



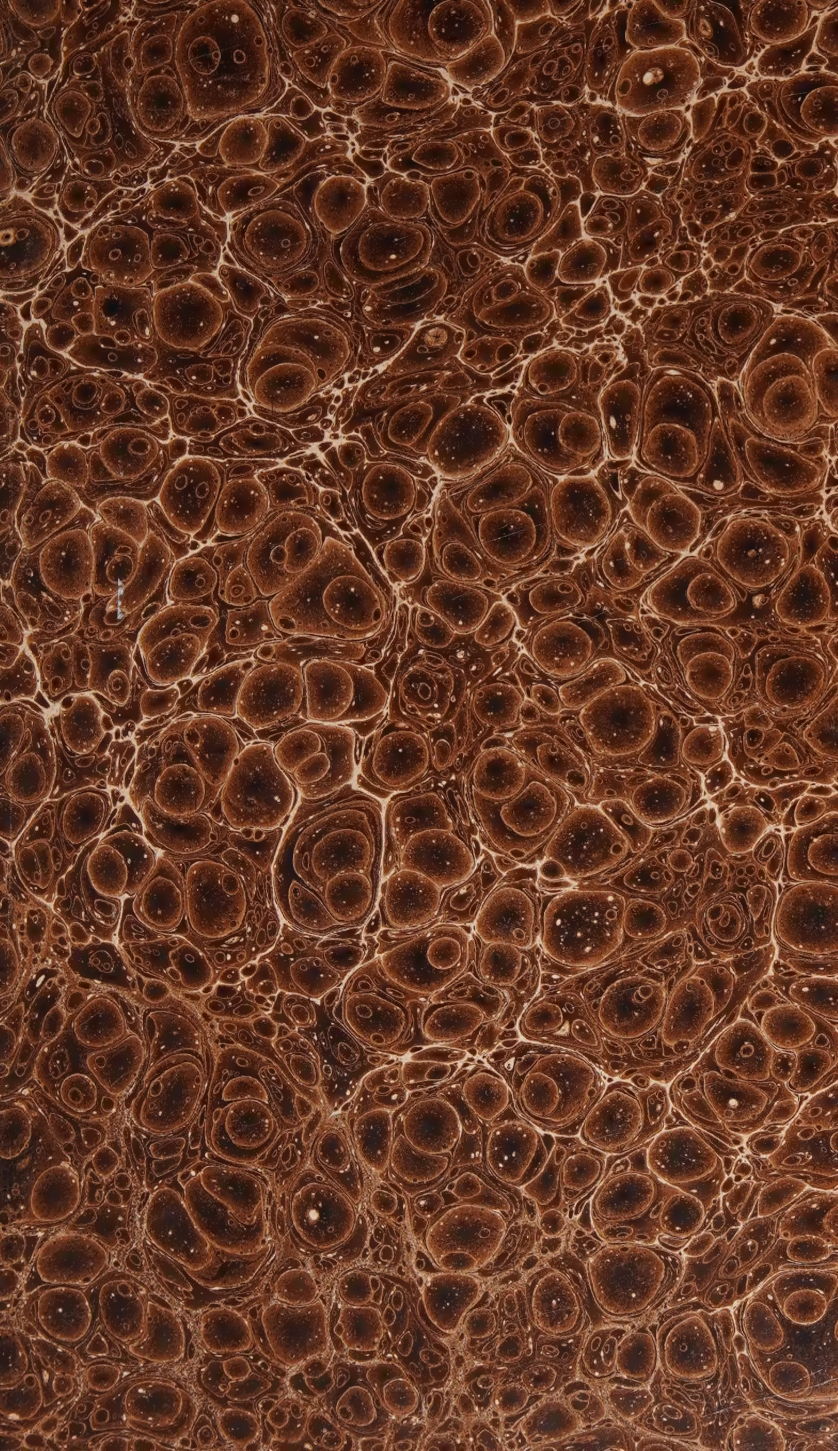
Margaret Carnegie
Library



30885

Accession No.

Class ^R F Book B615
920.01 v.43





Digitized by the Internet Archive
in 2025

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

~~~~~  
SOL—STO.  
~~~~~

Mills College Library
WITHDRAWN



DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,

RUE DU CADRAN, N^o. 16.



BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS ET LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur OEdipe.*)

TOME QUARANTE-TROISIÈME.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PLACE DES VICTOIRES, N^o. 3.

1825.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE

OU

HISTOIRE, PAR LE D^{RE} ALPHONSE DE LA VILLEMOYNIÉ ET THOMAS DE
TOUTES LES HOMMES QUI SE SONT VUS EN EUROPE, EN ASIE, EN AFRIQUE,
ET EN AMÉRIQUE, DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'À NOS JOURS.

PAR M. DE LA VILLEMOYNIÉ, D'UNIVERSITÉ, ET M. DE LA VILLEMOYNIÉ, D'UNIVERSITÉ.

TOME QUARANTE-TROISIÈME



CHAS. L. B. BARNARD, LIBRAIRE, 10, RUE DE LA HARPE.

1835

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

S

SOLANDER (DANIEL), naturaliste, né en 1736 dans la province de Nordland, en Suède, où son père était pasteur, fit ses études à Upsal, et exécuta, aussitôt après, un voyage, par la Laponie, à Archangel, et de là à Saint-Petersbourg. Revenu dans sa patrie, il obtint de son père la permission de voyager en Angleterre, avec la recommandation de Linné. S'étant trouvé à bord d'un vaisseau de guerre, où il allait voir un de ses amis, ce vaisseau reçut tout-à-coup l'ordre de faire voile pour les îles Canaries, afin de s'y emparer de quelques prises. On sait qu'en pareil cas ces ordres sont exécutés immédiatement, et que les vaisseaux auxquels on les transmet ne peuvent différer un seul instant de les suivre. Ce fut ainsi que Solander fit un voyage fort long. Il eut même une part de matelot dans le partage des prises que le vaisseau fit dans sa tournée; mais il employa encore plus utilement son temps, en formant des collections d'histoire naturelle, et en donnant des leçons de cette science à des jeunes gens de distinction. A son retour en Angleterre, il fut nommé suppléant au musée britannique, puis admis à la so-

ciété royale de Londres. En 1768, sir Joseph Banks lui proposa d'accompagner avec lui le célèbre Cook dans son voyage autour du monde. Il lui assura, pour cela, la jouissance d'une rente viagère de quatre cents livres sterling, et obtint que sa place au musée britannique lui serait conservée pendant son absence. Solander revint au bout de trois ans (1771). Il obtint bientôt l'emploi de sous-bibliothécaire au musée, et s'occupa de mettre en ordre la collection de plantes de son ami Banks, en même temps qu'il faisait la description des plantes nouvellement découvertes. Dans sa première navigation, il avait touché au cap de Bonne-Espérance: il communiqua les plantes qu'il y avait recueillies à son maître Linné. Dans le nombre celui-ci en trouva une qui présentait des caractères singuliers; ne croyant pas avoir une meilleure occasion pour récompenser le zèle de son disciple, il donna le nom de *solandra* au genre qu'il en forma. C'était en 1769; mais en 1781, Linné fils ayant reçu de Thunberg de nouveaux documents sur cette plante, il la reconnut comme faisant partie du genre *hydrocotyle*; ainsi le nom de *solandra* ne fut plus

que spécifique : mais Murray , fâché de voir que son ami particulier fût privé de l'honneur qu'on lui avait fait , transporta son nom au nouveau genre qu'il forma d'une plante annuelle malvacée , dont les graines avaient été envoyées de Bourbon , sa patrie , au Jardin-du-Roi , par Commerson , et de là étaient parvenues à celui de Goettingue. C'était en 1784 ; mais en 1785 , L'héritier , la soumettant à un nouvel examen , la reporta au genre *Hibiscus* ; et le nom de *Solandra* se trouva une seconde fois sans destination , lorsqu'enfin Swarts l'appliqua à une belle plante de la Jamaïque , qui jusque-là avait été confondue avec les *Datura*. C'est donc elle qui définitivement a été consacrée à la mémoire de Solander , en 1787. Ce naturaliste mourut le 13 mai 1781. On a de lui : *Description des pétrifications trouvées dans la province de Hampshire , et donnés au musée britannique , par Gutave Brander , avec des gravures , in-4°.*

D—P—S.

SOLANO (Le marquis F. M. DEL SOCORRO) , était fils de l'amira de ce nom , qui commanda les escadre espagnoles dans la guerre d'Amérique , et dans celle de la révolution française , qui reçut le titre de marquis de Socorro pour avoir amené , dans un moment pressant , un secours décisif , qui fut ensuite nommé capitaine-général des armées de mer , et nommé viceroy à Madrid , le 17 avril 1806. Son fils , sujet de cet article , lui succéda dans ses divers titres , et fit , avec beaucoup d' distinction , les campagnes de 1793 , 1794 et 1795 , aux armées des Pyrénées. Lorsque le roi d'Espagne eut conclu la paix avec la république française , le jeune Solano , qui était maréchal de camp , et qui avait conçu

beaucoup d'admiration pour les armées françaises , demanda au Directoire exécutif , ainsi que son frère (don Stanislas) , la permission de servir , comme volontaire , dans l'armée du Rhin , que commandait Moreau. Cette permission lui ayant été accordée , il fit , sous les ordres de ce général , la campagne de 1796 , qui fut terminée par la mémorable retraite de la Bavière. Lorsque Charles IV déclara la guerre à l'Angleterre , en 1797 , les deux frères Solano eurent ordre de rejoindre les troupes du camp de Saint-Roch , et ils adressèrent au Directoire des remerciements pour la permission qu'ils en avaient reçue , et donnèrent , dans leur lettre , de grands éloges à l'armée française et à son modeste général. Le Directoire à son tour les félicita , dans sa réponse , de l'attachement qu'ils avaient montré pour la cause française. Quelques années après son retour , le marquis de Solano fut nommé capitaine-général de l'Andalousie , et gouverneur de Cadix. Il occupait ces emplois importants , avec le grade de lieutenant-général , lors de l'invasion de l'Espagne , en 1808. Ses anciens rapports avec les généraux français , et l'hésitation qu'il montra à leur approche , le firent bientôt soupçonner d'intelligences coupables. La nouvelle junte , formée à Séville , lui ayant alors envoyé un commissaire , pour qu'il fit un mouvement avec les troupes sous ses ordres , ce commissaire n'en obtint que des réponses dilatoires. Enfin la populace , de plus en plus irritée , et voyant que le gouverneur n'avait fait aucun préparatif pour solenniser , selon l'usage , la fête du nouveau roi Ferdinand VII , força les portes de sa demeure , le traîna dans la rue et l'y massacra sous les yeux de sa fa-

mille, le 28 mai 1808. Cet assassinat fut le signal d'un soulèvement général en Espagne; et ce fut par là que commença la terrible guerre qui devait être si funeste à la puissance de Buonaparte. M—D j.

SOLARI (JOSEPH - GRÉGOIRE), littérateur génois, né, en 1737, à Chiavari, d'une ancienne famille, se voua de bonne heure à l'état ecclésiastique, et entra dans la congrégation des écoles pies, où l'étude était un devoir. Appelé au collège des Tolomei, à Sienne, il y enseigna les mathématiques, et il eut l'idée de traduire les Géorgiques, dans le but d'inspirer à ses élèves le goût de l'agriculture. Il se proposait d'ajouter à chacun des quatre livres de Virgile un supplément en prose, pour expliquer les nouvelles pratiques; et ce résumé de l'économie moderne, rapproché du tableau de l'ancienne, aurait rendu la lecture des Géorgiques aussi utile qu'elle est agréable. Solari renonça ensuite à ce travail, dont la pensée pourrait produire encore un bon ouvrage. Cédant aux offres de deux de ses élèves, Ruspoli et Ghigi, qui l'engageaient à les suivre à Rome, il eut occasion d'y être apprécié par Pie VI, qui le nomma examinateur et théologien de l'ordre des Piaristes; mais les suites de la révolution française, qui s'étendirent bientôt à la capitale du monde chrétien, vinrent troubler le repos de Solari. Lors de la création de la république romaine, il accepta la place de commissaire dans un des départements; et enveloppé dans la chute de ce gouvernement éphémère, il fut arrêté et envoyé sous escorte à Livourne. Ce fut dans les prisons de cette ville qu'il traduisit quelques Psaumes; et, privé d'encre, il ne put les écrire qu'en détrempant la rouille

des grilles qui le tenaient enfermé. A peine eut-il recouvré sa liberté, qu'il rentra au sein de sa famille, où il partagea son temps entre l'étude de l'agriculture et les devoirs de son état. En 1804, on le nomma professeur de langue grecque à l'université de Gènes; et il fut décoré de la croix de la Légion-d'Honneur. Il lut plusieurs Mémoires à l'institut ligurien, dont il était membre, et remplit, pendant quelques années, les fonctions de secrétaire de la société de médecine et d'émulation. Depuis 1810, il avait commencé à publier ses Traductions poétiques de Virgile, d'Ovide et d'Horace, en prenant l'engagement de ne point dépasser le nombre de vers du texte, qu'il devait reproduire presque mot pour mot. Cette condition, capable d'effrayer l'homme le plus habile, ne le découragea pas. Solari, qui se flattait de pouvoir lutter contre la concision de la langue latine, en multipliant les locutions poétiques et les élisions, si communes dans la langue italienne, se créa de nouvelles difficultés dans la version des Bucoliques, où il varia les mètres, et entre-mêla aux vers blancs les vers rimés. A le juger sans prévention, on doit convenir qu'en mettant, pour ainsi dire, la langue italienne aux prises avec la langue latine, Solari l'a enrichie de plusieurs tours heureux, et que, dans les Odes d'Horace surtout, il a fait preuve de beaucoup de talent, en maniant des mètres difficiles, pour donner, s'il se peut, à la copie l'élan, le mouvement et l'énergie de l'original. Il faut avouer, d'un autre côté, que ces traductions, qui ont le mérite de la fidélité lorsqu'on les compare au texte, semblent froides, guindées et même barbares, quand on les lit séparé-

ment. En effet, il est presque impossible de conserver, au milieu de tant d'entraves, cette démarche libre et majestueuse qui forme le caractère principal des grands poètes de l'antiquité. Cette entreprise, qui ne parut alors que hardie, est tout-à-fait condamnée aujourd'hui. Il paraît pourtant que Solari ne fut pas mécontent de ses essais, puisqu'il les continua sur les ouvrages d'Homère, de Catulle, sur la chevelure de Bérénice, les Odes de Sapho, etc. Mais ces derniers travaux n'ont pas été publiés, non plus que les Traductions de Perse, de Juvénal et des quatre premiers livres de la Thébaïde de Stace. Solari mourut le 12 octobre 1814. Ses ouvrages sont : I. *Le Bucolique e le Georgiche*, traduites de Virgile, Gênes, 1810, in-8°. II. *L'Énéide*, ibid., 1810, 2 v. in-8°. III. *Le Poesie d'Orazio*, ibid., 1811, 2 v. in-8°. IV. *Le Metamorfosi d'Ovidio*, ibid., 1814, 3 vol. in-8°. V. *Alcuni Salmi e Cantici*, trad. de la Bible, Turin, 1816, in-12.

A—G—s.

SOLARIO (ANTOINE), peintre, plus connu sous le nom de *Zingaro* (1), naquit, en 1382, à Civitá près de Chieti, dans les Abruzzes. Ils'étoit rendu à Naples pour y exercer le métier de chaudronnier, lorsqu'un jour, appelé à réparer quelques vieux ustensiles de cuisine, il fut frappé de la beauté d'une jeune personne, qu'on lui dit être la fille du peintre Colantonio del Fiore. Il osa prétendre à sa main; et le père, quis'amusa d'abord de la simplicité de ce garçon, pressé par ses instances, crut s'en débarrasser en lui disant que sa fille ne serait la femme que d'un peintre. Le

chaudronnier demanda et obtint dix ans pour le devenir; il quitta son enclume, et ne rêva plus qu'à manier le pinceau. Son premier soin fut de se choisir un bon maître, et il alla le chercher jusqu'à Bologne, où il avait entendu dire qu'un certain Lippo Dalmasi étoit très-habile à former des élèves. Après sept années d'un travail opiniâtre, il quitta l'atelier de cet artiste, et se mit à parcourir l'Italie, étudiant partout les ouvrages des grands peintres, avec lesquels il ne manquait jamais de se comparer. Lorsqu'il eut acquis la conviction de son talent, il revint à Naples, et se cachant sous un nom supposé, il s'offrit à la reine pour exécuter son portrait. Le succès de ce premier ouvrage lui donna le droit de se présenter à Fiore, pour réclamer l'accomplissement de ses promesses. Les vœux de Solario furent satisfaits, et cette passion qu'il avait conçue en un jour, le rendit peintre à jamais (2). Ce fait, tout extraordinaire qu'il puisse paraître, n'est pas sans exemple (V. MESSIS, XXVIII, 440). La singularité de son histoire, et son mérite réel en peinture contribuèrent également à répandre sa célébrité. Les Bénédictins de Naples le chargèrent de décorer les chambres de leur noviciat de Montoliveto; les Dominicains lui demandèrent une descente de croix pour leur chapelle de Saint-Thomas; et les chanoines de Latran lui donnèrent le sujet d'un grand tableau pour le maître-autel de Saint-Pierre *ad Aram*. Solario profita de cette dernière occasion pour placer son portrait et celui de sa femme au milieu d'un groupe de saints dont il avait entouré la Vierge.

(1) Zingaro ou Zingano est le nom que les Italiens donnent aux Bohémiens qui exercent le métier de chaudronniers ambulants.

(2) Il existe une comédie italienne, intitulée : *Le Nozze dello Zingaro pittore*, par M. Genoino, Naples, 1824, in-12.

Mais son plus bel ouvrage est celui qu'il entreprit dans le couvent de Saint - Séverin , à Naples , où il déroula autour d'un cloître la vie de saint Benoît , travail que quatre siècles d'abandon n'ont point encore effacé. Son projet avait été d'abord de peindre au clair - obscur ; mais s'étant aperçu que la première fresque n'avait pas assez frappé ces bons religieux que la curiosité , bien plus que l'amour de l'art , attirait auprès de ses échafaudages , il résolut d'employer les couleurs , et il rehaussa le fond de chaque tableau par des paysages dont rien n'égale la vivacité et l'harmonie. La même main qui promenait les pinceaux sur les murailles d'un couvent , a enluminé avec une finesse remarquable les pages de quelques bibles , et un manuscrit des tragédies de Sénèque , que l'on peut encore admirer chez les PP. de l'Oratoire , à Naples. Solario , qui a échappé aux recherches de Vasari , mérite d'être rangé au nombre des bons peintres , par la belle expression de ses têtes , la fraîcheur de son coloris et le mouvement de ses figures. Il les posait avec beaucoup d'intelligence , et elles seraient irréprochables , si les mains et les pieds étaient peints avec plus de correction : c'est au reste un défaut qu'on remarque assez généralement chez les meilleurs peintres d'une époque où les arts commençaient à peine à se dégager de la rouille des siècles barbares. Solario mourut à Naples , en 1455 , laissant plusieurs élèves distingués. Voyez de Dominici , *Vite di pittori Napoletani* , tome 1 , p. 118. A—G—S.

SOLDANI (JACQUES) , poète satirique , né à Florence , en 1579 , apprit le droit , se livra de bonne heure à l'étude des sciences , et fut assez heureux pour recevoir des leçons

de Galilée. Son instruction et son amabilité le firent accueillir du grand-duc Ferdinand II , qui le nomma son chambellan , et le donna pour gouverneur à son frère Léopold , devenu plus tard cardinal , et fondateur de l'académie *del Cimento*. Malgré ces occupations , Soldani n'abandonna jamais l'étude : il fréquentait assiduellement les sociétés littéraires auxquelles il appartenait , surtout l'académie Florentine , qui le proclama consul en 1606. Le grand-duc lui accorda une plus grande marque d'estime en l'élevant au rang de sénateur , en 1637. Censeur austère des vices de la société , Soldani composa des satires , où il s'efforça d'imiter le style du Dante , dont il était admirateur passionné ; mais trop faible pour s'élever à une si grande hauteur , il se traîne péniblement sur les traces de son modèle , sans pouvoir jamais l'atteindre. Ses satires au nombre de sept , sont écrites en *terza rima* , mètre adopté par les satiriques italiens , et qui est celui du Dante , dont le poème offre , en plusieurs endroits , les premiers et les plus beaux essais en ce genre. Les satires de Soldani , avant même d'être publiées , avaient été rangées par l'académie de la Crusca au nombre des *testi di lingua*. Si l'on excepte la quatrième , dans laquelle l'auteur attaque les ennemis de son maître Galilée , toutes les autres ne contiennent que des lieux communs contre les courtisans , les hypocrites , les avares , etc. Soldani mourut à Florence , le 11 avril 1641 , et sa famille s'éteignit dans la personne de Philippe , son fils , évêque de Fiesole. Ses ouvrages sont : I. *Satire* , Florence , 1751 , in-8° , avec un Discours préliminaire de Gori , et des Notes fournies en grande partie par

Bianchini : réimprimées dans la collection des autres satiriques, de Poggiali, Livourne, 1786, 7 vol. in-12. II. *Delle lodi di Ferdinando I^o. Medici, orazione recitata nell' accademia degli Alterati*, Florence, 1609, in-4^o. III. *Orazione funebre recitata nell' esequie di Luigi Alamanni* (le jeune), dans les *Prose fiorentine*, tome IV, part. I, pag. 46. Il avait aussi composé un *Trattato delle virtù morali*, qui n'a pas été rendu public. Voyez le Discours préliminaire de Gori, et Salvini, *Fasti consolari*. A—G—S.

SOLDANI (MAXIMILIEN), sculpteur, naquit à Florence, en 1658. Son père, qui descendait de l'ancienne et illustre famille des comtes Benzi de Figline, ne négligea rien pour lui donner une bonne éducation ; mais le besoin d'élever une nombreuse famille, le força de se retirer dans une campagne qu'il possédait à Petriolo. Le jeune Maximilien, qui sortait à peine de l'enfance, put se livrer alors à son penchant pour le dessin, et employait tous ses loisirs à faire, sans secours, de petits modèles en argile, qu'il s'amusaît ensuite à colorier et à faire cuire. Un capucin qui fréquentait la maison, lui enseigna à préparer les couleurs et à les employer. Cette simple indication lui suffit, et il parvint, par ses rares dispositions, à peindre sur toile une *Annonciation de la Vierge*. Alors un de ses oncles décida son père à l'envoyer à Florence. A son arrivée dans cette ville, Soldani fit la copie d'une terre cuite, représentant l'*Assomption de la Vierge*. Balthasar Franceschini, qui vit ce morceau, en fut étonné, et confia le jeune artiste à Joseph Arrighi, son meilleur élève. Les progrès qu'il fit décidèrent le grand-duc Côme III à l'envoyer à

Rome, où il suivit conjointement les leçons du peintre Ciro Ferri et du sculpteur Hercule Ferrata. Il ne se montra pas moins habile graveur de médailles, et fut chargé de faire l'histoire métallique de la reine de Suède Christine, qui se trouvait alors à Rome. Cette collection devait se composer de cent médailles ; mais Soldani, ayant été rappelé à Florence, par le grand-duc, ne put en exécuter que cinq. Il a fait aussi en médailles les têtes des cardinaux Azzolino, Chigi et Rospigliosi, et celles de Ciro Ferri et d'Hercule Ferrata, ses maîtres. Innocent XI, frappé de la beauté de ces ouvrages, voulut aussi qu'il fit sa médaille. C'est alors que le grand-duc le rappela près de lui, et ce ne fut pas sans regret que l'artiste se rendit à cette invitation, qui nuisit beaucoup à sa fortune. A son arrivée à Florence, il fit le magnifique bas-relief de la *Décollation de saint Jean-Baptiste*. Le grand-duc lui accorda un logement dans les bâtiments de l'ancienne Monnaie, et l'envoya, quelque temps après, à Paris, pour se perfectionner dans son art. Pendant son séjour en France, il obtint jusqu'à trois séances de Louis XIV, et grava la tête de ce prince sur une médaille de dimension extraordinaire, frappée à l'occasion de la paix, et dont le revers représentait *Hercule se reposant après avoir abattu l'Hydre*. Il revint, en 1686, à Florence, où il exécuta plusieurs médailles, et une foule de petites statues et de bas-reliefs en or et en argent, du travail le plus exquis et le plus délicat, que les plus nobles familles de la ville s'empressèrent de lui demander. Il fut alors chargé de faire les magnifiques *Candelabres* en bronze doré, pour l'église de la Sainte-Annonciade

de Florence, et la *Chasse* destinée à renfermer les reliques de sainte Marie-Madelène de Pazzi. Il fit aussi, pour l'église de Saint-Laurent, un *Ostensoir* magnifique, dont le pied est soutenu par deux anges. Après la mort du grand-duc Côme III, Soldani trouva dans son successeur, Ferdinand, la même protection et la même faveur; et ce prince le décida, en 1698, à épouser la fille de Juste Subtermans, habile peintre de portraits, attaché à son service. Entre tous les travaux qu'il exécuta pour ce prince et pour divers grands seigneurs, on cite les mausolées de Marc-Antoine Zondadari et de don Manuel de Villena, grand-maître de Malte, ainsi que les bas-reliefs, les douze bustes et les trois statues en bronze qui lui avaient été demandés par le prince Jean-Adam de Lichtenstein, pour son riche musée de Vienne. Sur la fin de sa vie, Soldani s'était retiré dans une campagne qu'il possédait à Montevarchi. Après trois ans de repos, il fut atteint d'une attaque d'apoplexie à laquelle il succomba, le 23 février 1740. Son corps fut rapporté à Florence, et enterré dans l'église de Saint-Pierre-le-Majeur. Il avait formé plusieurs élèves habiles, parmi lesquels les plus célèbres sont Laurent Weber, le Selva, et surtout Jean-Baptiste Foggini. P—s.

SOLDANI (AMBROISE), naturaliste, né à Prato-Vecchia en Toscane, vers l'année 1736, sentit naître dans le cloître l'amour le plus ardent pour l'étude de la nature. Après avoir rempli les formalités nécessaires pour être admis dans l'ordre de Saint-Romuald, il partagea son temps entre les devoirs de son état et les recherches géologiques, s'attachant principalement à examiner ces testacés microscopiques, jadis si dé-

daignés par les naturalistes, et qui figurent maintenant parmi les preuves les plus positives des anciennes révolutions du globe. Boyle et Walker en Angleterre, Fichtel et Moll en Allemagne, Bianchi (*Janus Plancus*) en Italie, avaient commencé par leurs essais à faire apprécier l'importance de cette branche de l'histoire naturelle. Animé du même zèle, Soldani se proposa d'observer ces myriades de coquilles imperceptibles que l'on trouve dans les montagnes de Sienne, et de Volterre. Il lui fallut presque inventer une méthode pour anatomiser les pierres qui recèlent les déponilles de ces êtres inconnus et auxquelles nous sommes redevables de leur conservation. Le premier ouvrage qu'il publia sur ce sujet lui valut d'un côté la protection du grand-duc, qui le nomma professeur de mathématiques à l'université de Sienne; et de l'autre les critiques de quelques savants, qui lui reprochèrent un certain désordre dans la classification des fossiles, et trop peu d'exactitude dans l'indication des terres dont il les avait retirés. Ces reproches sembleraient néanmoins peu mérités par celui qui s'était borné à rassembler des matériaux, pour laisser à un autre la gloire de fonder un système. Il sentait l'imperfection des anciennes classifications, et c'est ce qui l'empêcha de les adopter. Celle de Linné n'était pas assez détaillée pour embrasser les nouvelles espèces, et quant à la méthode de Muller (*V. ce nom*, XXX, 394), établie tout entière sur l'organisation des mollusques, elle ne pouvait pas s'employer avec succès, à une époque où l'anatomie de ces animaux n'avait pas été perfectionnée par les nouveaux procédés. Soldani ne s'était pas trompé sur les besoins réels de la géologie;

et il aima mieux accumuler des faits, qu'improviser des théories. Il s'était toutefois proposé de donner une description géologique, à-peu-près comme MM. Cuvier et Brongniart l'ont exécutée pour les environs de Paris : une partie de ce travail était achevée, et l'on ne sait pas ce qui a pu déterminer l'auteur à y renoncer. Le talent d'observation qu'il tenait de la nature, et qui s'était agrandi par l'usage, s'exerça sur une autre classe de phénomènes, qui sont du ressort de la météorologie. En 1794, une pluie d'aérolithes tomba dans la vallée de Lucignan d'Asso, près de Sienne. Soldani, à qui une de ces pierres avait été apportée, lui reconnut une nature tout-à-fait étrangère au sol de la Toscane; et il publia une relation contenant ses hypothèses sur l'origine de ces substances. Son opinion fut attaquée par Santi, Fabbroni, Giovanè, Targioni, Thompson, Spallanzani. Provoqué par d'aussi redoutables adversaires, il donna de nouvelles preuves sur la formation récente de ces pierres dans l'atmosphère. Ce qu'il y a de remarquable dans la vie de Soldani, c'est que tous ceux qui l'avaient d'abord combattu ont fini par lui rendre justice, entre autres M. Dénys de Montfort, qui ayant fort blâmé sa classification, lui a dédié un bitome (*Bitomus Soldani*); et Targioni, qui a nommé *Soldanites* les aérolithes, sur lesquels il avait tant disputé. Soldani écrivit encore deux Mémoires sur les terrains brûlants et sur les tremblements de terre. Quoique privé de l'appui de la chimie moderne; ses conjectures n'ont pas été démenties par les progrès ultérieurs de cette science. Cet illustre cénobite avait captivé les suffrages des savants et l'estime de ses con-

frères. Les premiers le nommèrent secrétaire perpétuel de l'académie des *Fisiocritici* de Sienne, et les seconds l'élevèrent à la dignité de général de l'ordre des Camaldules. Il mourut à Florence, le 14 juillet 1808. Ses ouvrages sont : I. *Saggio orittografico; ed osservazioni sopra le terre nautiliche ed ammonitiche della Toscana*, Sienne, 1780, in-4°. Modèer y fit des observations, auxquelles répondit l'auteur. II. *Testaceographia et zoophytographia parva et microscopica*, ibid., avec un appendix, 1789-98, 4 vol. in-fol., fig. III. *Memoria sopra il terreno ardente di Portico in Romagna, et di altri simili*, dans le tome VII des actes des *Fisiocritici* de Sienne. IV. *Dissertazione sopra una pioggia di sassi, accaduta il 16 giugno 1794, in Lucignan d'Asso*, ibid., 1794, in-8°. fig. Targioni-Tozzetti publia quelques observations dans le tome III du *Nuovo Giornale de' Letterati*. V. *Riflessioni sull' articolo di una lettera riguardante la pioggia di sassi, avvenuta in Toscana*, dans le tome XVIII des *Opuscoli scelti* de Milan. VI. *Osservazioni apologetiche intorno alla pioggia de' Sassi*, ibid., tome XIX. Les deux derniers articles contiennent les réponses de Soldani aux remarques de Spallanzani, insérées dans le tom. XVIII du même Recueil. VII. *Storia di quelle Bolidi che hanno da se scagliato pietre alla terra*, dans le tome IX des actes des *Fisiocritici*. VIII. *Relazione del terremoto accaduto in Siena, il 26 Maggio 1798*, Sienne, 1798, in-8°. fig. *Voy. Ricca; Discorso sopra le opere di Soldani*, ibid., 1810, in-8°. et l'Éloge de ce savant religieux; prononcé par Bianchi. A—G—S.

SOLE (ANTOINE-MARIE DAL), peintre, né à Bologne, en 1597, fut élève de l'Albane; mais, déterminé par son penchant, il s'adonna exclusivement au paysage, et se fit dans ce genre une réputation brillante. Ses sites, remarquables par leur beauté, sont toujours parfaitement choisis; il entend très-bien la perspective aérienne et linéaire; ses différents plans sont distribués d'une manière judicieuse, et son coloris est chaud et brillant. Il s'était accoutumé à peindre et à écrire de la main gauche, ce qui lui fit donner le surnom de *Manchino de' paesi*. Il mourut en 1684. — Jean-Joseph dal SOLÉ, fils du précédent, naquit à Bologne, en 1654. Élève du Pasinelli, il ne cessa jamais de faire tous ses efforts pour atteindre à la perfection: c'est ainsi qu'il se plaça au premier rang des peintres de son époque, qu'il vit ses ouvrages recherchés dans toutes les contrées de l'Europe, et qu'il mérita d'être invité par les rois de Pologne et d'Angleterre, à se rendre à leur cour. Pendant plusieurs années, il adopta une manière conforme à celle de son maître, et il fit plusieurs fois le voyage de Venise, pour retremper son talent aux mêmes sources. Cependant il n'atteignit jamais à cette fleur de beauté, que le Pasinelli savait si bien déployer dans ses gracieuses compositions; mais personne n'a répandu plus d'élégance que lui dans certains accessoires, tels que la chevelure et les ailes des anges, les voiles, les couronnes, les armures. Il parut avoir aussi plus de disposition que son maître à traiter des sujets qui exigent de la force; il observa mieux le costume, sa composition fut plus régulière, et il se montra plus savant dans l'architec-

ture et dans le paysage. Il a développé, dans ce dernier genre, un talent rare; et l'on regarde comme les plus beaux de ses tableaux, ceux qu'il a peints à Imola, pour la famille Zappi, et qui représentent un *Soir*, une *Nuit* et une *Aurore*. Le coloris, l'effet général, tout en est remarquable. Ses autres ouvrages sont, pour ainsi dire, resplendissants de tous les feux de la lumière, surtout dans les sujets sacrés et dans les visions célestes; comme, par exemple, dans le *Saint Pierre d'Alcantara*, de l'église de Saint-Ange, à Milan. Son faire est plus limé et plus exact que celui du Pasinelli, non qu'il n'eût pas une exécution aussi prompte qu'un autre; mais il pensait qu'il était indigne d'un honnête homme de ne pas donner à ses ouvrages toute la perfection dont ils étaient susceptibles. Ainsi, tandis qu'il était occupé à peindre à Vérone, pour la famille de' Giusti, plusieurs tableaux d'histoire et de mythologie, d'une rare beauté, il exécuta, dans une semaine, un *Bacchus et Ariane*, dont la perfection étonna les artistes eux-mêmes: lui seul ne fut pas satisfait de son ouvrage, il l'effaça presque entièrement, et le refit à loisir, disant qu'il lui suffisait d'avoir prouvé qu'il pouvait contenter les autres par sa célérité, mais que ce n'était que par le soin qu'il prétendait et qu'il devait se satisfaire lui-même. Les fresques qu'il a exécutées dans l'église de Saint-Blaise à Bologne, l'ont occupé long-temps; ses tableaux d'autel, qui sont rares et estimés, ses tableaux d'appartement, qui sont nombreux, étaient payés fort cher, parce qu'il ne voulait rien peindre sans y donner tous ses soins. On distingue deux périodes dans sa manière. La seconde rappelle celle du Gui-

de. Quelques écrivains prétendent qu'il l'adopta fort tard, et qu'il y réussit moins que dans sa première. Cependant l'examen de ses tableaux démontre qu'il est un des plus habiles imitateurs de ce maître, et justifie le surnom de *Guide moderne*, qui lui a été unanimement décerné. De tous les peintres de son temps; aucun, à l'exception peut-être du Solimène, n'eut un aussi grand nombre d'admirateurs. Il estimait particulièrement le talent de ce dernier peintre, et il fit exprès le voyage de Macerata, pour voir les peintures que Solimène y avait exécutées. Il est probable que c'est à la suite de ce voyage qu'il adopta ce coloris, plus séduisant que vrai, qu'il a employé dans certains petits tableaux, et que quelques peintres bolonais ont également imité à son exemple. Il forma plusieurs élèves habiles, et mourut en 1719. Il a gravé à l'eau-forte plusieurs pièces de sa composition; on estime particulièrement les deux morceaux qu'il a faits d'après son maître, et qui représentent : I. *Mars recevant un bouclier des mains de Jupiter et de Junon.* II. *Saint François-Xavier prêchant la foi dans les Indes.* P—s.

SOLEISEL. Voy. SOLLEYSEL.

SOLEÏMAN (ABOU-AYOUB), 7^e. khalife Ommeyade de Damas, était le second fils d'Abd-el-Melek, et succéda à son frère Walid I^{er}, au mois de djoumady 2^e. del'an 96 del'hégire (juillet 715 de J.-C.). Son premier soin fut de réprimer les désordres qui s'étaient introduits dans l'empire, de rétablir la justice, d'encourager le commerce et les arts, et de rendre la liberté à un grand nombre de prisonniers, dont il n'excepta que les coupables de crimes capitaux. Les commencements du règne de Soléïman furent

marqués par l'expédition de son frère Moslemah contre Constantinople, et par la révolte de Kotaïbah, dans le Khoracan (V. MOSLEMAH et KOTAÏBAH); Yezid Ibn Mahleb, qui remplaça celui-ci, fit de grandes conquêtes dans le Djordjan et le Thabaristan (V. YEZID IBN MAHLEB). Soléïman ordonna au gouverneur d'Égypte de construire dans l'île de Rhaoudah, entre Djizeh et Al-Fostat, un mekkias ou nilomètre, le même probablement qui subsiste encore aujourd'hui. Ce khalife qui avait fixé sa résidence à Ramlah, avant de monter sur le trône, y fit élever un beau palais, une mosquée, des aqueducs et autres édifices publics. Cependant ce prince n'eut pas la manie de Walid, sous le règne duquel on ne parlait que de bâtiments; sous celui de Soléïman, on ne s'occupait qu'à boire et à manger, de même que, sous son successeur, il ne fut question que de jeûnes et de prières; car, dit l'auteur musulman qui nous fournit ces détails, le goût des princes est toujours la règle de leurs sujets. En effet, Soléïman était passionné pour la bonne chère, et d'une voracité qui tenait du prodige. On raconte qu'il dévorait cent livres de viande par jour. Suivant quelques auteurs, après avoir mangé trois agneaux à son déjeuner, il dînait en public, et tenait table. Pendant le pèlerinage qu'il fit à la Mekke, le froid l'ayant obligé de s'arrêter dans une maison, près de Taïef, il mangea soixante-dix grenades, un chevreau, six poules et une énorme quantité de raisins secs. Sa gloutonnerie fut la cause de sa mort: étant parti de Damas, à la tête d'un corps de troupes qu'il envoyait pour renforcer l'armée de son frère, il campa dans la plaine de Dabek, près de Kennesrin. Après y

avoir avalé plein deux corbeilles d'œufs et de figues, il se gorgea de moelle et de sucre, et eut une indigestion qui l'étouffa, au mois de safar 99 (septembre 717). Il n'avait pas régné trois ans, et en avait vécu trente-neuf ou quarante-cinq. Privé de son fils Aïoub, il avait désigné secrètement pour héritier du khalfat, son cousin, Omar ben Abd-el-Aziz (*V. OMAR II*), à condition que son frère Yezid succéderait à Omar. On prétend que Yezid, mécontent de ces dispositions, empoisonna Soléiman. Ce khalife était brun, beau et bien fait, quoique boîteux. Il avait les mœurs douces, et aimait beaucoup les femmes. Sa clémence et sa générosité lui méritèrent les regrets de ses peuples, qui lui avaient donné le surnom de *Mestah al Khair* (la clef de la bonté). On lui reproche trop de faiblesse dans le caractère, et trop de condescendance pour ses courtisans et ses flatteurs. A-T.

SOLEIMAN (*ABOU - AYOUN AL-MOSTAÏN BILLAH*), douzième émir ou roi de Cordoue, de la race des Ommeyades, était arrière-petit-fils du célèbre Abd-el-Rahman III. Lorsque la révolte de son cousin Mohammed al-Mahdy, qui détrôna Heschem II al-Mowaiad, eut détruit tous les nœuds qui unissaient les membres de la famille régnante, Soleiman, chef de la garde africaine, refusa de reconnaître l'usurpateur. Ayant reçu des secours de Sanche - Garcia, comte de Castille, il vint livrer bataille à son rival, le vainquit près de la montagne Quintos ou Cantisch, entra dans Cordoue, le 15 rabi 1^{re}. 400 (6 décembre 1009), et y fut proclamé khalife; mais son autorité ne fut pas reconnue dans toute l'Espagne. Des insurrections éclatèrent à Malaga et sur divers points de l'An-

dalousie. Merwan, son cousin, se révolta contre lui; et, malgré le mauvais résultat de cette entreprise, Soleiman n'en fut pas plus tranquille, ni mieux affermi sur le trône. Attaqué par Mohammed al - Mahdy, qui était resté maître des provinces du nord-est, il marcha contre lui avec les troupes des provinces occidentales, fut défait près de Cordoue, s'enfuit à Zahra, dont il enleva les trésors, et se dirigea sur Algéziras, dans le dessein de passer en Afrique: mais une victoire qu'il remporta, non loin de cette ville, près des bords du Guadiaro, sur Mahdy, qui s'était acharné à sa poursuite, fut suivie d'une nouvelle révolution. Heschem al-Mowaiad, délivré de la prison où Mahdy l'avait renfermé, remonta sur le trône de Cordoue, et fit périr cet usurpateur (*V. MANDY, xxvi, 155*). Soleiman, au lieu de se soumettre à son souverain légitime, qui lui avait envoyé la tête de Mahdy, la fit porter au fils de celui-ci, à Obeïd-Allah, gouverneur de Tolède, qui, de son ennemi, devint son ami et son allié. Obeïd-Allah périt dans cette guerre; mais Soleiman, qui s'était procuré des secours de plusieurs gouverneurs auxquels il avait cédé l'hérédité de leurs provinces, ravagea les environs de Cordoue, et assiégea cette capitale, dont une porte lui fut ouverte, le 6 chawal 403 (20 avril 1013), par la faction qui lui était dévouée. Il prit alors le titre de *Dhafer-be-haul-allah* (victorieux par la puissance divine). Se voyant sans compétiteur, par la mort ou la disparition de Heschem, il congédia les Chrétiens auxiliaires, au lieu de suivre le conseil perfide de quelques courtisans, qui l'exhortaient à se défaire d'eux, pour gagner l'affection des Musulmans. Il fit venir à Cor-

doue son père Al-Hakem ben-Soleiman, qui avait renoncé aux grandeurs pour vivre dans la retraite et la dévotion. Il donna le gouvernement de Séville à son frère Abd el-Rahman, celui de Grenade à Zawy, prince de la famille des Zeirides, qui régnaient à Tunis; et distribua des fiefs, en toute propriété, aux capitaines africains et à tous ceux qui avaient servi sa cause : mais un nouvel orage se formait contre lui. Khaïran, vezir et hadjeb du malheureux Heschem, voulant rétablir son maître sur le trône ou le venger, intéressa dans cette querelle Aly ben-Hamoud, gouverneur de Ceuta et de Tanger, et son frère Cacem, wali d'Algeziras. Aly prend Malaga de vive force. Khaïran vient le joindre avec les troupes d'Almerie; et tous les partisans de Heschem accourent se ranger sous les étendards de son défenseur. Soleiman craind d'être assiégé dans Cordoue, qui le haïssait, à cause des excès de ses troupes africaines. Il y laisse son père, et marche contre l'ennemi, avec des forces inférieures. Il tâche d'éviter une action décisive, dans l'espoir que la mésintelligence divisera les chefs de la coalition, ou que l'ardeur de leurs soldats se refroidira; mais ils devinrent ses intentions, et gagnent sur lui deux batailles, dans la seconde desquelles Soleiman et son frère sont faits prisonniers et conduits à Cordoue, qui ouvre ses portes aux vainqueurs. Aly ordonne qu'on traîne à ses pieds les deux princes, mourants de leurs nombreuses blessures, et qu'on amène leur père, Al-Hakem : n'ayant pu arracher de leur bouche aucun indice sur le sort de Heschem, il tire son cimeterre, et s'écrie : *Je dévoue ces têtes à la vengeance de Heschem al-Mowaiad, et j'exécute ses ordres.*

En vain Soleiman proteste de l'innocence de son père et de son frère, et demande à mourir seul : Aly les immole tous les trois de sa propre main, le 22 moharrem 407 (1^{er} juill. 1016). Soleiman avait régné 3 ans et demi. Il était brave, éloquent, bon poète et doué de grands talents militaires. La monarchie des Ommeyyades, ébranlée et démembrée par l'usurpation d'Aly et de deux autres princes Hamoudides, s'éteignit, quinze ans après la mort de Soleiman, par la déposition de Heschem III, son quatrième successeur; et de ses débris se formèrent les royaumes de Séville, Tolède, Valence, Saragoce, etc.

A—r.

SOLEÏMAN I^{er}, fondateur de la dynastie des sulthans d'Iconium ou de l'Asie-Mineure, était de la race des Turcs Seldjoukides et fils de Koutoulmisch, qui avait péri par suite de ses révoltes contre le sulthan de Perse Alp-Arslan, son cousin (Voy. KOUTOULMISCH). Il ne partagea pas la disgrâce que son père avait encourue. Melik-Chah lui donna une armée et le chargea d'aller subjuguier tous les pays depuis la Syrie et l'Éufrate jusqu'au Bosphore. Soléïman entra dans l'Asie-Mineure, vers l'an 467 de l'hégire (1074 de J.-G.) : il poussa ses conquêtes jusqu'à Nicée, dont il s'empara, et qui devint la capitale d'un état célèbre dans l'histoire du Bas-Empire et dans celle des croisades, mais feudataire des sulthans Seldjoukides de Perse. Ce fut alors que recommença, entre les Grecs et les Turcs, cette longue et sanglante lutte, qui dura près de quatre cents ans, et qui ne cessa qu'à la prise de Constantinople. Alors aussi les pays enlevés aux Grecs par les Turcs, prirent le nom des conquérants. Soléïman ne fut pas toujours heureux dans

ses guerres contre l'empereur Alexis Comnène; mais il fit la paix et garda ses conquêtes. L'an 477 de l'hégire (1084 de J.-C.), il surprit Antioche, que les Grecs avaient reprise depuis cent dix-huit ans sur les Musulmans, et dont le gouverneur, révolté contre l'empereur de Constantinople, s'était rendu tributaire de Mouslem, émir d'Halep. Soléïman, maître d'Antioche, ayant refusé le tribut que celui-ci exigeait, gagna, l'année suivante, une grande bataille, dans laquelle Mouslem perdit la vie (Voy. MOUSLEM) : Soléïman marcha sur Halep et la somma de se rendre; mais le gouverneur réclama le secours de Toutousch, autre prince Seldjoukide, qui régnait à Damas. Toutousch, qui convoitait Halep, accourut aussitôt; et remporta, sous les murs de cette ville, une victoire décisive sur le sulthan de Nicée. Soléïman, entraîné par les fuyards, fut découvert par quelques officiers de l'armée ennemie, qui voulurent en vain lui persuader de se fier à la clémence d'un vainqueur dont il connaissait la perfidie (V. TOUTOUSCH). Voyant qu'ils se disposaient à l'emmener de force, il se perça de son épée; d'autres auteurs disent qu'il périt dans le combat. La mort de Soléïman, arrivée au mois de safar 479 (1084), plongea son empire naissant dans une anarchie qui dura plusieurs années (Voy. ABOUL CACEM). Cet état de choses ne cessa que lorsque le fils aîné de Soléïman put se mettre en possession des états de son père (V. KILIDJ-ARSLAN I^{er}. au Supplément). Les historiens tant chrétiens que musulmans, qui ont prolongé de plusieurs années le règne et la vie de Soléïman, l'ont confondu avec son fils. A-T.

SOLÉïMAN II Voyez ROKHN-EDDYN SOLÉïMAN.

SOLÉïMAN (CHAH), 8^e. ou 9^e. prince de la dynastie des sofys, peut être regardé comme le troisième roi de Perse du nom de Soléïman, si l'on compte pour les deux premiers, comme l'a sans doute fait Chardin, un prince ivrogne et lâche, l'un des derniers de la race des Turks Seldjoukides, et un autre encore plus obscur parmi les derniers descendants du monghol Houlagou. Le nom de Soléïman, si justement célèbre parmi les sulthans othomans, n'a pas fait fortune en Perse; car le prince qui est le sujet de cet article fut aussi indigne du trône que les deux qui avaient porté ce nom avant lui. Il était fils aîné d'Abbas II, et avait vingt ans lorsqu'il lui succéda, en 1666. Il prit, à son couronnement, le nom de Séfy II; mais peu de temps après, sur la décision de ses astrologues, il se fit couronner une seconde fois, sous le nom qui lui est resté. Les principaux officiers du gouvernement, desirant conserver dans leurs mains toute l'autorité, avaient songé à mettre sur le trône son frère Hamza, âgé de sept ans; mais l'eunuque Agha Moubarek, gouverneur de cet enfant, animé par le plus noble désintéressement et par un sincère amour de son pays, fit valoir avec tant de force et d'éloquence les droits de Séfy, qu'il déterminait le divan à prendre le parti que lui semblaient exiger la justice et la raison. On ne pouvait cependant faire un plus mauvais choix. Soléïman fut le Vitellius de la Perse. Lâche et cruel, il passa sa vie entre les plaisirs de la table et ceux du harem. Aussi son règne, qui dura vingt-huit ans, ne fournit aucun événement mémorable. Dans les premières années, les bords de la mer Caspienne furent exposés aux ravages

des Cosaques, commandés par le fameux Stenko - Razin. Les Ouzbeks firent, presque tous les ans, des invasions dans le Khorasan. Les Arabes de Maskat infestèrent le golfe Persique par leurs pirateries, et conquièrent les îles Bahrein. Les Hollandais s'emparèrent de celle de Kismisch. Soléïman ne prit aucune mesure pour arrêter ces désordres. Son indolence, plus que l'amour de la justice, et la crainte de rompre la longue paix de ses frontières en empiétant sur celles de l'empire Othoman, lui firent manquer l'occasion de se rendre maître de Bassora. Son palais était le foyer des intrigues des courtisans, le théâtre des continuelles orgies qu'ils faisaient avec le roi, et des sanglantes exécutions qui atteignaient rarement d'autres têtes. La Perse avait heureusement un ministre intègre et habile, Cheikh-Aly Khan, dont l'austère vertu résistait au torrent de la corruption, et en imposait souvent au monarque; aussi la tranquillité ne fut point troublée dans l'intérieur du royaume. La cour d'Ispahan n'avait rien perdu de sa splendeur, de sa magnificence. Les ambassadeurs, les missionnaires, les voyageurs, y affluaient de toutes les parties de l'Europe. Chah Soléïman les accueillait, à l'exemple de ses prédécesseurs. La France entama des négociations avec ce prince et obtint de lui des concessions avantageuses dont elle ne sut pas profiter. Dans les dernières années de son règne, il ne sortit plus de son palais: son humeur sanguinaire sembla s'adoucir; son intempérance ne fit que redoubler. Abruti par le vin, entouré de femmes et d'eunuques, il laissa prendre à ceux-ci une influence dont ils abusèrent; et il prépara, comme Louis XV, les malheurs du règne suivant. Soléïman

était doué de forces physiques extraordinaires: il les épuisa par l'abus de tous les plaisirs; et après avoir languì long-temps, il mourut à quarante-huit ans, en 1694, laissant pour successeur son fils, le faible et infortuné Chah Houcein (*V. HOUCEIN au Supplément*). On peut voir le détail dégoûtant des turpitudes et des cruautés de ce monarque dans Kämpfer *Aménit exot.*, dans la *Relation* du P. Samson, et surtout dans les *Voyages* de Chardin. A—T.

SOLEÏMAN AL KHADEM, général othoman, fils d'un corroyeur de Mételin, avait d'abord été esclave de Sélim I^{er}., et dès la 2^e année du règne suivant, il parvint quoique eunuque, au poste de pacha de Damas. Le grand - vèzir Ibrahim, charmé du bon accueil qu'il en avait reçu, et lui reconnaissant des talents et de l'habileté, se démit en sa faveur du gouvernement de l'Égypte, en vertu des pleins pouvoirs que lui avait donnés le sulthan, et l'emmena dans cette province qui venait d'être troublée par la révolte d'Ahmed Pacha. Ils firent leur entrée au Caire au commencement de l'année 931 (1525 de J.-C.). Ibrahim repartit bientôt pour Constantinople, après avoir pacifié l'Égypte, et Soléïman prit possession de ce gouvernement, qu'il administra pendant près de dix ans avec assez de sagesse et de modération. Il y éleva un grand nombre d'édifices publics, des khans, des bazars, des hospices pour les pauvres, une belle mosquée dans le château du Caire, une autre à Boulak, etc. Les archives ayant péri dans un incendie l'an 933 (1526), il fit dresser un cadastre de toutes les terres en friche ou cultivées, appartenant au sulthan ou aux particuliers, ainsi qu'un état des fermes, des

douanes, etc. Les originaux de ces pièces, déposés au greffe du divan du Caire, étaient les seuls que l'on consultât encore dans le dernier siècle. Chargé par son souverain du gouvernement du Yémen, et du commandement d'une armée navale qui devait porter des secours aux princes musulmans de l'Inde contre les flottes des Portugais, Soléïman alla s'embarquer à Suez, en 1538 (1), après avoir fait périr le gouverneur de la Haute-Égypte, qui venait de lui fournir de puissants secours en hommes et en argent. Tel fut le prélude d'une série d'actes de perfidie, d'exactions et de cruautés, que Soléïman n'avait pas donné lieu de soupçonner pendant sa résidence en Égypte. Arrivé devant Djidda, il n'y débarqua point, et reçut sur son bord les compliments des envoyés du chérif de la Mekke. Ayant remis à la voile pour Aden, il fit pendre au mât de son vaisseau le dernier rejeton de la dynastie des Thahérides, Amer Ibn-Daoud, à qui, des états de ses ancêtres, il ne restait plus que cette ville. Soléïman s'empara d'Aden, en empêcha le pillage, y laissa un gouverneur avec une garnison, et continua sa route pour l'Inde. Sa réputation l'y avait précédé : aussi la plupart des musulmans refusèrent-ils de se joindre à ce dangereux allié, contre les Portugais. Il reçut néanmoins un secours

de cinq mille hommes, envoyés par Mahmoud, sulthan du Gouzarât; et assiégea Diu par terre et par mer. Mais le mépris avec lequel le pacha traitait le commandant des troupes gouzarâtes, et le peu d'égards qu'il témoignait à leur souverain, excitèrent une haine réciproque entre les Turcs et les Indiens, et firent échouer l'expédition. Pour se débarrasser de ses incommodes alliés, le sulthan Mahmoud feignit d'avoir intercepté une lettre supposée du vice-roi portugais de Goa au gouverneur de Diu, et annonçant la prochaine arrivée d'un puissant armement destiné contre les Turcs. Soléïman, alarmé de cette lettre qui lui fut communiquée à dessein, et non moins effrayé de la désertion de ses troupes, que l'appât d'une plus forte paie avait attachées au service des princes de l'Inde, se rembarqua précipitamment, et fit voile pour le Yémen. Arrivé à Mokka, en février 1539, il sut y attirer Ahmed, gouverneur de Zabid, le fit mettre à mort dans sa tente, et se défit de tous les esclaves noirs qui avaient été à son service. Il établit un nouveau gouverneur à Zabid, envoya des intendants et des kachefs dans les autres départements du Yémen, et reçut des compliments et de vaines protestations d'amitié de l'imam de Sanaâ. Il remit à la voile, et s'étant arrêté à Djazan, il chassa l'officier qui y commandait, y mit un nouveau gouverneur et une garnison turque, alla débarquer à Djidda, et se rendit à la Mekke. Après y avoir commis toutes sortes d'excès et de cruautés pendant la durée du pèlerinage, il revint au Caire le 1^{er} redjeb 946 (décembre 1539), et gouverna pour la seconde fois l'Égypte, un an et cinq mois. Il partit enfin pour Constantinople, accompagné

(1) Cette date offre une contradiction avec la durée que nous assignons au gouvernement de ce pacha, d'après la liste chronologique des pachas d'Égypte, donnée par Vansleb, et l'histoire que Digeon en a traduite dans son abrégé de l'histoire ottomane, imprimée en tête de ses *Contes turcs*, Paris, 1781, 2 vol. in-12. Ce dernier place en 1525 le départ de Soléïman pour l'Inde; mais nous avons préféré la date rapportée par les historiens portugais, parce qu'elle s'accorde avec celle que M. Silvestre de Sacy a fixée dans l'extrait qu'il a donné de l'*Histoire de la conquête du Yémen*, par Kothbeddyn-al-Mekki, t. IV des Notices et extr. des Mss., et avec les tables chronol. d'Hadji-Khalifah.

d'un fils du chérif de la Mekke. Il fit beaucoup valoir ses prétendus succès, et obtint la place de grand vèzir; mais il en fut dépouillé en 1544, et mourut dans une de ses terres, l'an 960 (1553). Suivant les auteurs portugais, Soléïman, aussi difforme que cruel, était d'une grosseur si démesurée, qu'il lui fallait le secours de quatre esclaves pour se relever : il avait néanmoins l'esprit vif. Ils ajoutent sans raison qu'ayant échoué dans son entreprise contre Diu, il s'empoisonna pour échapper au fatal cordon. A—T.

SOLÉÏMAN I^{er}., pacha de Bagdad, était Géorgien de naissance, et fut d'abord esclave du célèbre Ahmed pacha, qui s'était, en quelque sorte, rendu souverain de ce gouvernement. Soléïman occupait un poste médiocre, lorsqu'il eut le bonheur, dans une partie de chasse, de tuer un lion qui allait dévorer son maître. Telle fut l'origine de sa fortune : il devint tout-à-coup trésorier (*Khasmadar*), parvint jusqu'à la charge de Kiaya, qui équivalait dans les pachaliks à celle de grand-vèzir à Constantinople, et il épousa la fille aînée d'Ahmed. Celui-ci étant mort, l'an 1161 de l'hég. (1748 de J.-C.), les peuples, qui avaient été heureux sous son gouvernement et celui de son père, étaient disposés en faveur de Soléïman son gendre (Ahmed n'avait pas laissé d'enfants mâles) : mais la Porte résolut de ne plus souffrir, dans cette famille, le gouvernement d'une province si importante : elle envoya un nouveau pacha à Bagdad, et se contenta de donner à Soléïman le pachalik de Bassora. Dans l'espace de deux ans, Bagdad eut quatre gouverneurs, qui rencontrèrent toutes sortes d'obstacles; l'un mourut en route, un autre fut défait en chemin

par les Arabes. Les habitants ne cessaient de se plaindre de leur impéritie ou de leur injustice. Enfin, Soléïman marcha sur Bagdad, avec environ huit cents hommes seulement, parce qu'il comptait sur ses partisans. Mohammed Tériaki, alors pacha de cette ville, s'avança contre lui, à la tête de quatorze mille hommes, et le rencontra près de Hella; mais son armée entière ayant passé sous les drapeaux de son rival, il se sauva précipitamment et trouva les portes de Bagdad fermées. Soléïman y fut reçu avec une joie universelle, en 1750. On assembla le divan, et l'on y dressa un Mémoire qui fut envoyé à Constantinople, dans le but de demander ce pacha comme le seul homme capable de réparer les maux causés, disait-on, par les fautes des gouverneurs qui avaient succédé à Ahmed. Soléïman fut donc confirmé pacha de Bagdad et obtint en outre toutes les provinces que son beau-père s'était appropriées. Il remplit les espérances qu'on avait conçues de ses talents, et marcha sur les traces d'Ahmed, dans les mesures vigoureuses qu'il employa pour réprimer les brigandages des Arabes : mais il se montra bien plus sévère; il ne leur faisait aucune grace. Avant lui, aucun bâtiment n'osait aller de Hella à Bassora sans prendre un guide qui coûtait fort cher. Mais bientôt on put voyager seul dans tous les pays, entre le Tigre et l'Euphrate, sans craindre d'être pillé; aussi les guerres civiles, qui déchiraient la Perse, ayant interrompu le commerce de l'Inde, qui se faisait par Ispahan et Bender-Abbassy, Soléïman sut l'attirer dans ses états, à Bagdad et Bassora, qui devinrent très-florissantes. Comme il n'entreprenait

que de nuit ses expéditions contre les Arabes, qu'il les attaquait brusquement, et leur laissait rarement le temps de se sauver dans le désert, les Bédouins lui avaient donné le surnom d'*Aboul Leyl* (le père de la nuit); mais à Bagdad on l'appelait Soléïman le Lion. Il alla une fois, en 9 jours, à Damas, qu'il pillait, parce que les Arabes de ce pachalik avaient détourné une caravane de Bagdad. Il exigeait une semblable sévérité des pachas voisins, et s'était arrogé le droit de les punir lui-même. Il différait en un point d'Ahmed, qui estimait la valeur jusque dans ses ennemis. Soléïman, au contraire, en était jaloux et ne faisait aucun quartier à un ennemi vaincu qui s'était défendu avec courage. Croira-t-on que ce pacha si brave, si ferme, si dur, était l'esclave de sa femme? Adila Khatoun, fière d'être la fille d'un pacha du premier rang, ne pouvait oublier quelle avait été la première condition de son époux. Elle donnait des audiences publiques à ses sujets, et recevait leurs placets par un eunuque, qui leur en transmettait les réponses. Instruite par ce moyen, de ce qui se passait, elle faisait souvent rétracter les ordres du pacha ou de son kiaya. Aussi avide et vindicative que fière et ambitieuse, elle tirait de l'argent des grands, en leur distribuant des bandeaux de soie qu'ils regardaient comme une marque d'honneur, et elle se servait de son ascendant sur son époux, pour satisfaire ses animosités personnelles. Ce fut ainsi qu'elle fit périr le mari de sa sœur cadette, par jalousie contre celle-ci, et un pacha du Kourdistan, à qui elle reprochait la mort de son père Ahmed, quoique celui-ci fût mort naturellement dans une expédition

contre ce pacha. En un mot, elle eut tant de pouvoir sur l'esprit de Soléïman, qu'elle l'empêcha d'épouser d'autres femmes et d'avoir des esclaves du sexe. La Porte attenta plusieurs fois, mais toujours sans succès, contre la vie de Soléïman. Il mourut, le 15 mai 1762, après avoir régné treize ans, avec tant de réputation, que les Arabes même composèrent sur sa mort des chants funèbres qu'on entendit long-temps dans les cafés et les rues de Bagdad. Il ne laissa d'autre héritier que sa veuve, qui lui survécut long-temps, et qui employa une partie de son immense fortune à élever des mosquées, des karavanserais tant à Bagdad que dans d'autres villes. Sa sœur épousa, en secondes noces Omar-kiaya, qui devint pacha de Bagdad après Aly, successeur de Soléïman, et qui paya de sa tête, en 1776, l'honneur d'avoir été le prétexte d'une guerre entre les Turcs et les Persans. (*Voy. KERIM KHAN et SADEK-KHAN*). A-T.

SOLEÏMAN II, dit le Vieux, pacha de Bagdad, était né en Géorgie, et avait été, dans sa jeunesse, esclave de Mohammed - Efendy, à Bagdad, sous le gouvernement du fameux Ahmed-Pacha. Devenu libre par la faveur de son maître, il s'éleva, par son mérite, à l'emploi de *Moutselim*, ou gouverneur de Bassora. Le siège qu'il soutint pendant un an contre les troupes du régent de Perse (*Voyez KERIM-KHAN*), lui acquit une grande réputation. Après la prise de cette ville, en 1776, il fut envoyé prisonnier à Chiraz, où il demeura jusqu'en 1779. Sadek-Khan ayant alors usurpé le trône de Perse sur son neveu (*V. SADEK-KHAN*), rendit la liberté à Soléïman, et le renvoya comblé de caresses et de présents. Depuis

près d'un siècle, la famille de Haçan Pacha ou ses créatures étaient en possession du gouvernement de Baghdad. La Porte Othomane s'était flattée de recouvrer ses droits, en faisant étrangler Omar Pacha, qu'on accusait d'avoir provoqué la guerre avec les Persans. Mais dans le court espace de quatre ans qui s'étaient écoulés depuis la mort de ce pacha, elle lui avait donné déjà quatre successeurs. Les peuples de Baghdad, mécontents de ces tyrans amovibles et précaires, soupiraient après un gouvernement plus stable, tel que celui dont ils avaient joui long-temps. Soléiman, de retour à Bassora sur ces entre-faites, fut nommé pacha de ce district, que l'on détacha du pachalik de Baghdad; et dans l'année 1780, il obtint ces deux gouvernements réunis, avec le titre de pacha à trois queues, par le crédit de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople. Soléiman sut justifier le choix du divan, sans tromper les vœux et les espérances des peuples qui l'avaient désiré. Sa taille avantageuse, sa physionomie affable et gaie, sa douceur, son honnêteté, sa justice, le rendirent cher à ceux-ci, et sa libéralité lui assura toujours des amis puissants à Constantinople. Ce fut par ces moyens qu'il se mit à l'abri des séditions et des disgraces, et qu'il semaintint jusqu'à sa mort, avec une autorité presque absolue, dans le gouvernement le plus vaste de l'empire Othoman. Les diverses tribus d'Arabes et de Kourdes qui habitent les environs de l'Euphrate et du Tigre, continuèrent leurs incursions accoutumées, soit pour s'affranchir du tribut, soit pour se livrer au pillage, et interrompirent souvent le commerce et la navigation. Elles furent toujours repoussées par Soléi-

man, qui, presque tous les ans, faisait une ou deux campagnes contre ces hôtes incommodes, les mettait à contribution, et exerçait quelquefois sur eux de justes et dures représailles. Cependant il ne put jamais parvenir à réduire le cheikh de la tribu de Kiab, qui, par la position de ses états, situés à l'embouchure du Schat-el-Arab, dans le golfe Persique, tenait souvent Bassora en état de blocus, et dévastait son territoire. Les troupes qu'il envoya, en 1783, pour assiéger Félayé, résidence de ce pirate, furent repoussées. En 1787, le cheikh Touheny, qui commandait à la puissante tribu arabe de Mountelik, s'autorisant des droits que les Arabes prétendent avoir sur Bassora, s'empara de cette ville: mais six mois après, le pacha ayant taillé en pièces les Arabes Kha-zaels, alliés du rebelle, et gagné par des concessions les tribus de Kiab et de Beni-Khaled, vainquit Touheny, en bataille rangée, l'obligea de s'enfuir dans le désert, et reprit Bassora. De retour dans sa capitale, à la fin de l'année, Soléiman recueillit peu d'avantages de ses victoires. Intrépide, actif, entreprenant à la tête de son armée, il était naturellement ami du repos et des plaisirs tranquilles. Il pardonna au cheikh rebelle, et les troubles recommencèrent. Le moutselim de Bassora se révolta, en 1788; mais l'approche du pacha, au commencement de l'année suivante, l'obligea de se retirer dans le grand désert. Soliman se dispensa, sous divers prétextes, d'envoyer son contingent de troupes à Constantinople, pendant la guerre contre la Russie et l'Autriche; mais il ne put éluder les ordres que la Porte lui adressa spécialement de marcher contre Tymour-Pacha, qui, depuis

quelques années, ravageait la Mésopotamie. Il s'avança, en 1791, à la tête de vingt-cinq mille hommes, jusqu'à Ourfa; et ayant mis en fuite le rebelle, qui se sauva en Syrie avec peu de monde, chez les Motualis, il s'empara de sa tribu, de tous ses biens, et rétablit la tranquillité dans le pays. Son absence occasionna quelques troubles à Bassora, où les Juifs excitèrent une sédition contre les chrétiens, abusant ainsi de la faveur dont ils jouissaient auprès du pacha, faveur telle qu'il avait donné à l'un de leurs co-religionnaires l'intendance de Bassora. La reconnaissance que ce pacha devait aux Anglais ne l'empêcha pas d'accueillir favorablement les Français: le consul Rousseau, les voyageurs Ferrières-Sauveboeuf, Michaux, Beauchamp, Bruguières et Olivier, n'eurent qu'à se louer des marques de sa bienveillance. Ces deux derniers lui rendirent la santé, en 1796, et le premier usage qu'il en fit, fut d'ordonner la mort du kiaya, Ahmed, qui, pendant la maladie de son maître, avait intrigué pour obtenir sa place. La guerre qui éclata entre la Turquie et la France, à l'occasion de la conquête de l'Égypte par les Français, ne changea rien aux sentiments du pacha de Baghdad pour ces derniers, et n'affaiblit point la reconnaissance qu'il devait à Rousseau leur consul (Voy. ROUSSEAU, J. F. X.). S'il ne put le préserver entièrement des avanies et des mauvais traitements auxquels furent exposés tous les autres agents diplomatiques dans l'empire ottoman, il employa du moins tout son pouvoir et son crédit pour adoucir la rigueur de son exil, et parvint à en abrégier la durée. La secte des Wahabis, qui s'était élevée depuis trente ans en Arabie (Voyez MOHAMMED

CHEIKH), ayant étendu ses progrès jusqu'aux frontières du Pachalik de Baghdad, la Porte s'en alarma, et donna ordre, en 1798, à Soléiman, d'attaquer ces dangereux sectaires. Aly, nouveau kiaya, chargé d'exécuter ces ordres, traversa le désert, pénétra dans le pays de Lahsa, surprit les Wahabis, et les mit en fuite; mais au lieu de profiter de leur terreur panique pour les exterminer, il se laissa corrompre par leur chef (V. ABD EL AZIZ), leur accorda la paix, et revint chargé de butin. Ils prirent leur revanche, en 1801, entrèrent dans le gouvernement de Baghdad, au mois d'avril, s'emparèrent de la ville de Meschehd - Houcein, y égorgèrent plus de trois mille habitants, détruisirent la mosquée où était le tombeau révérend du petit-fils de Mahomet (V. HOCEIN, xx, 434), en pillèrent le trésor inappréciable, et en enlevèrent jusqu'à la coupole de cuivre doré. Les menaces, les reproches du roi de Perse, et de nouveaux ordres de Constantinople obligèrent Soléiman à lever des forces plus imposantes, contre les Wahabis. Il fit aussi évacuer sur Imam-Mousa, près de Baghdad, les richesses que contenait la ville et la mosquée de Meschehd - Aly, lieu célèbre par le tombeau du khalife Aly (Voy. ce nom), et qui pouvaient tenter aussi la cupidité de ces brigands fanatiques. Mais il n'eut pas le temps de diriger contre eux une nouvelle expédition. Il mourut en 1802, à l'âge de plus de 80 ans, laissant plusieurs fils, dont l'aîné, Açad-Beig, à cause de sa trop grande jeunesse, fut exclu du gouvernement de Baghdad par la faction du kiaya, Aly, auquel la Porte accorda ce gouvernement et la dignité de pacha à trois queues. Açad y parvint quelques années après,

et périt, en 1817, victime de la trahison de son beau-frère Daoud, qui le supplanta. A—T.

SOLENER (**REINER**), médecin, né à Butrich, dans le duché de Clèves, en 1521, fit ses études à Louvain, et voyagea en France et en Italie, par les bienfaits du duc de Clèves, Guillaume, qui le nomma son médecin. Il séjourna long-temps à Pise, et y fit des observations sur les eaux minérales, qu'il publia, en 1558, lors de son passage à Lyon, sous ce titre : *De caloris fontium medicamentorum causâ et temperatione*. Solenander possédait l'art difficile de bien voir dans les maladies d'un caractère extraordinaire ; et d'y appliquer le traitement convenable. S'attachant surtout à observer les faits, il sut se mettre au-dessus des préjugés qui dominaient dans un temps où la doctrine des Arabes et le galénisme étaient enseignés dans toutes les écoles. On a réuni ses Oeuvres sous ce titre : *Ranerii Solenanderi consilia medica*, Francfort, 1609, in-4°. C'est un recueil de médecine-pratique, qui fut très-recherché dans le temps, et où l'auteur a rapporté beaucoup de faits curieux et instructifs, tels qu'une affection spasmodique, fort rare, du larynx ; des vers sortis avec l'urine, une hémorrhagie mensuelle par le nez, tenant lieu des écoulements périodiques chez une femme ; une hydropisie dans laquelle le côté droit de l'abdomen s'ouvrit spontanément, et d'où il sortit un nombre considérable d'hydatides et de vers lombrics, etc. Solenander mourut à Juliers, en 1596. Oz—M.

SOLERI (**GEORGE**), peintre, né à Alexandrie, dans les premières années du seizième siècle, fut un des artistes les plus distingués de l'école

milanaise. Vasari, qui cite de lui une *Assomption*, peinte dans la Chartreuse de Pavie, le vante comme un coloriste plein de charmes, et d'un talent remarquable. Malvasia le compare au Passerotti, au Gaetano et à Jean de Monte, de Crème, pour son habileté dans le portrait. Ce n'est que par induction que l'on peut conjecturer quel a été son maître. Lorsqu'il se lia avec Bernardin Lanini, dont il épousa la fille, son talent était déjà formé. On ne connaît plus que deux ouvrages authentiques de ce maître. L'un se conserve à Alexandrie, et sert de tableau d'autel à une chapelle particulière des religieux de Saint-François. Il représente la *Vierge qui, à la prière de saint Augustin et de saint François, prend sous sa protection la ville d'Alexandrie, que l'on voit au bas du tableau, dans le milieu de la campagne*. Le paysage est dans le style de Paul Bril, commun à tous les Italiens avant les Carraches. Les figures sont remarquables par le fini plutôt que par l'esprit ; le coloris manque de vigueur, et l'ensemble présente une imitation de la bonne école romaine. Le tableau que possèdent les Dominicains de Casal ne laisse aucune incertitude. Il porte pour inscription : *Opus Georgii Soleri Alexand., 1573*. Aux pieds de la Vierge, tenant l'Enfant Jésus, on voit saint Laurent à genoux, auprès duquel trois petits anges charmants s'efforcent de soulever le gril, instrument du supplice du saint martyr. Soleri, dans ce tableau, se montre disciple de Raphaël pour la pureté du dessin, la beauté et la grâce des têtes, et pour la vérité et la profondeur de l'expression. On pourrait même soupçonner quelque imitation du Corrège dans l'idée de ses anges. Pour ajouter au piquant

de la composition, il a introduit, dans le fond, une fenêtre par laquelle on aperçoit une belle campagne, ornée de riches fabriques. La ville de Casal né renferme aucun tableau que l'on puisse mettre en comparaison avec celui de Soleri. — Raphaël-Ange SOLERI, son fils et son élève, cultiva la peinture avec moins de succès, comme on le voit par ses ouvrages qui sont à Alexandrie, dans la sacristie de Saint-François. P—s.

SOLGER (ADAM-RODOLPHE), premier pasteur luthérien à Nuremberg, et savant littérateur, est connu surtout par sa bibliothèque, qui se distingua parmi les collections qu'ont faites des particuliers. Elle contenait, en manuscrits et imprimés, les choses les plus curieuses et les plus rares. Le sénat l'acheta, en 1766, et la réunit à la bibliothèque de la ville, célèbre par ses richesses, qui ont été décrites dans l'ouvrage de Murr, intitulé : *Memorabilia bibliothecarum publicarum Norimbergensium*, 1786, 3 vol. in-8°. Une Notice détaillée sur les livres de la bibliothèque de Solger, riche particulièrement en impressions du quinzième siècle, avait été publiée par le possesseur, en trois volumes in-8°, sous ce titre : *Bibliotheca, sive suppellex librorum impressorum in omni genere scientiarum maximam partem rarissimorum et codicum manuscriptorum, quos collegit A.-R. Solger, ministerii ecclesiastici norimb. antistes*, Nuremberg, 1760-62. On trouve des renseignements sur les objets les plus précieux de cette collection, dans *C.-H. Mülleri Commentarii itineris sui*, etc., qui de *incunabulis artis typographicæ Norimbergæ visis*, etc., exponunt, Friderickstad, 1769, in-4°, p. 71-119. Z.

SOLI (JOSEPH-MARIE), fils d'un laboureur de Vignola, dans le Modenèse, où il était né, en 1745, annonça de bonne heure un penchant décidé pour les arts du dessin. L'intendant de ce fief, appartenant alors à la famille Malvasia de Bologne, parla de lui au propriétaire : celui-ci faillit perdre ce beau talent en le confiant à un capucin qui passait pour bon peintre, et n'était qu'un barbouilleur. Le jeune élève résista au mauvais exemple de son maître, qu'il lui fut plus facile d'étonner que de convertir. Le comte Malvasia, frappé du développement spontané de son protégé, le fit venir auprès de lui à Bologne, pour qu'il suivît les écoles des beaux arts de cette ville. Soli apprit, en peu de temps, les principes du dessin et de l'architecture, se montrant bien au-dessus de ses camarades. Les prix remportés aux concours, et les essais qu'il envoyait à Modène, lui gagnèrent la bienveillance des chefs de l'université, qui le comprirent dans la liste des pensionnaires que l'état se chargeait d'entretenir à Rome. Le jeune artiste vit alors s'ouvrir devant lui une nouvelle carrière, et, des salles de l'académie, où il s'était borné à copier quelques modèles, il s'élança au milieu des ruines pour former son goût d'après les traditions de l'antiquité. En 1784, il fut rappelé dans sa patrie pour y organiser une académie des beaux-arts, dont il fut nommé maître et directeur. Il obtint en même temps le titre d'architecte de la cour, et surveilla les travaux de plusieurs bâtimens. Sous la république Cisalpine, il passa, en qualité de professeur de dessin, à l'école militaire de Modène, et fut consulté pour la plupart des constructions exécutées à Milan, à Mantoue et à Venise. Au retour du

duc de Modène, dans ses états, Soli reprit ses anciennes fonctions, qu'il exerça jusqu'à l'année 1821, époque à laquelle il demanda et obtint sa retraite. Il ne jouit pas long-temps de ce repos, étant mort le 20 octobre 1822. Quelques tableaux qu'il avait exécutés pour la duchesse d'Orléans, fille du roi de Naples, méritèrent l'approbation de cette princesse, qui lui fit espérer de grands avantages en France. L'empereur de Russie aurait aussi voulu l'attirer à Pétersbourg; mais Soli préféra la petite ville de Modène aux plus vastes capitales de l'Europe. Il avait été élève de Battoni (*Voyez* BATTONI, III, 519), et il se serait peut-être placé au rang des meilleurs peintres de son temps, s'il avait aspiré à les égaler. Ses tableaux, qui ne sont pas en grand nombre, se font remarquer par la pureté du dessin, la fraîcheur du coloris, la vérité de l'expression, ainsi que par un grand effet de la perspective linéaire et aérienne. Mais il ne voulut être qu'architecte, et ses compatriotes le regardent, à juste titre, comme le restaurateur du bon goût, dans un pays qui avait été envahi par l'école de Borromini et de Pozzi. Ennemi des ornements entortillés, des formes bizarres et fantastiques, ses plans sont d'une simplicité et d'une harmonie admirables. Chaque partie répond à l'ensemble de l'édifice, dont le caractère annonce toujours la destination. Cet artiste avait fait une étude particulière des voûtes en bois; et quelques pages qu'il a laissées sur ce sujet, peuvent tenir lieu de plusieurs volumes. Elles ont été imprimées à la suite du *Manuale di architettura* de Branca, Modène, 1789, in-8°. Ses principaux travaux, comme architecte, sont : l'*Église de Car-*

boniano près de Rome; — le Palais Bellucci, à Vignola; — le Pont sur le Panaro, entre Modène et Bologne; — trois façades et deux escaliers du palais ducal de Modène; — un Hôpital et un Cimetière à Cento; — le Pont sur le Reno, près la même ville; — le Pont sur le Rubicon, à Rimini; — des Établissements très-vastes et d'un beau style pour les gens attachés au service de la cour de Modène.
A—C—S.

SOLIÉ (JEAN-PIERRE SOULIER, dit), acteur et compositeur de musique, naquit à Nîmes, en 1755. Fils d'un musicien, il fut enfant de chœur à la cathédrale; et il apprit, pour ainsi dire, dès le berceau, l'art où il devait se distinguer un jour : mais ce ne fut qu'à force de persévérance et de travail qu'il parvint à s'y faire une réputation, dans un âge où, pour l'ordinaire, le talent commence à décliner. Il s'engagea d'abord pour jouer de la basse à l'orchestre de divers théâtres de province; et dans le jour il donnait des leçons de chant et de guitare. Une circonstance imprévue décida de sa vocation, en 1778; c'était à Avignon. On avait affiché la *Rosière de Salenci*. L'acteur qui devait jouer le meunier, *Jean Gaud*, ayant été surpris d'une indisposition subite, Solié voulut bien se charger du rôle pour le soir même; et il y obtint tant de succès, dans la charmante ariette : *Ma barque légère*, qu'il fut aussitôt engagé comme chanteur. Après avoir parcouru quelque temps la province, où il tenait l'emploi de première haute-contre, il se trouvait à Nanci, en 1782, lorsqu'il reçut un ordre de début pour le théâtre Italien. Il y parut avec fort peu de succès, le 31 août, dans *Félix* et dans *l'Amant jaloux*, fut obligé de re-

tourner à Nanci, d'où il passa au théâtre de Lyon, et y joua pendant trois ans. Rappelé de nouveau à Paris, il y débuta, pour la seconde fois, sur le théâtre de la rue Favart, en 1787 ; mais comme il continuait d'être mal accueilli du public, dans un emploi peu favorable à ses moyens, il se disposait à retourner en province, lorsque le hasard le servit encore et le fixa pour toujours dans la capitale. Une indisposition ayant empêché Clairval de jouer dans la *Fausse paysanne*, le 26 mars 1789, Solié s'offrit pour le remplacer. Quelques heures lui suffirent pour apprendre la musique du rôle. Il le chanta le soir, lut le dialogue, et fut vivement applaudi. Les bouffons italiens attiraient alors tout Paris au théâtre de MONSIEUR, rue Feydeau. C'est à leur école que Solié perfectionna cette méthode de chant dont il avait toujours eu le sentiment, et qu'il introduisit le premier sur la scène de l'Opéra-Comique. A force de patience et de travail, il réussit à vaincre les obstacles que lui opposait sa voix naturellement grêle, sourde et peu flexible, et il devint un des plus agréables chanteurs de Paris. Les rôles du seigneur, dans les *Petits savoyards* ; du médecin, dans *Euphrosine*, et surtout dans *Stratonice* ; de Bonne-foi, dans *Philippe et Georgette*, etc., lui firent beaucoup d'honneur, et furent le commencement d'un emploi qu'il créa et qu'il remplit avec distinction. Comme acteur, Solié avait de l'aplomb, de l'ame, de l'intelligence, de la rondeur, et quelquefois de la noblesse ; mais sa physionomie, trop régulière, n'avait pas assez d'expression et de mobilité. On lui reprochait aussi de chanter un peu trop le dialogue, de ne pas soigner assez son costume, et de donner parfois dans

la charge. Lorsque, dans ses dernières années, il eut pris les rôles à manteau, il se grimaît d'une manière très-comique ; et sa caricature était extrêmement plaisante dans les *Deux avarés*. Solié passait pour le meilleur lecteur de musique de France. Dès l'année 1790, il s'était fait connaître comme compositeur, dans l'opéra des *Fous de Médine*, ou la *Rencontre imprévue*. Quelques airs nouveaux qu'il y ajouta, celui de la sonnette surtout, furent plus goûtés, dit Grimm, que les autres morceaux, qui avaient été parodiés sur la musique de Gluck. En 1792, il donna *Jean et Geneviève*, qui réussit beaucoup, et qu'on a remis au théâtre en 1820. Le succès mérité qu'obtinent le *Jockey*, le *Secret* et le *Chapitre second*, joués en 1795, 1796 et 1799, le placèrent au nombre de nos plus gracieux compositeurs, à côté de Dalayrac et de Gavaux. Deux opéras en trois actes, d'une facture plus savante, *Mademoiselle de Guise* et le *Diable à Quatre*, représentés en 1808 et 1809, établirent sa réputation. Outre ces six ouvrages, Solié en a donné dix-neuf, dont plusieurs ont été applaudis, tant au théâtre de la rue Favart qu'à celui de la rue Feydeau : la *Soubrette*, *Azeline*, la *Femme de quarante-cinq ans*, la *Rivale d'elle-même*, l'*Incertitude maternelle*, l'*Époux généreux*, *Une matinée de Voltaire*, la *Pluie et le beau temps*, *Lisez Plutarque*, *Henriette et Verseuil*, les *Deux oncles*, *Louise*, ou la *Malade par amour* ; *Chacun à son tour*, l'*Amante sans le savoir*, ou la *Leçon d'un père* ; l'*Opéra au village*, ou la *Fête impromptu* ; *Anna*, ou les *Deux chaumières* ; le *Hussard noir* ; la *Victime des arts*, avec Nicolo et M. Berton ;

et les *Deux ménestrels*. Veuf, depuis plusieurs années, de Rosalie-Jeanne Spinacouta, première danseuse du théâtre Favart, Solié en avait eu trois fils. La mort de l'aîné, qui se noya par imprudence, et la chute de son dernier opéra, en 1811, le plongèrent dans une mélancolie qui, non moins que les excès d'intempérance auxquels il se livra pour la dissiper, le conduisit au tombeau, le 6 août 1812. La musique de Solié n'a pas un caractère prononcé; mais les airs frais et mélodieux de plusieurs de ses opéras se retiennent aisément, et sont devenus populaires. Il en a aussi composé pour quelques vaudevilles et pour des pièces jouées en société. On a de lui plusieurs Romances agréables et quelques Oeuvres de musique instrumentale. A—T.

SOLIER (FRANÇOIS), né en 1558, à Brive, entra chez les Jésuites, en 1577, professa pendant dix ans, contribua à l'établissement de sa compagnie à Limoges, et en fut le premier recteur. Le P. Solier était infatigable au travail. Malgré les grands soins qu'exigeait la direction d'un collège naissant, il trouva du temps pour publier divers ouvrages. Il traduisit en français trois sermons composés en espagnol par un augustin et deux dominicains, à l'occasion de la béatification de saint Ignace. La traduction fut approuvée par le P. le Heurt, docteur de Sorbonne. La faculté fut moins indulgente; elle y condamna quatre propositions sur des sujets de mysticité. Solier répondit un peu vivement à la censure. L'ouvrage avait été imprimé à Poitiers, chez Mesniers, en 1611, in-12. La censure est du 1^{er} oct. de la même année. On a du P. Solier : I. *Histoire ecclésiastique du Japon*, Paris, 1627, 2 vol. in-4^o. II. *La Per-*

fection religieuse, par le P. Pinelli, italien, mise en français, Limoges, 1603, in-24. III. *Le Martyrologe romain*, traduit de l'italien en français, Limoges, 1599; Paris, 1615. IV. *Manuel des exercices spirituels*, Paris, 1601, in-16. V. *La Science des Saints*, Paris, 1609, in-12. VI. *Traité de l'Oraison mentale*, Limoges, 1598, Paris, 1606, in-12. VII. *La Vie du P. Jacques Laynez*, Paris, 1699, in-8^o. VIII. *La Vie de saint François de Borgia*, 1597. IX. *Traité de la mortification*, Paris, 1598, in-12. Le P. Solier mourut au collège de Saint-Macaire, âgé de soixante-dix ans; il jouissait d'une grande considération dans son ordre (*Voy.* au volume du P. Bonaventure-de-Saint-Amable, *Annal du Limousin*, pag. 808). Z.

SOLIGNAC (PIERRE-JOSEPH DE LA PIMPIE, chevalier de), historien, né, en 1687, à Montpellier, d'une famille ancienne, originaire du Bourbonnais, fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique. Il annonça de bonne heure du talent pour la chaire; mais ayant fait un voyage à Paris, avant de prendre les ordres, il ne songea plus qu'à cultiver son goût pour les lettres, fut initié, par Fouteulle, et Lamotte, dans les secrets de l'art d'écrire, et composa, sous les yeux de ses maîtres, quelques essais qui lui valurent de nouveaux encouragements. Sa naissance et ses qualités personnelles lui méritèrent des amis, qui s'occupèrent de réparer, à son égard, les torts de la fortune. Il obtint, pour la Pologne, une commission honorable, dont il s'acquitta de manière à se concilier l'estime générale. La princesse Radziwill, sœur du roi Stanislas I^{er}, retint Solignac en Pologne, en se l'attachant par la place de grand maréchal. Il profita

de sa position pour étudier les mœurs et les usages des Polonais, et rassembler sur leur histoire des matériaux précieux. Stanislas le choisit pour son secrétaire; mais cet excellent prince étant obligé de fuir de ses états (V. STANISLAS I^{er}.), Solignac, resté dans Varsovie, n'échappa qu'avec peine aux perquisitions des Russes. Après avoir mis sa famille en sûreté (1), il quitta la Pologne sous un déguisement, et rejoignit à Königsberg le roi, qui le chargea de publier un mémoire justificatif de sa conduite et de ses droits. Attaché à ce prince par la reconnaissance et l'admiration, il le suivit en Lorraine; et contribua beaucoup à l'établissement de l'académie de Nanci, dont il fut élu le premier secrétaire perpétuel. Nommé correspondant de l'académie des inscriptions; et de beaucoup de sociétés littéraires, son zèle et l'activité qu'il conserva dans la vieillesse, lui permirent de remplir tous ses devoirs avec exactitude. Cet homme respectable mourut dans la capitale de la Lorraine, le 28 février 1773 : L'abbé Ferlet, prononça l'éloge de Solignac, à l'académie de Nanci. C'est un modèle en ce genre. On en trouve un extrait dans le *Nécrologe* des hommes célèbres, année 1774, p. 65-91. Indépendamment des *Eloges* de Fontenelle (2), Montesquieu, Tercier et du roi Stanislas, ainsi que d'une foule de morceaux dans les *Mémoires* de l'académie de Nanci, dont il a publié les quatre premiers volumes, on doit à Solignac plusieurs Opuscules épars dans les journaux du temps, parmi lesquels on distingue :

(1) Marié en France, il avait conduit sa femme et ses enfants en Pologne.

(2) L'abbé Trublet a fait des remarques sur cet éloge, et les a publiées dans les *Mémoires sur Fontenelle*, 123-45.

Dissertation sur les sibylles (*Bibliothèque française*, tom. xxxviii et xxxix). — *Dissertation* sur le dénombrement ordonné par l'empereur Auguste avant la naissance de Jésus-Christ (ibid., tom. xl). — *Lettre* sur l'Histoire du roi de Pologne (par Chevrier), dans la *Nouvelle Bibliothèque*, publiée par Paupie, à la Haye, 1741, mois de janvier. Ses autres ouvrages sont : I. *Récréations littéraires*, ou Recueil de poésies et de lettres, Paris, 1723, in-8°. II. *Les Amours d'Horace*, Cologne, P. Marteau, 1728, in-12. C'est une débauche d'esprit et d'érudition. III. *Quatrains* ou *Maximes* sur l'éducation, Paris, 1728, in-12, réimprimé en 1738. IV. *Amusements des eaux de Schwabach*, des bains de Wisbaden et de Schlangenbad, avec deux Relations curieuses : l'une de la Nouvelle Jérusalem, et l'autre d'une partie de la Tartarie indépendante, Liège, 1738, petit in-8°, figures, traduit en allemand. V. *Histoire générale de la Pologne*, Amsterdam, 1751, 6 vol. in-12; traduit en allemand. Le sixième volume est tiré de l'*Histoire universelle* des Anglais. Solignac n'a conduit son ouvrage que jusqu'à l'année 1580. Il en a paru un *Abrégé*, 1762, in-12. Cet ouvrage, estimable par les recherches, est écrit d'un style simple et naturel, mais un peu diffus; l'auteur manque d'ailleurs du talent d'intéresser et d'attacher ses lecteurs. Solignac avait commencé une *Histoire* du roi Stanislas, pleine, dit-on, de détails entièrement neufs. Ce manuscrit est conservé à la bibliothèque de Nanci. La *France littéraire* (tom. iii) lui attribue une *Histoire* de l'Ancien et du Nouveau Testament, en vers polonais. La *Saxe galante* que quel-

ques bibliographiques donnent à Solignac, est du baron de Poelnitz (V. ce nom). W—s.

SOLIMAN, fils aîné du sulthan Orkhan-Ghazy, fut célèbre par sa valeur brillante, et son heureuse audace. Il tenta, avec autant de succès que de gloire, le premier passage des Othomans en Europe. Une loi de mort, publiée par l'empereur, retenait également sur le rivage asiatique et sur la côte d'Europe, les Musulmans et les Chrétiens. Le jeune prince, sous prétexte d'une partie de chasse, amena de nuit quatre-vingt hommes sur le bord de la mer. Il construisit deux radeaux soutenus par des vessies de bœuf (1), liées ensemble. Sur cette flottille d'une espèce étrange, il arriva, par un beau clair de lune, sous les murs de Sestos, dont il s'empara, et força les habitants d'aller avec leurs navires embarquer trois ou quatre mille hommes qu'il avait laissés sur la côte d'Asie. Lorsque cette petite armée eut passé le détroit, Soliman s'approcha de Gallipoli; et, après avoir battu les Grecs, il investit cette clé de l'Helléspont, que la famine mit bientôt entre les mains des Othomans. Depuis cette conquête, faite en 1338 (2), et due plutôt à la ruse qu'à la force ouverte, Soliman ne cessa de presser les Grecs, et de les rejeter sur leur capitale. Il s'empara, de concert avec son frère Amurath, de Malzara, de Démotica, enfin d'Épi-

(1) Il est plus probable que ces radeaux étaient portés sur des outres de peaux de bœufs pleines de vent. C'est une manière de naviguer encore pratiquée aujourd'hui par les Arabes qui habitent les bords du Tigre et de l'Euphrate. A—T.

(2) Suivant Hadjy Khaltah, dans son *Takouim al-Tawarik* (Tablettes chronologiques), le passage du détroit eut lieu plus vraisemblablement l'an 758 de l'hégire, et la prise de Gallipoli, l'année suivante, c'est-à-dire en 1357 et 1358 de J.-C. Soliman soumit ensuite Bulair, Khairapoli, Thekurdadj et Ipsalah; mais non pas Adrianople, comme l'ont dit quelques compilateurs. A—T.

batos, située à huit lieues de Constantinople. Au milieu de ses succès, le jeune Soliman trouva, dans un accident obscur, la mort qu'il avait tant de fois bravée sur le champ de bataille. Il périt d'une chute de cheval, dans un divertissement guerrier, sous les yeux de toute son armée. Sa fin malheureuse, arrivée en 1360 (3), conduisit Orkhan, son père, au tombeau, par la douleur qu'elle lui causa, et fit monter son frère, Mourad 1^{er}, sur le trône othoman (V. AMURATH 1^{er}). S—Y.

SOLIMAN TCHELEBY, fils de Bajazet 1^{er}, et que quelques auteurs comptent parmi les sulthans Othomans, reçut ordre de se retirer du champ de bataille, lorsque son père vit la victoire assurée à Tamerlan, dans la terrible journée d'Ancyre, l'an 1402. Le jeune prince passa en Europe, et se fit proclamer sulthan à Adrianople par tout ce qui était resté de troupes othomanes au-delà du Bosphore, dès qu'il eut appris la mort de son père. Il rejeta l'offre que Tamerlan lui faisait faire de tenir une souveraineté de lui, et traita ses ambassadeurs avec mépris. A la vérité, l'Helléspont prêtait son appui à cette bravade; et le conquérant de presque toute l'Asie, le maître de tant de soldats, n'avait pas une galère. Après la retraite des Tartares, Soliman, à la tête des troupes d'Europe, vint à Burse attaquer son frère Mousa, qu'ils avaient placé sur le trône othoman d'Asie. Deux fois Mousa, sans oser l'attendre, s'enfuit et disparut devant lui. Mais les

(3) Ce prince est nommé Souleïman pacha il-Ghazy, dans les Tablettes chronologiques de Hadjy-Khaltah. On y voit qu'il prit la ville de Conieh, dès l'année 732 (1332), et qu'il mourut l'an 760 (1359); ce qui prouve qu'il ne devait avoir guère moins de quarante-cinq ans à sa mort. A—T.

faveurs de la fortune corrompirent l'esprit du jeune et fougueux Soliman. Il eut l'imprudence de se brouiller avec son frère Mohamed, gouverneur d'Amasie. En dédaignant son hommage et en renvoyant ses ambassadeurs, il se priva d'une ressource assurée. Ses excès lui nuisirent plus que les efforts ouverts ou les menées secrètes de son frère Mousa. Esclave de ses passions et des penchans les plus honteux, Soliman était adonné à l'ivrognerie, le vice le plus condamnable aux yeux des musulmans : ils méprisèrent un prince qui foulait aux pieds leur sainte loi, et rappelèrent unanimement Mousa. Soliman, abandonné, et réduit à repasser en Europe, fut poursuivi par Mousa, qui l'obligea d'évacuer Adrianople. Il alla chercher un asile chez l'empereur Manuel Paléologue, auprès duquel il espérait trouver un appui. Il se dirigeait à cheval vers Constantinople ; mais il s'arrêta en chemin pour se reposer, et demanda du vin. Cette hardiesse, l'état d'ivresse où il se plongea, la richesse de ses vêtements le firent reconnaître ; des Turcs du parti de son frère l'attaquèrent et le mirent à mort, l'an 1410. Soliman, sans avoir mérité le titre de sulthan, (1) tint le sceptre pendant huit années. Il offrait le composé monstrueux de tous les vices et de toutes les vertus. Doué d'un courage brillant que son bonheur faisait encore valoir, plein de clémence et de générosité tant que ses périls firent la règle de sa conduite : dès qu'il crut n'avoir

plus rien à craindre, les plus honteux penchans le dominèrent, l'abrutirent ; son courage seul l'accompagna jusqu'à la mort. S-Y.

SOLIMAN I^{er}. (1), le plus célèbre des empereurs othomans, surnommé le Grand, le Magnifique, le Conquérant et le Législateur, succéda sans trouble et sans opposition à son père Selim I^{er}. Informé secrètement de la mort de ce prince, il accourut de Magnésie à Constantinople, où il fit son entrée à la fin de chawal 926 (sept. 1520), la même année où Charles-Quint fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle. L'opinion que les Turcs attachent aux nombres entiers leur fit concevoir les plus heureux présages sur la grandeur et la prospérité de leur nouveau sulthan, parce qu'il était né l'an 900 de l'hégire, et qu'il était le dixième monarque de sa maison. Soliman débuta par des actes de justice : il permit à tous ses sujets de réclamer les biens qui leur avaient été ravis, exemple unique dans l'histoire des Turcs ; mais les restitutions ne furent ni nombreuses ni considérables, parce que la plupart des proscrits avaient perdu la vie, et qu'elles ne s'étendirent pas à leurs héritiers. Le perfide Kauberdy ou Djabezdy al-Gazaly Beig, qui, pour avoir trahi les deux derniers sulthans mamlouks (*Voy. KANSOUH et TOUMAN Bai*), avait reçu de Selim I^{er}. le gouvernement de Syrie, se révolta contre Soliman, usurpa la souveraineté à Damas, et marcha contre Alep, qui refusait de le reconnaître. L'hiver l'ayant obligé

(1) La plupart des historiens turcs ne comptent point Soliman, ni ses frères Isa, Mousa et Cacam, parmi les empereurs othomans, parce qu'ils régnerent précieusement, et qu'aucun d'eux ne posséda la totalité de l'empire, dont ils se disputèrent les lambeaux. Ce temps de trouble et d'anarchie est indiqué dans leurs annales par un interrègne de douze ans, qui finit à l'avènement de Mahomet I^{er}. A-T.

(1) C'est ce prince que Marmontel, dans ses *Contes moraux*, Favart, dans sa comédie des *Trois sultanes*, et la plupart des compilateurs, ont improprement nommé Soliman II. Les meilleurs historiens turcs ne comptent pas au nombre de leurs sulthans le Soliman, fils de Bajazet I^{er}., auquel nos auteurs donnent le nom de Soliman I^{er}. (*Voy. l'article précédent.*)

d'en lever le siège, il fut vaincu par Ferhad Pacha, et sa mort mit fin à la rébellion. Soliman, non moins avide de gloire et de conquêtes que les plus belliqueux de ses ancêtres, sut profiter habilement de la rivalité de Charles-Quint et de François I^{er}, et tourna contre l'Europe ses premières armes. Dès l'année 1521, provoqué par l'outrage que ses ambassadeurs avaient reçu à la cour de Hongrie, où ils étaient allés demander le renouvellement de la trêve, il prit en personne, après un siège de six semaines, Belgrade, le boulevard du royaume, l'écueil où avait échoué la puissance d'Amurath II et de Mahomet II. La réduction de cette place entraîna celle de Salankemen, de Peterwaradin et de plusieurs autres. L'année suivante il envoya son grand vézir (2) avec une puissante flotte, pour attaquer, suivant les historiens Turcs, ce *Repaire de brigands* (l'île de Rhodes), dont son père lui avait recommandé la conquête aussi expressément que celle de Belgrade. Il se rendit bientôt lui-même devant la ville principale, qu'il força de capituler après un siège mémorable de cinq mois et demi, aussi glorieux pour les vaincus que pour les vainqueurs. Rhodes et les îles voisines étaient depuis deux cent douze ans au pouvoir des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le grand-

maître Villiers de l'Île-Adam obtint une capitulation honorable, qui fut religieusement observée par les Turcs. Le généreux Soliman voulut voir ce digne chevalier et rendit un juste hommage à sa valeur; mais la politique et la religion lui imposèrent la dure loi de faire périr un prince de son sang avec sa femme et ses enfants, parce qu'ils refusèrent d'abjurer le christianisme qu'ils avaient embrassé. C'était un fils de Djem, l'infortuné frère de Bajazet II (V. ZIZIM). Des troubles ayant éclaté en Égypte, après la mort de Khaïr-Beig, à qui, pour prix de sa trahison, Selim I^{er} en avait laissé le gouvernement; le vézir Ahmed-Pacha, porteur des ordres du Sulthan, fit reuvoir les séditions dans le devoir. Toutefois, lorsqu'il apprit que les sceaux de l'empire venaient d'être donnés à Ibrahim, après la démission du vieux Piri-Pacha, en 1523, il dissimula sa colère, et ayant obtenu la vice-royauté de l'Égypte comme un exil honorable, il s'y érigea bientôt en souverain. Il fut massacré par la soldatesque, avant l'arrivée du grand vézir Ibrahim, son rival, chargé de le réduire et de pourvoir à son remplacement. De retour à Constantinople, Soliman donna ses soins au gouvernement. Il publia des ordonnances pour l'administration de la justice et des finances, et pour la gestion des revenus des mosquées. Il réforma plusieurs abus que l'ignorance et la cupidité avaient introduits, et fit punir les cadhis coupables de prévarication. Quoique jeune et absolu, il sentit les inconvénients d'un pouvoir arbitraire et illimité. Il prescrivit différentes peines suivant la diversité des crimes, la peine de mort pour tous les meurtres et pour quelques vols; mais il soumit toujours le coupable à l'accu-

(2) C'est sans doute d'après Cantemir qu'on a donné à ce vézir le nom de Mustafa-Kirlou; mais il est appelé Ahmed dans les *Tables chronologiques* d'Ha djy-Khalifah, dans l'*Histoire des pachas d'Égypte*, traduite du turc par Digeon, dans la liste des mêmes pachas, rapportée par Wansleb, et dans une *Hist. d'Égypte*, Mss. de la biblioth. du Roi (t. 26 des traduct.). C'est par erreur qu'il est nommé Soléiman dans l'extrait que M. Silvestre de Sacy nous a donné (tom. I des Notices) de l'*Histoire d'Égypte et du Caire*, par Scheins-eddyn Mohammed. Soléiman peut être regardé comme le successeur immédiat d'Ahmed (V. SOLÉIMAN AL KHADÉM). Quant à Mustafa-Kirlou, qui ne fut pas grand-vézir comme le dit Cantemir, mais second vézir, c'est peut-être le Mustafa qui gouverna l'Égypte après Khaïr-Beig, et à la faiblesse Juquel on attribue les troubles de cette province.

sateur, et ne comprit pas qu'un délit qui attaque la société entière, ne peut pas être absous par la réparation dont se contente la partie lésée. Il confirma aussi la preuve testimoniale, en lui donnant toutefois trop d'extension. Soliman aimait l'ordre et voulait l'établir dans toutes les branches du gouvernement. Il érigea les provinces en pachaliks et en sandjakats, et assigna des troupes aux pachas qu'il investit d'une grande autorité, afin de contenir les peuples dans l'obéissance. Il multiplia les grades parmi les officiers de ses armées; et voulant balancer le pouvoir que les janissaires commençaient à s'arroger, il créa le corps des bostandjis, auquel il confia la garde extérieure de ses palais et l'entretien de ses jardins. Cette institution et les réformes de Soliman excitèrent le mécontentement des janissaires; mais la fermeté du monarque réprima la sédition dans son principe. Pour faire cesser les murmures de ses troupes aigries par le repos de l'oisiveté, l'infatigable Soliman reporta la guerre en Hongrie, reprit Peter-Waradin et plusieurs autres places, et gagna, le 29 août 1526, la célèbre bataille de Mohacz. Le jeune roi Louis II, y perdit la vie, victime de l'ignorance et de la témérité des évêques qui commandaient son armée. Cette victoire ouvrit au sulthan les portes de Bude, qu'il fit saccager; et l'incendie qui consuma une partie de cette capitale, détruisit la riche bibliothèque que le roi Matthias Corvin y avait fondée (3). Ras-sasié de gloire et de butin, l'heureux sulthan donna des fêtes brillantes dans la capitale, à l'occasion du mariage de sa sœur avec son grand vézir Ibra-

him. Le faux bruit de sa mort s'étant répandu dans l'Asie-Mineure, une foule de brigands et de gens sans aveu, conduits par un kalender de l'ordre des Bekhtachys, prirent les armes, et commirent les plus affreux ravages. En vain le pacha d'Adana fit les plus grands efforts pour arrêter les progrès de cette révolte: elle ne put être étouffée que par Ibrahim, qui tailla en pièces les rebelles près de Césarée; leur chef et trente mille d'entre eux demeurèrent sur le champ de bataille. L'archiduc Ferdinand d'Autriche, beau-frère et successeur de Louis, ayant repris Bude, en 1527, Soliman resta quelque temps spectateur armé de la lutte qui s'était engagée pour la couronne de Hongrie entre ce prince et Jean Zapolski ou de Zapol. Habile à ruiner les deux princes chrétiens l'un par l'autre, et suivant le proverbe turc qu'il répétait souvent, *adroit à rompre un œuf contre un autre sans se salir les mains*, il contemple les deux rivaux se détruire mutuellement; et feignant enfin de protéger le plus faible, il revient en Hongrie, l'an 1529, comme allié de Jean Zapolski; mais il s'y comporte en ennemi. Maître de Bude pour la seconde fois, il en laisse égorger la garnison pendant sa retraite, au mépris de la capitulation (4). Altembourg ayant été pris d'assaut, tout y est passé au fil de l'épée, sans distinction d'âge, de rang et de sexe. Soliman efface en partie cette tache à son triomphe, en renvoyant à Ferdinand le brave Nadasti, gouverneur de Bude, et en remettant cette place avec le trône au roi Jean, devenu

(3) Il n'échappa à cette destruction que quelques manuscrits.

(4) Un soldat allemand ayant tué un janissaire qui reprochait aux Chrétiens leur peu de courage, les Turcs crièrent que ceux-ci avaient enfreint le traité, tombèrent sur eux et les mirent en pièces; c'est ainsi que ce massacre est raconté par les écrivains occidentaux.

vassal de la Porte. Le prince de Moldavie, Bogdan, fils d'Étienne, pressé dans ses états par les généraux othomans, vient alors se soumettre au sulthan, qui fait de cette province un fief de son empire. Quoique la saison fût avancée, Soliman va mettre le siège devant Vienne, le 26 septembre, avec une armée de deux cent cinquante mille hommes. La vigoureuse résistance de la garnison, commandée par Frédéric, prince palatin, et les retards dans l'arrivée des munitions, occasionnés par les pluies continuelles et par le débordement du Danube, obligent le sulthan à décamper, le 14 octobre, après vingt assauts meurtriers, et une perte de quatre-vingt mille hommes. Il crut sauver sa gloire en disant qu'il n'avait voulu que braver Ferdinand dans sa capitale, et mettre à l'épreuve le courage des soldats autrichiens : mais l'aveu de son dépit et de sa honte est consacré dans l'anathème qu'après la levée du siège, il prononça contre ceux de ses successeurs qui oseraient renouveler l'entreprise où il venait d'échouer. En traversant la Hongrie, il y laissa de nouvelles traces de cruauté, et fit égorger tous les captifs qui n'étaient pas en état de suivre son armée. De retour à Constantinople, il célébra la circoncision de trois de ses fils, avec une pompe incroyable, et dans le festin solennel qui suivit cette cérémonie, il admit à sa propre table, son précepteur, le moufty et le kadhi el-asker. Ferdinand ne sut pas profiter de la retraite de son ennemi. Il obtint de légers avantages, et reprit quelques places; mais trompé par Mehéméd Beig, gouverneur de Semendrie, qui se fit passer pour le grand-vézir, il fut forcé de lever le siège de Bude. Soliman revint en

Hongrie, l'an 1531, et remporta sur ce prince, près de Gradisca, une victoire qui lui soumit l'Esclavonie. Charles-Quint, le seul des souverains de l'Europe, dont la puissance fût en état de balancer celle du monarque othoman, n'avait jusqu'alors fait la guerre qu'au roi de France et au pape; et loin de prendre les armes contre le formidable ennemi de la chrétienté, il semblait même avoir oublié de secourir son propre frère Ferdinand. Enfin il rassembla, sous les murs de Vienne, en 1532, cent vingt mille hommes tirés de l'Espagne, de l'Italie, des Pays-Bas et de l'Allemagne, sans compter un nombre prodigieux de troupes irrégulières. C'était la première fois que Charles paraissait à la tête de ses armées. Soliman assiégeait alors Strigonie avec plus de deux cent mille hommes. L'Europe attendait l'issue de la lutte qui allait s'engager entre les deux empereurs; mais ces rivaux, également redoutables, craignirent sans doute de compromettre leur gloire. Ils se conduisirent avec tant de circonspection, que la campagne finit sans résultats importants. Charles se contenta de s'être montré aux Turcs, et Soliman reprit le chemin de Constantinople. Les forces combinées des puissances italiennes avaient, sur ces entrefaites, ravagé la Morée et enlevé Coron. Le grand-seigneur confia le soin de sa vengeance au brave gouverneur de Semendrie, qui partit comme un éclair, reprit Coron, et délivra la Morée. On a prétendu que le grand vezir Ibrahim, gagné par l'argent des Chrétiens, engagea son maître à porter ses armes en Asie; mais suivant les historiens turcs, dont le témoignage semble mériter ici la préférence, la révolte de Sahheb-Ghéraï, Khan de Crimée, les

instances du gouverneur de l'Adzerbaidjan qui avait trahi le roi de Perse pour se soumettre à la Porte othomane, et la mort du gouverneur de Baghdad, qui peu de temps auparavant avait fait hommage de cette ville à Soliman, furent les véritables motifs qui déterminèrent ce monarque à interrompre la conquête de la Hongrie. Ibrahim part de Constantinople, en novembre 1533, et va passer l'hiver à Halep, où il fait les préparatifs de la campagne suivante. Il marche, au printemps, vers la Perse, s'empare de Van et de plusieurs places du Diarbekr et de la Haute Arménie, rencontre l'armée persane à Eiad-Abad, près de Tauris, et lui livre une bataille sanglante mais indécise. Le grand seigneur arrive bientôt dans l'Adzerbaidjan et joint ses troupes à celles de son vézir. Chah Thahmasp, n'osant risquer une seconde bataille contre des forces si supérieures, les harcela, les épuisa, en feignant de fuir et en leur coupant les vivres. Soliman, qui avait pénétré jusqu'à Sulthanieh, rebuté par cette guerre de chicane, et par un orage épouvantable qui avait renversé ses tentes et fait périr un grand nombre de ses chameaux et de ses chevaux, abandonna le nord de la Perse, et dirigea ses étendards sur Baghdad. Les portes de cette cité, fameuse par la longue résidence des khalifes, lui furent ouvertes, malgré les efforts d'un nouveau gouverneur, qui se retira auprès du roi de Perse. Pendant les six mois que Soliman passa dans l'ancienne capitale des Abbassides, il visita les tombeaux d'Aly, de Houcein et des autres imams, qui rendent cette ville et ses environs vénérables aux Musulmans de toutes les sectes : il assigna des fonds considérables pour la restauration et l'entretien de ces édi-

fices sacrés, et fit creuser un canal depuis l'Euphrate jusqu'à Mesched-Houcein, afin de fertiliser cette contrée aride et sablonneuse. Au printemps de l'année 1535, le sulthan quitta Baghdad, marcha sur Tauris, où il entra sans résistance, y fit prononcer la khotbah (prière ou prône), en son nom, et rendit cette ville au roi de Perse, en lui accordant la paix. Tandis que Soliman reculait en Asie les bornes de son empire jusqu'aux montagnes du Kourdistan et au golfe Persique, le fameux corsaire Khaïr-eddyn Barberousse, devenu le grand-amiral de ce monarque, auquel il avait fait hommage de son royaume d'Alger, détrônait le roi de Tunis, et soumettait aussi la ville et les états de ce nom à la domination othomane (Voy. MULEY HAÇAN). Mais, l'année suivante (1535), Charles-Quint ayant rétabli Muley Haçan sur son trône, Barberousse, forcé de céder à la valeur et au nombre des troupes chrétiennes, abandonna Tunis, alla surprendre le Port-Mahon, ravagea les côtes de la Sicile et de la Pouille, et se rendit maître de Castro (Voy. BARBEROUSSE II). Soliman, reparut en Europe, dans les premiers jours de l'année 1536, traînant après lui une foule de captifs pour remplacer les soldats qu'il avait perdus. Il signala sa rentrée dans Constantinople par la mort d'Ibrahim, son grand-vézir, le plus habile de ses généraux et de ses ministres ; mais qui, fier de la faveur et de l'alliance de son maître, avait poussé l'orgueil au point de prendre le titre, jusqu'alors inoui, de *ser-asker sulthan*, et s'était rendu coupable de plusieurs abus de pouvoir. Suivant Mouradga d'Ohsson, l'apparition nocturne du fantôme du defterdar, ou ministre des finances, Iskender Tchéléby, que le favori

avait injustement sacrifié à sa sûreté, avant de partir de Baghdad, suffit pour déterminer le sulthan à se défaire de ce dernier (V. IBRAHIM, XXI, 161). Mais s'il crut avoir besoin de faire intervenir, dans un acte de justice ou de vengeance, un moyen extraordinaire, il est du moins certain qu'une lettre, écrite par le malheureux defterdar, un moment avant son supplice, avait instruit le souverain que l'accusateur d'Isken-der avait été le complice de ses dilapidations. Cependant les armées de Soliman, commandées par ses généraux, triomphaient en Asie, des princes de Géorgie, tributaires de la Perse, et les forçaient de livrer leurs forteresses, et d'envoyer des ambassadeurs à Constantinople, pour traiter des articles de leur sujétion à la Porte-Othomane. Dans le même temps, les Impériaux, ayant pénétré en Bosnie, furent repoussés par le pacha de Belgrade, qui rangea sous les lois du croissant la ville et le Sandjakat de Kilia. L'an 1537, le sulthan, devenu la terreur des trois parties de l'ancien hémisphère, attaque les possessions vénitiennes dans le golfe Adriatique. Le grand-vézir Ayas et le capitain pacha Khaïr-eddyn débarquent dans l'île de Corfou. Soliman, après avoir soumis, en personne, sans effusion de sang, le pays d'Arnaut (l'Albanie), dont les peuples belliqueux avaient commis quelques désordres, passe dans l'île dont il se croit déjà le maître; mais le vainqueur de Rhodes, échoue devant Corfou. Il pille et brûle les bourgs et les villages, sans pouvoir prendre la capitale. Les dégâts occasionnés dans son camp par une grêle extraordinaire, lui paraissent de sinistres présages. Il lève le siège, malgré les représentations

de ses généraux, et se rembarque pour Constantinople. Il fut dédommagé de cet échec par les conquêtes et le butin que Khaïr-eddyn fit dans l'Archipel, et par la victoire que le pacha de Sémendrie remporta sur les Allemands et les Hongrois. Les progrès des Portugais sur les côtes de l'Inde et de l'Arabie, les troubles qui s'élevaient dans le Yémen, et les réclamations du roi de Cambaye et des autres princes Musulmans de l'Inde, appelèrent l'ambition de Soliman vers ces contrées, et flattèrent sa vanité. Il chargea le pacha d'Égypte de cette expédition lointaine (5). En 1538, une flotte considérable fut construite à Suez, avec des bois coupés dans les montagnes de Caramanie, transportés en Égypte, et portés à dos de chameau à travers le désert, après avoir remonté le Nil. Le pavillon othoman flotta pour la première fois sur le golfe arabe, et sur la mer des Indes. Le Yémen fut conquis plus par la cruauté que par le courage et les talents du général turc; mais sa tentative pour enlever Diu aux Portugais, ne lui laissa que la honte de l'avoir entreprise (V. SOLÉIMAN AL-KHADEM). Tandis que les généraux du sulthan portent chez diverses nations, la gloire et l'effroi de son nom, il entre lui-même en Moldavie, où il est reçu comme ami; mais bientôt il exige à main armée le tribut annuel que les habitants avaient négligé de payer, les réduit à s'humilier devant lui, à accepter les

(5) C'est à tort que l'on a répété dans plusieurs compilations, sur l'autorité erronée de l'historien Démétrius Cantemir, que Barberousse commandait la flotte othomane dans cette navigation. Les auteurs portugais et turcs qui nous ont fourni des détails curieux sur cette importante expédition, sont d'accord sur le nom du pacha qui en fut le chef, et ne font aucune mention de Barberousse, qui en effet était alors occupé dans la Méditerranée.

conditions et le prince amovible qu'il leur impose, et emporte à Constantinople tous les trésors de leur province et de leurs églises. La même année Khaïr-eddyn Barberousse battit, près de Candie, une escadre vénitienne, et triompha, devant Prévesa, d'une autre flotte combinée des princes chrétiens, commandée par le célèbre André Doria. Les Vénitiens alors demandèrent la paix; mais le fier sulthan ne la leur accorda que l'année suivante, après leur avoir repris Castel Novo, et exigé la cession de Malvoisie et de Napoli, outre les quatorze îles qu'ils avaient perdues. La mort de Jean Zapolski, roi d'une partie de la Hongrie, vassal et tributaire de la Porte, ralluma la guerre entre les Turcs et la maison d'Autriche; en 1540. Soliman se déclare le protecteur d'un fils en bas âge du feu roi, et dispute, au nom de son pupille, le trône de Hongrie à Ferdinand, qui, aux termes de son traité avec Zapolski, espérait de le posséder sans compétiteur. Le sulthan refuse l'hommage et le tribut du prince autrichien, fait arrêter ses ambassadeurs, et envoie des troupes qui l'obligent de lever le siège de Bude. Il vient camper devant cette capitale, les usages de sa nation ne lui permettant pas de se loger dans une ville murée qui ne reconnaissait pas ses lois. Les mêmes scrupules l'empêchent de visiter et de recevoir la veuve de son vassal: mais trompant la vigilance de cette princesse, qu'il éblouit par la promesse de donner à son fils un témoignage solennel de sa puissante protection, il prépare dans son camp une fête magnifique pour les seigneurs qui ont accompagné le roi enfant, et les y retient, tandis que les janissaires s'emparent, sans obstacle,

des portes de Bude, et en désarment les gardes. Il ne renvoya le fils à sa mère qu'après qu'elle eût ordonné à tous les commandants militaires de remettre aux Turcs les provinces et les places de la Hongrie; ensuite il relégua la reine et le jeune prince dans la Transsilvanie, qu'il leur donna en fief pour toute compensation. Maître de la Hongrie par un artifice plus convenable à la timide politique d'un lâche usurpateur qu'à la magnanimité d'un invincible conquérant, Soliman fit son entrée triomphale dans Bude, en 1541; changea les églises principales en mosquées, et y laissa une garnison turque sous les ordres du beigler-beig, auquel il confia le gouvernement de la Hongrie. Quoique la souveraineté de ce royaume lui fût acquise par les armes, par la vassalité de Zapolski et la soumission proposée de Ferdinand, il laissa aux Hongrois leur religion, leurs privilèges et leurs propriétés. L'ennemi de la maison d'Autriche devait être disposé à être l'ami de la France. Déjà des relations secrètes avaient eu lieu entre Soliman et François I^{er}. L'assassinat commis dans la Lombardie autrichienne, par ordre de Charles-Quint, sur la personne de deux ambassadeurs de France qui revenaient de Constantinople, n'empêcha pas la conclusion d'un traité d'alliance et d'amitié entre la France et la Turquie, en 1542 (6). Paulin, qui avait terminé cette négo-

(6) Le premier traité de commerce, base de ce qu'on appelle les capitulations de la France avec la Porte Othomane, est du 6 moharrem 935 (septembre 1528). On y relate un commandement de Bajazet II, de l'année 913 (1507). Ce fut au mois de chaban 941 (février 1535), que fut signé le traité de paix et d'alliance entre Soliman I^{er}, et Jean de La Forest, ambassadeur de François I^{er}. Une double copie de ces deux traités existe aux manuscrits de la bibliothèque du Roi, n^o. 778, et 248 H., fonds de Saint-Germain.

ciation, s'embarque, l'année suivante, sur la galère de Barberousse, qui, après avoir conduit la flotte othomane dans le phare de Messine, pris et pillé Reggio, jeté l'épouvante dans Ostie et dans Rome, vient mouiller à Marseille, suivant les ordres de son maître, pour y recevoir les instructions du roi de France. Les lis se joignent au croissant, et l'armée navale combinée va mettre le siège devant Nice, qui capitule bientôt : mais la résistance du château, et les secours qu'y amènent les généraux de Charles-Quint, irritent les Turcs. Ils pillent la ville, et remettent à la voile, abandonnant des alliés avec lesquels ils s'accordaient difficilement. L'amiral othoman, pour ne pas perdre le fruit de cette campagne, va ravager les îles d'Ischia et de Lipari, et ramène dans Constantinople sept mille prisonniers. Soliman qui, dans le même temps, avait repris, en Hongrie, quelques places aux Allemands, revenait triomphant de sa dixième expédition, lorsqu'il apprit la mort de Mahomet, son fils aîné. Accablé de douleur, il renonce pour quelques temps à la guerre, aux conquêtes ; il rend la liberté à un grand nombre de captifs chrétiens, accorde enfin une trêve à Ferdinand, et fonde plusieurs établissements pieux. Une perte aussi sensible, quoique moins cruelle pour le sulthan, fut celle du fameux Khaïr-ed-dyn Barberousse, qui mourut en 1546. Un frère de Chah Thahmasp étant venu implorer le secours de la Porte Othomane, Soliman lui accorde sa protection, et saisit cette conjoncture pour envoyer une armée contre la Perse, en 1548. Il s'y rend lui-même, et s'empare de Tauris : mais voyant que Chah Thahmasp, au lieu de défendre sa capitale et l'entrée du

cœur de son royaume, était allé s'emparer de la place importante de Van, et manifestait ainsi l'intention de couper la retraite à l'armée othomane ; il revient sur ses pas, reprend cette forteresse après une courte résistance ; et bornant là ses exploits, il va passer l'hiver à Halep, d'où il retourne, au printemps de 1549, à Constantinople. Le peu de gloire et de fruit que Soliman recueillit de cette campagne, la onzième où il avait commandé son armée en personne, parut le dégoûter du rôle de conquérant ; mais ses généraux continuèrent encore d'affermir son empire, et d'en reculer les frontières. Le Yémen et la Georgie révoltés rentrent sous sa domination. Sinan Pacha et le corsaire Dorgoudjé (Dragut), digne successeur de Barberousse dans la charge de capitán-pacha, après avoir fait une tentative inutile sur Malte, devenue le chef-lieu de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et pris l'île de Gozze, enlèvent, en 1551, Tripoli de Barbarie aux chevaliers, qui capitulent malgré leur brave gouverneur. La cession de la Transilvanie au roi Ferdinand par la veuve de Zapolski, ayant occasionné la rupture de la trêve, les Othomans reviennent en Hongrie, assiègent Témeswar sans succès, et se rendent maîtres de plusieurs autres places, notamment de Lippa, qui retombe la même année au pouvoir des Allemands. Plus heureux l'année suivante, ils s'emparent de la ville et de tout le banat de Témeswar ; mais la peste, qui seconda la bravoure des citoyens d'Agria et de leurs femmes, força les Musulmans de s'éloigner de cette ville (V. OLIVIER). La défaite d'une armée othomane par Chah Thahmasp, est pour le sulthan un prétexte plausible de porter ses

armes pour la troisième fois contre la Perse : mais un plus pressant motif l'appelait en Asie. Le vainqueur de Rhodes et de la Perse, le conquérant de la Hongrie, de l'Arabie Heureuse et de l'Afrique, le législateur des Othomans, avait trouvé un vainqueur. L'ambitieuse et cruelle Roxelane (*Rouschen*), qui, du rang d'esclave, était devenue sa favorite et son épouse, abusait d'un ascendant que ses artifices plus que sa beauté lui avaient acquis sur l'esprit de l' amoureux Soliman, ascendant qui ne fit que s'accroître lorsque l'âge, affaiblissant le caractère du monarque, l'eut rendu plus crédule et plus défiant. On a rapporté avec des détails assez circonstanciés, dans divers articles de cet Ouvrage, les détestables manœuvres de cette méchante femme, à qui seule on doit imputer les fautes, les crimes et les chagrins domestiques qui ont flétri et empoisonné la vieillesse du grand Soliman (*V. BAZET*, III, 250; *MUSTAFA*, XXX, 488 et 489, *ROUSTAM-PACHA* et *ROXELANE*). Il suffit de dire ici que depuis la mort du prince Mahomet, l'aîné des fils qu'elle avait donnés au sulthan, Roxelane, jalouse de Mustafa qui, né d'une rivale odieuse, était devenu l'héritier présomptif de l'empire, s'efforça de le rendre suspect à son père, afin d'assurer le trône à l'un de ses propres fils. Le grand vezir Roustam fut le complice et le principal agent de la haine et de la perfidie de cette femme. Mustafa résidait dans son gouvernement d'Amasie, qui touchait aux frontières du roi de Perse. Accusé d'intelligence avec ce monarque, et de conspiration contre son père, il fut mandé au camp de ce dernier, qui n'avait entrepris cette expédition contre la Perse, que pour se défaire d'un

fils qu'il regardait comme son plus dangereux ennemi. A peine Mustafa fut-il entré dans la tente impériale, que des muets apostés l'étranglèrent au premier signal que leur donna le sulthan, caché derrière un rideau. Cette horrible scène se passa, l'an 1553, dans les environs de Tokat ou de Tauris. Djihanghir, frère de ce malheureux prince, mais fils de Roxelane, mourut peu de temps après, soit de sa douleur, soit du poison qu'on lui donna, soit par l'effet naturel de sa defectueuse conformation ; car il n'est pas vraisemblable qu'il se soit poignardé sur le corps de son frère, le suicide étant diamétralement opposé au dogme de la prédestination si généralement admis par les Musulmans. Les historiens turcs, habitués à rapporter les événements généraux sans en rechercher les causes, sans dévoiler les intrigues secrètes de la cour de leurs souverains, se bornent à dire que Mustafa avait mérité son sort par ses pratiques séditeuses, et que son fils fut enveloppé dans le même châtiment. Après ces cruelles exécutions, Soliman envoya défier le roi de Perse en rase campagne : n'ayant pas reçu de réponse, il entra dans l'Arménie persanne, prit Erivan, dont il détruisit les principaux édifices, et ravagea tous les pays entre Tauris et Meraga. Au printemps de l'année 1554, il se rendit à Amasie, où il conclut la paix avec les ambassadeurs du sof. Les villes de Van, Marasch et Moussoul furent reconnues pour les limites de l'empire Othoman du côté de la Perse. Pendant l'absence du sulthan, un imposteur, se faisant passer pour le prince Mustafa, excita des troubles dans les environs de Nicopoli : il était suscité, suivant les uns, par

Roxelane et par Bajazet, son second fils, à qui elle voulait assurer le trône au préjudice de Sélim, son frère aîné, en faisant périr ce prince et le sulthan même, par un instrument qu'elle était sûre de briser à son gré. Le faux Mustafa fut arrêté par les soins du grand-vezir Ahmed (*Voy. ACHMET*, t. I, p. 151). Avant de périr, il dénonça Bajazet comme son complice; mais Roxelane, qui avait su ne pas se mettre en évidence, obtint la grâce de son fils, et sacrifia le grand-vezir. D'autres disent que Bajazet assoupit lui-même cette révolte, et livra l'imposteur à Soliman. Vers le même temps, une flotte othomane, partie de Suez, allait attaquer, sans succès, l'île d'Hormuz, essayait une défaite dans le golfe Persique, et battait à son tour les Portugais. Les armes du sulthan triomphaient encore en Hongrie; le khan de Crimée, Dewlet Gheraï, son vassal, remportait une victoire sur les Russes; et le gouverneur d'Alger lui soumettait Budjé et trois autres châteaux, qu'il enlevait aux Espagnols. De retour à Constantinople, en 1555, le sulthan renouvela, par un édit sanglant, la prohibition du vin, dont l'usage, par la tolérance et surtout l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, était devenu presque général. Soliman ordonna de verser du plomb fondu dans la bouche de ceux qui auraient transgressé ce précepte du Coran; et il fit brûler tous les navires chargés de vin, qui arrivèrent à Constantinople dans les premiers jours de la publication de cette défense. Toujours fidèle à son alliance avec les Français, il envoya dans la Méditerranée une forte escadre sous les ordres de Pialéh Pacha, qui, ayant fait sa jonction avec celle du roi Henri II, défit

la flotte espagnole, prit Messine, Reggio et les îles Baléares. La mort de la fameuse Roxelane, arrivée en 1557, fut encore fatale à Soliman et à l'empire. Bajazet, digne fils d'une telle mère, laissa bientôt éclater sa jalousie et sa haine contre son frère Sélim. En vain le vieux sulthan, voulant éloigner les causes de discorde entre ses fils par la distance des lieux, ordonna à Sélim de quitter le gouvernement de Magnésie pour celui de Konieh, et à Bajazet d'aller résider à Amasie. Celui-ci résista aux ordres de son père, se maintint dans son gouvernement de Kiutayeh, y leva des impôts et des troupes, et marcha contre Sélim qui l'attendait dans les plaines de Konieh. La bataille se donna, le 23 schaban 966 (30 mai 1559); elle dura depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et coûta quarante mille hommes à l'empire Othoman. Bajazet, vaincu, s'enfuit, avec ses quatre fils et les débris de ses troupes, à Amasie, où il essaya vainement de relever son parti: il prit alors la résolution de se retirer en Perse. Avec les douze mille hommes qui lui restaient, il repoussa, entre Siwas et Arzroum, les troupes que le sulthan avait mises à sa poursuite, et arriva enfin à Cazbyn, où Chah Thahmasp lui fit l'accueil le plus affectueux: mais un an après, ce monarque cédant aux sollicitations, aux menaces, et surtout aux présents d'un père irrité, d'un voisin puissant et redoutable, fit empoisonner Bajazet avec ses 4 fils (7), et livra leurs corps aux ambassadeurs de Soliman, qui les portèrent à Siwas, où leur tom-

(7) Suivant Busbec et Hadjy Khalfah, Bajazet fut étranglé dans sa prison, en 1561, par des émissaires de son père. Soliman fit même périr un enfant au berceau de ce prince, s'autorisant du proverbe: qu'un mauvais arbre ne peut porter que de mauvais fruit.

beau fut depuis converti en mosquée. L'an 967 (1560), les forces d'Espagne et de Malte réunies sous les ordres du duc de Médina-Celi, vice-roi de Sicile, et d'André Doria, ayant pris l'île de Djerbes sur la côte d'Afrique, et attaqué Tripoli, où commandait le fameux corsaire Dorgoudjé Pacha, la flotte othomane, conduite par Pialeh Pacha, leur livra bataille à l'embouchure du golfe de Tripoli, et remporta une victoire complète. Les Chrétiens perdirent dix-huit mille hommes, vingt-huit galères et quatorze gros vaisseaux. Pialeh, après avoir repris Djerbes, revint triomphant à Constantinople. Le baron de Busbec, alors ambassadeur d'Autriche dans cette capitale, dit qu'on n'aperçut aucun changement sur le visage de Soliman, tant ce sage vieillard était prêt à recevoir l'une et l'autre fortune d'un œil indifférent. L'ambassadeur français Lavigne fit de grandes instances pour obtenir la liberté des prisonniers espagnols. « Ce n'est pas là la demande d'un ambassadeur de France, dit en riant le sulthan; je ne livre pas ainsi des ennemis à leurs ennemis. » Il lui accorda cependant la liberté de quelques prisonniers flamands et allemands, quoiqu'il n'ignorât pas alors le traité de paix signé à son insu et sans sa participation, l'année précédente, avec l'Espagne, par Henri II, auquel il avait même adressé une lettre de reproches à ce sujet. Enhardi par ce succès, Dorgoudjé tenta de s'emparer d'Oran, sur les Espagnols; mais il échoua dans cette expédition. L'an 1562, Soliman conclut une trêve de huit ans, avec l'empereur Ferdinand, et lui envoya un ambassadeur pour obtenir la ratification du traité. Irrité contre les chevaliers de Malte, qui figuraient dans tous les actes d'hostilité envers

la Porte-Othomane, le sulthan équipa une flotte nombreuse, une armée de quarante mille hommes, et chargea de sa vengeance, son amiral Pialeh et Mihter Mustafa Pacha, l'un de ses vézirs; mais avec ordre de ne rien entreprendre sans consulter Dorgoudjé, qui, bien qu'il eût hautement désapprouvé cette expédition, vint s'y joindre, avec une escadre qu'il amena de Tripoli. Les Turcs avaient débarqué le 23 schawal 972 (24 mai 1565): ils assiégèrent le fort Saint-Elme, qu'ils prirent au bout d'un mois. Ils formèrent alors le siège de Malte: mais Dorgoudjé ayant été tué, sans qu'on sache, dit un historien turc, si le coup partit de la place ou du camp des Othomans; la désunion entre Mustafa et Pialeh, l'indiscipline et les désordres qui en résultèrent dans l'armée, contribuèrent, non moins que la belle résistance du grand-maître, Parisot de la Valette, et de ses braves chevaliers, à forcer les Turcs de renoncer à une entreprise qui leur avait coûté quinze à vingt mille hommes. Ils remirent à la voile, le 11 sept., malgré le secours que leur avait amené Haçan-Pacha, dey d'Alger, fils de Barberousse, et gendre de Dorgoudjé. Soliman, mécontent de ses deux généraux, qui s'accusaient réciproquement de ce revers, mit en délibération s'il les ferait périr. Il voulut néanmoins qu'ils entrassent à Constantinople, tambours battants, enseignes déployées, et se contenta de déposer Mustafa. Quant à Pialeh, pour retirer quelque fruit de cet armement, il alla dépouiller les habitants de Scio du droit de se gouverner eux-mêmes, afin de les punir d'avoir informé les Maltais des desseins de la Porte. Mais, l'année suivante, à la demande de Henri II,

roi de France, le sulthan rendit à ces insulaires les familles qu'on leur avait enlevées et leur ancienne forme de justice, sauf l'appel au cadhi. Après la mort de Ferdinand, le gouverneur de la Hongrie autrichienne pour son fils, Maximilien II, avait rompu la trêve et commis des hostilités contre les possessions des Turcs et celles du Vaïvode de Transilvanie, leur vassal. Soliman, persuadé que son épée ne pouvait triompher que dans ses mains, entreprit sa treizième expédition, malgré son âge et ses infirmités. Précédé d'une armée de deux cent mille hommes, sous la conduite du second vézir, Mechir-Duna-Perter Pacha, il partit de Constantinople, le 9 schawal 973 (10 mai 1566), avec son grand-vézir, sa garde et ses principaux officiers. Il était porté alternativement dans un carrosse et dans une litière; mais à l'approche des villes et des bourgs, il montait à cheval pour se montrer au peuple. Après avoir passé la Save et la Drave, sur un pont construit avec autant d'art et d'élégance que de promptitude, il arrive à Bude, où il fait trancher la tête au beigler-beig Arslan Pacha, qui, au lieu de centraliser ses forces, avait formé des entreprises hasardeuses, et s'était laissé battre par les Autrichiens. Il charge ensuite son second vézir d'aller s'emparer de Ghiula; et il va lui-même camper devant Szigheth. Il y était depuis près d'un mois, lorsque la fatigue, les exhalaisons des marais voisins, l'âge et le chagrin de la résistance que lui opposa le comte Nicolas Zrini, lui causèrent une fièvre maligne dont il mourut, le 22 safar 974 (8 septembre 1566). Le bonheur de ce conquérant le suivit au-delà du tombeau. Deux jours après sa mort, Szigheth fut emporté

d'assaut par les Othomans; et l'on apprit que Ghiula s'était rendue, au bout d'un mois de siège. Les auteurs varient sur la date de la mort de Soliman (8); et quelques-uns la placent après la réduction de la forteresse qu'il assiégeait. Cette incertitude vient de ce que le grand-vézir Tcheleby Mohammed Pacha, voulant prévenir toute sédition dans le camp, et assurer le trône à Sélim, le seul vivant des sept fils de Soliman; cacha avec le plus grand soin la mort du sulthan, fit périr le médecin et les esclaves qui en avaient le secret, et ne le confia qu'au reis-efendy et au silikhdar, ayant besoin de l'un pour sceller les firmans, et de l'autre pour imiter la signature du monarque défunt. Il fit enterrer le corps de Soliman dans la tente impériale, continuer le siège et les opérations de la guerre, réparer les fortifications de Szigheth. Six semaines après, il donna le signal du départ. Le cadavre exhumé fut mis dans une litière, dont le grand-vézir s'approchait de temps en temps, comme pour converser avec le sulthan et recevoir ses ordres. Ce ne fut qu'à Belgrade que l'armée apprit la mort de son souverain, et proclama Sélim II, qui venait d'y arriver. Le corps de Soliman fut alors placé sur un char funèbre, et porté religieusement à Constantinople, où on le deposa dans la grande mosquée Souléimanieh, qu'il avait fondée, et dont la magnificence et la grandeur ne le cèdent qu'à celle de Sainte-Sophie. Ce vaste édifice renferme dans son enceinte quatre collèges, un hospice pour les pauvres, un hô-

(8) La date de la naissance de Soliman et celle de son avènement au trône étant connues, il est étonnant que tous les auteurs aient varié sur la durée de son règne et de son âge. Il régna quarante-six ans, et en vécut soixante-douze. Si l'on compte par années de l'hégire, il faut ajouter deux ans.

pital pour les malades, et une bibliothèque publique, qui contient deux mille manuscrits (9). Soliman fit rétablir l'ancien aqueduc qui conduit l'eau à Constantinople, où elle se partage en plus de huit cents fontaines. Il fit encore ériger dans cette ville une mosquée, un hôpital et d'autres édifices, au nom de sa mère ou de Roxelane; une mosquée en mémoire de son fils Djihanghyr; un pont sur la route de Romélie; à Scutari, une mosquée, deux khanehs (hôtelleries), un collège et un hospice pour les pauvres, en l'honneur de sa fille chérie, Mihr - u - Mah (soleil et lune). Ces monuments et un grand nombre d'autres qu'il fonda à Konieh, à Damas, à Jérusalem, à Adrianople, à Bagdad, en Égypte, à la Mekke, à Médine, etc., et qui tous attestent son amour pour l'humanité, les sciences et la religion; les fonds assignés par lui à l'entretien de ces édifices et des fonctionnaires qui y sont attachés; la protection qu'il accorda aux lettres et aux arts; l'éclat de sa cour, où figuraient des ambassadeurs, des princes, des souverains de diverses contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; l'air de grandeur et de majesté répandu sur toute sa personne, malgré la simplicité de ses vêtements, justifient les surnoms de Magnifique et de Grand, que la postérité lui a décernés. Les Turcs lui ont donné le titre de *Ghazy* à cause de ses conquêtes et de ses victoires: ils l'honorent comme *Schehid* (martyr), parce qu'il est mort dans une guerre contre les chrétiens;

(9) Ce nombre pourra sembler bien modique; mais il faut se rappeler qu'à cette époque les dépôts littéraires étaient rares et peu considérables dans les cours des souverains de l'Europe, et qu'il y a au moins douze bibliothèques publiques à Constantinople, outre celle de Soliman I^{er}.

mais le surnom de *Canouny* (le législateur) consacre à-la-fois le souvenir de sa sagesse et celui du respect des Othomans qui se gouvernent encore aujourd'hui par ses institutions. Ce n'est pas que Soliman ait publié un corps de lois: le Coran est le code unique et universel des Musulmans. Il ordonna seulement une compilation, une révision de toutes les maximas et ordonnances de ses prédécesseurs sur l'économie politique, civile et militaire: il en remplit les lacunes en réglant les devoirs, le rang, le costume, les pouvoirs et les privilèges de tous les fonctionnaires à la cour, à la ville, à l'armée; les levées, le service, l'équipement, la solde des troupes de terre et de mer, le mode de recettes et de dépenses du trésor public. Il faut le dire cependant: toutes ces institutions, qui, supérieures alors à celles des autres nations de l'Europe, passaient, au rapport des contemporains, pour le chef-d'œuvre de la sagesse humaine, n'ayant subi aucune amélioration postérieure; ont dû nécessairement, par le laps du temps, se trouver au-dessous des progrès qu'ont fait plus tard la civilisation, la législation et les découvertes utiles. Aussi, quelques éloges qu'ait mérités le système d'administration de Soliman, il est certain que la constitution et la puissance des Turcs, parvenues, sous son règne, au plus haut degré de perfection et de consistance, ont toujours décliné depuis. Il a peut-être préparé lui-même cette décadence par la fameuse loi qui, éloignant du commandement des armées et du gouvernement des provinces les membres de la famille impériale; assure faiblement la tranquillité du souverain, et condamne les héritiers du trône à la conclusion, par conséquent à l'igno-

rance, à la mollesse et à la nullité. Mais telle était la force d'un empire agrandi, régénéré et consolidé par lui, que cette décadence, du moins quant aux limites territoriales, n'est pas encore très-sensible de nos jours; et l'on est forcé de convenir que les annales des peuples mahométans ne présentent aucune dynastie dont la durée, la puissance et la stabilité aient égalé celles de la monarchie des Othomans (10). Sous le règne de Soliman, la langue turque s'embellit, se perfectionna et acquit plus d'harmonie, de douceur et de noblesse, par le mélange de l'Arabe et du Persan. L'empereur parlait ces trois langues avec pureté et il excellait dans la poésie. Il savait aussi le grec, et il fit traduire en cette langue les *Commentaires de César*. Soliman eut toutes les qualités des héros et plusieurs vertus des bons rois. Sobre, tempérant, juste, rigide observateur de son culte, religieux gardien de la foi des traités, il était brave, infatigable à l'armée, magnanime, grand politique et ami de la vérité. Quelle noble compassion ne montra-t-il pas, lorsqu'en entrant à Rhodes, dans le palais du vénérable grand-maître, il s'écria : « J'ai quelque peine à forcer ce vieillard, à son âge, de sortir de sa maison ? » Dans une de ses expéditions de Hongrie, une femme échelvelée se précipite à ses pieds pour se plaindre que des soldats ont pillé sa

maison pendant la nuit à son insu. « Tu dormais donc bien profondément, lui dit Soliman ? — Oui, répondit cette femme, parce que je sais que le devoir de ta hauteesse est de veiller pour ses sujets. » Le sulthan, frappé de cette leçon hardie, lui fit donner une poignée de sequins, et exempta sa maison et son village de toutes contributions pendant dix ans. Sévère et quelquefois terrible dans ses jugements, mais toujours impartial, il savait concilier le maintien du respect qu'il exigeait pour la religion de l'état, avec la protection qu'il devait à tous ses sujets indistinctement. Ainsi, tandis qu'il faisait instruire juridiquement le procès de Cabiz, en 1526 ou 1527, et condamner à mort ce docteur, convaincu d'avoir professé que Jésus-Christ était supérieur à Mahomet, et l'Évangile au-dessus du Coran (V. CABIZ); il ordonnait l'exécution de tous les Albanais qui se trouvaient à Constantinople, parce qu'on ne put découvrir ceux d'entre eux qui avaient assassiné et volé un marchand chrétien. Voulant bâtir une mosquée, Soliman acheta le terrain nécessaire pour cet édifice, à l'exception d'une maison de peu de valeur, placée dans le centre, et qu'un Juif, qui en était propriétaire, refusait de lui vendre. Tout le monde s'attendait à voir cet Israélite devenir la victime de son entêtement. Le moufty, consulté par Soliman, répondit que les propriétés sont sacrées sans distinction d'individu, et qu'on ne peut élever un temple à Dieu sur la destruction d'une loi aussi sainte; mais que le souverain avait le droit de prendre cette portion de terrain à loyer, en faisant un contrat au profit du propriétaire et de ses descendants. Le sulthan s'en tint à la ré-

(10) Deux seules dynasties ont surpassé l'étendue et la durée de l'empire des Othomans ou Osmanlys; savoir : les Khalifes Abbassides et les descendants de Djenghiz-Khan. Mais les premiers n'ont joui que cent seize ans de la plénitude de leur puissance; leurs successeurs à Bagdad, et surtout en Egypte ont été réduits aux vains honneurs du pontificat, pendant plus de sept siècles. Quant à la race de Djenghiz-Khan, dont l'éclat n'a brillé que deux cents ans, au plus, elle n'existe aujourd'hui que dans quelques petits princes obscurs de la grande Boukharie, et dans la famille des Khans de Crimée, long-temps tributaires de la Porte-Othomane, et dépossédés, depuis plus de quarante ans, par la Russie.

ponse du moufty. Ce trait de modération, sous l'empire le plus despotique, pourrait servir de leçon à des gouvernements plus tempérés de leur nature. Il ne serait pas difficile de prouver que Soliman fut le plus grand prince d'un siècle où figuraient François I^{er}, Charles-Quint et Henri VIII. Il eût peut-être mérité de donner son nom à ce siècle, s'il eût régné sur des nations chrétiennes. Ses vertus, ses talents lui étaient propres : ses fautes, ses crimes, car il paya un tribut honteux à la faiblesse humaine, appartenaient à sa nation, à sa religion, à son aveugle tendresse pour une femme adroite, ambitieuse et cruelle. Dans sa vieillesse il devint plus dévot, plus superstitieux. Passionné pour la musique, il renonça à donner des concerts ; il brisa, il jeta au feu tous ses instruments de musique, par scrupule de conscience. Docile aux remontrances du moufty, il vendit son argenterie au profit des indigents, et se fit servir dans de la vaisselle de terre : mais dans le même temps, il se fardait, afin de se donner un air de fraîcheur et de santé, en cachant les rides et la pâleur de son visage, et de persuader aux ambassadeurs des puissances étrangères qu'il était encore en état de gouverner son empire et de le défendre les armes à la main. Comparable à Louis XIV, sous plusieurs rapports physiques, politiques et moraux, il vécut et régna longtemps ; sut choisir et conserver d'habiles ministres et de bons généraux ; encouragea les lettres, les arts, l'agriculture et le commerce ; sut allier la puissance à la majesté du trône, et eut à-la-fois sur pied des armées de terre et de mer, égales en force et en nombre à celles de tous les états réunis de l'Europe. Il eut la gloire

d'opposer une digue à l'ambition de la maison d'Autriche, et de déjouer les projets de monarchie universelle dont s'était bercé Charles-Quint. Il établit la discipline dans ses armées, plus par son exemple que par son autorité, et les conduisit, dans leur carrière victorieuse, depuis l'Araxe et le golfe Persique jusqu'au centre de l'Allemagne. On trouve, à la bibliothèque du roi à Paris, une histoire manuscrite en turc du grand Soliman, sous le titre de : *Soliman-nameh*, par Cara-Tchéleby-Zadeh Abdel-Aziz, in-4°. Elle possède plusieurs manuscrits sur les divers événements du règne de ce prince, par Saad-eddyn et autres historiens turcs (11). Un recueil de lettres turques, sous le n°. 144 de la même bibliothèque, en contient deux de ce sulthan adressées à Henri II. On y voit aussi des exemplaires du *Canoun nameh*, ou Recueil des lois de Soliman, tant en turc, que traduits. A. L. M. Pétis de la Croix en a publié une traduction in-12. Les parties relatives aux finances et aux affaires militaires, ont été insérées par Marsigli, dans son *État militaire de l'empire othoman* (V. MARSIGLI). Les édits de ce prince sur la police et l'administration de l'Égypte, sont un monument précieux qui honore sa mémoire. On y reconnaît un ami sévère de l'ordre, un protecteur zélé de l'agriculture, et le père d'un peuple nouvellement conquis. Ils ont été traduits par Digeon, à la suite des *Nouveaux contes arabes et turcs, précédés d'un Abrégé de l'histoire othomane*, Paris, 1781, 2 vol. in-12. La vie de Soliman attend encore dans notre langue un bon historien. Presque

(11) L'histoire de Soliman I^{er}, et de ses deux premiers successeurs devait former le tome IV de la traduction ms. que Galland a laissée de l'Histoire othomane de Saad-eddyn et de Naima efendy : mais ce volume manque à la bibliothèque du roi.

tout ce qu'on a écrit sur cet illustre sulthan, dans nos histoires générales et particulières de l'empire othoman, est inexact ou incomplet. On trouve des détails curieux sur son caractère et sa politique dans les *Lettres du baron de Busbec*. A—T.

SOLIMAN II, vingtième empereur de la même dynastie, succéda, en 1687, à son frère Mahomet IV, qui était déposé. Il sortit du sérail, où il était renfermé depuis quarante ans, pour monter sur le trône. Faible, timide, dévot, et peu fait pour gouverner, il refusa d'abord la couronne, par crainte ou par respect pour son frère, et ne l'accepta que malgré lui. L'épuisement des finances ne lui ayant pas permis d'accorder aux Janissaires la gratification d'usage après qu'il eut été proclamé, il s'ensuivit une violente sédition qui coûta la vie au grand vézir (V. TCHAOUSCH). Les mutins rentrèrent dans le devoir à l'aspect de l'étendard de Mahomet : mais le grand seigneur ayant voulu faire périr les chefs, la sédition recommença avec plus de fureur, et ne se termina que par l'exil du nouveau vézir. Ces scènes funestes, provoquées par le même motif, eurent lieu dans tout l'empire othoman, qui n'éprouva, sous un pareil prince, que des revers et des troubles. Dès cette même année, 1687, les Impériaux reprirent Agria, le boulevard de la Haute-Hongrie. Peterwaradin et Albe Royale leur ouvrirent leurs portes. Ces échecs ayant excité encore les murmures de la populace, Soliman alarmé voulut partir pour Andrinople, mais il ne put trouver dans le palais ni chariots, ni chevaux pour transporter ses équipages, et il fut obligé de vendre quelques bijoux, afin de se procurer l'argent nécessaire à ce voyage. Cet

aveu public de son indigence calma enfin les esprits. Les Vénitiens, qui avaient échoué dans leur entreprise sur Négrepont, faisaient de grands progrès en Dalmatie. Soliman, effrayé de tant de revers, demanda la paix, et ne put l'obtenir. Le prince Louis de Bade battit l'armée othomane, en 1689, près de Nissa. Le sulthan fit étrangler le ser-asker qui la commandait, pour avoir cru à la victoire sur la foi d'un magicien ; car tout inepte qu'était ce souverain, il n'en était pas moins religieux observateur de la loi musulmane, qui défend de croire à l'astrologie, et même de l'interroger. Les talents qui manquaient à Soliman II pour régner étaient remplacés par de bonnes intentions. C'est ainsi qu'il sut faire choix d'un quatrième Koproly pour grand-vézir (V. KOPROLY, XXII, 543). L'apparition de cet homme ferme et courageux changea totalement la face de l'empire, et réduisit l'empereur Léopold I^{er}. à demander la paix à son tour. Elle lui fut refusée. Koproly Mustapha prit, en 1690, Nissa et Belgrade ; il ravitailla Tèmeswar, s'empara de Lippa et d'Orsowa, et battit le général Vétéran, sous les murs d'Essek. Une hydropisie, survenue à Soliman II, retint le grand-vézir près de sa personne, et l'empêcha de pousser plus loin ses succès dans une seconde campagne dont il faisait les préparatifs. Le sulthan n'avait pris aucune part aux glorieux efforts de ses armes pendant la dernière année de son règne. Livré à la méditation du Coran, et scrupuleux observateur de toutes les pratiques ordonnées par ce code de l'islamisme, il passe pour un saint dans l'opinion des Othomans. Soliman II n'en fut pas moins un prince stupide et crédule,

plus propre à être derviche qu'empereur : il était si borné, même dans les habitudes journalières de la vie, que l'histoire rapporte qu'il mangea un jour des petits poissons grillés pour des gâteaux, et redemanda le lendemain des mêmes gâteaux. Ce prince mourut en juin 1691, âgé de 52 ans, après un règne de trois ans et neuf mois. L'empire ottoman, qui était parvenu au plus haut période de puissance sous Soliman I^{er}., marcha plus rapidement vers sa décadence sous Soliman II, qui eut pour successeur son frère Ahmed (*Voy. ACHMET II.*) S—Y.

SOLIMAN. *Voy. SOLÉIMAN.*

SOLIMENA (FRANÇOIS), peintre, né en 1657, à Nocera de' Pagani, dans le royaume de Naples, fils d'un artiste qui, le destinant au barreau, lui avait défendu d'embrasser sa profession, devint peintre malgré ses parents. Il s'amusait, en secret, à ébaucher quelques dessins, qui, étant tombés par hasard sous les yeux du cardinal Orsini (*V. BENOIT XIII, IV, 187*), lui acquirent un protecteur assez puissant pour triompher des obstacles opposés au libre développement de son génie. En 1674, il fut envoyé à Naples, que Luc Giordano remplissait de sa renommée. On y faisait beaucoup de cas d'un certain de Maria, qui passait pour un fort habile dessinateur. Ce fut à ce dernier que Solimena s'attacha; mais bientôt fatigué de la pédanterie de son maître, il résolut de terminer son apprentissage en se bornant à étudier les ouvrages des meilleurs artistes. Il tâcha d'imiter Lanfranc, Piètre de Cortone et le Calabrese. De ce mélange de modèles, il sortit un style où tout était indécis. Malgré ces défauts, ses premiers tableaux offraient des beautés qui n'échap-

pèrent pas aux véritables connaisseurs. Appelé à peindre quelques fresques dans une chapelle de l'église du *Gesù-Nuovo*, il se plaça au rang des meilleurs peintres vivants; et pourtant le duvet n'avait pas encore disparu de son menton. Cette extrême jeunesse l'aurait empêché d'être admis à travailler dans le couvent de *Donna-Regina*, si l'archevêque de Naples n'eût répondu de ses mœurs. A force de tâtonnements et de recherches, Solimena avait fini par s'apercevoir des imperfections de son style: il s'empressa de l'épurer; mais entraîné plus loin qu'il ne l'aurait dû, il n'évita un défaut que pour retomber dans un autre. Ses derniers tableaux présentent, en général, une exagération dans le ton, un désordre dans les lignes, une confusion dans les plans, qui en rendent l'effet pénible et même désagréable. Les plus estimés sont les fresques de la sacristie de Saint-Paul à Naples, où il a peint la conversion de l'apôtre, et la chute de Simon le Magicien. On vante aussi la vision de saint Benoît, dans l'église de *Donna Alvina*; Héliodore chassé du temple, sur la porte de l'église de *Gesù-Nuovo*, de la même ville; trois grands tableaux pour la salle du sénat, à Gènes, entre autres l'Arrivée de Christophe Colomb dans le Nouveau-Monde, etc. En 1702, Solimena était au Mont-Cassin, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Naples pour exécuter le portrait de Philippe V. Ce fut par la volonté du même monarque, qu'il fut chargé de continuer les douze tableaux que Giordano avait esquissés pour la chapelle royale de Madrid, et que la mort l'avait empêché de terminer. Solimena déployait une grande richesse d'imagination dans les sujets mythologiques; et l'on admire plutôt

le poète que le peintre dans son tableau de l'Aurore, exécuté pour l'électeur de Maïence; dans ceux de Phaëton, du comte de Daun et de l'Enlèvement de Céphale, pour le prince Eugène. Plusieurs souverains avaient désiré posséder quelques-uns de ses ouvrages, et il avait été obligé de peindre, à un âge très-avancé, la défaite de Darius pour le roi d'Espagne, qui lui envoya une somme de mille pistoles. Cependant cette bataille n'avait coûté qu'un mois de travail. On comprend comment il parvint à ramasser une fortune considérable. Ses neveux, qui en héritèrent, prirent ensuite le titre de marquis. Le palais qu'il avait bâti à Naples, et qui contenait un grand nombre de ses tableaux et de ses dessins, fut détruit par un incendie, en 1799, lors de la première entrée des Français dans cette ville. Solimena mourut en 1747, à la Barra, lieu de plaisance entre Naples et le Vésuve. Il laissa un grand nombre d'élèves, parmi lesquels se firent remarquer Sanfelice, Conca et de Mura. Voyez de Dominici, *Vite de' pittori Napoletani*, III, 579. A—G—S.

SOLIN (*CAIUS JULIUS SOLINUS*), géographe latin, était né à Rome, suivant l'opinion la plus probable. On a longuement discuté sur l'époque à laquelle il a vécu : il est vraisemblable qu'il fut contemporain de Censorinus, et par conséquent qu'il vivait vers l'an 230. On a de lui un ouvrage intitulé, dans la première édition, sans date, in-4°, donnée par Bonini Mombriti, et dans la seconde, Venise, 1473, in-fol. : *De situ et mirabilibus orbis*; dans celle de Parme; 1480, in-4°, et autres : *Rerum memorabilium collectanea*; dans d'autres postérieures : *de Mirabilibus* ou *memorabilibus mundi*; en-

fin, dans la première de Paris, 1503, in-4°. : *Polyhistor*; c'est le titre qui depuis a été le plus généralement adopté. Cet ouvrage a souvent été réimprimé soit à part, soit avec Pomponius Mela, et d'autres géographes latins. On trouve une Notice de toutes les éditions, dans celle de Deux-Ponts, 1794, in-8°. La plus célèbre est celle de Saumaise, Paris, 1629, 2 vol. in-fol., réimprimée à Utrecht, 1689, in-fol. On a dit et répété que ce docte commentateur avait supposé et prouvé, autant que des choses de cette nature peuvent l'être, que Solin avait publié deux éditions de son ouvrage, la première sous le titre de *Collectanea rerum memorabilium*; la seconde sous celui de *Polyhistor*. Mais en écrivant ces mots, on démontrait que l'on n'avait pas lu Solin. En effet, cet auteur nous l'apprend dans la dédicace de son livre, qu'il adresse à son ami Adventus, que l'on suppose avoir été consul en 218. Il dit que des gens trop empressés s'étaient hâtés de faire paraître le travail dont il s'occupait; qu'il l'avait donc revu avec soin, et en avait changé le titre. Il est possible, comme Saumaise l'observe avec raison, que des copistes aient mêlé et confondu ces deux éditions; et c'est, sans doute, ce qui a été cause que l'ouvrage de Solin est divisé tantôt en cinquante-six, tantôt en soixante-dix chapitres. Solin, qualifié de grammairien dans quelques manuscrits, était probablement, comme ce nom l'indique, professeur de sciences et de belles-lettres. Ses auditeurs avaient écrit ses leçons, ou peut-être avait-il communiqué ses cahiers, pour les lire à des personnes qui en avaient tiré des copies. Il annonce, dans sa préface qu'il a extrait des écrits les plus authentiques ce qui concerne

la position des lieux, des pays et des mers les plus considérables du monde, et qu'il a aussi porté son attention sur le caractère physique et moral des peuples, sur leurs usages particuliers, sur leur commerce et sur tout ce qui est remarquable; enfin qu'il a également parlé des animaux, des plantes, des arbres et des pierres qui se trouvent dans chaque pays. Il ajoute qu'en faisant ses extraits, il a eu soin de réunir ce que les auteurs qu'il a consultés contiennent d'utile et d'agréable, et que c'est sur la véracité de ceux-ci que se fonde la sienne. Ayant avoué qu'il s'était borné à faire des extraits, il ne peut mériter les reproches qu'on lui a adressés à cet égard. Il cite près de 96 auteurs, et cependant il ne nomme pas Plinè, auquel il a beaucoup emprunté: son texte peut quelquefois servir à corriger celui de cet écrivain, et on l'a nommé le singe de Plinè. C'est à tort; peut-être avaient-ils puisé tous deux à des sources communes. L'ouvrage de Solin ressemble beaucoup à ceux que l'on publie aujourd'hui sous le titre de *Curiosités et Merveilles de la Nature*, car ce sont là les objets qu'il occupent le plus. Son style simple est quelquefois élégant: il emploie fréquemment des mots que l'on ne trouve pas chez d'autres. Telle fut dans le moyen âge la fureur de faire des abrégés, qu'un certain Pierre le Diacre, bibliothécaire du Mont-Cassin, dans le douzième siècle, abrégea l'ouvrage de Solin. Ce dernier avait composé sur la pêche un poème intitulé: *Pontica*, dont il existe vingt-deux vers dans l'Anthologie latine de Burmann. Le *Polyhistor* a été traduit en allemand par Jean Heydan, Francfort, 1600, in-fol., et en italien par Louis Domenichi, Venise, 1603, in-4°.

Le travail de Saumaise sur Solin est un monument d'une érudition prodigieuse, dans lequel on ne trouve cependant pas toujours l'explication des points difficiles. E—s.

SOLIS (JEAN DIAZ DE), navigateur espagnol, était né à Lebrixa. Il accompagna Pinzon, lorsqu'en 1507 celui-ci fit la reconnaissance de la côte septentrionale de l'Amérique du sud, et découvrit le Yucatan. Tous deux furent ensuite membres du conseil chargé de délibérer sur les découvertes qui restaient à faire, et nommés pilotes royaux. Dans la campagne qui eut lieu en 1509, ils mécontentèrent le gouvernement (V. PINZON, XXXIV, 490). Solis, mis en prison en 1510, recouvra sa liberté peu de temps après. Il obtint, en 1512, la permission de suivre les découvertes de Pinzon, et il partit à ses frais. Ayant relâché à Ténérife, il alla reconnaître le cap Saint-Roch, puis le cap Saint-Augustin, et, continuant sa route au sud, il vit le cap Frio, et entra, en novembre, dans la baie de Rio de Janeiro, où l'on pense qu'il mouilla le premier. Après avoir atterri à différents points, notamment à l'île Sainte-Catherine, il arriva au cap Sainte-Marie, situé sous le trentesième parallèle. Lorsqu'il s'était engagé dans la baie de Rio de Janeiro, il avait supposé que c'était le détroit qu'il cherchait: cette fois ses espérances furent encore plus vives, car il apercevait un vaste bras de mer; il prit possession de la côte septentrionale au nom du roi d'Espagne, et nomma Mer Fraîche l'étendue d'eau qu'il avait devant lui. Cotoyant la terre, il vit des Indiens qui nommaient le fleuve Paranguaza, c'est-à-dire grande mer ou grande eau. Il y aperçut, dit Gomara, quelques mon-

tres (indices) d'or, et le surnomma de son nom. Le pays lui semblait beau et bon; il y vit force brésil. Revenu en Espapagne, il demanda la conquête de ce fleuve, et partit de Lé-pé, le 8 octobre 1615, avec trois navires, l'un de soixante tonneaux, et les deux autres de trente: il avait embarqué soixante soldats et des vivres pour deux ans et demi. Il laissa en arrière deux de ses navires, et, avec le troisième, poursuivit sa route vers l'ouest. Un grand nombre d'Indiens lui témoignèrent de l'amitié comme à son premier voyage, et lui offrirent des présents. Dès que ces Indiens, qui avaient préparé une embuscade, virent les Espagnols un peu écartés du rivage, ils les enveloppèrent et le tuèrent tous, sans que l'artillerie de la caravelle pût les en empêcher. Ils emportèrent ensuite les corps sur leurs épaules, les firent rôtir et les mangèrent. Cet événement se passa près d'un ruisseau qui est situé entre Montevideo et Maldonado, et qui a conservé le nom de *Rio de Solis*. « Ce navigateur, dit Herrera, était plus fameux pilote que bon capitaine. » Ses compagnons se hâtèrent d'aller rejoindre les autres navires. Son frère et François Torres, qui étaient pilotes de l'expédition, ne perdirent pas un moment pour retourner en Espagne, et en passant, chargèrent leurs caravelles de bois de brésil au cap Saint-Augustin. E—s.

SOLIS (VIRGILE), graveur, naquit à Nuremberg, en 1514. On trouve dans ses estampes, dont la plupart sont de sa composition, de la correction et de la délicatesse; et sa manière a quelque ressemblance avec celle de Beham. La dimension de ses pièces l'a fait ranger dans la classe des *petits-mâîtres*. Il était très-laborieux: outre les

morceaux qu'il a gravés d'après Raphaël, Lucas de Leyde et Aldegrave, son œuvre se compose de plus de huit cents pièces, tant en cuivre qu'en bois. Les plus estimées sont une *Collection de portraits des rois de France*, depuis Pharamond jusqu'à Henri III, avec une explication en latin, publiée à Nuremberg, en 1566, in-4°, et les *Métamorphoses d'Ovide*, en 170 pièces en tailles de bois. Ces petites gravures, parmi lesquelles il s'en trouve de très-belles, ont été imprimées à Francfort sur le Mein, en 1563, 1 vol. in-8°, par le célèbre libraire Sigismond Feyerabend. Solis mourut à Nuremberg, en 1570. — Don François de SOLIS, peintre, né à Madrid, en 1629, fut élève de son père; Juan de Solis, élève d'Alfonse Herrera, et qui avait cultivé lui-même la peinture avec succès. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, il étudia en conséquence; mais son inclination pour les arts fut la plus forte, et il fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de dix-huit ans, il osa exposer dans l'église de la Patience, à Madrid, un tableau de sa composition, qu'il avait exécuté pour le couvent des Capucins de Villarubia. Le roi Philippe IV, qui vit ce tableau, fut si frappé des dispositions qu'annonçait son auteur, qu'il exigea que Solis y mît son nom, et l'âge auquel il l'avait peint. Il fut alors chargé de l'exécution de beaucoup de travaux, tant publics que particuliers, entre autres d'une partie de la décoration de la petite place de l'hôtel-de-ville de Madrid, pour l'entrée solennelle de la reine Louise d'Orléans. Les Capucins du Prado lui firent peindre quelques tableaux pour leur couvent. Une *Conception*, dans laquelle il avait représenté la Vierge foulant aux pieds la

tête du dragon , mit le comble à sa réputation , et beaucoup d'églises lui demandèrent une répétition du même sujet. Ces divers travaux lui avaient procuré une fortune considérable ; et, dans les dernières années de sa vie , assuré de vendre avantageusement ses tableaux , il négligea l'étude de la nature pour peindre de pratique. Il adopta un coloris brillant , mais peu naturel , se justifiant d'avoir suivi cette méthode mensongère , par la vogue qu'elle obtenait. Le nombre de *Vierges* qu'on lui doit est immense. Il avait ouvert chez lui une école de peinture , dont il faisait tous les frais , et dans laquelle il recevait avec empressement tous les jeunes gens qui montraient des dispositions. Il avait écrit en espagnol la *Vie des Peintres , Sculpteurs et Architectes* de son pays. Il en préparait l'impression , et il avait gravé plusieurs des planches qui devaient l'accompagner ; mais après sa mort , arrivée le 25 septembre 1684 , le manuscrit se trouva égaré , et l'on ignore comment il passa entre les mains de Pierre Guarrienti , qui s'en est servi dans ses additions à l'*Abecedario pittorico* de l'Orlandi. P—s.

SOLIS (DON ANTONIO DE), historien espagnol , né , le 18 juillet 1610 , à Placentia , dans la Castille-Vieille , de parents illustres , annonça , dès sa première jeunesse , un goût très-vif pour l'étude , et fit de rapides progrès dans la littérature et les langues anciennes. A l'âge de dix-sept ans , il fit représenter une comédie : *Amor y obligacion* , dont le succès l'engagea dans la carrière du théâtre. Il se lia d'une étroite amitié avec Calderon (1) , qu'il choisit pour

son modèle , et donna successivement plusieurs pièces , où l'on trouve de l'imagination et de l'esprit , mais beaucoup de jeux de mots. La composition de ses ouvrages dramatiques n'était pour Solis qu'un délassement. Il étudiait le droit , l'histoire , la politique et la morale , et perfectionnait son goût par la lecture des meilleurs écrivains. Le comte d'Oropesa , vice-roi de Navarre , voulut être le bienfaiteur du jeune poète , et se l'attacha comme secrétaire , afin de lui laisser le loisir de suivre ses goûts. Solis reconnaissant célébra les vertus de son Mécène , dans une foule de vers , et composa , pour la naissance d'un des fils du comte , une comédie : *Orphée et Eurydice* , qui fut représentée dans les fêtes données à cette occasion par la ville de Pampeleune. Sa réputation le fit appeler à la cour d'Espagne. Philippe IV le retint en le nommant son secrétaire ; et , bientôt après , Solis fit représenter à Madrid , pour la naissance de l'infant Philippe - Prosper : *Los triunfos di amor y fortuna* , dont le succès fut très-brillant (2). En 1661 , il fut nommé , par la régente , historiographe des Indes , charge très-lucrative , et , comme l'observe naïvement son biographe , par conséquent très-recherchée. Malgré son goût pour le théâtre , il avait toujours eu des mœurs pures et une conduite sévère. A l'âge de cinquante-six ans , il embrassa l'état ecclésiastique , et , renonçant à la culture de la poésie , partagea le reste de sa vie entre les devoirs de sa charge et les exercices de piété. Solis mourut à Madrid , le 19 avril 1686. On a de lui : I. Neuf

(1) Il eut le mérite de reconnaître lui-même la supériorité de Calderon , et composa les prologues de quelques-unes des grandes pièces de ce dernier.

(2) Cette pièce a été imitée par Quinault , dans les *Coups de l'amour et de la fortune* ; Thomas Corneille avait déjà tiré l'*Amour à la mode* de la comédie de Solis , *Amor al uso*.

Comédies, Madrid, 1681, in-4°. Quoique plus régulières que celles de Calderon, les critiques espagnols les trouvent inférieures aux pièces de ce maître. L'intrigue en est cependant ingénieuse, la marche rapide et le style agréable, quand il n'est pas défiguré par des expressions triviales. Parmi ses pièces héroïques, on distingue : *El Alcanzar del sunto* (le Château du mystère), et parmi les pièces d'intrigue, la *Gitanilla* (la Bohémienne de Madrid), imitée d'une nouvelle de Cervantes. La Huerta les a recueillies dans son *Théâtre espagnol* (V. HUERTA, XXI, 16). Une de ces dernières (*Un bobo haze ciento*) a été traduite en français, par Linguet, sous le titre du *Fou incommode*, dans le tome iv du Théâtre espagnol. II. *Historia de la conquista de Mexico*, Madrid, 1684, in-fol. Cet ouvrage, le premier titre de Solis à l'estime de la postérité, a été souvent réimprimé, dans divers formats, précédé de la Vie de l'auteur, par Goyenèche (3). Les meilleures éditions sont celles de Madrid, 1783, 2 vol. grand in-4°; ibid., 1798, 5 vol. in-12, fig. L'Histoire de la conquête du Mexique a été traduite en français par Citri de La Guette (V. CITRI, VIII, 585); en italien, par un académicien de la Crusca, Florence, 1699, in-4°, et en anglais, par Thom. Townsend, Londres, 1724, in-fol.; ibid., 1753, 2 vol. in-8°. C'est, dit M. Sismondi, le dernier des bons ouvrages de l'Espagne, de ceux où la pureté du goût, la simplicité, la vérité, sont encore conservées en honneur. On ne trouve pas dans cette Histoire la moindre trace de l'imagination dont l'auteur

avait donné tant de preuves comme poète. Il est impossible de séparer les deux talents qu'il réunissait avec un esprit plus ferme et un goût plus solide. L'intérêt romanesque et le merveilleux se présentent d'eux-mêmes, dans la Conquête du Mexique. Le tableau des lieux, celui des mœurs, les recherches philosophiques et politiques, tout est commandé par le sujet; et l'auteur n'est point resté au-dessous d'un si beau cadre (*Littérat. du Midi*, iv, 103). On reproche cependant à Solis d'avoir flatté ou du moins beaucoup trop ménagé son héros, qui a trouvé un historien moins élégant, mais plus impartial, dans Bernard Diaz del Castillo (V. CORTEZ, X, 18). III. *Varias poesias sagradas y profanas*, Madrid, 1692, 1716, 1732, in-4°. IV. *Des Lettres*, ibid., 1737, publiées par Mayans y Siscar. W—s.

SOLLEYSSEL (JACQUES DE), célèbre écuyer, fils d'un officier des gendarmes écossais, naquit en 1617, au Clapier, terre qui appartenait à son père, près de Saint-Étienne, en Forez. Après avoir achevé ses études à Lyon, il se livra à son goût pour les chevaux, et vint à Paris, prendre des leçons des maîtres d'équitation les plus habiles, tels que René Menou, ami de Pluvinel (V. ce nom, XXXV, 112). À l'époque des négociations de Munster, il accompagna le comte d'Avaux en Allemagne, et profita de son séjour dans ce pays pour s'instruire à fond de tout ce qui concerne l'éducation et les maladies des chevaux. De retour en France, il revint dans sa province, où il établit une école qui fut bientôt fréquentée par tous les jeunes gentilshommes du voisinage. Il concourut ensuite à la formation de l'académie que Bernardi projetait de

(3) On en trouve l'extrait dans les *Mémoires de Nicéron*, ix; mais l'abbé Goujet l'a complété tom. x, 185.

fonder à Paris, et aux succès de laquelle il contribua beaucoup. Aux talents d'un habile écuyer, Solleysel joignait des connaissances très-variées et des dispositions remarquables pour les arts. Sa conversation était vive, spirituelle et pleine d'intérêt. Il savait se faire aimer et craindre de ses élèves, dont il était le père. Il mourut d'apoplexie, le 31 janvier 1680. On lui doit le *Parfait maréchal*, in-4°, traduit dans presque toutes les langues d'Europe, et souvent réimprimé. La première édition est de 1664, et la plus récente de 1775. Cet ouvrage est divisé en deux livres. Le premier traite des maladies des chevaux et de leurs remèdes; le second de la connaissance du cheval et des soins qu'il exige dans l'état de santé. On trouve, dans quelques éditions, une troisième partie, qui contient l'abrégé de l'art de monter à cheval. Les erreurs qu'il renferme sont celles du temps; et, quoique vieilli bien plus encore que celui de Garsault (V. ce nom, XVI, 502), il tient toujours dans les bibliothèques une place honorable. On reconnaît sans peine, dans le style et la manière de l'auteur, cette bonne foi, cette probité, qui ont fait dire de lui qu'il aurait encore mieux fait le livre du *Parfait honnête homme* que celui du *Parfait maréchal*. En outre, Solleysel a publié, sous le nom de *La Bessée*, écuyer de l'électeur de Bavière, le *Maréchal méthodique*, et un *Dictionnaire* de tous les termes de la cavalerie, qui font partie des *Arts de l'homme d'épée*, par Guillet (Voy. ce nom, XIX, 167). Il a traduit de l'anglais et perfectionné la *Méthode* de dresser les chevaux, par le duc de Newcastle (V. ce nom, XXXI, 114). Enfin il avait laissé des *Mémoires sur l'embouchure des*

chevaux, dont on a désiré longtemps la publication. Ch. Perrault a donné l'*Éloge* de Solleysel, dans les *Hommes illustres*, précédé de son portrait, gravé par Édelynck. W-s.

SOLLIER (JEAN-BAPTISTE DE), savant hollandiste, naquit, le 28 février 1669, au village de Herseau, dans le Courtrais. Après avoir achevé ses premières études au collège de Courtrai, il prit, à dix-huit ans, l'habit de saint Ignace. Suivant l'usage de l'institut, il régenta quelque temps les humanités et la rhétorique, et fut envoyé, par ses supérieurs, à Rome, en 1697, pour y faire son cours de théologie. Au nombre de ses condisciples se trouvait Thom. de Hénin, depuis cardinal d'Alsace (V. ce nom, I, 636), avec lequel il se lia d'une étroite amitié, et dont il reçut dans la suite des preuves multipliées de bienveillance. A son retour en France, les continuateurs de Bollandus l'associèrent à leurs travaux. La *Chronologie des patriarches d'Alexandrie* et une *Dissertation* sur le B. Raymond Lulle, imprimées séparément, en 1708, et insérées dans les *Acta sanctorum*, tome v du mois de juin, le firent bientôt connaître d'une manière avantageuse. Il reçut de l'électeur palatin, Jean-Guillaume, l'invitation de se rendre à sa cour; et pendant tout le temps qu'il y demeura, ce prince le combla des marques de son estime particulière. Le P. Sollier s'occupait d'une nouvelle édition du *Martyrologe* d'Usuard. Ce travail long et fastidieux lui coûta six années d'application. Il revit le texte d'Usuard sur soixante-sept manuscrits, qu'il avait tirés des bibliothèques d'Allemagne, d'Italie et des Pays-Bas, et en outre mit à profit les remarques de ses devanciers. Cette édition, publiée en

1714, in-fol., est ornée d'une préface pleine de recherches sur les anciens martyrologes, dont le savant auteur s'attache à montrer la liaison intime. Avec les ressources qu'il avait eues pour son travail, il s'était cru dispensé de recourir au manuscrit d'Usuard de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, dont l'antiquité d'ailleurs ne lui paraissait pas bien constatée. Piqué des doutes que le P. Sollier montrait à cet égard, dom Bouillart publia le manuscrit de Saint Germain, en 1718, in-fol. (V. D. BOUILLART, V, 310), en y ajoutant des notes dans lesquelles il relève avec aigreur les méprises de son adversaire. Cette attaque ne fit rien perdre à l'édition de Sollier de l'estime des savants, et elle est toujours recherchée (Voy. USUARD). La continuation des *Actes des saints* l'occupa depuis entièrement. Il fut, pendant vingt ans, à la tête de cette publication, l'une des plus importantes du dix-huitième siècle, et à la perfection de laquelle il contribua beaucoup. Tourmenté depuis quelque temps d'un asthme, il fut réduit, en 1737, à la dernière extrémité. S'il se rétablait, ce ne fut que pour languir jusqu'à sa mort, arrivée le 17 juin 1740. Le P. Sollier était un excellent religieux, fort attaché à ses devoirs, puisque, malgré ses travaux et la correspondance active qu'il entretenait avec tous les savants de l'Europe (1), il trouvait encore le loisir de prêcher et de se livrer à la direction des âmes. Son *Éloge*, par le P. Stilling, est dans les *Acta sanctorum*, à la tête du cinquième volume du mois d'août. On en trouve un extrait étendu dans

les *Mémoires de Trévoux*, août 1743, et dans le *Dict. de Moréri*, édition de 1759. W—s.

SOLON, l'un des sept sages de la Grèce, naquit, l'an 592 avant notre ère, dans le bourg de Salamine. Il était fils d'Exécestidas; et son origine se perdait dans les illustrations de la ville d'Athènes. Il descendait de Codrus; et sa mère, aïeule de Platon, était cousine germaine de la mère de Pisistrate. Son père avait dissipé presque tout son patrimoine dans des actes de bienfaisance. Voulant rétablir sa fortune, Solon résolut d'embrasser la carrière du commerce: ce qui lui fit entreprendre des voyages qui ne pouvaient être sans quelques fruits pour un jeune homme naturellement porté à l'observation. En effet, dans ces courses lointaines, il tira un double profit des correspondances qu'établissaient les rapports commerciaux; car en même temps que les opérations du négoce augmentèrent sa fortune, les liaisons qu'il avait formées dans divers pays, le mirent en rapport avec les plus savants hommes de toutes les contrées. Il s'attacha de préférence à ceux qui se livraient à la grande étude de l'homme, à la science des gouvernements. Plusieurs sages s'étaient réunis pour s'éclairer dans ce concours de lumières, qu'ils venaient, pour ainsi dire, mettre en commun. Ces sages étaient les esprits les plus distingués de cette époque. C'étaient des hommes rares, dépouillés d'ambition personnelle, et animés de la seule passion du bien-être général, tels que Thalès, Pittacus de Mytilène, Bias de Priène, Cléobule de Lindus, Myson de Chio, Chilon de Lacédémone, et le Scythe Anacharsis. Solon fut reçu dans cette assemblée grave

(1) On trouva dans ses papiers jusqu'à douze mille lettres.

et imposante, et il en devint l'ornement et la gloire. Nous devons dire qu'avant d'être admis à cet honneur, il avait parcouru l'Égypte qui était, à cette époque, ce que devint ensuite Athènes, la terre classique de la philosophie, des sciences et des lettres. Solon, que sa naissance, sa position civile à Athènes, et son génie, plus que ces deux avantages déjà si puissants, appelaient à de hautes destinées, avait donc de bonne heure étudié, sur les lieux même, les institutions des peuples, leurs mœurs, leur religion, leur politique; et, l'esprit éclairé des lumières de leurs sociétés savantes, il revint les importer dans son pays natal. De retour à Athènes, il résolut de s'y fixer; mais ce fut pour diriger son esprit vers d'autres spéculations que celles du négoce. Aux connaissances positives qu'il avait acquises dans ses voyages, aux lumières de cette philosophie naturelle qu'il devait à son esprit abstrait et méditatif, il joignait tous les talents agréables qui sont le fruit d'une imagination curieuse, vive et brillante. Aussi, la poésie avait pour lui un grand charme: il s'y livrait dans ses désœuvremens; et comme sa pensée dominante était de ne produire rien que d'utile, il dirigeait toutes ses compositions vers ce but louable, en présentant les maximes les plus morales et les plus instructives sous les formes séduisantes de la poésie. Dans ses études philosophiques, il ne s'occupait non plus, même en spéculation, que de cette philosophie salutaire qui s'applique à la connaissance des mœurs et à l'administration des états. On sait que, à cette époque, les lois civiles et les règles de la morale étaient exprimées en vers. Il y a de l'adresse dans le choix de ce moyen, en ce que la mesure, à l'aide

du tour concis qu'on lui fait prendre, grave plus facilement dans la mémoire les devoirs que l'homme doit connaître et pratiquer. De là ces vers rédigés en sentences par Théognis de Mégare, par Phocylide de Milet, par Solon, par Pythagore. Lorsque Solon reparut dans Athènes, les places les plus importantes de la république lui furent offertes. Il n'avait d'autre ambition que celle du bien public. Pour l'opérer, il fallait renoncer à la vie sédentaire et contemplative qu'il eût embrassée par goût, mais qui n'eût fait de lui qu'un grand philosophe, un grand poète, un célèbre sophiste. Il prit le parti le plus pénible pour lui, mais le plus utile pour les autres. Solon ne dédaigna donc point les charges publiques, et il s'en acquitta comme un homme possédé de l'amour de ses devoirs, et que sa grande capacité met au-dessus des dignités qu'on lui confère. De ce moment, il dirigea toutes ses idées vers la politique. L'étude des hommes, celle des peuples, de leur caractère, de leurs passions, de leurs faiblesses, offrait un constant aliment à ses méditations. En toutes choses, il songeait à prendre les moyens de succès, quels qu'ils fussent, pourvu que l'équité les approuvât. Il se ployait habilement aux circonstances, faisant même quelquefois un sacrifice apparent de sa dignité. L'histoire en offre un exemple frappant dans la querelle entre les Athéniens et les Mégariens, au sujet de l'île de Salamine. Depuis quelques années, le sang de ces deux peuples, obstinés l'un à retenir, l'autre à vouloir reprendre l'île, coulait par flots, sans résultat heureux pour Athènes; c'est-à-dire que Salamine continuait d'être possédée par les Mégariens, qui s'en étaient emparés

sans droit, mais qui s'assuraient leur usurpation par la force. Athènes, qui s'était consumée en vains efforts, honteuse, mais contrainte de dévorer son humiliation, renonça à l'espoir de recouvrer sa propriété; et, cherchant à étouffer jusqu'au souvenir de son affront, rendit un décret, portant peine de mort contre ceux qui tenteraient, soit en paroles, soit par écrit, de provoquer une nouvelle lutte pour le recouvrement de Salamine. Solon, profondément indigné de cette bassesse, sentit pourtant que son indignation, en se manifestant par une réclamation trop brusque, mettrait ses jours en péril; sans sauver l'honneur de sa patrie. Il crut qu'en une conjoncture aussi délicate, il fallait user de ménagement, même de ruse, et que le succès ennoblirait le moyen. Il commença par feindre quelques actes de démente, tant en particulier qu'en public. Le bruit courut bientôt que Solon, le sage Solon, était atteint d'une aliénation mentale. Tout étant ainsi préparé, et la ville entière offrant cette disposition d'esprit qui fait que l'on n'éprouve ni surprise, ni courroux contre ce que dit, contre ce que fait un insensé, Solon, un matin, revêtu d'un habit déchiré, se met à courir la place publique; il parle en déclamant, il s'arrête, s'assied, se relève, déclame de nouveau... On s'attroupe, on fait cercle autour de lui. Il s'élance sur une pierre élevée, prenant la place et le rôle du crieur public; il récite des vers qu'on n'a point encore entendus. Ces vers, composés à la manière de Tyrtée, sont une violente déclamation contre les Mégariens, contre les Athéniens. ... « Peuple dégénéré de tes ancêtres!... » s'écriait-il, peuple indigne, qui ne » sait plus ni s'honorer de ses ver- » tus, ni rougir de sa honte!...

» Malheureux Solon, que n'es-tu né » Scythe, barbare! il y aurait là plus » de gloire pour toi que d'être né » Athénien! on ne dirait pas, en te » voyant : Voilà un Athénien!... » voilà un fuyard de Salamine! » Ce rapprochement fit frémir le peuple. Un cri de fureur s'éleva de toutes parts, non pas contre Solon, mais contre les Mégariens... « *Aux armes,* » s'écria-t-on, *aux armes!* — *Aux armes,* reprit Solon, jetant loin » de soi son bâton et ses vieux vêtements; *portons à Mégare le feu et la flamme.* » Ce généreux stratagème eut son plein effet; Solon fut chargé de la conduite de la guerre, et par une autre ruse de son invention, Salamine redevint la propriété d'Athènes. On dit que par reconnaissance, Solon fit élever un temple au dieu Mars, sur le lieu même de sa victoire. Il eut, dès ce moment, un grand crédit et un grand pouvoir; et l'an 569, avant notre ère, il fut nommé archonte. Toutefois les débats entre les Athéniens et les Mégariens ne cessèrent pas, et, durant plusieurs années, il y eut des alternatives de guerre et de fausses trêves entre les deux peuples. Les discussions, dans la ville d'Athènes, dégénéraient en disputes quelquefois sanglantes. Les partis se heurtaient. La divergence des opinions entretenait les troubles, que l'autorité civile n'avait pas la force d'apaiser. Dans ce conflit perpétuel, où les magistrats eux-mêmes finirent par n'être plus écoutés, où l'anarchie menaçait d'anéantir la république, les plus sages se réunirent, et vinrent presser Solon d'accepter la souveraine magistrature, c'est-à-dire la royauté; il répondit : « Je ne me ferai jamais » le tyran de mes égaux. — Devenez » leur maître, pour leur propre bien. » Pittacus, à Mytilène, vous en don-

» ne l'exemple. Timondas de même ;
 » en Eubée, s'est déclaré roi, et les
 » deux îles (l'Eubée et Lesbos) sont
 » florissantes sous le sceptre paternel
 » de ces deux princes. — Je desire
 » que cela dure, reprit Solon ; la
 » royauté est une route d'un abord
 » facile, d'un trajet pénible et d'une
 » issue dangereuse. » Quelques efforts
 que l'on tentât, il fut inflexible ;
 mais il consentit pourtant à user de
 toutes les ressources de son génie,
 de toute l'énergie de son caractère
 pour sauver sa patrie de la ruine qui
 la menaçait. C'est alors qu'il compo-
 sa ce code de lois qui a immortalisé
 sa mémoire. Il abrogea celui de Dra-
 con, sans cesse compromis dans l'exé-
 cution par sa sévérité, ne main-
 tint de ces lois que celles qui concer-
 naient les meurtriers. Il les remplaça
 par un code de lois sagement modi-
 fiées, et qui se trouvaient plus en
 harmonie avec le caractère et les
 mœurs des Athéniens, ayant surtout
 la salutaire pensée de les faire telles
 que le citoyen vît moins d'avantages
 et plus de danger à les violer qu'à
 les observer. « Je n'ai pas fait, di-
 » sait-il, les meilleures lois qu'il eût
 » été possible de faire ; mais je les
 » ai faites aussi bonnes que les Athé-
 » niens peuvent les supporter. » Son
 gouvernement fut une démocratie tem-
 pérée et balancée par l'aristocratie de
 ses quatre cents sénateurs ou pairs,
 pris dans les quatre tribus de l'Attique ;
 car, après avoir établi un cens plus
 régulier, il avait partagé les citoyens
 en quatre classes, et produit une for-
 me de république appropriée au ca-
 ractère national. L'aréopage et le sé-
 nat des quatre cents avaient été ins-
 titués comme deux utiles contrepoids
 contre les riches et contre la multi-
 tude. Sa nouvelle administration fut
 réglée avec tant de sagesse, la jus-

tice répartie avec tant d'égalité entre
 les citoyens, et la concorde si bien
 rétablie entre les ordres de l'état, que
 tous le chérissent et l'admirent. En
 un mot, les combinaisons du législa-
 teur étaient sages, prudentes, fortes
 même. . . . Mais est-il des dignes con-
 tre certaines ambitions ? . . . Il devait
 arriver le jour où ces lois si sages
 ne prévaudraient pas contre le génie
 adroitement ambitieux de Pisistrate.
 On n'en doit faire aucun reproche à
 la prévoyance de Solon. Nous voyons
 qu'à l'exemple de Lycurgue, il avait
 pris ses mesures pour assurer la sta-
 bilité de ses institutions (*V. LYCUR-
 GUE, XXV, 515*). Tous les corps de
 l'état, solennellement convoqués dans
 le temple, avaient prêté serment ; en-
 tre ses mains et devant les statues des
 dieux, de les maintenir religieuse-
 ment durant dix années. Solon, vou-
 lant en effet essayer ses lois, et s'af-
 franchir de toute réclamation, avait
 demandé et obtenu des Athéniens un
 congé de dix ans, qu'il désirait con-
 sacrer à de nouvelles observations,
 dans les voyages qu'il projetait. Ras-
 suré par les serments de ses conci-
 toyens, il partit, dirigea une seconde
 fois ses pas vers l'Égypte et vers la
 Lydie. En Égypte, il séjourna près
 de Canope, à l'embouchure du Nil.
 Là, il se mit en commerce d'entre-
 tiens religieux et politiques avec les
 prêtres les plus renommés du pays.
 Il lui racontèrent une histoire mer-
 veilleuse sur l'île *Atlantide*, qui parut
 lui offrir le sujet d'un beau poème.
 C'est en Égypte qu'un de ces prêtres
 dont nous parlons, qui pensaient,
 comme le remarque le savant Bar-
 thélemy, posséder entre leurs mains
 les annales du monde, dit à Solon,
 qui lui vantait les anciennes tradi-
 tions de la Grèce : *Vous autres
 Grecs, vous êtes bien jeunes : le*

temps n'a pas encore blanchi votre science. De l'Égypte, Solon passa en Cypre. Dans une de ses Élégies, il parle de la cité que Philocyre, prince de Cypre, avait fait bâtir, et qu'il avait nommé *Soli* ou *Solos*, du nom du philosophe. Il souhaite à ce prince un long règne, et desiré qu'il puisse habiter long-temps sa nouvelle ville, lui et sa nombreuse postérité. En Lydie, il eut à Sardes, avec le roi Crésus, cet entretien si connu touchant la véritable félicité dans cette vie, et dans lequel il se montra si peu courtisan, qu'Ésope le fabuliste, qui se trouvait alors à la cour de ce roi, prit sur lui de donner cet avis au philosophe : « Trop véridique Solon, » il faut ou n'approcher point de la » personne des princes, ou ne leur » dire que des vérités agréables. — » Vous vous trompez, lui dit Solon, » il faut ou se tenir éloigné des prin- » ces, ou ne leur dire que des vérités » utiles. » Quelques auteurs ont douté de ce voyage en Lydie (V. ÉSOPE, XIII, 312). Les dix ans n'étaient point expirés (et Solon aurait pu prévoir ce résultat avant son départ), que les troubles, fruits de nouvelles factions formées dans la ville, lui firent comprendre la nécessité d'un prompt retour, afin de réprimer les factions. Mais quelles armes opposer aux sourdes pratiques d'un ambitieux adroit ? Le scythe Anacharsis l'avait prévu. « Vos lois (disait-il un jour à Solon lui-même, sur la place publique d'Athènes), sont des *toiles d'araignées* ; elles ne prendront » que les *mouches* ; les *gros insectes* » et les *oiseaux* passeront à travers. » En ce moment, Pisistrate parut sur la place ; Solon l'aperçut, et resta préoccupé du mot d'Anacharsis. Pisistrate avait mis à profit l'absence de Solon. Plein d'habileté dans sa

marche, il n'avait rien brusqué : au contraire, il avait trompé les Athéniens par ses artifices, les avait séduits par ses flatteries et ses caresses. On ne lui avait pas conféré le pouvoir ; il ne le possédait pas de droit ; mais par le fait, il en jouissait. Au retour de Solon, il continua de maîtriser les délibérations publiques ; mais c'était toujours au nom du grand législateur, et pour la plus stricte exécution de ses lois. Toutefois, les honneurs dont Pisistrate demandait que l'on comblât son ami, par l'avis duquel il déclarait vouloir se régler ; le respect qu'il semblait porter, non-seulement à ses lois, mais à ses moindres résolutions ; tous ces dehors de dévouement que savent si bien prendre les ambitieux pour cacher leurs vues secrètes, rien ne put séduire Solon ; il rompit brusquement avec un homme qui, au lieu du beau rôle que sa naissance et ses talents l'appelaient à remplir parmi ses concitoyens, aspirait, par l'usurpation, à devenir leur tyran. Il osa donc l'annoncer hautement comme un ennemi public : mais le mal était fait. Le peuple fasciné ne voyait plus que par les yeux de Pisistrate. Cet homme habile et audacieux, voulant hâter l'accomplissement de son grand projet, tenta d'user d'un stratagème qui devait le perdre dans l'esprit facile et changeant des Athéniens, ou bien assurer son triomphe. Après s'être porté lui-même quelques légères blessures au visage et sur le corps, il se fait conduire, couvert de sang, sur la place publique, et jetant des cris le long du chemin : « Athéniens, s'écrie-t-il, voilà la récompense qui attend » les amis du peuple... ! » Il fit entendre que ses ennemis, c'est-à-dire les ennemis de la patrie, s'étaient vengés de son dévouement sans bornes

aux intérêts du peuple. L'indignation s'exhala par des clameurs féroces ; et il fallut tout l'ascendant qu'obtenait encore Solon sur les esprits, pour empêcher les actes de fureur qu'on était près d'exercer. Solon, seul, ne fut pas dupe de la ruse : il s'approcha avec calme de Pisistrate ; et, d'un ton où régnait plus de mépris que de courroux : « Fort bien, Pisistrate ! » mais tu joues mal le personnage » d'Ulysse. Ulysse s'égratigna pour tromper ses ennemis ; tu te déchires la peau, toi, pour tromper tes concitoyens !... » Solon fut respecté. Son nom et ses grands services imposaient toujours aux plus factieux ; mais il fut traité de fou. Pisistrate fut plaint comme une victime de la bonne cause ; et, par acclamation, on lui vota une compagnie de gardes, qui, au nombre de cinquante, accompagneraient sa personne en tous lieux. La tyrannie de Pisistrate s'établit ; et Solon, n'ayant plus rien à faire qu'à gémir sur l'avenir de sa patrie, s'exila volontairement. Il passa quelque temps à la cour du roi Amasis, qui avait témoigné souvent le désir de le posséder près de lui. Pisistrate fut affligé d'un départ qui était la censure de sa conduite, une tache à son gouvernement et, sans doute, à sa mémoire. Il fit des avances auprès de Solon pour obtenir de lui qu'il revînt : le parti de ce dernier était pris. Il resta inébranlable. On a peut-être attaqué justement quelques-unes des lois de Solon. Plutarque le traite avec beaucoup de sévérité lorsqu'il dit qu'il y a *beaucoup d'absurdités* dans les lois qu'il a faites sur les femmes. On assure, au surplus, qu'il n'avait voulu donner de crédit ni de valeur à ses lois que durant un laps de cent ans. C'était un terme moyen assez adroit pour les

perpétuer : il n'y a guère de motifs raisonnables d'abroger des lois qui auraient fait, pendant un siècle, le bonheur d'un peuple. On sait que Solon ne fit aucune loi contre les sacrilèges, ni contre les parricides. « Le premier crime est encore inconnu à Athènes, disait-il, et la nature a tant d'horreur du second, qu'il devient invraisemblable. » Cicéron fait remarquer, à ce sujet, la grande sagesse de ce législateur. En effet, *décerner des peines contre un crime inconnu, c'est plutôt l'enseigner, que le défendre.* La lecture des lois de Solon et de quelques-uns de ses fragments poétiques est nécessaire pour connaître les antiquités athéniennes, et pour entendre beaucoup d'ouvrages des écrivains de la Grèce, particulièrement de ceux de l'Attique. Dans plusieurs de ces fragments qui sont restés, on trouve d'utiles préceptes de morale (1). Il écrivit aussi des Lettres : on en a conservé quelques-unes. Enfin il composa quelques Poèmes, non-seulement en se servant du rythme élégiaque, mais en iambes et en trimètres. Dans ses dernières années, il s'occupait d'achever son grand poème sur l'*Atlantide*, île qu'on avait, dit-on, découverte, ou seulement quel'on supposait dans une partie non parcourue de l'Océan. Au rapport d'Élien (traduction de Caussin) : « lorsque Pisistrate, dans une assemblée, demanda qu'il lui fût donné une garde, Solon, fils d'Exestidas, déjà vieux, le soupçonna d'aspirer à la tyrannie ; mais, remarquant

(1) On a dit que, dans quelques-unes de ses poésies, qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous, le sévère auteur des lois contre les mauvaises mœurs, le restaurateur de la vertu dans sa patrie, Solon enfin, avait pollué la sainteté du législateur par la licence de sa muse : mais rien ne prouve que cette conjecture soit réellement fondée.

» qu'on écoutait sans intérêt les con-
 » seils qu'il donnait, et que la faveur
 » du peuple était pour Pisistrate, il
 » dit aux Athéniens : Parmi vous,
 » les uns ne sentent pas qu'en ac-
 » cordant une garde à Pisistrate,
 » on en fera un tyran; et les autres,
 » prévoyant l'effet de sa demande,
 » n'osent néanmoins s'y opposer.
 » Pour moi, je suis plus clairvoyant
 » que les premiers et plus courageux
 » que les seconds. » Cependant (con-
 » tinue Élien) Pisistrate obtint ce
 » qu'il désirait, et parvint en effet à
 » la tyrannie. Depuis ce temps, So-
 » lon, assis à la porte de sa maison,
 » tenant sa lance d'une main, et de
 » l'autre son bouclier, ne cessait de
 » dire : *J'ai pris mes armes pour*
 » *défendre la patrie autant que je*
 » *le pourrai. Mon grand âge ne me*
 » *permet plus de marcher à la tête*
 » *de ses armées; mon cœur du*
 » *moins combattrait pour elle.* Quant
 » à Pisistrate, soit respect pour la
 » haute sagesse de ce grand homme,
 » soit tendre souvenir de l'amitié un
 » peu suspecte, ou du moins équivo-
 » que, que Solon lui avait témoignée
 » dans sa jeunesse, il ne lui fit point
 » éprouver son ressentiment. » Sur
 ce que les Athéniens le déclarèrent
 insensé, parce qu'il accusait Pisis-
 trate, il dit : *Le temps fera con-*
 » *naître le genre de ma folie, lors-*
 » *que la vérité aura dissipé les om-*
 » *bres qui couvrent vos yeux.* Quand
 l'asservissement de sa patrie fut dé-
 cidé, il s'écria : *Chère patrie, je te*
 » *quitte avec le témoignage conso-*
 » *lant de t'avoir servie par mes con-*
 » *seils et par ma conduite.* Solon n'é-
 tait pas ennemi des richesses; mais
 on aurait mauvaise grâce à lui re-
 procher son attachement pour ces
 biens frivoles, quand lui-même dit,
 dans une de ses Élégies : *Je souhaite*

d'avoir des richesses, mais de celles
qu'on peut avouer. Les richesses
injustement acquises attirent tôt
ou tard le courroux des dieux. Ce
 qui ferait croire qu'il n'en possédait
 pas de très-grandes, c'est qu'il disait
 encore, dans une autre Élégie : « Que
 » de méchants deviennent riches!
 » que de gens de bien qui restent
 » dans leur médiocrité! mais nous,
 » voudrions-nous donc troquer no-
 » tre vertu contre leurs trésors? Non,
 » sans doute; car la vertu est per-
 » manente, et les richesses changent
 » tous les jours de maîtres. » Il pa-
 raît, dans ses vers, qu'il affectionnait
 les figures de comparaison, qui met-
 tent en effet la pensée plus en relief
 sous les yeux. Dans le premier livre
 de ses lois, qu'il avait entrepris de
 rédiger en vers, il annonçait que son
 but était de balancer, l'un par l'autre,
 le pouvoir des grands et celui du
 peuple, et, comme il disait : « de
 » munir les deux partis d'un fort
 » bouclier, afin que l'un ne pût ja-
 » mais opprimer l'autre. » Plutarque
 dit : « On loue à bon droit une autre
 » loi de Solon, qui défend de dire du
 » mal des morts; car il y a de la re-
 » ligion à tenir les morts pour sa-
 » crés, de la justice à épargner ceux
 » qui ne sont plus, et de la politique
 » à empêcher les haines d'être in-
 » mortelles. » On dit que Solon mou-
 rut en Cypre, à la cour de Philo-
 cyre, l'an 559 avant notre ère, âgé
 de quatre-vingts ans. Sa volonté der-
 nière fut que l'on transportât ses res-
 tes dans sa patrie, qu'on les brûlât,
 et que ses cendres fussent répandues
 dans les campagnes de l'Attique. Les
 Athéniens lui dressèrent une statue
 en bronze. Il était figuré tenant son
 Code à la main. Ceux de Salamine
 lui érigèrent une autre statue. Là il
 était représenté comme orateur, les

maines cachées sous les plis de ses vêtements. Tous ces attributs et d'autres encore, lui convenaient. Solon était à-la-fois grand homme de guerre, magistrat intègre, administrateur habile, philosophe-pratique, orateur logicien, poète distingué. Comme législateur, l'histoire reconnaissante l'a placé en première ligne, à côté des plus célèbres bienfaiteurs de l'humanité. Comme philosophe, il ne fut d'aucune école. C'était un de ces hommes qui doivent donner la loi et non pas la recevoir. Il nous reste plusieurs fragments de ses *Élégies*, qu'on pourrait appeler *Élégies politiques* (2). M. de Chateaubriand en a traduit un extrait dans son *Essai historique, politique et moral*. Solon eut un frère, poète médiocre, qu'on nommait Dripidès. L—A.

SOLON, glyptographe, vivait à Rome sous le règne d'Auguste. Son nom, qu'on lit sur une belle pierre gravée, a trompé long-temps les antiquaires, persuadés qu'elle représentait le fameux législateur d'Athènes. Une observation du duc d'Orléans, prince spirituel et ami des arts (*V. ORLÉANS*, XXXII, 120), donna l'idée à Baudelot Dairval d'examiner cette pierre plus attentivement; et il se convainquit que le nom de Solon était celui de l'artiste qui l'avait gravée. Baudelot donna les raisons de son opinion dans une *Lettre sur le prétendu Solon des pierres gravées*, Paris, 1717, in-4°.; on en trouve un extrait dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, tome III, première partie, pag. 248. Le portrait représenté sur cette pierre est, dit Baudelot, celui d'un Romain

assez connu alors pour qu'on pût se dispenser d'y mettre son nom. De nouvelles découvertes ont confirmé cette conjecture du judicieux antiquaire; et l'on sait maintenant que ce portrait est celui de Mécène. Solon, l'un des plus habiles glyptographes de son temps, fut attiré par Auguste à Rome. Il avait Dioseoride (*Voy.* ce nom, XI, 409) pour concurrent ou pour émule, puisque les deux artistes ont travaillé sur les mêmes sujets, sans se copier. Outre la *Tête* du favori d'Auguste, que ce grand artiste a reproduite plusieurs fois, on cite de Solon: *Diomède assis*, gravé en relief avec une rare perfection: cette pierre est connue des antiquaires sous le nom de l'enlèvement du Palladium; — une tête de *Méduse*, — *Cupidon debout*, — une tête d'*Hercule* en face. De Murr reproche à Baudelot d'avoir manqué d'exactitude dans la planche qu'il a donnée des différents ouvrages qui portent le nom de Solon (*Voy. Bibl. glyptograph.*, 107). Caylus a décrit l'*Enlèvement du Palladium* dans son *Recueil d'antiquités*, I, pl. 45. On peut voir aussi le *Traité des pierres gravées*, par Mariette, et la *Description des pierres antiques* du baron de Stosch, par Winckelmann.

W—S.

SOLORÇANO PEREIRA (JEAN DE), né à Madrid, vers la fin du seizième siècle, fut professeur de droit à Salamanque, et se fit connaître d'abord par son petit traité du Parricide (*De crimine Parricidii disputatio*), 1605, ouvrage qui le plaça parmi les meilleurs jurisconsultes de ce temps. Il s'occupa ensuite des lois des Indes Occidentales; et, en 1629, il publia le résultat de ses recherches dans un volume in-folio: *Disputatio de Indiarum jure, sive*

(2) *Solonis Atheniensis carminum quæ supersunt, præmissâ commentatione de Solone poetâ, disposita, emendavit atque annotationibus instruxit N. Buchius*, Bonn, Weber, 1825, in-8°.

de *justá Indiarum Occidentalium inquisitione, acquisitione ac retentione*, auquel il ajouta par la suite (1649) un second volume, sur le gouvernement de ces peuples. Cet ouvrage, que Léon Pinelo met au rang des plus profonds sur cette matière, fit nommer son auteur membre du sénat de Lima. Pendant dix-huit ans que Solorzano occupa ce poste, il se fit aimer par son intégrité et ses vertus. De retour dans sa patrie, il fut admis au conseil suprême des Indes, puis nommé procureur fiscal. Il mourut dans une extrême vieillesse. Il a encore laissé plusieurs Mémoires, dont le plus important est le *Memorial sobre que el real consejo de las Indias debe proceder en los actos publicos al que llaman de Flandes*. Il fit paraître aussi : I. *La Politique indienne*, extrait de son grand ouvrage. II. *Emblemata regio-politica in centuriam unam redacta*, 1653. III. Ses Œuvres posthumes ont été imprimées à Salamanque, 1654, in-fol. — Gabriel de SOLORZANO Paniagua, son fils, donna une Traduction ou plutôt un Abrégé du second volume du Droit des Indes, avec des Notes marginales, une Épître dédicatoire et un Compendium de tout ce qui se trouve dans les deux volumes de son père. Léon Pinelo pense néanmoins que ce travail appartient à don Joseph Pellicer de Tovar. C—Y.

SOLORZANO (ALONZO DE CASTILLO Y), écrivain espagnol du dix-septième siècle, fut le protégé du marquis de Los Veles, lorsque ce seigneur était gouverneur de Valence. Ce fut dans cette ville que Solorzano publia la plus grande partie de ses nombreux ouvrages : I. Plusieurs Romans assez gais, tels que les *Voyages joyeux*, 1626; la *Maison de*

campagne de Laura, 1629; les *Amants andalous*, 1633. Le plus remarquable de ses romans est, sans contredit, la *Fouine de Séville*, ou l'*Hameçon des bourses*, 1634. Cet ouvrage, d'un genre bouffon et presque burlesque, eut un succès de vogue. Trois éditions se succédèrent rapidement, dans un temps où l'on lisait peu. Il fut traduit en français, par d'Ouville, Paris, 1661, et réimprimé à Amsterdam, 1731, sous le titre d'*Histoire de Dona Rufine*, ou la *Fameuse courtisane de Séville*. II. Le *Jardin de Valence*, prose et vers, lus dans les académies de cette ville, 1629. III. Les *Grâces du Parnasse*, en deux parties, 1624. IV. Le *Temps des réjouissances*, ou le *Carnaval de Madrid*, 1627. V. Les *Harpies de Madrid*. Ses autres ouvrages sont des Histoires, plus estimées que les écrits dont nous venons de parler. VI. *Histoire d'Antoine et de Cléopâtre*, 1639. VII. *Abrégé de la vie et des actions de Pierre III, roi d'Aragon*, 1639, Saragoce, in-8°. VIII. Le *Reliquaire de Valence*, qui contient les *Vies des saints les plus célèbres qui ont illustré ce royaume*, 1635. Ce dernier ouvrage est le plus estimé. — Barthélemi - Salvator SOLORZANO, qui naquit à Medina di Rio-Seco, publia le *Livre de compte*, ou le Manuel des commerçants, Madrid, 1590. — Arce de SOLORZANO, né à Madrid, laissa une *Histoire de la Vie et de la Passion de Notre-Seigneur*, et les *Tragédies d'Amour*, 1607. C—Y.

SOLTICOFF (IVAN MICHEL), était fils du général russe de ce nom, qui se fit connaître au commencement du dix-septième siècle dans les troubles de sa patrie, et qui, selon Lévèsque, était entreprenant, audacieux, et

savait employer tour-à-tour les caresses, l'intrigue, les menaces et la violence. Cet homme ambitieux, voulant éloigner de Moskou des troupes qui le gênaient dans ses projets d'usurpation en faveur de l'hetman Jekowski, prétexta que Novgorod était menacée par les Suédois, et y envoya ces troupes, sous les ordres d'Ivan, son fils. Ce jeune guerrier, sujet de cet article, était déjà un général distingué; et, à peine âgé de vingt ans, il avait remporté divers avantages sur les Suédois. Il marcha de nouveau contre eux, dans cette occasion, avec beaucoup de courage, et reprit Ladoga, dont ils s'étaient emparés. Après cette victoire, il revint à Novgorod, sur l'invitation des habitants, qui avaient résolu de se venger sur le fils, de la haine qu'ils portaient au père pour son attachement aux Polonais. Dès que Solticoff fut entré dans leurs murs, ils l'arrêtèrent, l'accusèrent de trahison, et lui firent subir les plus horribles tortures, sans en pouvoir tirer aucun aveu. Au milieu des tourments, ce malheureux jeune homme persista à dire que quand son père lui-même serait venu attaquer Novgorod à la tête des Polonais, il n'aurait pas hésité à le combattre; mais sa fermeté et ses serments ne purent le sauver; il fut exécuté le 15 août 1610. M—D j.

SOLTICOFF (Le comte **PIERRE-SIMON**), feld-maréchal; de la même famille que le précédent, naquit dans les premières années du dix-huitième siècle, et fit ses premières armes, dès l'âge de dix-huit ans, contre les Turcs et les Suédois, sous les yeux de son père, qui était un des généraux les plus distingués de ce temps-là (1).

(1) Simon-André **SOLTIKOF**, général en chef, mourut en 1732 à Moscou, où il était gouver-

neur. Le jeune Solticoff fut fait général-major, sous le règne de l'impératrice Anne; et, trois ans plus tard, lieutenant général. Parvenu à un grand crédit sous Élisabeth, il fut chargé, en 1759, du commandement de l'armée que cette princesse avait envoyée contre Frédéric II. Conduites successivement par Apraxin, Tottleben et Fermor, les troupes russes avaient obtenu quelques succès en Allemagne; mais peu d'accord avec les Autrichiens, leurs alliés, et combattant un si redoutable ennemi, ces généraux avaient toujours vu leurs victoires rester sans résultats. A la confiance de sa souveraine, Solticoff joignait l'amour des soldats, et un grand courage. Attaqué près de Crossen, il résista pendant quatre heures aux efforts réitérés des Prussiens, leur tua deux mille hommes, et les contraignit à la retraite. Il s'empara ensuite de Francfort-sur-l'Oder, et s'étant réuni au général Laudon, il remporta, le 12 août 1759, la sanglante victoire de Kunnersdorf, où il s'empara de cent soixante pièces de canon, et fit sept mille prisonniers (*V. FREDÉRIC II, XV, 580*). Mais d'un caractère brusque et impérieux, Solticoff ne tarda pas à se brouiller avec les Autrichiens, comme avaient fait ses prédécesseurs; il eut d'abord avec Laudon de vives explications, et finit par refuser positivement, à Daun, de concourir à ses opérations (2): « J'en

neur. On comptait dans les illustrations de cette famille, l'un des plus distingués de l'empire russe, que l'empereur Ivan, frère de Pierre-le-Grand, et père de l'impératrice Anne avait épousé une Solticoff.

(2) On croit que les fausses manœuvres des généraux russes dans la guerre de Sept-Ans, et leur mésintelligence avec les Autrichiens, vinrent surtout de ce qu'ils n'ignoraient pas que le grand-duc, qui fut depuis Pierre III, avait des relations avec Frédéric II, et qu'il faisait passer à ce prince les plans du cabinet russe, par le secrétaire-d'état Wolkof. Pressentant alors le changement de poli-

» ai assez fait cette année, écrivit-il
 » à ce maréchal; j'ai gagné deux ba-
 » tailles qui coûtent vingt-sept mille
 » hommes à la Russie; j'attends pour
 » me mettre de nouveau en action,
 » que vous ayez remporté deux vic-
 » toires à votre tour; il n'est pas
 » juste que les troupes de ma souve-
 » raine agissent toutes seules. » Frédéric profita admirablement bien de ces dissensions : Solticoff ne tarda pas à être remplacé par Czernichef; et la mort d'Élisabeth vint, l'année suivante (1761), changer entièrement l'aspect du Nord de l'Europe. Solticoff fut nommé gouverneur de Moscou, et il mourut dans cette capitale, le 15 décembre 1772. L'impératrice Élisabeth avait ordonné qu'il lui fût rendu de grands honneurs à son retour de la brillante campagne contre les Prussiens; mais il s'y déroba avec beaucoup de modestie, en allant s'enfermer dans une de ses terres. Cette princesse lui donna alors un témoignage plus durable de sa reconnaissance, en lui faisant accepter quatre pièces d'artillerie, ainsi que la selle et les pistolets de Frédéric II, pris à Kunnersdorff. Ces trophées ornent encore le château des Solticoff, à Marfina près de Moscou. M-D j.

SOLTICOFF (le comte IVAN PÉTROVITCH), fils du précédent, fut élevé à l'école de son père, dont il égala les vertus et le courage. Décoré, par l'impératrice Élisabeth, du titre de gentilhomme de la chambre, il s'ennuya bientôt de la vie de courtisan, et demanda comme une grâce d'être envoyé à l'armée, où il reparut avec le grade de brigadier. Il prit part à toutes les opérations con-

tre la Prusse, la Turquie, la Pologne; parvint au grade de général en chef, et, quand la Russie n'eut plus d'ennemis à combattre, fut nommé gouverneur de Wladimir et de Kostroma. L'administration de ces provinces était dans l'état le plus fâcheux. Ce ne fut qu'après plusieurs années de travaux éclairés et prudents qu'il réussit à y rétablir l'ordre et la justice. Il commençait à jouir du fruit de ses fatigues, lorsque l'impératrice Catherine II lui conféra le commandement du Caucase et de l'armée qu'on venait d'y rassembler contre la Perse. Il fut ensuite rappelé à Pétersbourg, pour combattre les Suédois, qui menaçaient cette capitale, au moment où la Russie était engagée dans une lutte sanglante avec les Turcs. Solticoff parvint à couvrir Pétersbourg avec beaucoup d'habileté; et sa seconde campagne fut terminée par une paix avantageuse. L'impératrice le combla de riches présents, et lui accorda la propriété d'un régiment de cavalerie de sa garde, avec le titre de son aide-de-camp-général. L'empereur Paul avait combattu comme simple volontaire, sous ses ordres, en Finlande. A peine monté sur le trône, il l'éleva à la dignité de maréchal de l'empire, et le nomma général en chef de la même armée qui s'était couverte de gloire sous le célèbre Romanzoff. L'année suivante, Solticoff fut nommé au gouvernement de Moscou, que ses ancêtres avaient eu si long-temps, et il le conserva jusqu'à sa mort, arrivée en novemb. 1805. Le maréchal Ivan Solticoff formait une exception rare dans la foule de courtisans qui s'étaient élevés par leurs aventures ou par leurs bassesses. Issu d'une des plus anciennes familles de l'empire, héritier

tique qui serait la conséquence d'un nouveau règne, ces généraux ne voulaient pas s'exposer au ressentiment de l'héritier du trône, qui ne leur aurait pas pardonné d'avoir concouru avec trop d'ardeur à la ruine de ses amis les Prussiens.

des vertus et de la gloire de ses aïeux, il resta étranger aux saturnales de la cour de Catherine II, et ne fléchit jamais sous le despotisme de son capricieux successeur. A—G—S.

SOLTICOFF (ANNE), fille du précédent, née à Pétersbourg, en 1781, fut mariée, à l'âge de dix-neuf ans, au comte Grégoire Orloff, un des plus riches seigneurs de la Russie. Une maladie cruelle, dont les symptômes se manifestèrent au printemps de l'année 1812, l'obligea de quitter son pays, qu'elle ne devait plus revoir. Elle voyagea successivement en Allemagne, en Angleterre, en Italie et en France. En proie aux douleurs les plus aiguës, elle cachait aux yeux les plus clairvoyants ses horribles souffrances. Son esprit était aussi élevé que son cœur, et son instruction n'était pas au-dessous de sa bienfaisance. Son immense fortune suffisait à peine aux demandes des malheureux ; auxquels elle sacrifiait ses propres besoins. Partout où elle a passé, elle a laissé des traces durables de sa bonté, et un long souvenir de ses vertus. Sa maladie, sur laquelle s'étaient exercés les plus illustres médecins, avait résisté à tous les remèdes ; et fut définitivement reconnue incurable. Des promesses trompeuses vinrent réveiller les espérances de cette intéressante malade ; mais personne ne les partageait avec elle ; et ses nombreux amis l'ont vue descendre au tombeau avec beaucoup plus de regret que de surprise. Elle est morte à Paris, le 16 décembre 1824. M. Lemontey lui a consacré une petite Notice, à la fin de son introduction aux *Fables russes* de Kriloff, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. A—G—S.

SOLTICOFF (NICOLAS), cousin du comte Ivan, naquit le 31 oct. 1736, et fit, comme lui, son apprentissage

dans le métier des armes sous les yeux du feld - maréchal Pierre Solticoff. Pour prix de sa conduite aux combats d'Egersdorff, de Zorndorff et de Francfort-sur-l'Oder, il devint successivement major, lieutenant-colonel et enfin colonel. En 1761, il fit partie d'un corps détaché de l'armée, et eut part à la prise de Colberg. L'année suivante, il fut fait général-major, et commanda les troupes russes en Pologne, pendant la révolution. Il fut décoré de l'ordre de Sainte-Anne, en 1766, et, quelque temps après, de celui de l'Aigle-Blanc. En 1767, il fut élevé au grade de lieutenant-général, fit une campagne contre la Turquie, reçut, en 1769, l'ordre de St.-Alexandre Newsky ; fut nommé, en 1773, général-en-chef, et placé auprès du grand-duc, depuis Paul I^{er}. Il accompagna ce prince dans ses voyages en France et dans les autres parties de l'Europe. Ce fut à son retour que l'impératrice le nomma son aide-de-camp, lui conféra l'ordre de Saint-André, et le mit, en 1783, à la tête de l'éducation de ses petits-fils, les grands-ducs Alexandre et Constantin. En 1788, Solticoff obtint l'ordre de Saint-Wladimir de la première classe ; et pendant la guerre de Turquie, de Suède et de Pologne, il dirigea le département de la guerre. Fait comte, en 1792, et promu au grade de feld - maréchal, en 1796, il devint, en 1812, président du conseil-d'état et de celui des ministres, fut élevé, en 1814, à la dignité de prince de Russie, et mourut peu de temps après. C'était un homme de tête et d'un esprit fin et délié ; et, quoiqu'il portât, dans les habitudes de la vie, les manières et le caractère d'un courtisan très-adroit, il n'était pas moins considéré, dans les circonstances graves, où il était toujours

consulté, comme un homme de très-bon conseil. — Le comte Sergius SOLTICOFF, de la même famille, qui fut le premier favori de Catherine II, lorsque cette princesse était encore grande duchesse, était un des grands seigneurs les plus aimables et les plus séduisants de la cour de Russie. L'impératrice Élisabeth, qui fut informée de son intrigue, lui donna une mission en Suède, et le tint éloigné dans une sorte d'exil où il mourut.

G—R D.

SOLVYNS (FRANÇOIS-BALTHAZAR), né à Anvers, en 1760, s'appliqua de bonne heure aux beaux-arts; et peignit plusieurs marines, entre autres le port d'Ostende, qu'il fit pour le gouverneur des Pays-Bas, et qui est maintenant au palais impérial de Vienne. Il en existe une gravure de grande dimension, par Daudet. Ayant été nommé, à l'âge de seize ans, capitaine du fort Lillo, il passa de là, dans la même qualité, au château de Lacken. A l'époque de la révolution des Pays-Bas, il suivit l'archiduchesse gouvernante en Autriche, où il demeura jusqu'à la mort de cette princesse. Son goût pour les voyages l'ayant alors porté à s'embarquer sur l'escadre de sir Home Popham pour la mer Rouge et la mer des Indes, il dressa des cartes des rivages de la mer Rouge, qu'on dit remarquables par leur exactitude; nous ignorons où elles se trouvent; on les chercherait inutilement dans la belle collection du prince Labanoff. Arrivé dans l'Inde, Solvyns résolut d'y rester, et de bien étudier le peuple qui l'habite. Il vécut au milieu des Hindous, et finit par connaître à fond les mœurs et les habitudes de cette nation singulière. Il avait appris à graver, mais il avait peu cultivé cet art. A Calcutta, il entreprit un Recueil de

gravures représentant les diverses castes, états et conditions des Hindous. C'est un petit volume in-folio, dont il a fabriqué lui-même le papier. Étant retourné en Europe, il fit naufrage sur les côtes d'Espagne, et ne sauva que ses dessins et ses notes. Il vint s'établir à Paris, avec sa femme, Anglaise de naissance, et conçut le projet de publier un ouvrage immense sur les *Hindous*, au sujet desquels il n'existait presque rien dans la littérature française que quelques relations de voyage. Il annonça quatre volumes in-folio, avec deux cent quatre-vingt-huit planches coloriées; la publication commença en 1809, et fut achevée trois ans après. L'auteur a gravé lui-même toutes les planches; elles sont mauvaises, sous le rapport de l'art; mais les sujets ont un caractère de fidélité et de vérité, qu'on trouve rarement dans la représentation de sujets étrangers. Les physionomies, les attitudes, les costumes, les usages, sont rendus avec une vérité dénuée de tout ornement, et par cela même précieuse. L'auteur a un peu trop multiplié les planches, et à la fin, n'ayant plus d'Hindous à représenter, il y a suppléé par des objets d'histoire naturelle peu importants. Chaque cahier commence par une planche double, qui représente ordinairement une fête sacrée des Hindous, et dont la plupart sont remplies de figures. Elles sont accompagnées d'un texte français et anglais, qui est généralement court et un peu aride, parce que l'auteur n'a voulu y rapporter que ce qu'il avait vu ou appris dans l'Inde. Les Discours préliminaires placés à la tête des quatre volumes, ont été rédigés en grande partie par l'auteur de cet article. Pendant l'impression de cette belle édition, Solvyns

en entreprit une autre in-4^o., dont il grava également lui-même les planches ; mais il n'en publia que quelques cahiers ; le texte y est en trois langues (français, anglais et allemand). Cette vaste entreprise, exécutée au milieu des dernières guerres, engloutit la fortune de sa femme, et le jeta dans de grands embarras, dont il s'est ressenti le reste de sa vie. Lorsque la Belgique passa sous le sceptre de la maison d'Orange, Solvyns retourna dans sa patrie, et fut nommé capitaine du port d'Anvers. Il annonça une loterie par laquelle devait être vendu le restant de l'édition de son ouvrage ; mais elle n'eut pas lieu. Il avait annoncé aussi le projet de publier un *Voyage pittoresque aux Indes Orientales et en Chine, décrit en deux cents planches, avec des cartes et un texte explicatif*. Il devait encore graver toutes les planches de cet ouvrage ; mais il n'en a rien paru. Solvyns est mort à Anvers, le 10 oct. 1824. Sa veuve a annoncé une édit. in-4^o., des *Hindous* ; il en a même été distribué un cahier comme échantillon. Par ses entreprises, on peut juger combien Solvyns était laborieux ; il avait la mémoire pleine de souvenirs de l'Inde, et sa conversation sur ce chapitre était très-instructive. On a commencé à Leipzig, il y a plusieurs années, une petite édition ou plutôt une faible imitation du grand ouvrage des *Hindous*, avec un texte du docteur Bergk ; nous ignorons si elle a été continuée. Une *Notice biographique sur Fr. B. Solvyns, par Ph. L**** (Lesbroussart), a été imprimée récemment à Bruxelles.

D—G.

SOMAIZE (ANTOINE BAUDEAU sieur DE), l'apologiste et l'historien des *Précieuses*, naquit vers 1630. « C'est, dit un écrivain contemporain

(1), un des galants hommes de ce siècle, et quoique ses ennemis n'aient rien oublié pour noircir sa réputation, il a néanmoins eu l'honneur d'être estimé de tout ce qu'il y a dans Paris de gens raisonnables et de personnes de qualité. Jamais homme n'a causé tant de bruit dans un âge si peu avancé. Il a fait assembler deux ou trois fois l'académie française ; il s'est fait craindre, il s'est fait aimer. Les envieux et les jaloux de sa gloire l'ont accusé d'être satirique, quoiqu'il soit bien loin d'avoir cette humeur ; ils lui ont aussi reproché que ses ouvrages ne se vendaient pas au palais (2) ; mais il regarde comme une chose glorieuse d'avoir fait vendre *neuf ou dix ouvrages* dans un lieu (3) où ils seraient éternellement demeurés sans le mérite et la réputation de l'auteur. Au surplus, il écrit avec une telle facilité que les volumes qu'il met au jour ne lui coûtent que fort peu. » Malgré les efforts de son panégyriste, Somaize n'en est pas moins un des écrivains les plus obscurs du dix-septième siècle ; et à peine connaît-on les titres de la moitié des ouvrages qu'il avait, dit-on, publiés dans sa première jeunesse. En 1657, il débuta par des *Remarques sur la Théodore*, tragi-comédie de l'abbé de Boisrobert ; et quoiqu'elles soient loin d'être flatteuses, il en offrit la dédicace à l'auteur. Nous citerons encore le *Secret d'être toujours belle* : cet opuscule de Somaize, dont on ne connaît pas la

(1) Tout ce passage est tiré de la *Préface* du *Grand dictionnaire historique des Précieuses*, attribuée à un des amis de l'auteur.

(2) Les livres ne se vendaient alors à Paris, que dans le Palais. Voy. *De la Connaissance des bons livres*, par Sorel, p. II.

(3) Sur le quai des Augustins, où demeurait J. Ribou, son libraire. Les choses ont bien changé depuis, c'est un des quartiers de Paris où se trouvent le plus de libraires.

première édition, a été réimprimé à la suite de *l'Art de conserver la santé*, composé par l'école de Salerne, traduit en vers français, par B. L. M. (Bruzen La Martinière), Paris, 1777, in-12, p. 117-66 (V. le *Dict. de bibliogr. française*, par Fleischer, tom. II, p. 141). Molière ayant donné, en 1659, les *Précieuses ridicules*, Somaize s'empessa d'opposer à cette pièce, les *Véritables Précieuses*, comédie en un acte et en prose, Paris, 1660, in-12, avec une préface, dans laquelle il reproche à Molière d'avoir pris ce sujet à l'abbé de Pure (V. ce nom), qu'il appelle un illustre et galant homme. Les *Précieuses* sont, suivant Somaize, des femmes qui, ayant de tout temps cultivé leur esprit naturel, et s'étant adonnées à toutes sortes de sciences, sont devenues aussi savantes que les plus grands auteurs de leur siècle, et ont appris à parler plusieurs belles langues, aussi bien qu'à faire des vers et de la prose. Sa pièce ne fut pas représentée; mais il s'en fit, la même année, une seconde édition, diminuée de la *Mort de l'Eusses-Tu Cru lapidé par les femmes*, tragédie; et augmentée d'un *Dialogue de deux Précieuses*, sur les affaires de leur communauté. Après s'être déchainé contre la pièce de Molière, Somaize s'avisa de la mettre en vers, si toutefois l'on peut donner ce nom à des lignes rimées où la césure même n'est pas respectée. Depuis, il publia successivement, et presque sans interruption : Le *Procès des Précieuses*, comédie en un acte, en vers burlesques de quatre pieds, in-12. — *Récit en prose et en vers des Précieuses*, in-12; c'est un dialogue plutôt qu'une comédie (*Biblioth. du Théâtre-Français*, III, 59). — Le *Grand dictionnaire des Précieuses*,

ou la *Clef de la langue des ruelles*, in-12 de 84 pag., et enfin le *Grand dictionnaire des Précieuses*, historique, poétique, géographique, Paris, 1661, 2 vol. in-8°, avec la *Clef*. C'est le seul des ouvrages de Somaize qui soit un peu recherché des curieux. Il offre la galerie la plus complète des femmes de son temps qui avaient au bel esprit des prétentions plus ou moins fondées; mais comme elles ne sont désignées que par des noms de convention, il serait impossible de les reconnaître sans la *Clef*, qui ne se trouve pas à tous les exemplaires. Le passage le plus remarquable de ce livre est celui où l'auteur justifie les manières de parler des précieuses par des exemples tirés des tragédies du grand Corneille (tom. 1^{er}, 149-75). Somaize était attaché, comme secrétaire, à Marie Mancini, qu'il suivit en Italie, après son mariage avec le connétable Colonna (V. ce nom). On peut conjecturer qu'il n'en est pas revenu, puisqu'il n'est plus fait mention de lui après cette époque. On ignore l'année de sa mort. Il s'est donné un article dans le *Grand dictionnaire historique des Précieuses*, sous le nom de *Suzarion*; voici le portrait qu'il fait de lui : C'est un jeune homme qui fait des vers et de la prose avec assez de facilité : son penchant est du côté de la raillerie, et il se persuade qu'il est bien difficile de ne point écrire de satires; mais quelque plaisir qu'il trouve à dire les vérités des autres, il sait pourtant bien cacher celles que l'honneur nous oblige à taire, et n'a pas assez de malice pour inventer une fausseté, ni pour assurer une chose douteuse, quelque plaisante qu'elle fût. . . . On lui a fait dire des choses à quoi il n'avait pensé de sa vie. . . . L'on ne peut ac-

cuser ses actions que d'une franchise trop ouverte, soit à servir ceux qu'il estime, soit à pousser ceux qui le méprisent; et cette franchise a donné lieu de croire de lui des choses dont il ne fut jamais capable. Il a pour devise un soleil en son midi, avec ces mots : *Il brûle autant qu'il éclaire* ».

W—s.

SOMBREUIL(**CHARLES VÉROT DE**) était le second fils du gouverneur des Invalides, qui, au commencement de la révolution, montra, dans cet emploi, beaucoup de fermeté et un grand dévouement à la cause royale. Ce malheureux vieillard fut mis en prison après le dix août 1792. Le 2 septembre, il allait être massacré, si sa fille, en se précipitant devant les assassins, ne fût parvenue à les attendrir par ses larmes et ses supplications. Elle ne le sauva pas pour long-temps : il fut remis en prison; et celui que les pleurs de sa fille avaient arraché à des meurtriers ivres de sang, fut, le 17 juin 1794, impitoyablement envoyé à l'échafaud, lui et son fils aîné, par les juges du tribunal révolutionnaire (1). Charles de Sombreuil, dès les premiers troubles, manifesta un caractère noble et courageux. Dans une des scènes tumultueuses du Palais-Royal, il arracha des mains de la populace un des MM. de Polignac. Plus tard il émigra; et, dans la campagne de 1792, il servit à l'armée du roi de Prusse. Une action d'éclat lui valut sur le champ de bataille l'ordre du mérite militaire.

(1) Stanislas de Sombreuil, fils aîné du gouverneur, mis dans la même prison que son père, en 1794, y fut l'objet d'un attachement extraordinaire de la part d'une jeune femme qui l'aimait tendrement. Elle s'introduisit dans la prison de la Force, à la faveur d'un déguisement, et lui offrit un moyen sûr de s'évader; mais par un dévouement qui semblait être le partage de toute cette héroïque famille, il s'y refusa, de peur d'ajouter aux dangers de son père, et périt, quelques jours après, sur l'échafaud en même temps que ce vieillard.

Avec quatre hussards seulement, il s'était emparé d'un convoi que défendait une escorte de cent hommes. Il continua de se distinguer dans les campagnes de 1793, de 1794, sur les bords du Rhin, et en Hollande. Après l'évacuation de ce pays, il passa en Angleterre. On s'y occupait alors de relever, par une puissante expédition, les forces abattues du parti royaliste dans la Bretagne et le Poitou. La grande armée vendéenne, qui avait fait la première guerre, était détruite. Ses chefs les plus illustres avaient péri; Charette, Stofflet et les chefs des Chouans qui leur avaient succédé, venaient de conclure avec le gouvernement de la république une pacification, ou plutôt une sorte d'amnistie, qui leur laissait les armes à la main. La chute de Robespierre, le déclin successif du régime révolutionnaire, l'horreur que la France témoignait aux auteurs de tant de cruautés, beaucoup de circonstances enfin devaient faire croire que le moment était venu de former une grande entreprise en faveur de la monarchie. Sombreuil se trouva en relation avec les royalistes qui s'occupaient de projets de descente en Bretagne, et se montra très-ardent à y participer. Les ministres du roi d'Angleterre prirent confiance en lui; et il fut chargé de commander la seconde division de l'armée destinée au débarquement. On mit sous ses ordres sept régiments, formant environ quatre mille hommes. Ils étaient encore dans le Hanovre; et c'était avec eux que Sombreuil venait de faire la guerre en Hollande. Il retourna en Allemagne, afin de les passer en revue, et de tout disposer pour leur départ. Son mariage venait alors de se conclure avec Mlle. de La Blache. Il quitta

l'armée, et revint à Londres. Tout était prêt pour la cérémonie ; la fiancée revêtue de son habit de noces , il allait marcher à l'autel ; lorsque tout-à-coup on vint lui annoncer que son armée était dans la rade de Spithead, que le vent était favorable, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Scrupuleux comme il l'était dans tout ce qui touche au devoir et à l'honneur, il n'hésite pas, et s'éloigne d'un rivage où semblaient devoir l'attacher les liens d'un amour partagé. Le 7 juillet 1794, les bâtimens qui transportaient sa division arrivèrent dans la rade de Quiberon. Déjà depuis neuf jours, la première division, commandée par d'Hervilly (V. HERVILLY), avait pris terre sur cette même côte. Elle occupait la presque île et les forts qui la défendent. La prise du fort Penhièvre semblait surtout un événement décisif. Cette forteresse, placée sur la langue de terre qui sépare la presque île du continent, offrait des moyens de débarquer avec sûreté, en même temps qu'elle était un excellent appui en cas de revers. Mais le plus complet désordre avait régné dans les opérations. M. de Puisaye se prétendait général en chef de toute l'expédition. Il avait, ou semblait avoir la confiance des chefs de chouans qui arrivaient d'Angleterre avec lui, ou qui étaient accourus avec leurs troupes, pour favoriser le débarquement. D'Hervilly maintenait qu'il n'était point sous les ordres de M. de Puisaye; et les troupes régulières, ainsi que les officiers-supérieurs ne reconnaissaient pas le commandement de celui-ci. Les uns voulaient qu'on avançât rapidement dans l'intérieur des terres, qu'on profitât des dispositions des habitants, enfin, qu'on appuyât le mouvement

des chouans, qui, dès le premier jour, avaient poussé jusqu'à Auray ; les autres pensaient que les ressources et les espérances de l'expédition ne devaient pas être compromises si légèrement. La facilité avec laquelle les républicains reprirent Auray et forcèrent les chouans à se replier vers Quiberon, fournissait des arguments à d'Hervilly et un sujet de reproche à M. de Puisaye, qui se plaignait de n'avoir pas été secouru. Pendant que tout était ainsi dans l'hésitation, et qu'on allait savoir à Londres, auquel des deux commandants il fallait obéir, le général Hoche rassemblait des forces ; les républicains étaient revenus de leur premier étonnement ; la Convention avait envoyé des commissaires : l'un d'eux était Tallien, qui, pour lors, jouait un assez grand rôle en France (Voy. TALLIEN). Ainsi lorsque la division de Sombreuil débarqua, les royalistes étaient sur la défensive, et déjà resserrés dans l'étroite presque île de Quiberon. Toutefois, à l'instant même où lui arrivait ce renfort, d'Hervilly se détermine à attaquer sur-le-champ le poste fortifié de Sainte-Barbe, que les républicains occupaient, après l'avoir repris sur les émigrés. Cette affaire fut malheureuse ; les dispositions étaient mal prises : on comptait sur une attaque, de la part des Bretons, sur les derrières de l'ennemi ; mais, par des incidents funestes, cette attaque n'eut pas lieu (Voyez TINTENIAC et VAUBAN). Après des efforts du courage le plus héroïque, d'Hervilly fut mortellement blessé ; sa valeur et celle de tous ses braves compagnons ne purent suppléer à la malhabileté, à l'impéritie qui présidaient à toute cette affaire. Encouragé par ce succès, Hoche conçut l'idée de surprendre le fort Penhièvre.

Ce projet lui fut suggéré par les déserteurs qui arrivaient, de moment en moment, du camp de d'Hervilly. Les émigrés et le ministère anglais avaient recruté, avec une extrême imprudence, les troupes de l'expédition parmi les prisonniers français. Ces hommes, qui avaient servi sous les drapeaux de la France républicaine, étaient pénétrés d'un sentiment d'horreur patriotique de l'invasion étrangère, dont les émigrés ne connaissaient pas toute la force. Les mauvais traitements qu'ils avaient endurés en Angleterre les avaient excessivement aigris, et presque tous ne voyaient dans cet enrôlement qu'un moyen d'évasion. Ils racontèrent au général Hoche l'état intérieur de l'armée de d'Hervilly, et finirent par lui donner l'espoir de s'emparer, durant la nuit, du fort qui faisait l'unique défense des émigrés. Au milieu d'un orage épouvantable et d'une complète obscurité, deux colonnes républicaines s'avancèrent, l'une à droite, l'autre à gauche, le long de la plage, tandis que le général avec son corps d'armée se présentait en face du fort. Au crépuscule du matin, les bâtiments anglais, embossés dans la rade, virent filer le long des rochers comme une ligne noirâtre: c'était la colonne de gauche qui, marchant dans l'eau, se glissait vers le fort. Au même moment les batteries du fort commencèrent à tirer; le trouble se mit dans l'armée républicaine, et une sorte de désordre l'entraîna loin du point d'attaque. Le général maintenait avec peine l'arrière-garde, lorsque, aux premiers rayons du soleil, on aperçut sur le sommet du fort le drapeau tricolore remplaçant le drapeau blanc. La colonne de gauche avait eu pour guide un nommé David, prisonnier enrôlé en Angle-

terre; cet homme, qui donna le mot d'ordre aux républicains, avait manifesté au général une ardeur, un courage extrême, et surtout un profond ressentiment des souffrances de sa captivité en Angleterre, montrant avec une sorte de rage la trace des coups qu'il avait reçus pour une tentative d'évasion (2). Les républicains, conduits par David, et gravissant la falaise et les fortifications sur un point mal gardé, avaient pénétré dans le fort. La garnison avait été surprise; beaucoup de prisonniers enrôlés s'étaient sur-le-champ joints à eux. Les canoniers avaient été tués sur leurs pièces; enfin toute résistance était devenue impossible. Les restes de la division d'Hervilly et celle de Sombreuil étaient cantonnés çà et là dans la presqu'île sans nulle précaution; leur parc d'artillerie était sous le fort: il fut pris, sans que l'on eût seulement le temps de distribuer des cartouches. Puisaye, se jetant dans une barque, alla chercher un asile sur la flotte anglaise; et ce fut dans une telle extrémité qu'il laissa le commandement à Sombreuil. La troupe de celui-ci était encore à peu près intacte; elle pouvait peut-être faire un effort pour reprendre la forteresse; et l'on dit que quelques officiers le demandèrent. Si son chef n'en donna pas l'ordre, ce ne fut assurément pas faute de courage personnel. Il pouvait aussi se réfugier sur les vaisseaux anglais; mais abandonner son poste, ses compagnons d'armes.... Sombreuil était incapable d'une pareille lâcheté. Son noble dévouement fut partagé par tous les officiers

(2) Philippe David, de Dieppe, alors sergent dans l'armée royale, fut récompensé plus tard de cette trahison, par le grade de chef de bataillon dans l'armée de la république.

de sa division (3) ; et cette troupe , fort affaiblie par la désertion , se retira en désordre devant les républicains , jusqu'à un vieux fort en ruines qui se trouvait au fond de la presqu'île. Pour l'atteindre dans ce dernier asyle , il fallait que les républicains traversassent une plage où portait le canon des bâtimens anglais. Le général Hoche arrêta un moment ses soldats : on lui fit remarquer que la victoire qu'il poursuivait ne serait qu'un horrible carnage. « Je ne veux pas , dit-il d'abord , remettre en question ce qui est décidé. » Quelques émigrés se présentèrent pour parlementer : il ne les écouta point , et les fit arrêter. On lui rappela que parmi les malheureux vaincus , qu'il avait réduits à l'extrémité , se trouvaient encore un grand nombre de prisonniers venus d'Angleterre. Pendant ce moment d'hésitation , quelques officiers , quelques généraux s'étaient avancés jusqu'au pied d'un petit mur ruiné , dernier retranchement des royalistes : « N'êtes-vous pas Français , criait-on à ceux-ci ? ne vous faites point massacrer , rendez-vous , faites cesser le feu des Anglais ; si un des nôtres est encore frappé , le général va faire marcher en avant. » Les uns franchissaient la muraille et venaient se mêler aux républicains ; les autres tentaient de s'embarquer , et se jetaient à la nage pour rejoindre les barques. Deux pièces de canon , amenées par les républicains , vinrent encore enlever cette ressource. Néanmoins la plupart attendaient avec fermeté les ordres de leur général. N'ayant plus aucune espérance , Sombreuil résolut de se fier à la capitulation que semblait lui promettre ce cri général de l'ar-

mée française : il fit cesser le feu des bâtimens anglais. Un des officiers (M. de Guery) alla en porter l'ordre , et revint partager le sort de ses compagnons , quel qu'il pût être. Sombreuil commanda ensuite à sa troupe de mettre bas les armes ; il demanda à voir le général Hoche : celui-ci descendit de cheval et vint trouver Sombreuil , qui déjà était presque seul : il lui témoigna de grands égards : on les vit tous les deux se promener sur le bord escarpé de la haute falaise , où est situé le fort. Sombreuil lui demanda à être la seule victime , ainsi qu'il l'avait déjà offert aux officiers qui étaient venus parlementer , et dont les paroles lui avaient laissé quelque espoir pour ses compagnons. Hoche , dès qu'il avait vu la victoire assurée , avait envoyé avertir les représentans Tallien et Blad. « Mon affaire est faite , avait-il dit , le reste les regarde. » Ils arrivèrent ; et Sombreuil parut devant eux. « Monsieur , lui dit Blad , j'ai été en prison avec vos parents. — Les émigrés sont-ils donc si coupables , répondit Sombreuil , d'avoir voulu éviter les prisons et l'échafaud ? » Alors Tallien , avec plus de dureté et de hauteur , repliqua : « Monsieur , nous avons tous été sous le couteau ; mais la pensée ne nous est pas venue de porter les armes contre la patrie. » Sombreuil rompit cette conversation , et remit son sabre à Tallien. Conduit à Auray , avec ses compagnons d'infortune , il écrivit , en arrivant dans cette ville , à l'amiral Warren , pour lui raconter ce qui venait de se passer , et surtout pour accuser , avec toute l'acreté du désespoir , la retraite de M. de Puisaye. « L'abandon de mes compagnons , lui dit-il , eût été pire que le sort qui m'attend , je crois , demain matin ; j'en

(3) On vit un Lamoignon porter son frère blessé dans une barque , et revenir ensuite auprès de ses compagnons de mort.

» méritais un meilleur, vous en conviendrez avec tous ceux qui me connaissent. . . . Beaucoup diront : » que pouvait-il faire ? d'autres répondront : il devait périr. Oui, » sans doute, et je périrai aussi. . . . » Adieu, je vous le dis avec le calme que donne seule la pureté de conscience. L'estime de tous les braves gens qui partagent aujourd'hui mon sort, et qui le préfèrent à la fuite des lâches, cette estime est pour moi l'immortalité. Je succombe à la force des armes, qui me furent long-temps heureuses ; et dans ce dernier moment, je trouve encore une jouissance, s'il peut en exister dans ma position, dans l'estime de mes compagnons d'infortune, et dans celle de l'ennemi même, qui nous a vaincus. Adieu, adieu à toute la France ! » Sa mort ne fut pas aussi prochaine qu'il le croyait : peut-être même conçut-il quelque espérance de sauver ses compagnons. Les généraux et les officiers lui témoignaient tout le respect dû à un si noble malheur. Le caractère, les manières, l'extérieur même de Sombreuil, inspiraient autour de lui un respect mêlé d'attendrissement, et dont on retrouva la trace dans tous les récits de ses compagnons d'armes. Tous parlent de sa beauté comme de son courage ; et l'on voit que sa noble figure a laissé dans leur souvenir une impression aussi profonde que sa vertu. Ses ennemis mêmes éprouvaient cette influence. On commença par le tirer de prison, pour le loger dans la maison où était l'état-major (4). Cependant l'armée républicaine semblait répugner au mas-

sacre juridique des prisonniers qu'elle avait, pour ainsi dire, abusés par un vain espoir. Hoche s'était éloigné, pour ne point prendre part à ce sanglant résultat de sa victoire. Tallien, empressé d'aller célébrer, dans la Convention nationale, l'anniversaire du 9 thermidor, en y apportant la nouvelle de Quiberon, avait laissé à son collègue Blad l'odieuse mission de faire exécuter les lois révolutionnaires. On crut quelque temps que ces lois seraient nulles devant une capitulation consentie les armes à la main ; mais la Convention passa froidement à l'ordre du jour ; et le malheureux Sombreuil n'eut plus qu'à mourir. Il écrivit ses derniers adieux à sa sœur et à sa fiancée. Un même sentiment dicta ses deux lettres. L'une et l'autre expriment un noble dédain pour ses bourreaux, une patriotique douleur sur le sort de la France, les regrets les plus tendres pour sa sœur, les plus passionnés pour celle qu'il avait nommée son épouse. Conduit à Vannes, avec l'évêque de Dol, fait prisonnier comme lui, il fut jugé par une commission militaire, avant la plupart de ses compagnons. Son courage et la dignité de son caractère ne l'abandonnèrent pas un instant. « J'ai » vécu et je mourrai royaliste, dit-il ; prêt à paraître devant Dieu, je jure qu'il y a eu une capitulation, » et qu'on s'est engagé à traiter les » émigrés comme prisonniers de » guerre. » Puis, s'adressant aux grenadiers qui l'entouraient, il ajouta : « J'en appelle à votre témoignage ; c'est devant vous que j'ai capitulé. » Conduit au lieu du supplice, il refusa de se laisser bander les yeux ; et, sommé de se mettre à genoux, il dit : « Je fléchis le genou » devant Dieu, dont j'adore la jus-

(4) Ce fut là que, retiré au fond d'une alcove, il voulut dans un moment de délire se donner la mort d'un coup de pistolet ; mais ses surveillants parvinrent à tirer cette arme de ses mains.

» tice; je me relève devant vous, » misérables assassins. » Il avait vingt-six ans. Encore aujourd'hui, après trente années d'événements si grands et si variés, parmi la foule de nobles victimes immolées dans nos troubles civils, le nom de Sombreuil jette dans toutes les âmes un douloureux souvenir. Il rappelle à-la-fois la fille sauvant son vieux père des mains des meurtriers de septembre; le fils se sacrifiant volontairement aux scrupules les plus élevés du devoir et de l'honneur, se dévouant pour sauver ses compagnons, sans pouvoir même obtenir le prix de sa mort. Comme dans les guerres civiles la gloire reste presque toujours aux vaincus, Sombreuil a plus honoré le nom français par son malheur qu'il ne l'eût illustré s'il lui avait été donné de remporter la victoire. Il mourut victime de l'impétuosité des uns et de la lâcheté des autres. On a cherché, par beaucoup de faux raisonnements, à excuser les torts de cette malheureuse expédition; mais le premier et le plus grand de ces torts fut évidemment d'en avoir confié le commandement à plusieurs chefs, avec un pouvoir à peu près égal et des instructions presque nulles; ce fut aussi d'avoir choisi ces chefs parmi des jeunes gens, sans doute pleins d'honneur et de courage, mais dépourvus de la capacité et de l'expérience qu'exigeait une aussi grande entreprise (5). Enfin, la plus grande et la plus in-

(5) Ni d'Hervilly, ni Puisaye, ni Sombreuil n'avaient jamais commandé un corps de quelque importance. On comptait cependant encore dans l'émigration des militaires du premier rang, des hommes que leurs grades et une ancienne renommée désignaient pour diriger une opération où l'on allait exposer à toutes les incertitudes de la plus aventureuse tentative les dernières ressources de la monarchie. On dit que M. de Bouillé, qui était à Londres, à cette époque, fut au moment d'en être chargé. On ne peut nier que ce genre de guerre ne convînt parfaitement à un général qui

croyable de ces fautes fut de diviser les forces en trois expéditions, de les faire partir l'une après l'autre; et de réserver pour la dernière le moyen de succès le plus décisif, la présence d'un prince qui eût rallié tout le monde et fait taire toutes les prétentions. — M^{lle}. de SOMBREUIL, l'une des femmes les plus distinguées de ce temps-là, par son esprit, sa beauté, et surtout par ses vertus, fut assez heureuse pour attendrir les assassins prêts à égorger son père. Son héroïque dévouement excita l'admiration de ces hommes féroces; et quatre d'entre eux la reconduisirent en triomphe à l'hôtel des Invalides, à côté de son père. Mise en arrestation, quelques mois après, avec ce père chéri et son frère aîné, elle eut la douleur de les voir conduire à l'échafaud, sans pouvoir toucher les juges du tribunal révolutionnaire, plus cruels que les assassins de septembre. Elle eût sûrement péri elle-même de la même manière, si la révolution du 9 thermidor ne fût venue ouvrir les prisons. M^{lle}. de Sombreuil se rendit alors en Prusse, où elle vit, pour la dernière fois, son frère, qui était au moment de s'embarquer pour l'expédition de Quiberon. Elle épousa plus tard le comte de Villelume. Revenue, avec son époux, dans sa patrie, en 1815, ils allèrent habiter Avignon, où elle est morte dans le mois de mai 1823.

M—D j.

SOMEREN (JEAN VAN), juriconsulte, naquit à Utrecht, en 1634. Après avoir fait de bonnes études d'humanités et de droit dans sa ville

s'était précisément distingué en Amérique par des descentes et des attaques de la même espèce. Ceux qui commandèrent en chef à Quiberon, eussent été sous lui de fort bons divisionnaires, et si l'on se rappelle la situation de la France à cette époque, on ne peut pas douter qu'une pareille expédition, bien conçue et dirigée par un chef habile ne pût avoir les plus grands résultats.

natale, il voyagea en France, et fut reçu, avec une distinction peu commune, docteur en droit à Angers, en 1654. Il revint, en 1662, à Utrecht, où il remplit différentes magistratures jusqu'à sa mort, arrivée le 20 mars 1706. On a de lui : I. *Tractatus de jure novercarum*, Utrecht, 1658, petit in-12. II. *Tractatus de representatione*, ibid., 1676, même format; réimprimés ensemble à Bruxelles, 1719, in-12. — Corneille Van-SOMEREN, né à Dordrecht, en 1593, y pratiqua la médecine, et remplit différentes charges de magistrature, avec une égale distinction. Il y mourut, le 11 décembre 1649. La question sur le terme de la vie s'agissait beaucoup de son temps. Les *Epistolice quæstiones de vitæ termino* de Jean Van Beverwyck, Dordrecht, 1630, in-12, offrent une Lettre de Van Someren sur cette matière. Il a encore laissé : I. *Tractatus de variolis et morbillis, cum epistola de renum et vesicæ calculo*, ibid., 1641, in-12, traduit en hollandais par Martin Huygens, avec une autre Lettre de notre auteur sur la guérison de la gravelle dans les personnes du sexe. II. *De unitate, liber singularis*, ibid., 1639. III. *Epistola responsoria de curatione iterati abortus*, dans les *Epistolice quæstiones* susdites. IV. Une Oraison funèbre, latine, sur son oncle Guillaume de Bever, bourguemestre à Dordrecht, ibid., 1636. — Jean Van-SOMEREN fils du précédent, né à Dordrecht, le 3 juillet 1622, fut docteur en droit, remplit diverses magistratures, et mourut, dans sa ville natale, le 22 décembre 1676. Il cultivait avec distinction la poésie hollandaise, témoin un Recueil qu'il a laissé, Nimègue, 1660, et qu'a honorablement mentionné M. Jérôme de Vries

dans son Histoire de la poésie hollandaise, tome 1, pag. 223-225. On a encore de lui : 1°. trois tragédies en hollandais, savoir : *Jules - César*, *Cléopâtre* et *Mithridate* ; 2°. une *Description de la Batavie*, en hollandais, Nimègue, 1657, in-4°. ; 3°. un Recueil de *Consultations*, avis, etc. M—ON.

SOMERS (Lord JEAN), homme d'état et célèbre légiste anglais, naquit à Worcester, le 4 mars 1650. Il était fils de Jean Somers, procureur très renommé, qui possédait à Clifton une propriété de trois cents livres sterling de rente (1) (près de huit mille francs), et fut élevé à l'université d'Oxford. Lorsque son éducation scolastique fut terminée, il se livra à l'étude des lois, sans négliger la culture des lettres, et se fit d'abord connaître par des traductions et des essais poétiques. Ce genre de mérite était, à cette époque, un sûr moyen d'acquérir de la gloire et des richesses; et Somers, qui devait en quelque sorte aux Muses la réputation qu'il avait acquise, ne se montra pas ingrat en produisant au grand jour leur favori Addison. Sir Francis Winington, alors solliciteur (*solicitor*), fut un de ses premiers protecteurs, et le jeune Somers dut en partie au crédit de ce baronnet, d'acquérir avant l'âge de trente ans une clientèle nombreuse; chose rare dans ce temps-là. Ayant fait connais-

(1) Le père du personnage qui est sujet de notre article commanda, pendant la rébellion, un corps de cavalerie de l'armée de Cromwell; mais il résigna sa commission après la bataille de Worcester, et reprit sa profession. Il comptait parmi ses clients les Talbot, comtes de Shrewsbury, dont il gérât la fortune. Ce fut cette circonstance qui amena la liaison entre son fils et le duc de Shrewsbury. Après la restauration, le vieux Somers obtint son pardon. Il mourut au mois de janvier 1681, et fut enterré à Severn-Stoke, dans un tombeau de marbre, sur lequel son fils fit graver une inscription latine à sa composition.

sance avec lord Russell, Algernon Sidney et d'autres partisans des idées démocratiques, Somers publia plusieurs pamphlets contre Charles II; mais comme il les faisait paraître sans y mettre son nom, on n'en connaît maintenant qu'un très-petit nombre qu'on puisse lui attribuer avec certitude : nous les indiquerons à la fin de cette notice. En 1688, il servit de conseil aux sept prélats qui furent mis en jugement pour avoir montré de l'opposition aux prétentions de Jacques II; et il prit une part active aux événements qui précipitèrent ce monarque du trône. La ville de Worcester, sa patrie, l'ayant chargé de la représenter au parlement qui prit le titre de Convention, il prononça un discours très-remarquable lors de la conférence entre les deux chambres, au sujet du mot *abdiqué*, et fut à cette occasion l'un des commissaires de la chambre des communes. Le 9 mai 1689, Guillaume II, voulant récompenser les services que Somers lui avait rendus, le nomma solliciteur-général. L'année suivante, il devint *recorder* de Gloucester; le 2 mai 1692, procureur-général, et lord garde du sceau en 1693. On peut juger de sa popularité, de ses talents politiques et de l'influence qu'il exerçait, par cette phrase d'une lettre que lord Sunderland écrivit vers cette époque au roi Guillaume. « Lord Somers est la vie, » l'ame, l'esprit de son parti, et peut *répondre pour lui*. » Aussi ce souverain qui en avait conçu la même opinion, et qui, ne se croyant pas très-affermi sur un trône usurpé, cherchait à gagner des partisans, conféra à Somers les honneurs de la chevalerie pendant qu'il occupait le poste de solliciteur-général, et le créa bientôt après baron d'Evesham et

lord chancelier d'Angleterre. Il lui fit don en outre des manoirs de Ryegate et d'Howlegh, dans le Surrey, et d'une pension de 2000 liv. sterl. Avant le départ du roi pour la Hollande, dans l'été de 1697, ce prince communiqua à lord Somers une proposition faite par le comte de Tallard, pour prévenir une guerre, lorsque la succession d'Espagne s'ouvrirait par la mort du monarque qui gouvernait alors ce royaume. Plus tard il lui fit part également des nouvelles offres qui lui avaient été faites à la même occasion, et le pressa de lui envoyer des pleins-pouvoirs sous le grand sceau, avec les noms en blanc, pour être autorisé à traiter avec Tallard. Cet ordre ayant été exécuté, les négociations commencèrent immédiatement, et le premier traité de partage fut conclu. Lorsqu'il fut connu du parlement qui s'ouvrit le 16 novembre 1699, de vives réclamations s'élevèrent contre le chancelier; et le 10 avril 1700, on proposa à la chambre des communes une adresse au roi pour demander que lord Somers fût éloigné de sa présence et de ses conseils; mais elle fut écartée par la majorité. Néanmoins le parlement fut prorogé le lendemain; et Guillaume invita le chancelier à lui remettre les sceaux, ce que celui-ci refusa pour ne pas paraître avoir quelque chose à se reprocher : mais il dit au roi qu'il les rendrait sur un ordre de sa part. Cet ordre lui fut porté par lord Jersey. Guillaume aimait et appréciait lord Somers, qui avait rempli les devoirs de la place de chancelier avec autant d'intégrité que de talent; et il ne se décida qu'à regret à la lui ôter. Ce sacrifice qu'il crut devoir faire au parti Tory, ne satisfait pas les ennemis de lord Somers, et ils résolurent de le mettre en ac-

eusation. Celui-ci, probablement informé de leur dessein, le prévint en adressant, le 14 avril 1701, un message à la chambre des communes, pour demander d'être admis à la barre et d'être entendu sur les griefs qu'il savait qu'on lui imputait. Il s'y rendit en effet, et parla avec beaucoup de force et d'éloquence : mais ses adversaires, pour effacer l'impression que son discours avait produite, prolongèrent les débats jusqu'à minuit, et parvinrent à obtenir contre lui une majorité de sept à huit voix. Le 19 mai suivant, les articles de l'acte d'accusation furent portés aux pairs; mais par suite d'un mal-entendu entre les deux chambres Somers fut acquitté par la chambre haute, et les communes ne renouvelèrent pas leur tentative. A la mort de Guillaume II, Somers, qui n'était pas bien avec la nouvelle cour, s'éloigna tout-à-fait des affaires, et se retira dans une de ses terres, près de Cheshunt, dans le comté d'Hertford, où il se livra à l'étude de l'histoire, des antiquités et de la littérature. Il exerça les fonctions de président de la société royale, depuis 1698, qu'il en avait été élu membre, jusqu'en 1703, et assista régulièrement aux débats de la chambre haute, où il s'opposa au bill pour prévenir *occasional nonconformity*, et fut l'un des commissaires dans la conférence qui eut lieu entre les deux chambres, en 1702, à l'occasion de ce bill. En 1706, il donna un plan pour l'union de l'Angleterre et de l'Écosse, et fut nommé par la reine Anne l'un de ses commissaires. La même année, il proposa un bill pour abréger les délais et diminuer les frais des procédures. En 1708, le système de l'administration ayant changé, Somers fut nommé président du con-

seil. Mais le parti whig, dont il était le principal appui, ne tarda pas à perdre son influence; et le cabinet ayant encore changé, en 1710, il rentra de nouveau dans la vie privée. Vers la fin du règne de la reine Anne, il fut accablé d'infirmités, et ses facultés morales en furent affectées. M. Cooksey, l'un de ses biographes et de ses admirateurs les plus enthousiastes, attribue cet état à la débauche, à laquelle lord Somers se livrait, pour ainsi dire, par système. Enfin, le 26 avril 1716, il mourut d'une attaque d'apoplexie. Burnet dit qu'il avait beaucoup de capacité pour les affaires, et qu'il possédait toutes les qualités qui font le grand magistrat. Lord Orford l'appelle « l'un de ces hommes divins qui, » semblables à la chapelle d'un pa- » lais, restent purs, tandis que tout » ce qui les entoure est livré à la ty- » rannie, à la corruption et à la fo- » lie. » Cet écrivain ajoute que « tous » ceux qui ont parlé de lord Somers » le représentent comme le plus in- » corruptible des magistrats, le plus » honnête des hommes d'état, un » orateur distingué, un patriote » qui avait des vues très-éten- » dues, etc. » Lord Somers s'était fait le mécène des savants et des hommes de talent; nous avons déjà dit que c'était lui qui avait fait connaître Addison : cet écrivain a tracé, en mai 1716, un beau portrait de son bienfaiteur, dans l'un de ses *Freeholders*. Lord Somers fut aussi l'un des premiers qui tirèrent le *Paradis perdu* de Milton de l'obscurité dans laquelle l'esprit de parti l'avait laissé si long-temps, M. Cooksey pense que lord Somers est l'auteur du *Conte du tonneau*, que Mad-dock, son dernier biographe, croit être de Swift, auquel il est géné-

ralement attribué. Les autres ouvrages qu'on attribue à lord Somers, avec plus ou moins d'autorité, sont : I. *Satyre de Dryden à sa muse* ; mais cet écrit lui est contesté : Malone dit que « l'auteur de cette attaque » que violente contre Dryden est encore inconnu », et Pope assure que Somers n'en a jamais eu connaissance. II. Traduction de l'*Épître de Didon à Énée*. III. Traduction d'*Ariane à Thésée*. IV. Traduction de la *Vie d'Alcibiade* de Plutarque. V. *Juste et modeste défense des mesures suivies par les deux derniers parlements*, 1681, in-4°, écrite d'abord par Algernon Sidney ; mais refondue par Somers, publiée dans la collection des pamphlets du règne de Charles II, par Baldwin. VI. *La sécurité de la vie des Anglais, ou le fidei-commis (trust), le pouvoir et le devoir des grands juris d'Angleterre, expliqués suivant les lois fondamentales du gouvernement anglais, etc.*, 1682 et 1700. VII. *Lord Somer's judgment of whole kingdoms in the power, etc., of Kings*, 1710, in-8°. Il est très-douteux que ces deux derniers ouvrages soient sortis de la plume de Somers. On ne retrouve dans le n°. VII ni son style ni sa manière. VIII. *Discours prononcé à la conférence sur le mot ABDIQUÉ*. Il se trouve dans le *General Dictionary* ; mais il a été probablement publié séparément. IX. Autre Discours sur le même sujet. X. *Discours à l'occasion du procès de lord Preston*. XI. *Lettre au roi Guillaume, sur le traité de partage*. XII. *Réponse à son acte d'accusation*. XIII. *Adresses des lords en réponse aux adresses des communes*. XIV. *Raisonnement du lord garde-des-sceaux Somers, en rendant son jugement In the*

Banker's case, prononcé dans la chambre de l'échiquier, 23 juillet 1696. On suppose aussi qu'il a écrit : la préface des *Droits de l'église chrétienne* de Tindal ; une *Histoire succincte de la succession, d'après les actes publics, pour la satisfaction du comte de H.* Ce dernier ouvrage, fait en faveur du projet d'exclure le duc d'York, fut réimprimé en 1714. Les manuscrits de Somers formaient au-delà de soixante volumes in-folio, qui furent détruits par un incendie dans Lincoln's Inn, en 1752. Quelques fragments que le feu avait épargnés furent publiés par lord Hardwicke, en 1778, in-4°, sous le titre de *Papiers d'état* de 1501 à 1726. L'éditeur annonce que le *Traité sur les grands juris*, la défense du dernier parlement de Charles II, et le fameux et dernier discours du roi Guillaume, se trouvaient dans les manuscrits de lord Somers. Les *Somers Tracts*, etc., si souvent cités, sont une collection de pièces rares, en 4 v. in-4°, publiés par Cogan, d'après des pamphlets presque tous de Somers. Il laissa une bibliothèque considérable et précieuse par les livres rares et les manuscrits qu'elle contenait. Une belle collection de Bibles dans les différentes langues en faisait partie. Lord Somers ne fut jamais marié.

D—z—s.

SOMERSET (ÉDOUARD SEYMOUR, duc DE), oncle du roi Édouard VI, était le fils aîné de sir John Seymour de Wolfhall, dans le comté de Wilts, et d'Élisabeth, fille de sir Henri Wentworth de Nettlested, dans le Suffolk. Il fut élevé à l'université d'Oxford, d'où il vint rejoindre son père à la cour, à une époque où les entreprises guerrières étaient encouragées par Henri VIII. Il se rendit à l'armée, accompagna le duc de Suf-

folk dans son expédition en France (1553), et fut fait chevalier le 1^{er} novembre de la même année. Lorsque sa sœur épousa le roi, en 1536, il reçut le titre de vicomte Beauchamp, qu'un de ses ancêtres maternels avait porté; et, au mois d'octobre 1547, il fut créé comte d'Hertford. En 1540, il fut envoyé en France pour discuter les limites des frontières anglaises; et à son retour, il obtint l'ordre de la Jarretière. En 1542, il accompagna le duc de Norfolk dans son expédition en Écosse, et, la même année, fut fait lord grand-chambelland d'Angleterre à vie. En 1544, ayant été nommé lieutenant-général du nord, il s'embarqua pour l'Écosse avec deux cents voiles. à l'occasion du refus des Écossais de marier leur jeune reine au prince Édouard, et débarqua dans le *Frith*, prit Leith et Édinbourg; et, après avoir pillé et brûlé ces deux villes, retourna, par terre, en Angleterre. Au mois d'août de la même année, il alla joindre le roi, qui faisait le siège de Boulogne, avec un corps de troupes flamandes et allemandes; et, après avoir pris cette ville, il défit une armée de quatorze mille Français, qui étaient campés auprès. Henri VIII le nomma, par son testament, l'un des seize exécuteurs testamentaires, qui devaient être en même temps gouverneurs de son fils, jusqu'à ce qu'il eût atteint sa dix-huitième année. Le 10 février 1548, le protecteur fut nommé lord-trésorier, et, le jour suivant, créé duc de Somerset. Le 17 du même mois, il obtint l'office de comte-maréchal d'Angleterre. Le 12 mars suivant, on lui délivra une patente pour l'office de protecteur et de gouverneur du roi et de ses royaumes. Par cette patente, on lui accorda un

veto dans le conseil, tandis qu'aucun membre ne pouvait s'opposer à sa volonté. Il put faire entrer dans le conseil ses propres adhérents, ou former à son gré un conseil de cabinet, tandis que les autres exécuteurs, lui ayant ainsi abandonné leur autorité, ne furent plus que des conseillers privés sans aucune autorité particulière. Au mois d'août 1548, le protecteur prit une commission de général, pour aller porter la guerre en Écosse. Il entra dans ce royaume, à la tête d'une armée, obtint, le 10 septembre, une victoire complète à Musselburg, et revint triomphant en Angleterre, n'ayant perdu que soixante hommes, dans tout le cours d'une expédition où il avait pris quatre-vingts pièces de canon, bridé les deux principales rivières du royaume par des garnisons, et conquis plusieurs places-fortes. Il est facile de concevoir combien ces succès élevèrent sa réputation en Angleterre, lorsqu'on se rappelait les services qu'il avait rendus précédemment contre la France. Aussi la nation en général attendait les plus grandes choses de son gouvernement; mais la rupture du duc de Somerset avec son frère, grand amiral d'Angleterre, lui fit perdre tous ses avantages. La mort de l'amiral, qui eut lieu au mois de mars 1548, attira des censures au protecteur. Une faction puissante se forma contre lui, sous l'influence du comte de Southampton, lord-chancelier, et du comte de Warwick. Sa partialité pour les communes anima aussi contre lui la noblesse de province. Le consentement qu'il donna à l'exécution de son frère et l'érection de son palais dans le Strand, sur les ruines de plusieurs églises et d'autres édifices religieux, dans des temps de guerre et de peste,

lui ôtèrent l'affection du peuple. Le clergé le haïssait, non-seulement parce qu'il était un promoteur actif des changements dans la religion, mais parce qu'il s'était emparé des meilleures propriétés des évêques. On lui reprochait en même temps d'entretenir des troupes allemandes et italiennes. Les conseillers privés se plaignaient de son despotisme, de ses mesures arbitraires et d'autres griefs qui avaient exaspéré contre lui tout ce corps, à l'exception de l'archevêque Cranmer, de sir William Paget et de sir Thomas Smith, secrétaire-d'état. La première découverte de leurs desseins le détermina à conduire le roi à Hampton-Court, et de là à Windsor; mais, trouvant que le parti qui s'était formé contre lui était trop formidable pour qu'il pût lui résister, il se soumit au conseil. Le 14 octobre, il fut envoyé à la Tour, et condamné, dans le mois de janvier suivant, à une amende de deux mille livres sterling par an, et dépouillé de tous ses emplois et de ses biens. Néanmoins, le 16 février 1550, il obtint un pardon absolu, et s'empara si bien de l'esprit du roi, qu'il put reparaitre à la cour et rentrer au conseil, au mois d'avril suivant. Pour sceller sa réconciliation avec le comte de Warwick, la fille de Somerset épousa, le 3 juin suivant, le fils du comte de Lisle: mais leur amitié ne fut pas de longue durée; car, en octobre 1551, Warwick, qui venait d'être créé duc de Northumberland, fit envoyer le duc de Somerset à la Tour, sous prétexte qu'il avait formé le dessein de soulever le peuple, et de l'assassiner lui-même, ainsi que le comte de Pembroke, dans un dîner auquel on les avait invités; ajoutant d'autres particularités de la même espèce, qu'ils

rapportaient au roi; et qu'ils aggravaient encore, tellement qu'ils aliénèrent l'esprit de ce prince contre son oncle. Le 1^{er} décembre, le duc fut mis en jugement; et, quoique acquitté sur le fait de trahison, on le jugea coupable de félonie, pour avoir formé le dessein d'empoisonner le duc de Northumberland. Il fut décapité à Tower - Hill, le 22 janvier 1552, et mourut avec beaucoup de calme. On pensa généralement que la conspiration dont on l'avait accusé n'était qu'une pure invention. Ses quatre amis, qui furent exécutés pour la même cause, perdirent la vie en faisant les protestations les plus solennelles de leur innocence. Somerset avait de grandes vertus, beaucoup de piété; il était poli et affable dans sa grandeur, sincère et franc dans ses relations; soutien du pauvre et des opprimés; mais meilleur général que conseiller. Il avait une teinte de vanité et trop d'obstination dans ses opinions. Dépourvu de talents, il était à la disposition de ceux qui, par leurs flatteries et leur complaisances, s'insinuaient dans son estime et sa confiance. Il acquit une fortune colossale, avec trop de rapidité, pour être tout-à-fait innocent. Lord Orford remarque que la part qu'il prit à la ruine des Howards lui fit un grand tort aux yeux de la nation. Sa sévérité envers son propre frère est encore moins excusable, quoique ce dernier fût un homme vaillant et peu digne d'estime. Mais comme il périt par les intrigues d'un homme plus ambitieux et beaucoup moins estimé que lui, sa mort excita les regrets du peuple. Pendant que Somerset était lord protecteur, il parut sous son nom une brochure intitulée : *Epistola exhortatoria ad nobilitatem ac plebem universam*

que populum regni Scotiæ, Londres, 1540, in-4°. Lord Orford pense qu'il est possible qu'elle soit de quelqu'un de ses serviteurs. Ses autres ouvrages furent composés au temps de ses vicissitudes, époque où il ne paraît pas qu'il eût beaucoup de flatteurs. Pendant son premier emprisonnement, il fit imprimer, par Miles Coverdale, la Traduction d'un ouvrage allemand de Wormulus, intitulé : *Perle spirituelle et très-précieuse, apprenant à tous les hommes à aimer et à embrasser la croix comme une chose agréable et nécessaire*, etc., Londres, 1550, in-16. Le duc en écrivit la préface. A cette époque, les réformateurs Calvin et Pierre Martyr montraient pour lui beaucoup de considération. Le premier lui écrivit une Épître composée avant l'époque et la connaissance de sa disgrâce ; mais comme elle lui fut remise à la Tour, il la traduisit en anglais, et elle fut imprimée en 1550, sous le titre d' *Épître de divine consolation*. Quelques-unes de ses lettres sont conservées dans le collège de Jésus à Cambridge, et parmi les manuscrits de la bibliothèque Harléienne. Somerset laissa trois filles : Anne, Marguerite et Jeanne, qui se firent distinguer par leurs talents poétiques. Elles composèrent, sur la mort de Marguerite de Valois, reine de France, une centurie de distiques latins, qui fut traduite en français, en grec et en italien, et imprimée à Paris, en 1551. Anne, qui était l'aînée, épousa en premières noces le comte de Warwick, fils du duc de Northumberland, et ensuite sir Édouard Hunton. Les deux autres moururent dans le célibat. D—z—s.

SOMERSET (ROBERT CARR, vicomte de Rochester, puis comte DE), favori du roi d'Angleterre Jacques

I^{er}., était né en Écosse, d'une famille noble. Il avait vingt ans, et venait d'achever ses voyages, lorsqu'il parut à Londres, n'ayant rien qui le distinguât qu'une belle figure et des manières élégantes. Un seigneur du même pays que lui, auquel il était recommandé, et l'un de ces hommes ambitieux qui ne reculent devant aucun moyen de s'élever dans les cours, fonda sur les avantages extérieurs de son jeune compatriote la certitude d'une fortune brillante, et son assurance ne fut pas trompée. Il s'agissait de produire Robert Carr aux yeux d'un monarque dont on connaissait le faible pour la jeunesse et la beauté : on le chargea de présenter au prince son bouclier dans un tournoi. Un accident grave qui lui arriva dans cette occasion, loin de nuire à l'effet qu'on s'était proposé, ne servit qu'à rendre plus profonde l'impression que fit sur Jacques la vue du bel écuyer ; et alors, comme il arrive quelquefois, l'inclination se fortifia de la pitié. Nous ne répéterons pas ici des détails qui se trouvent déjà dans les articles de JACQUES I^{er}. (t. XXI, p. 354) et d'OVERBURY. Robert Carr sorti de l'obscurité et de l'ignorance par les soins empressés de son souverain, fut fait chevalier, reçut le cordon de la Jarretière, et fut créé vicomte de Rochester. Il exerça une grande influence dans le cabinet britannique, et se vit comblé des trésors refusés aux plus sages ministres et aux besoins de l'état. La situation extraordinaire à laquelle il était parvenu lui fit sentir l'utilité d'un ami éclairé qui pût guider son inexpérience : il trouva ce qu'il désirait dans Thomas Overbury, homme de lettres autant qu'homme du monde. Il se soumit à ses conseils, et recueillit le fruit de sa docilité, jusqu'au mo-

ment où sa passion pour une femme sans vertu le conduisit dans un abîme. Peu content d'avoir inspiré à la jeune comtesse d'Essex l'amour qu'il éprouvait pour elle, jusqu'à bannir de son cœur l'affection qu'elle avait jurée à son époux, Rochester voulut que le mariage même l'unît d'une manière indissoluble à la compagne de ses désordres. Overbury, consulté, désapprouva fortement une pareille résolution, et menaça de quitter à ce sujet pour toujours un ami qui oubliait à ce point son honneur et son intérêt véritable. La comtesse, imprudemment informée de cette opposition, brûla de s'en venger; et son amant aveuglé, fut assez faible pour s'engager à le servir dans son ressentiment. Leur victime, calomniée auprès du roi, fut arrêtée, et passa six mois étroitement enfermée dans la tour de Londres. La comtesse, qui employa ce temps à effectuer son divorce avec son mari, ne fut pas plutôt unie par le lien conjugal à l'objet de son amour, qu'elle reprit le soin de sa vengeance. Le comte de Northampton, son oncle, et Rochester, récemment créé comte de Somerset, se chargèrent d'empoisonner le prisonnier de la Tour, dont le gouverneur leur était dévoué. Le crime fut consommé, le 15 septembre 1613, mais heureusement avec assez de maladresse pour éveiller au moins le soupçon. Somerset jouit peu d'un bonheur qu'il avait si chèrement payé. Le remords succéda rapidement à l'ivresse du plaisir : son enjouement et les grâces de sa jeunesse disparurent; il devint sombre et silencieux; et Jacques ne lui trouva plus les agréments qu'il avait séduit, se détacha de lui insensiblement. Les courtisans, à qui ce refroidissement ne pouvait échapper,

en profitèrent pour élever une nouvelle idole; et ce fut alors que commença la fortune de George Villiers, duc de Buckingham. La cour se divisa en deux partis, pour soutenir ces deux champions de la faveur; mais l'astre de Somerset pâlit de jour en jour; enfin son crime fut entièrement dévoilé par la révélation d'un garçon apothicaire qui avait concouru à préparer le poison. Le roi fut consterné d'apprendre qu'un pareil forfait eût été commis par un homme qui lui avait été si cher. Il enjoignit au grand juge d'examiner cette affaire sans ménagement, résolu de livrer tous les coupables à l'action des lois. La culpabilité du comte fut mise au plus grand jour; mais la détermination de Jacques ne se soutint pas. Il frémit peut-être de l'idée d'abandonner à l'exécuteur public celui qui avait été si longtemps le confident de ses secrets, le dépositaire de toutes ses pensées, et qui, dans l'instruction de son procès, s'était permis d'insolentes menaces qu'il pouvait réaliser. Les coupables d'une classe inférieure subirent seuls leur sentence. Une mort naturelle avait épargné à Northampton la honte d'un jugement public. Somerset et la comtesse, après avoir languï quelques années dans leur prison, recouvrèrent la liberté, et reçurent du roi une pension à l'aide de laquelle ils allèrent cacher leur infamie loin de l'Angleterre. Leur coupable amour s'était changé en une haine mortelle, et ils passaient des années entières sans avoir aucune communication l'un avec l'autre, quoiqu'habitait la même maison. On suppose que le comte mourut vers l'an 1638. Il vécut assez pour voir sa fille unie au duc de Bedford. Ce fut de cette alliance que naquit lord

Russel, qui fut décapité sous le règne de Charles II. L.

SOMERVILLE (GUILLAUME), poète anglais, naquit en 1692, dans le château d'Edston, dont sa famille était en possession depuis le règne d'Edouard I^{er}. Il étudia d'abord à l'école de Winchester, d'où il passa, comme boursier, au collège neuf à Oxford. Après ses études, il se retira dans ses terres, et servit honorablement son pays dans la place de juge de paix. Il mourut, le 19 juillet 1742, attaqué, depuis quelques années, d'une maladie mentale, qui lui faisait voir sans cesse des brigands prêts à l'égorger. Comme poète, Somerville s'exerça dans plusieurs genres : on distingue dans ses poésies lyriques ses Stances à Addison, et ses Odes à Marlborough. Ses Fables sont moins estimées; et ses Contes, d'un style lâche et diffus, n'offrent que peu d'intérêt. Son Poème de la Chasse est, sans aucun doute, son plus beau titre : il a su rendre agréable, par l'art et la variété de ses tableaux, un sujet qui intéresse peu le commun des lecteurs. On a encore de Somerville : *Les Amusements champêtres*, et le *précieux shelling*, auquel le caustique Johnson ne trouve d'autre mérite que d'être extrêmement court. Enfin on sait, par une lettre de lady Luxborough, que Somerville s'occupa d'enrichir l'Angleterre des trésors de notre littérature. Le manuscrit de sa traduction de l'*Alzire* de Voltaire était entre les mains de cette dame. Les Poésies fugitives de Somerville ont été publiées dans les recueils du temps. Son poème sur la Chasse l'a été de nouveau en 1796 et 1802. C—Y.

SOMMERY (MADEMOISELLE DE), née dans les premières années du dix-huitième siècle, et dont l'origine

reste ignorée, était une personne de beaucoup d'esprit, qui, en sortant du couvent, où sa pension avait été payée par une main inconnue, trouva une protectrice dans la maréchale de Brissac, avec qui elle avait été élevée. Après la mort de sa bienfaitrice, qui lui assura une rente de quatre mille francs, elle eut une existence indépendante. Dénuée de toute beauté, mais douée d'un esprit rare, elle attirait chez elle très-bonne compagnie en gens de la haute société, et se voyait souvent entourée de littérateurs distingués. Le président de Nicolai (A. C. M.), de l'académie française, était le plus assidu de ces habitués. Elle s'était occupée toute sa vie de l'étude du monde et de tout ce qui tient à l'amour des lettres. Sa conversation était piquante et caustique. Sachant braver les ridicules, et saisissant ceux des autres avec beaucoup de finesse, elle plaisait par sa franchise, même par sa bizarrerie, et se faisait pardonner un ton fort tranchant et des opinions qui, dans tout autre, eussent excité l'indignation : « Lafontaine, disait-elle, est un niais, Fénelon un bavard, et M^{me}. de Sévigné une caillette, etc., etc. » Du reste, M^{lle}. de Sommary était serviable et se faisait citer pour son active charité. Elle avait du talent pour écrire; mais elle ne l'exerça que fort tard. Tous les habitués des assemblées publiques de l'académie française, qui, dans la plus grande partie du siècle dernier, furent de véritables solennités, et ce qu'on pouvait même appeler les fêtes de l'esprit, connaissaient la figure très-remarquable de M^{lle}. de Sommary. Sans attacher son nom à aucun ouvrage, elle finit par avoir l'existence d'auteur. Le premier livre qu'elle publia, n'étant plus très-jeune, fut un recueil de pen-

sées détachées, dédié aux mânes de Saurin, qu'elle intitula : *Doutes sur différentes opinions reçues dans la société*, petit in-12, 1782; troisième édit., 1784, 2 v. in-12. On y reconnaissait qu'elle s'était nourrie de la lecture des *Maximes* de La Rochefoucauld, et plus encore des *Caractères* de La Bruyère. Ce recueil eut un véritable succès. S'il contient un assez grand nombre de pensées communes, l'expression a presque toujours de la précision, de la finesse et de l'élégance, un peu recherchée à la vérité. En 1785, elle fit paraître les *Lettres de Madame la comtesse de L***. à M. le comte de R***.*, un vol. in-8°. Ces lettres sont censées avoir été écrites de 1674 à 1680. On discuta, avec assez de vivacité, pendant plusieurs mois, pour savoir si cette correspondance, où le ton et les mœurs du temps avaient été assez bien saisis, était réelle ou supposée. Septchènes (*Voyez ce nom*) écrivit à ce sujet, dans le *Journal* de Paris, le 25 janvier 1786, et prouva par des faits, qu'elles ne pouvaient avoir été composées sous le règne de Louis XIV. Il exhorta les lecteurs à se mettre en garde contre quelques-uns des jugements de l'auteur. Comme on savait assez généralement que c'était une femme, les soupçons se portèrent d'abord sur M^{me}. Riccoboni et sur M^{me}. de Genlis. L'académicien Gaillard a donné, dans le tome iv de ses *Mélanges*, un long article sur cet ouvrage de M^{lle}. de Sommery. Il lui reproche justement d'avoir, indépendamment du mal qu'elle avait dit de M^{me}. de Sévigné, fait, de M^{me}. de Grignan, une bégueule impertinente, de M^{me}. de La Fayette, une novelliste visionnaire et inintelligible, et enfin de Coulanges un bourgeois de la rue Troussevache. En

1788, M^{lle}. de Sommery publia : *Lettres de Mademoiselle de Tourville à Madame la comtesse de Lénoncourt*, un vol. in-12. Le livre indiqué plus haut avait montré l'auteur en opposition permanente avec les idées reçues : celui-ci annonçait l'amour de l'esprit et la haine des sots poussée jusqu'à l'intolérance. Pour donner une idée de ce roman, nous nous contenterons de dire que l'héroïne est un être assez ordinaire ; mais qu'en revanche sa rivale est une femme comme il y en a peu. Dans un désespoir de jalousie, cette dernière se fait couper les plus beaux cheveux du monde. Non contente de ce sacrifice, elle s'occupe pendant treize jours à se faire arracher vingt-huit dents, et ne se réserve qu'un chicot. Après avoir envoyé à M^{lle}. de Tourville cette belle chevelure et ses vingt-huit dents, artistement enfilées avec une chaîne d'or, elle se tue de trois ou quatre coups de couteau.... On trouve, au reste, dans ce volume, des scènes bien faites et un développement habile de quelques caractères. Il y a de plus, entre autres choses, qui paraissent hors de leur place, des *synonymes* excellents. On sait que ce jeu d'esprit était très à la mode à Paris, en 1788. Le dernier ouvrage de M^{lle}. de Sommery fut imprimé en 1789. Il était intitulé *l'Oreille*, conte asiatique, 3 petits volumes in-12. L'auteur, cherchant à se distraire, elle et ses amis, des premières désolations de la révolution française, avait voulu imiter la manière d'Hamilton, mais n'avait ni la grâce ni la facilité de cet aimable conteur. Cette composition est trop longue; il y règne une sorte de merveilleux dont l'exagération est froide et pénible. L'héroïne est une princesse, dont la fée Furibonde, sans

lui ôter la vie, a dispersé les membres en divers pays; et ce sont les aventures de son oreille qui ont fourni le titre de l'ouvrage. Grimm, sévère sur l'ensemble du conte, en cite un joli épisode dans sa Correspondance (1^{re} partie, tome v, page 228). Une violente attaque d'apoplexie, survenue long-temps avant que cette fille auteur eût atteint l'âge où l'on craint ordinairement ce mal, paralysa et vicia tellement chez elle les organes de la prononciation, que, bien qu'elle eût conservé l'usage de la voix, il était impossible de déceler aucune articulation. Jusqu'au moment de son accident, elle avait un air franc, ouvert et animé, qui donnait du charme à ses paroles. Alors un sourire insignifiant, un faux air de finesse ajoutèrent à l'imbécillité où la maladie l'avait réduite. Dans cet état de décadence, elle ne fut point abandonnée par ses amis, qui étaient pour la plupart des personnes recommandables. Elle mourut vers la fin de 1790.

L—P—E.

SOMMIER (JEAN-CLAUDE), archevêque de Césarée, naquit, le 22 juillet 1661, à Vauvillers, dans le comté de Bourgogne, d'une famille honorable. Ayant achevé ses études à l'université de Dole, où il se distingua par une ardeur infatigable, il embrassa l'état ecclésiastique, se fit recevoir docteur en théologie, et fut pourvu successivement des cures de la Bresse et de Girancourt, dans les Vosges. Doué d'une mémoire heureuse, il possédait une instruction supérieure à son âge, et ne tarda pas à se faire remarquer dans la chaire évangélique. D'après les conseils de l'évêque de Toul, son diocésain, il se rendit à Paris, pour se perfectionner sur le modèle des grands orateurs, et s'y lia particu-

lièrement avec Nicole, dont les avis lui furent très-utiles. Il passa, lors de son retour en Lorraine, à la cure de Champs (1696); et, quoique privé de toute espèce de secours, il prit la résolution de consacrer à l'étude les loisirs que ses devoirs pourraient lui laisser. Avec des revenus très-bornés, il parvint à se former, en peu de temps, une bibliothèque assez considérable. Il s'appliqua surtout à la théologie, à l'histoire et à la critique sacrée : la philosophie et les sciences occupaient aussi ses moments; et il trouvait encore quelques heures à donner à la culture des lettres latines et françaises. L'extrême activité de Sommier lui permettait de suffire à tout. Il ne laissait passer aucune occasion d'instruire ses paroissiens. Il les édifiait par sa piété, et les soulageait de tous ses moyens. Appelé à la cour de Lunéville, pour y prêcher un avent et un carême, il plut au duc de Lorraine (Nicolas 1^{er}), qui le nomma son prédicateur ordinaire, et le chargea de quelques Oraisons funèbres; dont le succès étendit sa réputation, et accrut pour lui l'estime de son protecteur. Il devint bientôt conseiller-clerc à la cour de justice du Barrois, fut chargé de différentes négociations importantes à Vienne, Venise, Mantoue, Parme, Paris, et envoyé résident du duc de Lorraine à Rome. Accueilli par le pape Clément XI, qui le nomma protonotaire apostolique, ce fut à la demande de ce pontife qu'il entreprit l'histoire dogmatique de la religion, dont il publia les quatre premiers volumes à Champs, où il établit, dans sa cure, un atelier typographique, afin de pouvoir surveiller plus facilement l'impression de ce grand ouvrage. Dans un second voyage qu'il fit à Rome, il fut créé camerier ho-

noir du Saint - Siège; et enfin, ayant été renvoyé dans cette capitale, une troisième fois, en 1725, pour féliciter Benoît XIII, au sujet de son exaltation, le nouveau pontife l'institua archevêque de Césarée, et, par une faveur aussi rare qu'elle est honorable, voulut faire lui-même la cérémonie de la consécration. Le duc de Lorraine récompensa les services de Sommier par la place de conseiller-d'état. Outre l'abbaye de Sainte-Croix, il obtint la grande prévôté de Saint - Diez, avec l'autorisation d'exercer les fonctions épiscopales dans le territoire de cette ville, qui fut distraite momentanément de l'évêché de Toul (1). Le zèle, peut-être trop ardent, de Sommier pour maintenir les prérogatives de son église, qu'on l'accusait de vouloir étendre, lui suscita plusieurs contestations embarrassantes, et qui n'étaient point terminées quand il mourut, le 5 octobre 1737. Ce prélat était petit, contrefait et d'une physionomie peu prévenante : mais il raillait le premier de sa laideur ; et ses qualités faisaient oublier promptement sa figure. Comme prédicateur, on trouvait dans ses sermons plus de solidité que d'agrément. Il ne manquait cependant pas d'onction ; et quelquefois il s'élevait à la véritable éloquence. Outre le Panégyrique de Charles V, duc de Lorraine, et les Oraisons funèbres de Marie - Eléonore d'Autriche, reine douairière de Pologne ; duchesse de Lorraine, et de la princesse Charlotte, abbesse de Remiremont, on a de lui : I. *Orgia Alicapellana*, Fêtes d'Alichapelle (1702), in-8°. de 28 pag., rare. C'est un petit poème en trois chants, avec la traduction

en vers français, en regard, qui contient la description d'une fête que l'auteur avait donnée à quelques-uns de ses amis. II. *Histoire dogmatique de la religion*, ou la Religion prouvée par l'autorité divine et humaine et par les lumières de la raison, Champs, 1708 ; Paris, 1711, 6 vol. in - 4°. C'est le meilleur ouvrage de Sommier. Le P. Pouget (*V. ce nom*), qui ne connaissait pas l'auteur, y trouve beaucoup de méthode, jointe à beaucoup d'érudition, avec une justesse et une précision peu communes. III. *Histoire dogmatique du Saint-Siège*, Nanci et Saint - Diez, 1716-33, in-12, 7 vol. Elle n'eut pas de succès en France, parce qu'elle est trop favorable aux prétentions de la cour de Rome. IV. *Histoire de l'église de Saint-Diez*, avec les pièces justificatives, *ibid.*, 1721, in-12. On prétend qu'elle est de François de Riquet, grand-prévôt de Saint - Diez, mort en 1699 ; mais le caractère de Sommier repousse l'idée de plagiat. Quoiqu'il en soit, cet ouvrage fut attaqué vivement par l'évêque et le chapitre de Toul. V. *Apologie de l'Histoire de l'église de Saint - Diez* et d'un Mémoire touchant les droits de son prélat, etc., *ibid.*, 1737, in - 4°. C'est une réponse à la *Défense de l'église de Toul* (par Nicolas de Brouilli, chanoine et archidiacre de Ligni), imprimée dès 1727, mais qui ne fut mise en circulation que dix ans après. En lisant ce dernier ouvrage de Sommier, on sent qu'il a été composé avec trop de précipitation. Voyez, pour plus de détails, les *Mémoires* de Nicéron, tome XLI, et le *Dict.* de Moréri. W—s.

SOMNER (GUILLAUME), antiquaire anglais, était né en 1598, à Canterbury, d'une famille respectable. Après

(1) Saint-Diez ne fut érigé définitivement en évêché qu'en 1777.

avoir terminé ses études, il travailla quelque temps avec son père, greffier de la cour de justice, et très-versé dans les lois et coutumes anglaises. Il s'appliquait, dans ses loisirs, à étudier les antiquités nationales. D'après le conseil de Meric Casaubon (V. ce nom), il apprit l'ancien saxon, au moyen de deux manuscrits qu'il avait découverts. Dès qu'il eut acquis une connaissance suffisante de cette langue, il en composa le glossaire, qui lui fut très-utile dans la suite. Il avait résolu d'écrire l'histoire des antiquités du comté de Kent; mais il fut détourné de ce projet par d'autres occupations. Attaché sincèrement à la famille des Stuarts, il publia divers écrits, dans le but d'exciter l'intérêt public en faveur du fils de l'infortuné Charles I^{er}. Après la mort de Cromwell, il fut mis en prison, étant convaincu d'avoir rédigé et colporté une pétition pour demander un parlement libre. Il ne recouvra sa liberté qu'à la restauration; mais il fut dédommagé de ce qu'il avait souffert pour la cause royale, par différents emplois lucratifs. Somner mourut, le 30 mars 1669, dans sa ville natale, qu'il n'avait presque pas quittée. C'était un homme de mœurs antiques, serviable, intègre, loyal et d'un rare désintéressement. Il comptait au nombre de ses amis les savants les plus distingués de l'Angleterre, tels que Usher, Rob. Cotton, Dugdale, Marsham, Spelman, et possédait toutes les langues de l'Europe. Ses principaux ouvrages sont : I. *Antiquities of Canterbury*, ibid., 1640, in-4°; nouvelle édit. augmentée, par Nicol. Battely, Londres, 1703, in-fol., très-estimé. II. *Dictionarium saxonico-latino-anglicum*, Oxford, 1659, in-fol. L'auteur y a joint, en forme d'appendix, la *Grammaire* et le

Glossaire saxon d'Aelfric; c'était son ouvrage de prédilection, et il employa le reste de sa vie à le perfectionner. III. *Traité du Gavelkind* (en angl.), Londres, 1660, in-4°. C'est un commentaire sur l'ancienne coutume du comté de Kent. IV. *Of the Roman*, etc., *Traité des forts et des ports des Romains dans le Kensthire*, Oxford, 1693, in-8°, publié par Kennett, qui fit précéder ce volume de la vie de l'auteur. V. *Ad Chiffletii librum de portu Iccio responsio, nunc primum ex ms. edita. Caroli Dufresne Dissertatio de portu Iccio: tractatum utrumque latinè vertit et novâ dissertatione accessit Edm. Gibson*, ibid., 1694, in-8°. Chifflet place à *Mardick*, près de Dunkerque, le port célèbre où César s'embarqua pour passer dans la Grande-Bretagne (V. J.-J. CHIFFLET). Morel Disque, dans une dissertation spéciale, rare et peu connue (1) est pour Calais. Ducange (2), Somner, Gibson et D'Anville se déclarent pour *Witsand* près de Calais. Une foule de savants ont embrassé depuis l'une ou l'autre opinion (3); mais l'abbé Mann (4), dans une Dissertation lue à l'académie de Bruxelles, en 1778 (*Mémoires*, IV, 231), a prétendu établir d'une manière incontestable, que c'est à *Gessoriacum*, aujourd'hui Boulogne, que César dut s'embarquer pour cette fameuse expédition. Le chapitre de Canterbury acheta

(1) *Mémoire sur le Portus Itius*, Calais, 1807, in-4°, de 36 pages.

(2) La Dissertation de Ducange sur le port Iccius est la dix-huitième, à la suite de son édition de l'*Histoire de Saint Louis*, par le sire de Joinville.

(3) On trouvera les titres de tous les ouvrages publiés sur le port Iccius, avant 1778, dans la *Biblioth. historiq. de la France*, I, nos. 295-311.

(4) L'abbé Mann, mort à Prague, vers 1810, a laissé, outre les ouvrages indiqués à son article (XXVI, 498), une *Lettre*, imprimée dans les *Oeuvres d'Abauzit*, et l'*Histoire* de sa vie, dont le manuscrit appartient à M. de Reiffenberg, professeur à Bruxelles.

les manuscrits de Somner, dont on trouvera les titres dans le *Dictionnaire* de Chauffepié (tom. iv) où notre savant a un article très-détaillé.

W—s.

SOMPEL (PIERRE VAN), graveur au burin, né à Anvers, dans les dernières années du seizième siècle, fut élève de Soutman, et travailla dans la manière de son maître. Son dessin n'est pas dénué de correction; il rend les extrémités de ses figures avec une précision remarquable, et il traite le nu avec des points d'un travail aussi délicat qu'agréable. Si l'on peut adresser à cet artiste un reproche fondé, c'est de n'avoir pas su exprimer dans ses pièces historiques, et notamment dans celles qu'il a gravées d'après Rubens, la largeur de pinceau de ce grand maître. Les portraits qu'il a exécutés d'après Rubens, Van-Dyck et Soutman, soutiennent la réputation de ses pièces historiques, dont les plus estimées sont : I. *Le Christ en croix*, avec une bordure cintrée par le haut. II. *Jésus à table avec les pèlerins d'Emmaüs*, où l'on voit une vieille femme debout, tenant un verre de vin. III. *Erichton découvre dans sa corbeille, par Aglaure et ses sœurs*. IV. *Ixion, trompé par Junon*. Ces quatre pièces sont d'après Rubens.

P—s.

SOMROU est le nom sous lequel s'est fait connaître un aventurier européen, moins célèbre par le rôle qu'il a joué dans l'histoire moderne de l'Indoustan, que ne l'est sa femme, par le rang et la considération dont elle a joui dans cette contrée, pendant un demi-siècle. Né à Trèves, ou à Strasbourg, vers 1725, il s'appelait Walter Reinhardt; mais son teint hâlé, son caractère, ou son nom de guerre *Summer*, lui firent donner

le sobriquet de *Sombre*, par les soldats d'un régiment français, où il était parvenu au grade de sergent; et les naturels de l'Inde changèrent ce nom en celui de *Sombrou* ou *Somrou*. Ayant quitté les drapeaux français pour entrer dans l'armée anglaise, il déserta bientôt, passa successivement au service de deux ou trois princes indiens, et enfin à celui du nabab du Bengale, Cacem-Aly-Khan (1). La guerre éclata, deux ans après, entre Cacem-Aly et la régence de Calcutta, dont il voulait secouer le joug. Quelques Anglais étant tombés au pouvoir du nabab, il ordonna de les faire périr; et Somrou qui commandait alors deux bataillons de cipayes, et qu'on regardait comme un des provocateurs de la guerre, prêta son bras à cette exécution. Mais bientôt Cacem-Aly-Khan, chassé du Bengale, en juin 1763, et remplacé par son beau-père, fut, avec ses trésors, Somrou, son général, et les débris de son armée, contraint de se retirer sur les domaines de Choudjâ-eddaulah, nabab d'Aoude, et vezir titulaire de l'empire Moghol. Ces deux princes ayant uni leurs forces pour envahir le Bengale, furent repoussés devant Patnah, en 1764, et vaincus à Bakhchar, le 23 octobre, par les Anglais. Ceux-ci, qui avaient d'abord exigé l'extradition de Somrou et de six autres déserteurs européens, se contentèrent de stipuler, dans le traité avec Choudjâ-eddaulah, qu'il ne les prendrait pas à son service (V. CHOUDJAH-EDDAULAH). Somrou se retira alors chez les Djattes, belliqueuse et puissante tribu, qui, pendant les dernière-

(1) C'était le gendre et le successeur de Djâfar-Ali-Khan, à qui les Anglais avaient donné le nababie, en 1757, pour prix de sa trahison (V. SERADJ-EDDAULAH), et qu'ils avaient déposé en 1761.

res révolutions de l'Indoustan, s'était emparé d'Agrah et de plusieurs vastes contrées sur la rive droite du Djemnah. Après la réduction des Djattes, le rohillah Nadjyb-Kouli-Khan, leur vainqueur, employa utilement Somrou, lui donna, outre ses bataillons disciplinés, le commandement d'un corps de cavalerie moghole, et lui assigna, pour l'entretien de ces troupes, le district de Sardhanah, d'environ douze lieues de long sur neuf de large, dans le Douab supérieur. Somrou épousa une femme moghole, dont la famille noble avait été ruinée par les malheurs du temps. Après la mort de Somrou, en 1778, sa veuve et son fils furent confirmés par Nedjef-Khan, émir-al-omra de l'empire Moghol, dans le commandement des troupes et dans la jouissance de sa principauté, avec les appointements de soixante-cinq mille roupies (cent trente mille francs) par mois. Cette femme, qui avait embrassé le christianisme à la persuasion de son époux, ne laissa pas de figurer d'une manière assez imposante parmi les puissances de l'Inde, sous le titre de Beigoum-Somrou (la princesse Somrou). Ses forces consistaient en cinq bataillons de cipayes, disciplinés et commandés par des Européens. Un fort, situé près de Serdhanah, sa capitale, renfermait son arsenal et une fonderie de canons. Son artillerie était servie par deux cents Européens. Au milieu des troubles qui l'environnaient, elle déploya un grand caractère, et sut, par un courage et des talents au-dessus de son sexe, maintenir l'ordre, la paix et l'abondance dans son petit état. Elle y attira les Chrétiens, encouragea l'agriculture et l'industrie, et rendit ce canton l'un des plus riches et des plus fertiles de

l'Indoustan. La paix avec les Mahrates ayant donné plus de prépondérance aux Anglais, Beigoum-Somrou fixa sa résidence à Dehly, où elle vécut tranquille sous leur protection, dans un superbe palais qu'elle y fit bâtir. Lorsque le Rohillah Gholam-Kadir, en 1787, eut vaincu les troupes de Madadjy-Sindiah, et fut entré par trahison dans Dehly, pour contraindre l'empereur Chah-Alem de lui déléguer la charge d'émir-al-omrah; la veuve de Somrou, inaccessible à toutes ses propositions, l'obligea par sa fermeté de retourner dans son camp. De là il somma la cour de congédier cette princesse; irrité d'éprouver un refus, il fit tirer à boulets sur le palais impérial; mais une batterie, dressée à la hâte, fit un feu si terrible que le rebelle se vit forcé d'implorer son pardon, qu'il obtint, et d'ajourner ses prétentions. En 1788, pendant le siège de Ghous-Gor ou Gocul-Ghour, l'empereur faillit perdre la vie, dans une attaque dirigée par la garnison contre son quartier-général. Une terreur panique s'était emparée de sa garde, et commençait à gagner le reste de l'armée. La veuve de Somrou, postée à l'extrémité de la ligne, accourt aussitôt au secours de son souverain, avec une centaine d'hommes et une pièce de campagne, et donnant l'exemple de l'intrépidité, parvint à repousser les assiégés jusque sous les murs du fort, et les détermines à faire des propositions de paix, qui sont acceptées. Chah-Alem récompensa le zèle et la loyauté de cette femme extraordinaire, par le titre de *Zeyn-al-Nissa* (l'ornement du sexe); mais il ne sut pas profiter de ses services. Ce fut elle encore qui appela les Mahrates pour délivrer le faible monarque de la tyrannie de Gholam-Kadir; si elle ne put le sous-

traire à son malheureux sort, elle contribua du moins à sa vengeance (V. CHAH-ALEM et SINDIAH). Lorsque la victoire des Anglais sur le successeur de Madadjy-Sindiah, aux portes de Dehly, les eut rendus maîtres de cette capitale, en 1803, Beygoum-Somrou venait souvent à leur quartier-général, vêtue à l'européenne, avec un chapeau et un voile, tantôt dans un palanquin, tantôt à cheval ou sur un éléphant. Elle paraissait avoir cinquante-cinq ans; elle était de moyenne taille et d'une belle carnation. Ses anciennes liaisons avec les Mahrates, et une lettre interceptée qu'elle était supposée avoir écrite à Djeswant-Raou-Holkar, ayant rendu sa fidélité suspecte aux Anglais, pendant leur guerre contre ce dernier, en 1805; elle s'empressa de se justifier, rappela que, depuis quarante ans, on n'avait pas à lui reprocher un seul acte de trahison, prouva que la lettre était fausse, demanda qu'on en recherchât les auteurs, et parvint à détruire tous les soupçons. Nos Mémoires ne nous apprennent pas l'époque de la mort de la Beigoum-Somrou. Son fils, dont l'histoire ne dit rien, était mort sans doute depuis long-temps, puisqu'elle régnait seule avec un pouvoir absolu.

A—T.

SON (JORIS ou GEORGES VAN), peintre d'Anvers, né en 1622, se fit une réputation par ses tableaux de fleurs et de fruits, qu'il peignait avec une perfection rare et une grande facilité. Ses ouvrages, quoique nombreux, obtiennent une place distinguée dans le cabinet des amateurs. Son fils, Jean Van Son, se fit remarquer dans le même genre, et quoique élève de son père, il le surpassa en ajoutant l'étude exacte et assidue de la nature aux leçons

qu'il en avait reçues. Sa réputation se répandit dans les principales cours de l'Europe, qui se disputaient ses ouvrages. Il conçut alors le projet de se rendre en Angleterre, et il fut reçu à Londres de la manière la plus distinguée. Il y peignit une quantité innombrable de tableaux de toutes les dimensions, sans pouvoir satisfaire aux demandes qu'on lui adressait de toutes parts. Malgré la multiplicité de ses travaux, il ne négligeait aucun moyen de rendre ses ouvrages parfaits, et les derniers qu'il exécutait avaient toujours un degré de perfection de plus. Dans ses grands tableaux de fleurs et de fruits, il introduisait ordinairement des tapis de Turquie, des rideaux d'étoffes d'or et d'argent, disposés de manière à donner de l'harmonie et de la richesse à sa composition, et à faire ressortir la fraîcheur et l'éclat des fleurs et des fruits. Cependant rien dans ses travaux ne sent la recherche ou la convention; c'est la nature elle-même; sa touche est tout-à-la-fois ferme et facile; ses fleurs, qui sont toujours du plus beau choix, sont remarquables par la vérité, l'élégance et la légèreté; et personne ne l'a égalé pour peindre les raisins et les pêches. La perte de sa femme affaiblit sa santé; celle de sa fille, qui mourut quelque temps après, acheva de l'accabler, et le conduisit au tombeau, en 1703. Il avait coutume d'ébaucher plusieurs tableaux à-la-fois, avant d'en terminer un seul. Lorsqu'il mourut, on en trouva un grand nombre ainsi préparés; Weyermans voulut les terminer; mais cette entreprise n'eut pas un grand succès. Les ouvrages de Jean Van Son ont été quelquefois confondus avec ceux de son père; mais un examen un peu attentif découvre bientôt leur supériorité. P—s.

SONNENBERG (FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-IGNACE-MARIE , baron DE), poète allemand, naquit à Munster, le 5 septembre 1778. Son talent se développa de bonne heure, et son imagination hardie brisa les entraves dont une éducation très anti-poétique l'environnait. A l'âge de douze ans, lorsqu'il fréquentait le gymnase de Munster, il composa, d'après le Més-sie de Klopstock, que le hasard mit dans ses mains, le premier plan de son poème épique : la *Fin du monde*, Vienne, 1801, in-8°. dans lequel, à côté des défauts d'une composition irrégulière et gigantesque, et d'une diction souvent ampoulée, le lecteur impartial et non prévenu remarque une brillante imagination, des conceptions hardies et un talent particulier de peindre avec vérité et chaleur. Ce fut probablement par des motifs fort étrangers à ses goûts, qu'il étudia le droit. Dès l'âge de dix-neuf ans, il parcourut l'Allemagne, la Suisse et la France, et se fixa enfin à Iéna, entièrement occupé d'une seule idée, celle de finir un nouveau poème épique, qui ne parut qu'après sa mort, sous ce titre : *Donatoa*, 2 volumes, Halle, 1806, in-12. Il renouça, pour la composition de cet ouvrage, au commerce des hommes, au sommeil et à tout ce qui est le plus nécessaire à la vie; enfin son imagination s'égara entièrement, et il se donna la mort à Iéna, le 22 novembre 1805. Par son extérieur, Sonnenberg ressemblait d'une manière frappante à Schiller; et il faut avouer, que pour le moral, ces deux poètes avaient aussi quelque ressemblance. La nature avait doué le premier de ses dons les plus précieux. Sa mémoire était prodigieuse, son esprit pénétrant, et son imagination extrêmement riche. Ses

connaissances étaient fort étendues en histoire, et particulièrement dans l'histoire d'Allemagne. L'astronomie, les mathématiques, la tactique militaire, rien ne lui était étranger; mais la poésie était par dessus tout l'objet de ses pensées; et sa *Donatoa* prouve que s'il avait pu se soumettre aux règles immuables du beau et du vrai, il aurait renouvelé, pour la littérature allemande, le siècle de Klopstock; il excelle surtout dans le pathétique et dans tout ce qui tient à la sensibilité. Le Recueil de ses Poésies fut publié après sa mort, par J. G. Gruber, Rudolstadt, 1808, in-8°. Z.

SONNERAT (PIERRE), voyageur, né à Lyon vers 1745, entra dans l'administration de la marine, ayant déjà des connaissances en histoire naturelle, et dessinant avec facilité. Il partit de Paris, en 1768, pour l'Ile-de-France, où Poivre, son parent, exerçait les fonctions d'intendant; et il trouva dans cette île son compatriote Commerson, qui, reconnaissant en lui du zèle et le goût des observations, le prit pour compagnon des courses qu'il fit pendant trois ans dans les Iles-de-France, de Bourbon, de Madagascar, etc. Poivre avait déjà envoyé, dans les mers des Moluques, une expédition chargée d'en rapporter des arbres à épices. Il en fit partir une autre, en 1771; elle était composée de la flûte l'*Ile-de-France*, commandée par Coëtivi, et de la corvette le *Nécessaire*, sous les ordres de Cordé. Sonnerat s'embarqua sur le premier bâtiment. En passant aux Séchelles, Sonnerat eut occasion d'observer à l'île Praslin le coco de cet archipel, que sa forme singulière faisait depuis longtemps remarquer des curieux, et que l'on attribuait aux îles Maldives; il en

a le premier donné une figure exacte et la description. Les vaisseaux allèrent ensuite à Manille, à Sambouangan, à Mindanao et à Yolo, dans les Philippines, puis à Patani et à Poulou-Gheby, îles habitées par des Papous, où ils chargèrent une quantité considérable de plantes et de graines de giroflier et de muscadier. Ils furent de retour à l'Île-de-France, dans le mois de juin 1772; et Sonnerat revint en France, en 1774, rapportant une riche collection d'histoire naturelle, qu'il déposa au cabinet du Roi. Il repartit pour l'Inde, en 1774, avec le titre de commissaire de la marine, et fut chargé par le gouvernement de continuer ses recherches dans les pays qu'il allait visiter. Il parcourut Ceylan, puis la côte de Malabar, Mahé, les Gâtes; remonta la côte jusqu'à Surat, et dans le golfe de Cambaye. Il vit ensuite la côte de Coromandel, puis la presqu'île au delà du Gange, la péninsule de Malacca et la Chine. Jugeant qu'il pouvait encore donner plus d'étendue à ses observations dans l'Inde, et suivre le travail qu'il y avait commencé, il regagna la côte de Coromandel, et pendant deux ans, voyagea dans les provinces du Carnate, du Tanjaour et du Maduré; mais la guerre vint interrompre ses recherches. Se trouvant chargé de l'inspection et du détail des hôpitaux, des magasins du roi et du port pendant le siège de Pondichéry, il fut obligé, après la capitulation de cette place, en 1778, de repasser en Europe; mais auparavant il séjourna quelque temps à l'Île-de-France, à Madagascar et au Cap de Bonne-Espérance. Il enrichit de nouveau le cabinet du Roi d'une belle collection d'histoire naturelle, et fit paraître la relation de son voyage. Il fit depuis d'autres courses dans l'Inde,

où il séjourna long-temps. Il était à Pondichéry au mois d'avril 1801. Il revint plus tard en France, et mourut à Paris, le 12 avril 1814. On a de Sonnerat : I. *Voyage à la Nouvelle Guinée, dans lequel on trouve la description des lieux, des observations physiques et morales, et des détails relatifs à l'histoire naturelle dans le règne animal et le règne végétal*, Paris, 1776, 1 vol. in-4°; avec cent vingt figures; traduit en allemand, par J.-Ph. Ebeling, Leipzig, 1777, in-4°, fig. Ce livre est dédié à M^{me}. P... (Poivre). Sonnerat dit qu'il appartient à cette dame par les liens du sang. Quoique le titre de ce voyage désigne la Nouvelle Guinée, Sonnerat n'a pas abordé ce pays. Poulou-Gheby, terme de l'expédition, est une petite île située à quelques minutes au nord de l'équateur, et à peu près à 126 degrés, à l'est de Paris, près de la côte sud-ouest de Gilolo. Cet ouvrage contient de curieux détails sur Manille et les Philippines, sur Yolo, Poulou-Gheby et les Moluques. Le nom de cette petite île est laissé en blanc; on ne l'apprend que par la lecture du journal de route, inséré dans l'ouvrage suivant. II. *Voyage aux Indes orientales et à la Chine, fait par ordre du Roi depuis 1774 jusqu'en 1781*, Paris, 1782, 2 vol. in-4°; avec beaucoup de figures; traduit en allemand (par J. Pezzl), Zurich, 1783, 2 vol. in-4°, fig. Le premier volume comprend tout ce qui a rapport à la presqu'île de l'Inde, c'est-à-dire au Décan, l'histoire de ses révolutions, sa topographie, son commerce; les mœurs, les coutumes, les langues, les arts des Indous, l'état où ils ont porté les sciences, leur système d'astronomie, leur mythologie et leur religion. Les détails que Sonnerat donne sur ces divers objets,

sont très-intéressants et fort exacts : comme il a puisé aux mêmes sources que beaucoup d'auteurs qui depuis ont écrit sur les mœurs des Indous, on trouve à peu près les mêmes choses dans plusieurs livres plus récents que le sien. Le Gentil a mieux connu l'astronomie des Indous. Le second volume traite de l'état des sciences et des arts chez les Chinois, des mœurs des Pégouans, et de leur commerce avec les nations européennes. On y lit ensuite des observations sur Madagascar, sur le cap de Bonne-Espérance, sur les Iles-de-France et de Bourbon, les Maldives et Ceylan, sur Malacca, les Philippines et les Moluques. Sonnerat est un des auteurs qui ont le plus mal parlé des Chinois ; le jugement qu'il porte de cette nation, si remarquable à tant d'égards, est évidemment erroné, et les missionnaires français l'ont réfuté dans le grand recueil des *Mémoires sur la Chine* (1). On peut reprocher à ce voyageur, de manquer d'ordre et de se montrer quelquefois crédule. Du reste, son zèle était infatigable : lorsqu'il rencontrait un arbre ou une plante utile, il les envoyait dans nos colonies pour les y multiplier. Les îles de France et de Bourbon lui doivent le rima ou arbre à pain, le cacao, le mangoustan et d'autres arbres à fruit ou à résine, communs aujourd'hui dans ces îles. Dans chacune de ses relations, Sonnerat a réuni toutes les observations d'histoire naturelle relatives au pays dont il parle. Il a le premier décrit l'aye-aye, grand quadrupède fort

singulier, de l'ordre des rongeurs, et plusieurs oiseaux, dont quelques-uns forment des genres nouveaux. Il trouva dans les Gâtes ceux qu'il présenta à l'académie des sciences comme la souche primitive du coq et de la poule. Tous ces animaux et les végétaux sont dessinés avec beaucoup d'exactitude. D'autres figures représentent les usages et métiers des Indous ; on reconnaît que l'on n'a pas cherché, dans leur exécution, à sacrifier l'exactitude au désir d'embellir les objets qu'elles font connaître. Sonnerat publia une nouvelle édition de ce voyage de Sonnerat, Paris, 1806, 4 vol. in-8°, avec un atlas. Ce sont les mêmes figures que dans la première édition (2). Le texte contient plusieurs additions fournies à l'éditeur par le fils de l'auteur. Les plus remarquables sont : *Remarques sur les pratiques religieuses des Indous, traduction du Charta-Badiou Charta-Birma* ; *Traité abrégé des quinze provinces de la Chine* : notice ancienne mais curieuse ; *Notes sur le Pegou* ; *Relation abrégée du naufrage du vaisseau le Duras aux Maldives*. Quelques morceaux altérés ou supprimés dans l'édition précédente ont été rétablis dans celle-ci. Sonnerat ajouta, *Le Tableau des révolutions de l'Indoustian jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle* (Sonnerat l'avait terminé en 1778) ; *Correspondance de Tippou avec les commandants français* ; *Mémoire sur l'agriculture du Carnate* ; *Récit de deux expéditions faites à Borneo* ; *Extrait des Mémoires de Chevalier, sur les îles Andaman* ; *Notes sur Madagascar* ; *Instruc-*

(1) Voy. aussi le *Supplément au voyage de M. Sonnerat dans les Indes orientales et à la Chine, par un ancien marin* (Foucher d'Opsonville), Amsterdam (Paris), 1785, in-8°, de 32 pages ; et le *Journal des savants* de juillet 1783, p. 457-468, où Deguignes l'a convaincu d'une ignorance et d'une prévention inconcevables.

(2) On a tiré à part quelques exemplaires du chapitre sur les langues de l'Inde, avec 2 planches représentant un syllabaire tamoul, plus complet que celui de Ziegenbalg, etc., in-8°, de 26 pages.

tion sur la culture du giroflier et du muscadier, par Poivre; Notice sur les productions des Philippines; Relation d'un voyage à Rio de Janeiro; des Observations de Law de Lauriston, gouverneur de Pondichéry, sur le voyage de Sonnerat; et un extrait d'un pamphlet imprimé à l'île-de-France, contre Poivre. Sonnerat était correspondant du Cabinet du Roi et de l'académie des sciences. Linné nomma *Sonneratia* un arbre de Malabar, des Moluques et de la Nouvelle-Guinée, décrit par Sonnerat sous le nom de *Pagapaté*. Il est de l'icosandrie monogynie et appartient à la famille des myrtilidées. E—s.

SONNET (FRANÇOIS-CHARLES), juriconsulte, né, dans le seizième siècle, à Vesoul, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite (Voy. la *Descrip. comitatus Burgundiae*, par Gilb. Cousin), fit ses études à Dole et à Paris; et après avoir reçu le doctorat, revint dans sa ville natale, où il partagea ses loisirs entre les exercices du barreau et la culture des lettres. Il était l'ami de Chassignet (V. ce nom), qui l'a célébré dans ses vers. On a de lui : I. *Primum consilium analyticum tres complectens Quæstiones*, Paris, 1576, in-4°. II. *Conseil* sur les donations réciproques des pupilles et mineurs, etc., Besançon, 1602, in-4°. — Claude-François SONNET, son neveu, jouissait de la réputation d'un des plus habiles hommes de son temps (Lampinet, *Biblioth. sequan. mss.*) Il cultivait, avec un égal succès, les sciences et la littérature. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint au concours une chaire de théologal du chapitre de Besançon, et mourut en cette ville, vers 1630, dans un âge avancé. — T. H. SONNET

de Courval a publié des *OEuvres satiriques*, seconde édition, Paris, 1622, in-8°, principalement dirigées contre les femmes et les charlatans. W—s.

SONNIN (ERNEST-GEORGE), architecte, né, en 1709, à Perleberg, dans la Marche de Priegnitz, où son père était pasteur, se distingua, dès l'enfance, par un esprit vif, une application soutenue et une rare dextérité dans tous les exercices du corps. Il perdit son père à l'âge de douze ans; et, resté sans ressources, il continua néanmoins ses études au gymnase d'Altona, où le recteur, ami de ses parents, prit beaucoup d'intérêt à lui. L'amitié d'un jeune homme lui fut aussi d'une grande utilité pour l'achèvement de ses études. Cet ami, nommé C.-M. Möller, était apprenti chez un potier, où Sonnin se trouvait en pension; ce fut là que les deux jeunes gens se lièrent de l'amitié la plus tendre. Möller acquit dans le dessin un talent qui s'augmenta encore par les leçons de mathématiques que lui donna Sonnin. Le maître potier s'étant mis à travailler d'après ses dessins, fit de grands bénéfices, dont il céda une part à son élève. Möller, à son tour, en fit part à Sonnin; et celui-ci, par ce moyen, put se rendre à l'université de Halle, où il termina ses études, s'appliquant spécialement à l'étude des mathématiques. Ils s'y lia surtout avec C.-G. Guischardt, connu plus tard sous le nom de *Quintus Icilius* (V. GUISCHARDT, XIX, 184). De Halle, Sonnin se rendit à Iéna, et retourna presque aussitôt à Altona, où Möller le reçut à bras ouverts, et lui donna un logement chez lui; mais, ne voulant pas être à charge à son ami, Sonnin établit un atelier d'instruments de physique et de mathématiques, où il con-

fectionna, avec une adresse singulière, des clepsydras, des globes terrestres et célestes, des machines de nivellement, et surtout des instruments d'optique. Parmi les productions de son industrie, on remarqua surtout un instrument dont il fit le même usage que l'on fait aujourd'hui du théodolite. Les rapports qu'il eut, à cette époque, avec un riche Hambourgeois, nommé Rahusen, ami des lettres et des arts, le conduisirent à étudier l'architecture, qui avait tant d'analogie avec ses connaissances acquises. Il y fit de grands progrès en peu de temps. La première construction dont on le chargea, sur la recommandation de son ami Rahusen, fut un grand bâtiment occupé par une brasserie, à Altona. Il y réussit à la satisfaction du propriétaire; et bientôt il fut nommé, par le sénat de Hambourg, architecte en second de l'église de Saint-Michel, qui devait être construite à la place de celle que le feu du ciel avait consumée en 1750. Sonnin, encore peu connu à cette époque, ne fut pas chargé seul de cette importante construction. L'architecte Précý, qui en fut le chef, était un homme entêté et fort inférieur, sous tous les rapports, à Sonnin; mais celui-ci sut mettre dans leurs relations tant de prudence et de supériorité, qu'en effet il eut le dessus en toutes choses, et qu'il dirigea réellement l'opération. Cependant lorsqu'on en fut à la construction du comble, Précý et les maîtres charpentiers firent des représentations contre ses plans, auprès du comité chargé d'inspecter et d'arrêter les travaux. Ce comité ne prononça point: il consulta les architectes les plus connus de l'Allemagne. En attendant leur réponse, Sonnin fit lui-même deux modèles, dont l'un représente

une toiture à l'italienne, et l'autre un comble coupé et brisé (à la mansarde). Ces deux modèles, exécutés supérieurement, existent encore, et sont religieusement conservés. Il en résulta que le nouvel édifice était très-propre à recevoir un comble à la mansarde; et cette toiture fait aujourd'hui l'admiration de tous les connaisseurs. Il convient de remarquer que Sonnin ne se servit, pour la construction de la tour, d'aucun échafaudage quelconque, mais d'instruments très simples, par exemple, d'un guindal mis en mouvement par un cheval, au moyen duquel on éleva toutes les masses. Cette tour, la plus haute qui ait été bâtie dans le dix-huitième siècle, offre encore une autre singularité, c'est qu'elle est construite de manière que de son sommet, c'est-à-dire, du point le plus élevé auquel on puisse parvenir dans son intérieur, jusqu'au pavé de l'église, l'espace est entièrement libre, de telle sorte que le physicien Benzenberg n'a pu trouver une position plus favorable pour y faire des expériences sur le mouvement terrestre, par la chute de boules en métal, qui se faisait sans la moindre déviation, à l'abri du vent et de tout autre obstacle. On a blâmé avec raison le style des ornements et décorations de l'extérieur et de l'intérieur, surtout les crosettes ou oreillons des murs principaux; mais Sonnin prétendait qu'elles ajoutaient à la solidité, et qu'elles sont très-utiles dans une église qui a besoin de grands vitraux. On a trouvé à cette église quelques autres défauts; mais ce n'en est pas moins un des plus beaux édifices qui aient été construits dans le siècle passé. Sonnin dirigea encore différentes constructions; et il mérita l'estime de ses contemporains jus-

qu'à sa mort, qui eut lieu le 8 juillet 1794. Schlichtegroll lui a consacré une Notice très-étendue, dans son Nécrologe. Z.

SONNINI DE MANONCOURT (CHARLES-NICOLAS-SIGISBERT), naturaliste, naquit à Lunéville, le 1^{er} février 1751. Il était fils de Nicolas-Charles-Philippe Sonnini, romain d'origine, conseiller du roi de Pologne Stanislas, receveur particulier de ses finances, seigneur du fief de Manoncourt en Vermois, et se prétendant issu de l'illustre maison Farnèse. Il fit ses études à l'université de Pont-à-Mousson, la plus considérable des maisons que les Jésuites possédassent alors en France. Ses succès furent si rapides, que, le 21 juillet 1766, à peine âgé de quinze ans et demi, on l'éleva au grade de docteur en philosophie. De cette époque datent ses liaisons avec Buffon et avec Nollot, qui favorisèrent ses brillantes dispositions pour les recherches d'histoire naturelle. Son père le destinant à la magistrature, il se rendit à Strasbourg, afin d'étudier le droit, et se fit recevoir, le 14 novembre 1768, avocat à la cour souveraine de Nancy. Mais le besoin des voyages et la passion des découvertes ne lui permirent point de suivre cette carrière : il l'abandonna bientôt pour prendre le parti des armes. D'abord cadet noble dans les hussards d'Esterhazy, il passa ensuite dans le génie de la marine, et sollicita son envoi à Caïenne, en qualité de cadet à l'aiguillette; ce qui eut lieu en 1772. Arrivé à la Guiane, il se hâta de parcourir cette immense province. Les dangers, les entreprises difficiles, les privations qu'elles exigent, une nature toute sauvage, rien ne peut l'arrêter : rien n'effraie son âme ardente, rien n'est au-

dessus de son robuste tempérament. En peu de temps il acquiert, même parmi les créoles flibustiers, la réputation d'un voyageur déterminé et infatigable. Les administrateurs de la colonie pensèrent à profiter de son zèle et de son dévouement, pour connaître toutes les ressources que le pays présente. C'était rendre service au jeune Sonnini, c'était flatter en même temps ses goûts et sa noble ambition. Il s'enfonce dans les bois, afin de rechercher, découvrir, attaquer et détruire les établissements des nègres-marrons, qui inquiétaient sans cesse la colonie. Cette première expédition date du 19 oct. 1773; elle s'étendit jusqu'au rivage du Rio-Negro, qui sépare la Guiane du Pérou, et se termina, en avril 1774, par l'éloignement des nègres-marrons, par l'ouverture d'une route à travers d'épaisses forêts vierges, pour communiquer avec l'ancien pays des Incas, et par d'utiles observations en histoire naturelle. Une semblable expédition donnait bien des connaissances topographiques sur le point le plus large de la colonie, mais elle intéressait moins encore que l'établissement d'une route par eau, pour se rendre de Caïenne à la montagne la *Gabrielle*, où l'excellence du terrain a rendu facile la culture des plantes à épices de l'Inde, de l'arbre à pain d'O-Taïti, du café de l'Arabie, de la canne à sucre et de tous les végétaux du Nouveau-Monde, susceptibles d'agrandir les ressources et le commerce de l'ancien. Plusieurs tentatives avaient été faites, toujours en vain. La dernière même, dirigée par La Mancellière, avait détruit toute espérance. Sonnini en est instruit. Plus on lui montre de dangers, plus l'entreprise est difficile, et plus il éprouve le besoin de se frayer un chemin

au sein même de ces immenses plaines basses et marécageuses, dans lesquelles on ne voit aucun arbre, où habitent le féroce caïman et des myriades de maringouins et de moustiques. Il sollicite l'honneur d'une découverte aussi importante, et s'embarque sur un frêle canot, avec dix Indiens. On ne peut se faire une idée des peines qu'il éprouva, pour obtenir le succès qu'il s'était promis, et qu'il avait annoncé aux autres, pendant les douze jours employés à naviguer dans les savanes, disons mieux, à glisser péniblement sur une surface solide en apparence, mais mouvante et cédant au moindre poids. Sonnini affronta courageusement toutes les horreurs de la soif et de la faim, tous les inconvénients des eaux stagnantes qui l'infestaient, des pluies qui l'inondaient, des insectes dont il était dévoré, de la fièvre qui l'affaiblissait, des murmures de ses compagnons; mais le pire de tous les maux était pour lui la lenteur désespérante du succès. Enfin il réussit, et parvient sur cette montagne tant désirée : son équipage reçoit des secours, il prend lui-même des rafraîchissements dont le besoin était si pressant; satisfait de son triomphe, il retourne avec joie dans son canot, et en moins de deux jours, par le chemin qu'il s'était frayé, il rentre à Caïenne. A son arrivée, administrateurs et colons l'accueillent avec empressement, et donnent son nom au canal que l'on fait aussitôt creuser sur sa route. Ainsi, touchant à peine à sa vingt-troisième année, son nom est déjà fixé très-honorablement dans les fastes de la colonie. Envoyé en France pour y donner lui-même des détails sur son expédition, il est promu au grade de lieutenant; et comme il avait rapporté une belle

collection d'oiseaux rares pour le cabinet d'histoire naturelle, il reçut en même temps le brevet de correspondant de cet établissement, et le titre de naturaliste-voyageur du gouvernement. Il retourna, en 1775, à Caïenne, après avoir visité la côte occidentale de l'Afrique depuis le cap Blanc jusqu'à Portudal, où la France possède un comptoir; il fit quelques observations dans l'île Gorée, dans les pays de Caïor, de Baol et des Yolofes, qui sont habités par de très beaux nègres, ainsi que les îles du Cap Vert, alors désolées par la famine, et la rade de la Praia où Suffren se couvrit de gloire. Sonnini reparut à Caïenne à la grande satisfaction de tous les habitants, et pendant les deux années qu'il y passa, comme ingénieur de la marine, il fut uniquement occupé de recherches d'histoire naturelle, qui sont toutes consignées dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier. La relation de ces voyages est demeurée inédite: elle est souvent citée par Buffon, sous le nom du *Journal d'un navigateur*. Après avoir quitté Caïenne, à cause d'une fièvre quarté opiniâtre qui consumait sa vie, Sonnini passa l'hiver de 1776 à 1777 à Montbard, où le grand naturaliste le chargea de tous les articles d'ornithologie étrangère. Il était occupé de ce travail, quand le fameux baron de Tott fut nommé inspecteur des échelles du Levant et de la Barbarie. Sonnini témoigna le désir de monter le bâtiment destiné à cette expédition. Buffon appuya vivement sa demande, qui fut accordée; et, à son arrivée à Alexandrie, le 20 juin 1777, Sonnini trouva des ordres particuliers pour voyager en Égypte. Il conçut aussitôt le projet de parcourir toute la longueur de l'Afrique, dans son milieu, depuis le

golfe alors très-peu connu de la Sidra, jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Ce dessein gigantesque, dont l'idée seule effraie l'imagination, ne fut point approuvé; et Sonnini, limité dans sa course, s'appliqua à mieux faire connaître l'Égypte que ne l'avaient fait ses prédécesseurs, non-seulement sous le rapport des productions, mais encore sous celui des mœurs et des habitudes. Ses observations sur l'histoire naturelle sont nombreuses, parfois neuves et du plus haut intérêt, quoique moins complètes et moins variées que celles de Hasselquist, disciple du grand Linné. Depuis le chirurgien Granger, dont le voyage date de 1730, Sonnini est le seul Français, jusqu'en 1778, qui ait remonté le Nil jusque près de ses cataractes, et le premier qui ait donné une parfaite connaissance du pays situé entre Demanhour, capitale du Bahiré, et les lacs Natron, où s'arrêtent le brillant phénicoptère et des troupeaux de bêtes fauves. Des plages inclinées de l'Égypte, il se rendit en Grèce, et explora plus particulièrement la grande et belle île de Candie; les groupes de terres et de rochers qui peuplent la mer Égée, quelques parties de l'Asie-Mineure, de la Macédoine et de la Morée. Ce qu'il écrivait en 1779 et en 1780, sur ce pays, plein des plus nobles souvenirs, intéresse encore aujourd'hui que la Grèce s'efforce de reconquérir son indépendance. Avant de quitter l'île de Milo, où il goûta toutes les délices de la vie, Sonnini se signala par un acte de courage et de présence d'esprit, qui sauva une frégate française, montée par son ami le chevalier d'Entrecasteaux, et un convoi de plus de soixante voiles, attaqué par l'amiral anglais Keppel. Notre infatiga-

ble voyageur retourna, le 18 octobre 1780, dans le port de Toulon, d'où il était parti quarante mois auparavant, et peu de jours après, il reparut sous le toit paternel dans l'espoir d'y trouver le repos si nécessaire après tant de fatigues. Son cœur fut cruellement déçu : l'accueil franc et désintéressé que lui firent les habitants du village dont son père était le seigneur, ne fut point partagé par sa famille; son absence avait éveillé la cupidité de quelques parents, qui s'étaient mis en possession d'un héritage, du reste moins considérable qu'on se l'imaginait; son père, amidu faste et de la représentation, en ayant dissipé une grande partie. Durant le procès qu'il dut intenter et qu'il gagna, il s'était retiré successivement à Lironcourt, dans les Vosges, et à Marigni près de Château-Thierry, où il a fait de fort belles plantations qui subsistent encore. Dès qu'il eut recouvré une petite ferme à Manoncourt, il se bâtit un manoir assez agréable, et y créa des jardins qu'il prenait plaisir à cultiver. C'est là que, se livrant à des essais en grand, il introduisit dans notre système agricole plusieurs végétaux exotiques d'une utilité reconnue : le chou-navet de Laponie ou *rutabaga*; la grande vesce ou lentille du Canada; le fenu grec, connu des Égyptiens, sous le nom de *helbé*; et la julienne, plante oléifère, qui donne plus d'huile que la navette et le colza. Bientôt les orages politiques vinrent l'arracher à ses paisibles jardins. Dès les premiers jours de la révolution, il fut nommé juge de paix, puis juge au tribunal de Nancy, et enfin l'un des administrateurs du département de la Meurthe. Voyageur par état et par besoin, on pourrait dire par tempérament, culti-

vateur par goût, il s'acquît en peu de temps la réputation d'administrateur intègre et laborieux. Elle ne le mit cependant pas à l'abri de l'injustice, et ne put empêcher la mesure arbitraire des proconsuls Saint-Just et Lebas, qui frappa l'administration entière de la Meurthe, en 1793, et qui traduisit au tribunal révolutionnaire Sonnini et tous ses collègues, sous le prétexte qu'ils avaient laissé manquer de vivres les armées du Rhin et de la Moselle, dans un moment où tout le département qu'ils administraient était en proie à une pénurie absolue. Après cinq mois de détention, ils furent rendus à leurs foyers, et réintégrés dans leurs fonctions. Ce triomphe fut de courte durée pour Sonnini, puisqu'un mois après il fut destitué comme noble et comme frère d'émigré. Il reprit avec joie ses occupations agricoles; mais le discrédit des assignats ne tarda pas à réduire à rien son modeste revenu, et le força au plus dur sacrifice, celui d'abandonner sa retraite chérie, et de rentrer dans le monde pour y réparer les torts de la fortune. Dans son désespoir, il voulut d'abord se rendre à l'île de Naxos, afin d'y fonder un grand établissement commercial, et s'y livrer à des spéculations; mais guidé par la main de l'amitié, il vint à Paris, s'y occupa de travaux littéraires plus en rapport avec ses habitudes, et mit à profit les immenses matériaux qu'il avait rassemblés dans ses voyages et préparés au sein de ses cultures. Le premier ouvrage qu'il conçut, fut un monument à la mémoire de Buffon, qui l'avait honoré du titre d'ami : il donna une belle édition de l'Histoire naturelle, dans laquelle on trouve, avec les additions faites par le Pliné français,

les découvertes particulières à Sonnini et aux autres observateurs modernes, et tous les faits épars dans une multitude de volumes et de mémoires isolés, imprimés dans toutes les langues vivantes. A l'époque de l'expédition des armées françaises en Égypte, Sonnini publia la relation de ses voyages dans cette contrée; elle fut bientôt suivie des Voyages en Grèce, et d'un grand Dictionnaire d'histoire naturelle, dont l'idée première appartient à Valmont de Bomare. Ces grandes entreprises littéraires semblaient devoir assurer à leur auteur une vieillesse heureuse et indépendante; mais elles fixèrent sur lui les yeux de Fourcroy, alors directeur-général de l'instruction publique; elles le firent placer à la tête du grand collège de Vienne, département de l'Isère, et par suite sonner ce qu'il appela son *agonie de deux ans*. Le collège de Vienne avait autrefois joui d'une certaine réputation : en en prenant les rênes, Sonnini voulut, par l'ordre et la discipline, lui rendre sa première splendeur. Il fut contrarié dans ses plans de réforme, et tellement abreuvé de tribulations, qu'après deux ans d'efforts et de résistances, il se vit forcé de quitter le poste où l'avaient appelé des talents réels et la confiance du gouvernement. Une semblable circonstance aigrit son ame, et le décida à s'isoler des hommes, que, dans son chagrin, il accusait tous de perfidie; il reprit ses travaux littéraires, et donna successivement plusieurs Traités d'agriculture, une édition du Cours de Rozier, réduite aux lois certaines d'une pratique éclairée par la théorie, et mise à la portée du simple cultivateur. Quelques voyageurs qui désiraient publier leurs richesses en histoire naturelle sollicitèrent ses

conseils, et voulurent donner une grande importance à leurs travaux, en associant à leur nom celui d'un savant qui signala sa carrière par de véritables services rendus aux sciences, et qui paraissait destiné à acheter la gloire par le sacrifice de sa propre tranquillité. C'est ainsi que l'on vit Sonnerat, Félix Azara, Ledru et Tombe imprimer leurs Voyages avec des notes et additions par Sonnini. Pendant qu'il se livrait ainsi à des travaux devenus peu lucratifs, une circonstance imprévue changea sa destinée, et le força, pour ainsi dire, à s'expatrier. Il partit le 25 octobre 1810, se rendit dans la capitale de la Moldavie, où la fortune semblait lui sourire; mais, toujours trompé, six semaines après son arrivée à Iassy, il s'aperçut que sa bonne-foi avait été surprise, et qu'il lui fallait revenir sur ses pas. Sa riche bibliothèque fut achetée par l'archevêque Ignatius, qui en a fait présent au Lycée grec de Bukharest dont il est fondateur. Sonnini ne voulut pas cependant rentrer en France sans avoir parcouru la Moldavie et la Valakie, sans avoir recueilli sur l'ancienne patrie des Slaves des matériaux nécessaires pour en donner une idée exacte. Dans cette course imprudente, il gagna la fièvre pernicieuse endémique à ces contrées inhospitalières; et revit encore une fois Paris, le 26 décembre 1811. De retour dans cette capitale, il se sentit chaque jour décliner. La fièvre pernicieuse fit de funestes progrès; et il mourut le 29 mai 1812. Sonnini était né avec les plus heureuses dispositions; mais son inconstance, son ame ardente, le poussaient sans cesse hors de la ligne où l'homme peut goûter quelque félicité. Il était généreux, et ne calculait point avec

l'avenir: ainsi il vécut pauvre; et s'il eut un reproche à se faire, c'est de n'avoir pu céder aux circonstances, et corriger l'amour du faste, qui avait présidé à ses premières années, et qui avait perdu son père. Il s'est peint dans ses écrits. Aimant passionnément les chats, comme Pétrarque, il en avait toujours plusieurs auprès de lui, même alors qu'il voyait ses propres ressources lui manquer. Il faut lire ce qu'il en dit, dans son Voyage en Égypte, dans le tome xxiv de son édition de Buffon, et dans le tome v du Dictionnaire d'histoire naturelle. Il a laissé plusieurs Mémoires et quelques grands ouvrages, que l'on consultera encore long-temps avec profit: I. *Mémoire sur la culture du chou-navet de Laponie*, Paris, 1788 et 1804, in-8°. II. *Vœu d'un agriculteur*, Paris, 1788, in-8°; brochure pleine de vues sages, publiée à l'occasion du désastre causé à une grande partie de la France agricole par le tempête du 13 juillet 1788. III. *De l'admission des Juifs à l'état civil*, Nanci, 1790. IV. *Journal du département de la Meurthe*, 1790, in-8°. (1). V. *Essai sur un genre de commerce particulier aux îles de l'Archipel du Levant*, Nanci, 1797, in-8°. VI. *Histoire naturelle, générale et particulière, par Lelerc de Buffon*, nouvelle édition, accompagnée de notes, de l'histoire des reptiles, des plantes, etc., Paris, 1799 à 1808, 127 vol. in-8°. (Voyez BUFFON, VI, 240). VII. *Voyage dans la Haute et Basse-Égypte*, Paris, 1799, 3 vol. in-8°, avec Atlas; traduit deux fois en anglais, par Henri Hunter et par le major de marine Monke. Cette der-

(1) Voy. le *Journal des savants*, de 1791, p. 503.

nière version est la meilleure. VIII. *Voyage en Grèce et en Turquie*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°, avec Atlas. IX. *Traité de l'arachide*, Paris, 1808, in-8°. X. *Manuel des propriétaires ruraux*, Paris, 1808, in-12. Il a eu trois éditions; l'une en 1811, l'autre en 1823, que j'ai revue et augmentée. XI. *Traité des asclépiades*, Paris, 1810, in-8°. XII. Pendant dix ans, c'est-à-dire, du 23 octobre 1802 au mois de mai 1812, Sonnina rédigea la *Bibliothèque physico-économique*, commencée, en 1788, par notre célèbre Parmentier, et que je continue depuis 1817. XIII. On lui doit encore la publication du *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, imprimé par Déterville, en 1803 et 1804, en 24 vol. in-8°, et le *Cours complet d'agriculture* de Rozier, en 7 vol. in-8°, imprimé par Buisson, en 1810. Il présida à l'une et à l'autre édition, qu'il enrichit d'une foule d'articles importants. L'auteur de cet article a publié son Éloge historique, en mai 1812, in-8°. T. D. B.

SONTHONAX (LÉGER - FÉLICITÉ), commissaire délégué à Saint-Domingue, naquit en 1763, à Oyona, en Bugey (département de l'Ain). Son père, d'abord porte-balle, et à qui le commerce de marchand forain, fait avec une sévère économie, avait procuré quelque fortune, acheta des propriétés dans ce village, et s'y établit. Il ne négligea rien pour que l'éducation de son fils répondît aux heureuses dispositions qu'il montrait. Ses progrès furent rapides soit à Bourg, soit à Paris, où son père finit par lui acheter une charge d'avocat au parlement. Il en était pourvu quand nos premiers troubles se manifestèrent. Plein de feu et d'ambition, imbu d'ailleurs de tous les

principes des philosophes du 18^e. siècle, il embrassa la cause de la révolution avec ardeur, et consacra sa plume à la défendre. Il eut une part très-active à la rédaction des *Révolutions de Paris*. S'étant affilié aux Jacobins, il se lia avec le parti de Brissot et de Condorcet, qui cherchaient dès-lors à faire proclamer dans les Antilles la liberté des hommes de couleur. Sonthonax écrivit dans ce sens; mais les premiers décrets ayant rencontré chez les colons une vive opposition, qui amena des troubles sérieux à Saint-Domingue, les meneurs de l'Assemblée législative pressèrent l'envoi d'un armement dont la direction fut confiée à trois commissaires civils, nommés par leur influence. Sonthonax, particulièrement lié avec Brissot et attaché aux mêmes principes politiques, fit partie, conjointement avec Polverel et Ailhaud, de cette commission revêtue de pouvoirs sans bornes. On croit même qu'il avait particulièrement la mission secrète de vaincre par la force la résistance des colons au décret du 28 mars, par lequel *les hommes de couleur et les nègres libres devaient jouir, comme les blancs, de l'égalité politique*. Sonthonax fut chargé, avec les deux autres commissaires, de l'exécution de cette loi. L'expédition mit à la voile au mois de juillet 1792, avec 6,000 hommes de troupes, et débarqua au Cap, le 19 sept. Déjà l'île avait été troublée par les premiers décrets de l'assemblée constituante. (*Voy. BLANCHELANDE*) et par l'apparition des trois commissaires, Roume, Mirbeck et Saint-Léger, qu'on y avait envoyés l'année précédente; et la province du Nord était en proie à la plus terrible insurrection des noirs. Les blancs, bloqués dans la ville du Cap, n'o-

saient pas en sortir, et leurs avant-postes étaient souvent attaqués et forcés. La province de l'Ouest était également dévastée par la guerre civile entre les blancs et les hommes de couleur : les deux partis se grossissaient d'esclaves armés, et les villes de Jacmel et du Port-au-Prince avaient déjà été incendiées. La province du Sud, la moins considérable des trois, s'était conservée quelques mois de plus dans le calme ; mais elle devint bientôt la plus malheureuse par la double insurrection des noirs, qui en bloquèrent la capitale, et des hommes de couleur, qui, maîtres de tout le reste, brûlèrent et dévastèrent les plaines et les bourgades. Ce fut sous ces tristes auspices qu'arriva la commission présidée par Sonthonax. Les documents officiels qui lui furent transmis, lors de son débarquement, par les assemblées coloniales, attestent la vérité de ce tableau. « MM. les Commissaires, » disait l'assemblée provinciale du » Nord, la province dans laquelle » vous abordez, et dont nous sommes les représentants ; cette province, jadis si florissante, va vous offrir le spectacle le plus déchirant. » Depuis près d'un an, elle est presque » au pouvoir des esclaves révoltés. » Moitié de ses habitants a péri sous » le fer assassin, ou a succombé sous » le poids de la misère ; plus de trois » mille habitations sont couvertes de » cendres et de décombres. » A l'assurance d'une obéissance entière de la part des colons, les commissaires répondirent d'abord par la déclaration solennelle qu'ils reconnaissaient à Saint-Domingue deux classes distinctes, et séparées ; savoir celle des hommes libres, sans distinction de couleur, et celle des esclaves. Cette déclaration produisit un grand

effet ; et peu s'en fallut qu'elle n'opérât un rapprochement, et qu'une généreuse émulation ne persuadât les libres de toute couleur de la nécessité de se réunir. Mais, au lieu de concerter une attaque générale contre les noirs révoltés, au lieu de les accabler par l'apparition soudaine des troupes d'Europe, Sonthonax se perdit dans des détails d'administration à-peu-près inutiles ; et, après avoir consumé un temps précieux à écouter des plaintes réciproques, il déporta le général Blanchelande, s'attacha la municipalité et la société populaire du Cap, et prononça la dissolution de l'assemblée coloniale. Quand les événements du 10 août 1792 furent connus, les haines se réveillèrent ; et l'activité se retourna vers les dissensions intestines. Les commissaires, mettant à profit l'hésitation des colons, leurs antagonistes, eurent l'adresse de se servir contre eux de la présence des généraux et du mécontentement des troupes de renfort qui venaient de la Martinique. Ils se séparèrent ensuite pour aller chacun administrer un département de la colonie. Sonthonax continua de rester à la tête de l'administration de celui du nord. Polverel se rendit à l'ouest ; et Ailhaud, destiné pour le sud, repassa en France, ne se sentant ni la force ni la volonté de remplir sa mission. Sonthonax et Polverel, restés seuls à la tête de l'administration, donnèrent tête baissée dans le parti des hommes de couleur. Un attroupement ayant eu lieu au Cap, contre l'autorité de Sonthonax, il fut dispersé par la force armée ; et ce commissaire en prit occasion de se débarrasser, par la déportation, des personnes qui lui portaient ombrage. La guerre fut reprise alors contre les noirs en révolte. Sontho-

nax confia le commandement des troupes qui restaient dans le nord au général Laveaux (V. ce nom). Il fit, dans l'ouest, une expédition, tandis que son collègue en faisait une autre dans le sud. Réunis ensuite à Saint-Marc, les deux commissaires resserrèrent, par des cajoleries, les liens de prédilection qui les attachaient aux gens de couleur, dont le parti grossissait chaque jour. Dans le parti des blancs, le caractère des commissaires était peu respecté. Le général Galbaud, nommé au commandement général de Saint-Domingue, étant arrivé au Cap, crut pouvoir se soustraire à une autorité qu'il regardait comme chancelante; mais ses mesures furent mal combinées. Sonthonax, qui venait d'assurer la soumission du Port-au-Prince, revint de cette ville au Cap, dans les premiers jours de juin 1793; il y fut reçu aux acclamations d'un peuple immense et en véritable triomphateur. Qui aurait prédit alors que, le 21 du même mois, il serait chassé de la même ville à coups de canon, et que cette capitale serait réduite en cendres? Ce désastre fut occasionné par l'insurrection de Galbaud contre l'autorité des commissaires, qui venaient de lui ôter le commandement. Ce général s'empara de la rade, de l'arsenal, et força les commissaires à se réfugier sous l'égide des troupes de ligne. Au milieu du désordre, le parti des commissaires, foudroyé par les batteries de l'arsenal, porte le ressentiment jusqu'à rompre la chaîne des noirs, ouvrir les prisons, armer les esclaves et les ouvriers. La lutte la plus épouvantable s'engage dans la ville même; des deux côtés on emploie le fer et le feu, qui éclate à-la-fois dans tous les quartiers. Galbaud vaincu ne trouve de refuge que

dans la rade, et, mettant à la voile pour les États-Unis, laisse les cendres fumantes du Cap au pouvoir des nègres révoltés. Les commissaires, effrayés du dangereux appui auquel leur désespoir avait eu recours, se virent bientôt contraints de faire de nouvelles concessions; et l'entière émancipation des noirs en fut la suite. Sonthonax et Polverel aperçurent alors, mais trop tard, le torrent qui allait tout entraîner. Tandis que Polverel, à la tête d'une troupe d'hommes de couleur, balayait la route et attaquait les frontières espagnoles, où les noirs révoltés trouvaient appui et secours, Sonthonax, après l'incendie du Cap, n'ayant que quinze cents militaires blancs ou colons de toute couleur, se trouva au milieu de trente mille noirs, sans munitions de guerre ni de bouche. Redoutant à-la-fois les Anglais et les nègres, informé que leur chef, *Jean-François*, allait fondre sur lui, en appelant à la liberté tous les noirs qui voudraient se ranger sous ses bannières, il crut conserver Saint-Domingue à la France, en devançant la politique étrangère par un acte solennel. En conséquence, il proclama, le 29 août, l'affranchissement général dans la partie française. (1), s'imaginant, par ce coup décisif, s'assurer la majorité, et effrayer à-la-fois les ennemis du dedans et du dehors. La proclamation de la liberté générale brisa tous les liens qui attachaient à la France la masse des colons. Non-seulement tous les propriétaires d'esclaves, mais tous les blancs frémissaient d'effroi. Les anciens libres, dont les décrets avaient flatté les espérances,

(1) Le décret rendu par la Convention nationale, le 16 pluviôse an II (4 février 1793), confirma la liberté générale de tous les esclaves, en déclarant Saint-Domingue partie intégrante de la France.

furent tout aussi mécontents que les blancs, d'une mesure à laquelle ils n'étaient pas préparés. Personne ne voulut croire à l'impérieuse nécessité qui avait déterminé le commissaire Sonthonax, et ensuite entraîné son collègue. Dans le mécontentement commun, on se jeta dans les bras des étrangers, autant par désespoir que par intérêt et par opinion. Appelée par les colons, une expédition anglaise de la Jamaïque vint s'emparer du môle Saint-Nicolas et de Jérémie. En vain Sonthonax accourt dans l'Ouest, pour rompre les trames de l'intrigue étrangère. Presque sous ses yeux les hommes de couleur de l'Artibonite forment une aggrégation défensive qui amène la défection d'une grande partie du territoire. Saint-Marc, l'Arcahaye, Leogane, le Grand Goave et plusieurs villes du sud, où dominent les hommes de couleur, se détachent. Sonthonax donne l'ordre au général Lavaux d'incendier les lieux qu'on se serait obligé d'abandonner. En perdant du terrain, il cherche des ressources dans le patriotisme exalté des chefs militaires, et dans l'appui effrayant des nouveaux affranchis. Soumettant la surveillance au régime militaire le plus dur, lui et son collègue ordonnent que les blancs et les anciens libres seront désarmés, et que leurs armes passeront dans les mains des noirs, jadis leurs esclaves. Les Anglais, maîtres du golfe du Port-au-Prince, et voulant s'emparer de la ville où était Sonthonax, font des démonstrations menaçantes. Le commodore Forp apparaît avec une flotte et plusieurs bâtiments légers. Il détache un canot en parlementaire avec 3 officiers. Sonthonax les fait conduire près de lui au milieu d'une foule agitée, qui ne cessait de

crier : *Vive la république et mort aux traîtres!* Ces officiers ayant demandé à lui parler en particulier : « Des Anglais, leur répondit-il, ne » doivent avoir rien de secret à me » dire; parlez en public ou retirez » vous. » L'un des officiers lui dit alors : « Je viens vous sommer au » nom du roi d'Angleterre, de lui » rendre la ville et les bâtiments qui » sont dans le port, qu'il prend sous » sa protection. — Ni l'un ni l'autre, » tre, répond Sonthonax, et si nous » étions jamais forcés d'abandonner » la place, vous n'auriez de ces bâtiments que la fumée; car les cendres en appartiendraient à la mer. » Les parlementaires virent de bord au milieu des cris de *vive Sonthonax, vive la république!* Le lendemain, le commodore le somme de nouveau, et menacé en cas de refus de bombarder la ville. « Comment, Monsieur le commodore, répond Sonthonax; nos boulets sont » rouges, et nos canonnières sont à » leurs postes. » Les Anglais s'éloignent alors, jugeant que l'occasion n'est pas encore opportune. Ils l'emportèrent enfin, les commissaires n'ayant pu contenir les agitations intérieures, et des traîtres ayant ouvert aux ennemis la barrière du fort Bizoton. Sonthonax, en quittant le Port-au-Prince, rallia les débris de la force militaire à Jacmel. Il était secondé par le général Rigaud, créateur du système de la petite guerre à Saint-Domingue, qui finit par apprendre aux esclaves armés qu'ils étaient des hommes et des soldats. Au départ des commissaires, Rigaud fut nommé gouverneur provisoire de la colonie. La proscription de Brissot et du parti de la Gironde, avait entraîné à Paris celle de Sonthonax. Décrété d'accusation, le 16 juillet

1793, à peine en eut-il connaissance, qu'il mit à la voile pour aller présenter sa justification à la Convention. Attaqué par le député Bréard, dénoncé par les colons; poursuivi encore par Danton, qui réclamait l'exécution du décret d'accusation rendu contre lui, Sonthonax, à son arrivée, s'empressa d'aller repousser à la société des Jacobins les accusations dont il avait été l'objet. Lui et son collègue accusèrent à leur tour les colons d'avoir, à l'exemple des habitants de la Martinique, appelé les Anglais à leur secours. Il obtint d'abord sa liberté provisoire; et la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794), étant venu mettre un terme au pouvoir de ses ennemis personnels, il parut sans crainte à la barre de la Convention, devant laquelle il venait encore d'être dénoncé par les commissaires coloniaux Page, Brulé et Legrand. Là il réclama la suspension de toute décision sur sa conduite, jusqu'après le rapport qui devait en être fait. Une commission fut nommée, il s'ensuivit une enquête et des débats célèbres à cette époque, et qui durèrent pendant huit mois. La Convention après avoir entendu l'exposé de la conduite de Sonthonax, fait par le député Lecointe de la Seine Inférieure, et après l'avoir entendu lui-même, le déchargea, par un décret, de toute accusation, et prononça sa liberté définitive. En 1796, le Directoire exécutif, sur la proposition du ministre de la marine Truguet, l'envoya de nouveau à Saint-Domingue, revêtu des mêmes pouvoirs qu'il avait exercés sous les gouvernements précédents. Il fut surpris de l'état dans lequel il retrouva la colonie. Le nègre Toussaint-Louverture, associé au commandement mi-

litaire par le général Laveaux, y était maître absolu de la volonté des noirs; de là le pouvoir de ces derniers et la chute de celui des blancs. Mais Toussaint établissait l'ordre et la discipline parmi ceux qu'il retenait sous les armes, et il était obéi en ordonnant aux autres de rentrer sur les habitations pour y reprendre les travaux pénibles de la culture. La résignation à ses ordres émanait de la confiance. Le commissaire Sonthonax, après s'être débarrassé de ses collègues qui formaient un obstacle à son ambition, fit entendre à Toussaint qu'il le destinait au commandement en chef. Il fit déporter le général Rochambeau, envoyé de France pour être employé dans la colonie; et craignant les plaintes de ce général et celles de ses collègues renvoyés, il ambitionna d'être nommé député de la colonie au corps législatif, pour montrer à la France un titre de popularité en faveur de sa nouvelle administration. Toussaint l'aïda de tout son crédit pour faire remplir par des noirs les cadres des douze demi-brigades appelées à former l'armée coloniale. Les trente mille fusils apportés de France par Sonthonax servirent à l'armement de ces demi-brigades ou à celui des noirs auxquels on supposait de l'attachement pour la France. Sonthonax, qui avait à cœur de faire oublier la crise violente du Sud, ne négligeait aucun détail militaire, et cherchait à absorber l'attention par des entreprises offensives sur les Anglais. Tandis que le général Rigaud les harcelait dans le Sud, Toussaint les chassait du Mirabalais et des Grands Bois. En même temps les noirs s'organisaient, et Sonthonax était adroitement amené à proclamer Toussaint-Louverture général en chef des armées de Saint-

Domingue. Dès que cette nomination fut connue, toutes les espérances se tournèrent vers lui, et l'administration de Sonthonax perdit d'autant plus de son crédit, qu'on ne pouvait voir de sang-froid les troubles qu'elle avait fait naître. Dans l'opinion générale, il fut remplacé, sans s'en être douté, par Toussaint, qu'il venait d'élever au commandement. Il ne fut désabusé que lorsqu'il eut la certitude que ce général faisait solliciter contre lui des adresses collectives. Il réunit aussitôt les chefs de la force armée, et employa les ressources de son éloquence pour les détourner d'une soumission aveugle aux ordres de Toussaint. On lui répondit que la volonté de la commission devait se manifester par un arrêté; mais cet arrêté était d'autant plus difficile à prendre, que son collègue Raimond venait de se coaliser secrètement avec le général en chef pour l'expulser de la colonie et rester seul à la tête de l'administration. Sonthonax n'avait pas pressenti la possibilité de cette ligue. Dans une dernière entrevue qu'il eut avec Toussaint, il se résigna, sans murmures, à l'injonction secrète que lui fit ce chef noir de quitter la colonie. Le lendemain, 20 août 1797, Toussaint lui fit remettre sa lettre de congé, écrite avec tous les égards et toute la mesure que méritait encore à ses yeux celui à qui les noirs devaient leur liberté. « Nommé député » de la colonie au corps législatif, » lui disait Toussaint, des circonstances impérieuses vous firent un » devoir de rester encore quelque » temps au milieu de nous : alors » votre influence était nécessaire ; » des troubles nous avaient agités, il » fallait les calmer. Aujourd'hui que » l'ordre, la paix, le zèle pour le » rétablissement des cultures, nos

» succès sur nos ennemis extérieurs » et leur impuissance vous permet- » tent de vous rendre à vos fonctions, » allez dire à la France ce que vous » avez vu, les prodiges dont vous » avez été témoin, et soyez toujours » le défenseur de la cause sacrée que » nous avons embrassée, et dont » nous sommes les éternels soldats. » Sonthonax mit à la voile accompagné du général noir Lèveillé et de plusieurs officiers blancs, qui avaient refusé à Toussaint leur assentiment pour son renvoi en France. Là, un nouvel orage avait éclaté contre lui, par suite d'un retour à la modération et de l'influence du parti royaliste dans le corps législatif, en 1797. Les dénonciations s'y succédaient, et Sonthonax fut hautement attaqué par Blad, Bourdon de l'Oise, et surtout par M. de Vaublanc qui parla avec force à la tribune contre l'administration du commissaire. Sonthonax fut défendu par Hardi, qui rappela ses liaisons avec les députés proscrits au 31 mai, et son opposition constante au parti de Robespierre. Devenu l'objet de nouvelles attaques de la part des députés Vaublanc et Tarbé, il invoqua en sa faveur le décret de la Convention, qui annulait toute accusation contre lui. Doulcet-Pontécoulant attribua ce décret à des considérations politiques. Le Directoire, instruit qu'une commission du corps législatif devait proposer de rapporter la loi qui l'autorisait à envoyer des agents à Saint-Domingue, prit un arrêté d'initiative, par lequel il rappelait Sonthonax et ses autres agents dans cette colonie, pour venir rendre compte de leur mission. Peu de jours après, le député Tarbé fit, sur la colonie, un rapport dans lequel il rappela les divers griefs articulés contre Sonthonax. Garan de

Coulon dit qu'on trompait le conseil quand on venait lui présenter les agents du Directoire comme les auteurs des maux de Saint-Domingue ; que le sort de cette colonie était décidé un an avant l'arrivée de Sonthonax. Il avoua que l'administration des agents avait été arbitraire ; mais il soutint qu'elle ne pouvait pas manquer de l'être dans un pays livré à toutes les horreurs de la guerre civile, et où il n'y avait plus ni tribunaux ni administrations. « Si Sonthonax et les autres agents, dit-il, entraînés par le torrent des événements, ont commis un grand nombre de fautes, on ne doit néanmoins les juger que sur l'ensemble et les résultats généraux de leur administration. » Le but des adversaires de Sonthonax était d'abord de faire annuler sa nomination au conseil des Cinq-Cents, par l'assemblée électorale de Saint-Domingue ; et ils y auraient réussi sans la révolution du 18 fructidor (4 sept. 1797), qui fit triompher le Directoire. Peu de temps après cette journée, Sonthonax aborda au Férol ; et, prenant aussitôt la route de Paris, il demanda, le jour même de son arrivée, à prêter serment, comme député, et à rendre compte de sa mission. Admis au corps législatif, il obtint la parole, le 4 février 1798, entra dans tous les détails relatifs à sa mission de Saint-Domingue, répondit aux diverses accusations portées contre lui, opposa Toussaint-Louverture à lui-même, et termina en demandant, pour les Antilles, une amnistie, au bénéfice de laquelle il renonça pour son compte. Le conseil ordonna l'impression de son discours. Dans le mois d'avril suivant, il fit une motion tendante à obtenir, pour les colons résidants en France, le remboursement d'une par-

tie au moins des avances qu'ils avaient faites en Amérique. Quelque temps après, il se plaignit d'avoir été porté sur une liste d'émigrés pendant qu'il exerçait à Saint-Domingue les fonctions que lui avait confiées le gouvernement ; et il insista pour qu'une commission spéciale fût chargée d'examiner sa demande en radiation ; ce qui lui fut accordé par le conseil, où fut prononcée, peu de jours après, sa radiation définitive. Sonthonax, depuis son installation dans le conseil, votait constamment avec les républicains les plus exaltés. Il avait fait une motion d'ordre pour que l'on donnât plus d'éclat à la fête de la souveraineté du peuple. Ayant pris part, au mois d'août, à une fête de républicains, où se trouvait Kosciusko, il porta, au milieu du repas, un toast en l'honneur de ce chef des patriotes polonais, et un autre en commémoration du dix août 1792. Il parla quelquefois encore au conseil, dans les questions relatives aux colonies, et cessa ses fonctions législatives au 20 mai 1799, mais sans cesser de figurer dans les cercles et les réunions des patriotes. Quand Buonaparte, au mois de novembre de cette année, s'empara du gouvernement, Sonthonax fut compris dans une liste de déportés, puis arrêté et conduit à la Conciergerie, où il ne resta néanmoins que peu de jours. Rendu à la liberté, par la protection de Fouché, alors ministre de la police, il vécut depuis dans l'obscurité et presque toujours dans la retraite, ne voyant qu'un petit nombre d'amis, mais conservant toujours des relations avec Fouché. Toutefois ce ministre pouvait à peine le garantir des effets de l'animadversion de Buonaparte, qui n'ignorait pas que Sonthonax était un des plus

chauds improbateurs de son gouvernement. Plus tard, après la paix d'Amiens, l'ancien commissaire de Saint-Domingue, excité secrètement par Fouché, rédigea, sur l'expédition qui se préparait contre les noirs de cette colonie, plusieurs Mémoires, qui furent mis sous les yeux de Buonaparte, mais qui n'eurent aucun effet, les vues de Sonthonax étant opposées au plan qu'avaient fait prévaloir ses antagonistes. N'ayant pu taire son improbation de la conduite qu'on tint, peu de temps après, à Saint-Domingue, il reçut l'ordre de quitter Paris, et de se rendre en exil à Fontainebleau. Fouché essaya, à plusieurs reprises, de le rappeler dans la capitale; mais toujours il reçut du cabinet de Napoléon l'ordre d'éloigner Sonthonax. Las de lutter contre ce pouvoir tyrannique, et le croyant affermi pour long-temps, Sonthonax prit la résolution de se retirer dans son pays natal, où, après avoir mené une vie paisible, il mourut, au mois de juillet 1813, dans la 50^e. année de son âge. Il était devenu d'un extrême embonpoint, et il pouvait à peine marcher dans les derniers temps. Cet homme fameux avait une ame altière, des principes révolutionnaires très-prononcés, et des connaissances assez étendues. Il avait peu songé à grossir sa fortune, puisqu'après avoir exercé un si grand pouvoir dans une colonie opulente, il ne jouissait guère que de dix mille livres de rentes.

B—P.

SOPHI. *V. ISMAEL.*

SOPHIE, fille du czar Alexis Michailowitz, naquit, en 1667, du premier mariage de ce prince, et ne fut par conséquent sœur de Pierre-le-Grand que par son père. Plus étroitement unie par les liens du sang avec

Ivan, qui était, comme elle, fils de Marie Miloslavski, elle montra toujours pour lui beaucoup d'affection. Après la mort de leur frère Fédor, en 1682, quelques grands du royaume, dirigés par la princesse Narischkin, mère de Pierre, tentèrent de faire passer la couronne sur la tête de cet enfant; mais Sophie, appuyée par un parti nombreux, excita contre ce complot une sédition où les Strélitz, persuadés que le czar Alexis était mort empoisonné par les Narischkin, immolèrent plusieurs individus de cette famille, et ne s'apaisèrent que lorsqu'ils eurent mis le pouvoir dans les mains de Sophie, qui régna ainsi sans obstacle, pendant plusieurs années, au nom d'Ivan et de Pierre, et conseillée par son favori Galitzin (*V. PIERRE, XXXIV, 341*). Respectant les croyances et les mœurs des Moscovites, cette princesse se fit de nombreux partisans, surtout parmi les strélitz, qui voyaient avec peine le jeune Pierre s'entourer d'étrangers, et former une troupe nouvelle destinée à les remplacer. Lorsque ses projets devinrent plus manifestes et qu'il ne fut plus possible à Sophie de se faire illusion sur l'ambition de son jeune frère, le mécontentement des strélitz éclata une seconde fois; et une partie de cette troupe se dirigea vers Bobraschensko, où Pierre se trouvait avec sa mère. Averti par des transfuges, ce prince se réfugia à la hâte dans le couvent de la Trinité. S'étant mis en défense dans cette forteresse, il épouvanta les révoltés par son énergie, et les obligea de rentrer dans la capitale, où Sophie, en proie aux plus vives alarmes, nia d'abord toute participation au complot, et finit par avoir recours aux larmes et aux prières pour apaiser

son frère. Ne pouvant y réussir, elle partit pour aller se jeter à ses pieds; mais elle reçut en chemin l'ordre de rentrer dans Moscou, et fut condamnée à passer le reste de ses jours dans un cloître. Galitzin fut exilé; et le chef des strélitz, avec un grand nombre de ses complices, périrent dans les supplices. La princesse Sophie essaya de se sauver en Pologne; mais elle fut arrêtée et renfermée dans le couvent de Dewitz, où elle devait passer le reste de ses jours. Quoiqu'elle y fût très-étroitement gardée, on l'accusa encore de plusieurs complots qui furent dirigés par la suite contre Pierre I^{er}.; et la plupart des historiens ont admis ces accusations sans examen. Voltaire surtout, qui voulait montrer le czar généreux et clément envers sa sœur, a présenté celle-ci comme l'artisan de toutes les conspirations que les innovations de Pierre firent éclore. Comme elle avait un parti nombreux, et que le peuple et les soldats regrettaient beaucoup son gouvernement, il est probable qu'elle fut au moins la cause ou l'objet de ces révoltes; mais il est évidemment impossible qu'elle les ait suscitées du fond de sa prison, où elle était rigoureusement surveillée. Cependant il est sûr qu'au milieu des sanglantes exécutions de 1682, Pierre conçut la pensée de la faire mourir, et qu'il n'en fut détourné que par les représentations de Lefort. Il se contenta de dresser des échafauds devant la prison de sa sœur et de mettre à mort sous ses yeux ceux qu'il l'accusait d'avoir excités à la révolte. Il alla ensuite la voir; et l'accabla de reproches. Sophie lui répondit par des dénégations et des larmes. Plus tard elle se fit religieuse, et mourut dans son couvent, en 1704, dans toute la force de l'âge, et non sans

soupçon d'empoisonnement. Cette princesse était aussi distinguée par sa beauté que par son esprit et son courage. Soit qu'elle aimât réellement son frère Ivan ou que le caractère de ce prince lui donnât l'assurance de régner en son nom, elle fit tous ses efforts pour lui conserver une couronne à laquelle d'ailleurs il avait un droit incontestable; et en cela elle fut secondée par tous ceux qui avaient quelque respect pour les lois, les mœurs et la religion de leur patrie. Si les intrigues de Pierre et de sa mère prévalurent sur le dévouement de la princesse Sophie, c'est probablement parce que celle-ci ne fut ni assez prévoyante ni assez habile. Elle eut ensuite le sort des vaincus: sa mémoire fut calomniée; et on lui attribua des crimes dont elle avait été victime.

M—D. j.

SOPHIE-CHARLOTTE, reine de Prusse, née le 20 octobre 1668, fille d'Ernest-Auguste, électeur de Brunswick-Lunebourg, fut la deuxième femme de Frédéric I^{er}., qu'elle épousa, le 28 septembre 1684. Cette princesse dont Frédéric II a fait un grand éloge dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Brandebourg*, se distingua par son amour pour les lettres, et par les relations qu'elle entretenait avec les savants, entre autres avec Leibnitz, qu'elle semblait prendre plaisir à embarrasser par des questions multipliées. C'était d'elle que ce savant disait: « Il est impossible de lui répondre toujours » jusqu'au fond, car elle veut tous les jours savoir le pourquoi du pourquoi. » Ce fut à son instigation que le roi, son époux, fonda l'académie des sciences de Berlin. Sophie-Charlotte mourut en 1705. On a un *Éloge historique* de cette princesse, par J. P. Erman, qui a été lu à l'acadé-

mié royale, dans la séance du 29 septembre 1790, Berlin, 1790, in-8°. (en français). M—D j.

SOPHIE-DOROTHÉE, reine de Prusse, épouse du roi Frédéric-Guillaume I^{er}, née en 1687, était fille de George I^{er}, roi de la Grande-Bretagne, électeur d'Hanovre. Son esprit et sa rare beauté la firent regarder comme la princesse la plus accomplie de son temps; mais il est impossible de croire qu'elle fut la plus heureuse, d'après la connaissance que l'on a du caractère de son époux. On voit, dans l'article de Frédéric II, son fils (XV, 568), et dans tous les Mémoires du temps, combien elle fut bonne mère. Elle se tint toujours éloignée des affaires publiques, et l'on sent qu'avec un tel époux; il lui eût été difficile d'y prendre part. Cette princesse, veuve en 1740, mourut, le 28 juin 1757, au château de Monbijou, sa résidence d'été.

L—P—E.

SOPHOCLE, le plus grand poète tragique de la Grèce, naquit environ cinq siècles avant J.-C.; mais l'année précise de sa naissance est sujette à quelques difficultés. L'indication qui se concilie le mieux avec les circonstances de sa vie, est celle du scholiaste grec qui le fait naître dans la deuxième année de la soixante-onzième olympiade, 495 avant J.-C. L'allégation de Suidas, d'après laquelle il serait né dans la troisième année de la soixante-treizième olympiade, s'accorde mal avec les époques les mieux connues de ses productions. Mais on peut, sans tomber dans cet inconvénient, le faire plus âgé de deux ou trois ans (1), en fixant, avec les marbres de Paros, sa naissance à la troi-

sième année de la soixante-dixième olympiade. Ce qui est plus intéressant, c'est de voir la fortune d'Athènes réunir dans le même siècle les trois grands tragiques de l'antiquité: celui dont l'audacieux génie créa la tragédie nationale et religieuse des Grecs; celui dont le génie, mieux réglé par le goût, fixa les règles du genre, et en porta le style à la perfection; enfin, l'homme d'esprit qui, pour séduire la multitude, amollit et corrompît le caractère de cette poésie essentiellement austère et élevée. Réunion de talents, de circonstances, d'événements, que l'histoire des âges suivants n'a pas reproduite! Siècle trop court d'héroïsme et de lumières, de génie et de goût, de pensées profondes et d'émotions vives! Sophocle paraît avoir été plus jeune qu'Eschyle, de vingt-sept ou (selon les marbres de Paros) de trente-un ans, et plus âgé qu'Euripide de seize ou dix-sept ans. Le jour de la bataille de Salamine, l'audacieux Eschyle combattit dans les rangs des vainqueurs; Sophocle fut choisi, à cause de sa beauté, pour être le coryphée des adolescents qui dansèrent autour des trophées; et Euripide, destiné à devenir son émule, naquit pendant le combat dans l'île même de Salamine. Le père de Sophocle se nommait Sophile ou Diphile, ou Théophile; c'est probablement le même nom, écrit d'après des prononciations différentes. Deux anciens littérateurs, cités par le scholiaste, font de ce Sophile un armurier ou même un forgeron; mais le scholiaste révoque en doute cette assertion. Et comment pourrait-on supposer que les poètes comiques, auxquels l'extraction d'Euripide, fils d'une fruitière, a fourni de si grossières plaisanteries; auraient épargné So-

(1) Larcher, *Chronologie d'Hérodote*, p. 594; Corsini, *Fasti Attici*, III, p. 140; Lessing, *Leben des Sophokles*, p. 30.

phocle, s'il fût né d'un forgeron? Comment surtout l'auraient-ils ménagé après que Sophocle eût fait prononcer à Teucer un vers plein de dédain pour les artisans? (*Ajax*, v. 1121). Ce vers aristocratique aurait-il jamais été pardonné au fils d'un artisan? Les Athéniens n'aimaient rien autant que d'humilier leurs hommes illustres par quelques sarcasmes sur leur origine. Le silence des comiques confirme donc singulièrement le témoignage de Pline le naturaliste, qui, d'après des auteurs aujourd'hui inconnus, assure que Sophocle était né d'une grande famille, *principe loco genitum*. Cette origine explique le fréquent retour dans ses pièces des réflexions contraires au système populaire. Peut-être le père de Sophocle possédait-il de grandes forges ou une manufacture d'armes; mais dans ce cas même, il n'aurait pas été un des premiers citoyens; et les auteurs comiques auraient toujours fait des allusions aux forges de son père, comme ils en faisaient aux flûtes dont le père d'Isocrate possédait une fabrique. Ce qui a probablement causé l'erreur, c'est que Sophocle est désigné, comme natif du bourg ou *Δημος* de Colonos. Or, il y avait dans l'intérieur d'Athènes un quartier qui portait ce même nom, et qui n'était habité que par des artisans. Mais le bourg de Colone était situé devant les portes d'Athènes, entre la ville et l'Académie, à cinq stades de la première (*Cic. de Finib.* v.), et c'est ce *Colonos* ou *Colone*, célèbre par la mort d'OEdipe, qui a dû voir naître notre poète. Les scholiastes et les grammairiens disent expressément, que dans la tragédie d'*OEdipe à Colone*, le poète avait voulu honorer son pays natal. En effet, il en a tracé le tableau le plus

brillant dans un des chœurs. « Étran-
» ger, tu es arrivé dans le plus beau
» lieu de la fertile Attique, dans le
» riant *Colone*. Le rossignol y fait
» entendre ses doux accents, dans les
» vallées verdoyantes où ne péné-
» tra jamais le souffle glacial de l'hi-
» ver, et où les rayons du soleil sont
» interceptés par l'épais feuillage des
» arbres chargés de mille fruits di-
» vers, et entrelacés de pampres et
» de lierre. Le joyeux Bacchus y erre
» toujours parmi ses divines nour-
» rices, les nymphes de la pluie.
» Rafraîchi par leur rosée céleste,
» le safran y brille d'un éclat doré;
» le narcisse y étale son beau calice,
» qui jadis orna la tête des grandes
» déesses. Jamais on ne voit tarir les
» eaux vagabondes de *Céphisse* (2),
» qui divisées en mille canaux y fécon-
» dent la terre. Les chœurs des muses
» ne dédaignent point ce séjour;
» Vénus elle-même quitte les rênes
» d'or avec lesquelles elle gouverne
» le monde, pour venir l'habiter.
» Mais l'orgueil de ce pays, c'est un
» arbre que ne possède ni l'Asie, ni
» la péninsule Dorienne, et qui vient
» ici sans culture, le bleuâtre olivier,
» la terreur des ennemis, le nourri-
» cier des peuples, etc. (*OEd. Col.*, 668, sqq.). » Les anciens ont eu soin de nous apprendre que Sophocle reçut une éducation brillante; et qu'il remporta des prix de danse et de musique. « Les maîtres de musi-
» que, dit Platon (*in Protag.*),
» étaient alors des maîtres de tempé-
» rance. » Celui de Sophocle se nom-

(2) Il faut rétablir le mot *Céphisse* dans le texte où Brunck y a mal-à-propos substitué celui d'*Ilisse*. D'abord la géographie l'exige, car c'est le Céphisse qui coule entre la ville et l'Académie; ensuite, la scholie même citée par Brunck, indique le Céphisse deux fois, et le nom d'Ilisse ne s'y est glissé que par erreur une seule fois; enfin, la scholie suivante sur le v. 702, confirme encore par d'autres détails la localité décrite par Cicéron.

maît Lamprus ; il ne buvait que de l'eau, selon Athénée : aussi le poète comique Phrynicus fit-il chanter son hymne funèbre par un chœur de poules d'eau. Un simple musicien n'aurait peut-être pas eu l'honneur d'être loué de la sorte : mais Lamprus était probablement le même que le poète lyrique de ce nom, cité par Plutarque dans le *Traité sur la musique*. On donne à Sophocle un maître plus fameux, c'est Eschyle : le scholiaste prétend qu'il lui enseigna la tragédie ; mais s'il en eût été ainsi, notre poète se serait-il permis de tenir le propos qu'Athénée lui attribue ? « Eschyle, dit-il, sait-il, fait quelquefois bien ; mais il ne sait pas lui-même comment il le fait. » Et Plutarque, qui raconte en détail comment Sophocle, par sa première pièce, remporta le prix sur Eschyle, aurait-il manqué de rappeler que c'était le disciple qui battait le maître ? Il est donc probable qu'Eschyle n'a enseigné la tragédie à Sophocle que de la manière dont Corneille l'enseigna à Racine. Ce fut dans la dernière année de la soixante-dix-septième olympiade, à l'occasion du retour de la flotte qui, sous la conduite de Cimon, avait conquis l'île de Scyros, et en ramenait les restes mortels de Thésée, que Sophocle, âgé de vingt ans, donna sa première pièce. Jusqu'alors les juges du concours tragique avaient été choisis par le sort parmi les citoyens qui avaient servi dans les armées : l'archonte Aphepsion, dont le nom a fait faire bien des conjectures aux critiques (3), changea cet usage, et se vit obligé, par la conduite tumultueuse du public, de dévier de cette

coutume en déférant le jugement aux dix généraux nommés tous les ans par les dix tribus d'Athènes. La pièce de Sophocle était celle dont il nous reste quelques vers sous le titre de *Triptolème* : c'était un drame *satyrique*, c'est-à-dire un drame dans lequel les satyres, les nymphes et les autres divinités champêtres, jouaient un rôle, par conséquent une sorte de pastorale, et non pas une tragédie (4). C'est à Pline qu'on doit de savoir que cette pièce, relative aux voyages de Triptolème, et peut-être aux mystères de Cérès, fut le premier essai de Sophocle. Le naturaliste romain, citant un vers du *Triptolème*, dans lequel on loue *le blanc froment de l'Italie*, observe que cette pièce avait été donnée cent quarante-cinq ans avant la mort d'Alexandre : or ce prince mourut dans la cent-quatorzième olympiade ; donc le *Triptolème* fut donné dans la soixantedix-septième olympiade. C'est à Fabricius que l'on doit ce calcul ; mais Lessing a le mérite d'en avoir tiré la conclusion. Depuis ce premier succès jusqu'à sa mort, qui eut lieu dans sa quatre-vingt-neuvième ou quatre-vingt-onzième année, Sophocle ne cessa de travailler pour le théâtre. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait composé cent trente, ou, selon d'autres, cent-vingt-trois pièces de théâtre. Il nous reste les titres et quelques fragments d'environ cent deux ouvrages, savamment recueillis et discutés par Brunck, dans sa belle édition des sept tragédies qui ont été conservées en entier. Il s'en faut bien que tous ces ouvrages appartiennent au genre tragique, même dans l'ac-

(3) Lessing (I, c. p. 67-84) a complètement résolu les difficultés.

(4) Les marbres de Paros disent, il est vrai, *ενικηση τραγωδια*, mais il ne faut pas chercher de l'exactitude littéraire dans une chronique lapidaire.

ception très-étendue que ce mot avait chez les anciens. On reconnaît environ vingt à vingt-deux pièces de Sophocle pour avoir été décidément du genre désigné par les Grecs sous le nom de *satyrique* ; genre dont Casaubon et Eichhorn ont développé la théorie et l'histoire, et dont il nous est resté un seul modèle dans le *Cyclope* d'Euripide. Le drame satyrique n'avait rien de commun avec ce que nous appelons *satire*, et que les Grecs nommaient *silli* : ce drame, antérieur peut-être à la comédie et à la tragédie, tenait à la première par le style et par les situations, mais à la dernière par le rang des personnages. On y voyait paraître des héros et des dieux même ; mais le sujet de la pièce était quelque fable plaisante, qui se prêtait à la peinture des mœurs antiques, de cette vie des premiers nomades de la Grèce, vie que Strabon appelle *cyclopéenne*, et que Théocrite a retracée dans quelques-unes de ses Idylles. Le trait qui distinguait ces pièces, quant au matériel, c'était le chœur formé de satyres, de silènes et d'autres divinités champêtres. Ce chœur ne se bornait pas à exécuter des chants remplis d'une philosophie tour-à-tour aimable et grave ; il donnait dans les entre-actes de véritables ballets, où l'on déployait, en fait de costumes et d'ornements, toutes les richesses de la mythologie la plus riante et la plus pittoresque. Enfin les décorations destinées au drame satyrique offraient des bois, des fontaines, des grottes et d'autres vues champêtres. C'était un genre de poésie où le génie aimable et le style gracieux de Sophocle devaient briller de tout leur éclat : il s'y est beaucoup exercé ; et c'est un trait de ressemblance de plus avec Racine. Parmi les

drames satyriques de Sophocle, il y en a dont on devine facilement les sujets par le titre et par quelques lignes conservées. De ce nombre sont les *Noces d'Hélène*, la *Pandore*, l'*Andromède*, l'*Alexandre* ou Pâris reconnu par Priam, après avoir remporté tous les prix dans tous les jeux et exercices ; le *Thamyris*, dont le sujet était la lutte audacieuse d'un musicien poète contre les muses, et dans lequel Sophocle lui-même paraissait sur la scène, jouant de la guitare, et probablement remplissant le rôle de Thamyris ; enfin la *Nausicaa*, dans laquelle on voyait cette princesse se rendre au bord d'une rivière, avec ses suivantes, pour laver son linge, et sans doute, en attendant qu'il séchât, se livrer, avec ses compagnes, à divers jeux, entre autres, à celui de la paume. Sophocle, qui excellait dans cet exercice, remplissait lui-même le rôle de Nausicaa (5). Quelques-uns des drames de Sophocle paraissent avoir été *satiriques*, dans l'acception moderne de ce mot : la *Criée des Dieux*, était certainement de ce genre ; si, avec Tywhitt et Brunck, nous voulons admettre que le sujet en fut le même que celui du dialogue de Lucien, connu sous le même titre. On y voyait Vénus occupée à se mirer, et se plaignant que ses cheveux étaient mal arrangés. Le *Momus* était, sans doute, du même genre. Les fragments qui restent de la pièce des *Aloades*, expressément désignée comme *satirique*, roulent, entre autres, sur la dégénération des institutions d'A-

(5) Que d'excellentes plaisanteries ne seraient pas nos critiques sur un poète anglais ou allemand faisant jouer à la paume leurs princesses tragiques ! Mais dans le fait, toutes les licences qu'on nomme *romantiques* existaient chez les anciens à l'exception de celle qui consiste à violer l'unité dramatique.

thènes, par l'influence des richesses, et par l'abus de l'éloquence. On croirait lire Aristophanes. Le *Festin des Grecs* devant Troie, paraît avoir eu pour sujet les querelles des chefs de l'armée grecque, qui s'y faisaient des reproches très-amers (6). S'il faut en croire Ovide, appuyé par un scholiaste (7), le drame intitulé la tragédie des *Amants d'Achille*, a dû blesser la décence. Il semble pourtant qu'Achille, pris pour une des filles de Lycomède, pourrait fournir matière à un badinage innocent (8). Celui des drames de Sophocle que les érudits regrettent le plus, c'est son *Triptolème*, rempli de détails sur l'histoire de la géographie, et qui aurait servi à nous faire mieux connaître les anciennes relations entre l'Italie et la Grèce. Le héros de la pièce, en recevant de Cérès un char magique, recevait en même temps de cette déesse des notions étendues sur l'Italie, l'Oenotrie, la Tyrrhénie et la Ligurie (*Dion. Halicarn.*, l. i.). Outre les pièces de Sophocle, décidément reconnues pour être du genre satyrique, il s'en trouve encore une vingtaine qu'on ne sait dans quelle classe ranger, mais dont les titres ne paraissent pas indiquer des sujets tragiques. Nous avons donc à regretter environ soixante tragédies perdues; c'est beaucoup, mais c'est bien moins qu'on ne dit dans les Cours de littérature et dans d'autres compilations, tant françaises qu'é-

trangères. Le seul M. Schœll, dans son *Histoire de la littérature grecque*, a indiqué la nécessité de réduire le nombre général des pièces attribuées à Sophocle; il se fonde sur la distinction entre les ouvrages du poète lui-même et ceux de ses élèves; distinction très-juste, mais que nous n'avons pas les moyens d'établir avec certitude. La distinction entre les divers genres dans lesquels Sophocle a travaillé, n'est pas moins importante pour l'histoire littéraire; et nous croyons en avoir indiqué les fondements solides quoique encore incomplets. Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous caractérisions le mérite littéraire des sept admirables tragédies qui nous restent de Sophocle; mais ils auraient droit à s'attendre que nous en fixassions les dates si cela était possible. Malheureusement, nous sommes obligés de reconnaître que la seule date du Philoctète est constante : cette pièce fut jouée sous l'archontat de Glaucippus, dans la troisième année de la quatre-vingt-douzième olympiade, l'an 410 avant J.-C., et trois ou cinq ans avant la mort de l'auteur. L'*Antigone* paraît avoir été jouée peu de temps avant la guerre contre Anæa, ville alliée des Samiens, par conséquent vers l'an 440 avant J.-C., et vers la cinquante ou cinquante-septième année de Sophocle. Mais comme il y a eu deux expéditions de Samos sous Périclès, cette date peut varier de quelques années, comme Lessing l'a démontré contre Samuel Petit (*Leben Sophoclis's*, note o). Il est extrêmement probable que l'*OEdipe-Roi* l'avait précédé de quelques années, et cependant le commencement de cette tragédie ferait croire qu'elle a été écrite après la grande peste dont Périclès fut victime; peut-être le texte que nous

(6) Peut-être ce titre a-t-il fourni à Schiller l'idée du *Camp de Wallenstein*.

(7) *Trist.* II, 409. Comp. Schol. Aristoph. ad *Vespas.*, 1021.

(8) La perte de tant de drames idylliques ou satyriques, perte à peine remarquée par nos professeurs de littérature ancienne, est à regretter sous deux rapports : 1°. Ils nous auraient fait connaître un genre tout-à-fait particulier de la poésie grecque; 2°. Ils auraient conservé une foule de détails sur les mœurs, les localités et d'autres objets intéressants.

possédons est-il d'une seconde édition? Si l'OEdipe à Colone suivit l'Antigone à une dizaine d'années de distance, les scholiastes auront eu raison de dire que l'auteur a écrit cette pièce dans sa vieillesse, sans qu'on soit fondé à la rapporter absolument à ses dernières années (Voy. plus bas). Il n'existe aucun indice chronologique relativement à l'*Ajax*, l'*Electra* et les *Trachiniennes*; l'une ou l'autre de ces pièces peut être de sa jeunesse; l'*Ajax* l'est, selon les probabilités: les subtilités mises dans la bouche de Tecmessa, sentent le jeune rhéteur. Il serait bien intéressant de pouvoir indiquer ici le sujet des tragédies perdues; mais nous ne pouvons même l'essayer qu'à l'égard de quelques-unes. Parmi les tragédies perdues de Sophocle, on en cite deux qui ont dû avoir pour titre *Athamas*. Le sujet de la seconde, qui nous est indiqué par les scholiastes dans leurs notes sur les Nuées d'Aristophane, paraît mériter quelque attention: c'est le sacrifice du jeune Phryxus, demandé par les oracles à son père Athamas. Cette histoire est racontée diversement; un poète pourrait la concevoir de la manière suivante: Athamas avait eu de sa première femme Néphèle, deux enfants, Phryxus et Hellé. Junon inspira à sa deuxième épouse Ino, le projet d'ôter la vie à ces enfants. Il régnait une grande disette ou une peste; on demande à l'oracle de Delphes ce qu'il faut faire pour apaiser les dieux. L'envoyé, gagné par Ino, annonce que l'oracle a ordonné qu'Athamas immole son fils Phryxus. Le père résiste à cet ordre inhumain; le peuple en réclame l'exécution; le jeune prince lui-même veut s'immoler. L'envoyé touché découvre la trahison Athamas livre à Phryxus

sa barbare marâtre; le prince généreux lui pardonne: les dieux satisfaits font cesser les effets de leur colère. Voilà comme on peut, d'après Lessing, concevoir ce sujet dans le système de la tragédie moderne; mais il est probable que Sophocle tranchait le nœud par une catastrophe miraculeuse. Il est des pièces perdues de Sophocle dont on ne peut pas même indiquer le sujet d'une manière raisonnée. Telle est celle qui porte le nom de *Tyro*. C'est une mère délivrée par ses fils de la dure captivité où la retenait une rivale. Il nous reste de cette pièce l'admirable peinture d'une cavale, « à qui » ses gardiens ont enlevé sa crinière » ondoyante, et qui, tristement couchée dans la prairie, cherche des » yeux, dans les flots, l'ancien ornement de son cou. » *Térée* est un sujet plus connu; et nous voyons par les fragments que, supérieur aux préjugés de sa nation contre la liberté et la dignité des femmes, Sophocle avait su reporter un grand intérêt sur l'infortunée Athénienne, livrée, comme épouse, à un prince barbare. « Jeunes, la folie nous élève dans la » maison paternelle nous grandissons au milieu des jeux; devenues » nubiles, nous sommes déportées au » milieu des étrangers, loin des autres » tels de famille. Une seule nuit change notre existence entière. Il ne » nous reste qu'à nous résigner. » Quelle idée ces sentiments délicats ne nous donnent-ils pas du drame qui en était rempli! Mêmes regrets pour la pièce intitulée *Alètes*, et dont il nous reste tant de belles sentences, entre autres, celle-ci: « Un cœur bien » veillant, une âme droite découvre » vrent souvent ce qui échappe à la » finesse. » C'était dans quelque pièce perdue que Sophocle avait placé

la belle tirade sur les mystères d'Eleusis : « Heureux ceux qui les ont vus » et qui meurent tout de suite ! car » ils vivront éternellement ; » et cette autre tirade sur l'unité de Dieu, citée par Clément d'Alexandrie, et que la critique capricieuse prétend rejeter, comme supposée, de même qu'on rejette la peinture de l'embrâsement du monde, citée par Justin le martyr, et dont l'idée se retrouve chez tant de poètes romains. Il est des tragédies perdues de Sophocle dont le sujet n'est soumis à aucun doute. Il avait écrit une *Phèdre*, une *Mort d'Ulysse*, traduite librement en latin, par Pacuvius ; un *Atrée*, un *Thyeste*. L'histoire de Médée paraît lui avoir fourni quatre tragédies : les *Colchidiennes*, où l'on voyait la fille d'Éète trahir son père pour son amant, et immoler Absyrte, que notre poète donnait pour être fils d'une autre mère, trait qui adoucit le caractère de l'héroïne ; les *Scythes*, ou la *Fuite de Médée*, dans laquelle les Argonautes retournent par le chemin naturel du Bosphore, et non pas par le fabuleux Océan : un vers de cette pièce a été traduit par Virgile (Géorg., III, 276) ; les *Rhizotomi*, ou la *Récolte des racines*, dont le sujet a dû être la mort de Pélias, provoquée par les artifices de la magicienne ; enfin *Creüsa*, ou les secondes noces de Jason avec la princesse de Corinthie. Cette manière de développer une histoire tragique, dans une suite de plusieurs pièces, dont chacune formait un ensemble régulier, paraît avoir été singulièrement goûtée des Athéniens ; et Sophocle a souvent sacrifié à ce goût de ses compatriotes. Nous en avons l'exemple le plus brillant dans les deux *OEdipes* et *Antigone* ; mais nous pouvons reconnaître, par les ti-

tres des pièces perdues, que Sophocle avait traité beaucoup d'autres sujets de la même manière. On connaît, par exemple, l'histoire du collier funeste, qui attirait sur ses possesseurs la haine du destin, et dont la colère de Vénus avait d'abord fait présent à Harmonie, l'épouse de Cadmus. Ce collier avait été donné à Ériphile, par Polynice et Adraste, pour la récompenser d'avoir trahi l'asile où s'était caché son époux Amphiaräus, qui, prévoyant, en qualité de prophète, sa mort certaine, avait refusé de marcher contre Thèbes. Entraîné à la guerre, Amphiaräus commande à son fils Alcmeon de venger sa mort, aussitôt qu'il l'aurait apprise, en immolant Ériphile. Alcmeon exécute les ordres de son père ; mais dès qu'il eut souillé ses mains du sang de sa mère, les furies, vengeresses même des crimes involontaires, suivent partout ses pas vagabonds, jusqu'à ce que le prêtre Phéleus le purifie dans une source sacrée, et lui donne en mariage sa fille Alphésibée. Le tranquille bonheur qu'il commençait à goûter, fut bientôt troublé par l'influence du fatal collier. Alcmeon avait pris ce funeste bijou sur le corps de sa mère ; il l'avait donné à Alphésibée. Bientôt les mânes irrités d'Ériphile viennent obséder et troubler sa raison. Il abandonne sa jeune épouse, et cherche, d'après les conseils d'un oracle, quelque terre nouvelle, qui n'existât pas à l'époque où furent prononcées les malédictions attachées au *matricide*. Cette terre nouvelle se trouva : une île, née dans le fleuve Achéloüs, reçut le fugitif, qui s'y maria de nouveau à la nymphe Callirhoé, fille d'Acheloüs, laquelle, ayant entendu vanter le fameux collier, ne laissa point de repos à Alcmeon qu'il n'eût promis de le lui procurer. Il rentre donc

chez Alphésibée pour le chercher ; mais il y est massacré par les frères de cette princesse offensée. Son cadavre et le funeste collier sont abandonnés au milieu d'une forêt. Voilà la fable qui a dû faire le sujet d'*Amphiaraüs*, de l'*Ériphile* et de l'*Alcméon* de Sophocle. Si l'on se place dans la situation des spectateurs grecs, si dans la tragédie on ne cherche que le terrible spectacle d'une fatalité irrésistible, sous les coups de laquelle succombent également le vice et la vertu, la force et la faiblesse, on sentira qu'un poète grec pouvait difficilement traiter un sujet plus attachant, plus imposant et plus riche que cette fable du collier. Alcméon surtout, se trouve dans une situation éminemment tragique, dans le sens des anciens. Venge-t-il la mort de son père ? les furies ne peuvent laisser impuni un parricide ; néglige-t-il les ordres d'un père mourant ? l'ombre irritée d'*Amphiaraüs* ne lui laissera plus de repos. Le caractère d'*Ériphile* paraîtra vil et odieux au premier coup d'œil : mais en réfléchissant sur la situation de cette princesse, sœur du roi d'Argos, dont la fille avait épousé Polymice, on conçoit que l'honneur de sa maison dût l'enflammer de haine contre Étéocle. Elle pouvait d'ailleurs ignorer l'oracle qui avait prédit la mort d'*Amphiaraüs*. Les vers qui nous restent de l'*Ériphile* de Sophocle semblent encore indiquer que ce poète avait créé une opposition heureuse entre les principes politiques d'Adraste et d'*Amphiaraüs*. Les trois tragédies qui avaient pour titre : *Thésée*, *Dédale* et les *Camiriens*, paraissent avoir embrassé l'histoire de Minos, qui fut tué à Camiri en Sicile, par les filles d'un roi Cocalus : mais une analyse conjecturale de toutes ces piè-

ces dépasserait les limites de cet article : bornons-nous à signaler la série de tragédies relatives à la guerre de Troie, et dont l'*Ajax* seul nous est resté. Le scholiaste d'*Ajax* en nomme seulement trois, le *Memnon* (peut être identique avec les *Éthiopiens*), les *Troiennes captives* et les *Antenorides* ; mais nous avons des citations des trois autres : le *Laocoon*, où il était parlé de l'émigration des Troyens sous Énée ; la *Polixène*, où l'ombre plaintive d'Achille décrit la triste existence des morts aux bords des marais nébuleux ; enfin, *Nauplius*, où ce père de Palamède exerce ses vengeances contre les Grecs, et dont il nous reste une quinzaine de vers, très-importants pour l'histoire des arts et des sciences. Dans cette série des tragédies troyennes, Sophocle suivait les poètes cycliques, qui souvent rapportaient d'autres traditions que celles d'Homère, et souvent aussi continuaient la suite des événements chantés par ce grand-poète. Il n'est pas douteux que Virgile n'ait puisé amplement dans cette partie du théâtre de Sophocle. Que de trésors de poésie et de philosophie nous sont ravis, probablement pour toujours ! On avait retrouvé il y a une vingtaine d'années un fragment de trois cents vers d'une *Clytemnestre* qu'on croyait être celle de Sophocle ; mais il a été démontré que c'est l'ouvrage d'un faible imitateur. Les journaux ont parlé d'un fragment de la *Phèdre* de Sophocle, qui aurait été retrouvé par M. Hase (de l'académie des inscriptions) ; mais nous tenons de ce savant helléniste, que c'est un fragment du *Phaëton* d'Euripide. Le théâtre d'Athènes dut à l'influence de Sophocle de grandes réformes. Jusqu'à son temps, et même quelquefois plus tard, les

poètes tragiques ne présentaient pas un seul ouvrage au concours ; ils y paraissaient avec le cortège imposant de trois tragédies, ou, comme disaient les Grecs d'une *trilogie* accompagnée pour l'ordinaire d'une quatrième pièce satirique ou pastorale, qui complétait la *tétralogie*, ou (si l'on pouvait se permettre cette expression) le *quadrille dramatique*. Sophocle fit le premier des tentatives pour abolir cet usage, et pour faire concourir les tragédies une à une. Les Athéniens n'étaient pas moins embarrassés que les Français pour trouver des juges impartiaux et éclairés. Afin d'obtenir au moins la première de ces deux qualités de tout bon juge, on chargea d'abord l'armée, et dans la suite les dix généraux, de décerner le prix de la tragédie. Les cinq personnes chargées de juger les comédies étaient prises au sort et indistinctement parmi tous les citoyens. Voilà pourquoi Eschyle et Euripide, dans les *Grenouilles*, où Aristophane les met aux prises ensemble, en voyant parmi les spectateurs beaucoup d'affranchis qu'on avait été obligé d'enrôler, s'écrient d'une commune voix : nous ne voulons pas être jugés par un tribunal *comique*. « Allez, leur répond le » chœur, les spectateurs sont très- » capables de vous juger ; ils ont fait » une campagne. » *Estrateumenoï gar eisi*, passage que plusieurs commentateurs ont traduit d'une manière insignifiante. Sophocle fit beaucoup d'autres réformes dans le matériel du théâtre grec : la principale fut d'introduire sur la scène un troisième acteur principal. Les pièces de Thespis étaient très-probablement récitées par un seul acteur, quoiqu'il paraît qu'elles fussent déjà dialoguées. Quand on dit qu'Eschylé *inventa* le

dialogue, on a voulu dire qu'il introduisit sur la scène l'usage de deux acteurs parlants. Ces anciennes coutumes devaient nécessairement resserrer le génie du poète dans des bornes étroites. Quand Sophocle eut hasardé de faire parler ensemble trois acteurs, le vieux Eschyle imita, dans ses dernières pièces, l'exemple de son jeune rival. Sophocle abolit encore les épouvantables représentations d'êtres mythologiques et allégoriques dont Eschyle avait rempli son théâtre. On ne vit plus Vulcain attacher Prométhée au Caucase avec de grands clous d'airain ; les furies ne vinrent plus faire mourir d'effroi les femmes enceintes en agitant les torches infernales et laissant leur chevelure de serpents flotter au gré des vents. Cependant le théâtre, sous le règne de Sophocle, conserva encore beaucoup d'éclat extérieur : les rois et les héros n'y paraissaient jamais qu'en habits de pourpre, et chaussés de cothurnes élégants ; il fut réservé à Euripide de se rendre le précurseur de nos dramaturges modernes, en montrant des personnages illustres couverts de vêtements déchirés et malpropres : innovation qui ne manqua pas d'être approuvée par la multitude : *Judice, quo nosti, populo*. Il est difficile de croire, sur le jugement d'un scholiaste, que Sophocle, dans *Térée*, ait fait métamorphoser sur la scène ce prince en oiseau de proie ; mais il paraît certain que dans le drame de *Thamyris*, le personnage de ce nom paraissait subir sur la scène la privation de la vue, à laquelle les Muses l'avaient condamné : il portait à cet effet un masque qui d'un côté offrait un œil voyant, et de l'autre un œil éteint et frappé d'une cataracte très-visible. L'acteur au moment de la punition, tournait vers

les spectateurs l'œil éteint, qu'auparavant il déroba à leur vue. Dans la *Polyxène* de notre poète, on voyait l'ombre d'Achille paraître sur la scène, et probablement demander le sang de la fille de Priam. Sophocle ayant la voix faible, changea l'usage qui prescrivait aux poètes de jouer eux-mêmes le principal rôle dans leurs pièces. Mais les réformes les plus importantes de ce grand génie portèrent sur la disposition, la conduite et le style de la tragédie; et ici nous devons craindre également de nous engager dans une discussion littéraire, et de laisser imparfait le portrait de Sophocle. Nous espérons ne pas trouver de contradicteurs en disant que ce poète a fixé le plus haut degré où le système de la tragédie grecque soit parvenu. La destinée, qui, chez Eschyle, est un pouvoir despotique gouvernant d'un sceptre de fer les dieux et les mortels, se rapproche, chez Sophocle, de notre idée d'une Providence sage et juste : les personnages de notre auteur, ayant leur libre arbitre, du moins jusqu'à un certain degré, développent leur caractère, leurs passions, leurs vertus ou leurs vices, d'après des lois morales et logiques; de là moins de terreur et plus de sympathie dans les pièces de Sophocle que dans celles de son devancier. D'un autre côté, les héros, les rois, les princesses de Sophocle, conservent ces sentiments élevés et ce langage noble, qui conviennent, je ne dirai pas à leur rang, mais à la beauté idéale et poétique que l'art veut leur donner; jamais les héros ni les héroïnes de notre auteur ne descendent à ces lamentations molles et efféminées, à ce délire des passions vulgaires, qui dégradèrent le théâtre sous la main d'Euripide. L'art dramatique, dans les ex-

positions, dans la conduite des scènes, quelquefois dans les dénouements, rapproche Sophocle du système de la tragédie française. Enfin ses chœurs sont, par le style, la versification et les pensées, ce que la poésie lyrique grecque offre de plus parfait, sans excepter les morceaux qui nous restent de Pindare; c'est encore un trait de ressemblance de Sophocle avec Racine (9). Malgré tant de perfection, quelques-uns, parmi les anciens mêmes, ont donné l'exemple de l'injustice en établissant une absurde préférence ou du moins une scandaleuse égalité d'admiration pour Euripide : ce sont les philosophes, Socrate à leur tête, qui ont créé et propagé cette opinion. « Euripide, disaient-ils, a » pour but de rendre les hommes » plus vertueux. » Sans doute, il s'en vantait lui-même, selon Aristophane; mais Sophocle a montré bien plus de

(9) Il est vrai, comme le dit Laharpe « Que pour juger Sophocle, il faut étudier le texte grec. » C'est pour ne pas avoir suivi lui-même un précepte aussi sage, que Laharpe, dans ses élégantes traductions, a fait parler Ajax de ses *Nourrices*, tandis que le texte lui aurait fourni presque littéralement cette ligne poétique :

O fleuves nourriciers, et vous, monts paternels,
Adieu!

Le P. Brumoy, en rendant les beautés poétiques avec toute la froideur d'un savant, ne commet pas des erreurs moins graves que celles des simples littérateurs. Par exemple, dans la belle scène qui commence l'*Antigone*, il fait faire à Ismène, au milieu des sentiments les plus touchants, un détestable jeu de mots sur le *chaud* attachement d'*Antigone* pour le corps *froid* de son frère. On a souvent reproché à Sophocle ce trait de mauvais goût. Mais il n'existe pas dans le texte; la scholie grecque, imprimée par Brunck, explique les mots de manière à faire complètement disparaître cet indigne calembourg. Le croirait-on? Brunck lui-même reproduit dans sa traduction latine le fatal jeu de mots! Il nous semble que le savant helléniste vivant qui a attaché son nom à l'édition complète du *Théâtre des Grecs*, aurait dû faire remarquer des fautes qu'il a sans doute trop de goût pour soutenir ou même pour excuser. Plutarque (*De audiendis poetis*) est le seul ancien qui paraisse reprocher à Sophocle une sorte d'inégalité dans le style, si l'on doit entendre ainsi son expression *αναμμιαν*; mais le docte Bœotien aurait mieux fait d'apprécier l'art du poète athénien dans les nuances qu'il met à dessein entre le langage des rois et celui des hommes du peuple.

jugement et de génie en ne sacrifiant point, à un but moral, le but propre de la tragédie. « Euripide, disaient-ils encore, sème ses pièces de belles sentences; ses tragédies offraient presque un cours de morale; la vieille Hécube elle-même parle chez lui comme un philosophe. » Dans ces phrases de Cicéron et d'autres anciens, on croirait reconnaître les philosophes français du 18^e. siècle exaltant Voltaire aux dépens de Racine. On ne saurait nier qu'Euripide a le premier corrompu le système tragique des Grecs, par ses éternels discours de morale; mais on aurait tort de croire que Sophocle ignorait l'art de semer dans ses dialogues quelques traits de philosophie bien amenés. Outre les preuves du contraire que fourniraient les sept tragédies conservées, les fragments de celles que nous ne possédons plus, sont, en grande partie, des morceaux sententieux d'une parfaite beauté et d'une philosophie plus pure que celle d'Euripide. Il suffit de renvoyer nos lecteurs aux citations que nous avons faites plus haut. Je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui personne qui ne donne la palme à l'auteur d'*OEdipe*, d'*Électre* et d'*Antigone*. Aussi Virgile place-t-il, sans hésitation, Sophocle au premier rang parmi les tragiques; Aristophane, « dont l'esprit, selon Platon, était un temple des grâces, » a laissé percer la même opinion: tout en rendant hommage au génie créateur d'Eschyle, il permet à Sophocle d'occuper le trône tragique, dans l'absence de son devancier. Un suffrage bien imposant est celui de Racine, qui faisait des tragédies de Sophocle l'objet d'une étude constante et même minutieuse; l'exemplaire qui a appartenu à Racine, et qui est maintenant à la bibliothèque du roi, est chargé de

notes manuscrites de l'auteur d'*Athalie*. Voltaire et Laharpe ont dû à des imitations de Sophocle leurs plus brillants succès. Il n'a manqué au génie du tragique grec qu'un seul genre d'illustration; c'est celui que donnent les persécutions et les injustices. « Il y avait, dit le biographe grec, tant d'aménité dans les mœurs de ce poète, qu'il était chéri partout, et de tout le monde. » C'est pourtant trop dire, car nous savons, par un scholiaste d'Aristophane, que l'on accusa Sophocle de s'être enrichi injustement dans quelques emplois qu'il avait remplis; d'autres écrivains lui ont fait un crime de ses faiblesses pour le beau sexe; enfin il s'est trouvé un grammairien d'Alexandrie, qui a publié un volume sur les prétendus *plagiats* de ce poète. Ainsi, malgré son biographe, Sophocle n'a pas eu l'avantage de plaire à tout le monde; avantage très-équivoque, et qui ne semble, en général, réservé qu'à la médiocrité ou à l'intrigue. Mais on sait que, selon un proverbe grec, « la médisance était le véritable miel attique. » D'ailleurs les petites calomnies auxquelles Sophocle fut exposé, ne troublèrent pas le bonheur de sa vie. Il fut si content des Athéniens, que les offres les plus brillantes, de la part de plusieurs rois et princes, ne purent jamais l'engager à quitter sa ville paternelle. Vingt fois il remporta le premier prix de la tragédie, qu'Euripide ne put obtenir que cinq fois. Si dans quelques occasions la palme lui échappait, il obtenait au moins le deuxième prix; jamais il ne descendit au troisième. Peut-être, quelques-uns de nos lecteurs en pensant aux *philippes d'or* donnés par Alexandre à Chérile, s'imaginent-ils que tant de prix dûrent enrichir Sophocle; mais qu'ils se détrompent!

Le prix ordinaire, du moins dans le concours tragique joint à la fête des Panathénées, du temps de Périclès, consistait en une mesure d'huile et une couronne de branches d'olivier, cueillies dans les bosquets de l'Académie. Les tragédies représentées dans ces occasions, étaient censées faire partie de la solennité religieuse et nationale. Les Athéniens mettaient une si grande importance à ces sortes d'ouvrages, qu'ils ne crurent pas trop récompenser l'Antigone de Sophocle en nommant l'auteur un des dix *stratèges* ou généraux d'armée, destinés à faire la guerre aux Samiens. Dans cette charge, il eut pour collègue Périclès et Thucydide; c'est Plutarque qui nous l'apprend, en rapportant un mot de Périclès qui jette quelque nuage sur la chasteté de notre poète. Cicéron, en racontant la même anecdote, traduit fort inexactement le terme *strategos*, par celui de *prætor*; ce mot latin, mal compris, a fait dire à plusieurs compilateurs que Sophocle avait été *archonte* d'Athènes. Mais si Sophocle ne remplit jamais la première magistrature dans sa république, il fut plusieurs fois chargé d'importantes ambassades : il fut aussi revêtu d'un sacerdoce; et l'histoire, qui se tait à l'égard de ses exploits militaires et diplomatiques, n'a pas dédaigné de rapporter quelques anecdotes qui semblent prouver que les superstitieux Athéniens attribuaient à ce poète des communications spéciales avec les dieux. Une de ces anecdotes est relative à une tempête que l'on dit avoir été apaisée par un hymne de Sophocle; c'est le fameux magicien Apollonius de Tyane, ou plutôt son biographe Philostrate (*Vit. Apoll.*, VIII, chap. 7), qui nous apprend ce prodige; mais si l'on

se rappelle que les *Pæans* ou Hymnes à Apollon, étaient souvent chantés dans les fêtes publiques, afin de détourner et conjurer toutes sortes de désastres nationaux; si l'on y ajoute que Sophocle avait composé des *Pæans*, il est facile d'expliquer le prétendu miracle. Une tempête horrible, qui faisait trembler les Athéniens pour leurs oliviers et pour leurs vaisseaux marchands, aura cessé naturellement, au moment où l'on exécutait un hymne de Sophocle. Philostrate le jeune, dans ses *Tableaux*, décrit une peinture qui représentait Sophocle, à qui la muse de la tragédie offrait un don; des abeilles, emblème de la douceur, voltigeaient autour de la tête du poète, qui, baissant modestement ses regards vers la terre, semblait ne pas oser accepter les présents de la déesse. A ses côtés était le dieu de la médecine, Esculape, qui semblait l'inviter à chanter devant lui l'hymne qu'il avait composé en son honneur, et que ce dieu, dit-on, trouva si beau, qu'il vint en personne rendre une visite au poète, et conclure avec lui une alliance d'hospitalité, compliment poétique qui s'adresse évidemment à Hippocrate, dont le voyage à Athènes eut lieu pendant la vieillesse de Sophocle. Il est à regretter que Philostrate n'ait pas décrit les traits de Sophocle, qui, d'après d'autres témoignages, avait eu, comme Racine, la beauté en partage. Le doux Sophocle ressemblait encore au doux Racine, par son humeur maligne et ses railleries mordantes. On comparait son esprit à une ruche pleine du miel le plus exquis. « Mais prenez garde, disait » Philostrate, qu'il n'en sorte quel- » que abeille munie d'un aiguillon, » et qui vous pique au moment où » vous vous y attendez le moins. »

Quoiqu'il ait écrit contre Thespis, et même contre Euripide, auquel il reprochait avec raison de dénaturer le chœur, Sophocle était d'une grande modestie. Lorsqu'Aristophane, dans les Grenouilles, représente la lutte entre Eschyle et Euripide, qui se disputaient aux enfers le trône réservé au meilleur tragique, il commence par nous faire voir Euripide, appuyé par les voleurs, les escrocs et toute la populace, criant à haute voix qu'Eschyle doit lui céder le premier rang. Il nous montre au contraire Sophocle plein d'un juste respect pour le père de la tragédie, l'embrassant avec tendresse, et lui déclarant qu'il ne lui disputera jamais le trône dont il est si digne; « mais, ajoute-t-il, si, par un hasard singulier. » Euripide l'emportait sur vous, je lutterai contre lui, pour la gloire de l'art dramatique. » Il ne faut pas même croire que Sophocle, aveuglé par la jalousie, ait méconnu ce qu'il y avait d'estimable dans le talent d'Euripide : au contraire, ayant survécu à ce rival, il en prit publiquement le deuil, et ordonna aux acteurs, qui, à la même époque, jouaient une de ses pièces, d'ôter de leur tête les couronnes de lierre qu'ils portaient ordinairement. La vieillesse de Sophocle fut un instant troublée par un événement qui, raconté brièvement et vaguement par les anciens, est un sujet de controverse pour les modernes. Il s'agit du procès que lui intentèrent ses enfants. Ce procès, odieux d'après la première apparence, ne l'était peut-être pas dans un aussi haut degré que les modernes l'ont cru. Voici les faits, selon le biographe anonyme : « Sophocle » avait plusieurs fils, entre autres, » Iophon, de sa femme Nicistrate, » et Ariston, d'une femme de Siccyone,

» nommée Théoris. Cet Ariston ayant » un fils nommé Sophocle, d'après » son grand-père, celui-ci lui voua » une affection particulière. Il fit même allusion, dans un drame, à la jalousie que cette préférence inspirait à Iophon. Celui-ci ayant porté devant les *phratores* (c'est-à-dire, devant les membres de la confrérie à laquelle il appartenait) une accusation contre son père, comme ayant perdu l'usage de la raison, les *phratores* lui donnèrent tort. » Pour entendre ceci, il faut savoir que chaque enfant Athénien, légitime ou adoptif, devait être inscrit sur le registre de la *phratría*, ou confrérie de laquelle sa famille faisait partie. Les *phratores*, ou confrères, pouvaient refuser leur consentement à l'inscription; alors le père devait les citer devant les tribunaux ordinaires. A quoi donc se réduit la démarche d'Iophon? Ce n'est point une plainte judiciaire contre son père; c'est une opposition formée, pour ainsi dire, à la municipalité contre l'admission, comme enfant légitime, de cet Ariston, que Suidas dit expressément avoir été un bâtard. Les *phratores* rejetèrent l'opposition, par conséquent il n'y eut pas de procès en forme. Voyons maintenant comment Sophocle se défendit devant les *phratores*. « Il établit, dit un auteur cité par le biographe, ce dilemme : ou je suis un imbécille, et alors je ne suis point Sophocle; ou je suis Sophocle, et dans ce cas, je ne suis point un imbécille; » puis il récita son OEdipe à Colone. Plutarque, qui fait allusion à ce trait, dit qu'il récita le passage de l'arrivée d'OEdipe dans la forêt sacrée de Colone. N'est-il pas évident pour quiconque a lu l'OEdipe, que Sophocle y trouva plusieurs passages très-applicables à sa propre si-

uation et à la conduite de son fils ? Mais rien n'annonce qu'il n'ait composé son OEdipe qu'à cette époque ; au contraire, tout concourt à nous faire croire qu'il avait écrit cette pièce, sinon avant Antigone, du moins à peu d'années de distance. OEdipe à Colone devait naturellement précéder Antigone dans l'ordre et l'arrangement d'une *trilogie* dramatique. Or il avait donné Antigone à l'âge de cinquante-cinq ans ; et lorsqu'il eut ce différend avec son fils, il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Où les modernes ont-ils pris cette assertion unanime, d'après laquelle ils veulent nous faire considérer l'OEdipe à Colone comme une production de l'extrême vieillesse de Sophocle ? C'est un passage de Cicéron, de *Senectute*, qui a servi de texte à tout ce que l'on a dit à ce sujet. Cicéron nous paraît avoir défiguré tout l'événement ; il fait d'une discussion de famille devant une sorte de tribunal de paix, un procès formel : il nomme comme accusateurs » Iophon avec ses frères ; » ce qui prouve qu'il a pris le mot *phrator*, confrère, pour celui de *phrater*, frère ; et en effet les Athéniens prononçaient ces deux mots de même. Enfin Cicéron donne pour motif à Iophon et à ses frères la négligence qu'apportait Sophocle à l'administration de ses biens. Or ce motif paraît mal fondé, puisque les scholiastes grecs accusent Sophocle d'avarice et d'avoir écrit des tragédies pour de l'argent, c'est-à-dire, pour les vendre à d'autres poètes. Il nous semble donc qu'un récit aussi peu conforme à ce que disent les écrivains grecs ne doit être considéré que comme un des nombreux exemples des mal-entendus si fréquents chez les auteurs romains, lorsqu'ils rapportent des anecdotes sur la Grèce. Peut-être parviendrait-on

à concilier toutes les opinions, en supposant que Sophocle, au moment de cette dispute de famille, était occupé d'une seconde édition de son OEdipe, et qu'il aura lu à ses juges les passages qu'il venait de retoucher. Ce serait le moyen de sauver un peu la vraisemblance de ce trait, fort romanesque et fort dramatique, mais que nous croyons très-peu historique. Les fils de Sophocle ne furent pas tout-à-fait indignes d'un tel père ; Iophon surtout fut un poète très-fécond ; et le fils d'Ariston, qui porta le nom de Sophocle, est peut-être auteur de quelques-unes des pièces citées sous le nom de son illustre grand-père. La mort de Sophocle arriva dans la troisième année de la quatre-vingt-troisième olympiade, l'an 405 avant J.-C., un peu après la mort d'Euripide, et avant la prise d'Athènes par Lysandre. Elle est racontée de plusieurs manières : selon les uns, il mourut de joie en apprenant le succès d'une de ses pièces ; selon d'autres il expira en récitant des passages de son Antigone. Une épigramme de l'Anthologie affirme qu'il mourut pour avoir avalé du raisin. C'est peut-être une mauvaise expression allégorique : le raisin étant consacré à Bacchus, qui présidait à la tragédie, le poète aura voulu faire allusion au prix que Sophocle remporta au moment de sa mort. Le tombeau de famille de Sophocle se trouvant dans un terrain occupé par l'armée des Lacédémoniens, Bacchus apparut en songe à Lysandre, roi de Sparte, et lui ordonna de laisser enterrer ce que lui, Bacchus, avait de plus cher : le roi eut quelque peine à deviner l'énigme ; mais enfin il obtempéra à l'ordre céleste. On a décrit de diverses manières le monument que les Athéniens élevèrent à leur poète ché-

ri : la version la plus intéressante est celle que donne une épigramme de l'Anthologie, attribuée à un certain Dioscorides. Il y avait sur le tombeau de Sophocle une statue de Bacchus, tenant à la main le masque d'une vierge. L'auteur de l'épigramme fait parler le dieu en ces termes : « Passant, voici le tombeau » de Sophocle ; les Muses m'en ont » confié la garde. C'est lui qui » m'ayant rencontré lorsque j'arri- » vais de Phlius, un grossier bâton » à la main, accoutumé à marcher » parmi les buissons et les ronces, » m'a orné d'un vêtement d'or et de » pourpre. Depuis qu'il n'est plus, » j'ai oublié les danses solennelles, » et je me repose ici. » Le passant répond : « Vous êtes heureux d'oc- » cuper un aussi beau poète ; mais » quelle est la vierge dont vous te- » nez le masque ? De quelle pièce de » Sophocle est-elle ? Bacchus répli- » que : c'est Antigone ou Électre, » comme il vous plaît ; l'une et l'au- » tre sont des chefs-d'œuvre. » Dans ce morceau curieux, le dieu de la tragédie décide donc lui-même que la première ébauche grossière de ce genre de spectacle est due à la petite ville de Sicyone, dont Phlius était une dépendance ; c'est aussi à Sicyone que naquirent la peinture et la sculpture. La vie de Sophocle n'a été traitée avec soin que par Meursius, dans son écrit intitulé : *Æschylus, Sophocles, Euripides, sive de tragædiis eorum libri tres*, 1619, et bien mieux encore par Lessing, dans sa *Vie de Sophocle* (*Leben des Sophocles*, 1790), morceau de critique admirable, malheureusement resté incomplet. Nous avons beaucoup profité de l'édition de Brunck, où les fragments et les titres des pièces perdues sont recueillis, travail excellent qu'on prétend

avoir été fourni à l'éditeur par Vassenaer. On peut consulter la savante Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll, pour connaître les diverses éditions du texte de Sophocle, ainsi que l'espèce de falsification dont ce texte a été l'objet : c'est pour cela même que la seule édition de Brunck (4 vol. in-8°, ou 2 in-4°, Strasbourg, 1789), mérite l'attention des amateurs. Parmi les traductions, nous devons distinguer, comme la plus poétique, celle que le comte Frédéric Stolberg a donnée en vers allemands. On dit du bien de la traduction française de Rochefort (2 vol. 1788) (10). L'auteur de cet article a publié, il y a trente ans, à Copenhague, quelques échantillons d'une traduction en vers danois, de Sophocle, ce qui lui avait donné lieu d'étudier spécialement la vie de ce poète. M—B—N.

SOPHONIE, le neuvième des petits prophètes, était fils de Chusi : il exerça son ministère pendant les premières années du règne de Josias ; car les reproches qu'il adresse aux Juifs, sur leur idolâtrie, ne permettent pas de le placer après la dix-huitième année de ce prince, où l'on met ordinairement la grande réformation qu'il fit dans tout l'étendue de son royaume. L'attention de ce prophète à conserver sa généalogie jusqu'à Ézéchias, inclusivement, a porté plusieurs auteurs à croire que cet Ézéchias était le roi de ce nom, et que le père de Sophonie était son arrière-petit-fils. On voit cependant que l'Écriture, qui ne donne d'autre fils au roi Ézéchias que le seul Manassès, ne fa-

(10) Les Italiens, qui n'avaient que des pièces détachées de Sophocle, viennent d'en donner deux traductions complètes en vers ; l'une de M. Bellotti, Milan, 1813, 2 vol. in-8°, et l'autre de M. Angelicelli, Bologne, 1823, 2 vol. in-4°. La première est la plus estimée.

vorise pas ce sentiment, uniquement fondé sur la preuve très-équivoque d'une ressemblance de nom. La prophétie de Sophonie peut se rapporter à trois objets principaux : les vengeances du Seigneur sur Jérusalem, ce qui est relatif à la prise de cette ville par Nabuchodonosor, et aux maux qu'éprouvèrent les Juifs pendant leur captivité; la destruction des Philistins, des Moabites, des Ammonites, des Éthiopiens et des Assyriens, qui avaient triomphé des malheurs du peuple de Dieu; enfin la réunion des deux maisons de Juda et d'Israël, dont la gloire retentira par toute la terre, comme un effet de la protection que Dieu leur accordera. Cette dernière partie n'a eu qu'un faible accomplissement après le retour de la captivité et au temps de Jésus-Christ, mais ce ne sera qu'à la conversion totale de ces deux maisons, que la joie de la fille de Sion, les cantiques d'Israël et l'allégresse de Jérusalem seront portés à leur comble, parce qu'alors Sion sera un objet de complaisance pour le Seigneur. Le style de ce prophète est simple et coulant, ses figures sont suivies; il y a de la tendresse dans les reproches qu'il fait au peuple de Dieu, et quelque chose de touchant dans les peintures sous lesquelles il exprime les malheurs qui l'attendent. Sa prophétie est renfermée dans trois chapitres. Les Grecs et les Latins sont assez d'accord pour fixer sa fête au 3 décembre. T—D.

SOPHONISBE, reine de Numidie, naquit à Carthage, vers l'an 235 avant J.-C. Asdrubal, fils de Giscón, son père, l'éleva dans la haine des Romains, et chez cette jeune fille aussi remarquable par sa force d'âme que par sa beauté, ce sentiment devint tellement profond, tellement en-

trainant, que quand même Sophonisbe, recherchée par plusieurs princes de l'Afrique, eût pu accepter un époux qui n'aurait pas été l'ennemi de Rome, elle n'aurait pas tardé à lui faire partager son inimitié contre la rivale de Carthage. C'est ce qui explique la politique froidement cruelle de Scipion l'Africain, envers cette princesse; et voilà pourquoi Tite-Live, ordinairement succinct sur les malheurs des princes étrangers, donne quelque étendue au récit de la catastrophe qui termina les jours de Sophonisbe. Ce récit se trouve également fort au long dans la *Guerre Libyque* d'Appien d'Alexandrie. Il ne peut rien être ajouté à ce qui a été dit dans la Notice sur Masinissa (V. ci-dessus XXVII, 365), concernant la première liaison de ce prince avec Sophonisbe, et la rupture de leur mariage projeté, jusqu'au moment où la fille d'Asdrubal, unie à Syphax, rendit son époux infidèle à l'alliance des Romains. On a vu également, dans l'article précité, quel fut le triste sort de ce prince et de Sophonisbe tombée au pouvoir de Lælius et de Masinissa, l'an 203 avant J.-C. Maître de Cirta, ce dernier courut d'abord au palais de Sophonisbe, pour se venger de l'outrage qu'elle lui avait fait en épousant Syphax, au mépris de ses premiers serments. Mais la vue de cette princesse le désarma, et Tite-Live observe que, comme elle sut joindre à ses prières pleines de fierté, quelques tendres caresses, le sang du prince Numide s'enflamma; et tombant aux pieds de sa captive, il l'épousa sur-le-champ, bien que Syphax vécût encore. On voit par ces détails que Sophonisbe n'avait d'autre vertu qu'un courage viril, et que la pudeur de son sexe lui était étrangère.

En épousant Sophonisbe, Masinissa avait espéré la soustraire aux droits de conquête que les Romains pourraient exercer sur elle : il se trompa. Scipion , informé par Syphax lui-même, que, sans les funestes conseils de la fille d'Asdrubal, ce prince infortuné serait demeuré fidèle à l'alliance de Rome, craignit qu'elle n'exerçât le même empire sur son nouvel époux, plus jeune et plus ardent que Syphax : *Ut est genus Numidarum in venerem præceptis*, dit Tite-Live. De là l'injonction donnée par Scipion à Masinissa, de renoncer à Sophonisbe ou à l'amitié des Romains. Quand ce prince, lâchement ambitieux, envoya du poison à cette reine, comme le seul moyen de la dérober à l'esclavage : « J'accepte » ce présent nuptial, s'écria-t-elle, et » même avec joie, s'il est vrai qu'un » époux n'a pu faire davantage pour » une épouse. Va pourtant dire à ton » maître, ajouta-t-elle en s'adressant » à l'officier porteur de la coupe fatale, que j'aurais quitté la vie avec » plus de gloire, si mes funérailles » n'avaient passuivotre hyménée. » A ces mots, elle vida la coupe d'un seul trait. « Ainsi, dit le P. Catrou, » Sophonisbe perdit en un jour la » couronne et la recouvra ; se vit » privée d'un mari et en retrouva un » autre ; enfin passa presque en un » moment du trône à l'esclavage, et » de l'esclavage sur le trône. » Peu de traits d'histoire ont plus fréquemment exercé la plume des romanciers et des poètes. La lettre de *Sophonisbe* à *Masinissa* figure parmi les *harangues héroïques des femmes illustres* de Scudéry. La première tragédie régulière donnée sur le Théâtre italien, est la *Sophonisbe* du Trissin, représentée à Vicence, en 1514. Celle de Mairêt fut terminée en 1629,

et jouée à Paris en 1633 (V. MAIRET XXVI, 293). C'était la première tragédie française où la règle des trois unités se trouvât observée. On a souvent cité avec éloge, dans cette pièce, le vers suivant :

Massinisse en un jour voit, aime et se marie.

Dans l'intervalle, Mellin de Saint-Gelais avait traduit en prose française la pièce du Trissin, cinquante ans après son apparition, Claude Mermet avait donné une *Sophonisbe* en 1584, et Montchrestien en avait imprimé une sous ce titre : les *Carthaginoises ou la Liberté*. Corneille traita le même sujet en 1663, et La-grange-Chancel, en 1716. La pièce de ce dernier, jouée quatre fois, n'a pas été publiée ; enfin Voltaire n'a pas dédaigné de retoucher la tragédie de Mairêt. En 1769, il mit au jour, sous le nom de Lantîn, une *Sophonisbe*, qui fut jouée en 1774. Toutes ces pièces françaises sont tombées dans l'oubli qu'elles méritent ; car Voltaire, qui, dans son commentaire de Corneille, qualifie la *Sophonisbe* de ce grand homme, de pièce *très-froide, très-mal conçue, très-mal écrite*, n'a pas mieux réussi dans ce sujet qui, malgré la noblesse du personnage de Sophonisbe, a l'inconvénient d'offrir un héros avili en Masinissa.

D—R—R.

SOPRANI (RAPHAEL), biographe, né à Gènes, en 1612, fut élevé chez les Jésuites, avec tous les ménagements que l'on devait à sa faible constitution. Ses progrès furent lents et incertains : il aimait les arts, et on lui permit de consacrer au dessin une grande partie de son temps. A la demande d'un certain Manolezzi de Bologne, qui travaillait à un supplément pour les *Vies des peintres* de Vasari, il rassembla des matériaux

sur les artistes génois ; et quoique l'ouvrage fût achevé en 1665 , il ne parut qu'après la mort de l'auteur. Dans ce Recueil , ainsi que dans celui qu'il a intitulé : *Gli scrittori della Liguria* , Soprani s'est montré un biographe vulgaire , sans aucune critique , et prodiguant indistinctement ses éloges à tout le monde. Après avoir parcouru cette longue nomenclature d'environ deux cent vingt peintres , on est étonné de ne pouvoir conserver que le nom de Luc Cambiaso , qui est peut-être le seul bon artiste que Gènes ait produit. Soprani , qui était très - attaché à sa femme , ne put se consoler de l'avoir perdue. Il se démit de sa charge de sénateur , entra dans les ordres , et allait être élevé à la prêtrise , lorsqu'il mourut à Gènes , le 2 janv. 1672. Ses ouvrages sont : I. *Scrittori della Liguria , e particolarmente della marittima* , Gènes , 1667 , in-4° : ouvrage sec , superficiel et peu exact. Michel Giustini en publiait un sur le même sujet ; mais il n'en donna que la première partie : Oldoini , qui , en 1671 , en rédigea un en latin sur le même plan , n'a que le mérite d'être un peu plus complet. Ce dernier parut en 1680 : tous les trois sont par ordre alphabétique des prénoms ou noms de baptême , suivant l'usage le plus commun de ce temps-là. II. *Vita di suor Tommasa Fiesca , et della beata Caterina Fiesca Adorna* , ibid. , 1667 , in-4° . III. Quelques opuscules restés manuscrits , dont on trouve la liste dans Oldoini , qui donne aussi le détail de trois ouvrages peu importants dont Soprani fut l'éditeur. IV. *Vite de' pittori , scultori ed architetti genovesi , e de' forestieri che in Genova operarono* , ibid. , 1674 in-4° , avec plusieurs portraits ; réimprimé en 1768 , 2 vol. in-4° , avec la Vie

de l'auteur , par Cavanna , et des additions par Ch. Jos. Ratti. A-G-S.

SORANZO (JEAN) , doge de Venise , succéda , le 13 juin 1312 , à Marin Giorgi , et administra la république à l'époque où son gouvernement aristocratique acquérait la plus grande solidité , tandis que toutes les provinces voisines étaient bouleversées par les factions et par les guerres qu'excitait la vacance de l'empire. Il mourut le 8 janvier 1328 , sans avoir rien fait de mémorable. François Dandolo lui succéda.

S. S—I.

SORBIÈRE (SAMUEL) , né à Saint-Ambroix , diocèse d'Uzès , en 1615 , et non 1610 , comme l'indique la date mise autour de son portrait gravé à Rome , en 1667 , était neveu du docte Samuel Petit , et fut élevé par lui. Protestant et destiné d'abord au ministère pastoral , il se dégoûta bientôt des études théologiques , et vint à Paris , en 1639 , se livrer à celle de la médecine. Il adopta la méthode galénique , alla exercer son art en Hollande , et y obtint du succès. Après quelques années de séjour à Leyde , il rentra en France , et fut appelé à la direction du collège d'Orange. Son ami , l'évêque de Vaison , Suarès , lui persuada d'embrasser la religion catholique : *il retourna sa jaquette* , comme disait Gui Patin , qui s'est égayé plus d'une fois sur cette conversion. Les modiques pensions que lui payèrent le cardinal Mazarin et le clergé , n'ayant point paru au prosélyte de suffisantes récompenses , il prit l'habit ecclésiastique à la mort de sa femme , et se rendit à Rome pour en solliciter de plus grandes. *An tu ille Samuelis Petiti nepos ?* lui demanda Alexandre VII , lorsqu'il fut présenté à ce pape : mais malgré l'accueil distin-

gué que cette parenté lui valut de la part du Saint - Père , et la lettre latine contre les protestants , adressée par Sorbière à ce chef de l'Eglise , il ne fit qu'un voyage infructueux. Il revint à Paris , visita bientôt après l'Angleterre , et publia la relation de son voyage : mais sur les plaintes de la cour de Danemark , offensée de plusieurs passages de cet écrit , une lettre de cachet en exila l'auteur pendant quelque temps à Nantes. Clément IX (Rospigliosi) , ayant succédé à Alexandre VII , Sorbière , qui avait entretenu d'assez étroites relations avec le nouveau souverain pontife avant son exaltation , et publié en son honneur des vers en plus d'une langue , courut une seconde fois à Rome , mais non moins vainement que la première. Ce pape ne lui ayant donné que des bagatelles , il dit à ses amis que l'on envoyait des manchettes à un homme qui n'avait pas de chemises. Déçu de ses espérances , mais voulant du moins prouver qu'il ne s'y était pas confié sans quelque apparence de fondement , il fit imprimer , dans un Recueil de lettres *illustrum et eruditorum virorum* (1) , toutes celles qu'il avait reçues du cardinal devenu pape. Les recommandations de son oncle Samuel Petit l'avaient mis en rapport avec les hommes les plus distingués de son temps ; et comme il ne manquait ni d'esprit , ni d'intrigue , il ne lui fut pas difficile de multiplier ses connaissances de cette espèce. Habile à s'entremêler dans les discussions des savants , il fut quelquefois leur médiateur ; et non moins doué du talent de saisir

leurs idées , soit dans la conversation , soit dans leur correspondance , il les colportait des uns aux autres comme siennes , et se fit ainsi pendant quelque temps , même auprès des plus éclairés , une sorte de réputation. Plusieurs , tels que Patin , Hobbes , Baluze , etc. , lui dédièrent des ouvrages ; mais , dans la réalité , ses lumières étaient superficielles , et son génie ne consistait guère que dans une certaine facilité à lancer des traits satiriques , et à dire de prétendus bons mots. Il avait soin d'enregistrer ces saillies , et c'est de leur assemblage auquel il a joint quelques anecdotes plus ou moins suspectes , et un petit nombre de remarques critiques sur ses lectures , que se compose le *Sorberiana* , Toulouse , 1691 , publié par François Graverol (V. ce nom) , avec une vie de l'auteur. Admis dans la société des physiciens qui s'assemblaient chez Montmor , Sorbière publia , dans des *Lettres et Discours sur diverses matières curieuses* , plusieurs Dissertations qu'il avait composées pour cette académie. Un autre Recueil du même genre (*Relations, Lettres et Discours sur diverses matières curieuses*) , contient un assez grand nombre de ses opuscules sur des sujets de philosophie , de morale , de critique , d'antiquités , et de controverse. Grand admirateur de la philosophie de Gassendi , il a placé la vie de cet homme illustre à la tête de l'édition de ses *OEuvres* , Lyon , 1658 , 6 vol. in-fol. ; mais cette biographie eut peu de succès. Gui Patin la traite avec mépris dans sa cent cinquante-sixième Lettre à Spon , et ne ménage guère plus l'auteur que l'ouvrage , malgré l'intimité de leurs liaisons. Les ouvrages de médecine de Sorbière n'ont pas joui de beaucoup plus d'estime. Haller parle peu avan-

(1) Paris , 1669 , in-12. Sur ce volume rare , et dont tous les exemplaires sont incomplets , on peut consulter la curieuse note que donne M. Barbier dans son *Dict. des anonymes* . 2^e édit. , n^o . 26634. et qu'il avait donnée avec plus de détail dans le *Magas. encycl.* , 8^e . année , I. 235.

tagement de ses *Dissertations polémiques sur la transfusion du sang*, etc., et ne juge pas moins sévèrement son *Discours sceptique sur le passage du chyle et le mouvement du cœur*. Sorbière a traduit l'*Utopie* de Morus, et sous le titre d'*Éléments philosophiques du citoyen*, 1649, in-8°, et du *Corps politique, ou éléments de la loi morale et civile*, 1653, in-12, deux ouvrages qu'on a depuis réunis au *Traité de la nature humaine*, traduit par le baron d'Holbach, et publié sous le titre d'*OEuvres philosophiques de Th. Hobbes*, 1787, 1790, 2 vol. in-8°. On dut à Sorbière, comme éditeur, la publication d'un écrit de Gassendi : *Disquisitio metaphysica adversus Cartesium*; des *Mémoires de Rohan*, Elzévir, 1646, et d'un *Traité de Samuel Petit : De jure principum edictis Ecclesiae quæsito*, etc., qu'il dédia à son ami Saumaise. Nommé historiographe du roi, en 1660, il ne fut décoré que d'un titre sans fonctions. Nous devons dire, à la louange de Sorbière, que Rabelais, Montaigne et Charron étaient ses auteurs de prédilection. Il mourut à Paris, le 9 avril 1670. V. S. L.

SORBIN, dit de *Sainte-Foi* (ARNAUD), évêque de Nevers et prédicateur des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, théologal de Toulouse, prononça dans la métropole de Paris les Oraisons funèbres des plus illustres personnages de son temps, et fut lui-même un des hommes les plus marquants, du moins les plus fameux, dans la dernière moitié du 16^e siècle, et l'un des écrivains les plus féconds de cette époque, puisqu'il publia près de trente ouvrages en prose et en vers. Sorbin, par une destinée singulière, qui quelquefois s'attache aux auteurs comme aux livres, est aujourd'hui

oublié, presque inconnu; et son nom ne se trouve dans aucun dictionnaire historique. Il ne méritait pas cet oubli; et sa mémoire n'en eût point subi l'affront, s'il n'avait pas d'abord été fait dans les plus anciennes collections biographiques. Arnaud Sorbin naquit à Monteig, village du Querci, près de Montauban. Le cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, lui donna la cure de Sainte-Foi; et le nom de cette commune resta depuis ajouté à celui de Sorbin. Le cardinal d'Este, archevêque d'Auch, voulut attacher Sorbin à son diocèse, et le nomma théologal de sa métropole; mais le cardinal d'Armagnac lui conféra le même titre dans celle de Toulouse. Ainsi deux princes de l'Eglise se disputaient le curé de Sainte-Foi. La réputation de son talent oratoire le fit bientôt connaître à la cour de Charles IX, qui le nomma son ecclésiaste ou son prédicateur. Sorbin prenait déjà ce titre en 1568. Il prononça les Oraisons funèbres du connétable Anne de Montmorenci, de Cosme de Médicis; de Charles IX, de Marguerite de France, duchesse de Savoie; de Claude de France, duchesse de Lorraine, fille de Henri II; de Marie-Isabelle, fille de Charles IX; et plusieurs autres. Sorbin fut sacré évêque de Nevers, le 22 juillet 1578, par le cardinal Pierre de Gondy, évêque de Paris, qui avait pour assistants le célèbre Amyot, évêque d'Auxerre, et Nic. Fumée, évêque de Beauvais. Déjà Sorbin, ardent ennemi de la réforme, avait publié divers ouvrages de controverse, où moins d'emportement eût été plus louable et peut-être plus utile. Il avait donné aussi une *Histoire des Albigeois*, une *Histoire de Charles IX*, des *Sermons*, un *Recueil d'Homélie*s et trois ouvrages en vers. On remar-

que qu'il fut nommé évêque de Nevers à l'époque où il prononça les Oraisons funèbres de Quélus et de Saint-Maigrin. Ce fut la récompense peu flatteuse d'un zèle au moins sans discernement. Quélus avait été tué en duel ; Saint-Maigrin, tombé sous le fer d'un assassin, ne méritait pas plus que Quélus un éloge prononcé dans la chaire évangélique. On sait que Henri III fit élever à ces deux favoris, dans l'église de Saint-Paul, des tombeaux et des statues de marbre, qui furent brisés dans les fureurs populaires du jour des barricades, en 1588. Sorbin entra dans la Ligue ; et l'on voit par les titres seuls de plusieurs de ses ouvrages, qu'il y porta cet esprit passionné dont les hommes de parti peuvent rarement se défendre. « Comme on était, dit l'histoire » rien de Thou, dans un temps où » les prédicateurs se donnaient la liberté de dire tout ce qui leur plaisait, Arnaud Sorbin osa un jour » (1589), dans un sermon où le duc » (de Nevers) assistait, le censurer » en sa propre présence, en disant » qu'il écoutait trop facilement les » *courtiers des hérétiques* ; car c'est » le nom qu'il donnait aux magistrats » du parti du roi (Henri IV) : mais » le duc l'obligea de se rétracter dans » un autre sermon, où de Thou se » trouva, et de réparer ainsi publiquement l'outrage qu'il avait fait à » la personne du roi et à la sienne » (*Hist. univ.*, liv. xcvi). » Cependant Sorbin obtint dans la suite, et mérita sans doute la confiance du vainqueur de la Ligue, qui le nomma aussi son prédicateur. Il fut envoyé, en 1595, à Rome, pour solliciter l'absolution du monarque. En 1600, il fut l'un des arbitres de la fameuse et inutile conférence de Fontainebleau, entre le cardinal du Perron et

Philippe de Mornay. La plupart de ces faits sont consignés dans l'épithaphe de Sorbin, qui mourut à Nevers, le 1^{er} mars 1606, âgé de soixante-quatorze ans (*Voyez Nova Gallia christiana*). Pierre Matthieu rapporte que, lorsqu'en 1604, Henri fit entrer dans l'ordre de Malte le second fils naturel qu'il avait eu de Gabrielle d'Estrées (et qu'on appelait *Alexandre* ou *Monsieur*), Sorbin prononça le discours d'usage, et officia pontificalement, à cette cérémonie, qui fut faite, avec beaucoup de pompe, dans l'église des Augustins, et à laquelle assistaient, avec le roi et sa cour, le grand-prieur, douze commandeurs de Malte, seize chevaliers, le cardinal de Gondî, le nonce du pape, plusieurs évêques, les ambassadeurs d'Espagne et de Venise, le connétable, le chancelier, les sept présidents du parlement de Paris et les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Si l'on ne peut trouver la vérité dans les libelles d'aucun temps, ce n'est pas dans ceux de la Ligue qu'il faut la chercher. Sorbin est fort maltraité dans la *Confession de Sancy*. « Sainte-Foy, y est-il dit, a été fait évêque pour avoir mis le roi Charles » (IX) au rang des martyrs. » On lit, dans les *Mémoires de l'état de France sous Charles IX* (1579, tome III, pag. 267) : « Les uns ont » parlé de la vie et de la mort du roi » Charles comme si ç'avait été le plus » accompli et saint personnage qui » fût jamais. De ce nombre est un » certain Sorbin, surnommé de Sainte-Foy, lequel en compte merveilles, si on l'en croit ; mais en » telle sorte que je ne sais si l'on doit » rire ou pleurer de l'impudence et » vilainie de ce caffard. » Sorbin est accusé, dans le même ouvrage, d'avoir *fait rage à la cour*, avant la

Saint-Barthélemi, « tantôt criant » contre le roi, de ce qu'il se montrait trop doux envers les Huguenots, et tantôt exhortant le duc d'Anjou à entreprendre le massacre, non sans lui donner l'espérance de la primogéniture, comme Jacob l'avait eue sur son frère Esau. C'étaient les propres termes que tenait ordinairement, en ses sermons, ce bouffon, etc..... Un jour, parlant du mariage du prince de Navarre avec la sœur du roi Charles IX, il dit ouvertement qu'on ne pouvait pas espérer que d'une telle alliance il sortît autre bête qu'un mulet, engendré de deux espèces d'animaux, parce que les deux époux étaient de religion différente. » Cette accusation, au moins suspecte, est tirée d'un autre libelle qui a pour titre : le *Tocsain des massacreurs* (édit. de 1579, p. 96). Tel est l'affreux langage des partis, et tel est trop souvent aussi leur penchant à la calomnie. Dans les longs orages politiques, il y a toujours deux histoires contraires des mêmes événements; et chaque personnage a aussi deux réputations. Sainte-Marthe loue, dans le *Galilia Christiana*, la science et la vertu d'Arnaud Sorbin. « Il a mis en lumière, dit Lacroix-du-Maine, plusieurs beaux *OEuvres*, tant de sa composition que de sa traduction; » et il en cite douze, dans sa Bibliothèque. Du Verdier en fait connaître un plus grand nombre dans la sienne. En voici une liste complète, où l'on a conservé aux titres leur développement, lorsqu'ils peuvent faire connaître l'esprit du temps : I. *Trace du ministère visible de l'Eglise catholique romaine, prouvée par l'ordre des pasteurs et pères qui ont écrit et prêché en icelle,*

*avec la réponse des algarades que l'hérésie calvinisque lui a données en divers temps, et une brève réponse à dix principales raisons, desquelles les hérétiques se veulent justifier sur la prise des armes, Paris, 1568, in-8°. II. Oraison funèbre prononcée en l'église Notre-Dame de Paris, aux funérailles de messire Anne de Montmorency, pair et connétable de France, ibid., 1567, in-8°; autre Oraison funèbre prononcée, le 26 de février, au lieu de Montmorency, à la sépulture du corps dudit feu sieur connétable, ibid., 1568, in-8°. III. Histoire de la Ligue sainte, sous la conduite de Simon de Montfort, contre les Albigeois, tenant le Bearn, le Languedoc, la Gascogne et le Dauphiné, laquelle donna la paix à la France, sous Philippe-Auguste et Saint-Louis, traduite du latin, de Pierre, moine de Vaux-de-Cernay, ib., 1569, in-8°. IV. Conciles de Tholose, Beziers et Narbonne, ensemble les ordonnances du comte Raymond contre les Albigeois, et les instruments d'accord entre ledit comte et Saint-Louis, roi de France; arrêts et statuts pour l'entretien d'icelui, où est peint au naturel le moyen propre pour l'extirpation de l'hérésie et des abus, ibid., 1569, in-8°. V. Allégresse de la France pour l'heureuse victoire obtenue entre Coignac et Chastelneuf, le 13 mars 1569, ibid., 1569, in-8° (en vers). VI. *Tractatus de monstris quæ à temporibus Constantini huc usque ortum habuerunt, ac iis quæ circa eorum tempora miserè acciderunt*, Paris, de Marnef, 1570, in-16. Cet ouvrage a été traduit en français, et se trouve dans le recueil des *Histoires prodigieuses*. (V. BOISTUAU). VII. Description de*

la source, continuation et triomphe d'erreur, de ses maux et des remèdes qui lui sont propres, où est contenu le portrait du vrai politique moderne, Paris, G. Chaudière, 1570, in-12 (en vers); réimprimé en 1572, in-4°. Voici le début de cet ouvrage :

Au matin quand Phébus ses clairs héraux envoie
Annoncer son retour, et tapisser la voye
D'un air gay et riant, je sommeilloy un jour, etc.

VIII. *Histoire contenant un abrégé de la vie, mœurs et vertus de Charles IX*, où sont contenues plusieurs choses merveilleuses advenues pendant son règne, ib., 1574, in-8°. IX. *Le Vrai réveil - matin pour la défense de la majesté de Charles IX*, ibid., 1574, in-8°; réimprimé sous ce titre : *le Vrai réveil - matin des Calvinistes et publicains françois*, où est amplement discoursu de l'autorité des princes et du devoir des sujets envers iceux, ibid., 1576, in-8°. X. *Oraison funèbre de Charles IX. prononcée en l'église Notre-Dame de Paris, le 22 juillet 1574, avec une Élégie sur la mort de ce prince*, ibid., 1579, in-8°. XI. *Huit Sermons sur la résurrection de la chair, prononcés au château du Bois de Vincennes, au temps du deuil du feu roi Charles IX*, ibid., 1574, in-8°. XII. *Le Vrai discours des derniers propos mémorables et arépas du feu roi Charles IX*, Paris, Lyénard Le Sueur, 1574, in-8°. XIII. *Oraison funèbre prononcée à Paris, en l'église Notre-Dame, aux honneurs du sérénissime prince Cosme de Médicis, grand duc de Toscane, le 27 mai 1574*, Paris, Chaudière, 1574, in-8°. XIV. *Oraison funèbre aux obsèques de très-illustre et très-vertueuse princesse Marguerite de France, duchesse de Savoye, prononcée en l'église*

Notre-Dame, le 29 mars 1575, ib., 1575, in-8°. XV. *Oraison funèbre de T. I. et T. vertueuse princesse Claude de France, duchesse de Lorraine et de Bar (fille puînée de Henri II, roi de France), prononcée en l'église N.-D., le 30 mars 1575*, ibid., 1575, in-8°. XVI. *Advertissemens apologétiques au peuple françois, avec brève réponse aux quinze raisons par lesquelles un certain personnage a tâché de reprendre la manière de prier à la fin des sermons*, ibid., 1575, in-8°. XVII. *Homélies (au nombre de dix-neuf) sur l'interprétation des dix Commandemens de la loi, et opposition des playes d'Égypte aux transgressions d'iceux commandemens*, ibid., 1575, in-8°. XVIII. *Manuel de dévotion, extrait des écrits des SS. Pères et Docteurs, mis en très-bel ordre par Simon Verrepé; trad. en françois, par J.-B. (et augmenté de plusieurs dévotes Oraisons, par A. Sorbin)*; Lyon, Michel Jove, 1575. XIX. *Oraison funèbre de très-haute princesse Marie-Isabelle de France, fille de Charles IX, prononcée en l'église N.-D., le 11 avril 1578*, Paris, 1578, in-8°. XX. *Oraison funèbre de noble Jacques de Levis, comte de Kailus (ou Quélus), gentilhomme, chambellan ordinaire du roi (Henri III), prononcée en l'église Saint-Paul de Paris, le dernier mai 1578*; ibid., 1578, in-8°. L'Oraison funèbre est précédée d'une épitaphe en vingt-quatre vers. XXI. *Oraison funèbre de noble Paul de Caussade, seigneur de Saint-Maigrin, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, prononcée en l'église Saint-Paul, le 25 juillet 1578*, ibid., 1578, in-8°. Il y a des vers au commencement et à la fin. XXII. *Exhor-*

tation à la noblesse pour la dissuader et la détourner des duels et autres combats contre les commandemens de Dieu, devoir et honneur dus au prince, ibid., 1578, in-12. XXIII. *Regrets de la France sur les misères des troubles, ib., 1578, in-8°.* (en vers) XXIV. *Formulaire des oraisons propres à dire en toutes ordinaires actions chrétiennes, Caen, Bénédicte Macé, 1580, in-12.* XXV. *Homélies sur l'Épître canonique de saint Jude, ensemble celle de la Nativité de J.-C., prêchées en l'église cathédrale de Nevers, durant l'avent de 1578, et depuis rédigées en écrit, Paris, 1580, in-8°.* XXVI. *Oraison funèbre du cardinal Charles de Bourbon, Nevers, 1595, in-8°.* XXVII. *Oraison funèbre de Louis de Gonzague, duc de Nivernois et de Rhételois, gouverneur es pays de Brie et de Champagne, Paris, 1596, in-8°.* XXVIII. *Oraison funèbre de Marie de Clèves, princesse de Condé, Nevers, 1601, in-8°.* XXIX. Il parut à Paris, en 1575, in-8°, un *Recueil pour l'histoire de Charles IX, avec l'Histoire abrégée de sa vie*, par N. Favier, F. de Belleforest et Arnaud Sorbin. — Denis SORBIN, docteur de Sorbonne pendant la Ligue, se distingua par son attachement aux vrais principes de la monarchie. Davila raconte que lorsqu'après le meurtre du duc et du cardinal de Guise aux états de Blois, la Sorbonne déclara Henri III déchu de la couronne, « Jean Lefèvre, doyen de la faculté, homme d'un savoir profond, Vascarin et Denis Sorbin, deux des plus anciens du même corps, s'efforcèrent de persuader aux autres que, quand même les choses se seraient passées comme on les exposait dans la requête transmise par le conseil

des Seize ; au nom du prévôt des marchands et des échevins de la ville de Paris, on ne pouvait en inférer que le roi fût déchu de sa couronne, ni qu'il fût permis à ses sujets de s'écarter de l'obéissance qu'ils lui devaient (*Histoire des guerres civiles de France*, liv. x.). » V—V E.

SORBON (ROBERT), fondateur de la Sorbonne, naquit le 9 octobre 1201, au village de Sorbon ou Sorbonne, dans le diocèse de Reims. On voit que c'est du lieu de sa naissance qu'il prit le nom qui fut donné à l'établissement dont on lui fut redevable. La famille de Robert était pauvre et obscure. L'état de sa fortune fut quelquefois un obstacle à ses progrès. Cependant il fit ses études à Paris, avec distinction, y fut reçu docteur, et s'acquît bientôt une grande réputation par ses sermons et ses conférences. Dès que le nom de Robert fut connu de saint Louis, ce monarque appela le docteur à sa cour, le goûta beaucoup, l'admit à sa table, et se plaisait dans ses entretiens. Il le nomma son chapelain, et même son confesseur. Les faveurs du monarque purent inspirer quelque vanité à celui qui en était l'objet, et durent encore plus exciter l'envie des courtisans. Un jour Robert, en présence de Louis, demanda au sire de Joinville s'il fallait blâmer celui qui, près de son prince, prenait un siège plus haut que le sien. Sur la réponse affirmative de Joinville, Robert lui dit : « Vous êtes donc bien à blâmer quand vous êtes plus richement vêtu que le roi. — Je ne suis point à blâmer, repliqua Joinville à Robert ; car l'habit que je porte m'a été laissé par mon père et ma mère ; mais vous, fils de vilain et de vilaine, vous avez laissé les habits de vos parents pour des étoffes plus fines que celles que

porte le roi. » Joinville, qui raconte le fait, ajoute que saint Louis *entreprist à défendre maître Robert, des paroles, de tout son pouvoir*, voulant le ménager et adoucir la confusion qu'il s'était attirée par son imprudence. Ce fut vers 1251, que Robert Sorbonne obtint un canonicat à Cambrai. Il n'avait pas oublié les difficultés qu'il avait essuyées dans ses études, et résolut de les aplanir aux pauvres écoliers. Il imagina une « société d'ecclésiastiques séculiers, » qui, vivant en commun et ayant les « choses nécessaires à la vie, ne fussent plus occupés que de l'étude et » enseignassent gratuitement. » Telle fut l'origine de la Sorbonne. On fixe ordinairement à 1453 sa fondation ; mais les jetons qui, dans les derniers temps, se distribuaient aux assemblées de la société, la mettent à 1452. Saint Louis encouragea par des libéralités et des échanges l'établissement nouveau. Le fondateur en fut le directeur ; et ce ne fut qu'après dix-huit ans d'expérience dans le gouvernement de la maison, qu'il en rédigea les statuts, qui n'ont jamais été réformés ni changés jusqu'à la suppression de la maison, pendant la révolution. On peut, sur le régime de la Sorbonne et sa constitution, consulter l'article SORBON du *Dictionnaire historique* de Ladvocat (V. ce nom) ; et aussi les *Mémoires* posthumes de l'abbé Morellet. Robert, en 1271, acheta une maison proche de la Sorbonne, et y fonda le collège de Calvi, appelé aussi la *Petite Sorbonne* : on y enseignait les basses classes. Le cardinal de Richelieu fit, en 1636, démolir ce dernier établissement pour y construire l'église. Le ministre tout-puissant avait promis de bâtir un autre collège qui eût aussi appartenu à la Sorbonne. La mort

l'empêcha de tenir sa promesse ; et ce fut pour la remplir en partie, que sa famille fit, en 1648, réunir à la Sorbonne le collège du Plessis. Robert devint, en 1258, chanoine de Paris. Sa réputation s'étendait si loin, que des princes, dit-on, le prirent pour arbitre en quelques occasions importantes. Par son testament, daté du jour de la saint Michel, 1270, il donna entre-vifs, à la congrégation de Sorbonne, tous les biens immeubles qu'il tenait de main-morte, et institua son héritier Geoffroi de Barro ou de Barbo, archidiacre de l'Église de Paris, depuis doyen de la même Église, puis cardinal. Après la mort de Robert, arrivée le 15 août 1274, Barro, par acte du mois de novembre de la même année, donna à la congrégation des pauvres maîtres et aux pauvres maîtres eux-mêmes étudiants dans la faculté de théologie de Paris, tous les biens que Robert Sorbon lui avait laissés, aux mêmes charges et conditions. Les écrits de Robert de Sorbonne, sont : I. *De conscientia*. II. *Super confessione*. III. *Iter Paradisi*. Ces trois opuscules sont imprimés dans le *Bibliotheca patrum*. IV. *Glossæ divinorum librorum*, imprimé dans l'édition donnée, en 1719, par le P. Tournemine, des *Commentarii totius S. Scripturæ* de Menochius. V. Son *Testament*, dans le *Spicilegium* de D. d'Achery. VI. Les *Statuts de la maison et société de Sorbonne* ; un livre du *Mariage* ; un autre des *Trois moyens d'aller en paradis* ; un grand nombre de *Sermons*. Ladvocat nous apprend que ces derniers se trouvaient en manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne. Papillon, dans sa *Bibl. de Bourgogne*, II, 7, dit que, parmi les *Sermons* de Robert de Sorbonne, on en a mêlé plusieurs de G. de

Mailly ou Maly ou Malig. L'abbé Ladvocat eut, en 1748, une dispute avec Piganiol de La Force, qui prétend que Robert de Douai était le fondateur de la Sorbonne. Les deux Lettres qu'ils ont écrites à ce sujet, sont dans le *Mercur* de juillet et d'octobre 1748. A. B—T.

SORDELLO, troubadour du treizième siècle, n'est nommé que par un seul des historiens ou chroniqueurs de son temps, savoir par Rolandin qui ne le fait pas connaître sous des rapports très-honorables. Rolandin raconte que la sœur d'Ezzelino da Romano, appelée Cuniza, épousa le comte Richard de Saint-Boniface; et fut enlevée à son mari, par un Sordello, qui était *de ipsius familia*. Ces derniers mots ne semblent pas du tout clairs à Tiraboschi : d'abord parce qu'on ne sait trop s'ils signifient parenté ou service; ensuite parce qu'ils laissent lieu de douter si c'était à la maison des Ezzelins ou à celle du comte de Saint-Boniface, que Sordello appartenait. Après avoir passé quelque temps avec Cuniza, chez le père de cette dame, le ravisseur fut enfin chassé : voilà tout ce que Rolandin nous apprend de lui (1). Mais Dante rencontre Sordello à l'entrée du purgatoire (*canto VI*), au lieu où sont ceux qui ont différé de faire pénitence, ceux surtout qui ont péri de mort violente : « O Mantouan, s'écrie cette ame souffrante, en s'adressant à Virgile, je suis Sordello, né sur la même terre que toi : *ô Montovano io son Sordello, della tua terra*. On doit conclure de là que ce troubadour était né dans le territoire de Mantoue; et l'on peut en induire aussi, quoique

moins rigoureusement, qu'il n'avait pas terminé ses jours d'une manière paisible. Dante lui attribue, de plus, l'aspect et le regard d'un lion; ce qui, selon certains commentateurs, indique une extraction noble ou un rang distingué. Le Traité latin que Dante a composé sur le langage vulgaire, contient quelques lignes relatives à Sordello. On y lit qu'il excellait en poésie dans tous les genres de discours; et qu'il a contribué à fonder la langue de l'Italie, par d'heureux emprunts qu'il savait faire aux dialectes de Crémone, de Brescia, de Vérone, cités voisines de Mantoue, sa patrie. En un autre endroit du même Traité, Dante fait mention du Mantouan Gotto, auteur de plusieurs bonnes chansons, où il laissait en chaque strophe un vers dépareillé, *scompagnato*, qu'il appelait la clef. Crescimbeni et Quadrio ont cru que ce nom de Goïto désignait un poète distinct de Sordello; mais c'est de lui même qu'il s'agit encore, selon Tiraboschi : en effet, nous verrons bientôt qu'il était, selon toute apparence, de Goïto dans le Mantouan. Après Rolandin et Dante, le plus ancien auteur qui ait parlé de Sordello, est Benvenuto d'Imola qui, au quatorzième siècle, commentait la Divine Comédie, et ajoutait au texte que nous avons extrait du sixième chant du Purgatoire, une Note historique, conçue en ces termes : « Sordello fut citoyen de Mantoue, illustre et habile guerrier, et homme de cour; car c'est ainsi qu'il semble convenable de traduire ici le mot *cürialis*. Le commentateur ajoute, sans l'affirmer pourtant, que ce noble chevalier vivait au temps d'Ezzelin da Romano, dont la sœur Cuniza conçut pour lui un si ardent amour, qu'elle lui donna plusieurs fois de se rendre au-

(1) *Script. rer. italic. collect. Muratori*, t. VIII, p. 173.

près d'elle par un chemin détourné. Ezzelino, informé de cette intrigue, se déguisa un soir en serviteur, et surprit Sordello qui demanda pardon, en promettant de n'y plus revenir. Mais, dit Benvenuto, c'est la maudite Cuniza qui de nouveau l'entraîna dans la première faute : *Tamen Cunizia maledicta traxit eum in primum fallum* : il était naturellement vertueux, grave et de très-bonnes mœurs. Toutefois, pour se soustraire aux ressentiments du frère de la dame, il prit la fuite ; mais il fut atteint et assassiné par des émissaires d'Ezzelino. Sordello avait composé un livre intitulé : *Thesaurus thesaurorum*, à ce que dit encore Benvenuto, qui déclare pourtant n'avoir jamais vu cet ouvrage. Presque en même temps que ce commentateur écrivait ainsi ce qu'il avait appris de la vie de Sordello, on rédigeait en langue provençale des Notices biographiques sur les troubadours, et l'on y disait que, né dans le Mantouan d'un pauvre chevalier nommé El Cort, Sordel avait, de bonne heure, composé des chansons et des sirventes ; qu'attiré à la cour du comte de Saint-Boniface, il devint l'amant de l'épouse de ce seigneur, l'enleva et fut reçu avec elle chez les frères de cette dame, alors brouillés avec le comte ; que de là, il passa en Provence, où ses talents obtinrent de si brillants succès, qu'on lui donna un château, et qu'il fit un mariage honorable. Telles avaient été les notices historiques relatives à ce poète, lorsqu'au commencement du quinzième siècle, Aliprando écrivit en vers italiens une Chronique fabuleuse du Milanez, où il parle beaucoup plus au long de Sordello. Peut-être empruntait-il ces détails d'un plus ancien recueil de contes : ce qui est constant, c'est qu'ils ont passé de

cette Chronique dans l'Histoire de Mantoue, composée par Platina ; ils s'y retrouvent traduits en prose latine (2). Suivant ces récits, Sordello est né en 1189, au sein de la famille des Visconti, originaire de Goïto. Dès sa jeunesse, il débuta dans la carrière des lettres, par un livre intitulé : *Trésor*. Celle des armes s'ouvrit pour lui, lorsqu'il eut atteint sa vingt-cinquième année, et il s'y distingua par sa bravoure, par son adresse, par la noblesse et la grâce de son maintien, quoiqu'il fût d'une taille médiocre. Il accepta plusieurs défis, sortit vainqueur de tous ses combats, et envoya les adversaires qu'il avait terrassés, raconter ses hauts faits au roi de France. Attiré par ce prince, il songeait à passer les Alpes, quand cédant aux instances d'Ezzelino, il prit le parti de s'établir à Vérone. Long-temps il y résista aux prières, aux larmes, aux évanouissements de Béatrix, sœur d'Ezzelino, qui, déguisée en homme, le poursuivit jusqu'à Mantoue, où il s'était enfui pour se débarrasser d'elle. A la fin pourtant, il l'épousa ; mais peu de jours après la noce, se souvenant des promesses qu'il avait faites au roi Louis, il accourut en France, passa quatre mois tant à Troyes qu'à la cour, y fit admirer sa galanterie, sa vaillance et son talent poétique. Après avoir reçu du roi la dignité de chevalier, une gratification de trois mille francs, et un épervier d'or, il repassa en Italie. Toutes les villes le recevaient pompeusement comme le premier guerrier du siècle : les Mantouans vinrent à sa rencontre. Il les quitta pour aller à Padoue reprendre sa femme : quand il revint avec elle, on célébra

(2) Muratori, *Script. rer. ital.*, t. XX, p. 680.

son retour par huit jours de fêtes. Il avait alors quarante ans ; et par conséquent ce devait être en 1229. Platina raconte ensuite comment Ezzelino vint assiéger la ville de Mantoue, en 1250 ; et la tint investie jusqu'en 1253 ; comment Sordello la sauva , et depuis seconda les Milanais dans la bataille qu'ils livrèrent à Ezzelino ; enfin comment ce tyran reçut une blessure dont il mourut. Que devint Sordello après cet événement ? Combien de temps vécut-il encore ? Il n'en est rien dit dans le livre de Platina , ni dans les vers d'Aliprando. Leur récit a été soumis, par Tiraboschi, à un examen que ne pouvait pas supporter un pareil tissu de fictions. Ce récit fait mention d'un Roger, roi de la Pouille, entre 1197 et 1250, temps où cette partie de l'Italie n'avait pas d'autre souverain que l'empereur Frédéric II. Sordello avant d'être âgé de trente ans, et par conséquent avant 1219, est appelé en France par un roi qu'on nomme Louis ; tandis que Philippe-Auguste régnait encore. Aucun autre historien ne donne à Ezzelino une sœur du nom de Béatrix : aucun ne fait commencer le siège de Mantoue avant 1256, ni mourir Ezzelino avant 1259. C'est ainsi qu'on a rempli d'anachronismes et de mensonges la vie de plusieurs troubadours ; et ces poètes y ont contribué eux-mêmes, en se faisant quelquefois les héros des aventures chevaleresques et galantes qu'ils imaginaient. Peut-être Sordello, en des vers qu'on n'a plus, s'était-il attribué quelques-unes des entreprises qu'Aliprando et Platina racontent fort au long, et dont nous n'avons donné qu'une idée sommaire. Elles n'ont point été répétées par Nostradamus, qui néanmoins a inséré beaucoup de fables dans ses

Vies des poètes provençaux, publiées au seizième siècle. Il se borne à dire que Sordel était Mantouan, qu'à l'âge de quinze ans, il entra au service de Bérenger, comte de Provence ; que ses poésies étaient préférées à celles de Folquet de Marseille, de Perceval Doria et des autres troubadours génois ou toscans ; qu'il fit de très-belles chansons sur des sujets de philosophie, et non d'amour, ce qui sera démenti par les détails que nous exposerons bientôt ; qu'il traduisit en provençal la Somme du droit, et composa, dans la même langue, un Traité intitulé : *Lou progrès et avansament dels reys d'Aragon en la contat de Provença* ; qu'on distingue parmi ses poèmes un sirvente, où en faisant l'éloge funèbre de Blacas, il censurait tous les princes chrétiens ; que cette production est de l'année 1281, et qu'il mourut vers ce même temps. Voilà ce que Nostradamus extrait des Notices rédigées par le Moine des îles d'Or, par Hugues de Saint-Césaire, par le Moine de Montemaior, et par Pierre de Castelnuovo. L'article de Duverdier sur Sordel n'est qu'une traduction de celui de Nostradamus. On n'a point imprimé les Mémoires d'Alessandro Zilioli sur les poètes italiens ; mais on les conserve manuscrits, et il paraît, qu'en ce qui concerne Sordello, les fables de Platina y sont en partie reproduites. C'est à ces différentes sources que Crescimbeni et Quadrio ont puisé, sans assez de critique ni de méthode, ce qu'ils ont dit de ce troubadour. Millot partage tous les faits en deux ordres : les uns lui semblent probables, ce sont ceux qui se rattachent au récit original de Rolandin ; il écarte comme fabuleux ou mal appliqués, ceux qu'ont débités les historiens de

Mantoue. Ces questions ont été traitées par le comte Giambattista d'Arco, dans une Dissertation académique (3) qui, avant d'être imprimée, avait été communiquée à Tiraboschi. C'est dans l'ouvrage de ce dernier (4) qu'on trouve le plus de documents sur la vie de Sordello : il en résulte que, selon toute apparence, ce poète était né à Goïto, bourg du Mantouan, dans le cours des vingt dernières années du douzième siècle, qu'il enleva l'épouse de son protecteur, le comte de Saint-Boniface; qu'en un temps quelconque, mais non dès l'âge de quinze ans, il fit un assez long séjour en Provence. Tiraboschi rejette tout le surplus : seulement il croit que Sordello appartenait à une famille noble; qu'il a été homme de guerre, sans avoir pourtant jamais rempli les fonctions de capitaine-général ou de podestat de Mantoue, qui lui sont attribuées par quelques auteurs; qu'enfin il périt d'une mort violente, on ne sait trop à quelle époque : il est difficile que ce soit en 1281, puisqu'il aurait été alors centenaire ou nonagénaire. Nous croyons que les résultats les plus plausibles sont encore ceux que Millot a énoncés, quoiqu'il se soit trop abstenu de les discuter, ainsi que Tiraboschi le lui reproche. Ginguéné n'a pas non plus examiné les circonstances de la vie de Sordello; et M. Raynouard s'est borné à transcrire quelques lignes d'une chronique romane

(3) Cette dissertation, imprimée à Crémone, 1783, in-8°. de 150 pag., est intitulée : *Sordello*, avec l'épigraphe *Post fata resurgam* : mais sans nom d'auteur sur le titre. On y trouve, à la fin une mauvaise carte des environs de Goïto. Le comte d'Arco, d'après l'autorité d'un certain Richard de Modigliana, attribue à Sordello le mérite d'avoir traduit trois fois les Commentaires de César; deux fois l'Histoire de Quinte-Curce et d'avoir présenté au conseil de Mantoue quelques idées sur la défense des places. A—G—S.

(4) *Storia della letter. ital.*, 2^e édit. Modenesa, t. IV, p. 373-390.

(5), en distinguant, peut-être mal-à-propos, de l'amant de Cuniza, un Sordel de Goï, dont il cite 7 vers, sans rien dire de sa personne. Ce sont, au fond, les écrits de Sordello qu'il importerait le plus de connaître. Rien n'a été publié ni de ses poèmes en langue italienne, ni des ouvrages en prose, indiqués comme rédigés par lui dans le cours de cet article : on ne connaît que ses pièces de vers en langue provençale. Il s'en est conservé au moins trente-quatre, dont la moitié, ou peu s'en faut, consiste en chansons fort galantes, quoi qu'en ait dit Nostradamus. M. Raynouard en a imprimé deux (6), qui avaient été traduites par Millot. L'une a pour refrain : *Aylas! E que me fan miey huels, etc.*, (*Hélas! à quoim'e servent mes yeux, s'ils ne voient pas celle que je desire!*) c'est une composition d'un goût très-pur; la seconde rentre un peu plus dans les lieux communs de ce genre. Millot en cite une troisième, où le poète se vante de ses bonnes fortunes et de ses infidélités; et l'on peut considérer comme extrait d'une quatrième, le couplet attribué à Sordel de Goï, par M. Raynouard. Trois des pièces de notre poète appartiennent au genre des Tensons, c'est-à-dire des dialogues ou controverses. Dans l'une, il est question de savoir si un amant doit mourir ou se résigner à vivre après avoir perdu son amie. Dans une autre, s'il faut sacrifier l'honneur à l'amour, ou préférer à l'amour la gloire des combats chevaleresques. La mauvaise foi des princes est le sujet de la troisième : celle-ci a un caractère politique, qui se retrouve dans une Épître où Sordello prie son seigneur, le comte de Provence, de ne point

(5) *Choix des poés. des Troub.*, t. V, p. 444-445.

(6) *Ibid.*, t. III, p. 441-444.

le mener à la croisade (de 1248). Le troubadour ne peut se résoudre à passer la mer : il veut , dit - il , arriver le plus tard possible à la vie éternelle ; cette pièce ne donnerait pas une haute idée de son courage. Ses autres poèmes connus sont des sirventes ou satires : il y en a plusieurs contre le troubadour Pierre Vidal ; de violentes menaces y sont jointes à des injures qui ne sont plus que grossières dès qu'on les traduit. Quatre autres sirventes de Sordello tiennent à l'histoire morale et politique de son siècle , et méritent , à tous égards , plus d'attention. Tel est celui dont M. Raynouard a publié le texte , pag. 329 et 330 du tome VI de son Recueil. Ailleurs le poète censure les princes qui , sous prétexte d'éteindre l'hérésie des Albigeois , s'étaient ligués pour s'enrichir des dépouilles de Raimond VI , comte de Toulouse. La Satire où les princes sont exhortés à ne plus souffrir qu'on les insulte et qu'on leur ravisse leurs états , paraît être de l'an 1228 , puisqu'il y est parlé du pardon que Raimond VII vient d'obtenir. De tous les poèmes de Sordello , le plus estimé est sa complainte sur la mort de Blacas (*V. ce nom* , IV , 546) : c'est aussi une satire. Les souverains y sont invités à partager entre eux le cœur de ce brave : « L'empereur » en mangera le premier , afin de » recouvrer les pays que les Milanais » lui ont enlevés. Le noble roi de » France en mangera , pour repren- » dre la Castille ; mais si sa mère » le sait , il n'en mangera point ; car » il craint trop de lui déplaire , etc. » Nous croyons , avec Mil'ot , que ce roi de France est Louis IX , et que cette complainte satirique a été composée entre les années 1226 et 1236 , non en 1281 , comme Nostradamus

et d'autres l'ont supposé. Du reste , cette pièce , la première des chansons que nous avons indiquées , et quelques traits remarquables dans les autres morceaux , assurent à Sordello un rang éminent parmi les poètes du treizième siècle qui ont écrit en langue provençale. D—N—U.

SOREAU (ANTOINE) , avocat du 17^e. siècle , a traduit les *Lettres de Brutus et de Cicéron touchant les affaires de la république* , depuis la mort de Jules-César jusqu'au triumpvirat , avec des notes historiques , 1663 , in - 12. — Jean - Baptiste - Étienne-Benoît SOREAU , né à Tours , le 21 mars 1738 , fut reçu avocat au parlement de Paris , le 12 décembre 1774. La jurisprudence ne lui fit pas oublier la littérature. Il est mort à Paris , le 15 août 1808. Il a coopéré à la nouvelle édition du Denisart , entreprise par Camus et Bayard (*V. DENISART* , XI , 89) ; il a fourni beaucoup d'articles au *Magasin encyclopédique* de Millin , entr'autres sur les manufactures de coton françaises , sur le jardin de Charlemagne , sur le jurisconsulte Bayard , etc. , etc. La Notice sur Bayard , et quelques autres morceaux , ont été tirés à part. On cite encore de Soreau : I. *Notice sur un incendie à Esmans près Montereau-faut-Yonne* , en 1777 , et sur la maison de Launay. II. *Voyage à Ermenonville* (dans les *Voyages en France* , avec des notes par M. de La Méan-gère , 1798 , 4 vol. in-18.) III. *Discours à Louis XVI et à la reine* , prononcé aux Tuileries le 31 octobre 1789 : on ne dit pas à quel titre. IV. *Rapport fait le 29 janvier 1790 , sur l'exécution du canal de M. Brullée* , de Paris. V. Une Notice sur Fr. F. de Lannoy (*Voy. LANNOY* , XXIII , 174). VI. Un volume

in - 8°. sur l'Administration des provinces et sur les événements les plus remarquables de l'Europe en 1790, indication très - vague, il est vrai, mais qu'après un grand nombre de recherches infructueuses, nous nous trouvons réduits à répéter.

A. B—T.

SOREL (AGNÈS). *Voy.* AGNÈS, I, 299.

SOREL (CHARLES), sieur de Souvigny, littérateur aussi fécond que médiocre, était fils d'un procureur au parlement de Paris, et se prétendait de la même famille que la belle Agnès. Si l'on s'en rapporte à Gui Patin, l'un des plus intimes amis de Sorel, il faut placer sa naissance à l'année 1599; mais comme lui-même nous apprend qu'il devint auteur à l'âge de dix-sept ans (1), et que le premier ouvrage qu'on lui attribue (les *Amours de Floris*) est de 1613, on doit la reculer de quelques années. Ch. Bernard, son oncle, favorisa son goût pour la lecture, et se chargea de diriger son éducation. Il n'avait pas encore quitté les bancs de l'école quand il publia, sous un nom emprunté, plusieurs romans dont le succès surpassa son attente, et décida sa vocation pour la littérature. Cependant, d'après les conseils de son oncle, il renonça bientôt à ce genre frivole pour se livrer à l'étude des sciences et de l'histoire. En 1635, il remplaça Charles Bernard dans la charge d'historiographe de France. Plein de reconnaissance pour les soins qu'il avait reçus de ce bon parent, Sorel termina les ouvrages que celui-ci laissait imparfaits, et publia son

Histoire de Louis XIII; précédée de l'éloge de l'auteur (V. BERNARD, IV, 289). N'ayant pas de fortune, il ne voulut point se marier afin de conserver son indépendance, et se logea chez son beau-frère, substitut du procureur-général. Gui Patin, qui fréquentait habituellement Sorel, donne des détails assez curieux sur cet écrivain, dans une lettre à Ch. Spon, du 25 novembre 1653 : « Je puis bien vous dire des » nouvelles de M. Sorel, puisqu'il y » a trente-cinq ans qu'il est mon » bon ami. C'est un petit homme » grasset, avec un grand nez aigu, » qui regarde de près, âgé de cin- » quante-quatre ans, qui paraît fort » mélancolique, et ne l'est point..... » Il a fait beaucoup de livres fran- » çais..... Il a encore plus de vingt » volumes à faire, et voudrait bien » que cela fût fait avant que de » mourir : mais il ne peut venir à » bout des imprimeurs. Il est fort » délicat, et je l'ai vu souvent ma- » lade; néanmoins il vit commodé- » ment, parce qu'il est fort sobre. Il » est homme de fort bon sens et ta- » citurne, point bigot ni Mazarin. » Sans besoin, comme sans ambition, Sorel cultiva toute sa vie les lettres avec une ardeur infatigable. Il ne rechercha jamais la protection des grands; et quoiqu'il ait publié un très-grand nombre de volumes, il n'en est aucun qui soit décoré du nom de quelque mécène, dont l'influence aurait pu déterminer la vogue de l'ouvrage. Un homme de ce caractère ne pouvait avoir aucune part aux grâces que la cour distribuait aux gens de lettres. Privé par le retranchement des rentes, de l'aisance dont il avait joui jusqu'alors, il perdit plus tard sa charge d'historiographe. Il se soumit à cette é-

(1) « Il a fait ses premiers livres à dix-sept ans, et il en avait composé près de douze avant qu'il fût sur sa vingt-quatrième année. Entre ceux-là, il y en avait même de morale et d'autres sujets fort sérieux. » *Des livres attrib. à l'auteur de la Bibl. française*, 1^{re} édit., 364.

preuve de la fortune, et n'en continua pas moins d'écrire jusqu'à sa mort, arrivée le 8 mars 1674. Il serait assez inutile d'alonger cet article de la liste des productions de Sorel, qui sont presque toutes tombées dans l'oubli. Les curieux trouveront les titres de ses ouvrages avec le jugement qu'en portait l'auteur, à la suite de sa *Bibliothèque française*. On se contentera de citer ici les principaux : I. *Les Amours de Floris et de Cléonthe*, Paris, 1613, in-12, sous le nom de *Moulinet sieur du Parc*. II. *La Vraie Histoire comique de Francion*, ibid., 1622, in-8°. Cette édition ne contient que sept livres; celle de 1632, in-8°, en renferme douze. Ce Roman, dont la lecture est encore agréable pour les amateurs de l'ancienne naïveté française, a été traduit ou imité dans presque toutes les langues de l'Europe. Les meilleures éditions sont celles de Leyde, 1685 ou 1721, 2 vol. in-12, fig. On en trouve l'analyse dans la *Bibl. des Romans*, juill., 1781, p. 64-202 (2). III. *Le Berger extravagant*; où parmi des fantaisies amoureuses on voit les impertinences des Romans et de la Poésie, Paris, 1627, 3 vol. in-8°; réimprimé sous le titre de *l'Anti-Roman* ou l'histoire du Berger Lysis, ibid., 1635, 2 vol. in-8°; Rouen, 1646, 4 vol. in-8°. C'est une imitation de Don Quichotte. Le héros de Sorel est devenu fou en lisant des pastorales, comme celui de Cervantes en lisant des ouvrages de chevalerie. Dans cet ou-

vrage, Sorel a eu particulièrement en vue de critiquer l'*Astrée* d'Urfé, regardé alors comme le chef-d'œuvre du genre pastoral (V. URFÉ). IV. *L'Histoire de la Monarchie française*, où sont décrits les faits mémorables et les vertus de nos anciens rois, depuis Pharamond jusqu'en 840, Paris, 1636, 2 vol. in-8°. V. *Des Talismans*, ou figures faites sous certaines constellations, ibid., 1636, in-8°, sous le nom de *Delisle* (3): c'est une réfutation de l'ouvrage de Gaffarel (V. cenom, xvi, 249). VI. *La Maison des Jeux* où se trouvent les divertissements d'une compagnie, par des narrations agréables et par des jeux d'esprit, ibid., 1642, 4 vol. in-8°. VII. *Nouveau Recueil des pièces les plus agréables de ce temps, ensuite des Jeux de l'inconnu* (4) et de *la Maison des jeux*, ibid., 1644, in-8°, réimprimé en 1658, avec quelques changements. VIII. *De l'Académie française*, établie pour la correction et l'embellissement du langage; et si elle est de quelque utilité aux particuliers et au public, ibid., 1654, in-12 (5). IX. *Description de la grande isle des portraitures*, ou de la ville des portraits, ibid., 1659, in-12. C'est une critique assez piquante de la manie des portraits en

(3) La Monnoye a cru que c'était Sorel que Molière avait eu en vue dans la 1^{re} scène de l'*École des femmes*, où il se moque d'un paysan qui avait pris le nom de *Delisl*; mais ce trait est contre Thomas Corneille (V. ce nom, IX, 626).

(4) Cet ouvrage est attribué au comte de Gramail (V. ce nom), qui le fit paraître sous le nom de *Devaux*.

(5) Il ne s'y trouve, dit Sorel, rien de si problématique, qu'on ne connaisse bien que tout cela est à l'avantage de cette illustre compagnie. Le public en jugea autrement. Cet ouvrage n'est pas le seul que Sorel ait fait contre l'Académie française. Il est encore l'auteur du *Rôle des présentations faites aux grands jours de l'éloquence française*, imprimé à la suite de la *Comédie des académistes*, (par Saint-Evremond). Voy. l'*Hist. de l'Acad.*, éd. in-12, 1^{re}, 63.

(2) Sorel se crut obligé de désavouer cet ouvrage. On sait assez, dit-il, que ce livre est du sieur du Parc, auteur de ce temps-là, qui y a mêlé des contes fort licencieux, et que d'autres encore y ont travaillé. Mais une protestation si tardive ne servit de rien; et probablement Sorel eût été bien fâché qu'on le prit au mot.

vers et en prose, qui fut à la mode dans cetemps-là, et qui se renouvela il y a environ 60 ans. X. *Relation de ce qui s'est passé au royaume de Sophie*, depuis les troubles excités par la rhétorique et l'éloquence, *ibid.*, 1659, in-12. XI. *La Science universelle*, 4 vol. in-12; c'était, au jugement de Sorel, son ouvrage le plus important; mais quoiqu'il ait passé trois ou quatre fois sous l'impression, il n'en a point fait qui soit plus complètement oublié. XII. *L'Histoire de la Monarchie française sous le règne de Louis XIV*, Paris, 1662; 2 vol., in-12. XIII. *La Bibliothèque française*, *ibid.*, 1664; nouvelle édition augmentée, 1667, in-12. Cet ouvrage dont le plan est à-peu-près celui de l'abbé Goujet (V. ce nom), peut encore être consulté pour les jugements qu'on y trouve sur nos anciens historiens, que Sorel apprécie avec beaucoup d'impartialité. XIV. *De la Connaissance des bons Livres*, ou Examen de plusieurs auteurs, *ibid.*, 1671, in-12. Il y a des réflexions utiles, et une critique décente; mais l'ouvrage est ennuyeux. Il a été réimprimé, Amsterdam, 1673, in-12. XV. *De la Prudence*, *ibid.*, 1673, in-12. Le portrait de Sorel a été gravé par Mich. Lasne, format in-4°. On trouvera, dans les *Mémoires de Nicéron*, tome xxxi, une liste des Ouvrages de Sorel au nombre de trente-neuf; mais elle n'est point complète et manque d'exactitude. W—s.

SORIA (FRANÇOIS-ANTOINE), biographe, né, vers l'année 1730, à Massa di Novi, dans le royaume de Naples, embrassa l'état ecclésiastique, après avoir achevé ses études à l'université de cette capitale. Signorelli, qui avoue avoir beaucoup profité des travaux de Soria, ne donne

presque pas de renseignements sur sa personne. Il écrivait pourtant à une époque rapprochée de la mort de cet historien, qui vivait encore en 1797. Soria a montré beaucoup d'érudition dans ses *Mémoires sur les historiens napolitains*, livre rempli de recherches sur cette partie de l'histoire littéraire de l'Italie. On pourrait y ajouter quelques noms, l'enrichir de quelques détails; mais on trouve rarement à combattre les jugements portés sur les différents ouvrages qui s'y trouvent analysés. Cette bibliothèque, intitulée : *Memorie storico-critiche degli storici napolitani*, Naples, 1781-82; 2 v. in-4°, contient environ deux cent soixante-dix historiens nationaux et étrangers, outre cent cinquante-sept articles relatifs aux auteurs qui ont écrit sur le Vésuve ou sur les antiquités d'Herculanum. Les autres ouvrages de Soria sont : I. *Lettere ad un amico*, *ibid.*, 1797, in-8°. L'auteur passe en revue une partie des ouvrages de Papebrœck, de Sigonio, de Baillet, de Muratori, de Baronius, de Struve, etc., dont il relève quelques erreurs. II. *Storia del regno di Maometto II*, traduit du français de Guillet de Saint-George. — SORIA (Jean de), professeur et bibliothécaire à Pavie, mort à Calvi, en 1767, a publié : *Recueil d'opuscules philosophiques et philologiques*, Pise, 1766, 3 vol. in-8°. A—G—s.

SORINIÈRE (CLAUDE-FRANÇOIS DU VERDIER DE LA), Angevin, né vers 1702, a fourni beaucoup de morceaux, soit en vers, soit en prose, au *Journal de Verdun* et au *Mercure*. Ses travaux littéraires lui firent obtenir, en 1748, le titre de membre de l'académie royale d'Angers. On ignore l'époque de sa mort. Le *Mercure* de 1770 contient encore

de ses productions. Soit dédain, soit oubli, il n'est pas compté au nombre des illustres Angevins, par l'auteur des *Recherches historiques sur la ville d'Angers*, publiées en 1776, in-4°. Dans une lettre à l'abbé d'Artigny, insérée au tome VII des *Nouveaux Mémoires d'histoire*, etc. (V. d'ARTIGNY), et aussi au *Mercur*, tome I^{er}, de juin 1750, La Sorinière combat l'opinion de d'Artigny, qui, d'après d'Olivet, attribuait la haine de Jurieu contre Bayle à une liaison de ce dernier avec M^{me}. Jurieu. Les vers de La Sorinière ont la mesure et la rime : c'est tout ce qu'on peut en dire. Cependant, trouvant le joug de la rime trop pesant, il composa, en vers blancs, une Épître, qui fut insérée dans le *Mercur* de janvier 1748. Son *Poème ou Essai sur les progrès des sciences et des beaux-arts sous le règne de Louis le Bien-Aimé*, publié d'abord dans le *Mercur* de septembre 1749, a été réimprimé à part. Une troisième édition, avec des additions et changements considérables, parut à Angers, chez Barrière, 1750, in-4°. Quelques vers sont consacrés à Voltaire, qui cependant, dans son *Épître à Boileau* (1769), dit qu'il a vu le parti janséniste plus méprisé que le parti rival, et

Tombant dans la poussière
Avec Guyon, Fréron, Nouille et Sorinière.

C'est par ce vers seulement que Sorinière échappe à l'obscurité. On cite encore de lui un *Discours sur le roi*, 1752, in-4°. — Jean Morin, sieur de La Sorinière, premier président de la chambre des comptes de Bretagne, à la fin du seizième siècle, avait composé des *Mémoires et recherches touchant les antiquités et sin-*

gularités de la Bretagne armorique, qui n'ont point été imprimés, et qui paraissent perdus. Lacroix-du-Maine, d'après Scévole de Sainte-Marthe, lui attribue des *Oraisons*, des *Poésies françaises*, et entre autres un *Discours par lequel il méprise les biens de fortune*. A. B-T.

SORNET (CLAUDE-BENOÎT), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, naquit à Salins, en 1739. Après avoir terminé ses études au collège de cette ville, il embrassa la vie religieuse, et fit profession à l'abbaye de Luxeuil. Ses talents et ses qualités personnelles le firent parvenir aux premiers emplois de sa congrégation; et il se servit de son influence sur ses confrères pour leur faire adopter des mesures propres à ranimer le goût des recherches diplomatiques et des études sérieuses. Dom Sornet était déjà connu par des succès dans la chaire, quand il se présenta pour disputer les prix proposés par l'académie de Besançon; et il acquit, dans cette carrière, de nouveaux droits à l'estime publique. La révolution de 1789, en l'arrachant au calme du cloître, le força d'interrompre ses travaux. Il vécut ignoré, dans la retraite, jusqu'en 1801, qu'il accepta la cure de Sellières, dans l'arrondissement de Lons-le-Saunier. Il se consacra dès-lors tout entier à ses devoirs de pasteur, et mourut en 1815. Indépendamment de divers ouvrages restés manuscrits, et qui ont été perdus avec ses recueils, on a de D. Sornet : I. *Dissertation sur l'origine, la forme et le pouvoir des états de Franche-Comté*, couronnée, en 1764, par l'académie de Besançon. II. *Recherches historiques sur les princes et seigneurs du comté de Bourgogne qui se sont distingués dans les croisades*; couron-

né en 1767. III. *Éloges de Jean de Vienne*, amiral de France; — de Nicolas Perrenot de *Granvelle*, chancelier de l'empereur Charles-Quint; — d'Antoine *Brun*, ministre d'Espagne au congrès de Munster. Le premier obtint un *accessit*, en 1770; les deux autres furent couronnés en 1775 et en 1786. On conserve ces divers ouvrages de D. Sornet à la bibliothèque de Besançon; dans le *Recueil de l'académie*. W—s.

SORRI (PIERRE); peintre, naquit au château de Gusme, dans le pays de Sienne, en 1556. Après avoir reçu les premiers principes de son art du Salimbeni, il se rendit à Florence, où le Passignano acheva de perfectionner son talent, le prit en amitié, lui donna sa fille en mariage, et l'associa à tous les travaux qu'il était chargé d'exécuter, tant à Florence qu'à Venise. Sorri suivit la manière de ce peintre, sut allier, comme lui, le goût florentin au goût vénitien, et s'appropriä si bien le style de son second maître, qu'on ne distingua plus les ouvrages des deux artistes. Cependant Sorri peignait avec moins de promptitude que son beau-père; mais son coloris était plus solide, et son dessin peut-être plus gracieux. La confrérie de Saint-Sébastien de Sienne, qui, à cette époque, fut décorée par les plus habiles artistes siennois, est ornée d'un de ses tableaux. Sorri resta long-temps fixé à Florence, parcourut les principales villes de Toscane, et y laissa quelques productions de son pinceau gracieux et facile. C'est dans l'église du dôme de Pise qu'il s'est principalement distingué. Il y peignit la *Consécration de cette basilique*, sur une vaste toile, et dans une autre où il a mis son nom, la *Dispute de Jésus avec les docteurs*. Jamais il ne déploya un aussi grand talent

dans l'architecture et dans les ornements, qui rappellent Paul Véronèse. Il laissa aussi quelques-unes de ses productions à la chartreuse de Pavie. De 1610 à 1612, il se rendit, pour la seconde fois, à Gènes, où il ouvrit une école. Il y exécuta plusieurs tableaux, et y forma de nombreux élèves. Il revint à Rome, d'où il envoya à Sienne le tableau du *Mariage de la Vierge*, destiné pour l'église du Santuccio. Il se retira, dans sa vieillesse, à San Gusme, lieu de sa naissance, et il y avait fait construire une habitation agréable, où il se plaisait à cultiver son jardin. En 1622, il éprouva, en se promenant sur le soir, une attaque d'apoplexie, se fracassa la mâchoire en tombant, et mourut quelques jours après. Ce peintre atteignit à la même perfection dans l'histoire, dans le paysage et dans le portrait. Ses inventions sont belles et judicieuses; son pinceau est libre, plein de grâce et de finesse; et ses pensées sont nobles et élevées. P—s.

SOSIGÈNE, astronome d'Alexandrie, fut du nombre des mathématiciens appelés à Rome par César, pour la réforme du calendrier. Après différents essais infructueux, il lui prouva la nécessité de l'abandonner pour adopter l'année solaire. Il n'ignorait pas qu'elle avait été fixée par Hipparque à trois cent soixante-cinq jours cinq heures cinquante-cinq minutes douze secondes; mais il ne crut pas devoir s'arrêter à ces fractions, et régla l'année à trois cent soixante-cinq jours six heures. L'année lunaire n'en avait que trois cents cinquante-cinq. Les dix jours d'augmentation furent répartis entre les mois de la manière suivante: on en ajouta deux aux mois de janvier, d'août et de décembre; et un seulement aux mois d'avril, de juin, de septembre

et de novembre. Les six heures restantes devaient former, tous les quatre ans, un jour, lequel fut intercalé dans le mois de février, avant le sixième jour qui précédait les kalendes, d'où il fut appelé *bissextile* et l'année *bissextile*. Le travail de Sosigène terminé, César fit adopter, dans tout l'empire, le nouveau calendrier, qui reçut le nom de *julien*. Pour remettre cette année-là en harmonie avec le cours du soleil, il fallut la prolonger de quatre-vingt-dix jours, de sorte qu'elle en eut quatre cent quarante-cinq : les chronologistes la nomment l'année du désordre ou de la confusion (1). Sosigène avait bien prévu que les quatre minutes quarante-huit secondes dont son année était trop longue, finiraient par rendre nécessaire une nouvelle réforme du calendrier; mais il craignait, sans doute, dit Bailly, d'introduire une complication qui ne serait pas suivie en y remédiant dès-lors, et laissa aux siècles futurs le soin de corriger l'erreur quand elle serait arrivée (*V. l'Hist. de l'astronom.*). Ce fut, comme on sait, l'ouvrage du pape Grégoire XIII (*V. ce nom*), dont le calendrier remplaça celui de Sosigène, lequel avait duré quinze siècles. Sosigène avait composé des *Commentaires* sur le Traité d'Aristote : de *Cælo*; et un livre des *Révolutions de Sparte* : ces deux ouvrages ne nous sont point parvenus.

W—s.

SOSTRATE DE CNIDE, architecte, fils de Dexiphanes, construisit, sous les Ptolémées, le phare célèbre d'Alexandrie, qui, depuis, servit de modèle à tant de monuments du même genre. Sostrate voulut que son nom parvînt, avec son ouvrage, à la postérité la plus recu-

lée. Il le fit graver profondément sur la pierre; et couvrit cette inscription d'un enduit ou espèce de stuc, sur lequel on lisait le nom de Ptolémée. L'artiste avait calculé que l'effet du temps détruirait cet enduit, et laisserait enfin son nom à découvert. Au rapport de Lucien, l'inscription cachée était ainsi conçue : « *SOSTRATE DE GNIDE, FILS DE DEXIPHANES, AUX DIEUX CONSERVATEURS, POUR LE SALUT DES NAVIGATEURS.* » Strabon la rapporte différemment. Suivant lui, on lisait : « *Sostrate, l'ami des rois l'a fait.* » Pline dit positivement que ce fut du contentement de Ptolémée que Sostrate plaça son nom sur le phare; il ajoute que, de son temps, on voyait de semblables tours à Puteole et à Ravenne. Sostrate fut aussi le constructeur des jardins suspendus de Cnide, sur lesquels on a fait beaucoup de conjectures. — Un autre **SOSTRATE**, statuaire, vivait vers la *cxiv^e* olympiade, et fut contemporain de Lysippe et de Silanion. Pline paraît le confondre avec un troisième Sostrate, qui, sans doute, a vécu bien antérieurement, puisqu'il était élève et neveu de Pythagore de Rhège, et père de Pantias de Chios, auteur d'une statue d'Aristée d'Argos, vainqueur à la course des chars. **L—s—E.**

SOTER, pape, successeur de saint Anicet, né à Fondi, dans la terre de Labour, fut élu, suivant Lenglet Dufresnoy, le 1^{er} janvier 162. Le P. Pagi place cette élection en 161, et Fleury, comme l'*Art de vérifier les Dates*, en 168. Toutes les dates sont fort incertaines dans ces premiers temps. Ce qu'on sait de plus certain relativement à saint Soter, c'est qu'il vécut et gouverna l'Église sous Marc-Aurèle. La tradition ecclésiastique a conservé le souvenir de

(1) C'est la 44^e. année avant l'ère chrétienne.

son zèle, de sa charité, de ses lumières. On assure qu'il s'opposa courageusement aux hérésies qui commençaient à paraître; telles que celles des Montanistes ou Cataphryges. Sa mémoire est honorée le 2 avril par les Martyrologes, quoique rien n'indique qu'il ait été la victime d'aucune persécution. L'Église ne doute pas que ces premiers pasteurs n'aient combattu pour la foi, et les honneurs qu'elle leur rend sont la récompense de leurs vertus. Saint Soter eut pour successeur saint Éleuthère. D—s.

SOTIN DE LA COINDIÈRE (PIERRE-JEAN-MARIE), né à Nantes, en 1764, était fils d'un avocat au parlement de Bretagne. Destiné à suivre la même carrière que son père, il fit son droit à Rennes; et revint à Nantes peu de temps avant que la révolution éclatât: il s'en montra zélé partisan. Comme la profession de jurisconsulte offrait peu de ressources dans ces circonstances, il exerça l'état de courtier. Nommé, en 1790, membre du directoire du district de Nantes, et en 1792, l'un des administrateurs du département de la Loire-Inférieure, il remplissait ces dernières fonctions, quand il fut enveloppé dans la proscription des cent trente-deux Nantais qui furent envoyés à Paris, où ils se trouvèrent réduits à quatre-vingt-quatorze par les fatigues, les maladies et la misère. Lorsque, après la mort de Robespierre, ils eurent été jugés et acquittés par le tribunal révolutionnaire, bientôt d'accusés devenus accusateurs, ils dénoncèrent les crimes de Carrier et des membres du comité révolutionnaire de Nantes, qui furent condamnés et conduits à l'échafaud (Voyez CARRIER). Sotin s'établit alors à Paris, où, par le crédit de la faction thermidorienne, il obtint la place de commissaire central

auprès du département de la Seine. A la fin de juillet 1797, il fut nommé ministre de la police, en remplacement de Lenoir-Laroche. Chargé par le Directoire exécutif, après la révolution du 18 fructidor, de présider à la déportation des victimes de cette journée, et reconnaissant parmi elles des hommes qui, naguère, avaient figuré dans le parti de ses persécuteurs (Voy. BOURDON de l'Oise et ROVÈRE): *Messieurs*, leur dit-il, *je vous souhaite un bon voyage; voilà ce que c'est que les révolutions.* Pendant son ministère, Sotin fit exécuter rigoureusement la loi du 19 fructidor sur les passeports, ainsi que les mesures arbitraires du Directoire contre les prêtres, pour la prohibition des journaux et la surveillance des spectacles. Il est néanmoins à notre connaissance, que parmi un assez grand nombre d'émigrés maintenus, d'après sa demande, sur la liste de proscription, plusieurs obtinrent de lui gratuitement leur radiation. Un zèle inconsidéré fit commettre à Sotin une bevue qui le priva du portefeuille. On avait brodé à Lyon, pour les membres du conseil des Anciens et de celui des Cinq-Cents, des manteaux de casimir de Sedan, qu'il fit saisir comme étant de fabrique anglaise. La lettre qu'il écrivit à ce sujet, le 13 janvier 1798, à la commission des inspecteurs du conseil des Cinq-Cents, donna lieu à une vive discussion dans laquelle le ministre fut inculpé d'étourderie et de légèreté; et l'accusation devint plus grave encore lorsqu'on eut insinué qu'il avait voulu par là empêcher les députés d'assister, avec leur nouveau costume, le 21 janvier, à la fête anniversaire du supplice de Louis XVI. Sotin, obligé de donner sa démission, et remplacé par

Dondeau, fut envoyé à Gènes, avec le titre d'ambassadeur, pour succéder au ministre Faypoult. Une nouvelle gaucherie le fit rappeler au bout de deux mois. Le gouvernement français voulant s'emparer, sans coup férir, des états du roi de Sardaigne, avait donné des instructions secrètes à Sotin, qui invita *par écrit* le Directoire Ligurien à seconder les insurgés piémontais. On lui sut très-mauvais gré de s'être mis ainsi en évidence, et on lui donna pour successeur le chargé d'affaires Belleville. Il quitta Gènes, en juill. 1798, et s'embarqua pour les États-Unis d'Amérique, avec le titre de consul-général à New-York, d'où il fut transféré au simple consulat de Savanah. Il semblait être dans la destinée de cet homme de déchoir dans chacun de ses emplois, et de les perdre tous successivement pour avoir contrarié, par imprudence, le gouvernement qui le salariait. Jérôme Buonaparte s'étant marié à Savanah, sans le consentement de son frère Napoléon, celui-ci s'en prit à Sotin qui, en sa qualité de consul, avait eu la maladresse de prêter la main à ce mariage, au lieu de s'y opposer; et il le rappela aussitôt. De retour à Nantes, en 1804, Sotin, dégoûté des honneurs, et ruiné par ces fréquents déplacements, obtint le modeste emploi de percepteur de la commune de La Chevrolière, où il avait une petite propriété. Il y mourut, le 13 juin 1810, laissant une nombreuse famille sans fortune. A—T.

SOTO (DOMINIQUE), théologien, né à Ségovie, en 1494, fut destiné à l'état de son père, qui était jardinier; mais ayant trouvé le moyen d'apprendre à lire et à écrire, il devint sacristain d'une paroisse de campagne, consacrant à l'étude le temps que lui laissait son

emploi. Étant allé ensuite faire sa philosophie à Alcalá, il se lia avec un jeune seigneur son condisciple, et le suivit à Paris, où il prit le grade de maître-ès-arts. De retour en Espagne, il enseigna la philosophie avec succès à Alcalá, entra dans l'ordre de Saint Dominique, en 1524, reprit l'enseignement dans l'université de Salamanque, et y publia des commentaires sur la philosophie d'Aristote. Sa grande réputation engagea Charles-Quint à l'envoyer, en 1545, au concile de Trente, avec le titre de son premier théologien. On déféra à Soto l'honneur de représenter son général, quoiqu'il y eût dans l'assemblée plus de cinquante religieux du même ordre, évêques ou théologiens. Il était ordinairement chargé de la discussion des points les plus difficiles, ce qui le mit souvent aux prises avec son confrère Catharin, qui n'avait pas les mêmes sentiments que lui sur des points assez importants. Il se faisait écouter avec intérêt, et s'acquitt tellement la confiance des pères, qu'il fut un de ceux que l'on chargea de rédiger les décisions et de former les decrets. Au retour du concile, Charles-Quint le choisit pour son confesseur, et voulut le faire évêque de Ségovie. Ce prince l'établit juge dans le différend qui était entre Las-Casas et Sepulveda, au sujet des malheureux Indiens. Il se prononça, en faveur du premier, conformément aux principes de l'humanité; enfin, Soto quitta la cour, en 1550, pour se retirer à Salamanque, où il mourut le 15 novembre 1560. Ses ouvrages sont : I. Un *Commentaire* estimé sur le maître des sentences, Venise, 2 vol. in fol. II. Un *Commentaire* sur l'Épître aux Romains, où il mêle la critique avec la controverse, s'attachant surtout à réfuter

les explications de Cajetan ; Salamanca, 1530 ; Anvers, 1550.

III. *Traité de la Nature et de la Grace*, pour défendre la doctrine du Concile de Trente sur le péché originel, le libre arbitre et la justification. Cet ouvrage fut composé pendant que Soto était au concile. On le trouve dans l'édition d'Anvers du Commentaire sur l'Épître aux Romains, avec son apologie contre Catharin. IV. *Traité De Justitia et Jure*, Anvers, 1568 ; Lyon, 1582 ; Venise, 1608 (1). Il y défend l'opinion qu'il avait soutenue à Trente, sur la résidence des évêques de droit divin ; mais il est un peu moins rigide sur la pluralité des bénéfices, etc. Soto est un des plus profonds théologiens de son temps : il traite les matières avec étendue, et néanmoins avec méthode ; mais sa méthode est celle des scolastiques. On lui reproche de n'avoir pas assez connu les pères et l'histoire ecclésiastique. — Pierre Soto, autre dominicain, né à Cordoue, vers l'an 1500, fut aussi, pendant quelque temps (2), confesseur de Charles-Quint, et mis à la tête de l'université de Dillingen, puis accompagna Philippe II en Angleterre, où il rétablit l'enseignement de la foi catholique aux universités d'Oxford et de Cambridge, par ordre de la reine Marie. Envoyé plus tard au concile de Trente, il y mourut, le 20 avril 1563, laissant des

écrits théologiques, oubliés aujourd'hui. T—D.

SOTO (FERNAND DE), guerrier espagnol, né à Villanueva de Barcarotta, en Estramadoure, dans les dernières années du quinzième siècle, passa en Amérique vers 1520. Pedrarias, gouverneur du Darien, charmé de sa valeur, lui donna le commandement d'une compagnie de cavalerie, et l'envoya avec Pizarre à la conquête du Pérou. Soto se distingua dans cette expédition, et eut une bonne part au butin. De retour en Espagne, il y mena grand train, et se maria. Sur ces entrefaites Cabeza de Vaca qui avait accompagné Narvaez dans son expédition de Floride, arriva en Espagne (V. NARVAEZ, XXX, 574). Ce qu'il raconta des pays lointains qu'il avait vus, embrasa Soto du désir d'en faire la conquête. Il alla solliciter de Charles-Quint la permission de l'entreprendre, s'engageant à se charger de toute la dépense. L'empereur, en accordant cette demande, lui promit d'ériger un marquisat d'une vaste étendue dans le pays qu'il gagnerait par ses armes, et lui donna le gouvernement de Sant-Iago de Cuba, afin qu'il pût prendre dans cette île tout ce qui lui serait nécessaire ; enfin il le nomma gouverneur-général de la Floride. Comme Soto, qui avait contribué à soumettre le Pérou, employait tous ses biens dans le nouveau projet, une foule d'aventuriers se joignirent à lui. Sa troupe s'embarqua, en avril 1538, à San-Lucar en Andalousie, sur six vaisseaux, et le jour de la Pentecôte entra dans le port de Sant-Iago. De nouveaux volontaires vinrent encore le joindre. Quelques-uns étaient déjà riches, et sacrifiaient tout pour aller envahir un pays que l'on supposait extrêmement abon-

(1) C'est surtout dans ce livre que Soto, profond théologien d'ailleurs, se montre un écrivain ridicule par son élégance affectée ; *concinna inepetudinis*, dit P. de Valle Clausà, c'est-à-dire le P. Théophile Raynaud (*De immunitate Diaconibus*) eo quod indicem *Quaestionum operis DE JUSTITIA ET JURE*, alio die affabre tornavit ut septuagies eoque amplius phrasem commutaverit quod numerus articulorum vel quaestionum est exprimens (Caballero. Supplém. 1 Biblioth. scr. S. J. p. 10).

(2) *Per aliquot annos*, dit Nic. Antonio, *Bibl. Hisp. nova*, II, 193.

danten métaux précieux. Soto s'occupa d'abord de rebâtir la Havane, que des corsaires français avaient saccagée, puis il envoya un pilote expérimenté avec deux brigantins, pour reconnaître les côtes de la Floride. Le pilote revint au bout de deux mois, amenant deux Indiens; Soto le fit partir de nouveau pour qu'il remarquât les lieux où l'on pourrait débarquer. Enfin, tout étant disposé au gré de ses vœux, il mit en mer, le 12 mai 1539. « Jamais, dit Garcilasso de la Vega, on n'avait vu dans les Indes un armement si considérable : il était composé de dix vaisseaux portant mille fantassins et trois cents cavaliers avec leurs chevaux. Dix-neuf jours après, l'escadre mouilla dans la baie du Saint-Esprit, sur la côte occidentale de la Floride. Dès le lendemain, l'on débarqua : les Indiens attaquèrent les Espagnols; ce ne fut pas sans peine qu'on les repoussa. Soto ayant laissé reposer ses troupes pendant huit jours, donna des ordres pour la garde des vaisseaux, et s'avança dans l'intérieur du pays. Son historien observe que dans la Floride, et l'on peut ajouter dans la plupart des pays de l'Amérique septentrionale où les Européens entrèrent, la province, la capitale et le Cacique, portaient ordinairement le même nom. Déjà mal disposés pour les Espagnols, qui les avaient maltraités, les Indiens harcelaient souvent les soldats de Soto, mais d'autres leur faisaient un bon accueil : deux Indiens qui devaient servir d'interprètes s'étaient enfuis; on souffrait beaucoup, on cherchait de l'or; on était souvent trompé par les fausses indications des Indiens; on les combattait, on perdait du monde. Continuant à poursuivre sa chimère, Soto parcourut toutes les

parties occidentales de la Floride, et l'intérieur de ce qu'on appelle aujourd'hui la Georgie, jusqu'au point où commencent les montagnes; il alla jusqu'à une distance de trois cents lieues de la côte, ne trouvant qu'une contrée couverte de sable fin, et entrecoupée de marais où croissaient des buissons hauts et très-épais. Il passa le premier hiver près de la source de la rivière d'Apalache, alla ensuite au nord jusqu'au pays des Chicuasàs et des Cousa, sous le trente-cinquième parallèle, descendit de là aux affluents supérieurs de l'Alabama, et à l'embouchure de la Mobile, traversa cette rivière; puis le Pasco-goula, l'Yafou et le Mississipi, à la hauteur du lac Mitchigamia, atteignit les bords de l'Arkansas, traversa cette rivière, et enfin arriva près du confluent de la rivière rouge et du Mississipi. Il avait résolu de passer l'hiver dans cet endroit, en attendant les secours qui devaient lui arriver du Mexique; mais attaqué d'une fièvre, il mourut le 25 juin 1552. Ses soldats craignant que les Indiens ne vinssent outrager son cadavre, l'enterrent, la nuit, dans une fosse creusée depuis long-temps par les indigènes; puis ils répandirent le bruit que leur général se portait bien. Malgré leurs précautions, les Indiens s'étant doutés du lieu où l'on avait déposé le corps de Soto, les Espagnols l'en retirèrent, creusèrent un tronc de chêne, l'y placèrent, le couvrirent d'une planche, puis le coulèrent dans la rivière, dans un endroit où elle avait neuf brasses de profondeur. Après la mort de Soto, nul de ses officiers n'eut le courage de poursuivre son dessein. La troupe marcha vers l'ouest pour gagner le Mexique. Ayant parcouru cent lieues, et aper-

cevant de hautes montagnes et des déserts, on revint vers le Chucagua (Mississipi), qui était débordé, on construisit grossièrement des navires sur lesquels les hommes s'embarquèrent, au commencement de juin 1543, avec les bagages et les chevaux qui restaient; on soutint plusieurs combats contre les Indiens; enfin après vingt-huit jours de navigation, on atteignit la mer. On attérit ensuite à l'embouchure du Pannur, fleuve du Mexique. Cette malheureuse expédition avait coûté la vie à plus de sept cents hommes, et plus de cent milleducats à Soto. Elle est décrite dans l'*Histoire de la Floride*, par Garcilasso de La Vega, et dans un petit ouvrage intitulé : *Histoire de la Conquête de la Floride*, par les Espagnols sous Ferdinand de Soto, par un gentilhomme de la ville d'Elvas, Paris, 1685, in-12. Ce gentilhomme avait accompagné Soto. La traduction en français est de Citri de la Guette. Cette relation diffère en quelques points de celle de Garcilasso. Dans l'une et dans l'autre, on a beaucoup de peine à suivre sur la carte la marche des Espagnols; les auteurs exagèrent les distances parcourues. Quelques noms se retrouvent dans ceux qui existent encore. La carte jointe à la traduction de Garcilasso, est conforme aux connaissances géographiques de l'époque. E—s.

SOTO (JEAN DE), peintre, né à Madrid, en 1592, fut un des élèves les plus distingués de Barthélemi Carducho, qui le prit en affection, et l'associa à la plupart de ses travaux. Ce fut à lui que, malgré sa jeunesse, on confia la peinture des fresques du cabinet de toilette de la reine, au Pardo. D'autres ouvrages à l'huile, qu'il exécuta avec un égal succès, assurèrent sa réputation. Tous étaient

remarquables par la correction, la pureté des contours, l'éclat, la vigueur et l'harmonie de la couleur. Il promettait de devenir un des peintres les plus renommés de l'Espagne, lorsqu'il mourut, en 1620, à l'âge de vingt-huit ans. — Don Laurent Soto, né à Madrid, en 1634, manifesta de bonne heure de si rares dispositions pour la peinture, que ses parents s'empressèrent de le faire entrer dans l'école de Benoît Manuel de Agüero, célèbre peintre de payages. Soto sut s'approprier la manière de son maître, et embellir ses compositions d'épisodes historiques, conçus et exécutés avec esprit. Il ne se borna pas à ce genre; et il ne craignit pas de tenter plusieurs grandes compositions. Le tableau de *Sainte-Rosalie*, qu'il avait fait pour Notre-Dame d'Atocha, et qui maintenant se trouve au Rosaire, à Madrid, prouve qu'il aurait été un grand peintre d'histoire, s'il n'eût abandonné la peinture: mais il la quitta pour exercer un emploi en province. Lorsqu'il voulut la reprendre, à l'âge de cinquante ans, il ne put recouvrer son talent, et mourut dans la misère, à Madrid, en 1688. P—s.

SOTVEL. V. SOUTHWELL.

SOUABE (HEDVIGE OU HADEWIG, duchesse DE) se distingua, au dixième siècle, par son goût pour les études classiques. Elle était fille du duc Henri de Bavière et veuve du comte Burcard de Lintzgau, qui possédait une partie de la Suisse, avait été élevé, en 916, à la dignité de duc de Souabe, et avait exercé en Suisse les pouvoirs de vicaire du Saint Empire, pouvoirs qui lui donnaient une grande juridiction, et que sa veuve continua d'exercer, avec beaucoup d'équité, dans son château de Hohentwiel, près du lac de

Constance. Elle était, suivant les chroniques, la terreur de l'oppressé et l'espoir du faible. On jurait, en Souabe, par les jours d'Hedvige. Cette princesse, ayant été promise, par son père, à l'empereur de Constantinople, avait appris le grec ; mais ensuite, aimant mieux rester dans sa patrie, elle s'était fait peindre horriblement laide et avec une bouche de travers, quoiqu'elle fût très-belle. Ce portrait, envoyé à Constantinople, avait dégoûté le souverain grec. Hedvige épousa ensuite le comte Burcard, déjà octogénaire, qui la laissa bientôt veuve et maîtresse de biens très-considérables. Depuis lors elle vécut pour le gouvernement de ses états et pour l'étude. Elle choisit, à l'abbaye de Saint - Gall, un moine très-savant et avec des dehors prévenants, nommé Eckard, pour demeurer dans son château et lire avec elle les auteurs classiques de la Grèce et de Rome. Ces lectures duraient tout le jour et même la nuit. Les pages et les écuyers de la princesse étaient souvent admis à ces doctes entretiens. Quelque agréable que fût pour le moine la tâche de s'entretenir jour et nuit avec une princesse belle, jeune et instruite, on dit qu'il regrettait quelquefois son couvent. Hedvige était un véritable dragon de vertu ; et quelques propos galants qu'il s'avisait de lui adresser un jour, faillirent lui attirer un rude châtiment. L'abbé du couvent de Reichenau, ayant osé plaisanter sur les tête-à-tête d'Hedvige et d'Eckard, fut cité devant le tribunal de la princesse, qui le mit à l'amende, et le fit censurer par l'évêque de Constance. Ce fut probablement pour rompre l'uniformité de sa vie d'instituteur qu'Eckard amena au château de Hohentwiel un jeune

cousin, qui faisait ses études à l'abbaye de Saint-Gall. En entrant, il adressa à la savante princesse un compliment en vers latins, dont elle fut si charmée, qu'elle l'embrassa pour l'amour de la langue de Virgile. Elle l'instruisit elle-même dans le grec, et lui enseigna les hymnes qu'elle avait traduits. Dans la suite, son maître Eckard, qu'elle avait comblé de présents, fut recommandé par elle à l'empereur Othon, qui le nomma son chapelain et son secrétaire, et lui confia l'éducation de son fils. Hedvige mourut vers le commencement du onzième siècle ; et ses fiefs furent donnés au chapitre de Bamberg, par l'empereur Henri II. D-c.

SOUABE (FRÉDÉRIC, duc de), second fils de l'empereur Frédéric Barberousse et de Béatrix de Bourgogne, naquit vers 1160, et reçut de son père, en 1169, l'investiture des duchés de Souabe et d'Alsace ; mais ce ne fut que plusieurs années après, qu'il put prendre le gouvernement de ces belles provinces. En 1184, il fut créé chevalier à Maïence, en présence des membres de la diète. Quelques diplômes, entre autres celui de la fondation de l'hôpital d'Haguenau, en 1189, sont les seuls monuments qui restent des premières années de ce prince. Le duc de Souabe fit partie de la nouvelle expédition formée pour la délivrance des Lieux saints. Après la mort de son père, qui se noya dans le Cydnus (V. FRÉDÉRIC I^{er}, XV, 547), il prit le commandement de l'armée des Croisés, sans éprouver aucune opposition de la part des autres chefs. Héritier de la valeur et des qualités brillantes de Barberousse, le jeune duc de Souabe conquiert plusieurs places sur les Sarrasins, et se signala d'une manière toute particulière au siège

d'Acre; mais une épidémie l'enleva devant cette ville, le 20 janvier 1191. Il était à peine âgé de trente ans. La mort de ce prince jeta le découragement dans l'ame des Croisés, qui, renonçant à tenter, sous un autre chef, le sort des combats, se rembarquèrent pour revenir en Europe. W-s.

SOUBADA. Voy. SOUBOUTAI.

SOUBEIRAN (JEAN DE SCOPON), né à Toulouse, le 18 janvier 1699, fut destiné à la profession d'avocat; s'en dégoûta et vint à Paris, cultiver les lettres, fit un voyage en Hollande, et revint à Toulouse, puis à Paris, où il se fixa par un mariage. Il mourut dans cette ville, en 1751. On a de lui des *Réflexions sur la tragédie de Brutus* par Voltaire (1), qui furent réimprimées en 1738, à l'occasion des *Observations critiques* que Soubeiran publia sur les Remarques de l'abbé d'Olivet: il ne justifia point celui-ci d'avoir attaqué Racine, comme le prétendent les auteurs du Dictionnaire historique, car d'Olivet avait trop de goût pour s'être fait le détracteur du premier de nos poètes (Voy. d'OLIVET); Soubeiran ne le combattit point non plus, parce que, ainsi que lui, il pensait que la gêne de la versification oblige souvent les poètes, même les plus parfaits, à se soustraire aux lois de la grammaire. Soubeiran publia encore: I. *Lettre au sujet de l'histoire de M^{me}. de Luz*. II. *Examen des Confessions du comte de ****, 1742. Ces critiques de deux romans publiés par Duclos, obtinrent quelque succès, et

la dernière eut deux éditions dans la même année. III. *Réflexions sur le bon ton et la conversation*, 1746, in-12. IV. *Caractère de la véritable grandeur*, 1746, in-12. V. *Considérations sur le génie et les mœurs de ce siècle*, 1749, in-12. L'auteur essaya, dans ces deux derniers écrits, une lutte avec Duclos, qu'il était incapable de soutenir. Il a encore publié divers morceaux en prose et en vers, que l'on trouve dans le Recueil de l'académie des jeux floraux, dont il était un des membres les plus zélés, et dont il porta, de ses propres deniers, le prix d'éloquence à 450 fr., au lieu de 250 qu'il était (Voy. le *Journal encyclopédique*, 1785, décembre, p. 399). Z.

SOUBEYRAN (PIERRE), dessinateur et graveur à l'eau-forte, né à Genève, en 1713, vint fort jeune à Paris, et y fit un séjour de vingt années, pendant lequel il grava une grande partie des planches qui accompagnent le texte des deux volumes du *Traité des pierres antiques gravées du Cabinet du roi*, par Mariette, et dont les dessins sont dus à Bouchardon. Il s'était lié d'amitié avec Michel Liotard, son compatriote, et les deux artistes formèrent le projet, resté sans exécution, de graver la *Vie de saint Bruno*, d'après Lesueur. Soubeyran revint, en 1750, à Genève, fit une étude sérieuse des mathématiques, et se livra ensuite à la pratique de l'architecture, art dans lequel il montra une grande habileté. Il fournit les plans et dirigea la construction de la plupart des bâtimens les plus importants élevés à cette époque dans Genève; et il remplit avec distinction la place de directeur de l'école de dessin établie dans cette ville. Outre les planches mentionnées précédemment, on a de lui: I. Le

(1) Cet ouvrage de Soubeyran fut imprimé dans le *Nouvelliste ou Parnasse*, tom. 1^{er}, pag. 69 de l'édit. de 1731, ou p. 50 de l'édit. de 1734. L'auteur justifie Voltaire du reproche des plagiat du *Brutus* de Mlle. Barbier, et finit par transcrire, sans réflexion aucune, les trois récits en vers, par Corneille, Voltaire et Lamothe, du combat d'OEdipe contre Laius.

Portrait du Czar Pierre-le-Grand, d'après Caravac, peintre de ce prince. II. *Les Armes de la ville de Paris*, portées par des génies, d'après Bouchardon. III. *La Belle Villageoise*, d'après Boucher. Elle fait pendant avec la *Belle Cuisinière*, gravée par Vivarès; et c'est une des meilleures pièces qui aient été faites d'après ce maître. Soubeyran a de plus gravé un grand nombre d'ornements et de vignettes, d'après Cochin fils.

P—s.

SOUBISE (BENJAMIN DE ROHAN, seigneur de), baron de Frontenai, frère du fameux duc de Rohan, chef du parti protestant en France sous Louis XIII (V. ROHAN (Henri, duc de) XXXVIII, 415), naquit vers l'an 1589. C'est par une erreur, dont l'auteur de la Vie de Rohan, publiée en 1666, a fourni l'exemple, que Soubise est qualifié de duc par la plupart des historiens; ce qui a pu y donner lieu, c'est que le roi érigea en faveur de ce seigneur la baronnie de Frontenai en duché-pairie, par lettres datées de Nantes, au mois de juillet 1626, mais qui ne furent jamais enregistrées, formalité sans laquelle elles devenaient nulles. Cela n'a pas empêché le duc de Rohan, dans ses *Mémoires*, de donner à son frère la qualité de duc, même en racontant des faits antérieurs à l'année 1626. Soubise apprit le métier des armes, en Hollande, sous Maurice de Nassau, et fut un des gentilshommes français qui, en 1606, se jetèrent dans Bergues lorsque les Espagnols assiégèrent cette place. On le vit, depuis 1611, figurer dans toutes les assemblées de réformés qui se tinrent en France, pour assurer l'exécution de l'édit de Nantes. Il entra, en 1615, dans le parti du prince de Condé, et lui amena un renfort de troupes;

mais cette guerre civile fut promptement terminée. C'était dans les guerres religieuses, qui commencèrent en 1621, que Soubise devait déployer si non les talents, du moins l'audace d'un chef de parti. L'assemblée de la Rochelle lui conféra le commandement général dans les provinces de Poitou, de Bretagne et d'Anjou. Tandis que les autres chefs protestants rentraient dans le devoir, ou du moins faisaient acheter à la cour une soumission équivoque, Soubise et Rohan se montrèrent fidèles à leurs co-religionnaires et inaccessibles aux offres les plus brillantes. Abandonnés à leurs propres forces, ils osèrent faire la guerre au roi de France. Louis XIII, en personne, marche contre les rebelles et annonce qu'il va faire le siège de Saint-Jean-d'Angeli. Soubise se charge de défendre cette place: un grand nombre de gentilshommes s'y enferment avec lui. Le roi, pour le sommer de se rendre, renouvela les antiques formalités: un héraut d'armes se présenta aux portes de la ville, et sans se découvrir, dit à Soubise: « A » toi Benjamin de Rohan; le roi ton » souverain seigneur et le mien, te » commande de lui ouvrir les portes » de sa ville de Saint-Jean-d'Angeli, » li, pour y entrer avec son armée. » A faute de quoi je te déclare cri- » minel de lèse-majesté au premier » chef, roturier toi et ta postérité, » tous tes biens confisqués: que les » maisons seront rasées de toi et de » tous ceux qui t'assisteront.—Je ne » ne puis répondre que comme sol- » dat, repliqua Soubise, qui était resté » couvert.—Tu ne dois répondre » ni comme soldat ni comme capi- » taine, reprit le héraut, avant que » tu sois dans ton devoir: sache que » quand je te parle au nom du roi

» ton seigneur et le mien, tu dois
 » avoir le chapeau à la main. » Hautefontaine, vieil officier, excusa la faute de son chef, en disant : « M. de
 » Soubise n'ayant jamais reçu une
 » pareille sommation, il est excusable de n'en pas connaître les formalités. Si on lui avoit dit qu'il faut
 » mettre un genou en terre, il les auroit mis tous les deux. » Soubise donna, pour réponse, ces mots écrits de sa main. « Je suis très-humble serviteur du roi : mais l'exécution de
 » ses commandements n'est pas en
 » mon pouvoir. BENJAMIN DE ROHAN. » Après s'être défendu courageusement pendant un mois contre toutes les forces de Louis XIII, assisté du connétable de Luynes et de 4 maréchaux de France, Soubise se vit contraint de se rendre. Comme il défilait devant le Roi, à la tête de sa garnison, il s'approcha de Sa Majesté, mit les deux genoux en terre, et lui fit serment d'une inviolable fidélité. Louis répondit avec douceur : « Je
 » serai bien aise que vous me donniez dorénavant plus de sujet d'être satisfait de vous que par le passé.
 » Levez-vous et servez-moi mieux à l'avenir. » Soubise, oubliant aussitôt ses promesses et la bonté de son roi, alla ourdir de nouvelles intrigues à la Rochelle, où il fut assez mal accueilli, disgrâce assez ordinaire à ceux qui servent un parti tumultueux et anarchique, selon l'aveu de Levassor lui-même. Bientôt, à la tête de quelques troupes, il s'empara de Royan, et, pendant l'hiver de 1622, se rendit maître du Bas-Poitou, ainsi que des îles de Rié, du Périer et de Mons. Ses succès attirèrent huit mille hommes sous ses drapeaux : il s'empara d'Olonne, menaça Nantes, et se flattait qu'on ne parviendrait pas à le forcer dans des positions aussi for-

tes. Mais le roi marcha contre lui, à la tête de son armée, puis s'engageant, au milieu de la nuit, dans le bras de mer peu profond qui sépare l'île de Rié du continent, il tombe sur les Protestants, qui se dispersent de tous côtés. Soubise abandonna son canon et ses équipages et s'enfuit à la Rochelle sans avoir combattu. Comme on s'étonnait que les Huguenots eussent montré si peu de courage, Lamoignon-Saint-Surin, un des officiers prisonniers, dit : « C'est à notre général qu'il faut s'en prendre ; il n'a
 » jamais pu se résoudre à combattre, quelque chose qu'on lui ait dite. » Saint-Surin ajoutait même qu'au dernier conseil de guerre, Soubise avait montré tant d'irrésolution, que ses officiers avaient été tentés de le poignarder, craignant qu'il ne voulût les abandonner. Cependant, tout en combattant contre les Protestants, Louis XIII négociait avec eux, et n'était pas même éloigné d'attirer Soubise à son service, dans le cas où une paix générale serait impossible ; et ce dernier, plus ferme dans son parti que sur le champ de bataille, refusa des avantages que ne partageaient pas ses co-religionnaires. Il passa en Angleterre pour y demander du secours ; mais que pouvaient les Réformés de France attendre de l'indolent Jacques I^{er}., qui laissait accabler les Protestants d'Allemagne, bien qu'ils eussent son gendre à leur tête ? Louis XIII, justement irrité contre Soubise, le déclara, le 15 juillet 1622, coupable de lèse-majesté au premier chef, ce qui n'empêcha pas ce rebelle d'être réintégré dans ses biens, honneurs et pensions, par l'édit de pacification, donné à Montpellier, le 19 octobre de la même année. Après ce traité, il ne cessa d'intriguer, soit auprès de la cour d'Espagne, soit au-

près de celle de Londres, contre la paix du royaume, jusqu'au commencement de 1625, où il la troubla par l'entreprise la plus audacieuse. « Je vous demande seulement » que vous me secondiez, avait dit » Soubise à son frère, dans une conférence qu'ils eurent à Clérac; et si l'entreprise échoue vous aurez la liberté » de me désavouer. » Soubise, après avoir publié un manifeste, s'embarqua à l'île de Ré avec trois cents soldats et cent matelots, puis cinglant sur Blavet, petit port de la Bretagne, où se trouvait une flotte royale, il attaque le plus grand vaisseau, y monte lui troisième l'épée à la main et s'en empare ainsi que de tous les autres. Il met ensuite pied à terre pour aller attaquer le fort; mais il y trouva plus de résistance qu'il ne s'y était attendu. Pendant trois semaines, retenu par des vents contraires, il eut à lutter dans cette place contre les forces supérieures que le duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, avait eu le temps d'amener contre lui. Afin de lui fermer la retraite, on avait barré l'entrée du port avec des chaînes et un énorme câble. Soubise soutint, pendant tout ce temps, la plus vive canonnade, puis enfin, à la faveur d'un bon vent, il força les barrières qui lui interdisaient la sortie du port, et fit voile vers l'île de Ré, emmenant avec lui quinze vaisseaux de la flotte royale. Ils s'empare ensuite de l'île d'Oleron, et demeure maître de la mer depuis Nantes jusqu'à Bordeaux. Tant qu'il était resté dans le port de Blavet, sans espoir de retraite, le parti réformé, en désavouant son entreprise, l'avait traité de brigand et de corsaire. Dès qu'il eut réussi à se tirer de ce mauvais pas, il devint le héros du parti. Le roi, occupé de la guerre contre l'Es-

pagne, offrit à Soubise le commandement d'une escadre de dix vaisseaux destinés contre Gènes; mais celui-ci refusa ce moyen honorable de sortir des voies de la révolte, et prenant le titre d'amiral des Églises protestantes, il persista dans une guerre qui devait tourner à sa perte. Une expédition qu'il fit dans le pays de Médoc ne lui réussit pas; car, dit Bayle, « c'étoit assez son étoile de » n'être pas fort heureux dans les » vastes projets qu'il formoit. » Attaqué, près de Castillon, par les troupes royales, il remonta sur ses vaisseaux avec une précipitation qui ne fit pas honneur à son courage. De retour à l'île de Ré, il eut à combattre la flotte royale fortifiée de vingt vaisseaux hollandais commandés par Houtstein, amiral de Zélande. Comme Soubise était encore en négociation avec la cour, il obtint une suspension d'armes, et les deux amiraux se donnèrent réciproquement des otages. Sans attendre le résultat des conférences de ses députés avec Louis XIII à Fontainebleau (car un sujet traitait alors de puissance à puissance avec son roi), Soubise envoie redemander ses otages; l'amiral hollandais les rend, mais sous la condition que la suspension d'armes ne finira que lorsqu'on aura des nouvelles de la cour. Au mépris de cette clause, Soubise attaque au dépourvu la flotte ennemie et met le feu au vaisseau amiral. Les écrivains protestants se sont efforcés d'absoudre ce chef de parti du reproche de perfidie en cette occasion; mais, comme Bayle le reconnaît avec franchise, aucun ne l'a fait solidement. Au reste, l'avantage remporté par ce moyen fut assez considérable pour confirmer Louis XIII dans ses dispositions pacifiques à l'égard des protestants; mais en dépit

des conseils de Soubise et de Rohan, les Rochellois, aveuglés par la prospérité, se montraient d'autant plus exigeants que la cour paraissait plus facile; la guerre continua donc. Le 15 septembre, leur flotte, après un combat très-vif, fut battue, à la hauteur de l'île de Ré, par la flotte royale, que commandait le duc de Montmorenci. Soubise alors, quittant son vaisseau amiral, se porte dans l'île, où les royalistes vainqueurs avaient débarqué: il les fait attaquer par un corps de 3 mille hommes, qui ne cèdent le champ de bataille qu'après y avoir laissé 800 des leurs. Pour lui il se tint toujours à l'écart, avec cinq à six cavaliers, derrière sa troupe, attendant quelle serait l'issue du combat. Dès qu'il vit ses soldats en déroute, il s'enfuit avec précipitation, et gagna une chaloupe qui l'attendait. Cette conduite lui attira les railleries du parti catholique: « Sire, dit un plaisant à Louis XIII, M. de Soubise » ayant fui votre personne à Rié, et » ayant encore maintenant fui celle » de votre amiral à l'île de Ré, il » faut croire, s'il continue, qu'il sera un jour le plus vieux capitaine » de l'Europe. » De l'île de Ré, Soubise s'était porté à Oleron: il y fut suivi par Montmorenci; mais ne jugeant pas à propos de l'attendre, il se rembarqua promptement et fit voile pour l'Angleterre. Ce fut alors que Charles I^{er}. s'interposa pour faire obtenir aux Réformés de France un nouvel édit de pacification, daté du 6 avril 1626, et qui offrit à Soubise les mêmes avantages que les précédents édits. Alors il reçut le titre de duc et pair, comme il est dit au commencement de cet article. Il resta néanmoins en Angleterre, ne cessant de presser Buckingham, favori de Charles I^{er}, de soutenir les Huguenots.

Enfin, lorsque Louis XIII songea sérieusement à faire le siège de la Rochelle, Soubise amena au secours de cette ville une flotte commandée par Buckingham lui-même. Il régnait si peu d'accord dans le parti protestant, que les Rochellois refusèrent de recevoir les vaisseaux anglais dans leur port et Soubise dans leurs murs. Il fallut que la duchesse douairière de Rohan, mère de ce seigneur, vint elle-même faire ouvrir d'autorité une des portes de la ville, et qu'elle prit son fils par la main pour l'introduire. Buckingham, surpris et choqué, ne témoigna plus aucune confiance à Soubise: il se fit une loi de s'écarter du plan concerté d'avance entre eux, et de prendre le contrepied des conseils utiles que lui donnait un homme aussi bien instruit des localités. On peut voir dans l'article de ce ministre (V. tom. VI, 212), quel fut le résultat de cette expédition, que Buckingham, après quatre mois d'opérations mal concertées, termina par la plus honteuse retraite. Soubise, que venait d'atteindre une nouvelle condamnation capitale, retourna en Angleterre, et sollicita auprès de Charles I^{er}. un second armement qui, dirigé par Denbigh, beau-frère de Buckingham, fut aussi peu utile. Ce rebelle obstiné, que rien ne peut décourager, revient encore en Angleterre; il presse de nouveau Charles, et une troisième flotte anglaise est prête à mettre à la voile, sous les ordres de Buckingham lui-même. Déjà celui-ci était à Plymouth; mais plein de mauvaise volonté, il fatiguait Soubise par des délais interminables, et des objections ridicules. Le 2 septembre 1628, ils eurent une discussion fort animée, au sujet d'une fausse nouvelle, que le favori répandit à dessein pour donner

le change sur la détresse des Rochellois. L'entretien avait lieu en français, et les officiers anglais qui étaient présents s'imaginèrent que la querelle était d'une nature plus sérieuse. Quelques heures après, Buckingham sort et tombe poignardé par Felton. Dans le premier moment, on accuse Soubise et les députés Rochellois d'avoir fait le coup : déjà une populace furieuse allait les rendre victimes de cette méprise, lorsque le coupable se découvre. Le roi Charles n'en pressa pas moins le départ de la flotte sous les ordres du comte de Lindsey, auquel il donna commandement de partager l'autorité avec Soubise. « Mais, dit Rohan dans ses *Mémoires*, la suite fit voir ou que » ce commandement étoit feint, ou » que le roi étoit mal obéi. » Lindsey, arrivé devant la Rochelle, rejeta toutes les propositions de Soubise, qui voulait, par un hardi coup de main, forcer la famense digue construite par Richelieu, entreprise téméraire, sans doute, mais qui, dans la situation désespérée où se trouvait la ville, étoit peut-être le seul moyen qui s'offrit pour tenter sa délivrance. La Rochelle capitula, et Soubise refusa d'accepter les conditions très-favorables accordées par Louis XIII aux Français rebelles qui se trouvaient sur la flotte ennemie. Il préféra retourner en Angleterre; et n'en fut pas moins compris dans l'édit de pacification, rendu le 29 juin 1629, en faveur des Protestants, et par lequel le roi lui accordait entière abolition pour le passé. Soubise ne se souciait pas de jouir en France de l'amnistic, ne quitta point l'Angleterre, d'où il ne cessa d'intriguer contre sa patrie. Une déclaration de Louis XIII, datée du 8 juin 1641, porte que des agents de Soubise et du

cardinal Lavalette, envoyés pour corrompre la fidélité des sujets du roi, avaient été arrêtés; et qu'ils avaient avoué que ces deux seigneurs traitaient avec l'Espagne pour faire une descente en Bretagne et dans la rivière de Bordeaux. Soubise mourut la même année, sans laisser de postérité. Il n'eut ni le courage, ni les vertus de son frère: on conçoit avec peine qu'un capitaine capable d'exécuter des coups de main si hardis, se soit presque toujours montré si peu brave quand il avait lui-même à se défendre. On cite de lui un trait peu honorable. Comme il s'étoit rendu maître des Sables d'Olonne, les habitants lui offrirent vingt mille écus pour se racheter du pillage. Soubise y consentit, et à peine avait-il touché la somme, qu'il permit à ses soldats de piller la ville pendant deux heures; puis il répondit froidement aux plaintes des habitants: « J'avais promis » le pillage à mes soldats avant la » composition que j'ai faite avec » vous. » D—R—R.

SOUBISE (CHARLES DE ROHAN, prince de), et d'Épinay, duc de Rohan-Rohan et Ventadour, pair et maréchal de France, de la même famille que le précédent, né le 16 juillet 1715, fut un général inhabile et malheureux; et en revanche le plus fortuné courtisan. Ami de Louis XV, complaisant assidu des favorites, il devint, sans talents, maréchal de France, ministre d'état, allié de la famille royale; mais on lui pardonnait presque des titres si peu mérités, et les scandales de sa conduite privée, en faveur de sa générosité, de sa bienfaisance, de sa bravoure personnelle, de son zèle courageux à servir et à défendre ses amis auprès du souverain. Le 1^{er} mai 1732, il obtint la charge de

guidon des gendarmes de la garde : deux ans après, le 28 juin 1734, sur la démission du prince de Rohan, son aïeul, il devint capitaine de cette compagnie. La même année (29 décembre), il épousa M^{lle}. de Bouillon, fille du grand chambellan de France: elle mourut l'année suivante, à l'âge de dix-sept ans, après lui avoir donné une fille. Il épousa, en secondes noces, la princesse Christine de Hesse - Rhinfels, le 24 décembre 1745. L'année suivante, il fut reçu pair, et eut, le 3 mai 1753, l'honneur de s'allier à la famille royale, par le mariage de sa fille avec le prince de Condé. Cette union, qui fut en partie l'ouvrage de M^{me}. de Pompadour, était regardée comme une mésalliance par les autres princes du sang ; tout en signant le contrat, ils protestèrent contre la qualité de *très-haut et très - excellent prince*, que prenait Soubise, titre qui n'appartient en France qu'aux seuls princes du sang. Cette contestation partagea la cour. Le roi, au fond du cœur, penchait pour les princes ; mais il ne voulait pas contrarier M^{me}. de Pompadour, qui appuyait les prétentions de Soubise ; en conséquence, il termina cette affaire par une lettre dans laquelle il déclarait ne vouloir *rien juger ni faire juger*, toutes choses restant dans l'état où elles étaient avant la contestation. Soubise servit Louis XV, en qualité d'aide-de-camp, dans les campagnes que fit ce prince, de 1744 à 1748. Au siège de Fribourg, en 1745, il eut le bras cassé d'un coup de pierre. « Dès que le roi le sut, dit » Voltaire (*Siccle de Louis XV*, » ch. XIII), il alla le voir, il y retourna plusieurs fois, il voyait mettre l'appareil à ses blessures. » A Fontenoi, Soubise seconda le comte de La Marck dans la défense impor-

tante du poste d'Antoin ; puis, à la tête des gendarmes de la garde, il contribua au mouvement qui décida la victoire (*V. RICHELIEU*, XXXVIII, 42). C'est ce que Voltaire a marqué dans ces deux vers de son Poème sur cette bataille :

Maison du roi, marchez, assurez la victoire,
Soubise et Pecquigny vous mènent à la gloire.

En 1746, il s'empara de Malines. Ces services lui valurent le grade de maréchal-de-camp, en 1748, et le gouvernement de Flandre et du Hainaut, en 1751. Lorsque la guerre de Sept - Ans commença, le crédit de M^{me}. de Pompadour, son amie, fit obtenir à Soubise le commandement d'une division de vingt-quatre mille hommes, stipulée par le traité de 1757. Ses opérations furent d'abord très-heureuses : en moins de huit jours, il prit Wesel, le pays de Clève et de Gueldre, et poussa les Prussiens jusqu'auprès de l'armée hanovrienne, commandée par le duc de Cumberland. La bataille d'Hastembeck, gagnée par le maréchal d'Estrées, la convention de Closter-Seven, jointes aux progrès de Soubise, avaient placé Frédéric dans la situation la plus désespérée (*V. FRÉDÉRIC II*, XV, 576). La guerre eût pu se terminer dès-lors à l'avantage de la France, si au lieu de s'arrêter après cette convention, Richelieu eût marché vers Magdebourg, et opéré sa jonction avec Soubise, dont les troupes, combinées avec celles du prince de Saxe Hildburghausen, s'étaient avancées jusqu'aux environs de Dresde. Cependant Frédéric, résolu de mettre à profit le peu d'accord de ses ennemis, se porte à leur rencontre. Hildburghausen était le plus ignorant et le plus présomptueux des généraux. Soubise, avec une estimable défiance de lui-même, n'avait pas la confiance

des autres ; haï de l'armée , parce qu'il était l'ami de la favorite , il comptait parmi ses officiers un grand nombre d'ennemis secrets , qui ne demandaient pas mieux que de lui voir éprouver des revers. Un échec qu'il essuya dans Gotha , fut le triste prélude d'une plus grande ignominie. Surpris dans cette ville par un corps de deux mille Prussiens , il n'eût que le temps de se jeter à cheval pour s'enfuir , laissant prisonniers plus de cent quatre-vingt des siens. On était à la fin d'octobre : la cour de Versailles avait déjà donné l'ordre de prendre des quartiers d'hiver. On repassa la Saale. Le roi de Prusse , suivant de près l'armée combinée dans ce mouvement de retraite , n'éprouva quelque résistance qu'au pont de Weissenfels. Impatienté de cette guerre sans résultat , et dans le besoin où il se trouvait d'obtenir un succès de quelque importance , il chercha tous les moyens d'inspirer à l'ennemi une confiance trompeuse. Pendant quelques jours il se tint immobile à Rosbach. Soubise et Hildburghausen , reconnaissant le petit nombre de ses troupes , qui ne s'élevaient pas à plus de vingt mille hommes , méprisèrent un ennemi si faible , eux qui en avaient soixante mille , et crurent pouvoir lui couper la retraite en filant sur Mersbourg. Le 3 novembre , ils étaient en marche pour exécuter cette manœuvre. Le roi de Prusse observait ce mouvement du haut d'une colline où il avait placé une batterie. Le prince de Soubise , abandonnant par degrés une position où il était fortement retranché , marchait avec aussi peu de précaution que s'il eût cru les Prussiens disposés à se laisser cerner. Le roi contenait ses troupes et se contenait lui-même pendant que l'imprudent général côtoyait la gau-

che des Prussiens avec une telle assurance que la musique des régiments exécutait des airs de victoire. Enfin , à deux heures , Frédéric sort de son immobilité , les soldats abattent leurs tentes et se présentent en ordre de bataille à leurs ennemis , qui marchaient au hasard ; l'infanterie et la cavalerie alliée sont tournées en même temps par une habile manœuvre des Prussiens. Dans le premier instant , Soubise et Hildburghausen perdent la tête. Les troupes allemandes fuient , après avoir essuyé quelques volées de canon. Soubise , qui voit les Français fuir également , rappelle son courage et ramène au combat quelques corps de cavalerie : il charge à leur tête avec la valeur d'un soldat ; mais cette valeur est inutile pour lui qui n'a pas su être général ; il est repoussé. Au milieu de la déroute de toute l'infanterie française , deux régiments suisses étaient seuls demeurés sur le champ de bataille , et continuaient à braver l'effort de la cavalerie prussienne et le feu des batteries. Soubise retourne sur le champ de bataille pour les obliger à se retirer. « Il alla à eux , dit Voltaire (Siècle de Louis XV) , au milieu du feu , et les fit retirer au petit pas. » Les Français , écrasés par l'artillerie des Prussiens , tandis que leurs batteries , placées dans un fond , n'atteignaient point l'ennemi , avaient cependant une forte réserve , sous les ordres du comte de Saint-Germain , qui ne parut que pour protéger la retraite. Cette inaction fut jugée bien suspecte. La journée de Rosbach ne fut pas moins honteuse pour la France , que celle de Fontenoi lui avait été glorieuse. Les Prussiens voulurent immortaliser le souvenir de leur victoire par une colonne que les Français devaient renverser eux-mêmes.

mes 50 ans plus tard (1). La lettre même de Soubise au roi, exprimait assez toute l'étendue de sa défaite. « J'écris à Votre Majesté dans l'ex- » cès de mon désespoir, disait-il ; la » déroute de votre armée est totale. » Je ne puis vous dire combien de ses » officiers ont été pris, tués ou per- » dus. » C'était la première fois peut-être, en pareille circonstance, qu'un courtisan disait toute la vérité à son maître, sans détour ni excuse. Cette lettre, et la modestie qu'eut ensuite Soubise de se mettre sous les ordres du maréchal de Richelieu, dont il croyait avoir à se plaindre, réparèrent aux yeux de bien des gens la faute qu'il avait commise de se charger d'un emploi au-dessus de ses forces. On doit ajouter que ses partisans ont prétendu qu'il avait été forcé d'attaquer, par le prince de Saxe-Hildburghausen, aux ordres duquel il devait déférer (2). Il revint tout honteux à la cour, et se vit pendant plusieurs mois en butte aux épigrammes les plus sanglantes. Il en fut en quelque sorte dédommagé par les faveurs du roi. Au moment où l'on renvoyait le marquis de Paulmy du ministère de la guerre, on lui conféra le titre de ministre d'état, on lui conserva son logement à l'Arsenal, puis on lui donna 50,000 liv. de pension. Il eut, en outre, l'agrément de traiter de la charge de trésorier de l'ordre; ce qui entraînait la décoration du cordon bleu. Plus tard, il obtint les gouvernements du bois de

Boulogne, de Madrid et de La Muette. En 1758, une nouvelle armée lui fut confiée. Il brûlait d'effacer le souvenir de Rosbach, et parvint du moins à l'affaiblir par deux combats dont il sortit vainqueur des Hessois, Hanovriens et Anglais, le 13 juillet, à Sandershausen, puis à Lutzelberg, le 10 oct. La conquête du landgraviat de Hesse fut le fruit de ces deux journées. « On en a parlé à peine, dit » Voltaire, en rappelant cette vic- » toire : tel est l'esprit d'une grande » ville, heureuse et oisive, dont on » ambitionne le suffrage. » Neuf jours après la bataille de Lutzelberg, Louis XV envoya à Soubise le bâton de maréchal, faveur au moins très-prématurée; mais, de tous les courtisans, il était le plus chéri de ce prince, maître si bon et si facile avec les seigneurs qui composaient sa société intime. Aussi appelait-on Soubise *l'ami du cœur, son Soubise*. Pendant la campagne de 1761, il commandait une armée de cent dix mille hommes, sur les bords du Rhin. Le maréchal de Broglie, qui avait un corps bien moins nombreux sur le Mein, murmurait de se voir réduit à un rôle secondaire, et fomentait dans le camp de Soubise l'esprit de mécontentement et d'indiscipline. Les deux armées, en agissant séparément, n'avaient que de faibles succès. Broglie proposa d'en opérer la jonction. C'était un triomphe qu'il se ménageait. En effet, au moment de cette réunion, les troupes de Soubise accueillirent avec les plus vives acclamations le maréchal de Broglie. Soubise sut affaiblir cet outrage par un procédé loyal et plein de grâce. Il conduisit Broglie sur un tertre qui dominait tout le camp. « Monsieur, » lui dit-il, vous voyez avec quels » applaudissements mon armée vous

(1) Après la bataille de Iéna, en 1807.

(2) C'était Popinion de Louis XV, qui dans une lettre adressée au duc de Richelieu, s'exprimait ainsi : « M. de Soubise qui a été malheureux et » mal secondé par le prince de Saxe-Hildburghausen commandera sous vos ordres, etc. » (Lettre du 29 novembre 1757, citée dans la *Vie privée de Richelieu*, t. III, 331). Le duc de Mahon, dans ses *Mémoires militaires*, dit avoir vu l'écrit, signé de Louis XV, qui mettait Soubise sous les ordres du prince de Saxe-Hildburghausen.

» reçoit. Vous lui devez de vous
 » faire voir à ceux dont vous n'a-
 » vez pas encore été aperçu. » Bro-
 glie, plus impatient de justifier la
 confiance de l'armée que jaloux de
 reconnaître la générosité délicate
 de son rival, mit en mouvement
 ses propres troupes, et en donna
 un avis trop tardif à Soubise, qu'il
 voulait seulement rendre témoin de
 sa victoire; mais sa confiance pré-
 somptueuse fut trompée : il fut battu
 à Fillingshausen ; et il accusa, de ne
 l'avoir point secouru, son collègue,
 qui se plaignit avec raison de n'a-
 voir pas été averti. Les deux armées
 se séparèrent ; et les deux généraux
 envoyèrent à la cour des mémoires
 contradictoires. Soubise avait, en
 M^{me}. de Pompadour, un avocat
 trop puissant pour perdre sa cause
 auprès du roi. Broglie fut rappelé et
 exilé dans ses terres. Le public et
 l'armée s'indignèrent de ce jugement.
 Un déluge d'épigrammes accabla de
 nouveau le prince de Soubise et sa
 protectrice ; mais cette fois l'opinion
 publique avait tort. Soubise était in-
 capable de ce dont l'accusait son
 ennemi. Personne n'était plus éloigné
 que lui d'un mauvais procédé, tandis
 que Broglie, avec des talents vérita-
 bles, était jaloux, vain et tracassier.
 Soubise, toujours employé, fut char-
 gé, durant la campagne suivante, de
 se borner à défendre ce que les Fran-
 çais possédaient encore en Allema-
 gne. Il eut le bon esprit de se laisser
 guider par les conseils du maréchal
 d'Estrées, et rendit des services uti-
 les. Tous deux gagnèrent la bataille
 de Johannisberg. Ce fut là le terme
 de la carrière militaire de Soubise.
 Depuis ce temps, sa vie ne fut plus
 que celle d'un courtisan voluptueux,
 sincèrement attaché à Louis XV,
 n'ayant d'autre volonté que celle du

roi, et flattant ses penchants, moins
 par calcul d'intérêt que par l'affec-
 tion véritable d'un ami complaisant ;
 car il savait parler au roi avec fran-
 chise dans l'occasion. On lui doit
 cet éloge, qu'il n'employa jamais son
 ascendant pour nuire ni pour op-
 primer, reproche que le maréchal de
 Richelieu mérita trop souvent. Aussi,
 dans un Noël de la cour, disait-on,
 de Soubise :

La foule le cachant, je n'y vois point de tête.
 Mais j'y vois un bras valeureux,
 Une main pour les malheureux,
 A s'ouvrir toujours prête.

Lorsque Louis XV livra son cœur et
 son royaume à M^{me}. Dubarry, Sou-
 bise s'attacha d'autant plus facile-
 ment à la nouvelle favorite, qu'il avait
 à se plaindre du duc de Choiseul.
 Ce ministre avait obtenu la charge de
 colonel-général des Suisses et Gri-
 sons, promise depuis long-temps au
 maréchal. Ce dernier vint se plaindre
 au roi. « Que voulez-vous, répondit le
 » faible Louis ; c'était bien mon de-
 » sir, mais je n'ai pas été le maître. »
 Après que M^{me}. Dubarry fut présentée
 à la cour, les dames les plus quali-
 fiées affectèrent d'abord de ne lui fai-
 re aucun accueil. Nulle marque de
 zèle ne plut davantage à Louis XV
 que la condescendance du maréchal
 de Soubise, qui engagea la comtesse
 de l'Hôpital, sa maîtresse avouée, à
 recevoir chez elle la nouvelle favori-
 te. Cet exemple fut bientôt imité par
 des femmes d'un rang encore plus il-
 lustre. Soubise eut même la bassesse
 de consentir au mariage d'une demois-
 selle de Tournon, sa parente, avec
 le vicomte Dubarry, neveu de la
 favorite. Lors de la dissolution du
 parlement, en 1771, il fut chargé
 par le roi de ramener le prince de
 Condé, qui s'était retiré de la cour,
 après avoir signé la protestation des

princes. Si l'on en croit quelques mémoires du temps, ce fut alors qu'il forma, avec le prince de Condé, son gendre, et le comte de La Marche, un triumvirat pour se partager la direction des affaires. Condé voulait être généralissime, La Marche surintendant des finances, et Soubise chef des conseils du premier ministre. Quoi qu'il en soit de ces projets, Louis XV ne vécut pas assez pour qu'ils se réalisassent. A la mort de ce monarque, lorsqu'on porta avec tant d'indécences ses derniers restes à Saint-Denis, le fidèle Soubise, seul de tous les nombreux courtisans que le feu roi avait eus de son vivant, suivit le cortège, composé de quelques valets et de quelques pages, et ne se sépara de la dépouille mortelle de Louis XV que lorsqu'elle eut été déposée dans son dernier asile. Ses liaisons avec M^{me} Dubarry lui avaient fait perdre beaucoup de sa considération; et il avait résolu de se retirer de la cour: mais Louis XVI, instruit de la conduite vraiment touchante de Soubise aux obsèques de Louis XV, lui fit dire par la comtesse de Marsan (3), de reprendre sa place dans le conseil des ministres. Soubise, dans ces fonctions, se montra fidèle aux principes monarchiques, et surtout ennemi des réformes dangereuses tentées par les Saint-Germain et les Turgot. Cependant il émettait ses opinions avec une modération qui prouvait autant de bon sens que de véritable politique. Il ménageait les économistes: non qu'il les estimât; c'était, disait-il, *crainte de plus grands maux* (Mémoires de Choiseul). Heureux s'il se fût fait un devoir de donner, dans sa vieillesse,

d'aussi bons exemples que de bons avis; mais alors encore il se piquait d'entretenir à grands frais des filles d'opéra. On a même accusé le duc d'Orléans d'avoir profité basement des sommes que Soubise prodiguait à la Michelin, courtisane alors célèbre par le nombre et la haute qualité de ses adorateurs. Ainsi des courtisans corrompus et inappliqués, tels que les Richelieu, les d'Aiguillon, les Soubise, etc., ont mieux jugé des choses et des hommes à cette époque de décadence pour la monarchie, que de prétendus philosophes qui se croyaient hommes d'état. La correspondance de Voltaire atteste qu'il ne craignait pas de faire passer au maréchal de Soubise des exemplaires des libelles irréligieux qui se fabriquaient à Ferney. C'est un des traits les plus caractéristiques de l'insouciance des ministres de l'infortuné Louis XVI. Les Mémoires de l'abbé Georgel représentent Soubise comme initié dans les secrets du ministère occulte de Louis XV, et mêlé dans toutes les intrigues qui se rattachent à l'ambassade du cardinal de Rohan à Vienne, ainsi qu'à la nomination de ce prélat à la dignité de grand-aumônier de France. Le prince de Soubise mourut le 4 juillet 1787. On a vu dans la Notice sur l'abbé Georgel (*Voy.* xvii, 165), que ce jésuite composa, en 1771, pour le prince de Soubise et pour les familles de Rohan, de Bouillon et de Lorraine, un Mémoire tendant à établir l'égalité de leurs prérogatives avec les ducs et pairs de France.

D—R—R.

SOUBISE (JEAN DE PARTHENAY, seigneur de) V. PARTHENAY.

SOUBOUTAI ou *Soubadaï*, surnommé *Bahadour* ou le héros, général Mongol, dont le nom, mal lu dans les transcriptions qu'on en a faites en

(3) Gouvernante des enfants de France, et sœur de Soubise.

lettres arabes, s'est changé en *Suida*, *Soundai* et *Sounathy*, est compté parmi ceux qui ont concouru à l'établissement de l'empire de Tchingkis-Khakan. Il était de la tribu des Ouri-angkit; et ses ancêtres, établis sur les bords du fleuve Onon, avaient coutume de se rencontrer à la chasse avec Tun-pi-naï, trisaïeul de Tchingkis. Ces rencontres avaient lié les deux familles depuis cinq générations. Haban, contemporain de Tchingkis, eut deux fils, l'aîné nommé Khourkhoun, et le cadet, nommé Souboutai. Tous deux étaient courageux et habiles à tirer de l'arc; mais Souboutai se fit surtout remarquer par son intrépidité et par le talent, fort estimé des Chinois et des Tartares, d'imaginer des stratagèmes et des ruses de guerre. Lorsque Tchingkis eut établi son ordre sur les bords du lac de Pan-chouma ou de la rivière Loung-kiu, Haban voulut lui conduire en tribut un troupeau de moutons; mais il fut attaqué par des brigands et emmené en captivité. Ses deux fils se mirent à la poursuite des voleurs, les tuèrent et délivrèrent leur père. Celui-ci servit sous Tchingkis, dans la guerre contre les Naiman, en qualité de chef de tribu. Ce fut aussi à cette époque que Souboutai entra au service du prince mongol, avec la même qualité. En 1212, il attaqua Houan-tcheou, appartenant aux Tchoutchi, monta le premier à l'assaut et s'empara de la ville. En 1216, Tchingkis convoqua une assemblée de ses généraux pour marcher contre les Merkites. Il demanda quel était celui qui voulait donner le premier: Souboutai s'offrit; et Tchingkis, ayant loué son courage, lui proposa un corps de cent hommes d'élite pour le soutenir; mais Souboutai s'y opposa. « Restez

en repos, dit-il, je me charge de tout. » Il alla trouver les Merkites, en feignant d'abandonner la cause de Tchingkis. Pleins de confiance en ses rapports, les Merkites négligèrent de faire leurs préparatifs, et quand le gros de l'armée mongole fut avancé sur le fleuve Tchen (Djem), il fondit sur eux, et prit deux de leurs généraux. Houtou, chef de la tribu se sauva dans le Kiptchak et le reste se soumit. Tchingkis ayant fait la guerre aux Ouïgours du Kharisme, Mohammed, que les Chinois nomment Mié-li, abandonna son royaume et prit la fuite. Souboutai eut ordre de le poursuivre, et il eut pour collègue, dans cette expédition, Tchepe-Nouyan, autre général mongol célèbre dans l'Occident. Parvenu au fleuve Hœ-li, Souboutai fit halte sur la rive orientale, et ordonna d'allumer trois bûchers pour faire parade de la force de son armée. A cette vue, Mohammed effrayé profita de la nuit pour s'enfuir. Souboutai, à la tête d'un corps de dix mille hommes, continua de se porter sur ses traces, depuis la rivière Pou-han et la ville de Pi-li-han jusqu'à Mié-li, marchant jour et nuit et ne laissant pas au prince fugitif un seul instant de repos. Il l'obligea d'entrer dans la mer, c'est-à-dire dans une île de la mer Caspienne, nommée Abiscoun, où ce malheureux prince mourut épuisé par la fatigue et le chagrin (V. MOHAMMED, XXXIX, 232). Le général tartare s'empara de ses trésors consistant en pierres précieuses et en vases d'argent, et il les envoya à son maître. Tel est le récit du biographe chinois, qui a tracé la vie de Souboutai. Les écrivains musulmans et chrétiens nous ont laissé quelques détails particuliers sur la marche des deux généraux tartares

en Occident. On sait qu'après avoir traversé la Transoxane, pris Balkh, Nischapour et Zawe, ils partagèrent leurs troupes en deux corps qui se dirigèrent sur le Mazenderan et l'Irak-Adjem. Il entrèrent ensuite dans l'Adherbidjané, reçurent la soumission du prince qui régnait à Tauris, et vinrent camper dans la plaine de Moughan en Géorgie, plaine célèbre depuis par le séjour qu'y firent habituellement les généraux mongols et les princes de la famille de Houlagou. Au printemps de 1221, Souboutaï et Tchepe prirent Meragah, saccagèrent Hamadan, Erdebil, et rentrèrent de nouveau en Géorgie, où ils livrèrent aux troupes de la reine Rousoudan, une bataille dont les deux partis s'attribuèrent le gain. Souboutaï, par une de ces ruses pour lesquelles il était renommé, avait attiré les Géorgiens dans une embuscade où les attendait son collègue Tchepe. Tous deux ensuite les attaquèrent de concert, et selon Ibn el Athir, détruisirent en grande partie leur armée. Au contraire, deux lettres écrites au pape Honorius III, par Rousoudan et par son connétable Jean, donnent à entendre que les Mongols furent mis dans une pleine déroute. Ce qui est certain, c'est que la reine de Géorgie écrivit en Occident pour implorer des secours, et que les Tartares poursuivirent le cours de leurs opérations, comme s'ils eussent obtenu une victoire entière. Souboutaï, dit le biographe chinois, demanda et obtint la permission d'aller châtier les peuples du Kiptchak. A la tête de son armée, il fit le tour de la mer Thian-ki-sse (Denghiz, la mer Caspienne), et revint jusqu'aux monts Thaï-ho (Caucase), dont il perça les rochers pour s'ouvrir un passage. Il eut d'abord

peu de succès ; mais ayant rencontré des chefs de tribus, nommés Tu-li-ki et Thathakhar, il réunit toutes les troupes sur la rivière de Poutsou, et par une marche rapide, il soumit tous les peuples de ces contrées jusqu'au fleuve Oliki (le Wolga). Une seule rencontre et un seul combat le firent triompher des chefs des Wolosse (Russes Mitchhisselao le grand et le petit (Mestislaff)). Il exerça de grands ravages dans le pays des Asou (Ases ou Alains). On sait qu'en effet les Mongols ayant passé le Caucase par le défilé de Derbend, défirent les Kiptchaks ou Comans et les Russes, dévastèrent les contrées qui avoisinent la mer d'Azof, pénétrèrent en Crimée et firent une invasion dans le pays des Bulgares, sur les bords du Wolga. Souboutaï fut interrompu dans le cours de ses conquêtes par un ordre de Tchingkis, qui voulait l'employer à la conquête du Tangut. Il résista long-temps à ces ordres ; mais enfin obligé d'y céder, il revint à la cour, traversa le grand désert, battit les tribus de Hiasa-li, Ouïgour, The-le-tchhi-min et autres, et soumit toutes les villes situées sur le fleuve Jaune, du côté de la Tartarie. Il ne revint de ce pays qu'après la mort de Tchingkis. En 1229, Ogodaï lui fit épouser une princesse du sang, nommée Thomicikan, et le nomma pour accompagner son frère Tholouï dans son expédition au midi du fleuve Jaune. Les Tartares entrèrent dans le pays des Kin, par le passage de la Tête de Bœuf, et rencontrèrent le général ennemi Houan yan-ho-tha, avec une armée de plusieurs centaines de milliers d'hommes, tant d'infanterie que de cavalerie. Tholouï s'adressa à Souboutaï, pour avoir un plan de campagne. « Les habitants des villes, ré-

pondit le général, ne savent pas supporter la fatigue. Harasseyez-les par des attaques réitérées; rien ne sera plus aisé ensuite que de les vaincre en bataille rangée. » Effectivement, l'armée, qui était campée dans les monts San-foung, souffrit beaucoup des neiges, qui firent périr un grand nombre de soldats. Les Mongols l'attaquèrent dans ce moment de détresse, et la détruisirent entièrement. Dans l'été de 1232, le prince Tholouï quitta l'armée et laissa Souboutaï pour contenir les provinces conquises et faire le siège de la ville de Pian (Khaï-foung, dans le Ho-nan). L'empereur des Kin envoya faire des propositions d'accommodement au général mongol; mais celui-ci répondit qu'il avait reçu l'ordre de prendre la ville, qu'il ne connaissait pas autre chose; et il n'en travailla qu'avec plus d'activité à combler les fossés avec des fascines. Le commandant des assiégés ayant fait percer les murs de la ville, voulut mettre le feu aux fascines à coups de *Pao*. C'est au siège de cette ville qu'il est parlé, pour la première fois, de ces machines de guerre, dont les Mongols apprirent l'usage des Chinois, et qu'ils portèrent dans l'Occident, où l'on croit qu'elles ont donné l'idée de l'artillerie. Les assiégés, placés sur les murailles à côté des *Pao*, donnaient des signaux avec des lanternes garnies de papier rouge, et ceux qui combattaient en bas, y répondaient en lâchant en l'air des figures d'oiseaux en papier. Souboutaï instruit de ce manège par des prisonniers, en fit le sujet de ses plaisanteries : « Ces gens de Kin, dit-il, prétendent repousser leurs ennemis avec des lanternes et des oiseaux de papier. » Cependant l'empereur des Kin abandonna Pian et se réfugia à

Tsaï. Un traître nommé Thsouï-li, qui commandait les troupes des Kin, livra aux Mongols la ville de Pian avec l'impératrice et les autres femmes de l'empereur, qui y étaient restées renfermées. Les Tartares mirent alors le siège devant Tsaï, et la tinrent si exactement et si long-temps cernée, que la garnison fut réduite à manger le cuir des bottes et la peau des tambours. Enfin les provisions étant entièrement épuisées, la ville fut prise, en 1234, et la dynastie des Kin renversée. Le long séjour des troupes et une année de disette avaient tellement élevé le prix des vivres dans le Ho-nan, qu'un boisseau de riz s'y vendait deux onces d'argent. Souboutaï ordonna aux habitants de ces contrées de se transporter au nord du fleuve Jaune. Comme, à l'issue de cette guerre, on conduisait à la mort Houan-yan-ho-tha, prince du sang des Kin, et l'un des plus illustres généraux de cette dynastie, il demanda où était Souboutaï, et marqua le désir d'avoir une entrevue avec lui. Souboutaï s'avança : Toi qui n'as qu'un instant à vivre, dit-il, quel motif te fait désirer de me voir ? — « Ton courage, répondit Houan-yan-ho-tha. C'est le ciel, non le hasard qui fait naître les héros. Puisque je t'ai vu, je fermerai les yeux sans regret. » En 1235, les Mongols envoyèrent une nouvelle expédition dans le Kiptchak. Souboutaï en fit partie, et fut même désigné par Batou pour commander l'avant-garde. Le roi des Comans, nommé Pa-tchhi-man ou Batchman, fut saisi de terreur à cette nouvelle, et prenant la fuite, il se retira sur la mer, disent les Chinois, c'est-à-dire, dans une île de la mer Caspienne. On vainquit encore une fois les Russes, et l'on mit le siège devant Tholisseko, ville dont on ne re-

connaît pas le nom, sans doute altéré dans les relations chinoises. N'ayant pu s'en rendre maître, Souboutaï marcha contre le prince des Russes, lui livra bataille, le prit, s'empara de Yelieïpan et d'autres villes des mêmes contrées, et soumit toutes les tribus qui les habitaient. En revenant, les Mongols passèrent les monts Khatsali et attaquèrent les Madjars ou Hongrois. Batou et ses compagnons entrèrent dans leur pays par cinq côtés différents, et Souboutaï donna une nouvelle preuve de son habileté, en imaginant un stratagème pour tromper Khieï-lin, prince de cette nation. Parvenus au fleuve Thun-ning, le corps de Batou passa cette rivière par en haut, à l'endroit où elle était moins profonde et où il y avait un pont. Le corps de Souboutaï, au contraire, devait la traverser plus bas, dans un endroit très-profond : il imagina de lier ensemble des poutres et d'y faire passer son armée, de sorte qu'il pût venir au secours de Batou, qui ayant traversé le premier, se trouvait engagé. Le prince Mongol, rebuté par la résistance qu'il venait d'essuyer, était tenté de revenir sur ses pas : « Retournez, si vous voulez, lui dit Souboutaï ; pour moi, je ne m'arrêterai qu'au fleuve Tho-na (Danube), après avoir achevé de subjuguier les Madjars. » Il se mit en marche, et Batou ne put s'empêcher de le suivre. On connaît, par les écrivains occidentaux, les détails de cette campagne qui ont échappé aux Chinois. On sait que toutes les contrées au nord de la mer Caspienne, du Caucase et de la mer Noire, furent en proie aux ravages des Tartares, qui dévastèrent la Russie, la Pologne, la Hongrie, et pénétrèrent jusque dans la Silésie. Souboutaï contribua puissamment à

leurs succès et prit part à toutes leurs expéditions. A la mort d'Ogodai, il y eut une grande assemblée de tous les princes de la famille de Tching-kis. Batou ne voulait pas s'y rendre; mais Souboutaï lui représenta qu'étant l'aîné de tous ces princes, il lui était impossible de s'en dispenser. Batou partit donc pour l'assemblée, qui se tint sur le bord de la rivière Ye-tchi-li. Après l'assemblée, Souboutaï revint à son campement sur le Danube, et il y mourut, à l'âge de soixante-treize ans. Conformément à l'usage des Chinois, on lui donna un titre qui rappelait ses plus belles actions : ce fut le titre de roi du Honan, à cause de la conquête de cette province qu'il avait enlevée aux Kin. L'épithète honorifique qui fut jointe à son nom, fut celle de *Fidèle et invariable*. Il laissa un fils nommé Ouriyangkhatai, qui, après avoir, disent les Chinois, soumis toutes les tribus des Russes, des Polonais et des Allemands, fut envoyé pour conquérir le royaume d'Ava et le Tonquin. On a cru devoir tirer des historiens chinois ces particularités au sujet d'un général qui a fait successivement la guerre en Médie, en Géorgie, à la Chine, en Russie et en Hongrie, et dont le nom se trouve lié au récit des premières invasions des Mongols dans l'Occident. Ce qu'on vient de lire est principalement extrait du *Siu hounng kian lou*, l. xvii, p. 31 et suivantes.

A—R—T.

SOUBRANY (PIERRE - AUGUSTE DE), né à Riom, en 1750, d'une famille noble, était officier au régiment de Royal dragons, et généralement aimé dans son pays, où il possédait une fortune considérable, lorsque la révolution vint changer toutes les idées et toutes les existences. Entraîné par l'exemple et les

conseils de Romme, son compatriote (*Voyez* ROMME), Soubrany se livra aux plus violentes inspirations du jacobinisme. Le rédacteur de cet article l'avait connu dans sa jeunesse, et il desira renouveler connaissance avec lui lorsqu'il vint siéger à l'Assemblée législative : il le reconnut à peine ; ce n'était plus cette figure ouverte et prévenante qui annonçait la bienveillance et la gaieté. Dominé par une passion politique funeste, Soubrany avait l'air sombre et soupçonneux, il ne paraissait avancer qu'à regret dans la triste carrière où il s'était engagé. La conversation de son biographe avec lui fut courte ; dès les premiers mots, ils s'aperçurent que leurs opinions n'étaient pas les mêmes, et ils ne se revirent plus. On ne doute pas que la composition de la députation dont Soubrany faisait partie n'ait aussi beaucoup influé sur sa conduite révolutionnaire. Sur douze individus parmi lesquels on remarquait Couthon, Mignet et autres satellites de Robespierre, dix votèrent la mort du roi. Soubrany suivit l'impulsion qu'ils lui donnèrent, et vota comme eux contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. Il ne parut à la tribune que pour y prononcer ces votes, et l'on ne lui vit prendre aucune part aux terribles débats qui agitèrent l'Assemblée conventionnelle, depuis son installation jusqu'à sa fin. Dans le mois de mai 1793, il eut une mission auprès de l'armée de la Moselle ; et ne s'y occupa que de détails militaires. Envoyé plus tard à l'armée des Pyrénées-Orientales, il se fit aimer des soldats : frugal et brave, il couchait avec eux au bivouac et marchait à leur tête au combat ; on assure généralement qu'il contribua beaucoup aux succès de cette armée,

et surtout à la reprise du fort Saint-Elme, de Port-Vendree et de Collioure. Il était revenu de cette mission depuis peu de temps, lorsque la Convention ayant été attaquée par le peuple de Paris, et en quelque sorte dissoute, une partie de ses membres se mit à la tête de l'insurrection pour proscrire les autres, et recommencer le régime de la terreur. Cette faction eut le dessus pendant quelques heures seulement, et Romme, qui en faisait partie, désigna Soubrany pour commander la force armée. Il n'en fallut pas davantage pour le perdre. A peine la Convention, soutenue par la section de la Butte-des-Moulins, eut-elle repris ses séances, que Soubrany fut décrété d'accusation⁽¹⁾, livré à une commission militaire, et condamné à mort, ainsi que son funeste conseiller et quatre autres conventionnels, le 18 juin 1795. Après leur condamnation, ils se poignardèrent avec une même paire de ciseaux qu'ils se communiquèrent successivement. Soubrany, Bourbotte et Duroy, n'étant pas expirés sur le coup, comme leurs collègues, furent traînés sanglants à l'échafaud et exécutés. B—U.

SOUCHAY (JEAN - BAPTISTE), né, en 1688, au bourg de Saint-Amand, dans le Vendomois, fit ses études avec distinction, au collège de l'Oratoire, à Vendôme. A l'âge de dix-sept ans, il partit pour Paris, où on lui confia une éducation particulière. Quelques années plus tard, le comte de La Vauguyon - Carency mit ses deux fils sous la conduite de Souchay, qui eut encore successive-

(1) Prévenu à temps du décret que l'on venait de porter contre lui, Soubrany se souvint qu'il avait un émigré caché chez lui. « Ah ! mon Dieu, s'écria-t-il, il faut que je coure l'avertir de se chercher un autre asile ». Arrivé devant sa porte, il tombe entre les mains des gendarmes, qui l'y attendaient. On ignore ce que devint le malheureux émigré, objet de ce beau dévouement. D-ÈS.

ment d'autres élèves, neveux du président Durey de Noinville (*Voy.* ce nom, XII, 372), qu'il ne fit, pour ainsi dire, que surveiller, parce qu'ils étaient pensionnaires au collège des Jésuites de Paris. Ce magistrat lui céda son droit d'indult, qui valut au jeune instituteur, en 1734, un canonicat de la cathédrale de Rodez. Comme l'abbé Souchay avait été choisi, en 1732, pour remplir une des deux chaires d'éloquence du collège royal, et qu'il avait commencé son cours au mois de février 1733, le chapitre auquel il appartenait le dispensa, en 1736, de la résidence. Il était entré à l'académie des inscriptions dès 1726. Il y fut toujours très-assidu, et y lut un assez grand nombre de Dissertations pleines de mérite, mais le plus souvent relatives aux belles-lettres. On cite de lui, entre autres morceaux, un Mémoire sur le caractère de Mécénas, un autre sur Asinius Pollio, et différents travaux sur les anciens systèmes de morale et de métaphysique. En sa qualité de professeur au collège royal, il se proposa de faire sentir, dans la lecture des grands modèles de l'antiquité, l'application et l'usage des préceptes généraux qui étaient déjà connus de ses auditeurs, formés et instruits pour la plupart. Il choisit surtout, pour remplir cette vue, les ouvrages de Cicéron; dont il avait lu et expliqué toutes les Harangues, lorsqu'il mourut. Il livra au public, en 1730, le Commentaire de Julien Fleury (*V.* ce nom, XV, 66) sur Ausone, dans la forme de ceux qui ont été composés pour l'usage du dauphin, fils de Louis XIV. L'impression de ce Commentaire était depuis long-temps commencée. Souchay y mit tous ses soins, rétablit ce qui avait été perdu du manus-

crit, établit les changements nécessaires, et fit un index, qui manquait absolument. Le succès de ce travail sur Ausone porta plusieurs libraires, et même quelques auteurs, à proposer à l'abbé Souchay de revoir et de retoucher des ouvrages manuscrits, quelquefois même des ouvrages imprimés, mais fautifs ou mal ordonnés. Il se chargea volontiers de ces revisions, qui d'abord le détournèrent peu de ses études particulières. Il y en eut qu'il entreprit par ordre des magistrats chargés de l'inspection de la librairie. La plus grande partie des livres que le public doit à ses soins sont anonymes. Les autres conservent le nom de leurs premiers auteurs. Il donna, en 1735, sans se faire connaître, une nouvelle édition des Œuvres de Boileau Despréaux, 2 vol. in-12, avec des notes qu'il attribuait à Valincour et à l'abbé Renaudot. Il la réimprima en 1740. Il fut aussi éditeur d'Honoré d'Urfé et de Pellisson. Ce genre d'occupation finit par lui enlever la plus grande partie du temps dont il avait besoin pour mettre la dernière main à ses propres ouvrages. Il était d'une constitution très-délicate, et que différentes maladies avaient encore affaiblie. Il mourut dans sa cinquante-neuvième année, le 25 août 1746. Son caractère, aussi attachant que son esprit était distingué, lui avait valu un grand nombre d'amis de tous les rangs. Il légua tous ses écrits au comte de Maillebois. Outre plusieurs Sermons, prêchés avec succès dans sa jeunesse, et des Dissertations sur divers sujets de littérature ecclésiastique, composées à la même époque, il avait entrepris un Traité de rhétorique, dont les leçons qu'il avait données, pendant quatorze ans, au collège royal, étaient les principaux

matériaux. On a dû trouver dans ses papiers la Vie du maréchal de Catinat. Son Éloge fut prononcé par Fréret, dans l'académie dont il était membre, à l'assemblée publique de la Saint-Martin 1746. L—P—E.

SOU-CHÉ, célèbre lettré chinois, était né dans le onzième siècle, à Me-tcheou, ville du Sse-tchhouan, d'une famille honorable. Son père ayant été nommé magistrat dans une province éloignée, il resta sous la surveillance de sa mère, femme vertueuse, qui ne négligea rien pour cultiver son heureux naturel. Un jour qu'elle lui lisait la vie de Fau-peng, personnage fameux dans la Chine par sa tendresse pour ses parents, Sou-ché, sautant au cou de sa mère, s'écria : Je veux être un second Fau-peng, et il tint parole. Après avoir achevé ses études dans les écoles publiques, où il se distingua non moins par la pureté de ses mœurs, que par son application et la rapidité de ses progrès, Sou-ché se rendit, en 1057, à la capitale pour subir ses examens et prendre ses grades. Le chef des lettrés fut si charmé de la pièce d'éloquence qu'il lui remit, que s'adressant aux autres examinateurs : Voilà, leur dit-il, un jeune homme qui nous surpassera tous. Sur le compte avantageux qui lui fut rendu des talents de Sou-ché, l'empereur voulut le retenir à la cour; mais le premier ministre Wung-an-tchi, redoutant sa perspicacité, éluda l'ordre de l'empereur, et l'attacha comme mandarin au tribunal des savants. La conduite du ministre excitait, depuis long-temps, de justes réclamations : de toutes parts arrivaient à l'empereur des plaintes contre son favori. Sou-ché, lui-même, crut devoir remettre un mémoire à l'empereur, qui le lut attentivement, et

ayant fait venir le jeune mandarin, l'invita de lui dire les défauts qu'il avait remarqués dans son gouvernement. Sou-ché répondit à la confiance que lui témoignait son souverain, et lui donna toutes les explications qu'il pouvait desirer. Le ministre sut que Sou-ché avait eu une conférence avec l'empereur; et il se hâta de l'éloigner de la capitale, en lui assignant la charge d'examineur des lettrés, qui l'obligeait à parcourir successivement toutes les provinces. Dans ses voyages, Sou-ché recueillait partout des preuves de l'infidélité du ministre, et il en avertit l'empereur; mais ce prince, avec le desir de faire le bien, n'avait pas la fermeté nécessaire pour l'exécuter. Fatigué d'être le témoin des abus qu'il ne pouvait pas corriger, Sou-ché demanda la permission de ne pas revenir dans la capitale. Elle lui fut accordée avec empressement. Nommé gouverneur du Hang-tchéou, il montra dans cette place beaucoup de sagesse et d'activité. Il purgea cette province des brigands qui l'infestaient, et réprima les désordres des gens de guerre, dont l'indiscipline n'avait pas été moins funeste aux habitants. La sévérité qu'il avait employée envers les militaires, servit de prétexte pour l'envoyer à Siu-tcheou, d'où il passa dans le département de Hou-tcheou. Dans les rapports qu'il adressait à l'empereur sur l'état des provinces dont l'administration lui était confiée, il n'épargnait pas les reproches au ministre. Celui-ci résolut enfin de se débarrasser d'un censeur importun; et l'ayant destitué de tous ses emplois, le fit mettre en prison. Les réclamations des nombreux amis de Sou-ché, lui firent recouvrer sa liberté; mais il fut exilé à Hoang-

tcheou. Ayant revêtu l'habit de la dernière classe, il acquit une petite maison dont l'aspect était tourné vers l'orient, et cultiva, dans cet asile, la philosophie, l'éloquence et la poésie. Il se croyait oublié de la cour, lorsqu'en 1072, l'empereur le désigna pour remplir les fonctions de son historiographe; mais le premier ministre fit donner cette charge à une de ses créatures. C'était un bel-esprit léger et superficiel. Quelque temps après, l'empereur ayant vu les premiers chapitres de l'ouvrage que lui présentait le nouvel historien, déclara qu'il voulait que Sou-ché fût chargé de mettre en ordre les Mémoires de la dynastie. Il ne fut pas possible au premier ministre de s'opposer à la volonté de l'empereur; mais il obtint que Sou-ché s'absenterait de la cour, tant qu'il travaillerait à l'histoire, et il lui fit assigner pour sa résidence, une petite ville peu distante de la capitale. Sou-ché pria l'empereur de lui permettre d'habiter Tchang-tcheou, par la raison qu'il y possédait une maison avec quelques arpents de terre. Cette demande lui fut accordée. Pour se rendre dans cette ville, il fallait que Sou-ché traversât la capitale; et il profita de cette circonstance pour présenter ses hommages à l'empereur, qui l'accueillit avec distinction, écouta ses sages conseils, et n'en continua pas moins de s'abandonner aveuglément à son premier ministre. Sou-ché demeura dix ans dans le lieu qu'il avait choisi pour sa retraite, uniquement occupé d'écrire l'histoire de la dynastie impériale. L'empereur Chen-tsoung mourut en 1085; et l'impératrice, aïeule du jeune Tchi-tsung, se trouvant chargée de la régence pendant la minorité de son petit-fils, se hâta de rappeler

les mandarins et les lettrés qui, sous le règne précédent, s'étaient éloignés d'une cour où leurs talents étaient inutiles. Sou-ché nommé par la régente, gouverneur de Ting-tcheou; fut appelé, peu de mois après, au tribunal des Rites, et mis au nombre des instituteurs des princes. Enfin il fut, en 1089, décoré du titre de *grand maître de la doctrine*, et chargé d'expliquer au jeune empereur l'histoire et les *King* ou livres sacrés. Dans ce poste éminent, sa conduite fut celle d'un sage: étranger aux intrigues de la cour, il ne s'occupait que de remplir les devoirs importants qui lui étaient confiés, et il ne tint pas à lui de former, pour sa nation, un prince accompli. Mais la régente mourut en 1093, et les services de Sou-ché ne tardèrent pas d'être oubliés. Il était à Hang-tcheou, travaillant à procurer aux habitants de cette ville, des eaux salubres, quand il fut rappelé devant l'empereur, son élève, pour se justifier d'avoir pris part à un complot séditieux. L'accusation était si dénuée de vraisemblance, que ses ennemis eux-mêmes furent forcés de l'abandonner; mais on l'envoya dans un autre gouvernement, et il fut transféré en diverses provinces, par l'espoir de le lasser et de l'obliger à se démettre de ses emplois. Sa fermeté déconcerta les courtisans; mais ils trouvèrent enfin moyen de le perdre, en le présentant à l'empereur comme l'auteur d'une satire virulente sur le gouvernement, dans laquelle le prince lui-même n'était pas épargné. Privé, pour la seconde fois, de toutes ses dignités, Sou-ché fut encore condamné à l'exil. Mais comme il était par tout l'objet des distinctions les plus flatteuses, il fut relégué dans une bourgade éloignée, et l'on défendit au

mandarin d'avoir, pour lui, même les égards qu'on ne refuse pas aux plus grands criminels. Lorsqu'il se présenta devant le mandarin, pour le prier de lui assigner un logement : « Je n'ai point d'ordre, lui dit celui-ci, » pour vous loger; mais il existe dans le bourg des terrains abandonnés, et vous pouvez vous y construire une habitation ». L'illustre exilé se rendit sur le bord du chemin et y plaça contre un arbre un écriteau portant ces mots : « Sou-ché voudrait se bâtir ici une hutte, mais il n'en a pas le moyen. » Sa réputation était telle, que, dans l'espace de quelques jours, il reçut une somme suffisante pour se construire une petite maison et s'assurer les besoins de la vie. Plus heureux alors qu'il ne l'avait été jamais à la cour, il employa ses loisirs à terminer le Commentaire que son père avait commencé sur le *Yi-King*. Une amnistie générale, accordée à tous les condamnés pour des délits politiques, lui permit de fixer sa résidence à Siu-tcheou. A peine arrivé dans cette ville, il y tomba malade, et d'après le conseil des médecins, il se rendit à Tchang-tchem, dont l'air plus pur convenait mieux à son état; mais son mal ne fit qu'empirer, et il y mourut en 1101, dans un âge peu avancé. Outre les divers ouvrages dont on a parlé, Sou-ché a publié : I. une explication du *Chou-king*; II. *L'histoire des premiers empereurs de la dynastie des Soung*; III. une foule de pièces en prose et en vers insérées dans des Recueils. L'éloge de ce grand homme se trouve dans les *Mémoires concernant les Chinois*.
x, 70-107.

W—s.

SOUCHET (JEAN-BAPTISTE), né à Chartres, à la fin du seizième siècle, fut docteur de Sorbonne, curé d'Abondant, près Dreux, en 1618,

ensuite notaire et secrétaire du chapitre de Notre-Dame, dans sa ville natale; et enfin chanoine de cette cathédrale, en 1632 (1). Les talents qu'il déploya dans les diverses fonctions auxquelles il avait été appelé, étaient en rapport parfait avec les devoirs qui y étaient attachés. Il les signala surtout lorsque, devenu chanoine de Notre-Dame, il put obéir librement au penchant qui l'entraînait vers les sciences, et développer ses connaissances profondes et sa vaste érudition. L'histoire du pays Chartrain, presque encore inconnue, lui avait paru mériter d'être tirée de l'obscurité dans laquelle elle languissait. Il l'avait étudiée dans les manuscrits, les chartes, les chroniques, dans tous les actes que ses premiers travaux lui avaient fait connaître, et dans les anciens auteurs qui en avaient recueilli les faits et les particularités. Il s'y livra avec ardeur. C'est en recherchant tout ce qui appartient à cette histoire, qu'il découvrit les talents éminents de saint Yves, l'un des plus célèbres évêques qui aient illustré le siège de Chartres, sa science immense, l'influence qu'il avait eue sur son siècle, le zèle qu'il avait développé dans toutes les grandes circonstances et les grands événements qui troublèrent la France à cette époque. Les ouvrages de ce saint prélat, dont le nom brille avec tant d'éclat à la fin du onzième siècle, n'avaient pas encore été réunis. Quelques-uns seulement avaient été publiés. Souchet conçut le projet d'en former une édition complète. Il y était encouragé par plusieurs sa-

(1) Les Souchet descendaient du fameux Eudes le Maire, dit Chalo Saint Mars, serviteur et familier de Philippe I^{er}, qui entreprit pour ce roi le voyage de la Terre-Sainte, en 1085. Cette antique famille d'Eudes le Maire subsiste encore aujourd'hui à Chartres, en la personne de M. Du temple.

vants. Il l'exécuta, et c'est le premier ouvrage par lequel il s'est fait remarquer (2). Les lettres du saint évêque, si précieuses sous tous les rapports, exigeaient un travail particulier. Déjà Fr. Juret, chanoine de Langres, les avait fait paraître, en 1585 et 1610, avec des notes. Mais ces éditions étaient imparfaites. Juret n'avait pas des connaissances assez étendues sur l'état du diocèse de Chartres, sur les circonstances de l'épiscopat de saint Ives, sur les événements qui l'avaient traversé, les tribulations dont il avait été la victime, et les faits en tout genre auxquels ses lettres étaient relatives. Aussi, Souchet, en se livrant à la révision des Œuvres de l'évêque de Chartres, s'appliqua plus particulièrement à ses lettres. Il les enrichit de notes et d'explications qui les rendirent plus intelligibles, et suppléèrent à ce qui manquait aux précédentes éditions. Tout était réuni et préparé pour publier ces ouvrages avec le soin qu'ils exigeaient; il ne s'agissait plus que de les confier à un imprimeur. Laurent Cottereau, libraire à Paris, s'en chargea, et obtint en son nom le privilège du Roi. L'abbé de Goussainville (3) offrit de diriger et surveiller l'impression. Il fit plus, il engagea Souchet à dédier lui-même les Œuvres de saint Ives à M. Lescot, alors évêque de Chartres, et à y joindre

la vie de ce saint, qu'il avait composée. Mais un chanoine régulier de Sainte-Geneviève, le P. Fronteau, en avait fait une autre; et cette édition étant achevée, le dernier août 1647, parut presque aussitôt, non pas sous le nom de Souchet, mais sous celui du P. Fronteau. L'épître dédicatoire à M. Lescot, signée du P. Fronteau, et la vie de saint Ives, qui était aussi son ouvrage, firent bientôt connaître à Souchet la fraude qui lui enlevait ses droits à cette édition, et furent les preuves dont il s'empara pour justifier ses plaintes. Il composa une épître dédicatoire au même M. Lescot, que le libraire Cottereau fit imprimer, et joignit aux exemplaires qu'il mit en vente. Souchet, dans cette épître, accusait le P. Fronteau de plagiat. Les religieux de Sainte-Geneviève s'en irritèrent : le P. Fronteau alla jusqu'à dire au libraire qu'ils avaient résolu de ne pas souffrir qu'on mît au jour une épître si calomnieuse pour leur ordre (4). Mais, malgré les clamours des chanoines réguliers et du P. Fronteau, les Œuvres de saint Ives parurent avec la lettre dédicatoire. Alors s'éleva un démêlé littéraire d'un genre nouveau, entre deux savants faits pour s'estimer, dont l'un réclamait l'honneur de ses travaux, mais dont l'autre, le P. Fronteau, voulait s'autoriser de la puissance de son ordre, pour légitimer son plagiat, et se substituer impunément au chanoine de Chartres. Souchet, qui n'avait encore réclamé ses droits que dans sa lettre dédicatoire à M. Lescot, reproduisit ses plaintes dans la préface de son édition de la Vie du bienheureux Bernard, abbé de Tyron. Le P. Fronteau, de son côté, avait jusqu'a-

(2) Quelques écrits de saint Yves peuvent y avoir été omis; mais les savants ne sont pas encore d'accord sur leur authenticité; d'ailleurs Souchet n'eut peut-être pas alors les manuscrits nécessaires; car le seul manuscrit de saint Yves connu à Chartres, ne contient que ses Lettres, *Epistolæ*, et provient de la bibliothèque du chapitre de Notre-Dame. Il se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque publique. Il est du douzième siècle, et parfaitement conservé.

(3) Pierre de Goussainville, prêtre, né dans le diocèse de Chartres, éditeur des Œuvres de Pierre de Blois et de saint Grégoire-le-Grand. Voy. ses Lettres des 1^{er}, septembre 1646, 11 mars et 13 juillet 1647, insérées dans le *Veritatis defensio* ci-après.

(4) Lettre de Cottereau à Souchet, du 18 novembre 1647, p. 105 du *Veritatis defensio*.

lors gardé le silence : il entreprit, dans une Lettre à l'évêque du Puy, imprimée en 1650, de se disculper et de repousser l'accusation de plagiat dirigée contre lui. Mais Souchet, qui ne pouvait laisser cette lettre sans réponse, réunit toutes les preuves qui justifiaient sa réclamation, et s'empressa de les imprimer dans la même année, sous ce titre : *J. Bapt. Soucheti D. T. necnon Carnut. eccles. canon. veritatis defensio in P. Joann. Frontonem canon. regularem*. Chartres (1650), in-8°, 111 p., très-rare. Le P. Nicéron, t. XXI, p. 86, s'est permis d'appeler cette *Défense* un libelle; sans doute il ne l'avait pas lue. Si les accusations de Souchet y sont multipliées, elles se trouvent fortifiées par des preuves restées sans réplique. Ce sont les Lettres du libraire Laurent Cottereau, de l'abbé de Goussainville, de D. Sauvage, prieur de Saint-Victor, du P. Dom Luc d'Achery et du P. Fronteau lui-même. Cette défense amena le résultat que son auteur devait en espérer; car le P. Fronteau ne se permit pas d'y répondre. Le P. Nicéron (*lococitato*), — l'Hist. littér. de France, t. x, art. saint Ives, p. 140, — Moréri, édit. de 1759, ont parlé de ce différend. Nicéron n'est pas équitable. L'Hist. littéraire, plus réservée, ne se permet pas de rien préjuger, et rappelle seulement que, dans la bibliothèque de Saint-Vincent du Mans, on conservait un exemplaire de saint Ives, avec les deux différentes épîtres dédicatoires. Avant Nicéron et l'Hist. littér. de France, D. Liron, dans sa *Biblioth. chartraine*, s'était prononcé en faveur de Souchet, et s'y était décidé par la lettre même du P. Fronteau, imprimée dans la *Veritatis defensio*. Goujet, dans le Moréri de 1759, articles *Fronteau*, t.

v, et *Souchet*, t. ix, est plus véridique. Mais il avait lu les écrits des deux savants, et il avait été convaincu de la justice des réclamations de Souchet, par les nombreuses lettres qu'il avait publiées. Ce débat littéraire occasionne entre les exemplaires des OEuvres de saint Ives, imprimées en 1647, une différence et une singularité qui n'ont pas été assez remarquées : les uns existent en petit papier, les autres sont en grand papier. Les premiers, publiés en petit papier, ont pour titre : *D. Ivonis opera... in duas partes... prior continet... Posterior complectitur epistolas cum notis doctissim. virorum Jureti canon. carnutensis*, Paris, 1647. Au frontispice de la 2^e. partie, on lit : *Par̄ altera... cum notis doctissimorum virorum Jureti canonici lingonensis et Soucheti canon. carnut...* Ces exemplaires contiennent l'épître dédicatoire du P. Fronteau à M. Lescot, laquelle n'a rien de remarquable, et n'est nullement digne du prélat auquel elle est adressée, ni du talent du P. Fronteau, et ne paraît avoir été imaginée que pour faire croire que cette édition n'était due qu'aux chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Les autres exemplaires, ceux en grand papier, sont extrêmement rares. Ils portent le premier titre indiqué ci-dessus; mais après les mots *Doctissimorum virorum Jureti*, on a collé une petite bande de papier, sur laquelle est imprimé : *et Soucheti canon...* A la suite de ce frontispice, se trouve l'épître dédicatoire à M. Lescot, évêque de Chartres, signée *J.-B. Souchetus, canon. carnut.*, et qui est la première connue dans laquelle il se soit plaint du plagiat; ensuite vient la dédicace du P. Fronteau au même évêque. Cette sin-

gularité des deux épîtres avait été relevée, mais sans aucun détail, par les auteurs du tome x de l'Hist. littér. de France, qui l'avaient rencontrée dans l'exemplaire de la bibliothèque de Saint-Vincent du Mans, ainsi qu'il a déjà été dit; M. Barbier l'a conservée dans sa *Dissertation sur les traductions de l'imitation* (p. 166); enfin elle a été rappelée dans l'art. FRONTEAU (Voy. tom. XVI, p. 119). Un exemplaire en grand papier avec les deux circonstances du petit papier collé sur le frontispice, et des deux épîtres dédicatoires, existe dans la bibliothèque publique de Chartres (5). Dans les exemplaires en grand et en petit papier, les Notes de Souchet sont imprimées à la suite de celles de Juret. Outre les OEu-vres de saint Ives, et la *Veritatis defensio*, Souchet publia la Vie de Bernard, premier abbé de Tyron, sous ce titre : *B. Bernardi fundatoris et primi abbatis SS. Trinitatis de Tiron ord. S. Benedicti, vita, autore coætaneo Gaufrido Grosso, nunc primum prodit in lucem, operâ et studio J. Bapt. Soucheti S. T. doct. et carnut. canon. . . .* Paris, J. Billaine, 1649, in-4°. , très-rare. Cette vie, composée par Geoffroi le Gros, est le seul ouvrage qui nous ait transmis l'histoire de la célèbre abbaye de Tyron, ordre de S. Benoît au diocèse de Chartres, dont l'origine remontait à l'an 1109, et dont la charte de fondation avait été accordée au bienheureux Bernard, par saint Ives, évêque de Chartres, en 1118. Les observations et les Notes dont Souchet a enrichi cette édition, et qui en forment la

2^e. partie, démontrent bien certainement qu'elles sont du savant commentateur des Lettres de saint Ives. L'ouvrage le plus important que Souchet ait laissé, est l'*Histoire de la ville et de l'église de Chartres*, dont le manuscrit original, in-fol., 1 vol., est conservé dans la bibliothèque de Chartres, après avoir, jusqu'à la révolution, fait partie de celle du chapitre de Notre-Dame, où il était resté presque ignoré. Il est cité par Fontette, en sa bibliothèque historique de France, t. 1, n^o. 4961. Une copie en existe à la bibliothèque du Roi, manuscrit de Gaignières, et elle est aussi rappelée par Fontette, n^o. 35532. On connaît très-peu de copies entières de cette histoire; mais il existe plusieurs copies d'un abrégé qui en fut fait vers l'an 1700, par un M. Étienne, chanoine de Chartres. Cette histoire de Souchet remonte aux premiers siècles, et finit en l'an 1639. Quoique, par son titre, elle paraisse consacrée spécialement à la ville et à l'église de Chartres, cependant elle embrasse tout ce qui est relatif au pays chartrain en général, Beausse, Dunois, Perche, Drouais, Mantois. . . , et à l'évêché de Chartres dans ses anciennes limites, avant qu'il en eût été fait les distractions qui ont servi à l'érection de l'évêché de Blois, en 1693. A la vérité, Souchet y a joint beaucoup de faits appartenant à l'histoire générale; mais ces excursions se rattachent, sous beaucoup de rapports, à l'histoire de Chartres, à laquelle il avait consacré tous ses soins et toutes ses recherches, et elles ne la déparent en rien. C'est dans cet ouvrage qu'il a réuni tous les documents et tous les faits que sa science et son érudition lui avaient fait découvrir et recueillir. Plus que tout autre, il pouvait donner

(5) L'auteur de cet article en possède aussi un bel exemplaire en grand papier, avec les deux différences; et un second en petit papier, avec la seule épître du P. Fronteau, et sans le petit papier collé.

une excellente histoire générale du pays et de l'évêché de Chartres. Les archives de la cathédrale dont il était chanoine, lui avaient offert tous les monuments et tous les renseignements qui y étaient réunis et conservés depuis l'incendie de cette église, en 1020. Il avait aussi eu le soin de compiler les archives de l'évêché, de l'abbaye de Saint Pierre, et d'un grand nombre de monastères et autres établissements. De plus, il avait à sa disposition les intéressants Mémoires de Guillaume Laisné, prieur de Mondonville, contenant ses recherches sur Chartres et le pays Chartrain, Ms. in-fol., XII vol., maintenant à la Bibliothèque du roi, fonds de Gaignières, n^o. 409-466 du tome III de Fontette. Enfin, il avait recueilli les généalogies des principales maisons du pays Chartrain, et une immense quantité de chartes, titres, etc. A la vérité, il n'a pas joint ces chartes, ces titres.... à son histoire, comme pièces justificatives; mais il n'en est pas moins un historien exact, véridique, et qui mérite la plus grande confiance. Il est un guide sûr, on pourrait dire invariable. Ceux qui, postérieurement à Souchet, ont écrit sur l'histoire de Chartres, ne se sont pas fait scrupule de le copier, sans lui rendre la justice qu'il mérite. On regrette que cette histoire n'ait pas été publiée. Souchet s'était formé une bibliothèque précieuse dont il fit présent à l'abbaye de Josaphat-lès-Chartres; mais ses manuscrits furent dispersés. Quelques-uns de ses livres se retrouvent aujourd'hui dans la bibliothèque publique de Chartres. Il mourut subitement, le 9 avril 1654. H—N.

SOUCIET (ÉTIENNE), savant jésuite, naquit à Bourges, le 12 oct. 1671. Son père était avocat au par-

lement. Le goût de l'étude décida sa vocation, et, à l'âge de 19 ans, il embrassa la règle de Saint-Ignace. Forcé par la délicatesse de sa santé d'abandonner la carrière de l'enseignement, il vint à Paris, où ses talents le firent bientôt connaître. Il fut choisi pour travailler à l'ouvrage que les Jésuites se proposaient d'opposer aux *Critici sacri* de Pearson (V. ce nom, XXXIII, 242). Cette tâche le mit dans la nécessité d'apprendre l'hébreu; et il s'engagea dans l'étude des langues orientales, où il fit de rapides progrès. L'histoire, l'astronomie, la chronologie et les mathématiques occupaient les loisirs du P. Souciet, et il s'y rendit bientôt très-habile. En quittant la chaire de théologie morale, qu'il avait occupée quelques années, il fut nommé conservateur de la bibliothèque du collège de Louis-le-Grand. Cette place était celle qui convenait le mieux à ses goûts, et il la remplit avec un zèle infatigable. Plus jaloux de la réputation des autres que de la sienne, il s'empres- sait de communiquer les trésors de son érudition aux savants français et étrangers qui recouraient à ses lumières. Il mourut à Paris, le 14 janv. 1744. On trouve son éloge dans les *Mémoires de Trévoux*, avril, même année, avec la liste de ses ouvrages (Voyez DECHAMPS, VIII, 35, et Rich. SIMON, XLII, 384). Il avait été long-temps l'un des principaux rédacteurs de ce Journal, qu'il enrichit d'un grand nombre d'articles intéressants, parmi lesquels on se contentera de citer : *Lettre* contenant quelques réflexions sur la tragédie, juillet et août, 1709; — *Dissertation* sur une médaille singulière de César, décembre, 1713; — *Description* d'un anneau et d'une monnaie antique, mai 1718; —

Critique d'un passage de l'histoire de Sablé, par Ménage, janvier 1720; — *Critique* d'un endroit de Pompeius Festus, où il est parlé des préfectures, février 1722; — *Mémoire* sur deux médailles, l'une de Gallien, l'autre de Posthume, septembre 1725. Le P. Souciet eut la principale part à l'édition du *Dictionnaire de Trévoux*, 1721, in-fol., 5 vol.; mais il ne voulut point l'avouer; et en mourant, il laissa de nombreux matériaux dont Berthelin a profité pour perfectionner l'édition de 1752, in-fol., 7 vol. On doit en outre au P. Souciet : I. *Recueil de Dissertations critiques sur des endroits difficiles de l'Écriture sainte*, et sur des endroits qui ont rapport à l'Écriture, Paris, 1715, in-4°. Cet ouvrage, plein de recherches curieuses, est très-estimé. On y joint ordinairement le suivant : II. *Recueil de Dissertations chronologiques*, ibid., 1726-36, in-4°, 2 vol. Le premier contient un Abrégé de Chronologie; cinq Dissertations contre la Chronologie de Newton (V. ce nom, XXXI, 182), et une Dissertation sur une médaille singulière d'Auguste. C'est celle qu'il avait publiée dans les Mémoires de Trévoux (V. plus haut); mais alors il croyait que la médaille avait été frappée par l'ordre de César. Dans le second volume, on trouve l'histoire chronologique de Pythodoris, reine de Pont, et celle des rois du Bosphore Cimmérien, par les médailles. Depuis le P. Souciet, un académicien de Marseille a donné de nouveaux éclaircissements sur l'histoire des rois du Bosphore (V. CARY, VII, 247). III. *Observations mathématiques, astronomiques, géographiques et physiques, tirées des anciens livres chinois, ou faites nouvellement aux Indes et à la Chi-*

ne, par les missionnaires jésuites, Paris, 1729, in-4°. Ce volume, renfermant plusieurs Mémoires importants du P. Gaubil, du P. Noël, etc., forme le tome troisième et dernier de cette collection, dont le premier volume parut en 1688 (V. GOUYE). — Étienne-Augustin SOUCIET, frère puîné du précédent, à son exemple, entra chez les Jésuites, et se distingua dans la carrière parcourue avec tant d'éclat par les Rapin et les Vanière, dont il fut un des plus dignes successeurs. Il ne survécut, dit-on, que deux jours à son frère. On connaît de lui deux poèmes écrits avec une rare élégance : I. *Cometæ*, Caen, 1710, in-8°, et dans le t. II des *Poëmata didascalica*, 184-203. II. *Agricultura*, Moulins, 1712, in-8°, et dans le supplément aux *Poëmata didascalica*, 190-239. Ce poème, que l'auteur a dédié à Turgot, intendant du Bourbonnais, est divisé en trois livres. Le premier contient les préceptes généraux; le second traite plus spécialement de la culture, et le troisième de la récolte. Le P. Souciet est auteur d'un autre poème que nous n'avons pu découvrir; il le désigne, dans la préface du précédent, en ces termes :

*Arma ducum primò clarumque ingentibus ausis
Hercùm cecini, princeps qui Gallica Christo
Lilia, regalemque abiecit spontè coronam.*

— Jean SOUCIET, frère cadet des précédents, fut l'un des principaux collaborateurs du *Journal de Trévoux*, de 1737 à 1745. Il obtint, après la mort de ses frères, la place de bibliothécaire du collège de Louis-le-Grand, qu'il remplit jusqu'à la suppression de la société. La *France littéraire* place sa mort vers 1763. W—s.

SOUFFLOT (JACQUES-GERMAIN), architecte, naquit à Trancy, près

d'Auxerre, en 1714, de parents riches, qui lui donnèrent une éducation brillante. Son père, lieutenant au bailliage de cette ville; aurait désiré qu'il suivît la même carrière; mais le jeune Soufflot manifesta de si bonne heure un goût irrésistible pour les beaux-arts, qu'il eût été aussi imprudent qu'inutile de vouloir contrarier sa vocation. Dès sa plus tendre jeunesse, la vue d'un beau monument, la simple coupe d'une pierre, fixaient son attention pendant des heures entières, et lui faisaient oublier tous les autres plaisirs de son âge. Il suivait les maçons et les charpentiers, liait conversation avec les architectes, les questionnait, et quelquefois les étonnait. Son père prit le sage parti d'encourager le penchant qu'il n'avait pu vaincre. Il lui donna les meilleurs maîtres, puis l'envoya en Italie, à Rome surtout, et jusque dans l'Asie Mineure; pour y étudier les monuments. Soufflot appelait l'Italie le paradis des artistes. M. de Saint-Aignan, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, le fit admettre au nombre des pensionnaires du roi, à Rome. Il avait à peine passé trois années dans cette ville qu'ayant appris que les Chartreux de Lyon voulaient reconstruire leur église, il leur envoya le plan d'un dôme. Cette esquisse parut si parfaite, qu'il fut décidé que le dôme serait construit sur ses dessins; et, dans la maturité de son âge et de son talent, Soufflot se plaisait à dire que l'ouvrage qui avait commencé sa célébrité était peut-être celui qui la justifiait le mieux. Quoi qu'il en soit, à son retour d'Italie, il s'arrêta plusieurs années à Lyon, où il fut successivement chargé de construire l'*Hôtel du change*, qui sert aujourd'hui de temple aux Protestants; la salle de

comédie, l'une des plus belles de France, et enfin l'*Hôtel-Dieu*. C'est ce dernier monument qui mit le sceau à sa réputation (1), et qui le fit appeler à Paris. Il y fut reçu des académies d'architecture et de peinture. Le roi lui donna le cordon de Saint-Michel, et le nomma contrôleur, puis intendant-général de ses bâtiments. En 1757, la construction de la basilique de Sainte-Geneviève de Paris fut en quelque sorte mise au concours. Les plans de Soufflot furent adoptés; mais l'exécution de ce magnifique monument, dont on admirait déjà le portail, la nef et les bas-côtés, ne put être dirigée par lui que jusqu'à la naissance du dôme (2). Il essuya, au sujet de ce dôme, des contradictions nombreuses et vives, des critiques très-amères; et, quoiquel'érection en fût garantie par

(1) La noblesse et la simplicité, la commodité et l'élégance, la salubrité et l'étendue font de l'hôtel-dieu de Lyon, un véritable chef-d'œuvre d'architecture. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est que le dôme en est trop large et trop élevé; mais ce défaut ne doit pas être imputé à Soufflot; il vient d'un changement que le bureau d'administration de 1758 laissa faire au plan de cet artiste, sans le consulter.

(2) Le portail de Sainte-Geneviève a quelque ressemblance avec le portique du Pantheon de Rome; mais il est loin d'en être une copie. Le plan général de l'église est une croix grecque de 330 pieds de long sur 252 pieds de large. Dans la construction primitive, quatre piliers triangulaires supportaient le dôme; les plafonds des grandes voûtes et des colonades servant de bas-côtés étaient soutenus par 132 colonnes corinthiennes tant isolées qu'engagées dans les murs. Le dôme, tout en pierre de taille, élevé sur 36 colonnes corinthiennes, disposées circulairement, est à lui seul un trait de génie. On douta, dans le temps, que les bases sur lesquelles on voulait faire porter le dôme fussent capables d'en soutenir le poids. Il y eut à ce sujet de vives discussions entre Patte et Soufflot. Gauthier, ingénieur des ponts et chaussées, et l'abbé Bossut, de l'académie des sciences, prirent la défense de l'architecte, d'après le plan duquel l'église fut terminée. Mais soit qu'en effet Soufflot eût mal calculé la solidité des points d'appui du dôme, soit, comme cela est plus probable, que les carrières sur lesquelles l'édifice est construit aient éprouvé un tassement, les pilastres et les colonnes isolées qui soutenaient le dôme, ont fléchi, et l'architecte Rondelet a dû récemment obvier à cet inconvénient, en substituant un massif de construction aux colonnes et aux pilastres qui avaient fléchi.

les calculs les plus scrupuleux et les moins contestables, quoique ses détracteurs fussent évidemment des ennemis sans génie comme sans mesure, Soufflot n'eut pas la force de résister à ces injustes tracasseries. Ce qui l'affligea le plus vivement, c'est qu'il trouva des ennemis dans des hommes qu'il avait le plus affectionnés, et qui lui devaient le plus de reconnaissance. Sa santé en dépérit. Attaqué d'une maladie de langueur, il mourut, peu de temps après, à Paris, dans les bras de son ami, l'abbé de l'Épée, le 29 août 1781, et fut inhumé dans la vieille église de Sainte-Geneviève. Ses restes n'auraient-ils pas quelque droit d'être transportés dans l'admirable monument qu'il a élevé de ses mains; et ne pourrait-on pas lui rendre les mêmes honneurs qu'à l'architecte de Saint-Paul de Londres (*Voy. WREN*) ? Cette idée ne pouvait venir aux Vandales qui, en 1793, ont fait de la basilique de Soufflot le Panthéon de Marat; mais c'est un motif de plus, pour nous, de l'exprimer aujourd'hui. La faculté de droit de Paris a déjà acquitté sa part de reconnaissance envers cet illustre architecte. C'est à lui qu'elle devait les dessins et les plans de son *École* : il avait refusé toute espèce d'honoraires; une délibération solennelle donne à tous les descendants de Soufflot, portant son nom, le privilège de suivre gratuitement les cours de la faculté. Soufflot a encore construit la maison du duc de Lauzun, dans le faubourg du Roule; le Château-d'eau de la rue de l'Arbre-Sec, l'Orangerie du château de Ménars, le Trésor et la grande Sacristie de Notre-Dame de Paris. Enfin ce fut sur ses dessins que l'on construisit la grande chaire de cette basilique, qui a été remar-

quée par l'élégance et la nouveauté de ses formes. Malgré son désintéressement, Soufflot laissa, en mourant, une grande fortune à son frère et à ses sœurs. Il fit, par son testament, des legs assez considérables à quelques amis, et notamment à Joseph Vernet, qu'il nomma son exécuteur testamentaire. Il était d'un caractère vif et brusque; mais il avait le cœur aimant, noble et généreux. On l'appela le bourru bienfaisant. Sa passion pour l'architecture ne lui avait fait négliger ni la peinture, ni l'art statuaire, ni même la littérature. Il avait traduit en vers, avec autant de grâce que de précision, plusieurs morceaux de Métastase; mais cette traduction n'a pas vu le jour. Il a fait lui-même son épitaphe, en quatre vers, qu'on a placés au-bas de son portrait, et qui le peignent fidèlement :

Pour maître, dans son art, il n'eut que la nature;
Il aimait qu'au talent on joignît la droiture :
Plus d'un rival jaloux, qui fut son ennemi,
S'il eût connu son cœur, eût été son ami.

On a de Soufflot : I. *Suite de plans, coupes, profils, élévations géométrales et perspectives de trois temples antiques, tels qu'ils existaient, en 1750, dans la bourgade de Pæstum, et mesurés et dessinés par J.-G. Soufflot, architecte du roi, en 1750, et mis au jour par les soins de G.-M. Dumont, en 1764.* II. *OEuvres ou Recueil de plusieurs parties d'architecture de M. Soufflot, Paris, 1767, 2 vol. gr. in-fol., orné de 230 planches.* Il a laissé, dans ses papiers, un Tableau comparatif de la force ou densité spécifique de plusieurs espèces de marbres et de pierres de presque toutes les carrières connues du royaume, avec un dessin de la machine qu'il avait imaginée pour faire ses expériences; ouvrage curieux et utile aux archi-

tectes. M. Dumont, ami de ce célèbre artiste, a publié, en 1781, les *Élévations et coupes de quelques édifices de France et d'Italie, dessinées par feu M. Soufflot*. R—R.

SOUHAIT (DU), gentilhomme champenois, fut un de ces féconds et médiocres écrivains qui, sans s'illustrer, peuplèrent le Parnasse à la fin du seizième siècle. On a de lui : I. *Les Amours de Glorian et d'Isimène*, 1600, in-12. II. *Les Amours de Poliphile et de Mélonimphe*, Paris, Lyon, 1600, in-12. III. *Les Amours de Palemon*, Lyon, 1605, in-12. IV. *L'Académie des Vertueux*, Paris, 1600, in-12. V. *Les Portraits des chastes dames*, Paris, 1600, in-12. VI. *Le Pacifique*, ou *l'Anti-soldat français*, sans date ni nom du lieu, et Paris, 1604, in-12. VII. *Marqueteries*, ou *Poésies diverses*, Paris, 1601, in-12. VIII. *Les Divers Souhairs d'Amour*, Paris, 1599, in-12. Ce Recueil contient : *Plaidoyer et jugement des trois Grâces françaises ; Les neuf Muses françaises ; Rade-gonde*, duchesse de Bourgogne, tragédie ; *Beauté et Amour*, pastorale. La tragédie, en cinq actes et sans distinction de scènes, est une mauvaise imitation du sujet de Phèdre. Tout le monde y périt, excepté le duc de Bourgogne. La pastorale offre un débat de préférence entre la beauté et l'amour, que les juges terminent en faveur de la première.

D. L.

SOULAVIE (L'abbé JEAN-LOUIS GIRAUD), littérateur plus connu par ses compilations historiques, que par les ouvrages scientifiques qu'il publia d'abord, naquit à l'Argentière dans le Vivarais, en 1751 ou 52. Il était, à l'époque de la révolution, curé de Sévent et vicaire-général du diocèse

de Châlons. Il débuta par des ouvrages d'histoire naturelle, qui lui valurent le titre de correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, et de celles des antiquités de Hesse-Cassel et de Pétersbourg ; il était en outre associé de plus de quinze académies de province. Dès 1789, il embrassa chaudement les idées nouvelles, et devint membre de la société des amis de la Constitution, qui fut plus tard celle des Jacobins. Divers articles qu'il publia dans les journaux, le firent distinguer parmi les prêtres les plus disposés à s'affranchir du joug de l'Eglise. Il publia, dans le Moniteur du 2 juillet 1790, un article tendant à priver le roi du droit de paix et de guerre. Peu de temps après, dans une Lettre insérée au même journal, il accusa l'abbé de Citeaux d'avoir enfermé et laissé mourir dans une cage de bois un des religieux de son ordre, pour se venger d'un soufflet qu'il en avait reçu ; mais il faut mettre cette accusation, dont son auteur même avouait n'avoir pas la preuve, parmi les nombreuses calomnies dont sa plume fut toujours si prodigue. Ce fut à cette époque, qu'il publia les quatre premiers volumes des *Mémoires de Richelieu*, qui eurent alors toute la vogue de l'à-propos ; car en publiant les souvenirs d'un courtisan dont les vices et les succès faisaient en quelque sorte le procès à son siècle et à l'ancien régime, l'éditeur, hardi faussaire, avait rembruni les couleurs, fondu les matériaux jusqu'à les falsifier, et caressé les idées du jour par la bouche de Richelieu, qui lui avait permis de le faire parler à la première personne, et à qui ce langage allait assez mal. Le duc de Fronsac, fils du maréchal, réclama dans les journaux contre la manière

dont Soulavie avait abusé de l'excessive confiance de son père. L'auteur des *Mémoires* répondit par une lettre, du 25 janvier 1791, adressée à ce seigneur qui mourut quelques jours après. Cette réponse se trouve dans le *Moniteur* du 21 février suivant; elle établit, d'une manière incontestable, que Soulavie avait obtenu du maréchal des pièces, des lettres originales, et une foule de confidences verbales; que même le duc de Fronsac lui avait donné des communications, et l'autorisation d'aller dans sa bibliothèque pour continuer son travail; mais ce dont Soulavie n'essaye pas même de se disculper, c'est d'avoir fait de ces documents un usage hostile et frauduleux. Vers le même temps (janvier 1791), il rédigea et présenta à l'Assemblée nationale une adresse des prêtres de Saint-Sulpice qui avaient prêté serment à la constitution civile du clergé. Il était lié avec tout ce qu'il y avait de plus prononcé parmi les révolutionnaires, entre autres avec le capucin Chabot, Collot-d'Herbois, Bazire, Grégoire, Barère, Fauchet, etc. Il fut du nombre des écrivains politiques qui, avant et depuis le 10 août 1790, ne cessaient de faire des vœux pour le renversement de la monarchie et l'établissement de la république. Il s'est même vanté d'avoir suggéré l'idée de cette proposition à Collot-d'Herbois, le 12 septembre 1792; mais personne n'était plus enclin que Soulavie à s'attribuer ce qu'il n'avait pas fait. Il fut encore un des premiers prêtres qui se marièrent, et s'unit, dès cette année, avec la demoiselle Maynaud, par contrat sous seing-privé, et sans aucune autorisation légale. Pour légitimer, autant que possible, cet acte scandaleux, les deux conjoints se firent donner la bénédiction nuptiale

par le conventionnel Fauchet, alors évêque du Calvados, qui n'avait pas plus qualité pour recevoir ce mariage que Soulavie n'avait droit de le contracter. Une telle conduite le mit tellement en crédit dans le parti dominant, qu'il obtint du comité révolutionnaire la communication des papiers enlevés des Tuileries, au 10 août, et dont il fit usage pour ses *Mémoires historiques et politiques sur le règne de Louis XV*. Il cite dans la préface de cet ouvrage, deux entretiens qu'il eut avec Chabot, et que l'on pourrait regarder comme très-curieux, si sa véracité était moins suspecte. Au mois de mai 1793, il fut nommé résident de la république française à Genève. L'abbé Barruel dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, et Francis d'Yvernois l'ont accusé d'avoir contribué à révolutionner cette ville et provoqué son asservissement à la France. Ils s'est défendu de ces torts dans les t. v et vi de ses *Mémoires sur le règne de Louis XVI*. Quelques-unes de ses raisons paraissent assez plausibles; ceux qui désireraient éclaircir ce procès, fort peu important, en trouveront les pièces dans les *Mémoires* de Barruel et de Soulavie, déjà cités, dans ceux de Barthélemy, dont il sera question ci-après, et dans plusieurs écrits de sir Francis d'Yvernois. Ce qui semblerait prouver que Soulavie ne fut pas un agent de Robespierre, c'est qu'au mois d'octobre 1793, il fut dénoncé par Chaumette à la tribune des Jacobins, et destitué le 6 déc. suivant, par un arrêté du Comité de salut public, signé de Robespierre lui-même. Rivals, son successeur désigné, avait ordre de le renvoyer à Paris, sous bonne escorte. Un tel arrêté dévouait Soulavie à l'échafaud: il dut, en cette occasion, son

salut à Barère, qui, guidé par la peur, même dans cette bonne action, adressa à ses collègues ces paroles caractéristiques : « Je connais le résident de Genève depuis très-long-temps : si Chaumette nous met hors la loi, et si nous nous réfugions dans cette résidence, Soulavie nous recevra comme il a reçu Gamon ; » et il amusera les syndics avec des notes : c'est là de la bonne diplomatie. » En effet, Soulavie avait, malgré les révolutionnaires genevois, sauvé ce girondin proscrit, qui s'était réfugié dans leur ville. L'exécution de l'arrêté demeura donc suspendue, et Soulavie se résigna, sans peine, à flatter Robespierre et ses adhérents. Dès ce moment tout fut en combustion dans Genève. Quelques jours avant le 9 thermidor (27 juillet 1794), le résident français envoyait encore au tyran, pour sa table, les plus beaux poissons du lac. Après cette journée, il fut dénoncé dans la Convention, comme ne se conduisant pas avec la dignité convenable au député d'un peuple libre ; et, dès le 9 août 1794, en vertu de trois arrêtés successifs de Treilhard, Merlin, etc. membres du nouveau Comité de salut public, il fut révoqué, ramené en France et incarcéré. Son arrestation se prolongea jusqu'à l'amnistie de 1796. A peine sorti de prison, il intenta à Treilhard une action en dommages-intérêts pour la perte d'effets qu'il avait éprouvée à la saisie de ses papiers à Genève. Un mandat d'amener fut décerné contre Treilhard ; mais le Directoire arrêta cette procédure, et cette affaire n'eut aucune suite. Après le 18 brumaire, les consuls Syeyes et Roger Ducos placèrent le nom de Soulavie sur une liste de déportation ; mais Buonaparte, leur collègue, s'opposa à l'exécution

de cet arrêté. Soulavie se livra dès lors en paix à ses travaux littéraires. Pendant sa résidence à Genève, il avait contracté un troisième mariage avec sa même femme. Voici à quelle occasion : la Convention, informée qu'une foule de prêtres et de moines apostats vivaient en concubinage, légittima ce commerce, à condition que les deux conjoints se rendraient devant le maire de leur commune pour renouveler leur union, dans le délai de huit jours. Soulavie, après avoir laissé passer six mois, se présente, avec la demoiselle Maynaud, devant le maire de Carouge, bourg français voisin de Genève, croyant se conformer à la loi. Ayant appris plus tard que ce fonctionnaire n'avait pas qualité pour recevoir un tel acte, il se maria pour la 4^e fois à Paris devant le maire de son arrondissement. Enfin, pendant le séjour de Pie VII en France, il obtint de ce pontife d'être rendu à la vie séculière. Cette persistance à renouveler quatre mariages avec la même personne, indiquait combien sa conscience était tourmentée de son apostasie. Ses derniers écrits attestent aussi qu'il avait ouvert les yeux sur les malheurs produits par l'esprit de révolte et d'irréligion. Au reste, dans les moments même où il avait paru le plus exalté pour la révolution, jamais il ne s'était montré un méchant homme. Incapable de dénoncer ou de persécuter, il savait, dans l'occasion, s'exposer pour rendre service. Vers la fin de sa vie, il se réconcilia sincèrement avec l'Église, et il en donna la preuve la plus éclatante en s'adressant, pour cet objet, à l'abbé Barruel qui l'avait autrefois combattu dans ses ouvrages. Ce fut à ce dernier qu'il remit la rétractation suivante, écrite, signée de sa main, et datée du 21

février 1813. « Monsieur, voulant » vivre et mourir dans le sein de l'Église cath. apost. et romaine, je vous » prie de constater, par l'insertion de » ma présente déclaration dans vos » ouvrages, mon repentir d'avoir pu » blié dans les miens des erreurs contre la religion. Je les condamne. » N'est-il pas notoire que les malheurs de notre patrie et les crimes » de la révolution proviennent de » l'oubli de la Religion? Quel est donc » le chrétien qui ne gémit des erreurs de cette nature, quand il en » voit les résultats? » (1) Soulavie mourut, quelques jours après (mars 1813), dans de grands sentiments de piété. Son quadruple mariage, en compliquant les intérêts de sa succession, a donné lieu à un procès entre sa fille et sa veuve, qui fut jugé par la cour royale de Paris, au mois de février 1824 (2). Peu de littérateurs ont été plus féconds que Soulavie, et ont tiré de leurs productions un meilleur parti : aussi est-il mort dans une grande aisance. Il a publié : I. *Histoire naturelle de la France méridionale* : première partie, les *Minéraux*, Paris, 1780, 7 vol. in-8°, imprimée sous le privilège de l'académie des sciences (3). II. *Idem*, deuxième partie contenant l'*Histoire*

physique des plantes distribuées par climats depuis les sommets Alpains et glacés des Pyrénées, des Cévennes et des Alpes, jusqu'aux climats de la Basse-Provence, Paris, 1780, un vol. III. *Éléments d'histoire naturelle*, Pétersbourg, de l'imprimerie impér., 1 v. in-4°. L'auteur cherche à prouver que huit grandes révolutions arrivées à la surface du globe ont produit les huit classes de minéraux. IV. *OEuvres du chevalier Hamilton*, ministre de George III près le roi de Naples, avec des commentaires sur les phénomènes communs aux volcans agissants de l'Italie et aux volcans éteints de la France, un vol. in-8°, Paris, 1781. On sut gré, dans le temps, à Soulavie, d'avoir fait connaître cet ouvrage en France : les Commentaires occupent seuls 220 pages. V. *Des mœurs et de leur influence sur la prospérité ou la décadence des empires*, discours composé pour la cérémonie de l'ouverture des états de Languedoc, en 1784, in-8°. VI. *L'Histoire, le cérémonial et les droits des états-généraux*, Paris, 1789, 2 vol. in-8°. La première partie de cet ouvrage, si l'on en croit Soulavie lui-même, était du duc de Luynes. VII. *Mémoire du maréchal duc de Richelieu, pair de France, etc., pour servir à l'histoire des cours de Louis XIV, de la régence, du duc d'Orléans, de Louis XV, et à celle des quatorze premières années du règne de Louis XVI, roi des Français et restaurateur de la liberté*; ouvrage composé dans la bibliothèque et sous les yeux de M. le maréchal de Richelieu, et d'après les portefeuilles, correspondances et mémoires manuscrits de plusieurs seigneurs, ministres et militaires, ses contempo-

(1) L'auteur de cet article a sous les yeux la minute de cette rétractation.

(2) L'avocat de la veuve Soulavie (M. Dupin) a révélé une particularité très-curieuse sur les premiers mariages révolutionnaires : « Lorsque la » constitution de 1791 eut proclamé en principe » que le mariage était un contrat civil, mais sans » en régler les formes, deux huissiers nommés *Rattray* et *Loré*, s'établirent de leur chef à Paris, » sur le *Port au Blé*, pour y recevoir les déclarations de mariage de tous ceux qui se présentaient, sans exiger d'eux aucune sorte de formalité. Ils dressèrent ainsi une soixantaine d'actes » consignés sur un registre informe, et dont quelques articles sont rédigés de la manière la plus » ridicule. »

(3) Dans ses *Helviennes*, Barruel essaya de couvrir de ridicule les systèmes de géologie de Soulavie.

rains, avec des portraits, etc., Londres (Paris), 1790. Cet ouvrage est le plus connu de tous ceux de Soulavie, qui n'en publia alors que les quatre premiers volumes. Malgré le caractère d'authenticité que devait lui donner le grand nombre de pièces originales que l'auteur avait eues entre les mains, il n'a fait qu'un prolixe et ennuyeux roman, en dénaturant, par ses interpolations, les documents les plus précieux. Il est étrange qu'un courtisan aussi spirituel et tout-à-la-fois aussi vaniteux que Richelieu, ait permis à un littérateur si médiocre de le faire parler lui-même dans cet ouvrage; car, usant très-maladroitement de cette liberté, Soulavie, pour compléter les tableaux qu'il trace, faisait débiter au maréchal des lambeaux entiers d'autres Mémoires contemporains. Richelieu paraît tantôt s'embarrasser dans sa narration, et revenir sur des choses déjà dites, tantôt entrer dans des explications minutieuses sur des objets qui n'ont jamais dû avoir d'intérêt pour lui, tantôt faire des conjectures sur l'avenir, et même des prédictions que Soulavie écrivait fort à son aise après l'événement, mais qui ne pouvaient venir du vieux maréchal. Quoi qu'il en soit, les 4 premiers vol. de ces Mémoires étaient épuisés lorsque les 5 autres parurent en 1793, ce qui engagea l'auteur à donner une seconde édition des premiers. Dans cette réimpression, il ne fit plus parler le maréchal à la première personne, ce qui, en corrigeant le défaut le plus choquant de la première édition, « mettait, selon le langage d'un journaliste d'alors (4), sa philosophie révolutionnaire et son patriotisme plus à

» l'aise. » VIII. *Mémoires de Barthélemy*, un vol. in-8°, Paris, 1799, ouvrage publié pendant la déportation de cet ex-directeur, dont Soulavie s'est attribué l'intention honorable d'adoucir et d'abrégier la proscription; mais il n'a pas moins commis une nouvelle fraude littéraire, en attribuant à ce déporté des Mémoires qu'il n'avait pas écrits. Il vendit même son manuscrit à un libraire, comme l'ayant reçu de Sinamary. IX. *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI, depuis son mariage jusqu'à sa mort, ouvrage composé sur des pièces authentiques fournies à l'auteur, avant la révolution, par plusieurs ministres et hommes d'état, et sur les pièces justificatives recueillies, après le 10 août, dans les cabinets de Louis XVI, à Versailles et au château des Tuileries*, Paris, 6 vol. in-8°, 1801. Cet ouvrage, fastidieux à cause de la prolixité du style, offre beaucoup de documents précieux dont l'auteur abuse selon sa coutume. Cependant il soulève parfois avec originalité de hautes questions politiques, il se montre généralement impartial à l'égard de l'infortuné Louis XVI, et même sévère envers les révolutionnaires. X. *Histoire de la décadence de la monarchie française, et des progrès de l'autorité royale à Copenhague, Madrid, Vienne, Stockholm, Berlin, Pétersbourg, Londres, depuis l'époque où Louis XIV fut surnommé le Grand, jusqu'à la mort de Louis XVI*, Paris, 3 vol. in-8°, 1805. La pensée de ce sujet est grande; mais l'auteur n'en a fait qu'un ouvrage ennuyeux. Il y a joint un atlas, dans lequel, par une idée assez bizarre, il divise la république des lettres en France,

(4) *Moniteur* du 1^{er} février 1793.

en trente-cinq familles, selon leur rapport avec la prospérité, la décadence et la chute de la monarchie. XI. *Mémoires de la minorité de Louis XV*, par J. C. Massillon, évêque de Clermont, etc., Paris, 1792, un volume in-8°, rhapsodie fabriquée par le prétendu éditeur. Jamais le brigandage littéraire ne fut poussé plus loin. Soulavie prête à l'auteur du *Petit Carême* des phrases et des expressions que le valet de chambre du cardinal Dubois ne se fût pas permis d'écrire. Chénier, dans son *Tableau de la littérature française depuis 1789*, a fait justice de cette ténébreuse production. Soulavie a publié comme éditeur : I. *Œuvres complètes du duc de Saint-Simon, contenant ses Mémoires sur le règne de Louis XIV, sur la régence du duc d'Orléans, et sur le règne de Louis XV*, etc., 13 vol. in-8°, Paris, 1790. C'est la plus précieuse et la seule authentique des publications qu'on doit à ce littérateur. II. *Mémoires du duc d'Aiguillon*, un vol., 1789, qui, comme Soulavie l'avoue lui-même, ont été composés par Mirabeau, sur les pièces fournies par le maréchal de Richelieu. Ce n'en est pas moins une compilation indigeste, et qui mérite peu de confiance. III. *Mémoires sur les règnes de Louis XIV, la régence et Louis XV*, par feu Duclos. Cette publication attira à son auteur les critiques les plus méritées. On releva, dans cette édition, les fautes les plus grossières contre la langue et contre l'histoire. IV. *Mémoires de M. le duc de Choiseul, écrits par lui-même, et imprimés sous ses yeux à Chanteloup*, en 1778, Paris, 1796, 2 v. in-8°. V. *Mémoires de Maurepas*, 4 v. in-8°, 1792, rédigés par Salé, son

secrétaire. VI. *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, 2 vol. in-8°, Paris, 1809. Soulavie avait formé une collection générale de tout ce qui avait été gravé, en France ou chez l'étranger, d'intéressant sur l'Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à Buonaparte, en 1809. Cette collection, unique dans son genre, et formant 162 volumes in-fol., fut saisie, en 1813, à la mort de l'auteur, par ordre de Buonaparte : elle doit exister encore dans les archives du ministère des affaires étrangères. Soulavie avait également réuni dans son cabinet plus de trente mille pièces ou brochures sur la révolution. Il a laissé en manuscrit : 1°. *Histoire de la révolution française, depuis la seconde assemblée des notables jusqu'en l'an IX*. Cet ouvrage devait former 12 vol. in-8°. — 2°. *Du gouvernement et de la société avant et pendant la révolution, et sous le consulat*. — 3°. *Révolutions de Genève*. C'est principalement l'histoire et l'apologie de la légation de l'auteur. — 4°. *Histoire de l'établissement et des progrès du protestantisme depuis l'époque de Calvin et de Luther jusqu'à celle de la révolution française*. — 5°. *Apologie des intentions des philosophes du dix-huitième siècle*. — 6°. *Dictionnaire historique des principaux personnages qui se sont fait un nom dans l'état ou dans la république des lettres, depuis 1774 jusqu'en 1800*. Quelque mépris que méritent les falsifications historiques de Soulavie, son style trivial et prolix, et ses tableaux souvent obscènes, toujours de mauvaise société; on est quelquefois séduit par la grande facilité de sa narration et par la hardiesse de ses aperçus. Ses écrits seront utiles à consul-

ter pour ceux qui voudront écrire avec impartialité l'histoire de nos troubles; ils pourront y trouver, au milieu d'une foule de mensonges, des documents authentiques, des révélations précieuses et des aveux qu'on n'aurait pas obtenus sans la révolution. En un mot, pour un historien judicieux et instruit, les indigestes compilations de Soulavie peuvent devenir ce que le fumier d'Ennius fut pour Virgile. (V. RICHELIEU). Ch. Claude Montigny, gendre de Turpin, mort en 1818, a publié une critique de Soulavie, sous ce titre : *Les plus illustres victimes vengées des injustices de leurs contemporains, et Réfutation des paradoxes de M. Soulavie*; 1802, in-12. D-R-R.

SOULÈS (FRANÇOIS), né à Boulogne-sur-Mer, vers 1750, vécut obscurément, et mourut de même en 1809. Il fut cependant compris dans l'état des gens de lettres auxquels la Convention nationale accorda des secours en 1795. On a de lui : I. *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise, écrite sur les Mémoires les plus authentiques*, 1787, 4 vol. in-8°. avec cartes. II. *Relation de l'état actuel de la Nouvelle Écosse*, traduit de l'anglais, 1787, in-8°. III. *Clara et Emmeline, ou la Bénédiction paternelle*, roman trad. de l'anglais, 1787, 2 vol. in-12. IV. *L'Indépendant*, nouvelle, imitée de l'anglais, 1788, in-8°. V. *Procès de Warren Hastings, écuyer, ci-devant gouverneur-général du Bengale*, traduit de l'anglais, 1788, in-8°. VI. *Affaires de l'Inde, depuis le commencement de la guerre avec la France, en 1756, jusqu'à la conclusion de la paix, en 1783*. traduit de l'anglais, 1788, 2 vol. in-8°. , avec carte : le 2°. vol. est terminé par un *Précis historique sur*

lès Marattes, trad. du persan (de Hameddin), et communiqué à l'éditeur par Langlès. Ce morceau, de 50 pag., n'est pas sans importance.

VII. *Exposition des intérêts des Anglais dans l'Inde, suivie d'un tableau des opérations militaires de la partie méridionale de la Péninsule de 1780 à 1784*, par M. Fullarton, traduite et revue sur la seconde édition, 1787, in-8°.

VIII. *Réflexions sur l'état actuel de la Grande-Bretagne, comparativement à son état passé*, par Rich. Champion, trad. de l'anglais, 1788, in-8°. IX. *Règle du Parlement d'Angleterre*, 1789, in-8°. X. *Les Droits de l'homme, en réponse à l'ouvrage de M. Burke sur la révolution française, par Th. Payne, avec des notes et une nouvelle Préface de l'auteur*, 1791, in-8°.

(V. PAYNE, xxxii, 379). XI. *De l'Homme, des Sociétés et des Gouvernements*, 1792, in-8°. XII. *Voyage à la mer du Sud*, par G. Bligh, traduit de l'anglais, 1792, in-8°.

Une première relation de ce voyage avait déjà été traduite en français par Dan. Lescallier, sous le titre de *Relation de l'enlèvement du navire le Bounty*, Paris, 1790, in-8°.

XIII. *Voyage en France pendant les années 1787-1790*, par Arthur Young, avec des notes et observations par de Casaux, 1793, 3 vol. in-8°. , avec cartes; seconde édition, corrigée et augmentée, 1794, 3 vol. in-8°.

XIV. *Voyage en Italie pendant l'année 1789*, par A. Young, 1796, in-8°. Le traducteur y a joint les remarques du docteur Symond, sur le sol, le climat et l'agriculture de l'Italie. XV. *Le Vritable patriotisme*, 1788, in-8°.

XVI. *Vade mecum parlementaire*, 1789. XVII. *Moyens de rétablir le crédit et les*

finances, 1800. XVIII. *Montalbert et Rosalie*, trad. de l'anglais de Charlotte Smith, 1800, 3 vol. in-12. XIX. *Adonia ou les Dan- gers du Sentiment*, trad. de l'an- glais, 1801, 4 vol. in-12. XX. *His- toire civile et commerciale des co- lonies anglaises dans les mers occi- dentales*, trad. de l'anglais de Bryan Edwards, 1801, in-8°. XXI. *Voya- ge dans l'intérieur de l'Afrique*, par Fred. Hornemann, trad. de l'anglais, 1802, in-8°, anonyme (V. HORNEMANN, XX, 577). XXII. *La Forêt ou l'Abbaye de Sainte- Clair*, trad. d'Anne Radcliffe, 1798, 3 vol. in-12. XXXIII. *Edmond de la Forêt*, 1799, 4 vol. in-12. XXIV. *Le Château d'Athling et de Dum- bayne*, attribué à Anne Radcliffe, 1798, 2 v. in-18. Une autre traduc- tion a paru en 1819 (V. RADCLIF- FE, XXXVI, 525). XXV. *Voyage au Brésil*, par Thomas Lindley, trad. de l'anglais, 1706, in-8°. XXVI. *Arnold et la belle Musulmane*, trad. de l'anglais, 1808, 2 vol. in-12. XXVII. *Avis au public*, in-8°. de quatre pages, sans date, mais qui doit être de 1789 ou envi- ron. L'auteur y dit avoir séjourné douze ans en Angleterre, et il dé- clare que le discours préliminaire mis en tête des *Affaires de l'Inde*, n'est pas de lui. Il se plaint de ne pas avoir vu les épreuves de l'*Ex- position des intérêts des Anglais*, etc. Enfin il parle de la traduction d'un troisième volume de Gibbon, qui l'occupait alors. Soules fut aussi un des traducteurs de la *Géographie de Guthrie* (Voy. ce nom, XIX, 238).

A. B—T.

SOULFOUR (NICOLAS DE), natif de Savoie, ami de saint François-de-Sales, accompagna, en 1610, le car- dinal de La Rochefoucauld à Rome,

exerça, pendant deux ans, les fonctions d'intendant de la maison de cette éminence, reçut le titre de proto- notaire apostolique, et négocia, de la part du cardinal de Berulle, la bulle de fondation de la congrégation de l'Oratoire. A son retour en France, en 1612, il entra dans cette congré- gation. Le P. de Bérulle le renvoya de nouveau à Rome, en 1618, pour prendre possession de l'établissement qu'il y avait formé dans l'hospice de Saint-Louis. Étant revenu au bout de deux ans, il se retira à Saint-Magloire, où il mourut, le 17 mai 1624, âgé de soixante-quinze ans. On a de lui : I. *Histoire de la Vie de saint Charles-Borromée*, pré- cédée d'une Épître dédicatoire à la reine; cette dédicace est du cardinal de Bérulle, Paris, 1 vol. in-4°, et 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, composé d'après celui de Giussano, est le pre- mier qui soit sorti de la congrégation de l'Oratoire. II. *Du Devoir des Pasteurs*, traduit de l'italien de Tul- lio Carreto, évêque de Casal, ibid., 1615, in-8°. On attribue d'autres ouvrages au P. de Soulfour; mais il n'y a pas de preuves qu'ils soient de lui.

T—D.

SOULIER (PIERRE), zélé contro- versiste, naquit, vers 1640, dans le diocèse de Viviers. Si l'on en croit Jurieu (1), il avait d'abord exercé à Paris le métier de cordonnier ou de tailleur, sous le nom de Vivarès. Quoi qu'il en soit, il fréquentait as- sidument les conférences que l'abbé de Cordemoi (V. ce nom) et d'au- tres docteurs de Sorbonne avaient établies dans cette capitale, pour l'instruction de ceux qui cherchaient la vérité de bonne-foi, et dont le ré- sultat fut la conversion sincère d'un

(1) *Esprit de M. Arnauld*, II, 252.

assez grand nombre de calvinistes (2). Soulier, devenu prêtre, prit une part active à ces conférences; et la duchesse de Bouillon l'envoya dans le vicomté de Turenne, où il exerça son zèle dans les missions du Limousin. Il obtint une cure du diocèse de Sarlat; et son évêque, étant venu à Paris, le fit nommer syndic des affaires concernant les temples des réformés dans le Rouergue et les provinces voisines, dont les évêques lui donnèrent aussi leur confiance pour le même objet. On ignore l'époque de sa mort, qui paraît avoir eu lieu avant la fin du dix-septième siècle. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Abrégé des édits, des arrêts et déclarations de Louis XIV, touchant ceux de la religion prétendue réformée*, avec des réflexions, Paris, 1681, in-12. II. *Histoire des édits de pacification, et des moyens que les prétendus réformés ont employés pour les obtenir*, contenant ce qui s'est passé depuis la naissance du calvinisme jusqu'à présent, Paris, Dezallier, 1682, in-12; livre fort curieux et qui vient, dit Lenglet, d'un homme qui avait fort étudié cette matière. « Son principal dessein, dit Fontette, est de faire voir comment tous les édits accordés en faveur des protestants ont été extorqués par la force des armes, et que nos rois se sont trouvés dans la nécessité de les confirmer, pour entretenir la paix dans leurs états (3). » On y trouve plusieurs particularités tirées des manuscrits de la bibliothè-

que du Roi (4). III. *Explication de l'édit de Nantes*, par P. Bernard, conseiller au présidial de Béziers, seconde édition, avec de nouvelles observations, ibid., 1683, in-8°; ouvrage assez estimé, dit Lenglet, qui ajoute que cette édition est la meilleure. IV. *Histoire du calvinisme*, Paris, 1686; in-4°. Elle est composée sur les pièces les plus authentiques, suivant le P. Daniel (5) : l'auteur, excellent compilateur, homme sensé et judicieux, fortifie sa narration, plus véridique qu'agréable, de bonnes preuves et d'actes originaux. « Ces ouvrages, dit l'abbé Goujet (6), montrent que Soulier était très au fait de la matière qu'il avait entrepris de traiter, et bien éloigné de l'ignorance que le ministre Jurieu lui impute faussement. » C. M. P.

SOUMILLE (BERNARD-LAURENT), prêtre-bénéficiaire du chapitre de Villeneuve-lez-Avignon, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris et de celle de Toulouse, naquit à Carpentras vers la fin du dix-septième siècle. Il consacra sa vie à l'étude des sciences physiques et mathématiques, et chercha surtout à faire d'utiles applications de la mécanique. Le premier ouvrage qui fixa sur lui l'attention publique, est intitulé : *le Grand Trictrac ou Méthode pour apprendre les finesses de ce jeu*, 1738, 1756, etc., in-8°. Il y en a un grand nombre d'autres éditions. C'est, sous une forme élémentaire, une savante analyse de toutes les chances susceptibles d'être soumises au calcul des probabilités, et le guide le plus sûr pour la pratique, bien que l'auteur y fût absolu-

(2) Sur l'origine de ces conférences et sur la société des controversistes établie sous le nom de *Compagnie de la propagation de la foi*, puis sous celui du *Salutaire entretien*, voy. l'*Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le dix-septième siècle* (Paris, Leclère, 1824, 2 vol. in-8°), II, 21.

(3) *Bibliothèque historique de la France*, tom. 1, n°. 6178.

(4) *Journal des savants*, 1682, p. 260.

(5) Fontette, *loc. cit.*, n°. 6055.

(6) Supplém. au dict. de Moréri.

ment étranger. Ses inventions, pour faire remonter les bateaux sur les rivières navigables, n'eurent pas tout le succès que ses talents avaient fait espérer ; mais il en fut dédommagé par la vogue des instruments aratoires qu'il imagina ou qu'il perfectionna. Son semoir à bras, dont il publia la description, 1763, in-16, obtint particulièrement les suffrages des agronomes les plus renommés de cette époque ; et long-temps après, Rozier, dans son Cours d'agriculture, jugeait encore ce semoir, à cause de sa simplicité, supérieur à toutes les autres machines du même genre. Il ne consiste que dans une brouette surmontée d'une trémie qui renferme le grain et le répand, avec égalité et avec économie, dans un sillon ouvert par un soc adapté à la tête de la brouette. Sept ans plus tard, l'académie des sciences, à laquelle l'abbé Soumille fit hommage d'un thermomètre de sa façon, l'approuva comme un *moyen ingénieux et très-sûr de faire apercevoir jusqu'aux moindres changements dans la température de l'air, sans trop augmenter la grandeur du thermomètre*. On trouve la description et l'éloge de cet instrument dans les Mémoires de l'académie de 1770. L'inventeur eut l'honneur de le présenter au Roi. Les états de la province de Languedoc encouragèrent les travaux de Soumille, par des gratifications annuelles. Il publia encore en 1775, à la prière des magistrats d'Avignon, où les jeux de hasard occasionnaient beaucoup de désordres : *La Loterie insidieuse ou Tableau général de tous les points, tant en perte qu'en profit, qu'on peut faire avec sept dés*, Avignon, in-12. Il mourut à Villeneuve-lez-Avignon, le 17 septembre 1774. V. S. L.

SOUMOROKOFF (ALEXANDRE-PETROVICH), né à Moscou, en 1727, fut élevé à Saint-Petersbourg, où d'heureuses dispositions, un esprit naturel et des manières aimables lui valurent la protection d'Ivan-Ivanovitch Schouvaloff, alors favori de l'impératrice Élisabeth. Il se livra, avec zèle, à la lecture des anciens classiques et des poètes français. Cette lecture éveilla son talent poétique, et il montra, le premier, de quoi était susceptible la langue russe, négligée avant lui. Il ne chanta d'abord que l'amour : on admira ses chansons, et bientôt elles furent dans toutes les bouches. Animé par ce succès, Soumorokoff publia, peu à peu, ses poésies, qui embrassaient tous les genres. Après s'être fait connaître comme poète lyrique et didactique, il parut comme poète dramatique. C'était peut-être son admiration, toute particulière, pour Racine, qui l'avait porté à s'essayer dans l'art où ce grand homme avait excellé. Quelques cadets voulant s'exercer à la déclamation, avaient étudié la première tragédie de Soumorokoff, intitulée *Koreff*. L'impératrice, en étant informée, eut envie de voir ces jeunes gens. Ils jouèrent, devant elle, sur un petit théâtre, et enlevèrent tous les applaudissements. Malgré le goût de la cour pour le spectacle, on n'avait point encore songé à établir, dans la capitale de l'empire, un théâtre russe, lorsqu'en 1750, il s'en éleva un à Jaroslaw. Plusieurs tragédies de Soumorokoff y furent représentées par des amateurs ; et le bruit que fit cette nouveauté étant arrivé à Saint-Petersbourg, Élisabeth y appela, en 1752, la troupe qui avait si bien débuté. On mit son chef, ainsi que plusieurs des jeunes acteurs, à l'école des cadets,

pour se perfectionner dans la langue russe et dans l'art de déclamer. Enfin, en 1756, le premier théâtre national fut fondé par les soins de Soumorokoff, qui en devint directeur, avec une pension de 1,800 roubles et le rang de brigadier des armées impériales. Toute la troupe reçut un traitement. Avant *Koreff*, il n'y avait pas eu de pièce écrite dans la langue du pays, qui ne fût, d'un bout à l'autre, un tissu d'absurdités. Celle-ci est en vers alexandrins rimés, ainsi que les autres tragédies du même auteur, qui sont : *Sinaw et Truvor*, *Hamlet*, *Aristona*, *Zémire* (1), *Yaropolk et Dimisa*, *Vischela*, le *Faux Démétrius*, etc., etc. *Koreff* faisait déjà voir que, dans le plan, les marches, les caractères et le style, Soumorokoff avait pris pour modèles, Racine, Corneille et Voltaire. Il savait les apprécier tous les trois, ainsi qu'on en peut juger par ce qu'on lit dans une lettre du philosophe de Ferney, en date du 26 février 1769, adressée au poète russe. Aucun de ses compatriotes, avant lui, n'avait fait de tragédies, d'après les lois et les règles de la scène adoptées à Athènes et à Paris, nul n'avait observé strictement les unités. Quoique Soumorokoff fût privé du génie créateur, il possédait cependant le talent de donner à ses compositions dramatiques une certaine originalité qui les distingue de ce qu'ont produit les tragiques des autres nations européennes. Il s'acquiesça la plus grande faveur du peuple russe, en choisissant presque toujours ses sujets dans l'histoire de son pays, et en donnant de l'énergie, de la fierté à ses caractères.

Catherine II le fit conseiller d'état, le décora de l'ordre de Sainte-Anne, et le combla d'honneurs et de richesses pendant le reste de sa vie. Malgré tant d'avantages et ses triomphes sur la scène, Soumorokoff ne fut point heureux. Il avait tant de hauteur, il était si vain de ses succès et des louanges qu'on lui avait prodiguées, qu'il ne pouvait supporter la moindre critique. Il ne dissimulait pas surtout sa jalousie contre un autre poète russe, Lomonosoff (V. son article XXIV, 560). En 1778, le comte Soltikoff, gouverneur de Moscou, ayant ordonné la représentation d'une tragédie de Soumorokoff, ce dernier s'y opposa, parce qu'il était brouillé avec la première actrice qui devait jouer le principal rôle. Une pareille raison ne pouvait guère amener le gouverneur à changer d'avis. La représentation commença. Le poète, furieux, sauta sur le théâtre, et repoussa violemment dans les coulisses l'actrice, qui était entrée en scène avec tout l'appareil tragique. Ne s'en tenant pas là, il écrivit contre elle deux lettres remplies d'invectives, à l'impératrice Catherine II. Cette princesse fit à Soumorokoff une réponse des plus remarquables par sa modération. Grimm l'a conservée dans sa *Correspondance* (Voyez la seconde partie, tome 1^{er}, p. 360). Le *Corneille des Russes*, ainsi qu'on l'a quelquefois appelé (d'autres ont dit, et avec plus d'apparence de raison, le *Racine du Nord*), a donné aussi un grand nombre de comédies, où l'on reconnaît quelque chose de la manière de Molière. Malgré leur comique original, qui est quelquefois un peu bas, elles furent peu goûtées. Les principales sont : la *Querelle entre le mari et la femme* ; la *Mère rivale de sa fille* ; le *Corrup-*

(1) Catherine II écrivait, en mars 1772, à Voltaire, que *Zémire* était la meilleure tragédie de Soumorokoff.

tible ; le *Cocu imaginaire* ; le *Méchant* ; *Trissotin* ; le *Jugement arbitraire* ; la *Dot illusoire* ; le *Tuteur* ; *l'Usure* ; les *Trois frères rivaux* ; *Narcisse* , et le *Solitaire* , drame. Soumorokoff a fait , de plus , quelques opéras , entre autres *Alceste* ; *Céphale et Procris* , qui fut mis en musique par le maître de chapelle Araja , et joué d'abord à Saint-Petersbourg , dans le carnaval de 1755. Les acteurs et actrices étaient des enfants au-dessous de quatorze ans. Outre le Théâtre de Soumorokoff , on a de lui des Psalmes , des Épitaphes , des Madrigaux , des Odes et des Énigmes qui , à elles seules , forment trois volumes ; des Élégies , des Satires , en un mot toutes les espèces d'ouvrages qui sont du domaine de la poésie. Ce sont surtout ses Éclogues et ses Fables que l'on estime en Russie. Enfin Soumorokoff a publié plusieurs ouvrages en prose , dont le style est fort admiré. La *Description de la révolte des Streletz* est un de ses bons morceaux. Ses Œuvres ne remplissent pas moins de dix gros volumes in-8°. On en a fait plusieurs éditions. Un journal , intitulé : *l'Abeille industrielle* , rendit compte d'une partie des productions de cet auteur , qui mourut à Moscou , en mars 1778 , âgé de cinquante-un ans. On a dit que son irascibilité avait empoisonné une partie de sa vie , et contribué à le précipiter prématurément dans le tombeau. M. Dmitrievsky , membre de l'académie des belles-lettres russes , prononça l'*Éloge* de Soumorokoff , en 1807. Cet Éloge est prolix et diffus. L-P-E.

SOURCE (MARIE-DAVID-ALBIN LA) , ministre de la religion protestante , né à Angles , dans le Languedoc , en 1762 , fut député , en 1791 , à l'Assemblée législative , et en 1792 ,

à la Convention , par le département du Tarn. Il n'avait que vingt-neuf ans lorsqu'il entra dans la carrière politique , et s'attacha dès son début à la faction qui voulait établir une république en France. Cet homme n'était pas dénué de talents : il improvisait avec facilité , sa voix était étendue et retentissante ; et dans ses discours , assez corrects , on remarquait des mouvements oratoires véritablement éloquentes ; mais son accent aigre annonçait un homme violent et passionné , et il ne s'exprimait jamais qu'avec un sentiment d'indignation réelle ou affectée. Dès le 22 novembre 1791 , il prononça un discours véhément contre les émigrés , et déclara pour la première fois que la patrie était en danger (on sait que cette déclaration eut toujours pour objet de préparer une nouvelle révolution). Dans le mois suivant , La Source qualifia d'*assassins et d'ennemis de la constitution* le marquis de Blanchelande et les troupes sous ses ordres , qui avaient voulu s'opposer aux entreprises des révolutionnaires à Saint-Domingue (V. BLANCHELANDE). Plus tard il provoqua une amnistie pleine et entière en faveur des assassins d'Avignon , et ne craignit pas d'assimiler leurs forfaits à la conduite du marquis de Bouillé , et même de les déclarer moins coupables. L'existence de ce général était , suivant La Source , une *objection contre la justice éternelle*. A ces mots , les tribunes retentirent d'applaudissements. L'amnistie fut décrétée le 19 mars , et les amnistiés en furent en grande partie redevables au député du Tarn ; mais , plus tard , eux et leurs amis ne se souvinrent pas de ce service. Le 18 mai , à la suite d'un long discours , il renouvela sa déclaration sur les dau-

gers de la patrie, sollicita, quelques jours après, avec la plus grande chaleur, le licenciement de la garde de Louis XVI, et se fit bientôt remarquer à la tête de ceux qui dirigeaient les attaques du 20 juin, contre la personne de ce malheureux prince. Un mois plus tard, il insulta M. de Lafayette, et demanda contre lui un décret d'accusation, répétant qu'il voulait briser lui-même l'idole devant laquelle il avait trop sacrifié. Après la révolution du 10 août, dont il fut un des instigateurs les plus actifs, le député La Source fit envoyer aux armées un grand nombre de pamphlets incendiaires, et devint un des partisans les plus zélés du système de bouleversement général connu sous le nom de *Propagande*. Il obtint, le 19 de ce mois, contre le général Lafayette, le décret d'accusation qu'il avait provoqué, sans succès, le 28 du mois précédent. Le 30, il fit passer un décret semblable contre M. de Montmorin. Étant devenu membre de la Convention, il s'éleva contre l'autorité despotique que la commune de Paris s'était arrogée depuis le 10 août. Cette motion le mit fort mal dans l'esprit de la députation de Paris et de toute la portion la plus révolutionnaire des habitants de cette ville, dont son parti ne put vaincre la redoutable influence. Poursuivant néanmoins ses grandes idées de révolution universelle, La Source demanda, au mois d'octobre 1792, qu'à l'entrée des armées françaises dans les contrées ennemies, on déclarât tyrans, et par conséquent déchus de tout pouvoir, les chefs de leurs gouvernements; que les peuples eussent la faculté de choisir la constitution qui leur conviendrait, et que tous les biens des prêtres et des no-

bles fussent mis sous le séquestre. Le 6 novembre, il prétendit que les massacres du 2 septembre étaient l'ouvrage des valets de la cour; qu'on les avait vus parmi les assassins et que c'était eux qui avaient commencé ces atrocités pour sauver leurs maîtres! La Source était auprès de l'armée du Midi, sur les frontières de l'Italie, lorsque Louis XVI fut mis en jugement; il écrivit, le 1^{er} janvier 1793, à la Convention, que ses collègues Goupilleau, Collot-d'Herbois et lui voteraient la mort, ce qu'ils firent effectivement dans la séance du 16. Malgré l'opinion qu'il avait manifestée contre le système des conquêtes, ce fut lui qui, le 31 janvier, contribua le plus à faire réunir le comté de Nice à la France. Peu de temps après, il parut se radoucir, et, le 5 mars, il témoigna quelque intérêt pour les enfants des émigrés, qui avaient été entraînés hors de France par leurs parents, et demanda que les lois sur l'émigration ne leur fussent pas appliquées; ce qu'il ne put obtenir. Un peu plus tard, les députés qui avaient voté l'appel au peuple, dans le procès de Louis XVI, ayant été dénoncés par le département des Bouches-du-Nord, La Source se déclara leur défenseur, et encourut dès-lors l'anathème lancé contre les *appelants* par le parti de la Montagne. Le 16 avril, il attaqua vivement Robespierre, à propos de la pétition des sections de Paris contre les *Girondins*: il avait auparavant cherché à prouver que l'arrestation du duc d'Orléans était nécessaire. Ces deux motions avaient soulevé contre lui les deux partis non encore divisés, mais très-distincts, qui siégeaient sur la Montagne, et il fut compris dans la proscription qu'ils prononcèrent, le

31 mai 1793. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 30 octobre 1793, avec les chefs de la Gironde, il dit à ses juges en entendant son arrêt : « Je meurs dans le » moment où le peuple a perdu sa » raison ; vous mourrez le jour où » il la recouvrera. » B—U.

SOURDIS (FRANÇOIS D'ESCOUBLEAU, cardinal DE) porta d'abord, comme aîné de la maison, le titre de comte de *La Chapelle-Bertrand* ; il était fils de François d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluie, et d'Isabelle Babou de La Bourdaisière, tante de Gabrielle d'Estrées (V. BOURDAISIÈRE). C'est au crédit de cette favorite, que la famille de Sourdis dut son élévation. François quitta brusquement le monde, et fut fait archevêque de Bordeaux, en 1591. Henri IV sollicita vivement pour lui la pourpre romaine, et il en fut revêtu, avec le célèbre d'Ossat, le 3 mars 1599. Ainsi, l'un ne dut qu'à la faveur ce que l'autre devait à ses services. Sourdis, qui était alors en procès avec sa mère, se hâta de partir pour Rome, afin d'assister, disait-il, au jubilé séculaire de 1600. Mais il obtint peu de considération dans la capitale du monde chrétien, s'il est vrai, comme le rapportent des auteurs contemporains, qu'on afficha, pendant la nuit, à la porte de son palais, cette pasquinade où deux mots étrangers jouent, le premier sur son nom, le second sur son siège : *Il cardinale Sordido, arcivescovo di Bor.....* Ce prélat montra peu de sagesse dans l'administration de son diocèse. Les démêlés qu'il eut avec son chapitre et avec le parlement de Bordeaux, eurent assez d'éclat pour tomber dans le domaine de l'histoire. Le cardinal avait fait démolir (1602), dans la cathédrale

de Saint-André, et contre le gré du chapitre, un autel sans balustrade, sous prétexte que, pendant le sermon, le peuple le prenait pour siège, ou s'y tenait debout pour mieux voir le prédicateur. Les chanoines voulurent faire rétablir l'autel : mais le cardinal survint avec ses gens ; les maçons furent chassés, et plusieurs chanoines, qui étaient présents, reçurent des coups dans le tumulte. Alors le chapitre recourut à l'autorité séculière, et le parlement fit arrêter et conduire dans la prison métropolitaine, le maçon qui avait démoli l'autel. Le cardinal ordonna de rompre, en sa présence, les portes de la prison ; il frappa vivement le trésorier et un autre chanoine, qui voulaient s'opposer à ses violences, et le maçon fut délivré. A la nouvelle de cet attentat, les chambres du parlement s'assemblèrent, et rendirent un arrêt, portant que l'autel serait rétabli. Le doyen de la cour, Géraud-d'Amalvy, sieur de Cessac, et un autre conseiller, sieur de Verdun, furent commis à l'exécution de l'arrêt, que devaient protéger les compagnies bourgeoises des jurats. L'autel fut rétabli sans résistance. Le cardinal se contenta d'envoyer excommunier les maçons, les conseillers et les soldats, par un prêtre que le doyen fit retirer en disant : « C'est » le cardinal qui, pour une excom- » munication de cette nature, devrait » venir lui-même. » Le dimanche suivant, tandis que les deux conseillers assistaient à l'office divin dans l'église de Saint-Projet, le cardinal s'y rend processionnellement, faisant porter devant lui la croix et le saint-sacrement. Il s'arrête à la porte de l'église, cite à haute voix les deux conseillers Cessac et Verdun, les excommunie, et, au lieu de deux cierges,

en renverse, en éteint quatre pour frapper de plus d'horreur le peuple qui le suit; il défend ensuite au prêtre de célébrer la messe en présence des deux conseillers, sous peine d'être atteint des mêmes foudres. L'historien De Thou rapporte (liv. 129), que le cardinal ajouta beaucoup d'injures, auxquelles le doyen répondit par d'autres, traitant le prélat de *fou à son ordinaire*, et que néanmoins il sortit de l'Eglise, avec son collègue, pour ne pas prolonger le scandale. Le cardinal rentra processionnellement et triomphant dans son palais, après avoir affecté de traverser les principaux quartiers de la ville. Le lendemain, le parlement se réunit en présence du maréchal d'Ornano, qui commandait en Guienne. Un réquisitoire énergique du procureur-général, contre l'archevêque, fut suivi d'un arrêt qui, déclarant l'excommunication faite *nullement, abusivement et par entreprise sur l'autorité du roi*, ordonna que, par un acte en bonne forme, le cardinal déposerait, dans vingt-quatre heures, au greffe de la cour, la levée de l'excommunication, à peine de quatre mille écus d'or d'amende. Une clause ajoutée à cet arrêt, défendait à tous archevêques et évêques du royaume, d'excommunier aucun magistrat et aucun officier du roi, pendant l'exercice des fonctions de sa charge, à peine de dix mille écus d'amende; et il était enjoint, sous les mêmes peines, au cardinal, de faire lire publiquement, par un prêtre, dans le parvis de l'église de Saint-Projet, l'acte par lequel l'excommunication était révoquée. Enfin, le temporel de l'archevêque devait rester saisi jusqu'à l'entière exécution de l'arrêt. Le cardinal, suivi de l'évêque d'Agén, se rendit au parlement, dont

l'entrée lui fut d'abord refusée; mais, après avoir attendu pendant une heure à la porte, il fut reçu. Le premier président lui fit, en présence du maréchal d'Ornano, une remontrance fort vive, et lui enjoignit de se conduire, à l'avenir, avec plus de circonspection. En même temps, l'avocat-général Du Sault, fut député vers le roi, pour lui représenter que les actions du cardinal ne tendant qu'à la sédition, il était expédient, pour la ville de Bordeaux, que le prélat fût retenu loin de ses murs. De son côté, le cardinal écrivit au roi contre le parlement, et au pape contre le chapitre. Henri IV loua la modération du parlement, et néanmoins lui ordonna de surseoir à l'exécution de ses arrêts. Il manda le cardinal, lui adressa de vifs reproches, et menaça de l'éloigner de son diocèse. Le prélat répondit en substance, qu'il n'avait fait que suivre les canons; que S. M. elle-même était obligée de les maintenir; que le parlement n'était ni infailible ni à l'abri des censures de l'Eglise; que si on voulait le séparer de son troupeau, il faudrait l'arracher de l'autel; et que le pape jugerait sans doute sa conduite plus favorablement que ne faisait le roi. En effet, Clément VIII écrivit à l'archevêque qu'il approuvait ses actes, et qu'il le soutiendrait en toute occasion. Dans un autre bref, adressé au chapitre métropolitain, le souverain pontife le menaçait de son indignation, et lui reprochait, en termes très-mortifiants, d'avoir invoqué contre son chef l'autorité séculière. Henri IV avait alors besoin de ménager Rome. Il manda au parlement de ne plus remuer cette affaire. « Le » roi, selon la formule ordinaire, dit » l'historien De Thou, défendit aux » deux partis de passer outre; et,

» par un expédient qu'on met depuis
 » long-temps en usage, quoiqu'il soit
 » souvent préjudiciable à l'autorité
 » royale, S. M. se réserva la con-
 » naissance de cette affaire. » Quel-
 » ques années d'une paix inquiète s'é-
 » coulèrent entre le cardinal et les ma-
 » gistrats. Cette paix fut troublée par
 un incident aussi léger que celui qui
 avait amené la première rupture, ap-
 pelée par l'Étoile : *la plaisante farce*
jouée à Bordeaux. Un curé de Lu-
 don, nommé Philippe Prenner, au-
 mônier du maréchal d'Ornano, avait
 refusé, en termes peu mesurés, d'o-
 béir aux injonctions canoniques qui
 lui furent faites de résider dans sa
 cure. Le cardinal le déclara rebelle,
 contumace et excommunié (1606).
 Le curé appela, comme d'abus, de
 la sentence de l'archevêque. Le par-
 lement prononça que l'excommuni-
 cation était nulle, abusive, et ordon-
 na que le cardinal donnerait, dans le
 jour, au curé l'absolution *ad caute-
lam*, à peine de quatre mille livres
 d'amende et de saisie de son tempo-
 rel. Lorsqu'un huissier se présenta
 pour signifier l'arrêt, l'archevêque
 tenait sa congrégation de l'examen :
Qu'il entre, dit-il, il ne peut me
trouver en meilleure compagnie.
 L'huissier, après avoir fait lecture
 de l'arrêt, demanda quelle réponse
 il devait porter à la cour. « Je ré-
 » ponds, dit le cardinal-archevêque,
 » que je n'ai jamais lu qu'autre que
 » le diable ait commandé à notre Sei-
 » gneur, et que les seuls ministres
 » du diable peuvent avoir la hardies-
 » se de commander à un évêque. »
 L'huissier rapporta fidèlement cette
 réponse; et le parlement ordonna à
 deux conseillers de se transporter
 chez le cardinal pour savoir de lui-
 même si ce langage avait été le sien :
 « Non - seulement je l'avoue, dit le

» prélat aux commissaires, mais je
 » suis prêt à le signer de mon sang. »
 Cette grave altercation avait lieu le
 22 décembre. Le parlement arrêta
 que, le jour de Noël, aucun des mem-
 bres de la cour n'assisterait à la pré-
 dication de l'archevêque, dans l'é-
 glise de Saint - André. Le cardinal
 monta en chaire, et, prenant pour
 texte ces paroles que Dieu dit au pre-
 mier homme, après sa chute : *Adam*
ubi es? il en fit une véhémence ap-
 plication aux parlementaires absents.
 Déjà les curés et les prêtres de Bor-
 deaux avaient reçu défense de donner
 l'absolution aux présidents et aux
 conseillers qui avaient été juges dans
 l'affaire du curé appelant comme
 d'abus, et dont le cardinal leur avait
 envoyé la liste; au procureur-géné-
 ral qui avait requis, et à l'avocat
 qui avait plaidé. Le parlement ren-
 dit, le 30 décembre, l'arrêt suivant,
 dont le texte mérite d'être conservé :
 « La cour déclare les défenses faites
 » aux prêtres et religieux confesseurs
 » par le cardinal de Sourdis, arche-
 » vêque de Bordeaux, de donner l'ab-
 » solution auxdits présidents, con-
 » seillers et procureur-général, nom-
 » més en icelle liste, nulles, abusi-
 » sives et scandaleuses, et comme
 » des entreprises sur l'autorité du
 » roi et de son parlement; défend
 » auxdits curés, prêtres, religieux,
 » confesseurs et autres, de déférer
 » auxdites défenses, sous peine d'être
 » punis comme perturbateurs du
 » repos public; ordonne, en outre,
 » que les paroles injurieuses profé-
 » rées contre le roi et son parlement,
 » dans la réponse faite par ledit car-
 » dinal, en l'exploit de la significa-
 » tion dudit arrêt du 19 du présent
 » mois, par lui avouées par-devant
 » lesdits commissaires, seront rayées
 » et biffées; et, attendu la gravité

» des paroles injurieuses, abus et
 » scandales commis par ledit cardinal-archevêque, la cour condamne
 » ledit cardinal de Sourdis en quinze
 » mille livres d'amende, applicables,
 » moitié au roi et moitié aux hôpitaux et couvents de la présente ville; ordonne qu'il sera contraint au
 » paiement de ladite somme par la
 » vente et exécution de ses biens
 » propres, fruits et revenus temporels;..... et en outre, ladite cour
 » interdit l'entrée d'icelle audit cardinal, et lui défend de proférer aucune parole injurieuse contre le roi
 » et son parlement, à peine d'encourir le crime de lèse-majesté; fait
 » inhibition, tant audit archevêque qu'à tous autres évêques et prélats
 » du ressort, de faire telles et semblables défenses d'absoudre les officiers du roi qui auraient opiné en
 » leurs causes, ou procéder par excommunication, à peine de trente
 » mille livres d'amende et autres plus grandes peines. » Le cardinal répondit à la violence de cet arrêt par un mandement non moins violent, qui fut affiché aux portes des églises, et que le parlement fit arracher. Les curés et les vicaires qui le lurent en chaire, furent poursuivis. Le cardinal leur écrivit (15 janvier 1607) : « Vous êtes tous les
 » jours cités devant les juges laïques;
 » ils ont, aujourd'hui, décerné plusieurs prises de corps contre le
 » curé de Puy-Paulin et autres clercs,
 » ce qui est exécration entre les Chrétiens, etc. ; » et il défendait itérativement à son clergé de comparaître, quand il serait cité devant les tribunaux laïques, *sous les peines portées par les saints canons*. Le cardinal envoya un agent à Rome, et le pape se prononça pour lui. Le cardinal écrivit au roi, et le roi prit sa

défense. Le maréchal d'Ornano et l'évêque de Baïonne, envoyés comme commissaires, proposèrent d'annuler tout ce qui avait été fait de part et d'autre. Le parlement y consentit; et, après quelque hésitation, le cardinal, ayant reçu de la bouche des commissaires l'assurance que les magistrats étaient véritablement fâchés de tout ce qui s'était passé, dit qu'il remettait au roi le soin de venger les insultes faites à l'Eglise. Henri IV termina donc cette affaire en faisant signifier son évocation au grand conseil. Le curé de Ludon, qui, par son appel comme d'abus, avait excité la tempête, restait encore excommunié. Le cardinal fit dresser, dans la métropole, un échafaud sur lequel il s'assit, revêtu de ses habits pontificaux, et assisté de son chapitre. Le curé, portant la soutane et le manteau, se coucha aux pieds du prélat, qui le frappait d'une verge à chaque verset du *miserere*. Enfin le curé demanda pardon, au clergé et au peuple, du grand scandale qu'il avait causé; il reçut l'absolution, et se soumit à diverses pénitences, entre autres à faire un pèlerinage en Italie, au tombeau des Apôtres et à N. D. de Lorette. La paix se maintint, pendant huit ans, entre le parlement et l'archevêque. Mais, en 1615, tandis que Louis XIII était à Bordeaux, avec la reine-mère, le cardinal de Sourdis commit un acte de violence dont il n'avait pas sans doute calculé les suites. Un gentilhomme du Quercy (Castaignet, sieur de Haut-Castel), convaincu de crimes énormes, avait été condamné par le parlement à avoir la tête tranchée. Le cardinal et le maréchal de Roquelaure demandèrent au roi sa grâce; et sa grâce fut accordée. Il allait être livré à l'exécuteur, lorsque le grand prévôt,

porteur des ordres du monarque, vint les signifier au concierge, nommé Castès, qui refusa de relâcher le gentilhomme, jusqu'à ce que le parlement eût donné son autorisation. Le parlement se hâta de faire des remontrances au chancelier, au monarque, et la grâce fut révoquée. Le procureur-général voulut, sur-le-champ, faire procéder à l'exécution de l'arrêt; mais l'exécuteur avait disparu; il ne fut retrouvé qu'à dix heures de la nuit, dans un état complet d'ivresse : il fallut remettre au lendemain. L'échafaud était dressé devant le palais, le guet renforcé, le confesseur remplissait son pieux ministère, et l'exécuteur attendait, lorsque le cardinal, couvert d'un manteau court rouge, et suivi de quarante à cinquante gentilhommes à cheval, se présente devant la grande porte du palais : la trouvant fermée, il envoie chercher deux marteaux à la monnaie; la petite porte est enfoncée, le prélat descend de cheval avec sa suite. On force la porte de la prison. Le concierge veut résister, un homme de la suite de l'archevêque le perce mortellement de son épée. Le condamné est enlevé, mis dans un carrosse, et conduit, hors de Bordeaux, par le cardinal à son château de Lormon. Le parlement en corps se rend auprès du roi, qui voit sa majesté outragée par cet attentat, et veut que justice soit faite. La reine-mère exprime vivement son indignation. Le nonce Ubaldini ne peut s'empêcher de blâmer le cardinal, qui est décrété de prise de corps, ainsi que son porte-croix, le meurtrier du concierge, et trois autres gentilhommes. Deux huissiers et cent vingt mousquetaires se rendent au château de Lormon pour exploiter l'arrêt; mais le prélat, averti à temps, s'était

retiré à Vaires. Cependant le nonce Ubaldini le sert secrètement. Il obtient du roi que l'arrêt qui devait être proclamé, à son de trompe, dans les carrefours et sur le marché public, pendant trois jours de suite, ne soit lu que par un huissier à la porte de l'archevêché. Le parlement allait procéder au jugement par contumace; le nonce continue d'agir, et fait enfin décider, en conseil du roi, que la connaissance de cette affaire sera ôtée au parlement, et renvoyée en cour de Rome. Des lettres de surséance sont signifiées aux magistrats. Le pape examine, juge et condamne le cardinal : il est interdit; le roi l'exile de la métropole. Mais quelques mois se sont à peine écoulés, Rome lève l'interdiction; Louis XIII révoque l'exil; l'archevêque fait son entrée dans Bordeaux, le 16 mai, et reprend son droit de séance au parlement. Depuis cette époque, il comprit mieux les saintes fonctions du ministère pastoral. Grégoire XV et Urbain VIII lui donnèrent des témoignages de leur estime. Il convoqua un concile provincial, en 1624; et ses ordonnances synodales déposent de son zèle pour la discipline ecclésiastique. Il présida plusieurs assemblées du clergé : il avait baptisé Gaston, fils de Henri IV; il avait assisté, avec les cardinaux de Gondi, de Joyeuse et Du Perron, au sacre et au couronnement de Marie de Médicis. Il célébra le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, à Bordeaux, le 18 octobre 1615, et mourut dans cette ville, le 8 janvier 1628, à l'âge de cinquante-huit ans. Gilbert de Grimauld, théologal de l'église de Saint-André, prononça son *Oraison funèbre*, qui fut imprimée à Bordeaux, la même année, in-8°. On voit, par une lettre de Jac-

ques-Auguste De Thou au sieur de Boissise, qu'il était parent du cardinal de Sourdis; mais le célèbre historien témoigne fort peu d'estime pour un homme dont les sentiments, disait-il, sont *très-opposés aux miens*; et dans cette même lettre, écrite en 1615, il qualifie le meurtre et l'enlèvement commis dans les prisons de Bordeaux, *d'attentat inoui, de la plus audacieuse témérité, d'entreprise violente, qui blessait l'autorité royale*: « Ce prélat, ajoutait-t-il, » triomphe en quelque façon du roi » et de ses magistrats; et dans l'ins- » tant où je vous écris, il fait son » entrée dans la ville, prêt à com- » mettre encore un pareil attentat, » si l'occasion s'en présente. » L'auteur du *Mercur françois* (tome XIX, pag. 925), peint avec des couleurs plus favorables le cardinal de Sourdis : « Prélat de bonne et sainte » te vie, irrépréhensible en ses » mœurs, et qui faisoit honneur à sa » pourpre, autant par le mérite de » ses vertus que par la splendeur de » sa famille; pasteur vigilant en sa » charge, et entier en ses actions. » Au reste un esprit mal endurant » ce qui se faisoit au préjudice de sa » juridiction, et qui ne pouvait » souffrir que l'on mît au rabais la » splendeur de l'Église. En un mot, » résident, libéral, dévotieux et » courageux. » V—VE.

SOURDIS (HENRI D'ESCOUBLEAU DE), frère du cardinal, fut fait évêque de Maillezais, en 1623 (1), et archevêque de Bordeaux, en 1628. Il y eut, dans sa vie, deux carrières,

celle des armes et celle de l'Église; et il les parcourut en les mêlant avec confusion, selon l'esprit du temps. D'abord il accompagna Louis XIII au siège de la Rochelle, où il eut l'intendance de l'artillerie et la direction des vivres. Il fut fait commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, se trouva, en 1633, à l'expédition d'Italie, et concourut, avec le comte d'Harcourt, à la reprise, sur les Espagnols, des îles Sainte-Marguerite, en 1658. « Il s'était attaché » inséparablement, dit l'auteur du » *Mercur françois*, au premier » mobile de la France (Richelieu), » pour, dans le mouvement de ce » Ciel éminentissime, rouler désor- » mais avec plus de sûreté et d'éclat. » Non moins turbulent que le cardinal son frère, l'archevêque, qui lui succéda, remplit du bruit de ses querelles Bordeaux, le royaume, et l'Église et la cour. Le cardinal avait lutté contre le parlement et contre son clergé. L'archevêque ne se commit qu'avec le gouverneur. Mais ce gouverneur était le fier d'Espérnon, déjà vieilli à la cour de trois rois, et dont l'autorité ne savait ni se contraindre, ni fléchir. L'archevêque avait pour lui le clergé, le peuple, et le parlement. Le duc d'Espérnon avait vainement intrigué pour empêcher la nomination de Sourdis: il voulait une créature, et craignait un rival. Le cardinal et d'Espérnon avaient vécu dans un état pénible d'observation et de défiance; leur accord apparent cacha toujours une secrète inimitié et fut l'effet d'une double politique. L'archevêque n'imita pas la réserve du cardinal, et de grands troubles éclatèrent: « Cette » affaire, dit l'historien Daniel, est » si singulière dans son origine et » dans ses suites; elle fut traitée si

(1) On lit, dans le *Journal du règne de Henri IV*, par P. de l'Étoile, qu'un autre Henri d'Escoubleau, aussi évêque de Maillezais, assista, le 25 juillet 1593, à l'abjuration que fit Henri, dans l'église de Saint-Denis, et le 27 février 1594, au sacre de ce prince, dans l'église de Chartres. Le marquis de Sourdis, père du cardinal, était alors gouverneur de cette ville.

» sérieusement par l'archevêque de
 » Bourdeaux, par son clergé, par les
 » évêques assemblés à Paris, et par
 » le roi lui-même; elle fit un si grand
 » éclat dans le royaume, que l'on ne
 » peut se dispenser d'en rapporter
 » les principales circonstances. »
 Quelques historiens ont cru qu'en
 nommant Henri de Sourdis à l'arche-
 vêché de Bordeaux, Richelieu avait
 voulu mettre un frein à l'humeur al-
 tière de d'Espernon. Déjà la mésin-
 telligence était établie entre le gou-
 verneur et l'archevêque, avant l'ar-
 rivée du prélat à Bordeaux. Sourdis
 se croyait d'une naissance fort supé-
 rieure à celle de la Valette d'Esper-
 non, et n'était nullement disposé à
 ployer sous une autorité que le duc
 voulait générale et absolue. D'un au-
 tre côté, d'Espernon, suivant son
 historien, qui avait été son secré-
 taire, était l'homme du monde le
 plus ingénieux à chagriner ceux qu'il
 n'aimait pas. Le jour de son entrée
 à Bordeaux (fin d'octobre 1633),
 l'archevêque fut harangué, dans son
 palais, par les jurats. Nous citerons
 quelques traits de ce discours, pour
 faire connaître ce qu'était alors l'élo-
 quence dans les provinces méridiona-
 les : « Monseigneur, dès que votre
 » grandeur a paru, nous avons été
 » pousser, non du mouvement de cet
 » Éthiopien qui maudissait le soleil
 » levant; ains vous ayant toujours
 » pris pour l'astre le plus brillant,
 » et comme pour le cœur sacré de
 » cette province aussi bien que le
 » soleil est celui de tous les globes
 » célestes, nous avons résolu de
 » vous offrir nos cœurs. Que cette
 » ville soit dorénavant la belle Éphè-
 » se, c'est à-dire l'ame et le cœur
 » de votre grandeur. Elle la peut
 » aimer avec beaucoup plus de rai-
 » son qu'un prince romain ne se ren-

» dit amoureux de la lune, puisque
 » c'est avec ce port de la lune que
 » vous avez contracté un spirituel
 » hyménée. C'est en ce port que
 » nous vous saluons avec ardeur de
 » demeurer inviolablement vos très-
 » humbles et très-obéissans servi-
 » teurs. » L'archevêque ne fut pas
 content de cette harangue, par le
 seul motif qu'elle aurait dû être pro-
 noncée, suivant un antique usage,
 sur les bords du fleuve, au débar-
 quement du prélat; et si elle ne le fut
 pas, ce fut un tour de d'Espernon.
 Instruit du moment de l'arrivée de
 l'archevêque, le duc avait mandé
 les jurats, et il les retint jusqu'à ce
 que le prélat fût rendu dans son
 palais. Alors il les congédia, disant :
*Eh bien, vous pouvez aller rendre
 le devoir à votre archevêque,
 vous y serez assez d'heure.* L'ar-
 chevêque, en témoignant son mé-
 contentement aux jurats, eut soin
 d'ajouter ces mots : « La grandeur
 » de votre faute diminue à mes yeux,
 » parce que je sais que vous ne l'avez
 » commise qu'en suivant des impres-
 » sions étrangères. » Cette première
 attaque, faite par le duc, fut suivie
 d'un affront plus considérable. Com-
 me époux de l'héritière de la maison
 de Foix, le duc d'Espernon prenant
 la qualité de capital de Buch et de
 seigneur de Puypaulin, prétendait
 que personne ne pouvait acheter le
 poisson frais, qui devait être porté
 dans un marché fermé de barreaux
 et appelé la *Clie*, que lorsque ses
 pourvoyeurs avaient fait leur provi-
 sion. Ce droit était appelé *droit de
 Clie*, et le duc l'avait maintenu en
 différents temps, même avec les offi-
 ciers de bouche du roi et de la reine.
 Un jour que l'archevêque devait
 donner à dîner aux corps de la ville,
 le gouverneur fit écarter de la *Clie*

tous les acheteurs , en affectant de retarder l'heure où se faisait sa provision. En même temps, les gardes du duc se répandirent dans les avenues de l'archevêché, avec ordre d'en éloigner tous les pourvoyeurs et de fouiller tous les paniers. Partout les officiers de bouche de l'archevêque furent repoussés , chassés et maltraités. Dès ce jour commença, dans Bordeaux, une longue suite d'actes rédigés par des notaires , et signifiés par huissier aux parties et aux autorités. L'archevêque fit notifier au procureur-syndic un acte notarié, où il était dit que le jour pris pour *festiner le corps de la jurade et autres officiers de la ville*, les domestiques de l'archevêque attendant l'ouverture de la vente (du poisson), furent excédés par des soldats insolents et impudents, vêtus de gris, à casaques de vert brun, avec des croix blanches (c'était l'uniforme des gardes du gouverneur), et s'en retournèrent chargés de coups et déchargés de provisions. Le lendemain 28 octobre, l'archevêque comparut en personne chez le notaire Dautriège, et fit rédiger un acte où il est dit: « et de plus remontre que, » tous les jours, il y a certaines per- » sonnes couvertes de casaques de » vert brun et croix blanches dessus, » qui se mettent aux avenues de son » palais archiépisopal, ét guettent » plusieurs personnes qui y vont, de » sorte qu'il ne peut plus y avoir de » sûreté pour le clergé dans ladite » ville. C'est pourquoi, puisqu'on » ne leur rend aucune justice, le pro- » cureur-syndic n'ayant tenu compte » de faire sa charge, proteste mondit » seigneur de retirer lesdits ecclésiastiques en lieu assuré, jusqu'à ce que » S. M. y ait pourvu et fait cesser » telles voyes de fait; ce qu'il m'a

» requis de notifier auxdits sieurs » jurats et à M. le procureur général du roi. » Cette menace d'interdit sur les églises de Bordeaux mécontenta les Jurats; et le professeur régent Laroque, qui avait si bien harangué l'archevêque, lui fit signifier, au nom de la jurade, une réponse où ne se trouvait aucune trace des sentiments exprimés dans la harangue. On y louait jusqu'à la politesse des gardes du duc, traitant de prétendues les insolences dont se plaignait l'archevêque; et cette notification était terminée par la menace d'appel comme d'abus, si un interdit était jeté sur la ville. Les jurats avaient reconnu, dans cet acte, le droit de Clie, comme appartenant à d'Espernon. L'archevêque comparait une seconde fois chez le notaire, et déclare « que jamais les » seigneurs de Puypaulin n'ont eu le » droit énoncé audit acte, et qu'ils » sont et ont toujours été vassaux » des seigneurs archevêques de Bordeaux. » Cependant le duc d'Espernon poursuit le cours de ses outrages; et comme l'archevêque s'est plaint de ses gardes, il veut que Naugas, son lieutenant, se mettant à leur tête, coure à la rencontre du prélat, sous prétexte de l'inviter à reconnaître ceux qui avaient pu lui faire quelque déplaisir. L'archevêque venait de visiter l'église de Saint-Michel: il était en carrosse, précédé de cruce, et allait rentrer dans son palais. Naugas commande au cocher d'arrêter, l'archevêque le lui défend. Naugas fait saisir la bride des chevaux; il se présente à la portière, tête nue; il veut parler: l'archevêque, indigné de cet attentat, ne veut rien entendre. Il s'élance hors du carrosse, fend la foule qui déjà s'est amassée, et se hâte de rentrer dans son palais.

Le duc, apprenant ce qui s'est passé, croit que l'archevêque a eu peur, et cette supposition le fait rire. Il se trompait, et une affaire grave venait de commencer. L'archevêque convoque le même jour les chapitres de Saint-André et de Saint-Seurin, les curés et les supérieurs des maisons conventuelles de Bordeaux. On délibère, Naugas est déclaré, d'une commune voix, avoir encouru l'excommunication prononcée par le canon *Si quis suadente diabolo*. Mais il est décidé, qu'avant de passer outre, une députation composée de quatre chanoines des deux chapitres, des curés de Saint-Project et de Saint-Remi, du prieur des chartreux et du gardien des capucins, se rendra chez le gouverneur pour tâcher d'obtenir de lui quelque satisfaction. Le duc croit intimider le théologal de Saint-André, qui porte la parole, en l'interrompant, à diverses reprises, par ces mots : *Qui êtes-vous ? me connaissez-vous ?* Mais l'orateur répond sans s'émouvoir. Il expose, au nom du Clergé, les griefs de l'archevêque. Le duc l'interrompt encore plusieurs fois. Il convient de quelques faits, il nie les autres : « Je ne dois rien, » ajoute-t-il, à l'archevêque. En ma » qualité de gouverneur, j'ai droit » de le mander. Si je vous ai donné » audience, c'est parce que vous avez » dit venir au nom du clergé. » Il s'empporte ensuite contre le prélat, blâme les députés de s'être mêlés de cette affaire, et menace le chartreux et le capucin de porter plainte à leurs supérieurs. La députation rentre au palais, fait son rapport ; l'assemblée délibère et exprime l'avis que Naugas et ses *Carabins* ayant déjà encouru l'excommunication *ipso facto*, soient formellement excommuniés par l'archevêque. La sentence fut signée le

31 octobre. On y lisait que *Naugas* levant un bâton qu'il avait à la main, pour faire arrêter le carrosse ; et les gardes, mettant la main sur leurs épées, avaient méprisé la dignité archiépiscopale ; en quoi tout le clergé avait été offensé, et les immunités et franchises de l'église métropolitaine violées en sa sauvegarde ; attentat entièrement injurieux et honteux au chef de l'église de la province : jugé tel par tous les ordres du clergé séculier et régulier. Après l'excommunication prononcée, venaient ces mots : « Et » bien que les auteurs de l'attentat » soient compris ès mêmes censures, » ce néanmoins, nous, considérant » combien de personnes sont obligées de les fréquenter pour le service du roi et bien de sa province, » n'avons voulu et ne voulons en faire la même déclaration et dénonciation ; mais.... nous avons indit » et ordonné, indisons et ordonnons » prières de quarante heures, au dimanche 6 de novembre prochain, » en l'église de Saint-Michel de cette » ville, où nous exhortons tout le » peuple fidèle de s'y trouver,.... et » implorer le secours de la bonté divine pour la conversion des pécheurs, etc. » Cette sentence fut lue, le jour de la Toussaint, aux prônes et aux prédications des églises paroissiales. Le gouverneur ressentit vivement ce qu'avait d'offensant pour son caractère et pour son honneur cette indiction des prières de quarante heures, faite au chef-lieu de son gouvernement, pour sa conversion. Il imagina donc de mander, au jour indiqué, tous les curés de la ville ; mais les curés prirent les ordres de l'archevêque, qui les renvoya dans leurs églises, avec défense, sous peine d'excommunication, de se rendre

chez le gouverneur avant la célébration de l'office divin. Les prières pour la conversion du duc furent donc commencées. Contansous, son aumônier, fut interdit pour avoir dit la messe dans l'église des Récollets, en présence des gardes excommuniés. Il interjeta appel au pape, et continua les fonctions de son ministère. Un jour que l'archevêque donnait la confirmation dans l'église de Saint-André, il aperçoit près de lui plusieurs gardes de d'Espèrnon : il les interpelle; et, sur leur réponse, faite avec arrogance, qu'ils étaient de la suite de Naugas, le prélat leur commande de sortir de l'église : ils refusent d'obéir. Le prélat allait interrompre la cérémonie, lorsque le peuple s'écrie. Le prélat prend sa crosse, marche droit aux gardes, leur enjoint de se retirer; et les gardes se retirent. Cependant l'affaire était portée en cour. Sourdis avait écrit au cardinal-ministre, qui saisit l'occasion de mortifier d'Espèrnon. Villemontée, intendant du Poitou, arrive à Bordeaux, chargé de s'enquérir et de faire un rapport. Le gouverneur raconte les faits, le commissaire les enregistre; et d'Espèrnon signe, sans hésiter, le procès-verbal. Cependant il cherche à combattre l'archevêque de Bordeaux avec ses propres armes. L'évêque de Nantes, Philippe Cospéan, qui lui doit son élévation, rédige et signe, le 17 novembre, une espèce de factum contre l'archevêque, en faveur du duc. Il ne voit aucune apparence de faute dans la conduite du gouverneur. Il ne trouve dans celle de Naugas, rien qui ne soit plein de respect, de modestie et d'une très-grande prudence. Ce qu'on peut dire pour expliquer un tel langage, c'est que Cospéan écrivait, de Nantes, son avis sur ce qui s'était passé à Ber-

deaux; et qu'il ne raisonnait que sur un exposé de faits envoyé par d'Espèrnon. Le savant évêque blâme, avec plus de raison, l'application au duc des prières de quarante heures. Il trouve le fait de ces prières *étrange et approchant de la profanation des choses les plus saintes*; et il croit que le duc peut poursuivre, par toutes les voies légitimes, la réparation de cette injure extraordinaire. Enfin, s'appuyant de l'autorité des Pères et de celle du premier concile d'Éphèse, il pense qu'on ne doit jamais excommunier personne qu'avec un extrême regret et une nécessité inévitable. De son côté, d'Espèrnon convoque chez lui en assemblée tous les docteurs de l'université de Bordeaux, *in utroque jure*, et un grand nombre de docteurs réguliers, qui, pour la plupart, refusent de se rendre à son invitation, mais dont plusieurs sont d'avis que l'excommunication lancée contre Naugas et ses carabins est nulle, abusive et scandaleuse. Cet avis est sur-le-champ imprimé, affiché dans toute la ville, et publié par les jurats, à son de deux trompettes d'argent (9 nov.). L'archevêque rend (le 18) une sentence qui déclare l'assemblée tenue chez le gouverneur, *acéphale, illicite et schismatique, poussée et animée de l'esprit de vertigo et d'erreur*; et tout ce qui s'en est suivi, un attentat contre l'autorité du Saint-Siège. « Louons for- » tement, disait-il, la résistance du » P. prieur des Chartreux, des reli- » gieux bénédictins et commandeurs » du couvent de la Mercy, en ce qu'é- » tant appelés en ladite assemblée, ils » ne s'y sont pas voulu rendre. Blâ- » mons tous ceux en général qui se » sont facilement portés en icelle, » quoiqu'ils n'y aient pas voulu opi- » ner. Tolérons toutefois le silence

» de la grande Observance, et du père
 » Théophilacte, récollet, et en quel-
 » que manière celui des religieux car-
 » mes déchaux. Louons extrêmement
 » la constance et le zèle du P. Chey-
 » ron, prieur des carmes, qui a par-
 » lé librement, et soutenu la validité
 » et certitude de la censure; et quant
 » à frère André de Saint-Joseph,
 » feuillant; frère Archimbaut, domi-
 » nicain; frère Naudinot, correcteur
 » des minimes; frère Gaspar, son
 » compagnon; frère Grégoire, gar-
 » dien des capucins, et frère Fulgen-
 » ce, capucin, son compagnon, les-
 » quels ont été si osés et si hardis
 » que d'y opiner et jeter des semen-
 » ces pour bâtir autel contre autel,
 » et d'élever une Babel contre Hié-
 » rusalem, avons iceux interdit et in-
 » terdisons, etc. » Il est remarqué,
 dans la sentence de l'archevêque, que
 le duc d'Espernon n'avait point ap-
 appelé à l'assemblée des docteurs
 réguliers, les supérieurs de trois
 maisons professe, du collège et du
 noviciat des jésuites. Cependant,
 le feuillant, le dominicain, les deux
 minimes et les deux capucins, qui
 ont déclaré nulle et scandaleuse
 l'excommunication fulminée contre
 Naugas et les carabins, protestent
 (le 25 novembre), devant notai-
 re, contre leur interdiction. Ils ci-
 tent les bulles d'un grand nombre
 de papes, qui les exemptent de la
 juridiction des évêques, et menac-
 ent d'excommunication *latae sen-*
tentiæ, les prélats qui porteraient at-
 teinte à leurs privilèges. Cet acte fut
 notifié à l'archevêque, avec le texte
 entier de la bulle d'exemption du pa-
 pe Paul V. Les moines interdits,
 ayant été mandés à l'archevêché, in-
 vitèrent le gouverneur à placer aux
 avenues du palais des gardes qui leur
 fermeraient le passage quand ils fe-

raient semblant de déférer à la cita-
 tion. Le duc rendit une ordonnance
 (10 nov.) portant défense à toutes
 personnes, de quelque condition qu'el-
 les fussent, de se trouver à aucune
 assemblée extraordinaire; tenne à
 l'archevêché, pour *sembr du désor-*
dre et de la confusion dans la ville,
 et n'exceptant que les *ecclésiastiques*
et religieux de l'Observance, Ré-
collets et Jésuites, qui étaient alors
 de la congrégation dudit sieur ar-
 chevêque; mandant et enjoignant
 au capitaine du guet de se trans-
 porter, avec ses soldats, aux portes
 et avenues dudit archevêché, pour
 empêcher lesdites assemblées, qui
 sont pures factions et monopoles
 tendantes à sédition et à trouble.
 Le prélat, instruit que les archers re-
 poussent tous ceux qu'il a mandés,
 se fait revêtir de ses habits pontifi-
 caux, sort du palais, à pied, suivi
 de Gaspar du Lude, évêque d'Agén,
 et de plusieurs ecclésiastiques. Il par-
 court les principales rues de Bor-
 deaux; et quelques auteurs préten-
 dent qu'il criait : *A moi, mon peu-*
ple! il n'y a plus de liberté pour
l'Eglise. Le peuple s'assemble, et
 suit en tumulte son pasteur. Le duc
 d'Espernon était alors aux Capucins.
 Les présidents Daffis et Lalane vien-
 nent l'informer de ce qui se passe.
 Aussitôt il monte en carrosse, avec
 le comte de Maille et le commandeur
 d'Illière ou de La Hillière, suivi de
 tous ses gardes tenant la mèche al-
 lumée sur le serpentiu de leurs mous-
 quets. Le duc se fait conduire à la
 rencontre de l'archevêque : il l'aper-
 çoit dans la place de Saint-André,
 prêt à rentrer dans son palais, des-
 cend avec précipitation du carrosse,
 et, saisissant brusquement le prélat
 par le bras : *Vous voici donc, dit-il,*
impudent, qui faites toujours du

désordre. — *Je fais ma charge*, répond l'archevêque. — *Vous êtes un insolent*, reprend le duc; et en même temps, il fait voler à terre le chapeau et la calotte du prélat. *Vous êtes un brouillon, un méchant et un ignorant, Je ne sais qui me tient que je ne vous mette sur le carreau*; et, dans son emportement, le duc lui portait le poing fermé, tantôt au sein et tantôt au visage. Alors l'archevêque l'excommunie, au nom du grand Dieu vivant : *Tu en as menti*, crie le duc, la canne levée et menaçante. *Frappe, tyran*, dit l'archevêque; *tes coups sont autant de roses et de fleurs que tu répandras sur moi : coupe; tant que tu auras les armes du roi en la main, tu as puissance sur mon corps; mais sur mon âme, mon esprit et mon cœur, tu n'en as point : car ils me sont donnés pour conduire mon peuple; et te dirai encore une fois, de la part du Dieu vivant, que tu es excommunié*. A ces derniers mots, la fureur du duc, déjà si grande, semble redoubler. Il frappait du bout de sa canne l'estomac du prélat; et il la levait sur ses épaules, lorsque le comte de Maillé et le commandeur l'arrêtent. *Je n'ai d'autres armes que la croix*, disait l'archevêque. Le duc demandait son épée : *Sans votre caractère*, criait-il, *je vous mettrais tout-à-l'heure sur le carreau*. Cependant les gardes avaient mis l'épée à la main; et, dans ce désordre, tandis qu'ils chargeaient les prêtres et le peuple qui voulait approcher, l'abbé de Saucour, prieur de Montravel, neveu de l'archevêque, fut grièvement blessé à la tête; le porte-croix fut battu, le chanoine Moreau bâtonné : Fornier, curé et promoteur, eut la barbe brûlée avec la mèche d'un mousquet. *On assassine mes prêtres*,

criait l'archevêque. Alors le commandeur dégagea le prélat; et les gardes le laissèrent entrer dans sa cathédrale. Le duc se retirait de son côté. Il aperçut l'évêque d'Agen en robe et en camail : *Et vous, que faites-vous ici ?* dit-il; l'évêque répondit qu'étant avec son métropolitain, il ne reconnaissait que lui; qu'au reste, il ne se croyait obligé de rendre compte de ses actions qu'au roi. A peine rentré dans sa cathédrale, l'archevêque assembla le chapitre; et tous les chanoines déclarèrent que le duc d'Espernon et ses gardes étaient excommuniés *ipso facto*. L'archevêque annonça au peuple que le gouverneur et ses complices avaient tous encouru l'excommunication; et comme de grandes violences venaient d'être commises à la porte de l'église, et avaient, en quelque sorte, souillé le sanctuaire, le prélat retira le Saint-Sacrement de la cathédrale, et le porta processionnellement dans la chapelle de l'archevêché. Le parlement ne pouvait rester spectateur tranquille de ces désordres. Le président Daffis, d'autres présidents et un grand nombre de conseillers s'empressèrent de se rendre auprès de l'archevêque, et lui témoignèrent leur déplaisir de ce qui avait eu lieu. Le lendemain, le parlement s'assembla extraordinairement (quoique ce fût le jour de la Saint-Martin). Le palais archiépiscopal était encore investi. Deux présidents s'y transportèrent, avec la mission de rester auprès du prélat jusqu'à ce que les gardes se fussent retirés. En même temps deux membres de la cour se rendirent chez le duc, pour l'inviter à faire cesser l'investissement, et pour déclarer que le parlement croirait manquer à son devoir, s'il n'avertissait pas le roi de ce qui venait de se passer. Ce fut alors que

d'Espéron entrévit, pour la première fois, la gravité de sa querelle. Il fit lever le blocus du palais, et voulut, en déguisant les faits, déguiser aussi la violence de sa conduite : « J'ai », dit-il, rencontré l'archevêque dans la rue. Comme il restait la tête couverte en me parlant, je lui ai ôté son chapeau qui lui a été aussi tôt remis, et je ne lui ai rien dit, sinon : *Vous seriez bien aise que je vous frappasse ; mais je respecte trop votre caractère.* » Le lendemain, le parlement s'assemble encore. Les chapitres de Saint André et de Saint Seurin, et les curés de la ville viennent demander justice des attentats commis contre leur archevêque. Un arrêt, humiliant pour le duc, déclare mettre tous les ecclésiastiques de Bordeaux sous la protection et sauve-garde du roi, et défend de leur *méfaire, ni médire*, à peine d'être poursuivi selon la rigueur des ordonnances. Une information est commencée. En vain le duc oppose qu'en sa qualité de pair, cette affaire personnelle doit être portée au parlement de Paris, et que le parlement de Guienne est sans droit pour en connaître. L'information est poursuivie, comme devant servir d'instruction pour le conseil du roi, de règlement à la justice et de droit aux parties. Tous les faits rapportés dans cet article, sont consignés dans l'enquête ; on y trouve quelques autres détails. D'Espéron disait à l'archevêque : « Sans le respect de votre caractère, je vous foulerais et froterais à bon escient. » Lorsqu'après les dernières violences, l'archevêque, conduit par le commandeur, allait se retirer dans l'archevêché : *Vous n'y entrerez pas*, cria le duc, *je vous mettrai en quelque lieu....*, il n'acheva pas. « L'un des gardes donna

» de la mèche allumée dans la barbe » et moustache du promoteur ; un » autre desdites gardes donna au- » dit promoteur trois coups de four- » chette ; le sieur de Gaucour, neveu » dudit sieur archevêque, fut arrêté » par un des gardes, qui lui donna de » la pointe d'un mousquet au-dessus » de l'œil, et le blessa à effusion de » sang. » Le 11 nov., l'archevêque, après avoir convoqué le clergé séculier et régulier de la métropole, prononça l'excommunication du duc, des officiers et des soldats de sa garde, mit en interdit toutes les églises de Bordeaux, ainsi que celles de la ville et du château de Cadillac, qui appartenaient au duc d'Espéron. Cette sentence contient encore l'exposé des faits. Le prélat se plaint d'avoir été *furieusement attaqué, atrocement injurié, et frappé de plusieurs coups de poing et de bâton !* L'excommunication, portée, disait-on, sur la *voix plaintive* du clergé et par son *avis et consentement commun*, atteignait aussi nominativement « les sieurs » de Flamarens, baron de Fargues, » Naugas, Campet, Mantel, avocat ; » Verduc, capitaine des archers du » guet de la ville. » Voici la formule de la sentence : « Les avons dénoncés » et dénonçons, excommuniés et les » excommunions, ordonné et ordon- » nous que pour tels et tels ils seront » publiés à tout le peuple, pour les » fuir et éviter comme membres re- » tranchés de la Sainte Église ; li- » vrés et baillons, comme parle l'A- » pôtre, leurs corps à Satan, *in in-* » *teritum carnis, ut spiritus salvus* » *fiat* ; déclarons leurs peines être » préparées telles qu'aux fils de Bé- » lial et au traître Judas, disposés » aux ardeurs des flammes éternelles, » s'ils ne viennent promptement à » résipiscence, etc. Ayons déclaré et

» déclarons la ville et cité de Bor-
 » deaux , ensemble la ville et cité de
 » Cadillac , et ses faubourgs . appar-
 » tenants audit sieur duc d'Esper-
 » non ; avoir encouru l'interdit de
 » droit. Ordonnons ce faisant , que
 » ledit interdit sera gardé en toutes
 » et chacunes des églises de cette
 » ville , séculiers et réguliers , cha-
 » pelles et oratoires , quels qu'ils
 » soient , et en telles de ladite ville
 » de Cadillac , . . . portant ainsi le
 » deuil de la liberté du clergé tyran-
 » niquement oppressé ; et parce que
 » Messieurs de la cour de parlement
 » nous ont offert tout l'appui de leur
 » justice , nous exceptons Messieurs
 » de la Cour , présidens , conseillers
 » et gens du roi de cettui notre inter-
 » dit général , et permettons qu'en la
 » chapelle du palais , une fois le jour ,
 » la sainte messe y soit célébrée . . .
 » Comme aussi ayant égard au grand
 » peuple de la ville , et incommodité
 » des sépultures , nous exceptons de
 » cettui notre interdit présent , les
 » cimetières de Sainte-Claire de cette
 » ville de Bordeaux , où nous per-
 » mettons d'ensevelir tous les corps
 » décédés pendant cet interdit. »
 D'Espernon se rendit le lendemain
 appelant de cette sentence , qu'il
 qualifiait de : « certaine prétendue ,
 » nulle et injuste excommunication ,
 » prononcée contre lui par monsei-
 » gneur l'archevêque de Bordeaux ,
 » sans aucun fondement , pouvoir ni
 » autorité légitime , et au préjudice
 » de l'autorité du roi. » Cet appel
 était fait *par devant les juges qu'il
 appartiendra*. Le cardinal de Ri-
 chelieu ne tarda pas à se prononcer
 pour l'archevêque , contre le duc
 d'Espernon. Le duc de La Valette , et
 le cardinal du même nom n'osèrent
 plus défendre avec autant de cha-
 leur , la conduite de leur père , après la scène

scandaleuse du 10 novembre ; et ,
 avant qu'un jugement définitif fût
 prononcé , l'altier gouverneur de
 Guienne reçut des marques éclatantes
 du mécontentement du roi. Quatre lettres
 du monarque , sous le contre-seing du
 secrétaire-d'état Phelippeaux , arrivèrent
 dans la capitale de la Guienne. La première
 ordonnait au duc d'Espernon de se
 retirer au château de Plassac , en
 Saintonge. La seconde , adressée à
 l'archevêque , lui mandait : « de se
 » rendre à la cour , aussitôt qu'il au-
 » rait remis les choses en l'état où
 » elles devaient être dans la ville de
 » Bordeaux , pour la consolation des
 » habitants et pour l'exercice de la
 » religion. » C'était faire entendre
 au prélat qu'il devait lever l'interdit
 jeté sur la ville. Un enseigne des
 gardes du corps lui était envoyé ,
 avec ordre de l'accompagner dans
 son voyage pour plus de sûreté. La
 troisième lettre , adressée au parle-
 ment , faisait connaître à la compagnie
 les ordres transmis au gouverneur et
 à l'archevêque. Enfin la quatrième
 lettre , adressée aux Jurats , blâmait
 la conduite qu'ils avaient tenue dans
 cette affaire ; et déjà le parlement
 les avait mandés pour la faute consi-
 dérable qu'ils avaient faite en négli-
 geant d'avertir le procureur-général
 de l'ordre donné par le gouverneur
 au capitaine du guet , d'investir le
 palais de l'archevêque avec ses ar-
 chers. On vit alors tomber l'orgueil
 du duc d'Espernon. Tout fléchissait
 sous Richelieu. D'Espernon vit que
 dans une longue vie pleine d'orages ,
 celui qui venait d'éclater était le
 plus difficile à conjurer : il se re-
 tira dans sa maison de Plassac , où il
 vécut en simple particulier , et com-
 me un excommunié , n'osant aller à
 l'église , et ne se montrant point en

public. L'archevêque leva (30 nov.) l'interdit général fulminé contre les églises de Bordeaux, et se rendit à Paris. Le 5 janvier 1633, vingt-cinq archevêques et évêques se rendirent chez l'archevêque de Bourges, qui présida cette assemblée. L'archevêque de Bordeaux fit un long exposé de son affaire (on le trouve dans les Mémoires et dans les procès-verbaux des assemblées du clergé) : il déposa tous les actes qu'il avait fait dresser, et d'autres pièces justificatives, en demandant une réparation solennelle de l'attentat contre sa personne, et des injures qu'avait reçues l'Eglise. L'abbé de Saint-Sivié, porteur de pouvoirs de d'Espéron, déclara que le duc avait soumis son différend au jugement du pape, du roi et du cardinal duc de Richelieu ; que néanmoins, *si cela ne contentait la compagnie (des évêques), il était prêt de subir leur jugement, pourvu qu'il leur plût d'examiner ses justifications sur les actes et témoins qu'il produirait.* Une commission fut nommée, et composée de l'archevêque d'Arles, des évêques de Séz, de Clermont, d'Amiens, de Senlis, de Saintes, et (sur la réquisition de l'archevêque de Bordeaux), de Philippe Cospéan, évêque de Nantes, qui déjà s'était prononcé contre lui. L'abbé de Saint-Sivié fut admis à produire tous les actes qu'il jugerait favorables à la cause du duc d'Espéron. L'archevêque de Bourges, président de la commission, fit son rapport, à la séance du 9 janvier, après avoir entendu le cardinal de La Valette pour son père. Le duc de La Valette, admis dans l'assemblée, déclara de la part du duc d'Espéron, « ses sou- » missions, respect et obéissance à » N. S. père le pape, au roi et à » monseigneur le cardinal duc de

» Richelieu, comme prince de l'E- » glise, aux services signalés duquel » tout l'état était extrêmement obli- » gé, lequel, en son particulier, il » honorait avec passion, et se re- » connaissait son obligé. » Il fut en- fin résolu, à la séance du 10, que le clergé de France se joindrait aux *plaintes et poursuites* de l'archevêque de Bordeaux, pour obtenir justice de l'offense commise en sa personne. En conséquence, quatre archevêques et onze évêques furent députés vers le roi, et chargés de lui présenter, de la part du clergé, des cahiers qu'il avait fait dresser sur les procès-verbaux et sur les pièces produites par l'archevêque de Bordeaux. L'archevêque d'Arles pronouça la harangue devant le roi. Voici le texte des trois premières demandes du clergé : « Qu'il plaise » au roi châtier l'attentat commis en » la personne de monseigneur l'ar- » chevêque de Bordeaux, évêque » d'Agen, et son clergé. — Laisser » quelque marque à la postérité du » châtement. — Donner sûreté aux » évêques et au clergé à l'avenir. » La seizième et dernière demande avait pour but de maintenir les pourvoyeurs de l'archevêque de Bordeaux dans le droit d'acheter du poisson frais *dans la Clie*. . . . Le roi répondit au clergé, qu'il pouvait compter sur sa constante protection, et qu'il ferait examiner l'affaire dans son conseil. Le duc d'Espéron était regardé à Rome comme un des plus ardents défenseurs de la religion catholique, et sa longue aversion contre les Protestans lui rendit le pape favorable. Le duc lui écrivit pour lui demander de le juger et de l'absoudre ; mais Urbain VIII, ne voulant heurter ni le clergé de France, ni les volontés du roi, n'évoqua point l'affaire à son

tribunal. Richelieu se montrait inflexible. « Monseigneur, lui dit un » jour l'évêque Cospéan, si le diable » était capable de faire à Dieu les » satisfactions que le duc d'Esper- » non offre, à l'archevêque de Bor- » deaux, Dieu lui ferait miséricorde. » Un arrêt rendu par le conseil (31 mars), avait prononcé la destitution des Jurats, celle de Naugas, lieutenant des gardes du duc d'Espèrnon, et celle de Verduc, capitaine du guet, dont le procès devait d'ailleurs être fait pour les violences qu'ils avaient commises; un autre arrêt du conseil interdisait le duc d'Espèrnon des fonctions de toutes ses charges, le privait de tous les honneurs qui y étaient attachés, et lui enjoignoit de congédier ses gardes. L'humiliation de d'Espèrnon était déjà grande, et le jugement n'était pas encore prononcé. Le cardinal de La Valette et le duc son frère, ne virent qu'un singulier moyen de sauver l'auteur de leurs jours. Le duc offrit d'épouser une parente du cardinal ministre, fille aînée du baron de Pont-Château. Le duc de La Valette était regardé comme le parti le plus considérable de la cour. Soudain, la colère de Richelieu tomba : le premier arrêt rendu contre d'Espèrnon ne lui fut point signifié; mais le duc montra d'abord une vive résistance : « Je ne peux pas, » disait-il, acheter mon absolution, » en assurant une partie de mes biens » à la cousine du cardinal; et j'aime » mieux demeurer toute ma vie dans » l'état où je suis, que d'en sortir par » une bassesse. » Cependant il se laissa vaincre par les prières de ses deux fils, et donna son consentement. Dès-lors son affaire perdit tout ce qu'elle avait de grave au conseil du roi, et l'absolution ne parut devoir être qu'une formalité. Richelieu se contenta d'af-

faiblir le pouvoir de d'Espèrnon, en lui retirant le gouvernement de Metz, qui d'ailleurs ne sortit pas de la famille, et fut donné au cardinal de La Valette. Le cardinal de Bichi, nonce du pape, avait reçu de Rome un bref qui lui conférait un pouvoir spécial pour absoudre le duc d'Espèrnon, soit par lui-même, soit par le prélat qu'il jugerait à propos de commettre. On ne crut pas pouvoir se dispenser de charger l'archevêque de Bordeaux de l'exécution du bref : mais Richelieu fit régler, avec soin, jusqu'aux plus petites circonstances de cette cérémonie. Elle aurait eu, dans Bordeaux, un éclat qu'on voulait éviter : il fut convenu qu'elle serait faite, presque à huis clos, dans la chapelle du château de Coutras. Un commissaire, l'abbé de Coursan, remit à l'archevêque une instruction signée du roi, contenant tout ce qui devait être observé avant et après l'absolution. Le duc devait envoyer *un honnête ecclésiastique* à l'archevêque afin de lui témoigner l'*extrême déplaisir* qu'il avait de ce qui s'était passé, et de le prier de lui désigner le lieu où il le pourrait trouver, pour y recevoir l'absolution. L'archevêque devait désigner le lieu de Coutras et le jour qu'il s'y trouverait. Quatre ou cinq présidents ou conseillers du parlement de Bordeaux devaient s'y rendre aussi. Le duc, en leur présence, dirait à l'archevêque, qu'il le priait de lui donner l'absolution de l'excommunication qu'il avait encourue, et qu'il la demandait de bon cœur. Le duc ne mènerait point de gardes avec lui; mais il pourrait se faire accompagner par tel nombre de gentilshommes qu'il jugerait à propos. À l'heure même, l'archevêque lui donnerait l'absolution en la forme et manière qui lui

serait prescrite par le nonce. Le duc irait voir l'archevêque pour le remercier et lui témoigner le désir de bien vivre avec lui. L'archevêque lui rendrait sa visite et lui témoignerait le même désir, en l'assurant qu'il voulait oublier tout ce qui s'était passé. Le duc devait, dans cette visite, donner la main droite à l'archevêque. Il retournerait ensuite à Plassac pour y recevoir les ordres du roi. Enfin, l'abbé de Coursan, commissaire de S. M., reviendrait à la cour pour rendre compte de la manière dont le duc aurait exécuté ses ordres, et pour savoir s'il plaisait au roi de le rétablir dans sa charge. « Ce qui » dépendra, portait l'instruction, du » bon procédé qu'il aura tenu dans » cette action; et au cas qu'il ait été » tel qu'on le doit attendre, sadite » Majesté enverra audit sieur duc » les lettres nécessaires pour son ré- » tablissement. » On voit, par cette instruction, que la cour craignait encore quelque démarche offensante du duc envers l'archevêque, dans la cérémonie de l'absolution; et comme Richelieu ne se défiait pas moins de l'humeur impétueuse de Sourdis, il lui écrivit : « M. d'Espèrnon pren- » dra l'absolution de vous, vous vi- » sitera, vous donnera la main droi- » te chez lui. . . . Je vous prie de » vous conduire en sorte que tout le » monde juge qu'il n'y ait point de » défaut de votre part. Je vous con- » jure aussi de prendre tellement » garde à l'avenir à vos actions, que, » quoi qu'il se passe, on ne puisse » vous donner le tort : vous assurant, » *pourvu que le bon droit soit de » votre côté*, que vous n'aurez pas » moins d'assistance de moi, que » vous en avez eu par le passé, etc. » Cette recommandation n'était pas inutile, mais elle ne fut pas tout-à-

fait efficace. Le duc, à qui l'on avait communiqué l'instruction, s'y conforme avec plus d'adresse que le prélat. Il députe vers l'archevêque Despruets, théologal de Lescar, qui fut depuis évêque de Saint-Papoul. L'archevêque exige que la demande d'absolution soit faite par acte devant notaire; et le duc déclare devant notaire, qu'il *supplie humblement M. l'archevêque de Bourdeaux de lui accorder absolution de l'excommunication qu'il a encourue, protestant qu'il désapprouve et condamne tout ce qui a été fait contre la personne de Monsieur l'archevêque de Bourdeaux, contre sa dignité archiépiscopale, son clergé, etc.; ayant toujours eu, comme il a encore, grande douleur de ce qui s'est passé*, etc. L'archevêque fit nommer quatre députés de sa cathédrale, quatre de l'église de Saint-Seurin et quatre curés de Bordeaux, pour être présents à l'absolution du duc. Elle eut lieu, le 20 septembre, non dans la chapelle du château de Coutras, comme le voulait l'instruction royale, mais à la porte de l'église paroissiale de cette ville, *coram populo*. Ainsi l'avait exigé l'archevêque; et le duc se soumit à cette humiliation, pour se rendre la cour plus favorable et pour nuire à son ennemi. L'archevêque était assis à la porte de l'église, et le duc d'Espèrnon à genoux devant lui. En donnant l'absolution, le prélat fit l'énumération des violences et des excès qui l'avaient provoquée. Les termes dont il se servit ne se trouvaient ni dans le bref du pape ni dans la commission du nonce. D'Espèrnon fut tenté de l'interrompre; mais, consultant sa politique, il laissa dire au prélat tout ce qu'il voulut. Il lui fut imposé, pour pénitence, de visiter trois chapelles de la Vierge, de réci-

ter trois fois le Rosaire, de dire trois fois le petit Office de N.-D., et d'accomplir la pénitence que le nonce lui avait imposée. Les visites que se rendirent, après la cérémonie, le duc et l'archevêque, furent marquées par une extrême froideur. Ils se séparèrent avec plus d'aversion l'un contre l'autre qu'ils n'en avaient eu jusqu'à là; mais ils résolurent de ne pas la laisser imprudemment éclater. L'archevêque retourna à Bordeaux, et d'Espèron à Plassac. Le rapport que fit à la cour le commissaire fut plus favorable au duc qu'au prélat. L'abbé de Coursan rapporta au cardinal des plaintes indiscretes échappées à l'archevêque, dans sa colère; et, dans une longue lettre que lui écrivit Richelieu, était cette leçon : « Vous » savez combien de fois je vous ai » averti de prendre garde à la promptitude de votre esprit et à celle de » votre langue. Comme j'ai toujours » craint que ces deux ennemis fussent » les plus grands que vous eussiez, je » vous avoue que je l'apprehende » plus que jamais; et vous conjure » de vous retenir, pour l'amour de » vous-même. » Le roi, mécontent de ce que ses ordres n'avaient pas été ponctuellement exécutés, défendit à l'archevêque de se montrer à la cour. Il exigea que le cardinal de Richelieu lui cédât en cette circonstance; et le cardinal écrivit au roi qu'il était bien éloigné de ne pas abandonner qui que ce puisse être pour l'amour de S. M. C'est sans doute ce qui a fait dire à Bassompierre : « Le roi voulut et opiniâtra que M. le cardinal éloignât ledit archevêque; ce » qu'il fit. » Mais la disgrâce du prélat fut de courte durée. Il présida, au commencement de l'année suivante, l'assemblée du clergé, et reparut à la cour. Ainsi fut terminé ce diffé-

rend, qui occupa long-temps les cours de France et de Rome, et sur lequel on a écrit un assez grand nombre d'ouvrages, dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque historique de la France* (tome 1, pag. 561). Henri de Sourdis mourut à Auteuil, le 18 juin 1645. Son cœur fut porté dans l'église de Jouy (près de Versailles), où on lui éleva un tombeau. Son *Oraison funèbre* fut prononcée par Denis de La Barde, évêque de Saint-Brienc, et imprimée à Paris, chez Vitry, 1646, in-8°. V—VE.

SOUTH (ROBERT), né à Hackney dans le Middlesex, en 1633, suivit alternativement tous les partis, dans les troubles qui affligèrent son pays. Il était à Pécole de Westminster, lorsque le roi Charles I^{er} fut décapité; et ce jour là même, on remarqua que le jeune South eut le courage de réciter publiquement les prières accoutumées pour le prince. Mais quatre ans après, il adressa une pièce de vers à Cromwell pour le féliciter de ses succès. A la mort du protecteur, les presbytériens l'emportant sur les indépendants, South, qui était à Oxford, se déclara contre ces derniers, et à la restauration, il s'exerça contre les presbytériens avec autant de zèle qu'il l'avait fait contre les indépendants. Flatteur de tous les partis, il obtint des faveurs de tous, et se fit recevoir, en quelque façon, de force docteur en théologie. Bientôt après, il fut chapelain du grand conseiller Clarendon, de l'université d'Oxford, et du duc d'York, chanoine de *Christ-church* à Oxford, et enfin chapelain de Laurence Hyde, qu'il accompagna dans son ambassade en Pologne. A son retour, il fut nommé curé d'Yslip dans l'Oxfordshire; il rétablit le presbytère et le chœur de

cette église, abandonna une partie du revenu à son vicaire; et en consacra le reste à l'instruction des pauvres. Il ne manquait à South que d'être nommé évêque, et ce ne fut certainement pas de sa faute. Il prêcha un jour devant le roi, et s'exprima d'une manière si violente et si comique contre Cromwell (1), que le roi, éclatant de rire, recommanda à Laurence Hyde de lui rappeler South, au premier siège vacant. Cependant, on prétend que, sous le règne suivant, celui-ci refusa plusieurs évêchés dont on avait destitué les titulaires pour cause d'opinion. Ce trait de délicatesse, qu'avec raison l'on révoque en doute, réconcilierait avec ce transfuge. En 1693, cet homme, que la violence de son caractère faisait généralement redouter des controversistes, entreprit de réfuter Sherlock. Cette querelle, qui fit beaucoup de bruit et partagea l'université, est oubliée depuis long-temps. Outre ses ouvrages de controverse, South publiait, de temps en temps, des Sermons fort élaborés, mais péniblement composés, et qui sont peu estimés; il en parut 6 vol. in-8°, après sa mort, qui arriva le 8 juin 1716. On a encore de lui : I. *Opera posthuma latina*, Recueil d'Oraisons, et des Poèmes latins. II. *Posthumous works*, qui renferment trois Sermons, le Voyage de l'auteur en Pologne, et les Mémoires de sa vie. C—Y.

SOUTHCOTE (JEANNE), visionnaire anglaise, née au Devonshire, vers 1750, passa les quarante premiè-

res années de sa vie fort tranquillement. Elle fut servante, travaillant quelquefois chez un tapissier, et ne donnant d'autre signe de dérangement d'esprit que par son assiduité aux réunions des méthodistes. Un de ces enthousiastes, nommé Sanderson, qui fréquentait la maison d'un de ses maîtres, contribua beaucoup par ses discours à faire tourner la tête de Jeanne. On attribuait à cet homme des dons surnaturels; tous les domestiques le redoutaient. « Mais » dit-elle, il n'avait pas de pouvoir » sur moi : je pense que la salle était » pleine d'esprits quand il priait; ils » le tourmentaient tellement, qu'il » ne pouvait jamais dormir seul dans » une chambre. » Elle ne savait que penser de lui, car elle était persuadée qu'il opérait des miracles; mais elle ne pouvait deviner par quel esprit il y parvenait. Enfin, quand elle fut devenue prophétesse, elle découvrit que ce Sanderson était le *faux prophète de l'Apocalypse, qui doit être jeté avec la bête dans un lac de soufre brûlant*. Jeanne se borna d'abord à des prédictions relatives au beau temps et à la pluie; ensuite elle proféra des menaces concernant l'état de l'Europe et les succès de Buonaparte, qui remplissaient alors les papiers publics. Quelques-uns de ses pronostics furent confirmés par l'événement; et les femmes qui travaillaient avec elle chez le tapissier, lui prêtèrent une oreille plus attentive. Alors elle soumit ses écrits à un prédicant méthodiste, dont elle fréquentait le temple à Exeter. Il paraît que ses discours encouragèrent Jeanne à faire imprimer ses visions. La bonne intelligence ne régna pas toujours entre ces deux personnages: ce prédicant disait quelquefois que Jeanne avait reçu sa vocation du dia-

(1) On peut se faire une idée des prédicateurs anglais de ce temps-là, par l'anecdote suivante. South prêchait devant le roi Charles II; s'apercevant qu'une partie de l'auditoire était endormie, il appela par trois fois lord Lauderdale, et lorsqu'il l'eut éveillé : « Mylord, lui dit-il, je suis » fâché de troubler votre sommeil; mais vous ron- » niez si haut, que vous pouviez éveiller Sa Ma- » jesté; » et il continua son sermon avec le plus grand sang-froid.

ble; alors elle et ses adhérents le traitaient d'infâme apostat. Il avait brûlé des papiers scellés que Jeanne lui avait remis; il était accablé de lettres remplies de reproches, d'injures et de menaces. Ces lettres s'imprimaient par une raison toute simple: les sectateurs de Jeanne les achetaient. Les livres de cette femme étaient partie en prose, partie en lignes rimées. Tous les vers et une portion de la prose sont censés dictés par le Tout-Puissant. Son écriture était à peine lisible. Elle finit par recevoir d'en haut l'ordre de jeter sa plume et de proférer ses oracles de vive voix. Les mots sortaient de sa bouche avec plus de promptitude que l'écrivain le plus habile n'en pouvait mettre à les recueillir: ce qui n'est pas difficile à croire, car ce n'était que des notes vides de sens, une véritable rhapsodie de textes de l'Écriture, de songes vulgaires, accompagnés d'interprétations, d'images et d'applications du même genre. Elle invita par écrit, à examiner sa vocation, le clergé et même l'évêque d'Exeter, qui traitèrent cet appel avec le mépris qu'il méritait. Cette folle trouva cependant des croyants, qui la confirmèrent dans son délire et lui fournirent de l'argent et les moyens de répandre au dehors ses visions. Elle confirma l'authenticité de la mission de Jacques Brothers, et le reconnut pour *roi des Hébreux*. Jeanne prétendait être la femme de l'Apocalypse, qui a la lune sous les pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles; elle devait briser la tête du serpent. Sa vocation principale était de détruire le diable; elle eut avec lui, à huis clos, une dispute, dont elle publia le procès-verbal. On peut juger, d'après cet échantillon, que Satan ignore le langage de la

bonne compagnie. Ce livre est le plus curieux de ceux que Jeanne a fait paraître. Cette femme étant venue à Londres, le nombre de ses sectateurs augmenta dans cette capitale, où tant de jongleurs ont trouvé des disciples. Elle offrit de subir un examen public, pour prouver la vérité de sa vocation: il n'y parut que des adeptes, mais tout s'y passa suivant les formes. Enfin, cette visionnaire étant tombée malade, en 1814, annonça qu'elle était enceinte, et prédit que le 19 octobre, elle accoucherait du *Shiloh*, qui mettrait un terme à la misère des pécheurs. L'événement devait avoir lieu à minuit. On conçut que la nouvelle de ce prodige avait attiré une foule immense dans la rue où demeurerait la prophétesse: l'heure venue, ses disciples voyant que le miracle ne s'opérerait pas, s'écrièrent qu'elle était en extase; et que lorsque le tout-puissant l'en ferait sortir, le décret s'accomplirait. Une partie de la multitude se dispersa; mais il en resta constamment un nombre considérable de curieux, attendant la fin de l'extase. Elle se termina, le 27 décembre, par la mort de Jeanne Southcote, qui, à quatre heures du matin, rendit le dernier soupir. Ses disciples les plus fervents, supposant que les fonctions vitales étaient simplement suspendues chez elle pour quatre jours, au bout desquels elle devait accoucher, comme elle l'avait prédit plus de vingt ans auparavant, ne voulurent permettre qu'on l'inhumât que lorsque des signes certains leur eurent prouvé qu'elle avait réellement cessé d'exister. (V. Will. SHARP, XLII, 246.) Les succès de cette folle prouvent que ce n'est pas toujours par le don de la parole que l'on réussit à séduire la multitude; car Jean-

né était ignorante et parlait mal. Dans les innombrables volumes qu'elle a publiés, on ne trouve pas trois phrases de suite qui soient liées; les règles de la syntaxe y sont sans cesse violées. Cependant elle a eu des disciples parmi des gens bien élevés, même parmi le clergé, et elle en conserve encore (1). Voyez *Letters from England, by don M. A. Es-priella, translated from the spanish*, London, 1800, 3 vol. in-8°. On suppose que ce livre est écrit par un anglais de quelque réputation.

E—s.

SOUTHERN (THOMAS), poète dramatique, né à Dublin, en 1659, fit ses études au collège de la Trinité; sous le docteur Whitenhall, quitta l'Irlande à l'âge de dix-huit ans, et s'établit à Londres, dans le quartier de Middle-Temple, où demeuraient ceux qui se destinaient au barreau; mais il se livra plus à la poésie qu'à l'étude des lois. Il avait à peine vingt-trois ans lorsqu'il donna son *Prince persan* ou le *Frère loyal* (1682), pièce de circonstance, pour célébrer le triomphe des torys, et faire sa cour au duc d'York, qui en fut gré par la suite à l'auteur. Les travaux littéraires de Southern furent bientôt interrompus : appelé aux armées, il fut enseigne dans le régiment de Terror's; mais à la fin de la guerre, il se retira de nouveau à Londres, où il vécut honorablement du produit de ses pièces de théâtre. Dans la préface de la *Femme Spartiate*, autre pièce qui passa encore pour

être de circonstance, quoiqu'il en eût terminé les premiers actes avant la révolution, il nous apprend lui-même qu'il en tira cent-cinquante guinées, prix exorbitant pour le temps, et qui est pourtant bien inférieur à celui qu'il obtint par la suite. En effet, Dryden lui ayant demandé un jour combien chacune de ses pièces lui avait valu : « J'en suis hon-teux, répondit Southern, sept cents guinées. » Dryden ne retirait que six cents des siennes. Mais il faut avouer que Southern n'était pas délicat sur les moyens de faire valoir ses productions, et qu'il savait se faire donner de fortes sommes des personnes de la plus haute distinction, qui lui accordaient leur suffrage, espèce de trafic humiliant pour un homme de lettres. Cependant Dryden n'en conservait pas moins la plus haute opinion des talents de Southern : il écrivit une partie de ses prologues, et il plaça à la tête d'une des comédies de cet auteur (*The wife's excuse*), qui parut avec peu de succès en 1692, une pièce de vers dans laquelle, vengeant son ami du mauvais goût du public, il lui rappelle le premier et le plus élégant des comiques latins, et lui dit : « C'est » comme Térence que vous écrivez, » c'est comme lui que vous condui- » sez une intrigue. » Ce rapproche-ment un peu flatteur n'est pas cepen-dant tout-à-fait dénué de fondement, surtout si l'on approfondit les ouvra-ges de ces auteurs, tous deux écri-vains élégants et harmonieux, mais offrant l'un et l'autre des tableaux que rejette la sévérité de nos mœurs, et qui furent même repoussés quel-quefois dans des temps qu'ils pei-gnaient avec une effrayante ressem-blance. L'Hécyre de Térence fut sif-flée deux fois, et l'Excuse des fem-

(1) Les journaux de Londres, du 19 août 1825, rapportent qu'un âne d'une beauté extraordinaire, amené d'Alexandrie (d'Égypte), et débarqué à Liverpool depuis peu de jours, a été acheté 175 guinées par les disciples de Johanna Southcote, qui habitent Ashton-Under-Line (Lancashire). Ils ont gardé le secret sur ce qu'ils veulent faire de leur emplette; mais ils regardent cet animal comme un trésor inappréciable, parce qu'il est né dans l'Orient.

mes de Southern fut à peine supportée. Ce n'est pas seulement dans ses vers que Dryden reconnaissait le mérite de ce poète : la plus grande preuve du cas qu'il en faisait, c'est qu'il lui confia sa *Cléomenes*, qu'il ne pouvait achever, et qu'il le chargea de la terminer pour lui. De toutes les pièces de Southern, la plus parfaite et la plus renommée est son *Oroonoko* ou l'*Esclaveroyal* (1699), tirée d'une nouvelle de Mistriss Behn. Les passions y sont bien développées, les sentiments en sont nobles, le style brillant. On est allé jusqu'à dire qu'il n'existe aucune pièce en anglais, même en y comprenant les plus belles de Shakspeare, qui surpasse *Oroonoko* pour le mouvement de l'action, la force des pensées et la beauté de la poésie. Cette opinion, exagérée sans doute, prouve du moins le mérite de cette pièce. Nous citerons encore le *Fatal mariage* ou l'*Adultère innocent*, tragédie que l'on donne encore très-souvent sur le théâtre anglais, et où l'on trouve des scènes d'une grande beauté et du pathétique le plus tendre, surtout celle où la malheureuse Isabella, venant de se marier en secondes noces, voit arriver son premier mari qu'on disait être mort depuis plusieurs années. Le caractère de cette femme est le plus beau pendant de celui de la Belvidera d'Otway. Aussi croyons-nous que c'est avec justice que Dryden plaçait ces deux poètes au même rang. Interrogé, à la sortie de la première représentation de l'*Adultère innocent*, sur ce qu'il pensait de l'auteur ? C'est un nouvel Otway, répondit-il. Les critiques français reprocheront sans doute à Southern les défauts des auteurs dramatiques de sa nation, d'être trop sombre et de trop ensanglanter

ses tragédies, et d'être trop licencieux dans ses comédies ; mais personne ne lui refusera beaucoup d'esprit dans celles-ci ; et dans celles-là un talent supérieur pour créer et développer des caractères éminemment tragiques. Ce poète mourut, le 20 mai 1736, à l'âge de près de quatre-vingt-cinq ans. Il était très-religieux, et il aimait beaucoup à entendre la musique d'église. Dans les dernières années de sa vie, sa mémoire se perdit entièrement. On a imprimé ses OEuvres, en 1735, 2 vol. in-12. Elles se composent des cinq pièces dont nous avons parlé, et des cinq suivantes : *La Mère à la mode*, 1684 ; la *Dame errante*, 1691 ; la *Dernière prière d'une fille*, 1693 ; le *Destin de Capoue*, 1700, et une autre qui ne se trouve pas dans l'édition de 1735, et qui est la dernière de l'auteur ; elle fut jouée en 1725. Les autres éditions sont en 3 vol. in-12. C—Y.

SOUTHWELL (ROBERT), naquit en 1560 à Norfolk. Étant obligé de fuir de sa patrie, à cause de la religion qu'il professait, il se retira en Italie, entra chez les Jésuites, à Rome, en 1578, et y devint, en 1585, préfet du collège anglais. Il retourna en Angleterre, pour y exercer les fonctions de missionnaire, et il y demeura, dans la maison de la comtesse d'Arundel, qui mourut par la suite dans la Tour de Londres. Southwell fut renfermé, en 1592, dans la même prison ; et on lui fit subir d'horribles tortures, pour l'obliger à confesser ce qu'il savait d'un complot contre la reine Élisabeth. Il répondit d'abord avec beaucoup de calme et de courage à toutes les questions captieuses qu'on lui adressa ; mais les mêmes tortures ayant été renouvelées jusqu'à dix fois pendant trois

ans, il finit par déclarer qu'il était jésuite, qu'il était venu en Angleterre pour y prêcher la religion catholique, et qu'il était disposé à donner sa vie pour la défense de cette cause. Il fut en conséquence condamné à mort et exécuté à Tyburn, en février 1595. Il subit son supplice avec beaucoup de fermeté, et s'écria, sur l'échafaud, qu'il était fier d'être jésuite, et qu'il remerciait Dieu de l'avoir appelé au martyre. Southwell écrivait en anglais avec beaucoup d'élégance et de talent, en vers et en prose. Cependant on admire plutôt chez lui le mécanisme de la diction que la finesse et la profondeur des pensées. Ses principaux ouvrages sont : I. *Consolations adressées aux Catholiques détenus pour cause de religion*. II. *Supplication à la reine Élisabeth*, Londres, 1593. III. *Règle d'une bonne vie, avec une lettre à son père*. IV. *Complaintes de saint Pierre, avec d'autres Poésies*, Londres, 1593. V. *Mæoniæ, ou Collection de différents hymnes*, 1595. VI. *Le Triomphe de la mort*, Londres, 1595, 1596. VII. *Les Larmes de sainte Marie Madelène*, Londres, 1609; réimprimé, en 1772, par W. Tooke, avec quelques changements, pour en rendre la lecture plus facile. VIII. *Un Poème sur les mystères de la vie de Jésus-Christ*. IX. *Deux Lettres sur la persécution que les Catholiques ont soufferte en Angleterre*. Il n'existe maintenant qu'un petit nombre d'exemplaires de ses ouvrages. Cependant, si l'on en croit M. Ellis, on en fit au moins vingt-quatre éditions de 1593 à 1600. Ce même Ellis et Headley se sont efforcés de populariser Southwell, en publiant des Specimens de ses Poésies; mais ils ne sont pas même parvenus à

remplir une souscription pour la réimpression de ses Œuvres. C—Y.

SOUTHWELL (NATHANIEL), jésuite anglais, né à Hotfolt, fit profession en 1624, et, vingt-cinq ans après, fut nommé secrétaire du général de son Ordre, place qu'il occupa pendant dix-sept ans. Il mourut à Rome, en 1676. Ce fut dans l'année de sa mort qu'il publia la continuation de la Bibliothèque des Jésuites, commencée par Ribadeneira et par Alegambe. Cette nouvelle édition parut sous ce titre : *Bibliotheca scriptorum societatis Jesus, opus inchoatum à R. P. Petro Ribadeneira et productum ad annum 1609; continuatum à Philippo Alegambe ad annum 1643; recognitum et productum ad annum 1675 à Nathanaelo Sotwello*, Rome, 1676, in-fol. Southwell n'avait pas les talents d'Alegambe pour cette sorte d'ouvrage; il ne parle pas de divers écrits sortis de la Société sous des noms anonymes ou pseudonymes, et qui causèrent du scandale lorsqu'ils parurent, tels que le *Faux Smith*, le *Faux Os-Jesus*, l'*Apologie des casuistes*, etc. Cependant Southwell en avait connaissance; car il dit que son silence doit être regardé comme un désaveu de la Société. Quoiqu'il y cite aussi les écrivains jésuites encore vivants à l'époque où il écrivait, il ne s'y est point donné d'article. Du reste, son ouvrage, qui est écrit sans affectation, est bien moins exact que celui d'Alegambe, dont il n'a pas corrigé les fautes. Il a été continué depuis (Voy. Fr. OUDIN, not. I.). C—Y.

SOUTMAN (PIERRE), peintre et graveur d'Harlem, né vers 1580, fut élève de Rubens, et s'acquit une grande réputation, sous le double rapport de peintre d'histoire et de

portrait. La beauté de ses ouvrages le fit rechercher par l'électeur de Brandebourg, qui lui donna le titre de son premier peintre. Il fut ensuite appelé à la cour de Pologne, et s'y fit estimer par ses portraits et ses tableaux d'histoire; mais c'est surtout comme graveur que Soutman s'est rendu célèbre. Il a gravé un nombre assez considérable de pièces, d'après ses propres compositions et celles de différents maîtres. Rubens, en particulier, était son peintre favori; et c'est d'après lui qu'il a exécuté ses plus belles estampes. Elles portent la date de 1626 à 1646; et sont fort avancées à l'eau-forte. « Sa pointe, dit Watelet, est maigre, chacun de ses traits a peu de mérite, si on les considère en particulier; quelquefois ils sont en désordre; quelquefois leur ordre et leur choix semblent contraires à la théorie de l'art : mais leur ensemble produit des estampes qui ont le grand mérite d'indiquer toujours la mollesse des chairs et le coloris du maître d'après lequel elles sont faites. Il a gravé au burin pur avec le même avantage et les mêmes défauts; mais quelque genre de gravure qu'il ait choisi, il s'est toujours montré grand peintre. » Son genre de gravure a été perfectionné par ses meilleurs élèves, Van Sompel, Jean Snyderhoff, Jean Louys, etc. Ses *Portraits* sont au nombre de huit, et ses pièces historiques de dix-huit, la plupart d'après Rubens. On distingue dans le nombre : I. *Quatre Grandes Chasses*. II. *Un Christ en croix, clamans voce magnâ*, dont il est extrêmement rare de trouver de belles épreuves. III. *Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre*, d'après Raphaël. IV. *La Cène*, d'après Léonard de Vinci. Ces

deux estampes ont été gravées d'après les dessins que Rubens lui-même en avait faits sur les originaux. P-s.

SOUVENEL (ALEXIS-FRANÇOIS-JACQUES ANNEIX DE), avocat distingué de Rennes, y était né en 1689. On raconte que, dans une de ses plaidoiries, s'étant aperçu que les juges sommeillaient, il eleva la voix pour dire : *Et quoi ! dans le moment le plus intéressant, toute la cour sommeille !* — La cour, en se réveillant, dit aussitôt le premier président, *interdit maître Anneix pour trois mois.* — Et moi, reprit Anneix, *plus puissant que la cour, je m'interdis pour toute ma vie.* Cette réponse est attribuée à plusieurs avocats. On ne sait, quant à Souvenel, comment la concilier avec ce que dit Sabatier, que cet avocat mourut à Rennes, en 1758, *étant bâtonnier des avocats du parlement*. Fréron (*Lettres sur quelques écrits*, XI, 216), lui donne ce titre en 1753. Sabatier ajoute que l'art de simplifier les faits, soutenu d'une diction noble, élégante et toujours correcte, a fait regarder Souvenel comme le Cochin du barreau de Rennes. Ses plaidoyers n'ont pas été recueillis; mais on a de lui : I. *Lettre critique et historique touchant l'idée que les anciens avaient de la poésie, et celle qu'en ont les modernes*, 1712; in-12. II. *Ode à l'ombre du grand Rousseau*. C'est Jean-Baptiste Rousseau qu'on appelait ainsi. Je cite cette Ode d'après M. Miorcec de Kerdanet (*Notices chronologiques sur les littérateurs de la Bretagne*), qui dit que cette pièce se trouve au tome VII des *Lettres sur quelques écrits de ce temps*. Je n'ai aperçu aucune mention de l'Ode dans les treize volumes des *Lettres*. Je ne sais si la pièce dont il s'agit est celle qui est intitulée : la

Calomnie, Ode aux manes de Rousseau, couronnée à Toulouse, et imprimée dans le *Mercur* de novembre 1753, pag. 66-72. III. *Épître à l'ombre de Despréaux, ou essai sur le goût moderne*, 1753. Fréron qui, dans le tome XI de ses *Lettres* citées plus haut, annonce ce poème, d'environ trois cent cinquante vers, dit qu'il est très-estimable pour le fond des choses, et souvent pour la manière dont elles sont rendues.

A. B.—T.

SOUVIGNY (GUI DE), oratoire, né à Blois, vers la fin du seizième siècle, après avoir professé les humanités et la rhétorique dans plusieurs collèges, se rendit à Rome avec le savant P. Morin. Léo Allatius et Lucas Holstenius furent étonnés de son profond savoir dans le grec et de son rare discernement dans la connaissance des manuscrits; ils lui ouvrirent une libre entrée dans la bibliothèque du Vatican. On le regardait comme un des plus habiles hellénistes de son siècle; et l'abbé de Longuerue dit qu'il fut d'un grand secours au P. Morin, bien moins savant que lui dans cette partie. Après son retour de Rome, le P. de Souvigny se retira à Orléans, où il mourut en 1672. On a de lui: I. *Cyri Theodori Prodomi epigrammata, primum latinè donata, in universam scripturam*, Paris, 1632, in-4°. (V. THÉODORE). La version est en vers, comme l'original, placés l'un et l'autre en regard. II. *Trattato del computo ecclesiastico*, Rome, 1641, in-8°. III. *Hellasinnatales Delphini Gallici*. C'est une Élégie composée en grec par Allatius, traduite en vers latins par le P. de Souvigny, qui est imprimée à la tête du livre intitulé: *De Ecclesiæ occidentalis perpetuâ consensione*. Elle y occupe trente pages. IV. Quelques

Lettres, dont une fort intéressante, se trouvent dans la *Défense de l'Église romaine* contre Leydecker. T.—D.

SOUVRÉ (GILLES DE), marquis de Courtenvaux, maréchal de France, né vers 1540, descendait d'une ancienne maison originaire du Perche. Il embrassa jeune la profession des armes, et suivit en Pologne le duc d'Anjou, depuis Henri III. A son retour, ce prince le créa grand-maître de sa garde-robe et capitaine du château de Vincennes. Peu de temps après, le duc de Montmorenci fut enfermé dans cette forteresse. La reine-mère, ayant conçu l'odieux dessein de faire périr cet illustre prisonnier, fut obligée de sonder Souvré, qui fit avorter le complot (Voyez l'*Histoire de De Thou*, liv. LXI). Souvré fut compris dans la promotion des chevaliers du Saint-Esprit; en 1585. Il se distingua par sa valeur à la bataille de Coutras; et pendant les troubles de la Ligue, il sut conserver au roi la ville de Tours. Attaché sincèrement à Henri III, il ne pouvait excuser les torts réels de ce monarque; et souvent, au risque de lui déplaire, il lui faisait entendre le langage de la vérité: mais quand il vit l'autorité royale compromise par les factions, il ne se montra pas moins empressé de justifier les fautes du roi qu'il ne l'avait été de les blâmer. Crillon remarqua ce changement, et lui adressa des reproches à ce sujet. « Hélas! dit Souvré, le roi est » si malheureux! » Au mois de janvier 1589, il eut l'honneur de recevoir ce monarque à Tours; et quoiqu'il fût loin d'être habituellement fastueux, il déploya la plus grande magnificence dans les fêtes qu'il offrit à son royal hôte. Il reconnut, l'un des premiers, les droits de Henri IV au trône, et

le servit avec une inébranlable fidélité. Le duc de Maïenne lui fit proposer cent mille écus d'or pour embrasser le parti de la Ligue : « Ce » serait, dit Souvré, payer trop cher » un traître. » On voulut alors lui persuader que Henri IV soupçonnait sa conduite, et avait l'intention de lui ôter le gouvernement de la Touraine. « Quand bien même, répondit » Souvré, le roi serait injuste à mon » égard, il n'en serait pas moins » mon roi ; et je ne cesserais pas de » le servir. » Henri IV le nomma gouverneur du dauphin. On ne pouvait pas faire choix, pour cette place, d'un plus honnête homme (1) ; et il la remplit avec beaucoup de zèle. Il obtint, en 1613, le bâton de maréchal, et mourut, en 1624, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. On a un *Discours sur la mort de Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux*, Paris, 1626, in-8°. W—s.

SOUVRÉ (JACQUES DE), grand-prieur de France, était fils du précédent. Reçu dans l'ordre de Malte à l'âge de cinq ans, il fut attaché, dès sa première jeunesse, à la personne de Louis XIII. Après avoir débuté par prendre part à quelques sièges et combats en France, il se rendit, en 1628, à Malte, pour commencer ses caravanes ; mais, instruit que la guerre venait d'éclater en Italie, il rejoignit l'armée, signala sa valeur au siège de Casal, et leva bientôt, à ses frais, un régiment de cavalerie, dont il garda le commandement pendant quinze années. Nommé lieutenant-général, il fit, en 1646, avec les galères de France, le siège de Portolongone, où il se couvrit de

gloire. Durant les guerres de la Fronde, il resta fidèle au parti de la cour, et saisit toutes les occasions de donner à la reine-mère des preuves de son dévouement. Accrédité, en 1648, près de Louis XIV, par l'ordre de Malte, il lui rendit de grands services, et soutint son rang au milieu de la cour la plus magnifique de l'Europe. Le commandeur de Souvré (c'est ainsi qu'on le nommait alors) aimait les lettres et le plaisir. Sa maison était le rendez-vous habituel des épicuriens les plus spirituels. Personne n'appréciait mieux le mérite et la qualité des vins ; aussi faisait-il avec les frères Broussin, immortalisés par Chapelles (V. ce nom), et avec Villandri, partie de l'ordre fameux des *Côteaux* (1). Il devint, en 1667, grand-prieur de France, et fit divers embellissements à l'hôtel du Temple. Il mourut septuagénaire, le 22 mai 1670, et fut inhumé dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, dépendante de sa commanderie, et où l'on voyait son tombeau en marbre blanc, par Anguier le cadet, célèbre sculpteur. Son portrait a été gravé, d'après Mignard, format in-fol. — L'aîné des frères du grand-prieur (Jean, II du nom,) chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Touraine, etc., etc., mourut à Paris, en 1656, âgé de soixante-douze ans. — Entre autres enfants, il eut Charles de SOUVRE, qui fut seigneur de La Chapelle, abbé de Saint-Cales, et prit, après la mort de ses frères et du vivant de son père (qu'il précéda dans la tombe, le 3 mai 1646), la qualité de marquis de Courtanvaux. — Charles de Souvré

(1) Le *Journal de Henri IV*, par l'Estoile, contient quelques détails pleins de naïveté sur la manière dont Souvré s'acquittait de ses fonctions de gouverneur de Louis XIII.

(1) Voy. relativement à l'*Ordre des Côteaux*, outre les Notes sur la 3^e. satire de Boileau (édit. de M. de Saint-Surin, t. 1, 117), la *Vie de Saint-Evremont*, par Desmaizeaux, et le *Di t. étym.* de Ménage.

fut le dernier de la branche aînée de son nom. Il laissa deux filles, dont la seconde, Anne de SOUVRE, marquise de Courtanvaux, née posthume, en 1646, épousa, en 1662, François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, ministre de Louis XIV (V. Louvois, XXV, 286). Par ce mariage, la terre de Souvré et le marquisat de Courtanvaux passèrent dans la maison de Louvois.

L—P—E. et W—s.

SOUWAROW ou SOUVOROW-RIMNITZKOI (PIERRE-ALEXIS-WASILIEWISCH, comte), feld-maréchal russe, naquit, en 1730, à Suskoï, petit village dans l'Ukraine. Son père, qui était officier, l'envoya fort jeune à Pétersbourg, où le jeune Souwarow fut élevé dans l'école des cadets. Il entra au service à l'âge de 17 ans, fit une campagne contre la Suède, et parvint au grade de lieutenant. Son courage et sa valeur se développèrent mieux encore dans la guerre de Sept-Ans, notamment à la fameuse bataille de Zorndorf, où il eut un commandement comme major, et où, malgré ses blessures, il sauva une partie du corps russe, en couvrant sa retraite. Il ne prit pas une part moins active à la bataille de Kunnersdorf, et fit partie du corps qui s'empara de Berlin. Il se distingua aussi à l'affaire de Reichenbach près de Breslau, et à celle de Kloster-Wallstadt. Lorsque Frédéric II vint camper près de Schweidnitz, et que Platen marcha au secours de Colberg, le général Berg ayant été envoyé à la poursuite des Prussiens, Souwarow dirigea une attaque imprévue contre Landsberg, et il battit le général Curbière, qu'il fit prisonnier. Quelque temps après, il surprit le petit bourg de Jolnaw. En 1762, il revint dans sa patrie avec l'armée russe,

et fut promu au grade de colonel; puis à celui de brigadier des armées. Il épousa, à la même époque, une princesse Proscuirowsky, nièce de Romanzow : mais cette union ne fut pas de longue durée; et, du consentement des deux parties, le divorce la rompit. Chaque nouvelle guerre dans laquelle la Russie fut engagée donna à Souwarow l'occasion de faire éclater sa bravoure; mais ce fut surtout en Pologne, qu'il en donna des preuves plus multipliées. Il commanda, comme brigadier, l'assaut de Cracovie, en 1768. Ayant été détaché aussitôt après pour Varsovie, il fit une marche de quatre-vingt milles en douze jours; battit Kotelupowski, dispersa le corps des deux Pulawski, et se rendit à Lublin. Nommé général-major, en 1770, il battit encore les confédérés sous les ordres d'Oginski, à Stralowitz, où mille hommes furent taillés en pièces, et sept cents faits prisonniers. Ce fut alors que les armées des trois grandes puissances qui entouraient la Pologne, occupèrent en même temps ce royaume, et que le premier partage s'accomplit. Souwarow retourna à Pétersbourg, où il fut chargé de l'inspection des frontières de la Fionie. Après avoir pris un peu de repos, il entra en campagne contre les Turcs, avec un corps séparé (1773). Ayant franchi rapidement le Danube, il attaqua l'ennemi près de Turtukay, le battit deux fois, et s'empara de la place. Investi, peu de temps après, du commandement d'un corps plus considérable, il remporta une nouvelle victoire à Hirsowt. En 1774, il fut nommé lieutenant-général, et commanda la deuxième division du corps de réserve. Réuni au général Kamensky, il obtint encore, sur les Turcs, une victoire décisive près de Kos-

ludje. En 1782, il fut envoyé en Crimée, contre les Tartares-Nogays, et les obligea de faire leur serment de soumission. Il se rendit à Moscou, en 1785, pour commander la division de Wolodemir, et fut nommé, l'année suivante, général en chef et gouverneur de la Crimée. Souwarow s'acquitta de ces éminentes fonctions avec autant de prudence que d'habileté, jusqu'au moment où, la Porte ayant de nouveau déclaré la guerre à la Russie, il fut chargé de commander le corps des environs de Kiow et de Pultawa. C'était l'époque du voyage que Catherine fit dans ces contrées avec Joseph II; Souwarow eut l'honneur d'être présenté à ces deux souverains à Cherson, où il commandait, et où les Turcs ne tardèrent pas de venir l'attaquer. Débarqués avec sept mille hommes, près de Kinburn, ils tombèrent sur le corps de Reck, son lieutenant. Ce général ayant reçu une blessure grave, et sa troupe ayant pris la fuite, Souwarow accourut et repoussa l'ennemi; mais il reçut aussi une violente contusion, et tomba sans connaissance. On le transporta loin du champ de bataille; et les troupes, le croyant mort, se mirent à fuir. Souwarow, revenu de son évanouissement, court après les fuyards; et saute à bas de son cheval, s'écriant: « Mes enfants, je vis encore! » Ils se rallient de nouveau: l'attaque recommence avec une vigueur extraordinaire; Souwarow est encore une fois blessé à la main: mais il ne permet pas qu'on le panse avant que tous les Turcs soient tués ou poussés à la mer. Peu de temps après, Potemkin ayant assiégé Okzakow, le commandement de son aile gauche fut confié à Souwarow, qui reçut encore une blessure grave dans le cou. Obligé de

se faire transporter à Kinburn, il faillit y périr par l'explosion d'un caisson d'artillerie. L'année suivante, il eut le commandement du corps stationné près de Berlat, et, conjointement avec le prince de Cobourg, il battit les Turcs près de Fokschan; puis auprès du fleuve Rimnick, où les deux armées alliées triomphèrent, le 22 septembre 1789, du grand-vézir, qui avait cent mille hommes sous ses ordres (*Voy. SÉLIM III, xli, 529*). Les deux chefs agirent de la meilleure intelligence, et ils conçurent l'un pour l'autre une amitié bien rare en pareil cas (*Voy. SAXE-COBOURG*). L'empereur Joseph II donna à Souwarow le titre de comte de l'empire, et l'impératrice, sa souveraine, celui de comte de l'empire Russe, avec le nom de Rimniskoï, et un présent considérable. Mais l'un des événements les plus importants de cette longue carrière de travaux et de succès est, sans doute, la prise d'Ismailow, forteresse de la Bessarabie, non loin des bouches du Danube. Souwarow y fut appelé par le prince Potemkin, le 11 décembre 1789, et dès le 22 du même mois, il se rendit maître de la place, à la suite d'un assaut qui coûta la vie à un nombre immense de Turcs. Il avait donné l'ordre de ne point faire de quartier; et ce ne fut qu'au moment où la garnison, rejetée à son dernier retranchement, implora la générosité du vainqueur, que le carnage cessa. On se battit des deux côtés, avec une sorte de rage, pendant sept heures; le nombre des prisonniers fut de onze mille, et celui des morts de vingt-quatre mille; il fallut huit jours entiers pour les enterrer. Le butin fut immense; mais Souwarow ne s'appropriâ pas même un cheval; et l'on peut dire que, sous

ce rapport, jamais chef d'armée ne fut plus réservé et plus digne d'éloges. Après ce brillant exploit, il reçut le gouvernement de Catharinoslaw, dans la Crimée. La paix ayant été conclue, il goûta quelques années de repos, jusqu'aux troubles de la Pologne, en 1794. Envoyé alors contre l'armée polonaise, que commandait Kosciusko, il obligea bientôt toutes les forces des insurgés de se renfermer dans Varsovie (*Voyez Kosciusko*), et termina cette courte campagne, le 4 novemb., par la prise de Praga, espèce de faubourg de cette capitale, où s'étaient réfugiés les derniers appuis de l'indépendance polonaise. Praga, très-bien fortifié, avait une artillerie nombreuse et vingt-cinq mille hommes de garnison. Les Russes l'attaquèrent sur sept colonnes avec toute l'impétuosité et la précision qui distinguent toujours les opérations dirigées par Souwarow : en moins de quatre heures, toutes les fortifications étaient enlevées de vive force, et six mille hommes baignaient de leur sang l'étroit espace du combat. La terreur s'empara des assiégés : la plus grande partie se dirigeant vers la Vistule pour passer sur le pont de bateaux, ce pont s'écroula sous le poids; deux mille hommes trouvèrent la mort dans les flots, huit mille furent faits prisonniers, et il n'échappa qu'un très-petit nombre à ce désastre. Soixante-douze canons et tous les magasins de munitions et de vivres tombèrent au pouvoir du vainqueur. Le 9 novembre 1794, Souwarow fit son entrée solennelle à Varsovie; la guerre de Pologne fut terminée, et le dernier partage de ce royaume put se consommer sans obstacle. L'impératrice envoya au général victorieux une couronne de feuilles

de chêne entrelacées de pierres précieuses, du prix de six cent mille roubles, avec un bâton de commandement en or massif, et garni de brillans. Cette princesse le nomma en même temps feld-maréchal-général, et lui laissa la faculté de choisir un régiment qui porterait son nom pour toujours. Enfin, elle ajouta à ces bienfaits sept mille paysans et des terres considérables, où il put jouir de quelque repos, jusqu'à la fameuse coalition de 1799. Paul I^{er}, qui venait alors de monter sur le trône de Russie, avait juré d'abattre la puissance révolutionnaire de la France, et il forma avec l'Autriche une ligue puissante. Souwarow, nommé feld-maréchal autrichien, fut le généralissime de la coalition, et il conduisit contre les Français une première armée de trente mille combattants. Déjà les Autrichiens avaient obtenu quelques succès, lorsqu'il arriva dans les environs de Vérone, au commencement d'avril (*Voy. SCHÉRER*). Le général autrichien Chasteler lui ayant proposé le lendemain de son arrivée de faire une reconnaissance, il lui répondit : « Je ne connais pas d'autre manière de reconnaître l'ennemi que de marcher à lui et de le battre. » Peu de jours après, il acheva la défaite de l'armée républicaine à Cassano (27 avril), et la força de se retirer en Piémont. Le lendemain, il entra dans Milan, au milieu des applaudissements d'une nombreuse population, et continua sa marche vers les Alpes. Le général Moreau, qui avait pris le commandement de l'armée française, s'étant alors retiré vers l'état de Gènes, l'armée austro-russe occupa Turin, et se répandit dans le Piémont, où son généralissime fit distribuer des proclamations destinées à soule-

ver les habitants contre les Français. On prétendit même qu'il voulut dès lors que le roi de Sardaigne rentrât dans ses états; et que cet empressement ayant contrarié les vues de la cour de Vienne, il en résulta un premier germe de ces divisions qui devinrent si funestes à la coalition. Le général Macdonald était alors coupé et sans communication dans le royaume de Naples; il reçut ordre de faire tous ses efforts pour se réunir à Moreau; et, dans cette intention, il traversa les états de l'Église, pénétra en Toscane, et vint forcer le généralissime des austro-russes à changer tous ses plans d'invasion. Souwarow, accouru sur les bords de la Trébia, avec toutes les troupes dont il put disposer (1), livra à Macdonald, pendant trois jours, de sanglantes batailles, où il déploya autant de vigueur que de fermeté, et l'obligea de retourner sur ses pas. Mantoue, Alexandrie et la plupart des places se rendirent bientôt par capitulation; et toute l'Italie, jusqu'à la rivière de Gènes, sembla perdue pour les Français. Cependant Moreau avait fait sa jonction avec l'armée de Naples; et renforcé encore par des corps nombreux venus de l'intérieur, il menaçait de reprendre le Piémont, lorsque toutes ses troupes furent mises sous les ordres de Joubert (*Voy. ce nom*). La bataille de Novi, où périt ce jeune guerrier, est sans nul doute une des victoires les plus sanglantes et les plus disputées qu'ait obtenues Souwarow; mais ce n'est certainement pas

celle où il montra le plus de talent et d'habileté. Il y sacrifia évidemment ses troupes dans des attaques meurtrières et mal combinées; et les pertes qu'il y fit furent telles qu'après la retraite des Français, il se vit hors d'état de profiter de ses avantages. Les plans qui furent adoptés à cette époque par les divers cabinets, et qui lui furent transmis par le conseil aulique, contrarièrent toutes ses idées et le mécontentèrent au dernier point. Cependant il n'hésita pas à s'y conformer, et se dirigea, avec son corps d'armée extrêmement affaibli, vers les montagnes de la Suisse, où il devait remplacer l'archiduc Charles, descendu vers le Bas-Rhin, et se réunir à la seconde armée russe, commandée par Korsakoff; mais déjà cette armée avait été défaite à Zurich (*Voyez MASSÉNA*), lorsque Souwarow approcha de la position où il devait prendre en flanc les Français; et il se trouva lui-même environné d'ennemis victorieux, n'ayant pour retraite que d'affreux précipices. Dans une situation aussi difficile, il montra autant de fermeté que de présence d'esprit, et fit une retraite aussi glorieuse peut-être que ses plus grandes victoires. Alors, de plus en plus mécontent de la cour de Vienne, il se sépara entièrement des armées autrichiennes, pour cantonner ses troupes en Bavière et en Bohême, en attendant des ordres de sa cour. Ces ordres furent de revenir en Russie. Paul 1^{er}. (*Voy. ce nom*) n'était pas moins que Souwarow mécontent de ses alliés; rien ne put calmer son ressentiment contre la cour de Vienne. Ce monarque conservait alors pour son général autant d'estime que d'admiration, et il annonça même par un ukase, que Souwarow ferait une entrée triom-

(1) Quoique Souwarow eût été nommé généralissime de toutes les troupes de la coalition, le conseil aulique de Vienne avait ordonné à un corps nombreux de l'armée autrichienne de rester au siège de Mantoue, de sorte que le généralissime ne put conduire à la Trébia qu'une faible partie de l'armée autrichienne.

phale à Pétersbourg, où il serait logé au palais impérial; qu'enfin un monument lui serait élevé dans la capitale; mais par suite de cette mobilité qui caractérisa toutes les circonstances de ce règne, on vit tout-à-coup le monarque accabler de toute sa disgrâce celui qu'un instant auparavant il avait cru ne pouvoir assez récompenser; et ce changement vint de ce que Souwarow avait négligé de faire exécuter littéralement quelques ordonnances de discipline. Ce général apprit son malheur à Riga; déjà il était malade; et cette nouvelle ajouta beaucoup à son mal. Il entra presque *incognito* à Pétersbourg, alla habiter un quartier éloigné, chez une de ses nièces, où il mourut quinze jours après son arrivée. Sa mort fit une vive impression dans Pétersbourg; et la plus grande partie des habitants suivit son convoi funèbre avec les témoignages d'affliction les moins équivoques. Malgré sa petite taille et sa physionomie assez insignifiante, Souwarow semblait respirer par le génie de la guerre. Sa bravoure était à toute épreuve, et son talent fut surtout de savoir la communiquer aux soldats. Son mot d'ordre était toujours *en avant et frappe*; *STUPAI I BE*. Les meilleurs juges dans cette partie ont vanté la rapidité de son coup-d'œil, et surtout la vivacité de ses attaques. C'est peut-être le seul général qui, dans une aussi longue et aussi périlleuse carrière, n'ait jamais essuyé de défaites. Il vivait d'une manière singulière et quelquefois bizarre; sa nourriture, son costume et jusqu'à sa piété tenaient plus des mœurs des Tartares que des usages européens. Cependant il ne manquait pas d'instruction ni de politesse. Quelques écri-

vains en ont fait une véritable caricature; et ils ont singulièrement noirci son portrait, surtout Masson, qui a dit, dans ses *Mémoires secrets sur la Russie*; que c'était un *monstre renfermant dans un corps de singe l'âme d'un chien de boucher*. On a cité pour preuve de sa cruauté, les assauts d'Ismaïlow et de Praga; mais il est probable que dans ces deux occasions, il suivit les instructions de sa cour. On sait d'ailleurs que la guerre ne se fait pas autrement avec les Turcs. Quant aux Polonais, il ne faut pas oublier que l'exaspération était très-grande de part et d'autre, que le peuple de Varsovie avait égorgé, quelques mois auparavant, plusieurs militaires russes, et que l'attaque ne pouvait être que très-meurtrière par la disposition des esprits et des lieux. Nous avons sous les yeux l'ordre que donna Souwarow à son armée; et nous voyons positivement qu'il lui prescrivit d'agir *avec la plus grande énergie contre les gens armés, mais d'épargner les gens sans armés, les habitants et ceux qui demanderont quartier*. Cet ordre est un modèle de précision et de méthode; on y voit combien Souwarow avait acquis, par sa longue expérience, l'habitude de tout prévoir et de tout préparer en pareil cas. On a imprimé, en 1819, à Moscou: *Vie de Souwarow, tracée par lui-même*, ou *collection de ses lettres et de ses écrits*, avec des remarques par Serge Glinka, 2 v. in-8°. Beaucoup d'autres écrits sur cet homme célèbre ont paru dans différentes langues: I. *Histoire des campagnes du maréchal Souwarow*, 3 vol. in-8°, et 3 vol. in-12, Paris, 1799 et 1802, seconde édition (La première, qui ne comprenait que les premières campagnes, en 2 vol. 8°,

avait paru à Hambourg). II. *Histoire du feld-maréchal Souwarow, liée à celle de son temps*, par L. M. P. de Laverne, vol. in-8°, Paris, 1809. III. *La Vie et les campagnes du feld-maréchal russe comte Souwarow - Rinniski*, par S. F. Anthing, un de ses aides-de-camp, 3 vol. in-8°. (en allemand) Gotha, 1807. IV. *Précis historique sur le feld-maréchal Souwarow*, vol. in-8°, par M. de Guillaumanches, officier de son état-major. — Le prince SOUWAROW, lieutenant-général, son fils unique, qui avait hérité de tous ses biens et titres, se noya, en 1811, près de Rinnick, dans les lieux mêmes qui, trente ans auparavant, avaient été signalés par une grande victoire de son père. M-dj.

SOUZA (JEAN DE), historien portugais, était né à Damas, en Syrie, de parents catholiques, vers l'année 1730. Dans sa jeunesse, les Capucins français de cette mission l'ayant décidé à s'établir dans une maison de commerce de leur nation, il s'embarqua pour l'Europe; et après avoir éprouvé beaucoup de fatigues pendant ce voyage, il fut enfin jeté par une tempête dans le port de Lisbonne, où il débarqua. Son arrivée en cette ville date de 1750; et dès cette même année, il se vit aidé de tout le crédit de la maison de Saldanha, dont l'amitié pour lui ne se démentit jamais. Gaspar de Saldanha, ayant été nommé recteur de l'université de Coïmbre, l'emmena avec lui, lui confia les affaires les plus secrètes, et le fit connaître au comte d'Oeiras, depuis marquis de Pombal. Quand Souza eut passé la première jeunesse, désirant mener une vie plus retirée, il entra dans le tiers ordre de Saint-François, en 1770. A peine avait-il fait profession, qu'il fut choisi par

le gouvernement portugais, pour remplir la place de secrétaire-interprète à la suite de l'ambassade que le roi Joseph I^{er}. envoya, en 1773, à l'empereur de Maroc. L'aptitude qu'il montra dans cet emploi le fit fréquemment employer dans ces sortes de négociations. La reine Marie, pour mettre à profit le savoir du P. J. de Souza, fonda, dans le couvent de Jésus, une chaire de langue arabe, dont il fut nommé professeur, et pour laquelle il a composé la Grammaire dont on se sert aujourd'hui. Tous ces services furent récompensés par un emploi de commis de la secrétairerie - d'état de la marine, que cette princesse lui conféra. L'académie royale des sciences de Lisbonne, peu de temps après son institution, nomma le P. de Souza son correspondant, et finit par se l'associer, en 1792. Il est mort dans le couvent de Jésus, à Lisbonne, le 29 janvier 1812, pleuré de ses confrères et de tous les malheureux que secourait son ardente charité. Outre la Grammaire dont nous venons de parler, on a de lui, en portugais : I. *Vestiges de la langue arabe en Portugal*, ou *Dictionnaire étymologique des mots portugais dérivés de l'arabe*, composé par ordre de l'académie R. des sciences de Lisbonne, 1789. II. *Mémoire sur quatre inscriptions arabes, avec leurs traductions* (dans les Mémoires de littérature de l'académie, v^e. vol.). III. *Récit de l'arrivée des princesses africaines dans cette capitale de Lisbonne*, 1793. IV. *Documentos*, etc., Documents arabes extraits des archives de Lisbonne, etc. On conserve de lui plusieurs manuscrits, tels que les Journaux de ses voyages; des Mémoires sur des médailles et autres inscrip-

tions arabes, que le P. Joseph de Moura, son élève et son successeur, se proposait de publier. E—s.

SOUZA-BOTELHO (Dom JOSE-MARIA), également distingué comme diplomate et comme littérateur, de l'une des familles les plus illustres du Portugal, était fils du gouverneur-général de la province de Saint-Paul au Brésil, et naquit à Oporto, le 9 mars 1758. Au sortir de l'université de Coïmbre, où il avait terminé ses études, commencées au collège des nobles, il entra dans l'armée et y servit depuis 1778 jusqu'en 1791. Nommé, à cette époque, ministre plénipotentiaire en Suède, il découvrit le premier un ancien traité de commerce entre les deux pays, dont on avait perdu depuis long-temps le souvenir, et il parvint à en faire exécuter les stipulations. De Stockholm, il passa, en 1795, à Copenhague, avec la même qualité; mais la mort de son père le rappela; quatre ans après, à Lisbonne. Il reçut bientôt l'ordre de quitter cette capitale, et de se rendre à Madrid; cependant il paraît qu'il n'y fit qu'un court séjour, parce qu'il refusa de signer le traité de paix que la France et l'Espagne exigeaient du Portugal, et que Souza regardait comme honteux pour son pays. Il fut alors chargé d'une mission en Angleterre; mais le but de son voyage ne put être atteint, la France n'ayant pas voulu qu'il fût admis, comme il le demandait, au congrès d'Amiens, pour y stipuler les intérêts du Portugal. A la paix générale de 1802, Souza se rendit en France, comme ministre plénipotentiaire, et continua d'y résider jusqu'en 1805. La situation précaire dans laquelle se trouvait alors le Portugal, menacé à-la-fois par l'Espagne et par la France, et ne pouvant ni se dé-

fendre, ni espérer d'être secouru par l'Angleterre, rendait la position de ce ministre fort difficile. Son ame, noble et généreuse, fut mise à de cruelles épreuves pendant le séjour de trois ans qu'il fit à Paris; où il eut sans cesse à lutter contre les prétentions impérieuses du chef du gouvernement français. En 1805 le cabinet de Lisbonne le choisit pour occuper le poste de ministre plénipotentiaire à Saint-Petersbourg; mais des motifs particuliers, et qui lui étaient étrangers, ne permirent pas qu'il se rendit à cette nouvelle destination. Dégoûté, depuis plusieurs années, des affaires publiques, il résolut de partager son temps entre la société d'un petit nombre d'amis; et l'étude des lettres et des arts, qui avait toujours charmé ses loisirs. Dès ses plus jeunes années, Camoëns lui avait inspiré le plus vif enthousiasme: il l'admirait surtout comme le poète de sa patrie, et il ne pouvait se lasser de lire et de relire sans cesse ses *Lusiades*, où les faits héroïques de la nation Portugaise sont célébrés en si beaux vers. Profondément affecté de l'oubli où l'*Homère portugais* était resté de son vivant, et déplorant l'imperfection de toutes les éditions de son poème, il résolut de lui élever un monument qu'il regardait comme une dette nationale, par une édition nouvelle faite avec le plus grand soin, et où seraient déployées toutes les richesses des arts de l'imprimerie, du dessin et de la gravure. Il ne s'occupa plus dès-lors qu'à rassembler et à comparer les différents textes de ce poème publiés à diverses époques. Il se mit en communication avec plusieurs savants nationaux et étrangers, pour s'éclairer de leurs lumières. Ses liaisons avec MM. Gérard, Visconti, Bervic,

Van Praet, etc., lui donnèrent l'idée de faire exécuter à Paris même cet ouvrage auquel ces hommes distingués se firent gloire de concourir. Rien ne fut épargné, ni soins, ni peines, ni dépenses. Enfin, après douze années du travail le plus assidu, Souza vit terminer sa belle édition, qui ne fut point livrée au public. Le noble éditeur en offrit des exemplaires aux principales bibliothèques de l'Europe, à plusieurs souverains, et à un petit nombre d'amis. Il fit précéder le poème d'une Dédicace au roi de Portugal, d'un Avertissement rempli de recherches bibliographiques fort curieuses sur les différentes éditions des *Lusiades* (1), et d'une Notice sur Camoëns, qui renferme en même temps un jugement critique de l'épopée et des autres ouvrages de ce grand poète. Dans cette Notice, Souza, entraîné par son enthousiasme, élève Camoëns au-dessus de tous les poètes modernes, et il laisse même entrevoir qu'il ne le croit inférieur ni à Homère, ni à Virgile (2). Son édition fut l'objet d'un rapport très-flatteur, fait le 25 octobre 1817, par des commissaires de l'Institut (académie des beaux-arts); et M. Raynouard, dans un article fort étendu, qu'il a consacré à ce livre dans le journal des savants de

juillet 1818, en porte un jugement aussi avantageux; nous n'en citerons que la dernière phrase. « Le monument élevé par M. de Souza à la gloire de l'Homère portugais, ne se recommande pas seulement par la beauté de l'édition, des gravures et de tout ce qui tient à la magnificence de l'art typographique; le zèle, le talent que le généreux éditeur met à développer et à faire sentir toutes les beautés de la *Lusiade*, méritent que son nom soit, en quelque sorte, associé désormais aux éloges de l'illustre poète dont il cherche, en tant de manières, à consacrer la renommée (3). » Après avoir terminé cette édition des *Lusiades*, Souza avait formé le projet d'écrire l'histoire du Portugal; mais sa santé, qui avait déjà commencé à s'affaiblir pendant l'impression du Camoëns, et par suite des soins extrêmes qu'il s'était donnés, ne lui permit pas d'y consacrer assez de temps pour la terminer; il n'en a laissé que des fragments manuscrits : ceux qui ont connu la rectitude de son jugement et la sincérité de son caractère, regrettent vivement qu'il n'ait pu compléter ce travail important, et d'autant plus utile qu'il n'existe aucune bonne his-

(1) Il existe deux premières éditions des *Lusiades*, imprimées en 1672. Souza n'avait pu consulter que la première, qui appartient à la bibliothèque de Lisbonne, et qu'on lui avait envoyée en France. Son ouvrage était imprimé lorsque la bibliothèque royale de Paris fit acheter à Hambourg la seconde première édition des *Lusiades*. M. Van Praet en donna communication à Souza, qui fit imprimer à part un second avertissement en Portugais, où il mit en regard, et discuta les variantes de ces deux premières éditions.

(2) Dans l'article de la Biographie universelle consacré à Camoëns (*Voyez* ce nom, VI, 618), Mme. de Stael rappelle les jugements divers qui ont été portés sur les *Lusiades*; et tout en prodiguant les plus grands éloges à cette composition, elle pense que les fictions du Tasse rendront toujours sa réputation plus éclatante et plus populaire que celle du poète portugais.

(3) Deux éditions des *Lusiades* ont été publiées à Paris, en portugais, d'après le texte de la belle édition in-4^o. de Souza (et non in-folio, comme l'indique l'article de M. Raynouard). La première in-8^o, dont M. de Souza prit la peine de revoir les épreuves, est tout-à-fait conforme à son modèle; dans la seconde, in-32, imprimée chez Aillaud, M. Verdier de Lisbonne a cru devoir faire quelques changements que M. de Souza n'a pas approuvés de son vivant. Nous citerons seulement celui de l'avant-dernier vers de la XCVI^e. strophe du chant 10, où M. Verdier a mis *Rapton rio*, le fleuve Raptus au lieu de *rapto rio*, fleuve rapide, qui se trouve dans l'édition in-4^o. On nous assure que M. Hase et d'autres savants préfèrent cette dernière; et elle a été adoptée par M. Millé, qui a publié, en 1825, une excellente traduction des *Lusiades*, dédiée à M. de Souza lui-même, et à laquelle il paraîtrait que ce dernier a bien voulu coopérer, du moins par ses avis.

toiré de cette contrée de peu d'étendue, mais qui s'est rendue célèbre. En 1824, il publia dans sa langue maternelle une traduction des fameuses *Lettres portugaises*, avec le français en regard. Cette traduction, faite depuis vingt-cinq ans, ne fut mise au jour par lui, que pour avoir occasion de faire paraître une Notice bibliographique destinée à prouver, contre l'opinion générale, qu'il n'a jamais existé que cinq Lettres authentiques, et que les six autres qui ont été ajoutées à la première édition de 1669 ne sont qu'une fabrication, et une spéculation de libraire. Quelques mois après cette publication, la santé de Souza s'affaiblit de plus en plus, et après six mois de dépérissement graduel, il mourut le 1^{er}. juin 1825. D'une première femme de la maison de Noronha, il n'a laissé qu'un fils, Dom Louis-José de Souza, comte de Villaréal. Il n'eut point d'enfants du second mariage qu'il avait contracté à Paris, en 1802, avec la comtesse de Flahault, veuve du comte de Flahault de La Billarderie, lieutenant-général, et dont les jolis romans sont connus dans toute l'Europe. Dans la séance publique annuelle de l'académie française (25 août 1825), M. Lemercier a lu une belle ode à la mémoire du comte de Souza. D—z—s.

SOYE (PHILIPPE DE), graveur, natif en Hollande, vers l'an 1538. Élève et compatriote de Corneille Cort, il suivit cet artiste lorsque celui-ci alla s'établir à Rome, et il y fixa, comme lui, son domicile. Il exécuta un grand nombre d'ouvrages estimés, dans lesquels on remarque, sinon une aussi grande correction de dessin que dans ceux de C. Cort, du moins un burin plus large et plus hardi. Il publia, en 1568, une suite de portraits

des papes, en demi-figures, depuis l'an 408 jusqu'à l'époque où il vivait. Joseph Strutt, peintre anglais, auquel on doit un *Dict. des artistes*, 2 v. in-4^o., trompé par le nom de *Sericus* et de *Sytius*, que de Soye prenait dans ses estampes, et qui n'est que la traduction de son véritable nom, en a fait deux personnages différents. Ses principaux ouvrages sont : I. *L'Ange ordonnant à saint Joseph de fuir en Égypte*, d'après C. Cort. II. *Saint François recevant les stigmates*, d'après Fréd. Zuccaro. Ces deux pièces sont signées Philip. Soye. III. *La Vierge avec l'Enfant-Jésus sur ses genoux*, connue sous le nom de *Vierge au silence*. Sur le prie-dieu, on lit Philip. Sericus, 1566. IV. *Prométhée enchaîné sur le Caucase*. Cette gravure, faite d'après le tableau du Titien, qui existe dans le palais du roi, à Madrid, est attribuée, par les connaisseurs, à de Soye; quoiqu'elle porte le nom de C. Cort.

P—s.

SOYOUTHY ou SIOUTHY (ABOUL FADHL ABD-EL RAHMAN DJELAL-EDDYN, surnommé AL-), parce qu'il était natif de la ville de Siout en Égypte, est un des écrivains arabes le plus souvent cités, soit pour le nombre prodigieux d'ouvrages qu'il a composés sur toutes sortes de matières, soit pour la réputation qu'il s'est acquise, moins par le mérite réel de ses compilations, que par leur multiplicité. On a dit de lui qu'il a seul écrit plus de livres que beaucoup d'hommes n'en ont lu pendant tout le cours de leur vie. Né l'an 849 de l'hégire (1445 de J.-C.), il mourut l'an 911 (1505), sous le règne du sulthan Kansouh Al-Gaury, peu d'années avant la conquête de l'Égypte par les Othomans. L'histoire de sa vie ne pourrait être que

la liste de ses ouvrages, s'il était possible de la donner complète; mais la tâche est d'autant plus difficile, que divers manuscrits d'un même livre portent souvent un titre différent, et que plusieurs des écrits de Soyouthi sont peut-être inconnus en Europe. Voici ceux que nous pouvons citer : I. Un *Commentaire* sur le Coran, en forme de scholie, qu'il acheva à l'âge de vingt-deux ans. C'est la continuation d'un autre *Commentaire* composé par Djelal-ed-dyn Mohammed ben Ahmed al-Mohaly; aussi ces deux livres sont-ils appelés Djelalani, à cause d'un surnom commun aux deux auteurs. Ce travail de Soyouthi est regardé par les Musulmans comme son chef-d'œuvre. II. *Les miracles les plus surprenants*, contenant les actions et les lois de Mahomet, ouvrage futile, mais écrit élégamment, n°. 1683 de la bibliothèque de l'Escurial. III. *Lumière de la chronologie prophétique*, ouvrage en trois parties, qui traite de l'apostolat de Mahomet, même bibliothèque, n°. 1740. IV. *Bibliothèque mahométane* ou *Petite collection* contenant, par ordre alphabétique, les Sentences de Mahomet sur l'un et l'autre droit, n°. 1075 de la bibliothèque de l'Escurial. V. *Histoire des divers interprètes du Coran et des traditions*; bibliothèque de Leyde, n°. 1873. VI. *Les Perles éparses*, histoire critique des traditions mahométanes véritables et apocryphes, bibliothèque de l'Escurial, n°. 1749. VII. Quatre ouvrages sous le n°. 1793 de la même bibliothèque : *Vie de Mahomet* sous le titre de *Modèle de l'homme érudit*; *Flèches dont l'effet est certain*, contenant les prières des Musulmans; *Recouvrement de la vie*, renfermant quarante traditions mahométanes; *Essai sur l'o-*

rigine de l'histoire sacrée musulmane. VIII. *Odeur de roses de Damas*, ou Histoire de quelques compagnons de Mahomet, qui ont vécu cent vingt ans, n°. 1697 de la même bibliothèque. IX. *Vies des compagnons* (ou premiers disciples) de Mahomet, par ordre alphabétique; bibliothèque royale de Paris, n°. 650, et bibliothèque de l'Escurial, n°. 1684. X. *Dorr al-tadj si moschkel al-Menhadj* (le diamant de la couronne), commentaire sur le livre *Menhadj Althalebin* de Nahwawi, où il est traité de diverses sectes musulmanes, bibliothèque royale de Paris, n°. 428 et 1206. XI. Huit Opuscules, sous le n°. 441 de la même bibliothèque, entre autres *Des divers genres de martyres; de la remise de la peine de quelques délits jusqu'au jour du jugement*. (C'est peut-être le même que le *Takhir al-Dholamat*, où l'auteur essaie de prouver que la punition des tyrans est ordinairement différée jusqu'au jugement dernier; et que le manuscrit de l'Escurial, n°. 1538, intitulé *Tourment du sépulchre*, sur les peines du purgatoire, etc.) Soyouthi, ainsi que tous les auteurs musulmans qui ont parlé de l'état des âmes séparées des corps, place dans le tombeau le siège du purgatoire; *des Plaisirs et délassements permis et prohibés; le Triomphe éthiopique* (*Resa schan Al-Habschan*) ou Histoire apologétique des Abyssins, sur la couleur desquels Soyouthi donne l'opinion de divers auteurs; *Connaissance des choses premières*, ou Histoire des inventeurs de tous les arts et de toutes les découvertes. Cet ouvrage utile et intéressant, si l'on en excepte les fables mahométanes, a été composé par Al-Assaker : Soyouthi n'a fait que le corriger, le mettre en meilleur

ordre et y ajouter les citations d'auteurs. Les deux derniers ouvrages sont à la bibliothèque de l'Escurial, n^o. 1757 et 1760. XII. *Histoire du temps de Salomon*, n^o 821 et 823 de la bibliothèque Bodléienne, XIII. *Tarikh al Kholasâ* (Histoire des Khalifes), écrite en forme d'annales depuis Aboubekr Al-Sadik, successeur de Mahomet, jusqu'à Motawakkel Abd-el-Aziz, ben Yousof, qui obtint le khalifat en Égypte, l'an 884 de l'hégire, sous le règne du sulthan Caïtbaï. L'auteur y parle aussi des Omeyyades qui ont régné en Espagne, mais il n'y fait aucune mention des Fathimides, souverains de l'Afrique et de l'Égypte, les regardant comme bâtards et usurpateurs (Voy. OBEID-ALLAH AL - MAHDY et MOEZZ - LE-DIN ALLAH) : il en donne seulement la liste sous le nom d'Obeïdides à la fin de son livre, qui se trouve à la bibliothèque royale de Paris, n^o. 776; à celle d'Oxford, n^o. 777, et à celle de Copenhague, n^o. 22. C'est d'après ce dernier manuscrit qu'Adler a publié, dans son *Musée Cusique*, la guerre entre les khalifes Amin et Mamoun (Voy. ces noms). XIV. *Histoire d'Égypte*, en trois parties, depuis le commencement du monde jusqu'au règne du sulthan Abou-Nasser al-Melik al-Aschraf Caïtbaï, avec la description de ses monuments, le tableau de ses productions; des hommes illustres dont elle est la patrie, et la liste de cinquante auteurs qui ont écrit sur l'Égypte. Cette histoire se trouve à la bibliothèque royale de Paris, n^{os}. 649, 790, 91, 92 et 93; à celle de l'Escurial, n^o. 1758; à celle de Leyde, n^{os}. 1777, 1778 et 1792: c'est d'après l'exemplaire que possède la biblioth. royale de Copenhague, qu'Adler a publié un long extrait sur le commerce d'Égypte,

tome II de son *Musée Cusique*. XV. *Histoire des hauts faits du sulthan Caïtbaï*, de la dynastie des Mamlouks circassiens, bibliothèque Bodléienne, n^o. 800 (V. CAÏTBAÏ). XVI. *Azhâr al orousch fi akhbar al Habousch* (*Histoire des Abyssins*), bibliothèque de l'Escurial, n^o. 1759; Soyouthi les nomme les fleurs qui croissent autour du trône des sulthans, pour exprimer la confiance que ces souverains leur accordaient. XVI. *Kaoukab al-Raoudah* (l'étoile du Jardin); c'est une description de l'île de Raoudah: il y est parlé en outre du Nil et du mekkias ou nilomètre; n^o. 631 de la bibliothèque royale de Paris. C'est à tort que ce manuscrit porte aussi le titre de *Pré fleuri*, qui pourrait le faire confondre avec un autre ouvrage de Soyouthi, dont nous parlerons bientôt. XVII. *Histoire d'un vêtement nommé Thailsan* par les Arabes, les Persans et les Turcs, et *apomis* par les Grecs, en usage chez les philosophes et les moines musulmans; de son origine, de son utilité, de sa forme et sa beauté; bibliothèque de l'Escurial, n^{os}. 1787 et 1800. XVIII. *Histoire des grands hommes de la ville de Mérou* dans le Khoraçan, citée par d'Herbelot qui range aussi Soyouthi parmi les auteurs des *Vies des poètes arabes*. XIX. *Traité de la sphère*, n^{os}. 1238 et 1328 de la bibliothèque royale de Paris. XX. *Dialogues sur les sciences et sur leur utilité*, ibid., n^o. 1597. XXI. *La moëlle de quatorze sciences*; M. de Hammer en a tiré, en partie, son *Essai encyclopédique des sciences de l'Orient*, publié en allemand, Leipzig, 1804, 2 part. in-8^o. L'auteur y a joint un autre opuscul de Soyouthi: *Méthode de se servir du précédent ouvrage* (V. le *Journal général*

de la littérature étrangère , année 1805, p. 128). XXII. *Céinture de femme, ornée de pierres* ; c'est un Traité divisé en plusieurs chapitres sur l'institution du mariage, son excellence, son utilité, avec un *Appendix* qui traite particulièrement de la femme, et un supplément intitulé : *Art anatomique*, où le grave auteur entre dans des détails obscènes du même genre que ceux du livre de Nicolas Venette. L'ouvrage de Soyouthi est à la bibliothèque de l'Escurial, n^o. 562. XXIII. *Lois du mariage*, (peut-être le même que le précédent) XXIV. Dix *Dissertations* théologico-morales sur la peste qui dévasta le Caire, l'an 909 de l'hégire ; l'opinion de l'auteur est qu'il ne faut pas la fuir : ces deux ouvrages sont aussi à l'Escurial, n^{os}. 784 et 1539. XXV. *Facéties sur la simplicité de Boha-eddyn Karakousch*, vézir de Saladin, n^o. 1548, de la biblioth. royale de Paris. XXVI. *Mecamat*, Séances ou conversations dans le genre de celles de Hariri, sur divers sujets, tels que la mort, le vin, les louanges de la Mekke, de Médine, les parents de Mahomet, etc. ; des Dialogues entre les fleurs qui se disputent la prééminence ; n^o. 1590 de la même bibliothèque, et n^{os}. 532, 561 de celle de l'Escurial. XXVII. *Recueil d'histoires, de sentences et apophtegmes*, n^o. 1608 de la bibliothèque royale de Paris. XXVIII. *Fondements de la grammaire arabe*, méthode que Soyouthi prétend avoir inventée, et qui, suivant lui, fut adoptée par presque toutes les académies, n^o. 107 de l'Escurial. XXIX. *Les sources d'eau courante*, ouvrage considérable sur les préceptes de la grammaire, n^{os}. 38 et 39 de la même bibliothèque. XXX. Sous le même titre, un *Commentaire sur*

la collection des collections d'Abou Abdallah Mohammed Schems-eddyn, dans lequel Soyouthi a inséré tout ce que plus de cent auteurs accrédités ont écrit de mieux sur la grammaire, n^o. 105 de la même bibliothèque. XXXI. Le *Magasin*, ouvrage qui contient les préceptes de la grammaire, avec des prolégomènes sur la propriété de la langue arabe, n^o. 186 de l'Escurial. XXXII. Les *Prolusions*, autre livre qui roule principalement sur la solution de difficultés relatives à la grammaire, d'après l'autorité des meilleurs grammairiens, Ibn-Malek, Ibn-Hescham, et Ibn-Hadjeh, n^o. 41 de la même bibliothèque. XXXIII. Des *Commentaires* sur la *Casîya* du dernier auteur, et sur l'*Alfya* du premier, manuscrit de l'Escurial, n^{os}. 81, 51 et 69. Tous ces ouvrages sur la grammaire, quelques-uns que l'on trouvera encore sur cette liste, et plusieurs autres que nous nous dispensons de citer, n'étonneront point par leur nombre, si l'on considère que cette science est d'autant plus estimée des Arabes, qu'elle y est plus difficile. Cette difficulté provient de la richesse prodigieuse de leur langue qui a plus de deux cents mots pour exprimer l'amour et ses divers degrés, plusieurs centaines de mots pour signifier le vin, et bien davantage pour désigner les chevaux et les lions. XXXIV. *Réfutation des millénaires* qui avaient annoncé la fin du monde et l'arrivée de l'Antechrist pour l'an mille de l'hégire, n^{os}. 1187 et 1248 de l'Escurial. XXXV. Le *Pré fleuri* ou *odeur de parfums*, que Casiri appelle un vrai trésor de langue et de littérature arabe. On le trouve à la bibliothèque de l'Escurial, n^{os}. 241 et 1826 ; le second manuscrit est plus complet et plus correct que le premier : cet ouvrage

comprend, en cinquante chapitres, tout ce qui concerne la pureté, la finesse et l'élégance de la langue et de l'art oratoire. C'est à l'étude que Pocock en avait faite, qu'il attribuait principalement l'érudition qui brille dans son *Specimen historiae Arabum*. L'exemplaire du livre de Soyouthi que possède la bibliothèque Bodléienne, n^o. 406, porte le titre de *Fleurs des sciences de la langue*. On doit peut-être rapporter à cet ouvrage le manuscrit de la bibliothèque de Leyde, n^o. 1365, intitulé *Polyanthea*, et contenant divers traités philologiques de Soyouthi sur la science de la langue arabe. C'est par erreur que les deux exemplaires qui sont à la bibliothèque royale de Paris, n^o. 1568 et 1569, ont été attribués à Djelal-eddyn Mohammed, sur le Catalogue imprimé des manuscrits orientaux, et qu'on y a porté, à l'article Soyouthi, sous le titre du *Pré fleuri*, la description de l'île de Raoudah, que nous avons citée ci-dessus. M. Jean Humbert de Genève, qui, dans son *Anthologie arabe*, imprimée à Paris, 1819, in-8^o., a inséré et traduit plusieurs pièces du *Pré fleuri* de Soyouthi, dit que cet ouvrage est une espèce de bibliothèque poétique, où l'auteur arabe a fait entrer les plus jolis vers que lui avaient offerts ses lectures, et qu'il est divisé en cinq livres. Le premier roule sur l'amour, et ne contient que des pièces érotiques. Le second traite de la beauté des femmes dans tous ses détails; le troisième, de la campagne; c'est la partie descriptive du recueil. Le quatrième a rapport à ce que l'auteur appelle éloquence, c'est-à-dire, au roucoulement des colombes, aux chansons nommées *mowaschah*, aux lettres ou épîtres, aux énigmes, aux logoglyphes, etc. Le cinquième est

un recueil d'anecdotes en prose et en vers. Soyouthi a toujours cité les noms des poètes dont il a emprunté quelques pièces; ce qui rend son ouvrage utile aux amateurs de bibliographie orientale. XXXVI. *Poème* sur l'art grammatical, n^{os}. 1787 et 1800 de l'Escorial; c'est un abrégé de la Grammaire *alsyah*. XXXVII. *Collier orné de pierreries*, poème sur l'art de la rhétorique, *ibid.*, n^{os}. 1788 et 1810. XXXVIII. *Ceinture ornée de perles*, poème de mille vers sur l'art de la rhétorique, *ibidem*, n^o. 218 et 247. XXXIX. Divers *Poèmes* sur le même sujet, dont un exemplaire, indiqué dans la Bibliothèque orientale d'Assemani, existe au Vatican, mss. de Clément XI, portefeuille 26. XL. *Poème sur la religion*, à la bibliothèque Bodléienne. XLI. Les *Fleurs du printemps*, livre de rhétorique, n^o. 246 de l'Escorial. XLII. *Anthologie*, ouvrage sur l'art poétique, même bibliothèque, n^{os}. 248, 326 et 427, et bibliothèque royale de Paris, n^o. 652. Celui-ci néanmoins, suivant le Catalogue, paraît être un mélange de prose et de vers sur l'Égypte, les compagnons de Mahomet; de contes, de traits historiques, etc. XLIII. Des *Extraits choisis*, qui embrassent tous les genres de poésie arabe, et en donnent des Essais avec des notes, n^{os}. 333, 334 et 335 de l'Escorial. XLIV. *Dictionnaire des surnoms* qu'on trouve dans les livres, bibliothèque de Leyde, n^o. 1399. XLV. *Traité sur l'usage du café*, *ib.*, n^o. 228. XLVI. *Petit art*, Traité des sciences, n^o. 946 de l'Escorial. XLVII. *Mathlab al-adib* (Vœu et demande de l'homme érudit), bibliothèque royale de Paris, n^o. 1605. C'est encore un mélange d'anecdotes et d'extraits. XLVIII. *Bibliothèque égyptienne*,

citée par Casiri, sans indication de n^o. XLIX. *Promesses et prédictions de Mahomet; Grande résurrection des morts*: Mahomet y annonce que ses ancêtres payens s'y convertiront à l'islamisme; *Commentaire sur le Coran*. Ces trois ouvrages sont à l'Escurial, n^o. 1358. L. *Scholie* sur les Commentaires de Beidhawi, sur le Coran, avec un Appendix et des Sentences choisies de ce livre, *ibidem*, n^{os}. 1305, 1306 et 1307. LI. *Vie d'Abou - Zakharia Mohi - eddyn*, de Damas, surnommé *Al-Nahwawi*, n^o. 1479 de l'Escurial. LII. *Office du jour et de la nuit*, précepte et excellence de la prière, même bibliothèque, n^o. 1243. C'est peut-être le même que l'*Adkhar al-Adkhar*, cité par d'Herbelot, prières par excellence, espèce de Bréviaire, qui en contient trois cent cinquante - six, abrégé de l'*Adkhar de Nahwawi*; et qu'un autre livre du même genre, ci-dessus indiqué. LIII. *Commentaire* sur le livre des traditions, par Abd - elrahman ben Houcein de Herat, n^o. 1590 de l'Escurial. LIV. *Complément*, *Commentaire* sur le Coran, *ibid.*, n^o. 1417. LV. *L'Astre qui propage son influence*, ouvrage sur la Grammaire, *ibidem*, n^o. 218. LVI. *Commentaire* sur les ouvrages de Nahwawi, bibliothèque royale de Paris, n^o. 314. D'Herbelot cite encore quelques ouvrages de Soyouthi qui existent à la même bibliothèque, mais qu'il est difficile d'y trouver jusqu'à ce que le nouveau catalogue soit terminé, les numéros ayant changé: tels sont: *Anmoudadj-Lathif*, Traité de l'excellence du Coran et du respect qui lui est dû, tiré du Commentaire de Ben-Cacem; *Anwar al-Saadat* (les Lumières de la félicité), sur la profession de foi des Musulmans, par-

ticulièrement sur celle qui est confirmée par le martyr; *Abrégé de l'Ahia al-Oloum-eddyn*, ou Classes des sciences de la religion, de Gazaly; *Adab al-Molouk* (Mœurs et politique des rois); *Akhbar al-Mekhiyah* (Histoire de la Mekke), etc., etc. Le seul ouvrage de Soyouthi dont on ait imprimé une traduction presque complète, est une espèce de traité de matière médicale, publié en latin sous ce titre: *De proprietatibus et virtutibus medicis animalium*, etc. (V. ECHELLENSIS). C'est un fatras comparable à celui que l'on connaît en Europe sous le titre de *Secrets du petit Albert*; mais quelques-unes des notes du traducteur sont curieuses. A—T.

SOZOMÈNE (HERMIAS) (1), l'un des auteurs de l'Histoire ecclésiastique, était né dans la Palestine, vers le commencement du cinquième siècle. Son aïeul paternel, qui tenait un rang honorable dans le bourg de Bethelia, près de Gaza, fut converti par saint Hilarion à la foi chrétienne, et décida sa femme et ses enfants à suivre son exemple. Élevé dans un monastère près de Gaza, Sozomène puisa dans les entretiens de ses pieux instituteurs le goût de la vie contemplative dont on trouve des traces fréquentes dans son Histoire. Pour obéir à ses parents, il se rendit à Béryte, qui possédait alors une école de droit, célèbre dans tout l'Orient; et vint ensuite à Constantinople, où il exerça la profession d'avocat. Tillemont conjecture qu'il remplit aussi

(1) Quelques auteurs ajoutent à son nom celui de *Salaman*; on en a conclu que Sozomène était né à Salamine, dans l'île de Chypre. Il indique trop clairement sa patrie pour qu'on puisse adopter cette idée. Mais comme on trouve parmi les disciples de saint Hilarion un solitaire nommé *Salaman*, il est permis de supposer que Sozomène avait reçu ce nom dans le temps qu'il habitait le monastère de Gaza.

quelque charge à la cour de Théodose le Jeune. Quoique habile dans la science du droit, Sozomène n'eut que peu de succès au barreau. Maître de ses loisirs, il résolut de s'appliquer à l'histoire, et écrivit un *Abrégé* de ce qui s'était passé depuis l'ascension de J.-C., jusqu'à la mort de Licinius, en 323. Cet ouvrage ne nous est point parvenu. Ce fut vers l'an 443, qu'il entreprit de continuer l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. C'était refaire le travail de Socrate, dont il s'est beaucoup aidé, sans le nommer; aussi l'a-t-on accusé de plagiat. L'*Histoire* de Sozomène, qu'on trouve à la suite de celle de Socrate, est divisée en ix livres, et renferme les événements arrivés depuis l'an 324 à 439. On croit qu'elle a subi différentes altérations par l'ignorance des copistes, et que d'ailleurs nous ne la possédons pas tout entière. Supérieur à Socrate, sous le rapport du style, Sozomène montre moins de jugement et de critique. Il a recueilli beaucoup de détails que Socrate avait négligés comme peu dignes de figurer dans une histoire aussi grave que celle des progrès du christianisme. C'est ainsi que, dans le premier livre, il parle longuement du vaisseau que les Argonautes portèrent sur leurs épaules, l'espace de quelques stades; et que, dans le second, il s'amuse à décrire le faubourg de Daphné, et les charmes de la pieuse Vierge qui recueillit saint Athanase pendant la persécution. Enfin il rapporte une foule de miracles, entre autres les bienfaits qu'il reçut lui-même du ciel par l'intercession de l'archange Michel. Les éditions et les traductions de l'Histoire de Sozomène sont indiquées aux articles EUSÈBE, SOCRATE et ÉPIPHANE le scolastique. Valois a fait

précéder celle qu'il a donnée, de recherches sur Sozomène. On doit aussi consulter l'*Histoire des Empereurs* de Tillemont, vi, 123. Lambecius et Tenzel lui attribuent l'ouvrage intitulé: *Irrisio gentiliū*, qui porte le nom d'*Hermias*; mais Fabricius trouve cette conjecture peu vraisemblable. V. la *Bibl. græca*, vi, 123. W—s.

SOZOMENO, chroniqueur, né à Pistoia, en 1387, fit ses premières études à Florence, qui était alors agitée par les discordes civiles, et embrassa l'état ecclésiastique. Il sut se préserver de l'esprit de faction, et la seule grâce qu'il demanda au parti dominant fut d'être envoyé à l'université de Bologne, aux frais de sa ville natale. Vers la fin de ses cours, il fit partie d'une réunion du clergé, rassemblé pour reconnaître le nouveau pape Alexandre V. Il parut aussi au concile de Constance, où il eut des altercations très-vives avec son évêque, dont il avait d'abord embrassé la défense. D'un autre côté, il vivait en bonne intelligence avec Léonard Bruni et le Poggio, qu'il accompagna dans cette savante excursion faite au monastère de Saint-Gall, et qui a valu au monde savant les ouvrages de Quintilien, de Valérius Flaccus et le Commentaire d'Asconius Pédianus sur quelques Harangues de Cicéron. Sozomeno se chargea de faire une copie de ce dernier manuscrit; et son travail est maintenant conservé à la bibliothèque de la Sapience, à Pistoia. Après la dissolution du concile, il revint à Florence, à la suite de Martin V, qui y avait été proclamé pape; et en 1418, il fut élu chanoine de Pistoia; mais la cour de Rome le dispensa de s'y rendre, pour ne pas le distraire de ses occupations

littéraires. C'en fut qu'en 1436 qu'il alla siéger dans son chapitre, où le nouvel évêque le nomma vicaire-général. Sozomeno en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée quatre ans après, vers l'année 1458. Il a laissé une Chronique, où sont retracés les événements les plus importants, depuis le commencement du monde jusqu'à l'année 1455. Ce travail est divisé en trois grandes séries: la première, depuis Adam jusqu'à Bélus; la seconde depuis Bélus jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, avec une subdivision relative à l'histoire romaine; et la troisième depuis César, jusqu'au quinzième siècle. Cette Chronique, divisée en quatre volumes, fut léguée, par l'auteur, à la ville de Pistoia, où elle s'égara en partie, vers l'année 1505. Muratori, qui en a inséré un extrait dans sa collection des *Script. rerum italicarum*, a fait usage d'un manuscrit qui ne va pas au-delà de 1410. Il n'eut pas connaissance d'une copie complète, qui était déposée à la bibliothèque Vaticane (n^o. 7272 des manuscrits latins), et qui va jusqu'à l'année 1455. Les faits rapportés dans la partie inédite mériteraient d'être connus; car ce sont précisément ceux dont Sozomeno a parlé comme historien contemporain. Voy. Muratori, *Script. rerum ital.*, t. xvi, pag. 1059, et Mr. Ciampi, *Notizie del canonico Sozomeno*, Pise, 1810, in-8^o. A—G—s.

SPADA (LEONELLO), peintre, né à Bologne, en 1576, dans la dernière classe du peuple, fut un des artistes les plus renommés de l'école bolonaise. Les Carraches se servaient de lui pour broyer leurs couleurs. Témoin de leurs conférences et de leurs travaux, il se hasarda peu à peu à manier le crayon. Il

étudia d'abord sous ces habiles maîtres, puis il passa dans l'école de Baglioni; suivant toujours, pendant ces premières années, l'exemple des Carraches. L'amitié qu'il contracta avec le Dentone, ne contribua pas peu à le perfectionner dans l'art. Tandis qu'il était à l'école des Carraches, un certain Giovannino de Capugnano, qui s'imaginait être un artiste, parce qu'il avait peint quelques paysages à fresque où l'on voyait des hommes plus grands que les maîtres, les troupeaux plus grands que les hommes, et les oiseaux plus grands encore que les troupeaux, ne put résister aux louanges que lui donnèrent les habitants de son village; la tête lui tourna, et il alla s'établir à Bologne; qu'il regardait comme un théâtre plus digne de ses talents. Il ouvrit une école, et forcé de reconnaître la supériorité des Carraches, il leur demanda un élève qu'il pût instruire. Leonello, qui aimait à plaisanter, s'offrit; et pendant quelque temps, il s'amusa à copier les dessins de Giovannino, et à lui montrer toute la déférence qu'on doit à un maître. Lorsqu'il crut devoir mettre un terme à cette plaisanterie, il laissa dans son atelier une très-belle tête de Lucrèce, et suspendit au-dessus de la porte des vers, où il louait ironiquement le Capugnano. Celui-ci se plaignit amèrement de l'ingratitude par laquelle Spada le récompensait des progrès rapides qu'il lui avait fait faire dans la peinture; et les Carraches, pour le guérir de sa folie, furent obligés de lui découvrir tout le complot. Piqué par une plaisanterie du Guide, Leonello résolut de s'en venger, en opposant à la manière délicate de ce maître, une autre manière pleine de force. Il se rendit à Rome; et s'étant rapproché

du Caravage, qu'il accompagna même à Malte, il revint à Bologne, possesseur d'un nouveau style. Il ne s'abaisse point, comme l'école du Caravage, à copier sans choix toutes les formes que présente la nature; mais il ne leur donna pas non plus cette noblesse qui fait le caractère des Carraches. Il est étudié dans le nu, mais il n'est point choisi; son coloris est vrai, son clair-obscur a du relief; mais on remarque trop souvent dans ses ombres une teinte rougeâtre qui les rend maniérées. Un des caractères particuliers de son style est une hardiesse, une originalité qu'il semblait puiser dans son penchant à la plaisanterie. Il a souvent peint en concurrence avec Tiarini, qui l'emporte toujours dans ce qui tient à l'esprit et à la force du coloris, et qui le cède dans tout le reste. C'est ce que l'on voit dans le tableau qu'il a peint pour l'église de Saint-Dominique; et qui représente le *Saint brûlant les livres prohibés*, tableau qui passe pour le meilleur qu'il ait peint à Bologne; ainsi que le *Miracle de saint Benoît*, qui se trouve à Saint-Michel in Bosco, composition connue des élèves sous le nom de *Ciseau de Leonello*, et dont l'originalité frappa si fortement André Sacchi, qu'il voulut en faire le dessin. C'est ce qu'on vit encore par la suite, lorsque les deux artistes, peignant en concurrence dans l'église de Reggio, à l'huile et à fresque, semblèrent; en quelque sorte, s'élever au-dessus d'eux-mêmes. Il n'est pas rare de trouver dans les galeries des tableaux de Spada : ce sont en général des *Saintes-Familles*, et des traits de l'Évangile en demi-figures, suivant la méthode du Guerchin et du Caravage. Les têtes en sont pleines d'expression, quoiqu'elles

pussent être d'une nature plus relevée. Un des sujets qu'il répétait de préférence était la *Décolation de saint Jean-Baptiste*. On le rencontre dans presque toutes les galeries : la meilleure répétition est celle qu'on voit dans la galerie Malvezzi. Appelé à la cour de Parme, par le duc Ranuccio, il fut chargé par ce prince d'orner le magnifique théâtre qu'il avait fait construire dans cette ville, et qui, à cette époque, n'avait point d'égal. Les ouvrages que Leonello exécuta alors, soit à Parme, soit à Modène, sont dans un goût tout-à-fait différent de ceux qu'il avait peints à Bologne. Ils offrent un mélange des Carraches et du Parmesan. On vante beaucoup la *Suzanne au bain* et l'*Enfant prodigue*, qui font partie de la galerie de Modène. Mais celles de ses productions qui méritent une mention particulière, sont le *Martyre d'une Sainte*, dans l'église du Saint-Sépulchre, à Parme, et le *Saint Jérôme*, aux Carmélites de la même ville. Ces tableaux doivent avoir été peints dans le temps où Spada, admis à la cour et comblé de richesses et de faveurs, pouvait étudier ses ouvrages tout à loisir. Son bonheur finit avec la vie de son protecteur, le duc Ranuccio; il sembla même que cette perte entraîna celle de son talent; car tout ce qu'il fit depuis est presque indigne de lui. Heureusement pour sa réputation, il ne survécut pas long-temps à son mécène, et il mourut en 1622, âgé de quarante-six ans seulement. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître; l'*Enfant prodigue* et le *Martyre de saint Christophe*, au moment où un ange apporte la palme du martyre au saint dépouillé de ses vêtements et prêt à recevoir

la mort à genoux. Le même établissement a possédé deux autres tableaux de ce maître, représentant la *Salutation angélique*, et *Jésus - Christ et la Vierge entourés de la milice céleste*, apparaissant à saint François d'Assise, qui leur offre des roses rouges et blanches, écloses des épines qui lui avaient servi à se flageller. Ces deux tableaux ont été rendus en 1815. Par allusion à son nom, Spada marquait ses ouvrages d'une épée, coupée par la lettre L, initiale de son prénom.

P—s.

SPADA (JEAN-JACQUES), naturaliste, né à Vérone, vers l'année 1680, embrassa la carrière ecclésiastique, et devint curé de Grezzana. Habitant d'un pays abondant en fossiles, il se mit à les étudier, et en 1737, il publia sa première Dissertation, dans laquelle il donna la description des coquilles ramassées sur le territoire de Vérone. Cet ouvrage ne fut que le *prodrome* d'un *Traité* plus étendu, qu'il écrivit en latin, sur le même sujet. Obligé de se défendre contre le marquis Maffei, qui avait attaqué quelques-unes de ses opinions, il le fit avec tous les égards que méritait un personnage aussi distingué. Il profita des observations qu'on lui avait adressées, pour corriger ses écrits, dont il parut une nouvelle édition en 1744, peu avant sa mort. Les pétrifications y sont classées d'après le système de Lang (Voyez LANG, XXIII, 343), décrites avec précision, et accompagnées de l'indication du sol dans lequel chaque espèce a été trouvée. Il serait à désirer qu'une méthode si simple, et la seule qui puisse rendre ces catalogues utiles à la géologie, fût généralement adoptée par les naturalistes. Spada parle des dents

molaires de l'hippopotame, et d'un squelette de cerf pétrifié, qu'il retira du milieu d'un rocher; mais l'abbé Fortis reconnut ensuite que ces derniers ossements n'avaient pas encore acquis le caractère fossile. Cobres a rendu un compte avantageux des travaux de Spada (*Büchersamml der Naturgesch.* tome 1, pag. 120), qui est digne de ces éloges, bien qu'il se soit quelquefois trompé. Il a cru, par exemple, voir dans les entroques, les vertèbres d'un poisson; il a pris les petites numismales et les lenticulaires pour les graines d'une plante, et les plus grandes pour des bivalves: erreurs très-graves pour un observateur, mais qui heureusement ne se trouvent pas répétées dans la dernière édition de ses ouvrages. Spada s'était aussi occupé à décrire les plantes des environs de Vérone; et son *Essai* a été regardé comme le plus complet de ce temps-là. Une belle collection de fossiles, qu'il s'était formée, fut achetée et transportée en France, par Séguier. Ses ouvrages sont : I. *De petrificati corpori marini antidiluviani*, Vérone, 1737, in-4°. II. *De plantis Veronensibus*, ibid., 1737, in-4°. III. *Dissertatione, ove si prova che li petrificati corpori marini, che ne' monti adiacenti a Verona si trovano, non sono scherzi di natura, nè diluviani; ma antidiluviani*, ibidem, 1737, in-4°. IV. *Giunta alla dissertazione de' corpori marini petrificati, ove si prova che sono antidiluviani*, 1737, in-4°. V. *Catalogus lapidum Veronensium ιδιομορφών, id est propriâ formâ præditorum*, qui apud Joh. Jacobum Spadam asservantur, ibid., 1739, in-4°, avec un Supplément, imprimé en 1740: réimprimé en 1744, avec l'indication de trente-cinq espèces de marbres qu'on

trouve dans le territoire de Vérone. Voy. Brocchi, *Conchiologia fossile subappennina*, tome 1^{er}, pag. 33.

A—G—S.

SPADAFORA (PLACIDE), grammairien, né à Palerme, en 1628, embrassa l'institut de saint Ignace et se voua de bonne heure à la carrière de l'enseignement. Appelé à diriger les classes inférieures des écoles de son ordre, il sentit la nécessité de composer des livres élémentaires pour l'instruction de ses élèves. Au milieu des difficultés sans nombre que présente aux commençants l'étude de la langue italienne, une des plus embarrassantes est l'exakte prosodie des mots dont rien ne marque la quantité, et la nuance de quelques voyelles que l'usage apprend rarement à bien prononcer. Spadafora, après avoir calculé l'utilité d'un travail sur la prosodie italienne, osa en braver l'ennui, et il publia un Dictionnaire, dont le but était d'indiquer, au moyen d'accents toniques, la valeur réelle de chaque syllabe. Ce livre, qui n'était adressé qu'aux élèves, fut bientôt recherché par les maîtres, et il est du petit nombre d'ouvrages qu'il est plus facile de perfectionner que de faire oublier. Spadafora mourut au collège des Jésuites, à Palerme, le 1^{er} novembre 1691. On a de lui : I. *Patronymica græca et latina*, Palerme, 1668, in-4°. II. *Phraseologia seu lugdodædalus utriusque linguae latinæ et romanæ*, ibid., 1688, 2 vol. in-8°. Il en existe un abrégé par le P. Alberto, ibid. 1708, in-8°. III. *Prosodia italiana ovvero l' arte con l'uso degli accenti nella volgar favella d' Italia*, ibid., 1682, 2 vol. in-8°; et 1709, édition augmentée. Ce Dictionnaire, qu'on ne cesse de réimprimer en Italie, est suivi de trois

Traités sur la lettre Z, sur l'E et l'O ouverts ou fermés, ainsi que sur la bonne et mauvaise prononciation des langues latine et italienne. IV. *Prececti gramaticalì sopra le parti le più difficili e principali dell' orazione latina*, ibid., 1691, in-8°. Il préparait l'impression d'un Dictionnaire sicilien et toscan, en 4 vol., qui est resté inédit, ainsi qu'un Recueil de vers et de prose. V. Mongitore, *Biblioth. sicula*, tom. II, p. 188.

A—G—S.

SPAENDONCK (GÉRARD VAN), peintre de fleurs, né à Tilbourg, en Hollande, en 1746, trois ans avant la mort de Van Huysum, dont il était destiné à rappeler le talent, fut élève de Herreyns, peintre habile de fleurs, résidant à Anvers. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il vint chercher à Paris une réputation qu'il n'espérait plus trouver dans sa patrie. Il se fit d'abord connaître comme peintre en miniature; et les ressources que lui procura ce genre de peinture lui permirent de cultiver celui dans lequel il voulait s'illustrer. Il se lia d'amitié avec Watelet, qui, pour le fixer en France, lui fit obtenir, en 1774, la survivance de la place de peintre en miniature du roi. Sa grande vogue date de cette époque. Il n'y eut personne à la cour qui n'eût, sur un dessus de boîte, un vase de fleurs de Van Spaendonck. Les grands tableaux de fleurs qu'il fit à la même époque attirèrent tous les regards, et l'admiration qu'ils inspirèrent ne connut plus de bornes. Tous les genres de mérite qui avaient fait la réputation des plus célèbres peintres de fleurs se retrouvèrent dans les productions de leur émule. Ils lui obtinrent, en 1781, l'entrée de l'académie de peinture, et depuis lors, il n'y eut pas une exposition au Lou-

vre, sans que Van Spaendonck y fit admirer quelque nouveau chef-d'œuvre. Lorsque la révolution éclata, il trouva dans la place d'administrateur et de professeur d'iconographie au Jardin des Plantes, que lui confia le gouvernement d'alors, un asile où il put exercer sans danger l'art dans lequel il avait mis ses seules jouissances. Il forma d'habiles élèves, auxquels il apprit, non-seulement à copier la nature avec exactitude, mais à choisir, pour les objets qu'ils imitaient, les formes les plus heureuses et les plus élégantes. Nos manufactures, et en particulier celle de porcelaines de Sèvres tirèrent un grand avantage de ses exemples et de ses élèves. Lorsque l'Institut fut créé, il fut un des peintres appelés à former le noyau de la classe des beaux arts. Dans toutes les séances il se fit remarquer par son assiduité, par la justesse de ses observations, l'agrément de son esprit, la douceur et l'amabilité d'un caractère parfaitement en harmonie avec le genre de peinture qu'il avait adopté. Peu de peintres de fleurs ont mieux entendu la composition, c'est-à-dire l'art de disposer les objets de manière à les faire valoir mutuellement sans opposition tranchée, et comme la nature elle-même les aurait arrangés. Sa couleur, pleine de fraîcheur et d'harmonie, est fine, légère et transparente; ses accessoires choisis avec goût, et le principal, les fleurs, ne leur est jamais sacrifié. Personne n'a mieux rendu le coloris des roses, le velouté des fruits, la forme et le port des différentes espèces de fleurs. Ses ouvrages sont nombreux, et les plus riches collections se font gloire d'en posséder quelques-uns. Le Musée du Louvre en a quatre. I. Un Vase d'albâtre fleuri, sur une console de

marbre rouge, contenant des Roses, des Tulipes, des Roses trémières, des Reines-Marguerites, une Impériale, etc. Au près du vase sont confusément jetés des Ananas et des Châtaignes revêtues de leur enveloppe, et une corbeille dans laquelle sont des Pêches, du Muscat noir et des Épis de maïs. II. Une Corbeille remplie de fleurs, posée sur un piédestal en marbre. III. Des Fleurs, des Pêches et des Raisins. IV. Une Corbeille remplie de fleurs posées sur un piédestal, avec un bas-relief, peinte en 1789. Ces trois derniers tableaux sont dans la galerie de Saint-Cloud; le premier est le seul qui fasse partie de l'exposition du Musée. Van Spaendonck jouit d'une excellente santé jusque dans la vieillesse la plus avancée. Il mourut presque subitement le 11 mai 1822. M. Hersent fut son successeur à l'Institut, où M. Quatremère de Quincy a prononcé son Éloge. P-s.

SPAËN - LALECO (Le baron, GUILLAUME - ANNE DE), historien hollandais, né le 26 janvier 1750, d'une ancienne famille du pays de Gueldre, fit ses études à l'université d'Utrecht; devint bourgmestre d'Elburg, député aux états-généraux de Hollande en 1774, puis membre du collège de l'amirauté; et prit sa retraite en 1795, pour consacrer tout son temps à la culture des lettres, et plus particulièrement à celle de l'histoire de son pays, qu'il a éclaircie par de nombreuses recherches. Il mourut en avril 1817. On a de lui : I. *Introduction critique à l'histoire de la Gueldre*, Utrecht, 1801-1805, 4 vol. in-8°. II. *Essais historiques et antiquaires*, 1805. III. *Histoire de la province de Gueldre*, tome 1^{er}, 1814. Z.

SPAGNUOLI (BAPTISTA) Voy. MANTOUAN.

SPALDING (JEAN - JOACHIM), célèbre prédicateur protestant, et l'un des auteurs classiques les plus distingués de la littérature allemande, naquit le 1^{er} novembre 1714, à Triebssess, ville de la Poméranie suédoise, où son père fut d'abord recteur du gymnase, et ensuite pasteur. Sa première éducation fut très-religieuse. En 1729, il se rendit auprès d'un frère aîné qu'il avait au gymnase de Stralsund, et en 1731, à l'université de Rostock. Ces deux institutions n'étant pas du nombre des meilleures de l'Allemagne, Spalding a souvent regretté le temps qu'on l'y avait fait perdre. Un professeur de Greifswald, homme de mérite, qui, en 1730, le prit chez lui comme instituteur des enfants, et quelques autres professeurs de cette université donnèrent une meilleure direction à ses études. Il soutint, en 1735, une dissertation: *De calumniâ Juliani Apostatæ in confirmationem religionis christianæ versâ*. Cette calomnie, que le jeune théologien fit tourner à l'avantage du christianisme, était une de celles que l'empereur avait consignées dans sa défense du paganisme. On sait que celivre est perdu; mais que saint Clément d'Alexandrie, qui l'a réfuté, en a conservé un si grand nombre de morceaux, qu'à leur aide, le marquis d'Argens a cru pouvoir rétablir l'Invective de Julien, sous prétexte de vouloir y répondre. Au bout de 18 mois, Spalding retourna auprès de son père; cette époque de sa vie fut malheureuse, tant à cause des embarras domestiques dans lesquels il trouva l'auteur de ses jours, que parce qu'il ne vit pas s'ouvrir devant lui une carrière conforme à ses goûts, qui le portaient décidément vers la prédication. En attendant, il accompagna, pendant plu-

sieurs années, comme gouverneur; un jeune gentilhomme; et ce temps fut encore perdu pour les études solides. En 1740, il retourna une seconde fois dans sa ville natale, et y demeura chez son frère aîné, recteur du gymnase; il l'assistait dans ses fonctions pastorales. Il apprit l'anglais, en traduisant Shaftesbury, dans lequel il croyait reconnaître un certain platonisme qui avait un charme particulier pour lui. En 1742, il se chargea de nouveau de l'éducation d'un jeune homme, qu'il conduisit à l'université de Halle, où il s'attacha au célèbre Baumgarten. Après son retour à Triebssess, en 1745, M. de Rudenskiold, envoyé de Suède à Berlin, qui l'avait connu pendant son séjour dans cette ville, lui proposa de remplacer son secrétaire de légation, qu'une maladie avait mis dans l'impossibilité de continuer ses fonctions. Spalding apprit, avec une grande facilité, la langue suédoise, dont la connaissance lui était devenue nécessaire. Il passa deux ans dans la maison du ministre, et se lia d'amitié avec les poètes Gleim et Kleist, et avec les autres hommes de mérite que la capitale de la Prusse possédait. Il y publia des traductions d'ouvrages français et anglais, de Shaftesbury, Silhouette et Le Clerc. On lui offrit diverses places en Prusse et en Suède; mais comme il ne voulait pas renoncer à la carrière pour laquelle il se sentait du talent, il préféra retourner encore une fois à Triebssess pour soigner son père, dans la maladie longue et douloureuse à laquelle il succomba. Ses amis de Berlin l'avaient souvent engagé d'écrire sur un sujet philosophique: il les satisfut en publiant, en 1748, sa *Destination de l'homme*, ouvrage qui a fondé sa réputation

comme moraliste et comme homme de lettres. Spalding est connu en France par plusieurs traductions. Il donna encore à Berlin sa *Théorie de la morale, telle que peut l'enseigner une philosophie épurée par la religion*. Cet écrit est aussi simple dans le plan que l'auteur s'est tracé, qu'attrayant par la beauté du style. Enfin, en 1749, le sort de Spalding fut fixé : il fut appelé comme pasteur à Lassahn, dans la Poméranie suédoise, où il passa quelques années au sein du bonheur domestique ; car il s'était marié en 1751, avec une fille du docteur Gebhardi, pasteur à Stralsund. Il continua des'occuper de traductions d'ouvrages philosophiques, qui furent recherchées à cause des excellents morceaux qu'il y ajouta : de ce nombre est l'ouvrage anglais d'un inconnu, sur le Déisme ; les lettres dont le traducteur les accompagna furent imprimées à part, et traduites en français. En 1757, Spalding fut nommé premier pasteur à Barth, ville voisine de Stralsund ; mais les calamités de la guerre de Sept-Ans s'étendirent sur cette contrée, qui fut tour-à-tour occupée par des troupes prussiennes et suédoises. Il publia, en 1761, son second ouvrage classique : *Pensées sur l'importance des sentiments religieux*. Le mysticisme, qui de Halle s'était propagé dans le Nord, et avait gagné beaucoup de partisans dans le pays de Mecklenbourg, engagea Spalding à composer ce livre. Il eut le malheur de perdre, en 1762, son épouse, qui mourut en couches. Il était encore plongé dans la douleur, lorsqu'une visite inattendue vint adoucir son chagrin. Trois jeunes théologiens suisses, Lavater, H. Füssli et Félix Hess, vinrent lui demander un asile. Ils avaient débuté dans leur patrie,

par une action d'éclat digne d'éloges, mais qui annonçait un zèle que l'on devait modérer (V. LAVATER). Bodmer et Breitinger avaient conseillé à leurs jeunes amis d'aller passer quelques mois chez Spalding, comme dans une excellente école de morale et de christianisme, et Sulzer les confirma dans ce projet. Voici comment Lavater rend compte de ce voyage : « Nous connaissions Spalding, comme un des plus beaux génies et un des hommes les plus instruits d'Allemagne ; nous vénérons en lui un des plus dignes ministres de la religion. Notre principal but, en entreprenant ce voyage, fut de nous préparer, dans la société de ce sage, au ministère auquel nous étions destinés. » Les voyageurs trouvèrent en Spalding au-delà de ce qu'ils avaient espéré. « Le goût exquis, dit encore Lavater, qui se manifeste dans les discours et dans les formes de cet homme, encore plus que dans ses ouvrages ; la moralité sublime qui dirige toutes ses actions, l'égalité de son humeur, l'harmonie qui règne dans ses sentiments, la confiance qu'il montre et qu'il inspire, la candeur et la simplicité de son caractère, nous enchantèrent ; et nous nous félicitâmes de ce qu'il nous était permis de vivre dans l'intimité d'un tel homme. » Plus de vingt-cinq ans après, dans un écrit qui n'était pas destiné à voir le jour, Spalding rendit à Lavater le témoignage suivant : « Lavater était l'oracle, et pour ainsi dire le Mentor de ses deux amis ; ils avaient pour lui une espèce de respect filial, dont il n'avait pas l'air de s'apercevoir, et qui ne troublait pas l'intimité qui régnait parmi eux. Jamais peut-être respect ne fut mieux mérité. Je n'avais pas vu jusqu'alors, et j'ajoute avec vérité, je n'ai pas vu depuis,

surtout dans une si grande jeunesse (Lavater n'avait que vingt-un ans), une âme si pure, un sentiment moral si vif et si actif, un si sincère épanchement des pensées les plus intimes, tant de douceur et d'aménité de mœurs, un christianisme si vrai, si éclairé; car à cette époque, il n'y avait pas une trace de mysticisme dans son système religieux. » Ce fut sous les yeux de Spalding que Lavater écrivit les premiers de ses ouvrages. L'ardent Füssli ne resta que six mois à Barth; ses deux compagnons de voyage ne quittèrent ce séjour que quand Spalding lui-même allait s'en éloigner. Après avoir refusé par modestie la place éminente de surintendant-général des églises de la Poméranie suédoise, de vice-chancelier de l'université de Greifswald, et de professeur de théologie, il en accepta une plus conforme à ses goûts, qui lui était offerte à Berlin. C'était celle de membre du consistoire-général, et premier pasteur de l'église de Saint-Nicolas. Avant de se rendre, en 1764, à cette nouvelle destination, voulant donner une mère à ses quatre enfants, il épousa la fille du capitaine de Soderstein. Ce mariage ne fut pas heureux; la nouvelle épouse de Spalding ne manquait pas de mérite; mais une excessive sensibilité la fit tomber dans une profonde mélancolie. Ce fut d'après l'avis de Spalding, qu'en 1765, les deux gymnases de Berlin et de Cologne sur la Sprée, ville enclavée dans Berlin, furent réunis en un seul; cette mesure fut regardée comme très-avantageuse à l'instruction publique. La direction du nouveau gymnase et des écoles qui en dépendaient, fut confiée au célèbre Büsching. Spalding fut aussi cause que deux nouveaux cours furent introduits dans les universités

protestantes : l'un sur la vérité de la religion, et l'autre sous le nom d'*Encyclopédie théologique*, embrassant un système général de toutes les branches de théologie. En 1765, il publia un choix de ses Sermons, vol. in-8°. C'était un phénomène dans l'Église protestante; on n'y avait jamais vu les vérités du christianisme et la morale prêchées dans un style si pur, si élégant; et tout-à-fait exempt d'ornemens superflus. Une seconde collection parut quelques années plus tard. En 1769, Spalding prit part à une délibération importante qui touchait à-la-fois à la politique et à la religion. Frédéric II avait établi une commission composée des ministres de la justice et des affaires étrangères, de deux membres de la première cour de justice du royaume, et de deux du consistoire suprême, pour décider s'il y avait lieu de dissoudre le mariage de l'héritier présomptif de la couronne. Le divorce que la princesse, qui était de la maison de Brunswick, avait rendu nécessaire, fut prononcé; mais les juges prêtèrent serment d'ensevelir la procédure dans le plus profond secret. Spalding publia, en 1772, un traité sur l'*Utilité de la prédication*, et en 1784, *Lettres confidentielles sur la religion*. Cet ouvrage était dirigé contre la classe des incrédules, qui s'était extrêmement augmentée sous Frédéric II. Spalding, pénétré de sentiments religieux très-sincères, détestait franchement la fausse philosophie du dix-huitième siècle : il espérait que Frédéric Guillaume II arrêterait le débordement de la licence anti-religieuse, et il fut très-satisfait lorsque le nouveau souverain déclara qu'il ferait de la religion un des principaux objets de sa sollicitude. « Mais,

» dit-il dans l'espèce de Biographie
 » qu'il a laissée, on s'aperçut bientôt
 » que le zèle religieux avait seule-
 » ment pour objet de conserver l'au-
 » torité des livres symboliques, et
 » d'une dogmatique orthodoxe. On
 » vit le monarque entouré d'hom-
 » mes, dirigés par des sociétés se-
 » crètes, qui voulaient supprimer la
 » liberté de penser et replonger la
 » religion dans les ténèbres de la
 » scolastique et du mysticisme. »
 Spalding ne croyait pas que ce fût
 servir la religion que d'étouffer ce
 qu'il appelait la lumière, et de vio-
 lenter les consciences ; il avait d'au-
 tant plus de motifs de revendiquer
 cette liberté, qui est la base du pro-
 testantisme, que lui-même tendait
 à s'écarter sur quelques points des
 opinions reçues par les formulaires
 prescrits, et qu'il penchait vers le
 système qu'on appelle en Allemagne
rationalisme, en opposition au su-
pernaturalisme. La publication de
 l'édit de religion de 1788, fameux
 dans les annales de l'Eglise luthé-
 rienne, et l'inutilité des représenta-
 tions que, conjointement avec Büs-
 ching, Teller, Dieterich et Sack
 (quatre noms illustres parmi les théo-
 logiens protestants), il avait faites,
 contre quelques dispositions de ce
 règlement, le décidèrent à renoncer
 absolument à la prédication. Il con-
 tintua cependant ses fonctions consis-
 toriales. En 1797, il publia son der-
 nier ouvrage, intitulé : *la Religion,*
la plus grande affaire de l'humani-
té. Dans la même année, l'univer-
 sité de Halle s'honora, en conférant
 à ce respectable vieillard la dignité
 de docteur en théologie. Il mourut à
 Berlin, le 26 mai 1804, âgé de près
 de 90 ans. La bonté, la modestie, la
 tolérance, une piété sincère, formè-
 rent le caractère de Spalding. La pre-

mière instruction qu'il avait reçue
 n'était pas de nature à le préparer à
 une érudition profonde ; et l'on sait que
 la perte de ces années ne se répare
 point. Il savait néanmoins infiniment
 de choses par des lectures peut-être
 trop multipliées ; son habitude de ré-
 fléchir lui avait rendu propre tout ce
 qu'il avait lu dans les livres, et son es-
 prit philosophique avait mis de l'or-
 dre et de la méthode dans ce chaos.
 Spalding est encore aujourd'hui
 compté au nombre des meilleurs pré-
 dicateurs de l'Allemagne. L'heureux
 emploi des passages bibliques, le choix
 judicieux de ses exemples et de ses com-
 paraisons, la vérité qui, dépouillée
 de tout ornement oratoire, semblait
 parler par sa bouche ; le talent d'é-
 mouvoir à-la-fois le cœur de ses au-
 diteurs, et d'occuper leur esprit ;
 l'onction avec laquelle il s'exprimait
 sur les vérités du christianisme, en-
 traînaient ses auditeurs. Malgré les
 progrès que la langue allemande a
 faits depuis soixante ans, ses ouvra-
 ges sont encore au nombre des livres
 classiques. La simplicité de la diction
 et la délicatesse des sentiments leur
 assurent cet avantage. La nature
 avait donné à Spalding une figure
 imposante, et une physionomie dis-
 tinguée. Quoique son organe ne fût
 pas très-fort, la flexibilité et l'har-
 monie de sa voix suppléaient à ce qui
 lui manquait pour en faire un excellent
 orateur. Elle partait du cœur, et fai-
 sait naître la persuasion. Bause, artis-
 te connu, a gravé le portrait de Spal-
 ding, d'après un excellent tableau que
 Graff avait fait de lui, en 1772. Spal-
 ding fut marié trois fois. Sa première
 femme, morte en 1772, lui laissa 2
 fils, qui se sont signalés dans le monde
 littéraire. Sa seconde épouse mourut
 en 1774. Il avait 61 ans lorsqu'il se
 remaria à une fille du D. Lieberkühn,

un des premiers médecins de Berlin, qui était amie de sa seconde femme, et que celle-ci lui avait, pour ainsi dire, léguée. C'est aux soins de cette femme respectable qu'il dut en partie cette santé et ce contentement qui le firent parvenir à un âge très-avancé. Elle acheva l'éducation des enfants qu'il avait de sa première épouse; et lorsqu'elle mourut, peu de temps après lui, sa perte fut pleurée comme celle d'une véritable mère. Il existe une espèce de Biographie de Spalding, rédigée par lui-même. C'est moins une Vie que des réflexions jetées sur le papier, à des époques très-distantes, surtout aux anniversaires de sa naissance. Son second fils (George-Louis) les publia, avec des additions, Halle, 1804, in-8°. Quoique nous ayons indiqué les ouvrages par lesquels Spalding s'est placé au rang des écrivains classiques de sa nation, il nous paraît nécessaire d'en donner la liste. Nous ne parlons pas de ses Trad. de l'anglais au français, quoique quelques-unes soient intéressantes, par les morceaux qu'il y a ajoutés : I. *La Destination de l'homme*, Greifswalde, 1748, in-8°; réimprimée depuis, quatorze ou quinze fois. Il existe quatre traductions françaises de cet ouvrage. Formey, secrétaire de l'académie des sciences de Berlin, publia la première, Berlin, 1750. Comme elle était très-libre, il ne voulut pas nommer Spalding sur le frontispice; mais il en parle avec éloge, dans son avant-propos. Il fit réimprimer cette traduction, à la suite de son *Essai sur la perfection*, Utrecht (Paris), 1751. L'avant-propos étant supprimé dans cette édition, le Journal des savants et les Mémoires de Trévoux en firent bonneur à Formey. La seconde Traduction, intitulée : *Essai sur la destination de*

l'homme, parut à Dresde, 1752, in-8°; ensuite à Schwerin, 1754, par les soins de la comtesse de Bassowitz, amie de Spalding, et enfin en 1764, encore une fois à Dresde. Elle est plus fidèle que celle de Formey. L'auteur de l'original n'y est pas nommé. La troisième Traduction, par un inconnu, qui s'est caché sous les initiales J. B., parut à Berlin, 1765, in-8°. La quatrième est de la reine Elisabeth de Prusse, épouse du grand Frédéric, Berlin, 1776, in-8°. Cet ouvrage fut aussi traduit en latin, par J.-Mich. Heinze, sous le titre de : *Soliloquium, quâ legē natus sit homo, deliberatio*, Lüneb. 1765, in-8°. II. *Pensées sur l'importance des sentiments religieux* (ou proprement sur le rôle que le sentiment doit jouer), Leipzig, 1761, in-8°. La cinquième édition est de 1784. III. *Sermons*, Berlin, 1765, in-8°, réimprimés en 1768 et 1775. IV. *Nouveaux Sermons*, vol. 1, Berlin, 1768; réimprimés, 1770 et 1777; vol. II, 1784. V. *Sur l'utilité de la prédication*, Berlin, 1772, in-8°; réimp., 1773 et 1791. VI. *Lettres confidentielles sur la religion*, Breslau, in-8°, 1784, 1785 et 1788. Voici les sujets de quelques-unes de ces Lettres : *Sur les gens du monde qui, sans être athées, montrent une grande indifférence pour la religion. Sur l'injustice des attaques que quelques-uns des soi-disant philosophes de nos jours dirigent contre le christianisme, et de cette philanthropie qui tend à détruire les bases sur lesquelles reposent la vertu et le bonheur des hommes. Sur les sources d'où découle le dénigrement de la religion*, etc. VII. *La Religion l'affaire la plus importante de l'humanité*, Leipzig, 1797, 1798, 1799, 1806, in-8°. S—L.

SPALDING (GEORGE-LOUIS), philologue allemand, second fils du précédent, naquit le 8 avril 1762, à Barth, où son père était alors pasteur. Sa naissance coûta la vie à sa mère. Il reçut les premières instructions au gymnase de Berlin, que dirigeait le célèbre Büsching. Depuis l'âge de treize ans, ce fut la troisième épouse de son père qui soigna son éducation, et il conserva pour elle une tendresse qui n'aurait pu être plus grande si elle lui avait donné le jour. Depuis 1779 jusqu'à 1782, le jeune Spalding étudia la philologie et la théologie à Göttingue et à Halle, sous les célèbres professeurs que ces universités possédaient alors. La fortune de son père lui permettant de ne pas rechercher avec trop d'empressement une place qu'il eût fût vivre, après son retour dans la maison paternelle, il continua ses études encore pendant deux ans, et put entreprendre, en 1784, un voyage littéraire en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre et en Hollande. Revenu à Berlin, il fut choisi pour instruire les enfants du prince Ferdinand; et, nommé, en 1787, professeur au gymnase de Berlin. Sa manière de penser sur l'édit de religion était conforme à celle de son père : il renonça à l'état ecclésiastique, pour se consacrer à la philologie et à l'instruction publique. Voulant satisfaire aux réglemens, qui prescrivaient aux professeurs de première classe du gymnase d'être revêtus des dignités académiques, il se rendit, en 1792, à Halle, et y prit le grade de maître-ès-arts, après avoir publié sa Dissertation philosophico-critique : *Vindiciæ philosophorum Megaricorum ; subjicitur commentarius in priorem partem libelli de Xenophane, Zenone et*

Gorgia, qui dès-lors fixa sur lui les yeux du monde savant. La même année, il épousa la veuve d'un riche négociant, plus âgée que lui de quelques années; ce mariage, très-heureux par le caractère des époux, fit le bonheur de Spalding. Élevé par une belle-mère, il s'attacha, avec toute la tendresse d'un père, au fils que sa femme avait de son premier mariage. A la demande d'un libraire de Leipzig, il se chargea de revoir le texte de Quintilien, pour une nouvelle édition. Cette révision ne devait l'occuper que peu d'années; mais quand il fut plus familiarisé avec son auteur, il s'aperçut qu'il fallait le soumettre à un travail critique complet, et qu'il avait besoin pour cela de secours qu'il n'était pas très-facile de se procurer sur-le-champ. Ainsi, Quintilien devint l'occupation de sa vie, et il mourut au bout de dix-neuf ans, sans en avoir achevé l'édition. Pour pouvoir y employer plus de temps, il refusa la place, honorable mais pénible, de directeur du gymnase, devenue vacante, en 1803, par la mort de Gedike. La même année, il fut nommé membre de l'académie des sciences de Berlin, pour la classe historique. En 1805, il fit, pendant sept mois, un voyage en Italie, d'où il rapporta la collation d'un manuscrit florentin de Quintilien. Dans les dernières années de sa vie, il fut attaché, malgré lui, comme conseiller, au ministère de l'instruction publique. Il mourut, le 7 juin 1811, d'un coup d'apoplexie foudroyante. Son caractère était un mélange de douceur et d'une certaine vivacité quelquefois excessive. On s'aperçoit de cette disposition de son esprit jusque dans les notes de son Quintilien, où les commentateurs sont quelquefois ver-

tement tancés pour leurs méprises. Spalding n'a pas beaucoup écrit ; mais les trois premiers volumes de Quintilien , surtout le troisième , suffisent pour porter son nom à la postérité. Ils ont paru dans les années 1798 , 1803 et 1808. Une édition du discours de Démosthène contre Midias est destinée aux écoliers. En 1804 , il publia la Biographie de son père , qui s'était trouvée parmi les papiers de celui-ci , et y joignit un petit monument pour sa veuve qui venait de mourir. La même année , il fit imprimer un volume intitulé : *Essai de poésies didactiques*. Son Éloge , prononcé par son ami le professeur Buttmann , a été inséré dans les Mémoires de l'académie de Berlin , ann. 1814 et 1815. S—L.

SPALLANZANI (LAZARE) , naturaliste , naquit , le 12 janvier 1729 , à Scandiano , petite ville du Modénese , qui avait déjà donné le Boïardo à la poésie , et Vallisnieri à la physique. Il commença son éducation sous les yeux de ses parents ; et , à l'âge de quinze ans , il fut envoyé à Reggio , où il apprit la rhétorique et la philosophie. Les Jésuites , qui lui enseignèrent les belles-lettres , et les Dominicains , qui entendirent parler de ses progrès , voulurent se l'attacher ; mais le jeune élève sut résister à leurs sollicitations , et se rendit à Bologne , pour profiter des leçons de Bianconi , et de Laure Bassi , cette femme étonnante , dont le savoir avait fait oublier le sexe. (V. Bassi , III , 5p3). Par suite de l'usage qui destinait les enfants à la profession de leurs pères , Spallanzani fréquenta les cours de droit , pour entrer dans le barreau. Il allait être reçu docteur , lorsqu'à la demande de Vallisnieri , il obtint de pouvoir suivre sa vocation , qu'il appelait à l'étude de la nature. Quand

il eut embrassé l'état ecclésiastique , il continua d'étudier les langues savantes et les mathématiques , qui donnèrent à son esprit cette justesse et cette liaison sans lesquelles les plus grandes pensées deviennent stériles. En 1754 , l'université de Reggio le choisit pour remplir la chaire de logique , de métaphysique et de littérature grecque. Les travaux qu'il fut obligé d'entreprendre sur Homère lui révélèrent un grand nombre d'erreurs de Salvini , que l'on considérait alors en Italie comme le meilleur traducteur de ce poète. Spallanzani , dans l'agréable retraite de Montefalcone , où il était allé passer quelques jours de vacances , fit part au comte Algarotti du résultat de ses recherches ; et il accusa le savant florentin d'avoir altéré le sens , terni le coloris , et affaibli l'énergie de l'original. Il fondait ces reproches sur des analyses très-savantes du texte , et sur l'étymologie des mots , dont il cherchait à rétablir le sens. Pendant son séjour à Reggio , il fit des excursions dans une partie des Apennins , et reconnut la position du lac de Ventasso , dont il sonda la profondeur. Il exposa aussi ses idées sur l'origine des sources , et rappela , comme un exemple décourageant des aberrations d'un grand talent , l'hypothèse de Descartes , qui supposait que les eaux de la mer s'avancent , par des canaux secrets , jusque dans le centre des montagnes , pour y subir une sorte de distillation , sous l'action puissante des feux souterrains. En 1760 , l'abbé Spallanzani , ne voulant pas s'éloigner de sa famille , préféra les offres de l'université de Modène aux invitations de celles de Coïmbre , de Parme , de Césène ; et les mêmes considérations l'engagèrent , quelques années plus tard , à refuser les pro :

positions avantageuses qui lui furent adressées au nom de l'académie de Pétersbourg. Plus occupé de ses études que de sa fortune, il fit paraître une Dissertation sur la théorie des ricochets, pour prouver que le rejaillissement de la pierre doit être moins attribué à la réaction du liquide frappé, qu'au changement de direction imprimé au mobile, lorsqu'il rebondit sur l'eau, en vertu de la première impulsion. On voit que Spallanzani, égaré dans son propre paralogisme, confondait l'effet avec la cause, et qu'il n'avait pas assez médité sur la propriété élastique des fluides. Il était alors plus particulièrement occupé des phénomènes de la physique animale, dont il annonça quelques découvertes, dans un Prospectus publié en 1768. L'histoire des animaux à sang froid offre peu de faits aussi remarquables que la reproduction des membres coupés. En esquissant le plan d'un grand travail sur une recherche aussi ténébreuse, le professeur de Modène confirma les régénérations multipliées du polype, du ver de terre, et la réparation de la queue, des pattes et des mâchoires enlevées à la salamandre aquatique. Spallanzani avait aussi avancé que l'escargot reproduisait sa tête; et quoique Presciani ait rigoureusement prouvé que l'organe cérébral n'avait jamais été compris dans les amputations opérées par le savant modenais, on ne peut regarder sans étonnement cette régénération partielle d'un membre, pourvu d'un appareil organique très-compiqué (1). La physiologie de

Haller vint engager Spallanzani dans les mystères de la circulation du sang. Continuateur des expériences de Malpighi (*V. ce nom*, XXVI, 408) et du physiologiste de Berne, il employa dans ses observations, l'appareil de Lyonnet, très-supérieur aux microscopes ordinaires. Parmi ses autres avantages, le plus réel est de pouvoir contempler le mouvement du sang à la lumière réfléchie qui l'emporte sur la réfractée, en ce qu'elle n'altère point la couleur des objets. On est d'ailleurs maître de suivre le système vasculaire dans tout son trajet, sans le déplacer de sa disposition naturelle, ni le tendre, par un procédé barbare, comme dans la méthode de LIEBERKUHN (*Voy. ce nom*, XXIV, 463). Avant Spallanzani, le cours du sang n'avait été observé que dans le mésentère; il l'a suivi dans le tube intestinal, dans le foie, la rate, le ventricule, l'organe pulmonaire, etc. Il a examiné les progrès de la circulation, à mesure que les canaux artériels et veineux se développent, que le cœur augmente d'énergie, que l'animal prend de l'accroissement. Il a aussi calculé les vicissitudes de la circulation languissante, la cause de la pulsation des artères des animaux à sang froid. Il s'est trompé pourtant, en supposant que le mouvement circulatoire du sang était indépendant de la contraction des artères. D'après la remarque des plus profonds anatomistes, et de Barthez surtout, le tissu fibreux de ces vaisseaux acquiert plus de solidité et de consistance à mesure qu'ils s'éloignent du centre de la circulation, qui est le cœur; comme si la nature, en augmentant la force contractile de leurs parois, eût voulu balancer les pertes de mouvement causées par les obstacles que le sang rencontre

(1) Voici de quelle manière en parle Voltaire dans une de ses lettres à Spallanzani (mars 1776) : « Je croyais avoir coupé des têtes à quelques limaçons, » et que ces têtes étaient revenues. Des gens plus adroits que moi m'ont assuré que je n'avais coupé que les visages, dont la peau seule avait été reproduite. C'est toujours beaucoup qu'un visage renaisse. Tagliacozzi ne reproduisait que des nez. »

sur son passage. La publication de cet ouvrage accrut la célébrité de l'auteur, qui fut invité à occuper la place de professeur d'histoire naturelle à Pavie. En arrivant dans cette université, il prit pour texte de ses leçons la *Contemplation de la nature* de Charles Bonnet, dont il développait les idées, confirmait les théories et remplissait les lacunes. Il traduisit cet ouvrage en italien, et y ajouta une préface, dans laquelle il signalait les faits les plus importants de l'économie animale et végétale. Obligé d'exposer le système de ce naturaliste sur la génération des corps organisés, il sentit la nécessité de se livrer à de nouvelles recherches. Dans le premier volume de ses *Opuscles de physique*, qui parut en 1776, il exposa ses hypothèses sur les animalcules infusoires. Buffon ne voyait en eux ni forme constante, ni organisation déterminée : il leur contestait les attributs de l'animalité, et les appelait molécules organiques, ne les admettant que comme les bases constituant des corps. Il ressuscita, sans s'en douter, les forces plastiques de la nature, en supposant ces corpuscules mus et travaillés dans l'intérieur de certains moules, par une puissance occulte mais éternelle. Un anglais (*Voy. NEEDHAM, XXX, 29*) appuie fortement ce brillant rêve : il l'environne d'un appareil éblouissant d'expériences microscopiques, il substitue au mot vague et insignifiant de *moule intérieur*, celui de *force végétatrice*, et il n'hésite pas à lui rapporter tous les phénomènes des fonctions de l'économie animale. Méconnaissant des remarques de Spallanzani, qui renversaient les bases de son système, Needham le traita sans ménagement dans les notes ajoutées à une Traduction française des *Recherches*

sur les animaux microscopiques. Le naturaliste de Pavie démontra, par de nouvelles expériences, que les animalcules infusoires sont produits par des germes, et qu'il y en a qui bravent les froids les plus aigus et la chaleur la plus élevée. Il traite, à cette occasion, de l'influence du froid sur les animaux, et il prouve que l'engourdissement léthargique de quelques espèces, pendant l'hiver, ne dépend point, comme on l'avait supposé, de l'impression que le sang peut en recevoir. Dans le second volume il relève plusieurs erreurs de Leeuwenhoeck (*V. ce nom, XXIV, 362*) sur les animalcules spermatisques, réfute Linné, qui les regardait comme des parties salines, et Buffon, qui les a confondus avec ceux d'infusion. Il descend ensuite dans les plus grands détails sur le *Rotifère* et le *Tardigrade*, ces colosses du monde microscopique, singuliers par leur forme, par leur organisation, mais plus singuliers encore par la faculté qu'il ont de recouvrer la vie après une suspension totale de tous ses actes visibles, pendant plusieurs années. Le gouvernement venait de placer Spallanzani à la tête du cabinet d'histoire naturelle de Pavie, en lui accordant une somme annuelle destinée aux achats qu'il jugerait convenables pour l'augmenter. Il commença par négocier l'acquisition de la collection de vers de Goetze (*Voyez ce nom, XVII, 597*), et il entreprit ensuite différents voyages pour compléter les échantillons des trois règnes, entassés dans le Musée sans ordre et sans discernement. En 1779, il parcourut la Suisse, et vint à Genève, où il passa un mois dans la société de ses amis, Trembley, Bonnet, Saussure et Sénebier. Il retourna en Italie par le

Saint-Gothard, après être allé à Berne rendre hommage aux cendres de Haller. Obligé d'expliquer à ses élèves le mécanisme de la digestion, il répéta les expériences de Réaumur sur les oiseaux gallinacés; et il établit : que les sucs gastriques sont l'agent direct et immédiat de la digestion; qu'ils n'agissent ni par fermentation, ni par putréfaction, mais qu'ils opèrent sur les aliments une véritable dissolution de leurs principes constituants. Afin de mieux éclaircir la théorie de cette fonction, il tourmenta ses propres organes, et se dévoua courageusement à une multitude d'essais qui auraient pu porter atteinte à sa vie. Il osa introduire dans son estomac divers aliments enveloppés dans des sacs de toile : il avala jusqu'à des tubes remplis de substances, qui furent digérées sans le secours d'aucune trituration exercée par les muscles de l'estomac. Il eut même recours à des digestions artificielles, faites, dans des verres, sur table, en mêlant les aliments machés avec le suc gastrique qu'il tirait du ventricule des animaux. Ces expériences furent attaquées par Hunter, qui eut le tort d'affecter un trop grand mépris pour le professeur de Pavie. Celui-ci se vengea en relevant avec amertume les erreurs de son antagoniste, qui aurait rendu un plus grand service à la physiologie s'il se fût borné à lui reprocher l'oubli total qu'il faisait de l'action nerveuse sur l'œuvre de la digestion. Les anciens nous ont laissé à peine des conjectures sur l'acte auquel est attachée la propagation des espèces. Harvey, Malpighi, Graaf, Vallisnieri, n'avaient soulevé qu'un coin du voile dont la nature s'est enveloppée. Les résultats obtenus par Haller étaient beaucoup plus satisfaisants; mais

une partie de ses opinions n'avait pas été approuvée des savants. Spallanzani, qui aimait à traiter les questions les plus difficiles, embrassa la défense de la préexistence des germes. Il crut avoir prouvé celle des têtards dans les grenouilles, les crapauds et les salamandres, avant leur fécondation. M. Lacépède s'éleva contre cette assertion, et soutint que les globules visqueux que pond la grenouille sont de véritables œufs, formés par des membranes si fines et si transparentes, que l'on peut apercevoir tous les mouvements de l'embryon. En 1792, la société philomatique de Paris nomma une commission pour constater les expériences de Spallanzani, dont les hypothèses ne furent point confirmées (Voy. *Annales de Chimie*, tome XII). Il avait encore opéré des fécondations artificielles sur les grenouilles, et même sur une chienne : expériences qui l'exposèrent aux railleries des oisifs, mais qui pourraient bien avoir un jour des résultats importants. Frappé des analogies qu'il avait si souvent remarquées entre les animaux et les végétaux, il étendit ses recherches sur tout le règne organique : il montra la graine dans les fleurs avant l'émission de leur poussière fécondante; et par une anatomie très-délicate, il mit sous les yeux du lecteur, la silique, les graines avec les lobes et la plantule du *spartium junceum* en fleur : il les suivit dans leur développement, avant et après la fécondation, et il ne fut plus permis de douter que la graine et ses enveloppes n'existassent long-temps avant l'épanouissement des boutons, et par conséquent bien avant qu'elles fussent fécondées. Spallanzani profita des fêtes académiques de 1781, pour faire un voyage, dont l'ac-

croissement du Musée de Pavie était le but principal. Il cotoya les bords de la Méditerranée, depuis Marseille jusqu'à Livourne, et il ajouta une foule de faits curieux à l'Histoire des mollusques, des alcyons, des millépores, des madrépores, des gorgones, des corallines. Il tâcha aussi d'expliquer la lumière nocturne de la mer, qu'il considérait comme un effet de la phosphorescence d'une infinité d'animalcules qui nagent sur la surface des ondes. Il revint à Pavie, avec une immense récolte de poissons, de crustacés, de testacés, qu'il déposa dans le cabinet dont il avait la direction. Les années suivantes, il visita les côtes de l'Istrie, et les montagnes des Apennins, où il fut témoin des orages terribles, et de la vapeur singulière qui ont rendu l'année 1783 si mémorable dans les annales de la météorologie. A la mort de Vallisnieri, l'université de Padoue offrit la chaire d'histoire naturelle à Spallanzani, en lui promettant des honoraires plus considérables que ceux dont il jouissait à Pavie. L'archiduc Ferdinand, qui gouvernait alors la Lombardie, doubla la pension du professeur, et lui accorda la permission d'accompagner, à Constantinople, le chevalier Zuliani, qui venait d'être nommé baile de la république de Venise. Spallanzani s'embarqua le 22 août 1785; et pendant la traversée, il fit plusieurs observations sur les productions marines, sur le choc de la torpille, sur les trombes de mer, sur les fossiles de l'île de Cerigo, et sur d'autres faits géologiques des îles de la mer Ionienne et de l'Archipel. Arrivé, le 11 octobre, dans la capitale de l'empire Othoman, il se livra à l'examen des phénomènes physiques et moraux d'un pays si diffé-

rent de celui qu'il venait de quitter. Il parcourut les bords des deux mers, gravit les collines voisines, alla aux îles de Calki et des Princes, où il découvrit des mines de cuivre et de fer, et descendit dans la plaine de Troie, pour visiter les lieux célébrés par le chantre d'Achille. Après un séjour de onze mois, il chargea sur un vaisseau les productions de tout genre qu'il avait ramassées; et il affronta les périls des provinces musulmanes, pour explorer un pays si peu connu sous le rapport de l'histoire naturelle. Il s'arrêta neuf jours à Bukharest, dans le palais du célèbre et infortuné Mauroyeni, hosphodar de Valakie. Ce prince, ami des sciences, lui fit l'accueil le plus gracieux et lui fournit des chevaux et une escorte pour parcourir sans danger toute l'étendue de ses états. Spallanzani passa par Hermanstadt, et séjourna quelque temps en Hongrie, afin de reconnaître les nombreuses mines de ce royaume. Joseph II le reçut, à Vienne, avec la plus grande distinction. On l'accusait alors d'avoir soustrait quelques morceaux rares du cabinet de Pavie (*Voyez SCOPOLI*); mais l'empereur refusa de croire que celui qui n'était occupé que d'enrichir cette belle collection, en fût devenu le spoliateur. L'innocence de Spallanzani fut proclamée par un édit impérial, et le savant professeur, après une absence de vingt-un mois, revint à Pavie, où il fit une entrée presque triomphale au milieu des acclamations universelles. Plus il travaillait à compléter le musée, plus il y apercevait de lacunes. Les produits volcaniques surtout y étaient sans suite, sans intérêt, et muets pour l'instruction. Voulant combler ce vide, il prit la résolution de se transporter sur les lieux où les feux des volcans

déployent , depuis des siècles , leur désolante énergie. Il partit pour Naples , dans l'été de 1788 , impatient de visiter le Vésuve , et desirant être témoin de quelque forte éruption. Sa curiosité ne tarda pas à être satisfaite. Les flancs du volcan s'ouvrent , et ils répandent des torrents de lave sur les campagnes voisines. Spallanzani s'achemine à la lueur des flammes , pour voir de près cette affreuse catastrophe. Il s'embarque ensuite pour la Sicile , escalade les sommets de l'Etna , et termine sa course aux îles Éoliennes , que Dolomieu avait déjà visitées. Les volcans et les minéraux ne sont pas les seuls objets qui le frappent ; il embrasse , d'un coup-d'œil , toutes les productions de ces contrées ; étudie les mœurs et les usages des habitants , calcule leur population , examine leur commerce , leur agriculture , leur industrie. Il s'approche de Scylla et de Charybde , et traverse , sur un frêle bateau , les flots écumeux qui mugissent autour de ces deux écueils célèbres par tant de naufrages ; et rendus plus redoutables encore par l'imagination des poètes. C'est ainsi qu'à l'âge de soixante ans , il recueillit cette foule d'anecdotes qui remplissent ses *Voyages* , dans lesquels il a su lier la littérature ancienne avec l'histoire naturelle , et les récits de Virgile , de Diodore , de Strabon , avec ses propres observations. Cet ouvrage est terminé par des recherches intéressantes sur les hirondelles , dont il fait connaître les mœurs , le vol et les migrations. Il discute aussi le fameux problème de leur engourdissement pendant l'hiver , et prouve que des froids artificiels beaucoup plus rigoureux que ceux de nos climats , ne parviennent jamais à mettre ces oiseaux dans un état léthargique. En 1791 , il adressa une lettre à

l'abbé Fortis , sur l'hydroscope Pen-net , qui l'avait séduit d'abord par ses jongleries. Mais doué d'un esprit juste et d'un œil observateur , il ne tarda pas à rester convaincu que nul rapport caché n'existe entre le système nerveux de l'homme , et ces sources abondantes que la terre recèle dans ses entrailles. En 1795 , il publia ses idées sur un nouveau sens dans les chauve-souris. Il avait remarqué qu'après leur avoir crevé les yeux , ces animaux volaient , se dirigeaient et évitaient les obstacles avec la même adresse qu'auparavant. Cette première observation le porta d'abord à les supposer pourvus d'un sixième-sens , dont l'anatomie ne put jamais lui dévoiler l'existence : il chercha dès-lors à découvrir si quelqu'autre organe remplaçait celui qu'on leur enlevait ; et après beaucoup d'essais infructueux , il adopta les idées de Juriné , qui semblait persuadé que l'ouïe pourrait bien servir de guide à ces volatiles aveuglés. Mais les expériences postérieures de M. Vassalli-Éandi ont détruit cette hypothèse , et l'opinion la plus probable est maintenant celle de M. Cuvier , qui croit que les chauve-souris se dirigent dans leur vol , à l'aide du sens du toucher , qui réside principalement dans leurs ailes membraneuses. Tous les ouvrages dont on vient de rendre compte ne représentent pas encore la suite des travaux de Spallanzani. Il observait depuis long-temps les phénomènes de la respiration ; et il continuait ses expériences sur les reproductions animales ; il avait presque terminé la relation de son voyage à Constantinople , et rassemblé des matériaux considérables pour une Histoire de la mer. Ces grands services rendus aux sciences naturelles furent récompensés par les suffrages unanimes des savants. En

France, en Angleterre, en Allemagne, on s'empresse de traduire les écrits du professeur italien, et la plupart des académies de l'Europe lui adressèrent le diplôme de son admission. Saliceti, en passant par Pavie, lui offrit, au nom de la république française, la chaire d'histoire naturelle au Jardin des Plantes, à Paris, honneur auquel Spallanzani se refusa, s'excusant sur son âge avancé, mais étant probablement effrayé des désordres qui régnaient alors en France. Le 3 février 1799, il fut atteint d'une rétention d'urine, et, frappé d'apoplexie au bout de quelques heures, il expira le 12 février 1799. Ses ouvrages sont : I. *Riflessioni intorno alla traduzione dell' Iliade del Salvini*, Parme, 1760, in-8°. II. *Lettere due sopra un viaggio ne' monti del Reggiano, ed al lago di Ventasso*, dans le tome ix de la *Nuova raccolta Calogeriana*. III. *Saggio di osservazioni microscopiche concernenti il sistema della generazione, di Needham e di Buffon*, dans le même Recueil; traduit en français avec les notes de Needham, par Régley, Londres et Paris, 1769, in-8°. IV. *De lapidibus ab aquâ resilientibus*, dans le tome xcv du même Recueil de Calogerà. Les deux dernières Dissertations ont été réimprimées ensemble à Modène, 1765, in-4°. V. *Sopra gli animali delle infusioni, e su i nuovi pensamenti, in proposito di Needham*, dans le 3^{me} vol. du *Giornale d' Italia*, Venise, 1767. VI. *Memoria sopra i muli*, Modène, 1768, in-8°. C'est un Recueil de dissertations sur les mulets de Bonnet, de Spallanzani, de Hebenstreit et de Klein. VII. *Dell' azione del cuore ne' vasi sanguigni*; ibid., 1768, in-4°. VIII. *Prodromo d'un' opera*

da imprimeresi sopra leriproduzioni animali, ibid., 1768, in-8°, trad. en français, en anglais et en allemand. Voy. le Recueil de l'académie des sciences de Paris, année 1768, Hist., pag. 33. IX. *Contemplazione della natura*, trad. du français, de Bonnet, avec notes et observations, ib., 1769, 2 vol. in-8°. X. *Prolusio habita in regio Ticinensi gymnasio*; ibid., 1770, in-8°. C'est la réfutation des notes de Needham, sur un ouvrage de l'auteur. XI. *De' fenomeni della circolazione osservata nel giro universale de' vasi;—de' fenomeni della circolazione languente;—de moti del sangue indipendenti dall' azione del cuore;—del pulsar dell' arterie*, ibid., 1773, in-4°. trad. en français par Tourdes, Paris, 1800, in-8°, avec une Notice sur la vie littéraire de Spallanzani. XII. *Opuscoli di fisica animale e vegetabile*, ibid., 1776, 2 vol. in-4°, trad. en allemand par Donndorf, et en français par Senebier, Genève, 1777, 2 vol. in-8°, avec une Introduction du traducteur, qui renferme l'histoire des découvertes microscopiques. XIII. *Della fecondazione artificiale*, dans le *Prodromo della nuova Enciclopedia italiana*. XIV. *Dissertazioni di fisica animale e vegetabile*, Modène, 1780, 2 vol. in-4°, traduit en français par Senebier, sous ce titre: *Expériences sur la digestion*, avec des considérations (du traducteur) sur la méthode suivie par l'auteur dans ses expériences (2), Genève, 1783, in-8°; et *Expériences pour servir à l'histoire de la génération*, ib., 1785, in-8°. L'ouvrage a été aussi traduit

(2) C'est dans ces *Considérations* que Senebier donne le détail des curieuses expériences de H. A. Gosse de Genève, sur la digestion, qui font le complément de celles de Spallanzani.

en allemand par Chr. Michaelis, Leipzig, 1785, et en anglais, Londres, 1784, 2 volumes in-8°. XV. *Risultati di esperienze sopra la riproduzione della testa nelle lumache terrestri*. Dans le 1^{er}. et le 2^d. vol. des *Mémorie della società italiana*, Vérone, 1782, in-4°. XVI. *Lettera sulla fecondazione artificiale, e sull' elettricità delle torpedini*, dans le 6^e. vol. des *Opuscoli scelti* de Milan, 1783, in-4°. XVII. *Lettera relativa a diverse produzioni marine*, *ibid.*, tome VII. XVIII. *Lettera relativa a diversi oggetti fossili e montani*, *ibid.*, tome VIII. XIX. *Lettera apologetica in risposta all' osservazioni di Hunter* (*Observations on certain parts of the animal economy*), *sulla digestione*, *ibidem*, tome IX. XX. *Osservazioni sopra alcune trombe di mare*, *ibidem* tome XI. XXI. *Lettera sopra un fulmine ascendente*, *ibid.*, tome XIV. XXII. *Lettera sugli esperimenti di Pennet*, *ibid.* XXIII. *Lettera sull' elettricità organica e minerale di Pennet*, Dans le IV vol. des *Annali di chimica de Brugnatelli*. XXIV. *Risposta ad una lettera intorno all' elettricità animale*, *ibid.*, tome VII. XXV. *Lettere al signor Scopoli* (anonyme), *Zoopoli* (Pavie), 1788, in-8°. Ces lettres, devenues extrêmement rares, roulent sur une anecdote très-piquante de la vie littéraire de Scopoli. On lui apporta un jour la dépouille d'un prétendu animal, qu'on assurait avoir vu marcher. Le professeur, après l'avoir bien examiné, crut reconnaître en lui les caractères d'une nouvelle espèce de ver dont il envoya la description à sir Joseph Banks. Mais on ne tarda pas à découvrir que ce ver inconnu n'était autre chose que la trachée-artère

d'un oiseau. Ce fait peut servir à expliquer l'inimitié qui exista entre Scopoli et Spallanzani. XXVI. *Viaggi alle due Sicilie ed in alcune parti dell' Appennino*, Pavie, 1792, 6 volumes in-8°, traduits en français (le 1^{er}. vol. par Toscan, et les autres par M. Amaury-Duval), avec des notes de Faujas de Saint-Fond. XXVII. *Lettere sopra il sospetto di un nuovo senso ne' pipistrelli*, Turin, 1794, in-8°. XXVIII. *Lettera sulla pioggia di sassi avvenuta in Toscana*, dans le XVIII^e. vol. des *Opuscoli scelti* de Milan, 1794 (V. SOLDANI). XXIX. *Lettera intorno all' esperienze di Goettling, sulla chimica anti-flogistica*, *ibid.*, tome XIX. XXX. *Descrizione ed uso dell' Eudiometro di Giobert*, *ibidem*. XXXI. *Lettera sopra le piante chiuse ne vasi dentro l'acqua e l' aria*, etc., *ibid.*, tome XX. XXXII. *Chimico esame degli esperimenti di Goettling sopra la luce del fosforo di Kunkel*, Modène, 1796, in-8°. XXXIII. *Lettera ad un amico di Mantova*, Pavie, 1796, in-8°. XXXIV. *Lettera sulla digestione degli uccelli da preda nocturni*, dans le XIII^e. vol. des *Annali di chimica* de Brugnatelli. XXXV. *Lettera a Van-Mons* de Bruxelles, Pavie, 1798, in-8°. XXXVI. *Mémorie sulla respirazione*, ouvrage posthume, Milan, 1803, 2 vol. in-8°. Senebier en avait donné une Traduction française d'après le manuscrit inédit, Genève, an XI, in-8°. XXXVII. *Rapport de l'air atmosphérique avec les êtres organisés*, tiré des Journaux d'observations et d'expériences de Spallanzani, par le même, avec quelques Mémoires de l'éditeur sur le même sujet, Genève, 1807, 3 vol. in-8°. Le professeur Cardinali a annoncé, en 1822, à

Bologne, l'édition complète des ouvrages de Spallanzani, en 16 vol. in-8°. V. Tourdes, *Notice sur la Vie littéraire de Spallanzani*, in-8°. ; — son *Éloge* par Senebier, dans le Magasin Encyclopédique, 7^e. année, tome III, pag. 328; — Autre, en italien, par Pozzetti, Parme, 1800, in-4°. ; — Autre, en latin, par Fabroni, dans les *Vitæ Italarum*, tome XIX, page 39; et par M. Alibert, dans ses *Eloges historiques*, Paris, 1806, in-8°. ; — Brera, *Storia della malattia e morte di Spallanzani*, Pavie, 1801, in-4°. ; — *Manibus Lazari Spallanzani, amicitie tessera et monumentum, cum append.*, Bologne, 1802, in-8°. ; — *L'Ombra di Spallanzani vendicata posta ad un' operetta di Martinenghi*, Reggio, in-8°. A—C—S.

SPANGENBERG (CYRIAQUE), historien, naquit le 17 juin 1528, à Nordhausen, où son père était le premier pasteur luthérien. Il étudia à Wittenberg, devint pasteur et inspecteur des écoles à Eisleben, puis doyen et chapelain à Mansfeld. Accusé d'être partisan de Flacius (V. FRANCKOWITZ), il fut destitué, en 1575, de la place qu'il occupait depuis 22 ans. Il mourut à Strasbourg, le 10 février 1604. C'était un homme de beaucoup d'érudition, mais de peu de jugement; et il fut une des principales causes des troubles et des scènes souvent sanglantes occasionnées dans le comté de Mansfeld, par les disputes de Flacius. Il publia des Sermons sur les Cantiques de Luther, sous le titre de : *Cithara Lutheri*, etc., etc., Erfurt, 1581, in-4°. Ses ouvrages concernant l'histoire d'Allemagne ne sont pas dépourvus de mérite, et ont principalement contribué à le faire connaître. La plus grande partie a paru sous le titre de

Chroniques. On y trouve principalement l'histoire de la Saxe, des comtés de Henneberg, de Querfurth, etc. A.

SPANGENBERG (AUGUSTE-THÉOPHILE), évêque de la secte des frères Moraves, naquit, le 15 juillet 1704, à Klettenburg, dans le comté de Hohenheim, où son père était pasteur. Il fréquenta le gymnase d'Ilefeld, et se rendit, en 1722, à Iéna, pour étudier le droit. Le professeur de théologie Buddeus, qui l'avait pris en amitié, à cause de son application et de ses mœurs douces et estimables, contribua beaucoup à lui faire quitter l'étude du droit pour la théologie. En 1726, il reçut le grade de docteur en philosophie, et commença ses cours publics. La connaissance qu'il fit, l'année suivante, du comte de Zinzendorf, eut une grande influence sur sa destinée, et l'engagea sans doute à visiter, deux ans plus tard, Herrnhut, pour y examiner l'établissement de la nouvelle secte, dont le comte était le fondateur et le chef. Après y avoir passé deux ans, il se rendit à Halle, où il fut placé comme adjoint de la faculté de théologie et inspecteur des écoles de la maison des Orphelins. Il donna sa démission de ces deux places dès l'année suivante, et revint à Herrnhut, où il se fit recevoir membre de la société de ce nom. A peine y était-il resté quelques mois, qu'il fut chargé d'accompagner jusqu'à Copenhague, sous le titre d'assistant de la société des frères Moraves, une petite colonie de frères, destinée pour Sainte-Croix, île des Antilles. Dès cette époque, toute sa vie fut consacrée à prêcher et à répandre sa doctrine en Europe et en Amérique. Il se rendit, en 1735, pour la première fois, dans le nouveau monde, et y resta

jusqu'en 1739. Après avoir travaillé à l'établissement de la nouvelle colonie dans la Géorgie, à l'instar de l'établissement central d'Herrnhut, il visita la Pennsylvanie, puis la mission de frères fondée à l'île danoise de Saint-Thomas, en faveur des pauvres esclaves noirs. À son retour en Europe, il déploya la même activité et le même zèle, séjournant tantôt en Angleterre, tantôt en Allemagne, visitant les différents établissements, et cherchant à les consolider par ses conseils et par des règlements et instructions dont il fut chargé par la direction-générale. Il aida à fonder un établissement de frères dans le comté d'York, assista à plusieurs conférences et synodes en Allemagne, et accepta la place de diacre-général de tous les établissements. En 1745 il fut élu évêque de l'unité-des-frères, (nom collectif sous lequel les Herrnhutes comprennent tous les individus de leur secte), et envoyé, pour la seconde fois, en Amérique, comme premier inspecteur de tous les établissements des frères parmi les Anglais et les nations sauvages. Il y resta jusqu'en 1749, et eut la satisfaction de voir prospérer, sous ses yeux, plusieurs établissements composés de familles indigènes d'Indiens. De retour en Europe, il fut chargé, en 1751, d'une troisième mission en Amérique. Pour avoir une conférence avec le comte de Zinzendorf, à Londres, il quitta, en 1753, l'Amérique, qu'il regardait comme une seconde patrie. Cependant, après un séjour de sept années consécutives, les fatigues de la carrière qu'il parcourait commencèrent à lui paraître dures, et il desira retourner en Europe. La mort du comte de Zinzendorf, arrivée en 1760, hâta ce moment. La direction-générale

appela Spangenberg au conseil suprême des Herrnhutes, où toutes les affaires des frères Moraves sont jugées et décidées en dernier ressort. Il arriva à Herrnhut vers la fin de 1762. En 1764, il obtint encore l'inspection-générale des établissements de la Haute-Lusace, et passa la plupart du temps, jusqu'en 1769, avec les membres de la direction-générale, à Zeitz, en faisant, pendant cette époque, différents petits voyages en Allemagne et en Hollande. En 1769, il revint, avec les membres de la direction-générale, à Herrnhut. Il séjourna depuis, tantôt dans cette ville, tantôt à Barby, où la direction spéciale du séminaire destiné à l'éducation des frères qui se vouaient à l'état ecclésiastique et à celui des missions chez les peuples païens, l'occupa particulièrement; et il se chargea, malgré son âge, de toutes les fonctions importantes que la direction-générale lui confia. En 1789, il accepta encore la place de président de la direction-générale, la première dans l'organisation intérieure de cette secte; et deux ans plus tard il s'établit, avec la direction, à Bertholdsdorf, près de Herrnhut, où il mourut, le 18 septembre 1792, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, sans laisser d'enfants, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il avait servi les intérêts de la secte, pendant soixante ans, avec le plus grand zèle et une rare habileté, surtout dans les dernières époques de sa vie. Son caractère aimable, sa probité, la pureté de ses mœurs, lui avaient concilié l'estime des honnêtes gens de toutes les croyances. Ce fut par lui que, dans tous les états protestants de l'Europe, même en Russie, les Moraves obtinrent la permission de suivre leur culte, ce dont,

au reste, aucun gouvernement n'eut jamais à se plaindre. Parmi les écrits de Spangenberg, on remarque la *Biographie du comte Nicolas-Louis de Zinzendorf*, en 8 vol. in-8°, Barby, 1772-75. L'ouvrage suivant mérite une attention particulière, parce qu'il contient l'exposition la mieux faite de la doctrine des frères, et parce qu'il jouit d'un grand crédit parmi eux : *Idea fidei Fratrum*, ou *Résumé de la doctrine chrétienne dans la communauté évangélique des Frères*, Barby, 1779, in-8°. La Traduction suédoise parut, en 1782, in-8°, et la Traduction anglaise, faite par Latrobe, à Londres, 1785, in-8°. Le Précis de sa Biographie, composé par lui-même, à l'âge de quatre-vingts ans, se trouve dans les *Archives pour l'histoire de l'Eglise, dans les derniers temps*, par Henke, vol. II, cahier 3. Il a servi de base, quant aux faits, à la biographie qui a paru sous ce titre : *Vie de A.-Th. Spangenberg, évêque de l'Eglise évang. des frères*, par J. Rüsler, Barby, 1794, in-8°. Z.

SPANGENBERG (GEORGE-AUGUSTE), professeur de droit à l'université de Göttingen, naquit dans cette ville, le 4 décembre 1738, et se fit connaître par les soins qu'il donna à l'édition du *Corpus juris civilis* de Gebauer. Son travail, dont le premier volume parut à Göttingen, 1776, in-4°, et le second en 1797, même format, fut sévèrement critiqué par Koehler, qui avait d'abord été appelé par Gebauer, comme collaborateur, et qui fut écarté après sa mort. Ce critique publia un Examen des deux volumes, et démontra qu'ils ne répondaient point à ce qu'on en avait attendu. Spangenberg mourut le 4 mars 1806. Z.

SPANHEIM (FRÉDÉRIC), théologien protestant, naquit dans la ville d'Amberg, le 1^{er} janvier 1600. Son père, conseiller ecclésiastique de l'électeur palatin, jouissait d'une considération méritée. Après avoir achevé ses études à l'académie de Heidelberg, où il acquit des connaissances étendues dans les langues et la philosophie, il se rendit, en 1619, à Genève pour y faire son cours de théologie. Bientôt après, la guerre désola le Palatinat. Dans le dessein d'adoucir les charges de sa famille, il entra comme précepteur chez le commandant d'Embrun, qui le garda trois ans. De retour à Genève, il y termina ses cours, puis fit le voyage de Paris, où il avait un parent ministre de Charenton, qui le détournait d'accepter la chaire qu'on lui offrait à Lausanne. Il visita l'Angleterre en 1625, revint, l'année suivante, à Genève, et y obtint au concours la chaire de philosophie. Un mariage qu'il contracta, peu de temps après, avec une demoiselle qui descendait du célèbre Budé, le fixa dans cette ville. Admis au nombre des pasteurs, il succéda dans la chaire de théologie, en 1631, à Ben. Turretin. Les talents que Spanheim déploya dans la carrière de l'enseignement, étendirent au loin sa réputation. Plusieurs académies d'Allemagne et de Hollande se disputaient l'avantage de le posséder : la jalousie qu'il conçut des succès d'un de ses nouveaux collègues, Alexandre Morus, le décida, dit-on, à quitter Genève. Le conseil fit de vains efforts pour le retenir ; et il reçut, en partant, des preuves multipliées de l'attachement que les habitants lui portaient. Il arriva, sur la fin de l'année 1642, à Leyde, où il soutint et accrut encore l'idée qu'on avait de sa capacité ;

mais, épuisé de travaux, il tomba malade et mourut le 30 avril 1649. C'était un homme instruit et laborieux, mais animé d'un zèle farouche: aussi prit-il une part active aux disputes religieuses qui troublaient alors la Hollande. Malgré les devoirs de sa place, et quoiqu'il fût astreint à de fréquentes visites, il entretenait une correspondance active avec les savants. Outre des *Sermons*, des *Harangues*, un abrégé de la *Panstratégie* de Chamier (*Voy. ce nom*, VIII, 14), et quelques ouvrages théologiques, qui n'offrent plus aucun intérêt, dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* de Nicéron, tome xxix, et dans l'*Hist. littéraire de Genève*, par Senebier, II, 193, on a de Spanheim: I. Le *Soldat suédois*, ou l'histoire de ce qui s'est passé en Allemagne, depuis l'entrée du roi de Suède (Gustave-le-Grand) jusqu'à sa mort, Genève, 1633, in-8°. II. Le *Mercure suisse*, ibid., 1634, in-8°. III. *Commentaire historique* de la vie et de la mort de Christophe vicomte (1) de Dhona, ibid., 1639, in-4°. IV. Le *Tableau d'une princesse*, représentant divers mystères et intrigues de nos temps, sans nom de ville et sans date, in-4°. (Bauer, *Bib. lib. rarior.*); réimprimé sous ce titre: *Mémoires* sur la vie et la mort de l'électrice Palatine (Louise-Julienne), née princesse d'Orange, Leyde, 1645, même format. V. *Diatriba historica de origine, progressu et sectis anabaptistarum*, Franeker, 1645, à la suite de l'ouvrage de J. Cloppenburg, *Gangræna theologiæ anabaptisticæ*; traduit en anglais, Londres, 1646, in-4°. Spanheim laissa sept enfants, dont

les deux aînés se sont acquis, en marchant sur ses traces, un grand nom dans les lettres. Indépendamment des auteurs cités, on peut consulter, pour plus de détail, Freher, *Theatr. viror. illustrium*, I, 543, et le *Dict.* de Bayle, ainsi que le *Supplément* de l'abbé Jolly, où l'on trouve une épitaphe singulière de Spanheim. W—s.

SPANHEIM (ÉZÉCHIEL), numismate, et l'un des plus illustres philologues du dix-septième siècle, était l'aîné des fils du précédent, et naquit à Genève le 7 décembre 1629. Il s'appliqua dès son enfance à l'étude des langues, et y fit de rapides progrès. Son père, nommé professeur de théologie à l'académie de Leyde, le conduisit, en 1642, dans cette ville où Ézéchiël perfectionna ses connaissances par la fréquentation des savants. Il avait dès-lors tant d'érudition, que Saumaise le jugea en état de donner l'Anthologie grecque avec une version latine. A seize ans il combattit, dans des thèses qui furent imprimées, le sentiment de Louis Cappel (*V. ce nom*, VII, 79) sur les caractères hébreux. Cappel avait avancé que les caractères perdus par les Juifs, ont été conservés par les Samaritains; et dans la suite, Spanheim se repentit d'avoir attaqué légèrement une opinion que partageaient les plus savants orientalistes. La piété filiale l'obligea; bientôt après, de défendre le dernier écrit de son père sur la *Grace universelle*, contre les critiques de Moïse Amyrault. Le désir de revoir sa patrie l'ayant ramené à Genève, on lui offrit la chaire d'éloquence à l'académie. Il en prit possession, en 1651, par deux Discours latins sur la *Crèche* et sur la *Croix* de J.-C.; mais il ne l'occupa que quelques mois. D'après sa réputation, l'élec-

(1) Bayle a consacré l'une des notes de l'article Spanheim à prouver qu'il a mal rendu par *vicomte* le titre de *burggrave* qu'avait Christ. de Dhona.

teur palatin, Charles-Louis, le nomma gouverneur de son fils unique, avec un traitement honorable. Spanheim consacrait à l'étude tous les loisirs que lui laissait cet emploi, et il devint fort habile dans le droit public d'Allemagne. Ses talents et ses qualités personnelles le rendaient de jour en jour plus cher à l'électeur, qui finit par l'investir de toute sa confiance. Envoyé par ce prince en Italie, pour étudier la politique et les intérêts des différentes cours de la Péninsule, il visita successivement Florence, Mantoue, Parme, Modène et Rome, où il reçut des témoignages multipliés de bienveillance de la reine Christine de Suède et de la princesse Sophie, sœur de l'électeur palatin. Les fonctions dont il était revêtu ne l'empêchèrent pas de se livrer avec une ardeur infatigable à l'étude de la numismatique et aux recherches d'antiquités. Toujours entraîné par le désir d'apprendre, il se rendit de Rome à Naples, en Sicile et jusqu'à Malte. Il ne revint à Heidelberg qu'en 1665. Dès ce moment il ne cessa plus d'être employé par l'électeur dans les affaires les plus importantes. Son goût ou plutôt sa passion pour l'étude ne nuisit jamais à ses devoirs; et par une sage distribution de son temps, il savait trouver du loisir pour les recherches d'érudition et pour les travaux de la diplomatie. Envoyé successivement aux conférences d'Oppenheim et de Spire, et au congrès de Bréda, Spanheim fut ensuite nommé résident de l'électeur en Hollande et en Angleterre. L'électeur de Brandebourg ayant, en 1677, rappelé l'envoyé qu'il avait à Londres, chargea Spanheim d'en remplir les fonctions, et fut tellement satisfait de la manière dont il s'en acquitta, qu'il de-

sira l'avoir entièrement à son service. L'électeur palatin ne consentit qu'avec peine à se priver d'un ministre dont il connaissait le zèle et les talents. Dès l'année suivante, Spanheim vint en France avec le titre d'envoyé extraordinaire de l'électeur de Brandebourg, et remplit, pendant neuf ans, ce poste, qu'il revint occuper, en 1697, après la paix de Riswyck. Son maître ayant été reconnu roi de Prusse, le créa baron et le nomma son ambassadeur à Londres, en 1702. Spanheim mourut dans cette ville, le 7 novembre 1710, à l'âge de quatre-vingt-un ans, et fut inhumé dans l'abbaye de Westminster. Il était membre de la société royale de Londres. Sa bibliothèque riche en livres classiques, dont plusieurs étaient annotés de sa main, fut acquise par le roi de Prusse et placée à Berlin dans un local particulier. Ses principaux ouvrages sont : I. *Theses contra Lud. Capellum pro antiquitate litterarum hebraicarum*, Leyde, 1645, in-4°. II. *Discours sur la Crèche et sur la Croix de N. S. J.-C.*, Genève, 1655, in-8°. Spanheim avait, comme on l'a dit, prononcé ces discours en latin; il les traduisit lui-même en français; langue qu'il aimait beaucoup. Il retoucha depuis le *Discours sur la Crèche*, et le fit imprimer à Berlin, en 1645, in-12. III. *Les Césars de l'empereur Julien*, trad. du grec, avec des remarques et des preuves illustrées par les médailles et autres anciens monuments, Heidelberg, 1660, in-8°. ; Paris, 1683, in-4°. ; Amsterdam, 1728, même format. Cette édition est la plus recherchée (*Voy. JULIEN*, xxii, 141.) La Bléterie dit que la version de Spanheim ne ressemble à l'original que comme un squelette à un corps humain. IV.

Dissertationes de præstantiâ et usu numismatum antiquorum, Rome, 1664, in-4°. ; Paris, 1671, même format; Londres et Amsterd., 1706-17, in-fol., 2 vol. Il existe, de cette belle édition, des exemplaires en grand papier, qui sont fort rares. Cet ouvrage contient treize Dissertations, adressées à Ottavio Falconieri (V. ce nom), dans lesquelles l'auteur s'attache à montrer l'importance des médailles et leur utilité pour expliquer l'histoire, et en remplir les lacunes. C'est un trésor d'érudition; et l'on ne peut trop regretter que Spanheim n'ait pas eu le loisir de terminer cet ouvrage sur le plan qu'il en avait tracé. Eckhel lui reproche seulement un style négligé, de fréquentes divagations, et le défaut d'une table générale, qui aurait facilité les recherches. Le second volume, publié par Isaac Verburg, est précédé d'une Notice sur Spanheim, dont l'éditeur annonçait des *Mémoires* qui sont restés inédits. On trouve une analyse étendue de cet ouvrage, par Leclerc, dans la *Bibl. choisie*, XI, 1-104, et dans la *Bibl. ancienne*, VII, 144-92. V. *De nummo Smyrnæorum inscripto Σμυρναιων πρυτανεις*; scilicet de *Vestâ* et *prytanibus Græcorum diatriba*, Paris, 1672, à la suite du *Traité des Médailles* de Séguin, et avec des additions, dans le *Thesaur. antiquitat. Romanar.* de Grævius, v, 660. VI. *Lettre sur l'Hist. critique du vieux Testament*, par Rich. Simon, Paris, 1678, in-8°. VII. *Deux Lettres* à Laur. Beger, sur l'ouvrage intitulé : *Observationes in numismata quædam antiqua* (V. BEGER), et cinq à André Morel, dans le *Specimen universæ rei nummariæ* (V. A. MOREL). VIII. *Orbis Romanus seu ad constitutionem imperat. Antonini*,

de quâ Ulpianus, leg. xii, *Dig. de statu hominum*, *exercitationes duæ*, 1697, in-4°. ; insér. dans le xi. volume du *Thes. Antiquit. Romanar.*, et avec des additions, Londres, 1704, in-4°. On doit encore à Spanheim la *Préface* des *OEuvres* de Julien, Leipzig, 1696, in-fol., avec des *Remarques* sur la première harangue de ce prince; — des *Notes* sur *Callimaque*, dans l'édit. de Grævius, Utrecht, 1697; — sur *Strabon*, Amsterdam, 1707; — sur les trois premières comédies d'*Aristophane*, dans l'édit. de Kuster, 1707-1709; — sur *Æl. Aristide*, édit de Jebb, Oxford, 1722; — sur *Josèphe*, avec la chronologie de cet historien, Leyde, 1726; — sur *Thucydide*, dans l'édition de Duker, Amsterdam, 1731. Ces divers travaux prouvent que son érudition était aussi variée que profonde; mais il paraît qu'il était d'un commerce difficile: le *Journal des Savants* lui reproche son affectation à critiquer les hommes les plus instruits de son temps. On trouvera des *Notices* sur Spanheim, dans les *Nouvelles de la république des lettres*, 1720; dans les *Acta eruditor. Lips.*, 1711; dans les *Mémoires de Trévoux*, même année, et le *Journal des Savants*, 1712; dans les *Mémoires* de Niceron, tome II, et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié, etc. Son portrait a été gravé plusieurs fois.

W—s.

SPANHEIM (FRÉDÉRIC), théologien, frère cadet du précédent, naquit à Genève en 1632, et, à l'âge de dix ans, fut emmené par son père à Leyde, où il acheva ses études de la manière la plus brillante. Reçu docteur en philosophie, à dix-neuf ans, il se livra tout entier à la théologie et aux langues orientales, et fut admis au saint ministère. Ses débuts

dans la carrière évangélique étendirent promptement sa réputation. L'électeur palatin Charles Louis, qui travaillait à relever l'académie de Heidelberg, nomma Spanheim à la chaire de théologie, et bientôt il se montra l'égal des plus anciens professeurs. Les bontés dont l'électeur ne cessait de le combler ne purent le faire transiger avec sa conscience : il eut le courage de s'opposer au divorce de ce prince ; et la fermeté qu'il fit éclater dans cette circonstance, fut d'autant plus remarquée, que le noble exemple qu'il avait donné ne fut imité par aucun de ses collègues. Spanheim avait refusé toutes les vocations qu'on lui avait offertes ; mais, en 1670, il accepta la chaire de théologie et d'histoire sacrée à l'université de Leyde. Il en prit possession, au mois d'octobre, par un discours qui fut généralement applaudi. En 1674, il joignit à cette place celle de bibliothécaire, et la même année il publia une nouvelle édition corrigée et augmentée du *Catalogue* des livres dont la garde lui était confiée (1). Il remplit ce double emploi avec un zèle infatigable, et fut honoré quatre fois du titre de recteur. Les curateurs de l'université le dispensèrent de continuer ses leçons pour lui donner le loisir de travailler à l'édition qu'il préparait de ses ouvrages ; mais attaqué d'une paralysie, en 1695, il ne put jamais se rétablir entièrement, et il mourut, le 18 mai 1701. Les nombreux ouvrages de Spanheim ont été recueillis sous ce titre : *Opera quatenus complectuntur geogra-*

phiam, chronologiam et historiam sacram et ecclesiasticam, Leyde, 1701-03, in-fol., 3 vol. Le premier a été publié par Spanheim, et les deux autres l'ont été par Jean Marck, l'un de ses élèves. On trouvera les titres des différentes pièces que contient cette collection, au nombre de soixante et onze, dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxix, dans le *Dictionnaire* de Chauffepié et dans l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, II, 269. Le premier volume renferme les ouvrages relatifs à la géographie et la chronologie sacrées et à l'histoire ecclésiastique ; le second, les dissertations historiques et les harangues prononcées, par l'auteur dans des occasions d'éclat ; et enfin le troisième, les ouvrages de philologie, les traités de controverse et quelques dissertations qui n'avaient pu trouver place dans le volume précédent. Cerecueil est peu commun et assez recherché. On n'y a point inséré les *Sermons* de l'auteur en français, ni quelques autres pièces d'un faible intérêt. Ses dissertations théologiques les plus remarquables ont été publiées séparément sous ce titre : *Elenchus controversiarum de religione*, Amsterdam, 1701, in-8°, bonne édition. De tous les ouvrages de Spanheim, celui qui a fait le plus de bruit est la *Dissertation* sur la papesse Jeanne ; on en a une traduction française par Jacques Lenfant (Voyez ce nom, XXIV, 82). Spanheim avait beaucoup d'érudition et une saine critique, lorsqu'il n'était pas entraîné par les préjugés de sa secte, comme dans ce dernier ouvrage (Voyez BENOIT III) ; et quoique plus tolérant que son père, il ne laissa pas de se faire des ennemis par le zèle avec lequel il combattit le cocceianisme. (V. COCCEIUS, IX, 154). Outre les

(1) *Catalogus Bibl. publicæ Lugduno-Batavæ*, Leyde, 1672, in-4°, rare. Ce n'est qu'une réimpression augmentée, du Catalogue publié par Dan. Heinsius, en 1640 ; elle est tout-à-fait inutile depuis la publication du Catalogue in-fol., 1716, avec un supplément, rédigé par Wollerd Senguerd, Jacq. Gronovius, etc.

auteurs cités, on peut consulter, pour des détails, Klefeker, *Bibl. erudit. præcocium*, 357. W—s.

SPARFVENFELDT (JEAN-GABRIEL), grand-maître des cérémonies du roi de Suède, né en 1655, d'une famille distinguée, fit de bonnes études à Upsal. Le désir d'augmenter ses connaissances le conduisit en Hollande, en France et en Italie. Il était à peine de retour dans son pays, lorsqu'il reçut l'ordre d'accompagner les ambassadeurs de Suède à Moscou. Pendant son séjour dans cette ville, il apprit l'esclavon, et composa un Dictionnaire de cette langue, en 3 vol. in-fol., qui se trouvent manuscrits à la bibliothèque d'Upsal. Étant retourné en Suède (1687), il entreprit peu après, par ordre du roi, un nouveau voyage, pour la découverte des monuments gothiques. Il revit la Hollande, la France, passa en Espagne et de là en Afrique. La peste l'empêcha de voir l'Égypte et la Syrie; mais avant de retourner en Suède, il se rendit à Rome. Il présenta au pape Innocent XII son Dictionn. esclavon, et le pontife en fut si content, qu'il donna lui-même à l'auteur les clefs de la bibliothèque du Vatican, lui permettant de prendre connaissance de tous les livres et de tous les manuscrits. Sparfvenfeldt fut de retour en Suède, en 1694, et il obtint la place de grand-maître des cérémonies. En 1712, il donna sa démission, pour se retirer à la campagne, où il mourut en 1727. Ce savant amateur des lettres et des arts était connu dans toute l'Europe, et correspondait avec la plupart des hommes célèbres de son temps. Il savait quatorze langues, et s'était appliqué aux antiquités, à l'histoire, à la géographie. Il fit présent à la bibliothèque d'Upsal d'une collection de livres rares et de manus-

crits en langue arabe, persane, turque, arménienne, syriaque, copte, esclavonne, moldave, épirote, chinoise, japonaise, dont le Catalogue a été imprimé à Upsal, en un volume in-4°. Il traduisit lui-même en suédois quelques ouvrages latins et espagnols, composa un Discours en esclavon, sur la mort de Charles XI, et commença un vocabulaire russe, suédois et latin. Les Suédois ont comparé Sparfvenfeldt à Peiresc, à Cotton, à Cambden, à Busbec et à Scaliger. On a son oraison funèbre par G. Wallin; Stockholm, 1730, in-4°. (en latin). G—AU.

SPARRE (ÉRIC), homme d'état Suédois, né en 1550, d'une famille ancienne et puissante, devint sénateur dès l'année 1582. En 1587, il fut envoyé à Varsovie, par Jean III, qui avait le projet de faire obtenir à son fils Sigismond le trône de Pologne. La négociation réussit, et Sparre accompagna ensuite Sigismond à Varsovie. Mais étant entré dans les vues d'un parti qui voulait séparer les intérêts de Jean de ceux de son fils, il fut mis aux arrêts, et accusé, ainsi que d'autres sénateurs, devant les états de Suède. Il ne fut condamné qu'à perdre les dignités dont il était revêtu. Charles, duc de Sudermanie, ayant pris part au gouvernement après la mort de Jean, Sparre se déclara contre lui, et écrivit un *Traité Pro lege, rege et grege*, où il attaquait ouvertement les prétentions du duc: mais il s'humilia ensuite devant ce prince, reentra dans toutes ses charges, et servit de médiateur entre Charles et Sigismond, qui, après plusieurs difficultés, parvint au trône de Suède. Cependant Sigismond ayant eu de nouvelles discussions avec Charles, Sparre passa en Pologne ainsi que d'autres séna-

teurs; la guerre éclata entre les deux antagonistes, et le roi ayant été vaincu par le duc, Sparre fut livré à ce prince, qui l'accusa, devant les états assemblés à Linköping, et il eut la tête tranchée sur la place publique de cette ville, en 1600. Le *Traité Pro lege, rege et grege*, suivant Alnander, dans son Catalogue des ouvrages prohibés, et suivant Gezelius, dans le Dictionnaire biographique de la Suède, a été imprimé; mais il est au moins très-rare. Il en existe, dans la bibliothèque d'Upsal, un manuscrit in-folio, de cinquante-trois feuilles. Sparre composa plusieurs autres ouvrages, tous relatifs aux circonstances politiques de son temps. On a imprimé, dans le *Mercur suédois* de l'année 1758, une Lettre de Sparre en latin, adressée, en 1580, à Danzé, ministre de France en Danemark. C—AU.

SPARRMAN ANDRÉ), naturaliste et voyageur suédois, était né dans la province d'Upland, vers l'an 1747. Il étudia la médecine à Upsal, et par ses progrès dans l'histoire naturelle, fixa les regards du célèbre Linné. En 1765, Sparrman, âgé de dix-neuf ans, alla en Chine avec Ekeberg son cousin, qui commandait un vaisseau de la compagnie suédoise des Indes orientales. Sparrman observa et décrivit dans ce voyage des végétaux et des animaux non encore connus: ce fut le sujet d'une thèse qu'il soutint le 30 novembre 1768. Cet essai lui avait inspiré le plus vif désir d'aller examiner les productions de la nature dans les contrées lointaines; mais la médiocrité de sa fortune ne lui laissait que peu d'espoir de satisfaire ce penchant. Ekeberg lui en facilita les moyens, en lui faisant obtenir l'emploi de précepteur des enfants d'un habitant du cap de

Bonne-Espérance. Sparrman partit de Gothenbourg le 10 janvier 1772, sur un vaisseau de la compagnie suédoise qui lui accorda son passage gratuitement. Il arriva le 30 avril sur la rade du Cap. Peu de temps après il eut le plaisir de rencontrer à cette extrémité australe de l'Afrique, son compatriote Thunberg, que son goût pour la botanique avait attiré dans ces régions: mais il fallut bientôt se séparer de cet ami après avoir fait avec lui quelques excursions dans les environs du Cap; et Sparrman regretta plus d'une fois que des occupations étrangères à ses inclinations lui prissent toutes ses journées, tandis que, dans les longues soirées de l'automne, il manquait de livres et d'autres objets pour passer le temps comme il l'aurait désiré: « ce que je » sentais plus vivement encore, dit-il, » était le défaut d'amis et de la société de quelque personne qui sût » attacher une juste valeur à l'étude, » et surtout à celle de la nature. » Il fit au mois d'octobre un tour à Paarl, au nord-est du Cap; revint à son séjour d'Alphen, dans le voisinage de Constance, et s'y occupa entièrement des plantes du Cap. « Je » songeais souvent, dit-il, aux moyens » de poursuivre mes recherches pendant les mois et les années suivantes; mais le destin en avait ordonné autrement. » Cook venait d'arriver au Cap; Forster père et fils, qui l'accompagnaient comme naturalistes vinrent voir Sparrman, qui les félicita sur leur bonheur d'aller visiter des parties du globe inconnues. Ils lui offrirent de le défrayer du voyage, et une part dans toutes les curiosités naturelles qu'ils pourraient recueillir, à condition qu'il les seconderait dans leurs travaux. Il n'en fallait pas tant pour déterminer

un homme si zélé. Sparrman fit donc ce voyage autour du monde, si célèbre dans les fastes de la navigation, et à la fin duquel tous ceux qui venaient de l'achever, ressemblaient, en débarquant au Cap, à des spectres, par suite de la diminution et de l'altération de tous leurs moyens de subsistance (*Voyez* Cook et FORSTER). Sparrman revenu en Afrique, en juillet 1775, y exerça la médecine et la chirurgie, ce qui lui procura les fonds nécessaires pour entreprendre son voyage dans l'intérieur des terres : il nous apprend que sa bourse fut aussi grossie par une spéculation de commerce, car, au Cap, tout le monde est négociant, et par une soixantaine de ducats que lui valut sa traduction en anglais du *Traité* de son compatriote Rosen, *sur les maladies des enfants*, qu'il avait composée pendant son voyage autour du monde. Avant de se mettre en route, il prit des informations partout où il crut pouvoir obtenir des lumières ; mais il observe qu'au lieu de renseignements utiles, ses recherches n'aboutirent qu'à l'envelopper d'incertitudes et d'obscurités ; tant les habitants du chef-lieu de la colonie la connaissaient peu. On lui représentait que son projet était extravagant et dangereux. Rien ne l'arrêta ; il eut pour compagnon de route Daniel Immelman, jeune homme né en Afrique, qui avait déjà parcouru une partie de l'intérieur, et qui regardait comme une honte pour les colons d'être étrangers à la connaissance de leur pays. Pourvu de tout ce qui était nécessaire pour parcourir une contrée où l'on ne rencontre d'autre facilité pour voyager que l'hospitalité des habitants, Sparrman partit le 25 juillet, se dirigeant à l'est. Se tenant à une certaine

distance de la mer sur la partie inférieure de la terrasse la plus voisine de la côte, il visita la baie de Mossel, regagna l'intérieur du pays ; et ne se rapprocha que très-rarement de la mer ; il alla ainsi jusqu'aux rives du *Groote visch revier*, qui à cette époque formait la limite entre le territoire européen et celui des Cafres, et remonta ensuite au nord vers l'*Agten Bruntjès hoogt*, canton élevé, voisin de la chaîne des *Sneeuer Bergen*, et des campagnes du Camdebo. Il était là sous le 28°. 30' de latitude australe, et à trois cent cinquante lieues du Cap. Le 6 février 1776, il reprit le chemin de la ville, s'éloignant en quelques endroits de celui qu'il avait suivi en venant ; et arriva le 15 avril, rapportant beaucoup de dépouilles d'animaux de toutes les dimensions, et une grande quantité de plantes. Dans la même année, Sparrman revit sa patrie. Pendant son absence, il avait été élevé au grade de docteur en médecine ; et à son retour, il fut élu membre de l'académie des sciences de Stockholm. Après la mort du baron de Geer, grand entomologiste, il fut nommé conservateur de sa belle collection d'histoire naturelle, laissée à l'académie ; puis revêtu du titre honorifique de président de cette compagnie, emploi qu'il résigna trois mois après. En 1787, Wadstroem, son ami, lui persuada de l'accompagner dans le voyage qu'il projetait vers l'intérieur de l'Afrique-Occidentale ; l'entreprise échoua. Sparrman retourna dans sa patrie, en 1788 : il est mort à Stockholm, le 20 juillet 1820. On a de lui : 1°. , en suédois : *Voyage au cap de Bonne-Espérance, au cercle polaire austral, et autour du monde, ainsi que dans les pays des Hot-*

tentots et des Cafres, en 1772-1776. Stockholm, 1787, in-8°. avec carte et figures. L'auteur annonçait une deuxième partie qui n'a pas été publiée. Il s'est plus occupé de l'histoire naturelle que de la géographie; cependant il donne une bonne description du Carrou, désert pierreux de l'Afrique australe, et de plusieurs cantons de cette région. La carte est dressée d'après ses observations et d'après celles qui lui ont été communiquées par Ekeberg et d'autres navigateurs suédois, que leurs voyages avaient mis à même de relever la côte. Cette carte est la première qui ait représenté avec exactitude la côte comprise entre le cap de Bonne-Espérance et l'embouchure du Groote-Visch Rivier ou *Rio do Infante* des Portugais. Les remarques sur les mœurs des Hottentots, des Boschismans et des Cafres sont intéressantes. Sparrman redresse Kolbe sur plusieurs points, et même La Caille, qui avait rudement tancé le voyageur allemand. Dans ses recherches sur les animaux, Sparrman fait des digressions trop longues pour justifier des naturalistes, ses compatriotes, attaqués par Buffon, et pour critiquer ce dernier. Le livre fut traduit en allemand par Groskard, avec une préface et des remarques de Forster, Berlin, 1784, in-8°, fig.; puis en anglais, Londres, 1786, 2 vol. in-4°. C'est d'après cette Version, que Le Tourneur publia sa Traduction française; Paris, 1787, 2 vol. in-4°, ou 3 vol. in-8°, carte et fig.; elle est très-médiocre. Ce traducteur a inséré, pour grossir l'ouvrage, à la fin du premier volume in-4°, la description des termites ou fourmis blanches, qui est de Smeatman; et à la fin de la relation, l'extrait de l'article *Cafrière* du

nouveau système de géographie de Middleton. On trouve aussi dans cette édition des figures qui ne sont pas dans l'original, telle que celle du Zerdä ou Fennec, qui est de la Barbarie, et de quelques animaux du Cap. La carte, graduée pour les latitudes dans l'original, ne l'est pas dans la copie. La préface, qui contient l'éloge de Sparrman, annonce à tort la mort récente de ce voyageur, à l'instant où il arrivait à Paris. II. *Museum carlsonianum*, Stockholm, 1786, 2 vol. fo. avec 100 pl. Ce bel ouvrage contient la description des animaux curieux de la collection du baron Carlson. III. *Discours sur les avantages que les sciences et notamment l'Histoire naturelle ont retirés et doivent retirer encore des expéditions passées et futures dans la mer Pacifique*, Stockholm, 1778, in-8°, et plusieurs autres discours et dissertations en suédois, sur des animaux et des végétaux, insérées dans le même Recueil. IV. Traduction abrégée, en suédois, du *Voyage de Vancouver autour du monde*, Stockholm, 1800-1801-2. V. *La Chimie de Fourcroy* (Voy. le *Magasin encycl.*, 1793, 4^e ann., IV, 118.) On a nommé *Sparrmania* un bel arbrisseau du cap de Bonne-Espérance de la famille des tiliacées, qui se cultive en Europe dans les orangeries. E—s.

SPARTACUS, auteur et chef de la révolte des gladiateurs en Italie, où de la seconde guerre des esclaves, fut l'un des hommes les plus extraordinaires dont les annales de Rome aient conservé la mémoire. Toute sa vie, excepté les trois dernières années, se passa dans l'abjection et dans une obscurité profonde. Du moment où il se montra, il acquit une gloire immortelle. Mais on connaît sa renommée plus que lui, et l'on a fort peu

de détails sur les événements qui l'ont illustré. On admire, en général, la hardiesse de son entreprise, l'éclat de ses victoires; et même, dans l'esprit de beaucoup de personnes, chez lesquelles les impressions reçues au théâtre dominent une instruction superficielle, et qui ont mieux aimé voir la tragédie de Saurin (*V. ce nom*), que lire les récits des historiens de l'antiquité, il s'attache aux exploits de ce personnage un intérêt d'exagération romanesque, surtout par rapport aux dangers dont ils menacèrent la république. Lorsqu'on étudie les circonstances des faits et les actions du héros, on discerne les causes de ses succès prodigieux comme de sa chute inévitable; il paraît lui-même plus étonnant, non par son intrépidité, mais par la sagesse de son dessein, par l'habileté de sa conduite. L'histoire de Rome, à cette époque, présente un grand sujet de méditation. Jamais les Romains ne furent à-la-fois plus enorgueillis et plus humiliés; jamais leur puissance ne fut élevée à un si haut point de grandeur, et en même temps plus ébranlée dans sa base, et plus inclinée sur le bord du précipice: d'un côté la Grèce asservie, l'Asie réduite en province, les rois d'Afrique abattus et subjugués; de l'autre les Cimbres et les Teutons renouvelant les ravages des Gaulois, les cités du Latium et de l'Italie soulevées contre Rome, la guerre civile et les proscriptions dévastant la patrie, enfin une troupe de gladiateurs triomphant des armées consulaires. Depuis la conquête de la Macédoine, les Romains eurent à soutenir contre les peuplades errantes et belliqueuses de la Thrace, une guerre difficile; ils en réduisirent quelques-unes sous leur obéissance et en tirèrent des corps d'auxiliaires pour subjuguer les au-

tres. C'est ainsi que Spartacus commença par servir dans les armées romaines. Mais trop fier pour supporter cette servitude déguisée sous le nom de milice, il déserte, assemble une troupe de vaillants compagnons et fait une guerre de partisans, que les Romains appelaient brigandage, et que les nations du Nord regardaient comme l'exercice de la valeur (*Tacit. Germ. 15*). Les Romains le prennent; on le vend comme esclave en Italie; sa force et sa stature le font réserver pour l'emploi de gladiateur. Sa femme l'avait accompagné dans ses expéditions; elle partagea son esclavage. Elle faisait profession, comme les femmes du Nord (*Tacit. Germ. 8*), de lire dans l'avenir, et elle lui prédit, pendant qu'il était esclave, sa grandeur future. Il est probable qu'elle ne lui fut pas inutile, lorsqu'il eut levé l'étendard de la révolte. L'an 680, Spartacus était enfermé à Capoue, dans une école d'esclaves de cette profession, sous la direction d'un affranchi nommé Lentulus Batuatius. Ils étaient plus de deux cents, Thraces, Gaulois et Germains. Une conspiration se forme entre eux pour leur délivrance. L'occasion était favorable. La guerre tenait les plus grands généraux occupés loin de l'Italie avec les légions: Pompée, en Espagne, contre Sertorius; Lucullus, en Asie, contre Mithridate. Le complot est découvert par un des conjurés. Au moment où l'on va les saisir, Spartacus, à la tête de soixante-quatorze des plus résolus, s'échappe et les arme de couperets, de broches, de couteaux, qu'ils saisissent dans une cuisine en fuyant. Sortis de Capoue, ils rencontrent des chariots chargés d'armes de gladiateurs; ils les pillent; leur troupe se grossit en chemin; des gens de Capoue se met-

tent à leur poursuite ; ils les défont et s'emparent de leurs armes : tout joyeux d'être équipés militairement, et non plus en esclaves dévoués au combat de l'arène, ils vont se poster sur des rochers du Vésuve, où le préteur Claudius les cerne de toutes parts, excepté en un endroit où le terrain, coupé à pic, paraissait sans issue. Une nuit ils descendent tous l'un après l'autre, par ce précipice, à l'aide d'une chaîne qu'ils avaient fabriquée avec des sarments de vigne. Ils fondent, à l'improviste, sur le camp du préteur, mettent ses troupes en déroute, et restent maîtres des bagages et des armes. Une foule d'esclaves, de pâtres, de laboureurs ou serfs, ou d'une condition à peu près aussi misérable, accourent se ranger parmi eux. Ils étaient soixante-quatorze en partant de Capoue, ils sont à présent au nombre de dix mille, et ils s'augmentent de jour en jour. Cette armée se partageait en deux corps : les Gaulois et les Germains avaient pour chefs OEnomaüs et Crixus ; les Thraces avec les autres alliés proclamèrent général Spartacus, qui conduisait toute l'expédition, mais avec une autorité précaire, telle que la lui accordait une multitude grossière, indisciplinée, et qui, en reconnaissant la supériorité de son génie, voyait en lui leur créature, naguère leur égal. S'ils avaient pu obéir, et donner à Spartacus la puissance d'un véritable commandement, leur succès eût été plus modéré, mais certain. Son dessein était de regagner la terre natale et d'assurer leur liberté. Ils s'abandonnaient à l'instinct du pillage. Cora, Nucere, Nole, villes opulentes de la Campanie, éprouvèrent tous les excès de leur ferocité sanguinaire, de leur licence brutale et de leur cupidité sans frein. On envoya un

autre préteur nommé Varinius, pour les combattre en Lucanie ; ce pays montagneux était favorable aux gens de Spartacus. Frurius, lieutenant du préteur, fut battu avec deux mille hommes. Cossinius, autre lieutenant, fut tué dans une seconde action. Varinius parvint ensuite à occuper quelques défilés et à cerner l'armée ennemie. Pendant la nuit, Spartacus fait allumer de grands feux autour de son camp ; il attache à des poteaux, de distance en distance, des cadavres armés de toutes pièces, et tandis que les Romains croient qu'il songe seulement à se défendre dans sa position, il opère sans bruit sa retraite par des lieux escarpés, reprend ses avantages, taille en pièces les troupes de Varinius, et lui prend son cheval et ses haches avec ses faisceaux prétoriens, qu'on porta désormais devant lui. Ses soldats ravagèrent encore plusieurs villes du pays des Lucaniens, Narès, Popliforme, Métaponte, Thurium. Il tâchait en vain de retenir leurs fureurs par ses remontrances et ses prières ; en vain il leur représentait que c'était détruire eux-mêmes leurs ressources et s'aliéner les peuples. La raison ni l'autorité ne pouvaient rien sur eux. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut de les faire camper hors des murs de Thurium, où il fixa son quartier général, afin de sauver la ville d'un nouveau pillage. Ses victoires et ses proclamations adressées à tous les opprimés en Italie, lui attirèrent encore des soldats, et il en compta bientôt soixante dix mille. Durant l'hiver, il essaya d'établir quelque ordre parmi ce rassemblement tumultueux. Il prohiba l'or et l'argent, accueillit tous les marchands qui apportaient du fer, acheta des chevaux autant qu'il put s'en procurer, fit forger des

armes avec une incroyable activité. Tandis qu'il organisait son armée, il avisait aux moyens de sortir d'Italie. « Luy mesurant sagement ses forces, dit Plutarque, et ne s'attendant point qu'il peust venir au-dessus de la puissance des Romains, achemina son armée devers les Alpes, estant d'avis que le meilleur serait, quand ils auroient passé les monts, que chascun se retirast en son pays; les uns en la Gaule et les autres en la Thrace; mais ses gens se confiants en leur multitude, et se promettants de grandes choses, ne luy voulurent point en cela obeyr; ains se remei-
rent à courir et piller toute l'Italie. » Cependant les Romains, qui avaient méprisé dans le commencement cette révolte de gladiateurs, concevaient de sérieuses inquiétudes, et ils envoyèrent contre Spartacus les deux consuls Gellius Poplicola et Cornelius Lentulus, à la tête de deux légions. Mais déjà le faible de sa puissance se faisait sentir : la jalousie et la témérité divisèrent l'armée. Les Gaulois et les Germains formèrent un corps séparé sous la conduite de Crixus et d'Onomaüs, qui accusaient Spartacus de lenteur timide. Les Thraces et les Lucaniens restèrent sous ses drapeaux. Crixus, après une victoire, fut surpris à son tour par le consul Gellius, et périt avec un grand nombre des siens. Spartacus sauva leurs débris. Le consul Lentulus et son collègue voulurent l'envelopper, pendant qu'il longeait l'Apennin, pour s'approcher du nord de l'Italie. Il les battit, dans la même journée, l'un après l'autre, et poursuivit sa route. Il renversa ensuite l'obstacle que lui opposait le préteur Cn. Manlius Cassius, préteur de la Gaule Cispadane, vint à sa rencontre, avec dix

mille hommes : il le mit en fuite près de Modène. Enfin il arriva de l'extrémité méridionale de l'Italie, toujours combattant et toujours victorieux, jusqu'aux rives du Pô. Les habitants s'étaient enfuis; la crue des eaux rendait le passage plus difficile, et il n'y avait point de bateaux; il fallut s'arrêter. On célébra les funérailles de Crixus; et quatre cents Romains furent contrainsts de combattre autour de son bûcher, à la manière des gladiateurs. Ce fut là le terme des prospérités de Spartacus. Ses victoires enivrèrent d'un fol orgueil ses soldats, et ne déterminèrent aucune ville, aucun bourg de l'Italie, à se soulever contre les Romains. Les habitants de ces anciennes cités haïssaient Rome, mais ils auraient rougi de s'allier avec des gladiateurs et de faire cause commune avec des esclaves révoltés. Cependant ces esclaves, ces gladiateurs osèrent concevoir l'espérance de prendre Rome; et ils entraînèrent Spartacus malgré lui. L'effroi s'était répandu parmi le peuple romain; et quand les comices arrivèrent pour l'élection des préteurs, l'an 682, personne ne se présentait. Crassus fut le seul qui osa se charger du commandement. Il leva six légions d'ancienne milice, et y joignit les restes des armées consulaires. Les ennemis furent obligés de renoncer à leurs projets sur Rome. Spartacus les ramena vers les contrées méridionales, et défit Mummius, lieutenant de Crassus, qui devait les harceler avec deux légions. Crassus comprit qu'il fallait rendre la force aux légions romaines par de grands exemples de sévérité. Il décima les vaincus; et, n'osant encore hasarder de bataille, il couvrit le Latium, et se contenta de tenir en échec Spartacus, qui re-

gagnait l'Abruzze, malgré les légions romaines et malgré ses propres soldats, toujours tentés de se jeter sur Rome. De nouvelles divisions l'affaiblirent : il se forma un parti gaulois, qui avait pour chefs Castus, Granique, Cannimaque, et qui se fit battre séparément. Spartacus s'était avancé dans la presqu'île de Rhegium, pour essayer de passer en Sicile, où il rallumerait les feux mal éteints de la guerre des esclaves. Les pirates Ciliciens entrèrent en négociation avec lui pour fournir des vaisseaux ; ils reçurent des avances considérables, et lui manquèrent de parole. Il construisit des radeaux qui échouèrent sur la côte. Cependant qu'on juge de la terreur qu'il inspirait encore, par les travaux qu'entreprit Crassus pour l'enfermer dans cette position ! Les Romains creusèrent un fossé de quinze pieds, et dressèrent derrière un retranchement, dans une longueur de quinze lieues, d'un rivage à l'autre. Spartacus, à la faveur d'une nuit obscure et pluvieuse, força les lignes des Romains, et manœuvra librement dans la Lucanie, où il remporta des avantages sur le questeur Tremellius Scrofa et le lieutenant Quinctius. Crassus fut si alarmé, qu'il écrivit au sénat qu'on lui envoyât Pompée, alors de retour d'Espagne. Lucullus revenait aussi d'Asie, avec ses légions victorieuses ; et la nouvelle de son arrivée avait préservé Brindes de l'invasion de Spartacus, qui aurait voulu s'y embarquer pour passer en Sicile. Ses derniers succès avaient enflé de nouveau le cœur de ses compagnons. Ils lui demandaient le pillage de Rome ; mais lui, il proposait au général romain un accommodement. La fierté romaine refusa tout traité avec des esclaves. Enfin

ses soldats, plus que les Romains, le forcèrent de livrer une bataille générale, dans la vallée des Hirpins. Quand les armées furent en présence, il fit élever en croix, dans l'espace intermédiaire, un prisonnier romain, pour montrer aux siens quel sort les attendait après une défaite. Au moment de donner le signal, il tua son cheval d'un coup d'épée : « Vainqueur, dit-il, j'en trouverai assez d'autres chez les Romains ; vaincu, je ne veux pas fuir. » La mêlée fut sanglante. Spartacus s'entoura d'ennemis abattus ; il tomba, blessé à la cuisse, et se défendit encore à genoux, jusqu'à ce qu'il fût enseveli sous les morts et les mourants. Le lendemain, on ne retrouva point son corps. La plus grande partie de ses soldats périrent sur le champ de bataille. Les restes dispersés furent détruits en différents lieux. Sa mort était digne de son caractère. Il méritait, par son courage, un meilleur sort. « Il avoit non-seulement le cœur grand et la force du corps aussy, mais estoit en prudence et en douceur et bonté de nature, meilleur que ne portoit la fortune où il estoit tombé, et plus approchant de l'humanité et du bon entendement des Grecs que ne sont coustumièremment ceulx de sa nation (Plutarq., dans la Vie de Crassus, trad. d'Amyot). » On peut consulter encore, pour l'histoire de Spartacus, Tit. - Liv., Épit. 95, 97 ; Vell. Pat. II, 30 ; Tac. Ann. III, 73 ; Appian., *De bell. civ.* I, 14 ; Flor. III, 20 ; Front. *Strat.* I, 5, II, 4, 5. Le président Debrosses a inséré dans le trente-septième volume de l'académie des inscriptions et belles lettres, un Mémoire composé avec des fragments de Salluste, en forme de narration historique, sur la guerre de Spartacus. Il aurait dû être moins

prolize dans un Supplément de Saluste, et quelquefois moins hardi dans l'interprétation de quelques phrases détachées. M. Viollant a publié *Spartacus*, ou la *Guerre des gladiateurs*, par Meissner, trad. de l'allemand, 1803, in-12. N—D—T.

SPARTIEN (*ÆLIUS - SPARTIANUS*), le premier des six écrivains de l'*Histoire auguste*, a fleuri depuis le règne de Dioclétien, dont on croit qu'il était l'affranchi, jusqu'à celui de Constantin-le-Grand. Fabricius conjecture que Spartien est le même que Lampride (V. ce nom, XXIII, 309). Spartien avait composé l'Histoire des empereurs depuis Jules César; et il se proposait d'y joindre celle des tyrans et des princes qui n'ont point occupé le trône. Saumaise le regarde comme l'auteur de toutes les Vies des empereurs qui font partie de l'*Histoire auguste*, jusqu'à celle d'Alexandre Sévère; mais sept seulement portent son nom : ce sont les Vies d'Adrien, d'Ælius Verus, de Didius Julien, de Septime Sévère, de Pescennius Niger, de Caracalla et de Geta. Le manuscrit de la bibliothèque Palatine lui attribue celles des Antonins, qui sont de Jules Capitolin (V. ce nom, VII, 71); et on le regarde assez généralement comme l'auteur de la Vie d'Avidius Cassius, que revendique Vulcan. Gallicanus (V. ce nom, XVI, 363). Des six écrivains de l'*Histoire auguste*, quatre avaient composé celle de tous les empereurs; et cependant ce recueil, dans l'état où il nous est parvenu, présente des lacunes considérables. On ignore le nom de l'ancien compilateur qui l'a mis dans l'ordre où nous le voyons. Casaubon le blâme sévèrement. Moulines cherche à le justifier, en rejetant sur la perte de quelques manuscrits et sur l'impéri-

tie des copistes, les fautes de toute espèce qu'on peut lui reprocher. L'incorrection du style, le manque de goût et l'absence totale de critique, sont des défauts communs aux écrivains de l'*Histoire auguste*, excepté cependant Vopiscus (V. ce nom); mais on leur doit la connaissance d'une foule de détails précieux sur les lois, les usages et les mœurs des Romains, pendant un espace de cent soixante ans (1). Cet ouvrage ne pouvait manquer d'exciter l'attention d'un grand nombre de savants, parmi lesquels on doit distinguer Bapt. Egnazio, Saumaise, Casaubon, Boxhorn et Janus Gruter. L'*Histoire auguste* a été imprimée, pour la première fois, par Phil. de Lavagna, Milan, 1475, in-fol., à la suite des douze Césars de Suétone (Voyez le *Manuel du libraire*, par M. Brunet). L'édition de ce Recueil, publiée par Saumaise, avec les notes de Casaubon, Paris, 1620, in-fol., est la plus estimée des savants. Les curieux recherchent les suivantes : Venise, Aldé, 1516, in-8°.; ibid., 1529, même format; Florence, Giunta, 1519. Ces trois éditions contiennent les Vies des Césars, par Egnazio (Voy. ce nom), des extraits de Dion, trad. par Merula, etc., Leyde, 1671, 2 vol. in-8°.; c'est l'édition *Variorum*; et enfin Leipzig, 1774, in-8°., publiée par Jos.-Louis-Ernest Puttmann. Les *Écrivains de l'Histoire auguste*, qui comblent la lacune d'Ammien Marcellin, ont été traduits en français, par Moulines, Berlin, 1783; Paris, 1806, 3 vol. in-12 (V. MOULINES). Fabricius a recueilli des détails intéressants sur ces historiens, avec les différents jugements

(1) Voy. la Dissertation de Godefr. Masceov : *Oratio de præstantiâ et usu Historiæ augustæ.*

qu'en ont portés les critiques dans la *Bibl. latina*. On a de Moller une Dissertation *De Spartiano*, Altdorf, 1687, in-4°. W—s.

SPE ou SPEE (FRÉDÉRIC DE), jésuite, naquit, en 1595, au château de Langenfeld, près de Keyserwerth, d'une ancienne et noble famille. Après avoir terminé ses cours, il embrassa la règle de saint Ignace, et, suivant l'usage de l'institut, professa, quelques années, les humanités, la philosophie et la théologie. Plein de zèle pour le maintien de la foi, il se consacra tout entier à la carrière évangélique, et fit, dans l'évêché de Hildesheim, plusieurs missions qui produisirent des fruits très-abondants. Le grand nombre de conversions qu'il opérait excita contre lui la fureur des hérétiques. Un jour il fut attaqué par un assassin qui lui fit plusieurs blessures graves, et le laissa pour mort sur la place. Le P. Spéne se rétablit qu'avec beaucoup de peine; et, le reste de sa vie, il se ressentit du cruel traitement qu'il avait éprouvé. Quoiqu'il admit l'existence des sorciers, il n'en croyait pas le nombre aussi grand qu'on le pensait alors généralement; et il entreprit, le premier, de montrer la nécessité de réformer le mode de procéder contre les prévenus de sorcellerie. L'ouvrage qu'il publia dans ce but, et dont on parlera plus bas, produisit en Allemagne une grande sensation. Les Impériaux et les Espagnols s'étant emparés de Trèves, par surprise, en 1635, le P. Spé sauva cette ville du pillage. Il prodigua les soins les plus touchants aux Français qui se trouvaient prisonniers, leur procura des vivres et des vêtements, et leur fit obtenir la permission de retourner dans leur patrie. Tous les fléaux semblaient

conjurés contre la malheureuse ville de Trèves. La contagion ne tarda pas de s'y manifester; et le P. Spé, qui n'avait pas voulu cesser un instant de porter aux malades les secours de son ministère, mourut victime de son zèle, le 7 août 1635, à l'âge de quarante ans, laissant la réputation d'un saint. Outre quelques ouvrages de théologie, en allemand, qui furent publiés par ses confrères, et dont on trouvera les titres dans la *Bibliotheca Coloniensis* du P. Hartzheim, p. 88, on a de lui : *J. Cautio criminalis seu de processibus contra sagas, authore theologo romano*, Rhintel, 1631, in-8°. de 398 pag. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur devançait son siècle, fut réimprimé plusieurs fois à Francfort et à Cologne. Il a été traduit en français sous ce titre : *Avis aux criminalistes* sur les abus qui se glissent dans les procès de sorcellerie, par F. B. de Villedor, Lyon, 1660, in-8°. Ce traducteur, dont le nom était échappé jusqu'ici à toutes les recherches, est Ferdinand BOUVOT, médecin de Besançon, ville qui s'est appelée, dans le dixième et le onzième siècle, *Chrysopolis* ou Ville d'or. II. *Trutz-Nachtigall*, Recueil de poésies sacrées, en allemand, Cologne, 1649, publiées d'abord sous le voile de l'anonyme. Malgré l'âpreté du langage, qui tient du dialecte westphalien, elles sont pleines de verve et respirent un vrai génie poétique : aussi les Allemands les mettent au premier rang de ce qu'ils ont de mieux en ce genre. Elles ont été traduites en latin, par M. D. L., Francfort, 1719; et J. H. de Wessenberg a donné un abrégé du texte allemand, retouché pour le style, sous le titre de *Poésies choisies de Fréd. Spee*, Zurich, 1802.

SPECIALE (NICOLAS), né à Noto, en Sicile, vers la fin du treizième siècle, est l'auteur d'un travail historique resté long - temps inédit, et publié par Baluze, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Roi, dans le Supplément de l'ouvrage de Marca, intitulé : *Marca Hispanica*, Paris, 1688, in-fol., pag. 597. Il a été postérieurement inséré, par Muratori, dans sa grande collection des *Scriptores rerum italicarum*, tome x, pag. 915. Mongitore s'est trompé en disant que le premier éditeur de cet ouvrage était Pierre de Marca lui-même. Cet archevêque, mort en 1662, n'a pu surveiller aucune des éditions du *Marca Hispanica*, qui ne parut qu'en 1680. L'Histoire de Speciale, divisée en huit livres, embrasse une période de cinquante - cinq ans, depuis les *Vépres siciliennes*, en 1282, jusqu'à la mort de Frédéric I^{er}. d'Aragon, en 1337. Cet ouvrage contient des renseignements exacts sur cette longue lutte dans laquelle la Sicile fut engagée par l'effet du traité conclu entre Jacques I^{er}. (Voy. JAYME II, XXI, 423) et Charles II d'Anjou. L'auteur y donne aussi plusieurs détails sur la grande éruption de l'Étna, arrivée le 28 juin 1329, et dont il parle comme témoin oculaire. Speciale avait été envoyé, en 1334, à la cour d'Avignon, pour y apporter au nouveau pape les félicitations de Frédéric. Cette circonstance, l'identité du nom et du lieu de naissance, l'ont fait confondre, par quelques écrivains, avec *Nicolas SPECIALE*, qui fut vice-roi de Sicile, depuis 1423 jusqu'en 1432. Ce dernier avait inspiré une grande estime à Alphonse V, qui le combla de bienfaits, et le chargea de plusieurs missions importantes auprès de Jeanne II, de

l'empereur Sigismond et du Saint-Siège. Il fut fait prisonnier à la bataille navale de Ponza, en combattant à côté du roi, le 5 août 1435, et mourut à Noto, le 13 février 1444. On ignore la date de la mort de Speciale l'historien. A—C—S.

SPEDALIERI (NICOLAS), publiciste, né, en 1741, à Bronte, en Sicile, fut élevé dans le séminaire de Monréal, où il apprit la théologie, sous Mgr. Testa, depuis archevêque de Palerme. Quelques opinions répandues dans une thèse qu'il soutint pour entrer dans les ordres, attirèrent sur lui la censure de ses supérieurs; et il dut se soumettre à la revision de la chambre apostolique. Le P. Ricchieri, que le pape avait chargé de cet examen, présenta un rapport favorable à l'auteur, qui fut invité de se rendre à Rome. C'était le moment où les ouvrages philosophiques faisaient le plus de bruit en Europe. Spedalieri avait trop d'instruction pour être un fanatique; mais sa conscience répugnait à embrasser toutes les absurdités des novateurs. Pour tâcher de mettre d'accord la philosophie avec la religion, il rapprocha l'une de l'autre, et crut prouver que les droits de l'homme, tels qu'on venait de les proclamer en France, étaient tous établis dans l'Évangile, dont les dogmes lui paraissaient plus que suffisants pour fonder la société sur les bases de l'égalité et de la justice. Dans cet ouvrage, Spedalieri aborda les questions les plus délicates, et ne recula pas même devant la théorie du régicide, qu'il essaya de justifier par la doctrine de St. Thomas. Seulement il n'accordait le droit de détrôner un tyran qu'à la dernière extrémité, avec les plus fortes restrictions, et sans déguiser aucun des dangers auxquels on

reste exposé après un remède aussi violent. Du reste, dans le cours de ce Traité, l'auteur se livre à de longs développemens pour prouver que les idées religieuses sont l'appui le plus ferme des corps politiques ; que de toutes les croyances, la religion révélée est la seule capable de fixer la destinée et le bonheur d'un peuple, et que le moyen le plus puissant pour arrêter les progrès de la révolution, était de relever le trône et l'autel. Cet ouvrage, écrit dans le but de concilier les anciennes avec les nouvelles idées, ne satisfait aucun parti. Les consciences timorées furent effrayées des concessions faites à l'esprit du siècle ; les philosophes dédaignèrent un écrivain qui se fondait sur la réalité des miracles, qui prêchait la nécessité du pouvoir ecclésiastique, l'infailibilité de l'Eglise romaine. Spedalieri en attendant recevait les félicitations des universités de Padoue et de Pavie, tandis que son livre, repoussé de la plupart des états italiens, lui avait suscité une foule de contradicteurs. Les auteurs du Journal ecclésiastique de Rome, le P. Tamagna, professeur au collège de la Sapience, l'abbé Bianchi, un anonyme, et le P. Toni, clerc régulier, l'attaquèrent vivement dans leurs écrits. Ce dernier, qui avait emprunté le nom de son imprimeur (Salomoni), s'attacha surtout à démontrer que le troisième livre de l'opuscule *De regimine principum*, imprimé parmi les OEuvres de saint Thomas, et auquel Spedalieri s'en était rapporté pour autoriser le tyrannicide, ne doit pas être attribué à ce saint docteur, comme Bellarmin et le P. Labbe l'ont cru. Spedalieri, assailli par tant d'ennemis, aurait succombé, si ses protecteurs n'avaient fait valoir les

services qu'il avait rendus à la religion par ses réfutations de Fréret et de Gibbon. Par ce moyen il obtint un bénéfice à la basilique Vaticane, malgré la constitution de Léon X, qui prescrivait de n'accorder cette faveur qu'à des Romains. Spedalieri mourut à Rome, le 24 nov. 1795, laissant les ouvrages suivans : I. *Analisi dell' Esame critico del cristianesimo di Freret*, Assise, 1791, 2 vol. in-4°, et Rome, 1778, in-4°. II. *Confutazione dell' esame del cristianesimo fatto da Gibbon, nella sua Storia della decadenza*, Plaisance, 1798, 2 vol. in-4°. III. *De' diritti dell' uomo, libri VI, ne' quali si dimostra che la più sicura custode de' medesimi nella società civile, è la religione cristiana*, Assise, 1791, in-4°, avec le portrait de l'auteur, et Gènes, 1805, 2 vol. in-8° ; trad. en allemand, Passau, 1795, 2 vol. in-8°. IV. *Difesa de' diritti dell' uomo dello Spedalieri, in risposta al Bianchi*, ibid., 1793, in-8°. On pourra consulter les ouvrages suivans, qui contiennent la critique des *Diritti dell' uomo* de Spedalieri : 1°. Tamagna, *Due Lettere sull' opera de' diritti dell' uomo*, Rome, 1792, in-8°. ; 2°. *Dottrina di Spedalieri sulla sovranità confutata da per se stessa : discorso d'un sacerdote romano* (anonyme) ; 3°. Bianchi, *Lettera dell' Adriatico sopra l'opera de' diritti dell' uomo*, Venise, 1793, in-8°. ; 4°. Salomoni (Toni), *Ragguaglio del giudizio formato dell' opera intitolata de' diritti dell' uomo, e delle prime quattro impugnazioni della medesima*. (V. son Éloge funèbre, écrit en latin, par Mgr. Nicolai, Rome, 1795, in-4°.) A—G—s.

SPEDALIERI (ARCHANGE), médecin, neveu du précédent, né à

Bronte, en 1779, commença son éducation sous les yeux de ses parents, qui, ne trouvant pas assez de moyens d'instruction chez eux, l'envoyèrent successivement à Palerme, et à Naples. Ses études étaient déjà fort avancées, lorsque la révolution de 1799 vint les interrompre. Enveloppé dans la proscription des patriotes napolitains, il vint chercher un asile à Bologne, où il fut nommé adjoint à la chaire de clinique médicale : ce qui lui fournit une occasion de se faire connaître de Moscati, directeur général de l'instruction publique en Italie. S'attachant à sa personne, il le suivit en qualité de secrétaire, à Milan, et en France. A la mort de Jacopi, professeur de physiologie et d'anatomie comparée à Pavie, Spedaliери se présenta au concours, et fut assez heureux pour l'emporter sur ses compétiteurs. Il remplit, pendant plusieurs années, les fonctions dont il s'était chargé, et enrichit le cabinet anatomique de l'université d'une série importante de préparations pathologiques. Obligé de suspendre ses travaux, à cause d'une maladie nerveuse, il alla passer quelque temps dans son pays natal. Sa santé parut d'abord s'améliorer, et elle lui permit même de se rendre aux invitations des malades. Mais frappé d'apoplexie, il mourut à Alcamo, en Sicile, le 7 mai 1823. Ses ouvrages sont : I. *Memorie di fisiologia e di patologia vegetabile*, Milan, 1806, in-8°. II. *Analogia che passa tra la vita de' vegetabili, e quella degli animali*, ibid., 1807, in-8°. III. *Medicine praxeos compendium*, Pavie, 1815, 2 vol. in-8°. IV. *Riflessioni patologiche sulla rottura dello stomaco*, Milan, 1815, in-8°. V. *Elogio storico di Giovanni Filippo*

Ingrassia, ibid., 1817, in-8°. A—G—s.

SPEED (JEAN), écrivain distingué par ses recherches sur la géographie et l'histoire de l'Angleterre, naquit, en 1552, à Farrington, dans le comté de Chester. Il était tailleur à Londres, lorsque le protecteur des savants de ce temps-là, Fulk Greville, ayant remarqué son zèle pour les antiquités, le mit en état, par des bienfaits signalés, de quitter son métier et de se vouer à l'étude. Le premier ouvrage que Speed publia fut son *Théâtre de l'empire de la Grande-Bretagne*, présentant la géographie exacte des royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande et des îles adjacentes, Londres, 1606, in-folio. C'est une suite de cartes de tous les comtés, avec le plan des principales villes et de courtes descriptions empruntées, pour la plupart, de la *Britannia* de Camden. Les cartes sont bien exécutées pour le temps; mais la plus grande partie, comme l'auteur en convient lui-même, sont copiées d'après des cartes déjà publiées. Son plus grand ouvrage, le fruit de quatorze années de sa vie, intitulé : *Histoire de la Grande-Bretagne*, etc., in-fol., parut en 1614. C'est une compilation d'après les auteurs précédents et d'après des Mémoires manuscrits, contenant tous les événements depuis l'invasion de Jules César jusqu'au règne de Jacques I^{er}. Malgré toute la rudesse du style, que l'on peut attendre d'un écrivain dont l'éducation n'avait pas été soignée, cet ouvrage, sous le rapport de la composition et de la richesse des faits, est supérieur à toutes les anciennes chroniques. « Speed, dit » M. Tyrrel, fut le premier écrivain » anglais qui, dédaignant les récits

» de Geoffroi de Monmouth, s'occupa d'objets plus solides et plus intéressants. » L'évêque Nicolson en parle comme de l'un des écrivains qui avaient la tête la mieux organisée pour écrire l'histoire. Sir Robert Cotton l'aida beaucoup dans son travail. Speed est encore l'auteur d'*Une nuée de témoins*, ou les *Généalogies de l'Écriture*, ajoutée à la nouvelle traduction de la Bible, en 1611, et à plusieurs éditions postérieures. Cet homme laborieux vécut pendant cinquante-sept ans marié; et il eut de la même femme douze fils et six filles. Il mourut à Londres, en 1629. Voy. le Dict. de Chauffepié. — Son fils, Jean SPEED, fut un médecin distingué de Londres. Z.

SPEGEL (HAQUIN), archevêque d'Upsal, né en 1645, fut un des poètes suédois les plus féconds du dix-septième siècle. On a de lui un poème intitulé *l'Oeuvre et le repos de Dieu*, le *Paradis fermé ou perdu* et le *Paradis ouvert et retrouvé*, enfin plusieurs autres productions poétiques, qui ont eu de la vogue en Suède, mais qui maintenant sont oubliées. Spegela composa de plus un *Glossaire de la langue gothique*, des *Psaumes* ou *Cantiques*, des *Sermons*, des *Prières* pour le service divin, une *Bible des enfants*, une *Histoire ecclésiastique* et un *Catéchisme*. Ce *Catéchisme* n'obtint pas l'approbation du clergé, et fut même défendu. On a aussi de Spegel un *Journal* de la guerre de Scanie, pendant le règne de Charles XI, qui se trouve dans la *Bibliothèque suédoise*, tome II. Ce prélat mourut, en 1714, à Upsal. Jean Upmark prononça son *Oraison funèbre*, qui fut imprimée. Voy. le *Dictionnaire biographique* de Gezelius.

C—AU.

SPELMAN (SIR HENRI, antiquaire anglais, descendait d'une ancienne famille du Hampshire, qui s'établit au quinzième siècle dans le Norfolk. Il naquit à Cougham près de Lynn-Regis, en 1562, et fit ses premières études à l'école de Walsingham, d'où il passa au collège de la Trinité à Cambridge. La mort de son père l'ayant rappelé dans le sein de sa famille, il y resta un an pour arranger ses affaires, et se rendit ensuite à Londres, où il fut admis à Lincoln's-Inn pour y étudier le droit. Son goût dominant pour l'antiquité trouva un grand aliment dans ces nouvelles études, et en reçut la direction qu'il suivit toujours. Au lieu de s'appliquer à la connaissance des lois et des affaires, il embrassa l'étude du droit ancien de son pays, des usages de ses premiers habitants; il continua ses études favorites, même après son mariage et son retour dans son pays, où il s'occupait à faire valoir ses biens fonds, et à cultiver l'esprit de sa famille naissante, et celui d'un neveu dont on lui confia l'éducation. C'est à cette époque qu'il publia son *Aspilogie* ou traité sur les cottes d'armes, dans lequel il déploie une vaste érudition, surtout par rapport aux chartes des monastères de Norfolk et de Suffolk. Reçu membre de la société des antiquaires, il fut recherché par les savants les plus distingués, tels que Camden, sir Robert Cotton, etc., tandis que de son côté il aidait de ses lumières des hommes laborieux qui se livraient à l'étude de l'histoire, comme Speed, Dodsworth, etc. Il était shérif de Norfolk, lorsque la réputation de ses connaissances profondes en fait d'anciennes chartes le fit désigner par Jacques I^{er}. comme un des commissaires chargés de terminer les con-

testations relatives aux titres des terres et manoirs de l'Irlande. Il reçut trois fois cette mission ; et il ne remplit pas des fonctions moins honorables en Angleterre ; car il y fut chargé de prendre connaissance des exactions qui se commettaient dans les cours civiles et ecclésiastiques pour le paiement du casuel et des honoraires. Ce fut à cette occasion qu'il publia son savant traité de *Sepultura* ; où il prouve qu'effectivement les exactions les plus criantes se commettaient journellement. Les services éminents qu'il rendit à l'état dans ces emplois importants, lui valurent une gratification de trois cents livres sterling, pour réparer sa fortune qui avait souffert de ses déplacements, et le titre de chevalier, qui lui fut conféré par Jacques I^{er}. En 1614, il s'était établi à Londres avec sa famille ; et son premier soin fut de provoquer de nouveau les assemblées des antiquaires qui avaient été suspendues pendant vingt ans : il ouvrit la première séance par un Discours *Sur l'origine des quatre termes de l'année pour rendre la justice* ; et il expliqua, avec autant de lucidité que de profondeur, les lois des Juifs, des Grecs, des Romains, des Saxons et des Normands, qui ont trait à cette matière. Il est fâcheux que ce Traité n'ait été imprimé qu'après la mort de l'auteur, d'après un manuscrit incorrect. Heureusement des travaux plus importants dédommagent de cette perte. La branche d'antiquité que Spelman avait entrepris d'exploiter le mettant souvent aux prises avec des mots étrangers et inconnus, il conçut l'idée d'en faire un Catalogue avec des renvois aux passages où ils se trouvaient, ce qui lui permit de comparer ces différents passages, et de comprendre le sens

de la plupart de ces mots. L'étude de l'ancien saxon lui était indispensable ; mais alors cette langue était peu cultivée : il fallut toute la patience et la pénétration de Spelman pour se rendre maître, sans aucun secours, d'un idiome presque entièrement inconnu. Ses travaux furent tellement assidus, qu'avant 1626, il fut en mesure de publier son *Glossaire* ; mais se défiant de ses lumières, il n'en fit imprimer que deux feuilles, qu'il communiqua aux savants de son pays et de l'Europe. Il reçut les encouragements les plus flatteurs, en Angleterre, d'Usher, Williams, Selden, Robert Cotton ; au dehors, de Rigault, Saumaise, Peiresc, Bignon, Meursius, etc. D'après l'assentiment unanime de ces savants, il mit au jour la première partie de son ouvrage, qui va jusqu'à la lettre L. Il fut détourné par ses amis de publier la suite, parce qu'il exprimait, aux mots *Magna Charta* et *Maximum consilium*, des opinions qui pouvaient lui devenir funestes. L'ouvrage était en effet terminé : Spelman le fit voir entièrement achevé à sir William Dugdale. La seconde partie fut imprimée long-temps après sa mort, non par son fils (qui était fort en état de revoir l'ouvrage de son père : les révolutions qui désolèrent l'Angleterre l'en empêchèrent), mais par Dugdale, qui en avait reçu l'invitation de l'archevêque Sheldon et du chancelier Hyde. Cette publication eut lieu en 1664 ; et, comme l'observe fort bien Gibson, la seconde partie est aride et froide : il est facile de voir que ce ne sont que des matériaux et non un ouvrage fini comme la première partie ; c'est de celle-ci que l'on peut dire que le titre modeste de Glossaire lui convient moins que celui d'*Archæologe*, qui

devait d'abord lui être donné. Ce n'est pas une explication aride de quelques mots : ce sont des Discours et des Dissertations sur des objets de la plus haute importance ; ce qui en fait un dictionnaire que ne sauraient trop étudier les personnes qui se livrent à la connaissance des anciennes coutumes et constitutions de l'Angleterre. La première partie du Glossaire fut suivie (1627) d'une compilation historique des affaires civiles de la Grande-Bretagne, depuis la conquête de la grande Charte, compilation formée de passages des meilleurs auteurs, qui sont souvent cités textuellement. Bientôt après, parut un ouvrage plus considérable que tous ceux que Spelman avait publiés jusqu'alors : c'est la *Collection des conciles, décrets, lois et constitutions de l'Eglise d'Angleterre, depuis 1066 jusqu'en 1531*. Cet ouvrage forme trois volumes, qui contiennent chacun une des principales divisions. Le premier va de la naissance du christianisme jusqu'à Guillaume le Conquérant, en 1066 ; le second, de la conquête des Normands à la destruction du pouvoir papal et des monastères, sous Henri VIII. Enfin le troisième contient l'histoire de l'Eglise réformée, depuis Henri VIII jusqu'au temps de l'auteur. Deux volumes parurent de son vivant ; le second, qui comprend les conciles, fut remis par Sheldon et Hyde à sir William Dugdale, pour le faire imprimer : ce savant l'augmenta considérablement, et le publia en 1664. Malgré ses soins, cette édition fourmille de fautes. Le dernier ouvrage de Spelman est son *Traité de l'origine, l'accroissement, la propagation et la condition des fiefs avec redevance de service militaire en Angleterre*. L'auteur avait

près de quatre-vingts ans lorsqu'il le composa ; et l'on voit qu'il n'avait rien perdu de la vigueur et de la force de son esprit. Il passa ses derniers jours avec son gendre sir Ralph Whitfield, chez lequel il mourut à Londres, en 1641, âgé de 81 ans. Il fut enterré avec pompe, par ordre du roi, et placé dans l'abbaye de Westminster, vis-à-vis son ami Camden. Spelman n'était pas seulement un antiquaire distingué ; il était un zélé propagateur des sciences, et il aimait à produire les hommes qui lui paraissaient annoncer du talent. Il fit de grands efforts pour inspirer le goût de la littérature saxonne, qui est d'une si grande utilité pour l'étude des antiquités du Nord, et fonda même une chaire de saxon à Cambridge ; mais les guerres civiles empêchèrent sa famille de continuer la rente qu'il avait assignée pour servir d'honoraires au professeur. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Spelman a laissé : I. *Discours sur les monnaies de l'Angleterre*, 1594, dans lequel il cherche à donner une idée des sommes immenses qui sortirent de ce pays pour aller à Rome sous le nom d'Annates, de Denier de Saint - Pierre, etc. II. *De non temerandis ecclesiis*, réimprimé in-8°, en 1615, petit traité écrit pour engager son oncle, qui possédait une partie du presbytère de Cougham, à rendre cette propriété à sa première destination, et dans lequel l'auteur donne des marques de la plus profonde vénération pour les propriétés de l'Eglise, principes qu'il professa dans plusieurs circonstances de sa vie. III. *Traité des dîmes*, 1647. IV. *Villare anglicum*, 1659, ouvrage qui lui est attribué, et auquel il a au moins travaillé. V. *Archæismus graphicus in usum filio-*

rum conscriptus. Il ne paraît pas que cet ouvrage ait été imprimé ; il en existe plusieurs manuscrits en Angleterre. VI. *Discours sur l'ancien gouvernement de l'Angleterre en général*. VII. *Des Parlements en particulier*. VIII. *Catalogue des demeures occupées anciennement et de nos jours par les archevêques et les évêques de ce royaume, des lieux où s'étend leur juridiction ordinaire, quoiqu'ils se trouvent enclavés dans d'autres diocèses*. On croit que cet ouvrage fut composé sous Jacques 1^{er}, pour l'usage de l'archevêque de Canterbury. La plupart de ces travaux ont été imprimés par Gibson qui donna d'abord les *OEuvres* anglaises de Spelman, et qui, en 1698, publia ses *OEuvres posthumes*. Ces deux Collections ont été imprimées ensemble, 1 vol. in-f^o., 1723. On regrette la perte de son *Histoire du sacrilège*, dont on avait suspendu l'impression, parce qu'il attaquait les propriétaires de biens ecclésiastiques; il fut détruit dans l'incendie de Londres. — Son fils aîné (Jean), qui fut créé chevalier par Charles 1^{er}, et qui rendit quelques services à la cause royale, laissa plusieurs écrits dont les principaux sont : I. L'édition d'un *Psautier saxon, Psalterium Davidis latino-saxonicum vetus*, in-4^o., 1641, tiré d'un ancien manuscrit de la bibliothèque de son père, et collationné sur trois autres exemplaires. II. *Vie d'Alfred-le-Grand*, publiée par Hearne, Oxford, 1709. Ce jeune homme, qui promettait de marcher glorieusement sur les traces de son père, ne lui survécut que de deux ans. — Son jeune frère (Clément), avocat et ensuite juge de l'échiquier, laissa quelques écrits sur le gouvernement, et une longue préface à la tête de l'ouvrage de son père, *De non*

temerandis ecclesiis, il mourut en 1679. — Edouard SPELMAN, traducteur de Xénophon et de Denys d'Halicarnasse, et auteur d'un *Traité sur les accents grecs*, était petit-fils de sir Henri ; il mourut en 1767. C-y.

SPENCE (JOSEPH), littérateur anglais, né, en 1698, à Winchester, reçut son éducation à l'université d'Oxford, prit le grade de maître-ès-arts, en 1727, et se fit connaître, la même année, par un *Essai sur la traduction de l'Odyssée, de Pope*. Si cet écrit ne se distinguait pas par une grande profondeur de vues, il prouva au moins un goût cultivé, et le sentiment des beautés poétiques. Il était d'ailleurs si favorable au célèbre traducteur, que celui-ci désira connaître son apologiste, et l'admit bientôt dans son intimité (1). En 1728, Spence fut élu professeur de poésie à l'université d'Oxford, et il occupa cette place pendant dix ans. Depuis il voyagea en Italie avec le jeune duc de Newcastle. Lorsqu'il quitta son élève, en 1742, il fut présenté par l'université pour un bénéfice ecclésiastique dans le comté de Buckingham : l'ayant obtenu, il résida néanmoins à Byfleet, dans le comté de Surrey, où son ancien élève, le duc de Newcastle, avait mis à sa disposition une habitation fort agréable. Peu de temps après, il fut nommé professeur d'histoire moderne à Oxford. Cet emploi lui laissant beaucoup de loisir, il publia, en 1747, son principal ouvrage, intitulé : *Recherches sur les rapports qui existent entre les écrits des poètes romains, et ce*

(1) Warton, dans son *Essai sur Pope*, assure avoir vu un manuscrit de Spence avec des notes marginales écrites de la main de ce grand poète, qui reconnaissait presque toujours la justesse des observations de son critique, et ne demandait que rarement grâce pour quelques vers favoris.

qui reste des anciens artistes, pour les expliquer les uns par les autres, 1 vol. in-fol. Le public accueillit favorablement cette production ; et quoique Gray en parle avec quelque mépris sous le rapport de l'érudition, d'autres écrivains distingués ont loué le savoir de l'auteur et l'élégance de son style. En 1754, il fut installé à la prébende de Durham. Sa dernière publication fut une édition des *Remarques sur Virgile*, par Holdsworth, accompagnées de notes et d'observations. Peu de temps après (le 20 août 1768), on le trouva mort dans un canal de son jardin, à Byfleet, où il était tombé, à ce qu'il paraîtrait, dans un état de paroxysme, car l'eau n'était pas assez profonde pour le couvrir. Spence, d'un caractère bienveillant et sociable, sut se faire beaucoup d'amis. Ils s'empressa constamment de mettre au grand jour le mérite inconnu et obscur, comme on peut le voir dans ses remarques et notices sur Stephen Duck, sur Robert Hill, le tailleur savant (V. MAGLIABECCHI) et sur Blacklock, le poète aveugle. (Voyez BLACKLOCK.) Les morceaux qu'il a insérés dans plusieurs recueils périodiques ont été recueillis et publiés avec d'autres écrits de cet auteur, sous le titre de *Moralités*, 1753. Dans cette publication Spence prend le nom de sir Henry Beaumont, sous lequel il s'est caché pour d'autres ouvrages. Il avait fait une collection d'anecdotes concernant les écrivains célèbres, recueillies dans ses entretiens avec Pope et d'autres gens de lettres. Cette collection, formant plusieurs volumes manuscrits, était restée dans les mains du duc de Newcastle. On a cru que Johnson en avait fait des extraits pour ses Vies des

poètes ; ce que l'on a pu vérifier depuis, puisque cette collection a été imprimée sous ce titre : *Anecdotes, Observations et Caractères concernant des livres, des personnages, etc., recueillies dans la conversation de Pope et autres personnages célèbres de son temps*, par Jos. Spence ; publiées pour la première fois d'après des documents originaux, avec des notes et la vie de l'auteur par S. Weller Singer, Edimbourg, Constable, 1820, in-8°. Z.

SPENCER (EDMOND) V. SPENSER.

SPENCER (JEAN), antiquaire anglais, né à Bocton dans le comté de Kent, en 1630, perdit son père en bas âge ; mais son oncle ayant pris soin de son éducation, il fut envoyé d'abord à l'école de Canterbury, d'où il passa dans le *Corpus collège*, à Cambridge. Il était boursier dans cette université, lorsque son bienfaiteur mourut : cet oncle n'ayant pas réglé ou acquitté les comptes de ce que lui avait coûté l'éducation de son neveu, le jeune Spencer fut poursuivi par les héritiers pour le paiement de cette somme. Heureusement il trouva des secours dans la générosité de ses camarades, et put satisfaire aux demandes de ses créanciers. Après avoir publié différents Sermons (1660), et des Discours sur les miracles et sur les prophéties (1665 et 1667), il fut présenté par son université comme candidat à la rectorerie de Landbeach, qu'il obtint. Il y était installé depuis quelques années lorsqu'il publia sa Dissertation sur l'Urim et le Thummin, qui n'était que le prélude d'un plus grand ouvrage dont il s'occupait exclusivement, et dont il ne put être distrait ni par l'archidiaconat de Sudbury, ni par la prébende d'Ély, ni même le diaconat de cette église, places qui lui

urent conférées depuis 1672 jusqu'en 1677. Il publia, à Cambridge, en 1685, son grand ouvrage qui a pour titre: *de Legibus Hebræorum ritualibus et earum rationibus libri tres*: 2 vol., La Haie, 1686, in-4°; Leipzig, 1705, 4°, 2 vol. Le but de l'auteur est d'expliquer les cérémonies judaïques d'après les lumières de la raison, et de venger la divinité de l'accusation de caprice et d'arbitraire que la singularité de ces lois a fait porter contre elle par les ignorants et les incrédules: mais comme il a cherché l'origine de beaucoup de ces cérémonies dans celles des païens dont les Juifs étaient environnés, cet ouvrage causa un grand scandale lorsqu'il parut. Une foule d'écrivains recommandables entreprirent de réfuter des principes qu'ils considéraient comme dangereux; et parmi les athlètes qui entrèrent dans cette lice, on peut compter Witsius, dans son *Ægyptiaca*, sir John Marsham, Calmet et Shuckford. A la fin du dernier siècle, on est revenu encore à la charge: Woodward a entrepris de nouveau la réfutation de Spencer dans un Discours *Sur le culte des anciens Égyptiens*, qui a été communiqué à la société des antiquaires de Londres, en 1775; plus récemment encore, en 1799, sir William Jones s'occupait de la même réfutation dans ses *Considérations sur le culte des Païens*. Cependant, malgré toutes ces critiques et le zèle exagéré du dernier auteur que nous avons cité, l'ouvrage de Spencer est très-estimé pour sa vaste érudition et l'étendue de ses recherches. L'auteur l'avait considérablement augmenté; il y avait ajouté un livre quatrième, qui ne parut que très-tard, quoique, à sa mort, ses papiers eussent été confiés à l'arche-

vêque Tenison, dont il avait été l'ami de collège. Ce ne fut qu'en 1727, que l'université de Cambridge, à qui l'archevêque avait légué, en mourant, les papiers de Spencer, chargea Léonard Chappelow d'une nouvelle édition plus complète que les précédentes, et augmentée d'un volume où se trouve la réponse de Spencer à ses adversaires. Elle parut en Cambridge en 1727, 2 vol. in-fol. Quelque rigoureux que soit le jugement que de très-savants hommes ont porté de cet ouvrage; il est sûr qu'il renferme des choses très-curieuses, et qu'on y remarque beaucoup de recherches et d'érudition. L'auteur est généralement regardé comme l'un des plus doctes théologiens de l'église anglicane et un des plus habiles hébraïsans de ce temps-là. Il mourut le 27 mai 1695, et fut enterré dans la chapelle du *Corpus college*: il laissa à cet établissement tous ses biens, qui se montaient à plus de trois mille six cents livres sterling. C—Y et L—B—E.

SPENCER (CHARLES), duc de Marlborough, fils du comte de Sunderland et d'une fille du célèbre Churchill duc de Marlborough, naquit le 22 novembre 1707. A la mort du père (30 avril 1722), son frère aîné hérita de ses titres et biens. Après la mort de son grand-père (27 août 1722), il hérita du titre de duc de Marlborough, parce que la fille aînée du duc (1), héritière de son père, mourut, en 1733, sans descendance masculine, à la même époque où celui-ci termina sa carrière, de manière que les biens et titres de son père lui échurent, et qu'il se vit en possession d'une immense fortune. Après son entrée dans la chambre

(1) Elle avait épousé le vicomte de Rialton.

haute, il embrassa le parti du prince de Galles ; et lorsque celui-ci fut en disgrâce auprès du roi, le duc lui offrit sa bourse et son palais. Mais cette opposition ne dura pas longtemps ; depuis 1738, Spencer se rapprocha de la cour, et il reçut en récompense, des titres et des distinctions. En 1741, il obtint l'ordre de la Jarretiére, et pour la bravoure qu'il avait montrée à la bataille de Dettin-gen, en 1743, le roi lui conféra le titre de banneret du royaume. Les circonstances changèrent, et avec elles les sentiments politiques du duc. Quelques mois après avoir été récompensé par la cour, il parla fortement à la chambre haute contre les troupes hanovriennes. Son aïeule, la vieille duchesse Sarah Marlboroug lui donna, à l'instant, en faveur de cette opinion, 10,000 livres sterling, et le fit son principal héritier. Mais avant que cette grand-mère fût morte, le duc était déjà retourné vers le parti de la cour. En 1747, il parvint au grade de lieutenant-général, et fut nommé plus tard président du conseil de guerre formé pour juger le général Mordaunt, comte de Peterborough. En 1758, il fut chargé de commander les troupes qui devaient faire une descente en France ; mais ce commandement fut aussitôt révoqué, et le duc se rendit en Allemagne, où il fut mis à la tête de troupes anglaises destinées à combattre avec les alliés. La campagne était presque finie lorsqu'il vint à l'armée ; cependant il dirigea quelques opérations, et cantonna les troupes dans les environs de Münster. Ce fut là que, s'étant un jour mis en marche par une grande pluie, il fut atteint d'un rhume dont il mourut au bout de quelques jours, à l'âge de cinquante-deux ans, en 1759. Z.

SPENDIUS, l'un des mercenaires révoltés contre Carthage, l'an 241 av. J.-C., avait été esclave à Rome, et s'était sauvé en Sicile, où les Carthaginois l'avaient pris à leur solde. C'était un homme d'une taille gigantesque et d'un caractère audacieux. Après la première guerre punique, il excita les troupes mercenaires à la révolte, devint leur chef, conjointement avec Mathos, dont il partagea la fureur et les cruautés ; mais, défait par Amilcar, après avoir fait trembler Carthage pendant deux ans, il se vit forcé, par les rebelles eux-mêmes, d'aller traiter avec le vainqueur, qui le fit arrêter et mettre en croix (Voy. **MATHOS**). B—P.

SPENER (**PHILIPPE-JACQUES**), un des plus célèbres docteurs de l'Eglise protestante dans le dix-septième siècle, est regardé comme le fondateur de la secte appelée des *Pietistes*. Son père, originaire de Strasbourg, était conseiller au service du dernier comte de Ribeaupierre, en Alsace. Il naquit le 13 janvier 1635, à Ribeauviller, chef-lieu de cette petite souveraineté, et reçut, par les soins du chapelain, une éducation littéraire très-distinguée. Cet homme de mérite lui inspira, dès l'âge le plus tendre, cette résignation et ces sentiments religieux qui devinrent la partie distinctive de son caractère. Un événement fort simple frappa vivement son imagination, à l'âge de treize ans, et y laissa une impression qui ne s'effaça jamais. Dans un précis de sa vie, rédigé par lui-même, qu'on trouva parmi ses papiers après sa mort, il raconte qu'à cette époque, il fut appelé au lit de mort de la comtesse douairière de Ribeaupierre, qui, l'ayant tenu sur les fonts baptismaux, l'aimait d'une

tendresse de mère, et s'était beaucoup occupée de son éducation. Cette dame fit un effort inutile pour lui parler ; mais il crut entendre par ses mouvements qu'elle voulait l'exhorter à rester fidèle aux principes qu'elle lui avait inspirés. Dans ce moment solennel, le jeune homme prit avec lui-même l'engagement de consacrer toute son existence au service de Dieu. Cette disposition fut nourrie en lui par la lecture assidue de la *Pratique de piété*, de Thomas Bailey, dont il traduisit divers passages en vers allemands. A l'âge de quinze ans, il fut envoyé au gymnase de Colmar, pour y continuer ses études ; et, après y avoir passé une année, il fut jugé capable de fréquenter l'université de Strasbourg, où il se livra à l'étude de la théologie. Cette ville possédait deux célèbres professeurs, Sébastien Schmidt et Jean-Conrad Dannhauer, l'un et l'autre zélés luthériens et ennemis fanatiques du système calviniste, qu'on appelle en Allemagne réformé. Tout en suivant les cours de ces maîtres, Spener ne négligea pas de se perfectionner dans les langues anciennes dont il possédait les éléments : il s'appliqua aussi avec zèle à l'hébreu, et, ce qui était rare alors, à l'arabe. Les diverses branches de philosophie l'intéressaient vivement ; il lut, à plusieurs reprises, l'ouvrage de Grotius sur le droit de la guerre et de la paix ; et l'on eut lieu, par la suite, de reconnaître dans ses écrits combien il était pénétré des principes de cet écrivain. Enfin il s'occupa, avec une prédilection marquée, de l'histoire de sa nation, où il devait un jour frayer de nouvelles routes. Après avoir soutenu une Dissertation contre les erreurs de Hobbes, il prit, à l'âge de dix-huit ans, les grades

académiques en philosophie, et fut nommé, en 1654, instituteur de deux princes de Birkenfeld, avec lesquels il revint à Strasbourg, où il passa deux années. Le père de ces princes, qui appartenait à une maison électorale, voulait que ses fils s'appliquassent de préférence à la connaissance des généalogies. Cette circonstance fut cause des recherches auxquelles Spener se livra dans une partie qui n'est devenue une science que par lui. Depuis 1659 jusqu'en 1662, il fit des voyages en Allemagne, en Suisse et en France. A Bâle, il étudia l'hébreu, sous le fameux Buxtorf. A Lyon, il connut le Père Ménestrier, qui lui inspira du goût pour le blason, science que Spener transporta en Allemagne, où elle trouva un sol fertile. Le sénat de Strasbourg lui avait destiné une chaire d'histoire ; en attendant qu'elle devînt vacante, en lui offrit, en 1662, un emploi secondaire de prédicateur. Il l'accepta, et prit, en 1664, le grade de docteur en théologie, le jour même où il épousait Susanne Erhard, fille d'un des premiers magistrats de Strasbourg. Bientôt il acquit une si grande réputation par son éloquence, par la pureté de ses mœurs et par sa piété, qu'en 1666, le sénat de Francfort lui offrit la première place parmi les pasteurs de cette ville. Se regardant comme un instrument de la providence, qui le placerait où ses talents pourraient être plus utiles, il n'accepta ni ne refusa une proposition si honorable, laissant aux chefs des deux républiques le pouvoir de disposer de lui. Ceux de Strasbourg décidèrent qu'il devait entrer dans la carrière qui s'ouvrait devant lui. Les vingt années de son séjour à Francfort furent les plus actives et les plus heu-

reuses de sa vie. Il y posa les fondements de la révolution qu'il se crut appelé à opérer, et s'y attira aussi des tribulations par un zèle que l'expérience ne lui avait pas appris à modérer. Il ne s'était point encore élevé au-dessus des vices de son siècle. Le caractère particulier des théologiens luthériens de cette époque était une haine fanatique, moins pour l'Église dont ils s'étaient séparés, que pour leurs confrères les Calvinistes, dont la croyance ne différait pas essentiellement de la leur. Cet esprit d'intolérance avait été inspiré à Spener par les professeurs de Strasbourg, ses maîtres : il en donna une preuve en désignant les réformés, dans un de ses sermons, comme les faux prophètes qui, d'après l'Évangile, sont des loups couverts de la peau de brebis. Les réformés, exclus, par la constitution, de toute participation au gouvernement de Francfort, y formaient cependant la classe la plus riche et la plus considérée de la bourgeoisie. Leur ressentiment contre le prédicateur indiscret lui attira des désagréments qui le corrigèrent à jamais d'un défaut dont peu de ses contemporains furent exempts. Il changea si complètement à cet égard, qu'un des plus grands reproches que ses adversaires lui firent par la suite, était la tolérance qu'il montrait envers les hétérodoxes. Dès-lors il ne dirigea plus ses prédications que contre les vices, l'immoralité et les préjugés qui régnaient dans le troupeau particulièrement confié à sa conduite. La théologie des protestants à cette époque n'était qu'une vaine érudition scholastique, une science purement mondaine. Spener regardait la véritable théologie comme une lumière venue d'en-haut, mais qu'on ne pouvait recevoir sans

être régénéré par la foi et pénétré d'une véritable piété. Quoiqu'il eût approfondi toutes les parties de la philosophie, ou peut-être pour cette raison même, il voulait exclure de la théologie tout système philosophique, et particulièrement celui d'Aristote ; il attribuait à la vogue de ce système la corruption qui avait envahi l'Église, l'intolérance et l'esprit querelleur de ses ministres ; enfin la décadence du christianisme. Convaincu que les froides prédications qui constituaient l'essence du culte protestant, ne peuvent produire beaucoup d'effet sur les grandes masses, il institua chez lui, en 1670, des assemblées particulières, dans lesquelles, après des actes de dévotion, il répétait, d'une manière populaire et sommaire, le contenu de ses sermons, et expliquait quelques versets du Nouveau-Testament, sur lesquels il permettait à chaque auditeur de proposer avec simplicité des doutes et de demander des éclaircissements. Les femmes étaient admises à ces exercices de piété : mais elles ne pouvaient pas y prendre part directement ; elles étaient même soustraites à la vue du reste de l'auditoire. On appelait ces réunions des *collèges de piété*. Leur utilité se manifesta bientôt dans la conduite morale et réservée des familles qui les fréquentaient. Pendant l'espace de douze ans, les collèges de piété subsistèrent, sans qu'il s'élevât une plainte contre cette institution. L'époque de leur dégénération est celle où, à la demande de plusieurs personnes des hautes classes de la société, on en étendit le cercle en les transférant dans une église. Les individus qui y avaient trouvé de l'instruction, perdirent dès ce moment la liberté de parler au maître ; des

curieux et des hypocrites se glissèrent dans une réunion où jusqu'alors on n'avait pas connu d'ostentation. Les abus augmentèrent ; lorsqu'à l'exemple de la société de Francfort, il se forma des assemblées pareilles à Essen, à Schweinfurth, à Augsbourg et dans d'autres villes, quelquefois sans le concours des ecclésiastiques. Les pasteurs et les magistrats commencèrent à s'en inquiéter, et il s'éleva de tout côté des plaintes, sur lesquelles Spener n'eut pas de peine à se justifier. Sa candeur était étrangère à l'intrigue. Poursuivant sans relâche le but qu'il s'était proposé, de corriger les mœurs de ses contemporains, il publia, en 1675, un livre intitulé modestement : *Pia desideria*, dans lequel il démontra la nécessité d'une réforme générale dans tous les états de la société, en s'arrêtant particulièrement aux ecclésiastiques dont les études n'étaient dirigées que pour faire briller les prédicateurs dans des disputes religieuses, au lieu de les pénétrer de cet esprit de charité et d'humilité, de ces sentiments pieux par lesquels ils devaient édifier les fidèles. Cet ouvrage n'était ni une satire ni une invective contre le siècle : c'étaient, comme le titre l'annonçait, les pieux desirs d'un homme de bien, pénétré de la vérité de ce qu'il disait, et qui pratiquait lui-même ce qu'il demandait aux autres. Ne se contentant pas de signaler le mal, il proposa les moyens de le guérir ; et tout le reste de sa vie fut consacré à exécuter le plan de réforme qu'il avait médité. Il corrigea les mœurs et la doctrine, non qu'il touchât au système de croyance qu'il trouva établi ; mais il changea la méthode d'enseignement : et, sans abolir les prédications, il sut les rendre utiles, en y joignant des leçons plus

populaires. Malgré le grand nombre d'ouvrages de théologie et d'instructions religieuses qu'il publia pendant son séjour à Francfort, il trouva encore le temps de donner suite à des travaux d'une autre espèce, pour lesquels il avait pris du goût dans sa jeunesse. Le premier volume de son grand ouvrage généalogique sur les familles nobles européennes, parut en 1668. Quoique imparfait, cet écrit fit époque. Ce fut depuis 1668 jusqu'en 1690 que Spener mit au jour les trois ouvrages par lesquels il devint le fondateur de la science héraldique en Allemagne. L'érudition dont ils sont pleins, la sagacité et la critique avec lesquelles une foule de questions historiques y sont discutées, donnent encore aujourd'hui une grande valeur à ces compositions. Jean-George, électeur de Saxe, qui, dans ses campagnes, avait connu Spener, voulut l'attirer à son service. Les instances de ce prince s'étant répétées, Spener, avec la simplicité et la candeur qui le caractérisaient, mit par écrit les motifs qui paraissaient lui imposer le devoir d'accepter ses propositions, et ceux qui devaient le retenir à Francfort à la tête de son troupeau. Ses intérêts personnels n'y entraient pour rien : il ne s'agissait que du plus grand bien de la chrétienté. Le sénat de Francfort, auquel il soumit cette espèce de consultation, ayant refusé de prononcer, Spener nomma un jury composé de cinq ecclésiastiques distingués, qu'il rendit arbitres de son sort. Ils déclarèrent qu'ils reconnaissent le doigt de Dieu dans la détermination de l'électeur. En effet, le réformateur pouvait, par ses talents et son exemple, opérer infiniment plus de bien à une cour corrompue et dans un pays qui renfermait les deux prin-

cipales universités protestantes, que dans la petite république de Francfort. En conséquence, il accepta, en 1686, la place de prédicateur de la cour de Dresde, de confesseur de l'électeur et de membre du consistoire suprême. Sur ce nouveau théâtre, il continua de travailler, par des écrits, des sermons, et surtout par des instructions, à la réforme qu'il se croyait appelé à opérer; mais, pendant son séjour à Dresde, il fut enveloppé dans deux disputes religieuses, dont l'une, oubliée aujourd'hui, n'est pas sans importance pour l'histoire ecclésiastique; et l'autre a rendu Spener, bien malgré lui, chef de secte et presque hérésiarque. En contradiction avec le principe fondamental du protestantisme, qui exclut toute autorité en matière de religion (excepté la Bible), les Luthériens d'Allemagne, pour maintenir une certaine conformité de doctrine, se sont vus obligés d'avoir recours à quelques formulaires qu'ils appellent livres symboliques, parce qu'ils renferment leur croyance commune. Un pasteur de Hambourg s'avisait, en 1690, d'augmenter le nombre de ces symboles, en invitant quelques-uns de ses collègues à signer des *réserves*, par lesquelles ils s'engageaient sous serment à s'opposer à tous les novateurs, principalement aux adhérents de Jacques Boehm (V. BOEHM) et aux Chiliastes ou Millénaires. Cette formule était indirectement dirigée contre Spener, qui penchait pour le mysticisme et pour l'opinion des Millénaires. La prétention de quelques pasteurs, d'imposer à leurs co-religionnaires un nouveau symbole, était contraire à l'esprit du protestantisme et aux droits des gouvernements. Spener s'y opposa, par un ouvrage qu'il publia, en

1691, sous le titre d'*Indépendance des Chrétiens de toute autorité humaine en matière de foi*. La dispute de Spener avec les théologiens de Hambourg a contribué à répandre les principes de tolérance, en établissant la maxime que la liberté que les Protestants se sont arrogée en matière de foi, ne leur permet pas de condamner des opinions qui s'écartent de celles du plus grand nombre. La seconde dispute était plus personnelle à Spener. En vertu de sa charge, il exerçait une inspection sur les facultés de théologie des universités de Wittenberg et de Leipzig. Il s'était efforcé d'y changer l'enseignement, en engageant les professeurs à s'occuper de l'exégèse ou de l'interprétation des saintes Écritures, de préférence à la dogmatique et à la polémique. D'après ses exhortations, quelques jeunes docteurs ou maîtres-ès-arts de Leipzig, instituèrent, en 1689, des cours bibliques, dans lesquels ces livres étaient interprétés en allemand, de manière qu'on s'attachait principalement à la morale qu'ils renferment. Les principaux, parmi ces instituteurs, étaient Aug. Herm. Franke (V. son article), qui par la suite devint célèbre, Paul - Antoine et J. - Gasp. Schaden : le premier avait été commensal de Spener. La jeunesse nombreuse qui fréquenta ses cours, se distingua non-seulement par des mœurs régulières, et une grande assiduité aux exercices religieux, mais aussi par la sévérité avec laquelle elle se refusait les plaisirs et les amusements, même les plus innocents, et, il faut l'avouer, par une certaine affectation dans le costume et l'extérieur, qui pouvait les faire soupçonner d'hypocrisie. On les désigna par le sobriquet de *Piétistes*, et ils devinrent un

objet de plaisanteries. L'espèce de persécution à laquelle ses disciples de Franke furent exposés, en fit une secte qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. (1). Jean - Benoît Carpzov, célèbre professeur de Leipzig, fut le premier qui écrivit contre les Piétistes; il attaqua indirectement Spener, qui avait perdu les bonnes grâces de l'électeur en lui adressant une lettre respectueuse et touchante, mais très-énergique, pour lui reprocher le débordement de ses mœurs. Jean-George, prévenu dès-lors contre les nouveaux docteurs et contre Franke en particulier, défendit les réunions religieuses, que son ordonnance qualifie de *conventicules*, et témoigna sa haine contre le *piétisme*. Dans ces circonstances, Spener, pour manifester d'une manière solennelle son attachement aux principes du luthéranisme, soigna une réimpression de la *Rodosophia* ou dogmatique de son maître, le rigide Dannhauer, et il y joignit, en forme de préface, une diatribe sur les vices des études théologiques, ouvrage écrit à-la-fois avec force et avec mesure, dans lequel il approuve la méthode d'enseignement de ses disciples à Leipzig. Depuis ce moment l'électeur ne lui permit plus de paraître devant lui; et il affecta même de ne pas assister à ses sermons; ce qui décida Spener à accepter, en 1690, la place d'inspecteur et premier pasteur à l'église de Saint-Nicolas à Berlin. Son nouveau souverain, l'électeur de Brandebourg, ayant fondé, en 1692, l'université

de Halle, la réforme proposée par Spener y fut complètement introduite. Franke, Antoine et Joachim Breithaupt, qui étaient aussi du nombre de ses disciples, y obtinrent des chaires de théologie; un des plus profonds penseurs de son temps, Christ. Thomasius (V. THOMASIIUS), y fut également appelé. Halle devint alors le centre du piétisme, et tous les luthériens d'Allemagne se partagèrent en deux partis opposés (2). Les universités de la Saxe, s'arrogant le titre d'orthodoxes, vouèrent au mépris le parti qui dominait à Halle, et était nommé *piétiste* ou *spenerien*. Les docteurs de Wittemberg, publièrent un ouvrage dans lequel ils dénoncèrent deux cent soixante-quatre thèses hérétiques, extraites des livres de Spener. Celui-ci se justifia avec une grande supériorité de talent, par un gros volume in-4°. , qu'il publia en 1695, sous le titre d'*Accord véritable avec la Confession d'Augsbourg*. A Berlin, Spener eut le chagrin de voir s'élever une dispute religieuse qui, sans sa modération et sa prudence, aurait peut-être fini par une émeute populaire: il prouva, à cette occasion, qu'il était parfaitement guéri du fanatisme dont sa jeunesse avait été imbue à Strasbourg. Les réformateurs du xvi^e siècle avaient conservé, avec quelques modifications, la confession auriculaire comme une préparation à la communion, et comme un moyen d'entretenir des rapports confidentiels entre les pasteurs et leurs ouailles. Schaden, qui de Leipzig avait été appelé comme prédicateur à Berlin, croyant avoir remarqué que le peuple se faisait illusion sur l'effica

(1) Le Grand Frédéric les appelait les *Jansénistes du protestantisme*, et disait qu'il ne leur manquait qu'un tombeau du diacre Paris, et un abbé Bécheraud, pour gambader comme ceux du cimetière Saint-Médard. Voy. sur cette secte les *Mélanges de philosophie, d'Histoire*, etc. (Suite des *Annales catholiques*), t. 8, 173, et surtout l'*Histoire des sectes religieuses*, par M. Grégoire, t. 1, 293

(2) L'école wolffienne, dit M. Grégoire, combattit le piétisme, et se porta elle-même à un excès contraire en combattant la religion

cité de l'absolution donnée par les pasteurs à leurs pénitents, se fit conscience de perpétuer cette erreur, et refusa d'entendre la confession. Comme il trouva des partisans, il en résulta un schisme et une dispute extrêmement passionnée, à laquelle tout le peuple de Berlin prit part. Spener parvint cependant à calmer les esprits, en faisant décider qu'il serait libre aux fidèles de faire précéder la communion par une confession auriculaire, ou de se passer de cette formalité. Cette décision, parfaitement conforme à l'esprit du protestantisme, qui n'admet pas l'absolution dans le sens de l'Eglise, fit successivement tomber la confession en désuétude. Frédéric-Auguste I^{er}., qui était parvenu, en 1694, à l'électorat de Saxe, pressa vainement Spener de venir reprendre ses anciennes fonctions à Dresde: il ne voulut plus quitter Berlin, où il mourut le 5 février 1705, laissant une réputation bien établie de bonté, de candeur et de piété, ainsi que celle d'un savant profond, d'un écrivain éloquent et d'un grand théologien. Quelques-unes de ses opinions ne sont pas entièrement conformes aux livres symboliques des Luthériens: celle qui, élevant la théologie au-dessus d'une science, en faisait une lumière intérieure, parut conduire au mysticisme; et il sembla se rapprocher de l'Eglise catholique, par le mérite qu'il accordait aux bonnes œuvres. Ses idées sur une seconde venue du Christ formèrent tout-à-fait une nouvelle croyance. Il existe plusieurs biographies de Spener. Lui-même a laissé un précis manuscrit de sa vie, qui servit de base à une Notice, que son ami le baron de Canstein publia à la tête des *Dernières réponses théologiques* de Spener. Cette

Notice fut réimprimée deux fois en 1740; savoir, à Halle, in-8^o., avec des observations de Joachim Lange, et à Magdebourg, in-4^o., avec beaucoup d'augmentations, par Jean-Adam Steinmetz. Le Dr. Knapp en a inséré un extrait dans le *Biographie*, recueil qui parut à Berlin au commencement de ce siècle. Le tome v de la *Biographie universelle* de Jean Math. Schrœckh, au vol. v, en contient une plus étendue, à laquelle on a joint le portrait de Spener. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de théologie en langue allemande, oubliés aujourd'hui, quoique plusieurs ne méritent pas ce sort. De ce nombre sont ses *Réponses théologiques et Consultations*, qui parurent à Halle en 1700-1701, 4 vol. in-4^o. Après la mort de l'auteur, Canstein y ajouta, en 1715, un cinquième volume sous le titre de *Dernières réponses théologiques*. Il avait aussi paru, en 1709, à Francfort, un volume in-4^o., intitulé: *Consilia et judicia theologica latina*. Ces six volumes forment la meilleure *Casuistique* des protestants; les cas qui y sont examinés ont tous été effectivement proposés à Spener; et ce ne sont pas de vaines subtilités créées par l'envie de briller: ses réponses ont pour objet des matières graves et d'une utilité pratique. C'est par la lecture de ce Recueil qu'on apprend à connaître les intentions droites, les vues bienfaisantes et les petites faiblesses de ce réformateur, auquel on a donné le titre de *Conseiller universel de l'Eglise protestante*. Voici le titre de ses ouvrages historiques: I. *Sylloge genealogico-historica*, è numero præcipuarum familiarum quibus suos principes Germania nostra debet, XII exhibens, etc. Francfort,

1665, in-8°. Ces douze familles sont : Autriche , Oldenbourg , Palatine , Saxe , Hohenzollern-Brandebourg , Guelfe , Wurtemberg , Bade , Hesse , Mecklembourg et Poméranie , Ascanienne , Piasts de Silésie. II. *Theatrum nobilitatis Europæ , tabulis progenologicis præcipuorum in cultiori christiano orbe magnatum et illustrium progenitores CXXVIII, LXI^e aut XXXII, justo ordine præsentantibus*, Francfort , 1668-1678, 4 vol. in-fol. Spener ne remonte pas , dans cet ouvrage , à l'origine des familles ; il donne , selon les matériaux qu'il avait , ou 32 , ou 64 , ou 128 ancêtres des deux sexes des princes ou chefs de famille vivant de son temps ; c'est-à-dire qu'il ne remonte qu'à la cinquième , la sixième ou septième génération. Ses tables ne ressemblent pas à ce qu'on appelle aujourd'hui des tables généalogiques , qui commencent par la souche connue d'une famille , sous laquelle on place , l'une sous l'autre , les générations qui en sont descendues , jusqu'à la génération vivante , sans donner la généalogie des femmes qui y sont entrées par mariage. Ses tables sont des *arbres généalogiques* , ainsi nommées parce que la personne dont on veut prouver la naissance illustre , occupe seule la ligne inférieure et forme le tronc d'un arbre , dont les rameaux représentent ses ancêtres des deux sexes et les ancêtres de toutes les femmes , jusqu'à un certain degré , de manière qu'à la septième génération , on voit , dans une même ligne , cent vingt-huit familles dont le sang circule dans les veines de celui qui est l'objet du travail. III. *Commentarius historicus in insignia serenissimæ domûs Saxonicæ*, Francf. 1668, in-4°. IV. *Insignium theoria, seu operis heral-*

dici pars specialis, Francfort, 1680; *Pars generalis*, 1690, 2 vol. in-fol., réimprimés en 1717, de manière que la partie générale précède. V. *Illustriores Galliæ stirpes tabulis genealogicis comprehensæ*, ibid., 1689, in-fol. (3). Son fils, Jacques-Charles SPENER, a laissé plusieurs ouvrages fort estimés. I. *Historia germanica universalis et pragmatica*, 2 vol. in-8°. II. *Notitia Germaniæ antiquæ* : 1717, in-4°. Il mourut en 1730.

S—L.

SPENSER (HUGUES). Voyez ÉDOUARD II.

SPENSER (EDMOND), un des plus fameux poètes de l'Angleterre , descendait , comme il nous l'apprend lui-même , d'une famille noble , et naquit à Londres , on ne sait en quelle année , la date qu'on lit sur son épitaphe étant évidemment erronée. Cependant on s'accorde à dire que ce fut vers 1553 , parce que l'on présume qu'il entra à seize ans dans le Pembroke-Hall , à l'université de Cambridge. En effet , le 20 mai 1569 , il y fut reçu comme *sizer* , c'est-à-dire , comme membre de l'ordre , dernier degré des étudiants. Trois années après , il prit le degré de bachelier ; et , en 1576 , celui de maître-ès-arts. On a prétendu que , cette même année , il échoua en voulant disputer le titre et les droits de boursier à Andrews , qui devint par la suite évêque de Chichester ; mais cette assertion est sans fondement. Il est constant aujourd'hui que le concurrent d'Andrews fut Thomas Dove , qui parvint à l'évêché de Peterborough ; et si à cette époque Speuser déserta l'université de Cambridge , une lettre d'un de ses amis

(3) L'auteur de cet article ne connaît le dernier ouvrage que par des catalogues

(Harvey) nous apprend que ce fut à cause de désagréments particuliers qu'il éprouva, et qui lui ôtèrent tout espoir d'avancement dans cette université. Au sortir du collège, il habita pendant quelque temps le nord de l'Angleterre, soit qu'il demeurât chez des amis, ou qu'il fût chargé d'une éducation particulière. Ce qu'il y a de plus important dans ce voyage, c'est que ce fut alors que son talent poétique, dont il avait donné quelques essais au collège, commença à prendre un plus grand essor. Il s'était épris d'une jeune personne dont il nous a transmis la mémoire sous le nom de Rosalinde, et qui, après lui avoir fait éprouver les vicissitudes ordinaires de ces sortes d'aventures, finit par se donner à son rival. Cette passion malheureuse lui inspira son *Calendrier du berger*, recueil de pastorales, composées de plaintes amoureuses sur le ton de la mélancolie la plus sérieuse. Ce fut en 1579, qu'il publia ces poésies, un an après son retour à Londres. Cet ouvrage fut le premier qu'il livra à l'impression; mais ce n'était pas le premier essai qui sortit de sa plume : on ne peut, il est vrai, déterminer au juste le temps où il composa son *Théâtre pour les gens du monde*, et ses *Visions*, qui ne furent imprimées que long-temps après; mais il paraît certain que ces poèmes précéderent la composition du *Calendrier du berger*. Quoiqu'il en soit, Spenser, en publiant ses pastorales, les dédia, sous le titre modeste d'*Immerito*, à Philippe Sidney, le seigneur le plus accompli de ce temps. Son ami Harvey lui avait fait connaître cet homme célèbre, qui était le Mécène de cette époque; et comme notre poète lui avait été présenté avant la publication du *Calendrier*

du berger, dont une partie semble avoir été composée à Penshurst, château où demeurait Sidney, cette circonstance réfute entièrement l'anecdote relative à l'introduction de Spenser auprès de ce seigneur. Suivant cette historiette, ce poète peu fortuné se serait rendu un jour à Leicester-House, sans autre recommandation que le neuvième chant du premier livre de son poème : *La Reine des fées* (*The fairy queen*), où l'on trouve la belle allégorie du désespoir. Il obtint, à force d'instances, la faveur de faire parvenir son manuscrit à Sidney. Ce juge fort éclairé en poésie fut tellement frappé de la beauté de la première stance, qu'il fit compter aussitôt cinquante livres sterling à l'auteur. Après avoir lu la seconde, il augmenta son présent de cent autres livres; et après la troisième, il doubla cette somme en prescrivant à son intendant de la payer sur-le-champ, de peur, dit-il, que s'il continuait à lire, il ne finît par donner tout son bien. Cette anecdote romanesque, qui a été répétée dans beaucoup de biographies, est, comme on le voit, sans fondement, puisque ce fut sous les auspices de Sidney, que Spenser acheva son premier poème, dont la publication précéda de plus de vingt ans celle des trois premiers livres de la *Reine des fées*. D'ailleurs Spenser reconnaît lui-même qu'il est redevable à Sidney de la première pensée de tourner son talent vers des sujets plus élevés, et de célébrer des héros. Les bienfaits de ce seigneur ne se bornèrent pas à des conseils utiles : il se montra toujours un ami zélé du poète de son cœur, se chargeant de le produire à la cour, et de lui procurer quelque emploi honorable. Ce fut à sa recommandation que son on-

de le comte de Leicester engagea lord Grey de Wilton, qui se rendait en Irlande en qualité de lieutenant-général, à prendre Spenser pour son secrétaire, place que ce poète occupa avec beaucoup de distinction. Il prouva même que le génie de la poésie n'est pas contraire à celui des affaires et de la politique; car il s'acquitta de tous les devoirs de son emploi avec beaucoup de sagacité, et il écrivit, sur la situation de l'Irlande, un discours, qui n'a été imprimé qu'après sa mort, et dans lequel il développe avec beaucoup de talent des plans importants et très-propres à rétablir la paix dans cette malheureuse contrée. C'est encore maintenant le meilleur ouvrage que l'on puisse consulter sur les mœurs et les antiquités de ce pays. Spenser y demeura deux ans. A son retour en Angleterre, la protection du comte Leicester, de Sidney et de lord Grey, lui fit obtenir (1586) la concession de trois mille vingt-huit acres de terre dans le comté de Cork, pris sur l'immense propriété confisquée au comte de Desmond; et comme d'après les termes de cette concession Spenser devait cultiver ces terres, sa présence devint nécessaire en Irlande; il s'y rendit de nouveau et fixa sa demeure dans le château de Kilcolman, au milieu d'une contrée que l'on dépeint comme faite exprès pour séduire l'imagination d'un poète par les scènes romantiques et variées qu'elle présente. Aussi Spenser a-t-il rendu en quelque sorte classique, pour les Anglais, la montagne de Mole et les rives de la Mulla. Ce fut dans ce séjour qu'il reçut, pour la première fois, sir Walter Raleigh, qui devint pour lui un second Sidney (Spenser avait eu la douleur de perdre son bienfaiteur qui périt si glorieusement

à la bataille de Zutphen, V. SIDNEY, XLII, 308). Il entreprit encore un voyage à la cour sous les auspices de son nouveau protecteur; mais bientôt dégoûté de la vie de courtisan, il retourna en Irlande, où, d'après les avis de Raleigh, il occupa ses loisirs à composer l'ouvrage qui est devenu son plus beau titre de gloire dans la postérité. C'est son poème de *La reine des Fées*, dont il publia les trois premiers livres en 1590, avec une dédicace à la reine Elisabeth, et plusieurs sonnets flatteurs adressés à des personnes de haut rang. Cet ouvrage eut un succès prodigieux. Elisabeth récompensa Spenser par une pension de cinquante livres sterling; ce qui l'a fait considérer comme poète lauréat de cette princesse, quoiqu'un tel titre n'ait jamais été accordé sous son règne. On s'est encore étonné de cette pension pour révoquer en doute un fait relatif à l'inimitié que lord Burleigh, trésorier de la reine, portait à tous les hommes de lettres, et particulièrement à Spenser. Lorsque ce poète encore jeune fut produit à la cour par Sidney, Elisabeth, après avoir lu ses premiers essais, ordonna à lord Burleigh de lui payer une somme de cent livres sterling: ce seigneur ayant trouvé que le présent était exorbitant pour un *rimeur de ballades*, différa de payer jusqu'à ce qu'il eût reçu de sa souveraine un ordre réitéré; et cet ordre lui fut donné accompagné de réprimandes. Il faut avouer que cette anecdote, rapportée soixante ans après la mort de Spenser, mérite peu de croyance, quoique l'espèce de haine que le poète a témoignée à Burleigh, ennemi de ses protecteurs, se trouve consignée dans plusieurs passages de ses ouvrages. Les bienfaits de la cour ne

furent pas les seuls avantages que Spenser retira de la première publication de son poème : son nom devint si célèbre, que les libraires recherchèrent avec ardeur ses productions. Il publia chaque année quelques nouveaux poèmes ; et continua de travailler à son grand ouvrage, dont il fit paraître, en 1596, une nouvelle édition augmentée de trois nouveaux livres. C'est tout ce que nous avons de cette composition, qui n'est arrivée ainsi qu'à moitié. Il ne reste des six autres livres que deux fragments imparfaits de la Légende de la constance. On a beaucoup écrit pour savoir si Spenser l'avait terminé. Une tradition très-ancienne, qui remonte même au temps de l'auteur, assure que, l'ayant achevé, il remit son manuscrit à son domestique pour l'apporter en Angleterre et le faire imprimer, mais que ce domestique infidèle égara ce précieux dépôt. D'autres prétendent que le héros du poème étant Sidney, la mort de ce brave guerrier empêcha le poète de finir, parce qu'il se proposait de le marier avec la reine des Fées. Cette opinion, qui est cependant celle de Dryden, ne mérite pas grande attention, puisque ce que nous avons du poème a été publié et même composé après la mort de Sidney. Il serait impossible de décider cette question sans un document précieux qui a été publié par M. Todd : c'est une épigramme de John Stradling, contemporain de Spenser, qui nous apprend que, dans la révolte de Tyrone qui désola l'Irlande, la maison de ce poète fut livrée au pillage, et que tous ses manuscrits furent jetés aux flammes. Il est probable que les six derniers livres de la *Reine des fées*, qui peut-être n'étaient pas encore prêts pour l'impression, eurent la

même destinée. Spenser ne survécut pas long-temps à ce désastre : le besoin de se soustraire avec sa famille à la fureur des révoltés, l'obligea de chercher un refuge en Angleterre, où il mourut en 1598, peu de temps après son arrivée, victime du chagrin et du désespoir, mais non dans un dénuement complet, ainsi qu'on l'a prétendu ; car si ses propriétés d'Irlande avaient été dévastées, ce malheur ne pouvait lui enlever la pension que lui faisait la cour. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster à côté de Chaucer, aux frais du comte d'Essex. Trente ans après sa mort, la comtesse de Dorset lui fit élever le monument que l'on voit encore sur sa tombe, dans cette abbaye, et sur lequel est inscrite cette épitaphe :

*Anglica, te vivo, vixit, plausit que poesis ;
Nunc moritura, timet, te moriente, mori.*

Spenser fut marié dans les dernières années de sa vie. Le souvenir de sa première passion ne l'abandonna jamais ; on croit même qu'il fait allusion à la cruauté de sa première maîtresse, dans le sixième livre de la *Reine des fées*, lorsqu'il parle de Mirabella. Du reste, on ne sait rien de son caractère. S'il faut juger le caractère d'un écrivain d'après ses ouvrages, Spenser fut très-vertueux et d'une grande piété. D'ailleurs on ne peut refuser des qualités estimables à l'ami de Raleigh, et surtout de Sidney ; mais c'est principalement comme poète que nous devons l'apprécier. Né dans un siècle qui touchait aux temps chevaleresques, où la passion dominante pour le merveilleux, poussée jusqu'à l'absurde, était entretenue par les poètes italiens, alors fort à la mode dans tous les pays, Spenser, ne possédant pas cette rare élévation de gé-

nie qui place l'homme au-dessus de son siècle, se laissa entraîner par le torrent. La poésie pastorale et les romans poétiques de la chevalerie avaient été mis en vogue par le Tasse et l'Arioste. Spenser, doué de l'heureux don de revêtir ses pensées de formes agréables, se lança avec avantage dans la double carrière que ses devanciers d'Italie avaient frayée d'une manière si supérieure. Ses Pastorales ou le Calendrier du berger, qui renferment de grandes beautés, comme la Description du chêne et différentes Fables, n'indiquent pas cependant une prééminence marquée sur les autres poètes de son pays, quoique Dryden assure que, depuis Virgile, on n'a jamais rien vu de si parfait dans ce genre. Il est même à présumer que ces poésies seraient restées oubliées, si elles n'avaient pas été soutenues par la brillante réputation de la *Reine des fées*; car, du temps même de Spenser, Dove, qui les traduisit en latin, en parle comme d'un poème déjà plongé dans l'oubli. Il n'en est pas de même de la *Reine des fées*, cette compagne inséparable de la réputation de Spenser. Il n'y a pas de poème plus singulier et d'une conception plus vaste. Il devait avoir douze livres, composés chacun de douze chants; ce qui faisait cent quarante-quatre chants de plus de cinquante stances de huit vers chacune. D'après le plan de ce poème, qui ne serait pas connu, à cause de l'état imparfait dans lequel il est resté, si l'auteur n'avait eu soin de le développer, dans une lettre à Raleigh, nous savons que son but principal est de former les hommes à la vertu, en mettant sous leurs yeux un modèle parfait des douze vertus morales privées, telles qu'elles sont énumérées dans Aristote. Les

aventures de chacun de ces douze héros sont le sujet des douze chants de chaque livre; ce qui en ferait douze poèmes distincts, si, pour les réunir, l'auteur n'avait pas entremêlé avec les aventures de chaque héros particulier le prince breton Arthur, qui est le type de toute perfection, et par conséquent le principal personnage du poème. Mais comme le rôle que le prince joue dans chaque événement est très-secondaire, il suit que Spenser a pallié peut-être le défaut de son action, mais qu'il ne l'a pas fait disparaître, et que, malgré ses efforts, chaque chant paraît être isolé et n'avoir aucun rapport avec les autres. Tout, dans ce poème, est allégorique; et cependant tout y est historique, non à la manière du Tasse, qui publia, après coup, une clef allégorique de son poème, pour se conformer au goût de son siècle, ni à la manière de l'Arioste, qui ne mêle que subsidiairement l'allégorie à ses aventures romanesques. Spenser a subi tout entier le joug du goût de son temps: chez lui tout est allégorie; seulement, en habile courtisan, il a su faire allusion, dans les principaux personnages de son poème, aux personnages les plus célèbres qui existaient alors en Angleterre. La Reine des fées ou Gloriana est évidemment la reine Élisabeth; le prince Arthur, Sidney, etc., etc. Comme si cette confusion n'était pas assez grande pour fatiguer l'esprit du lecteur, Spenser a cru devoir réserver pour le douzième et dernier livre, le développement de l'occasion qui met tous ses chevaliers en mouvement, et qui devait être, à ce qu'il dit, une fête annuelle, donnée pendant douze jours par la Reine des fées. Du reste, les allégories y sont dessinées avec beaucoup de force, de

talent et d'imagination. Elles diversifient agréablement les combats que ses héros, chevaliers errants, ont à livrer contre des géants, des Sarrazins, des sauvages, des magiciens et leurs enchantements, etc. Tel est le plan (1) de ce poème, où l'on trouve beaucoup d'invention et de l'originalité, mais aussi beaucoup d'imitations et même des traductions. Spenser emprunte librement de l'ancienne mythologie; et il traduit littéralement des morceaux entiers des poètes classiques, et même des auteurs italiens. Si son plan est singulier, la forme de son poème ne l'est pas moins. Il est composé en stances de huit vers, à l'imitation de l'*ottava rima* des Italiens. Chaque strophe se termine par un long vers alexandrin, innovation qui fut très-vantée dans le temps, mais qui pourtant doit nuire à l'effet général, dans un poème de longue haleine. D'ailleurs l'*ottava rima* nous semble peu convenable au génie de la langue anglaise, parce qu'elle redemande trop souvent les mêmes rimes. Aussi Spenser, pressé par cette nécessité, a-t-il été obligé d'employer des mots surannés même de son temps, et son poème, écrit à une époque où la langue était formée, a-t-il besoin maintenant d'un glossaire pour être compris. Les expressions de Chaucer, qui se trouvent mêlées dans un style plus moderne, semblent être plutôt des pièces de marqueterie bizarres que d'agréables variétés. C'est cet étrange langage, joint à la fatigue que l'on éprouve à suivre le fil d'une allégorie sans fin, qui a excité tant de critiques. Hume dit que la lecture en est plutôt une

tâche qu'un plaisir; et son avis sera celui de tous les lecteurs peu accoutumés au langage des anciens poètes anglais. Ces inconvénients empêcheront de lire le poème en entier; mais on en lira toujours avec plaisir des parties détachées; et ces morceaux seront long-temps cités comme des chefs-d'œuvre. Enfin ce poème doit être considéré comme un riche arsenal d'inventions, ressemblant à quelques-uns des monuments de cette époque qui subsistent encore et qui étonnent autant par la magnificence que par le goût fantasque qui a présidé à leur création. Les ouvrages de Spenser sont : I. *Calendrier du berger*, 1579. II. *Les Ruines du temps*, où l'on trouve de belles pensées souvent mal rendues. III. *Les Larmes des Muses*, complainte éloquente, mais un peu monotone. L'auteur venge et défend le mérite des hommes de lettres contre les préjugés des sots et des riches. IV. *Le Moucheron de Virgile*, traduit en anglais. V. *Le Conte de la mère Hubbard*, où l'on trouve des portraits et des détails de la cour du temps, qui intéressent peu maintenant. VI. *Les Ruines de Rome*. VII. *Musopotmos, ou le Conte d'un papillon*. VIII. *Les Visions de la vanité du monde*. IX. *Les Visions de Bellay*. X. *Les Visions de Pétrarque*. Toutes ces visions sont des imitations des triomphes du poète italien. Ces ouvrages, dont la plus grande partie sont de la jeunesse de l'auteur, parurent la même année que les trois premiers livres de la *Reine des fées*, 1590. XI. *Daphnida*, 1591, élégie d'une longueur démesurée, sur une femme obscure. Ce qu'il y a de remarquable dans cette pièce, c'est une espèce d'appendix écrit en vers de trois pieds iambiques sans rime, mètre dont on ne connaît au-

(1) Les curieux peuvent comparer la *Reine des fées* avec l'introduction du *Miroir des magistrats*, par lord Buckhurst, comte de Dorset. Cet ouvrage fut le modèle de celui de Spenser

cun autre exemple. XII. *Colin Clouts, reviens chez toi*, 1595. XIII. *As-trophel*, élégie sur la mort de Philippe Sidney, qui sans doute fut composée lors de la mort de ce seigneur, mais qui ne parut qu'en 1595. XIV. *Amoretti* ou *Sonnets* dans lesquels l'auteur nous apprend ses nouvelles amours. XV. *Epithalamion*, pièce qu'il composa pour son propre mariage; on y remarque de la sensibilité et de l'imagination: de judicieuses coupures en feraient un morceau très-agréable. XVI. *Quatre hymnes sur l'amour et la beauté*, 1596. Le savoir doctrinal qu'on y remarque, fit sans doute l'admiration du temps où ils furent publiés. XVII. *Prothalamion* en l'honneur du double mariage de deux grandes dames du temps, 1596. XVIII. *La Reine des fées*. Outre les éditions que l'auteur donna lui-même et dont nous avons parlé, la première édition complète de ce qui en reste avec les fragments posthumes, parut en 1609. Forbes publia, en 1774, des remarques très-estimées sur ce poème, dont la plus belle édition est celle en 3 vol. in-4°. Londres, 1751. Elle est enrichie d'un Glossaire, comme celle de 1715 (V. HUGHES). XIX. *Vue sur la situation de l'Irlande*, Londres, 1633. Ces ouvrages ne sont pas les seuls que Spenser ait composés. On a perdu une partie considérable de ses travaux, dont on n'a pu sauver que les noms: 1°. *Traduction du Cantique des cantiques*. 2°. *Traduction de l'Écclésiastique*. 3°. *Le Pélican mourant*. 4°. *Les Heures de notre Seigneur*. 5°. *Le Sacrifice du pêcheur*. 6°. *Les Sept Psaumes*. 7°. *Les Songes*. 8°. *Le Poète anglais*. 9°. *Des Légendes*. 10°. *La Cour d'amour*. 11°. *L'Enfer des amants*. 12°. *Leur Purgatoire*. 13°. *Le Sommeil de*

huit jours. 14°. *Les Pompes triomphales*. 15°. *Neuf comédies* dans le goût de celles d'Arioste. 16°. *Stemmata Dudleiana*. 17°. *Thamesis epithalame*. C—Y.

SPERLING (OTTON), médecin naturaliste, était fils du recteur de l'école de Hambourg, et naquit en cette ville, au mois de décembre 1602. Il étudia les éléments de l'art de guérir à l'académie d'Amsterdam, et ensuite à Copenhague, sous Thomas Finck et George Fuiren, son gendre, avec lequel il fit une excursion botanique dans la Norvège. Le desir de perfectionner ses connaissances, avait accru son goût pour les voyages. Il se rendit en Italie, où les différentes branches de la science médicale étaient alors cultivées avec succès; et, après avoir suivi les leçons des plus célèbres professeurs de Padoue, alla trouver à Venise Nicol. Contarini, patricien, qui consacrait une partie de ses richesses à l'avancement de l'histoire naturelle. Son noble patron le chargea d'explorer la Dalmatie et l'Istrie; et pendant deux ans qu'il parcourut ces deux provinces dans tous les sens, il recueillit un grand nombre de plantes rares ou inconnues à ses devanciers. Rappelé par son père à Hambourg, il voulut, avant de quitter l'Italie, recevoir le laurier doctoral à Padoue, et rejoignit enfin sa famille en traversant la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. Il ne tarda pas de recommencer ses excursions scientifiques. Un vaisseau qui devait le porter à Londres, échoua sur la côte de Norvège. On lui persuada d'y attendre le retour de la belle saison; et un mariage avantageux qu'il fit à Bergen, le fixa dans cette ville, dont il fut élu médecin. Le comte d'Ulfeld, ministre et favori du roi de

Danemark, appela bientôt à Copenhague Sperling, dont il connaissait les talents : nommé premier médecin du roi et du sénat, il eut la direction de la maison des orphelins et du jardin des plantes. Cette haute faveur ne dura pas long-temps. Enveloppé dans la disgrâce du comte d'Ulfeld, il quitta Copenhague en 1651, et n'ayant pas pu s'établir en Suède ni dans les Pays-Bas, il revint à Hambourg. L'accueil qu'il reçut de ses compatriotes le dédommagea des chagrins qu'il venait d'essuyer, et auxquels s'était jointe la perte de son épouse. Il eut bientôt, comme médecin, une clientèle nombreuse ; et un de ses parents lui résigna un canonicat dont les revenus ajoutèrent à son aisance. Ses enfants répondaient à ses soins ; et il eût été heureux sans ses liaisons avec le comte d'Ulfeld, auquel il ne cessait de prendre le plus vif intérêt. Le nouveau roi de Danemark, Frédéric III, poursuivait avec un incroyable acharnement le favori de son père ; il le fit condamner au dernier supplice ; et ayant trouvé le moyen d'attirer Sperling hors de Hambourg, il le fit arrêter et conduire à Copenhague, en 1664. Quoiqu'on n'eût d'autre tort à lui reprocher que de n'avoir pas abandonné son ami dans la disgrâce, il fut enfermé dans une prison, où il termina ses jours, le 26 décembre 1681, après dix-sept ans de captivité. Outre des Commentaires, qu'il n'eut pas le loisir d'achever, sur l'Histoire naturelle de Pline et quelques ouvrages d'anciens médecins, on a de lui : I. *Hortus Christianæus, seu Catalogus plantarum quibus Christiani IV viridarium Hafniense*, 1642, *adornatum erat*, Copenhague, in-12 ; inséré par Simon Pauli dans ses *Viridaria*. II. *Catalogus*

stirpium Daniæ indigenarum quos in horto Sperling aluit, 1645 ; inséré dans la *Cista medica* de Thomas Bartholin (*V.* ce nom, III, 452). On attribue assez généralement à Sperling l'*Index plantarum indigenarum Norvegiæ* ; quoiqu'il ait été publié sous le nom de Fuiren, son compagnon. Éloy. (*Dict. de médecine*) ; et d'après lui, le *Dict. universel*, disent que Sperling a plus écrit d'ouvrages sur les médailles et les antiquités que sur des matières de sa profession ; mais il est évident qu'ils le confondent avec son fils dont l'article suit. W—s.

SPERLING (OTTON), antiquaire et numismate, fils du précédent ; naquit à Bergen, en 1634. Son oncle, recteur d'une école dans le Holstein, et ensuite professeur de théologie à Kiel, prit soin de sa première éducation. Après avoir terminé ses humanités et sa philosophie, il se rendit à l'académie d'Helmstadt, où il étudia le droit public et s'appliqua, sous la direction de Conring (*V.* ce nom) ; à l'histoire et aux antiquités. La disgrâce de son père ne lui permettant pas de retourner en Danemark, il se chargea de surveiller quelques jeunes gentilshommes qu'il accompagna dans leurs voyages en Allemagne, en France et dans les Pays-bas. Ayant appris l'arrestation de son père, il revint à Hambourg consoler ses sœurs et partager leur sort. Doué d'une haute raison et d'une fermeté de caractère inébranlable, il se dévoua tout entier au soulagement de sa famille ; et s'étant fait recevoir docteur en droit, il exerça la profession d'avocat avec succès. Dès qu'il eût amassé quelque argent, il courut à Copenhague, dans l'espoir de parvenir à briser les fers de son père. Le roi et ses ministres furent

inflexibles, et il fut obligé de reprendre le chemin de Hambourg. Quoique très-occupé de son état, il trouvait le loisir de cultiver son goût pour les antiquités; et quelques opuscles qu'il publia, le firent promptement connaître. Etant venu à Paris, en 1681, il fut accueilli par Colbert qui lui fit accorder une pension. Quelques désagréments qu'il éprouva de la part des magistrats de Hambourg, l'ayant dégoûté du séjour de cette ville, il conçut le projet de retourner en Danemark. Son père était mort, et l'on convenait généralement qu'il avait été traité avec trop de rigueur. Sperling, en 1687, obtint, avec la charge d'assesseur du tribunal de Holstein, le titre de conseiller royal. Trois ans après, il fut nommé professeur d'éloquence et d'histoire à l'académie équestre de Copenhague, récemment fondée. De nouveaux ouvrages justifient la marque de confiance donnée à Sperling et étendirent sa réputation. Il reçut, en 1697, de la société royale de Londres, un diplôme qu'il n'avait point sollicité. Passionné de plus en plus pour la numismatique, il emprunta de sa sœur une somme assez considérable pour acheter des livres et des médailles. Les héritiers de sa sœur l'ayant contraint d'acquitter cette dette, il aurait été forcé de vendre la collection qu'il avait formée avec tant de peines et de dépenses, si Chr. Reitzer, l'un de ses collègues, ne fût venu à son secours. Sperling mourut dans la maison de Reitzer, le 18 mars 1715, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Outre un assez grand nombre de Dissertations sur des objets d'antiquités, insérées dans les journaux de Lubeck et de Danemark, on a de lui : I. *Monumentum Hamburgense Benedic-*

tinum, Kiel, 1675, in-4°. II. *De numo Furiae Sabinae Tranquillinae aug. imp. Gordiani III, uxoris*, Amsterdam, 1688, in-8°. La découverte de cette médaille fournit à Sperling l'occasion de donner de curieux détails sur les différents genres de coiffures des dames romaines; sur la lyre des anciens; sur la rivalité des joueurs de lyre et des joueurs de flûte, etc. Toutes ces digressions sont pleines d'intérêt. III. *De danicæ linguæ et nominis antiquâ gloriâ et prærogativâ inter septentrionales commentariolus*, Copenhague, 1694, in-4°. Il y soutient la prééminence du danois sur toutes les autres langues du Nord. IV. *Testamentum Absalonis, archiep. Lundensis, notis illustratum*, ibid., 1696, in-8°. V. *Diatriba de crepidis veterum*, ibid., 1696, in-8°. Cette savante Dissertation sur les chaussures des anciens a été insérée par Grævius dans le *Thes. antiq. græcar.*, ix, 961, et par Zorn, dans la *Biblioth. antiquaria*, 1, 210. VI. *Dissertatio de baptismo ethnico-rum*, ib., 1700, in-8°. VII. *De nummis non cuspis tam veterum quàm recentiorum*, Amsterdam, 1700, in-4°; de 280 pages chiff. Dans cet ouvrage, où l'on aurait désiré de trouver plus d'ordre et moins de paradoxes, l'auteur démontre que la monnaie était en usage pour les transactions commerciales, long-temps avant qu'on en eût déterminé la valeur par une empreinte. VIII. *De nummorum bracteatorum et cavorum origine et progressu*, Lubeck, 1700, in-4°; il traite dans celui-ci des monnaies recouvertes d'une feuille d'or ou d'argent (*bracteati numi*), et des pièces fourrées. IX. *De Suecico nummo æreo, per errorem Francicorum Sevensensibus adscripto*, Copenhague, 1703, in-4°

X. *Commentarius de summo regio nomine et titulo, septentrionalibus et germanis omnibus et aliis usitato, KONNING; et ejus apud Danos origine, ejusque potestate et majestate*, Copenhague, 1707, in-4°. XI. Quelques Opuscles moins importants que ceux que l'on vient de citer : *Boreas ejusque laudes; De nomine et festo Juël*, etc. Sperling a laissé en manuscrit dix-sept vol. in-4°, que l'on conserve à la bibliothèque royale de Copenhague. Joachim de Westphalen en a tiré des *Notes* sur les trente-deux premiers chapitres de l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brême, qu'il a insérées dans le tom. II des *Monumenta inedita rerum germanicarum præcipuè cimbricarum*. Parmi les autres ouvrages manuscrits de Sperling, on cite : le *Valère Maxime danois* ; des *Recherches* sur les femmes savantes et leurs écrits ; la *Vie* d'Albert Crantz ; la *Chronique* de Hambourg, et des *Dissertations* sur les antiquités du Nord. La *Description* de son cabinet de médailles a été publiée, Hambourg, 1717, in-4°. W—s.

SPERONI DEGLI ALVAROTTI (SPERONE), littérateur italien, né en 1500, suivit les leçons de Pomponace, à Bologne, et fut reçu docteur dans l'université de Padoue, sa ville natale. Il y obtint bientôt la place de professeur de logique et de philosophie, sans que ces honneurs prématurés lui eussent inspiré de l'orgueil. Il forma, au contraire, la résolution de retourner auprès de son maître pour se perfectionner dans les facultés qu'il devait professer. A la mort de Pomponace, en 1525, il prit possession de la chaire qui lui était destinée et qu'il ne garda pas longtemps. Ses intérêts l'appelèrent au sein de sa famille, restée sans ap-

pui après la mort de son père, médecin distingué à la cour de Léon X. Speroni n'interrompit point ses études, et ce fut au couronnement de l'empereur Charles-Quint, à Bologne, qu'il composa ses premiers Dialogues, qui ne parurent qu'en 1542. La galanterie rentrait alors dans le domaine de la morale, et exerçait le talent de ces graves littérateurs qui dissertaient sans fin pour des opinions que personne ne s'avisait de contredire. Il paraît que Speroni ne trouva pas ses affaires en trop grand désordre, puisqu'elles lui permirent d'examiner sérieusement lequel du mari ou de la femme devait primer dans le ménage. La question fut discutée devant une dame qui eut assez d'impartialité pour se prononcer en faveur des hommes. Speroni profita de cet arrêt pour recommander à sa fille, nouvellement mariée, de vivre dans la dépendance de son époux. Mais de tous ses discours, les plus ridicules sont ceux dans lesquels il parle pour et contre la sobriété, la discorde et l'usure. Ruzzante (*V. BEOLCO*, IV, 222), qui, dans ce dernier dialogue, soutient le rôle d'accusateur, reproche à cette furie que l'auteur appelle quelquefois *déesse*, de porter le crime peint sur son visage. « Cette pâleur, » répond l'Usure, est moins l'effet » de la crainte que celui de l'espérance. Quand il m'arrive de » nier de l'or, qui, comme tu sais, est » jaune, mes yeux le regardent avec » complaisance ; et le cœur, qui est » la source de la vie, puise dans ce » métal la couleur que les veines » répandent ensuite dans tout le » corps. » Ces platitudes donnèrent cependant lieu à une plaisante aventure. Speroni avait été envoyé à Venise, pour provoquer des mesures

sévères contre les juifs. La partie adverse l'écouta jusqu'au bout, et lui demanda, quand son plaidoyer fut fini, s'il était bien le même Speroni, qui avait composé un si beau dialogue pour prouver les avantages de l'usure? Speroni aurait pu lui répondre que Platon avait aussi loué l'injustice et l'hypocrisie, et que l'Italie ne manquait pas de poètes dont l'unique occupation était de faire l'éloge des dettes, du mensonge, de la colère, et même de la peste. C'était le goût du siècle, qui entraînait les esprits vers les travaux futiles. Speroni, qui s'était acquis la réputation d'orateur, cultivait avec distinction la poésie; et ses vers se faisaient remarquer par cette simplicité qui est le véritable cachet du talent. Non content de ces succès passagers, il voulut enrichir le théâtre d'une tragédie dont il emprunta le sujet à la mythologie. A mesure qu'il avançait dans la composition de cette pièce, il en lisait des morceaux à l'académie des *Inflammati*, où il excita un tel enthousiasme, que ses confrères résolurent de la faire jouer à leurs frais. La mort de Beolco, l'un des membres de la commission, arrêta ce projet; mais l'Italie fut inondée de copies manuscrites de la *Canace*, dont il se fit bientôt plusieurs éditions clandestines. Speroni était en querelle avec les éditeurs, lorsqu'il fut obligé de se défendre contre des critiques qui attaquèrent son ouvrage. Il se mit à rédiger une apologie qu'il n'acheva pas: mais il récita devant les *Inflammati* jusqu'à six discours, pour repousser les reproches qu'on lui avait adressés. Il profita néanmoins de ces avis, qu'à la vérité on lui donnait un peu trop rudement, pour faire quelques changements à sa pièce. Il la divisa en actes, en transposa

des parties, diminua le nombre des rimes, et supprima les pentamètres, qui, dans la première édition, étaient intercalés avec les vers de sept et de onze syllabes. Mais le vice radical de cette production était dans le sujet, que ces modifications ne pouvaient pas réformer. Du commerce incestueux des deux enfants d'Éole, il naît un fils: la nourrice de Canace, seule confidente du crime de sa maîtresse, essaie d'en cacher le deshonneur: mais les cris du nouveau-né rendent toute précaution inutile. Éole, fermant son cœur à la pitié, ordonne que ce fruit honteux soit livré à des chiens affamés, et il envoie un poignard à Canace, pour qu'elle devance le châtiment qui lui est réservé. Macare ne survit pas à la mort de sa sœur, et lègue à son père le fer dont il s'est servi pour se frapper. Tel est le canevas de cette pièce, dont le fond appartient à Ovide (1). Speroni a rendu la position des amants plus touchante, en les faisant naître jumeaux, et en les exposant à la vengeance de Vénus, qui les pousse à l'inceste. Ces circonstances entourent l'action d'accessoires intéressants; mais en un sujet aussi sombre, où l'on aurait pu placer les personnages principaux dans les situations les plus fortes et les plus dramatiques, le poète a peuplé la scène de confidents, de suivantes, de domestiques, et il s'est privé maladroitement de ce qui pouvait contribuer le plus à remuer l'âme des spectateurs. Tout l'action se passe en récits, et se développe au moyen de ressorts secondaires, qui privent la tragédie de la dignité qu'elle doit avoir et de la terreur qu'elle doit inspirer. On a déjà remarqué que les chœurs

(1) Héroid. *Canace Macareo Epist.* XI.

n'ont pas assez d'étendue. Guarini disait que Speroni n'avait pas su les faire, ce qui brouilla ces deux poètes. Mais n'aurait-il pas mieux valu dégager la scène de ce hors-d'œuvre inutile, et ne pas imiter Euripide qui a environné Phèdre d'une troupe de femmes auxquelles elle fait des aveux qu'elle doit craindre de se faire à elle-même. Le style de la *Canace* n'est pas non plus sans taches. Au rythme sautillant produit par des vers inégaux, il faut ajouter l'abus des ornements, des images et même des pointes (2). Les admirateurs de Speroni n'ont pas manqué de vanter dans cet ouvrage une certaine aisance, une délicatesse, ignorées jusqu'alors dans la poésie dramatique : ils prétendent même que cette pièce peut, en cela, avoir servi de modèle à l'*Aminta* et au *Pastor Fido*. Mais cette élégance continue, ce choix d'expressions, cette variété de tours, cette coupe facile et harmonieuse de vers polymètres, qui peuvent convenir à une pastorale, sont certainement déplacés dans une tragédie. Malgré ces défauts, sur lesquels nous nous sommes arrêtés à dessein pour ne pas blâmer légèrement ce qui a été long-temps admiré, la *Canace* fut regardée comme le chef-d'œuvre du théâtre moderne; et dans deux voyages que l'auteur fit à Rome (en 1553 et 1560) avec le duc d'Urbin et la princesse sa fille, il reçut l'accueil le plus flatteur et fut recherché de tous les savants qui prolongeaient dans cette ville l'éclat du beau siècle de Léon X. Le cardinal Borromée, neveu du pape,

(2) La nourrice voulant relever les esprits abattus de Canace, lui dit : « Le flambeau amoureux » qui a dévoré ta pudeur, doit fondre la glace de » la peur qui engourdit ta raison. » Et dans un autre endroit, Macare, agité par ses remords, forme le projet de se poignarder « pour faire entrer la punition dans le cœur d'où est sorti le » crime. »

lui témoigna une estime particulière, et l'admit aux réunions qui avaient lieu dans son palais, sous le titre de *Nuits vaticanes* (Voy. BORROMÉE, V, 198). Speroni soutint sa réputation par de nouveaux essais qui ne parurent pas au-dessous des premiers. Ce fut sous les yeux de tant de juges redoutables, qu'il écrivit ses *Observations* sur Virgile, son *Commentaire* sur la rhétorique d'Aristote, quelques nouveaux *Dialogues*, et le commencement d'une *Traduction* de Virgile, que le travail d'Annibal Caro a rendu inutile. Après une longue absence, il sentit le besoin de rentrer dans sa famille. Lorsqu'il prit congé du pape, Pie IV le décora des insignes de chevalier, et lui exprima le regret de le voir partir sitôt; mais rien ne fut capable de le détourner de son projet. Son arrivée à Padoue (1564) fut un jour de fête pour la ville : toute la population se pressa sur son passage, en faisant retentir l'air de bruyantes acclamations. Speroni expia ces faveurs par des embarras domestiques. Il chercha quelque distraction dans l'étude et dans la société des gens de lettres, dont il multiplia les assemblées, en fondant deux nouvelles académies sous les noms bizarres d'*Animosi* et de *Gymnosophistes*. Il se rendit ensuite aux invitations des ducs d'Urbin et de Ferrare, qui firent tous leurs efforts pour adoucir ses chagrins; mais ces instants de bonheur ne lui rendirent que plus désagréable le séjour de Padoue. Il retourna à Rome, en 1573, peu après l'élection de Grégoire XIII, qu'il avait connu à Bologne. Il y aurait probablement fini ses jours, sans les tracasseries de l'inquisition, à laquelle ses *Dialogues* avaient été dénoncés : obligé de se défendre devant ce terrible tribunal,

il composa une apologie (la palinodie de son premier Dialogue sur l'usure), et un Discours contre les courtisanes, qu'on lui avait imposés en expiation de ses fautes. Dans la première pièce, il se servit, pour se justifier, d'un argument singulier : c'est qu'il ne savait pas trop ce qu'il disait (3); et en cela on peut bien être de son avis; mais ce qu'on aura de la peine à lui accorder, c'est qu'on ne se décide à écrire des dialogues que lorsqu'on sait peu de chose (4), comme si l'exemple de Socrate, Platon, Xénophon et Cicéron, ne prouvait pas le contraire. Les persécutions que Speroni venait d'éprouver le dégoûtèrent de Rome, dont il s'éloigna, en 1578. Désabusé du monde, il résista aux offres des ducs de Parme, d'Urbain, de Ferrare, de Toscane, qui auraient voulu l'attirer à leur cour. Ce dernier crut rendre son invitation plus pressante, en empruntant la voix de la célèbre Bianca Cappello, qui devait trouver sur le trône la récompense et la punition de ses faiblesses (V. CAPELLO). Speroni ferma l'oreille à toutes les séductions, et fut assez sage pour préférer la tranquillité de la vie privée aux vaines promesses de la fortune. Rien ne paraissait devoir troubler son repos, lorsque des voleurs s'introduisirent chez lui, pendant la nuit, l'attachèrent aux colonnes de son lit, et emportèrent tout ce qu'il avait de plus précieux. Il ne survécut pas long-temps à cet accident, étant mort subitement le 2 juin 1588. Ses funérailles furent célébrées avec une pompe extraordi-

naire; et ses concitoyens firent placer sa statue dans la salle du grand conseil, à côté de celle de Tite-Live. Speroni fut, de son temps, regardé comme l'oracle de la littérature. Guarini, Navagero, Annibal Caro, Amalthée, étaient très-liés avec lui; Bernard Tassô lui soumit l'*Amadigi*, et son fils Torquato, qui l'appelait son maître, alla jusqu'à dire dans un sonnet, composé à l'occasion du passage de l'impératrice Marie d'Autriche par Padoue, qu'il devait suffire à la gloire de l'Italie de pouvoir montrer à cette souveraine deux personnages les plus renommés par leur valeur, et par leur savoir : le duc de Ferrare et Speroni. Notre poète Ronsard fut aussi en correspondance avec ce dernier, auquel il adressa le Recueil de ses poésies. Speroni répondit par une pièce de vers, qui ne vaut pas mieux que ses autres compositions. Cet écrivain fut, sans doute, un des meilleurs prosateurs de son temps, n'ayant ni l'élégance affectée, ni le style languoureux que l'on n'a que trop lieu de reprocher à la plupart de ses contemporains : mais ses ouvrages renferment rarement des idées solides, de ces aperçus lumineux, capables de justifier les titres emphatiques d'Homère, d'Aristote, de Démotène et de Platon de Padoue, qui lui ont été décernés de son vivant. On pourrait presque lui contester la qualité d'homme raisonnable, en pensant qu'il croyait à l'astrologie judiciaire et qu'il s'amusa à faire des prophéties. Ses ouvrages sont : I. *La Canace*, Florence, Doni (Venise, Navò), 1546, in-8°. et Venise, Valgrisi, 1546, in-8°. Cette dernière édition est la meilleure. II. *Dialoghi*, Venise, Alde, 1542, in-8°, première édition donnée par Daniel

(3) *Io, se di quello che si tratta (dans les Dialogues) avessi avuto certa scienza, non ne faceva dialoghi, ma avrei scritto alla maniera Aristotelica (Apologia de' Dialoghi).*

(4) *Si può conchiudere che poco sappia chi si dà a scrivere dialoghi, ibid.*

Barbaro, qui fut ensuite patriarche d'Aquilée. Cet ouvrage est cité par la *Crusca*, et a été traduit en français par Gruget, Paris et Lyon, 1551, in-8°. III. *Orazioni*, Venise, 1596, in-4°, également cité par la *Crusca*. IV. *Lettere*, *ibid.*, 1606, in-8°. Cette édition des Lettres est fort incorrecte. Les OEuvres complètes de Speroni, *ibid.*, 1740, 5 vol. in-4°, ont été publiées par l'abbé Delle Laste et par Forcellini, d'après les papiers originaux communiqués par l'abbé Conti, héritier de la famille Speroni. Voyez la vie de Speroni, que Forcellini a placée en tête du cinquième volume.

A—G—s.

SPERONI DEGLI ALVAROTTI (ARNALDO) de la même famille que le précédent, né à Padoue, en 1727, embrassa l'institut de Saint-Benoît, et prononça ses vœux dans le monastère de Sainte-Justine. En 1766, il fut nommé au siège de Rovigo; et parmi les monuments de son épiscopat, on ne doit pas oublier le nouveau séminaire, qu'il fit bâtir sur un meilleur emplacement que l'ancien. Cet évêque mourut dans son diocèse en 1801. Ses ouvrages sont: I. *Omélie*, trad. du français, de Godeau (Voy. ce nom, xvii, 542), Venise, 1757, 2 vol. in-4°. II. *Storia ecclesiastica*, traduite du même, *ibid.*, 1761, 12 vol. in-4°. III. *Vita di Ant. Godeau, vescovo di Vence*, *ibid.*, 1761, in-4°. IV. *Ragionamenti sopra gli ordini minori e sacri*, Padoue, 1783, in-8°. V. *Adriensium episcoporum series historico-chronologica, monumentis illustrata*, 1788, in-4°; ouvrage mal écrit, mais enrichi de recherches curieuses.

A—G—s.

SPEUSIPPE, philosophe grec, fils d'Eurymedonte et de Potone,

naquit à Myrrhina, bourg de l'Attique. Par sa mère, il était neveu de Platon, qui se chargea de son éducation et lui fit épouser une de ses nièces. Il accompagna Platon dans son second voyage en Sicile, et contribua beaucoup à disposer les esprits en faveur de Dion (Voy. ce nom, XI, 395), qui lui témoigna sa reconnaissance par le don d'une campagne près d'Athènes. L'affection constante de Platon pour Speusippe est un préjugé bien favorable pour ses talents et pour ses mœurs. Cependant Laërce dit qu'il était avare, voluptueux et emporté; mais il ne rapporte de lui qu'un seul trait de colère ou plutôt d'impatience contre un chien; et c'est sur le témoignage de Denis, ennemi de Dion, et par conséquent de Speusippe, qu'il accuse celui-ci d'avarice; encore le fragment qu'il cite d'une Lettre de Denis, ne prouve-t-il autre chose, sinon que Speusippe exigeait une rétribution de tous ses élèves, au lieu que les philosophes se contentaient de ce qu'on leur offrait. Speusippe avait succédé (357 avant J.-C.) à Platon comme chef de l'académie. Ses infirmités ne lui permettant pas de continuer ses leçons, il remit la direction de l'école à Xénocrate. Un jour qu'il était en voiture, il rencontra Diogène et le salua: Je ne rends point le salut, dit le cynique, à un homme qui aime assez la vie pour la traîner dans l'état où tu es. Speusippe, dit-on, piqué de ce reproche, abrégea ses jours en faisant un usage immodéré du vin; mais, suivant quelques auteurs, il mourut d'une maladie pécuniaire. Laërce dit qu'il avait inventé l'art de fabriquer de petits tonneaux avec des planches très-minces. Il avait composé des *Dialogues* qui sont perdus, mais dont Diogène Laërce nous a conservé les titres dans

la vie de Speusippe (*Vies des philosophes*, liv. iv). Aristote les payait trois talents, environ 16,200 fr. de notre monnaie. Dans un Recueil d'opuscules philosophiques publié par Alde l'ancien, 1497, in-fol., on trouve, sous le nom de Speusippe : *Liber de Platonis definitionibus*. V. la *Bibl. græca* de Fabricius II, 65, et Brucker, *Histor. philos.*, I, 728. W—s.

SPIEGEL (HENRI, fils de Laurent), poète hollandais, d'une ancienne famille, naquit à Amsterdam, le 11 mars 1549, y reçut une éducation lettrée, et s'étant livré au commerce, y acquit une fortune considérable. Il alternait ses occupations commerciales avec la culture des lettres; et sa langue maternelle lui eut, quand elle se forma, ou plutôt à l'époque de sa restauration, les obligations les plus importantes. La chambre de rhétoriciens, dont il était membre, devint une espèce d'académie nationale (1). Les hommes les plus distingués du temps de Spiegel, tels que Roemer (ou Romain) Visscher, Coornhert, Dousa et autres, se plaisaient dans sa société ou dans sa correspondance : il faisait pour la bienfaisance, pour les lettres et pour les arts, le plus noble usage de ses richesses. Il était si éloigné de toute ambition, qu'ayant été nommé membre du conseil de l'amirauté de la ville de Hoorn, il se soumit à une assez forte amende au profit des pau-

vres, plutôt que d'accepter cette charge. La vie privée eut seule des délices pour lui. Il possédait, sur les bords de l'Amstel, une campagne dont le séjour charmait ses loisirs littéraires et philosophiques; mais il devint, au commencement de 1612, la victime de sa tendresse paternelle. Il avait, à Alkmaer, des enfants malades de la petite vérole : comme il ne l'avait pas eue, on l'en éloignait avec soin : il trompa la surveillance, fut atteint de la maladie et en mourut. Son corps, transporté à Amsterdam, y reçut une sépulture modeste au même temple où les amiraux Ruyter et Van Galen obtinrent plus tard d'imposants mausolées, et où Vondel, le coryphée de la poésie hollandaise, ne fut honoré, trois ans après sa mort, que d'une simple épitaphe chronostique. Son principal ouvrage est un poème moral et religieux, sous le titre de : *Hertspiegel* ou *Miroir du cœur*. On peut, sous plus d'un rapport, l'assimiler à l'*Essai sur l'homme* que Pope a publié un siècle plus tard. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur, à Amsterdam, en 1615. Pierre Vlaming en a donné une édition enrichie d'un bon commentaire et d'une biographie intéressante, Amsterdam, 1723, in-8°. Le style en est nerveux et concis; il est riche en images et fort d'expression, mais il manque d'élégance, et souvent de clarté. La partie technique de la versification annonce un progrès remarquable pour le temps. Hooft et Vondel n'avaient pas encore paru; mais ils ne devaient pas tarder à aller bien au-delà. On a surnommé Spiegel l'*Ennius hollandais*. C'est lui qui fit les frais de la première édition de la *Chronique rimée* de Melis ou Emile Stoke, Amsterdam, 1591. La Pré-

(1) Cette chambre, sous l'emblème de l'églantier, et la devise : *Florissante en amour*, publia, en 1584, par la plume de Spiegel, sa *Grammaire hollandaise*, en forme de dialogue entre Roemer et Gédéon. Ainsi étaient désignés, sous leurs noms de baptême, deux des membres les plus distingués de la chambre, Visscher et Fallet. Voy. l'*Histoire de la langue hollandaise*, par A. Ypey (Utrecht, 1812, in-8°, p. 413. L'auteur s'est plu à développer avec soin les services rendus par Spiegel à sa langue maternelle, p. 408-414. Voyez le *Mémoire sur la prosodie hollandaise*, par M. Fluisin-ga Bakker, dans les *Mém. de la soc. philol. de Leyde*, t. V, p. 105 et suiv.

face, qu'à la demande de Spiegel, Dousa mit à cette édition, en offre la preuve (*V. STOKER*). M—ON.

SPIELMANN (JACQUES - REINHOLD), chimiste, né à Strasbourg, le 31 mars 1722, fut destiné à la profession d'apothicaire, par son père, qui l'exerçait avec succès. D'abord occupé au laboratoire paternel, il s'adonna en même temps à l'étude des langues anciennes, de l'histoire et des autres sciences, sous les plus habiles professeurs qui honoraient alors l'université de Strasbourg. En 1740, il entreprit un voyage pour perfectionner ses connaissances, et alla d'abord à Nuremberg, où il entra dans la pharmacie de Beurer, chimiste distingué, qui était en correspondance intime avec Haller. Après un an de leçons, qui lui furent très-utiles, il se rendit à Francfort, où il étudia, pendant quelques mois, la botanique, puis à Berlin, où la nouvelle école de médecine réunissait déjà un grand nombre d'élèves. Il y profita surtout des leçons de chimie et de docimasie de Marggraf, ancien employé à la pharmacie de son père. Il alla ensuite à Freyberg, pour y étudier la métallurgie, l'art des mines et des fonderies; puis à Paris, où il termina ses études académiques, honoré de la protection des deux Jussieu, d'Onsen-Bray, de Réaumur et d'Olivet. De retour dans sa ville natale, où son père était mort depuis peu, il continua l'état de pharmacien, se livrant toutefois en même temps à l'étude de la botanique et des autres sciences relatives à la médecine. Enfin, en 1748, Spielmann quitta les limites étroites de la pharmacie, et prit le grade de docteur en médecine. Le sujet de sa thèse fut : *De principio salino*. Une des bizarreries de sa des-

tinée, c'est qu'en 1756, il fut nommé professeur de poésie à l'université de Strasbourg. Il en remplit les fonctions, pendant trois ans, à la satisfaction de tout le monde, et choisit pour ses leçons les six premiers livres de Lucrèce, sur la *Nature des choses*. Une place de professeur extraordinaire de médecine devint vacante, en 1749, et elle lui fut donnée. Quittant alors la pratique de son art, il se livra tout entier à l'enseignement, où il acquit une si grande réputation, qu'il attira de l'étranger, nommément de la Russie, beaucoup de jeunes gens qui vinrent suivre ses leçons. Il avait toujours gardé la propriété de sa pharmacie, ce qui contribua à rendre plus instructives ses leçons de chimie et de matière médicale, par les expériences et les démonstrations qu'il faisait dans son laboratoire. Après la mort de Boecler, en 1759, on lui donna la chaire de professeur ordinaire de médecine, avec l'obligation de continuer ses leçons de chimie et de botanique. Les premières furent toujours les plus suivies, et elles tiennent le premier rang dans les cours de Spielmann. Ce fut dans ce temps-là qu'il se livra à de grandes recherches, et qu'il fit connaître tous les végétaux malfaisants ou vénéneux de l'Alsace. On lui doit aussi l'analyse la plus exacte des différentes espèces de lait. Il établit, dans cette Dissertation, que le lait maternel est la seule nourriture que l'on doive donner aux nouveaux-nés. Après un grand nombre d'expériences sur le lait de vache, il démontra que ce fluide était susceptible de la fermentation vineuse; et il en obtint, sans aucune addition, un esprit ardent et semblable à l'esprit de vin. Spielmann publia, en 1763, pour l'usage des élèves qui suivaient

ses leçons : *Institutiones chemiæ*. Cet ouvrage est surtout remarquable par l'extrême exactitude avec laquelle les travaux chimiques et tout ce qui tient à la manipulation pratique du laboratoire, y est décrit, en même temps qu'il présente un tableau fidèle des connaissances acquises en chimie à cette époque. Sous ce point de vue, il sera toujours apprécié, quels que soient les progrès que cette science ait faits depuis. Spielmann donna aussi beaucoup de soins à la botanique. Le jardin botanique de Strasbourg avait été placé sous son inspection ; et, par son zèle, il le mit dans un état satisfaisant. En 1774, il publia ses *Institutiones materiæ medicæ*, qui furent très-bien accueillies, et qui sont encore regardées comme un ouvrage utile. En 1783, il termina sa carrière d'auteur par la publication de sa *Pharmacopœa generalis*. Malgré les parties défectueuses que cet ouvrage présente, il en offre qui se font remarquer par un rare mérite. Il faut compter parmi ces dernières les préceptes généraux sur la préparation de classes entières, tels que les esprits, les huiles, essences, extraits, etc., et les *Prolegomènes*, qui contiennent en quelques pages la matière de plusieurs volumes. Spielmann avait été nommé membre ou correspondant des académies et sociétés savantes les plus célèbres, parmi lesquelles il suffit de nommer celles de Berlin, de Pétersbourg, de Paris, de Stockholm, de Turin. Il mourut à Strasbourg le 9 sept. 1783. Voici les titres de ses principaux écrits : I. *Institutiones chemiæ, prælectionibus academicis accommodatæ*, Strasbourg, 1763, 1766, in-8°, traduit en français sur la 2^e édition, par Cadet le jeune, Paris, 1777,

2 vol. in-8°. La traduction est accompagnée de notes et remarques, sur lesquelles Cadet avait consulté Spielmann. De Villiers a traduit les citations qui se trouvent au-dessous du texte. Il a aussi corrigé, classé et complété la *Bibliographie chimique* qui se trouve à la fin. Une traduction allemande, d'après l'original latin et la traduction française de Cadet, par J. - H. Pfingsten, parut à Dresde, en 1783, in-8°. II. *Institutiones materiæ medicæ, prælectionibus academicis accommodatæ*, Strasbourg, 1774, in-8°. Le fils de l'auteur, Jean-Jacques Spielmann, médecin à Strasbourg, publia, en 1775, une traduction allemande de cet ouvrage. III. *Pharmacopœa generalis*, ibid., 1783, in-4°, avec le portrait de l'auteur. IV. Un nombre assez considérable de Dissertations, publiées en 4 vol. in-4°, de 1777 à 1781, sous ce titre : *Delectus dissertationum medicarum Argentoratensium*. Z.

SPIERINGS (HENRI), peintre d'Anvers, né vers l'an 1633, et élève de Paul Bril, montra un talent éminent comme paysagiste. Le séjour qu'il fit en Italie et en France ajouta à la réputation qu'il avait acquise dans son pays. Louis XIV l'honora de sa protection, et Spierings peignit pour ce monarque plusieurs beaux paysages. Sa manière de dessiner était remplie d'agrément ; ses arbres d'un excellent choix de forme, sa touche délicate, et son coloris d'un naturel exquis. Il enrichissait les premiers plans de ses compositions d'une grande variété de plantes qu'il copiait toujours d'après nature, et l'ensemble de ses tableaux plaisait à l'œil, et produisait beaucoup d'effet. Mais ce qui distinguait surtout Spierings, c'était son

habileté à imiter le style et la touche des plus fameux peintres, et surtout de Salvator Rosa. Il poussait si loin, à cet égard, le prestige de l'imitation, que les connaisseurs les plus exercés ne pouvaient distinguer ses ouvrages de ceux de ce maître. Après un assez long séjour en France, Spierings se rendit en Italie, et résida pendant plusieurs années à Bologne; à son retour il passa en Angleterre, et fit à Londres plusieurs ouvrages très-recommandables. Il mourut, en 1715, dans un âge fort avancé.

P—s.

SPIERRE (FRANÇOIS), dessinateur, né à Nanci, en 1643, avait d'abord cultivé la peinture. Les tableaux qu'il a exécutés, rappellent le style de Piètre de Cortone; mais ayant reçu des leçons de gravure de Poilly, il se livra exclusivement à ce dernier art; et quelque supérieur que fût le talent de son maître, il le surpassa sous tous les rapports. Il fit le voyage d'Italie pour se perfectionner; et c'est au retour de ce voyage qu'il mourut à Marseille, en 1681, n'ayant encore que trente-huit ans. Malgré le peu de temps qu'il a vécu, il a gravé un assez grand nombre d'estampes d'après ses propres compositions et celles de plusieurs maîtres italiens. Spierre est au premier rang des plus illustres graveurs. Quand il suivait la manière de Bloemart et de Poilly, il ne le cédait en rien, si même il n'était préférable, à ces deux artistes; mais ils n'avaient qu'une seule manière, tandis que Spierre les possédait toutes, et les variait à son gré. Il a gravé, d'une seule taille, avec une souplesse extraordinaire, et dans un goût qui n'a rien de celui de Mellan. Aucun graveur au burin n'aurait lui être comparé pour le talent avec lequel il va-

rie la manœuvre de son outil. Tantôt sa gravure est de la plus grande fierté, tantôt elle est fine et badine. Il savait parfois donner à son burin un esprit que l'eau-forte peut à peine lui disputer. Le *Portrait du comte Laurent de Marciano*, qu'il a gravé d'après sa propre peinture, est un morceau remarquable pour la couleur, quoique aucune partie de cette estampe ne tombe dans le noir. Outre ce portrait, on fait un cas particulier d'une autre pièce de son invention, représentant *Mars et Minerve présidant à la culture des roses, dont trois nymphes sont occupées*; allégorie sur les facultés de l'âme. On cite également les estampes qu'il a gravées d'après Piètre de Cortone, au nombre de cinq; Ciro Ferri, au nombre de 4; et le Bernin, au nombre de cinq. Mais son ouvrage capital, et l'un des chefs-d'œuvre de la gravure, c'est sa *Vierge* d'après le Corrège, estampe in-folio de forme ovale. Les bonnes épreuves de ce morceau admirable sont celles où la nudité de l'Enfant Jésus n'est couverte d'aucune draperie. A la vente Saint-Yves (1805), une épreuve de cette estampe a été vendue sept cent cinquante francs.

P—s.

SPIESS (PHILIPPE-ERNEST), celui des littérateurs allemands du dix-huitième siècle qui s'est appliqué avec le plus de succès à la science de la diplomatie, naquit, le 27 mars 1734, à Ettenstadt, village de la principauté d'Anspach, où son père était pasteur. A l'âge de douze ans, il fut envoyé au gymnase d'Anspach, et six ans plus tard, à l'université de Iéna, pour y étudier la jurisprudence; mais entraîné par l'exemple du savant Buder, chez lequel il demeurait, il s'occupa principalement des diverses branches de l'histoire.

Sans avoir achevé ses études, il fut obligé, en 1754, probablement par la fortune bornée de son père, de quitter l'université. Le lendemain de son arrivée dans la maison paternelle, il accompagna ses parents à Anspach pour voir l'entrée de la princesse de Saxe-Cobourg, que le prince héréditaire venait d'épouser. Sa taille élevée et sa bonne mine firent sensation dans la petite capitale, et le margrave Charles-Guillaume-Frédéric en entendit parler. Ce prince avait une compagnie de gardes-du-corps dont aucun soldat n'avait moins de six pieds; il fut curieux de voir le jeune Spiess, et le fit chercher. Sa mine plut tellement au prince, qu'il le força d'endosser l'uniforme de cadet. Pour consoler ses parents, il promit d'avoir soin de leur fils, auquel il permit de continuer à se livrer à l'étude. Le prince Alexandre, qui parvint au gouvernement, en 1757, l'avança successivement jusqu'au grade de premier lieutenant. Spiess, voyant que la carrière du droit civil à laquelle il fallait se préparer par la pratique, était désormais fermée pour lui, se jeta dans l'étude du droit public et féodal, et dans celle de l'histoire de l'empire; le margrave lui ouvrit sa riche bibliothèque, et lui accorda l'entrée de ses archives, dont Spiess profita pour se fortifier dans la diplomatique. En 1769, le margrave de Brandebourg Bayreuth mourut sans héritier féodal, et ses états furent réunis à la principauté d'Anspach. Les plus anciennes archives de la maison de Brandebourg se trouvaient dans la forteresse de Plassenbourg près de Culmbach; des trésors historiques y étaient enfermés. Le margrave résolut de placer à la tête de ce précieux dépôt quelqu'un qui fût en état de l'apprécier et d'y met-

tre de l'ordre. On jugea que l'homme le plus propre à cette commission était Spiess. Alexandre lui fit quitter l'uniforme et l'envoya à Culmbach, comme membre de la régence et archiviste secret. Les ouvrages qu'il publia depuis 1774, montrèrent une connaissance si profonde de l'histoire, de la généalogie, de la sphragistique (1), des idées si lumineuses sur la manière d'organiser les dépôts d'actes publics, et sur l'utilité qu'on peut en tirer, qu'il fut dès-lors regardé comme l'oracle de la diplomatique. Plusieurs souverains et états d'empire lui demandèrent des conseils sur la manière d'organiser leurs archives, et lui firent de riches présents. En 1780 et 1785, les académies des sciences de Manheim et de Munich le nommèrent un de leurs membres. En 1783, le margrave le plaça, comme conseiller de régence, à Bayreuth, où l'on avait besoin de ses lumières. Ayant découvert, dans les archives de Plassenbourg, des documents importants pour l'histoire d'Hongrie, il fut envoyé, en 1785, par le margrave, à Vienne, pour les offrir à l'empereur Joseph. Partout sur son passage on s'empressa de l'introduire dans les archives les plus secrètes. A Vienne, il fut fêté par les grands; Joseph II s'entre tint plusieurs fois avec lui, et lui fit présent d'une bague du prix de huit mille quatre cents florins. L'abbaye des Bénédictins à Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire, qui était un des principaux sièges de l'érudition solide dans l'Allemagne catholique, se proposait, à cette époque, de donner suite à l'utile Recueil du P. Hansitz, jésuite, qui, sous le titre de *Germa-*

(1) Science de la connaissance des Sceaux du moyen âge.

nia sacra, avait publié les titres relatifs à l'ancienne métropole de Lorch, détruite dans le huitième siècle, et aux évêchés de Passau, Salzbourg et Ratisbonne. Cette congrégation invita Spiess à se rendre à Saint-Blaise, pour donner ses conseils sur le plan de cette entreprise. Le margrave lui permit, en 1788, de faire ce voyage, et il voulut en payer les frais. Spiess s'arrêta dans les abbayes de Franconie et de Souabe, où il trouva de riches matériaux et des prélats savants. Il visita aussi, peu de temps avant leur destruction, les couvents d'Alsace, et séjourna quelques mois à Saint-Blaise, où il se lia d'amitié avec Dom Maurice, membre de cette congrégation. Lorsqu'en 1790, le margrave se rendit à Berlin, où il négociait son abdication, le ministre Herzberg le pria de permettre que Spiess fût du voyage. Celui-ci reçut un accueil distingué; le roi lui fit un riche présent, et en 1792, l'académie des sciences de Berlin inscrivit son nom dans la liste de ses membres. Le margrave étant devenu veuf épousa lady Craven, abdiqua le gouvernement en faveur du roi de Prusse, et se retira en Angleterre. Il y appela, en 1792, Spiess, probablement pour le consulter sur les moyens de donner à lady Craven le rang de princesse d'empire, et peut-être dans l'intention de le charger de cette négociation à Vienne; mais la santé affaiblie du diplomate ne lui permit pas de passer en Angleterre. Cependant son ami Dom Maurice ayant été élu prince-abbé de Saint-Blaise l'année suivante, Spiess ne put résister aux sollicitations de ce prélat, qui l'invitait à venir passer quelque temps avec lui. Quoique malade, il se mit en route; pendant les six semaines qu'il s'arrêta à

Saint-Blaise, on mit la dernière main au premier volume du nouveau *Germania sacra*, qui parut en 1794, contenant les titres et documens relatifs à l'histoire de l'évêché de Wurzburg. Les événements de la guerre et les révolutions qu'éprouva l'Allemagne interrompirent cette publication et mirent fin, quelques années après, à l'abbaye qui en avait conçu l'idée. Au reste, Spiess se vit comblé d'honneurs et d'amitiés par les bénédictins; le prince avait ordonné des prières solennelles pour le rétablissement de la santé de son hôte, comme d'un personnage illustre. Il revint à Bayreuth, le 30 nov. 1798; et traîna son existence jusqu'au 5 mars de l'année suivante. La Vie de Spiess, rédigée par lui-même pour être lue à son enterrement, a été imprimée. Il a fourni un grand nombre d'articles à divers journaux et recueils périodiques. Ses ouvrages sont: I. *Bulla aurea Rudolphi I Rom. Regis, quæ Plassenburgi asservatur*, etc., Bayreuth, 1774, in-4°. On ne connaît que deux *Bulles* d'or de Rodolphe de Habsbourg, l'une aux archives de Plessenbourg, l'autre à celles du château Saint-Ange. Les amateurs de Sphragistique les regardent comme très-curieuses. Celle de Plessenbourg est appendue au diplôme daté de Gemünd, le 4 septembre 1281, par lequel Rodolphe confère à son oncle Frédéric de Hohenzollern le bourgraviat de Nuremberg. II. *Des archives*, Halle, 1777, in-8°. (en allemand), excellent précis sur la manière d'organiser les dépôts d'actes publics. III. *Occupation d'un archviste dans des moments dérobés* (en allemand), Halle, 2 vol. in-4°. IV. *Histoire diplomatique de la ligne impériale, de 1535 à 1544*, Erlang, 1788, in-4°, en allemand. S—L.

SPIFAME (JACQUES-PAUL), né à Paris, d'une famille noble originaire de Naples, eut une destinée singulière. D'abord régent au collège du Cardinal-Lemoine, recteur, chancelier de l'université, puis conseiller au parlement, président aux enquêtes, maître des requêtes, conseiller d'état, il remplit une autre carrière dans l'Eglise et fut chanoine de Paris, abbé de Saint-Paul-sur-Vannes, grand-vicaire de Reims sous le cardinal Charles de Lorraine, enfin évêque de Nevers. Ce prélat quitta plus tard sa religion, son évêché et quarante mille livres de rente, pour une femme avec laquelle il vivait, alla chercher un asile à Genève, où il fut accueilli par Calvin, ets'y fit recevoir ministre pour avoir entrée dans les conseils. Toujours utile aux différents corps où il fut admis, et à tous les partis qu'il embrassa; magistrat, il assura le droit d'indult au parlement; évêque, il se distingua dans l'ordre du clergé, aux états de Paris, en 1557; ministre protestant, il négocia, à la diète de Francfort, pour le prince de Condé, et lui procura les secours de l'Allemagne. Il finit par avoir la tête tranchée à Genève, le 23 mars 1566, à plus de soixante-dix ans, sans que la cause de sa mort, diversement rapportée par les auteurs catholiques ou protestants, soit parfaitement éclaircie. On le soupçonna d'entretenir des correspondances en France, soit pour rentrer dans le sein de l'Eglise, soit pour remettre la ville de Genève sous l'obéissance des ducs de Savoie. On précipita son procès, qui ne dura que trois jours, de peur qu'on ne fût obligé de céder aux sollicitations de la cour de France en sa faveur. Il paraît que le motif apparent de sa condamnation était un faux acte qu'il avait fait pour

assurer sa succession à un enfant qu'il avait eu de sa femme avant le mariage. On trouve, dans la dernière édition des *Mémoires de Condé*, quelques pièces de lui, entre autres une lettre à la reine-mère, dans laquelle il fait l'apologie de l'action de Poltrot. T—D.

SPIFAME (RAOUL) se fit connaître par la bizarrerie de son imagination, comme son frère *Jacques-Paul* l'avait été par le scandale de son apostasie. Cet homme singulier, que l'égarément de son esprit avait fait interdire des fonctions d'avocat, s'était créé, de son chef, le titre de *Dictateur et garde du sceau dictatoire et impérial*. Il est auteur d'un ouvrage rare et extraordinaire, dans lequel on trouve des vues hardies et extravagantes, chaos informe, d'où jaillissent de temps en temps des traits de lumière qui contiennent le germe de plusieurs lois et établissements utiles à la société, qui ont été exécutés depuis en tout ou en partie, soit par les ordres de l'administration, soit par un usage insensible; tels sont la fixation du commencement de l'année au premier janvier, l'abolition des justices seigneuriales, des projets utiles pour la sûreté, la propreté, la décoration de Paris. Cet ouvrage est intitulé : *Dicæarchiæ Henrici regis christianissimi progymnasmata*, in-8°, 1556, sans lieu d'impression (1). Il contient trois cent neuf arrêts, sur presque toutes les branches de la législation, fabriqués par l'auteur dans le fond de son cabinet, et qu'il donna sous le nom de *Henri II*; ce qui en a imposé à Brillou et à Sainte-Marthe, qui les ont cités comme étant effectivement

(1) Voy. les *Mém. de l'académie des inscriptions*: XXIII 371.

rendus au nom de ce prince. Aufray a extrait de ce livre, les vues les plus judicieuses, qu'il a publiées sous ce titre : *Vues d'un politique du seizième siècle*, Paris, 1775, in-8°. Raoul Spifame mourut à Melun en 1563.—Martin SPIFAME, de la même famille, est auteur d'un Recueil de mauvaises *Poésies*, qui parurent en 1583, in-16, et dont la plupart consistent en sonnets spirituels. Cette famille a fini dans Jean SPIFAME, chevalier, seigneur des Granges, mort en 1643. T—D.

SPIGEL (ADRIEN), médecin, né à Bruxelles, en 1578, s'était distingué par la variété et l'étendue de ses connaissances. Appelé à Padoue pour y professer l'anatomie et la chirurgie, il rédigea ses leçons en corps d'ouvrage, afin de les rendre plus profitables; mais il n'eut pas le temps de les publier, étant mort en 1625, à l'âge de quarante-sept ans, c'est-à-dire dans le moment où il pouvait être le plus utile à la science. Ce ne fut que deux ans après que le fruit de ses travaux parut en latin, par les soins de Liberalis Crema, son gendre, à Venise, 1627; réimprimé à Amsterdam, 1645, in-fol. La plus grande partie est occupée par un *Traité d'anatomie : De humani corporis fabrica*, plus recommandable par la rédaction que par les vérités nouvelles qu'il contient, car son principal but était de faciliter l'étude de la science. Cependant on lui attribue quelques découvertes, notamment celles du petit lobe du foie; aussi, par reconnaissance, lui a-t-on fait porter son nom. Dans ce volume, il se trouve un traité beaucoup moins étendu, qui donne peut-être une idée plus complète du talent qu'avait Spiegel, pour présenter avec netteté et précision le tableau d'une science;

c'est celui qui porte ce titre : *In rem herbariam Isagoge*, Padoue, 1606, in-4°. de 138 pages, dédié à la jeunesse allemande qui venait étudier à Padoue. Enfin il sortit, à Leyde, des presses des Elzévir, en 1633, in-24. C'est un des plus jolis livres de botanique, et son contenu correspond avec sa perfection typographique; car c'est un excellent tableau de la science, telle qu'elle pouvait être alors. Trois ouvrages de botanique portent ce titre d'*Isagoge*, qui signifie introduction, et qu'on peut regarder comme autant de chefs-d'œuvre : celui-ci fut le premier; le second est celui de Jungius, qui parut en 1679; et le troisième, celui de Tournefort, en 1700. Celui de Spiegel est divisé en deux livres : le premier considère les plantes en elles-mêmes, et le second, les usages qu'on en peut tirer; il commence par des généralités sur les plantes, la description de leurs parties tant extérieures qu'intérieures. Ici, en général, il prend Théophraste pour guide, en sorte que c'est un résumé de sa doctrine très-bien rédigé; mais l'auteur y ajoute souvent quelques particularités qui prouvent qu'il savait observer directement la nature; ensuite il passe en revue les différents groupes de plantes qui avaient été saisis par les auteurs précédents, comme les Bauhins, et qui étaient les germes de ce qu'on a nommé *genre* depuis; mais il cherche à les mieux désigner qu'on n'avait fait jusqu'alors. Il tente quelquefois, avec succès, d'appuyer leur distinction sur la structure de leurs parties, notamment des fleurs. Il indique ensuite la marche la plus commode pour parvenir à leur connaissance la plus intime. Il demande entre autres que celui qui vous sert de guide, après vous avoir signalé une plante

comme chef d'un des groupes principaux, vous en indique quelques autres qui aient avec elles des rapports, surtout dans la fructification : mais comme des objets aussi variés ne peuvent se graver dans la mémoire qu'en les passant souvent en revue, il indique comme le moyen le plus commode pour y parvenir, de composer un jardin sec ou un herbier. Il décrit les procédés pour réussir dans la dessiccation des plantes : on peut le regarder comme le premier qu'ait enseignés, quoiqu'ils fussent pratiqués depuis long-temps ; mais quelques-uns paraissent être le fruit de ses observations. Le second livre, comme nous l'avons dit, est consacré à exposer l'usage des plantes. Il distingue avec précision les médicaments des aliments ; il indique les moyens d'employer les facultés des premiers, comme l'odeur et la saveur ; il regarde comme chimérique l'opinion assez généralement reçue alors, que l'on pouvait connaître leurs propriétés intérieures par leur aspect extérieur, ce qu'on nommait la signature des plantes ; cependant il reconnaît des vertus occultes que l'expérience seule ou une sorte de hasard peut faire découvrir. Il veut qu'on ne néglige aucune indication, même celles des habitants de la campagne ; et lui-même, pour mieux s'en instruire, avait parcouru plusieurs cantons d'Italie, déguisé en paysan, afin de gagner leur confiance. Après avoir traité de la diététique, il donne une histoire abrégée de la science, et finit par recommander à ses élèves de composer un *Florilegium*, c'est-à-dire d'enchaîner toutes les connaissances qu'ils pourront acquérir sur les plantes, dans un ordre méthodique, qui leur permette de les retrouver au besoin ; il leur conseille surtout

de les ranger par la considération du fruit, à l'imitation de Césalpin dont il faisait grand cas. On voit, par ces détails, que Spigel a tracé une route qui devait conduire à d'heureux résultats ; mais les avantages ne pouvaient encore en être sentis : aussi n'eut-il pas beaucoup de partisans. A peine son nom est-il indiqué par ses successeurs. De même que Tournefort, Linné le range parmi les auteurs qui ont plutôt embrouillé qu'éclairci le sujet qu'ils traitaient. Cependant il a donné le nom de *Spigelia*, à un genre d'Amérique, dont une des espèces passe pour un des meilleurs vermifuges, ce qui rappelle une dissertation que Spigel avait faite sur le *Tœnia*. D—P—S.

SPIILBERG (JEAN), peintre, naquit à Dusseldorf, en 1619. Son père ne manquait pas de talent comme peintre à l'huile et sur verre, et fut successivement pensionné des ducs de Gales et Wolfgang. Son oncle, également distingué dans la même carrière, était peintre du roi d'Espagne. Ces exemples inspirèrent de bonne heure au jeune Spilberg le goût de la peinture. Le duc Wolfgang le prit sous sa protection et l'envoya à Anvers avec une lettre de recommandation pour Rubens. Spilberg se mit soudain en route ; mais en chemin il apprit la mort de ce grand peintre. Il se rendit alors à l'école de Govaert Flinck, peintre d'Amsterdam, sous la direction duquel il resta sept ans. Quelques tableaux d'histoire et plusieurs portraits, qu'il exécuta pendant cet intervalle, le firent connaître d'une manière brillante. Ses ouvrages se vendirent si avantageusement qu'il se vit en état de former un établissement et de se marier, en 1694. Il eut, à cette époque, occasion de mettre le sceau à sa répu-

tation. Les bourgmestres d'Amsterdam, voulant faire peindre la confrérie des Archebusiers, dont Vander Pol, l'un d'entre eux, était chef, mirent ce sujet au concours. L'esquisse de Spilberg l'emporta; et l'on fut si satisfait de l'ouvrage lorsqu'il l'eût terminé, qu'il reçut, au-delà du prix convenu, une gratification considérable. Le duc Wolfgang l'ayant alors rappelé à sa cour, le nomma son premier peintre, et le chargea de faire son portrait et ceux de tous les membres de sa famille. Ayant remarqué que le talent de peintre n'était pas le seul qu'il possédât, il l'envoya à Cologne, accompagné d'un maréchal-de-camp, chargé de demander, pour le duc, la main de la princesse de Furstemberg, dont Spilberg devait faire le portrait. A la mort du duc, il revint à Amsterdam, dont il préférerait le séjour à tout autre; mais l'électeur palatin, qui avait hérité du duché de Wolfgang, l'appela bientôt auprès de lui, et lui commanda son portrait et celui de sa famille. L'électeur de Brandebourg lui fit le même honneur, et voulut se l'attacher; mais il ne put en obtenir que quelques tableaux. Spilberg revint encore à Amsterdam. L'avènement de l'électeur palatin, Jean Guillaume, le ramena à Dusseldorf, où ce prince, qui avait de grands projets d'embellissements, voulait tirer parti de ses talents. Il le chargea de peindre le tableau du maître-autel de l'église de Roiremont, et les *Travaux d'Hercule*, de grandeur colossale, pour le château de Dusseldorf. Pour le retenir à son service, l'électeur fit venir à grands frais toute la famille du peintre, et offrit une place avantageuse à sa fille Adrienne auprès de la personne de l'électrice; mais cette jeune personne, qui peignait le pas-

tel en perfection, refusa cet honneur, préférant cultiver son talent. En 1684, elle épousa le peintre Guillaume Brickart. Devenue veuve, trois ans après, elle donna sa main à Eglon Vander Neer, peintre habile. Les derniers ouvrages de Spilberg furent une *Vie de Jésus-Christ*, que l'électeur lui avait commandée. Il mourut avant d'avoir achevé cette grande entreprise, le 10 août 1690. On regardait comme un de ses chefs-d'œuvre la *Muse de la musique, entourée d'un groupe de belles femmes*, de grandeur naturelle. Cet ouvrage, comme les autres de ce maître, annonce un véritable génie. Le dessin en est correct, la touche ferme et décidée, quoique moelleuse, et le pinceau libre et dégagé. P—s.

SPILBERGE (GEORGE DE), navigateur hollandais, fut envoyé aux Indes, en 1601, par la compagnie de Zélande. Parti de Veer, le 5 mai, il longea la côte d'Afrique, et en passant devant le Portugal, il attaqua deux vaisseaux portugais, et fut blessé dans l'action. Ayant mouillé dans une baie au nord du cap de Bonne-Espérance, il lui donna le nom de *Baie de la Table*, d'après la forme d'une montagne voisine; ce nom est resté. Spilbergen, après avoir touché aux îles Comore, attérit sur les côtes de Ceylan le 28 mai 1602; bientôt il entama des négociations avec le roi de l'île, puis il alla voir ce monarque à Candy. Les conjonctures ne pouvaient être plus heureuses pour lui proposer de conclure une alliance contre les Portugais. Spilbergen fut accueilli avec distinction, obtint la permission de bâtir un fort sur la côte, et reçut le titre d'ambassadeur pour traiter avec les États-Généraux des Provinces-Unies, et avec le prince d'Orange. Il fit ensuite

voile pour Achem, dans l'île de Sumatra : le roi lui accorda, pour les Hollandais, la faculté de commercer. Spilbergen, ayant laissé dans ce port deux vaisseaux chargés d'acheter du poivre, partit, le 21 sept., avec des bâtiments anglais pour les îles de Queda ou Poulo-Pinan. Cette petite escadre fit plusieurs prises sur les Portugais, et regagna le port d'Achem. La concurrence des navires français et anglais avait empêché les Hollandais de se procurer beaucoup de poivre ; Spilbergen leva l'ancre, et reprit en apparence le chemin de l'Europe ; mais il ne s'avança que jusqu'aux îles Nicobar, et au bout de quelques jours retourna vers Achem. Des présents qu'il fit au roi lui gagnèrent les bonnes grâces de ce prince, et il put charger entièrement son navire de poivre. Sur ces entrefaites, deux vaisseaux hollandais lui apportèrent l'heureuse nouvelle que les deux compagnies des Indes s'étaient réunies pour n'en plus former qu'une seule. Satisfait de sa cargaison, Spilbergen partit pour Bantam, en 1603, ayant eu le plaisir de voir plusieurs Portugais lui demander des passeports pour naviguer dans les mers des Indes : « Ainsi, » remarque l'auteur du journal de » Spilbergen, la fierté portugaise, qui » nous avait fait tant de bravades » dans les mers orientales, se vit » abaissée jusqu'à reconnaître le be- » soin qu'elle avait de notre protec- » tion. » Spilbergen se hâta de prendre à Bantam quelques arrangements pour l'intérêt de la Compagnie avec Waarwick, amiral de la flotte, puis fit voile le 30 août. Il mouilla sur la rade de Flessingue, le 26 mai 1604. Le talent que Spilbergen avait déployé dans ce voyage, déterminait la Compagnie des Indes à lui confier,

en 1614, le commandement d'une flotte de six vaisseaux, qui devait aller aux Moluques par le détroit de Magellan. On sortit du Texel le 8 août ; on descendit la côte du Brésil, où l'on perdit quelques hommes dans des engagements avec les Portugais. Enfin, le 7 mars 1615, Spilbergen se trouva en vue du Cap des Vierges. Des tempêtes l'empêchèrent d'approcher de la terre avant le 25 ; mais alors il essaya inutilement de mouiller près du Cap des Vierges. On fut de nouveau obligé de pousser au large : l'équipage, rebuté de tant de contrariétés, éclatait en murmures, et s'écriait qu'il était impossible à de si gros vaisseaux d'entrer dans le détroit ; les uns proposaient d'aller hiverner dans le port Desiré, sur la côte de la Patagonie, d'autres voulaient aller au Cap de Bonne-Espérance, et de là aux Indes. Spilbergen inébranlable déclara que ses ordres lui enjoignaient de passer par le détroit de Magellan, et qu'il les exécuterait. Déjà il avait donné des preuves de sa fermeté en faisant deux fois punir de mort des mutins. Après d'autres tentatives inutiles, les vents permirent enfin, le 1^{er} avril, d'entrer dans le détroit. Un navire s'était séparé de la flotte ; on ne le revit plus. Le journal rapporte que sur la terre du Feu, l'on aperçut un homme de très-grande taille, qui montait sur les rochers pour regarder les vaisseaux. Plus loin, on rencontra des indigènes avec lesquels on eut des rapports d'amitié. Spilbergen donna des noms à divers lieux : le 6 mai, on se trouva dans le grand Océan. On communiqua avec les habitants de l'île de la Mocha, puis on commença les hostilités contre les Espagnols à l'île Santa-Maria, où l'on brûla le bourg ; on tenta des

attaques à Valparaíso et à Quintero, et l'on fit plusieurs prises; le 17 juillet, les Hollandais rencontrèrent sur la côte du Pérou, près du Callao, une escadre de huit vaisseaux. Le combat s'engagea le soir, et continua le jour suivant : trois vaisseaux espagnols furent coulés à fond, les autres, désemparés, prirent la fuite; Spilbergen s'avança ensuite vers le Callao; les batteries des Espagnols le contraignirent de s'éloigner; il longea la côte, prit des navires, brûla Païta. Le 10 septembre, il entra dans le port d'Acapulco, sur la côte du Mexique. Le fort le canonna sans lui faire de mal. Les Hollandais, après s'être assurés de la bonne foi des Espagnols, y restèrent huit jours à se ravitailler, et mirent leurs prisonniers en liberté. Plus au nord, Spilbergen eut un engagement avec les Espagnols dans le port de Selagues; enfin le 25 novembre, étant au Cap Corrientes, il résolut de faire voile à l'ouest. Le 3 novembre, il fut surpris de rencontrer deux îles, le pilote ne supposant pas qu'il y en eût si avant en pleine mer; le lendemain on eut la vue d'un rocher isolé, par 19°. de latitude nord, et à 55 lieues du continent. Le 6, on découvrit une île située par 18° 20'. Le 25 janvier 1616, on eut connaissance des Ladrões. Le 10 février, on s'engagea dans le détroit de Manille, on inquiéta les Espagnols. Le 29 avril, on laissa tomber l'ancre dans le port de Ternate. Spilbergen, après avoir visité les îles voisines, fit voile vers Java. Il atterrit à Jacatra, le 20 septembre. Durant son séjour dans ce port, on y vit arriver l'*Endraght*, qui venait de faire le tour du monde, sous la conduite de Le Maire et de Schouten. Le vaisseau de ces navigateurs ayant été confisqué, ils fu-

rent embarqués sur celui de Spilbergen, qui partit le 14 décembre; et, le 1^{er}. juillet 1617, il rentra heureusement dans les ports de la Zélande. Le Journal du voyage de Spilbergen, rédigé en hollandais, par Jean Cornelissen de Mayz, écrivain du vaisseau amiral, parut en latin, sous ce titre : *Speculum Orientalis Occidentalisque Indiæ navigationum quarum una Georgii à Spilbergen, altera Jacobi Le Maire auspiciis directæ est, annis 1614-1618*, Leyde, 1619, in-4°. oblong, avec cartes et figures; traduit en français, même format, Amsterdam, 1621; en allemand, Francfort, 1625, in-fol. On trouve aussi cette relation dans les recueils de Debry et de Purchass, et dans le tome VIII des Voyages de la Compagnie des Indes. Quoique le Voyage de Spilbergen contienne principalement le récit de ses combats contre les Espagnols, et soit rempli de détails minutieux, il offre néanmoins des particularités intéressantes sur l'Amérique et sur les îles des Hollandais dans l'Archipel asiatique. On ne peut lire sans surprise la manière dont le rédacteur s'exprime sur Le Maire et Schouten. « Ces » gens - là, dit-il, pendant leur longue navigation, n'avaient découvert ni de nouvelles terres ni de » nouveaux peuples : ils disaient seulement avoir trouvé un nouveau » passage. Quoiqu'il n'y eût pas d'apparence, ces prétendus faiseurs de » découvertes, qui se vantaient d'avoir passé par un nouveau détroit, » étaient fort étonnés de ce que la flotte de Spilbergen avait terri à Ternate si long-temps avant eux, quoiqu'elle fût composée de six gros » vaisseaux, qu'elle eût été souvent retardée, qu'elle eût livré des combats, » qu'elle eût relâché, séjourné et tra-

» fiqué en tant de ports. » De Brosses observe avec raison qu'on prit ainsi le parti de traiter d'impostures ce que Le Maire et Schouten racontaient de leurs importantes découvertes, afin de colorer de ce prétexte la saisie de leur navire. La vraie cause de ce procédé odieux fut que le navire avait été armé pour le compte de quelques particuliers, et non pour celui de la compagnie. Le premier voyage de Spilbergen dans les Indes contient des renseignements intéressants sur le commerce des Indes. Il se trouve dans le tome iv du Recueil des Voyages de la compagnie. E—s.

SPILSBURY (INIGO), dessinateur et graveur anglais, naquit vers l'an 1730. Après avoir étudié la gravure en manière noire et au pointillé, il établit à Londres, en 1760, un commerce d'estampes, qui acquit une grande extension. Il se distingua par son excellent goût de gravure, et remporta successivement, en 1761 et 1762, le premier prix de gravure, décerné par la société établie à Londres pour l'encouragement des arts et des sciences. La première de ces pièces représentait une *Jeune dame coiffée en cheveux, assise et tenant un gros bouquet de fleurs*, d'après un tableau de Reynolds. La seconde était le *Portrait d'Howard*, d'après le même peintre. Le nombre de portraits qu'il a gravés, d'après différents maîtres et d'après ses propres compositions, est assez considérable; les plus remarquables sont, outre les deux que l'on vient de citer, ceux du roi George III et de la reine Charlotte, son épouse; du peintre Benjamin West et de l'architecte Inigo Jones. Parmi les autres morceaux qu'il a traités d'après différents maîtres, on cite : I et II. Un *Petit garçon mangeant*

des raisins, Deux ermites en buste, lisant dans le même livre, d'après Rubens. III. *Abraham chassant Agar*, grande pièce in-fol., d'après Rembrandt. IV et V. *La Fuite en Égypte et le Crucifiement*, d'après Murillo. VI. Suite de six *Pay-sages*, d'après Marc Ricci. VII. *Quatre Sujets différents*, en points rouges, d'après Angelica Kauffman.

P—s.

SPINA (ALEXANDRE DELLA), prétendu inventeur des lunettes, né à Pise, peu après le milieu du treizième siècle, entra de bonne heure dans l'ordre des Frères Prêcheurs, et mourut, en 1313, dans le couvent de Sainte-Catherine, de la même ville. Doué d'un esprit patient et spéculatif, il employait une partie de son temps à de petits travaux, dans lesquels il montrait autant d'intelligence qu'd'adresse. Il s'amusait surtout à enluminer ces manuscrits que nous admirons d'autant plus qu'il ne nous est pas donné de les imiter. Ce talent, quelque précieux qu'il soit en lui-même, n'aurait pas suffi pour nous faire parvenir le nom de ce religieux, si l'on n'avait pas imaginé de lui attribuer l'invention des lunettes, pour en disputer la gloire à Salvino degli Armati (V. ce nom, XL, 249) : mais les plus chauds partisans de Spina n'ont pu produire qu'un passage tiré d'une ancienne Chronique, et qui n'est qu'un témoignage de plus en faveur de son compétiteur (1). Si l'on en croyait Fontenay (art. SPINA de son *Dictionnaire des Artistes*), ce ne seraient pas les Italiens qui auraient été les inven-

(1) *Ocularia ab alio primò facta, communicare nolente, ipse (Spina) fecit, et omnibus comunicavit.* Chronique de Sainte-Catherine de Pise. — On ne pourrait pas constater d'une manière plus péremptoire la priorité de la découverte en faveur d'un autre. Cela suffit à notre but.

teurs des lunettes. Il prétend que l'usage en était connu en France avant la fin du douzième siècle; et il donne, à ce propos, un extrait de la correspondance de deux cénobites, dont l'un, répondant à l'autre, dit : « Aussitôt que j'ai aperçu votre message, j'ai saisi la *bustula*, et j'ai lu et relu votre lettre (2). » Mais le mot *bustula*, qu'on peut traduire, par celui de lunettes, était aussi employé, dans la basse latinité, pour indiquer la petite boîte dans laquelle on enfermait les lettres adressées aux absents (3). Le P. Canovaï a donné une Notice très-insignifiante sur Spina, dans les *Memorie istoriche degl' illustri Pisani*, tome II, pag. 235. (V. Montucla, *Hist. des mathémat.*, I, 521.) — Plusieurs médecins du même nom ont publié, dans le dix-septième siècle, des livres aujourd'hui complètement oubliés et sans utilité pour la science.

A—G—S.

SPINA (ALPHONSE), ou de l'Espine, florissait en Espagne dans le quinzième siècle. On croit généralement qu'il avait été juif; mais quelques écrivains sont d'un avis contraire. On demeure d'accord qu'il fut religieux de l'Observance de Saint-François, recteur de l'université de Salamanque, et chargé, par quelques évêques, de la recherche des hérétiques dans leurs diocèses (*Histoire de l'inquisition*, tome I, pag. 96). C'est mal à-propos que le *Dictionnaire universel* avance que Spina avait exercé les fonctions d'inquisiteur à

Toulouse en 1459, puisque ce religieux déclare lui-même qu'il était alors à Valladolid, où il travaillait à son ouvrage. C'est aussi sans fondement que Bayle le fait évêque d'Orense. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort. Nous avons de lui : *Fortalitium fidei in universos christianæ religionis hostes; Judæorum et Saracenorum non invalido brevis nec minus lucidi compendii vallo rabiem cohibens; Fortitudinis turris non abs re appellatum quinque turrium inexpugnabilium munimine radians: succincte admodum et ad amussim quinque partium librorum farragine absolutum*, Nuremberg, 1494, 1498, Lyon, 1511 et 1525, in-4°. Cette apologie de la religion chrétienne, louée par Mariana, Wading, Cave, Wolf, Bullet et Rodriguez de Castro, dédaignée par Ellies-Dupin et la plupart des *Dictionnaires historiques*, nous paraît avoir été assez justement appréciée par Richard Simon (*Biblioth. crit.*, tome III, pag. 316.) « L'auteur du *Fortalitium fidei*, dit-il, n'est pas savant dans la connaissance des rabbins, tant pour leurs ouvrages, que pour ce qu'il rapporte d'eux.... Il y a de l'excès dans la plupart des choses qu'il attribue aux Juifs. Il raisonne beaucoup mieux dans les extraits qu'il tire de leurs livres, qui sont pleins de rêveries et d'extravagances, quoiqu'il en excuse une partie. Il y a plus de vérité dans ce qu'il ajoute touchant les états et royaumes d'où les Juifs ont été chassés: c'est un fait purement historique.... Mais à l'égard des miracles qui se sont faits parmi nous au sujet des Juifs, il en faut diminuer au moins la moitié... Parmi un assez grand nombre de faits que renferme cet ouvrage, il y en a plusieurs qui méritent d'être lus,

(2) *Statim ut litterarum vestrarum bajulum vidi, bustulam arripiens, non solum avidè legi et relegi, verum etiam à scribendo manum retinere non potui.* Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, tom. I, col. 516.

(3) *BUSTULA. Conspicilla; et arcula, in quâ repositæ erant literæ.* Carpentier, *Glossarium novum ad scriptores mediæ ævi.*

et qu'on ne trouvera pas facilement ailleurs : il s'étend assez au long sur les guerres qui ont été entre les Chrétiens et les Sarasins.... » Nous regrettons que les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas de donner l'analyse du *Fortalitium fidei*, et d'en rapporter quelques traits remarquables. L—B—E.

SPINCKES (NATHANIEL), théologien anglais, né à Castor, dans le Northamptonshire, en 1653 ou 1654, était au collège de la Trinité, à Cambridge, lorsque son père le laissa héritier d'une grande fortune et d'une bibliothèque considérable. Il passa ensuite au collège de Jésus, où il prit ses degrés; après avoir occupé honorablement plusieurs cures, il fut nommé à une prébende de Salisbury. Il possédait cette place depuis trois ans, ainsi que la cure de Sainte-Marie, qui lui rapportait quatre-vingts livres sterling, lorsque son attachement aux Stuarts lui fit refuser le serment à Guillaume et à Marie. Il fut, en conséquence, destitué, et vécut depuis dans une honorable pauvreté, soutenu par les bienfaits des plus riches des *nonjurors*. On prétend même qu'il fut élu évêque par eux. Il mourut le 28 juillet 1727. Ses écrits sont des ouvrages de controverse, relatifs au catholicisme en Angleterre et pour la défense de la cour de Rome. Le plus estimé est l'*Homme malade visité*, 1712. On a réuni toutes ses Œuvres en une collection, qui a eu plusieurs éditions, dont la sixième est de 1775, avec une Notice historique et le portrait de l'auteur. C—Y.

SPINELLI (MATTHIEU), chroniqueur italien, naquit, en 1230, à Giovenazzo, près de Bari, dans le royaume de Naples. Sa famille était une des plus considérables de cette ville, et

elle fut la tige des comtes de Gioja. Il remplit les fonctions d'auditeur ou de juge, et fut député par ses compatriotes vers Manfred, et ensuite près de Charles d'Anjou. Obligé de prendre les armes dans la guerre qui suivit l'occupation du trône de Naples par la maison d'Anjou, on suppose qu'il périt à la bataille de Tagliacozzo (28 août 1268), gagnée par Charles d'Anjou sur le brave et malheureux Conradin (V. ce nom, IX, 444). Cette conjecture n'aurait aucun fondement, si, comme l'assure Ange de Costanzo (Préface de l'*Hist. du royaume de Naples*), la Chronique de Spinello s'étendait jusqu'au règne de Charles II d'Anjou, c'est-à-dire à 1285; mais les manuscrits qu'on en connaît commencent en 1247, et finissent au 15 ou 20 du mois d'août 1268. La *Chronique* de Spinello n'est qu'une espèce de *Diario*, ou Journal, dans lequel il notait les principaux événements dont il avait été le témoin, ou qu'il tenait de personnes dignes de foi. Il en indique ordinairement avec précision le jour et même l'heure. Ainsi les fautes de chronologie relevées par Jean-Bern Tafuri, dans cette Chronique, ne peuvent point être attribuées à Spinello, mais à l'inadvertance des copistes (1). Quoique les faits y soient trop peu détaillés, elle est intéressante pour l'histoire de l'établissement de la maison d'Anjou à Naples : elle est plus précieuse encore sous le rapport littéraire, puisque c'est le plus ancien monument de la langue italienne en prose; cependant, comme le

(1) La plupart de ces fautes tiennent à une circonstance que Tafuri semble avoir ignorée : c'est que les habitants de la Pouille, au temps de Spinelli, faisaient commencer leurs années au mois de septembre.

remarque judicieusement Tiraboschi (*Storia della letteratura*, t. IV, p. 281), Spinello s'est servi, non de l'italien, puisqu'il n'existait pas encore, mais d'un dialecte particulier à la Pouille. Toutes les provinces en avaient alors de différents, dont il reste partout des traces : c'est de ces dialectes, épurés et embellis par les grands écrivains, que s'est formée la langue italienne. Spinello, suivant quelques auteurs, avait écrit son Journal en latin : dans ce cas, l'original se serait perdu. Le P. Papebroch est l'auteur de la version latine de la *Chronique* de Spinello, qu'il a publiée, avec des notes, dans le *Propylæum ad Acta sanctorum Maii* (2). J.-B. Carusi l'a depuis insérée dans la *Biblioth. Sicula*, II, 1089. Muratori, le premier, a donné cette Chronique en italien, dans les *Rerum italicarum scriptor.*, VII, 1063, accompagnée de la version latine et des notes du P. Papebroch, et précédée des remarques critiques (*Censuræ*) de J.-Bernardin Tafuri. W—s.

SPINELLI (NICOLAS), jurisconsulte, connu sous le nom de *Spinelli de Naples*, pour le distinguer du précédent, avec lequel on l'a souvent confondu, joua un grand rôle sous le règne de Jeanne I^{re}, dont il sut captiver la faveur. Il avait été d'abord chanoine de l'Église de Naples, et abbé dans plusieurs couvents ; mais ses frères n'ayant point eu d'enfants, il crut devoir rentrer dans le monde, demanda sa sécularisation, et même la faculté de se marier. Il professa successivement la jurisprudence dans les universités de Naples, de Padoue

et de Bologne. Les Florentins lui firent des offres pour l'attirer chez eux : mais il ne paraît pas qu'il se soit rendu à leurs invitations, car, en 1362, il quitta cette dernière ville, et alla solliciter à la cour d'Avignon l'intervention du pape Innocent VI pour apaiser les discordes qui agitaient les républiques de Florence et de Pise. C'était assez l'usage de ce temps d'employer les savants dans les négociations diplomatiques. Urbain V le prit à son service, et en 1367, il le renvoya en Italie, pour engager les Florentins à se déclarer contre Bernabò Visconti, seigneur de Milan. Spinelli revint encore une fois à Florence, décoré du titre de nonce apostolique, et accompagné de Napoléon Orsini, chargé, comme lui, par le pape, de traiter avec cette république en faveur de l'empereur Charles IV. Enfin, sous Grégoire XI, il fut nommé avocat consistorial, et employé dans plusieurs missions importantes. La réputation qu'il s'était acquise en Italie, fixa sur lui l'attention de Jeanne I^{re}, qui l'appela auprès d'elle en qualité de membre de son conseil, et l'éleva ensuite à la dignité de grand-chancelier. Habitué à se voir traiter avec égard par les souverains-pontifes, Spinelli fut très-sensible à un affront qu'il essuya de la part d'Urbain VI. Ce pape qui, avant son élection, était doublement sujet de Jeanne I^{re}, en sa qualité de napolitain et d'archevêque de Bari, se trouva tout-à-coup en être devenu le maître, par les prétentions du Saint-Siège sur le royaume de Naples. La reine s'empressa de lui adresser ses félicitations ; et pour que cet hommage fût plus éclatant, elle nomma une députation composée des person- nages les plus marquants de la cour, entre autres du chancelier, et de son

(2) Cette traduction est très-infidèle. Spinelli avait dit dans un endroit, qu'il écrivait ses journaux à la hâte (*ivo a spezzacuollo*), et Papebroch traduit *ivit spezzacollum*, prenant ce dernier mot pour un nom de ville.

propre mari Othon de Brunswick. Urbain VI les reçut avec bonté, et un jour qu'il les admit à un grand repas, auquel il avait invité les ambassadeurs des autres puissances, il ordonna, tout haut, à son maître-d'hôtel, de donner à Spinelli une place moins distinguée que celle qu'il avait déjà occupée. Le ministre obéit, mais il jura de se venger; et c'est en grande partie à son ressentiment qu'on doit attribuer l'origine de cette longue dissension qui affligea l'Église pendant le treizième siècle, et à laquelle on a donné le nom de schisme d'Occident. Il employa tout son crédit pour engager la reine de Naples à favoriser le projet des cardinaux français, qui, ne voulant plus se soumettre à l'autorité du pape, s'étaient retirés à Anagni. Un nouveau conclave fut rassemblé à Fondi, et élut l'anti-pape Clément VII (*Voy. GENÈVE, XVII, 69*), dont Jeanne I^{re}. embrassa le parti; imprudence qui lui coûta ensuite la couronne et la vie (*Voyez CHARLES III de DURAZ, VIII, 157*). Spinelli, qu'on déclara responsable de la conduite de la reine, dépouillé de toute sa fortune, vint chercher un asile à Padoue, où il reprit les fonctions de professeur de droit : mais il jouissait d'une si haute renommée, qu'il ne tarda pas à trouver un protecteur. Jean-Galéaz Visconti, qui l'avait connu du temps de son frère, au mariage de Violante Visconti avec le marquis de Montferrat, le nomma son conseiller, et mit en lui toute sa confiance. En 1392, il le chargea de négocier avec la ligue Guelfe la paix qui fut signée à Gènes. Peu après son retour à Milan, Spinelli fut envoyé en France (1), en 1394, avec une mis-

sion secrète auprès de Louis d'Orléans, qui, par la démenche du roi (*Voy. CHARLES VI, VIII, 112*), s'était placé à la tête des affaires. C'est là que se termine la carrière publique de ce diplomate : on n'a pu recueillir aucun renseignement sur les dernières années de sa vie. Pendant son séjour à Padoue, il composa des Commentaires sur plusieurs parties du droit romain ; mais on ne connaît d'imprimé que : I. *Lectura super tribus posterioribus libris Codicis*, Pavie, 1491, in-fol. II. *Lectura in aliquot titulos primæ partis Infortiati*. Parmi les OEuures de Bartole, Venise, 1605, in-fol. III. *Lectura super Institutionibus imperialibus*, Trin, 1518, in-fol. IV. *Additiones, seu glossæ ad Constitutiones et Capitula regni neapolitani*, Naples, 1551, in-fol. V. *Quod doctores et medici non teneantur ad collectas*, sans date. Spinelli écrivit cette consultation étant professeur à Bologne, à l'occasion d'une question qui s'était élevée dans le duché de Savoie. Elle est suivie de l'opinion de deux autres jurisconsultes. Voyez Tafuri, *Scrittori Napoletani*, tome III, pag. 151, et Giustiniani, *Scrittori legali del regno di Napoli*, tome III, pag. 185. A—G—S.

SPINELLI (SPINELLO) l'ancien, peintre d'Arezzo, né vers le milieu du treizième siècle, de parents qui s'étaient réfugiés dans cette ville lorsque les Gibelins furent chassés de Florence, annonça, dès son enfance, les plus heureuses dispositions pour le dessin, et ne tarda pas à surpasser tous ses contemporains. Toutes les villes de la Toscane, et Florence en particulier, voulurent avoir de ses ouvrages. La plupart ont été détruits par le temps; mais ceux qui restent suffisent pour justifier la ré-

(1) Il est évident que Riccoboni et Papadopoli (*de gymnasio Patavino*) se sont trompés en le faisant mourir l'an 1386.

putation qu'il s'était acquise. On cite, entre autres, la *Vocation des fils de Zébédée* (St. - Jacques et St. - Jean), qui existe encore dans une chapelle de l'église des Carmes à Florence, ainsi qu'une grande fresque peinte dans une autre chapelle de la même église, et dans laquelle il a représenté la *Mort et l'Assomption de la Vierge*. La chapelle étant trop petite pour contenir toutes les circonstances de ce sujet, l'artiste, par un artifice ingénieux, a continué de peindre au-dehors de la chapelle le moment de l'action où la Vierge est reçue dans le ciel par le Christ et par les anges. La ville d'Arezzo voulut aussi qu'il l'enrichît de ses ouvrages. Il peignit, dans l'ancienne église de Saint-Étienne, la *Vierge donnant une rose à l'Enfant-Jésus*. Ce tableau était l'objet d'une telle vénération que, lorsqu'on fut obligé de démolir l'église où il se trouvait, on scia le pan de mur sur lequel il était peint; on le transporta avec le plus grand soin dans le palais des Treize, où on le conserve encore avec le même respect. A Sienne, au *Campo-Santo* de Pise et dans d'autres villes de la Toscane, il laissa de nouvelles preuves de son talent. Il n'était pas moins recommandable par ses vertus. Il en donna les preuves les plus éclatantes pendant la peste de Florence, en 1383, en se dévouant aux dangers les plus imminents pour secourir les malades. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-douze ans, il mourut dans la ville d'Arezzo, laissant deux fils, dont l'aîné, nommé *Forzore*, se distingua dans l'orfèvrerie et la ciselure; et le plus jeune, nommé *Parri* (ou Gaspard), s'adonna à la peinture, et surpassa son père dans le dessin. Spinello le disputa au Giotto

dans cette partie de l'art, et lui fut supérieur pour le fini et la couleur. Il inventait avec facilité, et s'étudiait particulièrement à rendre l'expression des passions; il y réussit au delà de ce qu'on pouvait attendre de ces temps, où n'avait encore paru aucun de ces hommes qui par la suite éclairèrent la carrière des arts. C'est dans l'église du *Duomo-Vecchio* d'Arezzo qu'il exécuta le plus grand nombre de ses ouvrages. Le plus remarquable était celui qui offrait la *Chute des Anges rebelles*. On rapporte qu'il y avait peint Lucifer sous les formes d'un monstre si hideux qu'il en fut lui-même effrayé, et qu'il crut voir en songe le démon, revêtu de la même figure, lui demander où il l'avait vu pour le peindre sous un aspect aussi horrible. On ajoute même que, depuis ce moment, le malheureux Spinello ne cessa d'avoir l'esprit troublé par cette vision. — Spinello SPINELLI le jeune, fils de Forzore, cultiva la peinture avec succès, et peignit la Sacristie de San Miniato, près Florence. C'est à tort que Vasari attribue cette peinture à Spinelli l'ancien; mais comme ce dernier a vécu dans un âge extrêmement avancé, peut-être aurait-il aidé son petit-fils dans cette entreprise. P.-s.

SPINELLI (FRANÇOIS-MARIE), prince de Scalea, né en 1686, à Murano, fief de sa famille, en Calabre, fut dirigé dans ses études par Caroprese, qui avait déjà formé N. Cirillo et Gravina. Il s'appliqua surtout à la philosophie, et devint un sectateur ardent de Descartes, qu'il défendit contre ceux qui l'accusaient d'avoir attaqué Platon et préparé des armes pour Spinoza. Dans un ouvrage intitulé *Riflessioni*, etc.; Spinelli releva les rapports nombreux qui existent entre le platonisme

et le cartésianisme, et fit l'énumération des arguments que le géomètre français peut fournir contre l'athéisme de Spinoza. Cette apologie est maintenant ignorée; mais elle fit une forte impression sur l'esprit du cardinal Althan, vice-roi de Naples, qui, peu capable de juger de la réalité de ces vociférations, regardait comme ennemis de la religion tous les partisans de Descartes, dont le nombre s'était considérablement accru dans le royaume. Le livre de Spinelli fit éclore une grande quantité d'écrits pour et contre ses opinions. L'auteur ne prit aucune part à cette querelle, satisfait d'avoir atteint son but, qui était de voir les cartésiens rêver tranquillement à leurs tourbillons. Il préparait un essai sur les principes de la philosophie, qu'il destinait à l'instruction de son fils, lorsqu'il mourut à Naples, le 4 avril 1752. Ses ouvrages sont : I. *Riflessioni sulle principali materie della prima filosofia*, Naples, 1733, in-4°. C'est une réponse au livre de Paul-Matthieu Doria, intitulé : *Discorsi critici filosofici intorno alla filosofia degli antichi e de' moderni*. II. *De origine mali*, ibid., 1750, in-8°. III. *De origine boni*, ibid., 1753, in-8°. Les deux dernières Dissertations sont une réfutation de l'article de Bayle sur les *Manichéens*. Voyez la *Vie* de Spinelli, écrite par lui-même, et insérée dans la *Raccolta Calogerana*, tome XLIX, pag. 465, ainsi que son *Éloge funèbre*, par J. P. Cirillo, Naples, 1774. A—G—s.

SPINO (PIERRE), poète et biographe, né en 1513, dans un petit bourg, près de Bergame, nommé Albino, où ses parents s'étaient retirés pendant les guerres d'Italie, fit ses études à Vicence, sous la direction de Giovita Rapicio. Avancé

en âge, il remplit quelques charges municipales; mais il fut encore plus occupé de ses travaux littéraires, et ses vers méritèrent le suffrage du Tasse. Il cessa de vivre, le 10 avril 1585. Crescimbeni l'a confondu avec un autre Pierre Spino, médecin de Brescia, mort à Venise, en 1538. Outre les poésies imprimées dans les Recueils de Licinio (Bergame, 1587, in-8°), et de Ruscelli, Spino a laissé un livre intitulé : *Vita e fatti dell' eccellentissimo capitano di guerra Bartolommeo Coleone* (1) (Voyez COLEONI, IX, 231), Venise, 1569, in-4°, et Bergame, 1732, in-4°, augmenté de deux Discours latins prononcés aux funérailles de ce fameux Condottière. Voy. sa *Vie*, par Serassi, dans la *Raccolta Calogerana*, XXXI, 201. A—G—s.

SPINOLA (AMBROISE, marquis DE), acquit la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle, à une époque fertile en héros. Sa famille était originaire de Spinola, bourg situé sur les confins du Milanais et du Montferrat. Elle se partagea en différentes branches, dont l'aînée s'établit à Gènes. Depuis le douzième siècle, les aïeux d'Ambroise tenaient le premier rang dans cette république; et beaucoup d'entre eux la gouvernèrent. Obert Spinola fut proclamé capitaine de la liberté génoise, en 1270, après une guerre civile qui avait duré vingt ans. Depuis 1270 jusqu'en 1500, le nom de cette famille illustre se trouve lié à tous les grands événements; mais au commencement du seizième siècle, les

(1) Dans le patois du pays, *co-leone* signifie *tête de lion*, et cet animal figurait en effet dans l'écusson de cette famille. Mais ce nom, corrompu par le peuple d'une manière à ne pouvoir plus le prononcer sans rongir, a influé aussi sur le changement dans les armes : elles ont été mises en rapport avec le nom moderne.

Spinola cessèrent d'avoir part aux affaires publiques, et ne songèrent qu'à exploiter le commerce du Levant. Ils acquirent, par ce moyen, des richesses par lesquelles ils purent effacer les rois en faste et en magnificence. Les arts leur durent de grands encouragements. Thomassine de Spinola, aïeule d'Ambroise, consacra une fortune considérable à faire fleurir les lettres. Elle conçut, pour le roi Louis XII, une passion singulière, un amour dégagé des sens. Le bruit de la mort de ce prince s'étant répandu en Italie, elle en eut un chagrin si violent, qu'elle expira au bout de quelques jours, en 1504. Ambroise de Spinola, né en 1571, hérita des richesses de sa famille, et ne travailla qu'à les augmenter, laissant Frédéric, son frère cadet, suivre son penchant pour les armes. Frédéric entra au service de Philippe III, roi d'Espagne, en 1598, en lui vendant six galères armées à ses frais. Il fut nommé commandant de l'escadre des Pays-Bas, remporta des avantages brillants sur les Hollandais, et reçut de la cour de Madrid les distinctions les plus flatteuses. Le bruit de ses exploits réveilla Ambroise dans sa retraite. Dès ce moment, il se mit à étudier les auteurs anciens, principalement Végèce. Il consacrait tous ses instants à cette étude, lorsque Frédéric arriva à Gènes. Il venait d'être nommé grand-amiral d'Espagne. Il engagea son frère à entrer, comme lui, au service de Philippe III. Ambroise, transporté d'enthousiasme pour l'art de la guerre, qu'il ne connaissait que par théorie, accepta avec joie, quoiqu'il eût alors plus de trente ans. Il employa une partie de sa fortune à lever des troupes. Au bout de deux mois, on vit réunis,

auprès de Milan, neuf mille vieux soldats licenciés, qui passèrent à la solde du marquis de Spinola, pendant que dix galères partaient de Gènes, sous le commandement de Frédéric, qui les avait armées à ses frais. Ainsi deux frères, simples particuliers, faisaient ce que peu de princes souverains étaient en état d'entreprendre. Sans leur coopération, le roi d'Espagne se serait trouvé hors d'état de continuer la guerre contre la Hollande et les Pays-Bas révoltés. Ambroise de Spinola partit de Milan, dans le mois de mai 1602, avec sa division de neuf mille hommes, qu'il partagea en deux grands régiments. Il donna le commandement du premier à Pompée Justiniano, et celui du second à Lucio Dentici. Il traversa l'Italie, la Suisse et la Franche-Comté; eut, à Gand, une entrevue avec l'archiduc Albert, vice-roi des Pays-Bas, et ratifia le traité par lequel il entra au service d'Espagne. Comme les finances de Philippe III étaient épuisées, Spinola prit l'engagement de pourvoir à la solde des neuf mille hommes, pendant trois ans. D'après un tarif de solde de cette époque, on peut évaluer cette dépense à deux millions de francs. Il faut ajouter que l'Espagne ne fut jamais en état de payer cette dette. L'arrivée du marquis sauva l'archiduc Albert d'une ruine totale, et releva le parti espagnol. La division de Spinola devint le noyau d'une armée considérable, que l'on opposa au fameux Maurice de Nassau, qui venait d'entrer de nouveau en campagne, à la tête de vingt-quatre mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux, dans le dessein de faire lever le siège d'Ostende, commencé par les Espagnols depuis plus d'un an; mais, ne pouvant forcer,

dans une position avantageuse, la nouvelle armée espagnole, Maurice pénétra dans le Brabant, et alla investir la ville de Gavrè. Spinola fut chargé de secourir cette place. Il ne put entamer le général hollandais dans ses lignes, et vit prendre Gavrè sans avoir pu y faire entrer un seul bataillon. Ayant ainsi débuté dans sa carrière militaire par un échec, il ne se rebuta point, et déploya, dans le reste de la campagne, tant d'habileté dans ses marches et contremarches, au milieu d'un pays difficile, que Maurice conçut une haute idée de ses talents, et commença à le craindre. La longueur du siège d'Ostende indisposa les troupes : elles se mutinèrent. Quatre mille hommes de vieilles bandes abandonnèrent l'archiduc, et se fortifièrent dans Hoeschtrate. Le prince de Nassau eut grand soin de les encourager dans leur sédition. Bientôt l'esprit d'insubordination gagna toute l'armée; et les soldats de Spinola restèrent seuls fidèles à leur devoir. Grotius fait observer qu'on ne le devait qu'à l'admirable discipline établie par leur général, et surtout à l'exactitude avec laquelle on payait toujours la solde. Le 26 mai 1603, Frédéric Spinola fut tué d'un coup de canon dans un combat naval. Le roi d'Espagne déplora amèrement cette perte, et voulant resserrer les liens qui attachaient Ambroise à son service, il lui offrit la charge de grand-amiral, vacante par la mort de son frère; mais le général génois refusa, en disant qu'il n'avait aucune des qualités pour l'exercer dignement; alors Philippe III lui donna le commandement général des troupes des Pays-Bas, en le chargeant spécialement de terminer le siège d'Ostende, qui n'avancait pas malgré l'activité du comte de

Bucquoi. Spinola leva (toujours à ses frais) deux nouveaux régiments d'Italiens et d'Allemands, et prit la direction du siège. Son élévation fit murmurer des généraux plus anciens, et ils communiquèrent leur mécontentement aux troupes. Bravant avec calme leur courroux, il mit un terme au désordre qui régnait dans l'administration de l'armée espagnole, cassa deux cents officiers, assura la paie aux soldats, et étouffa, dans l'espace de huit jours, le germe des mutineries. Sa fermeté imposait à tout le monde : l'armée, pénétrée de respect, lui devint aussi dévouée que ses propres soldats; de nombreux travaux, exécutés sur les plans de Spinola et dirigés par lui-même, s'élevèrent comme par enchantement; la place, foudroyée par des masses de batteries, fut obligée de capituler le 14 septembre 1604. Ce siège mémorable avait duré plus de trois ans, et il coûta la vie à cent trente mille hommes, espagnols et hollandais. Il s'y tira plus de huit cent mille coups de canon. On prétend que le bruit des batteries s'entendait de Londres; pendant le siège la ville eut quatre commandants : Vander - Noot et François de Nèrè furent tués sur la brèche, Frédéric Wandorp fut blessé grièvement, et Daniel Herstein, qui signa la capitulation, avait un bras emporté. La prise de cette place fit encore moins d'honneur à Spinola que l'habileté avec laquelle il fit échouer toutes les tentatives du prince de Nassau, qui, pendant trois mois, voltigea autour d'Ostende, avec une armée égale à celle des assiégeants, et qui ne put jamais rompre leurs opérations. Spinola lui livra quinze combats meurtriers, dont il sortit toujours victorieux. Il reçut l'archi-

duc Albert dans les ruines encore fumantes de la ville conquise. Après la prise d'Ostende, Spinola, dont tout le monde célébrait la gloire, quitta la Flandre pour se rendre à Madrid. Il passa par Paris, où Henri IV lui fit l'accueil le plus distingué, et lui demanda quels étaient ses projets pour la campagne suivante, bien persuadé que le marquis, le connaissant pour l'allié secret de Maurice, dirait tout le contraire de ce qu'il se proposait de faire. Spinola prit le roi au piège, et dit exactement la manière dont il se conduirait dans la campagne suivante. Le roi de France et le général hollandais furent dupes de leur défiance : « Les autres trompent en mentant : dit Henri IV à cette occasion ; celui-ci trompe en disant vrai. » Spinola arriva à Madrid au commencement de 1605 ; Philippe III le combla de caresses et d'honneurs, lui passa le collier de la Toison d'or, et le nomma commandant en chef des armées du Pays-Bas, en lui conférant les pouvoirs les plus illimités pour les finances et pour toute l'administration militaire. Peu de jours après, le marquis reprit le chemin de Bruxelles, réorganisa une armée de quarante mille hommes et entra sur-le-champ en campagne, pour s'opposer aux progrès de Maurice, lequel, pendant son absence, avait fait quelques conquêtes. Il le contraignit à lever le siège de Gand, et quittant tout-à-coup la Flandre, il porta le théâtre de la guerre au-delà du Rhin, dans le cœur des Provinces-Unies, en trompant, par des marches savantes, toutes les combinaisons de son habile rival. Il eut à traverser des pays neutres, et sut faire observer dans son armée la plus exacte discipline : chose fort difficile, car depuis long-temps les troupes es-

pagnoles étaient fameuses par leur insubordination. Il soumit l'Over-Yssel ; prit, dans l'espace d'un mois, Rhinberg ; boulevard des Hollandais, et Linghen, place forte que les États avaient donnée à Maurice en récompense de ses services. L'arrivée de ce général sur le Rhin n'empêcha pas le marquis de poursuivre ses succès. La guerre continua encore trois ans. Spinola, toujours opposé à Maurice, déploya des talents qui le placèrent au rang des plus grands généraux ; mais l'inertie de la cour de Madrid paralysa ses efforts. Après une lutte de vingt ans, l'Espagne consentit à traiter avec les rebelles, au moment où elle pouvait les accabler. Spinola, choisi pour négocier avec les États, fut reçu, à une demi-lieue de la Haye, par le prince de Nassau lui-même, qui le prit dans son carosse : ces deux rivaux de gloire restèrent ensemble seuls pendant une heure. Ambroise fut un spectacle pour la Hollande, par l'éclat de sa dépense : on accourait de toutes les provinces pour admirer sa magnificence. Enfin on signa, le 9 avril 1609, la trêve, qui assura l'établissement de la nouvelle république. Aussitôt après la signature du traité, Spinola partit pour Madrid : il reçut du roi d'Espagne un accueil digne de ses succès ; mais la cour n'imita pas le monarque, et lui tint peu de compte des sacrifices qu'il avait faits pour soutenir la guerre : il y avait dépensé les deux tiers de sa fortune, il avait même emprunté, sous son nom, deux millions d'écus à François Serra, riche Génois, son ami. Spinola se trouvait consolé des tracasseries qu'on lui suscitait par l'estime des hommes supérieurs de son temps, et principalement de Maurice de Nassau. On demandait un jour à ce prince quel

était, à son avis, le plus grand capitaine de l'époque : « Spinola est le » second, » répondit-il. Spinola passa les douze années de la trêve à voyager en Europe, à étudier le génie militaire de chaque peuple ; il visita plusieurs fois Gènes, sa patrie, qui lui rendit des honneurs excessifs : la noblesse voulut même le placer à la tête des affaires publiques ; mais le marquis, connaissant le caractère inconstant de ses compatriotes, préféra suivre la carrière des armes, dans laquelle il avait acquis déjà tant de célébrité. La guerre, qui recommença en 1621, à l'expiration de la trêve (10 avril), lui fournit l'occasion d'agrandir sa réputation. Sur ces entrefaites, Philippe III et l'archiduc Albert descendirent au tombeau ; Isabelle, veuve du dernier, fut reconnue vice-reine et prit en main les rênes de l'administration ; elle nomma Spinola commandant-général des troupes, en lui montrant la plus entière confiance. Ambroise ouvrit la campagne par le siège de Reide, qui se rendit à la première sommation ; Juliers opposa plus de résistance, mais fut obligé de capituler dans le mois de février 1622. Louis Velasco, lieutenant de Spinola, investit Berg-op-Zoom ; le marquis s'approcha de la place pour couvrir les opérations ; mais le prince de Nassau étant accouru avec des forces supérieures, on fut obligé de lever le siège. Les envieux de Spinola voulurent profiter de ce revers pour le perdre dans l'esprit de Philippe IV : ils y auraient réussi, sans le comte d'Olivarès, qui fit conserver le commandement au marquis. Celui-ci sut justifier bientôt après l'amitié du premier ministre par de nouveaux succès ; mais il fallut subir la loi d'Olivarès, qui, à l'exemple de tous les ministres d'alors, voulait diriger,

à deux cents lieues de distance, les opérations de la guerre. Très-souvent des ordres supérieurs venaient renverser le plan de campagne de Spinola : c'est ainsi qu'il reçut l'injonction d'assiéger Breda, réputée la plus forte place des États. Son intention était de ne l'attaquer que lorsqu'il l'aurait isolée en soumettant les villes et les forteresses qui l'avoisinaient. Il écrivit à Madrid pour faire des observations à Philippe IV sur la difficulté que l'entreprise offrait dans ce moment là ; on lui fit cette réponse laconique : *Marquis, prenez Breda : moi, le Roi.* Spinola obéit. Il investit subitement la place, après avoir divisé les forces de l'ennemi en menaçant à-la-fois plusieurs autres villes. A cette nouvelle, le prince de Nassau concentra toutes ses forces sur un point, et accourut pour forcer le général espagnol dans ses lignes ; mais il fut repoussé, et se vit obligé de se retirer, après avoir perdu dix mille hommes. Honteux de cet échec, il essaya de s'emparer d'Anvers. Spinola, devinant son projet, envoya, à marches forcées, un de ses lieutenants se jeter dans cette ville avec trois mille hommes. Maurice prévenu fut encore repoussé. Ces deux revers successifs causèrent au général hollandais un chagrin tel qu'il tomba dans une maladie de langueur, et mourut le 23 avril 1625. Le siège de Breda continuait toujours ; Spinola l'avait converti en blocus. Justin de Nassau, gouverneur de la place, fut obligé de capituler le 2 juin 1625. Cette conquête mit le sceau à la réputation du vainqueur. La guerre se fit toujours à l'avantage de l'Espagne, tant que Spinola commanda ses armées ; mais une intrigue de cour le fit rappeler en 1627. En se rendant à Madrid, il

passa par la Rochelle , afin de voir les dispositions d'un siège qui fixait l'attention de toute l'Europe. Louis XIII le reçut avec distinction , et le conduisit lui-même dans le camp ; « La présence de votre majesté , dit » le général espagnol au monarque , » rend la noblesse française infatigable et invincible : j'ai le chagrin » de n'avoir jamais eu le roi mon » maître pour témoin de ce que j'ai » fait pour son service. » Le cardinal de Richelieu le pria d'indiquer les moyens les plus propres à hâter la reddition de la place : « Il faut fermer le port et ouvrir la main , répondit Spinola. » Il voulait dire : empêchez l'introduction des secours par mer , et distribuez de l'argent aux soldats pour les encourager à supporter les fatigues du siège ; on suivit ce conseil à la lettre. Lorsqu'il arriva à Madrid , la cour , qui trouvait son intérêt à entretenir les troubles en France , résolut de charger Spinola de porter des secours à la Rochelle ; Ambroise refusa , en disant : « J'ai vu les opérations de ce siège , » j'ai donné mon avis sur ce que l'on » devait faire , et je ne peux me » charger de cette mission. » Après l'avoir abreuvé de dégoûts , on l'obligea d'aller en Italie commander l'armée que Philippe IV envoyait au secours du duc de Savoie , compétiteur du duc de Nevers au duché de Mantoue. Il avait à combattre quarante mille Français envoyés par Louis XIII , pour défendre les intérêts du duc de Nevers , son allié. Malgré le délabrement de l'armée espagnole et le peu de moyens mis à sa disposition , Spinola prit l'offensive et assiégea Casal à la fin de 1628. A cette nouvelle Louis XIII marcha en personne , et força le Pas de Suze ; Ambroise , trop faible pour

se mesurer avec l'élite de la France , évita une action générale et leva le siège ; il se maintint dans le Montferrat , par l'habileté de ses manœuvres. Profitant ensuite du départ de Louis XIII et du corps d'armée du maréchal de Bassompierre , il fondit une seconde fois sur Casal , où s'était jeté le maréchal de Thoiras ; emporta la ville après une action fort vive , mais manqua la citadelle , dans laquelle Thoiras s'était retiré avec une partie de la garnison. Il le pressa vivement ; mais tous ses efforts furent superflus : étonné de la belle défense des Français , Spinola s'écria : « Que l'on me donne cinquante mille hommes aussi vaillants , » et je ferai la conquête de l'Europe. » Il était de l'honneur et de l'intérêt de l'Espagne de se rendre entièrement maîtresse de la capitale du Montferrat. Spinola demandait à grands cris des renforts à la cour de Madrid , pour terminer cette conquête avant l'arrivée de Louis XIII qui accourait une seconde fois ; mais soit négligence , soit haine contre un homme dont on enviait le mérite , les ministres de Philippe IV restèrent sourds à ses prières : Spinola se crut trahi ; il se persuada qu'on ne l'abandonnait que pour flétrir sa gloire , en le laissant échouer dans son entreprise. Le chagrin s'empara de lui ; il mourut le 25 septembre 1630 , à Castel-Nuovo di Scrivia , où il s'était fait transporter après avoir signé une trêve avec Thoiras : « Ah ! s'écriait-il dans ses derniers moments » ils m'ont ravi l'honneur , » *Me han quittado la honra*. Ainsi que Maurice de Nassau , son rival de gloire , qu'il égalait en talent , mais qu'il surpassait en vertu , Spinola ne se maria pas. Strada , Bentivoglio , Grotius et de Thou parlent de lui

avec le plus grand éloge ; ils ont consacré, dans leurs ouvrages, les principaux traits de la vie de ce héros.

M—z—s.

SPINOSA (BENOÎT DE), chef des Panthéistes modernes, naquit à Amsterdam, le 24 novembre 1632. Ses parents, juifs portugais, adonnés au commerce, lui firent apprendre l'hébreu, et l'élevèrent dans les principes de leur religion. Doué d'un esprit éminemment scrutateur, le jeune israélite se plaisait à faire des questions que les plus savants rabbins avaient de la peine à résoudre ; et leur embarras ne contribua pas peu à le précipiter dans le doute. Voyant qu'il n'avait rien à espérer des autres, il résolut de se livrer à ses propres spéculations ; il entreprit de lire la Bible et le Talmud, en se renfermant dans un silence impénétrable, que l'on prit pour de la modestie, et qui n'était en effet qu'un profond mépris pour ses co-religionnaires. Il eut cependant un jour l'imprudence de s'expliquer avec quelques amis sur l'essence de la Divinité, l'immortalité de l'ame et la nature des anges. La hardiesse de ses opinions choqua ses camarades, qui en parlèrent sans réserve. Leurs discours parvinrent aux chefs de la synagogue, devant lesquels Spinosa fut sommé de paraître. Quoique l'on se fût proposé de n'employer que la persuasion et la douceur pour le ramener à ses devoirs, il fut impossible de s'entendre avec lui ; et Morteira, son maître, qui était le membre le plus modéré de ce conseil, fut obligé d'ordonner à ce raisonneur de se retirer de l'assemblée. Spinosa s'éloigna sans regret de ses confrères et fréquenta la société de quelques chrétiens, dont il feignit de préférer la croyance. Il se rapprocha surtout de Van den

Ende, qui lui apprit les langues savantes ; et la fille de ce médecin, pour laquelle Spinosa avait conçu un amour violent, l'aida beaucoup dans ses études, sans cependant partager la passion qu'elle avait inspirée. Le jeune savant se consola bientôt de cette indifférence : il sentait le besoin de nourrir son esprit plutôt que d'occuper son cœur ; et les œuvres de Descartes vinrent le remplir de nouvelles pensées. Il en fit l'objet de ses méditations assidues ; et disposé, comme il l'était, à combattre les vieilles traditions, il s'habituait à douter avec lui, et adopta sa méthode pour les recherches qu'il se proposait de faire. Plus il avançait dans les travaux philosophiques, plus il s'éloignait de la foi de ses pères. Il cessa même tout commerce avec les Juifs, et ne mit plus le pied dans leur synagogue. D'après cette conduite on imagina qu'il voulait abjurer le judaïsme, d'autant plus qu'il avait de fréquents entretiens avec quelques savants mennonites et les personnes les plus éclairées des diverses communions chrétiennes. Mais il ne se déclara pour aucune, et ne fit jamais une nouvelle profession de foi, bien que le changement de son nom de *Baruch* en *Benoît*, l'ait fait supposer. Les rabbins, qui, sans l'estimer, avaient pourtant une haute opinion de son savoir, craignirent que cette conversion n'ébranlât le crédit de leur église ; et ils lui offrirent une pension de mille florins s'il voulait consentir à reparaitre dans leur assemblée. Spinosa accueillit cette proposition d'un ton railleur qui augmenta la haine de ses ennemis : ils résolurent de se venger ; et un jour qu'il passait devant la vieille synagogue portugaise, il reçut dans ses habits un coup de poignard d'un

homme qu'on avait chargé de l'assassiner. Spinoza esquiva le coup, et, ne se croyant plus en sûreté à Amsterdam, il alla s'enfermer dans une maison de campagne aux environs de la ville. Il y vécut du produit des verres d'optique qu'il avait appris à travailler (1), et consacra le reste de son temps aux méditations philosophiques. En attendant, sur l'accusation d'avoir manqué de respect pour Moïse et pour la loi, il fut frappé d'anathème et banni de la synagogue. Il protesta contre cette excommunication, par une apologie qui n'a pas été publiée. Fatigué de ces tracasseries, il quitta cet asyle et se rendit à Rheinsbourg, dans le voisinage de Leyde, où il fit quelques connaissances. La sensation extraordinaire que les ouvrages de Descartes avaient causée dans le monde, et la difficulté que le commun des lecteurs éprouvait à bien saisir l'ensemble de son système, donnaient lieu à de fréquentes disputes, dans lesquelles Spinoza, qui avait étudié, sous un point de vue particulier, les écrits de ce philosophe, s'écartait souvent des opinions générales. Comme il n'osait pas tout avouer, ses discours à demi-voilés servaient à compliquer la discussion plutôt qu'à l'éclaircir. Cette réserve irrita la curiosité de ses amis, qui, à force d'importunités et de prières, le déterminèrent à écrire sur la nouvelle philosophie. Ce commentaire d'un homme regardé comme impie, a exposé long-temps Descartes au reproche

d'avoir conduit Spinoza à l'athéisme. Mais il suffit de lire la préface de l'éditeur (Louis Meyer), pour voir que Spinoza était alors bien loin de partager les principes cartésiens, dont il se contenta de présenter le tableau. Les clameurs excitées par ce livre firent craindre à l'auteur une nouvelle persécution, et il s'éloigna encore davantage de sa ville natale. Il choisit la retraite de Voorburgh près de la Haye, où il se flattait de pouvoir vivre ignoré; mais il y fut assiégé en arrivant, par plusieurs personnes, qui désiraient profiter de ses lumières. Il résista long-temps à leurs sollicitations, et lorsqu'il y céda, il ne voulut prendre d'autre engagement que celui de se rapprocher d'eux. En effet, il alla s'établir à la Haye, où il vivait d'une manière très-retirée, et avec la plus stricte économie, se montrant rarement en public, ne recevant qu'un petit nombre d'amis, et passant tout son temps à lire la Bible, à fabriquer ses verres et à répondre à des gens la plupart inconnus, qui lui proposaient des questions philosophiques. Il ne se permettait d'autre délassement que de faire la chasse aux mouches et de les voir se défendre contre les araignées. Il était tellement sobre, que souvent une soupe au lait et un pot de bière lui suffisaient pour sa journée. Cette austérité le tint toujours à l'abri du besoin, et l'empêcha de convoiter des richesses. Il refusa même l'héritage d'un de ses amis qui, de son vivant, n'avait pu lui faire accepter une somme de deux mille florins. Spinoza ne se montra pas moins généreux envers ses propres parents et avec les héritiers du malheureux de Witt, grand pensionnaire de Hollande. Il fit aussi peu de cas des offres du prince de Condé, qui lui promettait une pension de

(1) Il avait inventé une nouvelle espèce de verres, auxquels il donnait le nom de *Pandoche*. Il en parle dans une lettre à Leibnitz, du 9 novembre 1671, publiée par de Murr, dans l'ouvrage intitulé : *B. de Spinoza, adnotationes ad tractatum theologicum-politicum, ex autographo, cum imagine et chirographo philosophi*. La Haye (Nuremberg), 1802, in-4^o.

la France, s'il consentait à dédier au roi quelques-uns de ses ouvrages. Cette proposition d'un général étranger, et une visite que Spinoza fit au duc de Luxembourg, à Utrecht, faillirent lui coûter la vie. Les habitants de la Haye, le soupçonnant d'intelligence avec leurs ennemis, menacèrent d'attenter à son existence. L'hôte de Spinoza, alarmé de leurs clameurs, craignit que l'on ne vînt forcer et piller sa maison. Spinoza le rassura, en lui disant : « Aussitôt que la populace » se présentera devant votre porte, » vous viendrez m'en avertir, pour » que j'aille à sa rencontre, dût-on » me faire le même traitement qu'aux » pauvres MM. de Witt. » Mais, sous des mœurs si douces, Spinoza cachait des projets hostiles contre les anciennes croyances. Dans sa solitude, il travaillait à un *Traité théologico-politique*, qui devait affranchir les hommes du joug de l'autorité, pour les préparer à recevoir celui de sa doctrine. Il y soumit la Bible à une nouvelle analyse, dans le but de saper les bases de la révélation. Il exposa ses doutes sur l'authenticité des Livres saints, sur la mission de Moïse, sur l'esprit des prophètes, sur la possibilité des miracles; et il chercha les preuves de ces assertions dans la Bible elle-même, sur laquelle il prétendait que chacun avait le droit de raisonner à sa manière. Il traça même le plan d'une nouvelle *Exégèse*, pour que l'on pût se livrer à ce travail sans crainte de s'égarer, et il insista surtout à marquer la différence qui existe entre la philosophie et la foi, dont l'une recherche la vérité, et l'autre commande l'obéissance. Il ne doit pas être défendu, selon lui, de manifester librement les opinions religieuses : cette liberté peut et doit être accordée aux citoyens,

sans que la société ait rien à en redouter. Il investit le chef d'un état de pouvoirs très-étendus, et il va jusqu'à dire que « la religion, quelle » qu'elle soit, naturelle ou révélée, » n'est obligatoire qu'autant qu'il » plaît aux souverains; et que ce » n'est effectivement que par eux que » Dieu règne sur la terre. » Il se montre un des adversaires les plus prononcés des changements politiques; et il ne lui paraît pas moins dangereux de dénaturer une monarchie qu'une république. Son axiome est que « chaque peuple doit garder la » forme de gouvernement sous laquelle il existe. » Les avis qu'il donne au successeur d'un roi assassiné, sont de la plus grande sévérité. « Si le nouveau roi, dit-il, veut assurer son trône et garantir sa vie, » il faut qu'il montre tant d'ardeur » pour venger la mort de son prédécesseur, qu'il ne prenne plus » envie à personne de commettre un » pareil forfait. Mais pour le venger » dignement, il ne lui suffit pas de répandre le sang de ses sujets, il doit » approuver les maximes de celui » qu'il a remplacé, tenir la même route dans le gouvernement, et être » aussi tyran que lui ». (Chapitre XVIII, pag. 486) : conseil non moins dangereux que brutal, et plus digne d'un visir que d'un philosophe. Dans le dernier chapitre du *Traité théologico-politique*, Spinoza plaide avec beaucoup de force en faveur de l'affranchissement de la pensée et de la libre manifestation des idées. Il établit « qu'il est impossible d'ôter aux hommes la liberté » de dire leur sentiment; que cette » liberté ne nuit nullement à l'autorité du souverain; et que chacun » peut l'avoir et en user, pourvu » que ce ne soit pas à dessein d'in-

» introduire des nouveautés, et pour
 » agir contre les lois et les coutumes
 » de l'état; que cette liberté n'est
 » point contraire à la paix de la ré-
 » publique, et qu'il n'est point aisé
 » de l'étouffer; que la piété n'en re-
 » çoit aucun préjudice; qu'il est en-
 » tièrement inutile de faire des lois
 » contre des choses qui sont pure-
 » ment spéculatives; que l'on ne
 » peut enfin bannir cette liberté de
 » la république, sans en bannir en
 » même temps la paix et la piété. »
 Cet ouvrage, dont le poison était
 caché sous des apparences trompeu-
 ses, séduisit l'electeur palatin, qui
 fit offrir à Spinoza la chaire de phi-
 losophie, à Heidelberg, avec la plus
 grande latitude dans l'enseignement
 (*cum amplissimâ philosophandi li-
 bertate*). Il ne lui imposait d'autre
 condition que celle de respecter la
 croyance de ses états. Spinoza, qui
 sentait l'impossibilité de raisonner
 d'après ses principes sans blesser
 la religion établie, répondit que
 « l'instruction de la jeunesse serait
 » un obstacle à ses propres études,
 » et qu'il n'avait jamais eu la pen-
 » sée d'embrasser une semblable pro-
 » fession. D'ailleurs, ajoutait-il,
 » vous ne me marquez pas dans
 » quelles bornes doit être renfermée
 » cette liberté d'expliquer mes senti-
 » ments pour ne pas choquer la reli-
 » gion du pays. » (Lettre du 30
 mars 1673). Le second paragraphe
 de cette lettre contient le véritable
 motif du refus; l'autre n'était qu'un
 prétexte. Spinoza était d'une consti-
 tution délicate, qu'il avait encore af-
 faibli par un travail excessif. L'ac-
 tivité de son esprit, ses longues et pro-
 fondes méditations, avaient ruiné sa
 santé. Il ne fit plus que languir les der-
 nières années de sa vie, et mourut, le
 21 février 1677, des suites d'une

phthisie pulmonaire (2). On ignorerait
 l'étendue de l'impiété de Spinoza, si
 des amis imprudents ne se fussent crus
 obligés de publier ses OEuvres inédites;
 car c'est surtout dans l'*Ethique*
 qu'il fait un corps de doctrine
 de ses opinions, en empruntant la mé-
 thode des géomètres. Ses idées ne
 sont pas nouvelles: elles appartiennent
 même à un des plus anciens sys-
 tèmes de philosophie, qui considé-
 rait Dieu comme une cause *immanente*,
 ou constituante de la nature. Tandis
 que Thalès, Anaxagore, Platon, et la
 plupart des élèves de l'école Ionienne
 plaçaient la création dans les mains
 d'un être infini et intelligent: Leucippe,
 Démocrite, Diagoras, Épicure, Straton,
 (3) et presque tous les stoïciens et les
 éléatiques l'attribuaient à une force
 brute et aveugle, répandue dans
 l'univers, le remplissant par sa pro-

(2) Les détails donnés dans le *Menagiana*, sur la mort de Spinoza, sont évidemment faux. Ce philosophe ne vint jamais en France, et par conséquent il ne pouvait ni craindre la Bastille, ni avoir besoin de se déguiser en cordelier pour s'y soustraire.

(3) Parmi tous les systèmes des anciens philosophes, celui de Xénophane de Colophon, nous paraît avoir le plus de rapport avec la doctrine de Spinoza. Tout ce qui existe est éternel, disait ce chef de l'école d'Élée: si une chose avait été créée, il eût fallu qu'elle fût produite par une substance homogène ou hétérogène; mais une substance homogène ne peut rien produire que d'homogène; et si la chose eût été formée par des substances hétérogènes, elle proviendrait nécessairement de rien; or, rien ne vient de rien. Une chose qui existe de toute éternité ne saurait non plus cesser d'être; car il n'y a hors d'elle rien où elle puisse se terminer. Il faut en outre qu'il n'y ait qu'une seule chose, car s'il en existait plusieurs, l'une bornerait l'autre; et alors l'existence cesserait. Enfin, cette substance unique est immuable; car elle est déjà tout, et ne peut point en conséquence admettre de nouvelles qualités. Cette substance a donc tous les caractères de la divinité, ou plutôt c'est la divinité elle-même, car elle est unique, éternelle et immuable.... Comme Dieu est le terme de la perfection, et que son essence consiste à surpasser tout, et à n'être surpassé par rien, il doit, par cela même, être unique. S'il existait deux ou plusieurs dieux, il faudrait qu'ils fussent égaux ou inégaux en perfection. S'ils étaient égaux, ils ne seraient pas les plus parfaits, car chacun d'eux aurait un émule de perfection. S'ils étaient inégaux, le moins parfait serait surpassé par l'autre, et n'étant plus l'être le plus parfait, il cesserait d'être Dieu. »

pre essence, le variant par ses formes. C'est d'après ces principes, que Spinoza ne voit dans la nature que les accidents d'une substance universelle, intimement liés avec elle. En partant de l'existence d'une cause nécessaire, il arrive aux résultats les plus absurdes et les plus dangereux. Il procède par ordre synthétique, en passant des idées générales aux idées particulières : méthode captieuse, qui dérobe le but véritable des principes que l'on établit, et dont on hésite à convenir, parce qu'on ne prévoit pas toutes les conséquences que l'on peut en tirer. Spinoza, qui a fondé son système sur la définition de la *substance*, aurait dû commencer par analyser les principaux êtres compris sous cette dénomination, et fondre ensuite ces idées spéciales en un principe général, commun à tous les êtres. Au lieu de cela, il s'est formé de la substance une idée abstraite et universelle, qu'il s'est depuis efforcé d'appliquer aux êtres réels, à-peu-près comme un peintre qui ferait un portrait imaginaire, pour chercher ensuite à en découvrir l'original. Cette substance, d'après lui, est partout, car elle est infinie, et rien ne saurait la borner. Elle est unique, et inhabile à en créer une autre; car si elle remplit tout, où mettre une substance nouvelle? comment créer l'étendue sans la placer sur l'étendue même? où chercher une pensée hors de la pensée infinie et éternelle? La création est donc impossible; et dans l'ordre immuable de la nature, tout est enchaîné à une nécessité absolue. Dieu, il est vrai, a une volonté libre; mais il ne peut agir que d'accord avec ses lois, ni suivre un ordre différent de celui qui est établi, à moins de supposer

que Dieu soit susceptible d'une autre nature, ou qu'il puisse en exister un autre. La pensée et l'étendue; l'esprit et la matière; le fini et l'infini; le mouvement et le repos; le bien et le mal; les causes et les effets; ce qu'il y a de plus opposé et de plus incompatible en physique et en métaphysique, sont les attributs de cette substance unique, qui ne travaille que sur elle-même, et ne produit rien qui ne soit sa propre modification. Tout ce qui existe n'est que l'universalité des attributs de Dieu; une suite nécessaire de *modalités*, naissant les unes des autres, tombant et se renouvelant sans cesse sur un fond de substances constamment le même. Ainsi le Dieu de Spinoza n'est que la force productive de la nature, qui, sans volonté, sans liberté, sans ordre et sans but, prépare, par la destruction des êtres vivants, la naissance de ceux qui doivent les remplacer. C'est donc avec raison qu'il a été accusé d'avoir méconnu la Providence, et d'avoir ôté Dieu au monde, en faisant du monde un Dieu. Les dernières parties de l'*Éthique* de Spinoza sont consacrées à la nature, à l'origine des passions, et aux moyens qu'ont les hommes pour les dompter; sa morale se fonde principalement sur les principes de la force et de l'utilité. Après avoir soutenu que la vertu se confond avec la première, et doit s'appuyer sur l'autre, il conclut que les hommes sont obligés de rechercher la vertu, qui est le souverain bien sur la terre: ce qui pourrait signifier que l'on doit travailler à augmenter sa puissance pour la faire tourner à son propre avantage. Avec des principes aussi faux, il rencontre quelquefois des pensées justes, surtout dans son *Traité politique*, où il esquisse le plan

des différentes formes du gouvernement civil. « Les politiques, dit-il, ont l'habitude de considérer » les hommes, non pas tels qu'ils » sont, mais tels qu'ils devraient » être. Aussi leur politique est-elle » ordinairement une utopie, dont on » ne peut faire aucune application; » leurs préceptes sont des rêveries » praticables seulement du temps » de l'âge d'or des poètes, lorsqu'on » n'avait aucun besoin d'institutions » politiques. Ce défaut a fait prévaloir l'idée que, de toutes les sciences, la politique théorique est la » plus en contradiction avec la pratique, et que personne n'est moins » en état de gouverner un état qu'un » philosophe (chap. 1). » Pour lui, le meilleur gouvernement est celui où les citoyens vivent en paix, et conservent chacun leurs droits respectifs. Mais cette vie pacifique doit être moins le fruit de l'ignorance et de la crainte que celui de l'instruction et de la valeur. Après avoir parlé de la monarchie, Spinoza passe à l'examen du gouvernement aristocratique, qui devait être suivi par le tableau de la démocratie, des lois et d'autres points relatifs à l'administration des états; mais ce canevas n'a pas été rempli, non plus que celui d'un ouvrage intitulé : *De intellectûs emendatione*, dans lequel il indique la méthode que l'on doit suivre pour atteindre à la perfection. Cette méthode consista à séparer les idées vraies des fausses, à porter toute son attention sur les premières, et à la détourner des autres; à déterminer les règles nécessaires pour connaître les objets inconnus; à se prescrire une marche sûre et uniforme pour ne pas fatiguer inutilement l'esprit, et surtout s'attacher à acquérir la notion de l'être le plus

parfait, pour en faire son modèle. Les absurdités répandues dans les deux grands ouvrages de Spinoza ne l'empêchèrent pas d'avoir des sectateurs; mais la crainte d'une persécution, et peut-être la honte de professer des opinions si peu conformes à la morale commune, ne permirent pas au plus grand nombre de se déclarer ouvertement. On fut donc *spinoziste* sans vouloir le paraître; et tout en s'annonçant comme l'ennemi du *naturalisme*, on en était le partisan. Le comte de Boulainvilliers, qui entra l'un des premiers dans cette lice, composa une prétendue *Réfutation de Spinoza* (4), dans laquelle, affectant du zèle pour la religion, il fit l'apologie la plus complète de l'athéisme. Malgré le masque dont ils'étaient couvert, on ne se trompa point sur ses intentions; et son livre parut d'autant plus dangereux, qu'en écartant les formes scientifiques qui embarrassent le système de Spinoza, il l'avait mis à la portée de tout le monde. On ne sait pas comment justifier Lenglet-Dufresnoy, qui s'est avisé d'associer aux pensées orthodoxes de Lami et de Fénelon cette mystification de Boulainvilliers, qu'il recommande, même particulièrement, dans la préface de son Recueil. Tout ce qu'on peut dire en sa faveur, c'est qu'il n'a pas lu l'ouvrage dont il s'est fait l'éditeur, ou peut-être qu'il ne l'a point compris. Il faut se défier également de l'*Arcana atheismi revelata*, de Cuper, Rotterdam, 1676, in-4°, dans lequel l'auteur, en suivant la même marche que Boulainvilliers, auquel il a peut-être servi

(4) Elle a été imprimée sous trois titres différents : 1°. *Essai de métaphysique dans les principes de B. de Spinoza*; — 2°. *Analyse théologique-politique de Spinoza*; — 3°. *Réfutation de Spinoza*.

d'exemple, encouragea l'athéisme par la faiblesse des preuves dont il appuya le dogme de la création. Il va jusqu'à dire qu'on ne peut pas démontrer l'existence de Dieu par les seules lumières naturelles; qu'une substance sans étendue est impossible à concevoir, et que, sans le secours de la révélation, on ne comprendrait pas la différence qui existe entre la vertu et le vice. Abraham Cusseler prétendit aussi, dans son *Specimen artis ratiocinandi*, Hambourg (Amsterdam), 1684, in-8°. que la substance du monde a été et sera contenue, de toute éternité, en Dieu. Un autre, Henri Wirmars, écrivit un livre intitulé : *Chaos imaginarium de ortu mundi, secundum veteres et recentiores philosophos*, dirigé en apparence contre Spinoza, mais qui, dans le fond, ne tend qu'à ébranler la religion. Frédéric-Guillaume Hesse fit encore plus de bruit par son ouvrage intitulé : *Concordia rationis et fidei, sive harmonia philosophiæ moralis et religionis christianæ*, Amsterdam (Berlin), 1692. Hesse ne voyait qu'une substance unique en Dieu et une modalité dans l'homme. Il place l'intelligence dans le cerveau, où elle se modifie à l'infini, au moyen d'une foule d'organes et d'une matière subtile qui y pénètre, et qui éprouve des modifications elle-même, tant de la part de la substance cérébrale que par les impressions extérieures. Il ne croyait point aux lois divines : les lois humaines lui paraissaient inutiles; et il niait la Providence, tout en admettant l'immortalité de l'âme. Nous aurions grossi la liste des sectateurs de Spinoza, si nous n'avions cru encore plus important de faire connaître les noms de ceux qui l'ont combattu. Ses ouvrages avaient à peine paru, qu'il

s'éleva un grand nombre de contradicteurs, parmi les Hollandais mêmes, que les progrès de la réforme et les guerres religieuses avaient rendus très-tolérants en fait de nouvelles doctrines. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la note ci-dessous pour voir avec quel empressement on s'efforça de renverser le monstrueux édifice de Spinoza. (5). Malgré l'in-

(5) J. M. V. D. M. *Epistola contra tractatum theologicum-politicum*, Utrecht, 1671. — Reguier de Mausveld : *Adversus anonymum theologicum-politicum*, Amsterdam, 1674, in-4°. — Batalier, *Vindiciæ miraculorum..... adversus profanum auctorem Tractatus theologico-politici*, Amsterdam, 1674, in-12. — Bredenburg : *Enervatio Tractatus theologicopolitici*, Rotterdam, 1675, in-4°. Ce dernier auteur fut soupçonné lui-même d'athéisme par le fameux Orobio, médecin juif, qui publia un ouvrage intitulé : *Certamen philosophicum adversus Bredenburg*, Amsterdam, 1703, in-12, réimprimé dans le recueil de Lenglet-Dufresnoy, dont on parlera plus bas. — Velt-huys : *Tractatus de cultu naturali, et origine moralitatis*, Utrecht, 1676. — Kortholt : *De tribus impostoribus magnis* (Herbert, Hobbes et Spinoza), Kiel, 1680, in-12. — Yvon : *L'Impiété convaincue*, Amsterdam, 1681, in-8°. — De Versé : *L'Impie convaincu ou Dissertation contre Spinoza*, 1685, in-8°. On en a donné un extrait dans les *Nouvelles de la république des lettres*, Oct., 1684, p. 862. — Poiret : *Fundamenta atheismi eversa, sive specimen absurditatis Spinosianæ*, Amsterdam, 1685. — Levassor : *la Véritable Religion*, Paris, 1688, in-4°. — Wittich : *Anti-Spinosa, sive examen Ethicæ B. de Spinoza*, ibid., 1690, in-4°. On en trouva l'extrait dans la *Biblioth. universelle*, au 1691, pag. 322; — *Investigationes theologicæ circa origines rerum ex Deo, contra Spinosam*, Herborn, 1692, in-4°. — Huet : *De concordia rationis et fidei*, Leipzig, 1692. On en trouva l'extrait dans les *Actes des érudits de Leipzig*, au 1695, pag. 395. — Lami : *le Nouvel athéisme renversé ou Réfutation du système de Spinoza*, Paris, 1696, in-12. — Til : *Fundamenta legis mosaicæ contra atheorum exceptiones* (en flamand), Dordrecht, 1696, in-4°. — Jaquelot : *Dissertation sur l'existence de Dieu, ou Réfutation du système d'Épicure et de Spinoza*, la Haye, 1697. — Jous : *Examen philosophicum sextæ definitionis ethicæ B. de Spinozæ*, Dordrecht, 1697, in-4°. — *Démonstration de la faiblesse de l'argument de Spinoza touchant la substance unique*, Amsterdam, 1701 (en flamand). — Bayle : *Dict. hist., art. Spinoza*. — Jenichen : *Historia Spinosismi Leinhestiani*, Leipzig, 1707, in-8°. (Leenhoff, ministre réformé à Zwoll, fut accusé de Spinosisme pour un ouvrage intitulé : *Hemel op Aarden, le Paradis sur la terre*). — Musæus : *Spinosismus, sive tractatus theologicus-politicus ad veritatis lancem examinatus*, Wittenberg, 1708, in-4°. — Jariges : *Examen du Spinosisme, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin*, années 1745 et 1746, tomes I et II, in-4°. — Staalkopf, *De Spinosismo post Spinosam*. — J. Regis, *Cartesius verus Spinosismi architectus*, Franeker, 1749, in-8°, et Amster-

térêt avec lequel on suivait ces débats dans les autres pays, les opinions de ce philosophe ne firent pas beaucoup de prosélytes en Europe. Des penseurs plus profonds y tenaient les esprits trop occupés pour permettre de songer à embrasser un système aussi aride. Locke, Cudworth, Newton, en Angleterre; Descartes, Pascal, Malebranche, en France; Keppler, Leibnitz, en Allemagne; Galilée en Italie, examinant les phénomènes moraux et physiques du monde, avaient élevé tous les regards vers la contemplation de ce premier être qui a imprimé le mouvement à la matière. Le siècle n'était donc nullement disposé à l'athéisme, et un plus grand philosophe que Spinoza n'aurait probablement pas mieux réussi dans une aussi folle entreprise. Il n'en restait plus que le souvenir, lorsque, vers la fin du dix-huitième siècle, il s'engagea une contestation

très-vive en Allemagne, au sujet des opinions de Lessing. Frédéric Henri Jacobi le supposait entiché de spinosisme; et ce reproche fut relevé avec amertume par Mendelssohn, qui embrassa la défense de son ami et de son maître. Jacobi, piqué du ton railleur de son antagoniste, en vint à des éclaircissements plus positifs, et justifia son assertion par des pièces d'une correspondance inédite de Lessing. Il se servit de cette occasion pour exposer ses idées sur le système de Spinoza, qu'il développa dans un ouvrage allemand très-profond intitulé : *Lettres sur la doctrine de Spinoza*, Leipzig, 1786, in-8°, et Breslau, 1789, in-8°. (6) Depuis ce moment l'on s'est beaucoup occupé du spinosisme dans les écoles philosophiques de l'Allemagne. Tennemann et Buhle lui ont consacré des articles très-étendus dans leurs Histoires de la philosophie; Hemsterhuys et Heydenreich en ont parlé dans leurs ouvrages, et le professeur Paulus, encouragé par les suffrages d'un grand nombre de savants, a donné le premier recueil complet des écrits du philosophe hollandais, Iéna, 1803, 2 vol. in-8°. (7)

dam, 1723, in-8°. — *La vérité de la résurrection de Jésus-Christ défendue contre Spinoza* avec la vie de ce philosophe, par Colerus, (en hollandais) la Haye, 1706, in-8°. — *De Spinoza et des doctrines athées*, dans les *Observationes miscellaneæ*, Leipzig, 1712, tom. V, pag. 393. — *Rencontre de Bayle et de Spinoza dans l'autre monde*, Cologne, 1713, in-12. Voy. aussi la *Réfutation* de Spinoza, par Toland, dans les *Lettres à Serena*, Londres, 1704, pag. 131. Ce qu'il y a de curieux dans la Vie de Spinoza, c'est qu'il a été attaqué par Bayle, Toland, Voltaire, et défendu par Sabatier (de Castres), qui, après avoir passé sa vie à guerroyer contre les philosophes (*V. SABATIER*), finit par se déclarer en faveur d'un athée. Son livre est intitulé : *Apologie de Spinoza et du spinosisme*, Altona, 1806, in-8°. On en trouve un extrait dans la *Décade philosophique*, juill. 1807. — Basnage, *Hist. des Juifs*, Rotterdam, 1707, in-12, t. III, pag. 87, a prétendu trouver l'origine du spinosisme chez les Cabalistes. Cette même hypothèse avait été mise en avant par un allemand (Speeth), qui s'est caché sous le nom de *Mose Germano*, et dont parle Leibnitz dans son *Discours de la conformité de la foi avec la raison*. — Wachter, professeur de philosophie à Berlin, adopta la même opinion dans l'ouvrage intitulé : *Der Spinosismus im Judenthum*, Amsterdam, 1699, in-8°, trois parties; quoiqu'il semble s'être rétracté dans son *Elucidatio Cabalisticæ, sive recondita Hebræorum philosophia*, Rome (Rostoch), 1706, in-8°. Voy. aussi Wolff, *Cabalaæ cum Spinosismo consensus*, contra *Wachterum*, dans la *Bibl. hebr.*, tom. 31, pag. 1235

(6) Les nombreux ouvrages publiés à l'occasion des débats de Mendelssohn avec Jacobi, sur le Spinosisme de Lessing, se trouvent indiqués dans l'*Allgemeine Repertorium* de 1785 à 1790, Iéna, 1793, n°. 336-366.

(7) Outre les ouvrages que nous venons de citer, on a encore publié en Allemagne les écrits suivants sur le Spinosisme : Mendelssohn, *An die Freunde Lessings : ein Anhang zu Jacobi Briefwechsel über die Lehre der Spinoza*, Berlin, 1786, in-8°. — Fülleborn, *Spinoza Pantheismus und System*; dans les *Beiträge zur Geschichte der philosophie*, part. III, pag. 34, 105. — Rehberg, *Abhandlung über das Wesen und die Einschränkungen der Kräfte*, Leipzig, 1779, in-8°. — Le même, *Ueber das Verhältniss der Metaphysik zu der Religion*, Berlin, 1787, in-8°. — Herder, *Einige Gespräche*, Gotha, 1787, in-8°. — Heydenreich, *Natur und Gott nach Spinoza*, Leipzig, 1789, in-8°. — Maimon, *Ueber die Progressen der Philosophie*, Berlin, 1793, in-8°. — Le même, *Versuch über die transcendental Philosophie*, ibid., 1790, in-8°. — Reinholds, *Systematische Darstellung aller bisher*

Les anciennes éditions de ses ouvrages sont : I. *Renati Descartes, principiorum philosophiæ, more geometrico demonstratæ*, suivi des *Cogitata metaphysica*, deux parties, Amsterdam, 1663, in-4°. II. *Tractatus theologico-politicus*, Hambourg (Amsterdam), 1670, in-4°; 1674, in-8°; Des libraires ont quelquefois envoyé en Portugal ou en Espagne, cette dernière réimpression sous des titres faux, tels que : *Heinsii operum historicorum Collect. 1 et 2*, Leyde, 1673; et *Fr. Henriquez de Villacortâ opera chirurgica omnia*, Amsterdam, 1673; traduit en français (par Dominique Saint-Glain), et réimprimé sous trois titres différents : 1°. *La Clef du sanctuaire, par un savant homme de notre siècle*, Leyde, 1678, in-12. 2°. *Traité des cérémonies superstitieuses des Juifs, tant anciens que modernes*, Amsterdam, 1678, in-12. 3°. *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut*, Cologne, 1678, in-12. Les curieux recherchent les exemplaires qui ont les trois titres. Cette traduction a été réimprimée, en 1731, avec deux titres seulement, et sous la fausse date de 1678. Il n'y a presque pas de différence entre les deux éditions. Le même traité a été traduit en allemand (par Jean-Hendrik Glasmaker) sous le titre suivant : *Le Théologien judicieux et politique*, Brème (Amsterdam), 1674, in-4°. III. *Opera posthuma B. D. S.* (de Benoît de Spinoza), sans lieu ni nom

d'imprimeur (Amsterdam, chez Jean Rieuwertzen), 1677, in-4°, réimprimé à la Haye, par Gosse, sous la même date. Ce volume contient les traités suivants, dont aucun n'a été traduit en français. 1°. *Ethica ordine geometrico demonstrata*, en cinq parties, savoir : *De Deo*; — *De naturâ et origine mentis*; — *De origine et naturâ affectuum*; — *De servitute humanâ, sive de affectuum viribus*; — *De potentia intellectûs, sive de libertate humanâ*. 2°. *Tractatus politicus*, incomplet. 3°. *Tractatus de intellectûs emendatione*, incomplet. 4°. *Epistolæ et responsiones*. 5°. *Compendium grammatices linguæ hebrææ*, première partie, dans laquelle on traite de l'étymologie des mots. Spinoza avait travaillé à un *Traité de l'Iris* ou de l'Arc en Ciel, et à une Traduction flamande du Pentateuque. On croit qu'il les brûla peu de temps avant sa mort. On lui a faussement attribué l'ouvrage intitulé : *Lucii Antistii Constantis, de jure ecclesiasticorum*, Aléthopoli (Amsterdam), 1666, in-8°, qu'on a aussi donné à Louis Meyer, son ami et son médecin, mais dont le véritable auteur est Dominiq. de La Cour ou Van den Hoof (Voyez Leibnitz, Théodicée, § 375) (8). C'est Bayle qui a accrédité cette erreur sur la foi d'un journaliste (Dartis). Voy. la note L. de son article SPINOSA. La vie de ce philosophe a été écrite par Lucas, médecin hollandais, qui s'est caché sous le nom de *Colerus*. Elle a été d'abord imprimée en hollandais

möglichen Systeme der Metaphysik. (Dans le Teutscher Merkur, janvier et mars 1794.) — Mendelssohn, Morgenstunden, Berlin, 1785, 1 vol. in-8°. — Jacobi, Prüfung d. M. Morgenstunden, Leipzig, 1786, in-8°. — Ben. von Spinoza avey Abhandlungen über die Cultur des menschlichen Verstandes, und über die Aristocratie und Demokratie, trad. par Ewald, 1785, in-8°. — Spinoza, Philosophische Schriften, Gera, 1790-93, 2 vol. in-8°.

(8) Caroll et Hicks se sont trompés avec Bayle, dans l'ouvrage intitulé : *Spinoza review'd* ou *Traité qui prouve que le livre intitulé : Les droits de l'Eglise chrétienne* (par Tindal), est le même que celui de Spinoza, sur les droits du clergé, et que tous les deux sont fondés sur l'athéisme. Londres, 1709, in-8°.

à la Haye, 1706, in-8°, avec un ouvrage cité plus haut sous la note 5, puis traduite et réimprimée en français, ibid. 1706, in-8°; en allemand, Franefort et Leipzig, 1733, in-8°. Lenglet Dufresnoy l'a placée à la tête du Recueil de réfutations de Spinosa (de Boulainvilliers, Lami, Fénelon et Orobio), Bruxelles (Amsterdam), 1731, in-12. Une autre Vie, attribuée à un disciple de Spinosa (Richer La Selve), Hambourg, 1735, in-8°, et que tous les biographes ont crue différente de la première, n'en est que le résumé. Elle parut d'abord à Amsterdam, 1719, in-8°, sous ce titre : *La Vie et l'Esprit de Spinosa*; puis dans les *Nouvelles littér.*, x, part. 1, p. 40 (V. le *Manuel du libraire*, 3^e édit., III, 537). A—G—s.

SPIRITI (SALVATOR), biographe, né en 1712, à Cosenza, fut élevé sous les yeux de ses parents, et placé ensuite dans le collège des nobles, à Naples, pour y compléter son instruction. De retour dans sa patrie, il y ranima les travaux de l'académie, fondée par Parrhasius, et tombée en décadence par la négligence de ses successeurs. Appelé de nouveau dans la capitale, pour se défendre contre une calomnie, il abandonna ces douces occupations, et dès qu'il put se dégager de son procès, il entra dans la magistrature, dont il franchit en peu de temps tous les degrés pour devenir conseiller de la chambre royale de Sainte-Claire. Il ne jouit pas long-temps de ces honneurs, étant mort le 28 mars 1776. Ses ouvrages sont : I. *Memorie degli scrittori Cosentini*, Naples, 1750, in-4°. L'auteur y passe en revue cent dix-neuf de ses compatriotes, dont les trois derniers vivaient encore lors de cette publication. Il a suivi l'ordre chronologique,

qui nous paraît favorable pour tracer le tableau de la littérature spéciale d'une ville. Le plus ancien écrivain dont il y soit parlé, est l'abbé Joachim, mort vers 1202, et qui n'est guère connu que par un livre de prophéties sur les papes. Cette bibliothèque est précédée d'une Notice historique sur l'académie *Cosentina*, et accompagnée d'avant-propos et de tables. Daniele (V. ce nom, X, 514.) s'était occupé de lui donner un supplément, qui paraît s'être égaré. II. *Canto genetliaco (in ot-tava rima) per la nascita di Filippo Borbone, principe reale delle due Sicilie*, à la suite de l'ouvrage précédent. III. *Alcone, o sia del governo de' cani da caccia*, trad. (in ot-tava rima) du latin de Fracastor, ibid., 1756, in-8°, précédé d'un discours du traducteur sur la nature, et l'instinct des chiens, avec l'indication de quelques remèdes contre leurs maladies. IV. *De machinâ electricâ*, poème, ibid., 1760, in-8°. V. *Osservazioni sulla carta di Roma, con cui si derogano gli editti del Duca di Parma*, etc., Cosmopoli (Naples), 1768; Venise, 1769, in-4°. VI. *Dialogo de' morti, o sia trimerone ecclesiastico-politico, in dimostrazione de' diritti del principato e del sacerdozio*, Naples, 1770, in-8°. C'est une réponse à l'ouvrage du P. Mamachi, intitulé : *Del diritto libero della Chiesa d'acquistare e di possedere beni temporali*. VII. *Mamachiana, per chi vuol divertirsi* (anonyme), Gelopoli (Naples), 1770, in-8°. Mélange de prose et de vers latins et italiens, contre le même auteur. VIII. *Elogium Jos. Aurelii Januarii*, en tête du recueil des OEuvres de Genaro, Naples, 1767, 4 vol. in-8°, réimpr. par Putmann dans l'ouvrage

intitulé : *Excellentium aliquot jurisconsultorum vitæ*, Leipzig, 1796, in-8°. Le marquis Spiriti a été aussi l'éditeur des *Rime* de Galéas de Tarsia, dont il a écrit la vie, Naples, 1758, in-8°. V. Soria, *Storici Napoletani*, pag. 568. A—G—s.

SPIRITO (LAURENT), poète italien, dont le véritable nom était *Guàltieri*, naquit à Pérouse, vers l'année 1436. D'après une note placée à la fin d'un manuscrit que l'on croit autographe, cet auteur peu connu aurait été maire de la ville de Tolentino, où il acheva, en 1472, une copie de son poème intitulé : *Altro Marte*. Il s'était trouvé exposé à de graves persécutions dans sa jeunesse; et, en 1457, la municipalité de Pérouse (la *Curia del Capitano del popolo*) l'avait condamné à une année de prison et à une forte amende, pour avoir manqué de respect envers la religion et ses ministres (*Detrahendo et irridendo dominos prædicatores per plateas*). Quelques-uns de ses écrits sont restés inédits, entre autres : *Il lamento di Perugia essendo soggiogata*, poème en xvi chants et en tercets, dont M. Vermiglioli a rendu un compte détaillé dans sa *Bibliografia Storico-Perugina*, Pérouse, 1823, in-4°, page 147. Les ouvrages imprimés de Spirito sont : I. *Il libro chiamato ALTRO MARTE, della vita e gesti del potente capitano Nicolo Picinino*, Vicepce, 1489, in-fol., très-rare. Haym et quelques autres bibliographes se sont trompés en le croyant sorti des presses de Venise. C'est aussi un poème en ci chants, *in terza rima*, pour célébrer la vie et les exploits de Braccio di Montone, et de Nicolas, François et Jacques Piccinino, les plus fameux *condottieri* de leur siècle. Le titre en est probable-

ment tiré d'une médaille frappée en l'honneur d'un de ces guerriers, avec cette inscription : *Nicolas. Picininus. Vicecomes. Marchio. Capitanus. Max. Ac. MARS. ALTER.*, si ce n'est plutôt le titre du livre qui a fourni la légende à la médaille. Cet ouvrage, qui n'est pas sans mérite, a échappé aux recherches minutieuses de Tiraboschi, et par conséquent de Ginguené, qui, vu son goût pour les vieux poèmes épiques italiens, n'aurait pas manqué de donner l'analyse de celui de Spirito. II. *Sorte composita*, Brixia (Brescia), 1488, in-fol. C'est un livre qui contient des réponses en tercets, pour servir à un jeu de dez dans le genre de l'*Oracle*, et très-usité dans les anciennes *Veglie* italiennes : réimprimé sous le titre de *Libro de la Ventura* (Livre du Sort); Venise, 1544, in-fol.; trad. en français, par Anthitus Faure, sous ce titre : *Le Livre de Passe-Temps de la Fortune*, 1528, in-4°, fig. (sans nom d'imprimeur), plusieurs fois réimprimé avec des changements et sans le nom du traducteur. Le P. Menestrier en parle dans son ouvrage de la *Philosophie des images énigmatiques*, Lyon, 1694, in-12, pag. 401. III. *De spiritualibus ascensionibus*, imprimé dans le couvent de Monserat, en Catalogne, par Luschner (1499 ou 1500). V. Caballero, *De prima typographiæ Hispaniæ ætate specimen*, Rome, 1793, in-4°, pag. 72. IV. *Le Metamorfosi d'Ovidio, trad. in terza rima*, Pérouse, 1519, in-8°, fig., et Venise, 1522, in-fol., fig. V. *Sonetti*, Ravenne, 1819, in-8° : extraits, au nombre de douze, d'un *Canzoniere* inédit, dont il existe des copies dans les bibliothèques publiques de Pérouse et de Classe. Ce sont les professeurs du

gymnase de Ravenne qui ont fait publier ces sonnets, à l'occasion d'un mariage. Pour les différentes éditions de ces divers ouvrages de Spirito, V. le *Manuel du Libraire*, aux mots *Esprit* et *Spirito*. A-G-s.

SPITTLER (LOUIS-TIMOTHÉE, baron DE), ministre du roi de Wurtemberg, naquit à Stuttgart, le 10 novembre 1752. Destiné à l'état ecclésiastique, il parcourut toutes les classes du gymnase de cette ville. L'étude des langues anciennes et des classiques grecs et latins avait été de tout temps regardée, à cette école, comme le fondement de toute science; et c'est sur les progrès marquants qu'il fit dans cette partie, que se fonda la supériorité de Spittler. De 1771 à 1775, il étudia à Tubingen, fréquenta encore pendant deux ans quelques cours à Göttingue, et fut nommé, en 1777, répétiteur au séminaire protestant de Tubingen. Il débuta, comme auteur, par deux ouvrages qui furent remarqués des curateurs de l'université de Göttingue; et il y fut nommé professeur ordinaire de philosophie, en 1779. Le titre de ces deux écrits est : *Examen critique du soixantième canon du concile de Laodicée*, Bremen, 1777, in-8°.; et *Histoire du droit canon jusqu'aux temps du faux Isidore*, Halle, 1778, in-8°. En 1788, il obtint le titre de conseiller aulique du roi de la Grande-Bretagne, électeur d'Hanovre. Sur la vocation du duc Frédéric-Eugène de Wurtemberg, il retourna, en 1797, dans son pays comme conseiller-privé. En 1806, le roi de Wurtemberg lui conféra le titre de baron du royaume, le nomma ministre d'état, président de la direction suprême des études, et curateur de l'université de Tubingen. Dans la

même année il fut décoré du grand cordon de l'ordre du mérite civil. Spittler mourut le 14 mars 1810. Ayant dirigé de très-bonne heure ses efforts vers l'étude de l'histoire, il publia, pendant son séjour à Göttingue : I. *Abrégé de l'histoire de l'Eglise chrétienne*, Göttingue, 1782, in-8°.; quatrième édition, ib. 1806, in-8°. II. *Histoire du Wurtemberg*; ibid., 1783, in-8°. III. *Histoire de la principauté d'Hanovre*; ibid., 1786, 2 vol. in-8°., nouvelle édition, Hanovre, 1798, in-8°. IV. *Esquisse de l'histoire des états de l'Europe*, Berlin, 1793, deux tom. in-8°.; seconde édition, continuée jusqu'à nos jours par M. G. Sartorius, professeur d'histoire à Göttingue, Göttingue, 1807, in-8°. V. *Histoire de la révolution danoise*, en 1660, ibid., 1796, in-8°. Tous ces ouvrages sont en allemand. Spittler concourut avec le professeur Meiners son collègue, à Göttingue, à un écrit périodique intitulé, *Magasin historique*. Dans tous ces ouvrages on reconnaît un savant auquel aucune partie de la science n'est inconnue, et l'on admire surtout, dans ses compositions, le choix des matériaux et la sobriété des expressions. Un seul mot, une seule nuance dans la tournure de la phrase y cache souvent un sens profond : l'auteur ne déclame jamais; il ne connaît pas ce qu'on appelle le genre descriptif dans la manière d'écrire l'histoire, ce sont les objets mêmes qu'il présente au lecteur. Malgré les qualités éminentes de la composition générale, son style offre quelquefois de la négligence dans les expressions, et une certaine rudesse, un laisser-aller, qui ressemble trop au langage familier de la conversation. — La carrière littéraire de Spittler finit avec

sa rentrée dans son pays; mais il conserva, jusqu'au dernier souffle de vie, un intérêt qui ne se démentit jamais pour tout ce qui se rapportait aux progrès des lettres : les emplois éminents qu'il remplit lui donnèrent souvent des occasions de manifester son penchant. On a un petit écrit du professeur Plank, *sur Spittler, comme historien*, Göttingue, 1811, in-8°; et des *Observations* de Heeren dans le musée patriotique, vol. 2, cahier 1, Hambourg, 1812. Z.

SPITZNER (JEAN-ERNEST), pasteur luthérien, naquit, le 27 avril 1731, à Oberalbertsdorf, près de Zwickau, où son père était pasteur. Après avoir fini ses études à Iéna et à Leipzig, il fut nommé, en 1762, pasteur à Trebitz, et y mourut en 1806. L'éducation des abeilles lui doit en partie les progrès qu'elle a faits en Allemagne. Son habileté dans cette partie est consignée dans plusieurs écrits, notamment : I. *Instruction pour l'éducation des abeilles en ruches*, Leipzig, 1775; nouvelle édition, 1803, in-8°. II. *Histoire critique des opinions sur les abeilles*, ibid., 2 tomes, 1795, in-8°. III. *Almanach perpétuel des abeilles*, ibid., 1805, in-8°. (tous en allemand). — Quel que fût le mérite de Spitzner, il rencontra des adversaires qui lui reprochèrent avec assez de raison des idées systématiques et un dédain souvent injuste pour l'expérience et les idées des autres. Parmi ces adversaires, on distingue celui qui publia une *Histoire critique des opinions sur les abeilles*. Spitzner a donné quelques autres ouvrages sur des objets d'économie rurale, et un assez grand nombre de Dissertations sur l'histoire naturelle, insérées dans divers écrits périodiques de ce genre. Z.

SPIZEL ou **SPIZELIUS** (THÉOPHILE), bibliographe, naquit dans la Styrie, en 1639, suivant Klefeker (*Bibl. erudit. præcoc.*, 369), et à Augsbourg, suivant d'autres. Il avait quinze ans lorsqu'il fut admis à l'académie de Leipzig; mais ses progrès furent si rapides qu'au bout de trois ans d'études, il obtint le grade de magister. En terminant ses cours de philosophie, il fut reçu maître ès-arts, et soutint avec succès plusieurs thèses. Entraîné par son goût pour les voyages, il visita successivement Wittemberg, Leyde, Cologne, Maïence, Francfort, Strasbourg et Bâle. Pendant son séjour à Leyde, il publia un *Essai sur l'histoire littéraire des Chinois*. A cette époque, la Chine n'était connue que par les relations de quelques missionnaires; et Spizelius ne put que répéter ce qu'il avait lu dans leurs ouvrages. Toutefois cet Essai, qu'il se repentit d'avoir mis au jour trop tôt, eut du succès, à cause de la nouveauté du sujet et de la jeunesse de l'auteur, qui n'avait que vingt ans. A Bâle, où il se lia d'une amitié particulière avec Jean Buxtorf, il publia la réfutation de l'ouvrage intitulé : *Spes Israël*, dont l'auteur (*Voy. MANASSES BEN ISRAEL*, XXVI, 444), affirmait qu'on avait trouvé en Amérique plusieurs tribus juives, établies de temps immémorial. La réputation de Spizelius s'étendit bientôt en Allemagne. Il se disposait à poursuivre ses voyages, quand il reçut une vocation pour Augsbourg. Il remplit successivement dans cette ville, pendant vingt-neuf ans, les fonctions de diacre et de pasteur de l'église Saint-Jacques, sans discontinuer ses travaux littéraires. Revêtu de la dignité d'*ancien*, en 1690, il n'en jouit que peu de temps, puisqu'il mourut, le 7

janvier 1691, dans sa cinquante-deuxième année. L'érudition de Spizelius n'était ni étendue ni profonde : mais il avait du zèle pour le progrès des sciences ; et c'était d'ailleurs un excellent homme. Ses qualités personnelles lui firent encore plus d'amis que ses talents. Schellhorn a publié des fragments de sa correspondance, dans les *Amœnitates litterariæ*, tomes v, xii et xiv. Parmi ses ouvrages, au nombre de vingt-quatre, dont on trouvera les titres dans les *Décades* de Pipping, iii, 380, et dans les *Mémoires* de Nicéron, xxxv, nous nous contenterons de citer : I. *Commentarius de relitterariâ Sinensium, in quo scripturæ pariter et philosophiæ sinicæ specimina exhibentur, et cum aliorum gentium præsertim Ægyptiorum, Græcorum et Indorum reliquorum litteris atque placitis conferuntur*, Leyde, 1660, in-12. Ce n'est, comme on l'a dit, qu'une compilation ; et il s'en faut beaucoup qu'elle soit exempte d'erreurs. Les ouvrages publiés depuis sur la Chine rendent celui-ci tout-à-fait inutile. II. *Elevatio relationis Montesinianæ de repertis in Americâ tribus Israëlitis ; et discussio argumentorum pro origine gentium Americanarum à Manasse Ben Israël in spe Israëlitis conquisitorum, cum J. Buxtorfii epistola*, Bâle, 1661, in-8°. III. *Scrutinium atheismi historico-æthiologicum*, Augsbourg, 1663, in-8°. Il a profité de la Dissertation de Gisb. Voet : *De atheismo* ; sans en nommer l'auteur. IV. *Sacra bibliothecarum arcana resecta, seu mss. theologicorum in præcipuis Europæ bibliothecis extantium designatio*, ibid., 1668, in-8°. Il y donne le plan d'une bibliothèque universelle des auteurs dont les ouvra-

ges sont imprimés ou manuscrits, et cherche à démontrer la possibilité de cette vaste entreprise d'une manière satisfaisante, au moyen d'une association des principaux bibliothécaires de l'Europe. Dans la dissertation préliminaire, il traite de l'origine des bibliothèques anciennes et modernes, de l'importance des Mss. et de l'utilité des index ou tables des matières. Cette Dissertation a été recueillie par Schmidt, dans le second supplément à l'ouvrage de Mader : *De bibliothecis* (Voy. MADER, xxvi, 92). V. *Vetus academia Jesu-Christi in quâ xxii prisæ sinceræque pietatis professorum icones exhibentur*, etc., ibid., 1671, in-4°. C'est un recueil de portraits fort médiocres, avec des notices biographiques. VI. *Templum honoris reseratum, in quo quinquaginta illustrium hujus ævi theologorum philologorumque imagines exhibentur*, etc., ibid., 1673, in-4° ; ouvrage du même genre que le précédent. VII. *Felix litteratus ; — Infelix litteratus ; — Litteratus felicissimus*, 1676, 1680, 1686, in-8°, trois compilations où l'on trouve quelques remarques utiles, noyées dans un déluge de trivialités. Israël, qui a traité le même sujet en anglais, convient que Spizelius, dans son style lourd et fatigant, offre des réflexions plus profondes que Valerianus, qui l'avait précédé dans la même carrière. Spizelius avait laissé des *Mémoires* sur sa vie, que Pipping a publiés dans la troisième Décade des *Illustres théologiens* (V. PIPPING). W—s.

SPOHN (FRÉDÉRIC-AUGUSTE-GUILLAUME), philologue allemand, né, le 16 mai 1792, à Dortmund, fut, à l'âge de deux ans, conduit à Wittenberg par son père, Théophile-Leberecht Spohn, que la mort lui

ravit la même année. Après avoir passé six années, depuis 1804 jusqu'en 1810, à la fameuse école de Pforte, et y avoir fait des progrès extraordinaires, il revint à l'université de Wittemberg, y étudia la théologie, et se voua ensuite à la philologie. Ayant perdu, par le bombardement de 1813, sa maison et une partie de sa bibliothèque, il se rendit à Leipzig, y fit ses preuves académiques, et fut nommé, en 1817, professeur extraordinaire de philosophie, puis en 1819, professeur ordinaire de littérature ancienne. Il y mourut le 16 janvier 1824, par suite de ses travaux excessifs. Si sa vie fut de peu de durée, ses travaux littéraires sont si considérables, que pour mettre quelque clarté dans ce que nous devons en dire, nous sommes obligés de les classer selon les différentes matières, et d'envisager l'auteur successivement comme critique, comme géographe, et comme philologue, quoique toutes ses études se soient concentrées dans un foyer commun, l'antiquité classique, et que les différentes parties d'érudition dont il s'occupa, étroitement liées entre elles, ne fussent proprement que des branches de cette dernière. Homère fixa d'abord son attention, et fut depuis l'objet continuel de ses recherches. Une nouvelle révision de l'Odyssée, d'après les principes de Wolf, devait en être le résultat. Il y préluda par des Dissertations très savantes et remplies d'une excellente critique littéraire, historique et grammaticale, qu'il publia, l'une en 1815, sous le titre : *De agro Trojano in carminibus Homeri descripto*, Leipzig, in-8°. ; l'autre sous le suivant : *Commentarius de extrema Odysseæ parte indè à rhapsod.* Ψ v. 297 ævo recentiori orta quam

Homerica, Leipzig, 1816. Elles fixèrent l'attention sur ce jeune savant, qui, en entrant dans la carrière, montra un jugement tel que l'âge seul le mûrit ordinairement, et une érudition qu'on n'acquiert qu'après de longs travaux. Trois fois il lut le Commentaire d'Eustathe sur Homère, et y recueillit tout ce qui pouvait servir au rétablissement du texte de l'Odyssée, tel que les grammairiens d'Alexandrie le possédaient. Cette *récession*, qu'il a prise pour texte de plusieurs de ses cours, est, dit-on, entièrement achevée, et pourra être imprimée. Hésiode devint pour lui l'objet d'un semblable travail; il avait recueilli et discuté, dans un commentaire, les variantes de plus de soixante manuscrits, et y avait apprécié et comparé les citations des grammairiens. On commença l'impression de cette édition en 1819 et 1824; mais il paraît que l'auteur ne l'a pas achevée. En 1819, il mit au jour, pour l'usage des étudiants, une petite édition des *Journées* et des *Travaux* seulement, qui fit vivement désirer la grande. En 1818, Spohn se chargea de la révision de l'édition du panégyrique d'Isocrate, anciennement donnée par Morus, et rendit cette édition recommandable encore plus utile, par une introduction qu'il y ajouta. Enfin, dans la dernière année de sa vie, il publia, en forme de programmes, trois morceaux intitulés : *Lectiones Theocriteæ*, qui prouvent jusqu'à quel point il s'était familiarisé avec le premier poète bucolique ancien. Mais ce ne fut pas seulement par des éditions d'auteurs classiques que Spohn montra l'esprit critique dont la nature l'avait doué; il conçut un système de la critique même, ouvrage d'une vaste étendue, que personne n'a encore

entrepris et par lequel cet art pouvait être élevé au rang d'une véritable science. Il ne paraît pas que les matériaux de cet ouvrage se soient trouvés, après sa mort, assez élaborés pour qu'on puisse espérer que quelque homme de lettres l'achève à sa place. Il en est de même d'un autre travail dont Spohn s'est beaucoup occupé. Comme il avait l'habitude de joindre des recherches historiques à la traduction grammaticale la plus détaillée des auteurs latins, la lecture assidue des poètes latins du siècle d'Auguste lui avait fourni une foule d'idées lumineuses sur la liaison de ces poésies avec les événements du temps, et il voulait les réunir pour en composer des annales du siècle d'Auguste, et donner des éditions de Tibulle, d'Ovide, de Propertius, de Virgile et d'Horace, où les productions de ces poètes auraient été rangées dans un ordre chronologique, et les allusions aux événements du temps expliquées. Les matériaux que Spohn avait recueillis, comme géographe, sont immenses. Après la mort de Bredow, il se chargea de l'édition des petits géographes, préparée par ce savant. Il trouva moyen d'augmenter considérablement le fonds, déjà riche, que Bredow avait recueilli, et rendit compte du plan qu'il s'était tracé dans l'introduction à l'Abregé de Nicéphore Blemmyda, qui fut publié pour la première fois, par ses soins, en 1818. Il voulait donner pour pendant à cette collection un grand ouvrage orné de cartes et de plans, sur la géographie fabuleuse. En disant que la troisième branche d'érudition dont Spohn s'occupa fut la philologie, nous avons voulu parler de ses travaux relatifs à l'ancienne langue des Égyptiens, qui auraient

probablement été son principal titre à l'immortalité, s'il avait pu l'achever. Obligé, par la nature des cours qu'il donnait comme professeur de littérature ancienne, de traiter de la mythologie des Grecs, il fut porté, par l'esprit spéculatif qui lui était propre, à examiner la question de savoir si la Grèce devait sa mythologie aux Égyptiens; mais il s'aperçut bientôt que si l'on voulait en trouver la solution, il fallait d'abord approfondir la langue et la littérature de ce peuple. Le premier pas à faire, le plus difficile peut-être, était d'expliquer les hiéroglyphes et de déchiffrer l'écriture proprement dite des Égyptiens. Spohn commença par la dernière, et fit de l'inscription de Rosette le premier objet de ses recherches. Regardant comme erronée la marche suivie par ses prédécesseurs, il en prit une autre toute nouvelle. Il y voua tous ses loisirs et une grande partie du temps destiné au sommeil, et parvint, à ce qu'on assure, à lire en entier l'inscription de Rosette. Un fragment sur les hiéroglyphes et sur la langue des anciens Égyptiens, qui parut en 1820, dans le premier volume d'un recueil allemand intitulé *Amalthea*, fixa l'attention de l'Europe savante. En 1822, Spohn fut appelé à Berlin pour examiner les soixante-six rouleaux de papyrus que le général Menu de Minutoli venait d'apporter d'Égypte. Enfin il crut ses recherches assez avancées pour annoncer son grand ouvrage sur l'Égypte, auquel appartenaient plus de quatre-vingts planches lithographiées. L'impression allait commencer lorsqu'il mourut. On fait espérer que son travail ne sera pas perdu. M. G. Seyffelt, de Leipzig, s'est chargé de le publier, sous le titre suivant: *De*

linguâ et literis veterum Ægyptiorum specimen, cum permultis tabulis lithographicis, literas Ægyptiorum tum sacerdotali ratione scriptas explicantibus atque interpretationem Rosettanæ aliarumque inscriptionum et aliquot voluminum papyraceorum in sepulcris repertorum exhibentibus. Accedit glossarium ægyptiacum. La première partie a paru à la foire de Pâques de 1825, à Leipzig, chez Weidmann, en un vol. in-4°, avec la Vie et le portrait de Spohn. Tels sont les écrits publiés ou préparés par un savant qui n'atteignit pas sa trente-deuxième année. Il eut encore la gloire de fonder à Leipzig une société savante qui, sous le titre de *critique*, travaille aux progrès de l'érudition philologique et des antiquités classiques. Il y a beaucoup contribué personnellement par l'exactitude et le soin avec lesquels, malgré ses souffrances, il donna régulièrement son cours. Une biographie de ce jeune savant se trouve dans les *Contemporains (Zeitgenossen)*, nouvelle série, n°. xv.

S—L.

SPOLVERINI (HILARION), peintre, né à Parme, en 1657, fut un des élèves les plus distingués de Monti; célèbre peintre de batailles. Il se fit, dans ce genre, un nom égal, sinon supérieur, à celui de son maître, et l'on disait que les soldats de Monti menaçaient, mais que ceux de Spolverini donnaient la mort. Il peignit aussi quelques tableaux représentant des *scènes de brigands* et des *assassins*, dans lesquels il savait répandre une horreur et une énergie non moins remarquable, et qui les font estimer à l'égal de ses batailles. Il n'a guère travaillé que pour le duc François de Parme, qui faisait un cas tout particulier des compositions

de cet artiste. Il en existe cependant quelques-unes, tant à l'huile qu'à fresque, d'une assez grande dimension, dans la cathédrale, à la chartreuse et dans quelques villes du duché. Il forma plusieurs élèves habiles, tels qu'Antoine Fratacci, Clément Rata, l'abbé Joseph Peroni, et surtout François Simonini, qui mérita la réputation du meilleur peintre de batailles de son temps, réputation que confirment les tableaux qu'il a peints à Venise dans la salle Capello, et qui se font remarquer par l'abondance des figures, la beauté de l'architecture, et l'heureuse entente de la composition. Spolverini mourut à Plaisance, en 1734.

P—s.

SPOLVERINI (le marquis JEAN-BAPTISTE), poète italien, né à Vérone, en 1695, fut envoyé à Bologne, où il développa ses heureuses dispositions sous la direction des Jésuites. C'était le moment où l'Italie venait de se soustraire au mauvais goût des *Seicentisti*. Le clinquant de Marini, après y avoir corrompu, pendant un siècle, l'imagination des poètes, s'était épuré sous les efforts de la raison, qui avait regagné par les sciences ce que les arts lui avaient fait perdre. Spolverini sentit les besoins de son époque et fut du nombre de ceux qui, moins par les préceptes que par l'exemple, contribuèrent à la régénération des bonnes études. Peu après son retour à Vérone, il eut à pleurer la mort de son frère aîné, dont la perte l'obligea de suspendre ses travaux littéraires pour diriger les affaires de sa famille. Il dut aussi accepter des charges publiques, qu'il remplit avec autant de zèle que d'intelligence. Il fut successivement officier municipal (*provveditore*), président de la chambre de commerce (*vicario della casa de' mercanti*), et

gouverneur (*capitano*) du lac de Garda. Ayant de s'entourer de ces soins, il avait parcouru l'Italie; et son génie poétique, excité par la grandeur des objets, commença dès-lors à prendre son essor. Spolverini roulait dans son esprit le plan d'un poème dont il avait puisé le sujet autour de lui-même. Tandis que les serins, les vers à soie, la logique, l'arithmétique, et jusqu'à la physiologie et aux pronostics, ont exercé tour - à - tour la verve des poètes véronais, aucun d'eux n'avait songé à chanter le riz, qui fait la plus grande richesse de leur territoire. Alamanni lui-même l'avait exclus de son poème général de la *Coltivazione*; et cet injuste dédain engagea Spolverini à se charger de cette tâche. Pour réussir dans son entreprise, il consulta, non pas les livres, puisqu'il n'en existait presque point sur cette branche d'industrie; mais les paysans eux-mêmes, qu'il questionnait sur leurs différentes pratiques. Ce n'était pas tout que d'acquérir des idées, il fallait les revêtir d'images poétiques, et chercher des mots et des locutions analogues dans une langue à laquelle ce sujet était pour ainsi dire inconnu. Spolverini triompha de ces obstacles; et son poème vint occuper, dans la littérature italienne, la place que les Géorgiques tiennent dans celle des Latins. Il est divisé en quatre livres assez étendus, remplis de descriptions et d'épisodes qui jettent une lumière très-vive sur toutes les parties du tableau. On peut lui reprocher quelques longueurs dans les détails et pas assez de proportion dans l'ensemble; mais, entraîné par le charme de la poésie, on n'a pas le temps de s'arrêter sur ces défauts. La nature entière s'anime sous la baguette magique du poète;

et les épisodes, qui jouent un rôle si important dans les poèmes didactiques, sont traités avec une supériorité de talent qui ne laisse rien à désirer. On admire surtout le récit du débordement de l'Adige (1) dans le premier livre; le tableau de la vie champêtre dans le troisième, et les aventures de la fille d'Inachus dans le quatrième. Ce dernier, qui est une élégante imitation de la fable d'Aristée, forme un cadre heureux pour orner la narration du transport du riz de la Perse en Égypte et de l'Égypte en Europe. Il est à regretter qu'au milieu de tant de détails agréables, l'auteur se soit cru dispensé d'instruire ses lecteurs sur l'art de cultiver et de préparer le riz chez les Indiens et les Chinois. De telles descriptions étaient presque indispensables; elles sont inhérentes au sujet, et cet oubli peut être considéré comme une lacune. Loin d'accroître la monotonie du poème, comme M. Pindemonte l'a supposé, elles y auraient au contraire introduit une grande variété, par le spectacle de mœurs et d'habitudes si peu conformes à celles de l'Italie. La *Coltivazione del riso*, composée d'environ cinq mille vers blancs, avait coûté vingt années de travail au poète, qui a si habilement passé la lime sur chaque partie de son ouvrage qu'on le dirait créé tout d'un trait. Spolverini s'y était préparé par la version des Géorgiques, à l'exemple d'Annibal Caro, qui, s'étant proposé d'écrire un poème épique, avait commencé par traduire l'Énéide. Nous possédons la traduction de ce dernier, et nous

(1) Le poète y décrit, d'après les souvenirs de sa jeunesse, l'inondation de Verone, du 20 novembre 1710. Alamanni a aussi composé, sur le débordement du Tibre, un petit poème, qu'il a intitulé : *Diluvio Romano*; mais quelle différence entre lui et Spolverini!

avons perdu l'espoir d'admirer l'autre, que Spolverini paraît avoir lui-même détruite. Il avait eu aussi l'idée de composer un second poème sur les haras, mais surpris par la mort, en 1763, il ne laissa qu'un regret de plus de sa fin prématurée. On trouva parmi ses papiers, quatre Discours en prose prononcés devant le conseil municipal, et quelques pièces en vers qu'il avait composées dans sa jeunesse. Tout cela est bien loin d'égaliser le poème du riz publié sous les auspices d'Elisabeth Farnèse, veuve de Philippe V, laquelle ne daigna pas seulement répondre à l'auteur. On peut juger des préjugés qui régnaient autrefois en Europe, même parmi les gens de lettres, par la défaveur que ce silence d'une reine jeta sur l'ouvrage : les Italiens n'en firent dès-lors aucun cas ; et Spolverini, qui avait peu de confiance en lui-même, ne soupçonna pas d'avoir produit un chef-d'œuvre. Il dut le croire d'autant moins, qu'il redoutait dans Frugoni un rival dangereux. La *Coltivazione del riso* parut pour la première fois à Vérone, 1758, in-4°. fig. ; réimprimé avec des variantes, ibid., 1763, in-4°. L'édition la plus estimée est celle de Padoue, 1810, in-8°, accompagnée des notes de l'abbé Ilario Casarotti, et de l'éloge de Spolverini, par le chevalier Hippolyte Pindemonte.

A—C—S.

SPON (CHARLES), médecin renommé, naquit le 25 décembre 1609, à Lyon, où son aïeul, natif d'Ulm, était venu s'établir pour faire le commerce, et où son père suivit la même carrière. Quant à Charles Spon, il fut envoyé à Ulm, dès l'âge de onze ans, pour étudier. Il y eut de brillants succès et montra, sortant à peine de l'enfance, un talent particulier pour la

poésie latine. Il fit, à Paris, son cours de philosophie sous Derodon, et entra ensuite à l'école de médecine. En 1632, il vint à Montpellier, y suivit les leçons de Belveal et de Delort, et y recut le bonnet de docteur. Alors il retourna dans sa patrie, et y fut agrégé, en 1635, au collège de médecine. Se livrant à la pratique de son art, sans néanmoins abandonner la culture des lettres, il s'acquit bientôt une grande réputation. Sa science recevait un nouveau prix de son désintéressement ou plutôt de sa généreuse charité. Son fils nous apprend que lorsqu'on venait l'appeler en même temps pour deux malades, l'un riche et l'autre pauvre, c'était ce dernier que Spon allait d'abord visiter ; parce que le pauvre, disait-il, pouvait mourir faute d'un autre médecin, tandis que le riche pouvait le remplacer aisément. La renommée de Spon lui mérita, en 1645, des lettres de médecin du roi par quartier. Elle lui valut aussi une correspondance suivie avec les plus savants de ses confrères, entre autres avec Gui Patin (dont un grand nombre de lettres imprimées lui sont adressées), avec Bernier et Reinsius. Employant toujours tout-à-la-fois et la connaissance de la langue grecque, qu'il possédait parfaitement, et son talent pour la poésie latine, il mit en vers une myologie, les Aphorismes et les Prognostics d'Hippocrate ; mais ce dernier ouvrage est le seul qui ait vu le jour ; il le publia en 1661, sous le titre de *Sibylla medica*, et le dédia à son ami Gui Patin. Il se plaisait aussi à composer des épitaphes poétiques pour le tombeau des hommes célèbres que la mort enlevait : nous ne rappellerons que le distique souvent cité, qu'il consacra à la mémoire de Gassendi son ami. On

lui doit de plus un *Appendice chymique à la pratique de Pereyre*, et la Pharmacopée de Lyon, dont ses collègues lui confièrent la rédaction. Il se rendit encore utile aux lettres en surveillant l'édition de plusieurs ouvrages importants, publiés à Lyon. Il termina sa carrière dans cette ville, le 21 février 1684. Il mourut, dit son fils dans une lettre à l'abbé Nicaise, *universellement regretté des honnêtes gens, et pleuré par les pauvres, à qui il ne refusa jamais ses soins*. Il était malade depuis plus de quatre mois: « Il ne s'alita cependant, ajoute son fils, qu'au commencement de janvier. Dieu lui a conservé l'esprit fort libre jusqu'au dernier soupir, avec une entière résignation à sa volonté. Il nous laisse héritiers de son exemple et de sa vertu, si nous en voulons profiter. Pour les biens de la fortune, à peine ma mère y trouvera-t-elle ses droits. . . Dieu nous fasse la grâce d'être, comme lui, sans intérêt et sans ambition! »

SI—D.

SPON (JACOB), fils du précédent, connu comme médecin et plus encore comme antiquaire, naquit à Lyon, en 1647, et après y avoir fait ses premières études, alla les perfectionner à Strasbourg, où il passa deux ans chez le célèbre Jean-Henri Boecler. Il y trouva Charles Patin, avec lequel il contracta une amitié qui eut pour base leur conformité de goûts et d'études, et qui ne finit qu'avec la vie. Il lui en donna des preuves plus tard, en allant exprès jusqu'à Turin, conduire à son ami ses deux filles, que celui-ci avait laissées en France lorsqu'il fut obligé de sortir du royaume. En quittant Strasbourg, Spon se rendit à Montpellier, où il reçut, en 1667, le bon-

net de docteur en médecine. De retour dans sa patrie, il y fut agrégé, en 1669, au collège des médecins, et continua de cultiver à-la-fois l'art de guérir et la science de l'antiquité, pour laquelle il conserva toujours le goût le plus vif. Les monuments nombreux que lui offrait sa ville natale fixèrent d'abord son attention. Il en publia le recueil sous ce titre : *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, 1673, in-8°. ; mais bientôt son ardeur l'entraîna plus au loin. Vaillant passant à Lyon pour se rendre en Italie, Spon forma le dessein de l'accompagner : ils se donnèrent rendez-vous à Marseille ; mais heureusement Spon y arriva trop tard et échappa ainsi au malheur qu'eut Vaillant d'être pris par des barbaresques dans sa traversée. Spon partit seul pour l'Italie, séjourna cinq mois à Rome, et vint à Venise, où il s'embarqua pour le Levant, avec un gentilhomme anglais nommé Whéler. Ils visitèrent ensemble la Dalmatie, les îles de l'Archipel, Constantinople et l'Asie Mineure. Ils se rendirent ensuite à Patras, virent Delphes, Thèbes, Athènes avec ses environs, et enfin l'île de Nègrepont. C'est de là qu'il vint aborder à Venise, d'où Spon regagna Lyon, en traversant le pays des Grisons. Il arriva dans sa patrie vers le milieu de 1676, après une absence de près de deux ans, chargé de plus de deux cents inscriptions inconnues, qui lui ont fourni la matière des ouvrages qu'il mit au jour dans la suite. En 1678, il livra à l'impression la relation de son voyage, Lyon, 3 vol. in-12., réimprimé, en 1679, Amsterdam, 2 vol. in-12. Ceux qui veulent connaître le détail de ses courses et l'indication de ses découvertes en trouveront le récit dans

les deux premiers volumes. Le troisième a deux parties, dont la première renferme plusieurs des inscriptions qu'il avait recueillies, et la seconde le tableau des *CLXXIV Dèmes* de l'Attique, avec les inscriptions qui y ont rapport. Malgré le mérite supérieur des ouvrages publiés depuis par Chandler, Choiseul, Pouqueville, Walpole et d'autres, celui de Spon conserve beaucoup de prix, et peut-être n'en est-il aucun qui présente une égale abondance de monuments anciens. Il lui attira une querelle avec Guillet de Saint-George, dont il avait relevé quelques erreurs; on en trouvera les détails à l'article de ce dernier (tom. XIX, pag. 167). Nous nous contenterons de rappeler la réponse forte, mais modérée, adressée par Spon à son adversaire, et qui fut publiée à Lyon, en 1679, in-12. Les monuments qu'il avait recueillis dans ses pénibles voyages lui fournirent le sujet de deux ouvrages plus importants. Le premier parut à Lyon, en 1683, in-4°, sous ce titre : *Recherches curieuses d'antiquité*. Il renferme trente-neuf Dissertations sur divers points relatifs à cette science. Le second est intitulé : *Miscellanea eruditæ antiquitatis in quibus marmora, statuae, musiva, etc. Grutero et Ursino ignota et huc usque inedita referuntur et illustrantur*, etc., Lyon, 1685, in-fol. Il est divisé en dix sections, dont les deux premières offrent des mélanges; la troisième, traitant des *Dieux inconnus*, est une nouvelle publication d'un écrit qu'il avait donné sur le même sujet, sous ce titre : *Ignotorum et obscurorum Deorum aræ*, 1677, in-8°. La quatrième section comprend les monuments des hommes illustres; la cinquième, ceux qui ont rapport à la

géographie; la sixième, ceux des charges, arts et professions diverses; la septième, les monuments militaires; la huitième, ceux des empereurs; la neuvième, ceux qui concernent les funérailles; enfin, la dixième contient les monuments grecs. Ce Recueil, comme l'annonce le titre, forme un supplément utile pour les grandes collections publiées avant Spon. Ses explications sont savyantes et presque toujours justes. Il avait rassemblé les matériaux pour un second volume; mais il n'a point vu le jour. On lui doit encore une histoire de Genève, dont la première édition, publiée à Lyon, en 1680, n'était qu'en 2 volumes in-12, et qui a été portée à 4 volumes (ou 2 volumes in-4°) dans l'édition de 1730, par les notes qu'y a ajoutées Gauthier, professeur de philosophie et membre du petit conseil. — *Aphorismi novi ex Hippocratis operibus passim collecti gr. lati cum notis*, Lyon, 1683. — *Observations sur les fièvres et sur les fébrifuges*, Ibid., 1681, in-12. L'étude de l'antiquité ne le détournait jamais de l'exercice de la médecine, dont il fit toujours son occupation principale: les *Antiquités*, dit-il dans une lettre qui a été imprimée, ne sont proprement que mes jeux de cartes. Il avoue cependant que cette concurrence d'études nuisait à sa réputation comme médecin, quoiqu'il apportât dans sa pratique un extrême désintéressement, à l'exemple de son père; car il ne fut pas moins estimable par les qualités du cœur, que par celles de l'esprit. Dans un moment où il paraissait devoir être nommé garde des antiques du Roi, il écrivait à l'abbé Nicaise son ami : « Il n'y aurait pas d'homme moins propre que moi pour cette » place; et outre que je ne suis pas

» assez habile, je ne suis bon que
 » pour moi-même, n'ayant pas l'es-
 » prit assez ouvert ni assez courtisan.
 » La cour est mon véritable antipo-
 » de; et plutôt que d'y accepter
 » quelque emploi, je ferais *ad Ga-*
ramantas. » Il était protestant et
 plein de zèle pour sa croyance. Il
 voulut en justifier l'antiquité dans
 une lettre qu'il adressa au père La
 Chaise. Elle eut plusieurs éditions;
 et le célèbre Arnauld ne la crut pas
 indigne d'une réfutation. En 1682,
 il entreprit un voyage dans les pro-
 vinces méridionales de la France,
 pour en visiter les eaux thermales:
 le bruit se répandit qu'il était allé
 porter des lettres aux églises réfor-
 mées; on ajouta qu'il avait été arrêté
 et même exécuté. Il revint cependant
 à Lyon paisiblement, après une ab-
 sence de quelques mois. Mais bientôt
 les mesures annoncées contre les pro-
 testants lui rendirent insupportable un
 plus long séjour en France. Avant la
 révocation de l'édit de Nantes, il
 quitta sa ville natale avec son ami
 Dufour, et se rendit à Genève,
 d'où ils allèrent à Vevey, où Dufour
 mourut, laissant Spon dans un dé-
 nûment extrême. Un médecin de
 Lyon, auquel il fit part de sa dé-
 tresse, lui envoya trente pistoles.
 Cette ressource fut bientôt épuisée;
 et Spon, accablé de chagrin, de-
 manda d'être transporté à l'hôpital,
 où il mourut le 25 décembre 1685,
 n'étant encore âgé que de trente-
 huit ans. Il était de l'académie des
Ricovrati de Padoue. On doit encore
 à Jacob Spon, un petit Discours *De*
l'origine des étrennes, Lyon, 1614,
 in-12, réimprimé en 1781, Paris,
 Didot aîné, in-18, et quelques lettres
 insérées dans le *Journal des savants*
 de 1680 à 1684. Il s'était chargé de
 la correction des épreuves du *Glos-*

saire grec de Ducange; mais il mou-
 rut pendant l'impression. M. Barbier,
Dict. des Anonym. (n°. 18600),
 lui attribue *L'usage du café, du*
thé et du chocolat, publié sous le
 nom de Dufour, Lyon, Girin, 1671,
 in-12. (V. DUFOUR). Si—D.

SPONDE (JEAN DE) né, en 1557,
 à Mauleon, au pays de Soule en Basse-
 Navarre, était fils d'un conseiller et
 secrétaire de la reine Jeanne d'Al-
 bret. Peu favorisé de la fortune,
 il ne subsista que des bienfaits de
 Henri IV, qui le pourvut de l'of-
 fice de lieutenant-général en la sé-
 néchaussée de la Rochelle; mais il
 ne put vivre en bonne intelligence
 avec les officiers municipaux, dont
 il exigeait l'exécution de l'édit de
 Moulins, lequel avait resserré les
 juridictions municipales; aussi quit-
 ta-t-il bientôt sa charge, et de-
 vint-il dans la suite maître des re-
 quêtes. Il abandonna, en 1593, le
 calvinisme pour se faire catholique,
 ce qui lui attira bien des traits cruels
 de la part des protestants: mais il
 mourut deux ans après (le 18 mars
 1595), âgé seulement de trente ans.
 On a de lui: I. *Homeri poematum*
versio latina ac notæ perpetuæ,
 Bâle, 1583, in-fol., fruit précoce
 d'un jeune homme de vingt-cinq
 ans. II. *Hesiodi opera et dies*,
 grec-lat., avec des Commentaires,
 la Rochelle, 1592, in-8°, belle édi-
 tion. III. Un *Recueil des Remon-*
trances de Despeisses et de Pibrac,
 ibid., 1592, in-12. IV. Des *Notes*
 marginales sur la *Logique d'Aris-*
tote, Francfort, 1591, in-8°. V.
 Des *Poésies*, dont on trouve la plus
 grande partie dans l'*Académie des*
modernes, 1599. VI. *Déclaration*
des principaux motifs qui induisent
le sieur de Sponde... à s'unir à
l'Eglise catholique, Melun, 1594,

in-8°. de 298 pag. VII. *Reponse du traité de Théodore de Beze, des marques essentielles de l'église*, Bordeaux, 1595, in-8°. T—D.

SPONDE (HENRI DE), en latin *Spondanus*, historien, frère du précédent, naquit à Mauléon, le 6 janvier 1568, et fut tenu sur les fonts de baptême par le jeune roi de Navarre, depuis Henri-le-Grand. Il fit ses études au collège d'Orthez, où il se distingua par la rapidité de ses progrès dans le grec et le latin. Ayant été désigné pour accompagner Saluste du Bartas (*Voy.* ce nom, III, 435) dans ses ambassades en Écosse et en Angleterre, il apprit, en fort peu de temps, le dialecte particulier à l'Écosse; et acquit des connaissances sur l'histoire de ce pays. A son retour en France, il étudia le droit, et, s'étant fait recevoir avocat, se rendit, pour suivre le barreau, à Tours, où le parlement de Paris venait d'être transféré. Son érudition, prodigieuse dans un jeune homme; et la facilité qu'il avait à s'exprimer en public, ne tardèrent pas à le faire connaître; et Henri IV, son parrain, le nomma maître des requêtes du royaume de Navarre. La lecture des *Traité*s de controverse de Bellarmin et de Du Perron, mais surtout l'exemple de son frère aîné (*Voyez* l'article précédent), le décidèrent à rentrer, en 1595, dans le sein de l'église catholique. Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il se rendit à Rome, en 1600, à la suite du cardinal de Sourdis. Il y vit le cardinal Baronius, avec lequel il se lia d'une étroite amitié, et dont il conçut dès-lors le projet d'abréger les *Annales*. Après avoir reçu les ordres sacrés, il revint à Paris, en 1606; mais il retourna, la même année, à

Rome, où le pape Paul V le chargea de la revision des brefs de la pénitencerie, et le pourvut de quelques bénéfices. Il ne songeait point à quitter l'Italie, quand il apprit sa nomination à l'évêché de Pamiers, au commencement de 1626. Il prit possession de ce siège l'année suivante, et travailla sur-le-champ à rétablir dans son diocèse l'unité de doctrine. Son zèle ne pouvait manquer de le rendre odieux aux Protestants; mais il n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur la tâche qu'il avait entreprise. Il se démit, en 1639, de son évêché, qui fut donné à son neveu, et vint à Paris, dans le dessein de surveiller l'impression de ses ouvrages. L'affaiblissement de sa santé le força d'abandonner ce soin à Pierre Frizon, chanoine de Reims, son ami; et il vint à Toulouse, dans l'espoir que la douceur du climat pourrait le rétablir; mais il y mourut, le 18 mai 1643, à l'âge de soixante-quinze ans. Il légua sa bibliothèque aux Minimes de cette ville, et institua pour héritier Frizon, qui lui fit ériger un tombeau dans l'église St.-Étienne, décoré d'une épitaphe rapportée dans le *Gallia christiana*, XIII, 177. On a de lui : I. les *Cimetières sacrés*, Bordeaux, 1596, in-12; réimprimé plusieurs fois, avec des additions, et traduit en latin, Paris, 1638, in-4°. Dans cet ouvrage, il veut prouver que les Protestants n'ont aucun droit de se plaindre du refus de l'Église d'admettre leurs morts dans les cimetières catholiques. II. *Annales ecclesiastici card. Baronii in epitomen redacti*, Paris, 1612, in-fol.; réimprimé sous différents formats, et traduit dans la plupart des langues de l'Europe. III. *Annales sacri à mundi creatione ad ejusd. redemptionem*, ibid.,

1637, in-fol. C'est un abrégé des Annales d'August. Torniel (*Voy. ce nom*). IV. *Annaliū Baronii continuatio ab anno 1127 ad an. 1622*, ibid., 1639, 2 vol. in-fol. Cette Continuation des Annales de Baronius fut reprise par Frizon, à qui l'on est redevable d'une bonne édition des trois ouvrages historiques de Sponde, précédée de la Vie de l'auteur (*V. FRIZON*, XVI, 89), 1649, 6 vol. in-fol. On trouve l'*Eloge* de Sponde dans les *Hommes illustres* de Perault, avec son portrait, par Lubin, et dans les *Mémoires* de Nieéron, tome XI (1). Outre son Portrait par Lubin, on en a encore un par Mich. Lasne, in-fol.; par Habert, in-4°.; et il fait partie du Recueil de Desrochers.

W—s.

SPONTONI (CYRUS), historien, né à Bologne, vers l'année 1552, paraît n'avoir eu d'autre ambition que de vivre auprès des grands; car il fut successivement secrétaire de l'archevêque de Ravenne, de l'évêque de Policastro et du duc de Nemours (*Voy. Jacques de Savoie*, XXXI, 60). A la mort de ce prince il s'attacha au duc de Savoie, Charles Emanuel I^{er}., qu'il n'accompagna point, comme Fantuzzi l'a cru (*Scrittori Bolognesi*, VIII, 32), dans son entreprise contre Genève, en 1602: à cette époque, Spontoni était secrétaire du sénat à Bologne, après être resté quelques temps chez Rodolphe de Gonzague, marquis de Castiglione, et avoir fait la guerre en Hongrie et en Transylvanie avec le duc de Mantoue. Il mourut dans sa patrie, vers l'année 1610. Ses ouvrages sont: I. *Nereo, poema, con altre rime*, Vérone, 1588, in-4°.,

suivi du *Pianto estatico in occasione della pericolosa infermità del marchese di Castiglione*. II. *Le differenze poetiche di Torquato Tasso*, ib. 1587, in-8°. C'est une réponse du Tasse à Horace Arioste: Spontoni n'en fut que l'éditeur. III. *Il Bottrigaro, ovvero del nuovo verso enneasillabo*, ib., 1589, in-4°. Ce dialogue est écrit en l'honneur d'Hercule Bottrigaro, qui après avoir employé une grande partie de son temps à deviner le système d'harmonie des anciens, se fit l'inventeur du vers le plus anti-musical qui soit dans la poésie italienne. Heureusement il n'a pas trouvé d'imitateurs. IV. *Corona del principe*, suivi de la Traduction des Dialogues de Platon sur la justice, et de celle du Commentaire de Marsile Ficin sur le même ouvrage, ibid., 1590, in-4°, avec le portrait de l'auteur. V. *Ercole defensore di Omero*, ibid., 1595, in-8°. C'est un dialogue, dans lequel on dispute entre autres choses sur les tyrans, sur la magie naturelle, et sur les devoirs des femmes. VI. *Dodici libri del governo di stato*, ibid., 1600, in-4°. VII. *Ragguaglio del fatto d'arme seguito nell' Africa tra D. Sebastiano re di Portogallo, e Malei Auda Malucco* (Muley-Abdelmelek), *per riporre ne' regni di Fetz*, etc. *Mehmeth il seriffo* (Muley Mohammed al Monthaser), Bologne, 1601, in-4°. L'auteur ne se borne pas à donner des détails sur l'expédition du roi de Portugal en Afrique; ils' amuse à raconter de prétendus prodiges, *di due-mila anni passati*. Il décrit enfin la fameuse bataille donnée, le 4 août 1578, dans les plaines d'Alcaçar-quivir, où les princes qui se disputaient un trône, perdirent la vie. VIII. *Azioni de re dell' Ungaria*, ibid., 1602, in-

(1) C'est sans aucun fondement que Lamonnoye attribue à Henri de Sponde: *Le Magot genevois*, 1613, in-8°, de 98 pag.

fol. C'est un espèce de généalogie des rois de Hongrie, entremêlée de considérations politiques et militaires sur leur vie et leurs exploits. Elle va jusqu'à la fin de 1601. IX. *Il Savorgnano, ovvero del guerriero novello*, ibid., 1603, in-8°. Ce dialogue porte le nom du marquis Germanicus Savorgnano, avec lequel l'auteur avait fait la guerre en Hongrie. X. *Avvertimenti della storia* (de Guichardin), o *sieno considerazioni politiche scritte al Principe di Savoia*, Bergamo, 1608, in-8°. XI. *Metoposcopia, ovvero commensurazione delle linee della fronte*, Venise, 1626, in-8°, fig. ; réimprimé plusieurs fois. Dans l'édition donnée par Belforti (ibid., 1746), ce livre a été augmenté d'*Una nuova fisionomia ; d'un trattato de' nei* (des taches de naissance), et d'*un altro sull' indole delle persone*. XII. *Istoria della Transilvania*, ibid., 1638, in-4°, ouvrage posthume, en douze livres. XIII. *Il gran capitano Bartolomeo Coleone, e il generale Francesco Martinengo, suo antenepote*, inédit. Le manuscrit est dans la famille Beltramelli, à Bergame.

A—G—S.

SPORENO (JOSEPH), historien, naquit à Udine, vers 1490, d'une famille originaire de Scutari, ce qui l'a fait surnommer par quelques historiens *Scutarino*. Il fit ses études dans son pays, où il devint notaire, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver avec ardeur les lettres grecques et latines. Il mourut vers l'an 1560. On a de lui l'*Histoire du Frioul*, sous le nom de *Forum Julium*, divisée en cinq livres, et se recommandant par une grande érudition. Cet ouvrage a été imprimé dans le troisième volume des *Miscellaneæ* del Lazzaroni, Venise, 1740; mais l'éditeur s'est trom-

pé en l'attribuant à Jos. Liruti. On trouve encore quelques poésies de Sporeno, dans les Oeuvres de ce même Liruti. C—Y.

SPORK ou SPOERKEN (FRANÇOIS-ANTOINE, comte DE), un des hommes les plus distingués de la Bohême et l'ornement de la noblesse de ce pays, naquit, le 9 mars 1662, dans un château de sa famille, au cercle de Chrudim. Son père, qui avait servi avec beaucoup de distinction la maison d'Autriche dans la guerre de Trente Ans et dans celle des Turcs, en avait été récompensé par des dignités et des richesses considérables. A l'âge de huit ans, l'éducation du jeune Spork fut confiée aux Jésuites, qui tenaient le gymnase de Kuttenberg. Il continua ses études à l'université de Prague, et voyagea, de 1680 jusqu'à 1682, dans les principales contrées de l'Europe. Après son retour, et parvenu à l'âge de majorité, il prit l'administration de ses terres et de son immense fortune. Ses belles qualités, qui lui faisaient faire l'usage le plus noble de ses richesses, les connaissances variées qui le mirent à même de connaître le mérite et de l'encourager, n'échappèrent point à l'empereur Léopold I^{er}, qui l'éleva aux plus grandes dignités. La générosité du comte de Spork envers les auteurs et les artistes, était aussi grande que son désir de se rendre utile à ses compatriotes par la propagation de bons livres et d'une instruction solide. Il entretenait une correspondance très-étendue avec les savants et les écrivains les plus célèbres de l'Europe. Ses bibliothèques à Prague, à Lissa et à Kukus, s'agrandirent des ouvrages de tout genre qu'il fit acheter dans toutes les contrées, et dont il permit l'usage à tout le monde, avec une

libéralité inconnue dans son pays. Il fit traduire tous les livres, principalement les français qu'il crut propres à répandre les principes de la bonne littérature, et une instruction morale et religieuse parmi le peuple; il les fit imprimer à ses frais dans une imprimerie établie exprès à Lissa, et les distribua gratuitement parmi les habitants de ses vastes domaines. Grand amateur de musique, ce fut aussi lui qui introduisit en Bohême les opéras italiens, en établissant un théâtre où des artistes furent appelés de toutes les contrées. Tous ses châteaux, dont quelques-uns avaient été décorés et meublés de la manière la plus brillante, étaient continuellement remplis de personnes de tous les rangs et de tous les pays, auxquelles il faisait l'accueil le plus gracieux, et avec lesquelles il partageait les plaisirs que le goût le plus pur avait réunis autour de lui. Des rois et des princes ne dédaignèrent pas de se joindre à ces brillantes réunions et de passer quelques moments heureux auprès de cet homme généreux, qui était lui-même l'ordonnateur ingénieux des fêtes et des jouissances les plus variées et les mieux conçues. Les deux Augustes, rois de Pologne, honorèrent plusieurs fois de leur visite le comte de Spork. Mais le plus noble usage qu'il fit de sa fortune, ce fut pour le soulagement des pauvres. Il fonda des hôpitaux magnifiques dans ses terres de Lissa, de Konogedt et de Kukus. Cent pauvres reçoivent encore, dans ce dernier, tout ce qui est nécessaire à leur entretien, et chacun d'eux est pourvu d'une rente de quatre-vingt florins. Le fondateur fit don en même temps aux religieux connus sous le nom de frères de la Miséricorde, d'un vaste bâtiment, et

en les chargeant du service des malades, il leur assigna le revenu d'une de ses terres, estimée trois cent mille florins, avec les intérêts d'un capital de cent mille florins. Tant de vertus et de bonnes qualités ne purent soustraire cet homme de bien aux traits de l'envie et de la perfidie. Il eut beaucoup à souffrir de quelques procès qu'il fut obligé de soutenir contre ses tuteurs et ses parents, qui avaient administré ses biens d'une manière peu délicate pendant sa minorité. Plus tard, il fut dénoncé à l'autorité ecclésiastique comme suspect d'hérésie et gardant dans sa bibliothèque un grand nombre de livres dangereux; et cet immense dépôt fut enlevé par la force armée, et transporté à Königgratz pour y être examiné. Cet examen dura sept ans; alors la plus grande partie de ses livres lui fut rendue, et son innocence fut reconnue. Cet homme vertueux mourut le 30 mars 1738, à sa terre de Kukus, où il fut enterré dans une chapelle qu'il avait fait construire à cet effet. Sa mémoire n'a pas cessé d'être honorée dans sa patrie. Le nombre de livres publiés et traduits par ses ordres, en partie par ses filles, se monte à plus de cent. On distingue parmi les Traductions du français : *L'Ecole de vertu des Chrétiens*, par le P. Yves de Paris, capucin; *les Psaumes de David avec les explications de Sacy*; — *Heures du cardinal de Noailles*; — *Consolation d'une âme pieuse contre la terreur de la mort*, traduit de l'ouvrage français de Ch. Drelincourt; — *La Morale chrétienne*, 2 tome in-4°, 1712. L'auteur de cette Morale, Benedict Pietet, avait été professeur à Genève. Les passages peu nombreux qui diffèrent de la doctrine

catholique, ont été supprimés par le traducteur, la comtesse de Spork, fille du comte François-Antoine : le comte de Spork en fit distribuer gratis dix mille exemplaires. Z.

SPOTSWOOD (JEAN), un des réformateurs de l'Écosse, naquit en 1509, et fit ses études à Glasgow. Lorsque la réforme se propagea en Écosse, ces idées nouvelles firent une grande impression sur son esprit ; cependant, sentant le danger d'en faire profession dans cette contrée, il se retira en Angleterre, où l'évêque Crammer le confirma dans ses principes. De retour en Écosse, vers 1543, il travailla, de concert avec d'autres réformés, à répandre sa doctrine, et fut un des principaux collaborateurs du *livre de discipline et de la profession de foi*, dont le but était d'en assurer le triomphe. Lorsque la religion presbytérienne fut établie, on lui confia les fonctions de surintendant, place qui répondait à celle d'évêque, mais sans titre ni émoluments. Il mourut le 5 décem. 1585.

— Jean SPOTSWOOD, son fils, naquit en 1565. On peut se faire une idée de l'esprit d'exaltation qui régnait en Écosse lors de sa naissance, par l'anecdote suivante : une des femmes qui assistait à l'accouchement de sa mère, ayant pris l'enfant nouveau-né entre ses bras, le leva au ciel en s'écriant, d'un ton prophétique : « Réjouissons-nous de la » naissance de cet enfant, il sera » un des piliers de notre Église, et » son plus zélé défenseur. » Le jeune Spotswood qui, dès son enfance, donna les marques d'une grande aptitude, fut élevé à l'université de Glasgow, et fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de seize ans, il prit tous ses degrés. Il se livra ensuite à l'étude des sciences sacrées ; et ses

succès ne furent pas moins brillants, car à l'âge de dix-huit ans, il fut jugé capable de succéder à son père, qui était pasteur de Calder. Après avoir mené, dans cette place, une vie assez obscure pendant dix-huit ans, il suivit, en qualité de chapelain, le duc de Lenox dans son ambassade en France, et fut, en 1603, à l'avènement de Jacques d'Écosse au trône d'Angleterre, désigné parmi les personnes notables pour accompagner ce souverain dans son nouveau royaume. Cette même année, il fut nommé archevêque de Glasgow et membre du conseil privé d'Écosse. Pendant tout le temps qu'il garda cette place, il s'occupa des affaires de l'Église avec un zèle infatigable ; et l'on dit qu'il fit plus de cinquante voyages à Londres, pour cet objet. Onze ans s'étaient écoulés depuis son élévation à l'archevêché de Glasgow, lorsqu'il fut transféré à celui de Saint-André ; ce qui lui donna la qualité de primat et de métropolitain de l'Écosse. L'année suivante, il présida l'assemblée d'Aberdeen pour établir l'ancienne discipline ecclésiastique et une certaine uniformité entre l'Église de sa patrie et celle de l'Angleterre. Il jout, pendant tout le règne de Jacques 1^{er}, de la faveur de ce prince, et à l'avènement de Charles 1^{er}, il sacra le nouveau monarque dans l'abbaye de Holyrood-House. Enfin, en 1635, il fut nommé chancelier de l'Écosse. Il y avait quatre ans qu'il en remplissait les fonctions, lorsque les tumultes populaires le forcèrent de se réfugier en Angleterre, accablé d'années et d'infirmités. Il s'arrêta d'abord à Newcastle, où il demeura quelque temps pour réparer ses forces affaiblies. Les soins qu'on lui prodigua le mirent en état de poursuivre sa route jus-

qu'à Londres, où il mourut, en 1639. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster. On a de ce prélat : *l'Histoire de l'Eglise d'Ecosse, depuis l'an 203 de Notre Seigneur, jusqu'au règne de Jacques VI*, qui ne fut imprimée qu'en 1655. Cependant l'auteur y avait mis la dernière main, car sa dédicace à Charles est datée du 15 novembre 1639, onze jours avant sa mort. Cette Histoire est estimée des protestants. On désirerait qu'elle fût plus nourrie de faits; cependant l'air de candeur et de probité qui y règne la fait encore lire avec intérêt. C—Y.

SPRAGGE (Sir ÉDOUARD), amiral anglais, se distingua dans les deux guerres que Charles II eut à soutenir contre les Hollandais. Nous ne connaissons rien de la vie de ce brave marin avant 1665 : ce fut alors qu'à l'issue d'une affaire fort chaude, il mérita d'être nommé capitaine à bord du Royal-Charles, et fut créé chevalier. L'année suivante, il soutint la réputation qu'il s'était acquise, et se fit remarquer dans tous les combats que livra le duc d'Albemarle. En 1667, le commandement d'une partie des forces navales de son pays lui étant confié, il fit de vains efforts pour secourir le fort Sheerness; mais il fut plus heureux en combattant sous le château d'Upnore. Enfin la paix ayant été signée, cette même année, entre l'Angleterre et la Hollande, Spragge, qui commandait la flotte tenue en réserve à Hope, crut pouvoir s'éloigner quelque temps de ses compagnons. Les Hollandais, profitant de son absence, attaquèrent cette flotte, et lui firent beaucoup de mal; ils l'auraient entièrement détruite, si Spragge, averti du danger, ne s'était hâté de retourner à son poste,

et n'avait repoussé les assaillants en leur brûlant plusieurs vaisseaux. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la première et la seconde guerre contre la Hollande, Spragge fut employé contre les Algériens. En 1672, il assiégea Alger, pénétra dans le port, y brûla plusieurs vaisseaux, et jeta tellement l'épouvante parmi ces barbares, qu'ils poignardèrent leur dey, et demandèrent la paix. A son retour en Angleterre, la guerre contre la Hollande étant déjà rallumée, Spragge reçut l'ordre d'aller se mesurer avec ses anciens ennemis. Les historiens hollandais prétendent qu'en prenant congé du roi, il promit à son souverain de lui amener Van Tromp, mort ou vif, ou de périr dans cette entreprise. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'attacha toujours à combattre cet amiral, qu'il le mit deux fois en fuite dans l'année 1672; et que, le 9 août de l'année suivante, l'ayant encore rencontré, il l'attaqua avec une sorte de fureur. Les deux amiraux, rivaux de gloire, changèrent deux fois de vaisseau : mais le Saint-George, que montait Spragge, ayant coulé bas au moment où il allait s'élancer sur un troisième vaisseau, ce brave officier, qui avait combattu avec la valeur d'un soldat, et qui avait commandé avec la prudence d'un capitaine, fut englouti dans les flots, regretté également par ses concitoyens et par ses ennemis, qui rendirent justice à sa mémoire. C—Y.

SPRANGER (BARTHELEMI), peintre, né à Anvers, en 1546, fut élève de Jean Madyn. Ses parents étaient des négociants estimés, qui, voyant que leur fils, au lieu d'étudier le commerce, ne cessait de couvrir ses livres de dessins et de figures de caprice, ne voulurent pas con-

trier son inclination. Après la mort de Madyn, survenue au bout de dix-huit mois, il entra chez Cornéille Van-Dalen. Ce dernier, riche et paresseux, fit peu d'attention à son élève, qui, s'apercevant d'ailleurs que son nouveau maître était obligé de recourir à Mostaert pour peindre les figures de ses paysages, prit le parti d'apprendre de lui-même à les dessiner. Peu satisfait encore, il se rendit à Paris, et se plaça chez Marc, peintre de la reine-mère, assez estimé, quoiqu'il ne peignit qu'en détrempe. Marc devint bientôt jaloux de son élève, et lui conseilla d'entrer chez un peintre d'histoire; et comme celui qu'il lui avait indiqué était trop médiocre pour que Spranger pût profiter de ses leçons, il se décida à faire le voyage d'Italie. A son passage à Lyon, on lui demanda un grand nombre d'ouvrages; mais, malgré les avantages qu'on lui offrait dans cette ville, il n'y resta que peu de temps. Arrivé à Milan, sans recommandation et ignorant la langue du pays, il se vit sans ressources au milieu des rigueurs de l'hiver. Il se rendit alors à Parme, et entra chez Suari, élève du Corrège. Une querelle, qu'il eut avec le fils de son maître, l'obligea de s'éloigner au bout de trois mois; il tomba malade; et pour échapper à la misère, il n'eut d'autre ressource, après sa guérison, que de travailler aux arcs de triomphe que l'on érigeait pour l'entrée de la princesse de Portugal. Il résolut de se rendre à Rome: plusieurs paysages, dont l'un représentait une *assemblée de Sorcières dans le Colysée*, le firent connaître d'une manière si avantageuse, que le cardinal Farnèse l'engagea à demeurer pendant trois ans chez lui, et lui fit peindre une suite de très-beaux pay-

sages à fresque, dans son château de Caprarola. Il le présenta au pape Pie V, qui le prit sous sa protection, le nomma son peintre, et lui accorda un logement au Belyvédère. Spranger y peignit sur cuivre un *Jugement dernier* de six pieds de haut, d'une exécution immense, dans lequel on compte plus de cinq cents figures, et qui ne lui coûta que quatorze mois de travail. Ce tableau servit d'épithaphe pour le tombeau de Pie V. Vasari, jaloux de cette faveur, accusa Spranger de paresse; l'artiste, pour détromper le pontife, exécuta en peu de jours, sur un morceau de cuivre de la grandeur de deux feuilles de papier, un tableau de *J.-C. dans le Jardin des Olives*, dont sa Sainteté fut si satisfaite, qu'elle lui demanda les dessins d'une suite de tous les sujets de la Passion, exécutés de la même manière. Spranger, qui n'avait jamais que croqué ses idées au charbon et à la craie, se vit obligé de dessiner à la plume sur du papier bleu, avec un lavis rehaussé de blanc. Il réussit, et parvint à faire douze dessins qui obtinrent le suffrage du pape; il terminait encore le dernier, qui était la *Résurrection de Jésus-Christ*, lorsque Pie V mourut. Cette mort empêcha l'exécution des tableaux; alors Spranger se mit à peindre en grand, et fit, pour l'église de Saint-Louis des Français à Rome, un tableau à l'huile peint sur le mur, et représentant *la Vierge dans une gloire, entourée d'un chœur d'anges, et dans le bas, saint Antoine, saint Jean-Baptiste et sainte Elisabeth*. Il peignit ensuite sur toile, pour le maître-autel de Saint-Jean-Porte-Latine, le martyre de ce saint. Outre ces grands tableaux, il en fit un nombre considérable de petits, et il en aurait fait

d'avantage si le goût du plaisir ne l'avait souvent emporté chez lui sur celui du travail, auquel il ne se livrait que lorsqu'il était, pour ainsi dire, pressé par le besoin. Il faisait l'étude; et, pendant tout le temps qu'il passa en Italie, il ne lui arriva pas de dessiner un seul des chefs-d'œuvre de l'antiquité: il disait qu'il s'en reposait sur sa mémoire, qui, en effet, était admirable. L'empereur Maximilien II, ayant demandé à Jean de Bologne un peintre et un sculpteur habiles, pour l'exécution de quelques projets qu'il avait formés, ce célèbre artiste lui désigna Jean Mont, son élève, et Spranger, avec lequel il s'était lié pendant son séjour à Rome. Les deux artistes se rendirent à cette invitation, en 1575; et l'empereur leur confia l'embellissement de son château de Fasangarten, près de Vienne. La mort de l'empereur, survenue deux ans après, n'interrompit point leurs travaux; et ils furent même chargés, par la ville de Vienne, de l'érection des arcs de triomphe pour l'entrée du nouvel empereur, Rodolphe II. Cet ouvrage, qui surpassait en hauteur les maisons les plus élevées de la ville, fut terminé en vingt-huit jours. Spranger et Jean Mont se virent cependant négligés. Ce dernier, outré d'un pareil oubli, quitta Vienne secrètement, se rendit à Constantinople, et y mourut mahométan. Spranger, de son côté, abandonna également le service de la cour, et se mit à peindre pour le public ce qu'il n'avait pu faire pendant qu'il était attaché à l'empereur. Tout le monde vénérait de ses ouvrages. Cependant, l'empereur n'avait point méconnu le mérite de l'artiste: il le rappela auprès de lui, lui accorda de nouvelles faveurs, et y mit le comble, en priant

lui-même un des plus riches orfèvres de Vienne de donner sa fille à Spranger, qui l'aimait. Comme la jeune personne n'avait que quatorze ans, le mariage n'eut lieu que dix mois après. Cette alliance, qui enrichissait le peintre, redoubla son ardeur pour son art. Il fit, par ordre de l'empereur, plusieurs tableaux du plus grand prix, tels que le *Martyre de saint Sébastien*, dont ce monarque fit présent à l'électeur de Bavière; l'*Assomption*; *Saint Jacques et Saint Érasme en habits d'évêque*, etc. Son beau-père étant mort, il fit, pour son épitaphe, une *Résurrection de Jésus-Christ*, que l'on regarde comme un des morceaux les plus précieux qu'il ait exécutés. Pendant dix-sept ans, il ne quitta pas un moment la cour. Son logement était toujours auprès des appartements de l'empereur; et ce prince avait tant de plaisir à voir peindre Spranger et à s'entretenir avec lui, qu'il ne passait pas un jour sans aller visiter son atelier. En 1588, l'empereur l'anoblit, lui et ses descendants, et lui permit d'ajouter à son nom celui de Van den Schelde. Enfin, après une absence de trente-sept ans, l'empereur le laissa libre d'aller revoir son pays et sa famille, et lui paya généreusement ses frais de voyage. Il fut reçu partout avec distinction. La ville d'Amsterdam lui présenta le vin d'honneur. Les artistes de Harlem se distinguèrent par une réception peut-être encore plus flatteuse; et la société des belles-lettres de cette ville fit composer et représenter, à son intention, une pièce ayant pour titre: les *Honneurs de la peinture*. Sa ville natale ne fut pas la dernière à célébrer sa gloire. Il revint enfin à Prague, où il eut le malheur de perdre sa femme et ses enfants, à peu d'années

de distance. Frappé ainsi dans ses affections les plus chères, il ne trouva de consolation que dans l'exercice non interrompu de son art, et mourut à Prague, en 1623, dans un âge fort avancé. On voit, dans ses nombreux tableaux, qu'il a plusieurs fois changé de manière, mais toujours pour l'améliorer; aussi ses derniers ouvrages sont-ils les plus estimés. Il avait une main extrêmement brillante et une grande douceur de pinceau. Mais si d'un côté l'on sait que, malgré le grand nombre de ses productions, il ne s'est jamais fait aider, on voit de l'autre qu'il a peu étudié la nature, et qu'il n'a guère travaillé que d'imagination. Son dessin n'a rien du goût romain, et ses contours manquent de grâce et de naturel. Cependant on doit le regarder comme le chef de cette série de peintres allemands qui, dégoûtés de la manière sèche qui régnait dans leur école, s'efforcèrent, avec plus ou moins de bonheur, d'y introduire le style italien. Le Musée du Louvre a possédé de ce maître six tableaux provenant de la galerie de Vienne, et représentant : I. *Hercule et Omphale*. II. *Cérès et Neptune*. III. *Le Parnasse*, sur marbre. IV. *Vénus et Mercure*. V. Une *Allégorie*. VI. et son propre *Portrait*. Ces six tableaux ont été rendus à l'Autriche, en 1815. P—s.

SPRAT (THOMAS), prélat anglais, né, en 1636, à Tallaton dans le Devonshire, entra, en 1651, à l'université d'Oxford, et y fut reçu maître-ès-arts, en 1657. Devenu boursier deux années après, il cultiva la poésie et publia, en l'honneur et sur la mort de Cromwell (1), un poème qui fut im-

primé avec ceux de Dryden et de Waller. La *Peste d'Athènes*, qu'il mit au jour la même année, et qui n'est qu'une imitation de Lucrèce, n'eut pas grand succès; il ajouta par la suite, à ses premiers essais, un poème latin sur la mort du poète Cowley : c'est à cela que se borne la collection de ses poésies. Aussi ce n'est pas comme poète qu'il est le plus connu. Ala restauration, il entra dans les ordres et fut chapelain du duc de Buckingham, qu'il aida à composer sa comédie de la *Répétition*, quoique quelques écrivains donnent à ce seigneur d'autres collaborateurs (*Voy. BUCKINGHAM*, VI, 216); il fut même chapelain du roi. Mais ce qui était plus important pour Sprat, c'était l'amitié que lui portait Wilkins. Il assistait chez ce savant à des conférences de physique, qui finirent par former la société royale de Londres. Sprat mérita de devenir membre de cette société, et fut chargé par elle d'écrire son histoire, lorsqu'il devint nécessaire de se concilier l'esprit du public, qui croyait voir dans toute assemblée quelconque des sociétés pour rétablir la suprématie du pape. Son *Histoire de la société royale* parut en 1667, et triompha de tous les pamphlets qui furent publiés contre elle. Cet ouvrage a été sans doute surpassé, quant aux faits, par Birch, et plus récemment par Thomson; cependant il est écrit avec tant de pureté et d'élégance, qu'il est encore recherché. Il ne fut pas inutile à l'avancement de l'auteur qui, dès l'année suivante, eut une prébende à Westminster, une autre à l'église Saint-Marguerite, et finit par arriver à l'évêché de Rochester. Cette même année la cour fit un appel à sa reconnaissance, en lui demandant l'histoire du prétendu

(1) Il disait, dans ce poème, que la renommée de Cromwell blanchirait, comme l'homme, en vieillissant!

complot de Rye-House, qu'il publia en 1685 sous ce titre : *Vrai récit et déclaration de l'horrible conspiration contre le roi et le gouvernement*. Le chantre de Cromwell écrivit de telle manière cette histoire, qu'après la révolution qui renversa les Stuarts, il crut nécessaire d'en adoucir le ton et de s'excuser d'avoir été aussi violent. Si cette conduite prouve peu de fermeté dans ses opinions politiques, il n'en est pas de même de ses opinions religieuses. Dans les moments les plus critiques du dernier des Stuarts, il était diacre de la chapelle royale, et il fut nommé un des commissaires des affaires ecclésiastiques. Il laissa alors publier, à Westminster, la déclaration qui devait distinguer les catholiques des anglicans, parce qu'il pensait que cette mesure ne violentait pas les consciences : lorsqu'on amena l'évêque de Londres devant la commission, il se contenta de donner sa voix en sa faveur ; mais lorsqu'il vit que les pouvoirs des commissaires étaient dirigés contre ceux qui refusaient de se soumettre à la déclaration, il envoya sur le champ sa démission à ses confrères, et fut cause, par cet acte de fermeté, qu'ils ajournèrent à six mois leurs assemblées, et finirent insensiblement par se dissoudre. Le roi Jacques ayant cherché un asile en France, Sprat fut du nombre de ceux qu'on choisit pour discuter la grande question de savoir si la couronne était vacante. Il eut le courage de défendre son ancien roi : mais un nouveau gouvernement ayant été établi, il se soumit, prêta serment de fidélité et conserva ses places. Ce fut sans doute la conduite énergique qu'il tint lors de la discussion des droits de la couronne, qui fit inscrire son nom sur une liste de conspirateurs, par des

malheureux qui voulaient prêter leurs fureurs aux personnages les plus distingués de l'Angleterre, en se servant de leurs noms pour séduire des complices. Sprat fut arrêté : heureusement on ne put trouver la liste fatale qu'un de ces misérables avait glissée dans un pot de fleurs du salon du prélat. Il fut confronté avec Young, qui persista à le charger avec une obstination qui se refusait à l'évidence ; mais l'innocence triompha : Sprat fut acquitté. Lorsque l'affaire de Sacheverell mit toute l'Angleterre en commotion, il se présenta modestement parmi les amis de la religion. Il mourut, le 20 mai 1713. On a de lui, outre ses poésies : I. *L'Histoire de la société royale*, 1667 ; traduction française in-8°. Genève, 1669, Paris, 1670, in-8°. II. *La Vie du poète Cowley*, écrite en latin, et placée à la tête des poèmes latins de Cowley, dont Sprat donna une édition en 1668 ; il l'augmenta ensuite considérablement et la plaça en tête des œuvres anglaises du même poète, dont il publia aussi une édition. On peut lui reprocher son admiration pour Cowley, qui, sans être un mauvais poète, est loin de mériter les louanges que son éditeur lui prodigue. Aussi Pope avait-il coutume d'appeler Sprat un mauvais Cowley. III. *Observations sur le voyage de Sorbière en Angleterre*, contenues dans une Lettre adressée à M. Wren, 1668. Cet ouvrage eut de la vogue lorsqu'il parut. IV. *L'Histoire de la conspiration de Rye-House*, 1684. V. *La Relation des interrogatoires qu'il subit* lorsqu'il fut impliqué dans la conspiration dont nous avons parlé. Cette affaire avait fait une telle impression sur son esprit, qu'il en consacra la mémoire par des actions de grâces annuelles. VI. Un

volume de *Sermons*. On a observé que Sprat a excellé dans chacun de ces ouvrages, quoiqu'ils fussent tous d'un genre différent. C—Y.

SPRECHER ou SPRECCHER de Berneck (FORTUNAT), historien suisse assez estimé, né en 1585, à Davos dans le pays des Grisons, prenait les titres de chevalier et de docteur en droit, était gouverneur du comté de Chiavenna, en 1617, et mourut le 14 janvier 1647. On connaît de lui : I. *Ein schoen neuw Lied*, etc., 1615, in-8°. de 13 pag. C'est un petit poëme ou espèce de chant lyrique en l'honneur des trois ligues des Grisons. II. *Pallas Rhætica armata et togata, ubi primæ ac prisæ inalpinæ Rhæticiæ verus situs, bella et politia*, etc. *adumbrantur*, Bâle, 1617, 1662, in-4°. La réimpression de Leyde, 1633, in-16, sous le titre de *Chronicon Rhæticiæ seu historia*, etc., fait partie de la collection des petites républiques des Elzevirs ; traduit en allemand, Coire, 1672, in-4°. Cette version offre quelques augmentations et divers changements qui ne sont pas toujours heureux : ainsi elle ne dispense pas de consulter le texte original. Ce livre, quoique bien moins étendu que celui de Guler, publié en 1616 sur le même sujet, eut néanmoins plus de succès, parce que ce dernier, écrit en allemand, était moins à la portée des étrangers, et offrait d'ailleurs des lacunes, la seconde partie de l'ouvrage, que Guler avait promise, ayant péri dans un incendie. Le livre de Sprecher fut mis à l'index par décret du 16 mars 1621, sans doute à cause des déclamations que l'auteur s'y permettait contre les catholiques. III. *Historia motuum et bellorum postremis hinc annis in Rhætiâ excitatorum et*

gestorum, auspiciis verò Gallorum regis Ludovici XIII, ser. reip. Venetæ, et ducis Sabaudici Caroli Emanuelis confectorum. Genève, 1629, in-4° ; traduit en allemand (par J. Conradin Bornorand), Saint-Gall, 1701, in-4°. Cette version est inexacte et peu estimée ; quant à l'ouvrage original, on y trouve plus d'impartialité que dans les autres relations de cette guerre publiées par les protestants : l'abbé Quadrio lui rend cette justice, dans son Histoire de la Valteline, et regarde l'auteur comme le plus véridique et le plus important des historiens originaux des troubles qui agiterent ce pays au commencement du seizième siècle. Sprecher préparait une continuation qu'il avait poussée jusqu'à l'an 1645 ; mais il mourut avant d'y avoir mis la dernière main. Elle est demeurée inédite ; on en conserve dans le pays plusieurs copies auxquelles son fils et d'autres continuateurs ont fait des additions plus ou moins étendues. IV. *Carte du pays des Grisons*, en latin, sous ce titre : *Alpinæ seu fœderatæ Rhæticiæ subditarumque et terrarum nova descriptio*, Amsterdam, Jansson, 1630, in-fol., gravée par C. Vischer. Cette carte, à laquelle Th. Clavier avait donné quelques soins, fut retouchée par Hondius, et reparut dans les atlas de Jansson, 1638 ; de Blaeu, 1641, 1644, 1658 ; fut reproduite en français par Dav. Mortier en 1716, avec de nouvelles corrections du colonel Christophe Schmid, mort général-major en 1730. C'était encore jusqu'alors la plus exacte que l'on eût de cette contrée : celle de Gabr. Walser, d'Appenzell, publiée par Scheuchzer, et améliorée ensuite par les Homann, en 1768, l'a fait oublier. V. La Vie

chrétienne et la bienheureuse mort du colonel J. Guler de Wyneck, Coire, 1637, in-4°. (en allemand), avec le portrait de Guler (*Voy. ce nom*) : opuscule incomplet et rempli de minuties insignifiantes. VI. *Stemma vetustissimæ romanæ originis familiæ Plantarum*, Coire, 1722. Ce tableau généalogique de la famille Planta, l'une des plus illustres du pays des Grisons, est composé de six grandes feuilles qui doivent se réunir ; il a été corrigé et continué jusqu'à l'époque de sa publication, par le savant podestat Rodolphe-Ruinell Jäcklin d'Hohen-Realta, mort en 1729, et publié par les soins d'un Planta de Saint-Cyr. On y fait remonter l'origine de cette famille jusqu'à Pompeius-Planta, qui fut préfet d'Égypte sous Trajan, et l'on y a gravé les armoiries des diverses branches de cette maison ; mais Haller y a signalé des inexactitudes. Parmi les ouvrages inédits de Fortunat Sprecher, on cite la *Généalogie* de sa propre famille ; un *Avis en droit* (*consultum juris*), sur le droit d'élection de l'évêque de Coire, daté de 1627, etc. — Florian SPRECHER est auteur d'une *Description du canton de Davos*, fort détaillée, écrite en allemand vers 1644, et dont on connaît plusieurs copies manuscrites. — André SPRECHER a publié en italien, 1699, in-fol., un rapport (*Vera e distinta notizia*) sur le syndicat du gouvernement de la Valteline. — George SPRECHER, major du régiment de Brendle, a composé des *Mémoires historiques sur le régiment* de Seedorf (de 1689 à 1731). Zurlauben en a fait usage pour son *Histoire militaire des Suisses*. — Salomon SPRECHER de Bernegg, né à Davos, en 1697, suivit les cours de l'université de Halle ; fut landam-

man de la ligue des dix Droitures, de 1731 à 1736, et leva, en 1744, pour le service d'Autriche, un régiment de Suisses Grisons, avec lequel il fit, d'une manière brillante, les guerres d'Italie, surtout au siège de Gènes. Il fut nommé, en 1752, général en chef des troupes impériales en Lombardie, et promu, en 1754, au rang de lieutenant-général feld-maréchal. Il se signala particulièrement au siège de Prague ; et, dans la campagne de Silésie contre les Prussiens, il décida la victoire de Barschdorff par une charge vigoureuse qu'il fit à la tête de ses grenadiers. Traduit devant un conseil de guerre, après la capitulation de Breslau, il fut honorablement acquitté, obtint de l'avancement, et devait commander en chef l'armée impériale dans la campagne de 1758, lorsqu'il fut écrasé par un accident, sa voiture ayant versé, le 19 septembre de la même année. — Haller cite encore un Henri SPRECHER de Bernegg, auteur de deux pamphlets politiques, en allemand, adressés aux trois ligues des Grisons, 28 et 29 décembre 1783, in-fol. (Haller, *Bibl. d'hist. suisse*). C. M. P.

SPRENG (JÉAN-JACQUES), professeur de langue grecque, de poésie, d'éloquence et d'histoire à Bâle, naquit dans cette ville, le 31 décembre 1699, fut d'abord pasteur de l'église réformée, à Ludweiler dans le duché de Nassau, obtint le professorat en 1743, et mourut le 24 mai 1768. On le regarde en Suisse, comme l'un des premiers propagateurs d'un goût plus pur en poésie et en éloquence. Il s'est acquis une certaine réputation par sa *Traduction des psaumes de David*, Bâle, 1741, in-8°, seconde édition, Bernburg, 1766, in-8°. L'empereur Charles VI lui donna le titre de Poète

ta Cæsareus. Spreng a aussi publié : *Poésies sacrées et profanes*, Zurich, 1749, in-8°, et quelques ouvrages sur l'histoire du canton de Bâle, dans lesquels on remarque une partialité excessive contre la religion catholique. Voy. le *Dictionnaire des poètes*, par Richter. Z.

SPRENGEL (MATTHIEU - CHRÉTIEN), professeur d'histoire, né à Rostock, le 24 août 1746, reçut sa première éducation, et se forma à l'étude de l'histoire, sous les yeux de Schlözer à Göttingue. Nommé, en 1778, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie de cette université, il obtint, l'année suivante, la chaire d'histoire à Halle, et s'y rendit surtout utile par ses leçons sur la statistique, science pour laquelle il avait réuni des matériaux précieux. Il mourut le 7 janvier 1803. Sprengel fut un historien d'une grande sagacité et d'un rare savoir, qui avait l'art de donner en même temps à ses compositions une forme agréable et intéressante. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : I. *Histoire des premières découvertes des Portugais, sous l'infant dom Henri*, Halle, 1783, in-8° (en allemand). II. *Histoire des principales découvertes géographiques, jusqu'à celle du Japon*, en 1542, Halle, 1783, in-8° ; seconde édition, ibid., 1792 : ce livre, bien fait, renferme beaucoup de traits curieux sur les voyageurs du moyen âge. Sprengel traite un peu trop brièvement les navigations des Portugais ; il passe sous silence les voyages en Amérique, et celui qui avait été fait autour du monde. Il ne dit que peu de choses sur les navigations des Vénitiens ; les pèlerinages à la Terre-Sainte, et beaucoup d'autres excursions qui ont con-

tribué aux progrès de la géographie, sont oubliés. L'auteur a profité du travail de Forster sur les voyages au Nord. M. Malte-Brün a tiré de cet ouvrage une grande partie des matériaux du premier volume de son *Précis de la géographie universelle* ; mais, en y ajoutant les choses que l'on regrettaient de ne pas y trouver, et en y en joignant une infinité d'autres, il en a fait un ouvrage neuf, qui a obtenu un succès mérité. III. *Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, Halle, 1783, un vol. in-4°. Ce volume, qui s'arrête aux temps de la *Grande-Charte*, forme aussi le quarante-septième volume de l'*Histoire universelle* de l'édition allemande. IV. *Histoire des révolutions des Indes-Orientales, de 1756 à 1783, notamment des conquêtes des Anglais dans le Dekan et l'Hindoustan*, 1788, in-8°. Sprengel était très-versé dans l'histoire des Indes. V. *Vie de Hyder-Ali, nabab du Maïssour, traduite du français avec des additions et remarques*, Halle, 1784, 1785, 2 vol. in-8°. VI. *Histoire des Marattes, jusqu'à la dernière paix conclue avec l'Angleterre*, ibid., 1785, in-8°. VII. *Résumé de l'histoire du dix-huitième siècle*, Halle, 1797, in-8°. VIII. *Géographie des Indes-Orientales, c'est-à-dire de l'Hindoustan, du Dékan, de Ceylan, des Laquedives et des Maldives*, Hambourg, 1802, in-8° ; il formé la onzième partie de la *Géographie de Busching* ; il a été continué par Wahl. IX. *Manuel de la statistique des principaux états de l'Europe*, Halle, tome 1^{er}, 1793, in-8°. X. *Nouvelle édition de la statistique d'Achenwall, refondue sur un meilleur plan*. Sprengel a donné un grand nombre de Dissertations, et

d'analyses critiques d'ouvrages nouveaux; il a publié, conjointement avec J. - R. Forster, dont il était le gendre, un Recueil de voyages qu'il continua seul après la mort de celui-ci. Cette Collection est intitulée : *Mélanges d'ethnographie et de géographie*, Leipzig, 1781-1790, 14 vol. in-8°; la suite est intitulée : *Nouveaux mélanges*, etc., ibid., 1790-1794, 13 vol. in-8°. Il entreprit ensuite une nouvelle collection sous ce titre : 1°. *Bibliothèque des relations de voyages* les plus récentes et les plus importantes, Weimar, 1800-1801, 7 vol. in-8°, cartes et figures: ces deux Recueils ne renferment que des traductions d'ouvrages en langues étrangères; 2°. *Choix des meilleurs ouvrages étrangers sur la statistique, la géographie, pour servir d'éclaircissement à l'éthnographie et à la géographie*, Halle, 1794-1800, 14 vol. in-8°. Ces ouvrages laissent beaucoup à désirer et donnent lieu assez fréquemment à une critique sévère et juste. Sprengel a quelquefois abrégé les relations, et on ne peut l'en blâmer. Ses notes sont rarement instructives; en revanche ses préfaces contiennent toujours des jugements bien raisonnés sur le voyage qu'il traduit, et souvent de bonnes Notices critiques sur les voyages faits précédemment dans le mêmes pays. E—s.

SPRENGER (BALTHASAR), écrivain agricole, fut conseiller du duc de Wurtemberg, surintendant-général, prélat à Adelberg, et l'un des membres du comité permanent des états. Il naquit le 14 février 1724, étudia la théologie à Tübingen, et après avoir fait un voyage en Allemagne, en Angleterre et en France, obtint la place d'adjoint à la faculté de théologie de Tübingen, et quelques années après, celle de

pasteur à Göppingen. En 1757, il fut nommé pasteur et professeur du collège de Maulbronn, place qu'il occupa jusqu'en 1781. Il mourut le 14 sept. 1791. De ses nombreux écrits, nous citerons les plus estimés : I. *Traité général sur l'agriculture*, extrait en grande partie des éléments de l'agriculture, par Duhamel, et accompagné de nouvelles expériences et dissertations, Stuttgart, 1764, in-8°. II. *Traité complet sur la culture de la vigne*, 3 vol., ibid., 1765, 1766, 1778, in-8°. III. *Éléments complets d'agriculture*, 3 vol., ibid., 1772 et 78, in-8°. Z.

SPRENGER (PLACIDE), historien, bibliothécaire du monastère de Banz en Franconie, né le 27 octobre 1735, s'était fait recevoir, à Banz, dans l'ordre des Bénédictins, et devint, en 1785, prieur de cette abbaye, qu'il quitta en 1796 pour celle de Saint-Étienne à Wurzburg. Il retourna, en 1799, à Banz, et lorsqu'en 1803, les couvents furent sécularisés, Sprenger choisit pour domicile le bourg de Lichtenfels, dans la principauté de Bamberg, où il mourut le 23 septembre 1806. Ce religieux avait des connaissances très-étendues en histoire et en bibliographie, et il a contribué à répandre le goût de l'étude et des lettres dans les états catholiques de l'Allemagne, par la publication de divers écrits, savoir : I. *Le Spectateur de la Franconie*, Francfort, 1772, in-8°, dont il n'a paru que quatre cahiers. II. *Littérature de l'Allemagne catholique*, 8 vol., Cobourg, 1775-88, in-8°. III. *Magasin littéraire pour les Catholiques*, 6 cahiers, Cobourg, 1792-95, in-8°. IV. *Thesaurus rei patristicæ*, Wurtzburg, 1784-92, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, que Sprenger ne termina point, présente dans

l'ordre chronologique un extrait estimable des Dissertations sur l'Histoire des Pères qui se trouvent dans les OEuvres des P. Le Nourry, de Galand et d'autres. V. *Histoire de l'Imprimerie à Bamberg*, Nuremberg, 1800, in-4°. VI. *Histoire de l'abbaye de Banz, d'après des documents authentiques, depuis 1050 jusqu'en 1251*, Nuremberg, 1803, in-8°. Z.

SPRETI (DIDIER), historien, né à Ravenne, en 1414, se livra d'abord à la jurisprudence, qu'il abandonna ensuite pour écrire l'histoire de sa ville natale. Il n'avait été précédé dans cette entreprise que par son compatriote Agnello (V. ce nom, I, 295), qui a laissé des Mémoires sur la vie des évêques de son ancienne église; mais l'ouvrage de Spreti a l'avantage d'un cadre plus vaste, et d'offrir une série d'inscriptions grecques et latines, toutes appartenantes à Ravenne, qui dépendait de la république de Venise lorsque cette histoire fut rédigée. On croit que l'auteur mourut vers l'année 1474. Son livre est intitulé : *De amplitudine, vastatione et instauratione urbis Ravennæ libri III*, Venise, 1488 ou 1489, in-4°, réimprimé à Ravenne, 1793, 2 vol. in-4°, fig., avec la vie de Spreti, écrite par Carrari : trad. en italien par Boniface Spreti. Pésaro, 1574, in-4°. Voy. Ginanni. *Scrittori Ravennati*, tom. II. — Camille SPRETI a donné un ouvrage intitulé : *Compendio storico dell' arte di comporre i mosaïci; colla descrizione de' mosaïci antichi, che trovansi nelle basiliche di Ravenna*, Ravenne, 1804, in-4°. A—G—S.

SPRINGER (JEAN-CHRISTOPHE-ÉRIC DE), jurisconsulte allemand, né le 11 mars 1727, à Schwabach, ville riche et commerçante de la prin-

cipauté d'Anspach, où son père était bourguemestre, fit ses études à l'école de sa ville natale, et acquit toutes les connaissances qui le distinguèrent, par la pratique, la lecture, et par son adresse à tirer parti des lumières de tous les gens instruits, dont il recherchait la société. Le titre d'*autodidactus* ou d'homme qui n'a eu d'autre maître que lui-même, était celui dont il tirait le plus de vanité. Aucune partie des sciences du droit, de l'histoire, de l'économie politique et de l'histoire naturelle ne lui fut étrangère; dans toutes il fit des progrès remarquables, et sur toutes il a publié des livres, si non bien écrits, du moins riches en faits et en observations originales. Il savait toutes les langues anciennes et le français, au point qu'il plaidait dans cette langue devant le tribunal de la colonie des réfugiés français à Erlang. Un de ses moyens pour acquérir des connaissances aussi variées, fut de travailler, presque dès son enfance, comme simple copiste, et ensuite comme clerc et comme secrétaire chez des avocats, des baillifs, des ministres à l'assemblée du cercle de Franconie, de plaider pour des parties devant les tribunaux de cette foule de juridictions dont ce cercle se composait, en se chargeant des affaires des familles nobles de la même province. Il acquit ainsi une grande expérience dans la pratique des tribunaux de l'empire. Le dernier margrave d'Anspach le nomma, en 1761, membre de sa chambre des finances; mais la haine d'une famille puissante, qu'il s'était attirée, l'engagea, en 1766, à changer de place. Il quitta la Franconie, obtint la permission de faire à Göttingue un cours d'économie politique, et, l'année suivante, fut nommé instituteur du jeune comte

de Schaumbourg-Lippe-Alverdisen. L'électeur de Maïence l'envoya, en 1771, à Erfurt, comme professeur de droit public et d'économie politique. Il prit, en 1777, à Erlang, le grade de docteur en droit, et fut nommé directeur de la chambre des finances du landgrave de Hesse-Darmstadt, où il put déployer ses talents pour l'administration. Le comte de Schaumbourg-Lippe-Alverdisen, étant parvenu au gouvernement du comté souverain de Schaumbourg ou de Buckebourg, rappela Springer à son service, et le nomma son chancelier, directeur de la chambre des finances, président de la cour de révision et du consistoire. A la mort de ce comte, en 1787, le landgrave de Hesse-Cassel, sous un prétexte frivole, et par une violation du droit des gens et des lois de l'empire, s'empara du comté de Buckebourg, au préjudice du fils mineur du dernier possesseur. Non-seulement il confirma Springer dans ses fonctions, mais il lui donna encore le titre de son conseiller intime. Cette faveur de l'usurpateur déplut beaucoup à la régente du jeune souverain; lorsque le landgrave, effrayé du ton très-sérieux avec lequel le roi de Prusse s'était déclaré le défenseur de l'opprimé, eut retiré ses troupes, Springer fut obligé de se démettre de ses places, et de quitter le pays. Le landgrave le dédommagea en le nommant, en 1789, chancelier de l'université de Rinteln, et professeur d'économie politique. Il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 6 octobre 1798. Par ses écrits nombreux, Springer a beaucoup contribué à répandre en Allemagne le goût de toutes ces branches d'économie politique, que les Allemands comprennent sous le nom de *caméra-*

listique, ou sciences nécessaires à un administrateur. Quoique son père eût exercé un emploi essentiellement roturier, celui de chef de la bourgeoisie, il s'attribua la noblesse; et tout en avouant qu'elle ne lui avait pas été conférée, il trouva moyen de la faire reconnaître par le conseil aulique impérial. Il était membre de l'académie impériale des sciences naturelles à Vienne, et de plusieurs autres sociétés savantes. Les ouvrages qu'il a composés sont extrêmement nombreux. Indépendamment d'une foule de Consultations, Mémoires et Abrégés, qu'il a fait imprimer séparément, et d'articles qu'il a fait insérer dans divers écrits périodiques; indépendamment de quarante gros volumes de manuscrits, qu'il a laissés, et qui appartiennent aujourd'hui au comte de Munster - Meinhövel à Prague; on a de lui environ soixante-quinze Ouvrages imprimés, in-fol., in-4°. et in-8°, et dont quelques-uns se composent de plusieurs volumes. Il y a traité des sujets de droit civil, d'économie politique, de finances, d'administration, d'agriculture, de commerce, d'histoire naturelle, de droit public d'Allemagne, d'histoire, de généalogie, etc. Il serait sans objet d'en placer ici les titres. La plupart de ces livres sont écrits en allemand, dans un style dur et prolix, plusieurs en latin; deux le sont en français, savoir: un Abrégé de la jurisprudence des tribunaux de l'empire en affaires d'injures; 1758, et ses *Réflexions d'un citoyen allemand sur la moralité des restrictions mentales, et la foi des paroles des souverains*, etc., Strasbourg, 1790, in-8°. Cet ouvrage est dirigé contre le célèbre Pütter. Parmi ses manuscrits se trouve aussi sa propre bio-

graphie, ou une espèce de confession. Son portrait a été gravé par Raid , à Augsbourg, en 1794. S—L.

SPROT (RABBI SCEM TOV BEN ISAAC BEN), né à Tudela , vers l'an 1374 , fut médecin , philosophe , talmudiste , et grand ennemi des Chrétiens. Il a composé contre eux un ouvrage très-violent , intitulé : *Even Bochen* (pierre de touche) , dans lequel il introduit deux interlocuteurs , dont un juif , sous le nom d'*Ammejachèd* (unitaire), et l'autre chrétien , sous le nom d'*Ammescalesc* (trinitaire) , qui finissent par céder la victoire à la loi de Moïse. L'*Even Bochen* est divisé en seize sections , partagées chacune en plusieurs chapitres , et qui traitent successivement des articles de la foi ju daïque : de la loi de Moïse ; des prophéties d'Isaïe ; de Jérémie ; d'Ezechiel ; des Proverbes ; de Daniel ; de Job ; des Histoires talmudiques ; de la Foi chrétienne ; de l'Evangile ; de la Réfutation de maître Alphonse ; de la Résurrection des Morts ; enfin , des Actions et des signes du Messie. La division de cet ouvrage , qui a de l'analogie avec celle des *Dialogues* de Pierre Alphonse (V. PIERRE, XXXIV, 389), et la similitude des matières qui sont traitées dans l'un et dans l'autre , ont fait conjecturer que Scem Tov Sprot s'était spécialement attaché à réfuter son ancien co-religionnaire. Mais J.-Bern. de Rossi pense que c'est plutôt contre Alphonse de Valadolid qu'il a dirigé ses traits. Voy. *Mss. Cod. hebr.* , art. 760 ; *Biblioth. jud. antichrist.* , art. 146 , etc. On lui a attribué mal-à-propos : *Pardès Rimomim* (Jardin des grenades) ; *Zaphenath pahneach* (révélateur du secret) ; et *Sepher rephuah* (livre de médecine) ; il est générale-

ment reconnu , par les plus savants critiques , que ces ouvrages sont d'un autre juif espagnol , nommé Rabbi Scem Tov ben Isaac Hattarisci , qui florissait en 1264 et 1267 , époque à laquelle ils ont été composés. L'*Even Bochen* n'a jamais été imprimé , mais il en existe un grand nombre de copies dans la plupart des bibliothèques de l'Europe ; elles diffèrent entre elles sur le classement des matières. L—B—E.

SPURINNA (VESTRICIUS), romain qui , sous les empereurs , obtint de la célébrité à la guerre et dans les lettres , naquit vers l'an de Rome 777 (de J.C. 23). Sa jeunesse s'écoula tout entière sous les règnes affreux de Caligula , de Claude et de Néron. Ami d'Othon , lorsque celui-ci marchait contre l'armée de Vitellius , commandée par Cérina , Spurinna vint à son secours , de Rome , à la tête d'un corps de troupes ; et il se trouvait dans la province cispadane , lorsque l'armée ennemie y arriva. Se renfermant alors dans Plaisance , il résolut de ne point en sortir et de ne pas hasarder la bataille ; mais l'indiscipline si ordinaire dans les guerres civiles ne le lui permit pas. Ses troupes se soulevèrent et le forcèrent de sortir de la place et de venir camper sur les bords du fleuve. Cependant il parvint à les faire rentrer dans le devoir et les ramena dans Plaisance , où il fut assiégé par Cérina ; mais il le contraignit à lever le siège. Peu après , Othon arriva , et Spurinna le joignit. La perte de la bataille de Bedriac et la mort d'Othon qui la suivit , l'obligèrent de se soumettre à Vitellius , qui fut bientôt renversé lui-même par Vespasien. Sous le règne de celui-ci et de ses successeurs , Spurinna remplit diverses charges , gouverna des pro-

vinces et commanda les armées de Germanie. A leur tête, il rétablit le roi des Bructères dans ses états et soumit cette nation féroce par la terreur du nom romain. Ces exploits lui firent décerner par le sénat, sur la proposition de l'empereur, une statue triomphale. On n'est pas d'accord sur l'époque de cette expédition; Bayer la place sous Trajan. Pendant son absence il eut la douleur de perdre son fils unique Cottius, jeune homme de la plus belle espérance, auquel on érigea une statue après sa mort, honneur accordé rarement à cet âge, mais dont il était digne par ses vertus, que Pline le jeune avait célébrées dans un de ses écrits. Autorisé par sa vieillesse à se livrer au repos, Spurinna se retira à la campagne. Pline nous a transmis la peinture de la vie admirable qu'il menait dans sa retraite. Il était alors âgé de soixante-dix-sept ans (1), et son corps aussi bien que son esprit avaient conservé toute leur vigueur. Pline, dans un autre endroit, ne craint pas de le placer à côté d'Antonin, que ses vertus appelèrent depuis à l'empire. Il nous apprend encore que Spurinna composait avec le même succès en latin et en grec, et qu'il mit au jour de très-bonnes poésies lyriques; elles ne nous sont point parvenues. G. Barth ayant trouvé dans un ancien manuscrit, quelques fragments d'odes portant le nom de Vesprucius, les a attribués à Spurinna: ils sont au nombre de quatre. Le premier faisait partie d'une ode sur le mépris de la vie; le second est un hymne à la pauvreté;

(1) Bayer observe que cette lettre est la 1^{re}. du 3^e. livre de Pline, et que les lettres de ce livre appartiennent à l'année où il fut nommé consul, aux kalendes de septembre: ce fut l'an 200 de l'ère vulgaire; ce qui lui a servi à déterminer, avec précision, l'année de la naissance de Spurinna,

le troisième, une pièce contre l'oisiveté: le dernier ne consiste qu'en quelques vers dont l'état ne permet pas de saisir le sens. Bayer (Th. S.) les a publiés de nouveau avec des corrections et des remarques, dans le tom. xi des Mémoires de l'académie de Pétersbourg. Il n'hésite pas à les regarder comme authentiques. L'abbé Brottier (première édition de Tacite) est d'un sentiment tout opposé. Il ne trouve point dans ces vers la douceur aimable que Pline vante dans Spurinna, et il n'y voit, avec assez de raison, qu'un pénible enchaînement de mots. On ne connaît pas, d'une manière certaine, l'année de sa mort. Si—D.

SQUARCIONE (FRANÇOIS), peintre, né à Padoue, en 1394, passe pour le plus habile maître de l'école vénitienne de son temps. Sa renommée était si grande, que l'on porte jusqu'à cent trente-sept le nombre des élèves instruits par ses leçons. Il parcourut l'Italie et la Grèce; dessinant tout ce qui lui semblait digne de son attention, tant en peinture qu'en sculpture, et achetant ce qu'il trouvait de plus remarquable. A son retour dans sa patrie, il y forma l'atelier le plus riche que l'on eût vu jusqu'alors en statues, en torses, en bas-reliefs et en urnes funéraires. C'était plutôt par la vue de ces objets et par ses préceptes qu'il instruisait, que par ses propres exemples. Il vivait sans se gêner, et il confiait l'exécution des nombreux ouvrages qui lui étaient demandés, tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ses disciples. Il existe, dans l'église de la Miséricorde, un Antiphonaire orné de précieuses miniatures, que l'on attribue communément à Mantegna, l'honneur de son école; mais on reconnaît dans cet ouvrage tant de styles divers, que

les personnes les plus éclairées le regardent comme un travail confié au Squarcione; et qu'il aura partagé entre plusieurs de ses élèves. C'est donc plutôt comme professeur que comme praticien, que cet artiste a mérité sa célébrité. Il fut pour ainsi dire le tronc d'où sont sorties, comme deux branches principales, l'école de Lombardie fondée par Mantegna, et celle de Bologne, fondée par Marco Zoppo; il a même eu quelqu'influence sur les Vénitiens, puisque Jacques Bellini, lorsqu'il vint travailler à Padoue, chercha à imiter les ouvrages du Squarcione. La seule peinture qui soit reconnue d'une manière authentique pour être de cet artiste, est le tableau qui existait aux Carmélites de Padoue, et que l'on voit aujourd'hui dans la galerie du comte de Lazara. Il est divisé en plusieurs compartiments. Le principal représente *Saint Jérôme*; autour sont divers autres saints. Cette peinture, quoique retouchée en maints endroits, montre, dans ce qui n'a pas été restauré, un grand talent. Le coloris, l'expression, et surtout la perspective, prouvent que sous ces rapports il n'avait point de supérieur parmi ses contemporains. Ce tableau lui fut commandé, en 1449, par la noble famille de Lazara, et fut terminé en 1452. Il est signé *Francesco Squarcione*, ce qui peut servir à corriger Vasari, qui le nomme Jacques, erreur répétée dans presque tous les Dictionnaires historiques. Il existe cependant encore, dans un des cloîtres de Saint-François, quelques sujets de la vie de ce saint, peints en terre verte, et qui remontent aux premiers temps du peintre, mais où il paraît que plusieurs de ses élèves ont eu part; car il y a du bon et du mauvais, et le style offre des différences.

On voyait près du même endroit d'autres peintures du Squarcione, en terre verte; elles furent détruites du temps d'Algarotti, qui déplore cette perte dans une lettre pleine d'érudition : le style en était tout-à-fait analogue à celui de cette école. Les figures de ce peintre sont sveltes, les plis de ses draperies collés; elles offrent des raccourcis peu usités encore à cette époque et des tentatives pour se rapprocher du style antique des Grecs, que l'expérience et le talent ne paraissent pas avoir encore suffisamment mûries. Le Squarcione mourut à Venise en 1474. P—s.

SQUILLACI (FRANÇOIS, prince DE) V. BORGIA, V, 181.

SQUIRE (SAMUEL), évêque de Saint-David, membre de la société royale de Londres et de celle des archéologues; était fils d'un apothicaire; il naquit, en 1714, dans le Wiltshire, et fit ses études au collège de Saint-Jean, et à l'université de Cambridge, où il prit les degrés de bachelier-ès-lettres, et de docteur en théologie. De 1739 jusqu'à sa mort arrivée le 6 mai 1766, il fut chapelain, recteur, vicaire et doyen à Wells, à Bath, à Londres et à Bristol. En 1761, il fut nommé évêque de Saint-David. Dans sa vie privée, il montra les vertus d'un honnête homme, jouissant de l'estime générale par son caractère, ses vastes connaissances et la probité avec laquelle il remplissait les devoirs de son état. Outre un grand nombre de sermons, il a publié : I. *Examen de la Constitution anglaise, ou Essai historique sur le gouvernement anglosaxon en Allemagne et en Angleterre*, seconde édit., 1753 (*V. le Journal des Savants* de 1746, pag. 190). II. *L'ancienne Histoire des Hébreux vengée, ou Remarques sur le III^e*

volume du Philosophe moral, par Théophanes Cantabrigiensis (nom sous lequel il se cacha), Cambridge, 1741. Ce livre contient une très-bonne Notice des rois pasteurs de l'ancienne Égypte. III. *Deux Essais, le premier contenant une défense de l'ancienne Chronologie grecque, le second, des Recherches sur l'origine de la langue grecque*, Cambridge, 1741. IV. *Plutarchi de Iside et Osiride liber, græcè et anglicè, recensuit, commentariis auxit, versionem novam anglicanam adjecit S. Squire, ibid., 1744*, édition estimée : on y trouve toutes les corrections de Baxter, de Bentley, de Markland; etc. La version anglaise, bien plus étendue que le texte, est plutôt un commentaire qu'une traduction littérale. V. *Essai sur la balance du pouvoir civil en Angleterre*, 174...., in-8°. Il a laissé en manuscrit une Grammaire anglo-saxonne. Z.

SSEMA-KOUANG, homme d'état, et l'un des historiens les plus célèbres de la Chine, naquit dans le district de Hia, du département de Chan, dans la province de Chen-si, vers l'an 1018 de J.-C. Il était le second fils d'un ministre de l'empereur Ying-tsong, de la dynastie de Soung, nommé Ssema-tchhi, et issu; selon toute apparence, de la famille de ce Ssema-thsian, qui est regardé comme le père de l'Histoire chinoise. Il n'y a pas toujours beaucoup de fond à faire sur les signes précoces d'esprit et de pénétration que donnent les enfants dans leur premier âge; et l'on a vu souvent ces petits prodiges de finesse et de raison devenir des hommes très-ordinaires; mais il est permis de compter davantage sur les actions qui indiquent un sens droit,

un jugement sain et un caractère réfléchi. On cite un trait de ce genre de la première enfance de Ssema-kouang. Il était avec quelques camarades au bord d'un de ces grands vases de porcelaine où les Chinois se plaisent à nourrir des poissons rouges. L'un de ces enfants tomba dans le vase, et il était sur le point de s'y noyer. Les autres effrayés prirent la fuite. Le jeune Kouang seul chercha aux environs un gros caillou, et s'en servit pour briser le vase et faire écouler l'eau. Par cet expédient, qui ne se fût peut-être pas présenté d'abord à une personne d'un âge mûr, il sauva la vie à son compagnon. Les poètes ont souvent fait allusion à cette anecdote, et on la voit fréquemment représentée sur les peintures de la Chine. Le père de Kouang, persuadé qu'un esprit si judicieux méritait tous ses soins, s'attacha à cultiver de si heureuses dispositions, et ayant fait apprendre à son fils un assez grand nombre de caractères, il lui mit entre les mains, dès l'âge de sept ans, le Tschun-tchsiou, ou l'Histoire du royaume de Lou, écrite par Confucius. Cette lecture se trouva si bien en rapport avec le génie prématuré du jeune Kouang, qu'il courut en réciter les premières leçons dans l'appartement des femmes, avec une justesse et une précision, indices certains d'un talent décidé pour la littérature historique. Depuis lors, Kouang ne cessa de se livrer à l'étude, avec un zèle et une assiduité qui tenaient de la passion. Il avait renoncé à tout amusement. On ne le voyait jamais sans un livre à la main; et la nuit, pour se réveiller plus sûrement, il appuyait sa tête sur un rouleau de bois. En grandissant, il évita constamment ces liaisons dont le moindre

inconvenient, disent les Chinois, est de causer une grande perte de temps; il ne se plaisait que dans la compagnie des savants, et revenait toujours avec plaisir à ses livres. Il sut de bonne heure les *King* par cœur, et fut en état d'en expliquer tous les endroits difficiles. Il avait dans la mémoire la date de tous les événements, et les circonstances des moindres faits. En 1037, il obtint le grade le plus élevé des lettrés; et sa modestie, dans cette occasion, ne brilla pas moins que ses talents. Il fut ensuite promu à divers emplois sans les avoir sollicités, et pour ainsi dire malgré lui. C'est une opinion assez générale à la Chine qu'un homme de lettres est propre à tout, et que celui qui entend bien les écrits des anciens, doit, par une conséquence nécessaire, être un magistrat intègre, un habile administrateur, et un excellent militaire. Imbu de cette idée, comme la plupart de ses compatriotes; un général nommé Phang-tsi, commandant des troupes qui gardaient les frontières occidentales de l'empire contre les Tangutains, ne crut pouvoir mieux faire que de s'assurer le secours d'un jeune littérateur dont la réputation commençait à se répandre, et il s'adressa à l'empereur pour que Ssema-kouang fût nommé gouverneur de Phing-tcheou, place très-importante dans la province qui était le théâtre de ses opérations. En prenant possession de ce nouveau poste, Kouang se voua aux soins que lui imposait l'état du pays dont l'administration lui était confiée; et pour le délivrer d'un des fléaux qui pesaient le plus sur les habitants, les invasions des Tangutains, il proposa au général un plan qui fut adopté. Ce plan consistait à construire trois villes nouvelles sur les bords du fleu-

ve Jaune, et à y fixer la population surabondante des contrées environnantes, pour l'intéresser à les défendre. Ces mesures tournèrent mal, parce que les Tangutains, attirés par les précautions mêmes qu'on avait prises contre eux; trouvèrent, dans les villes nouvelles, du butin et des esclaves à enlever. Au récit de cette invasion, l'empereur destitua le général qui avait pris sur lui la responsabilité de ce plan, et ordonna qu'il serait mis en jugement; mais Ssema-kouang était incapable de souffrir qu'un autre fût victime des suites de son inexpérience. Il écrivit à l'empereur pour lui faire connaître sa faute. « C'est moi, lui dit-il, qui suis la cause de tous ces malheurs; c'est moi qui suis coupable : c'est moi que vous devez punir; mais faites grâce à l'innocent. » L'empereur n'eut pas de peine à suivre les conseils de la clémence, et il en étendit les effets aux deux amis. Ssema-kouang, promu au gouvernement de la capitale du Ho-nan, devint ensuite censeur public et secrétaire historiographe du palais. Dans toutes ces fonctions, il donna des preuves d'une haute sagesse, de lumières étendues et d'un désintéressement à toute épreuve. Des peuples du midi avaient envoyé à l'empereur un animal d'une espèce inconnue; et les flatteurs prétendaient que cet animal n'était autre que le khi-lin, sorte de licorne merveilleuse, qui n'apparaît, selon les Chinois, qu'aux époques de prospérité, où l'empire est florissant sous le gouvernement d'un prince accompli. Ssema-kouang, consulté par ordre de l'empereur, répondit : « Je n'ai jamais vu de khi-lin; ainsi je ne puis dire si l'animal dont on parle en est un. Ce que je sais, c'est que le véritable khi-lin n'est point apporté

par des étrangers : il paraît de lui-même quand l'état est bien gouverné. » Il y avait quelque hardiesse dans cette réponse, qui choquait les préjugés mis en jeu par l'adulation. Il en fut de même à l'occasion d'une éclipse de soleil, qui eut lieu en 1061. Cette éclipse, selon l'annonce des astronomes, devait être de 0,6 du disque du soleil : elle ne fut que de 0,4. Les courtisans vinrent en cérémonie en féliciter l'empereur, comme d'une dérogation formelle que le ciel avait permise aux lois de ses mouvements, et qui faisait le plus grand honneur à la sagesse du gouvernement ; mais Ssema-kouang, qui était présent, les interrompit : « Le premier devoir d'un censeur est de dire la vérité, s'écria-t-il, ce que vous venez d'entendre n'est qu'une basse flatterie ou l'effet d'une ignorance profonde. L'éclipse a été moindre qu'on ne l'avait annoncée : il n'y a là ni bon ni mauvais pronostic à faire, ni de quoi féliciter votre majesté. Les astronomes se sont trompés ; si c'est par négligence, il faut les punir. Un très-mauvais présage, c'est qu'il y ait auprès de votre personne des gens qui osent parler comme je viens de l'entendre, et que votre majesté daigne les écouter. » Un discours si hardi déconcerta les adulateurs, et glaça d'effroi les amis de Ssema-kouang : mais l'empereur s'en montra satisfait ; et pendant tout son règne, il continua d'honorer Ssema-kouang de sa faveur. Le sage ministre n'en usa que pour éclairer le prince et lui faire entendre la vérité sur les affaires les plus importantes de l'état. Il continua d'exercer ses nobles et périlleuses fonctions sous l'impératrice douairière, régente pendant la minorité du successeur de Ying-tsong, et sous ce successeur même,

connu dans l'histoire sous le nom de Ying-tsong. Celui-ci n'était pas fils, mais neveu de son prédécesseur. A son avènement, le nouvel empereur crut devoir marquer son respect pour son propre père en lui déférant solennellement le titre et les honneurs suprêmes. Ssema-kouang n'approuva pas cette mesure ; il crut y voir une infraction aux principes sur l'adoption, d'après lesquels Ying-tsong devait considérer son prédécesseur comme son véritable père, et ne pouvait accorder à celui dont il tenait la vie, que le titre de *Hoang pe* (oncle auguste). Ses représentations à ce sujet n'ayant pas été écoutées, il en hasarda de nouvelles, et avec tant de vivacité, qu'il n'y eut que six des censeurs placés sous sa direction, qui osèrent les signer. L'empereur fut choqué de cette hardiesse. « Voilà, dit-il, des censeurs bien téméraires de ne pas s'être rangés du côté du plus grand nombre ; ils ont manqué à leur devoir ; je les casse. Qu'on en choisisse d'autres. » Ssema-kouang, rendu pour quelque temps à la vie privée, revint avec plaisir à ses occupations littéraires, et ce fut à cette époque qu'il traça le plan de son grand ouvrage historique. Le premier résultat de son travail fut un Essai en huit livres, sur le plan de la célèbre chronique de Tso khieou-ming, laquelle repose elle-même sur les sommaires qui forment le *Tchhun-thsieou* de Confucius. Quand l'empereur Ying-tsong eut reçu cet essai, il en fut si content, qu'il donna ordre à l'auteur de continuer ce beau travail et d'en augmenter l'étendue, de manière à y comprendre les actions des princes et des sujets, et tout ce qui pouvait intéresser la science du gouvernement. Ssema-kouang se remit à l'ouvrage, d'après ces nou-

veaux ordres. Il compulsa tout ce qu'il put trouver de livres dans les bibliothèques, rassembla les monuments les plus anciens, et consulta les mémoires les plus récents. Il soumit à la discussion les opinions contradictoires admises par les auteurs, rectifia les erreurs, dissipa l'obscurité qui couvrait certains événements, et ramena toutes les traditions à une seule série où les faits, disposés chronologiquement, forment, suivant l'expression chinoise, comme un vaste tissu dont la chaîne suit l'ordre des temps, et dont la trame s'étend à tout l'empire. Prenant pour point de départ ce que les Chinois appellent les *temps des guerres civiles*, il commença ses récits au règne de Wei-lié-wang de la dynastie des Tcheou, et les conduisit jusqu'aux cinq dynasties qui avaient précédé l'établissement de celle sous laquelle il vivait, de sorte qu'ils embrassaient un espace de treize cent soixante-deux ans. Le titre de ce bel ouvrage fut : *Tseu-tchi-thoung-kian*, ce qu'on peut rendre par *Miroir universel à l'usage de ceux qui gouvernent*. C'est, à proprement parler, une chronique où tous les faits sont ramenés à un ordre unique, au lieu d'être classés comme chez Ssema-thsian, en différentes parties consacrées à la biographie, à l'histoire des arts et des institutions, à l'histoire étrangère, à la géographie. Le *Thoung kian* a été continué par divers auteurs, et complété, pour ce qui concerne les temps anciens, par Lieou-ii, ami et collaborateur de Ssema-kouang. On en a fait des extraits, des abrégés; et ce qu'il y a de plus à la louange de ce livre, c'est d'avoir été pris par le célèbre Tchu-hi pour base de cette histoire, composée de résumés et de développements,

qu'on nomme en chinois *Thoung-kian-kang-mou*. Les *Kang-mou* ou résumés sont de Tchu-hi, et le fond de l'ouvrage ou le *Thoung-kian*, appartient à Ssema-kouang. Dans sa forme originale, le *Tseu-tchi-thoung-kian* contenait deux cent quatre-vingt-quatorze livres de texte, trente livres de tables, et trente autres livres de dissertations et de discussions. L'auteur, quoique assisté des plus habiles lettrés de son temps, ne put l'achever qu'en 1084, sous le règne de Chin tsoung, successeur du prince qui avait pris tant d'intérêt à son premier travail. Il y avait longtemps, à cette époque, que Ssema-kouang était rentré dans les affaires. Chin tsoung, en montant sur le trône, après la mort de Ying-tsoung, avait voulu s'entourer de tout ce que l'empire possédait d'hommes éclairés : dans ce nombre, il n'était pas possible d'oublier Ssema-kouang. Cette nouvelle phase de saviè politique ne fut pas moins orageuse que la première. Placé en opposition avec un de ces esprits audacieux qui ne reculent, dans leurs plans d'amélioration, devant aucun obstacle, qui ne sont retenus par aucun respect pour les institutions anciennes, Ssema-kouang se montra ce qu'il avait toujours été, religieux observateur des coutumes de l'antiquité, et prêt à tout braver pour les maintenir. Wang 'an-chi était ce réformateur que le hasard avait opposé à Ssema-kouang, comme pour appeler à un combat à armes égales ce génie conservateur qui éternise la durée des empires, et cet esprit d'innovation qui les ébranle. Mus par des principes contraires, les deux adversaires avaient des talents égaux; l'un employait les ressources de son imagination, l'activité de son esprit et la

fermeté de son caractère à tout changer, à tout régénérer : l'autre, pour résister au torrent, appelait à son secours les souvenirs du passé, les exemples des anciens, et ces leçons de l'histoire, dont il avait toute sa vie fait une étude particulière. Les préjugés mêmes de la nation, auxquels Wang-'an-chi affectait de se montrer supérieur, trouvèrent un défenseur dans le partisan des idées anciennes. L'année 1069 avait été marquée par une réunion de fléaux qui désolèrent plusieurs provinces : des maladies épidémiques, des tremblements de terre, une sécheresse qui détruisit presque partout les moissons. Suivant l'usage, les censeurs saisirent cette occasion pour inviter l'empereur à examiner s'il n'y avait pas dans sa conduite quelque chose de reprehensible, et dans le gouvernement quelques abus à réformer ; et l'empereur se fit un devoir de témoigner sa douleur en s'interdisant certains plaisirs, la promenade, la musique, les fêtes dans l'intérieur de son palais. Le ministre novateur n'approuva pas cet hommage rendu aux opinions reçues. « Ces calamités qui nous poursuivent, dit-il à l'empereur, ont des causes fixes et invariables ; les tremblements de terre, les sécheresses, les inondations n'ont aucune liaison avec les actions des hommes. Espérez-vous changer le cours ordinaire des choses, ou voulez-vous que la nature s'impose pour vous d'autres lois ? » Ssema-kouang, qui était présent, ne laissa pas tomber ce discours : « Les souverains sont bien à plaindre, s'écria-t-il, quand ils ont près de leurs personnes des hommes qui osent leur proposer de pareilles maximes ; elles leur ôtent la crainte du ciel ; et quel autre frein sera capable de les arrêter dans leurs

désordres ? Maîtres de tout, et pouvant tout faire impunément, ils se livreront sans remords à tous les excès ; et ceux de leurs sujets qui leur sont véritablement attachés, n'auront plus aucun moyen de les faire rentrer en eux-mêmes. » Il est difficile de décider lequel de ces deux discours contenait le plus de véritable philosophie ; mais on peut aisément deviner celui des deux qui devait être plus agréable au prince. Toutefois on doit dire à la louange de Chin-tsoung, qu'il ne témoigna aucun ressentiment pour la sincérité de Ssema-kouang. Il continua d'écouter ses avis, tout en se conformant à ceux de Wang-'an-chi. Les hommes les plus habiles, les sujets les plus dévoués, s'éloignèrent successivement des affaires, dont la direction devenait de plus en plus contrariée à leurs vues. Ssema-kouang ne se décida que plus tard à prendre ce parti, parce qu'il espérait toujours que l'empereur finirait par écouter la vérité. En attendant, il continuait ses travaux historiques, et il terminait son grand ouvrage, dont l'empereur lui-même daigna composer la préface. Ce fut à cette époque que Chin-tsoung nomma Ssema-kouang président de la grande académie impériale des *Han-lin*, corps littéraire et politique tout-à-la-fois, dont les attributions ont quelque analogie avec celles qu'on avait imaginé de donner à l'institut de France, au moment de son premier établissement. Le sage lettré, persévérant dans son orthodoxie, voulait refuser cette charge honorable, ne pouvant, disait-il, être à la tête d'une compagnie qui allait bientôt se trouver composée de ces nouveaux docteurs, dont les principes, conformes à ceux de Wang-'an-chi, étaient diamétra-

lement opposés à ceux qu'il avait lui-même puisés chez les anciens. « Vous les redresserez, dit l'empereur; vous serez leur chef: on vous les amènera à penser comme vous, ou ils vous convaincront qu'il faut penser comme eux. » Ssema-kouang chercha une autre excuse: « Je ne sais pas faire des vers, dit-il; il faut que le président de l'académie sache en faire et en fasse de bons, pour être en droit de juger de ceux qui lui sont présentés. — Cette raison ne vaut pas mieux que l'autre, répartit l'empereur. Vous vous en tiendrez à la prose, et vous laisserez la poésie à ceux qui s'y entendent. Ne répliquez plus. » Ssema-kouang ne pouvait persister dans son refus. Il accepta donc, mais il profita de son droit de président pour choisir celles des explications qui étaient plus de son goût, et il se réserva les matières historiques. Chin-tsoung lui-même vint l'entendre; et Ssema-kouang ne craignit pas de débiter devant ce prince une leçon sur les règnes de Wouti et de Youan-ti, deux empereurs de la famille des Han, qui par la confiance qu'ils accordèrent à leurs ministres, amateurs de la nouveauté, et par leur disposition à s'écarter des exemples des anciens, avaient compromis le salut de l'état, excité des troubles et préparé la ruine de leur dynastie. L'empereur comprit parfaitement le sens de ce discours; mais loin de s'en formaliser, il permit aux lettrés de sa suite de s'engager avec Ssema-kouang, dans une discussion où cet habile historien eut tout l'avantage. L'empereur avait pris son parti, et c'est peut-être par cette raison qu'il souffrait si patiemment la contradiction. Peu de temps après, convaincu que les remontrances de Ssema-kouang n'avaient d'autre motif que

le bien public, il lui fournit des occasions d'en faire, en le mettant à la tête des censeurs publics. Le recueil intitulé *Kouwen youan kian* contient plusieurs écrits de ce genre, composés par Ssema-kouang, en diverses occasions, et il serait à désirer qu'on eût conservé tous ceux qui sont tombés de son pinceau, parce que ce sont, en général, d'excellents morceaux d'histoire et de politique chinoise, aussi remarquables par la noblesse des pensées que par l'élégance soutenue des expressions. Les personnes qui ne savent pas le chinois peuvent prendre une idée des compositions de ce genre dans l'ouvrage de Duhalde, qui a donné plusieurs suppliques de Ssema-kouang; traduites par le P. Hervieu. En rentrant dans la carrière de la censure publique, Ssema-kouang avait bien pensé qu'il allait recommencer à donner des avis qui ne seraient nullement écoutés; mais il n'est point de vertu qui se résigne à être constamment importune sans être jamais utile. Après beaucoup de tentatives infructueuses, Ssema-kouang sollicita sa retraite; et, quelque répugnance qu'on eût à se priver des lumières d'un conseiller aussi zélé, il finit par l'obtenir, et il alla s'établir à Lo-yang (maintenant Khai-foung, dans le Ho-nan), bien résolu de partager désormais son temps entre l'étude et les soins qu'avaient toujours droit de réclamer de lui les pauvres et les opprimés: car l'empereur, en permettant à Ssema-kouang de s'éloigner de la cour, avait exigé de lui qu'il conservât un titre qui l'obligeait à faire entendre sa voix dans l'intérêt du pays qu'il allait habiter. Ce repos honorable et laborieux ne fut pas de longue durée: l'empereur Chin-tsoung étant

venu à mourir, Ssema-kouang se fit un devoir de se rendre dans la capitale pour y honorer la mémoire de son maître. Son voyage fut comme un long triomphe. Peu de personnes avaient lu ses grands ouvrages historiques, et un plus petit nombre étaient en état de les apprécier; mais tous avaient connaissance de ses hautes vertus politiques, de sa courageuse résistance aux entreprises d'un pouvoir impopulaire, de ses remontrances pleines de vigueur et de sincérité, dont la gazette impériale avait constamment été remplie depuis vingt années, de ces réclamations qu'il était toujours prêt à former en faveur des malheureux. Ce concert de voix, qu'en d'autres lieux et pour des époques plus rapprochées de nous on nommerait l'opinion publique, se fit entendre avec tant de force, qu'un homme, dont le dévouement eût été moins connu, aurait pu en ressentir quelques inconvénients: Ssema-kouang en redoutait également les bons et les mauvais effets. Il voulut se dérober aux uns et aux autres en partant secrètement pour sa retraite de Lo-yang. Mais l'impératrice régente, qui avait senti ce que valait un pareil homme, lui fit expédier l'ordre de revenir, et le nomma successivement gouverneur du jeune empereur et principal ministre. Son premier soin, dans ce poste éminent, fut d'ouvrir un libre accès à tous ceux qui avaient des plaintes à former ou des remontrances à adresser à la régente; et son soin le plus important fut d'effacer jusqu'aux dernières traces du gouvernement de Wang - 'an - chi. Non content d'avoir rétabli l'ordre dans les affaires intérieures, il tourna ses regards du côté des Tartares; et pour terminer les différends qui s'étaient éle-

vés entre l'empire et les princes du Tangut, il se fit nommer plénipotentiaire, et entreprit lui-même le voyage de ce pays. Sa renommée l'y avait précédé, et elle disposa les Tangutains à adopter de confiance tous les arrangements qu'il voulut proposer. La paix, qui fut bientôt conclue, fut le dernier service que Ssema-kouang rendit à sa patrie. Le voyage avait achevé d'épuiser ses forces, et à son retour il tomba malade et ne fit plus que languir. La régente, qui avait peine à se priver de ses conseils, lui accorda, pour venir auprès d'elle, plus de facilité que l'étiquette n'en permettait habituellement, et le dispensa de tout ce que le cérémonial a de plus assujétissant; mais ces honneurs mêmes usèrent ses forces, et, à la neuvième lune de la première année du règne de Tchi-tsong, l'an de J.-C. 1086, il mourut à l'âge de soixante-huit ans. Les funérailles que l'impératrice lui fit faire, furent dignes d'une si belle vie, et l'éloge officiel qui lui fut décerné conformément à l'usage, exprime la réunion des qualités qui distinguent un sage, un excellent citoyen et un ministre accompli. Mais son plus bel éloge fut la douleur universelle que causa la nouvelle de sa mort. Les boutiques furent fermées; le peuple prit le deuil spontanément, et les femmes et les enfants qui ne purent aller s'agenouiller devant son cercueil, s'acquittèrent de ce devoir dans l'intérieur des maisons en se prosternant devant son portrait. Les mêmes témoignages de regret accompagnèrent sur toute la route le cercueil de Ssema-kouang, lorsqu'il fut transféré dans son pays natal. Il eût été difficile, en voyant les honneurs rendus à la mémoire de ce grand homme, de prévoir les revers qu'elle devait subir onze

années plus tard. Les partisans de Wang - 'an - chi ayant su rentrer dans les emplois dont Ssema-kouang les avait éloignés, trompèrent le jeune empereur devenu majeur et seul maître des affaires. Ssema-kouang, par une mesure qui fait beaucoup d'impression sur l'esprit des Chinois, fut déchu de tous ses titres posthumes, déclaré ennemi de son pays et de son souverain. On renversa son tombeau, on abattit le marbre qui contenait son éloge, et on en éleva un autre, qui portait l'énumération de ses prétendus crimes. Ses écrits furent livrés aux flammes, et il ne tint pas à ces persécuteurs d'une ombre, que l'un des plus beaux monuments littéraires de la Chine ne fût anéanti. Trois ans s'étaient à peine écoulés, quand la mémoire de Ssema-kouang fut rétablie dans tous ses titres et prérogatives. En 1129, l'empereur régnant, pour venger ce célèbre lettré de l'injure qui lui avait été faite, plaça sa tablette dans la salle de ses ancêtres, à côté de celle de l'empereur Tchi-tsoung, qui avait entrepris de le déshonorer. En 1267, on inscrivit son nom dans le temple de Confucius, avec le titre de *Wen-koung*, qui signifie à peu près *Prince des lettres*; et en 1530, il reçut une nouvelle dénomination qu'il a conservée jusqu'à présent; c'est celle de *Sianjou Ssema-tseu*, qu'on ne peut rendre autrement qu'en disant que celui auquel elle s'applique s'est montré invariablement attaché aux principes littéraires et politiques de l'école de Confucius. Le P. Amiot a consacré une place à Ssema-kouang dans sa galerie des Chinois célèbres, (*Mémoires concernant les Chinois*, t. x), et le portrait qu'il en a tracé a fourni plusieurs traits à l'auteur de cet article. On trouve une très-bonne

Notice sur le *Thoung-kian*, dans la bibliothèque de Ma-touan-lin (l. cxciii, page 11 et suivantes). C'est à cette source unique qu'ont été puisés les renseignements sur ce sujet, qu'on lit dans la Préface du P. Mailla, p. xlj. A. R—T.

SSEMA-TCHING, historien chinois, qui vivait à la fin du sixième siècle et au commencement du septième, était né dans le pays de Ho - nei. Il entreprit de suppléer à ce qui manquait à l'histoire de Ssema-thsian (*V.* ce nom), et composa, dans cette vue, un opuscule intitulé: *San hoang pen ki*, et des Mémoires, en trente livres, connus sous le titre de *Sou-yin*. Le premier est une chronique très-peu étendue, où l'auteur a réuni les principales traditions qui se rapportent à ces personnages moitié historiques et moitié mythologiques, qu'on nomme *San hoang*, les *trois souverains*, ou, comme ont dit quelques missionnaires, les *trois Augustes*, Fou-hi, Niu-wa et Chin-noung. Tels sont au moins les trois personnages auxquels Ssema-tching assigne la dénomination de *souverains*, que d'autres appliquent d'une manière un peu différente. La chronique des trois souverains n'occupe que quelques pages; et on la place ordinairement à la tête de l'histoire de Ssema-thsian, sous le titre de Supplément. Le P. Cibot (*Mém. chin.*, 1, 85) se montre peu favorable à ce fragment; et ce qu'il y voit de plus estimable, c'est qu'il est fort court. Le même missionnaire porte un jugement tout aussi sévère de l'autre ouvrage de Ssema-tching. Suivant lui, c'est un tissu d'anecdotes secrètes, d'aventures cachées et de révolutions galantes, écrites sur le ton de Suétone, et qui ne sont plus lues aujourd'hui. Cependant il n'y a pas d'édi-

tion du Sse-ki où l'on ne fasse entrer, sous la forme de notes ou d'éclaircissements, de longs extraits du *Sou-yin*; et ceux que nous avons sous les yeux ne rappellent nullement la manière de l'historien des douze Césars. Il y a lieu de croire que Cihot, le plus léger des missionnaires de la Chine, s'est laissé abuser par le titre des Mémoires de Ssema-tching, *Sou-yin*, qui signifie *Recherche des choses cachées*; mais ces deux mots, qui sont pris du Tcheoung-young (§ XI, éd. de 1817, pag. 44), s'appliquent aux investigations de tout genre, et n'ont rien de commun avec les anecdotes galantes ou les aventures secrètes. Il y a encore, dans les éditions ordinaires du Sse-ki, des préfaces et d'autres morceaux qui sont dus à Ssema-tching. Comme cet historien a puisé à diverses sources peu estimées, et qu'il n'est pas très-renommé pour sa critique, on le range fort au-dessous de Ssema-thsian et de Ssema-kouang. Toutefois l'analogie des noms et le rapport des travaux le font souvent citer à la suite de ces deux historiens célèbres. On le distingue alors par l'épithète de *Siao* : *Siao Ssema*, le petit Ssema.

A. R—T.

SSEMA THAN, historien chinois du second siècle avant J.-C., descendait d'une famille qui avait fourni des historiographes à la dynastie des Tcheou. Lorsque Wou-ti, de la dynastie des Han, voulut achever la restauration des lettres, commencée sous le règne de son prédécesseur, il appela auprès de sa personne les plus habiles lettrés, avec promesse de leur donner de l'emploi et d'avoir soin de leur famille. Ssema than fut de ce nombre. Il reçut, dans les années *kian-youan* (de 140 à 135 av. J.-C.) le titre de *tai sse ling*, qu'on

peut rendre par celui de premier historiographe. L'empereur avait engagé, par l'appât des récompenses, tous ceux qui auraient en leur possession des Mémoires historiques, à les lui apporter. Il avait, en outre, ordonné des recherches exactes dans les familles dont les ancêtres avaient fait partie des tribunaux de l'histoire; et le produit de toutes ces recherches devait être soumis à une sévère critique. Ssema than, placé à la tête d'une sorte d'académie, à laquelle cette mission spéciale était confiée, commença par mettre en ordre les Chroniques écrites par Confucius, les Commentaires de Tsokhieou-ming et ses Discours historiques, tous ouvrages qui pouvaient être considérés comme faisant suite au Chou-king, le premier et le plus important des monuments des siècles passés, qui avaient échappé à la grande destruction des livres ordonnée par Chi-hoang-ti (*V. TUSIN-CHI-HOANG-TI*). Ssema than songea ensuite à ranger, selon l'ordre des temps, les Mémoires des différents états qui avaient disputé entre eux la monarchie de la Chine. Il était encore occupé de ces soins préparatoires, ou du moins il avait à peine mis la main au grand ouvrage qui devait offrir le résultat de ses recherches personnelles, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée, laissant, comme son plus bel ouvrage, son fils et son disciple Ssema-thsian, à qui était réservée la gloire de fonder la science historique à la Chine. Ssema than est fréquemment cité par Ssema thsian, qui lui rapporte le mérite des résumés ou observations sommaires, placées à la fin de chacun des livres du Sse-ki. Le fils désigne alors son père par le titre de *thai sse koung* (le grand prince de l'histoire).

A. R—T.

SSEMA-THSIAN, le plus célèbre des historiens chinois, qu'on a surnommé le *Père de l'histoire* et l'*Hérodote de la Chine*, était fils d'un homme qui avait lui-même rendu des services à cette branche de nos connaissances dans lesquelles leurs compatriotes ont constamment excellé depuis (Voy. l'article préc.). Il était né à Loung-men (1), vers l'an 145 avant J.-C. Son père, qui voyait en lui un continuateur de ses propres travaux, et un successeur tout désigné pour ses fonctions d'historiographe, lui donna une éducation spéciale, et dirigea l'attention de Thsian, dès sa première enfance, vers les objets qui devaient un jour faire l'occupation de sa vie. Il n'est pas rare de voir des projets de ce genre, que des parents ont formés sans consulter les dispositions de leurs enfants, tourner au détriment de ceux-ci plutôt qu'à leur avantage. Il n'en fut pas ainsi pour le jeune Thsian : de bonne heure il se montra digne des vues que l'on avait sur lui. Dès l'âge de dix ans, il était en état de lire les monuments littéraires qui restaient de l'antiquité, le *Chou-king*, le commentaire de Tso-khieou-ming sur le *Tchhun thsieou* de Confucius, le *Koue-ii*, le *Hipen*. On vante l'application, la docilité et le discernement dont il fit preuve dès ses premières années. Ces qualités lui valurent des succès précoces dans ses études. A vingt ans il les avait terminées, et il avait, en outre, pris connaissance des nombreux matériaux amassés par Ssema than. Bien des choses qu'il y avait

lues, lui paraissant incroyables, il résolut, à l'âge de vingt ans, d'aller s'assurer par ses yeux de la réalité des traditions qui comportaient ce genre de vérification, et particulièrement de reconnaître ce qui pouvait rester des travaux de nivellement et de canalisation qui sont, dans le Chou-king, attribués au grand Yu. Il visita, dans ce dessein, les provinces du sud et du nord de la Chine, examina avec soin le cours des fleuves et des principales rivières. Au bout de quelques années il fut chargé de diriger une expédition militaire qui le conduisit dans les contrées qui répondent aux provinces actuelles de Yun-nan et de Ssetchhouan. Il était dans le cours de ce voyage, et tout occupé des idées qui le lui avaient fait entreprendre, quand il apprit que Ssema-than était dangereusement malade. Il ne perdit pas un moment pour revenir près de son père; mais il n'arriva que pour recevoir ses derniers soupirs. Même sur son lit de mort, Ssema-than conservait le sentiment de ses devoirs; et le voyage que venait de faire son fils l'intéressait encore, et comme père, et comme historiographe. Il s'en fit rendre un compte détaillé, et après l'avoir écouté avec attention, il lui tint un discours que Ssema-thsian a rapporté tout entier. « Le grand historien prit mes mains dans les siennes, dit-il, et, les larmes aux yeux, il me parla ainsi : Nos ancêtres, depuis le temps de la troisième dynastie, se sont constamment illustrés dans l'académie de l'histoire. Serait-ce à moi qu'il serait réservé de voir finir cette honorable succession? Si vous me succédez, mon fils, lisez les écrits de nos ancêtres. L'empereur dont le règne glorieux s'étend à toute la Chine, m'avait mandé

(1) Montagne célèbre au nord du district de Loung-men, dans l'arrondissement de Thsin, du département de Koung-tchang, et de la ville de Han, dans l'arrondissement de Thoung, du département de Si-au, dans le Chen-si.

pour assister aux cérémonies solennelles qu'il pratiquera sur la montagne sacrée : je n'ai pu me rendre à ses ordres. Ces ordres, vous serez sans doute appelé à les remplir. Alors, souvenez-vous de mes desirs. La piété filiale se montre d'abord dans les devoirs que l'on rend à ses parents, dans les services qu'on rend à son prince, enfin dans le soin que l'on prend de sa propre gloire. C'est le comble de la piété que de rapporter à son père et à sa mère la gloire d'un nom devenu célèbre. » Ssema-than continua ses instructions à son fils, et lui fit connaître en détail l'état des matériaux qu'il avait amassés. Il finit en lui rappelant les devoirs imposés à l'historien, et en le conjurant de les avoir constamment devant les yeux. Ssema-thsian se prosterna devant le lit du vieillard, et lui promit, en versant des pleurs, d'avoir toujours présents à la mémoire ses vertueux conseils, s'il était jamais honoré des fonctions que ses ancêtres avaient si long-temps et si honorablement exercées. Pour s'en acquitter dignement, il eut donc, indépendamment des motifs qu'il aurait tirés de son excellent naturel, et d'une éducation toute spéciale, cette profonde et religieuse impression que laissent dans l'esprit d'un fils pieux les dernières paroles d'un père mourant. Le deuil de trois ans, qu'il observa suivant l'usage, et pendant lequel il ne pouvait remplir aucune fonction, voir aucune société ni se permettre aucun divertissement, fut pour Thsian une époque de recueillement, durant laquelle il s'occupa de mettre en ordre les Notes qu'il avait prises dans le cours de son voyage. Il continua ces recherches préparatoires pendant deux années encore, et ce fut l'an 104 avant J.-C. qu'il se mit à

écrire l'histoire qu'il avait projetée. Il y avait alors cinq ans qu'il remplaçait son père dans ses fonctions d'historiographe. Ces travaux, auxquels il se livrait sans distraction, auraient bientôt produit les résultats qu'on était en droit d'en attendre ; si les honneurs auxquels il avait, pour ainsi dire, été destiné dès l'enfance, ne l'avaient, contre son gré, arraché à sa retraite, et entraîné au milieu d'un monde réel qu'il connaissait moins bien que les écrits des anciens. La charge de grand historiographe n'a jamais été, à la Chine, ce qu'on la supposerait en Europe. Celui qui l'exerce n'est pas uniquement l'historien des siècles antérieurs, vivant au milieu des morts, exclusivement occupé de souvenirs et de traditions : c'est un magistrat du temps présent, obligé de jouer un rôle actif, et que mille soins forcent de se mêler aux événements, et de prendre part aux affaires. En un mot, et c'est là son plus grand danger, la vérité est son devoir, sans restriction ; et il ne la doit pas moins à son maître et aux courtisans ses contemporains, qu'à ces anciens dont il est chargé de retracer la vie et de juger les actions. Ssema-thsian était incapable de sacrifier au soin de sa sûreté celles de ses fonctions qui pouvaient l'exposer ; et il trouva bientôt une occasion d'être véridique avec quelque mérite. En 99 avant J.-C., Li-ling, un des généraux de l'empire, après avoir été battu par les Huns, passa du côté de l'ennemi, avec ce qui lui restait de troupes ; c'était de cette manière du moins que la voix publique présentait la conduite de cet officier. L'empereur indigné ne se contenta pas de faire juger Li-ling d'après toute la sévérité des lois : il ordonna de comprendre la famille du coupable

dans le châtiement auquel celui-ci s'était momentanément dérobé. Ssema-thsian osa être d'un autre avis que le public, la cour et l'empereur même. Il ne se borna pas à excuser Li-ling ; il voulut le justifier ; et, après avoir fait publiquement l'éloge de ce général, il osa soutenir que Li-ling n'avait feint de se rendre aux Huns qu'afin de conserver à l'empire les débris d'une armée qu'il avait su rendre victorieuse des ennemis, et que le climat seul avait pu vaincre. Un panégyrique aussi hardi, et peut-être aussi intempestif, excita au plus haut degré la colère du souverain. Le courageux défenseur fut enveloppé dans la disgrâce que son client avait encourue. Ssema-thsian fut mis en jugement lui-même et condamné à mort. L'empereur crut lui faire grâce en substituant à la peine capitale une autre peine, qui devait, suivant l'expression du P. Amiot, mettre hors du rang des hommes un des plus grands hommes que la Chine possédât à cette époque. L'exécution de cet arrêt cruel n'enleva momentanément Ssema-thsian à ses fonctions que pour le rendre ensuite tout entier à ses recherches et à ses travaux. C'est dans la seconde moitié de sa vie qu'il mit en œuvre les matériaux amassés durant la première, et qu'il érigea le monument auquel il a dû l'immortalité. C'était alors un temps de faveur et une époque de restauration pour les études historiques, comme pour les autres branches de la littérature. Les vieilles chroniques avaient péri dans l'incendie général de l'an 213, ressource étrange d'un novateur, qui avait bien senti qu'il ne pouvait disposer à son gré du présent sans abolir le souvenir du passé, mais qui s'était trompé sur l'é-

tendue de sa puissance, en la croyant capable de triompher des souvenirs et des habitudes d'une grande nation. Tous ses efforts pour anéantir les anciennes annales n'avaient abouti qu'à changer en enthousiasme le zèle des gens de lettres, qui presque tous s'étaient montrés dignes des honneurs de la persécution. Il avait échoué en voulant effacer les exemples des anciens et les traditions publiques qui l'importunaient ; mais il avait porté un coup mortel à la chronologie, dont vraisemblablement il ne s'embarrassait guère. Lorsque l'orage fut calmé, on vit reparaître de tous les côtés les débris des anciens monuments, mais tronqués, mutilés, privés de ces appuis qui en font la solidité. Le souvenir des principaux événements s'était conservé ; mais on avait perdu la trace de ces particularités intermédiaires qui concourent à établir la certitude, en rappelant la liaison des faits, et en expliquant les contradictions apparentes des témoignages. On conçoit quelle dut être la tâche des fondateurs de la nouvelle histoire. Il fallait rechercher tous les débris des anciennes annales, recueillir tous les fragments, rapprocher tous les lambeaux épars des chroniques impériales, provinciales, urbaines ; interroger tous ces témoignages matériels, qui ne sont pas de l'histoire, mais qui prêtent à l'histoire ses plus solides fondements : les vases, les meubles, les instruments, les ruines ; expliquer les monuments figurés, déchiffrer les inscriptions. Il fallait surtout (et c'était la partie de la tâche la plus laborieuse, comme la plus importante), il fallait rassembler de bonne heure ces traits fugitifs, qui pouvaient servir à faire apprécier la valeur relative des témoignages écrits, d'après

leur nature, leur origine, leur âge et les circonstances qui les avaient conservés. La chose était déjà difficile à la Chine, un siècle après l'incendie des livres. Elle eût été impraticable deux cents ans plus tard; et l'on doit admirer la confiance des critiques d'Occident, qui entreprennent de réformer le travail des critiques chinois, deux mille ans après eux, en Europe, ne sachant qu'imparfaitement la langue, et quelquefois même ne l'ayant pas étudiée. Voilà, comme on voit, bien des conditions à remplir; et l'on n'aurait pas eu lieu d'être surpris si une succession d'hommes instruits y eût été occupée pendant de longues années. Ssema-thsian sut y suffire seul; et le premier qui se livra sérieusement à des recherches historiques, après la renaissance des études, fut aussi celui qui eut la gloire de donner à sa nation un nouveau corps d'annales; car on ne saurait mettre en parallèle avec lui quelques lettrés obscurs, qui avaient été employés au travail, purement mécanique, d'amasser des matériaux, ni même Ssema-than, qui, comme on l'a vu, n'avait pas eu le temps de les mettre en œuvre. C'est une chose que la modestie de Ssema-thsian, soutenue de sa piété filiale, ne lui permit pas de déclarer. Au contraire, il rapporte souvent à son père tout l'honneur qui pouvait lui revenir de la composition de son livre. « Mon peu d'habileté, dit-il, me fit un devoir de me conformer à ce que mon père avait si bien disposé lui-même. » Il mit à profit tout ce qui restait des livres classiques du temple des ancêtres de la dynastie des Tcheou, les Mémoires secrets de la *Maison de pierre* et du *Coffre d'or*, et les registres appelés *Iu-pan*, ou en planches de jaspé. On ajoute

qu'il dépouilla le *Liu-ling*, pour ce qui concerne les lois, la *Tactique* de *Han-sin*, pour ce qui regarde les affaires militaires; le *Tchang-tching* de *Tchang-tsang*, pour ce qui a rapport aux sciences et à la littérature en général, et le *Li-yi* de *Chou-sun-thoung*, pour tout ce qui est relatif aux usages et aux cérémonies. C'est de cette manière qu'il composa le grand ouvrage auquel il donna le simple titre de *Sse ki* (Mémoires historiques). Cet ouvrage, divisé en 130 livres, et contenant 526,500 caractères, est distribué en cinq parties. La première, intitulée: *Chronique impériale*, comprend douze livres: elle est consacrée au récit des actions des souverains de la Chine et des événements qui ont eu l'empire entier pour théâtre. Les faits y sont disposés chronologiquement et rapportés aux dates qui leur appartiennent. L'auteur a commencé son récit au règne de Hoang-ti (2697 av. J.-C.), et il le termine au règne de Hiao-wou, de la dynastie des Han, à une année qui fut remarquable par la découverte d'une de ces licornes merveilleuses, de l'apparition desquelles les Chinois tirent les plus heureux présages. Cette année est la cent vingt-deuxième de l'ère chrétienne. Les deux derniers livres de cette partie ont été perdus et suppléés par des additions de Tschou-chao-sun. La seconde partie, qui porte le titre de *Cannons* (ou tableaux) *chronologiques*, est composée de dix livres, et ne contient que des tables, dont la forme ressemble beaucoup à celle de nos *Atlas* historiques. Chaque année occupe la colonne verticale qui est subdivisée en autant de cases qu'il y a d'états feudataires, ou de grandes charges dont on fait connaître les titulaires. On a perdu le dernier livre qui ren-

fermait la table des grands vassaux de la dynastie des Han. Le même Tchhou-chao-sun se chargea de remplir cette lacune. La troisième partie, en huit livres, est désignée par le titre de *Pa-chou* (les huit branches de sciences). L'auteur y traite successivement de ce qui a rapport aux rites, à la musique, aux tons considérés comme types des mesures de longueur, à la mesure du temps, à l'astronomie (en y comprenant l'uranographie et l'astrologie), aux cérémonies religieuses, aux rivières et canaux, et aux poids et mesures. Ssema-thsian y traite, en autant de Dissertations séparées, de toutes les variations qu'ont éprouvées ces divers objets, durant les vingt-deux siècles dont son ouvrage embrasse l'histoire. Quatre livres relatifs aux arts, à la musique, aux tons et au calendrier, ont été perdus et remplacés par des Traités de Tchihou-chao-sun sur les mêmes sujets. La quatrième partie, formée de trente livres, renferme l'histoire généalogique de toutes les familles qui ont possédé quelque territoire; depuis les grands vassaux de la dynastie de Tchou, jusqu'aux simples ministres ou généraux de la dynastie des Han. On y a, par exception, admis la maison de Confucius, à raison de la grande célébrité de ce philosophe. Le dernier livre de cette partie a été perdu et suppléé comme les autres. Enfin, la cinquième et dernière partie, composée de soixante-dix livres, est consacrée à des articles de biographie plus ou moins étendus, sur tous les hommes qui se sont fait un nom dans diverses parties des sciences ou de l'administration. L'auteur la termine par une histoire abrégée de sa propre famille, et c'est là qu'il rend compte des travaux de son père et

des siens, dans la composition de l'ouvrage auquel cette Notice tient lieu d'épilogue. Les livres 38^e. à 68^e. de cette cinquième partie ont été perdus. Tel est, en deux mots, le plan du monument érigé par Ssema-thsian. L'ordre qu'on y admire est un de ses moindres mérites. La multitude des faits qui y ont trouvé place, la manière toujours nette et vive dont ils y sont présentés, la simplicité constante et la noblesse soutenue du style, suffisent pour justifier la haute estime dont jouit cet ouvrage, et cet éloge donné à l'auteur par deux des maîtres de l'art, Lieou-hiang et Yang-hiung, lesquels lui attribuent éminemment le génie de l'histoire. La distribution des matières telle que Ssema-thsian l'a établie pour son Sse-ki, a, depuis lui, servi de modèle à tous ceux qui ont travaillé aux différentes branches de l'histoire authentique, ou comme on les appelle, des grandes annales de l'empire, et dont les ouvrages réunis forment le vaste corps historique connu sous la dénomination des *Vingt-deux Histoires*. Ce classement a l'avantage de dégager le récit des principaux événements, d'une foule de particularités et de détails qui en gênent la marche, et en même-temps, de conserver ces détails mêmes et ces particularités qui sont d'une si haute importance pour bien juger les mœurs d'un siècle et le génie d'une nation; toutefois on doit convenir qu'en traçant isolément les annales de l'État, l'histoire des institutions et la vie des particuliers, Ssema-thsian a éludé, plutôt qu'il ne l'a surmontée, l'une des plus grandes difficultés de l'art de l'historien. Le parti qu'il a pris jette de l'incohérence et de l'aridité dans ses récits, et l'expose à beaucoup de répétitions, puisque la

narration d'un même fait est souvent morcelée dans la Chronique, et dans les Notices particulières, suivant qu'un ou plusieurs personnages ont eu part à un même événement. On ne saurait faire un reproche à l'auteur, du grand nombre de fables qu'il avait recueillies dans les livres anciens, et qu'il a introduites dans le sien. La manière dont ils s'exprime donne assez à connaître qu'il ne raconte pas de tels faits comme réels, et qu'il a seulement craint de laisser perdre des traits curieux ou des traditions antiques. On ne connaît pas, de Ssema-thsian, d'autre ouvrage que le *Sse-ki*. Le P. Amiot lui en attribue sept (*Mém. Chin.* III, 87), dont il rapporte les titres; mais ce ne sont que les parties mêmes du *Sse-ki*, énumérées ci-dessus, que, par l'effet d'une inconcevable légèreté, le missionnaire a prises pour des ouvrages différents: sans doute, en cette occasion comme dans plusieurs autres, il a puisé ses renseignements dans la Bibliographie de Ma-touan-lin (*Wen hian thoung khao*, L. cxcī, pag. 8), ou dans les notes de Yan-sse-kou sur l'histoire des Han de Phan-kou, dont il a mal entendu les expressions, sans se donner la peine de jeter les yeux sur les ouvrages originaux. C'est ainsi qu'il a transformé les dix livres de tables chronologiques de Ssema-thsian, en dix modèles d'un bon gouvernement; et son *Uranographie*, en une espèce de roman astronomique, fait pour célébrer ces généraux illustres qui, en remplissant la terre du bruit de leurs hauts faits pendant leur vie, ont mérité de briller encore après leur mort, en donnant leurs noms aux globes qui rouleront jusqu'à la fin des siècles dans la voûte des cieux. Il n'y a pas, dans les écrits de

Ssema-thsian, un seul mot relatif à ces idées, que le P. Amiot a tirées de son imagination. Malgré l'arrêt qui le condamnait à une prison perpétuelle, Ssema-thsian était rentré en grâce auprès de l'empereur, qui l'avait nommé à une sorte de chancellerie littéraire. Il exerça cette charge jusqu'à sa mort, dont on ignore l'époque précise. Le *Sse-ki* ne parut pas de son vivant; mais après sa mort, ce livre commença à être connu, et sous le règne de Siouan-ti (de 73 à 49 avant J.-C.), un neveu de Ssema-thsian, nommé Phing-thoung-heou se chargea de la publication du *Sse-ki*. Quelques années après, sous le règne de Wang-mang (de 9 à 22 de J.-C.), on conféra à Ssema-thsian le titre posthume de Sse-thoung-tseu, qui est une des dignités du collège impérial. On s'est étonné que l'homme qui a le plus efficacement contribué à la restauration des lettres à la Chine, par la composition d'un des plus beaux ouvrages qu'elles aient produits, n'ait pas obtenu une place parmi les grands hommes auxquels on rend des honneurs presque divins dans le temple de Confucius. On en a donné pour raison que cet excellent historien, depuis la disgrâce qu'il avait encourue, n'était pas complètement homme. Si c'est là le motif réel d'une pareille exclusion, on peut dire que la postérité s'est montrée plus sévère envers Ssema-thsian que l'empereur même qui l'avait condamné; ce prince sut revenir sur un arrêt dont il était plus flétri que le grand écrivain qui en avait été victime; et la nation, qui a profité des travaux de celui-ci, a laissé subsister une grande injustice qu'elle pouvait réparer. Phan-kou, l'un des plus célèbres imitateurs de Ssema-thsian, lui a consacré le soixante-deuxième livre

de son histoire de la dynastie des premiers Han. C'est principalement à cette source qu'a puisé le P. Amiot, pour rédiger l'article incomplet et fautif qu'il a inséré, sur ce grand historien, dans sa collection de *Portraits des Chinois célèbres* (*Mém. Chin.*, III, 77). Outre la Notice que Ssema-thsian lui-même a donnée de son *Sse-ki* dans l'épilogue qui a été citée précédemment, il faut lire les jugements que les plus habiles lettrés en ont portés, dans la Bibliothèque de Ma-touan-lin (*L. cxcī*, p. 8-15). On peut consulter aussi le Mémoire d'Amiot sur l'antiquité des Chinois (*Mém. Chin.*, II, 126 et suiv.), et le Traité de la *Chronologie chinoise* de Gaubil, p. 123. La bibliothèque du Roi possède plusieurs éditions du *Sse-ki*. Une de ces éditions est remarquable par son exécution typographique; elle est de ce petit format que les Chinois nomment *Trésors de manche*, parce qu'on les serre dans sa manche, comme nous les porterions dans la poche. Une autre, imprimée sous Khian-loung, en trente-deux volumes, contient les *Notés variorum*, et tous les éclaircissements qui peuvent être nécessaires pour arriver à une pleine et entière intelligence du texte. A. R—r.

STAAL (la Baronne DE), d'abord connue sous le nom de *Mademoiselle de Launay*, naquit à Paris, en 1693. Peu de temps avant sa naissance, son père, qui était peintre, fut forcé de s'expatrier, et se retira en Angleterre, où il mourut. Mademoiselle de Launay, avec sa mère, trouva un asile honorable dans l'abbaye de Saint-Sauveur, en Normandie (1),

dont M^{me}. de La Rochefoucauld, sœur de l'auteur des *Maximes*, était abbesse. Douée d'un esprit précoce, elle s'attira l'amitié de plusieurs dames de la première distinction, entre autres de M^{me}. de Grieu, qui, devenue abbesse de Saint-Louis à Rouen, y amena la jeune de Launay. Dans ce nouveau couvent, par l'effet de la tendresse aveugle de la supérieure, elle vit chacun occupé à satisfaire ses moindres fantaisies : aussi devint-elle un exemple du danger qu'il y a de donner aux enfants une éducation trop relevée. « Il m'est arrivé, dit-elle dans ses Mémoires, tout le contraire de ce qu'on voit dans les romans, où l'héroïne élevée comme une simple bergère se trouve une illustre princesse. J'ai été traitée, dans mon enfance, en personne de distinction, et par la suite je découvris que je n'étais rien.... Mon ame n'ayant pas d'autre bord pris le pli que pouvait lui donner la mauvaise fortune, a toujours résisté à l'abaissement et à la sujétion où je me suis trouvée. C'est là l'origine des malheurs de ma vie. » A quatorze ans, M^{lle}. de Launay était assez avancée pour connaître la philosophie de Descartes, pour embrasser avec passion les systèmes de Malebranche, et pour en déduire les conséquences par la seule force de ses méditations. Mais un motif qui décèle autant de bon sens que de piété, la détacha de ces hautes spéculations. « A force de penser, dit-elle, j'eus des pensées qui m'inquiétèrent : je craignais que la philosophie n'altérât la foi ; que ces idées métaphysiques ne fussent une nourriture trop forte pour un esprit peu capable de les bien digérer ; et je pris, au fort de ma passion, le parti d'en éloigner

(1) La mère de M^{lle}. de Launay mourut, en 1721, dans ce même couvent, dont elle était sortie pendant quelques années pour être gouvernante de M^{lle}. de Ventadour.

» l'objet, jusqu'à ce que je pusse m'y
 » livrer sans danger. » Plus tard,
 pour faire diversion aux premiers
 chagrins qu'elle ressentit, M^{lle}. de
 Launay étudia la géométrie; mais
 elle renonça encore à cette science,
 dès qu'elle s'aperçut « que la vérité
 » qu'on cherche, s'évanouit au mo-
 » ment qu'on croit la saisir. » Sa
 jeunesse, parée d'un rare mérite,
 lui avait attiré les hommages d'un
 savant distingué, Brunel, ami de Fon-
 tenelle, qui la chanta sous le nom
 de Doris, dans quelques vers imprime-
 ments à la suite des *Mémoires de*
M^{lle}. de Launay. Brunel lui fit con-
 naître l'abbé de Vertot, qui, s'aban-
 donnant à une passion aussi ridicule
 à son âge qu'à sa profession, fit à
 M^{lle}. de Launay des offres généreu-
 ses qu'elle n'accepta point, malgré
 le conseil de ses amis. « Je m'étais
 » résolue de bonne heure à l'indi-
 » gence, dit-elle, et j'y trouvais
 » moins d'inconvénient qu'à me char-
 » ger de quelque obligation suspecte. »
 L'amour allait désormais tenir une
 grande place dans sa vie. « Tantôt
 » elle aima sans être aimée, tantôt
 » elle fut aimée sans qu'elle aimât. »
 Rien de si gracieux que la manière
 dont elle retrace ses diverses aven-
 tures. En parlant d'un de ses adora-
 teurs (M. de Rey), dont la passion
 s'était refroidie depuis qu'elle avait
 noblement refusé ses bienfaits désinté-
 ressés, elle peint ainsi la diminution
 des sentiments qu'il lui portait : « Il ne
 » manquait pas de me reconduire jus-
 » que chez moi : il y avait une grande
 » place à passer, et, dans les com-
 » mencements de notre connais-
 » sance, il prenait son chemin par les
 » côtés de cette place; je vis alors
 » qu'il la traversait vers le milieu;
 » d'où je jugeai que son amour était
 » au moins diminué de la différence

» de la diagonale aux deux côtés du
 » carré. » Le moment vint où elle
 conçut pour le marquis de Silly (V.
 ce nom, XLII, 359), frère d'une
 de ses amies de couvent, la première
 passion qu'elle eût encore ressentie.
 Ce sentiment, qui ne fut jamais payé
 de retour, eut du moins pour elle,
 selon son propre aveu, l'avantage
 de *garantir de toute autre séduc-
 tion le temps de sa vie qui en était
 le plus susceptible*. Au reste, Silly
 lui voua une amitié vive, circons-
 pecte et généreuse, qui ne se démentit
 jamais. En 1710, la mort de
 M^{me}. de Grien, sa protectrice, la
 força de quitter le couvent de Saint-
 Louis. Dénuée de toutes ressources,
 elle aurait pu en trouver dans la
 bourse de ses nombreux amis; mais
 elle était déterminée à ne rien accep-
 ter, tant qu'elle serait dans l'incer-
 titude de pouvoir jamais rendre. « Je
 » me résolus de souffrir la misère,
 » dit-elle, d'aller chercher la servi-
 » tude, plutôt que de démentir mon
 » caractère, persuadée qu'il n'y a
 » que nos propres actions qui puis-
 » sent nous dégrader. » Arrivée à
 Paris, elle entra avec M^{me}. de Grien,
 sœur de la défunte abbesse, dans le
 couvent de la Présentation, atten-
 dant le sort que l'avenir lui prépa-
 rait. Sur sa réputation de savoir et
 d'esprit, la duchesse de La Ferté se
 prit pour elle d'un engouement im-
 modéré, et la conduisit à Versailles et
 à Sceaux, pour la montrer au duc
 de Bourgogne, à la duchesse du Mai-
 né et aux premières dames de la
 cour, moins comme une protégée,
 que comme un objet de curiosité. Il
 faut lire dans les *Mémoires de M^{lle}.
 de Launay*, les scènes humiliantes ou
 ridicules auxquelles donnèrent lieu ces
 démarches bizarres d'une protectrice
 qui lui nuisait par son empressement

excessif à la faire valoir. Chez la duchesse du Maine, elle eut l'avantage de rencontrer Malezieu (V. ce nom, XXVI, 369), qui admira son esprit; et ce suffrage la mit en honneur dans la petite cour de Sceaux, où les décisions de ce savant aimable passaient pour infaillibles. Déjà elle avait fait connaissance avec Fontenelle, qui fut toujours de ses amis. Vertot la mit en relation avec Duverney, célèbre anatomiste, qui, apprenant que M^{lle}. de Launay avait lu ses ouvrages, disait, dans son enthousiasme pour la science, *qu'elle était la fille de France qui connaissait le mieux le corps humain*; mot dont la médiansance ne tarda pas à faire une perfide application. Présentée, par ce savant, dans une société où se réunissaient de grands seigneurs, tels que les ducs de Lafeuillade et de Rohan, l'abbé de Bussy, etc., des littérateurs distingués, tels que Fontenelle, Valincourt, l'abbé de Saint-Pierre, etc., M^{lle}. de Launay, loin d'y paraître déplacée, en faisait le charme autant par sa rare instruction que par un ton *de bonne compagnie* qui lui était naturel. Après une année de démarches, elle fut forcée d'accepter une place de femme de chambre chez la duchesse du Maine. Il n'était point de fonction qui pût moins convenir à l'élévation de son ame comme aux habitudes de son esprit. Aussi combien fut rude pour elle l'essai de la servitude ! Inhabile au service, trop fière pour se prêter aux rubriques de la domesticité, elle se vit à-la-fois méconnue de sa maîtresse, rebutée, calomniée par ses compagnes. Malezieu lui-même avait fait succéder aux prévenances dont il l'avait comblée, *les dédains qu'on a pour la valetaille* (*Mémoires*). Dans cette pénible situation, M^{lle}. de Lau-

nay s'abandonnait au désespoir, lorsqu'une heureuse circonstance obligea sa dédaigneuse maîtresse à apprécier ses talents. Une demoiselle Testard, douée d'une grande beauté, s'avisa de contrefaire l'inspirée. On courut en foule chez elle : Fontenelle, qui s'y rendit de la part du duc d'Orléans, porta dans l'examen de cette fille des yeux trop prévenus par ses charmes. On en murmura dans le monde : la duchesse du Maine se souvint alors de M^{lle}. de Launay pour l'engager à écrire au trop galant philosophe tout ce qu'on disait contre lui à ce sujet. La lettre de M^{lle}. de Launay, modérée de grâce et de fine plaisanterie, eut un succès prodigieux (2). Dès ce moment, celle qui l'avait écrite fut plus négligée : « L'altesse sérénissime, » dit-elle dans ses Mémoires, s'abaissa à me parler, et s'y accoutuma. Elle fut contente de mes réponses, compta mon suffrage : » je m'aperçus même qu'elle le cherchait, et que souvent, quand elle parlait, ses yeux se tournaient vers moi, et observaient mon attention. » La cour de Sceaux était alors brillante et dissipée : M^{lle}. de Launay devint l'ame des fêtes par lesquelles la duchesse du Maine aimait à occuper ses nuits. « Je fis de mauvais » vers pour quelques-unes, dit-elle, » les plans de plusieurs autres, et fus » consultée pour toutes. J'y repré- » sentai, j'y chantai ; mais ma peur » gâtait tout : et l'on jugea plus à » propos de m'employer pour le » conseil, à quoi je réussis si heureusement, que j'en acquis un grand » relief. » Recherchée par tout ce qu'il y avait de plus aimable dans la société de la duchesse, elle eut désormais un petit cercle à l'ombre de celui de son

(2) Elle se trouve dans les *Mémoires*.

altesse. Avant de se rendre dans le salon de la maîtresse, on venait passer quelques heures dans le réduit étroit et sombre, *sans cheminée ni fenêtre*, qu'occupait la suivante. Chau lieu, infirme et septuagénaire, devint le plus empressé de ses adorateurs, et retrouva tout le feu du bel âge pour célébrer les charmes de sa jeune maîtresse. Asthmatique, gouteux et presque aveugle, il ne devait pas, sans doute, être un amant fort dangereux; mais il fallait bien que M^{lle}. de Launay achetât par quelques complaisances le droit de régner en souveraine sur le cœur et dans la maison de ce courtisan voluptueux, et moins susceptible qu'un autre d'aimer en dupe. Au reste, Chau lieu lui a dit, tant en prose qu'en vers : *Je vous adore coquette, libertine, friponne*, etc. (2). C'était par la plus noble délicatesse, sur tout autre point, que M^{lle}. de Launay s'était assurée, avec l'estime de son vieil amant, un empire si absolu sur les affections de celui-ci. Jamais elle n'accepta les présents qu'il lui offrait. Importunée un jour des vives instances avec lesquelles il la pria de recevoir mille pistoles : « Je » vous conseille, lui dit-elle, en reconnaissance de vos généreuses offres, de n'en pas faire de semblables à bien des femmes; vous en trouveriez quelqu'une qui vous prendrait au mot. — Oh! je sais bien, reprit-il, à qui je m'adresse. » Il l'exhortait souvent à la parure : « Je me trouve parée de tout ce qui me manque, répondait-elle. » Des intrigues d'un genre plus sérieux vinrent occuper sa vie, qui se partageait alors entre son service auprès de la duchesse, et la folâtre liberté des soupers du Temple, dans lesquels,

aux yeux du grand-prieur, du comte d'Albert et de Brancas, elle parut plus d'une fois la plus aimable des bacchantes. La duchesse du Maine, irritée des humiliations que subissait son époux depuis la mort de Louis XIV, cherchait à former un parti contre le régent. Ce fut dans le cabinet de cette princesse que fut composé, en 1717, le fameux Mémoire des princes légitimés, qui, faisant un appel à la nation, demandait les états-généraux. M^{lle}. de Launay remplit, dans cette occasion, l'office du secrétaire le plus instruit. « J'assistais, » dit-elle, à son travail, et je feuilletais aussi les vieilles chroniques et les juriscultes anciens et modernes. » Une foule d'intrigants trouvaient alors accès à la cour de Sceaux, sous prétexte de servir le ressentiment de la princesse. M^{lle}. de Launay était spécialement chargée de les introduire : aussi n'est-ce pas sans quelque raison que la mère du régent, dans sa correspondance, en la qualifiant d'*intrigante très-dangereuse*, la représente comme une des personnes qui ont conduit toute l'affaire. Ce n'est pas que la duchesse du Maine ne mît des bornes à sa confiance envers une suivante dont le zèle n'en connaissait point. « Si elle me confiait beaucoup de choses, dit celle-ci dans ses *Mémoires*, elle m'en cachait bien d'autres; et je n'allais pas au-devant de ces onéreuses confidences, dont je prévoyais si bien les suites. » Les procédés de la duchesse ne répondaient pas davantage à tant de dévouement. M^{lle}. de Launay était-elle, par une maladie, quelque temps éloignée, on la recevait, à son retour, comme une étrangère. Plus d'une fois sa maîtresse lui refusa un repos que réclamaient impérieusement des indispositions causées par

(1) Lettre de Chau lieu à M^{lle}. de Launay

la fatigue des lectures qu'elle exigeait durant toutes les nuits. « Je veux des » femmes pour me servir, disait la » duchesse, et non pour faire acadé- » mie. » Lors de la conspiration de Cellamare (1718), M^{lle}. de Launay fut un des principaux agents des communications de la princesse avec cet ambassadeur. Si les fêtes de Sceaux avaient mis en évidence les heureux dons de son esprit, la longue captivité qu'elle subit pour la cause de sa maîtresse ne fit pas moins briller les qualités de son cœur. Arrêtée, le 19 décembre 1718, en même temps que la princesse, elle n'eut pas la consolation de la suivre. « Ce fut, dit-elle, » la première émotion que j'éprou- » vai : j'étais si préparée à tout le » reste, que je n'en avais senti aucun » trouble. » Pendant trois jours, elle resta sous la garde d'un mousquetaire, qui ne la quittait pas même la nuit. Ce militaire offrit de lui rendre tous les services qu'elle voudrait exiger de lui. « Je n'en voulus recevoir » aucun, dit-elle, tant par défaut de » confiance, que pour ne pas lui donner, dans une conjoncture si délicate, quelque droit à ma reconnaissance. » Elle fut ensuite conduite à la Bastille, et soutint avec une présence d'esprit admirable un premier interrogatoire que lui firent subir les ministres Leblanc et d'Argenson, ne disant que ce qu'elle voulait dire, et ne s'écartant pas du vrai, « dans lequel, » comme elle le dit elle-même, il » semble que l'esprit, forcé à quelque » détour, rentre aussi facilement que » le corps qui circule rattrape la » ligne droite. » Un second interrogatoire, qui eut lieu trois mois après, fut plus sérieux. Plusieurs agents du complot avaient parlé; la duchesse elle-même n'avait obtenu sa délivrance qu'en sacrifiant, par ses déclara-

tions, ceux qui s'étaient exposés pour sa cause. « Si Madame la duchesse » elle-même a parlé, répondit M^{lle}. de Launay aux deux ministres, que » pourrais-je vous dire qui vous instruisît plus parfaitement? Elle sait » ce qui la regarde, mieux que personne ne peut le savoir. Quand même elle m'aurait dit tout ce que j'ignore, je ne pourrais rien ajouter » aux connaissances qu'elle a données. » Le Blanc reprit: « Vous savez toute l'affaire; et l'on veut que » vous parliez, ou vous resterez toute » votre vie à la Bastille. — Eh! bien » Monsieur, lui dit M^{lle}. de Launay, » c'est un établissement pour une fille » comme moi, qui n'a pas de bien. » Madame, mère du régent, prétend, dans ses lettres, que la duchesse du Maine ayant écrit au prince qu'en cas qu'elle eût oublié quelque chose dans ses déclarations, il pouvait faire interroger M^{lle}. de Launay, qui était instruite de tout, celle-ci répondit: » Je ne sais si la prison a tourné la » tête à ma maîtresse; mais il ne » m'en est pas arrivé autant; je ne » sais rien, je ne puis rien dire. » L'amour lui réservait quelques consolations au milieu de l'horreur des verroux et des guichets. Deux hommes également distingués se prirent de passion pour elle: c'était le chevalier de Mesnil, son compagnon d'infortune, et le lieutenant de roi La Maisonrouge, son gardien. Rien de plus attachant que le récit de cette double intrigue. On s'étonne que tant d'incidents variés aient pu naître en prison, ou plutôt on admire le talent avec lequel M^{lle}. de Launay sait, par le charme de son style, intéresser à des circonstances si légères et souvent si puériles. On ne peut s'empêcher non plus de la trouver un peu coquette entre deux rivaux, dont elle fa-

vorise l'un , parce qu'elle l'aime , et ménage adroitement l'autre , parce qu'elle en a besoin. Après deux ans de captivité , elle sortit de la Bastille ; et l'infidélité du chevalier de Mesnil lui fit réellement regretter ce séjour. Au reste , on peut juger de la triste existence qu'elle allait retrouver à la cour de Sceaux , par sa manière de penser sur sa prison. « Ma vie , dit-elle , y était douce et tranquille : » j'y trouvais même plus de liberté » qu'à la cour de la duchesse du Maine. Il est vrai qu'en prison on ne fait pas sa volonté ; mais aussi » on n'y fait pas celle d'autrui : c'est » au moins la moitié de gagné. » Au sortir de la Bastille , elle se vit fêtée plus qu'elle ne l'avait jamais été. Ses anciens amis se montraient fiers de la considération que lui avait attirée sa noble conduite. Plusieurs n'avaient pas craint de lui témoigner un véritable intérêt pendant sa disgrâce , entre autres Valincourt et la marquise de Lambert. Fidèle au culte de l'amitié et de la reconnaissance , elle s'empressa d'aller voir M^{me}. de Grien , sœur de la protectrice de son enfance : cette bonne religieuse pensa mourir de joie en la revoyant. Chaulieu déjà atteint de la maladie dont il mourut , parut peu touché de sa visite. « Je remarquai , dit-elle , » combien , dans cet état , tout ce qui » est inutile nous devient indiffé- » rent. » La duchesse du Maine reçut assez froidement une suivante , dont le dévouement avait été jusqu'à l'héroïsme. M^{lle}. de Launay a décrit cette entrevue avec une pittoresque nudité de style , qui semble exprimer l'aridité du cœur de la princesse : « J'allai à sa rencontre dans le » jardin , dit-elle ; elle me vit , fit ar- » rêter sa calèche , et dit : *Ah ! voi- » là Mademoiselle de Launay : je*

*suis bien aise de vous revoir. Je » m'approchai : elle m'embrassa et » poursuivit son chemin. » La du- chesse , sans lui accorder aucune ré- compense , aucun avancement dans sa maison , continua de la traiter en femme de chambre : elle la fit veiller et lire toutes les nuits comme au- paravant , et M^{lle}. de Launay ne tarda pas à regretter le repos de sa prison. Tout ce qu'elle avait porté à la Bastille s'était usé par le laps du temps ; elle en était sortie *presque déguenillée*. La princesse ne songea pas même à venir à son secours dans cette occasion. Heureusement une amie de M^{lle}. de Launay lui envoya , sans se faire connaître , des habillements faits dans le meilleur goût. Le seul adoucissement que lui procura la duchesse , se réduisit à faire prati- quer *une fenêtre et une cheminée* dans sa chambre. Cependant les amis de M^{lle}. de Launay cherchaient à lui assurer un sort indépendant. Par l'entremise de Valincourt , elle était sur le point d'épouser le célèbre Dacier , veuf depuis un an : « M^{lle}. de » Launay , disait-il , est la seule dans » le monde avec qui je pusse vivre , » et qui n'offensât pas la mémoire » de Madame Dacier. » La duchesse du Maine refusa son agrément à ce mariage avantageux (car Dacier était riche) , disant que M^{lle}. de Launay lui était nécessaire , et promettant de faire beaucoup pour elle à l'avenir. Dès ce moment elle la mit de ses promenades , la fit entrer dans ses parties de plaisir , et la traita , à peu de chose près , comme les dames de sa maison. La mort de Dacier , arrivée peu de temps après , donna lieu à M^{lle}. de Launay de sentir l'irréparable faute qu'elle avait faite en manquant une si belle occasion de se procurer le repos et la liberté.*

Une passion malheureuse qu'elle conçut alors pour un homme trop au-dessus d'elle par son rang, et dont elle ne dit pas le nom dans ses *Mémoires*, la mort successive de tous ses anciens amis, tels que Silly, Valincourt, M^{mes}. de Grieu, de Réale, etc., lui firent passer quelques années bien pénibles. Dans son isolement, elle songeait à se retirer au couvent de Saint-Louis, où elle avait passé son enfance. La duchesse, craignant qu'elle ne rompît enfin les liens qui l'attachaient à elle, s'occupa de les redoubler. Les distinctions qu'elle lui avait accordées précédemment n'avaient pas de limites précises. « Je ne savais, dit-elle, si j'étais dedans ou dehors; pour peu » que je les passasse, ou sans m'en » apercevoir, ou par ordre de sa » part, les mines et les murmures » de ses dames, attentives à la dis- » tance qui devait être entre elles et » moi, m'y faisaient désagréable- » ment rentrer. » Pour remédier à cet inconvénient, la princesse voulut, par un mariage, lui donner un rang qui la mît de niveau avec toutes les dames de sa cour. Elle chercha donc dans le corps suisse dont le duc du Maine était colonel-général, un officier qui, par l'espoir d'un avancement certain, voulût prendre « une » femme sans naissance, ni bien, ni » beauté, ni jeunesse; » c'est ainsi que M^{me}. de Staal fait elle-même les honneurs de sa personne dans ses *Mémoires*. « A peine, ajoute-t-elle » plaisamment, les treize cantons » pouvaient-ils suffire à cette décou- » verte. » Enfin on trouva le baron de Staal, qui, retiré du service, vivait à Gennevilliers, près de Paris, avec deux filles qu'il avait eues d'un premier mariage. Le duc du Maine lui donna une compagne,

avec le titre de maréchal-de-camp, et fit à M^{lle}. de Launay une pension, qui, jointe à une autre qu'elle tenait déjà de la cour, et à quelques legs de ses amis, lui assura une fortune suffisante. Le mariage se conclut. Dès ce moment, M^{me}. de Staal eut toutes les prérogatives des dames de la maison de la duchesse, la table, l'entrée dans son carrosse, etc. Sa vie fut désormais exempte d'agitations, sauf les contrariétés que lui faisait éprouver la princesse, qui, bien que le contraire eût été convenu, prétendait que son service empêchât la nouvelle mariée de s'acquitter de ses devoirs envers son époux. Le rang qu'elle venait d'obtenir lui procura d'illustres amies, entre autres M^{me}. du Deffand, dont elle fait l'éloge dans ses *Mémoires*. M^{me}. de Staal mourut à Gennevilliers, le 15 juin 1750, à l'âge de cinquante-six ans. Quoiqu'elle n'eût jamais écrit pour le public, on a d'elle des productions de plus d'un genre. I. *Mémoires de Madame de Staal, écrits par elle-même*. Elle s'y est peinte tout entière avec franchise; bien qu'on l'ait taxée d'avoir dit d'avance : *Je ne me peindrai qu'en buste*, plus d'une fois elle a été bien au-delà. Sous le rapport du style, il semble qu'elle ait emprunté la plume ingénieuse de Fontenelle, pour la laisser courir avec un abandon inconnu à cet écrivain. Elle excelle surtout dans les comparaisons et dans les portraits. Ces *Mémoires* parurent pour la première fois à Londres (Paris), 1755, 4 vol. in-12. Dans le 3^e. sont 23 lettres mêlées de prose et de vers, adressées au chevalier de Mesnil, son compagnon de captivité. Le 4^e. contient les comédies dont il sera parlé ci-après. Les *Mémoires* seuls furent réimprimés.

més à Paris, 1783, 2 vol. in-12. Enfin, M. Colnet les a compris dans sa collection des *Mémoires des dames francaises*, où ils forment 2 vol. in-18, Paris, 1822. Il y a joint le *Portrait de la duchesse du Maine*, qui fut publié pour la première fois par Laharpe, en 1801, dans sa *Correspondance littéraire* avec le grand duc de Russie. II. *Deux comédies* : l'*Engouement* et la *Mode*, l'une et l'autre en trois actes, composées pour le théâtre de Secaux. Quoi qu'en ait dit Chamfort, dans son *Dictionnaire dramatique*, la *Mode* offre, ainsi que l'*Engouement*, des détails fort piquants sur les petits ridicules de la haute société. Elle fut représentée, en 1761, au théâtre Italien, sous ce titre : Les *Ridicules du jour*. III. *Lettres*. La correspondance de M^{me}. de Staal, sauf ses vingt-quatre premières lettres au chevalier de Mesnil, ne fut publiée qu'en 1801, sous le titre de *Recueil de Lettres de Mademoiselle de Launay (Madame de Staal), au chevalier De Mesnil, au marquis de Silly et à M. d'Héricourt*, 2 vol. in-12. Bernard, l'éditeur, y joignit celles de Chaulieu et de Rémond à M^{lle}. de Launay, avec une Notice sur cette femme célèbre. Les Lettres au chevalier de Mesnil, qui sont au nombre de 190, sans compter les 23 premières, imprimées en 1755, empruntent un intérêt bien touchant de la situation de celle qui les écrivit en prison. On ne peut s'empêcher de mésestimer un homme qui, après avoir reçu d'elle tant de preuves d'amour, finit par l'abandonner. Les 44 Lettres de M^{lle}. de Launay au marquis de Silly, furent écrites par elle peu de temps après sa sortie de la Bastille. Elles attachent surtout par la manière spirituelle dont elle

soutient le rôle de confidente auprès d'un homme qu'elle aime encore en secret. L'amitié seule a fait les frais de la correspondance de M^{me}. de Staal avec d'Héricourt, qui contient 27 Lettres, du 28 juillet 1740 au 18 janvier 1749; et qui offre quelques anecdotes et nouvelles littéraires. Les 58 Lettres de Chaulieu répondent à l'idée qu'on peut se former de l'agrément de son style. Quant aux Lettres de Rémond, qui sont au nombre de 30, elles ne méritaient pas de sortir de l'oubli, bien que M^{me}. de Staal les vante dans ses *Mémoires*, « comme meilleures qu'aucunes qu'elle eût eues en ce genre. » C'est au duc de Choiseul qu'on doit la conservation de toutes ces Lettres, qu'il fit transcrire en même temps que les Mémoires de Saint-Simon, et qu'il donna à l'abbé Barthélemi. A la mort de ce dernier, Bernard fit l'acquisition de cette correspondance pour la publier. On a encore de M^{me}. de Staal, 22 Lettres écrites à M^{me}. du Delfand (Voy. ce nom, X, 649), qui ont paru, en 1809, dans un recueil intitulé *Correspondance inédite de Madame du Delfand*, 2 vol. in-8°, Paris, 1809. On y trouve des anecdotes sur la visite que Voltaire et M^{me}. Duchatelet firent, en 1747, à la duchesse du Maine, dans son château d'Anet. M^{me}. de Staal ne les traite pas charitablement : « Ils se sont fait détester, » dit-elle, en n'ayant d'attentions » pour personne. » Cette correspondance est précieuse en ce qu'elle prouve sans réplique que Voltaire est auteur d'une misérable parade intitulée le *Comte de Boursofle*, représentée, en 1747, sur le théâtre de la duchesse du Maine, et qui fut jouée, en 1759, sur le théâtre Italien, sous le nom de ce poète, qui

crut utile de la désavouer (1). Toutes les *Oeuvres de Madame de Staël* ont été recueillies en 1821, Paris, Renouard, 2 vol. in-8°. On y a joint les Lettres de Chaulieu ; mais on n'a pas jugé celles de Rémond dignes de la réimpression (2). D-R-R.

STABEN (HENRI), peintre flamand, né en 1578, apprit dans son pays les premiers éléments de son art. A peine sorti de l'adolescence, il se rendit en Italie pour se perfectionner. Il choisit Venise pour séjour, et le Tintoret pour maître ; mais l'ayant perdu lorsqu'il n'avait encore que seize ans, il se vit forcé de faire lui-même son éducation. Il peignait en petit, avec une netteté qui tenait du prodige. Ses compositions, mélange heureux du style des Flamands et des Italiens, dénotent le génie de l'invention. Il dessinait avec agrément, et disposait ses figures d'une manière judicieuse. Parmi les ouvrages qui ont établi sa réputation, on cite un petit tableau représentant la *Galerie d'un amateur*, où il a introduit toutes sortes d'objets de curiosité. On voit, sur les murs, un grand nombre de peintures, toutes représentant des objets différents et terminées avec le soin le plus exquis, quoique de la plus petite dimension. Chaque tableau est parfaitement distinct et placé dans son véritable jour ; la perspective en est parfaite, et la lumière et la couleur n'en sont pas moins admirables. Staben mourut en 1658. P—s.

STABILI *Voy.* CECCO D'ASCOLI.

STACE (*PUBLIUS PAPINIUS STATIUS*), poète latin, naquit à Naples, l'an de Rome 814 (61 de J.-C.). Son père, d'une famille patricienne, mais pauvre, et qui habitait à Vélie (en grec Sellé), dans le pays des Lucaniens, s'était distingué dès sa tendre enfance par un talent extraordinaire, en obtenant le prix de poésie aux fêtes lustrales qu'on célébrait à Naples tous les cinq ans. Depuis cette époque, il n'y eut point de concours qui ne fût marqué par ses victoires, et il ne se signala pas moins heureusement en Grèce, dans les jeux Isthmiques, dans les Pythiques et dans les Néméens. Chargé de couronnes, il revint à Naples ouvrir une école de littérature, qui attira, des contrées voisines, une multitude de disciples. Sa réputation ne tarda pas à le conduire à Rome, où les jeunes gens que leur fortune et leur naissance appelaient aux honneurs les plus hauts, suivirent ses leçons ; on dit même, je crois sans preuve, que Domitien l'eut pour maître. Il professait avec autant d'élégance en grec qu'en latin. Mais il s'éleva au-dessus des fonctions du grammairien, et il enseigna les rites et le droit sacrés, d'où l'on conjecture avec raison qu'il fut revêtu de la dignité du sacerdoce. Il était poète en même temps qu'orateur ; et son fils a cité avec orgueil un poème de lui sur l'incendie qui embrâsa le Capitole, pendant le siège que les partisans de Vespasien y soutinrent contre ceux de Vitellius. De tous ses élèves, le plus illustre fut sans doute son fils ; et toutefois il ne lui transmit qu'un de ses talents ; car, autant qu'on en peut juger par les Épîtres dédicatoires des Sylves, Stace écrivait mal en prose, et l'on ne voit pas qu'il se soit exercé à parler d'abondance. Il consacra toutes ses fa-

(1) Dans une lettre au comte d'Argental, du 26 janvier 1761. Cette pièce fut imprimée la même année à Vienne, sous le titre de *l'Echange*, et elle a été comprise, depuis 1817, dans quelques éditions de Voltaire, notamment dans celle de M. Renouard, en 64 vol. in-8°.

(2) C'est M. Creuzé qui est l'auteur de *Made-moiselle de Launay à la Bastille*, opéra-comique joué et imprimé, 1813, in-8°. A. B—T.

cultés à la poésie, et l'on dut augurer par la hardiesse et la force de son coup d'essai, de ce qu'il pouvait faire. Il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il entreprit sa *Thébaïde* sous les auspices de son père. Le mariage l'avait uni, peu de temps auparavant, avec Claudia, déjà veuve et mère, et dont la fille devint la sienne. Ceux qui ont supposé qu'il avait épousé la veuve de Lucain, ont commis une erreur. Stace dit qu'il aime à entendre chanter ses vers par sa belle-fille, qui a hérité du talent de son père. Stace donne à ce premier époux l'épithète *Canorus*; c'était probablement un habile musicien. Il trouva dans Claudia une compagne aimable et digne de lui. Elle l'aidait de ses conseils et de ses encouragements dans le long et pénible travail de sa *Thébaïde*, qu'il n'acheva qu'au bout de douze ans. Mais il eut, avant cetemps, la satisfaction de faire jouir son père de ses brillants succès. Comme lui, et sous ses yeux, il mérita la palme, dans les combats de poésie, à Naples; et à Rome, les lectures publiques des premiers chants de son poème charmaient un auditoire nombreux et choisi. On les attendait avec impatience; on y courait en foule, ainsi que l'atteste Juvénal, dont on aurait tort d'interpréter en un sens ironique le passage relatif à ces lectures; pour peu qu'on examine la suite des idées, on est convaincu qu'il parle sérieusement. Les soins que Stace donnait à son grand ouvrage, le firent échouer dans les jeux capitolins, qui commencèrent l'an 839 de Rome, 86 de l'ère chrétienne; et son père, qui fut témoin de son échec, ne put l'être des trois victoires qu'il remporta ensuite dans les concours annuels des fêtes de Minerve sur le mont d'Albe, concours institués par Domitien,

comme ceux du Capitole. Le vieillard mourut peu de temps après les jeux capitolins (1), à l'âge de soixante-cinq ans; et cette perte fut sentie bien vivement par notre poète, à qui la douleur fit interrompre pendant trois mois son commerce avec les muses; et qui ne le reprit que pour épancher ses regrets et pour offrir un pieux tribut à la mémoire de son père. Stace versifiait avec une facilité rare, qui approchait de l'improvisation; c'est lui-même qui l'atteste. Il se servit de ce talent pour entretenir les liaisons d'amitié qu'il avait contractées dans l'école de son père, et pour en former de nouvelles. Les événements qui intéressaient la gloire, ou le bonheur, ou la fortune de ses amis, leurs travaux, leurs habitations, leurs fêtes, lui inspirèrent des poèmes dont se composa ensuite le recueil des *Sylves*. Il savait prendre tous les tons et embellir tous les sujets. Dans ces ouvrages, animés presque tous par des formes dramatiques, l'élégante souplesse de la diction le dispute à l'abondance des idées ingénieuses, et ils font autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit: il s'y montre bon fils, excellent époux, ami empressé, écrivain modeste et sans jalousie, autant que gracieux et fécond. Enfin, il rejailirait de ses écrits sur son nom un lustre sans tache, si la collection ne contenait les pièces dédiées à Domitien. On souffre de le voir prodiguer à un tel monstre les plus extravagantes hyperboles de l'adulation la plus servile. La raison en ce moment abandonne Stace en même temps que le sentiment de sa dignité. Avec quel mépris Tacite et Pline lisaient-ils de

(1) Dodwell a mal corrigé et interprété le passage par lequel il fixe la date de la mort du père de Stace avant les jeux capitolins.

pareils vers ? Pourquoi un si honnête homme eut-il une si honteuse faiblesse ? On a tâché de l'excuser en mettant ses flatteries sur le compte de la reconnaissance. Domitien l'avait couronné aux jeux Albins ; Domitien lui donna une propriété dans la campagne d'Albe ; Domitien l'admit à la table impériale, ou, selon le langage de la cour des Césars, à la table *sacrée*, *sacras epulas*. C'était un honneur insigne, pour ceux qui y voyaient un honneur, de dîner avec le *maître*, avec le *Dieu*. Stace en fut ébloui, et dans le remerciement qu'il lui adresse, il exprime avec une naïveté risible sa puérile admiration pour la magnificence du palais et la pompe du festin. On peut présumer qu'il fut présenté par quelque courtisan, peut-être un de ses anciens condisciples, peut-être le pantomime Paris, favori tout-puissant, auquel il vendit une tragédie intitulée *Agavé*. Il était pauvre ; le chemin glissant de l'ambition lui fut ouvert, il s'y laissa conduire, et y tomba ; car les succès en ce genre sont des chutes. Le festin de l'empereur, et la maison d'Albe furent trop chèrement payés. Ses petits poèmes, dont les copies circulaient dans le monde, et les lectures de sa *Thébaïde*, lui avaient acquis de la célébrité, lorsqu'il la publia, non sans trembler. Il avait alors trente-un ans ; elle lui avait coûté douze années de veilles assidues, *Bissenos vigilata per annos, multa cruciata lima*. Chose étrange ! peut-être est-ce l'excès même de ce soin qui fut cause des principaux défauts de style qu'on reprend dans cet ouvrage. La diction des *Sylves* est plus harmonieuse, plus correcte et plus pure en général. Dans ces pièces, la plupart improvisées, l'auteur échappait souvent par la ra-

pidité de la composition à tous les genres d'affectation qui caractérisent le langage de cette époque. Le premier élan de son imagination le portait sans effort vers le beau, et sa négligence l'empêchait de subtiliser dans la recherche des pensées et de tourmenter les expressions ; il n'avait pas le temps de n'être pas naturel. L'influence du siècle se fait plus sentir dans la *Thébaïde*. Mais quelles que soient les imperfections de cet ouvrage, on serait bien trompé si l'on s'en rapportait au jugement de plusieurs critiques trop prévenus, qui ne veulent rien souffrir après Virgile et Horace, et qui n'ont cru voir dans cet auteur que bouffissure, obscurité, roideur et dureté. Les plus sévères sont peut-être ceux qui avaient le moins lu son poème. Laharpe l'a condamné en six lignes par une épigramme ; mais le Tasse l'a pris en plusieurs endroits pour modèle. Les traits d'Adraste, de Tydée et de Capaneë se reconnaissent dans les figures d'Aladin, de Soliman et d'Argant. Le conseil infernal de la Jérusalem délivrée rappelle l'assemblée des divinités de l'Erebe autour de Pluton, lorsqu'Amphiaraus tombe tout vivant chez les morts. La sécheresse qui afflige l'armée des Croisés, est pareille au fleau qui désole l'armée des Grecs. Dante lui-même, malgré son adoration pour Virgile, ne dédaignait pas la *Thébaïde* ; et la vengeance d'Ugolin a bien l'air d'être une reminiscence de la rage de Tydée à ses derniers moments. Il serait facile de multiplier ces rapprochements, qui sont le plus bel éloge de Stace. On doit de plus observer que la *Thébaïde* fut la première tentative de sa jeunesse, et que le début est ce qu'il y a de plus mal écrit et de plus vicieux

dans tout l'ouvrage. Mais qu'on surmonte ce premier dégoût, et bientôt l'action devient attachante. Il a su rendre Polynice intéressant, dessiner fortement les autres caractères, grouper avec art les personnages, et donner du mouvement, de la vie et de la chaleur à tout son tableau. Les descriptions de plusieurs batailles, celle de l'évocation des mânes, la vision d'Étéocle, portent la terreur à son comble, tandis que toute l'énergie du pathétique le plus touchant se déploie dans les douleurs d'Antigone, de Jocaste, d'Argie, d'Atalante et d'Hypsipyle, dans les récits de la mort de Parthénopée, de celle d'Athys et de celle de Ménécée. Le P. Rapin dit que Stace faisait consister la poésie dans les mots plutôt que dans les choses, et que ses vers retentissent à l'oreille, mais qu'ils ne parviennent jamais jusqu'au cœur. Il faut croire que le P. Rapin avait parcouru la *Thébaïde* bien légèrement, ou que l'accès de son cœur était bien difficile. Si l'on voulait avoir la mesure de la flexibilité du talent poétique de Stace, il faudrait comparer le palais du Sommeil au temple de Mars, les jeux de l'armée grecque au massacre de Lemnos, l'héroïsme un peu enfantin de Parthénopée à la férocité du gigantesque Hippomédon. Nous ne parlons point de la richesse ni de la vivacité des comparaisons; ses détracteurs ne contestent pas son mérite éminent dans ce genre. En un mot, il nous semble qu'on ne peut avoir lu la *Thébaïde* sans avouer que l'auteur est vraiment un poète épique. Ce fut après l'avoir publiée, qu'il fit paraître, en quatre éditions successives, dans l'espace de trois ans, les quatre premiers livres des *Sylves*. Le cinquième est vraisemblablement un re-

cueil posthume. Sa santé s'affaiblit promptement, et il vieillissait dans l'âge où les autres sont encore jeunes. Une maladie grave l'ayant mis dans un grand danger, et le laissant valétudinaire, il sentit le besoin de respirer l'air natal; et après avoir décidé, non sans peine, son épouse à quitter le séjour de Rome, il alla s'établir à Naples; mais il n'y recouvra point sa vigueur. Cependant son génie ne pouvait demeurer dans l'inaction: il commença l'*Achilleïde*, qui avait pour sujet l'enfance d'Achille, toute la partie de la vie du héros antérieure aux événements de l'Iliade. La mort ne lui permit ni d'achever le poème, ni de corriger les deux chants qu'il avait faits, et qui se recommandent néanmoins par de très-beaux passages; elle l'enleva avant qu'il eut atteint sa trente-sixième année. On a lieu de penser que son ardente sensibilité contribua beaucoup à augmenter le mal auquel il succomba. Il ne se consola point de la mort de son père. La stérilité de Claudia fut pour lui une autre source de chagrins. Il était si dévoré du besoin d'aimer, qu'il voulut, puisque la nature lui refusait un fils, s'en créer un par l'adoption. Il choisit un enfant né d'une esclave de sa maison; mais cet objet des plus tendres soins lui fut ravi au berceau; son affliction ajouta l'insomnie à ses autres souffrances, et la langueur le conduisit au tombeau. Ses contemporains l'admiraient; il ne lui a manqué, pour obtenir les suffrages des modernes, que d'être mieux connu. Les éditions de Stace n'ont pas été très-multipliées. On publia d'abord séparément les *Sylves* à Venise, en 1472, puis l'*Achilleïde*, en 1473, et toutes les Œuvres réunies, en 1475 et en 1490. Une édition plus correcte et plus

complète parut en 1600, par les soins de Lindebrög (1). On a imprimé, avec Stace, un scholiaste sur le nom et même sur l'existence duquel il s'est élevé des contestations. Les uns le nomment Luctatius; les autres, Lactantius. Quelques-uns prétendent que ses Scholies ne sont qu'un recueil de notes de plusieurs grammairiens. Le meilleur et le plus ample Commentaire qu'on ait de Stace est celui de Gaspar Barth, in-4°, 1671. Le savant Markland avait entrepris d'en donner un nouveau; il n'a mis au jour que ses Notes sur les *Sylves*, in-4°, 1728, ouvrage d'une critique saine et d'une érudition immense. L'abbé Conti fit, au sujet de Stace, une Dissertation apologétique, dont l'analyse se trouve parmi les OEuvres de l'abbé Arnaud. A plusieurs aperçus ingénieux et vrais, l'auteur mêle un paradoxe que Stace lui-même désavouerait sans doute. Il suppose que le poète a semé d'images horribles sa *Thébaïde* pour complaire à Domitien; et qu'Œdipe, Étéocle, Polynice ne sont que les portraits allégoriques de Vespasien, Titus, Domitien. Malgré cette erreur, la Dissertation est très-utile et bien écrite. On n'a qu'une version française de la *Thébaïde*, par l'abbé Cormilole, en trois volumes in-12, 1778, 1783; car il ne faut pas compter celle de l'abbé de Marolles. Cormilole publia, en 1802, la traduction de l'*Achilléide* et des *Sylves* en deux volumes in-12, reproduits sans avoir été réimprimés, en 1805, mais augmentés de la *version du panégyrique à Calpurnius Pison*, que cet abbé lui attribue.

(1) L'édition de Venise, 1502, in-8°, donnée par Alde Manuce l'aîné, et reproduite en 1519, est augmentée d'un traité de l'éditeur, intitulé : *Orthographia et flexus dictionum graecarum apud Statium*. Ce morceau occupe 45 feuillets.

Les *OEuvres de Stace*, avec la traduction par Cormilole, ont été réimprimées en 1820, 5 volumes in-12. Le style de ce traducteur est froid et peu élégant, et quelquefois il ne saisit pas le sens de son auteur; mais c'est surtout dans les deux derniers poèmes, qu'on est choqué de ces défauts. M. Delatour a traduit les *Sylves*, avec beaucoup plus d'exactitude et de talent, in-8°, an 11. Luce de Lancival a fait une imitation en vers de l'*Achilléide*. Il y en a une autre, mais peu connue, par Cournaud. Parmi les versions italiennes nous citerons la *Thébaïde*, par le cardinal Cornelio Bentivoglio (V. ce nom, IV, 215), et les *Sylves*, par un arcadien (l'abbé F.-M. Biacca), Milan, 1732, in-4°. — Le nom de *Statius* était très-commun chez les Romains : le poète comique *Cæcilius* le porta (V. CÆCILIVS); Plinè cite le naturaliste *Statius Sebotus*, et Scaliger (2) fait mention du rhéteur *Statius Ursulus*.

N—D—T.

STACKHOUSE (THOMAS), savant et laborieux ecclésiastique anglais, né en 1680, fut pasteur à Amsterdam, puis successivement vicaire à Richmond, à Ealing et à Benham-Valence, dans le Berkshire, où il mourut, le 11 octobre 1752. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : I. Les *Misères et grandes peines du bas clergé à Londres et aux environs*, 1722, in-8°. II. *Défense de la religion chrétienne*, etc. La première édition de cet ouvrage, qui eut un grand succès, parut à Londres en 1731, in-8°, et la seconde en 1733. Il fut traduit en français par un anonyme (Pierre Chais), sous ce titre : *Le sens littéral de l'Écriture sainte*

(2) *Ad Eusebium*, p. 173.

défendu contre les principales objections des antiscripturaires et des incrédules modernes, etc., la Haye, 1738, 3 vol. in-8°. Une traduction allemande parut en 1750, Hanovre et Göttingen, 2 vol. in-8°, par les soins de H.-C. Lemker. III. *Reflexions sur la nature et les propriétés des langues*, Londres, 1731, in-8°. IV. *Nouvelle Histoire de la Bible, depuis le commencement du monde jusqu'à J.-C.*, 1732, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. La plus estimée est celle de 1752, à cause des gravures qui l'accompagnent. V. *Véritable état de la dispute entre M. Woolston et ses adversaires*, 1730, in-8°. L'auteur y donne un précis de tout ce que Woolston a avancé contre le sens littéral des miracles de J.-C. et de tout ce que lui ont objecté ses adversaires. On a publié, sous le nom de Stackhouse, une *Grammaire grecque et un Aperçu général de l'histoire, de la chronologie et de la géographie ancienne*, etc., in-4°, et 1817, 3 vol. in-4°. Z.

STADE (THIERRI DE), l'un des savants qui ont le plus travaillé à éclaircir les origines de la langue allemande, naquit à Stade, le 13 octobre 1637. Obligé, par la mort prématurée de son père, d'entrer dans le commerce, son éloignement pour cette carrière, la lui fit quitter au bout de quelques temps afin de retourner à l'école, et il se rendit à l'université de Helmstadt, où il resta trois ans. Etant allé en Suède, pour y voir des parents et chercher des protecteurs, il suivit, à Upsal, les cours de Loccenius, d'Olaus Rudbeck et de Jean Scheffer. A la recommandation de Scheffer, il entra chez le baron de Banner, comme secrétaire, et instituteur de son fils. En

1667, il vint, pour la seconde fois, à Upsal, où il accompagna son élève. Ses relations avec plusieurs savants de cette université, et un penchant irrésistible pour l'étude de sa langue maternelle, exercèrent, à cette époque, une grande influence sur son esprit, et le décidèrent à choisir pour objet principal de ses recherches l'histoire de la langue allemande. Nommé, par le roi de Suède, secrétaire du consistoire royal à Bremen et Verden, en 1668, il remplit les fonctions de cette place jusqu'en 1711, parvint alors à celle d'archiviste de ces deux principautés, et mourut à Bremen, le 19 mai 1718. Il y avait fixé son séjour depuis cinq ans, pour s'éloigner du théâtre d'une guerre atroce, où une ville entière venait d'être livrée aux flammes (V. STENBOCK). On a de lui : I. *Interpretatio latina fragmenti veteris lingue francicæ*, que Palthenius a ajouté, en 1706, à l'*Harmonia Tatiani* (V. TATIEN). II. *Specimen lectionum antiquarum francicarum, ex Otfridi monachi Wizenburgensis libris Evangeliorum, et aliis monumentis collectum, cum interpretatione latinâ*, Stade, 1708, in-4°. III. *Explication des principaux mots allemands dont s'est servi le docteur Martin Luther, dans sa Traduction de la Bible*, Bremen, 1737, in-8°. (en allemand). C'est la troisième édition de ce livre, qui a été considérablement augmentée de notes trouvées, après sa mort, parmi ses manuscrits, et notamment d'un commentaire sur le serment prêté en 842 par les enfants de Louis-le-Débonnaire (Voy. NITHARD). IV. Une Traduction allemande du livre de M.-G. de Block, contre les *Prédictions astrologiques* (Voyez BLOCK). Stade a laissé, manuscrit, un Glossaire de

la Traduction des Évangiles, par Otfrid, et un nombre assez considérable de Dissertations et de Notes relatives à l'histoire de la langue allemande, parmi lesquelles on cite : 1^o. le texte d'Otfrid, révisé entièrement; 2^o. *Observationes grammaticæ franco-theotiscæ*; 3^o. *Expositiones vocum germanicarum Glossarii Rhabani Mauri*. Ce Glossaire, qui se trouve à la bibliothèque impériale de Vienne, a été publié en partie par Eckhardt (*Voy. RABAN*); 4^o. *Specimen alterum lectionum antiquarum francicarum ex Otfridi libris Evangeliorum*. Le *Memoria Stadeniana*, Hambourg, 1725, in-8^o. (*Voy. SEELEN*), est une notice fort détaillée sur la vie et les écrits de ce savant. On en trouve un extrait assez étendu dans le 12^e. No. des *Mémoires pour l'histoire critique de la langue allemande*, Leipzig, 1734, in-8^o, tom. III, pages 637-671. Voyez aussi Pezold (C. F.) *Observatio de laboribus Otfidianis*, dans les *Miscellanea Lipsiens.* v. 56.

C. M. P.

STADION (le comte PHILIPPE DE), né à Maïence le 18 juin 1763, d'une famille de la Haute Rhétie, ancienne et distinguée par les services qu'elle a rendus à l'Autriche, fut un des diplomates les plus habiles et les plus célèbres de nos jours. Il avait fait de très-bonnes études à l'université de Göttingue, et il entra fort jeune dans la carrière diplomatique, sous le ministère du prince de Kaunitz, qui l'envoya, dès l'âge de vingt-quatre ans, en Suède, comme ministre plénipotentiaire de l'empereur. En 1792, le baron de Thugut, qui était devenu premier ministre, l'envoya à Londres avec le même titre; mais il chargea, dans le même temps, M. de Mercy-d'Argenteau, de

négoier les affaires les plus importantes auprès de la cour de Saint-James. Le jeune comte de Stadion en fut vivement blessé, et il se retira mécontent dans ses terres de Souabe, qui se trouvaient alors exposées à tous les ravages de la guerre. Il vécut ainsi loin des affaires, jusqu'à la retraite du baron de Thugut, qui eut lieu en 1801. Le nouveau ministre l'envoya alors à Berlin, comme ambassadeur; et, lorsqu'il eut passé deux ans dans cette résidence, il se rendit à Pétersbourg avec le même caractère, et fut le principal négociateur de la troisième coalition qui se forma contre la France en 1805, et que terminèrent, d'une manière si funeste pour les alliés, la bataille d'Austerlitz et la paix de Presbourg. Appelé alors au ministère des affaires étrangères, le comte de Stadion sut maintenir, avec autant de prudence que d'habileté, l'état de paix alors si difficile, et dont l'Autriche avait cependant un si grand besoin. Mais enfin les envahissements de la France devinrent si excessifs et si menaçants, qu'il ne fut plus possible au cabinet de Vienne de rester neutre au milieu de la ruine de tous les états. Voyant, en 1809, la plus grande partie des forces françaises occupées en Espagne, le comte de Stadion jugea que l'occasion était favorable pour attaquer le devastateur de l'Europe. Les forces que l'Autriche avait sagement ménagées furent mises en mouvement sous les ordres de l'archiduc Charles; et, après la publication d'un manifeste fondé sur des motifs trop réels, la Bavière fut envahie; et les premiers corps de l'armée française culbutés. Mais Buonaparte, se hâtant de quitter l'Espagne, vint livrer à l'archiduc les batailles de Ratisbonne et de Wagram, qui pla-

cèrent encore une fois la puissance autrichienne si près de sa destruction. François I^{er}. se vit obligé de céder au vainqueur une partie de ses provinces, et il fit un sacrifice encore plus grand, en lui donnant la main de l'archiduchesse Marie-Louise. Buonaparte en était venu au point de faire prévaloir ses volontés jusque dans les conseils de ce malheureux prince; il exigea le renvoi du comte de Stadion, qu'il accusait avec raison sans doute d'être un des principaux auteurs de la guerre, et que déjà il avait désigné plusieurs fois comme tel dans ses journaux et dans ses bulletins, l'y mêlant aux injures qu'il dirigeait contre l'empereur lui-même. Ce ministre remit le portefeuille à M. de Metternich, et il se rendit dans ses terres en Bohême, où il vécut retiré jusqu'à la coalition de 1813. Le comte de Stadion reparut alors sur la scène politique par les négociations qui amenèrent le traité d'alliance signé à Tœplitz entre les trois grandes puissances du Nord, et qui fut bientôt suivi de la bataille de Leipzig et de l'invasion de la France (Voyez SCHWARTZENBERG). Il prit encore beaucoup de part aux conférences de Francfort, à celles de Châtillon, et il signa pour l'Autriche le traité de Paris, du 11 avril 1814. De retour à Vienne, il assista aux délibérations du congrès, et fut ensuite chargé du ministère des finances. Il ne montra pas, dans cette partie importante de l'administration, moins de talents que dans la diplomatie. On sait dans quel état déplorable étaient les finances de l'Autriche après une guerre de vingt ans, des invasions et des pertes de tous les genres. Le nouveau ministre sut y rétablir l'ordre et la confian-

ce par une scrupuleuse exactitude, et sans établir de nouveaux impôts. Il acquit par ce moyen, autant que par son affabilité et par la protection éclairée qu'il accordait aux lettres et au commerce, une réputation véritablement populaire et dont quelques hommes de la cour seulement montrèrent de la jalousie. Son désintéressement était tel, qu'après avoir recueilli de ses ancêtres un riche héritage, après avoir occupé les premiers emplois de la monarchie, et ce qui est plus étonnant encore, après avoir été pendant dix ans ministre des finances, il fut loin de laisser une fortune considérable. Cet homme de bien mourut à Badele 15 mai 1824. L'empereur a donné une pension à sa veuve. — Son frère aîné (le comte Frédéric), était grand trésorier de l'évêché de Wurtzbourg, en 1798, et il fut chargé à cette époque de représenter l'électeur de Mayence au congrès de Rastadt, où le principe des sécularisations ayant été établi dès les premières séances, il se trouva dans une position fort embarrassante. Cette décision ne l'empêcha pas de défendre avec zèle les intérêts de son souverain, et de se faire remarquer par son esprit, sa fermeté et l'étendue de ses connaissances, dans cette réunion des premiers diplomates de l'Europe. Entré, plus tard, au service d'Autriche, il y remplit différentes fonctions dans la diplomatie, entre autres celles de ministre plénipotentiaire de l'empereur à Munich, et fut quartier-maître général de l'armée en 1809; il mourut à Vienne, en 1819.

M—D j.

STÆHELIN. Voy. STAHELIN.

STAEL-HOLSTEIN (ERIC-MAGNUS, baron de), chambellan de la reine de Suède, chevalier de l'ordre de l'Épée, etc., entra fort jeune dans

la carrière diplomatique, et fut envoyé, au commencement du règne de Gustave III, comme conseiller d'ambassade, à Paris, où il devint, peu de temps après, ambassadeur (1783). Il eut quelque succès dans cette capitale, où il se lia avec le parti philosophique qui préparait la révolution, et surtout avec Necker, dont il épousa la fille unique, en 1786. C'était, pour un gentilhomme suédois sans fortune, un très-bon parti; et Necker, dont la vanité n'eût peut-être pas rencontré, dans la noblesse française, un nom illustre qui se fût allié au sien, trouva cette union fort convenable. Le jeune baron était d'ailleurs plein d'admiration pour le génie de son beau-père et pour l'esprit de sa femme; enfin les destinées de cette famille semblaient devoir le conduire au faîte des honneurs et de la fortune. Il s'y associa tout entier, avec beaucoup d'ardeur, prenant aux premiers événements de la révolution autant de part que pouvait le lui permettre son caractère d'ambassadeur d'un roi, et surtout d'un roi tel que Gustave III, qui avait manifesté, dès le commencement, avec tant de franchise, son opposition aux principes de cette révolution, et que l'on désignait alors comme le chef d'une croisade contre les révolutionnaires. On sent qu'il ne fut bientôt plus possible au baron de Staël de représenter un tel prince auprès du gouvernement de France. Il fut rappelé, en 1792, peu de temps avant la mort de Gustave III; et ce monarque avait déjà péri par le fer d'un assassin quand son ambassadeur arriva à Stockholm. Dès que le duc de Sudermanie eut pris les rênes de l'état, la politique de la Suède ayant changé de système (Voyez CHARLES XIII, au Supplément), le

baron de Staël fut renvoyé à Paris; et il arriva dans cette capitale deux mois après la mort de Louis XVI. Il fut alors le seul ambassadeur d'une monarchie auprès de la nouvelle république. La plupart de ses anciens amis de l'assemblée constituante étaient proscrits ou emprisonnés: plusieurs avaient déjà péri sur l'échafaud; et sa famille adoptive elle-même ne pouvait plus habiter la France. Son premier soin fut de faire annoncer avec beaucoup d'éclat un don patriotique de trois mille francs, qu'il fit aux pauvres de la section de la Croix-Rouge, considérée alors comme la plus exaltée dans le parti républicain. Mais la popularité que lui valut cet acte de civisme ne le rassura pas complètement. Effrayé de tout ce qui l'entourait, il se hâta de retourner en Suède, emportant un traité d'alliance dicté par les comités de la Convention nationale, en des termes si bizarres que le régent du royaume lui-même, qui s'était promis de si grands avantages de son alliance avec la république française, se crut obligé d'y refuser sa ratification. Ce ne fut qu'après la chute de Robespierre, lorsqu'il vit la France revenir à des idées moins déraisonnables, que le duc de Sudermanie renvoya M. de Staël à Paris, avec de nouveaux pouvoirs, pour négocier un traité d'alliance. Le baron fut encore cette fois le seul ministre d'un roi qui vint rendre hommage à la nouvelle république. Les chefs de la faction dominante montrèrent beaucoup de joie de son arrivée; tout leur embarras fut de savoir de quelle manière se ferait la cérémonie de réception, pour laquelle il n'y avait aucun antécédent. Ils délibérèrent long temps sur cette grave question; et après un rapport de Merlin, il

fut décidé que l'ambassadeur serait placé dans un fauteuil, en face du président de la Convention nationale, et qu'il parlerait assis. Tout cela fut ponctuellement exécuté, le 22 avril 1795. On ajouta seulement au cérémonial prescrit l'*accolade* ou le baiser fraternel, que M. de Staël reçut du président, au milieu des bravos et des applaudissements que son discours excita dans l'assemblée. « Je viens, dit-il, de la part du roi de Suède, au sein de la représentation nationale de France, rendre un hommage éclatant aux droits naturels et imprescriptibles des nations. » Cette phrase remarquable fut répétée mot pour mot dans la réponse du président. Dès-lors il fut assigné à l'ambassadeur une loge, dans laquelle il assista très-assidûment aux séances de l'assemblée, recevant alternativement, avec une impassibilité digne de remarque, des insultes et des compliments. Un jour il fut présent à une grossière invective à laquelle le député Legendre se livra contre M^{me}. de Staël; une autre fois il reçut d'un orateur des remerciements pour le zèle avec lequel il s'était montré dans les séances des 2 et 3 prairial (juin 1795), où la Convention avait été attaquée par la populace des faubourgs (V. FÉRAUD). Beaucoup d'habitants de Paris, redoutant le retour de la terreur, s'étaient réunis à l'assemblée dans ces deux terribles journées; et ils la défendirent avec courage. Leur victoire fut réellement le triomphe des honnêtes gens; mais il n'en fut pas de même quelques mois plus tard, à la journée du 13 vendémiaire, où cette même Convention s'entoura de tous les terroristes, pour résister à l'indignation des gens de bien réunis pour l'expulser. M. de Staël se montra néanmoins encore ce

jour-là dans sa loge d'ambassadeur, avec autant de zèle qu'il l'avait fait au 3 prairial : on remarqua même qu'il s'était armé d'un grand sabre. Il continua ses fonctions auprès du Directoire exécutif, et fut admis, le 10 floréal an vi (avril 1798), après l'envoyé extraordinaire de la république romaine, à une audience solennelle, sur la présentation de M. de Talleyrand; alors ministre des relations extérieures, qui ne manqua pas de faire valoir, dans son discours, les principes connus de l'ambassadeur et les vœux qu'il avait faits, dès long-temps, pour la prospérité de la république. Le baron de Staël resta à Paris jusqu'en 1799; et il fut rappelé encore une fois en Suède, à cette époque, par le jeune roi Gustave-Adolphe, qui venait d'atteindre sa majorité. Il mourut à Poligni, le 9 mai 1802, en se rendant à Coppet, où le mauvais état de ses affaires l'avait obligé d'aller chercher une retraite. Son épouse était avec lui dans ce voyage; et ce fut elle qui reçut ses derniers soupirs. M—D j.

STAËL-HOLSTEIN (ANNE-LOUISE-GERMAINE NECKER, baronne DE), la plus célèbre des femmes-auteurs de notre siècle, naquit à Paris, le 22 avril 1766. Son père était encore commis chez le banquier Thélusson; et bien loin de la haute fortune où nous l'avons vu depuis. M^{me}. Necker, sa mère, entreprit elle-même son éducation. Peu sensible au charme de l'enfance, elle y apporta cette roideur pédantesque qu'elle mettait dans tout. On ne pouvait adopter un système moins convenable à l'égard d'une enfant pleine de vivacité et de franchise. M. Necker connut beaucoup mieux le caractère de sa fille. Tempérant la rigueur méthodique de sa femme par des complaisances et

des caresses paternelles, il accoutuma de bonne heure la jeune personne à se montrer devant lui dans toute la candeur de son âme. Il se plaisait à l'agacer pour la faire parler : elle répondait à ses douces railleries avec ce mélange de gaieté et de sentiment qui a toujours caractérisé ses rapports avec lui. Profondément reconnaissante de ses bontés, elle mettait une ardeur extrême à lui complaire dans les plus petites choses. On en rapporte une preuve singulière : elle n'avait encore que dix ans, lorsque frappée de la grande admiration que professait son père pour l'historien Gibbon, elle s'imagina qu'il était de son devoir de l'épouser (on sait quelle était la figure de Gibbon), afin que M. Necker pût jouir constamment d'une conversation aussi agréable pour lui : elle lui fit très-sérieusement la proposition de ce mariage. On a dit d'elle qu'elle avait toujours été jeune, et qu'elle n'avait jamais été enfant. Un de ses jeux favoris était de fabriquer des rois et des reines avec du papier de couleur, et de leur faire jouer des tragédies, où elle parlait pour tous les personnages successivement. Sa mère, qui avait sur le théâtre les idées austères du calvinisme, lui interdisait cet amusement; il fallait qu'elle se cachât pour se livrer à ce plaisir irrésistible. Sa place habituelle dans le salon de M^{me}. Necker était sur un petit tabouret de bois auprès de son fauteuil. A tout instant elle entendait répéter le commandement de se tenir droite. Aucun des familiers de la maison néanmoins ne la traitait en enfant; tous se complaisaient à entamer avec elle des conversations, qu'elle ne tardait pas à élever au-dessus de la portée de son âge. On distinguait parmi eux, d'abord le

grave Thomas, ami particulier de M^{me}. Necker, puis Marmontel, l'abbé Raynal, Grimm, et autres beaux-esprits à la mode. Les délassements de M^{lle}. Necker étaient donc, comme ses devoirs, des exercices d'esprit. Les facultés intellectuelles peu communes dont l'avait douée la nature, prirent rapidement un essor prodigieux. Elle fit, à quinze ans, des extraits de l'*Esprit des lois* accompagnés de réflexions. L'abbé Raynal voulait l'engager à écrire pour son grand ouvrage un morceau sur la révocation de l'édit de Nantes (1). L'extrême sensibilité de son cœur se développait comme la vivacité de son esprit. Les louanges données aux auteurs de ses jours, la faisaient fondre en larmes; la vue des personnages célèbres lui causait des battements de cœur. Ses lectures produisaient en elle une impression extraordinaire. Elle racontait que l'enlèvement de *Clarisse* avait été un des grands événements de sa jeunesse. Un développement aussi précoce du moral ne s'opéra malheureusement qu'aux dépens de la constitution physique; et c'est ici le lieu d'observer qu'une attention long-temps captivée a toujours fatigué cette femme célèbre. Une sagacité singulière la portait au but, sans qu'on la vît jamais sur la route. M^{lle}. Necker n'avait encore que quatorze ans, et déjà sa santé déclina de jour en jour. On appelle le docteur Tronchin : il ordonne que la jeune malade soit immédiatement conduite à la campagne; qu'elle passe ses journées en plein air, et qu'elle abandonne toute étude sérieuse. M^{me}.

(1) On a dit, mais à tort, qu'elle n'avait que douze ans et quelques mois quand la mort de Jean-Jacques lui inspira l'écrit surprenant qu'elle consacra, sous le titre modeste de *Lettres sur Rousseau*, à la mémoire du philosophe de Genève. Il est certain, du moins, qu'elle avait vingt-deux ans lorsque cet écrit parut.

Necker éprouva, dans cette occasion, une contrariété violente. Ce nouveau plan renversait tous les siens ; son ambition pour sa fille était sans bornes ; et renoncer au grand monde était, suivant elle, renoncer à toute distinction. Elle cessa de regarder comme son ouvrage une éducation aux progrès de laquelle elle ne pouvait plus travailler comme elle l'entendait. Or, c'est ce qui pouvait arriver de plus heureux à M^{lle}. Necker. Une vie toute poétique succéda pour elle à une vie toute studieuse. Elle n'avait été qu'étonnante ; elle devint aimable. Ce fut dans cette solitude de Saint-Ouen, où son père allait souvent chercher quelque distraction aux soucis du ministère, qu'elle conçut pour lui un redoublement de tendresse et d'admiration, qui se transforma en une sorte de culte. C'est-là que, pour la première fois, on l'entendit s'écrier, dans un élan d'adoration pour son père, qu'elle se surprenait à être jalouse de sa mère. M. Necker n'était cependant point prodigue de démonstrations extérieures : il trouvait plus nécessaire de relever les fautes que d'applaudir aux succès de sa fille. Sa raillerie était à l'affût des ridicules les plus légers : « Il démasquait en moi toute » affectation, a dit depuis M^{me}. de » Staël, et j'ai pris auprès de lui » l'habitude de croire que l'on voyait » clair dans mon cœur. » Lorsque M. Necker publia son *Compte rendu*, sa fille, qui n'avait encore que seize ans, dévorée du désir de s'exprimer sur un ouvrage qui faisait le sujet de toutes les conversations, sentit néanmoins que son âge et son sexe semblaient lui interdire une matière aussi grave. Elle imagina d'écrire à son père une longue lettre anonyme : au style, il en reconnut l'au-

teur ; et, de ce moment, il mit dans ses relations avec elle un redoublement de tendresse et de confiance. Une parente et une amie de M^{me}. de Staël, qui a consacré un volume à sa mémoire (2), fait entendre très-clairement que l'ascendant toujours croissant que la jeune personne prenait sur l'esprit et les affections de son père, était loin d'être vu de bon œil par sa mère. Plus d'une fois, M^{me}. Necker, habituellement si composée, ne put dissimuler un dépit et une impatience peu conciliables avec ses grandes phrases sur l'amour maternel. Mais vint enfin l'époque où M^{lle}. Necker prit rang dans le monde, et jouit de la liberté d'y paraître tout ce qu'elle était. Fille d'un ministre dont chacun parlait, appelée à une fortune considérable, tout semblait la destiner de bonne heure au mariage. Le contraire arriva : elle avait déjà vingt ans, lorsqu'en 1786 elle épousa le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède (V. l'art. précédent). C'est sous ce nom seul, qu'elle a rendu si célèbre, que nous la désignerons désormais. La baronne de Staël fut présentée à la cour. Quelques écrits de sa jeunesse l'y avaient déjà signalée comme un objet de curiosité : on fit la remarque qu'elle manquait une de ses révérences, et que la garniture de sa robe était un peu détachée : mais ce qui acheva de la faire passer pour une femme tout-à-fait originale, c'est que, rendant visite quelques jours après à la duchesse de Polignac, elle oublia son bonnet dans sa voiture. Les rieurs durent se taire, quand ils virent qu'elle-même s'emparait de ces anecdotes, et les racontait avec une grâce infinie. Mais une carrière toute nouvelle, la car-

(2) M^{me}. Necker de Saussure.

rière politique s'ouvrit devant elle. La révolution française éclata. On n'attend pas que la fille du ministre qui avait provoqué cette terrible explosion, que l'admiratrice passionnée de Rousseau, ait pu demeurer étrangère à ce grand mouvement. Lorsque tant de têtes étaient exaltées, ce n'est pas la sienne qui pouvait rester froide. Entraînée par un enthousiasme irrésistible pour la constitution anglaise, séduite bien plus encore par les hommages éphémères que le parti révolutionnaire rendait au ministre qui avait fait triompher sa cause dans les conseils du roi, M^{me}. de Staël crut sincèrement voir lever sur la France l'aurore d'une félicité sans fin. Mais (et c'est un devoir pour son biographe de l'observer), elle trouva toujours dans son cœur un remède aux erreurs de son esprit. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir applaudi avec enthousiasme aux phrases sonores que débitaient les prétendus amis de la liberté, elle mit tout en œuvre pour leur arracher leurs plus nobles victimes, lorsqu'elle eut reconnu que ces démagogues étaient les plus cruels des tyrans. L'arrestation de Louis XVI, à Varenne, avait produit sur elle une impression de regret et d'horreur, dont il n'est plus possible de douter, quand on a lu ce qu'elle dit de ce fatal événement dans ses *Considérations sur la révolution française*. Ses relations habituelles avec les hommes qui avaient le plus influé sur les grands mouvements politiques, lui firent bien facilement pressentir l'effroyable catastrophe du 10 août. Sans perdre de temps, elle rédigea un plan d'évasion des augustes captifs des Tuileries. Un ministre de Louis XVI (Bertrand-Moleville), donne des détails très-précis sur

ce plan, que M^{me}. de Staël avait adressé avec une lettre circonstanciée à M. de Montmorin, autre ministre, qui paraissait jouir de toute la confiance du monarque. Il s'agissait de conduire d'abord le roi, la reine et le dauphin sur les côtes de Normandie, et de les y embarquer, si cela était jugé nécessaire. Malheureusement M^{me}. de Staël mettait pour condition à ses offres de service que la direction de l'entreprise serait confiée au comte de Narbonne, dont l'excessive légèreté n'était que trop connue du roi et de tous ceux dont il pouvait prendre conseil. Mais l'infortuné Louis XVI n'eut pas même à délibérer sur ce projet : M. de Montmorin ne jugea point à propos de faire part à son maître du plan concerté pour sa délivrance. Le meurtre du roi et le régime exécrable qui s'établit après cette catastrophe, frappèrent M^{me}. de Staël d'horreur et d'épouvante. Incapable d'entreprendre aucun travail suivi, toutes ses facultés étaient absorbées par le désir de dérober des victimes à la mort, désir sans cesse renaissant ; car, lorsqu'elle avait donné asile à un infortuné, elle croyait n'avoir rien fait pour lui, tant qu'elle n'avait pas sauvé ses proches. La première fois qu'elle retrouva son talent, ce fut pour composer un écrit qui lui fera plus d'honneur dans la postérité que les plus brillantes productions de son esprit. Elle osa adresser aux monstres sanguinaires qui dépeuplaient la France, une *Défense de la reine*. On se figure trop aisément ce qu'il fallait de souplesse et de précaution dans ces temps désastreux, pour ne pas irriter les tigres, au moment même où l'on voulait désarmer leur rage. Pour mieux se faire entendre d'eux, des cœurs honnêtes

se virent quelquefois réduits à employer un langage abject ; mais ce degré d'avilissement n'était pas à la portée de M^{me}. de Staël. La tyrannie populaire ne lui paraissait pas plus aisée à flatter qu'une autre. Sans dégrader l'auguste victime par les déclamations à l'ordre du jour contre la royauté, elle chercha cependant à faire oublier la reine, pour ne montrer dans Marie - Antoinette que la femme aimable, bonne et compatissante, la tendre mère, l'épouse dévouée et courageuse. Il règne dans toute cette pièce éloquente un sentiment énergique et profond, une pitié ingénieuse et délicate. Après la chute de Robespierre, M^{me}. de Staël publia, à peu d'intervalle, deux brochures anonymes, intitulées, l'une : *Réflexions sur la paix, adressées à M. Pitt et aux Français* ; l'autre : *Réflexions sur la paix intérieure*. Fox fit un grand éloge du premier de ces écrits, dans le parlement d'Angleterre. Sans doute, après trente ans de vicissitudes dans les événements et dans les esprits, il est permis d'y trouver des idées qui sont autant de sacrifices aux opinions de l'époque, ou, si l'on veut, des erreurs graves, conséquences des premières illusions politiques de l'auteur ; mais on ne peut y méconnaître non plus un ardent et sincère amour de l'humanité. C'est là qu'effrayée d'un retour au terrorisme, invoqué par d'exécrables démagogues, elle s'écrie énergiquement : « Veulent-ils » donc nous forcer à retraverser une » seconde fois le fleuve du sang ? » La crainte de retomber dans les horribles saturnales de la révolution lui fit attacher beaucoup de prix à la composition du nouveau gouvernement institué par la constitution de 1795 ; mais malheureusement les

soins qu'elle prit pour acquérir de l'influence, la mirent dans la nécessité de contracter quelques liaisons peu dignes d'elle. En cherchant des hommes d'état, elle ne rencontra souvent que de misérables intrigants, qui, dans chaque changement de système, n'avaient en vue que de nouveaux moyens d'assouvir la plus basse cupidité. Sa réputation littéraire souffrit même de l'intimité qu'elle contracta avec certains écrivains d'un ordre très - inférieur à celui où elle avait droit de se placer. Le public, toujours enclin aux jugements téméraires, attribua à des hommes sans imagination et sans chaleur de style, une part notable dans les ouvrages d'une femme qui péchait quelquefois par l'excès contraire. Elle avait été la première à voir qu'un gouvernement avili par le ridicule, comme l'était le Directoire, ne pouvait subsister. Ils s'était formé (1797) une réunion dite le *club de Clichy*, qui dissimulait peu son projet de renverser les pentarques du Luxembourg. Mais que voulait-il leur substituer ? c'est ce qui n'était clair pour personne. Dans cette incertitude et dans l'appréhension d'un nouveau bouleversement sans objet, M^{me}. de Staël se montra accessible aux avances de quelques autres politiques, qui s'assemblaient à l'hôtel de Salm, sous le nom de *cercle constitutionnel*. M. Benjamin Constant, qui affectait alors de paraître à la suite de M^{me}. de Staël, était l'orateur de ce cercle, hautement constitué en opposition avec celui de Clichy. M^{me}. de Staël se trouva donc, presque malgré elle, rangée à la tête des soutiens de ce Directoire qu'elle méprisait. C'est sous cet aspect que la représente le conventionnel Thibaut, dont les Mémoires ont été ré-

cemment publiés. Il y raconte que, peu de jours avant le 18 fructidor, où se décida la lutte entre les partis, il fut invité à dîner chez M^{me}. de Staël. M. Benjamin Constant, que l'on regardait, à tort peut-être, comme le depositaire et l'interprète de ses pensées, plaida longuement la cause du Directoire, qu'il prétendit être le seul point de ralliement des républicains. Le même conventionnel, d'accord avec tous les écrivains de cette époque, attribue, sans hésiter, à M^{me}. de Staël la rentrée sur la scène politique d'un personnage qui, après y avoir figuré en première ligne, en était tombé violemment. « M. de Talleyrand, dit » Thibaudau, était revenu des États- » Unis sans argent, et il avait grand » besoin de se refaire. Une femme » célèbre par son esprit et par ses » intrigues l'avait introduit à la cour » de Barras et dans son intimité. » Cette assertion se trouve confirmée par un directeur lui-même. » L'an- » cien évêque d'Autun, dit Gohier » dans ses Mémoires, venait d'être » introduit aux affaires étran- » gères par la fille de Necker. » Passionnée comme elle l'était pour la gloire et l'éclat, M^{me}. de Staël ne fut cependant point dupe des protestations du jeune conquérant, qui promettait de faire succéder des jours de splendeur et de force au gouvernement ignominieux et ridicule du Directoire. Elle semblait pressentir que l'homme dont elle voyait l'élévation subite, devait bientôt répandre l'amertume sur le reste de son existence. Cette partie de la vie de M^{me}. de Staël est cependant celle qu'elle a pris un soin particulier de décrire dans un ouvrage intitulé : *Dix années d'exil*, qui n'a été publié qu'après sa mort. Tout y res-

pire la franchise ; elle y raconte les faits avec simplicité. On y lit, dès la première page, la réfutation d'un conte absurde que s'était complu à propager l'auteur d'une de ces relations de Sainte-Hélène souillées à chaque ligne par une dégoûtante flatterie ou une calomnie ridicule. Voici donc, suivant le panégyriste de l'oppresser de la France, qu'elle était la cause réelle de la haine et des persécutions dont Buonaparte accabla M^{me}. de Staël. Elle ressentait pour le héros une passion non moins vive que celle dont Armide brûlait pour Renaud ; mais n'ayant point à sa disposition la bague de l'enchanteresse, elle ne put parvenir à toucher ce cœur altier. Vainement lui insinuait-elle chaque jour qu'une femme sans esprit ne méritait pas de fixer ses regards, et que le génie ne devait s'allier qu'au génie ; le Corse demeura inflexible. Bien plus, il rendit haine pour amour, et résolut d'éloigner celle qui avait aspiré à le vaincre. Cette fable pourrait trouver accès dans beaucoup d'esprits crédules, précisément parce que c'est une fable. Les gens sensés n'auront pas de peine à reconnaître le langage de la vérité dans le récit de M^{me}. de Staël. Peu de temps après le 18 brumaire, les premiers prestiges étant dissipés, elle ne dissimula point les craintes que lui inspirait une oppression naissante dont elle entrevoyait les progrès, aussi clairement, dit elle, que si l'avenir lui eût été révélé. Joseph Buonaparte lui fut dépêché pour la prévenir que les propos de son salon retentissaient jusque dans celui du premier consul. Il lui fit, de sa part, l'invitation de se rapprocher de lui et des offres de services, tels que le remboursement de deux millions déposés au trésor royal par M. Nec-

ker. « Enfin, lui dit Joseph, que voulez-vous ? » Il ne s'agit pas de ce que je veux, répondit-elle, mais de ce que je pense. » Loin d'être intimidée par les menaces amicales de Joseph, elle encouragea M. Benjamin Constant à prononcer au tribunal un discours qu'il avait préparé pour signaler l'aurore de la tyrannie. Le tribun parle en effet, et, dès le même jour, le salon de sa protectrice est déserté par la nouvelle cour. Elle fut mandée chez le ministre de la police : Fouché lui intima, au nom de son maître, l'ordre d'être plus circonspecte dans ses discours. Ce fut à cette époque même qu'elle parut en présence de Buonaparte, dans une fête que donnait le général Berthier. Redoutant quelque algarade de sa part, elle avait préparé plusieurs réponses sèches et piquantes, et, ce que l'on aurait peine à croire, si elle ne le disait elle-même, elle avait rédigé ces réponses par écrit. La précaution était superflue : Buonaparte, au lieu d'être insolent, ne fut que vulgaire dans le peu de mots insignifiants qu'il lui adressa. M^{me}. de Staël faisait d'assez fréquents voyages à Coppet : le premier consul paraissait les voir de mauvais œil. Il n'aimait ni n'estimait Necker, qu'il avait eu la curiosité de voir et d'entretenir à son passage par la Suisse, dans la campagne de Marengo. On se rappelait lui avoir entendu dire qu'il n'avait trouvé dans le ministre qui fit tant de mal à l'infortuné Louis XVI, qu'un *Régent de collège bien lourd et bien boursoufflé* (3). M^{me}. de Staël était chez son père, lorsqu'il publia ses *Dernières vues de politique et de finances*. Cet ouvrage déplut extrêmement à Buonaparte : il soupçonna l'auteur de s'être fait aider par sa fille ; et sa haine pour celle-ci

n'en devint que plus forte et plus active. A son retour à Paris, elle fut prévenue que sa liberté courait des dangers. Un homme très-dévoué au consul, mais essentiellement obligeant, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, lui ménagea une retraite à la campagne chez une de ses parentes. Toutes les nuits elle se mettait à la fenêtre pour épier l'arrivée des gendarmes. Elle ne quitta cette maison hospitalière, que pour accepter l'offre que lui fit M^{me}. Récamier, « cette » femme, dit-elle, si célèbre par sa » figure et dont le caractère est ex- » primé par sa beauté même. » M^{me}. de Staël alla s'établir chez elle à Saint-Brice. Elle y reprit si bien toute sa sécurité que, se croyant enfin oubliée de Buonaparte, elle n'hésita plus à se fixer dans une petite maison de campagne qu'elle avait louée à dix lieues de Paris. Ce fut dans cet asile obscur néanmoins que se réalisèrent ses anciens pressentiments. Le commandant de la gendarmerie de Versailles vint lui signifier, au nom du chef de l'État, l'ordre de s'éloigner de Paris de 40 lieues et de partir dans les vingt-quatre heures. Le général Junot et Joseph Buonaparte sollicitèrent vainement sa grâce. Elle ne voulut plus elle-même de celle qui lui permettait de rester en France, et elle se décida pour l'Allemagne, « afin, dit-elle, » d'opposer l'accueil bienveillant des » anciennes dynasties à l'impertinence de celle qui se préparait à » subjuguier la France. » M^{me}. de Staël se rendit à Weimar, si justement surnommée alors l'*Athènes*

(3) Il est remarquable que Mirabeau n'avait pas meilleure opinion de Necker. A l'époque même où ce ministre servait aussi parfaitement ses projets révolutionnaires, il ne parlait de lui qu'avec un dédain extrême. Le *Grippe-sou genevois* était le nom par lequel il le désignait habituellement.

germanique. Elle y apprit la langue du pays et elle en étudia la littérature avec Goethe, Wieland et Schiller. Peu de temps après (1804), elle fit un voyage à Berlin, où elle fut accueillie avec une bonté particulière par le roi et la reine. Sa conversation était extrêmement recherchée par le jeune prince Louis de Prusse, tué si malheureusement dès le début de la campagne de Iéna. La mort presque subite de Necker rappela en Suisse sa fille, inconsolable de n'avoir pu recevoir ses derniers soupirs. Elle essaya de charmer sa douleur, en mettant en ordre les manuscrits qu'il avait laissés ; mais sa santé, altérée par tant de secousses, exigeait qu'elle allât respirer l'air du Midi. Elle entreprit un voyage d'Italie. La vue de Rome et de Naples, en réveillant chez elle les souvenirs de l'antiquité, lui fit retrouver la force de penser et d'écrire. Elle revint d'Italie dans l'été de 1805, et passa une année soit à Coppet, soit à Genève. C'est pendant ce temps qu'elle commença à écrire sa *Corinne*. L'amour de prédilection qu'elle avait pour la France l'empêchait d'oublier qu'il lui était permis d'y résider à 40 lieues de Paris. Elle alla s'établir à Auxerre ; et peu de temps après à Rouen, dont la distance plus rapprochée était une espèce de violation de son ban. Loin de l'en punir, Fouché, qui avait pour système de ne faire que la moitié du mal que lui commandait son maître, sûr d'en faire encore beaucoup, permit tacitement à M^{me}. de Staël de s'établir à douze lieues de la capitale, dans une terre appartenant à M. de Castellane. Ce fut là qu'elle termina *Corinne*, et qu'elle en surveilla l'impression (1807). Le succès de cet ouvrage fut le même dans l'Europe entière ; mais toute espèce de gloire

était interdite à ceux que le tyran avait marqués du sceau de sa colère. L'auteur de *Corinne* reçut l'ordre de sortir de France : elle revint à Coppet, le cœur navré. Quelques amis véritables osèrent quitter Paris pour aller partager sa retraite. Le prince Auguste de Prusse, à qui la paix venait de rendre la liberté, s'y arrêta quelques mois, avant de retourner à Berlin. Toujours occupée du plan de son grand ouvrage sur l'Allemagne, M^{me}. de Staël sentait qu'un nouveau voyage dans ce pays lui était nécessaire pour en achever le tableau. Elle alla, en conséquence, passer l'hiver de 1807 à Vienne, où elle fut accueillie avec le plus vif empressement par le prince de Ligne, la princesse Lubomirska, et les personnages les plus distingués de la cour d'Autriche. Elle revint à Coppet, pour y mettre en œuvre les matériaux qu'elle avait recueillis. Un nouveau genre de composition lui servit de délassement : elle écrivait et jouait, sur le théâtre de son château, de petites pièces fort ingénieuses, qui ont été recueillies dans ses œuvres, sous le nom d'*Essais dramatiques*. Ayant enfin terminé les trois volumes de l'*Allemagne*, et attachant un grand prix à en diriger elle-même l'impression, elle hasarda de se rapprocher encore de Paris, à l'ancienne distance prescrite de 40 lieues. Elle alla donc s'établir près de Blois, dans le vieux château de Chaumont-sur-Loire, que le cardinal d'Amboise, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis ont successivement habité. Le propriétaire de cette belle habitation était alors en Amérique : il revint tout-à-coup, et pressa M^{me}. de Staël de rester chez lui. Mais elle crut devoir accepter l'offre de M. le comte de Salaberry, qui mit à sa disposition sa terre de

Fossé, également située dans le Blésois. Un noble et digne ami dont elle s'honorait depuis long-temps, et qu'elle avait eu le bonheur de soustraire aux périls de l'anarchie, le duc (alors vicomte) Matthieu de Montmorenci, possédait une habitation dans le voisinage. Elle était allée y passer quelques instants, lorsqu'elle apprit une nouvelle accablante. Le nouveau ministre de la police, Savary-Rovigo, avait saisi et fait mettre au pilon les dix mille exemplaires qui venaient d'être tirés de son ouvrage sur l'*Allemagne*, quoique ce livre eût été préalablement approuvé par la censure. Le ministre intimait, de plus, à l'auteur l'ordre de sortir de France sous trois jours. Elle demanda un léger sursis pour faire les apprêts de son embarquement : elle espérait, à l'aide d'un passeport pour l'Allemagne, pouvoir relâcher en Angleterre. Le duc de Rovigo lui adressa, pour toute réponse, une lettre froidement ironique. Mme. de Staël a tiré assez de vengeance de ce procédé, en le consignant dans la préface de la seconde édition de son *Allemagne*. C'est dans cette lettre, si peu française, que l'on ose lui dire que son ouvrage n'est pas français. Et pourquoi ? parce qu'elle n'en avait pas consacré quelques chapitres à la gloire d'un Corse qui épuisait la France de sang ! Mais toute représentation lui était interdite : il fallait fuir sans délai, et, de Fossé, elle se hâta de se réfugier à Coppet. Le préfet de Genève reçut l'injonction de s'enquérir s'il lui restait des épreuves ou une copie de son ouvrage, et de les lui enlever. Il lui insinua ensuite, comme un moyen de rentrer en grâce, qu'elle avait une heureuse occasion d'exercer son talent sur la naissance du roi de Rome.

Mme. de Staël répondit qu'elle se bornait à faire des vœux pour qu'on trouvât à cet enfant une bonne nourrice. Ce propos fut promptement rapporté, et l'on juge du redoublement de fureur qu'il excita. Défense fut signifiée à Mme. de Staël de s'éloigner de Coppet de plus de 2 lieues. Un littérateur allemand distingué, M. Schlegel, qui, depuis huit ans, la secondait dans l'éducation de ses fils, fut forcé de les quitter. M. de Montmorenci, qui avait déjà reçu chez elle en Suisse la plus généreuse hospitalité, se fit un devoir d'aller la consoler dans son exil : aussitôt il fut exilé lui-même. Mme. Récamier éprouva un sort semblable. Mme. de Staël, sentit, de ce moment, qu'il n'y avait plus que la fuite qui pût la dérober à tant de vexations. Mais où se réfugier ? tout le continent était en proie aux émissions publiques ou secrets de Buonaparte : la Russie offrait seule encore un asile aux proscrits. Il ne fallut pas moins de huit mois à Mme. de Staël pour préparer son évasion. Enfin, dans le printemps de 1812, elle sortit sous le prétexte d'une promenade, et traversant rapidement la Suisse et le Tyrol, elle gagna la capitale de l'Autriche, où elle ne tarda point à s'apercevoir qu'elle était observée par des espions. Ses regards se portèrent tour-à-tour vers Constantinople, et vers Moscou. Elle se décida pour la dernière de ces villes. Après une route très-pénible, à travers la Gallicie et la Pologne, elle se vit sur le territoire russe. Mais là déjà, comme ailleurs, il fallait songer à ne point tomber dans les mains de Buonaparte. Ses armées se portaient à grandes marches sur Moscou. Le séjour de Mme. de Staël dans cette capitale fut donc de courte

durée : elle se hâta d'atteindre Saint-Petersbourg. Elle y fut parfaitement accueillie par l'empereur et les deux impératrices. Les plus grands seigneurs lui donnèrent des fêtes ; dans l'un de ces banquets, on porta un toast aux succès des armes russes contre la France : « Non contre la France, s'écria M^{me}. de Staël ; mais contre celui qui opprime la France ! » Cette exclamation fut applaudie, et répétée par tous les convives. M^{me}. de Staël quitta Saint-Petersbourg à peu près au moment où les Français entraient à Moscou. Elle alla s'embarquer à Abo, en Finlande, pour passer en Suède. Son séjour à Stockholm fut de plusieurs mois : c'est-là qu'elle rédigea le Journal (*Dix années d'exil*), d'où sont extraits les détails que l'on vient de lire. Elle partit pour Londres avant d'avoir pu l'achever. Son premier soin, en Angleterre, fut de s'occuper de la publication de son ouvrage sur l'*Allemagne*, cause de toutes les tempêtes qu'elle venait d'essuyer. Elle ne rentra en France qu'après la restauration. Personne, on peut le croire, ne vit la chute du tyran avec une joie plus sincère, et son retour subit avec plus d'horreur : M^{me}. de Staël se retira précipitamment à Coppet. Buonaparte lui ayant fait dire, pendant les cent jours, qu'il fallait qu'elle revînt à Paris, parce qu'on y avait besoin d'elle pour propager les idées constitutionnelles, loin de se montrer sensible à ce patelinage, elle refusa nettement l'invitation, en disant : « Il s'est bien passé de constitution » et de moi pendant douze ans ; et, à » présent même, il ne nous aime » guère plus l'une que l'autre. » Elle était déjà dangereusement malade, lorsque le prétendu manuscrit venu de Sainte-Hélène, causa en France

une si vive sensation. Quelques personnes lui firent l'injure de lui attribuer cette informe compilation d'erreurs matérielles et de faux jugements : « Les Chaldéens, dit-elle, » adoraient le serpent ; les buoni- » partistes en font de même pour cet » écrit. Si jamais je me rétablis, je » le réfuterai de bien haut. » M^{me}. de Staël obtint plusieurs audiences particulières du roi Louis XVIII, qui paraissait goûter beaucoup sa conversation. Il ordonna que le trésor royal lui tint compte des deux millions que M. Neckér y avait déposés. Cette restitution, ou cette grâce, qui, sous la plupart des gouvernements, eût éprouvé de grandes difficultés, ne trouva point M^{me}. de Staël ingrate. Elle exprima toujours un attachement sincère pour le monarque son bienfaiteur, et pour la dynastie légitime. Plus occupée de la santé d'un être qui lui était cher que de la sienne même, quoique son affaiblissement fût sensible, elle entreprit, en 1816, un second voyage en Italie, où elle résida quelque temps à Pise. Lorsqu'elle revint en France, ses maux prirent un caractère alarmant. Elle se mit entre les mains du docteur Portal, qui a écrit une relation très-détaillée de sa maladie. Plusieurs autres médecins furent appelés ; mais aucun d'eux ne put obtenir qu'elle s'abstînt d'un usage immodéré de l'opium, dont elle avait depuis long-temps contracté l'habitude. Très-sincèrement religieuse, elle disait : « Mon père » m'attend sur l'autre bord. » Sortant de ces moments d'anéantissement qui précédèrent son agonie, elle dit à ceux qui l'entouraient : « Je » crois savoir ce que c'est que le pas- » sage de la vie à la mort, et je suis » sûre que la bonté de Dieu nous l'a-

» doucit. Nos idées se troublent, et
 » la souffrance n'est pas très-vive. »
 Sa confiance ne fut pas trompée : son
 dernier soupir s'exhala dans le calme
 le plus profond. On remarqua qu'elle
 mourut le 14 juillet 1817, jour an-
 niversaire de cette journée trop
 fameuse où les fausses théories, l'or-
 gueilleuse, l'aveugle confiance de
 son père, avaient allumé, vingt-
 huit ans auparavant, un incendie
 qui embrasa la France, l'Europe
 et l'univers. Les restes de cette femme
 célèbre furent transportés à Coppet,
 et déposés dans le monument qu'elle
 y avait érigé aux auteurs de ses
 jours. Cene fut que par la lecture de
 son testament, que son mariage avec
 M. de Rocca, resté secret depuis plu-
 sieurs années, devint un fait hors de
 doute. Elle y autorise ses enfants à
 rendre cette union publique, ainsi
 que la naissance du fils qui en était
 provenu. Une parente de M^{me}. de
 Staël et son amie intime (4), expli-
 que en ces termes de quelle manière
 se forma une liaison dont il eût été
 difficile de prévoir les conséquen-
 ces : « Un jeune homme bien né, ins-
 pirait beaucoup d'intérêt dans Ge-
 nève, par ce qu'on racontait de son
 brillant courage, et par le contraste
 de son âge avec sa démarche chan-
 celante, résultat des blessures graves
 qu'il avait reçues en Espagne, où il
 servait dans un régiment de hussards
 français. Deux mots de pitié adressés
 par M^{me}. de Staël à cet infortuné,
 produisirent sur lui un effet prodigieux : sa tête et son cœur s'enflam-
 mèrent : « Je l'aimerai tellement, di-
 sait-il, qu'elle finira par m'épou-
 ser ; » et il se trouva qu'il avait
 dit vrai. L'affection profonde qu'ils

avaient l'un pour l'autre fut inalté-
 rable. Elle se croyait toujours au
 moment de le perdre, et ce fut lui qui
 survécut. Accablé de sa douleur, plus
 encore que de ses maux, il alla mourir
 en Provence (5). En lisant les ouvra-
 ges des écrivains célèbres, on aime
 à se représenter leur personne et leurs
 traits. La curiosité pourra se satis-
 faire aisément à l'égard de M^{me}. de
 Staël, puisqu'il existe un grand nom-
 bre de gravures où elle est plus ou
 moins ressemblante. Une de ses pa-
 rentes, que nous venons de citer, a
 dépeint ainsi son extérieur : « M^{me}.
 » de Staël avait de la grâce dans tous
 » ses mouvements. Sa figure, sans
 » satisfaire entièrement les regards,
 » les attirait d'abord, et les retenait
 » ensuite, parce qu'elle avait, com-
 » me un organe de l'âme, un avan-
 » tage fort rare : il s'y déployait su-
 » bitement une sorte de beauté, si on
 » peut le dire, intellectuelle. Le génie
 » éclatait tout-à-coup dans ses yeux,
 » qui étaient d'une *rare magnifi-*
 » *cence* : son regard s'allumait d'un
 » noble feu, et annonçait, comme
 » l'éclair, la foudre de sa parole. Sa
 » taille un peu forte, ses poses bien
 » dessinées, donnaient une grande
 » énergie, un singulier à-plomb à ses
 » discours. Il y avait quelque chose
 » de dramatique en elle ; et même sa
 » toilette, quoiqu'exempte de toute
 » exagération, tenait à l'idée du pit-
 » toresque plus qu'à celle de la mo-
 » de. Ses bras étaient d'une beauté et
 » d'une blancheur remarquables. »

(5) Rocca (Albert-Jean-Michel), mort à Hières, dans la nuit du 29 au 30 janvier 1818 ; entré ce jour-là dans sa trente-unième année. On a de lui : 1. *Mémoire sur la guerre des Français en Espagne*, Londres, 1814, in-8°, seconde édition, Paris, 1814 ; nouvelle édition, 1817, in-8°. II. *Campagne de Walcheren et d'Anvers*, en 1809, Paris, 1815, in-8°. Il a laissé en manuscrit une Nouvelle, intitulée : *Le Mal du pays*, qu'il allait livrer à l'impression. A. B. T.

(4) M^{me}. Necker de Saussure, *Notice sur le caractère et les écrits de Madame de Staël*.

Une femme qui a occupé la renommée dès son enfance, et de plus qui a traversé toute une révolution, a dû être l'objet d'une multitude de jugements divers. Mais le temps est-il venu où M^{me}. de Staël puisse être jugée avec impartialité ? Non, sans doute, répond un écrivain célèbre, qui a pu l'étudier dans son intérieur comme dans ses livres ; et M. de Chateaubriand ajoute : « Pour nous, » que le talent séduit, et qui ne faisons point la guerre aux tombeaux, » nous nous plaisons à reconnaître » dans M^{me}. de Staël une femme » d'un esprit rare. Malgré les défauts » de sa manière, elle ajoutera un nom » de plus à la liste des noms qui ne » doivent point mourir. Pour rendre » ses ouvrages plus parfaits, il eût » suffi de lui ôter un talent. Moins » brillante dans la conversation, elle » eût moins aimé le monde, et elle en » eût ignoré les petites passions. Ses » écrits n'auraient point été entachés de cette politique de parti qui » rend cruel le caractère le plus généreux, faux le jugement le plus » sain, aveugle l'esprit le plus clair-voyant ; de cette politique qui donne de l'aigreur aux sentiments et de l'amertume au style, qui dénature le talent, substitue l'irritation de l'amour-propre à la chaleur de l'âme, et remplace les inspirations du génie par les boutades de l'humour. » Ces observations sont extrêmement justes ; mais il en est une autre non moins vraie, qu'il faut se hâter d'y joindre : c'est que jamais l'esprit de parti ne l'emporta chez M^{me}. de Staël sur l'inépuisable bonté de son cœur et sur la constante noblesse de son caractère. Cent fois on l'a vue s'exposer elle-même pour mettre à l'abri du danger des personnes qui professaient hautement des opinions

directement opposées aux siennes. Sa première jouissance était de donner : jamais elle n'a pu repousser les prières d'un être souffrant. Le trait suivant peint parfaitement sa bienfaisance naturelle : elle jouait un jour le proverbe de Carmontelle, intitulé le *Bavard*, dans lequel une grande dame, malade et vaporeuse, consent à s'intéresser en faveur d'un vieux militaire qui sollicite une pension, mais sous la condition expresse qu'il lui exposera son affaire en peu de mots. Le Bavard se laisse néanmoins entraîner à une telle intempérance de langue, qu'il excède sa patience, et qu'elle ne veut plus entendre parler de lui ; mais le vieux soldat raconte qu'il a une femme, des enfants ; et aussitôt voilà M^{me}. de Staël qui non-seulement sort de son rôle, mais qui oublie même qu'elle joue la comédie ; elle ne voit plus qu'un père de famille infortuné, et, profondément émue, elle proteste qu'elle fera tout pour lui. Ce qu'elle fut ce jour-là sur le théâtre, elle le fut dans toutes les circonstances de sa vie. Parmi les personnes que ses erreurs politiques ont rendues le plus sévères à son égard, qui pourrait donc refuser de lui appliquer ces touchantes paroles du Dieu de miséricorde : « Beaucoup » lui sera remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. » On peut citer l'Écriture quand il s'agit de M^{me}. de Staël. Élevée au milieu des philosophes du dix-huitième siècle, jetée, par le tourbillon de la révolution, au milieu d'hommes qui se vantaient hautement de leur athéisme, elle conserva, sans effort et sans ostentation, la foi la plus inébranlable. Un jour qu'on faisait devant elle un grand étalage de haute métaphysique, elle dit : « J'aime mieux l'Oraison dominicale que tout cela. » Durant

ses longues insomnies, elle répétait sans cesse cette prière pour se calmer. Professant la religion protestante, dans laquelle elle était née, elle ne partageait point les préventions injustes de cette secte contre les Catholiques. Elle lisait souvent Fénélon; et l'*Imitation de Jésus-Christ* devint, vers la fin de sa vie, une de ses lectures de prédilection. Elle parlait avec enthousiasme de la résignation héroïque des évêques et des prêtres martyrisés le 2 septembre 1792. Au milieu des occupations multipliées que lui créait l'extrême activité de son esprit, jamais elle ne négligea ses devoirs envers ses enfants. Non contente de leur faire exactement, le dimanche, une lecture de piété, elle leur donnait des leçons tous les jours, et jusque dans ses plus grands chagrins. D'une attention scrupuleuse à les corriger de leurs défauts, elle se les reprochait à elle-même; et on l'a entendue leur dire: « Si vous aviez » des torts, non-seulement j'en serais » malheureuse, mais j'en aurais des » remords. » Unie au baron de Staël par un de ces mariages dits de convenance, cette union, suivant la parente que nous avons déjà citée, fut un peu froide sans doute. Le cours n'en eût point cependant été interrompu, si le désordre qui se mit dans les affaires de M. de Staël n'eût amené une séparation commandée par les intérêts de fortune des enfants. Dès que l'âge et les maladies lui rendirent nécessaires les soins de sa famille, M^{me}. de Staël se rapprocha de lui. Elle le conduisit en Suisse, auprès de M. Necker; lorsque la mort le surprit. Elle consola ses derniers moments, et lui ferma les yeux. Avec une imagination ardente et toute poétique, M^{me}. de Staël était, avant tout, amie du vrai. Elle ne

pouvait souffrir que l'on cherchât à lui faire illusion sur ses sentiments par des mots. C'est ainsi, par exemple, que, dans les temps où elle était exilée de Paris, de tous les séjours de la terre le plus cher à ses yeux; quelqu'un ayant voulu lui faire valoir le plaisir qu'elle devait goûter à considérer les verts bocages et à entendre le murmure des ruisseaux: « Ah! » s'écria-t-elle, il n'y a pas pour moi de ruisseau qui vaille celui de la rue du Bac! » C'est par suite de cette passion pour le vrai qu'elle voulait être instruite de tout, et à tout prix. Elle regardait comme un signe certain de décadence et de dégradation la répugnance à apprendre la vérité. « J'ai connu, a-t-elle dit, que » Buonaparte baissait, quand j'ai » vu qu'il ne se souciait plus de savoir le fond des choses. » Si, un instant, elle avait été éblouie des premiers rayons de gloire du conquérant, dès que l'oppresser de l'humanité se découvrit à ses yeux, elle lui voua :

. Ces haines vigoureuses
Que doit donner le crime aux âmes vertueuses.

L'assassinat du duc d'Enghien; surtout, le plus lâche des forfaits du tyran, pénétra la femme généreuse qui avait osé défendre Marie-Antoinette, d'une indignation qui respire à chaque ligne du chapitre qu'elle a consacré à ce malheureux prince, dans ses *Dix années d'exil*. Les persécutions dont le despote l'accabla furent longues et cruelles; mais en le stigmatisant du nom de *Robespierre à cheval*, elle tira de ses fureurs une vengeance qui durera autant que la mémoire de cet homme. Lui, qui affectait de braver les puissances de l'Europe, ne pouvait dissimuler l'inquiétude que lui causait la plume d'une femme. Tantôt il s'alarmait de ses

écrits, tantôt il se plaignait de son silence. Un de ses affidés insinuait un jour à M^{me}. de Staël que quelques lignes affectueuses feraient ouvrir pour elle le trésor impérial. Elle ne répondit à cet avis doucereux que par l'ironie. « Je savais bien, dit-elle, que » pour toucher ses rentes, il fallait » un certificat de vie; mais j'igno- » rais qu'il fallût une déclaration d'a- » mour. » Pendant les cent jours, une femme très-zélée pour le parti de l'usurpateur, se flatta d'y entraîner M^{me}. de Staël, en lui disant : » L'empereur sait, Madame, com- » bien vous avez été généreuse pour » lui durant ses malheurs. — J'es- » père, répondit-elle, qu'il sau- » ra combien je le déteste. » Un esprit aussi fortement occupé avait besoin de délasséments. L'auteur de *Corinne* cherchait ses plus douces distractions dans la musique, qu'à l'exemple des plus beaux génies de l'antiquité, elle appelait la *consolatrice de la vie*. Musicienne elle-même et douée d'une fort belle voix, elle aimait de préférence les morceaux d'une grande expression dramatique. L'éloge qu'elle a fait de Mozart, dans son ouvrage sur l'Allemagne, suffit pour attester sa sensibilité profonde. On doit trouver naturel qu'elle eût un goût très-vif pour le théâtre. Non - contente d'admirer les grands acteurs, elle se montrait grande actrice elle-même, au milieu de la petite troupe d'amis qu'elle s'était plu à former. C'est dans la tragédie surtout qu'elle produisait des effets inattendus. L'enthousiasme dont elle était saisie imprimait à sa physionomie tous les traits du caractère dessiné par le poète; sa voix sonore, son débit nuancé, ajoutaient à la beauté des plus beaux vers. Elle connaissait tous les théâtres étrangers, et elle les

connaissait bien, parce qu'elle n'avait pas voulu s'en rapporter aux traductions. Elle eut le courage d'apprendre, dans l'âge mûr, les langues qu'on ne lui avait pas enseignées dans sa jeunesse. Étudier les divers idiomes était, suivant elle, l'exercice le plus salulaire pour l'esprit, et le seul moyen de se faire une idée juste du caractère des peuples. Et c'est cette femme, ornée de connaissances si variées et si rares, qu'une autre femme, bien éloignée de posséder tant de richesses, vient, dans des *Mémoires* très-récents, de représenter comme dépourvue de toute instruction! Au reste, M^{me}. de Staël, vivante, ne fut pas traitée plus favorablement par M^{me}. de Genlis, qui sembla choisir l'époque même où son illustre rivale était en butte aux plus cruelles persécutions, pour redoubler la violence et l'acrimonie de ses critiques. « Elle m'attaque, disait M^{me}. de Staël avec le sentiment de son immense supériorité, et moi je la loue; c'est ainsi que nos correspondances se croisent. » Les œuvres complètes de M^{me}. de Staël ont été recueillies en 18 volumes in-8°. Elles sont si variées, que l'on pourrait surnommer l'auteur le *Voltaire féminin*. À l'exception d'un poème épique, on trouve à peu près de tout dans cette riche collection. Nous avons eu occasion d'indiquer quelques-uns des écrits nombreux qui la composent; on ne peut donner ici des autres qu'une analyse bien légère; tous sont déjà connus et appréciés partout où les lettres sont en honneur. M^{me}. de Staël a commencé à écrire dans un âge où la plupart des jeunes filles apprennent encore à lire; et, dans le choix de ses sujets, elle a eu quelquefois le malheur de s'attaquer, dès ses premiers pas dans la carrière, à des ma-

tières qui exigeaient les observations et les études d'une vie entière. Tels sont deux ouvrages de sa jeunesse, où, s'élançant dans l'espace avec toute la témérité de l'aiglon, elle n'a pas craint d'aborder les plus hautes questions de la philosophie et de la morale publique. On voit que nous voulons parler de *l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (1796), et de *la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800). Le premier de ces écrits manque de plan dans la distribution des matières. C'est là que Mme. de Staël a commencé à mettre en vogue cette disposition tendre et rêveuse qu'elle appela la mélancolie, et dont, à l'exemple de tous les individus qui croient avoir fait une découverte, elle a voulu tirer des conséquences désavouées par l'histoire du cœur humain. Ses *Considérations sur la littérature* offrent une particularité toute semblable : ce livre paraît consacré à la démonstration de la perfectibilité indéfinie, comme le premier à l'éloge du pouvoir et des charmes de la mélancolie. Ce serait toutefois une grande erreur et une grande injustice de croire que ces ouvrages ne puissent être combattus que par le ridicule, arme dont la médiocrité jalouse s'est si avidement emparée. Au reste, nous ne parlons ici que de la France; et encore, devons-nous excepter un écrivain distingué; qui publia, dans le *Mercur*, deux articles très-remarquables (6). Mme. de Staël sut apprécier les formes polies dont M. de Fontanes ne s'écarta point à son égard;

(6) M. De Fontanes y a fait voir le peu d'accord qui existe entre le système que Mme. de Staël veut établir, et les preuves dont elle cherche à l'étayer : elle se propose de démontrer la

mais heureusement pour la postérité, elle ne crut pas devoir se soumettre au conseil un peu dur qu'il semblait lui donner, de se contenter de parler et de ne plus écrire (7). Les étrangers, et particulièrement les Allemands, firent, au contraire, l'accueil le plus empressé à une production qui s'accordait si parfaitement avec les systèmes dominants dans leur pays. Mais jusque-là Mme. de Staël n'avait trouvé de lecteurs que dans la classe vouée aux lettres et aux études sérieuses : elle se mit bientôt à la portée de tous ceux qui savent lire. Son roman de *Delphine* (1802), lui permit de se livrer à tout l'essor de cette imagination qui éblouit et subjugué, alors même que l'on en blâme les écarts. On avait dit que l'auteur avait voulu se peindre dans son héroïne, et on le dit encore quand elle fit paraître sa *Corinne*. Ces deux opinions se trouvent conciliées dans le mot d'une femme spirituelle, qui a dit que *Corinne* est l'idéal de Mme. de Staël, et *Delphine* la réalité de ce qu'elle était dans sa jeunesse. Les critiques littéraires qu'essuya ce roman furent supportées par l'auteur avec sa bonné-foi et sa gaieté ordinaires. Il n'en fut pas de même de celles qui concernaient la moralité de l'ouvrage. Mme. de Genlis se distingua parmi les assaillants de cette espèce : elle composa tout ex-

perfectibilité indéfinie de l'esprit humain, et, par une contradiction évidente, elle ne cesse de se plaindre des progrès de la corruption universelle. D'ailleurs la plupart de ses décisions sont démenties par l'histoire, entre autres, celles qui concernent les Grecs et les Romains. Elle s'efforce d'opposer des jugements peu réfléchis à des traditions universelles.

(7) Il fit remarquer que le style de Mme. de Staël n'a point en général le naturel, la clarté, la souplesse que l'on avait droit d'attendre d'un esprit qui jetait tant d'éclairs dans la conversation « Cela prouve, dit-il, que l'art de parler » et l'art d'écrire sont très-différents. »

près une longue Nouvelle, qu'elle fit insérer dans la *Bibliothèque des Romans*, où, à l'aide de citations tronquées et d'interprétations artificieuses, elle représentait M^{me}. de Staël comme l'apologiste du suicide, et la corruptrice de la morale publique. M^{me}. de Staël, indignée, garda le silence du dédain; mais, quelques années plus tard (1813), elle crut se devoir à elle-même d'exposer ses principes sur ce grave sujet, dans un écrit sur le suicide, où elle fit voir que, dans les passages de *Delphine*, dont s'était emparée la malice de ses ennemis, elle n'avait eu d'autre dessein que celui de laver la mémoire de quelques infortunés, du reproche d'une lâcheté avilissante; et saisissant l'occasion d'un double meurtre volontaire qui excitait un enthousiasme presque universel en Allemagne, elle professa hautement la doctrine enseignée par les plus sévères moralistes chrétiens. L'infortune, dans ce traité sur le suicide, est présentée comme un moyen régénérateur entre les mains de la Providence. Loin d'éprouver la même opposition que *Delphine*, la grande et célèbre composition qui fut inspirée à M^{me}. de Staël par la contemplation des merveilles de l'Italie, réunit tous les suffrages. Les goûts divers trouvent à se satisfaire dans *Corinne*: elle leur offre à la fois un roman et un tableau dont l'œil exercé peut encore reconnaître la fidélité à travers le luxe éblouissant du coloris. Cet ouvrage suffirait pour placer M^{me}. de Staël au rang des grands écrivains. Dominé par le sujet, sa marche y est plus franche et sa manière plus naturelle que dans ses écrits précédents, qui se ressentent de l'époque déplorable où la langue elle-même était révolutionnée comme la société politique. Le livre

de l'*Allemagne* parut: on s'attendait à une autre *Corinne*, et il y eut un instant de mécompte. L'intérêt, et l'érudition moins encore, ne remplacèrent pas, pour beaucoup de lecteurs, les émotions qu'ils s'étaient promises. L'auteur se contentait de répondre: «Qu'eussent-ils donc voulu? L'Italie pouvait être chantée; mais il fallait raconter l'Allemagne.» L'absence des monuments et des souvenirs qui attachent une sorte de prestige au nom de la patrie de Virgile, du Tasse et de Raphaël, l'ignorance presque totale de la langue la plus difficile de l'Europe, et, plus encore, des préventions invétérées, tout s'opposait à ce qu'un voyage littéraire et philosophique en Allemagne jouît de la même vogue qu'une description poétique de l'Italie. Mais les hommes qui crurent trouver dans le nom de l'auteur une garantie suffisante du profit qu'il y avait à faire en suivant ses pas, n'eurent point à se repentir de leur confiance. La littérature allemande portée si haut, dans ses irrégularités mêmes, par les hommes d'un génie supérieur qui ont forcé l'Europe à l'attention, leur philosophie même que l'on avait dite intelligible pour ses chefs d'école, les mœurs sociales, l'esprit public, toute l'Allemagne, en un mot, a été peinte pour la première fois d'après nature, et non d'après des traditions mensongères. Nous avons déjà parlé des persécutions inouïes que ce savant ouvrage attira sur la tête de M^{me}. de Staël. La censure y fit de nombreux retranchements, sans penser que cette suppression, même des phrases les plus innocentes, était une satire amère du gouvernement qu'elles effarouchaient. Le commis ignorant d'un ministre illettré, en signifiant à M^{me}. de Staël l'arrêt de son

exil, osa lui écrire comme nous l'avons rapporté, que son ouvrage n'était pas français. Il eût suffi, pour donner un éclatant démenti au commis et à son maître, de leur faire lire le chapitre intitulé *De l'Esprit de conversation*, où il semble que l'auteur se soit plu à rassembler tous les traits les plus flatteurs pour la France et ses habitants. C'est après une longue absence, qui fut pour elle un cruel supplice; c'est à son retour d'Angleterre, que M^{me}. de Staël composa le dernier des grands ouvrages qui l'aient occupée: il ne fut même publié qu'après sa mort. Ce sont les trois volumes intitulés *Considérations sur la révolution française*. Le plan en est immense; il comprend trois objets distincts: la vie politique de M. Necker, l'histoire de la période révolutionnaire, enfin l'exposé d'une théorie des gouvernements divers. On doit regretter qu'une mort prématurée ait empêché l'auteur de revoir cette vaste conception, et de travailler à en faire concorder les diverses parties. Il n'est pas rare d'y rencontrer des maximes diamétralement opposées; et ce qui le prouve invinciblement, c'est qu'aussitôt que l'ouvrage parut, les journaux de tous les partis s'en emparèrent à la fois, et prirent plaisir à en extraire les passages favorables à leurs opinions habituelles. Il est juste néanmoins d'ajouter que les feuilles monarchiques trouvèrent une récolte plus abondante à faire dans ce partage. Un de nos premiers publicistes a soumis l'écrit posthume de M^{me}. de Staël à une analyse très-détaillée (8). On pourrait la réduire à ce peu de mots des pre-

mières pages. « M^{me}. de Staël, a fait, » en écrivant sur la politique, la mé- » me méprise qu'avait faite M. Nec- » ker en gouvernant. M. Necker » était un homme d'affaires et un lit- » térateur, et il s'est cru un homme » d'État. — Deux sentiments domi- » nent dans l'ouvrage de M^{me}. de » Staël: sa tendresse pour son père, » son admiration pour l'Angleterre. » Ces deux admirations d'un hom- » me et d'un peuple tendent au mê- » me but. » Nous disions plus haut que M^{me}. de Staël s'était essayée dans tous les genres connus: cette asser- tion se trouve justifiée par la publication des Oeuvres inédites, qui font suite aux *Dix Années d'exil*, mentionnées plusieurs fois dans cette Notice. Ces diverses productions sont recueillies sous les titres d'*Essais dramatiques* et de *Mélanges*. M^{lle}. Necker avait à peine vingt ans, lorsqu'entraînée par un goût très-vif pour le théâtre, elle écrivit une comédie, ou plutôt un drame en trois actes et en vers, appelé *Sophie* ou *les Sentiments secrets*. L'année suivante elle s'éleva jusqu'à la tragédie. Son héroïne est l'infortunée *Jeanne Gray*: « J'a- » vais à peu près son âge, dit-elle » dans la Préface, quand j'entrepris » de la peindre; et sa jeunesse en- » courageait la mienne. » Cette tragédie offre des situations touchantes, des morceaux écrits avec une vigueur masculine; et l'on sent qu'avec plus de connaissance et d'habitude du théâtre, M^{me}. de Staël, à vingt ans, aurait pu conquérir la palme tragique, à laquelle n'ont pu atteindre jusqu'ici tous les efforts des poètes de son sexe. Passant au genre tout opposé, elle crayonna de petites pièces ou proverbes, où règnent une verve comique et une observation

(8) *Observations sur l'ouvrage de Madame la baronne de Staël, ayant pour titre: Considérations, etc.*, par M. de Bonald, Paris, 1 vol. in-8°, 1787.

de mœurs qui font souvent regretter que l'auteur se soit tenu renfermé dans des cadres si étroits. Les écrits de M^{me}. de Staël sont là pour attester la force et l'étendue de son talent; mais qui pourrait espérer de retracer l'éclat réellement inimaginable qu'elle jetait dans la conversation? Diderot, en ce genre, a laissé une grande célébrité; mais trop souvent, au lieu d'un Français conversant dans un cercle, on ne voyait en lui que le philosophe discourant au portique, ou l'orateur tonnant du haut de la tribune. Avec autant de génie peut-être, mais avec un tact féminin qui la maintenait dans les bornes prescrites par le bon goût, M^{me}. de Staël s'élevait souvent aussi haut; sans cesser de tempérer la force par la grâce. L'abus des métaphores et l'audace du néologisme qu'on lui a quelquefois, et avec justice, reprochés dans ses écrits, disparaissaient dans la chaleur entraînante d'un langage animé par le geste et le regard. Que la sténographie n'a-t-elle pu recueillir ces entretiens éblouissants dont il ne reste plus que l'admiration muette que l'on éprouve après un brillant feu d'artifice! C'est à ces traits pénétrants et sublimes que l'on reconnaît la vérité de ce mot de Rivarol: « M^{me}. » de Staël est la seule femme-auteur » qui fasse illusion sur son sexe. » Ses OEuvres complètes ont été publiées par M. le baron de Staël, son fils, en 18 vol. in-8°. (9). Cette édition est précédée d'une *Notice sur le caractère et les écrits de*

l'auteur, par M^{me}. Necker de Saussure. Le reproche que l'on peut faire à cette Notice, qui est elle-même un volume, n'est pas d'offrir des traces assez fréquentes d'une prévention, et même d'un enthousiasme très-excusable, mais c'est de manquer totalement d'ordre et d'indication des temps et des lieux; à peine y trouve-t-on une seule date: nous avons mis quelque soin à réparer cette impardonnable négligence. Une table chronologique, jointe à l'édition complète, indique l'année où fut composé chacun des nombreux écrits de M^{me}. de Staël, et désigne ceux qui n'ont été publiés qu'après sa mort. Nous apercevons sur cette liste trois morceaux que nous serions inexcusables de ne point citer. La *Biographie universelle* doit s'enorgueillir d'avoir compté M^{me}. de Staël parmi ses collaborateurs: elle voulut bien l'enrichir des articles *Aspasie*, *Camoëns* et *Cléopâtre*. M^{me}. de Staël eut trois enfants de son premier mariage: deux fils dont le puîné mourut fort jeune, et dont l'aîné porte le nom de baron de Staël; et une fille qui a épousé le duc de Broglie; pair de France.

S—v—s.

STAEWARTS (PALAMÈDE) ou STEVERTS, né à Londres, en 1607, est compté cependant au nombre des peintres les plus distingués qu'ait produits la ville de Delft. Son père, né en Flandre, passait pour le plus habile sculpteur en jaspe, en agathe et autres pierres fines. Il fut appelé à la cour d'Angleterre par le roi Charles I^{er}., et y resta plusieurs années, pendant lesquelles Palamède vint au monde; et ce dernier était encore en bas âge lorsque son père le ramena à Delft. Sans autre maître que son génie, il s'essaya dans la peinture; et,

(9) La *Bibliographie de la France*, année 1817, page 415, et année 1818, p. 675. contient la liste des ouvrages alors publiés de M^{me}. de Staël. On a imprimé en 1818 des *Lettres de Nanine à Sinphal*, un vol. in-12, qui paraît être de M^{me}. de Staël, quoique désavoué par la famille, et conséquemment non admis dans l'édition de ses œuvres. (V. aussi LIGNE, XXIV, 483). A. B.—T.

en s'efforçant de copier quelques ouvrages d'Isaïe Vanden Velde, il acquit une manière et un ton de couleur fort ressemblants à son modèle, tandis que, pour l'exécution et le fini, les connaisseurs le trouvent bien supérieur. Il excellait à représenter des *Échoppes de vivandières*, des *Combats de cavalerie et d'infanterie*. Le lieu de la scène et ses épisodes sont toujours bien choisis; et il savait exprimer d'une manière toujours heureuse l'ardeur des combattants, la joie des vainqueurs, le désespoir des vaincus et les attitudes des blessés et des mourants. Ses figures néanmoins étaient dessinées dans le goût flamand. Ses compositions sont toujours pleines d'esprit et bien disposées. La nature, dans chaque objet, est rendue avec vérité: la perspective est bien entendue; et ses figures se dégradent parfaitement, selon les différents plans. Ses ciels sont clairs; son pinceau est libre et surtout net, et sa couleur est remarquable par sa légèreté et sa transparence. Il mourut, en 1638, âgé seulement de trenté-un ans. C'est ce qui a rendus tableaux extrêmement rares, et les a soutenus à un prix très-élevé, que justifie d'ailleurs leur mérite. — Antoine Palamède STAEWARTS, frère aîné du précédent, né à Delft, en 1604, fut un artiste distingué, quoiqu'inférieur à son frère dans toutes les parties de la peinture; car il n'eut ni la délicatesse de pinceau de celui-ci, ni la transparence de sa couleur, ni son expression. Ses figures sont communes et sans choix, quoique observées avec exactitude et rendues avec vérité. Il a peint un nombre prodigieux de sujets représentant des *Conversations*, des *Joueurs*, des *Concerts*, dont quelques-uns sont remarquables par le fini. Il a fait

aussi beaucoup de *Portraits*. Il mourut en 1680. P—s.

STAFFORD (HENRI DE), petit-fils de Humphroi de Stafford (1), qui fut créé duc de Buckingham par Henri VI, succéda aux biens et titres de son aïeul, et parvint à une grande faveur sous le règne de Richard III, à qui il donna les plus sages conseils, et qu'il aidâ de la manière la plus odieuse dans le meurtre de ses neveux et l'usurpation de leur couronne (V. RICHARD III, XXXVII, 548). Après avoir servi ce prince avec tant de bassesse, et lorsqu'il en eut été comblé de toutes sortes de bienfaits, par une bizarrerie qu'il est difficile d'expliquer, il se révolta contre lui, fut abandonné de ceux qu'il avait entraînés dans sa rébellion, livré par un domestique et décapité à Salisbury en 1483. — Son fils aîné (Édouard), qui lui succéda, eut aussi la tête tranchée le 17 mai 1521, accusé de haute trahison. — STAFFORD DE HOOKE de la même famille, commandait, en 1470, un corps d'armée sous le comte de Pembroke, qui avait été chargé de réduire les rebelles du nord de l'Angleterre. Il abandonna ce général dans le moment décisif, et fut par là cause de sa défaite. Le roi Édouard IV irrité de cette défection, lui fit trancher la tête — Antoine de STAFFORD de la même famille, mort en 1641, a publié divers écrits, notamment le *Triomphe de l'honneur et de la vertu sur la mort*, manifesté dans la vie et la mort de Henri lord Stafford, 1 vol. in-4°. M—D J.

STAFFORD (GUILLAUME - HOWARD, comte DE), second fils de Thomas, duc de Norfolk, naquit

(1) Les Stafford descendaient d'une ancienne famille normande, alliée à Guillaume le Conquérant.

en 1611, et fut créé, par Charles I^{er}., lord, vicomte et baron de Stafford, dont il avait épousé l'héritière. Il donna à ce prince de grandes preuves de dévouement, suivit Charles II dans l'exil, et revint en Angleterre après la restauration. Enfin, il fut un des hommes qui, dans ces temps de calamités, montrèrent le plus d'attachement à la cause des Stuarts et de la religion catholique. Il fut, en conséquence, l'un de ceux que le parti des Whigs poursuivit avec le plus d'acharnement. Emprisonné à la Tour de Londres, avec quatre autres pairs, après les ridicules conspirations des *Poudres* et des *Farines*, il fut l'objet de plusieurs dénonciations au parlement; et lorsque la chambre des communes eut essuyé, en 1680, l'affront de voir rejeter par celle des pairs, le fameux bill d'*exclusion* contre le duc d'York, elle dirigea tout son ressentiment contre les malheureux prisonniers de la Tour. Comme Stafford était un vieillard de peu d'éloquence et accablé d'infirmités, on jugea qu'il serait plus facile de le faire condamner; et il fut décidé, par les chefs du parti des Whigs, qu'il serait la première victime. Le comte de Nottingham, créé depuis peu chancelier, fut chargé de conduire le procès; et l'infâme Oates, inventeur de la conspiration des Poudres (*Voy. OATES*), avec deux hommes aussi méprisables, parurent comme témoins. Le premier déposa qu'il avait vu remettre au comte de Stafford, de la part du père Oliva, général des Jésuites, une commission de *trésorier-général de l'armée papale*. Les deux autres affirmèrent qu'il leur avait offert de l'argent pour les porter à assassiner le roi, qu'il avait présidé un grand-conseil de catholiques à Tixal, etc. Contre l'atten-

te de ses ennemis, Stafford mit beaucoup de courage et même d'éloquence à se défendre. Bravant les clameurs d'une populace féroce, il représenta que depuis quarante ans, son bien, sa vie et toutes ses facultés n'avaient été employés qu'à la défense de celui dont on l'accusait d'avoir provoqué l'assassinat. « Il fit observer, dit » Hume, l'infamie des témoins, les » contradictions et les absurdités de » leurs dépositions, leur extrême in- » digence pour des gens qui se di- » saient engagés dans une conspira- » tion avec des rois, des princes et des » seigneurs..... Enfin il renouvela » ses protestations d'innocence, d'un » air d'effusion et de simplicité plus » persuasif que les ornements de rhé- » torique; et par intervalle il lui » échappa des marques de surprise » et d'indignation, en considérant » l'impudence des témoins... » Après six jours de délibération, les pairs, contre le texte des lois criminelles, prononcèrent la sentence de mort, à une majorité de vingt-quatre voix seulement. *Que le saint nom de Dieu soit loué*, dit Stafford, entendant cet arrêt; et lorsque le grand-maître assura que les pairs intercédéraient auprès du roi, pour lui faire remettre la plus cruelle et la plus ignominieuse partie de sa sentence, qui était d'être pendu et écartelé, il fondit en larmes, disant que ce qui le touchait jusqu'à montrer tant de faiblesse était le sentiment de leur bonté, non la crainte du sort qu'il allait subir. Voltaire a blâmé avec raison Charles II de n'avoir pas osé lui faire grâce : « Faiblesse » infâme, dit-il, dont son père avait » été coupable; et qui perdit son » père. » Ce reproche est d'autant plus fondé, que personne ne connaissait mieux que Charles II l'innocence

de Stafford ; que personne n'était plus instruit des preuves multipliées de dévouement qu'il en avait reçues. On ne peut pas douter que ces actes de faiblesse et d'ingratitude de la part des Stuarts n'aient beaucoup contribué à leur chute. Cependant on doit se rappeler que dans le procès de Stafford , après la déclaration de commutation de peine , les deux shérifs , se livrant à tous les emportements de la faction républicaine , soumièrent aux chambres des doutes sur les pouvoirs du monarque pour accorder une aussi légère faveur. « Puis- » qu'il ne peut , dirent-ils , faire en- » tièrement grace , comment pour- » rait-il remettre une partie de la » sentence ? » Les pairs déclarèrent cette question *superflue* ; et les communes , craignant que le malheureux Stafford n'échappât au supplice , répondirent qu'elles se *contentaient qu'il fût exécuté par la seule séparation de sa tête*. « Rien ne mar- » que mieux la furie de ces temps-là , » ajoute Hume , que de voir lord » Russel , malgré la vertu et l'humani- » tété de son caractère , seconder le » barbare scrupule des shérifs. » Ce qui marque mieux encore cette furie , c'est la part que le peuple prit à ce procès , les menaces qu'il ne cessa de proférer contre le roi et contre les juges , tant qu'il ne fut pas assuré de la condamnation , la joie féroce qu'il fit éclater en apprenant l'arrêt de mort. Cependant cette populace , ivre de sang , qui entourait l'échafaud , ne put voir , sans en être émue , la contenance ferme et résignée du noble vieillard. Il avait demandé , en sortant de prison , qu'on lui donnât un manteau : « Peut-être , dit-il , pour- » rai-je trembler de froid (1) ; mais ,

» grace au ciel , je ne tremblerai pas » de crainte (2). » Sur l'échafaud , il continua de répéter , du ton le plus calme , ses protestations d'innocence ; et la populace stupide , à la vue de ses cheveux blancs , de son inaltérable douceur , se mit à sanglotter. L'exécuteur lui-même leva deux fois la hache sur cette tête vénérable , et deux fois il sentit la résolution lui manquer. Un long soupir accompagna son dernier effort ; et lorsque la tête fut présentée au peuple avec le cri ordinaire , *voici la tête d'un traître* , on n'entendit pas prononcer un seul mot d'approbation. M—D j.

STAHÉLIN ou STÆHELIN (JEAN-HENRI) , médecin suisse , né à Bâle , en 1668 , mort le 19 juillet 1721 , montra son zèle pour la botanique en l'associant à ses travaux anatomiques , comme le témoignent les thèses qu'il publia sous ce titre : *Theses anatomico-botanicæ* , Bâle , in-4^o , 1711 , et les plantes qu'il communiqua à Scheuchzer ; mais il rendit un plus grand service à la botanique , par l'éducation qu'il donna à son fils , Benoît STAHÉLIN. Il l'envoya de bonne heure à Paris pour la terminer. Là Benoît mérita , par son assiduité , de devenir le disciple chéri de Vaillant. De retour dans la maison paternelle , il employa les connaissances qu'il venait d'acquérir à la recherche des plantes de sa patrie. Il se livra principalement à l'étude des mousses et des champignons. Il ne se borna pas à les décrire et à les conserver avec une patience et une dextérité admirables ; il les fit de plus dessiner à grands frais. Par ce moyen , il constata un grand nombre d'espèces nouvelles :

(1) C'était le 29 décembre 1680.

(2) Un siècle plus tard la même réponse fut faite par Bailly , dans une situation semblable (Voyez BAILLY , III , 243).

mais comme il ne considérait, dans ces recherches, que sa propre satisfaction, elles seraient peut-être restées enfouies. Heureusement la conformité de goûts et de sentiments le lia d'une amitié inaltérable avec le célèbre Haller, plus jeune que lui de quelques années. Il devint son guide et son compagnon dans les excursions que celui-ci entreprit pour poser les fondemens du grand ouvrage qu'il méditait, la Flore ou l'Énumération des plantes de la Suisse. Haller y admit avec empressement et éloges les matériaux préparés par son ami; mais du reste Stahelin ne fit connaître par lui-même que de légères parcelles de ses propres découvertes, dans quelques Mémoires épars : I. *Observationes anatomico-botanicæ*, Bâle, in-4°, 1721. C'était comme une suite des travaux de son père. Ces Observations concernent particulièrement les plantes à fleurs composées. II. *Tentamen medicum*, Bâle, 1724, in-4°. Il est question, dans ce Mémoire, des globules du pollen et de leurs particules, de la matière végétale de Woodward, et des parties des fleurs différentes des étamines et des pistils. III. *Observationes anatomicæ et botanicæ*, ib., 1731. IV. *De elastris*, ou des parties de la fleur différentes des étamines et des soubresauts élastiques de la poussière des prèles. Dans les Mémoires de l'Académie des sciences, dont Stahelin était correspondant, on rendit compte, comme d'une découverte importante, de cette élasticité hygrométrique des particules de la prèle, *equisetum*. Il avait reconnu, par le moyen du microscope, que chaque portion de poussière renfermée dans le cône terminal de ces plantes, était composée d'un globule sphérique, accompagné de quatre

lames disposées en croix, qui, par l'humidité chaude de la respiration, se roulaient sur elles-mêmes en spirale, et se déroulaient avec la même vivacité par la dessiccation subite causée par l'air. Ce ne fut que cinquante ans après, qu'Hedwig a cru compléter cette découverte en désignant les lames comme les parties mâles ou les étamines d'une fleur dont le globule était le pistil. La délicatesse des observations de Stahelin devait faire espérer qu'il contribuerait aux progrès de l'anatomie végétale; mais il en resta là. Serait-ce une mort prématurée qui l'aurait arrêté dans sa carrière? Nommé professeur de physique à Bâle, dès 1727, il mourut dans la même ville, le 2 août 1750; âgé de cinquante-cinq ans. — Jean STAHELIN, parent des précédents, publia, en 1751 : *Theses miscellanæ medico-anatomico-botanicæ*, dans lesquelles, sur vingt-quatre propositions, treize regardent l'usage médical des plantes. — Jean-Rodolphe STAHELIN, né à Bâle, en 1724, y obtint, en 1753, la chaire d'anatomie et de botanique, celle de médecine en 1776, et mourut vers la fin du dix-huitième siècle. Il publia, en 1751 : *Specimen observationum anatomicarum et botanicarum*, dans lequel, sur huit pages, deux regardent la botanique et contiennent le caractère de l'hypopitys et celui de l'ophrys insectifera. En 1753, il donna encore un *Specimen observationum medicarum*, dans lequel, sur huit pages, cinq concernent la botanique. Enfin, dans les Mémoires de la société helvétique, il a publié des Observations sur les pelories ou altérations de la fleur de la velvôte, analogues à celle qu'avait observée Linné sur la linaire commune. Haller ne parle que de celui-ci, sans indi-

quer aucune liaison avec les deux premiers. On apprend seulement, par son Mémoire, qu'il était professeur de médecine et d'anatomie à Bâle. Il faut remarquer que depuis Gaspar Bauhin, plusieurs autres médecins de Bâle ont, ainsi que ces quatre Stahelins, associé l'anatomie à la botanique, dans leurs thèses, comme si la dernière science n'était qu'un accessoire dans l'enseignement. Linné a donné le nom de *Stahelina* à un genre de *composées*, pour récompenser le zèle de cette famille. D-P-S.

STAHL (GEORGE-ERNEST), célèbre médecin allemand, né à Anspach, le 21 octobre 1666, étudia la médecine à Iéna, sous le savant G. W. Wedel, et y fit des cours particuliers aux élèves de l'université, dès qu'il eût pris le bonnet de docteur. Ce fut ainsi qu'il jeta les premiers fondements de sa réputation. En 1687, le duc de Saxe-Weimar lui donna le titre de médecin de sa cour, et en 1694, Stahl fut nommé second professeur de médecine dans l'université de Halle, qui venait d'être créée. Cette place lui fut donnée à la sollicitation de Fréd. Hoffmann, qui sut toujours rechercher et apprécier le mérite, bien différent en cela de son protégé, qui ne rendit jamais justice à celui de ses contemporains, pour peu que leurs opinions s'éloignassent des siennes. Quoi qu'il en soit, les leçons publiques, les ouvrages et la pratique de Stahl rendirent bientôt son nom célèbre dans toutes les parties de l'Allemagne. En 1700, l'académie des Curieux de la nature le mit au nombre de ses membres, sous le nom d'*Olympiodore*. En 1716, après avoir enseigné l'art de guérir pendant vingt-deux ans, il devint médecin du roi de Prusse, et se rendit à Berlin, où il termina

sa carrière, en 1734. Stahl a beaucoup écrit; et comme il est devenu le chef d'une école qui a exercé une grande influence sur les destinées de la médecine, école dont le système n'est autre chose que le *spiritualisme*, nous croyons convenable de donner un court exposé de ce système singulier. D'abord peu satisfait des tentatives que les physiologistes du dix-septième siècle avaient faites dans la vue d'expliquer les phénomènes que présente le corps animal, Stahl se sentit un égal éloignement et pour les *iatromathématiciens*, qui se contentaient de calculer la forme des atomes, les angles et les courbures des vaisseaux, et pour les *chimiâtres*, qui croyaient avoir trouvé les bases inébranlables de l'art de guérir dans la théorie des ferments, des sels et de leur mélange. Ensuite si l'on fait attention aux dogmes philosophiques qui régnaient à cette époque, et qui consistaient à priver la matière de toute force active, et à soumettre ses mouvements à l'empire d'un principe intelligent; si l'on se souvient que Claude Perrault, dans les Essais de physique qu'il publia en 1680, s'appliqua à démontrer l'influence de l'âme sur toutes les fonctions du corps; si l'on se rappelle enfin la doctrine de Descartes, adoptée et étendue par Malebranche; celle de Van Helmont, dont l'*archée* dominait dans presque toutes les écoles de l'Allemagne; et l'autorité de Wedel, qui fut le maître de Stahl et l'un des plus zélés partisans de l'*archée*, on ne sera point étonné que, préparé et en quelque sorte subjugué par tant de causes déterminantes, Stahl ait adopté l'influence d'un principe immatériel, pour expliquer d'une manière plus satisfaisante les admirables phénomènes de l'économie

animale. Il n'a fait, du reste, que substituer, avec des modifications, l'âme à l'archée. La lecture attentive de ses écrits prouve une grande disposition à la mélancolie, un orgueil sans bornes, et un profond mépris pour tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. Toutes les fois, par exemple, qu'il parlait des philosophes mécaniciens, il leur adressait une foule d'épithètes plus injurieuses les unes que les autres. Il ne tenait aucun compte de l'érudition, et la regardait comme un vain étalage dont on peut se passer lorsqu'on possède les Dictionnaires de Van der Linden, de Lipenius, et la table des Actes des Curieux de la nature. « Je n'ai pas » eu le temps, dit-il (*de scriptis suis*), d'essuyer la poussière des » bancs, et de pâlir au milieu d'antiques bibliothèques. . . . Cependant » j'ai lu les anciens, et je leur dois » un grand nombre de connaissances. . . . Dégoûté de ce que l'on me » conteste la nouveauté de ma doctrine, j'ai renoncé à toute liaison » littéraire. » Stahl a porté la peine de son dédain pour l'érudition ; car son style est fatigant à force d'obscurités, d'incorrection et de prolixité. Quoique, d'après les statuts de l'université de Halle, il fût obligé d'enseigner non-seulement la théorie de la médecine, mais encore la chimie et l'anatomie ; il prévenait ses auditeurs contre l'abus de ces deux dernières sciences, et il proposa même sérieusement, dans son fameux livre *Theoria medica*, de les bannir, ainsi que la physique, de l'étude de la médecine, en ce que ces connaissances font négliger les lois de l'organisme et les règles d'après lesquelles s'opèrent les mouvements vitaux. Le système de Stahl repose entièrement sur l'état passif de la

matière. Ainsi le corps, comme tel, n'a pas la force de se mouvoir, et il doit toujours être mis en mouvement par des substances immatérielles : tout mouvement est un acte spirituel ; toutes les propriétés du mouvement sont, par la même raison, immatérielles. La cause de l'activité du corps organisé, celle qui veille à sa conservation et à l'intégrité de son ensemble, est donc un être immatériel, que Stahl appelle âme, parce qu'on ne peut pas dire que ce principe occupe un point dans l'espace. Cette âme n'est autre chose que la nature des anciens, dont Hippocrate disait qu'elle fait, sans instruction, tout ce qu'elle doit faire. Stahl explique cet ancien aphorisme en attribuant à l'âme tous les actes involontaires du corps, mais en n'accordant à cette dernière ni la réflexion, ni la conscience intime de ses actions. Leibnitz, qui prit parti contre cette théorie psychologique, rappelle que l'âme ne peut régir le corps indépendamment des lois du mécanisme : or, les lois du corps sont celles du mouvement, et les lois de l'âme sont morales. L'âme est immatérielle, et la première *entéléchie* du corps ; mais le corps a en outre une seconde entéléchie, la force du mouvement. Stahl répondit en donnant à l'âme l'étendue et la matérialité ; et pour éviter le soupçon d'athéisme, dont ses ennemis voulaient le charger, il ajoute qu'il n'attend l'immortalité que de la grâce divine. L'âme est donc le seul principe auquel Stahl fasse jouer un rôle dans les phénomènes de l'économie animale. Elle seule préside à la génération, à la nutrition, aux sécrétions. Cependant comme il sentait la nécessité de subordonner à l'âme quelque chose qui pût expliquer la

cause d'une foule de phénomènes pathologiques, Stahl admit un mouvement tonique, un mouvement de tension et de relâchement des parties molles, qui donne l'impulsion au sang et aux autres fluides, les dirige vers certains organes; et opère la sécrétion de certaines humeurs. C'est cette tonicité qui, suivant lui, est la vraie cause des congestions, des spasmes, des fièvres, des hémorragies et des évacuations. Stahl définit la maladie un trouble, une irrégularité dans le gouvernement de l'économie animale. Il regarde la pléthore sanguine comme une des causes morbifiques les plus fréquentes, à laquelle l'homme est sans cesse disposé, parce qu'ordinairement il mange plus que ne le demande l'alimentation de son corps, et que la réparation des parties exige un temps plus long que la préparation du sang: les hémorragies sont presque toujours la suite des mouvements toniques, que la nature excite pour diminuer la pléthore sanguine: chez les hommes d'un certain âge, les hémorroïdes sont un effort salutaire propre à dissiper les congestions du sang dans le bas-ventre, congestions qui ont presque toujours lieu dans la veine porte. *Vena porta, porta malorum*: tel était le cri de tous les stahliens, qui croyaient que ce vaisseau était la cause et le siège de la plupart des maladies chroniques, parce que le sang y circule avec lenteur. Stahl regardait la fièvre comme un effort autocratique de la nature, pour éloigner du corps l'irritation qui le trouble. Ses principes thérapeutiques s'accordent parfaitement avec ses idées physiologiques. Ainsi les maladies se guérissant fréquemment par les seuls mouvements du principe de la vie, Stahl ne veut pas que le médecin

agisse avec trop d'empressement, et il pense avec Hippocrate que le praticien doit moins dominer la nature, que lui obéir et observer attentivement ses effets, surtout lorsque les mouvements vitaux sont réguliers et bien dirigés. Pour favoriser les crises, Stahl employait fréquemment la saignée, même dans les maladies chroniques, convaincu que ces maladies dépendent presque toujours de la suppression d'une hémorragie, et que la plupart des hommes engendrent plus de sang qu'il ne leur en faut. Grand partisan des purgatifs, et surtout de l'aloès qui contribue à rappeler les hémorroïdes, il eut la même faiblesse que son collègue Hoffmann, et il vendait quelques arcanes, notamment des pilules balsamiques, dont il exaltait les vertus dans presque toutes les maladies, une poudre stomachique non moins estimée que ses pilules, et un moyen particulier pour arrêter les hémorragies. Stahl avait une grande aversion pour toutes les eaux minérales, parce qu'elles excitent de trop fortes contractions. L'opium ne lui inspirait pas non plus beaucoup de confiance, parce qu'il enraie et déprime les mouvements vitaux. Mais il faisait un fréquent usage du nitre et des autres sels neutres dans les maladies aiguës. L'école de Stahl eut d'abord quelque peine à s'établir, soit à cause de la nouveauté de la doctrine, soit à cause de ses partisans même, qui n'étaient que de serviles imitateurs de leur maître. Mais plus tard Alberti et Juncker contribuèrent à lui donner une grande extension; et cette école des animistes partagea l'empire médical avec celle des solidistes, qui avait pour chef Fréd. Hoffmann, et celle des mécaniciens, qui fut illustrée par Boerhaave. Si nous voulions citer

seulement les titres des ouvrages auxquels Stahl a attaché son nom, nous serions obligés d'y consacrer beaucoup de pages; car le nombre de ses Dissertations spéciales, de ses programmes, celui des thèses soutenues sous sa présidence, et dans lesquelles sa théorie est défendue avec chaleur, est tellement considérable, qu'il passe peut-être quatre ou cinq cents. Nous nous contenterons donc de parler de ses productions les plus originales, de celles surtout qui ont le plus contribué à fonder et à propager sa doctrine: I. *Fragmentorum ætiologiæ physiologico-chymicæ ex indagatione sensu rationali, seu conaminum ad recipiendam notitiam mechanicam de rarefactione chymicâ, prodromus de indagatione chymico-physiologicâ*, Iéna, 1683, in-12. Cet opuscule de la jeunesse de Stahl se ressent déjà de l'obscurité de style qui domine dans tous ses écrits.

II. *Disputatio de intestinis eorumque morbis ac symptomatibus cognoscendis et curandis*, Iéna, 1684, Halle, 1713, in-4°. C'est la thèse inaugurale que Stahl soutint sous la présidence de R. W. Crause.

III. *Dissertatio epistolica ad J. Andr. Slevogt de motu tonico vitali, indeque pendente motu sanguinis particulari, in quâ demonstratur, stante circulatione, sanguinem et cum eo commeantes humores, ad quamlibet corporis partem specialem præ aliis copiosius dirigi et propelli posse, ex phenomenis practicis clinicis re vetus, deductione novum argumentum*, Iéna, 1692, in-4°, Halle, 1702, 1722, in-4°. Cette Dissertation est d'un grand intérêt, en ce qu'elle expose formellement la théorie de l'auteur. IV. *De autocratia naturæ, seu spontaneæ morborum excussio-*

ne et convalescentiâ, Halle, 1696, in-4°. L'âme joue un grand rôle dans la guérison des maladies; c'est elle qui, suivant Stahl, dirige les mouvements sécrétoires et excrétoires, qui amènent la convalescence. V. *De venæ Portæ portæ malorum hypochondriaco-splenetico-suffocativo-hysterico-hæmorrhoidarum*, Halle, 1698, 1705, 1722, 1751, in-4°. Stahl, dans cet écrit, qui fit une grande sensation à l'époque où il parut, attribue à l'atonie et aux congestions sanguines de la veine porte une foule de maladies chroniques, pour lesquelles il conseille principalement l'équitation, l'usage des antiscorbutiques et du nitre. VI. *De morborum ætatum fundamentis pathologico-therapeuticis*, Halle, 1689, 1702, in-4°. Stahl attachait du prix à cet opuscule, qui en effet est un de ses meilleurs ouvrages. VII. *Disputationes medicæ epistolares et academicæ, physiologicæ, theoreticæ, practicæ generales et speciales*, Halle, 1707, in-4°. Quelques-unes de ces Dissertations sont de Michel Alberti et d'Hofstetter. VIII. *De scriptis suis vindiciæ*, Halle, 1707, in-4°. Il s'y donne des éloges et déprécie les travaux des autres. IX. *Theoria medica vera, physiologiam et pathologiam tanquam doctrinæ medicæ partes vere contemplativas à naturæ et artis veris fundamentis intaminatâ ratione et inconcussâ experientia, sistens*, Halle, 1707, 1708, 1737, in-4°. C'est l'ouvrage capital de Stahl, celui où il a déposé avec le plus d'étendue sa théorie de l'animisme; mais le style en est âpre, le sens souvent très-obscur, les périodes d'une longueur démesurée, et les hypothèses fréquemment insoutenables. X. *Disputationes medicæ ab anno 1707 ad 1712*, Halle, 1712,

in-4°. avec une préface d'Alberti. XI. *Negotium otiosum, seu sciama-
chia adversus positiones aliquas fun-
damentales theoriæ veræ medicæ à
viro celeberrimo intentata, enerva-
ta*, Halle, 1720, in-4°. Celivre, pres-
que tout métaphysique, est dirigé
contre Leibnitz, qui, partisan du mé-
canisme, se refusait à croire que
l'ame seule fût le principe du mou-
vement, et non le corps. XII. *Funda-
menta chymicæ dogmaticæ et expe-
rimentalis*, Nuremberg, 1723, 1728,
in-4°. ibid., 1746, 3 vol. in-4°. ;
traduit en français par Demachy,
Paris, 1757, 6 vol. in-12. XIII.
*Experimenta, observationes, ani-
madversiones*, 300 numero, *chy-
micæ et physicæ*, Francfort et Leip-
zig, 1697, in-8°. Berlin, 1731,
in-8°. Stahl, qui affectait une sorte
de mépris pour les sciences auxiliai-
res de la médecine, était pourtant un
chimiste fort distingué; c'est princi-
palement dans ce dernier ouvrage,
qu'il établit l'existence de son phlo-
gistique comme principe. « Au mi-
lieu de travailleurs infatigables, dit
Fourcroy (*Système des connais-
sances chimiques*, tome 1, p. 23),
s'éleva en Prusse un homme qui fixa
pour un demi-siècle la théorie de la
science, dont il a su présenter l'en-
semble le plus imposant, le système
le plus lié et le plus étendu. L'illus-
tre Stahl, éclairé par les travaux et
les vues de Kunckel, et surtout de
Becher, dont il commenta les ouvra-
ges, imagina, sur le feu combiné, un
ingénieux système, qu'il accorda
avec tous les faits connus jusqu'à
lui, et qui, sous le nom de phlogis-
tique, nommé auparavant terre in-
flammable par Becher, offrit, pour
la première fois, une idée mère, em-
brassant toute la science, en réunis-
sant toutes les parties; digne, en un

môt, de rapprocher tous les hommes
doués d'un esprit philosophique. »
XIV. *Synopsis medicinæ stahlianæ*,
Budingén, 1724, Halle, 1726, in-12.
XV. *De hæmorroidalis motûs et
fluxûs hæmorroidum diversitate*,
Offenbach, 1731, in-8°. XVI. *Ars
sanandicum expectatione, opposita
arti curandi nudâ expectatione Ge-
deonis Harveii*, Offenbach, 1730,
Paris, 1730, in-8°. Malgré sa pré-
dilection pour la méthode expectante,
Stahl était tellement partisan de la
saignée, qu'il avoue, dans cet écrit,
avoir fait exécuter cette opération
cent deux fois sur lui-même, et tou-
jours avec succès. XVII. *Collegium
casuale magnum*, Leipzig, 1728,
1732, 1733, 1745, in-4°. Cet ou-
vrage, qui contient soixante-seize
histoires de maladies, avec de volu-
mineux commentaires, a été rédigé
en allemand, d'après des cahiers
écrits sous la dictée de Stahl, par
D. J. Storchen, dit Hulderic Pelar-
gus, qui en a rendu la lecture exces-
sivement fatigante à cause d'un mé-
lange perpétuel d'allemand, de latin
et d'un grand nombre de mots com-
posés de ces deux langues à-la-fois.
XVIII. *Collegium casuale sic dic-
tum minus, complectens centum
et duos casus*, Hirschberg, 1734;
Dresde, 1741, in-4°. avec une pré-
face de J.-C. Budaëus, sur l'utilité
de la médecine d'observation.

R—D—N.

STAHREMBERG (GUIDO-BALDE,
comte DE), feld-maréchal autrichien,
naquit le 11 novembre 1657. Son
père, Barthélemi de Stahremberg,
grand-fauconnier, et président des
états du duché d'Autriche, le fit éle-
ver à Gratz. Destiné à l'état ecclé-
siastique, il fit ses études chez les jé-
suites; mais ayant témoigné du goût
pour les armes, il entra au service,

en 1680, sous les yeux du comte de Stahremberg, son cousin, gouverneur de Vienne, qui défendit cette ville avec tant d'habileté et de courage, contre les Turcs (1). Il avait donné, dans son régiment, une lieutenance au jeune comte, qui combattit sous ses yeux en cette occasion mémorable, parvint, dès l'année 1683, au grade de lieutenant-colonel, suivit son régiment en Hongrie, et se trouva, en 1686, à l'assaut de Bude, où il fut grièvement blessé. Le prix de cet exploit fut le commandement du régiment de Spinola, dont le chef avait été tué à la même affaire. En 1688 il fut encore blessé devant Belgrade, puis nommé commandant de cette place par *interim*. Deux ans plus tard, il défendit avec beaucoup de valeur et de succès la place d'Esseck, contre un assaut meurtrier. En 1692, l'empereur le nomma feld-maréchal-lieutenant, et il l'envoya sur le Rhin, où il fut chargé de défendre la forteresse d'Ehrenbreitstein. Il revint en Hongrie l'année suivante; se distingua encore dans plusieurs occasions, et prit une part glorieuse à la victoire du prince Eugène, à Zenta. En 1700, il suivit ce général en Italie, se trouva sous ses ordres aux batailles de Carpi, de Chiari, de Luzzara, et commanda en chef, l'année suivante, pour la première fois. Eugène, partant pour Vienne, assura qu'il lui ferait envoyer tout ce dont il aurait besoin. Mais il n'en fit rien : les Français et les Bavaois avaient eu des succès en Allemagne; et au commencement de 1703, Stahremberg se trouva dans une position fâcheuse.

(1) Le comte Conrad-Balthasar de Stahremberg, gouverneur de Vienne, mourut dans cette ville, en 1687, quatre ans après sa mémorable défense.

L'électeur de Bavière s'avança vers le Tyrol, où il s'était déjà emparé de quelques défilés et de la forteresse de Kufstein. Le duc de Savoie, qui avait pris le parti de la France, l'avait quitté de nouveau pour celui de l'Autriche. Les Français indignés de ce procédé, firent une invasion dans ses états, et Stahremberg reçut ordre de venir à son secours. Malgré de grandes difficultés, il entra dans le Piémont, avec un corps de douze mille hommes, ce qui porta les forces réunies de l'Autriche et de la Savoie, à vingt-quatre mille combattants, tandis que l'armée Française, commandée par Vendôme, en avait quarante mille. Stahremberg, vivement pressé par des forces aussi supérieures, parvint cependant à les tenir éloignées de Turin. Tous ces exploits lui valurent, en 1704, le grade de feld - maréchal. Après la mort de Léopold, l'empereur Joseph I^{er}. le rappela d'Italie, et lui donna le commandement des troupes destinées à réprimer la révolte qui venait d'éclater en Hongrie. Le comte s'acquitta de cette tâche difficile avec beaucoup de succès, et bientôt après commença le rôle brillant qu'il devait jouer dans la guerre de la succession. Chargé du commandement de l'armée d'Espagne, il eut à combattre le duc d'Orléans, qui déjà s'était emparé d'une partie de la Catalogne et de la forteresse de Tortosa. Dépouvé de tous les moyens de former quelque entreprise, le comte de Stahremberg fut réduit à attendre un moment plus favorable. Il traversa pourtant la Sègre, à la vue de l'armée espagnole, battit l'arrière-garde du maréchal Bezons, s'empara de trois forteresses, et fit trois mille prisonniers. En 1710, son armée reçut des renforts

de Portugais, de Hollandais et d'Anglais, et l'archiduc s'y rendit en personne. On apprit alors que Philippe V marchait contre Almenara en Catalogne. Stahremberg se hâta d'aller au-devant de lui; mais il ne l'atteignit qu'avec sa cavalerie, l'infanterie ne pouvant arriver que le lendemain. On tint un conseil de guerre, et il fut résolu qu'on livrerait bataille avant l'arrivée de l'infanterie. L'attaque se fit à sept heures du soir, et au coucher du soleil la victoire était décidée en faveur des Autrichiens. Voulant profiter de cet avantage, Stahremberg se dirigea aussitôt vers l'Aragon : il rencontra l'ennemi près de Saragosse, et le battit encore complètement. L'archiduc Charles fit son entrée dans cette ville le lendemain de la bataille; mais le comte de Stahremberg perdit, le 10 décembre de la même année, la bataille de Villaviciosa (Voy. VENDÔME). Ce revers ne fut effacé que par une très-belle retraite, et une marche savante que le comte fit pour porter du secours dans la place de Cardone, vivement pressée par les Français dont il prit toute l'artillerie. A la mort inopinée de l'empereur Joseph I^{er}., l'archiduc ayant quitté l'Espagne, retourna en Allemagne pour prendre possession des états héréditaires, sous le nom de Charles VI (en Espagne ses partisans lui donnaient le nom de Charles III). Stahremberg ne tarda pas à le suivre, et il revint enfin, en 1713, à Vienne, où il fut reçu, par le nouvel empereur de la manière la plus flatteuse. Nommé, en 1716, président du conseil aulique de la guerre, il conserva cette place de retraite jusqu'à sa mort, en 1737, à l'âge de quatre-vingts ans. — George-Adam, prince

de STAHEMBERG, neveu du précédent, naquit en 1724, à Londres, où son père, ministre plénipotentiaire d'Autriche, mourut en 1727. Après s'être préparé, par de très-bonnes études, à suivre la même carrière, le prince George-Adam obtint, en 1755, l'ambassade de Paris. Il occupa cette place jusqu'en 1766 : fut nommé, en 1767, ministre-d'état et des conférences, et grand-maître de la cour de Vienne. L'empereur Joseph II l'avait élevé, dès 1765, à la dignité de prince de l'empire. Il le nomma, en 1780, après la mort du duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens. Le prince de Stahremberg donna sa démission de cette place en 1783, et mourut le 19 avril 1807. M—D j

STAIN (CHARLES LÉOPOLD, comte DE), général autrichien, né à Bruxelles, le 24 déc. 1729, était fils du baron de Stain, feld-maréchal-lieutenant, mort à Vienne, en 1737. Sa famille avait fourni, depuis les temps les plus reculés, des officiers distingués aux armées impériales. Il fut élevé par les Jésuites dans la célèbre école des jeunes gentilshommes à Tyrnau, et ses progrès y furent rapides. Entré au service, dès l'âge de dix-huit ans, il fit la campagne des Pays-Bas sous Mercy, et prit part à plusieurs batailles jusqu'à la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Il entra en campagne comme lieutenant-colonel, dans la guerre de Sept-Ans, et fit preuve, dans plusieurs occasions, sous le commandement de Daun et de Laudon, de connaissances et de bravoure, principalement au siège de Schweidnitz, en 1761. Ce fut lui qui dirigea l'assaut; et il franchit le premier les murs de la ville, fait d'armes que

l'impératrice Marie-Thérèse récompensa en lui conférant son Ordre. A la bataille de Torgau, un cheval fut tué sous lui. Après la paix de Hubertsbourg, il parvint au grade de major-général, et, en 1773, il fut nommé grand-maître de l'artillerie. L'empereur Joseph II lui conféra, en 1778, dans la guerre de la succession bavaroise, le commandement d'un corps avec lequel il sut, par ses bonnes dispositions, arrêter la marche du duc de Brunswick, près de Jägersdorf. L'empereur lui donna, pour cet exploit, le titre de comte de l'empire. En 1781, Stain fut nommé commandant de la Lombardie; et il se fit remarquer, dans cet emploi, autant par son habileté que par son désintéressement. Ce fut lui qui fit construire la citadelle de Milan. Il resta en Italie jusqu'en 1796, où les progrès des armées françaises le contraignirent de se rendre à Gratz, et de retourner ensuite à Vienne. Son âge le força enfin de prendre sa retraite. Il passa dès lors une partie de l'année à Vienne, et l'autre dans une de ses terres en Souabe, à Niederstozingen, où il mourut le 5 mars 1809. Dernier rejeton de la famille de Stain, qui possédait en Souabe des terres considérables depuis près de quatre siècles, il avait épousé une fille du duc d'Ursel, qui lui fut enlevée, ainsi qu'un fils qu'elle lui avait donné, par une mort prématurée. M—D J.

STAINER (RICHARD), marin anglais, commandait un vaisseau de guerre sous le protectorat de Cromwell, et se fit distinguer par une extrême bravoure. En 1656, ayant trois frégates sous ses ordres, il tomba au milieu d'une escadre espagnole de huit vaisseaux. Loin de se laisser décourager par la dis-

proportion du nombre, il attaqua l'ennemi avec la plus grande résolution. Le succès couronna son audace, et dans l'espace de quelques heures, il brûla l'un des bâtiments, en coula à fond un second, en prit deux et força les autres à s'échouer sur la côte. Le trésor, qui était à bord de ces deux prises, s'élevait à 600 mille livres sterling (15 millions de francs). L'année suivante il attaqua et détruisit, de concert avec l'amiral Blake, sous les ordres duquel il était placé, une flotte espagnole dans la baie de Sainte-Croix. « Action si miraculeuse, dit Clarendon, que tous ceux qui connaissaient le lieu du combat, s'étonnèrent que des hommes, de quelque courage qu'ils fussent doués, eussent pu l'entreprendre. Eux-mêmes pouvaient à peine ajouter foi à ce qu'ils avaient fait, tandis que les Espagnols se consolaient en pensant que c'était des diables et non des hommes qui avaient détruit leurs vaisseaux. » Pour récompenser ce brillant exploit, Cromwell créa Stainer chevalier le 11 juin 1657, et le fit bientôt après vice-amiral. A la restauration il fut chargé, avec l'amiral Montague, de transporter en Angleterre le roi Charles II. Ce prince le nomma chevalier et contre-amiral; mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur, car il mourut au mois de nov. 1662, laissant à son frère une fortune considérable, que celui-ci perdit par un procès. D—Z—S.

STAIR (JEAN DALRYMPLE, comte DE), homme d'état et militaire distingué, né à Edimbourg, en 1673, fut d'abord destiné au barreau; mais la passion qu'il montra, dès sa plus tendre enfance, pour la carrière des armes, détermina son père à la lui laisser embrasser. Envoyé en Hollande auprès du prince Guillaume, le

jeune Stair reçut, dit-on, des leçons du célèbre ingénieur Cohorn, et il ne négligea pas pour cela ses études littéraires. Un grand événement, auquel le père de Stair prenait une part active, se préparait en Angleterre et en Hollande. Malgré son jeune âge (16 ans), Dalrymple fut envoyé à Édimbourg par les chefs de la conspiration qui cherchait à détacher les Écossais de la cause du roi Jacques, et il parvint à ce résultat par son éloquence, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Henderson son historien. Pour récompenser les services du père et du fils, Guillaume fut à peine assis sur le trône, qu'il fit le premier baron et vicomte de Stair, et secrétaire-d'état; il donna au second l'emploi d'officier de ses gardes du corps et l'emmena avec lui en Irlande (1691). L'année suivante, il le nomma secrétaire d'état, adjoint du royaume d'Écosse, et l'éleva, peu de temps après, au rang de colonel. Stair assista au congrès qui se tint en Hollande, et où l'on décida la guerre contre la France, et il ne quitta pas Guillaume jusqu'à la fin de la campagne. En 1702, on le voit servir sous le duc de Marlborough et donner des preuves de talents et d'une bravoure extrême, surtout à la prise de la petite ville de Peer (principauté de Liège), qu'il enleva d'assaut. En 1709, il se rendit auprès d'Auguste II, roi de Pologne, en qualité d'ambassadeur; et ce fut dans cette mission qu'il obtint du Danemark la cession de Brème et de Verden en faveur de l'électeur d'Hanovre. Rappelé, en 1713, lors de la disgrâce de Marlborough, il resta sans emploi jusqu'à l'avènement de George I^{er}. A cette époque il obtint le commandement en chef des troupes écossai-

ses et les places de gentilhomme de la chambre et de conseiller privé; il fut nommé en même temps parmi les seize pairs qui représentent l'Écosse dans la chambre haute, et envoyé en France comme ambassadeur, avec ordre de ne prendre ni audience ni caractère avant que l'affaire des travaux de Mardyck fût réglée à la satisfaction de la nation anglaise. Après plusieurs conférences avec M. de Torcy, et de longues discussions, où de part et d'autre on mit beaucoup de subtilité, Louis XIV se déterminait tout-à-coup par esprit de paix, à faire suspendre les travaux, (1) et les ouvrages commencés furent ensuite démolis sous la régence. Pendant son séjour à la cour de Louis XIV, le comte de Stair ayant gagné le chapelain du prétendant, découvrit par ce canal tous les projets que ce malheureux prince méditait, et il mit la cour de Londres en état de les faire avorter. Sous la régence du duc d'Orléans, l'abbé Dubois le mit très-avant dans la confiance de ce prince. Stair, qui partageait tous les plaisirs du régent, lui fit adopter plusieurs mesures contraires aux véritables intérêts de la France (2), et il poursuivit avec le plus grand acharnement le dernier rejeton des Stuarts. On trouve dans les Mémoires de Saint-Simon des détails fort étendus sur le projet que

(1) Il paraît que les travaux de Mardyck ne furent pas suspendus, mais seulement continués avec moins d'activité. Le président Hénault raconte, dans son *Abrégé chronologique*, qu'à l'occasion des reproches peu mesurés que lord Stair lui adressait à ce sujet, Louis XIV répondit : « Monsieur » l'ambassadeur, j'ai toujours été maître chez moi, » et quelquefois chez les autres : ne m'en faites » pas souvenir. » Voltaire affirme que ce propos n'a jamais été tenu; il en donne des raisons très-plausibles, et prétend même que le président Hénault lui a avoué qu'il avait été induit en erreur, mais qu'il n'avait pas osé se rétracter, parce que son ouvrage était imprimé.

(2) Voyez les Mémoires du duc de Saint-Simon.

Stair avait formé pour faire arrêter le prétendant, et pour délivrer, par un assassinat (3), la maison d'Hanovre, de ce concurrent redoutable. Le chevalier de Saint-George échappa, comme par miracle, au danger qui le menaçait (*V. STUART*), et parvint à débarquer en Écosse (1715). Après sa tentative infructueuse dans ce pays, il se réfugia de nouveau en France; mais Stair obtint du régent qu'on ne donnerait pas asile à ce prince infortuné, qui fut obligé de se retirer dans le comtat Venaissin (4). Il paraît qu'une discussion d'étiquette produisit un refroidissement entre le régent et lord Stair : celui-ci évita pendant quelque temps, d'aller à la cour. Il n'y retourna que lors de la découverte de la conspiration du prince de Cellamare, dont l'abbé Dubois s'empessa de lui faire part. Le régent concerta avec ce ministre le projet de la quadruple alliance entre la Hollande, la France, l'Angleterre et l'empereur, malgré les conseils de Villars, qui pensait qu'il aurait fallu aider l'Espagne à s'a-

grandir au lieu de la contrarier dans ses projets. En 1730, George II nomma Stair grand-amiral du royaume d'Écosse; mais quatre ans après, l'opposition que ce lord manifesta contre les vues du ministère, en appuyant les propositions qui tendaient à diminuer l'influence de la couronne dans les élections, lui fit perdre son régiment de dragons. En 1736, l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne; les discussions qui eurent lieu après la mort de l'empereur Charles VI (octobre 1740), rendirent cette guerre presque générale en Europe. Sir Robert Walpole ayant été forcé, en 1741, de quitter le timon des affaires, lord Stair, qui était resté dans l'inaction depuis plusieurs années, fut nommé feld-maréchal, commandant les forces anglaises assemblées en Flandre, et en même temps ambassadeur extraordinaire auprès des États-Généraux. Tout l'année 1741 se passa en négociations pour engager les États-Généraux à prendre part à la guerre en faveur de la Reine de Hongrie. Lord Stair réussit à les y déterminer. Ensuite, avec l'armée anglaise, à laquelle s'étaient réunis les Hanovriens et un corps de troupes de Marie-Thérèse, il s'enfonça, d'après l'ordre exprès du roi George II, jusqu'à Aschaffembourg, entre les montagnes du Spessart et le Mein, dont le cours et tous les passages étaient au pouvoir des Français. Dans cette imprudente position, que les mesures habiles du maréchal de Noailles avaient rendue encore plus périlleuse, l'armée combinée se voyait menacée d'être contrainte de mettre bas les armes, lorsque la témérité du duc de Gramont, neveu du maréchal, rendit inutiles toutes ses savantes combinaisons, et fit gagner aux anglais la bataille de Dettingen; mais George

(3) On lit dans les *Pièces intéressantes et peu connues* de La Place, t. II, p. 187 et suivantes, une anecdote romanesque sur *Sir George Stair*, bisaïeul du sujet de cet article. Suivant cette anecdote, qui aurait été extraite d'une brochure intitulée : *Mémoires pour servir à l'Histoire de mylord Stair*, Londres, 1743, devenue très-rare par le soin que celui-ci aurait mis à la faire disparaître, une soif atroce de vengeance aurait déterminé sir George Stair à remplir, sous le masque, les fonctions du bourreau de Charles I^{er}. Un fait rapporté dans la *Gazette centenaire* de l'*Almanach des centénaires*, de 1771, p. 8, semblerait démentir l'anecdote racontée par La Place; puisque l'exécuteur du malheureux roi d'Angleterre aurait été un certain *Hugh Peters*, mort aux Barbades au commencement de 1671 (Voir la *Gazette de France* de cette année, p. 80). Cependant cette relation ne serait pas absolument contradictoire, puisqu'il y avait deux bourreaux masqués (*V. CHARLES*, tom. VIII, p. 219.)

(4) Villars se plaint amèrement dans ses *Mémoires*, de la faiblesse du régent : il rapporte les conversations qu'il eut à ce sujet avec ce prince, et dans lesquelles il cherchait à le prémunir contre les dangers qui pouvaient résulter pour la France, de l'ascendant qu'il laissait prendre à l'ambassadeur anglais.

II, ou plutôt lord Stair, ne sut pas profiter de cette victoire inespérée, dit Frédéric II, dans l'*Histoire de mon temps*. Il paraîtrait que Stair lui-même en portait un semblable jugement, car Voltaire assure que, six semaines après la bataille, ayant vu ce général à la Haye, et lui ayant demandé ce qu'il pensait de cette affaire, celui-ci lui répondit : « Je pense que les Français ont fait une grande faute, et nous deux : la vôtre a été de ne pas savoir attendre; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, et ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire. » Quoi qu'il en soit, la jalousie que George II avait conçue contre lui, le déterminait bientôt à résigner le commandement et à se retirer dans les montagnes d'Écosse. Il y vécut dans la retraite jusqu'au temps où le prince Charles Édouard parvint à soulever ce pays en sa faveur. Lord Stair offrit ses services, ils furent acceptés, et son biographe assure que ce fut lui qui traça le plan des opérations par lesquelles les espérances des Stuart furent à jamais renversées. Après cet événement, il se retira dans ses terres, où il mourut le 7 mai 1747. — Jean Dalrymple, comte de STAIR, parent du précédent, fut élu, en 1770, l'un des représentants de la pairie écossaise au parlement de la Grande-Bretagne; mais pendant la révolution d'Amérique, les ministres lui firent perdre son siège pour se venger de l'opposition qu'il manifestait contre leurs mesures. Il fut élu de nouveau lorsque Fox et Grenville prirent les rênes de l'administration; mais à la nouvelle élection, il fut encore supplanté par un adversaire plus heureux. Il mourut en 1789,

après avoir publié : I. *État de la dette nationale*, in-8°, 1776. II. *Considérations préliminaires sur la fixation des revenus de l'année*, in-8°, 1781. III. *Faits et leurs conséquences soumis à la considération du public; mais plus particulièrement à l'attention du ministre des finances et de ceux qui sont ou peuvent devenir créanciers de l'état*, in-8°, 1782. D—z—s.

STALBENT (ADRIEN), peintre d'Anvers; né en 1580, est placé au premier rang des paysagistes flamands. Il se modela sur Breughel de velours; et quoiqu'il ait parfaitement imité la manière de ce maître, et que ses paysages soient exécutés avec le fini le plus précieux, son pinceau n'en a pas moins su conserver une touche extrêmement libre et spirituelle; et l'on recherche ses compositions, qu'il savait orner de charmantes petites figures. Ses sites sont bien choisis, ainsi que ses arbres. Il imitait la nature dans tout ce qu'il peignait; et le seul reproche qu'on puisse lui adresser, c'est de faire quelquefois, comme Breughel de velours, ses fonds un peu trop verts. Sa réputation devint universelle; et les Anglais surtout recherchèrent ses tableaux. Le roi Charles II l'appela à sa cour, et lui témoigna une estime particulière. Après un séjour de plusieurs années en Angleterre, où il avait amassé une fortune considérable, il revint à Anvers, et continua d'y cultiver son art jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans; mais les tableaux qu'il peignit dans sa vieillesse ne sont pas comparables à ceux qu'il avait composés dans la force de l'âge. Toutefois les plus faibles suffiraient encore pour établir la réputation d'un peintre. On regarde comme son chef-d'œuvre et comme un des plus beaux paysa-

gcs connus, une *Vue de Greenwich*. Stalbert a gravé à l'eau-forte, dans un excellent goût, un paysage représentant les *Ruines d'une grande abbaye d'Angleterre*, autour de laquelle on voit de nombreux troupeaux, in-fol., en travers. Il mourut à Anvers, en 1660. P—s.

STALENS (JEAN), prêtre de l'Oratoire, licencié en théologie, était né à Calcar (duché de Clèves), en 1595. Il fut nommé, en 1626, chanoine et curé de Rees, paroisse peuplée de calvinistes et de catholiques. Son zèle pour la conversion des premiers et le succès de ses prédications lui ayant attiré des persécutions, il quitta son poste, en 1657, pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. Il alla fixer son séjour à Kevelaer, dans la Gueldre, où il mourut, le 8 févr. 1681, âgé de quatre-vingt-cinq ans. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'un grand savoir et d'un excellent jugement, possédant à fond les langues grecque et hébraïque. Il a composé plusieurs ouvrages, les uns en latin, les autres en flamand. Les premiers sont : I. *Papissa monstruosa et mera fabula*, Cologne, 1639, in-12; ouvrage savant, dont Bayle et Blondel ont profité pour réfuter cette fable si chère aux fanatiques de leur communion (Voy. BENOIT III). II. *Peregrinus ad loca sancta*, ibidem, pour justifier les processions, l'invocation des saints et le culte des images. III. *Concio de consecratione et dedicatione eccles.*, 1649, pour la dédicace de l'église de Kevelaer. IV. *Oratio in recentem terræ motum Germaniæ utriusque*, ibid., 1650, in-4°. V. *Tractatus pastoralis practicus de denunciationibus præmittendis matrimonio*. VI. *Dissertatio theologica et politica an matrimonia-*

lis contractus in locis ubi viget pax publica et decretum Tridentinum, coram acatholicis ministris, sint validi. VII. *Syntagma controversiarum fidei*, 2 vol. Les ouvrages de Stalens écrits en flamand sont : I. *Instruction courte et facile pour connaître l'Eglise une, sainte et romaine*, Amsterdam, 1657. II. Les *Litanies des Saints*, pour prouver la légitimité de leur invocation, imprimées à Rees. III. *Catéchisme* composé des propres paroles de l'Ecriture sainte. IV. *Traité de l'Eucharistie*. Stalens a laissé en manuscrit plusieurs autres ouvrages.

T—D.

STAMFORD (HENRI-GUILLAUME DE), général et poète hollandais, naquit à Bourges en France, en 1742, de parents inconnus. A l'époque de la guerre de Sept - Ans, il entra, comme lieutenant, au service du duc de Brunswick. Ayant reçu sa démission, il accepta, en 1769, la place de professeur de langue française et de géométrie-pratique à l'école d'Ilfeld, et se fit connaître comme poète dans les almanachs des Muses, qui paraissent tous les ans à Göttingue. Le chanoine Gleim d'Halberstadt, auquel ses poésies avaient plu, le recommanda au prince héréditaire de Brunswick, qui l'appela, en 1775, auprès de lui, et le chargea d'un cours de sciences militaires pour les officiers de son régiment. Sur la recommandation du duc de Brunswick, le roi de Prusse le nomma major à la suite, et il servit, en cette qualité, au corps du génie à Potsdam. Peu de temps après, le stathouder l'appela à la Haye, et le nomma instituteur du prince héréditaire et du prince Frédéric. Stamford séjourna, à différentes reprises, auprès de ces deux princes à Brunswick, où ses élèves profitaient

des leçons des professeurs de l'école supérieure dite le *Carolinum*. Cet emploi lui donna un rang dans l'armée des Pays-Bas, où il s'avança jusqu'au grade de lieutenant-général. Il fit, en cette qualité, partie du corps hollandais qui entra au service de l'Angleterre, et qui fut cantonné à l'île de Wight. Lorsqu'il prit sa retraite, il jouit, comme ayant servi en Angleterre, de la moitié de ses appointements, et choisit pour résidence la ville de Brunswick, où sa femme devint gouvernante de la princesse héréditaire. Stamford mourut à Hambourg, le 16 mai 1807. Meusel cite deux auteurs de ce nom (François-Charles et Henri-Guillaume); mais il est probable que ces différents prénoms appartiennent au même individu. On a de Stamford : I. *Essai d'instructions pour apprendre au cavalier, en temps de paix, le service de campagne*, Berlin, 1794, in-8°. II. Plusieurs Dissertations sur des sujets militaires, insérées dans les ouvrages périodiques qui traitent de ces matières; et depuis 1775, des *Poésies* dans le *Mercure allemand* de Wieland, et l'*almanach des Muses* de Göttingue. Elles se distinguent par une naïveté gracieuse et une diction pure et facile. Ses Fables, en particulier, peuvent être comparées avec avantage à celles de Pfeffel. On a publié : *Poésies posthumes de Stamford*, avec une préface et une Notice sur l'auteur, Hanoïre, 1808, in-8°. M—D j.

STAMPA (GASPARDE), femme poète, née à Padoue vers 1523, d'une bonne famille milanaise, fut élevée à Venise, où elle acquit la connaissance du latin et du grec. Ce fut à ces études classiques qu'elle puisa le goût épuré qui l'a préservée des écarts si communs à ses contem-

porains. Elle s'exerça dans la poésie italienne, en prenant pour modèle Pétrarque, qui lui apprit à exprimer des sentiments dont le germe était déjà dans son cœur. Mais moins malheureuse que le chantre de Laure, elle vit ses vœux accueillis par le comte Collalto de Trévise, l'un des plus beaux et des plus vaillants chevaliers de son siècle, qui s'était illustré dans les guerres d'Italie, en combattant sous les drapeaux de la France. Il enflamma le cœur de cette nouvelle Sapho, qui lui sacrifia son repos, sa réputation et jusqu'à sa vie. Elle se livra tout entière à son amant, et, comme si elle eût cru qu'on dût la féliciter d'une conquête aussi illégitime, elle chanta son bonheur et sa honte dans de beaux vers qui furent alors lus de toute l'Italie. Mais ce délire fit bientôt place au repentir; et accablée de chagrins, elle mourut à la fleur de l'âge, vers l'année 1554. On dit que le simple bruit du mariage du comte de Trévise avec une autre dame, suffit pour précipiter dans la tombe cette imprudente victime de l'amour. Elle se cachait souvent sous le nom d'*Anassilla*, ou *Nymphe d'Anaxus*; ancienne dénomination de la Piave, qui coule près de Trévise. On trouve dans ses vers tout ce qui distingue les meilleurs imitateurs de Pétrarque : un fond de sensibilité, un épanchement libre de l'âme, ces doux transports de l'amour qui produisent une impression d'autant plus vive que l'on met moins d'artifice à les cacher. Il faut convenir pourtant que la position d'une femme qui avoue sa défaite est trop peu favorable pour espérer de la rendre intéressante. Il ne paraît pas d'ailleurs que Gasparde se soit trouvée exposée à d'assez gran-

des catastrophes, pour faire naître des alarmes sur son sort. C'est un drame dont le dénouement est terrible, mais qui manque d'épisodes, et dont on peut aisément perdre la mémoire, parce qu'on n'a pas eu le temps de s'y attacher. Il existait une édition des *Poésies* de Stampa, publiées par sa sœur Cassandre (Venise, 1554, in-8°), qui les avait dédiées à Mgr. della Casa. La rareté de ce livre engagea un descendant des comtes de Trévise, dont la famille s'était établie en Moravie, à faire les frais d'une réimpression, qui fut confiée aux soins de Louise Bergalli, femme de Gaspar Gozzi. On y a joint plusieurs sonnets de Collalto, ainsi que de Balthasar Stampa, frère de Gasparde; avec des renseignements sur ces différents personnages. Ce livre est intitulé : *Rime di Madonna Gaspara Stampa*, etc., Venise, 1738, in-8°; orné de deux portraits d'après le Ticien et le Guerchin. Il en existe des exemplaires in-4°. A—G—s.

STANCARI (FRANÇOIS), prêtre apostat, né à Mantoue, en 1501, fut un de ceux qui travaillèrent avec le plus d'acharnement à troubler l'Église pendant le seizième siècle. Ses opinions, qui l'avaient fait chasser de l'Italie et de l'Allemagne, restèrent quelque temps inconnues en Pologne, où il avait obtenu d'enseigner l'hébreu au collège de Cracovie. L'évêque de cette ville, dès qu'il s'aperçut du poison que ce fanatique répandait dans ses leçons, donna l'ordre de l'arrêter, et il dut se rapprocher ensuite d'avoir cédé aux sollicitations de quelques seigneurs, qui s'intéressèrent à sa délivrance. Encouragé par le nombre et le crédit de ses protecteurs, Stancari osa leur proposer d'abattre les images,

et de proscrire l'ancien culte dans les terres soumises à leur juridiction. Ses adeptes, hésitant à frapper un si grand coup, se bornèrent à substituer, dans l'intérieur de leurs châteaux, les pratiques de la religion luthérienne aux cérémonies de l'Église catholique. Ne s'en tenant pas à ce premier succès, il alla, en 1550, fonder un temple réformé à Pinczovie, où il attira beaucoup de monde. Il y dogmatisa même dans une école qu'il y avait établie, et publia un code contenant cinquante règles pour les nouvelles Églises de Pologne. Plein d'ardeur pour augmenter le nombre de ses sectaires, il se rendit à Koenigsberg, et y remplit, pendant une année, la chaire de professeur d'hébreu. Ce fut dans cette ville que commencèrent ses disputes avec Osiander (V. ce nom, XXXII, 192), dont il ne combattit les erreurs que pour en créer de nouvelles. Tandis que ce dernier enseignait que notre justification est le fruit de la justice éternelle de Dieu, et de la médiation de Jésus-Christ, *en tant que Dieu*, Stancari, repoussant cette opinion comme impie, soutenait que Jésus-Christ nous avait rachetés *en tant qu'homme*; « car s'il avait été » médiateur comme Dieu, disait-il, » loin d'être coessentiel à Dieu le Père, » il ne serait que d'une nature divine secondaire : ce qui nous ramènerait à l'hérésie des Ariens. » Il pressait cette conséquence avec toutes les subtilités que son esprit et la nature du sujet purent lui fournir. On croit qu'il avait emprunté le fond de cette doctrine de Pierre Lombard, dont il faisait le plus grand cas (1). Blandrata, et

(1) Dans un de ses ouvrages, il dit : *Unum Petrum Lombardum plus valere quam C. Lutherum; CC. Melancthonem; CCC. Ballingerum; CCCC.*

d'autres fugitifs de Genève, profitant de la faiblesse des contradicteurs de Stancari, se prévalurent de ses arguments pour dire que puisqu'on ne pouvait pas les anéantir, il fallait chercher un autre système pour se mettre à l'abri de l'arianisme et du nestorianisme. De là naquirent les trithéistes et les sociniens de Pologne. En attendant, les opinions de Stancari furent condamnées dans quelques synodes, et surtout par celui de Xian, où les chefs du parti réformé se rassemblèrent en 1560. Stancari protesta contre leur arrêt, dont il demanda vainement la révision : mais les Églises de Pologne continuèrent d'être agitées par ce novateur, contre lequel elles invoquèrent l'appui de Genève. Le consistoire de cette ville chargea Calvin d'en relever les erreurs, qui ne survécurent point à leur auteur. Stancari mourut à Stobnitz, le 11 novembre 1574. Parmi ses ouvrages, dont on trouve l'indication dans l'*Építome* de Gesner, p. 207, nous citerons comme le plus important pour connaître son système, *De trinitate et mediatore domino nostro J. C. adversus Bullingerum, P. Martyrem, J. Calvinum, et reliquos Tigurinae ac Genevensis ecclesiae ministros, ecclesiae Dei perturbatores*, Bâle, 1547, in-8°. Orichovius, dans un écrit intitulé : *Chimæra*, Cologne, 1563, in-8°, exhortait le roi de Pologne à se débarrasser de Stancari et de tous ceux qui semaient de nouvelles doctrines dans son royaume. On sait de quelle manière Sigismond répondit à cet appel. Non content d'ouvrir dans ses états un

asile à quiconque était déclaré perturbateur chez les autres, il accorda le droit de bourgeoisie à plusieurs de ces réfugiés, entre autres à Stancari, qui obtint le titre de citoyen polonais, en 1569. Il avait été prêtre en Italie, médecin à Bâle et en Transsilvanie ; époux, père, ministre et réformateur en Pologne. *Voy. Gerdes, specimen Italiae reformatæ*, pag. 337, et Bayle, art. STANCARUS. A—G—S.

STANCARI (VICTOR-FRANÇOIS), mathématicien, né à Bologne en 1678, fut l'ami et l'élève des Manfredi, qui lui inspirèrent l'amour des sciences. Dirigé ensuite vers l'astronomie par Guglielmini, dont il partagea quelque temps les travaux, il n'avait que dix-neuf ans quand il rédigea ses premières observations, que son maître ne crut pas indignes d'être communiquées à l'académie des sciences de Paris. Lorsqu'Eustache Manfredi, à qui le comte Marsigli avait confié la direction du nouvel observatoire qu'il venait de fonder dans sa patrie, fut appelé à la surintendance des eaux du Bolognese, ce fut Stancari qui le remplaça dans ces honorables fonctions. Reçu docteur en philosophie la même année (1704), il fut élu secrétaire perpétuel de l'académie des *Inquieti*, présidée alors par le célèbre Morgagni. Les jésuites l'attirèrent au collège des nobles, pour instruire leurs élèves dans la géographie et dans l'architecture militaire. Stancari soutenait en même temps des thèses à l'université pour obtenir la chaire de calcul infinitésimal, calcul dont il avait fait sentir l'importance, et qu'il a été le premier à enseigner en Italie. Après avoir partagé sa journée entre ses nombreux devoirs, il allait s'enfermer dans l'observa-

Martyres, et D. Calvinos : ex quibus omnibus, si in mortuario contunderentur, non exprimeretur una uncia verae theologiae. CONTRA MINISTROS GENEVENSES, AC TIGURINOS, Cracoviae, 1562, in-8°, feuillet K, 5.

toire pour continuer ses observations astronomiques. Sa santé, épuisée par tant de travaux, ne put lutter contre l'hiver rigoureux de 1709; et devenu déjà poitrinaire, il mourut, le 18 mars de cette même année, âgé de trente-un ans. On peut voir la longue énumération de ses écrits, à la fin de son éloge, composé par Eustache Manfredi, et imprimé avec l'ouvrage suivant: *Vict. Franc. Stan- carii, schedæ mathematicæ, post ejus obitum collectæ*, Bologne, 1713, in-4°. L'éloge seul a été inséré par Fabroni dans le cinquième volume des *Vitæ Italarum*. Le Catalogue des ouvrages est encore plus détaillé dans Fantuzzi: *Scrittori Bolognesi*, tom. VIII, pag. 46. A-G-S.

STANCEL. Voy. STANSEL.

STANDISH (HENRI), d'une ancienne famille du Lancashire, entra chez les Cordeliers, et prit le bonnet de docteur à Oxford. Il était provincial de son ordre, lorsque les disputes commencèrent à s'élever entre le clergé et les laïques au sujet des exemptions des ecclésiastiques. Il prêcha fortement contre ces exemptions, et il était sur le point d'être censuré par l'assemblée du clergé, lorsque la cour le prit sous sa protection. Il fut nommé, en 1519, à l'évêché de Saint-Asaph, et envoyé en ambassade en Danemark. Standish se déclara fortement contre le divorce de Henri VIII, devint conseiller de la reine Catherine, et mourut en 1535. On a de lui un Recueil de sermons, et un traité contre la version du Nouveau-Testament d'Érasme. — Jean STANDISH, son neveu, suivit le torrent des nouvelles opinions sous Édouard VI. À l'avènement de la reine Marie, il rentra dans le sein de l'Église, fut fait chapelain de cette reine et chanoine

de Worcester, et mourut en 1556. Il avait publié divers ouvrages contre Robert Barnès, contre les Traductions de la Bible en langue vulgaire, et un Traité de l'Unité de l'Église. Il montre, dans tous, un grand zèle contre les prétendus réformateurs. T—D.

STANHOPE (JACQUES, premier comte DE), d'une ancienne famille, établie depuis long-temps dans le comté de Nottingham, naquit en 1673. Son père ayant pris une part active à la révolution de 1688, fut nommé, par Guillaume II, envoyé extraordinaire près de la cour d'Espagne. Le jeune Stanhope l'accompagna et s'attacha à connaître la langue, les lois et les coutumes de ce pays. Il se livra au même genre d'étude pendant le cours de ses voyages en France, en Italie et dans d'autres contrées de l'Europe où il se rendit après avoir fait à Madrid un séjour de quelques années. Il servit ensuite en Flandre comme volontaire et se distingua tellement au siège de Namur, que Guillaume lui donna une compagnie d'infanterie et bientôt après une commission de colonel, en lui accordant, malgré sa jeunesse, un libre accès auprès de sa personne. Au premier parlement qui s'assembla sous le règne de la reine Anne, Stanhope représenta le bourg de Cockermouth. Il figura encore dans le parlement qui se réunit à Westminster au mois de juin 1705; fut élevé au rang de brigadier-général, et passa en Espagne, à l'armée commandée par le comte de Péterborough (V. ce nom); il signala sa valeur à la prise de Barcelonne. Chargé de porter en Angleterre la nouvelle de la réduction de cette place, et le traité de commerce qu'il avait signé le 10 juillet 1707, avec Charles d'Au-

triche, il y resta jusqu'à la clôture du parlement. En 1708, les Français ayant projeté une invasion en faveur du prétendant, Stanhope fit adopter un bill pour dissoudre les clans en Écosse; mais le débarquement n'ayant pas eu lieu, cette mesure ne fut pas exécutée. Il obtint, vers cette époque, le grade de major général et peu après le poste de ministre plénipotentiaire à la cour du compétiteur de Philippe V, avec le commandement des forces anglaises en Espagne. Arrivé à Barcelone le 29 mai 1708, il s'empara, la même année, de Port-Mahon et de l'Île Minorque. Il était, en 1710, l'un des commissaires de la chambre des communes, dans le procès du docteur Sacheverel, dont il blâma les doctrines dans un discours remarquable. Au mois de mai de la même année, il se trouvait en Espagne et obtint quelques avantages auprès d'Almenara (27 juillet) et à Saragosse (20 août); mais, le 9 décembre suivant, il fut fait prisonnier à Brihuega. Pendant sa captivité, qui ne cessa qu'en 1712, époque où l'empereur l'échangea contre le duc d'Escalonne, ancien vice-roi de Naples, ses amis n'ayant pu le faire nommer au parlement par Westminster, lui ménagèrent les suffrages du bourg de Cockermouth. A son retour en Angleterre (août), il se prononça fortement contre les mesures de la cour, et en particulier contre le traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Au nouveau parlement de 1713, un compétiteur ayant réussi à le supplanter à Cockermouth, il fut choisi à l'unanimité par Vendover et s'opposa avec vigueur au *Schism-Bill*. George I^{er}, à son arrivée en Angleterre, l'admit à son conseil privé et le nomma l'un des principaux

secrétaires d'état. Il le chargea ensuite d'une mission particulière auprès de l'Empereur. En 1716, Stanhope accompagna son souverain dans le Hanovre, et y arrêta en peu de jours avec l'abbé Dubois, sous les yeux de ce prince, les préliminaires (1) du fameux traité de la triple alliance conclu à la Haye, le 4 janvier 1717, entre l'Angleterre, la France et les États-Généraux, et dont l'un des résultats fut l'éloignement du prétendant au-delà des Alpes, et la démolition des travaux de Dunkerque et de Mardyck (V. STAIR). L'année suivante il fut nommé premier lord de la trésorerie, chancelier de l'échiquier et pair de la Grande Bretagne, sous le titre de baron Stanhope d'Evaston et vicomte Stanhope de Mahon. Au mois de mars 1718, il devint principal secrétaire d'état à la place du comte de Sunderland, qui lui succéda dans l'emploi de lord de la trésorerie, et il fut ensuite créé comte. La cour d'Espagne ayant manifesté des projets menaçants pour la tranquillité de l'Europe, l'Angleterre entama des négociations avec la France, et, à cet effet, l'abbé Dubois se rendit à Londres, par ordre du régent. Stanhope, qui avait dirigé toutes ces négociations, parvint à faire conclure, le 2 août 1718, le traité célèbre de la quadruple alliance entre la Grande Bretagne, la France et l'empereur (2): il se rendit, à cette occasion, à Paris, et de là en Espagne; mais ses ouvertures à la cour de Madrid, ayant

(1) Suivant les Mémoires de Walpole, l'Angleterre donnait dans ces préliminaires (qu'on pourrait plutôt appeler un traité secret) une nouvelle garantie de la succession de la couronne de France dans la maison d'Orléans, si Louis XV venait à mourir sans postérité.

(2) Les États-Généraux qui avaient été invités à y accéder, ne donnèrent leur accession que le 16 février 1719.

été rejetées par Alberoni, avec autant de hauteur que de mépris, il retourna en Angleterre au mois de septembre. Trois mois après son arrivée, il fit adopter, par la chambre des pairs, un bill pour rapporter ceux d'*Occasional conformity* et du *Schism*. Au mois de mai 1719, il fut nommé l'un des lords justiciers pendant l'absence du roi, et accompagna ce prince dans le Hanovre. A son retour en Angleterre (avril 1720), il parvint à arranger des différends qui s'étaient élevés dans la famille royale, et fut encore nommé lord justicier au mois de juin de la même année. Le 4 février 1721, après une vive discussion personnelle avec le duc de Wharton, dans la chambre haute, il fut saisi d'un mal de tête si violent, qu'on fut obligé de l'emporter chez lui : il fut saigné sur-le-champ, mais il expira le lendemain. Sa perte causa au roi un si vif chagrin, qu'en l'apprenant il quitta son cercle et resta deux heures enfermé pour la déplorer. Un monument a été élevé en son honneur à Westminster. Il avait épousé la fille de Thomas Pitt, gouverneur du fort Saint George, et il en eut plusieurs enfants. Le comte de Stanhope passait pour un des plus habiles diplomates et un des militaires les plus expérimentés de son temps. Il était aussi très-versé dans l'histoire ancienne. Vers 1718, il envoya à l'abbé Vertot un Mémoire de 4 pages, contenant quelques questions sur la constitution du sénat de Rome. Le mémoire du comte de Stanhope, et la réponse du savant français, ont été imprimées en 1721, et commentées par Hooke, dans ses *Observations sur le sénat romain*, in-8°, 1758. On les trouve ordinairement imprimées à la fin du 3^e. volume des der-

nières éditions des *Révolutions romaines* de Vertot. D—z—s.

STANHOPE (CHARLES, comte DE), petit-fils du précédent, né le 3 août 1753, fut envoyé, à l'âge de huit ans, au collège d'Eton, et, deux ans après, accompagna son père, qui alla s'établir à Genève, avec toute sa famille (1). Les espérances qu'on avait conçues, de voir se rétablir, dans un climat plus chaud, la santé extrêmement chancelante de Philippe, frère aîné du sujet de cet article, ne tardèrent pas à s'évanouir par la mort de ce jeune homme (juillet 1763). Charles, en lui succédant au titre de vicomte de Mahon, devint l'héritier présomptif des grands biens et des dignités de leur père. A la mort de ce dernier, il continua de rester à Genève, où G. I. Le Sage (V. ce nom, XXIV, 265), fut chargé de surveiller son éducation. Sous ce maître habile, il s'attacha plus particulièrement à l'étude des sciences physiques et de la philosophie naturelle et expérimentale, dans lesquelles il fit tant de progrès, qu'à l'âge de dix-huit ans,

(1) Philippe Stanhope, père du sujet de cet article, fut élevé par le célèbre comte de Chesterfield, son oncle, qui lui fit cultiver les belles-lettres, et s'opposa à ce qu'il s'occupât de l'étude des mathématiques qu'il n'aimait pas. Lorsque le jeune lord fut plus avancé en âge, comme il était loin de partager l'aversion de son oncle pour ce genre d'étude, il s'y livra avec ardeur, et y fit de grands progrès sans négliger les autres branches des connaissances humaines. Il parvint à savoir parfaitement le grec et le latin, et presque toutes les langues modernes. Il ne se rendait à la chambre des pairs que dans les occasions importantes, et passait presque tout son temps à perfectionner son instruction. Il se rendit à Genève, espérant rétablir dans ce beau climat la santé de son fils aîné. Après la mort de ce dernier, il revint en Angleterre, et mourut le 7 mars 1786. Lord Philippe Stanhope n'a laissé aucun ouvrage; mais il a fait imprimer à ses frais ceux du célèbre mathématicien Robert Simson (Voy. ce nom), dont il envoya des exemplaires aux sociétés savantes de l'Europe et aux plus fameux mathématiciens et angers; c'est à lui qu'on doit la magnifique édition des œuvres d'Archimède, dont Joseph Torelli de Vérone, a été l'éditeur; et qui a été imprimée en 1792, à Oxford, imprimerie de Clarendon.

il obtint le prix proposé par la société des arts et des sciences de Suède, sur la vibration du pendule. Il écrivit en français le traité qu'il composa à ce sujet, et qui fut imprimé dans les Mémoires de quelques sociétés savantes; mais il n'a jamais été traduit en anglais. Lord Mahon se distingua aussi dans les exercices du corps; il s'engagea dans la milice genevoise, et devint l'un de ses plus adroits tireurs. A l'époque de l'élection générale de 1774, il se présenta comme candidat pour représenter au parlement la cité de Westminster; mais ses démarches n'eurent aucun succès. Il publia, l'année suivante, un petit traité sur les *Moyens de prévenir les pratiques frauduleuses dans la monnaie d'or*. En 1777, lord Mahon fit un grand nombre d'expériences sur le mode le plus sûr et le plus économique de garantir les édifices contre l'action du feu, et il perfectionna la méthode proposée par Hartley, qui consistait à couvrir les bâtiments de plaques de fer. Il paraît que ce fut dans le courant de la même année qu'il imagina deux *Machines arithmétiques* qui semblaient offrir quelques avantages sur toutes celles qui avaient été exécutées jusqu'alors (*V. GERSTEN et PASCAL*): la première, de la grandeur d'un volume in-8°, sert à faire avec une exactitude parfaite les opérations les plus compliquées de l'addition et de la soustraction; la seconde a la grandeur d'une table à écrire: au moyen d'une vis qu'on fait tourner, on résout, sans qu'il soit possible de commettre une erreur, tous les problèmes de la multiplication et de la division. Si l'opérateur est distrait, et fait faire à la vis une révolution de trop, il voit tout-à-coup sortir de la table une petite boule d'ivoire dont la

présence l'avertit de son erreur. En 1779, lord Mahon publia un petit volume in-4°, intitulé: *Principes d'électricité*, au sujet de la discussion qui s'était élevée sur le meilleur moyen de préserver les bâtiments de la foudre. Il pensait avec Nairne, élève de Franklin, que les meilleurs conducteurs doivent se terminer par une longue pointe, tandis que Wilson, son antagoniste, donnait la préférence aux conducteurs peu alongés et terminés en boule. On fit à grands frais des expériences des deux systèmes, et l'on se prononça généralement en faveur de la théorie de Franklin. C'est dans cet ouvrage que lord Mahon rend compte des expériences neuves et curieuses qu'il avait faites lui-même, et qu'il prouve que la densité d'une atmosphère électrique suspendue sur un corps est en raison inverse du carré des distances de ce corps. Il fit beaucoup de recherches pour prouver l'existence et expliquer la nature de ce qu'Hauy appelle, d'après lord Mahon, le choc en retour (*returning stroke*), c'est-à-dire, l'effet produit par le retour du feu électrique dans un corps d'où, en certaines circonstances, il a été précédemment chassé, et présenta, en 1787, à la société royale un Mémoire intitulé: *Remarques sur le compte rendu par M. Brydone, d'un coup de tonnerre remarquable en Ecosse*, et où il s'efforce de prouver que la mort de Lauder, produite par ce coup de tonnerre (19 juillet 1785), ne peut provenir ni d'aucune explosion directe, ni de ce que les physiciens appellent explosion latérale, mais de ce qu'il nomme, dans son ouvrage sur l'électricité que nous avons déjà cité, *electrical returning-stroke*. En 1780, il se si-

gnala parmi les partisans de la réforme parlementaire, et fut nommé député par le comté de Kent, et président du comité de cette province, chargé, de concert avec les comités des autres comtés, de presser l'exécution de cette mesure. Choisi, par l'influence de lord Shelburne, pour représenter le bourg de Wiccombe à la chambre des communes, lord Mahon joignit ses efforts à ceux de l'opposition pour mettre un terme à la guerre d'Amérique, et pour obtenir une réforme graduelle dans la représentation nationale. Quoiqu'il ne manquât à aucune des séances où son vote pouvait être nécessaire, il parla rarement dans cette session. A la mort de son père, arrivée en 1786, il entra dans la chambre des pairs, sous le titre de comte de Stanhope, et s'éleva vivement contre le plan proposé par Pitt, pour réduire la dette de la nation. Il crut devoir publier son opinion sur ce sujet important, dans un pamphlet intitulé : *Observations sur le plan de M. Pitt, pour la réduction de la dette nationale*. Il exposait dans cet ouvrage la faiblesse et l'insuffisance du mode adopté par le ministre ; discutait celui que Fox avait suggéré à la chambre des communes, et en présentait lui-même un nouveau, d'après lequel le fonds des trois pour cent aurait été converti en fonds portant quatre pour cent d'intérêt, et où en d'autres termes les porteurs des trois pour cent auraient reçu, pour chaque quatre cents livres sterling de capital en trois pour cent, une inscription de trois cents livres sterling rapportant quatre pour cent (2).

(2) On voit d'après ce court exposé, que Stanhope pensait qu'il était plus avantageux pour l'état d'augmenter le taux de l'intérêt en diminuant le capital, que d'augmenter ce capital en diminuant l'intérêt ; Pitt ne partageait pas cette opinion.

A cet ouvrage sont joints, sous la forme d'appendices, plusieurs tables justificatives, calculées sous son inspection, au moyen de ses *machines arithmétiques*. Dans la discussion sur l'affaire de la régence, élevée, en 1788, à l'occasion de la maladie du roi, lord Stanhope appuya de tout son pouvoir les mesures de l'administration, et soutint avec elle qu'en cas de vacance du trône, ou d'interruption, par un motif quelconque, de l'exercice personnel de l'autorité royale, les deux chambres du parlement avaient le droit et le pouvoir d'y suppléer, d'après ce principe que toute autorité juste et légitime ne peut dériver que du peuple. Lord Stanhope se prononça plusieurs fois dans la chambre haute contre les lois bizarres et cruelles qui pesaient sur les *non-conformistes* ; mais par une singularité remarquable qui prouve que l'âge n'avait point effacé en lui les préjugés de la jeunesse, il excepta toujours les catholiques des propositions qu'il fit en faveur des autres dissidents. A l'époque de la révolution française, Stanhope se montra le partisan très-prononcé de ce grand changement politique. Il présidait la réunion annuelle de la *Société de la révolution*, lorsque la nouvelle de la prise de la Bastille (juillet 1789) parvint à Londres. Une lettre de félicitation à l'assemblée constituante de France fut immédiatement proposée par le D. Price, et transmise, au nom de la société, par Stanhope, qui entra en correspondance avec quelques-uns des principaux meneurs, et vit plusieurs fois le duc d'Orléans pendant le séjour que ce prince fit en Angleterre. Au mois de février 1790, Edmond Burke ayant attaqué en termes virulents la révolution fran-

gaïse et la société anglaise de la révolution, Stanhope publia une réponse dans laquelle il cherchait à détruire l'effet produit par le discours de son antagoniste; mais ce but fut loin d'être atteint, parce qu'il ne possédait pas l'éloquence de Burke, qui s'appuyait d'ailleurs sur des faits difficiles à contester. Vers cette époque, Stanhope s'occupait d'expériences relatives à un appareil pour faire naviguer les bâtimens au moyen de la vapeur; et il fit construire, à cet effet, deux ou trois bâtimens à Rotherhilbe; mais il ne paraît pas avoir obtenu de grands résultats. En 1792, il défendit devant les pairs le fameux bill de la liberté de la presse (*libel-bill*) que Fox avait présenté à la chambre des communes, et il publia le résumé de ses discours, sous ce titre : « *Les droits des jurés défendus, avec les autorités à l'appui, et Réfutation des objections faites au Libel-bill de M. Fox*, 1 vol. in-8°. Après l'assassinat de Louis XVI, l'ambassadeur de France ayant reçu ordre de sortir d'Angleterre, Stanhope s'éleva contre cette mesure, qu'il considérait comme une déclaration de guerre; mais sa motion fut rejetée. Celles qu'il fit en faveur de Thomas Muir et des autres individus condamnés à la déportation pour leurs menées révolutionnaires, afin d'empêcher la Grande-Bretagne d'intervenir dans les affaires intérieures de la France, et de s'opposer à la suspension de l'*Habeas corpus*, etc., ne furent pas mieux accueillies. Il fit insérer dans les registres de la chambre des pairs plusieurs protestations copiées ensuite dans les journaux, et passa près de cinq ans sans assister au parlement. Il reparut en 1800, pour demander que la chambre dissuadât

fortement Sa Majesté de continuer la guerre pour le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, et qu'une négociation fût ouverte immédiatement avec la république française. Mais cette motion éprouva le sort des précédentes. Dégouté alors des affaires politiques, Stanhope se livra tout entier à des travaux mécaniques et à des projets de canaux pour améliorer ses possessions du Devonshire. Il perfectionna ses machines arithmétiques, et il prétendait être parvenu à diriger, par ce moyen, tout l'art du raisonnement, de manière à être en état de tirer des conclusions vraies de toutes prémisses données; en telle sorte qu'il pourrait, non-seulement découvrir le faux du raisonnement le plus sophistique, mais montrer les divers anneaux de la chaîne par lesquels ces fausses conclusions avaient été déduites; enfin monter, avec facilité et régulièrement, des premières définitions d'Euclide aux spéculations les plus élevées et les plus sublimes de Newton. Parmi les travaux mécaniques et les inventions de Stanhope, nous citerons la presse qui porte son nom, et qui a produit dans la typographie une espèce de révolution; les améliorations qu'il a faites aux instruments de musique; sa nouvelle manière de brûler la chaux, qui produit un ciment beaucoup plus dur que le ciment ordinaire; un nouveau moyen de former le toit des maisons avec un mélange de goudron, de craie et de sable, au lieu de tuiles ou de briques, ce qui permettrait de faire les toits beaucoup moins inclinés. Il a aussi découvert une composition de goudron et de craie broyée, pour couvrir les plaies faites aux arbres par la rupture des branches. On suppose ce

procédé supérieur à l'invention de Forsyth, pour laquelle celui-ci reçut une récompense du parlement, etc. En avril 1815, Stanhope s'éleva contre certaines dispositions du traité signé à Vienne le 25 mars par les quatre puissances alliées; et au commencement de l'année suivante, il fit adopter le renvoi à un comité, de la motion qu'il venait de présenter pour faire rédiger en un seul code les ordonnances et statuts innombrables inscrits dans le *Statute Book*, et dont peu de juges et peu d'avocats ont une idée claire et complète. Lord Stanhope est mort le 13 septembre 1816. Il avait été marié deux fois : la première, à la fille aînée du comte de Chatham, dont il eut trois filles; il eut trois garçons de son second mariage, avec la fille unique de M. Grenville, ancien ambassadeur à Constantinople. D—z—s.

STANHOPE (PHILYDORMER). V.
CHESTERFIELD.

STANISLAS (SAINT), évêque de Cracovie et martyr, naquit, le 26 juillet 1030, de parents qui tenaient aux plus illustres familles du cercle de Cracovie. Ayant de bonne heure formé son cœur à la vertu, plus par leurs exemples que par leurs instructions, ils l'envoyèrent continuer ses études à Gnesne, ensuite à Paris, où il étudia, pendant sept ans, le droit canon et la théologie. A la mort de ses parents, il revint en Pologne et distribua aux pauvres son patrimoine, qui était très-considérable, afin de servir Dieu plus librement. L'évêque de Cracovie l'ordonna prêtre, le nomma chanoine de sa cathédrale, et le chargea d'annoncer la parole de l'Évangile. Les discours du saint prêtre et sa vie exemplaire lui attirèrent la confiance générale; on venait de toutes les provinces pour le

consulter. Le siège de Cracovie étant devenu vacant, il y fut appelé par les vœux unanimes du roi, du clergé et du peuple. Comme il refusait d'accepter, le pape Alexandre II lui ordonna d'acquiescer à la volonté de Dieu qui se manifestait si visiblement. Il fut sacré en l'an 1072. Étant revêtu du caractère épiscopal, il voulut que sa maison devînt le refuge des pauvres. Son zèle pour l'exercice des fonctions pastorales et pour la prédication, ne connaissait point de bornes. Chaque année il faisait la visite de tout son diocèse. Son dévouement pour la religion et son attachement à sa patrie devaient être mis à une dure épreuve. Boleslas II, surnommé le Hardi, résidait ordinairement à Cracovie. Ayant pris Kiow, conquis la Russie méridionale, et s'étant fait craindre de tous ses voisins par sa valeur et son intrépidité, ce prince se rendait de jour en jour plus odieux à ses sujets, ne mettant point de bornes à sa tyrannie ni à ses débauches. Les malheurs qu'il éprouva ne l'ayant pas touché, les prières de la princesse Swientocka, sa sœur, et les représentations de Wratislaw, duc de Bohême, ne l'ayant point fait rentrer en lui-même, on crut que l'archevêque de Gnesne tenant le premier rang dans le clergé, c'était à lui qu'il appartenait d'adresser au roi de sages remontrances. Mais ce prélat, connaissant le caractère violent de Boleslas, n'osa point se charger de cette mission dangereuse. L'évêque de Cracovie montra plus de courage. Dans une audience particulière qu'il obtint du roi, il le pria respectueusement de vouloir bien se rappeler ce qu'il devait à son nom, à la gloire qu'il avait acquise, à la nation qu'il gouvernait et à l'éminence de son rang. « Plus vous êtes

» élevé, lui dit-il, plus vous êtes ob-
 » servé; tous les yeux s'arrêtent sur
 » vous et sur votre conduite; vos
 » égarements peuvent avoir des sui-
 » tes funestes; le scandale donné par
 » les rois est plus grand; efforcez-
 » vous de gagner la considération,
 » l'amour de votre peuple, comme
 » vous avez acquis tant de gloire
 » par vos exploits militaires: N'ou-
 » bliez point qu'il y a un jugement et
 » une vie éternelle pour les rois, aussi
 » bien que pour le dernier de leurs su-
 » jets. » — Ces paroles si sages paru-
 rent toucher Boleslas; mais l'im-
 pression du moment fut bientôt effa-
 cée, et il retomba plus bas qu'aupa-
 ravant. Il n'eut pas honte d'enlever
 par violence l'épouse d'un seigneur
 polonais, ce qui souleva la noblesse
 et la remplit d'indignation. S. Sta-
 nislav, pressé par les plaintes qui
 s'élevaient de toutes parts, se crut
 obligé de faire une nouvelle démar-
 che. Il se rendit à la cour, ayant avec
 lui quelques hommes respectables
 pris dans la noblesse et dans le cler-
 gé. Il dit au roi: « Daignez faire ces-
 » ser tant d'exactions qui se com-
 » mettent envers les malheureux ha-
 » bitants; faites rendre aux posses-
 » seurs les biens nobles que sans rai-
 » son l'on a réunis à votre domaine;
 » ordonnez que les villes et les cam-
 » pagnes ne soient plus exposées au
 » pillage de vos soldats; que votre
 » conduite réponde à la piété de vos
 » ancêtres. Si ces dérèglements de-
 » vaient continuer, je serais forcé de
 » vous séparer de la communion de
 » l'Église. Prévenez un malheur si
 » grand pour vous, pour nous et pour
 » toute la nation. » A ces dernières
 paroles Boleslas ne peut plus contenir
 sa fureur; il menace le saint évêque,
 assurant qu'il ne périra que par ses
 mains. Cependant la paix parut pen-

dant quelque temps rétablie; mais
 le prince continuant d'opprimer ses
 sujets et de les scandaliser par des
 désordres publics, Stanislas vint
 le trouver une troisième fois; il fut
 repoussé, chargé d'injures et me-
 nacé de la mort. Tout étant inu-
 tile, Stanislas revint une quatriè-
 me fois déclarer au roi qu'il le
 séparait de la communion des fi-
 dèles. Le monarque affectant de ve-
 nir aux prières publiques, l'évêque
 ordonna que l'on cessât l'office di-
 vin quand il entrerait dans l'église.
 « Malheureusement à cette époque,
 dit Naruszewicz, les dissensions en-
 tre le pape Grégoire VII et l'em-
 pereur Henri IV, les disputes en-
 tre le trône et l'autel étaient arrivées
 au plus haut degré d'irritation. La
 puissance ecclésiastique s'arrogeait
 le droit d'ôter et de donner les
 couronnes, tandis que les rois al-
 laient bien au-delà de ce qui leur
 appartenait dans l'investiture des
 évêques et des chanoines. Cepen-
 dant Stanislas se contenta dans les
 bornes d'une sage modération; res-
 pectant les droits de la couronne,
 que le monarque tenait de Dieu et
 de sa naissance, il ne considérait
 ce prince que comme chrétien; et
 sous ce rapport il le privait de la
 communion avec les autres fidèles.
 Il fut bientôt victime de son zèle.
 Ce prélat était allé avec quelques
 ecclésiastiques à l'église de Saint-
 Michel hors de la ville, pour y
 prier et y célébrer les saints offices.
 Boleslas, en étant instruit, s'y rendit
 avec un corps nombreux d'hommes
 armés. Il donna ordre d'aller pren-
 dre le saint évêque et de l'amener
 hors de l'église. Ceux à qui il s'a-
 dressa reculèrent d'effroi. D'autres
 ayant également refusé de servir
 d'instrument à la fureur du prince,

Boleslas s'avança lui-même vers l'autel, dans le moment où le prélat, après avoir célébré les saints mystères, priait Dieu à voix haute qu'il voulût bien pardonner à ses ennemis; le roi d'un coup de sabre lui fendit la tête. Ceux qui accompagnaient Boleslas, enhardis par son exemple, prirent le corps de l'évêque, le traînèrent hors de l'église, le coupant en petits morceaux, qu'ils répandirent dans un champ, afin qu'ils fussent dévorés par les bêtes et les oiseaux de proie. Ce meurtre effrayant eut lieu le 8 mai 1079. Dieu ayant conservé les membres épars de son serviteur, ils furent recueillis et enterrés devant la porte de l'église de Saint-Michel, et en 1088 transférés avec grande pompe dans l'église Cathédrale. En 1253, le pape Innocent IV canonisa solennellement ce saint martyr. De nos jours, le roi Stanislas Auguste, par respect pour son patron, qui est aussi celui de la Pologne, fit orner, avec une munificence royale, l'église que la nation polonaise a élevée à Rome sous l'invocation du saint; ce prince établit aussi l'ordre qui porte le nom de saint Stanislas. La mort de ce saint fut une grande calamité pour Boleslas et pour tout le royaume. Le pape Grégoire VII lança un interdit sur la Pologne, avec ordre de fermer toutes les églises, et d'empêcher toute communication du roi avec les fidèles. Non content de ces peines spirituelles, et voulant donner en Pologne un second exemple de la sévérité qu'il venait d'exercer envers l'empereur Henri IV, le pape déposa Boleslas, le déclarant déchu de la couronne, défendant aux évêques polonais de ne plus élever sur le trône aucun des princes de la maison royale sans la permission du

saint siège. Quant à ceux qui avaient pris part au meurtre, le pape les déclara, eux et leurs descendants, irréguliers, incapables de recevoir les ordres sacrés et de posséder aucun bénéfice ecclésiastique. Des écrivains contemporains nous ont transmis le nom de quatre gentilshommes polonais, qui prêtèrent à Boleslas leurs mains et leurs sabres pour le meurtre de saint Stanislas : c'étaient Strzemieneczyki, Druzyncki, Jastrzembi et Strzeniawitski. Boleslas lutta pendant un an contre les difficultés de sa position. Le clergé, effrayé par les foudres du Vatican, lui refusait obéissance. La noblesse se réjouissait de ce que le moment était arrivé où elle pouvait enfin se soustraire à la tyrannie d'un tel homme. Les princes de la Russie secoururent le joug et refusèrent d'acquitter les tributs auxquels ils s'étaient soumis. Le mécontentement devenant général et le bruit se répandant qu'une conspiration allait éclater, Boleslas se réfugia dans le royaume de Hongrie, d'où il ne rentra plus en Pologne. » (V. BOLESLAS II) G—Y.

STANISLAS KOSTKA (SAINT), de la compagnie de Jésus, naquit l'an 1550, au château de Rostkou, en Pologne. Ses parents, Jean Kostka, sénateur polonais, et Marguerite Kriska, fille du palatin de Mazovie, lui ayant, dès ses plus tendres années, inspiré les sentiments d'une solide piété, l'envoyèrent, avec Paul, son frère aîné, sous la conduite de Jean Bilinski, à Vienne, pour y continuer ses études dans le collège des Jésuites. Stanislas fit admirer sa modestie, sa ferveur et son recueillement. Il entretenait souvent ses compagnons d'études des choses célestes; et ses paroles étaient écoutées avec respect, parce qu'elles portaient du fond de

son cœur. Sa conduite déplut à son frère et à son gouverneur : ils lui représentaient que pour un jeune homme de sa qualité, destiné à remplir les premières dignités, il portait la dévotion à un excès qui déplairait à ses parents ; des représentations, ils en vinrent aux injures et aux mauvais traitements. Sans se laisser intimider, Stanislas suivait avec d'autant plus d'exactitude et de constance le genre de vie qu'il s'était prescrit. Il dormait peu, priait beaucoup ; sa journée se partageait entre les exercices de piété et ses études ; à peine s'accordait-il quelques moments de récréation. Étant tombé malade après deux années de persécutions continuelles, il prit la résolution d'entrer dans la compagnie de Jésus. Le P. Magius, provincial, à qui il fit part de son dessein, n'osa le recevoir, craignant l'indignation du père, qui avait déclaré que jamais il ne consentirait à ce que son fils entrât dans une maison religieuse. Par le même motif, le cardinal Commençon, qui se trouvait à Vienne, comme légat du pape Pie V, refusa d'intervenir. Stanislas conçut alors la résolution de quitter Vienne. Laisant pour son frère et son gouverneur une lettre aussi touchante qu'édifiante, il se rendit à Augsbourg, puis à Dillingen. Le P. Canisius, provincial, voulant s'assurer de sa vocation, lui ordonna de servir à table les pensionnaires du collège, et d'avoir soin de leurs chambres. Stanislas s'en acquitta avec un zèle et une humilité qui firent l'étonnement de toute la maison. On l'envoya à Rome, où S. François Borgia, général des Jésuites, le reçut d'après ses vives instances. Le 28 octobre de l'an 1567, Stanislas, âgé de dix-sept ans, revêtit l'habit de l'ordre. Quelques jours

après, il reçut une lettre de son père, qui lui reprochait dans les termes les plus violents, de déshonorer sa famille, ajoutant que les Jésuites se repentiraient d'avoir concouru à ses extravagances, et menaçant de les faire chasser de la Pologne. Le fils répondit avec une respectueuse modestie, en exprimant la résolution sincère où il était de suivre sa vocation, et de s'en rapporter en tout aux soins de la providence ; et il ne s'occupait plus que des devoirs du plus fervent novice. Ayant passé neuf mois dans les exercices de la plus haute piété, il parut pressentir que sa mort était prochaine. Dans les premiers jours du mois d'août, il dit en parlant de la fête de l'Assomption : « Qu'il fut » heureux pour les saints, le jour où » la bienheureuse Vierge fit son entrée dans le Paradis ! Je suis persuadé qu'ils en renouvellent la mémoire tous les ans, aussi bien que nous par quelque réjouissance extraordinaire ; j'espère que je serai présent à la première fête qu'ils en feront. » Cependant le jour de la Saint-Laurent, comme il se trouvait indisposé, on le porta à l'infirmerie. La vue de l'éternité bienheureuse paraissait le combler de joie. En entrant, il fit le signe de la croix, disant qu'il n'en relèverait point. Le 14 d'août, il demanda le saint viatique et l'extrême onction. Le lendemain, jour de l'Assomption de l'an 1568, il rendit l'âme, en faisant les actes les plus ardents de contrition et d'amour. Il n'avait pas encore atteint la dix-huitième année de son âge, ni le dixième mois depuis son entrée au noviciat. En 1604, le pape Clément VIII le déclara bienheureux. Paul V approuva un office en son honneur, pour les églises de Pologne, qui portent à ce saint

une haute vénération, et dont plusieurs se sont placées sous sa protection particulière; enfin, Clément X permit aux Jésuites de réciter cet office, en plaçant la fête de Saint Stanislas au 13 novembre, jour auquel son corps, trouvé entier et sans corruption, fut transféré dans l'église du noviciat, fondée par le prince Pamphili. La *Vie de saint Stanislas*, traduite de l'italien de Cépari, par Calpin, a été souvent réimprimée. (V. DORLÉANS.) G—Y.

STANISLAS I^{er}, LECKZINSKI, ou LESZCZINSKI, roi de Pologne, était issu d'une famille originaire de Moravie et de Bohême. Le premier seigneur de cette maison qui s'établit en Pologne fut Philippe de Perztyn, qui s'y rendit (961) à la suite de sa tante maternelle, Dombrouka, fille du roi de Bohême, qui épousa Miecislav duc des Polonais. Perztyn était doué de grandes qualités, et Miecislav sut les apprécier : plusieurs victoires qu'il remporta sur les Russes, lui frayèrent le chemin aux premières dignités. Ses descendants fondèrent la ville de Leckno, dont, suivant l'usage des Polonais, ils tirèrent le nom de Leckzinski. Plusieurs grands hommes sortirent de cette maison; et dans les temps modernes, les Raphaël, les Venceslas, les André, les Bogeslas furent distingués par leur mérite personnel et leurs emplois. Raphaël (1), troisième du nom, d'abord Staroste de Frauenstadt, ensuite grand-enseigne du royaume, eut successivement les Palatinats de Posnanie et de Lencici. Il réunit à ce dernier le généralat de la Grande-Pologne, et enfin la charge de grand-trésorier. Il épousa la fille de Stanislas Jablo-

nowski, palatin de Russie, et grand-général de l'armée de la couronne; et de ce mariage est issu le prince auquel cet article est consacré. Stanislas Leckzinski vit le jour, le 20 octobre 1682, à Lemberg, capitale de la Russie Rouge. Né avec d'heureuses dispositions, nourri des leçons les plus propres à les développer, et que lui donna son propre père, il fit bientôt voir qu'il ne dégèrerait pas de la vertu de ses ancêtres. Par un mélange d'exercices réglés et d'occupations sérieuses, Raphaël fortifia son tempérament naturellement délicat; il lui apprit à braver la chaleur et le froid; et dès que Stanislas eut atteint sa quatorzième année, il lui fit contracter l'habitude de souffrir la faim et la soif. Dans toutes les saisons, cet enfant chéri n'avait qu'un simple lit de paille. L'esprit se développa dans Leckzinski à mesure que son corps se fortifia. A l'âge de dix-sept ans, il savait parfaitement parler et écrire la langue latine; le français et l'italien lui étaient familiers; il s'exprimait dans sa langue maternelle avec grâce, et il l'écrivait élégamment en prose et en vers. L'éloquence étant, en Pologne, un des arts les plus utiles à ceux que leur naissance appelait aux plus hautes dignités, on n'en laissa pas négliger l'étude à Stanislas, qui, guidé par un goût sûr, prit uniquement pour modèles les orateurs de la Grèce et de Rome. Enfin il était versé dans les mathématiques, et il avait tellement approfondi la mécanique, qu'il eût pu se faire un nom dans cette science. L'éducation de Leckzinski étant terminée, son père le fit voyager. De tous les pays qu'il visita, aucun ne lui inspira le même intérêt que la France : qui eût pu prédire alors à Stanislas qu'il naîtrait de lui une

(1) C'est lui qui a prononcé cette sentence, rapportée par J. J. Rousseau : *Malo periculosam libertatem quam quietum servitium.*

filles, qu'il aurait la satisfaction de voir assise sur le trône de ce vaste et bel empire? Le comte Raphaël, au retour de son fils, s'empressa de l'initier aux affaires de la république. Leckzinski n'était âgé que de dix-neuf ans, à la mort du grand Sobieski; il était alors staroste ou juge de la noblesse du Palatinat d'Odolanou, et il fut député par sa province à la diète préparatoire pour l'élection d'un nouveau roi. Cette assemblée l'ayant chargé d'aller complimenter la reine sur la mort de son époux, il s'acquitta dignement de cette mission. Député à la diète d'élection, qui s'ouvrit le 15 mai 1677, il obtint un grand nombre de suffrages pour en être nommé maréchal; mais il eut la sagesse de renoncer à cette charge importante. Il se fit plus d'honneur encore en défendant son père, qu'on accusait de liaisons suspectes. Leczinski et ses amis avaient formé le projet de faire placer la couronne sur la tête de Jacques Sobieski, fils aîné du dernier roi; mais la France lui fit préférer le prince de Conti, non toutefois sans une forte opposition. Celle-ci, de son côté, porta ses suffrages sur l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, nomination qui fut ensuite ratifiée dans une diète générale (*V. AUGUSTE II, III, 45*). Stanislas alors se rapprocha de ce prince, qui, à la mort de Raphaël Leckzinski, accorda le Palatinat de Posnanie à son fils, et lui conféra la charge d'échanson de la couronne. Cependant la Pologne fut bientôt agitée par les troubles les plus grands: ils étaient causés tant par la présence des troupes saxonnes, qu'Auguste, malgré l'engagement qu'il avait pris, ne se pressait pas de renvoyer dans son électorat, que par l'imprudence qu'avait commise ce prince en se li-

guant avec le Czar Pierre I^{er}. (*V. ce nom, XXXIV, 441*), ce qui attira sur la Pologne, les armes du roi de Suède, Charles XII (*Voy. ce nom, VIII, 189*). Une confédération, qui se tenait à Varsovie, crut devoir envoyer au monarque suédois un député pour conclure une négociation qui était déjà entamée. Tous les yeux se portèrent vers le palatin de Posnanie, qui alla trouver Charles à Heilsberg. Il parla de la situation des affaires avec tant de sagesse, que le roi de Suède prit le plus grand plaisir à l'écouter. Le monarque promit d'accorder à la république les conditions les plus favorables; et, en quittant Leckzinski, il dit: «Voilà un homme qui sera toujours mon ami.» Ce fut dans une seconde entrevue que Charles conçut le dessein de le porter sur le trône, dessein dans lequel le confirmèrent les informations secrètes qu'il se procura sur son compte. Il commença par remplir la promesse qu'il avait faite à la république. La diète de Varsovie enchantée vota des remerciements à son ambassadeur, et déclara le trône vacant (mai 1704). Divers prétendants, parmi lesquels le prince de Conti figura de nouveau, se mirent sur les rangs; mais bientôt les suffrages parurent se réunir en faveur de Leckzinski. L'élection avait été fixée au 12 juillet. Charles arriva le 11 à Varsovie, et se tint incognito chez son ambassadeur. L'assemblée étant formée, on alla aux voix. Un député demanda que l'élection fût remise jusqu'à ce que le roi de Suède eût retiré ses troupes. Un autre répondit que le meilleur moyen d'amener ce monarque à faire ce qu'on désirait, était d'élire celui qu'il considérait comme son ami; et il termina son discours, en disant: «Pour

» moi, je déclare qu'en bon Polonais, et pour le bien de la patrie, je nomme roi de Pologne, et grand duc de Lithuanie, Stanislas Leckzinski, palatin de Posnanie. » L'assemblée s'était ouverte à trois heures après midi ; et, sur les neuf heures du soir, Stanislas fut proclamé roi, au bruit de l'artillerie des Suédois et aux acclamations de la multitude. Mais le lendemain, le prince Lubomirski, grand général de la couronne, annonça son opposition. Il alléguait, entre autres motifs, que l'élection s'était faite un samedi, jour fatal à la Pologne, et qu'elle avait été proclamée après le coucher du soleil, ce qui était de mauvais augure. A ne consulter que la constitution, qui exigeait une entière liberté et l'unanimité des suffrages, la nomination de Stanislas était irrégulière, il est vrai ; mais cette irrégularité était le vice ordinaire de toutes les élections des rois de Pologne. Aussi beaucoup de Polonais qui s'étaient absentés du champ électoral, et à la tête desquels était le primat, vinrent le lendemain saluer le nouveau roi, à qui Charles XII envoya aussitôt une ambassade solennelle, et fournit de l'argent et des troupes. Les généraux Suédois se mirent en campagne pour donner la chasse aux partis polonais et saxons ; et en même temps Charles, avec l'élite de son armée, alla chercher celle qu'Auguste commandait en personne. Ce prince n'attendit pas le roi de Suède ; mais il prit une résolution hardie, ce fut d'aller enlever son rival dans la capitale. Stanislas, obligé d'en sortir, joignit Charles XII à Lemberg, que les deux rois quittèrent au bout de quelques jours pour marcher à l'ennemi. Tout plia devant l'armée suédoise, et le nombre des partisans

de Stanislas s'accrut à proportion des succès de son allié. Le primat convoqua, pour le 11 juillet 1705, une diète à l'effet d'aviser aux moyens de le soutenir. La confédération de Varsovie fut approuvée généralement dans cette assemblée, qui déclara Auguste déchu du trône et confirma l'élection de Leckzinski, dont une nouvelle diète, plus nombreuse encore que la précédente, fixa le couronnement au 7 octobre suivant. Il se fit avec le plus grand appareil ; et Charles XII, qui s'était trouvé incognito à l'élection de Stanislas, assista de même à cette cérémonie. Le roi et la république de Pologne travaillèrent ensuite à resserrer les liens qui les unissaient à la Suède. Il fut arrêté que les deux puissances réuniraient leurs forces contre Auguste, jusqu'à ce qu'il eût solennellement reconnu Leckzinski, et qu'on poursuivrait également le Czar afin de le contraindre à réparer les dommages qu'il avait causés tant à la Pologne qu'à la Suède. Cependant Auguste n'avait pas renoncé à l'espoir de rétablir ses affaires. Après avoir fait en Saxe de nouvelles levées, il vint secrètement en Pologne essayer de ranimer son parti. Il tint à Grodno un conseil composé du très-petit nombre de ses amis, qui déclarèrent traîtres et rebelles à la république Stanislas et ses partisans. Mais un moyen plus puissant fut la conclusion d'un nouveau traité d'alliance entre Auguste et le Czar, qui entra en Pologne, au commencement de l'année 1706, à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes, divisée en plusieurs corps, l'un desquels, sous le commandement de Menzikoff, fut battu par Stanislas. Dans le même temps, Schullenbourg, qui était à la tête de vingt mille Saxons et Moscovites,

fut défait, près de Frauenthal, par le général suédois, Renschœld, qui n'avait que deux mille hommes. Le Czar s'étant retiré pour aller apaiser une révolte au royaume d'Astrakan, les deux rois ne trouvant plus d'ennemis en Pologne, entrèrent en Saxe. La victoire les y accompagna. Auguste se vit forcé de conclure le traité d'Alt-Ranstadt, par lequel il reconnut Stanislas pour seul et légitime roi de Pologne. Il lui remit les archives et les bijoux de la couronne, et il fallut qu'il répondît à une lettre que ce prince lui avait écrite, comme à l'électeur de Saxe, pour lui faire part de son avènement au trône. En 1707, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, reconnurent Stanislas, et déjà le roi de Prusse et le Grand Seigneur lui avaient envoyé des ambassadeurs. Mais le Czar, faisant sa propre cause de celle qu'abandonnait Auguste, résolut de faire élire un troisième roi. Il rentre en Pologne avec une armée de soixante mille hommes, et convoque des assemblées de la nation, qui déclarent Auguste et Stanislas déchus du trône, l'un par son abdication, l'autre par le vice de son élection. On publia l'inter-règne, et le pays fut dévasté par les Russes. Le roi de Suède était alors en Saxe. Stanislas, pénétré de douleur, le supplie de marcher en Pologne; mais depuis quelque temps Charles paraissait uniquement occupé du dessein d'aller en Russie détrôner le Czar. Touché, toutefois, par les instances de Stanislas, il partage avec lui ses trésors et ses troupes, et lui donne Renschœld, le plus habile de ses généraux, pour les commander. A peine Stanislas parut-il en Pologne, que sa douceur et son affabilité lui concilièrent tous les cœurs. Après avoir purgé le pays des

brigands qui l'infestaient, il marche contre les Moscovites qu'il mena battant depuis Lemberg jusqu'à Grodno. Le roi de Suède se détermina enfin à rejoindre Leckzinski. Le Czar, sur l'avis des desseins de Charles, avait repris la route de ses états. Stanislas, toujours plus sage et plus modéré que son allié, mit en vain tout en œuvre pour le détourner du projet de passer en Russie. Après le départ de Charles, Leckzinski se livra tout entier aux fonctions pacifiques de la royauté. Le désordre était général; mais bientôt les soins paternels du monarque firent renaître quelques sentiments d'humanité dans des cœurs que quatre années de guerre avaient rendus féroces. Le cultivateur, qui était devenu soldat, reprit sa charrue, l'artisan rentra dans son atelier; tous les citoyens déplacés par l'anarchie se livrèrent à leurs premiers travaux; et la Pologne crut toucher au terme de ses malheurs: mais son sort ne dépendait ni d'elle ni de son roi; c'était d'un prince opiniâtre, qui ne prenait conseil que de son ambition, et qui ne concevait pas qu'aucun obstacle pût arrêter l'exécution de ses plans. La journée de Pultawa mit fin aux prospérités de Charles XII. Après ces grands revers de son allié, il ne fut plus possible à Stanislas de se maintenir en Pologne. Dans la triste situation où il se trouve réduit, il rassemble une diète générale: il y rend compte de tout ce qu'il a fait pour pacifier les troubles, et il ose défier les plus mal intentionnés de lui reprocher la plus légère infraction aux lois. « Si » vous jugez, » ajoute-t-il, « que le » sacrifice de ma couronne puisse » devenir utile à la patrie, je suis » prêt à le faire. » L'assemblée lui jure une fidélité inviolable et lui pro-

digne les plus magnifiques promesses; mais on s'en tint là, et Stanislas fut forcé de se retirer, avec six mille Suédois, à Stettin, résidence qu'il lui fallut quitter en 1712, pour défendre les états de Charles que leurs ennemis communs attaquaient de toutes parts. Il réunit alors sa petite armée à celle que commandait le général Stenbock, et il donna des preuves de valeur et de conduite en plusieurs rencontres, surtout à Rostock et à Gustrow où, avec des forces inférieures, il battit les Danois, les Saxons et les Russes. Charles XII, après sa défaite, s'étant retiré en Turquie, Leckzinski lui avait écrit pour le conjurer de permettre qu'il conclût un accommodement avec Auguste. Le roi de Suède lui répondit que, loin de consentir à la destruction de son plus bel ouvrage, il se flattait d'aller bientôt, à la tête de deux cent mille hommes, rétablir ses affaires et détrôner le Czar; qu'au reste il saurait bien faire un autre roi, si Leckzinski ne voulait plus l'être. Cette réponse n'étant propre qu'à redoubler l'embarras de ce prince, il chargea Smiegalski d'aller représenter à Charles XII, que l'abdication qu'il proposait était l'unique moyen qui pût rendre la tranquillité à la Pologne. Mais arrivé à Bender, l'envoyé entra dans les vues du roi de Suède, et écrivit à Stanislas qu'il ne doutait pas que son allié ne fût promptement en état de tenir la promesse qu'il lui avait faite. Leckzinski résolut alors d'aller lui-même en Turquie, solliciter le consentement de Charles. Accompagné de deux officiers, il se déroba la nuit à son armée (novembre 1712). Après avoir heureusement traversé le pays ennemi, il arrive à Jassy. Conduit chez le commandant, il se dit offi-

cier français au service du roi de Suède, et il ajoute, quant à son grade: *Major sum. — Imò maximus es* (2), lui répond aussitôt le commandant, qui le reconnaît et qui le traite en roi, mais en roi captif. Stanislas lui demanda s'il ignorait qu'il était l'allié de Charles XII et l'ami du grand seigneur. Le commandant alors lui annonça que le roi de Suède, après s'être battu avec ses seuls domestiques, contre toute une armée turque, avait été fait prisonnier. La Porte ordonna que le roi de Pologne fût conduit sous bonne escorte à Bender, pour être sous la garde du seraskier, qui alors transférait Charles XII, de cette ville, dans le lieu qui lui était assigné pour prison. Laissant ce prince entre les mains de son lieutenant, le seraskier retourna sur ses pas, pour s'assurer de la personne de Stanislas. Le roi de Suède apprit alors que le roi de Pologne n'était qu'à deux pas de lui. Il lui dépêcha le jeune Fabrice (*Voy. ce nom XIV, 43*), pour l'assurer de son amitié et lui recommander de ne conclure aucun accommodement avec Auguste, auquel il espérait faire exécuter bientôt le traité d'Alt-Ranstadt (3). Le seraskier eut pour Stanislas

(2) Proyart attribue cette réponse à un officier turc. Si elle est réelle, ce dont on peut douter, il faut qu'elle ait été faite par un officier Moldave.

(3) Nous avons tiré la lettre suivante, d'un recueil de lettres autographes, adressées à Stanislas, par plusieurs souverains, recueil précieux qui se trouve à la bibliothèque publique de Nanci, dont ce prince est le fondateur.

« Un exprès allant de Bender à Adrianople, ayant rapporté en passant que V. M. était arrivée au premier endroit, et me doutant bien qu'elle serait bien aise de recevoir de mes nouvelles, je n'ai pas voulu manquer de lui apprendre mon arrivée ici, et que j'ai forte espérance que mes affaires aussi bien que celles de V. M. auprès de la Porte, seront bientôt remises sur un bon pied, nous bannissant la violence dont on a usé dernièrement envers moi, à Bender. Il faudra seulement avoir un peu de patience, et il sera nécessaire de ne pas se laisser intimider par ce que des mal-intentionnés pourront inventer pour nous ébranler. J'ai cette ferme confiance en la prudence de V. M., qu'elle continuera de soutenir nos intérêts communs avec

tous les égards dus à sa dignité. Ce prince fit son entrée à Bender, au bruit de toute l'artillerie de la place, et monté sur un cheval arabe, superbement caparaçonné. On l'interrogea ensuite sur les motifs de son voyage; et il ne les déguisa point. Le sulthan Achmet (*V.* ce nom, I, 148) ordonna qu'il fût relâché, puisqu'il se proposait de quitter la Turquie. On le traita depuis ce moment en tête couronnée: on lui donna une garde; et on lui assigna un traitement. Le comte Poniatowski (*Voy.* ce nom, XXXV, 347), agent particulier du roi de Suède près la Porte ottomane, eut assez de crédit pour obtenir du grand-seigneur un nouvel armement contre le czar. Il fut arrêté dans le divan, que l'on donnerait au roi de Pologne quatre-vingt mille hommes pour le reconduire dans ses états, et que le roi de Suède le suivrait, à la tête d'une armée plus nombreuse. Stanislas quitta Bender le 7 août. Il se croyait près de dissiper ses ennemis et de rétablir le calme dans sa patrie; mais l'instabilité du divan ne le laissa pas long-temps dans cette espérance. Le grand-vézir, Méhémet Baltadji (*V.* ce nom, XXVIII, 126), gagné par l'ambassadeur du czar, fit expédier, le 13, l'ordre le plus précis d'empêcher que le roi de Pologne ne prît le commandement des troupes, et de le faire reconduire à Bender; ce qui fut exécuté sur-le-champ. Stanislas demeura encore neuf mois dans le châ-

teau de cette ville. Enfin Charles XII, instruit que ses ennemis désolaient ses plus belles provinces, résolut de partir; mais il ne put déterminer son allié à l'accompagner dans la nouvelle expédition qu'il méditait. « Non, lui manda Stanislas, jamais » on ne me verra tirer l'épée pour me » faire restituer une couronne. — Eh » bien! je la tirerai pour vous; lui » répondit Charles; et en attendant » que nous rentrions triomphants » dans Varsovie, je vous donne ma » principauté de Deux-Ponts, avec » ses revenus. » Stanislas partit de Bender à la fin de mai 1714, et traversa, sous un déguisement, la Moldavie, la Transylvanie, la Hongrie, l'Autriche et l'Allemagne. Le comte Poniatowski l'accompagna dans ce voyage (4), et le mit en possession de la principauté dont le roi de Suède venait de lui donner la jouissance. Stanislas s'empressa d'y faire venir du fond du Nord, sa famille, dont il était séparé depuis long-temps, et qui se composait de sa mère (appelée Madame la palatine ou Madame royale), de sa femme et de ses deux filles. Malgré cette réunion, il ne jouit pas d'une tranquillité parfaite; et un complot fut tramé pour l'enlever. Les conjurés, dont les mesures furent en partie devinées, tirèrent quelques coups de pistolet sur une voiture où ils croyaient Stanislas, mais où se trouvait seulement un de ses officiers, que par bonheur ils n'atteignirent pas. On se mit aussitôt à la poursuite de ces scélérats, dont trois furent pris, et ils furent jugés et condamnés au dernier supplice. Stanislas non-seulement leur fit grâce, mais, ayant appris que

le même courage et la même constance qu'elle a fait jusqu'à présent, et que par son glorieux exemple, elle animera Messieurs les Polonais du bon parti à faire de même. M. le général Poniatowsky est de cet avis, et comme il se donne l'honneur d'écrire lui-même amplement à V. M., je la prie de trouver bon que je n'y rapporte en l'assurant que je serai toute ma vie, Sire, de V. M., le très-hon frere, allié et voisin. A Karnabad, le 22 février 1713. »

CAROLUS.

La signature seule est de la main de Charles XII.

(4) Quand ils furent à Vienne, le prince Eugène fit assurer leur route par un lieutenant-colonel.

celui de la bande qui tenait l'argent s'était échappé, il voulut qu'on donnât aux autres tout ce dont ils avaient besoin pour retourner dans leurs foyers. Auguste protesta, à la face de l'Europe, qu'il détestait cet attentat. Personne ne l'en crut capable; mais tous les soupçons tombèrent sur Flemming (*V. ce nom*, XV, 45), son ministre. Stanislas était à peine échappé aux coups des assassins lorsque sa constance fut mise à une nouvelle épreuve par la mort de Charles XII, arrivée le 11 décembre 1718. Proscrit dans sa patrie, privé, par une diète, de ses biens patrimoniaux, obligé de quitter la principauté de Deux-Ponts, dont le comte palatin Gustave se mit en possession, il ne savait de quel côté porter ses pas. Dans cette perplexité, il eut recours à la France. Le duc d'Orléans, régent, lui répondit qu'il pouvait choisir la ville d'Alsace qui lui conviendrait le mieux; et en même temps on lui assigna une subsistance honorable (5). Stanislas, ayant fait choix de Weissembourg, partit de Deux-Ponts, le 10 janvier 1720, pour se rendre dans cette ville. Il fut reçu à Strasbourg et dans toute l'Alsace avec les honneurs dus aux têtes couronnées. Lorsqu'il fut arrivé à Weissembourg, la cour de France lui fit offrir une garde particulière. Il répondit qu'il n'en désirait point d'autre que la protection du roi et le cœur des Français. L'étude et les soins qu'il donnait à sa famille l'occupèrent spécialement dans sa retraite. Le repos qu'il y trouvait fut de nouveau troublé par l'effet de l'inquiétude qu'Auguste éprouvait de voir résider en France son ancien compé-

titeur. L'envoyé de ce prince à la cour de Versailles sollicita donc l'éloignement de Stanislas. « Vous manderez à votre maître, lui répondit le régent, que la France a toujours été l'asile des rois malheureux, qu'elle a pris le roi de Pologne sous sa protection, et qu'elle ne sait pas retirer ses bienfaits. » Quelque temps après, on découvrit une nouvelle conspiration contre Stanislas; mais, soit remords, soit terreur, l'agent chargé de le faire périr (avec du tabac empoisonné) disparut. Cet acharnement de ses ennemis remplit de tristesse l'âme de ce prince, qui, pour désarmer leur rage, résolut de céder à son antagoniste. Il s'adressa, pour cet effet, aux puissances qui pouvaient le mieux interposer leur médiation. Ce fut vainement. La fermeté de Stanislas parut alors l'abandonner, et sa santé s'altérer. La religion le tira de cet abattement; et il en sortait à peine lorsqu'on vint lui annoncer que sa fille était destinée à recevoir la main du premier monarque de l'Europe, la main de Louis XV (*V. ce nom*, XXV, 201, et Marie LECKZINSKA, XXVII, 70). Peu de temps après la célébration de ce mariage inespéré, Stanislas quitta l'Alsace pour habiter Chambord, puis Meudon, où les deux jeunes époux allaient souvent goûter les douceurs d'un commerce simple et affectueux. Ce prince semblait désormais à l'abri des coups du sort; et cependant la fortune le menaçait encore de nouveaux revers. Auguste II étant mort (1^{er} février 1733), divers concurrents se mirent sur les rangs pour lui succéder. De ce nombre furent Stanislas, et le fils du roi défunt (*V. AUGUSTE III*, t. III, p. 51), qui était porté par les puissances voisines, l'Autriche et la Russie. Le primat et les

(5) S'il faut en croire Voltaire, qui a pu le savoir, c'était une pension modique que le ministre payait fort mal.

seigneurs les plus distingués de la nation polonaise avaient écrit à Stanislas pour le conjurer de venir recevoir la couronne, que tous les ordres de l'état s'empressaient de lui déférer. Des instances si flatteuses l'avaient touché, mais sans lui donner l'envie de s'y rendre : « Je connais » les Polonais, avait-il dit : je suis » sûr qu'ils me nommeront ; mais je » suis sûr aussi qu'ils ne me soutien- » dront pas ». La cour de France combattit ces craintes, et promit à Stanislas, les secours les plus puissants ; et il céda. Le voyage, soit qu'il le fît par terre ou par mer, offrait de grandes difficultés. Une flotte russe croisait dans la Baltique, et l'empereur avait donné les ordres les plus précis pour qu'on arrêtât Stanislas, s'il passait sur les terres de sa domination. Dans l'espoir de donner le change à l'ennemi, on répandit le bruit que ce prince allait prendre le commandement d'une flotte équipée sur les côtes de Bretagne, et prête à faire voile pour Dantzic. Le 20 du mois d'août, Stanislas prit congé publiquement du roi et de la famille royale, et se rendit à Berny. Là, le chevalier de Thiange, qui avait quelque ressemblance avec lui, se revêtit d'habits convenables, et se dirigea sur Brest. Le 26, à dix heures du soir, tandis que le faux Stanislas s'embarquait au bruit du canon, le véritable, après s'être déguisé, monta dans une voiture de médiocre apparence, accompagné du seul chevalier d'Andelot. Les deux voyageurs devaient se faire passer pour des négociants que leurs affaires appelaient à Varsovie. Ils ne furent inquiétés qu'aux portes de Berlin où ils subirent un interrogatoire fort désagréable, mais après lequel on les laissa continuer leur route. Ils trouvè-

rent à Francfort sur l'Oder, le neveu du marquis de Monti, ambassadeur de France, qui, pour mieux tromper les espions, ne donna que la quatrième place au roi, dans sa voiture. Le reste du voyage se fit sans obstacle. Leckzinski arriva, le 8 septemb., à Varsovie, et descendit chez le marquis de Monti, où il garda l'incognito. Le 11 était le jour fixé pour l'élection. Le 10, Stanislas parut en public, et sa présence répandit la plus vive allégresse dans la capitale et dans le champ électoral. Le 11, le maréchal recueillit les suffrages, et il n'en reçut pas un seul qui ne fût pour Leckzinski. Le primat eût pu le proclamer le même jour ; mais il crut que le lendemain il parviendrait à rendre l'élection complète et unanime en gagnant le prince Wieszowiecki, chancelier de Lithuanie, qui, en se retirant de l'assemblée, avait entraîné quelques mécontents. Rien n'ayant pu le ramener, la proclamation se fit. Mais Stanislas ne tarda pas à voir se réaliser ce qu'il avait prévu. Une armée russe marchait contre Varsovie, et l'armée polonaise n'était pas assez forte pour lui tenir tête. Le secours de France n'était pas arrivé ; les cent mille Polonais qui venaient d'élire leur roi s'étaient retirés dans leurs provinces respectives, et les rassembler de nouveau n'était pas chose facile. Les partisans de Stanislas lui faisaient toutefois de magnifiques promesses. Pour en attendre les effets, il prit la résolution de s'enfermer dans une place forte. Il fixa son choix sur Dantzic, ville qui se gouvernait elle-même sous la protection des rois de Pologne, et où il arriva le 2 octobre, accompagné du primat, de l'ambassadeur de France, du comte Poniatowski et de quelques autres seigneurs polonais.

Comme ses partisans étaient toujours maîtres de Varsovie, les Russes firent procéder, dans le faubourg de Praga, à l'élection d'un nouveau roi. Le général Lacy (6) leur commandant déclara que l'intention de la Czarine était que l'électeur de Saxe fût élu, et il le fut. Stanislas, en l'apprenant, ne put s'empêcher de dire : « Je plains » ce prince : tôt ou tard il éprouvera » l'infidélité de ceux qui l'ont nommé. » Bientôt, comme on l'avait prévu, l'armée ennemie se porta contre Dantzic, dont les habitants avaient juré de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de reconnaître un autre roi que Stanislas. Le siège commença le 20 février 1734. Les assaillants furent repoussés en plusieurs rencontres. Le comte de Munich (*Voyez XXX, 407*), qui le conduisait, eut recours au bombardement, dont les terribles effets, joints à la famine, ne purent cependant ébranler la constance des Dantzikois. A la fin, parut le secours de France; mais le comte de La Motte qui le commandait, n'osant tenter la descente à la vue des nombreux bataillons qui bordaient la rade, fit voile pour Copenhague. Le comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemark, s'offrit pour le remplacer et périt les armes à la main. (*Voyez PLELO, XXXV, 61.*) Tout espoir de secours étant perdu, Stanislas donna le conseil à la ville de Dantzick de songer à son salut (7), et lui-même consulta ses amis sur les

moyens de pourvoir au sien. D'après l'avis du marquis de Monti, il prit le parti de sortir de la place, déguisé en paysan. Les particularités de sa fuite sont retracées dans une lettre écrite par Stanislas lui-même à la reine sa fille. Cette pièce, qui fut publiée dans le temps, a été réimprimée en 1822, au sujet d'une autre narration du même genre, par son arrière petit-fils (*V. Louis XVIII, au Supplément*). Nous nous bornerons à dire que Stanislas, dont la tête était mise à prix par les Russes, sortit de Dantzic sous un habit de paysan et accompagné du général Steinlicht, dont il fut bientôt séparé. Il avait pour guides trois espèces de brigands (*des Schnapans*), auxquels se joignit un banqueroutier. Il fallut tantôt voguer dans une nacelle au milieu d'une campagne inondée et fréquemment embarrassée de joncs, tantôt aller à pied sur des terres mouvantes et bourbeuses où l'on enfonçait jusqu'au genou. Le pays étant couvert de nuées de Cosaques et de Russes, on ne pouvait marcher que la nuit. On passait le jour dans des cabanes, dans le grenier de l'une desquelles Stanislas fut forcé de se tenir caché pour se soustraire aux regards d'une troupe d'ennemis qui la remplissaient. A son entrée dans une autre maison, le maître le reconnut et le nomma. Stanislas ne lui déguisa point la vérité, et il eut occasion de s'applaudir de sa franchise. Cet homme le servit avec un zèle et un désintéressement tels, que de la forte somme qui lui fut présentée, il ne voulut accepter que deux ducats. Le prince fugitif n'eut pas beaucoup à se plaindre de ses guides, malgré leur mauvaise mine et leur fâcheuse réputation. Ayant passé la Vistule, il acheta un charriot attelé, ce qui faillit le

(6) M. Schoell dit (*Histoire abrégée des traités de paix*, in-8°, t. II, p. 244), que Lacy est la véritable orthographe du nom de ce général.

(7) Stanislas avait déjà conseillé aux Dantzikois de songer à traiter. Cette proposition étant communiquée par le comte Poniatowski à l'assemblée de la bourgeoisie, un des députés s'approche, et lui demande si c'est bien le roi lui-même qui les invite à subir la loi du vainqueur; et sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il bégaye, chancelle, tombe et expire.

faire découvrir. Ce fut sur une voiture de cette sorte que, seul, et au bout de sept jours de trances mortelles, il gagna Marienwerder, ville des états du roi de Prusse, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. Il se rendit ensuite à Königsberg, qu'il ne quitta qu'après avoir terminé quelques arrangements. La conduite de l'empereur d'Allemagne au sujet des affaires de Pologne avait forcé la France à lui déclarer la guerre (10 oct. 1733). Des succès éclatants couronnèrent les armes françaises; et Charles VI se vit réduit à souscrire aux conditions que lui imposa la cour de Versailles: par le traité de paix qui fut conclu à Vienne, le 18 novembre 1738, il fut arrêté que Stanislas abdiquerait, mais qu'il conserverait les titres et honneurs de roi de Pologne (8), et qu'il serait mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, lesquels, à sa mort, seraient réunis à la couronne de France (9). Quoique les vertus et les heureuses qualités de ce prince dussent être connues de ses nouveaux sujets, ils n'en virent pas moins avec une sorte de stupeur, dit un historien contem-

(8) Il fut également stipulé que les biens patrimoniaux de Stanislas, qui avaient été confisqués, lui seraient rendus.

(9) La prise de possession, pour le duché de Bar et pour la Lorraine, eut lieu (en vertu des préliminaires du traité de Vienne) les 8 février et 21 mars 1737. M. de La Galaisière en fut chargé, Stanislas l'avait nommé son chancelier-garde-des-sceaux, place qu'il conserva durant tout le règne de ce prince, et à laquelle il joignit celle d'intendant, qu'il exerça peut-être avec trop de rigidité. Ce fut lui qui fit exécuter par la corvée ces immenses travaux au moyen desquels on a comblé deux vallons très-profonds et très-dangereux, dans lesquels il fallait descendre pour aller de Nancy à Toul. L'entreprise fut sans doute éminemment utile; mais il paraît qu'elle ne se fit pas toujours en temps opportun, si l'on en juge par la tradition et par la citation suivante, extraite du poème des *Saisons* de Saint-Lambert :

J'ai vu le magistrat qui régit ma province,
L'esclave de la cour et l'ennemi du prince,
Commander la corvée à de tristes cantons
Où Cérès et la faim commandaient les moissons.

porain, l'événement qui en leur entendant des souverains adorés, les faisait passer sous une autre domination. Stanislas prit la généreuse résolution de dissiper cet effroi par ses bienfaits, par la sagesse, par la douceur de son gouvernement, et il l'exécuta complètement. Nombre d'institutions pieuses, de fondations charitables, de caisses de prévoyance furent formées. Des temples, des palais, des châteaux de plaisance, des quartiers spacieux pour les troupes et d'autres édifices publics (10) de la plus grande somptuosité furent élevés (11). L'Europe admire toujours l'ensemble unique que présentent par leur réunion, les deux places Royale et de la Carrière de Nancy, sur la première, desquelles Stanislas érigea, en 1755, la statue de Louis XV (12), statue que la révolution a renversée, ainsi que la plupart des établissements du bienfaiteur de la Lorraine. C'était avec une pension annuelle de deux millions, pour laquelle il avait renoncé

(10) On en a publié le détail sous ce titre : *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne*, etc., nouvelle édition (par Michel), Lunéville, 1762, in-fol., fig. (Voy. Fontette, n^o. 3153-55).

(11) Le roi de Prusse, Frédéric II, écrivit à ce sujet la lettre suivante, à Stanislas : Potsdam, ce 2 juillet 1754.

« Monsieur mon frère, rien ne pouvait me rendre le retour de M. de Maupeithuy plus agréable que la lettre dont V. M. a bien voulu se charger pour moi. L'estime que j'ai conçue pour votre personne, lorsque j'ai eu la satisfaction de vous voir à Koenigsberg et à Berlin, ne finira qu'avec ma vie; et il m'est bien doux de voir que V. M. ne m'a pas oublié. Je la remercie de tout mon cœur du livre de pians qu'elle a bien voulu m'envoyer; les grandes choses qu'elle exécute avec peu de moyen, se doivent faire regretter à jamais à tous les bons Polonais la perte d'un prince qui aurait fait leur bonheur. V. M. donne en Lorraine l'exemple à tous les rois de ce qu'ils devraient faire; elle rend les Lorrains heureux; et c'est là le seul métier des souverains. J'en prie d'être persuadé que je l'aime autant que je l'admire, et que je serai toute ma vie, avec les sentiments les plus distingués, de V. M., le bon frère et très-affectionné ami, FRÉDÉRIC. »

(12) Ce fut pour l'inauguration de cette statue, que Palissot (*V.* ce nom, XXXII, 419), fit sa comédie du *Cercle*.

aux revenus des deux duchés, qu'il subvenait à ces dépenses prodigieuses et à l'entretien d'une cour brillante et polie (13), où il accueillait, de la manière la plus distinguée, les hommes recommandables par leurs talents. Ami des lettres et des sciences, Stanislas s'efforça de les encourager par l'établissement d'une académie. Les opinions s'étant partagées à ce sujet dans son conseil, il envoya son secrétaire, le chevalier de Solignac, prendre à Paris l'avis de divers littérateurs et savants, qui ne furent pas non plus d'accord. Pour tout concilier, le roi se borna d'abord à fonder une bibliothèque publique, avec deux prix de 600 fr. chacun, l'un pour les sciences, l'autre pour la littérature et les arts, prix qui devaient être décernés par cinq censeurs. Le nombre de ceux-ci s'étant accru, l'établissement reçut le nom de société royale des sciences et des lettres (*V. MENOUX*); et, à la demande du fonda-

teur, la plupart des hommes de mérite qui florissaient en France, en devinrent membres. Ce fut dans la première assemblée publique de cette académie (décembre 1751) que le surnom de Bienfaisant, surnom que toute l'Europe a confirmé, fut, pour la première fois, donné à Stanislas (14). Les événements de la guerre qu'occasionna la succession de Charles VI, causèrent quelques inquiétudes à ce prince. Deux fois il quitta le château de Lunéville, où l'on craignait qu'il ne fût enlevé, surtout lorsque le prince Charles de Lorraine (15) eut passé le Rhin. Bientôt Stanislas apprit que le roi, son gendre, qui accourait au secours de l'Alsace, était tombé malade à Metz, et qu'il était à toute extrémité. L'alarme de S. M. P. fut vive; mais elle ne fut pas de longue durée. Le 29 septembre 1744, elle eut la satisfaction de recevoir Louis XV, qui passa près d'elle quelques jours. La reine, le dauphin, Mesdames Henriette et Adélaïde, que le danger du roi de France avait conduites à Metz, s'empressèrent, lorsqu'il fut passé, d'aller embrasser Stanislas, qui déploya la plus grande magnificence dans la réception de ces augustes hôtes. Il en fut de même dans les deux voyages que Mesdames Adélaïde et Victoire firent ensuite en Lorraine, pour se rendre aux eaux de Plombières. Stanislas leur ayant cédé son propre appartement, un de ses officiers lui représenta qu'il ne devait pas se déloger ainsi pour ses petites-filles : « Va, va, lui répondit-il, » ces petites-filles sont plus grandes

(13) Ce fut principalement à M. Alliot, commissaire-général de la maison de Stanislas, que ce prince fut redevable de l'ordre admirable avec lequel elle fut conduite. C'est à ce même M. Alliot, que Voltaire, qui résida long-temps à la cour de Lunéville, adressa le billet suivant : « Quand Virgile était à la cour d'Auguste, *Alliotus* se faisait un plaisir de ne le laisser manquer de rien. » L'abbé Proyart prétend que Stanislas étant fatigué de la présence de Voltaire, Alliot, pour l'en débarrasser, donna de tels ordres, que l'auteur de la *Henriade* ne trouva pas même un morceau de pain dans le château. Nous croyons qu'on peut douter de la vérité de ce recit. Un homme digne de foi, qui a eu les relations les plus intimes avec des personnes de la cour du roi de Pologne, nous a rapporté que les repas de Voltaire, qui, maintenu par son travail, n'avait pas coutume de les prendre à des heures réglées, lui étaient ordinairement servis dans son appartement. Alliot y voyant des inconvénients, lui fit dire qu'il fallait désormais qu'il mangéât à la table des gentilshommes. Voltaire en prit de l'humeur et se retira : il est probable cependant qu'il revint depuis à la cour de Lunéville : il s'y trouvait du moins en 1749, lorsque la marquise du Châtelet mourut (Ce fut depuis cette mort qu'il n'y revint pas). Stanislas, à cette occasion, alla le visiter trois fois dans son appartement, pour le consoler. L'année précédente, se rendant à Versailles, il l'avait emmené avec lui. Nous ne dissimulerons pas qu'il y avait à la cour de Stanislas un singulier mélange de dévotion et de philosophie.

(14) Ce fut Thibault, qui fut dans la suite procureur-général de la cour souveraine de Lorraine, qui eut cette heureuse idée.

(15) Les sentiments d'affection des Lorrains pour leurs anciens souverains inspirèrent alors beaucoup de défiance. On ne peut dissimuler que plusieurs d'entre eux ne fussent contraires aux intérêts de la France; mais ils se bornèrent à des vœux.

» que moi. » Ce ne furent pas là les seules occasions où ce prince jouit des embrassements de sa famille. Presque tous les ans, il faisait un voyage à Versailles; et il y passait quelque temps, entouré de sa fille, de ses petits-enfants et de ses arrière-petits-enfants, qui tous le chérissaient avec une égale tendresse. Lorsqu'il les avait quittés, il entretenait avec eux une correspondance suivie, dont on nous a conservé quelques fragments. « Vous êtes les délices du genre humain, lui disait le duc de Berri, qui fut depuis Louis XVI; » comment n'aurais-je pas pour Votre Majesté le plus tendre attachement ! » Nous ne pouvons résister au désir de transcrire également ici la lettre qu'étant encore dans l'enfance, lui adressa le comte d'Artois, aujourd'hui notre roi Charles X : « Mon très-cher grand-papa, je suis ravi, lui mandait-il, d'apprendre que V. M. se porte à merveille. » Quand aurai-je le plaisir de vous revoir ? On dit que je suis bien plus raisonnable que l'année passée. Je suis tendrement attaché, mon cher grand-papa, à V. M. » La douleur du gouvernement particulier du roi de Pologne n'empêcha pas qu'il n'eût à lutter contre les cours souveraines de ses états. L'établissement des vingtièmes, ordonné par la France, en fut la principale cause. Stanislas se vit forcé d'user de rigueur; ce qui dut coûter à la sensibilité naturelle de son cœur. Un événement qui ne l'affligea pas moins, fut la destruction d'un ordre célèbre auquel il était très-attaché : c'est nommer la société de Jésus. S. M. P. ne permit pas que l'édit de suppression fût exécuté dans ses deux duchés; et même la reine, sa fille, obtint qu'il ne l'y serait pas complètement tant

qu'elle vivrait. Stanislas, sans doute avec peu d'espoir de succès, s'efforça d'arrêter le coup, en écrivant au roi, son gendre, une lettre (16) où il recommandait les Jésuites à la justice et à la commisération de ce monarque; mais l'intrigue dont cet ordre fut la victime, était trop fortement nouée pour qu'elle pût être rompue par un tel effort. La reine de France, craignant que le voyage que son père, alors fort avancé en âge, avait coutume de faire à Versailles tous les ans, ne nuisît à sa santé, se rendit en Lorraine, au mois d'août de l'année 1765. Elle passa plusieurs jours auprès de S. M. P., qui la reconduisit jusqu'à deux ou trois lieues de Commerci. Là eut lieu leur séparation, qui devait être éternelle. Elle fut accompagnée, dit-on, de tristes pressentiments, et qui furent en quelque sorte réalisés par la mort du dauphin, père de trois de nos rois (1765). La douleur de Stanislas, qui, avec toute la France, fondait les plus grandes espérances sur ce prince, son petit-fils, fut des plus vives à cette nou-

(16) Voici cette pièce, que nous avons trouvée dans le recueil dont nous avons parlé précédemment. Les nombreuses incorrections qu'elle offre semblent prouver qu'elle est telle que la pensée de Stanislas l'a conçue. « Pendant que le public s'étonne et que chaque fidèle de vos sujets frémit sur le spectacle tragique de la persécution inouïe contre les Jésuites, en mon particulier qu'il me soit permis de vous exposer ma vive douleur sur ce triste sujet, que ma raison ne peut comprendre ni mon cœur sensible supporter. Si l'estime et la considération que j'ai pour cette société lui donne le privilège sur mes sentiments, ce qui regarde la religion en cette occasion, votre autorité, l'utilité pour le bien de votre royaume prévalant dans la part que je prends à ce qui peut m'intéresser le plus vivement, bien persuadé que toute injustice doit se briser au pied de votre trône, et que cette persécution inouïe parvenue au terme de la plus grande animosité, ne fera voir qu'autant plus le pouvoir de votre sagesse, de votre justice et de votre autorité. Permettez que je les jette à vos pieds; s'ils succombent par la persécution de leurs ennemis, rien ne leur sera plus glorieux que de se relever par une protection telle que la vôtre. Vos illustres prédécesseurs les ont établis, il ne vous reste que de les maintenir; à moi de vous assurer de mon tendre attachement, etc. »

velle. « J'ai perdu deux fois la couronne, s'écria-t-il, et je n'en ai pas été ému; mais la mort de mon cher dauphin m'anéantit! » Il ordonna qu'il lui fût fait les plus magnifiques obsèques. L'Éloge funèbre fut prononcé par le P. Coster, jésuite, dont le frère en donna lecture à Stanislas. Ce monarque, entendant son propre éloge, inséré dans le discours, interrompit le lecteur par ces mots : « Dis à ton frère (17) d'ôter cela, et de le réserver pour mon Oraison funèbre. » L'âge du roi de Pologne, quoique sa santé ne fût pas encore sensiblement altérée, ne pouvait manquer de lui faire pressentir que le terme de sa carrière ne devait pas être éloigné. Venu au château de la Malgrange, près de Nanci, le 1^{er} février 1766, il entra dans l'église de Bon-Secours, qu'il avait bâtie et choisie pour sa sépulture; et il se plaça au-dessus du caveau. En sortant il dit à ses officiers : « Savez-vous ce qui m'a retenu si long-temps ? » Je pensais que sous peu je serais trois pieds plus bas. » La mort venait de moissonner plusieurs têtes couronnées. Après les avoir comptées, Stanislas remarqua qu'il était le plus ancien monarque de l'Europe. En même temps il rappela tous les dangers qu'il avait courus. « Il ne me manquerait, ajouta-t-il, pour les avoir essuyés tous, que d'être brûlé. » Ce malheur ne lui fut pas épargné. Le 5 février, il se leva de bonne heure, selon sa coutume. Après s'être livré à ses exercices de piété, il s'approcha de la cheminée, pour voir l'heure à une pendule. Il était vê-

tu d'une robe de soie ouatée, présent de la reine, sa fille, et dont un des pans prit feu. Stanislas sonne ses valets, qui ne se trouvent pas à leur poste. En se baissant pour étouffer la flamme, il perd l'équilibre, tombe dans le feu; se blesse sur la pointe d'un chenet, et se trouve appuyé, de la main gauche, sur des charbons ardents. Dans cette affreuse position, il ne peut ni se relever, ni même appeler à son secours. Il souffrit, pendant quelque temps, des douleurs horribles, mais dont l'excès même lui ôta bientôt le sentiment. Cependant une odeur extraordinaire vint frapper le garde du corps placé à la porte de l'appartement. Il s'approche de la pièce où se tenaient ordinairement les valets de chambre : ils ne s'y trouvent pas encore. Il appelle : personne ne répond. Il soupçonne un événement tragique; mais sa consigne lui défend d'entrer chez le roi. Il redouble ses cris, jusqu'à ce qu'arrive enfin un valet de garde-robe, qui voit son maître dans le feu, et fait de vains efforts pour l'en retirer. Le premier valet de chambre étant survenu, l'un et l'autre parvinrent, non sans beaucoup de peine, à relever le roi, qui, dès qu'il fut debout, reprit ses sens. Il avait les doigts de la main gauche calcinés, et, du même côté, une plaie qui depuis la joue s'étendait jusqu'au genou. Au premier bruit de cet événement, le peuple alarmé remplit les cours du château. Les jours suivants et tant que dura la maladie du roi, les avenues de Lunéville furent couvertes d'une multitude, que l'inquiétude et l'affection y attiraient de toutes les parties de la Lorraine. Stanislas apprit que plusieurs de ceux qui prenaient à sa conservation un intérêt si vif, manquaient d'aliments,

(17) C'est celui qui fut intendant des finances sous le ministère de Necker. Le P. Coster est du nombre des hommes qui ont eu plus de mérite que de renom. Coster-Saint-Victor qui a péri avec George Cadoudal, en 1804, était de la même famille.

et il leur en fit distribuer. Jugéant que la nouvelle de l'accident qui venait de lui arriver causerait les plus grandes alarmes à la cour de France, il dicta lui-même une lettre pour la reine : cette princesse lui avait recommandé de prendre des précautions contre le froid : « Vous auriez » bien dû, lui répondit-il avec enjouement, me recommander plutôt de » n'avoir pas si chaud. » Les premiers appareils firent concevoir des espérances qui se soutinrent quelque temps. Stanislas donna même des signatures, le 17 ; mais à compter de ce jour la fièvre survint, et bien que le malade eût encore tenu avec gaieté son cercle accoutumé le 20, son état empira le lendemain. Il tomba dans un assoupissement dont on ne le tirait qu'avec peine. Il était dans cette triste position, lorsqu'un envoyé du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, fils de ce comte Poniatowski dont il avait reçu tant de preuves de dévouement, lui fut présenté ; le roi ne put lui répondre qu'en lui tendant la main. L'agonie fut longue et douloureuse ; elle finit, le 23 février, à quatre heures après midi. Stanislas était âgé de quatre-vingt-huit ans. D'après ce que nous venons de rapporter, il est aisé de reconnaître que les qualités les plus aimables formaient le caractère de ce prince. A la bonté, au courage, à la générosité, à la prudence, enfin à un jugement exquis, il joignait une piété solide, la bienfaisance la plus éclairée et la plus soutenue, et l'amour des lettres, des sciences et des arts, qu'il cultivait lui-même avec succès. Sa taille était moyenne, mais bien proportionnée. Ainsi que l'attestent ses nombreux portraits, sa physionomie était heureuse, et même dans les dernières années de sa vie, les grâces, dit le

comte de Tressan (*Voy. ce nom*), n'en étaient point encore effacées. Quant à sa constitution, elle était si forte que les gens de l'art déclarèrent qu'il aurait pu vivre encore un grand nombre d'années. La consternation et la douleur furent dans toute la Lorraine, à la mort de ce prince accompli, ce que nous avons dit qu'elles avaient été à son avènement. La translation du corps de Lunéville à Nanci, quoique faite au milieu de la nuit, fut accompagnée des sanglots des peuples accourus de toutes parts pour contempler le cercueil qui renfermait les restes de leur bienfaiteur. Le corps de Stanislas fut déposé près de celui de Catherine Opalinska, son épouse, qu'il avait perdue le 19 mars 1747, à l'âge de soixante-six ans. Il lui avait fait ériger, par un sculpteur lorrain (*Voy. ADAM, I, 184*), un superbe mausolée. Par les soins de la princesse qui veillait à l'exécution des bienfaits de son aïeul, Madame Adélaïde de France, un monument fut élevé à Stanislas, en face de celui de son épouse. Le cœur de la reine Marie Leckzinska, leur fille, qui ne survécut pas trois ans à son père, fut réuni, le 22 septembre 1768, aux restes de ses augustes parents. Il était impossible de prévoir alors qu'il ne s'écoulerait pas un quart de siècle, avant qu'ils fussent profanés. Mais le malheur des temps voulut que, comme ceux des princes chéris qui, avant Stanislas, avaient régné sur la Lorraine, et d'après un autre exemple horrible, les tombeaux du roi et de la reine de Pologne fussent violés. Ce fut au hasard que l'on dut la découverte de ce forfait. Les deux corps étaient gisants dans la boue, et la tête du roi était encore reconnaissable. La municipalité de Nanci s'empressa de

faire renfermer dans un même cercueil ces restes précieux ; et par les soins généreux d'une honorable dame (17), les deux monuments, qui avaient été transférés au Musée, furent rétablis en leur place. Leur translation, qui se fit au son des instruments, fut accompagnée des acclamations et des bénédictions du peuple, qui réparait, autant qu'il était en lui, un outrage dont il n'était pas coupable. Le 19 mars 1814, Monsieur (comte d'Artois), aujourd'hui Charles X, qui attendait à Nanci les grands événements que tout faisait présager, alla offrir ses vœux au ciel sur la tombe de son aïeul et de son aïeule, ce qu'atteste une table de marbre placée à gauche de l'autel. On voit, à droite, un autre hommage rendu à Stanislas. Après avoir fait célébrer un service funèbre, des corps de troupes polonaises qui, à la même époque, retournaient dans leur patrie, sous le commandement du comte Sokolnicki, firent poser une inscription par laquelle ils dirent à ce prince un éternel adieu (18). Le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de France

permettant aux peuples de la Lorraine de manifester leur respect pour la mémoire de Stanislas, une souscription, qui a pour objet de lui ériger une statue sur une des places qu'il a fait édifier à Nanci, est ouverte depuis quelque temps ; et la somme considérable à laquelle elle se monte déjà, doit faire espérer que ce projet sera promptement réalisé (19). Stanislas n'eut que deux filles de son mariage avec Catherine Opalinska. Comme son époux, cette princesse était pieuse, charitable et généreuse : elle avait un esprit élevé, et elle montra beaucoup de dignité sur le trône. Anne Leckzińska, la fille aînée de Stanislas et de Catherine, mourut à Deux-Ponts, en 1717, âgée de dix-huit ans. Marin a réuni, sous le titre d'*Oeuvres du philosophe bienfaisant*, divers écrits de ce prince sur la philosophie, la politique et la morale, et qui ne sont pas moins recommandables par le choix des sujets, que par la justesse des pensées (20), Paris, 1763, 4 volumes in-8°, et 4 vol. in-12 (21). On a imprimé, en

(17) Nous regrettons qu'il nous soit interdit de nommer cette dame, que néanmoins tout Nanci reconnaîtra. Elle a, de ses propres fonds, avancé près de 40,000 fr. pour le rétablissement des deux mansoies et de l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, où l'état où elle se trouve aujourd'hui. La plus grande partie de cette somme lui a été remboursée, il est vrai, par le tronc où les fidèles déposent leurs offrandes. La même dame a eu pour zèles coopérateurs, M. Oudinot, ancien magistrat, et M. Thierry, receveur de l'enregistrement, dont le frère a été une des premières victimes de la révolution.

(18) Il paraît que les Polonais auraient désiré emmener le corps, ou du moins une partie considérable du corps du prince que leur nation avait deux fois choisi pour roi, et que pour son malheur elle n'avait su ni conserver ni défendre. Une telle demande n'était pas admissible ; cependant ils obtinrent des reliques de Stanislas. Ce furent quelques-unes de ses dents qui étaient passées entre les mains d'une pauvre femme, de laquelle on les acheta : il fut permis en outre aux Polonais d'emporter un des étendards de la garde de ce prince.

(19) Les feuilles publiques ont annoncé, en novembre 1824, que S. M. venait de consacrer une somme de 3,000 fr. à cet objet.

(20) Stanislas conserva, jusqu'à l'âge le plus avancé, l'habitude qu'il avait contractée de bonne heure, de confier au papier ses pensées. On voit à la bibliothèque de Nanci quelques pages qu'il a écrites de sa main, quoiqu'il fût alors presque entièrement privé de la vue.

(21) Ce recueil, dont un extrait occupe le 2^e. volume de l'*Histoire de Stanislas*, par Proyart, ne contient pas les ouvrages de ce prince écrits en polonais ; nous en connaissons trois. I. *Glos Wolny*, etc., 1743, in-4° ; traduit en français sous ce titre : *La voix libre du citoyen*, ou *Observations sur le gouvernement de Pologne*, Paris, 1749, in-12. II. *Rozmowy duszy*, etc., en vers, avec une version française en prose, par l'abbé Clément, sous ce titre : *Entretiens de l'âme avec Dieu*, tirés des Méditations, des Soliloques et du Manuel de St.-Augustin, Nanci, 1745, in-8°. de 403 pag. III. *L'Histoire de la Bible*, en vers polonais, petit in-fol. Le plus remarquable de ses écrits français est *L'incrédulité combattue par le simple bon sens, essai philosophique*, par un roi, 1 vol. in-12. La reine Marie Leckzińska a aussi écrit en polonais et en français, 1731, in-8°, un

1825 : *Oeuvres choisies de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, précédées d'une notice historique par M^{me}. de Saint-Ouen, un vol. in-8°, orné de gravures et portraits. Son Oraison funèbre fut prononcée, le 10 mai 1766, par le P. Élisée, dans l'église primatiale de Nancy, et à Notre-Dame de Paris, le 1^{er}. juin même année, par l'évêque de Lavaur (Boisgelin de Cucé). Proyard a publié l'*Histoire de ce prince*, Lyon, 1784, 2 vol. in-12. H—Y.

STANISLAS II ou STANISLAS-AUGUSTE, roi de Pologne, fils aîné du comte Poniatowski, gentilhomme lithuanien (*Voy. son article*, XXXV, 347) naquit, le 17 janvier 1732, dans un château de sa famille, et fut élevé dans la religion catholique. Il reçut, avec ses deux frères, une éducation à laquelle son père prit une part très-efficace. Éloigné de toutes les distractions du monde, Stanislas-Auguste montra un goût particulier pour les lettres, et il y fit des progrès tels, que non-seulement il surpassa ses frères, mais que, très-jeune encore, il aurait pu prétendre au titre de savant. A cet esprit cultivé, il joignait les manières les plus aimables et tous les avantages extérieurs. Sa famille, ancienne, mais jouissant de peu de pouvoir dans la république, à cause de la modicité de ses revenus, était sous l'influence des Sapieha, dont elle recevait des pensions, et reconnaissait, en quelque sorte, la suzeraineté. Avant de perdre son père, Stanislas avait voyagé dans différentes parties de l'Europe, et séjourné quelque temps à Londres et à Paris. S'étant

livré dans cette dernière ville à tout son goût pour la dépense et la dissipation, il y fut arrêté, pour dettes, et ne recouvra la liberté que par les secours de M^{me}. Geoffrin. Il se lia, en Angleterre, avec le chevalier Williams Hanbury, qui le conduisit à Pétersbourg, où il se rendait comme ambassadeur. Ce fut sous ses auspices que le jeune Poniatowski se présenta à la cour de Russie. Il y eut beaucoup de succès, et fixa surtout les regards de la grande-duchesse, depuis impératrice (V. CATHERINE II, VII, 383). Voulant paraître à cette cour avec un caractère plus important, il retourna à Varsovie, et réussit à se faire nommer ambassadeur du roi Auguste III près de la cour de Russie. Revenu alors triomphant à Pétersbourg, il y continua ses assiduités auprès de la grande-duchesse, et finit par donner de l'ombrage au grand-duc. On prétend même que l'impératrice Élisabeth en fut informée : mais elle n'y mit point d'obstacle ; et ce n'est que par l'influence de la cour de Versailles auprès du roi de Pologne, que Poniatowski fut rappelé. Le roi Auguste III étant mort, peu de temps après son retour à Varsovie (1763), Stanislas ne craignit point de se mettre sur les rangs pour lui succéder. Nisaposition ni sa naissance n'autorisaient une telle prétention. La noblesse et le peuple, toutes les puissances, à l'exception de la Russie, semblaient le repousser ; mais Catherine, devenue impératrice, l'appuya avec tant de chaleur auprès de la diète ; ses deux oncles Czartorinski, espérant gouverner en son nom, y employèrent si bien leur crédit, qu'il fut élu le 7 septembre 1764, et couronné le 25 novembre suivant. Son élection fut aussi favorisée par la

livre dont Janozki (*Polon. litt.* 1, 41) ne donne le titre qu'en latin : *Libellus precum ad commovendum flectendumque divinum numen*. C. M. P.

mort de l'électeur de Saxe, fils d'Auguste III, et par l'extrême jeunesse du prince électoral; de manière qu'il n'eut pour concurrent aucun prince étranger. Lorsqu'il fut monté sur le trône, il éleva sa famille au rang de princière, organisa différentes parties de l'administration, et se conduisit avec beaucoup de prudence et de modération envers ceux qui lui avaient été opposés; enfin il fit tout pour se rendre agréable à la noblesse et au peuple; mais il y avait dans la nation tant de causes de divisions et de désordres, que ses efforts pour la rendre heureuse et paisible furent dès-lors inutiles. La religion catholique était la religion de l'état; mais les dissidents de l'Église grecque, les Luthériens et les Calvinistes, avaient eu les mêmes droits que les Catholiques, et ils n'en étaient privés que depuis les constitutions de 1717, 1733 et 1736. En 1764 et 1766, l'Angleterre, le Danemark, la Prusse, et surtout la Russie, intercédèrent en vain pour eux auprès de la diète. Ce ne fut qu'en 1768, lorsque ces dissidents eurent formé à Kadan une confédération générale pour faire prévaloir leur demande, toujours appuyée par les mêmes puissances, que Stanislas l'accueillit enfin et que le libre exercice de toutes les religions, avec la faculté de parvenir à tous les emplois, fut reconnu. Mais bientôt, à l'instigation des évêques Soltyk de Cracovie et Massalski de Wilna, la noblesse catholique forma une confédération à Bar, en Podolie, pour détruire de nouveau les libertés; et il résulta de cette opposition une guerre intestine des plus cruelles. La confédération de Bar déclara hautement, par un manifeste, le trône vacant; et il y fut résolu que Stanislas serait enlevé, livré à Pulawski, général des confédérés

(V. PULAWSKI, au Supplément), ou mis à mort, si l'enlèvement ne pouvait s'exécuter. Voici comment Coxe, dans son *Voyage en Pologne* (1), raconte ce malheureux événement. « Ce fut Vulwiki qui forma le projet de cet attentat. Ceux qui se chargèrent de l'exécuter, au nombre de quarante, avaient trois chefs, nommés Lukawski, Strawenski et Kosinski, que le général avait liés de la manière la plus solennelle, en plaçant leurs mains dans les siennes, et en leur faisant promettre de lui livrer le roi vivant, ou si cela se trouvait impossible, de le faire mourir. Ces trois chefs, accompagnés de trente-sept hommes choisis, se rendirent à Varsovie, déguisés en paysans, feignant d'y conduire du foin qu'ils avaient à vendre, et sous lequel ils cachèrent leurs habits et leurs armes. Le dimanche au soir, 3 sept. 1771, une partie de ces conjurés se porta hors de la ville, tandis que les autres se réunissaient à la rue des Capucins, où ils savaient que le roi devait passer en revenant de chez son oncle le prince Czartoriski. Ce monarque retournait au palais en carrosse, entre neuf et dix heures, accompagné de quinze personnes et d'un aide-de-camp, qui était assis à côté de lui. A peine était-il à deux cents pas de l'hôtel de Czartoriski, que les conjurés l'attaquèrent, en ordonnant au cocher d'arrêter, sous peine d'être tué sur le champ. Ils tirèrent plusieurs coups de pistolet sur le carrosse; et

(1) Traduit par M. P. H. Mallet, 2 vol. in-4°, Genève, 1786. — Une relation très-détaillée de cet événement se trouve aussi dans *Parvulus Stanislaus Augustus à parricidis creptus redlitusque*, Varsovie, 1772, in-8°. (par Justzki). V. aussi une *Relation* de cet enlèvement par Mue, de la Recke (*Bulletin des sciences histor.*, avril 1825, III, 345) et *Pulaski vindicated*, Baltimore, 1824, in-4°. de 37 pag. (ibid., août 1825, IV, 144). Ces deux dernières relations ne diffèrent de celle qu'a donnée Coxe, que sur des circonstances d'ailleurs assez peu importantes.

un heiduque, qui s'efforçait de défendre son maître, fut atteint mortellement d'une balle. Ce brave homme fut le seul de la suite qui montra de la fidélité et du courage. Tous les autres se dispersèrent, même l'aide-de-camp, qui abandonna son roi et prit la fuite. Cependant Stanislas avait ouvert la portière de son carrosse, pour se sauver à la faveur de la nuit qui était très-obscur; mais dès qu'il mit pied à terre, les assassins le saisirent par les cheveux, en proférant d'horribles menaces. « Nous te tenons, lui disaient-ils, ton heure est arrivée ? » L'un d'eux lâcha son pistolet de si près, que le prince en sentit le feu au visage; et dans le même moment un autre lui porta un coup de sabre sur la tête, qui pénétra jusqu'à l'os. Ils le prirent au collet, et remontant à cheval, le traînèrent à pied, l'espace de cinq cents pas, dans la rue, entre les chevaux qui couraient. Pendant ce temps, tout était dans la consternation au palais, où les personnes de la suite du roi venaient de répandre l'alarme. Ses gardes à pied coururent au lieu où l'attentat s'était commis; mais n'y trouvant que son chapeau et sa bourse de cheveux ensanglantée, ils désespérèrent de le revoir vivant. S'ils avaient suivi aussitôt ses traces, ils pouvaient l'atteindre. Les assassins voyant que leur victime ne pouvait les suivre à pied, et que la rapidité avec laquelle ils l'avaient traîné lui faisait perdre la respiration, jetèrent sur un cheval le malheureux Stanislas et précipitèrent leur fuite; mais le fossé qui entoure la ville, les obligea encore de suspendre leur marche; il fallut le sauter. Le cheval du prince tomba deux fois, et se cassa la jambe à la seconde. Les assassins firent alors monter sur un autre cheval le roi,

tout couvert de la boue du fossé où il était tombé, et lui arrachèrent l'ordre de l'aigle noir et la croix de diamants qu'il portait à son cou. Ce ne fut qu'à sa prière qu'ils lui laissèrent un mouchoir et ses tablettes. Alors une partie de la bande s'éloigna pour porter au chef de la confédération la nouvelle de cet enlèvement. Il n'en resta que sept auprès de Stanislas, sous les ordres de Kosinski. Ne connaissant point les chemins, ils allaient à l'aventure dans les ténèbres; leurs chevaux ne pouvaient se tirer de la boue, et il fallut qu'ils fissent de nouveau marcher Poniatowski à pied, quoiqu'il n'eût qu'un soulier, l'autre s'étant perdu dans le fossé. Après avoir ainsi erré long-temps dans des prairies, sans suivre aucun chemin, et sans s'éloigner beaucoup de Varsovie, ils le firent remonter à cheval. Deux d'entr'eux le tenaient de chaque côté, tandis qu'un troisième conduisait son cheval par la bride. Le roi s'apercevant qu'ils prenaient le chemin du village de Burakow, les avertit de ne pas y entrer, parce qu'il s'y trouvait un poste de Russes, qui probablement voudraient le délivrer. Il craignait avec raison que les conjurés ne le missent à mort au moment où ils se seraient vus près d'être arrêtés. Cet avis, dont ils ne comprirent pas le motif, commença à les adoucir; ils virent du moins qu'il ne songeait pas à leur échapper; et Kosinski, que ses camarades sollicitaient encore de l'assassiner, les empêcha de consommer ce crime. Le traitant avec plus de douceur, ce chef lui fit donner un chapeau et des bottes, dont le malheureux prince avait le plus pressant besoin, blessé comme il l'était à la tête et au pied. Ils lui donnèrent aussi un autre cheval, et continuant

à courir à travers champs, sans savoir où ils étaient, il se trouvèrent dans la forêt de Bielani à une lieue de Varsovie. La consternation et le trouble ne faisaient que s'accroître dans cette ville. Les gardes du roi craignaient de se mettre à la poursuite des conjurés, de peur qu'ils ne l'immolassent au moment où ils se verraient poursuivis ; d'un autre côté, ils sentaient qu'en ne les poursuivant pas, ils leur donnaient le temps d'échapper. Enfin plusieurs gentilhommes montèrent à cheval, et suivant la trace des conjurés, ils arrivèrent à l'endroit où le roi avait passé le fossé. A la vue de sa pèlerine ensanglantée, déchirée, percée de balles et de coups de sabre, ils ne doutèrent plus que ce prince eût cessé d'exister, et ils s'abandonnèrent au désespoir, tandis que Stanislas errait dans la forêt de Bielani avec ses ravisseurs. Une patrouille de soldats russes s'étant fait entendre, quatre d'entre eux disparurent. Les trois autres continuèrent leur chemin, forçant le roi à les suivre. A peine avaient-ils marché un quart d'heure, qu'ils entendirent le *qui vive* d'une seconde patrouille ; alors deux de ces misérables s'enfuirent encore, et Stanislas resta seul avec Kosinski. Tous les deux étaient à pied ; le roi, accablé de fatigue, supplia son gardien de lui accorder un moment pour respirer. Kosinski s'y refusa, et le menaça de son sabre, en lui disant qu'après la forêt il trouverait un carrosse. Ils continuèrent donc à marcher jusqu'à la porte du couvent de Bielani. Kosinski était dans un trouble et une agitation qui n'échappèrent pas au roi : « Je vois, lui dit ce prince, que vous ne savez quel chemin vous devez prendre ; laissez-moi entrer dans ce cou-

vent, et pourvoyez à votre sûreté. — Non, répliqua Kosinski, j'ai prêté serment. » En parlant ainsi, ils arrivèrent à Mariemont, petit palais appartenant à la maison de Saxe, qui n'est qu'à une demi-lieue de Varsovie. Kosinski parut satisfait de savoir où il était, et le roi lui demandant toujours avec instance un moment de repos, il y consentit enfin. Ils s'assirent tous les deux sur la terre, et le roi redoubla d'efforts pour fléchir son conducteur et lui persuader de le laisser échapper, lui représentant l'atrocité d'un attentat sur la personne de son souverain, et la nullité du serment qu'il avait prêté. Kosinski l'écoutait avec attention, et laissait voir quelque repentir. « Mais » si je vous reconduis à Varsovie, dit-il, je serai pris et mis à mort. » — « Je vous donne ma parole, répondit le roi, qu'il ne vous sera fait aucun mal ; mais si vous en doutez, » sauvez-vous pendant qu'il en est » temps encore. Je me mettrai en sûreté, et je ferai prendre un autre » chemin à ceux qui pourraient vous » poursuivre. » Kosinski, ne pouvant plus résister, tombe aux pieds de son roi, lui demande pardon, et s'abandonne à sa générosité. Le monarque répéta l'assurance qu'aucun mal ne lui serait fait : et tous deux allèrent frapper à la porte d'un moulin, demandant l'hospitalité pour un gentilhomme pillé par des voleurs. Le meunier, craignant que ce ne fussent les voleurs eux-mêmes, refusa d'ouvrir. « Si nous étions des voleurs, » dit le roi, en lui parlant par la » fenêtre, il nous serait facile d'entrer chez vous en cassant un seul » carreau. » Cette observation ouvrit les yeux du meunier ; il les fit entrer, et Stanislas écrivit aussitôt au colonel de ses gardes : « Par

» une espèce de miracle j'ai échappé
 » aux assassins. Je suis dans ce mo-
 » ment au petit moulin de Marie-
 » mont : venez, le plutôt possible,
 » pour m'y chercher. Je suis blessé;
 » mais pas dangereusement. » La dif-
 ficulté fut alors de trouver quelqu'un
 pour porter ce billet, car les gens du
 moulin, regardant toujours le roi
 comme un gentilhomme attaqué par
 des voleurs, n'osaient sortir, de crain-
 te de ces brigands. Enfin le meunier
 s'en chargea, et une heure après Sta-
 nislas fut reconduit dans son palais
 par un détachement qui était venu le
 chercher. Lukawski et Strawenski,
 chefs des conjurés, qui avaient été
 arrêtés par les Russes, furent jugés
 et décapités comme régicides; les
 subalternes furent condamnés à tra-
 vailler toute leur vie aux fortifica-
 tions de Kaminiee. Le roi, voulant
 tenir sa promesse à Kosinski, écri-
 vit lui-même en sa faveur aux juges,
 qui lui firent grâce. Il resta néan-
 moins détenu; et quelques mois après
 Stanislas le fit partir pour l'Italie où
 il vécut long-temps d'une pension de
 ce prince. Ce fut à cette époque,
 que la peste étant venu se joindre à la
 guerre civile, plongea de nouveau la
 Pologne dans un abîme de calamités.
 Sous prétexte de se garantir de ce
 fléau, les puissances voisines avaient,
 dès 1770, réuni sur leurs frontières
 des cordons de troupes considérables;
 ces troupes s'avancèrent l'année sui-
 vante, et dans le mois de septembre
 1772, les puissances publièrent des
 manifestes par lesquels elles établirent
 différentes prétentions sur le territoi-
 re polonais. Le but de la guerre fut
 donc ouvertement le démembrement
 du royaume entre les trois puissances,
 et le traité de partage fut conclu,
 en 1773, après de longues négocia-
 tions. Par ce traité, trois mille neuf

cent quarante-cinq milles quarrés fu-
 rent détachés de ce royaume; deux
 mille furent dévolus à la Russie,
 treize cent quatre-vingt-neuf à l'Au-
 triche, et cinq cent cinquante-six à
 la Prusse. La nation se vit forcée de
 donner son consentement à cette
 spoliation, dans une diète convo-
 quée pour cet objet; et la consti-
 tution de Pologne éprouva, dans
 le même temps, de grandes modi-
 fications, qui furent dictées par le
 cabinet de Pétersbourg. A la place
 du conseil du royaume, on établit
 un conseil permanent institué au-
 près du roi; et ce monarque ne fut
 plus réellement que le président de
 la diète. On le priva du droit de
 nommer aux grands emplois sans
 le concours des états; enfin il lui fut
 interdit d'avoir un trésor particulier.
 Dans l'impuissance de faire le bien
 où Stanislas se trouvait ainsi ré-
 duit, il tenta cependant d'amélior-
 er différentes branches de l'admini-
 stration; et il consacra, sur son
 modique revenu, un million de flo-
 rins à perfectionner les finances. Il
 chargea ensuite le grand-chancelier
 de la couronne, le comte André Za-
 moiski, de la rédaction d'un nouveau
 code de lois. Le comte s'acquitta de
 cette mission à la satisfaction du roi
 et du public éclairé; mais la noblesse
 en fut extrêmement mécontente. Se
 croyant blessée dans ses prérogatives,
 elle rejeta le projet dans la diète de
 1779. Stanislas fit, à la même épo-
 que, beaucoup d'efforts pour per-
 fectionner l'éducation publique et
 pour améliorer l'état du soldat; en-
 fin, il bâtit à ses frais un superbe
 hôtel des Invalides. La guerre ayant
 éclaté, en 1788, entre la Russie et
 la Turquie, on convoqua une diète
 à laquelle le roi proposa des amélio-
 rations dans l'administration des fi-

nances, de la justice, et surtout une augmentation dans l'armée. La Russie protesta contre toute innovation dans la constitution; la Porte, au contraire, promit sa protection aux Polonais contre les Russes. Le roi se déclara en faveur de la Russie, mais les députés s'y opposèrent, et il se vit obligé de céder à l'influence de la Prusse, devenue l'adversaire de la Russie, depuis que cette puissance avait conclu, avec l'Autriche, le traité de Cherson (1787). Le 18 novembre 1788, la Prusse déclara que la garantie de la constitution polonaise, donnée par la Russie, était nulle, et qu'elle ne pouvait empêcher le libre exercice des droits de souveraineté qui appartient à toute nation. Elle ajouta, le 29 mars 1790, dans le traité d'alliance, la promesse de son assistance, dans le cas où la Pologne serait attaquée à cause des changements à faire dans sa constitution. La Pologne alors commença ce grand ouvrage; et comme l'amélioration la plus évidente était de substituer l'hérédité de la couronne au système électif, la Prusse proposa, pour candidat à la couronne héréditaire, l'électeur de Saxe, qui avait dans la nation un parti très-nombreux. Devenant exigeante, cette puissance demanda la cession de Dantzic; et la diète s'y étant refusée, le nouvel allié fut piqué de ce refus. Cependant Stanislas avait beaucoup gagné dans l'opinion publique, et les principales causes de mécontentement avaient disparu. Une grande partie de la noblesse reconnaissait ses erreurs à son égard, et lui rendait plus de justice. Les villes, surtout Varsovie, lui savaient gré des efforts qu'il avait faits pour établir en Pologne une classe intermédiaire entre la noblesse et les es-

claves; enfin ces dispositions semblaient lui promettre une grande influence à la diète de 1791, dont les membres, augmentés de moitié, avaient été portés à six cents. Le 3 mai, le projet d'une nouvelle constitution fut proposé à cette diète, puis discuté, approuvé et sanctionné par le roi; et toute l'assemblée se rendit à l'église, pour jurer de lui être fidèle. Les principaux articles portaient que la religion catholique serait la religion de l'état, et que les autres cultes conserveraient un libre exercice. La couronne devait être héréditaire dans la maison électorale de Saxe; la noblesse était maintenue dans ses privilèges, et les paysans mis sous la protection de lois spéciales. Le pouvoir législatif appartenait aux états; partagés en deux chambres, et le pouvoir exécutif au roi, avec un conseil privé, composé du primat, de cinq ministres et de deux secrétaires. Enfin, cette nouvelle constitution remédiait réellement à beaucoup d'abus, et la Pologne devait s'en promettre un avenir plus heureux. La Prusse approuva tout, et donna les assurances les plus positives de sa protection contre les attaques auxquelles ces changements pourraient donner lieu. D'autres puissances imitèrent son exemple. La Russie seule ne montra point les mêmes dispositions: cependant elle ne fit pas connaître ses intentions avant d'avoir terminé sa guerre contre les Turcs; et son silence empêcha l'électeur de Saxe d'accepter les offres de la diète. En attendant, le parti de l'opposition déploya une grande activité. Ses chefs, Félix Potocki et Rzewuski s'adressèrent aux cours de Pétersbourg et de Vienne; ils firent tous leurs efforts pour renverser le nouvel ordre de choses; et,

secondés au moins par les vœux secrets de la Russie, ils fondèrent la confédération de Targowicz. Dès le 12 mars 1792, l'impératrice, ayant fait sa paix avec les Turcs, déclara qu'elle n'approuvait point la nouvelle constitution, et que son armée allait marcher au secours des confédérés. On vit en effet bientôt de nombreuses troupes russes se diriger vers la Pologne qui était encore sans armée. La résistance courageuse de Kosciusko fut inutile; et bientôt Stanislas, pressé par l'impératrice de Russie, accéda lui-même (23 juillet 1792), à la confédération de Targowicz. Les armées russes occupèrent alors sans obstacle toute la Pologne; et ce fut sous leur influence, que la diète de Grodno s'ouvrit le 29 septembre suivant. Les résultats de cette assemblée furent la suppression de la nouvelle constitution, et le rétablissement de l'ancienne. Les négociations, qui eurent lieu à cette époque, sont restées le secret des cabinets. Ce que l'on sait, c'est que la politique de la cour de Berlin changea, au point qu'elle déclara, le 6 janvier 1793, dans un manifeste, qu'au moment où elle se trouvait en guerre avec la France, il lui importait d'assurer ses derrières du côté d'un pays où des *factions et des révolutionnaires pouvaient amener d'autres dangers*. On sait aussi que ce fut alors que les trois grandes puissances arrêtaient le second partage de la Pologne, et qu'il ne resta plus à ce pays que le tiers de son ancienne étendue, tellement que Varsovie, la résidence du roi, devint une ville frontière. Cet événement porta le désespoir dans le cœur de tous les bons Polonais, et une nouvelle insurrection éclata peu de temps après sous les auspices de Kosciusko. Les

insurgés eurent d'abord quelques succès contre les Prussiens (V. SCHWEIN); mais la Russie ayant fait de grands efforts, une nombreuse armée vint assiéger Varsovie sous les ordres de Souwarow (V. ce nom). Kosciusko fut battu; la capitale soumise, et le dernier partage de la Pologne consommé entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Catherine II, qui, en 1764, avait tant contribué à placer sur le trône Stanislas, l'en fit elle-même descendre trente ans après. Appelé par ses ordres à Grodno, ce fut le jour anniversaire même de son couronnement (25 novembre 1794), que ce malheureux prince se vit contraint de souscrire le traité de partage, et de donner son assentiment à la destruction de son royaume. On l'obligea même de renoncer pour toujours à tous ses droits, et de déposer la couronne. Il vécut depuis à Grodno, d'une pension de 200,000 ducats que lui firent les puissances co-partageantes. Après la mort de Catherine, il fut invité par l'empereur Paul I^{er}. de se rendre à Pétersbourg, et partit le 15 février 1797. Il se fit beaucoup d'amis dans cette ville par ses excellentes qualités; mais on n'y rendit pas toujours à son âge et à son rang les honneurs qu'on leur devait. Un jour qu'il se trouvait à la cour au milieu d'un grand nombre de courtisans, la fatigue et les années l'ayant forcé de s'asseoir, un aide-de-camp vint l'avertir qu'il fallait rester debout; et il se soumit sans plainte à cette dure nécessité. Il assista à Moscou, au couronnement du nouvel empereur, et revint à Pétersbourg, où il mourut, le 12 février 1798, d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante-six ans. Ce monarque n'avait pas été marié et il ne laissa point d'enfants. Dans les pre-

miers moments de son règne , il s'était flatté d'épouser une princesse autrichienne ; mais déçu de cet espoir , et voyant sa position de plus en plus difficile , il ne chercha pas à contracter d'autres liens et sembla ne pas vouloir associer une épouse à sa triste destinée. Bon et généreux , Stanislas était doué de beaucoup d'esprit et de sagacité ; sa conversation était aussi aimable que spirituelle ; mais il manquait de profondeur et de caractère. Dans un pays et dans un temps plus paisible , il eût fait le bonheur de ses sujets , et il eût été parfaitement heureux lui-même. Rulhières en a tracé une espèce de caricature ; mais cet historien , plein d'enthousiasme pour les auteurs de toutes les fédérations et de toutes les insurrections de la Pologne , n'a pas tenu compte à Stanislas des obstacles que ces ennemis de tout pouvoir apportèrent aux vues bienfaisantes du monarque. On ne peut nier que cet infortuné roi n'ait montré dans l'adversité beaucoup de dignité et une grande sérénité d'esprit. Parvenu au trône par des voies peu faites pour l'honorer , il eut ensuite à lutter contre ceux même qui l'y avaient porté. Il n'en descendit que par un concours de circonstances invincibles et prévues depuis longtemps. Aucun souverain ne supporta un pareil malheur avec plus de noblesse et de résignation. M—D. J.

STANLEY (THOMAS), auteur d'une Histoire de la philosophie , naquit à Cumberlow , dans le comté d'Hereford , en Angleterre , on ne sait pas en quelle année , mais selon toute apparence , entre 1620 et 1630. L'un de ceux qui ont écrit sa vie assure qu'il mourut au même âge que Pic de La Mirandole , c'est-à-dire , à trente-un ans ; ce qui retarderait sa naissance

ce jusqu'en 1647 , car il est mort en 1678 ; mais ce calcul sera démenti par les détails qui vont suivre. Son père , nommé , comme lui , Thomas Stanley , appartenait à une famille noble. Toutefois il n'est pas certain que ce soit celle de deux personnages du même nom , que Bacon place au nombre des conseillers ou officiers de Henri VII , ni surtout celle de Guillaume Stanley , exécuté comme complice de la conspiration des poudres. Ce Guillaume était du comté de Lancastre , tandis que depuis long-temps les ancêtres de Thomas possédaient dans celui d'Hereford une maison de campagne située au milieu d'une plaine pierreuse , circonstance d'où leur venait le nom de Stoneley , changé depuis en Staneley ou Stanley. Ce fut à Cumberlow-Green que le jeune Thomas Stanley fit ses premières études chez son père et sous un précepteur particulier , nommé Guillaume Fairfax. Il alla , vers l'âge de quatorze ans , les continuer à Cambridge , dans le collège de Pembroke. Il ne paraît pas qu'il eût auparavant étudié à Oxford , quoiqu'on l'ait dit quelquefois ; mais il est vrai que son nom se trouve , avec la qualité de maître-ès-arts , dans les registres de l'université d'Oxford , sous l'année 1640. A-t-il fait ensuite plusieurs voyages en France , en Italie , en Espagne ? La plupart des biographes le disent ; mais la meilleure notice que nous ayons sur sa vie , garde à cet égard le plus profond silence. Elle nous apprend au contraire qu'au moment où la guerre civile éclata , le père , la mère et les sœurs de Thomas Stanley passèrent en France , et quittèrent pour toujours l'Angleterre , où il resta seul de sa maison. Établi à Londres , il y vécut dans la retraite , au sein de la société des jurisconsultes de Middle-

Temple. Là son temps se partageait entre l'étude des lois et la lecture méthodique des meilleurs livres de l'antiquité grecque et latine. En 1649, il publia un volume in-8°, où étaient traduites en anglais et accompagnées de notes, l'Idylle sur l'enlèvement d'Europe, alors attribuée à Théocrite, et qui est de Moschus (V. ce nom, XXX, 232); plusieurs Idylles du même Moschus et de Bion, des Odes d'Anacréon, les pièces latines intitulées : *Cupido crucifixus*, *Per-vigilium Veneris*, avec les Baisers de Jean Second. Un autre recueil de Poésies, la plupart érotiques, parut, en 1651, in-8°, à Londres, comme le précédent; et Wood dit que plusieurs des pièces que Stanley y avait rassemblées furent mises en musique par John Gamble, compositeur alors renommé; mais il est plus probable que ce soin n'a été pris qu'à l'égard du *Psalterium Carolinum*, volume in-8°, que Stanley dédia, sans doute vers les années 1649 à 1651, à la mémoire de Charles 1^{er}, et dans lequel il inséra des Méditations pieuses, versifiées. Peut-être faut-il rapporter à la même époque les Traductions que fit Stanley, soit en vers, soit en prose, de quelques ouvrages français, espagnols et italiens, par exemple, des Poésies de Théophile Viaud et de Tristan, de l'Aurore de Perez de Montalvano, du livre de Pic de La Mirandole, sur l'amour platonique. Nous ne connaissons pas d'édition de ces versions, dont l'existence nous paraît néanmoins suffisamment attestée. Mais ce n'étaient là pour Stanley que de simples délassements. Il avait entrepris déjà son Histoire de la philosophie. Il en mit au jour, dès 1655, les deux premiers tomes, en langue anglaise (*History of philosophy, containing*

the lives, opinions, etc.) Londres, in-fol. On dit qu'il n'était encore que dans la vingt-huitième année de son âge. Selon cette indication, il serait né en 1627 ou 28. Le tome III, où est comprise l'Histoire de la philosophie chaldaique, n'a été publié qu'après la restauration, en 1662. Une seconde édition anglaise de tout l'ouvrage est de 1687, une troisième de 1701, l'une et l'autre in-fol.; la quatrième est in-4°, Londres, 1743. Il en existe deux traductions latines; l'une incomplète, par Jean Leclerc, Amsterdam, 1690; la deuxième, sans omissions, et même avec des additions, par Godefroi Oléarius (1), Leipzig, 1711, in-4°. Salomon Bor est auteur d'une version flamande, imprimée en 1702, à Leyde, chez Vander Aa. Nous n'avons pas connaissance que l'ouvrage ait été traduit en aucune autre langue moderne. Il a perdu une grande partie de sa valeur, depuis que le même sujet a été traité avec plus d'étendue et avec une érudition plus profonde, par Jacques Brucker (Voy. ce nom, VI, 81). Mais si l'on considère que chaque branche de l'histoire littéraire exige l'usage d'un très-grand nombre de livres, et que Stanley écrivait dans un siècle et dans un pays où les recherches n'étaient pas encore devenues faciles, on lui saura gré de ce qu'il a su mettre d'exactitude et de méthode dans ce travail. Il a recueilli soigneusement les matériaux que pouvaient fournir aux annales de la philosophie, Plutarque, Sextus Em-

(1) Né à Leipzig, en 1672, et mort en 1715, Godefroi Oléarius a non-seulement traduit Stanley, mais il a aussi donné une édition de ce qui reste des deux Philostrates (V. XXXIV, 207), et de plus, composé des observations sur l'évangile de saint Mathieu, une histoire du symbole des apôtres, d'autres écrits théologiques en latin, et une introduction à l'histoire de Rome et de l'Allemagne, en allemand.

piricus, Diogène-Laërce, Eunape, Stobée, Suidas. Il fallait aussi puiser immédiatement dans les ouvrages des anciens philosophes : il l'a fait quelquefois, mais pas aussi souvent qu'on le voudrait. A tout prendre, il est plus instructif que ne l'avaient été ceux qui s'étaient appliqués avant lui à tracer des esquisses de l'histoire des sectes, comme Vivès, Hörnius, G-J. Vossius, Abraham Grave, Théophile Gale et Jonsius. On trouve chez lui, de l'aveu de Brucker, presque tout le matériel des annales de la philosophie; et il peut encore être utilement consulté lorsqu'on ne cherche que de simples faits. Du reste, ses analyses sont insuffisantes, ses jugements hasardés; son style n'a pas la précision desirable; et l'on ne doit pas accepter sans examen les résultats qu'il établit. En 1655, il dédiait son livre à J. Marsham (*Voyez ce nom*, XXVII, 258), qui avait épousé sa tante, et par les conseils duquel il s'était livré à ce travail. Stanley eut un autre ami fort estimable dans Édouard Shelburne, qui a traduit en anglais le Poème de Coluthus, et avec lequel il cultivait la littérature grecque. Stanley conçut, dans cette société, l'idée de préparer des éditions d'Eschyle et de Callimaque. Il n'a rien publié du second de ces poètes, et n'a laissé sur ses Hymnes que des notes fort imparfaites, dont on n'a pas fait usage; mais il est le principal éditeur d'Eschyle (*Voyez ce nom*, XIII, 300, 301): car, d'un côté, il a rendu presque inutiles les éditions antérieures à la sienne; et de l'autre, il a fourni les éléments de la plupart de celles qui l'ont suivie. Son Eschyle parut à Londres, en 1663 (1664 sur quelques exemplaires), in-fol., avec une version latine com-

posée par lui, des scholies grecques et des fragments. Cette édition a servi de base à celles de la Haie, 1745, 2 vol. in-4°; de Glasgow, 1746, etc.,... et même encore de Cambridge, 1809. La traduction latine de Stanley se retrouve dans l'Eschyle d'Oxford et Londres, achevée en 1806. Porson (*Voyez ce nom*, XXXV, 440) avait revu le texte grec sur un exemplaire de l'édition de 1663. Nous devons pourtant dire que plusieurs hellénistes préfèrent aujourd'hui celle de M. Schutz, donnée en 1800. Stanley, après 1664, composa, sur le même tragique grec, un Commentaire qui se conserve manuscrit, en 8 vol. in-fol., dans la bibliothèque de l'université de Cambridge. Ce travail l'a occupé durant les quatorze dernières années de sa vie. Cependant ce fut probablement dans cet intervalle qu'il mit en distiques les Tenures de Littleton, ancien traité des mouvances de fiefs (*Voy. Thom. LITTLETON* XXIV, 572). Du reste, ces distiques n'ont pas été imprimés; et ils ne se retrouvent plus. On lui a aussi attribué un travail sur Théophraste (*Voyez Jacques DUPORT*, XII 295). Les contemporains de Stanley s'accordent à louer la douceur et l'égalité de son caractère, ses mœurs paisibles, son intacte probité, ses habitudes bien-faisantes. Toute sa vie a été consacrée à l'étude et aux travaux littéraires. Il négligeait le soin de sa fortune, quoiqu'elle eût été fort endommagée par les dettes que son père avait contractées durant les troubles civils. Stanley ne se sentait aucun goût pour les professions lucratives, ni pour les fonctions publiques: il a été néanmoins juge de paix durant quelques années. Il mourut à l'âge d'environ 60 ans, dit le plus exact de ses bio-

graphes, le 12 (22) avril 1678, et fut enterré à Londres, dans le temple de Saint-Martin. Il avait épousé Dorothee Engan ou Eynon, dont il eut quatre enfants, savoir : trois filles, et un fils qui s'est fait connaître par une Traduction anglaise des Histoires diverses d'Élien. En rédigeant cet article, nous avons fait peu d'usage de la notice qu'Olearius a placée à la tête de sa Traduction de l'Histoire de la philosophie, et qui est extrêmement fautive, ainsi qu'en fut averti Chr.-Auguste Heumann, par J. Chamberlaine. Heumann s'adressa à Guillaume Wotton, qui était parent de Stanley, et qui, à cette occasion, composa une meilleure notice, imprimée en 1722, pages 307-317 du volume intitulé : *Scævolæ Sammarthani Elogia Gallorum sæculo xvi illustrium ; præfationem præmisit etc.*, Chr.-Aug. Heumannus ; *sub junctum est quod primum nunc editur*, Guillelmi Wottoni *elogium Thomæ Stanleii*. D—N—U.

STANSEL (VALENTIN), astronome, né dans la Moravie, en 1621, embrassa la règle de saint Ignace, à l'âge de seize ans, et professa la rhétorique et les mathématiques aux collèges d'Olmütz et de Prague. Attaché, d'après sa demande, à la mission des Indes, il se rendit en Portugal, où il devait trouver promptement une occasion de passer sur la côte d'Asie. En l'attendant, il donna des leçons d'astronomie à l'université d'Evora ; et, pour se conformer au génie de la langue du pays, il prit le nom d'*Estansel*. Ses leçons le firent connaître d'une manière avantageuse. De nouveaux obstacles retardaient son départ pour les Indes ; il se rendit au Brésil, et observa, dans la baie de Tous les Saints, les comètes de 1664 et 1665. Il fut

attaché, comme professeur de théologie, au collège que les jésuites possédaient à San-Salvador, et continua de faire des observations astronomiques, dont il envoyait les résultats en Europe. Le P. Stansel mourut au Brésil en 1690. Outre quelques ouvrages conservés en manuscrits à Rome, et dont on trouve les titres dans la *Bibl. societ. Jesu* de Southwell, on a de lui : I. *Orbis Alfonsinus*, Evora, 1658, in-12. C'est la description d'un cadran solaire indiquant à la fois quelle heure il est dans tous les pays. II. *Legatus uranicus ex orbe novo in veterem ; h. e. Observationes Americanæ cometarum factæ, conscriptæ ac in Europam missæ* ; Prague, 1683, in-4°. Ce volume fut publié par les confrères de Stansel. III. *Uranophilus cælestis peregrinus sive mentis Uranicæ per mundum sidereum peregrinantis ecstases*, Gand, 1685, in-4°. (Voy. le *Journal des Savants*, de 1685, p. 309, et les *Acta erudit. lips.*, p. 235). W—s.

STANYHURST (RICHARD), né à Dublin, vers 1545, se fit une grande réputation dans l'université d'Oxford, par ses commentaires sur Porphyre, qu'il y publia à l'âge de dix-huit ans. Il était étroitement lié avec le savant Usher, son neveu ; mais cette liaison cessa dès qu'il eut embrassé la religion catholique. Après avoir perdu sa femme, il se retira en Flandre, y fut ordonné prêtre, et obtint la place de chapelain de l'archiduc Albert, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Bruxelles en 1618. C'était un homme aimable en société, savant dans la langue grecque, et rempli de talent pour la poésie latine. Voici les titres de ses ouvrages : I. *Harmonia in Porphyria-*

nas constitutiones, Lond., 1570, in-fol. II. *De rebus in Hyberniâ gestis*, Anvers, 1584, in-4°. III. *Descriptio Hyberniæ*, traduite en anglais et insérée dans le premier volume des *Chroniques de Hallingshet*. IV. *De vitâ S. Patricii*, Anvers, 1587. V. *Hebdomada Mariana*, in *memoriam septem festor. B. M. Virginis*, ibid., 1609, in-8°. VI. *Hebdomada Eucharistica*, Douai, 1614. VII. *Brevis præmunio pro futurâ concertatione, cum Usserio*, ibid., 1615. VIII. *Lettres à M. Usher*. IX. *Les principes de la Religion catholique*. X. Les quatre premiers liv. de *l'Énéide*, et les quatre premiers *Psaumes*, traduits en vers blancs, Londres, 1583. XI. *Imaginationes poétiques*, en latin et en anglais. — *Épitaphes*, dans les deux mêmes langues. — Guillaume STANYHURST, né à Bruxelles de parents irlandais, et que Chalmers suppose fils du précédent, entra chez les jésuites en 1617; se distingua par son talent pour la prédication et par son zèle à secourir les pestiférés. Il mourut à Bruxelles, le 10 janvier 1663. Ses ouvrages sont : *Theologia moralis Fr. Labatae, novis commentariis aucta*. — *Immortalis immortalis corpore patientis historia*. — *Quotidiana christiani hominis tessera, veteris hominis metamorphosis*. — *De Infernorum ergastulo*. — *Album maritimum*, en vers et en prose, Louvain, 1641, in-fol. C'est un éloge de la maison d'Autriche. T. D.

STANZIONI (MAXIME), peintre napolitain, né en 1585, fut élève du Caracciolo, avec le goût duquel il a beaucoup d'analogie. Il profita aussi des ouvrages de Lanfranc, qu'il appelle même son maître dans quelques-uns de ses manuscrits restés inédits. Il chercha, en outre, dans ses

fresques, à suivre les traces du Correnzio, qui, de son temps, passait pour un des plus habiles peintres en ce genre. Il devint par là, en quelque sorte, le type de l'école napolitaine. Il s'exerça aussi dans le portrait, et aucun peintre de son pays ne s'est autant que lui approché du Guide. Il se rendit ensuite à Rome, où ayant vu les ouvrages d'Annibal Carrache, il s'empressa de les étudier. Son talent supérieur le mit bientôt en état de le disputer aux artistes les plus habiles. A la Chartreuse, il peignit, en concurrence avec Ribera, un *Christ mort, au milieu des Maries*. Ce tableau ayant un peu noirci, le Ribera persuada, dit-on, aux religieux de le faire nettoyer, et se servit pour cela d'une eau si corrosive, qu'il le gâta au point que Stanzioni refusa d'y mettre la main, disant qu'une fraude aussi noire ne devait pas rester cachée aux yeux du public. Mais par une vengeance plus noble, il orna de plusieurs ouvrages magnifiques cette même église, que l'on regarde comme un véritable musée, et dans laquelle tous les artistes de talent ont voulu placer quelques-unes de leurs plus belles productions. C'est là que l'on voit son admirable tableau de *Saint-Bruno donnant à ses religieux la règle de son ordre*. Il n'est pas rare de trouver de ses ouvrages dans les galeries les plus recherchées de Naples; et hors du royaume on en fait le plus grand cas. Les voûtes de l'église de *Gesu - Nuovo* et de Saint-Paul le mettent au rang des peintres à fresque les plus distingués. Il mourut de la peste, en 1656. A la mort du Dominiquin, Stanzioni et l'Espagnolet furent appelés pour terminer les travaux incomplets de la chapelle du *Trésor*, à l'archevêché de

Naples. Stanzioni, en concurrence avec des rivaux aussi redoutables, ne resta pas au-dessous d'eux; et son tableau, qui est entouré des ouvrages de Zampieri, pourrait presque être attribué à ce dernier, tant le peintre napolitain est parvenu à en imiter le style et le coloris. C'est peut-être son meilleur morceau. Tant qu'il vécut célibataire, il mit le plus grand soin à terminer ses ouvrages et à les étudier; mais ayant épousé une demoiselle noble et sans fortune, il chercha à multiplier ses peintures, pour la maintenir dans le luxe, et il en exécuta plusieurs dont quelques parties offrent des défauts. Il laissa sur les peintres napolitains, des notes dont fit usage Bern. de Dominici, pour la composition de son ouvrage. Stanzioni avait ouvert à Naples une école extrêmement fréquentée, d'où sortirent plusieurs élèves célèbres, entre autres Muzio Rossi et François de Rosa, surnommé *Pacicco*. P-s.

STAPEL (JEAN BODOEUS DE), médecin hollandais, naquit à Amsterdam vers le commencement du dix-septième siècle. Son père Engelbert Stapel, premier médecin de cette ville, ne négligea rien pour son éducation, et l'envoya à Leyde pour se perfectionner. Là il prit, sous la direction de Vorstius, beaucoup de goût pour la botanique; et se livra en même temps à l'étude de la langue grecque. Il voulut employer utilement ces deux genres de connaissances en les faisant concourir à une édition des œuvres botaniques laissées par Théophraste. Son travail sur l'histoire des plantes de cet auteur, était terminé lorsqu'il mourut à la fleur de l'âge, en 1636. Ce fut donc son père qui remplit près de lui le triste devoir d'éditeur, en

publiant : *Theophrasti Eresii de historia plantarum libri decem græce et latine*, Amsterdam, chez Henri Laurent, 1644, in-fol., de 1200 pages, sans compter la table. Remarquons ici que le texte et la version latine donnée par Heinsius, et que Stapel a reproduite, n'occupe que 200 pages du même format, en sorte donc qu'il se trouve 1000 pages qui sont employées par les commentaires et les notes, car l'auteur s'y montre l'un des plus minutieux commentateurs. A l'occasion du nom de chaque plante citée dans le texte de Théophraste, il rassemble tout ce que les auteurs anciens en ont dit, en sorte que le commentaire pourrait aussi bien appartenir à Dioscoride ou à Pline; car l'auteur trouve le moyen d'y faire intervenir, ne fût-ce qu'en passant, même les plantes dont Théophraste ne fait pas mention. Il n'hésite jamais, pour rapporter à une plante connue de nos jours, celle de son auteur, et il en donne une figure en bois. Le plus grand nombre ne sont que des copies des auteurs précédents, surtout de L'écluse et de Dodoens; mais il en est quelques-unes qu'il produisait pour la première fois, ou dont il complétait le dessin, telles que les plantes que Prosper Alpin avait publiées dans ses *Plantes exotiques*, comme le *silphium* des anciens. Stapel ajoute la fleur prise sur la plante même qu'il avait cultivée dans son jardin: il la trouve conforme à ce que présente une médaille de la Cyrénaïque; mais il y joint d'autres plantes qui ne pouvaient avoir été connues des anciens, comme quelques-unes de la Virginie, et une sorte de fascicule de plantes du cap de Bonne Espérance, recueillies par Juste Hern, qui remplissait dans cette contrée les fonctions de pasteur

et de médecin: il les avait envoyées à son frère, médecin à Leyde, et celui-ci les communiqua à son ami Stapel, qu'il mit ainsi dans le cas de faire pressentir aux botanistes tout ce qu'ils pouvaient espérer de l'occupation de ce coin de terre par les Hollandais. Par leurs soins, elles ne tardèrent pas à venir enrichir les jardins d'Europe; alors seulement on put en compléter la connaissance. Jusque là leur forme bizarre pouvait les faire regarder comme chimériques; cependant Stapel s'était hâté de les rapporter, par les noms qu'il leur avait imposés, à des groupes déjà connus. En cela il ne donna pas une grande idée de son habileté en botanique. C'est ainsi que la plus singulière qu'il nomma *Fritillaria crassa*, fut reconnue comme une espèce du genre *apocynum*, par Commelin: mais ensuite Linné démêlant mieux ses caractères particuliers, vit qu'elle devait former un genre, toujours dans la famille des apocynées, et voulut, par le nom de *Stapelia*, la consacrer à la mémoire de celui qui l'avait indiquée le premier. Il récompensa par là plutôt l'étendue du travail que Stapel avait exécuté, que son mérite réel. On peut croire que s'il fût parvenu à un âge plus avancé, son érudition mieux digérée lui eût fourni les moyens d'être plus utile; peut-être l'aurait-il mieux employée dans les commentaires qu'il avait commencés sur le second ouvrage de Théophraste *De causis plantarum*; mais les manuscrits qu'il laissa étaient trop imparfaits pour être publiés. Au reste, telle qu'elle est, son *Historia plantarum* peut être consultée avec fruit; et grâce à la table qui la termine, on peut facilement y trouver des richesses qui sont répandues dans cette espèce d'encyclopédie bo-

tanique. Engelbert Stapel, qui en fut l'éditeur, a de plus, suivant l'usage du temps, réuni diverses pièces de vers faits en l'honneur de son fils. Arnold Corvinus, jurisconsulte célèbre, a écrit la Préface; mais il n'y donne aucune particularité sur l'auteur, en sorte qu'on ne connaît pas même la date de sa naissance.

D—P—s.

STAPPER (JACQUES), sénateur zuricois, et commandant des troupes suisses dans les guerres d'Italie au commencement du seizième siècle, naquit à Zurich, en 1466, de Henri Stapfer, membre du sénat, et seigneur de Seldenküren et de Leimbach, qui s'était distingué à la bataille de Morat. Entré, en 1507, au service du roi de France, il obtint une récompense extraordinaire pour la valeur et les talents qu'il déploya dans l'expédition de Gènes. Élu sénateur, en 1509, il accrut, dans les campagnes suivantes de Lombardie, auxquelles les cantons prirent part, la réputation d'habile capitaine; mais il se fit de nombreux ennemis, soit à cause de succès enviés par des rivaux puissants, soit par l'usage illégal qu'il fit de son influence et de son autorité. Accusé de s'être rendu coupable de concussion, en s'appropriant une partie de la solde des troupes, il fut d'abord condamné, puis reconnu innocent, placé à la tête des Suisses qui marchèrent contre Milan sous les ordres de Maximilien 1^{er}, et armé chevalier par cet empereur, mais bientôt disgracié par suite d'une dénonciation de Trivulce, qui envoya au monarque des lettres interceptées, mais qu'on l'accusa d'avoir lui-même forgées. L'esprit remuant et inquiet de Stapfer le jeta peu après dans une entreprise qui lui attira l'animadversion de son

canton. Ayant conduit un corps auxiliaire auprès du duc Ulric de Wurtemberg, sans l'aveu et même contre les intentions de son gouvernement, il fut puni par une amende, et renonça à la bourgeoisie de Zurich. Le prince abbé de Saint-Gall l'engagea, en 1525, à son service, et l'employa dans la haute administration de ses états. Après cette époque, les annales de la Suisse ne font mention de lui qu'à l'occasion du colloque de Baden, institué pour arranger les différends élevés par la réforme religieuse entre les cantons. Stapfer assista à cette réunion en qualité de président laïque. Sa vie, agitée par l'ambition et la soif d'exploits hasardeux, ne retrace que trop fidèlement les malheureux temps où l'esprit militaire des Suisses, survivant aux besoins de la patrie, ne se manifesta plus que par des entreprises téméraires ou lucratives, inspirées par des motifs fort étrangers aux nobles intérêts qui avaient excité et nourri cet esprit dans les siècles héroïques. Sans doute J. Stapfer a mérité le blâme de l'histoire, mais pas plus qu'un grand nombre de magistrats et guerriers suisses, ses contemporains. Le continuateur de J. de Muller, Glutz-Blotzheim, l'a traité avec une sévérité outrée. Ses fils quittèrent Zurich, à l'exemple de leur père. Un d'eux, prit, comme avoyer de Rapperswyl, une part active à la réformation. Voy. le Dictionnaire des Suisses par Leu. S—n.

STAPFER (JEAN-FRÉDÉRIC), un des théologiens les plus célèbres de l'Eglise réformée, naquit à Brougg, canton d'Argovie, en 1708, fit ses études à Berne et à Marbourg, profita de son séjour en Allemagne et en Hollande, pour s'instruire à l'école des plus savants professeurs de

philosophie religieuse et d'humanités; et revint dans sa patrie, résolu d'appliquer à la défense et à un enseignement plus solide de la religion, les connaissances variées et profondes qu'il avait acquises dans le cours de ses voyages. La clarté et l'enchaînement méthodique, que Wolf avait apportés dans l'exposition des doctrines morales et métaphysiques, avaient particulièrement captivé son attention; et, de retour dans sa patrie, il entreprit de donner à la théologie et aux préceptes du christianisme, pour encadrement logique et pour lien doctrinal, les principes de la philosophie de Leibnitz, développés par le baron de Wolf. Ce dessein, exécuté avec autant de succès que d'habileté, a enrichi la littérature théologique protestante de trois ouvrages considérables, dont Jean-Frédéric Stapfer mena la publication, pour ainsi dire, de front, de 1743 en 1766, ouvrages qui ont été traduits en hollandais, et qui ont conservé, jusqu'à ce jour, dans l'Eglise réformée, en Europe comme dans les États-Unis, l'autorité de guides aussi instructifs que sûrs pour l'étude des principales branches de la théologie. Tous ont été imprimés à Zurich. Le premier : *Institutiones theologiæ polemicæ*, 5 vol. in-8°. (1743-47; seconde édition, 1752), est un exposé de tous les systèmes des adversaires et des adhérents des croyances chrétiennes, précédé d'un précis dogmatique, qui forme le premier volume, et qui passe, à juste titre, pour un chef-d'œuvre de résumé synthétique, offrant les vérités de la foi dans le plus rigoureux enchaînement scientifique. Les quatre derniers volumes contiennent les systèmes opposés au christianisme, ou qui s'écarteraient de celui de l'Eglise réformée,

rattachés à un premier principe, exposés dans les termes mêmes de leurs plus illustres écrivains, et jugés avec non moins d'équité que de sagacité. Un second ouvrage, écrit en allemand, et intitulé : *Fondements de la vraie religion*, 1746-53, 12 vol., se fait remarquer par un ordre lumineux, une conséquence parfaitement logique, un style simple et pur, et une profondeur qui ne nuit point à la clarté; mais il pèche par une extrême prolixité, effet à-la-fois du soin que prend l'auteur de ne pas laisser la plus légère obscurité sur la proposition qu'il développe, et de l'influence du modèle qu'il avait constamment devant les yeux dans les écrits diffus de Wolf. Kant estimait cet ouvrage, et le considérait comme le *Traité* le mieux raisonné et le plus méthodique de dogmatique chrétienne. Il en a été fait, par l'auteur lui-même, un fort bon abrégé en 2 vol., *ibid.*, 1754. Le troisième grand ouvrage de Stapfer embrasse *la morale chrétienne*, en 6 vol. in-8°, 1756-66, et joint les mêmes qualités aux mêmes défauts. La vie de Stapfer fut l'image fidèle de sa doctrine. Pasteur d'une des paroisses les plus étendues et les plus importantes du canton de Berne (Diesbach près de Thoun), il se mit, avec autant de simplicité que de zèle, à la portée des habitants des chaumières, et sut, avec une sagesse assortie aux circonstances, appliquer à tous leurs besoins ces vérités dont il avait offert la liaison et le développement philosophique aux savants et aux penseurs. Avant son arrivée dans cette vaste commune, des sectaires en avaient altéré la paix et avaient inspiré à ses membres del'éloignement pour le culte public. A sa mort (1775), elle présentait le spectacle d'une seule

famille unie et heureuse, sous la direction d'un père tendre et chéri. J. F. Stapfer a eu trois frères : Jean, Albert et Daniel, qui se sont fait connaître, soit par des écrits, soit par d'éminents services rendus à l'Eglise de Berne. — JEAN, né en 1719, mort en 1801, premier professeur de théologie à l'académie de ce canton, contribua au perfectionnement de l'instruction religieuse. Prédicateur éloquent et littérateur judicieux, il bannit de la chaire le mauvais goût, les subtilités et les dissertations étrangères à l'Evangile, qui infectaient la prédication, et se soumit, dans les intérêts de la religion, à un travail pénible qui devait répugner à un homme doué d'un esprit étendu, et d'une imagination brillante. Il s'agissait de refaire, d'un bout à l'autre, la version rimée des Psaumes qui était en usage dans les églises Bernoises, et qui, incorrecte, prosaïque, diffuse, et pleine d'expressions ridicules, ressemblait plutôt à une parodie qu'à la traduction du recueil des chants les plus sublimes qui puissent nourrir la piété et élever l'âme vers la divinité. Il fallait à-la-fois ne pas changer le mètre et le nombre des syllabes dans les strophes, pour que l'ancienne musique pût servir, et ne point s'écarter du langage populaire, ni dépayser les fidèles en effaçant toutes les traces des vers qui appelaient la refonte. L'idée du bien qui en résulterait, soutint le traducteur dans ce fastidieux calcul de mots; et le succès le plus complet vint le dédommager d'un travail aussi ingrat. Cet effort de la charité chrétienne coûta plusieurs années d'application minutieuse à un savant, avare de son temps, et occupé des fonctions d'une place importante, auxquelles se joignaient

celles de membre des directions supérieures des Églises et de l'instruction publique. La manière dont un livre de piété, indispensable au culte national, fut, par cette révision qui était une véritable création, approprié aux progrès du goût, et introduit dans toutes les communes, révèle dans celui qui prépara et obtint cet heureux résultat, autant de talent que de dévouement chrétien et de vertu. On a de lui : I. *Theologia analytica*, Berne, 1763, in-4°. C'est un exposé de la doctrine chrétienne en tableaux analytiques, offrant des squelettes de sermons sur toutes les parties de l'enseignement religieux. II. Onze volumes de *Sermons* (1761-81, in-8°, Berne, chez E. Haller). Ces Discours se distinguent par une chaleur entraînante, une noble simplicité et l'art avec lequel l'auteur, en traitant des matières spéciales, a su y associer les vérités fondamentales du christianisme. Il est arrivé plusieurs fois à J. Stapfer d'être suivi à la sortie de l'église par des inconnus étrangers ou indigènes, qui lui donnaient, avec émotion, l'assurance de la résolution qu'ils avaient prise de changer de conduite. Un volume supplémentaire de ces Sermons a été mis au jour après sa mort, en 1805, par son frère Daniel, pasteur à la cathédrale de Berne, qui s'est lui-même fait la réputation d'un prédicateur plein d'onction, de force et de connaissance du cœur humain, mais qui n'a jamais rien imprimé, à l'exception d'un Sermon sur le tremblement de terre qui renversa Lisbonne, publié en 1756, à Zurich; sermon auquel Wieland adjugea la palme de l'éloquence chrétienne entre les productions des orateurs sacrés de cette époque. — Albert STAPFER, autre

frère de J. F., né en 1722, et mort en 1798, est auteur de plusieurs Mémoires sur l'irrigation des prés, insérés dans les premiers volumes de la collection des Mémoires de la société économique de Berne, 1760-70.

S—R.

STAPLETON (THOMAS), issu d'une ancienne famille du Yorkshire, naquit, en 1535, à Henfield, dans le comté de Sussex. A l'avènement de la reine Élisabeth, il quitta l'université d'Oxford, et renonça à un canonat de Chichester, pour suivre ses parents à Louvain. Après son cours de théologie, il alla prendre à Paris les leçons des plus habiles professeurs dans les langues savantes, fit le voyage de Rome, et revint à Louvain, où il acquit une grande réputation par ses ouvrages de controverse. Après avoir enseigné la théologie dans plusieurs monastères de Flandre, il obtint une chaire dans l'université de Douai, et un canonat à Saint-Amand. Soit inconstance de caractère, soit désir de vivre dans la retraite, il entra au noviciat des Jésuites, et en sortit avant de l'avoir terminé, ce qui lui attira bien des reproches. L'université de Louvain, qui désirait depuis long-temps de se l'attacher, le fixa dans son sein par une chaire de théologie. Peu de temps après, il fut pourvu du doyenné d'Hilverbeck, de mille florins de revenu. Clément VIII se proposait de l'élever à la pourpre romaine, lorsqu'il mourut à Louvain, le 12 octobre 1598. Stapleton passait pour un des plus habiles controversistes de son temps. Ses ouvrages sont un arsenal où l'on trouve toute sorte d'armes contre les protestants. Le cardinal Duperron les préférait à tous les autres ouvrages de ce genre. Clément VIII se les faisait lire

pendant ses repas. Bellarmin en a beaucoup profité. Whitacker, célèbre théologien protestant de Cambridge, avec lequel Stapleton eut de très-vives disputes, le regardait comme celui de tous les controversistes catholiques qui avait le mieux traité les questions de l'écriture et de la tradition. On fait cas aussi de son *Très Thomæ* (Voy. MORE, XXX, 792). Tous ses ouvrages eurent un grand nombre d'éditions : ils ont été recueillis en quatre gros volumes in-fol., imprimés aux frais des libraires, Paris, 1620, et précédés de sa vie, par Holland. Outre ceux qui sont renfermés dans cette vaste collection, on a encore de lui un écrit contre l'évêque Jewel, intitulé *Retour de l'erreur*, Anvers, 1566, in-4°. Des traductions anglaises de l'histoire de Bede, ibid., 1565, in-4°.; du Traité de Frédéric Staphyle; *De dissidiis hæreticorum*, ibid., de celui du cardinal Hosius, ayant pour titre *De la parole expresse de Dieu*. On lui attribue la *Défense des droits de l'Espagne*, sous le nom de *Didacus veridicus*. Ses autres ouvrages manuscrits n'ont pas vu le jour. — ROBERT STAPLETON ou *Stapylton*, né à Carlestone (Yorkshire), fut élevé dans le monastère des bénédictins anglais de Douai, d'où il alla embrasser la religion anglicane en Angleterre. Il fut un des courtisans de Charles I^{er}, qui le créa chevalier. Charles II lui donna la place d'huisier du conseil privé. Il mourut le 11 juillet 1669, et fut enterré à Westminster. Stapleton avait du talent pour la poésie : on a de lui des tragédies et une Traduction du panegyrique de Trajan, avec des notes; une édition de Juvénal, également avec des notes; une Traduction des amours de Léandre et de

Héro; l'*Histoire des guerres des Pays-Bas*, traduite de Strada, et d'autres traductions. T—D.

STARAY (ANTOINE, comte DE). V. SZTARAY.

STARCK (SAMUEL), naquit en 1649, à Pyrîz en Poméranie : son père était conseiller du duc de Mecklenbourg. Il fut d'abord ministre à Dargoun, ensuite prévôt de Neuchâlen, et enfin docteur et professeur en théologie à Rostock, et pasteur de Saint-Jacques en cette ville, où il mourut en 1697. Starck suivit, dans l'exegese de la Bible, la méthode de son maître, Varenius. Sa famille est proprement originaire de Weissenbourg dans le Nordgau; mais depuis 1320, elle s'est établie à Nuremberg, où elle était comptée entre les familles patriciennes; elle est la première famille de cette ville, qui ait reçu des lettres de noblesse de l'empereur Sigismond : ce fut en 1417. Elle se partagea, vers le commencement du XVI^e. siècle, en deux lignes principales, savoir : celle de Franconie, qui s'appela *Starck de Reckenhoff*, et celle de Poméranie ou de Mecklenbourg, qui s'appela *Starck d'Altenbourg*. On a de Samuel Starck quelques Dissertations : I. *De arcanorum Divinorum cum prophetis communicatione ex Amos III, 678*. II. *De Paulo særoposo ex act. xviii*. III. *De pace*. On le regarde comme très-savant dans l'Écriture; il fut un des premiers en Allemagne, qui, pour entendre le texte hébreu, eurent recours à l'arabe, en expliquant l'un par l'autre. Son petit-fils, (V. l'art. suivant), possédait plusieurs de ses écrits sur les prophètes et sur les Épîtres de saint Paul. Z.

STARCK (JEAN-AUGUSTE DE), prédicateur de la cour de Hesse-Darmstadt, né à Schwerin, le 29

octobre 1741, était fils du président du consistoire de cette ville. Elevé dans le luthéranisme, il s'applique tour-à-tour aux belles-lettres, à la théologie et à l'étude des langues orientales; et se distingua par sa pénétration et sa facilité. Dès 1761, il devint membre de l'académie teuto-nique de Göttingue, et en 1762, il fut appelé dans le collège de Saint-Pierre à Pétersbourg, pour y occuper une chaire de langues orientales et d'antiquités. Cette place, qu'il remplit avec distinction pendant deux ans et demi, et quelques Dissertations savantes commencèrent à le faire connaître. Le jeune professeur avait entrepris aussi un grand travail sur les Psaumes. La lecture des ouvrages de Luther lui inspira du dégoût pour la réforme qui avait eu pour auteur un homme si violent et si passionné; et l'*Histoire des variations* de Bossuet le confirma dans ces dispositions. Il annonça le desir de voyager pour se perfectionner dans ses études, et obtint de se démettre de sa chaire. Son dessein était d'abord de se rendre à Rome, où il s'était mis en relation avec le cardinal Castelli, préfet de la propagande; mais le marquis de Bausset, ambassadeur de France en Russie, lui persuada de se rendre plutôt à Paris, où il trouverait plus de secours pour se livrer à l'étude. Ce ministre lui donna des lettres de recommandation pour l'évêque d'Orléans, M. de Jarente, son parent, qui avait la feuille des bénéfices; pour l'abbé de Bausset, alors agent du clergé, et peu après évêque de Fréjus; enfin pour l'abbé Barthélemy. Starck arriva, en octobre 1765, à Paris, et après les instructions et préparations convenables, il prononça son abjuration dans l'église Saint-Sulpice, le 8

février 1766. C'est ce qui résulte d'un registre d'abjurations reçues à Saint-Sulpice depuis 1686 jusqu'en 1791; registre manuscrit, que l'on conserve encore et que nous avons eu sous les yeux. L'acte d'abjuration, outre la signature de Starck, porte celles de l'abbé Joubert, de Saint-Sulpice; de l'abbé de Bausset et de l'abbé de Chazal de la Morandie, vicaire. De plus, nous avons vu un Mémoire écrit de la main de l'abbé Joubert, qui fait une mention expresse de cette abjuration. Starck s'était lié avec cet ecclésiastique, qui, savant orientaliste lui-même, s'intéressa vivement au jeune étranger, et qui paraît avoir présidé à son instruction. L'abbé Joubert rédigea un Mémoire où il sollicitait une place pour Starck; faisant valoir ses connaissances, les sacrifices qu'avait nécessités sa résolution, et les propositions avantageuses qu'on lui adressait alors, même d'Allemagne et de Russie. On lui offrait la place de directeur du collège de Saint-Pierre à Pétersbourg, à la place de Büsching qui venait de résigner cet emploi. Ses amis lui proposaient aussi une chaire à l'université de Rostock. D'un autre côté, l'abbé de Bausset et quelques autres personnes de distinction s'intéressaient pour lui obtenir une place à Paris, soit à la bibliothèque du roi, soit aux affaires étrangères. Ces démarches ne réussirent point, et Starck, encore peu affermi dans la foi, sollicité par ses parents et ses amis, pressé peut-être par le besoin, retourna en Allemagne et reprit l'exercice de la religion protestante. Son abjuration à Paris avait été secrète et resta toujours ignorée de ses ennemis, qui n'auraient pas manqué de la lui reprocher dans leurs nombreux écrits contre sa personne ou ses ouvrages: mais le fait est in-

contestable ; le Mémoire de l'abbé Joubert existe encore et ne laisse aucun doute. Nous avons dû insister sur ces détails, parcequ'ils étaient généralement inconnus, et parce-qu'ils nous paraissent expliquer quelques démarches subséquentes de Starck. En 1770, il fut appelé à Königsberg pour y exercer les fonctions de professeur en théologie et de prédicateur à la cour ; six ans après, il était prédicateur en chef et super-intendant-général ; mais à peine l'avait-on nommé à ces deux places, qu'au grand étonnement de tout le monde, il s'en démit volontairement. Après avoir prononcé, le 1^{er} janvier 1777, son discours d'adieu, il se rendit à Mitau pour y occuper une chaire de philosophie. Cette brusque retraite, par laquelle Starck sacrifiait deux places importantes pour une autre moins considérée, ne peut guère s'expliquer, ce semble, que par les reproches qu'il se faisait sur sa défection. En prenant une chaire de philosophie, il devenait du moins étranger à l'enseignement de la doctrine luthérienne. Cependant, en 1781, il accepta le titre de premier prédicateur à la cour de Darmstadt, ainsi que la place de chef du consistoire et du définitoire à laquelle il renonça dans la suite, pour se livrer entièrement à la chaire, où l'on peut croire qu'il se bornait à traiter des vérités générales de la révélation et les points de la morale chrétienne. Ses ennemis lui reprochaient d'être catholique en secret ; Starck, loin de repousser cette accusation, laissait voir dans ses écrits son penchant pour nos croyances, dont il a ouvertement fait l'apologie. Il recherchait la conversation des prêtres catholiques, qui étaient étonnés de l'entendre professer à-peu-près

les mêmes principes qu'eux. Und'eux, dans l'épanchement d'une conversation intime, prit la liberté de lui rappeler ces mots de saint Paul dans l'Épître aux Romains : *Il faut croire de cœur pour la justice, et confesser de bouche pour opérer le salut.* Starck se tut, et il gardait ainsi le silence lorsqu'on lui faisait quelque représentation du genre. Cette inconséquence a droit, sans doute, de nous surprendre dans un homme si éclairé et si sage en apparence ; mais au fond ne se retrouve-t-elle pas dans beaucoup d'hommes qui n'ont pas le courage de conformer leur conduite à leur croyance ? Il faut plaindre celui que des intérêts temporels retenaient dans une communion que sa conscience repoussait. Starck jouissait, à Darmstadt, d'une grande considération ; il sortait peu, mais il ne se refusait point à l'empressement des étrangers que sa réputation attirait chez lui. Sa conversation, pleine de douceur et d'attraits, était aussi instructive qu'agréable. Objet des attaques de tout un parti, il ne les a point redoutées, et il a lutté jusqu'à la fin contre l'invasion du système philosophique. Biester, Gedicke, Nicolaï et plusieurs autres écrivains de cette école, l'accusèrent de jésuitisme. Starck se montra supérieur à ces déclamations. Le landgrave, depuis grand-duc, de Hesse-Darmstadt, lui témoignait une estime particulière ; il lui conféra, en 1807, la grand'croix de l'ordre de Louis pour le mérite ; en 1811, il le nomma baron. Starck jouit peu de ces honneurs, et mourut au mois de mars 1816, après avoir ordonné qu'on l'enterrât sans aucune cérémonie sur le *Mont sacré*, près de Jüngenheim, dans un lieu où existait autrefois un couvent de religieuses.

Ses ouvrages sont nombreux : la plupart sont en allemand ; nous n'indiquons que les principaux : I. Un programme latin sur Eschyle et sur sa tragédie de Prométhée, 1763. II. Une Dissertation de *variètatibus lectionis ad codices vet. Test. Hebræos cautè colligendos*, 1764. III. Un premier volume de *Commentaires et observations philologico-critiques*, (en latin), Königsberg, 1769. IV. *Histoire de la Grèce*, traduite du français, *ibid.*, 1770. V. *De tralatris et gentilismo in religionem christianam*, *ibid.*, 1774. VI. *Davidis aliorumque poetarum hebræorum carminum libri quinque ex codice manuscripto et antiquis versionibus*, 1^{er}. vol., *ibid.* 1776. VII. *Ephestion*, 1775, 1776 ; ouvrage philosophique. VIII. *Sermons*, Königsberg, 1775, et Mitau, 1776. IX. *Histoire du premier siècle de l'Église chrétienne*, Berlin, 1779 et 1780, 3 vol. avec le portrait de l'auteur. X. *Pensées et considérations franches sur le christianisme*, Berlin, 1780, et Augsbourg, 1787. XI. *Sur les anciens et nouveaux mystères*, Berlin, 1782. XII. *Essai d'une histoire de l'arianisme*, Berlin, 1783, 2 vol. XIII. *S. Nicaise ou recueil de lettres franc-maçonnes*, traduit du français, Francfort, 1785 et 1786, in-8°. ; l'auteur désavoua cet ouvrage (1). XIV. *Sur le crypto-catholicisme, le prosélytisme, le jésuitisme, les sociétés*

secrètes, et principalement sur les imputations faites à M. de Starck dans le journal littéraire de Berlin, Francfort, 1785 et 1786, 3 vol. XV et XVI. Deux autres ouvrages en réponse au *Journal littéraire*, savoir : *Considérations sur les derniers efforts de M. de Kessler de Springeisen*, Dessau, 1788 ; et *Apologie adressée à la partie saine du public*, *ibid.* 1789. XVII. *Histoire du baptême et des Anabaptistes*, *ibid.* 1789. XVIII. *Triomphe de la philosophie dans le dix-huitième siècle*, Francfort, 1803, 2 vol. ; cet ouvrage est celui qui a excité le plus de mécontentement de la part de ceux dont l'auteur signalait le but et les menées. XIX. *Le Banquet de Théodule*. Cet ouvrage a été traduit en français sur la cinquième édition, par M. l'abbé de Kentsinger, et a été publié à Paris, en 1818, sous le titre d' *Entretiens philosophiques sur la réunion des différentes communions chrétiennes*, in-8°. Seconde édition 1822. Le traducteur rapporte, dans sa préface, des détails intéressants sur Starck. Les *Entretiens philosophiques* sont certainement un ouvrage très-remarquable ; l'auteur y justifie la doctrine catholique, et y signale le triste état du protestantisme. P—C—T.

STARCK. Voy. STAHRENBURG.

STARNINA (GHERARDO), diminutif de Starna, peintre florentin, né en 1354, fut élève d'Antonio Veneziano, et sut si bien profiter des leçons de son maître, qu'il acquit la réputation du plus habile artiste qu'on eût vu jusqu'alors. Chargé des peintures de la voûte de la chapelle Castellani, dans l'église de Sainte-Croix, il y représenta une suite nombreuse de sujets tirés de la Vie de

(1) Starck était, en 1767, un des supérieurs inconnus des clercs de la stricte observance, sous le nom d'Archimède et le caractère d'*ègues ab aquilâfulvâ* ; il fut convoqué à plusieurs *convents* (assemblées générales de francs-maçons), notamment à celui de Paris, 1767. Son *Saint Nicaise* fut réfuté par un autre maçon (Kessler de Sprengelsen) sous ce titre : *Anti-Saint Nicaise ou Réponses aux lettres remarquables sur la franc-maçonnerie*, Leipzig, 1786-88, 3 vol. in-8° (en allemand). Voyez les *Acta Latomorum*, I. 373 : II 136, 383.

Saint Nicolas et de Saint Antoine abbé, avec une telle supériorité que des Espagnols qui en furent dans l'admiration, l'engagèrent à les suivre dans leur patrie. Il y consentit d'autant plus volontiers que son caractère peu sociable, et les reproches qu'il se permettait contre les citoyens les plus puissants de la république, lui avaient attiré de nombreux ennemis. Il reçut, en Espagne, un accueil flatteur, et fut chargé des travaux les plus importants. Il ne revint dans sa patrie qu'avec des richesses acquises par son pinceau. Le temps et l'absence avaient adouci son caractère, et ses compatriotes le revirent avec plaisir. Au nombre des ouvrages qui lui furent alors demandés, on admira les peintures de la chapelle de Saint Jérôme, dans l'église des Carmes. Il y apporta le soin le plus minutieux, et y introduisit avec succès plusieurs costumes en usage à cette époque chez les Espagnols. De toutes ces peintures, il n'existe plus que celle de l'autel, dans laquelle il a représenté la *Mort de Saint Jérôme*. Il s'y est peint sous la figure d'un homme qui a un capuchon sur la tête, et dont le manteau est attaché par une boucle. Il avait été appelé à Pise pour peindre dans le chapitre de Saint Nicolas; les travaux dont il était chargé à Florence ne lui permirent pas d'exécuter lui-même ces peintures, qu'il confia à Gui de Pistoia, l'un de ses meilleurs élèves. Après la prise de Pise par les Florentins, la république le chargea de consacrer cet événement en peignant sur la façade du palais de la faction guelfe, *Saint Denis évêque*, parce que la ville s'était rendue le jour consacré à ce saint. Il peignit au-dessous une vue de la ville de Pise. Gherardo fut un des dessinateurs les plus instruits de

son temps : il eut de l'originalité dans l'invention, et du naturel dans l'expression; il ne fuyait même pas la bizarrerie. Son coloris ne manque pas de vérité, ses draperies sont disposées avec art; et il ouvrit dignement la route que Masolino da Panicale, son élève, et le Masaccio ont parcourue avec tant de gloire. Vasari s'est trompé en plaçant la mort de Starnina en 1403, puisque ce peintre fut chargé de consacrer la prise de la ville de Pise, qui n'eut lieu que le 9 octobre 1406. P—s.

STAROWOLSKI (SIMON), l'un des meilleurs historiens de la Pologne, était né, vers la fin du seizième siècle, de parents illustres (de la famille Lod'zia), mais disgraciés de la fortune. Après avoir terminé ses études à Cracovie, avec succès, il se chargea de professer la philosophie et la théologie à l'abbaye de Wachoë. Le grand général de Lithuanie, Ch. Chodkiewicz, le choisit ensuite pour secrétaire, et lui facilita les moyens de se livrer à l'étude de l'histoire et du droit public. Après la mort de ce héros (V. CHODKIEWICZ, VIII, 417), il visita l'Allemagne, l'Italie, la France et la Hollande, pour perfectionner ses connaissances, et en acquérir de nouvelles. A son retour en Pologne, il se chargea d'une éducation particulière, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Cracovie. Les talents et les qualités personnelles de Starowolski lui méritèrent de nombreux amis et l'estime générale. On rapporte que Charles Gustave, roi de Suède, ayant chassé Casimir de ses états, eut la curiosité de visiter les tombeaux des anciens rois de Pologne. Starowolski lui servait de conducteur, et lui rappelait à mesure

les événements de la vie de chaque prince. En lui montrant le tombeau de Wladislas Lokietek, « ce roi, dit Starowolski, fut trois fois détrôné, et remonta trois fois sur le trône. Mais votre Casimir, dit Charles Gustave, qui en est descendu une fois, n'y remontera plus. Qui sait, répondit le Polonais ? Dieu est tout puissant et la fortune inconstante. » Le roi de Suède changea de discours ; mais la suite justifia cette espèce de prédiction (V. CASIMIR V, VII, 276). Starowolski mourut au mois d'avril 1656. Doné d'un esprit vif et fécond, et d'une grande ardeur pour l'étude, il est supérieur aux écrivains de sa nation qui l'avaient précédé ; et malgré les défauts qui déparent ses nombreux ouvrages, il en est plusieurs qui peuvent être encore consultés utilement. Outre des sermons et des traités de droit, parmi lesquels on doit distinguer son Commentaire sur les Institutes de Justinien et quelques Opuscules en polonais, on a de lui : I. *Penus historiarum seu de dextrâ et fructuosâ ratione historias legendi commentarius*, Venise, 1620, in-8°. II. *Centum scriptorum Polonicorum illustrium elogium et vitæ*, Francfort, 1625, in-4° ; Venise, 1627, gr. in-4°, belle et rare édition (V. Struve, *Bibl. hist. litterar.*, 1242) ; Breslau, 1733, même format. Cette dernière édition est augmentée. III. *De Claris oratoribus Sarmatiæ*, Florence, 1628, in-4° ; cet Opuscule, qui contient les éloges d'environ quatre-vingts Polonais distingués par leurs talents oratoires, a été réimprimé à Varsovie, en 1758, in-8°, par les soins de Laurent Mizler. Ce volume est enrichi d'une Notice sur l'auteur, suivie de la liste de ses ouvrages. IV. *Sarmatiæ bellatores seu*

elogia Polonorum bellicâ virtute illustrium, Cologne, 1631, in-4°. (1). V. *Polonia sive status regni Poloniæ*, Cracovie, 1632, in-fol. ; nouvelle édition corrigée et augmentée par Herm. Conring ; Wolfenbuttel, 1656, in-4°. C'est l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur, quoiqu'il ne soit pas exempt de fautes par suite de la précipitation avec laquelle il composait, et de la difficulté de se procurer des renseignements exacts dans un pays où les hommes capables d'en donner étaient très-rare. VI. *Laudatio almæ academîæ Cracoviensis*, ibid., 1639, in-fol. C'est une histoire curieuse et détaillée de l'université de Cracovie, fondée par Casimir III, et réformée, en 1401, par Jagellon. VII. *Institutorum rei militaris libri VIII*, ibid., 1640, in-fol. très-rare et plein de recherches intéressantes. VIII. *Antistitum Cracoviensium vitæ*, ibid., 1655, in-fol. IX. *Monumenta seu epitaphia illustrium Sarmatorum*, ibid., 1655, in-fol., fig., rare et recherché. On trouvera des détails sur les ouvrages historiques de Starowolski, dans l'*Essai sur l'Histoire historique littéraire de la Pologne*, par Dubois, p. 192 et suiv. W—s.

STASSART (EUSTACHE OU JEAN), écoutez, c'est-à-dire chef de la magistrature municipale de Bruges, se signala dans les fonctions civiles et devint la victime de son dévouement à Philippe-Bon, duc de Bourgogne. Ayant voulu réprimer la fureur des habitants

(1) Ce traité a aussi été réimprimé à Breslau en 1733, in-4° avec deux autres ouvrages du même auteur ; le volume est intitulé : *Simonis Starowolsci tractatus tres : I. Polonia : II. Sarmatiæ bellatores : III. Scriptorum polonicorum hecatontas*. Le frontispice porte la date de 1734, ainsi que l'épître dédicatoire de J.-J. Korn à Auguste III et à Marie-Joséphine d'Autriche, sa femme ; mais les faux titres de chaque traité portent le millésime de 1733, chacun a sa pagination séparée et une table alphabétique. A. B—T.

de Bruges, révoltés contre ce prince, il fut massacré par le peuple, en 1436, avec un grand nombre de citoyens. Sa veuve reçut de Philippe-le-Bon, une lettre autographe de condoléance sur ce tragique événement. — Jean de STASSART son petit fils, vint se fixer à Bruxelles, fit partie du conseil de cette ville et signa le fameux acte des états de Brabant, en date du 28 juin 1549, concernant la JOYEUSE ENTRÉE. Il avait rendu d'importants services à l'empereur Charles-Quint, pour la répression de la révolte des Gantois, en 1539, et dans plusieurs autres circonstances, ce qui lui valut, le 17 novembre 1547, des lettres de confirmation d'ancienne noblesse accordées *motu proprio*, en ajoutant un aigle au blason de ses armes, avec la devise : *Semper fidelis*. — Pierre de STASSART son second fils, né en 1535, s'occupa très-jeune du droit public et de la constitution du pays, devint conseiller-pensionnaire de la ville de Bruxelles, et sut, dans les temps les plus difficiles, concilier ce qu'il devait à son souverain avec ce qu'exigeait le maintien des privilèges du Brabant. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits sur les principaux événements dont il fut le témoin. — Herman-Louis-Joseph de STASSART, petit-neveu de Pierre, né au château de Briex, en 1612, d'abord cornette, puis capitaine de cuirassiers, fut blessé à la bataille de Rocroi en 1643, se distingua dans plusieurs rencontres, obtint un régiment de cavalerie allemande au service d'Espagne, en 1649, fut armé chevalier par l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, et tué d'un coup de feu, le 16 juillet 1666, à l'attaque de Valenciennes. — Son fils aîné, Henri-Ignace-Philippe de STASSART,

naquit à Gand en 1640. Ses parents le mirent au collège de Douai, où il fit de bonnes études, et à l'âge de dix-huit ans, il prit l'habit de jésuite chez ses instituteurs, qui le chargèrent d'une chaire de rhétorique; mais sa santé l'ayant obligé de renoncer à l'enseignement, il obtint la permission de retourner dans sa ville natale, vers l'an 1685, et y mourut le 21 juillet 1691. Il avait composé plusieurs ouvrages de dévotion; celui qui a pour titre : *Réflexions sur le saint sacrifice de la Messe*, est le seul qu'on ait imprimé. La dernière édition, précédée d'une Notice biographique par l'abbé Grizar, a paru à Bruxelles, 1777, in-12. — Jacques-Joseph, baron de STASSART, petit-neveu du précédent, vit le jour, en 1711, à Charleroi, où son aïeul Charles-Philippe de STASSART était venu remplir les fonctions de commandant d'armes, vers la fin du dix-septième siècle. Après avoir achevé ses humanités et sa philosophie à Douai, il fit ses études en droit à l'université de Louvain, et fut bientôt considéré comme la principale lumière du barreau belge. Nommé conseiller fiscal du souverain bailliage, en 1741, puis, en 1745, conseiller et procureur-général au conseil de Namur, il rendit des services essentiels à sa province, surtout au moment de la conquête qu'en firent les armées françaises en 1746. Comme il défendait vivement les intérêts de ses compatriotes contre les prétentions de l'intendant-général des vivres, celui-ci le menaça de l'envoyer à Versailles. « Votre prudence » me rassure, répondit le courageux » magistrat; vous vous garderez bien » de me mettre en position de faire » connaître votre conduite au roi de » France; car sans doute il s'em-

» presserait d'en faire justice. » Pour satisfaire, sans qu'il en résultât une nouvelle charge publique, à la contribution de guerre qu'exigeait le maréchal de Saxe, il fit défricher, en les affermant par bail emphytéotique, des landes situées autour de l'abbaye de Salziane, non loin de Namur, et qui furent, en peu d'années, couvertes de jolies habitations. Cet heureux essai l'engagea par la suite (en 1776) à permettre le partage des biens communaux; mais sous la condition d'y bâtir des maisons et de les conserver pendant un certain laps de temps. Le pays de Namur éprouve encore aujourd'hui les excellents résultats de cette mesure, si favorable aux progrès de l'industrie agricole. L'impératrice Marie-Thérèse l'appela, en 1757, au conseil privé à Bruxelles, où les affaires les plus épineuses lui furent confiées. Il prépara les projets relatifs aux échanges de territoires avec l'électeur de Trèves, le prince-évêque de Liège et la France. Ce fut sur son rapport qu'on interdit au clergé le droit d'acquérir des biens fonds, et que les monastères les plus riches furent chargés de pensions (sous le nom de pains d'abbaye), en faveur des filles de militaires sans fortune. En 1764, il fut nommé président du conseil de Namur, et bientôt après conseiller d'état. En 1789, il céda sa présidence à son fils aîné, et conserva la confiance de son souverain pendant l'insurrection belge; il fut consulté sur le manifeste que publia l'empereur Léopold II, et reçut, comme gage de la bienveillance de ce monarque, un diplôme de baron du saint empire, en 1791. Il supporta courageusement, malgré son grand âge, les fatigues et les ennuis de l'émigration en 1794,

reentra dans sa patrie l'année suivante, et passa ses dernières années dans la retraite en philosophe chrétien. Il s'éteignit à l'âge de 90 ans, le 21 mars 1801. Il a laissé plusieurs manuscrits, entre autres un *Précis des affaires traitées au conseil privé*, 1747-1764, 4 vol. in-fol. *Mémoires et titres relatifs aux discussions avec la France et les autres pays limitrophes*, 4 vol. Le roi des Pays-Bas a fait placer, en 1819, ces deux ouvrages dans les archives de l'état; un *Recueil ou Précis des causes jugées au conseil de Namur*, 5 vol. in-fol.; 2 volumes de sa *Correspondance avec le prince Charles de Lorraine, le comte de Cobenzl, le prince de Stalremberg, le prince de Kaunitz, l'archiduchesse Marie-Christine*, etc. — Jacques-Joseph-Augustin, baron de STASSART-NOIRMONT, son fils aîné, né à Namur, le 28 août 1737, fit ses études au collège de sa ville natale, puis à l'université de Louvain. Après avoir suivi le barreau pendant quelques années, il devint conseiller au grand conseil de Malines, et réunit à cet emploi celui de préposé du souverain pour toutes les affaires fiscales. Il adopta le système de Joseph II avec chaleur, et courut même des dangers dans une émeute, à la suppression du séminaire épiscopal de Malines, en 1788. Il vint occuper la présidence du conseil de Namur, en 1789, s'éloigna, l'année suivante, pendant la révolution belge, et quitta de nouveau ses foyers à l'approche des armées françaises, en 1792, puis en 1794. Il passa tout le temps de sa dernière émigration à Vienne, où le gouvernement autrichien le consulta sur diverses affaires. A la fin de 1800, il obtint la permission de revoir sa patrie, et vécut retiré dans ses terres, où tous

ses moments se partagèrent entre l'étude et l'agriculture. Les manuscrits qu'il a laissés sont en grand nombre. On en a placé dans les archives des Pays-Bas, 13 vol. in-fol., sous le titre de : *Selecta ex archivis magni consilii*, et 7 volumes d'*Avis de l'office fiscal du grand conseil de Malines*. Sa famille a conservé une histoire ecclésiastique en latin : *Belgica christiana*, 5 vol. in-fol.; 7 vol. de *Mémoires et Notes sur la révolution belge et sur les premières années de la révolution française*; *Voyage en Allemagne*; *Description de Vienne et notes sur l'arrivée de S. A. R. Madame, aujourd'hui duchesse d'Angoulême, en Autriche, etc.* Z.

STATIUS (ACHILLES). Voyez ESTAÇO.

STAUDIGL (ULRIC), savant bénédictin, naquit le 9 octobre 1644, à Landsberg, sur le Lech, où son père était brasseur, étudia la philosophie à Dillingen, et se fit religieux à Andechs, le 1^{er} novembre 1664. Il fit, chez les Bénédictins, son cours de théologie, et prit les ordres sacrés. Il se distingua par l'élégance de son style latin; il parlait aussi très-bien français et italien. Ses talents le firent nommer procureur-général pour négocier à Rome la réunion de tous les monastères de l'ordre de Saint Benoît en Bavière, en une seule congrégation : il réussit à terminer cette affaire, en 1684. Pendant son séjour à Rome, il s'appliqua à l'étude du droit civil et de la médecine. Staudigl est peut-être le seul individu qui ait été revêtu du grade de docteur en toutes les facultés, savoir de philosophie, de théologie, de médecine et de droit. De retour à Andechs, il fut nommé prieur et administrateur de plusieurs

domaines appartenants au couvent. Il mourut le 8 mars 1720. Il fit imprimer à Rome en 1686, in-8^o. : *Omnium scientiarum et artium Organon universale seu Logica practica*, etc. On a de lui des Traductions latines des *Applausi festivi nella solennità d'alcuni santi* de Philippe Picinelli, et du *Traité des Études monastiques* de Mabillon. S—L.

STAUNTON (SIR GEORGE-LÉONARD), diplomate, né à Galway en Irlande, de parents peu favorisés de la fortune, étudia la médecine à Montpellier, et après avoir reçu le grade de docteur, exerça son art à Londres, habita ensuite Stockbridge et y épousa une fille du banquier Collins, de Salisbury. En 1762, il alla s'établir à la Grenade dans les Antilles. Quand lord Macartney obtint le gouvernement de cette colonie, il eut occasion d'apprécier les talents de Staunton et le nomma son secrétaire. Staunton acquit, dans l'exercice de cet emploi, la connaissance de la jurisprudence, et devint procureur-général. Quand l'île fut prise par les Français, en 1779, Staunton suivit Macartney en Europe. Celui-ci, envoyé ensuite dans l'Inde comme chef de la présidence de Madras, prit de nouveau Staunton pour secrétaire. Ce dernier donna, dans plusieurs circonstances, des preuves remarquables d'habileté et d'intrépidité, surtout lorsqu'il fit arrêter, sans effusion de sang, le général Stuart qui s'était révolté contre l'autorité du président. Il sut déterminer Sutfren à suspendre les hostilités devant Goudelour, avant que la nouvelle de la paix fût officiellement connue, et en 1784, conclut la paix avec Tipou-saïb. Revenu en Angleterre, la compagnie des Indes récompensa ses services par une pension de 500 liv.

sterling : le roi le créa baronnet en Irlande , l'université d'Oxford l'éleva au rang de docteur en droit. Macartney alla en Chine , en 1792 , comme ambassadeur de la Grande Bretagne. Staunton fut secrétaire de légation , eut de plus le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire : il devait même remplacer l'ambassadeur en cas de mort. Pendant qu'on faisait les préparatifs du voyage , il vint à Paris à l'ancienne maison des missions étrangères pour y découvrir quelqu'un qui parlât le chinois : ses démarches ayant été sans succès , il courut en Italie malgré les rigueurs de l'hiver , et amena de Naples , au mois de mai 1792 , deux jeunes chinois qui étaient entrés dans les ordres ; et qui servirent d'interprètes quand l'ambassadeur obtint son audience de l'empereur de la Chine. Staunton y parut vêtu de sa robe de docteur , costume très-convenable dans un pays où l'étude des sciences conduit aux plus hautes dignités. Il éprouva , dans cette circonstance , une satisfaction bien vive. Son fils , âgé de treize ans , qui était page de l'ambassade , avait étudié le chinois dans le voyage. Ses progrès avaient été si rapides , qu'il put s'avancer jusqu'auprès du trône et parler dans cette langue au monarque du céleste empire. Ce souverain enchanté des manières de l'enfant , lui donna une bourse remplie de noix d'arrec. A son retour en Angleterre , Staunton fut chargé de rédiger la relation de l'ambassade. Une maladie de langueur causée par ses longues fatigues , le mit au tombeau le 12 janvier 1801. On a de lui en anglais : *Récit authentique de l'ambassade envoyée par le roi de la Grande-Bretagne à l'empereur de la Chine ,*

avec une relation de son voyage à la mer Jaune et au golfe de Péking , et de son retour en Europe , tirés principalement des papiers du comte de Macartney , Londres 1797 , 2 vol. in-4° , cartes et fig. ; trad. en français par Castera , sous le titre de Voyage fait dans l'intérieur de la Chine et de la Tartarie , 5 vol. in-8° , cartes et fig. , en allemand , par Huttner , Zurich , 1798 , 2 vol. in-8° , cartes et fig. ; en abrégé et peu exactement , sous le nom de Sprengel , Halle 2 vol. in-8°. Le livre de Staunton fut imprimé à Londres avec un grand luxe ; les figures sont belles et bien gravées , les cartes exactes et bien exécutées. C'était le premier ouvrage original que les Anglais publiassent sur la Chine ; il contient des détails curieux sur les mœurs des Chinois ; des particularités nouvelles sur la géographie , l'aspect du pays , les côtes , les mers voisines ; des renseignements intéressants sur la cour de l'empereur et sur ses relations avec les Européens. Quant à la connaissance précise du céleste empire , ce livre ajoute peu de choses à ce que l'on avait appris par la lecture des *Lettres édifiantes*, de la *Description de la Chine* de Duhalde et des *Mémoires sur les Chinois*. On regrette que Staunton ait montré peu de critique dans le choix de quelques matériaux dont il fait usage , par exemple , pour la population de la Chine qu'il porte au-delà du vraisemblable. Indépendamment des papiers de lord Macartney , Staunton a profité , pour rédiger cet ouvrage , de ses propres observations , des journaux et remarques de sir Érasme Gower , capitaine du *Lion* , qui portait l'ambassadeur , et des renseignements que lui fournirent divers membres de l'ambassade. (V. MACARTNEY , XXVI , p. 19).

La traduction française est exacte. Les figures supprimées dans la première édition furent ajoutées à la seconde, et l'on y joignit un précis de l'histoire de la Chine par Huttner, précepteur du fils de Staunton; c'est ce qui forme le cinquième volume. Staunton, étant à Montpellier, traduisit du latin quelques écrits du baron de Stœrck (V. ce nom), et donna plus tard, dans le *Journal étranger*, un *Parallèle entre les littératures anglaise et française*. E—s.

STAURACE. Voyez NICÉPHORE I^{er}., XXXI, 212.

STAVELEY (THOMAS), savant anglais, né à Cussington dans le comté de Leicester, après avoir terminé son éducation à Cambridge, suivit la carrière du barreau, et fut reçu avocat en 1654. Deux ans après, il épousa la fille du garde des archives de Leicester, et succéda à son beau-père en 1672. L'héritier du trône ayant embrassé ouvertement la cause du catholicisme, en 1674, Staveley publia (1679) contre la cour de Rome un ouvrage intitulé : *Romish Horseleech*. Quelques années avant sa mort, qui arriva en 1683, il se retira à Belgrave près de Leicester, où il se livra à l'étude de l'histoire d'Angleterre. On doit encore à Staveley : *Histoire des églises d'Angleterre*, publiée en 1712, et réimprimée en 1773. Il y fait connaître l'époque de la construction des différentes églises cathédrales ou autres, la manière dont elles furent fondées, élevées ou dotées. C'est un ouvrage plein de savoir, et pour lequel l'auteur a dû faire beaucoup de recherches. On lui reproche d'avoir adopté trop légèrement l'opinion que les Saxons n'avaient point de constructions en pierres, et avec d'autant plus de raison

qu'il reconnaissait que la *Candida casa* de Bède était bâtie de cette manière. Outre cet ouvrage, Staveley a laissé une Notice historique (*Historical pedigree*) sur sa propre famille, qu'il termina en 1682, un an avant sa mort. Nichols l'a fait entrer en entier dans un de ses ouvrages. Il s'était aussi particulièrement occupé de l'histoire et des antiquités du comté de Leicester, et avait laissé, sur ce sujet, quelques manuscrits remarquables, que Nichols a publiés d'abord sous le titre de *Bibliotheca topographia britannica*, et qu'il a fait entrer ensuite dans son *Histoire du comté de Leicester*. D—z—s.

STAY (BENOÎT), poète latin, né à Raguse, en 1714, fut élevé au collège des Jésuites, et à l'âge de dix-huit ans, devint assez fort dans le latin pour embarrasser ses propres maîtres. Admis dans le cercle littéraire de Marino Sargo, qui, en un coin de la Grèce, faisait revivre l'exemple des anciennes académies, Stay y donna des preuves éclatantes de la flexibilité de son talent. Il possédait, ce qui s'allie rarement ensemble, un esprit dirigé vers les pensées sérieuses, et une âme ouverte à toutes les inspirations de la poésie. Son imagination s'enflammait souvent au milieu des discussions les plus profondes, et le philosophe-faisait alors place au poète. La lecture des historiens de Flandre lui inspira le désir de composer un poème sur les exploits d'Alexandre Farnèse. Il en avait déjà tracé le plan, lorsqu'il eut la curiosité de savoir quel jugement ses amis en porteraient. Il leur soumit un épisode très-étendu sur le siège d'Anvers en 1585 (V. GAMBELLI), dans lequel il avait examiné en physicien les causes du flux et du reflux de la mer. La fermeté du style

la grandeur des images, et une certaine gravité d'expression, étonnèrent tous ses auditeurs, qui, dans le transport de leur admiration, prédirent à leur jeune compatriote, qu'il marcherait un jour l'égal de Lucrèce. Encouragé par ces suffrages, Stay se mit à lire cet auteur avec plus d'attention, ne désespérant pas de le surpasser. *L'Essai sur l'Homme*, publié en 1732, venait de remettre en vogue les poèmes philosophiques. Stay, qui se sentait poussé vers ce genre, se chargea d'une tâche qui aurait dû le décourager par sa grandeur. Il se proposa d'exposer en vers le système de Descartes, qui était alors le plus prôné dans les écoles. Quelles que fussent les difficultés du sujet, il ne lui fallut que trois ans pour les vaincre. Une santé robuste, que l'éducation et les mœurs de son pays avaient contribué à fortifier, le rendait capable de se livrer à de longues méditations. Ce travail, où l'immensité de l'entreprise n'ôte rien aux soins des détails, a fait placer le poète ragusain au-dessus du chantre d'Épicure. Sans adopter ce jugement, qui nous paraît exagéré, on doit admirer dans Stay le caractère élevé, le tour philosophique des pensées, l'heureuse application qu'il a su faire de la poésie à la métaphysique, et se borner à le regarder comme un digne imitateur de Lucrèce. Dès que ce poème fut achevé, il reprit ses études théologiques, et voulut connaître à fond l'histoire de l'Église. Après quatre ans de travaux assidus, il se rendit à Rome; où il se présenta sans autre appui que celui de ses talents. Ils ne furent point méconnus : Passionnei et Giacomelli, qui occupaient une place non moins éminente en littérature que dans l'ordre ecclésiastique, le reçurent dans leur intimité

et lui facilitèrent l'accès des sociétés savantes, qui, à cette époque, étaient aussi choisies que nombreuses. Stay, qui, par son mérite, aurait pu y rencontrer des rivaux, ne s'y fit que des amis. Son poème, qui commençait à se répandre en Italie, y excitait un enthousiasme général. Le roi de Sardaigne, devant lequel on en avait souvent parlé avec éloge, fit offrir à l'auteur une chaire à l'université de Turin. Stay allait quitter la capitale du monde catholique, lorsque le cardinal Valenti, secrétaire d'état de Benoît XIV, lui fit obtenir une chaire d'éloquence et d'histoire au collège de la Sapience. Attaché à son Mécène par ce premier bienfait, il entreprit à sa demande d'écrire un autre poème sur les découvertes de Newton. Dans ce second ouvrage, Stay s'est élevé au-dessus de lui-même, et il a cassé l'arrêt de Voltaire, qui soutenait que : « la philosophie de » Newton ne souffre guère qu'on la » discute en vers ; à peine peut-on » la traiter en prose : elle est toute » fondée sur la géométrie. Le génie » poétique ne trouve point là de » prise (1). » Nous n'avons cité ce passage que pour montrer comment des esprits lumineux peuvent quelquefois tirer de fausses conséquences des principes les plus justes. Quelque difficile qu'il soit de peser dans la même balance un poète de Rome ancienne et un écrivain du dix-huitième siècle, il nous semble que Stay n'est pas au-dessous de Lucrèce comme poète, et il lui est supérieur comme philosophe. Qui oserait nier en effet que Newton n'ait vu la nature plus en grand qu'Épicure ? C'est pourtant cette nature agrandie que Stay a eu sous

(1) *Dict. philosophique*, art. ANTI-LUCRÈCE.

les yeux lorsqu'il l'a embellie de tous les charmes de la poésie. Que l'on compare l'exposition des lois de la gravitation et du mouvement des corps célestes avec la déclinaison des atômes ; les théories des couleurs et de la lumière, avec les systèmes cosmogonique et météorologique de Lucrèce, et l'on verra que tandis que ce dernier, emporté par la fougue de son imagination, fatigue ses lecteurs sans les instruire, Stay, se renfermant dans les principes les plus rigoureux de la science, pare l'image de la vérité sans la cacher sous le voile épais de l'allégorie. Exercé, comme il l'était, à revêtir des formes poétiques les sujets les plus abstraits, il s'est montré souvent aussi bon poète que son modèle, sur lequel il a eu l'avantage de descendre une seconde fois dans l'arène, après y avoir acquis la conviction de ses forces ; et ce sentiment de confiance en lui-même, joint à l'habitude de semer de fleurs les sentiers épineux de la philosophie, ne pouvait pas manquer de donner à son travail un aspect plus imposant et une trempe plus vigoureuse. Les portraits de Newton et du cardinal Valenti ne le cèdent en rien à ceux de Memmus et d'Épicure, comme la description du tremblement de terre de Raguse, de l'éruption du Vésuve, et de la catastrophe d'Herculanum, ne doivent pas craindre d'entrer en concurrence avec le magnifique tableau de la peste d'Athènes. Dans ces morceaux, ce n'est plus le philosophe qui lutte contre le philosophe, c'est un poète qui rivalise avec un poète ; et si l'on était appelé à les juger ensemble, on pourrait les applaudir tour à tour, mais on serait embarrassé pour décerner une couronne. La grande réputation à laquelle ces productions

avaient élevé le nom de Stay, engagea le pape à l'appeler au Vatican en qualité de secrétaire des lettres latines, lui donnant en cela une honorable préférence sur deux compétiteurs aussi distingués que l'étaient Buonamici et Fabroni. Il remplit ces fonctions jusqu'à la mort de Clément XIII, arrivée en 1769, époque à laquelle le pape Ganganeli plaça Stay à la tête de la secrétairerie des brefs pour les princes, l'une des charges les plus importantes de la cour de Rome. Il le revêtit successivement de la dignité de chanoine de Ste-Marie-Majeure, de celles de prélat domestique, de consultant de l'*Index*, et de dataire de la pénitencerie. Stay allait être nommé secrétaire du concile, qui est le dernier degré pour parvenir au cardinalat, lorsque la mort le priva, en 1774, de son protecteur. La jalousie, que ses talents n'avaient pas fait naître, fut excitée par sa fortune. Les envieux se flattèrent que Pie VI lui retirerait sa confiance ; mais ce pontife, juste appréciateur du mérite de Stay, ne le traita pas avec moins d'égards que son prédécesseur, et n'aurait pas manqué de le décorer de la pourpre romaine, si les orages révolutionnaires n'étaient venus fondre sur l'Église. Stay vécut dans la retraite pendant ces temps de malheur ; il n'en sortit que pour aller à la rencontre de Pie VII, et lui demander la grâce de finir ses jours loin des affaires. Le nouveau pape n'y consentit qu'après lui avoir fait rédiger la bulle de la réorganisation du gouvernement papal. Ce ne fut qu'à cette condition qu'il accorda le repos que le grand âge de Stay lui avait rendu nécessaire. Il n'en jouit pas long-temps, étant mort le 25 février 1801, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Ses ouvrages sont :

Philosophiæ (de Descartes) *versibus traditæ libri VI*, Venise, 1744, in-8°, réimprimé à Rome et à Venise. II. *Philosophiæ recentioris* (de Newton) *versibus traditæ libri X, cum adnotationibus et supplementis Rog. Boscovich*, Rome, 1755, in-8°, le 1^{er} vol. contenant les trois premiers livres; — *ibid*, 1760, le second vol. — *ibid*, 1792, le troisième vol. renfermant les quatre derniers livres. C'est Boscovich qui avait retardé l'impression de cette dernière partie, n'ayant pas pu s'occuper de la rédaction des notes. Tout le poëme fut réimprimé à Rome la même année, 1792. III. Trois Discours latins prononcés par l'auteur devant le sacré collège, à l'occasion de la mort de Clément XIII, de l'élection de son successeur Clément XIV et de la mort de Frédéric-Auguste, roi de Pologne. (*Voy. AUGUSTE*, III, 51.) Il en est resté un quatrième inédit; (l'Éloge de Léon X). prononcé dans l'archigymnase romain; (*Voy. Fabroni, Vitæ Italorum XIX*, 7, et Appendini, *Notizie sulla letteratura di Ragusei II*, 100.) A—G—S.

STEBBING-SHAW. V. SCHAW.

STEDMAN (JEAN-GABRIEL), né en Écosse en 1748, fut officier dans un régiment de la brigade écossaise au service de Hollande. La révolte des nègres de Surinam ayant fait prendre la détermination d'envoyer des renforts de troupes dans cette colonie, Stedman obtint, en 1772, le grade de capitaine dans un corps de volontaires qu'on y faisait passer. Il eut à Surinam des relations intimes avec une jeune et belle fille mulâtre nommée Johanna, qui lui donna un fils, et qui, par délicatesse, refusa de suivre son amant en Europe, après la pacification de la colonie, en 1777. Johanna ne survé-

cut que peu d'années à sa séparation d'avec Stedman; à qui son fils fut envoyé. Ce jeune homme entra dans la marine anglaise et périt en mer, à la fleur de son âge. Stedman, à son retour en Europe, reprit son rang de capitaine dans le régiment qu'il avait quitté. On lui offrit, peu de temps après, la place de vice-gouverneur de la colonie de Berbice, qu'il ne voulut pas accepter. La guerre ayant éclaté entre la Grande Bretagne et la Hollande, il quitta le service de cette dernière puissance et mourut à Tiverton en 1797, après avoir publié une relation de son voyage, où l'histoire de ses amours et les détails de la guerre contre les nègres marrons, qui l'a fait pénétrer fort avant dans l'intérieur de la Guiane, jettent beaucoup d'intérêt. Ce voyage, publié à Londres en 2 vol. in-4°, 1796, a paru en français sous ce titre : *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, par le capitaine J. G. Stedman, avec Atlas, de 44 pl. in-4°, dessinées par l'auteur, traduit par P. F. Henry*, Paris, 1799, 3 vol. in-8°. H—Y.

STEELE (RICHARD), littérateur distingué, naquit à Dublin, de parents anglais, vers 1675, suivant Nathan-Drake, et, en 1671, suivant Chalmers. Tout ce qu'on sait de sa famille, c'est que son père était avocat et secrétaire du premier duc d'Ormond, et que sa mère était très-belle et remplie d'esprit. Richard Steele avait à peine atteint l'âge de cinq ans (1) lorsqu'il perdit son père; il fut envoyé à Londres, et placé, par la protection du duc d'Ormond, à l'école de Charter-House, qui comptait ce seigneur au nombre de ses rec-

(1) Dans le n^o. 181 du *Babillard* (*Tatler*), il raconte d'une manière très-pathétique l'impression de chagrin que lui fit éprouver cette perte.

teurs. Ce fut là qu'il eut le bonheur de connaître Addison et de se lier avec lui d'une amitié qui ne finit presque qu'avec leur vie. Il passa, en 1692, au collège de Merton à Oxford, et s'y fit remarquer, par son goût pour la littérature. Pendant son séjour dans ce collège, il composa une comédie; et l'on ne doit pas s'étonner qu'il considérât ce premier essai de sa muse comme un petit chef-d'œuvre. Il eut cependant le bon esprit de le soumettre à la critique de M. R. Parker, son condisciple et son ami, et, ce qui lui fait honneur, il condamna sa pièce à l'oubli d'après la décision de ce judicieux aristarque. La mort de la reine Marie lui fournit, en 1695, une occasion de se faire connaître: le petit poème qu'il composa sur cet événement, sous le titre de *Marche funèbre* (*Funeral Procession*), ne fit pas une grande sensation; quoiqu'il ne soit pas dépourvu de mérite. Vers cette époque Steele fut saisi d'une envie démesurée de suivre la carrière militaire. Ne pouvant obtenir une commission, il entra comme simple soldat dans les gardes à cheval, malgré les conseils de sa famille et de ses amis: aussi fut-il déshérité par un de ses parents qui possédait une propriété considérable dans le comté de Wexford, et qui avait déjà fait en sa faveur un testament qu'il révoqua. Ce malheur ne produisit aucune impression sur l'esprit de Steele, que son caractère entraîna toujours à sacrifier ses intérêts à ses inclinations. L'humour joviale du jeune garde, sa franchise et son esprit vif et brillant, le rendirent bientôt l'idole du régiment, et les officiers réunirent leur influence pour lui procurer la place d'enseigne. Cet emploi fournit à Steele les moyens de se livrer enco-

re avec moins de retenue à la dissipation et à la débauche; il faisait cependant quelquefois des réflexions amères sur un genre de vie qui lui consumait tout son temps et l'empêchait de cultiver les talents dont la nature l'avait doué. Ce fut dans un de ces moments de repentir qu'il composa un petit Manuel sous le titre du *Héros chrétien*. Il se décida à le publier en 1701, dans l'espoir que la honte que ferait rejaillir sur lui l'opposition de sa conduite actuelle avec les maximes de morale qu'il développait dans cet ouvrage, le forcerait à quitter les sentiers du vice. Mais comme il continua de mener une vie dissolue, quoiqu'il protestât de son sincère attachement à la religion et à la vertu, le seul résultat produit par la publication du *Héros chrétien*, qu'il avait dédié à lord Cutts, dont il était secrétaire particulier, fut d'en rendre l'auteur l'objet de la raillerie de ses camarades. Il fit paraître, la même année, la première de ses comédies qui ait eu du succès, sous le titre des *Funérailles* ou le *Chagrin à la mode*. Deux ans après (1703), il donna le *Mari tendre*: Addison en composa le prologue, et le public accueillit très-bien cette comédie. Il n'en fut pas de même de l'*Amant menteur* (*Lying Lover*) qu'on trouva beaucoup trop sérieux, et qui tenait en effet plus de la tragédie que de la comédie. La chute qu'éprouva cette pièce dégoûta tellement Steele, qu'il cessa pendant dix-huit ans de travailler pour le théâtre, se déterminant alors à publier le *Babillard* (*The Tatler*), ouvrage périodique et qu'il dédia aux dames. Nous ne déciderons pas si cette dédicace était une épigramme. Le premier numéro du *Babillard* parut le

12 avril 1709, sous le nom supposé d'Isaac Bickerstaff, que Swift avait déjà rendu célèbre (*Voy. SWIFT*). Six numéros avaient été donnés au public sans qu'Addison en connût l'auteur, lorsqu'il y lut la critique d'un passage de Virgile qu'il avait communiqué à son ami; cette découverte amena la coopération de cet élégant écrivain, qui débuta, le 21 mai 1709, par la *Description des infortunes des journalistes*, qui parut dans le n^o. 18 (2). Nous croyons devoir faire remarquer ici que c'est à la patience et à la persévérance infatigable de Steele, que le *Babillard* et plus tard le *Spectateur* et le *Mentor*, durent la coopération d'Addison et des autres écrivains distingués qui ont inséré des morceaux dans ces ouvrages périodiques, dont il avait seul conçu le plan, et dont il faisait tous les frais à ses risques et périls : aussi Nathan Drake pense qu'on pourrait l'appeler le *Père des écrits périodiques* (3). Quoique le *Babillard* n'eût pas cessé d'obtenir une grande vogue, Steele crut devoir le terminer sans en prévenir Addison, le 23 décembre 1710 (2 janvier 1711), sous prétexte, dit-il lui-même, que le but qu'il s'était proposé ne pouvait plus être atteint, parce qu'on savait depuis trop long-temps qu'il en était l'auteur et le directeur. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis la discontinuation du *Babillard*, lorsqu'on fut agréablement surpris par la publication d'un nouveau journal périodique, dont le premier numéro parut sous le titre du *Spectateur*, le

1^{er}. mars 1711. Le plan en était très-vaste; il avait été concerté entre Addison et Steele. On doit à celui-ci, qui était à-la-fois l'éditeur et le directeur, le numéro 2 tout entier, dans lequel il introduisit cette réunion de caractères qui ont rendu le *Spectateur* si intéressant et si dramatique. Malgré le succès obtenu par ce journal (4), il fut suspendu le 6 décembre 1712, lorsque le 7^e. volume fut terminé, à cause de l'éloignement de Steele, qui paraît avoir été obligé de quitter Londres pour échap- per aux poursuites de ses créanciers. Le *Spectateur* fut repris le 18 janvier 1714, et cessa définitivement le 20 décembre de la même année. Avant cette époque, Steele entreprit un autre journal, intitulé le *Mentor* (*Guardian*); le 1^{er}. N^o. fut soumis au public le 12 mars 1713. Le premier volume contient plusieurs morceaux capitaux de Berkeley, Pope et Tickell; et le second doit beaucoup à Addison. Steele l'arrêta brusquement le 1^{er}. octobre 1713, au n^o. 175, soit par suite de démêlés avec J. Tonson, son imprimeur, soit parce qu'à cette époque il se lança complètement dans les discussions politiques. Il avait étudié avec beaucoup de soin les lois et la constitution de son pays, et il avait une prédilection marquée pour les principes des Whigs, attaqués avec virulence dans l'*Examiner*. Steele publia, pour les défendre, un nouveau Journal, qui, sous le titre de l'*Anglais* (*The Englishman*), vit le jour le 6 octobre 1723, peu d'instants après que le *Mentor* eut cessé d'exister. A la mort du roi Guillaume, Addison avait

(2) Johnson assure que la première communication qu'Addison fit au *Babillard* eut lieu le 26 mai 1709, dans le n^o. 16; mais il paraît qu'il se trompe, d'après ce que dit Steele dans sa préface.

(3) Cette qualification peut être juste pour l'Angleterre; mais il y avait déjà long temps qu'il existait en France des écrits périodiques à l'époque de l'apparition du *Babillard*.

(4) Le docteur Fleetwood, dans une lettre adressée, le 17 juin 1712, à l'évêque de Salisbury, porte à quatorze mille la vente journalière des numéros du *Spectateur*, et Johnson ne l'évalue guère moins dans ses *Vies des poètes anglais*.

procuré à Steele la connaissance des lords Halifax et Sunderland, qui le choisirent pour leur journaliste, poste qu'il compare à celui de sous-ministre-d'état. Il s'acquitta fidèlement et judicieusement des devoirs qu'imposait ce titre, et obtint la place de commissaire du timbre, en récompense du zèle et de l'habileté qu'il avait déployé en soutenant les principes whigs, dans le *Babillard*. Après l'affaire de Sacheverel, la chute du lord-trésorier Godolphin paraissant certaine, Steele crut devoir prendre la défense de son protecteur, et publia, à ce sujet, plusieurs pamphlets, sous le nom de *Pasquin*; mais ce fut en vain : le 10 mars 1710, les Whigs furent contraints de céder la place aux Torrys. Le talent dont Steele avait donné des preuves en faveur du dernier ministère, détermina Robert Harley, depuis comte d'Oxford, qui venait d'être élevé au poste de trésorier et de chancelier de l'échiquier, à le conserver dans son emploi. Il lui fit connaître en même temps la haute estime que lui avait inspirée son caractère, et lui promit de saisir la première occasion qui se présenterait de le servir. Ces démonstrations flatteuses n'exercèrent aucune influence sur les opinions de notre auteur; mais il prit la résolution de garder le silence sur les mesures d'un gouvernement sous lequel il occupait des places; résolution qu'il garda assez longtemps, à peu d'exceptions près. Nous citerons comme l'une de ces exceptions, la lettre qu'il écrivit à Marlborough, sous le titre de *Remerciements d'un Anglais au duc de Marlborough*, lorsque ce grand général reçut, en décembre 1711, la démission de ses emplois. Ce ne fut

que le 28 avril 1713 qu'il s'écarta complètement du plan qu'il avait d'abord adopté, en attaquant, dans le quarante-unième numéro du *Mentor*, les principes toris de l'*Examiner*, rédigé, avec autant d'habileté que de virulence, par le célèbre docteur Swift, qui avait tenté vainement de rendre Steele favorable aux mesures de l'administration. Lorsque ce dernier se fut décidé à se jeter dans les rangs de l'opposition, il crut de son devoir de résigner la pension qu'il recevait comme appartenant à la maison du feu prince George de Danemark et la place qu'il occupait au bureau du timbre. On peut citer comme un modèle la lettre qu'il écrivit, à ce sujet, à lord Oxford, pour lui exposer ses principes, ses vues, et même les soupçons qu'il avait conçus contre des membres du gouvernement. Persuadé qu'en obtenant une place dans la chambre des communes, il aurait plus de moyens pour combattre les projets de ses adversaires politiques, il se mit sur les rangs, et fut nommé par le bourg de Stockbridge; mais il n'y siégea que peu de temps. Une lettre insérée dans le n^o. 128 du *Mentor* (7 août 1713), et qu'il signa : un *Tori anglais*, dans laquelle il insistait sur la politique et la nécessité impérieuse de démolir les fortifications de Dunkerque (5), lui suscita beaucoup d'ennemis. Les numéros de l'*Anglais*, qui succéda au *Mentor*, ainsi que nous l'avons déjà vu, et un pamphlet intitulé la *Crise*, dédié au clergé, dont il était également l'auteur, et dans lequel il cherchait à établir les droits

(5) Il répéta trois fois, dans cette lettre, d'une manière solennelle : *La nation anglaise ATTEND la démolition immédiate de Dunkerque*, expression que ses ennemis dénaturèrent et parvinrent à faire considérer comme un acte de déloyauté et de trahison, comme une menace faite au roi.

de la maison d'Hanovre au trône d'Angleterre, augmentèrent encore l'animosité des Torys. Lorsque le nouveau parlement s'assembla (mars 1714), Steele, sans se laisser intimider par la puissance du parti tory, qui avait acquis une majorité nombreuse dans les deux chambres, manifesta, dès le premier jour, ses principes politiques. Ses attaques virulentes contre le traité de commerce entre la France et la Grande-Bretagne furent accueillies avec des marques d'improbation très-prononcées, de la part de ses adversaires, qui ne tardèrent pas à se venger de cet acte décisif d'hostilité. Le 12 mars, Jean Hungerford attaqua devant la chambre deux numéros de l'*Anglais* et un pamphlet intitulé la *Crise*, comme tendant à exciter une sédition, à diffamer le caractère du roi et son administration. Pour détourner l'orage, Steele proposa une adresse au roi, afin d'obtenir que les différents rapports des ingénieurs chargés de surveiller la démolition des fortifications de Dunkerque, et tous les ordres et instructions qui avaient été donnés à ce sujet, fussent mis sous les yeux de la chambre. Cette motion ayant été repoussée, Steele se défendit avec talent; mais malgré les efforts des deux Walpole et de ses autres amis, il fut expulsé de la chambre, comme auteur de libelles séditieux. Cette disgrâce l'affecta peu, et elle ne diminua point la fécondité de sa plume. Il présenta, dans ce temps-là, au public le projet d'une *Histoire du duc de Marlborough*, qui ne fut jamais mis à exécution. Le 14 février 1714, il commença un nouveau journal périodique, dans le genre du *Babillard*, sous le titre de l'*Amant*, dont il n'a paru que quarante numéros, et, le 27 avril de la même an-

née, un autre journal consacré aux matières politiques, sous le nom du *Lecteur*, pour réfuter l'*Examineur*, qui continuait à porter aux nues les Torys, et à rabaisser leurs adversaires. Il s'arrêta au neuvième numéro. Un peu avant la publication de ces deux derniers journaux, il fit paraître une *Lettre à sir Miles Wharton sur les pairs de circonstance*, à l'occasion des douze pairs qui avaient été créés en un seul jour, pour changer la majorité de la chambre haute. Nous citerons parmi les pamphlets qu'il publia encore en 1714 : 1°. la *Foi française, démontrée par l'état actuel de Dunkerque*; 2°. *Lettre à l'Examineur, ou Défense de M. Steele*; 3°. *Lettre à un membre du parlement*, à l'occasion d'un bill présenté à la chambre des communes, pour enlever aux dissidents le droit d'élever leurs propres enfants; 4°. *Histoire ecclésiastique de Rome pendant les dernières années*, qu'il fit réimprimer en 1715, 1 vol. in-8°, sous le titre de *État de la religion catholique romaine dans le monde, écrit pour l'usage du pape Innocent XI*. La *Bibliothèque des dames* (*Lady's library*), qu'il composa pour Marie Scurlock, sa seconde femme, parut également en 1714. Elle a été traduite en français. A l'avènement de George I^{er}. (août 1714), Steele, que ce prince connaissait de réputation, obtint immédiatement l'emploi d'inspecteur des écuries royales d'Hampton-Court, fut nommé l'un des magistrats du comté de Middlesex, et, bientôt après, élevé au rang de chevalier. Il représentait, à cette époque, Boroughbridge dans le parlement. Les administrateurs du théâtre de Drury-Lane, dont la licence était expirée à la mort de la reine Anne, lui ayant pro-

posé de se mettre à leur tête, en lui assurant une pension de sept cents livres sterling, il accepta leur proposition; et le roi lui accorda la licence qu'il désirait, avec le brevet de gouverneur de la compagnie royale des comédiens. Sir Richard donna vers cette époque une nouvelle édition de ses pamphlets contre le dernier ministère, sous le titre d'*Écrits politiques*, 1 vol. in-8°, et publia une *Lettre du comte de Marr au roi, avant l'arrivée de S. M. en Angleterre*, avec quelques réflexions sur la conduite que ce seigneur avait tenue depuis. Au mois de décembre 1715, commença un nouveau journal hebdomadaire de Steele (le *Town-Talk*, caquetage de ville), dans une série de lettres à une dame, à la campagne. Il paraît que ce Recueil était formé des lettres qu'il écrivait à sa femme, et dans lesquelles il lui rendait compte de ce qui faisait le sujet des conversations du beau monde: il lui donnait en même temps sa propre opinion sur les productions du théâtre. L'origine de la publication de ce Journal, qui se termina le 13 février 1716, et qui n'eut que neuf numéros, est attribuée aux besoins de l'auteur, qui fit paraître, le 6 du même mois, une autre feuille, sous le nom de la *Table à thé*, qui ne dépassa pas le troisième numéro, et fut suivie du *Chit-Chat*, qui s'arrêta également au troisième numéro. Sir Richard était alors très en faveur auprès du ministère. Sir Robert Walpole lui donna, au mois d'août 1715, une gratification de cinq cents livres sterling; et, en 1717, lorsque la rébellion d'Écosse fut apaisée, il le fit nommer l'un des commissaires pour les biens confisqués dans ce pays; et, quelque désagréable que son emploi dût être pour

elles, les plus hautes classes de la société l'accueillirent si bien qu'il conçut le projet d'opérer une réunion civile et ecclésiastique entre les deux royaumes; mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès. A son retour d'Écosse, Steele entreprit, avec un certain Gillmore, habile mécanicien, de transporter à Londres du saumon frais, qui s'y vendait fort cher, au moyen d'une machine de leur invention, nommée *Fish-pool*. Il obtint une patente, le 10 juin 1718, et annonça pompeusement son projet; mais le premier essai qu'ils firent réussit si mal, qu'ils renoncèrent à en faire d'autres. L'année suivante (1719), le comte de Sunderland proposa de fixer le nombre des membres de la chambre haute, et de restreindre l'autorité du roi, en telle sorte qu'il ne pût créer de nouveaux pairs qu'après l'extinction des familles anciennes. Ce projet, auquel la chambre haute avait donné son assentiment, rencontra une vive opposition dans celle des communes. Sir Richard crut devoir prendre la plume contre une mesure qu'il considérait comme devant introduire une aristocratie complète; et il publia, au mois de mars, le premier numéro du *Plebeïen*. Addison, qui n'en connaissait pas l'auteur, y répondit par un pamphlet intitulé *l'Ancien wigh*. Steele fit une réplique, et Addison, alors mieux instruit, oublia sa modération habituelle, et, dans une seconde réfutation, se servit d'expressions outrageantes envers son ancien ami. La décision de la chambre des communes, qui rejeta le bill de pairie, fut un triomphe pour Sir Richard; mais le ministère, qui s'était prononcé en faveur du bill, le punit de son opposition, en révoquant (1720) sa patente de gouverneur de la compagnie royale des comédiens.

Steele, qui avait fait paraître, peu de temps auparavant, la *Fileuse* (*Spinster*), petit pamphlet pour encourager l'usage plus fréquent des manufactures de laine, publia, sous le nom de sir Jean Edgar (janvier 1720), le *Théâtre*, journal périodique, destiné principalement à défendre ses intérêts et ceux des administrateurs du théâtre de Drury-Lane contre les dispositions du lord-chambellan. Sept numéros avaient déjà paru, et le gouvernement persistait dans les mesures adoptées contre lui, lorsque sir Richard fournit un nouvel aliment à la malignité du public, en lui donnant l'*État de l'affaire entre le lord-chambellan de la maison du roi et le gouverneur de la compagnie royale des comédiens*, qui n'amena aucun changement en sa faveur. Le *Théâtre* s'arrêta au 28^e. numéro; et quoique bien écrit, il est trop rempli des démêlés de l'auteur pour sa patente et de ses observations contre le fameux projet de la mer du Sud, qu'il attaqua encore dans plusieurs pamphlets. Réduit à la misère, et forcé de se défendre contre les attaques brutales d'un certain Dennis, envieux de son talent, il les repoussa avec succès. Walpole, son protecteur, ayant été nommé chancelier de l'échiquier, le 2^e avril 1721, il fut rétabli immédiatement dans son emploi, à Drury-Lane; et, l'année suivante, pour donner plus d'éclat à sa nouvelle administration, il présenta au public ses *Amants généreux* (*Conscious Lovers*), l'une des meilleures comédies du théâtre anglais. Le roi en accepta la dédicace, et envoya cinquante livres sterling à l'auteur. Mais l'expérience n'avait pas rendu sir Richard plus sage; pour satisfaire ses créanciers et se procurer des moyens

d'existence, il vendit, en 1723, la part qu'il avait dans les profits du théâtre, et eut, à cette occasion, avec les administrateurs de Drury-Lane, un procès qui dura trois ans et qu'il perdit. Cependant les tristes résultats de sa conduite extravagante lui firent faire trop tard de sérieuses réflexions. Une attaque de paralysie, suite de ses inquiétudes, l'ayant rendu incapable de se livrer à de nouveaux travaux littéraires, il abandonna tous ses biens à ses créanciers, et se retira à Hereford, où ils eurent la générosité de lui assurer une pension alimentaire. Il se rendit ensuite à sa terre de Llanguenor, près Caermarthen, dans le pays de Galles, et après y avoir languì environ deux ans, il cessa de vivre le 21 septembre 1729. On trouva, dans ses papiers, deux comédies manuscrites, intitulées : le *Gentleman et l'École d'action*. Steele avait été marié deux fois. Il eut de sa seconde femme trois enfants, dont deux moururent en bas âge; et le troisième, qui était une fille, épousa le baron de Trevor. Il laissa encore une fille naturelle, qu'il avait voulu marier avec le célèbre Savage, dont le caractère ressemblait tant au sien, et qu'il accabla de bienfaits (V. SAVAGE, XI, 499). Gai et aimable dans la société, amant tendre, époux et père attentif et affectionné, plein de franchise, Steele, qui avait des principes fixes en religion, et qui aimait la vertu, était en même temps dissipé, prodigue et insouciant (6). Ces défauts, qui ternis-

(6) Nous citerons deux anecdotes qui peignent très-bien le caractère de Steele : Il sortait un jour d'une taverne avec Savage et Phillips, lorsqu'ils furent rencontrés par un passant qui, sans les connaître, les prévint qu'il avait aperçu, au bout de la rue où ils se trouvaient, deux ou trois gailards suspects, qui lui paraissaient être des sergens (baillifs), et les exhorta à changer de direction s'ils croyaient avoir à craindre une pareille rencontre. Nos trois poètes, dont les affaires

saient toutes ses heureuses qualités furent la principale cause de ses malheurs. Il les connaissait, prenait chaque jour la résolution de s'en corriger; mais il ne put jamais y parvenir. Enthousiaste des opinions des Wighs, qu'il avait adoptées parce qu'ils défendaient, à son avis, les intérêts du pays et de la constitution, aucun motif n'aurait pu le déterminer à embrasser une autre parti. Ennemi déclaré de la religion catholique, il admirait passionnément la réforme protestante. Son style, clair et cependant incorrect, se faisait remarquer par l'aisance et la vivacité. Quoiqu'il connût les anciens, on doit plutôt le considérer comme bon moraliste et observateur exact des scènes de la vie, que comme savant et critique. Il réussissait surtout dans les portraits, dont ses essais sont parsemés; et il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans la comédie. Quoiqu'il vécût dans les rangs élevés de la société, il se plaisait à étudier les caractères et les mœurs des classes inférieures (7). Son plus grand mé-

étaient à peu-près dans le même état, ne prirent le temps ni de se concerter, ni d'adresser un seul mot de remerciement à celui qui leur donnait cet avis, et s'enfuirent par des chemins différents. Une autre fois, Steele invita à dîner un grand nombre de personnes de la première qualité; après le repas ses convives lui témoignèrent leur surprise de ce qu'avec si peu de fortune, il pouvait soutenir le grand nombre de laquais qu'ils avaient remarqués autour de la table. Il leur répondit en riant: Ces drôles dont je voudrais bien être débarrassé, sont des sergents qui se sont présentés chez moi, une sentence d'exécution à la main. Ne pouvant les congédier, je leur ai endossé des habits de livrée, afin qu'ils puissent me faire honneur tant qu'ils resteront chez moi. » Ses amis rirent beaucoup de cet expédient et le délivrèrent de ses hôtes en payant ce qu'il devait.

(7) Pendant son séjour à Édinbourg, Steele, désirant connaître le génie et les mœurs de la populace de cette ville, fit préparer un repas splendide; et donna l'ordre à ses domestiques de rassembler tous les mendiants qu'ils rencontreraient dans les rues et de les lui amener. Il présida lui-même, et prit part au festin qu'il leur donna. Un peu honteux d'abord, ces nouveaux hôtes échauffés par la bonne chère et par le vin, se livrèrent sans réserve à la gaieté et à leur esprit naturel. Steele leur

rite est d'avoir entrepris le premier, depuis le règne licencieux de Charles II, de régénérer le théâtre, en y faisant respecter la vertu et mépriser le vice. L'association d'Addison lui fut sans doute utile; mais il fut en quelque sorte écrasé par le voisinage d'un talent aussi supérieur (8).

D—z—s.

STEEN (JEAN), peintre, naquit à Leyde, en 1636. Son père, qui exerçait l'état de brasseur, ne s'opposa point au goût que Jean Steen témoignait pour la peinture, et le mit successivement sous la direction de Knupfer, de Brawer et de Van Goyen. C'est sous ce dernier maître qu'il fit les plus grands progrès. Ses rares dispositions, la gaieté de son caractère, lui obtinrent l'amitié de Van Goyen, qui lui donna sa fille en mariage. Quoique doué des plus rares talents, il ne les regarda pas comme une ressource suffisante pour vivre, et il accepta la proposition que lui faisait son père de lui établir une brasserie à Delft. Mais insouciant pour ses propres affaires, et tout entier à ses plaisirs, il se trouva bientôt ruiné: son père vint plusieurs fois à son secours, sans réussir à le corriger. Steen prit alors le parti de s'établir cabaretier, afin de pouvoir se livrer plus facilement à son goût pour le vin. C'était lui, dit-on, qui, de tous les buveurs qui se rassemblaient dans

tint tête, et il en résulta des scènes très-plaisantes, et qui auraient pu fournir matière à une bonne comédie.

(8) La *Crise sur l'abîmation du roi Jacques*, par Richard Steele, a été traduit en français, 1714, deux parties in-12. (Pour la traduction du *Babyloni*, du *Spectateur*, du *Mentor moderne*, Voyez ADDISON, I, 209). Les *Funérailles ou le Deuil à la mode*, comédie, fait partie de la traduction du *Théâtre anglais*, par la Plume (V. PLACE, XXXV, 7); la *Bibliothèque des dames* a pour traducteur Janicon, 1719, 3 vol. in-12; son *Histoire ecclésiastique de Rome*, qui n'est qu'une traduction de l'italien, a été traduite en français, par Sallengre (Voy. ce nom, XL, 185). A. B—T.

sa taverne, faisait la plus grande consommation. Lorsque sa cave était vide, il ôtait son enseigne, se renfermait dans son atelier, peignait un ou deux tableaux qu'il vendait ; et le prix qu'il en tirait lui servait à acheter de nouveau du vin, qu'il était le premier à boire. Plongé dans une ivresse presque continuelle, on a peine à concevoir comment il a pu porter dans ses ouvrages la correction, la couleur et la vie qui les distinguent. Peu d'artistes ont possédé à un degré aussi éminent la théorie de leur art, et aucun n'en parlait avec autant de talent et de facilité. Les scènes qu'il représentait de préférence étaient des *tabagies*, des *intérieurs de cabarets*, des *buveurs ivres*, des *repas de noces*, etc. Ses compositions sont parfaitement entendues : il imite la nature dans ses moindres détails. Ce qui n'est pas moins étonnant de sa part, c'est que, dans plusieurs morceaux d'histoire qu'il a exécutés, tels que *Moïse frappant le rocher*, et la *mort d'Ananie et de Saphire*, il a montré une science et une correction de dessin, une noblesse et un sentiment qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un artiste de son espèce. Il s'est quelquefois mis en scène dans ses tableaux d'une manière originale. Dans un tableau représentant *l'appartement d'une femme en couche*, on voit la nourrice préparant la bouillie pour le nouveau-né, porté dans les bras du vieux mari de l'accouchée. Steen, placé derrière le vieillard, lui fait les cornes pour se moquer de lui. Dans une autre composition, il a peint un paysan, qu'il a mené au cabaret, surpris par sa femme qui le prend par les cheveux, et le frappe avec une savate, tandis que son enfant pleure et que Steen se

pâme de rire. Ce peintre, ayant perdu sa femme, qui le laissait père de six enfants, épousa une veuve qui en avait deux, et qui lui en donna deux autres encore. Ce surcroît de famille augmenta encore une misère qu'il aurait pu cependant éloigner sans peine, s'il avait voulu vaincre son penchant pour l'ivrognerie, et se livrer sans distraction à la peinture ; mais il mourut, abruti par le vin, en 1689. Le musée du Louvre ne possède qu'un seul tableau de ce maître, acquis par le roi en 1819, et qui représente un *intérieur de fête*. C'est une de ses productions les plus faibles. Le même établissement en a eu sept autres, dont trois représentant : I. *Une grande salle dans laquelle une société nombreuse mange, boit et joue*. II. *Les soins de la basse-cour*. III. *Les plaisirs de chaque âge*, qui pouvaient être considérés comme les chefs-d'œuvre de Steen : ils provenaient des Pays-Bas, et ont été rendus en 1815, ainsi que les quatre autres. — François - Van den STEEN, peintre et graveur d'Anvers, naquit en 1604. Un accident l'ayant privé d'une jambe, il adopta une profession sédentaire, et consacra tous ses moments à la pratique de la peinture et de la gravure. Le succès qu'il obtint dans ces deux arts détermina l'archiduc Léopold et l'empereur Ferdinand III à le prendre à leur service : ce dernier prince ajouta même à cette faveur une pension considérable. Van den Steen fut chargé de graver à l'eau-forte plusieurs des tableaux du cabinet que l'archiduc avait formé à Bruxelles. Il a en outre exécuté plusieurs pièces d'après différents maîtres. Ses ouvrages sont recherchés. Les portraits qu'il a gravés sont au nombre de quatre ; ses sujets historiques s'élèvent à dix-sept.

On estime particulièrement ceux dans lesquels il a reproduit trois tableaux du Corrège, qui font partie de la galerie de Vienne, et qui représentent : I. *L'amour faisant un arc de la massue d'Hercule*. II. *Jupiter et Io*. III. *L'enlèvement de Ganymède*. C'est Van Hoy qui en a fait les dessins : Bartolozzi les a regravés d'après les dessins de Benedetti. Les trois gravures primitives de Vanden Steen ont conservé, dans les ventes, un prix très-élevé. P—s.

STEENWYCK (HENRI VAN), peintre célèbre d'intérieurs, de l'école hollandaise, né à Steenwyck, en 1550, fut élève de Jean de Vries qui lui fit faire de rapides progrès dans la peinture, la perspective et l'architecture. Il débuta par de petits tableaux qui étonnèrent les connaisseurs par leur perfection et la science que le peintre y avait déployées. De Vries, loin d'être jaloux de son élève, se plut à vanter son mérite, et contribua à lui faire vendre très-avantageusement ses ouvrages. Sa fortune commençait à répondre à sa réputation, lorsque les événements de la guerre l'obligèrent de quitter les Pays-Bas pour se réfugier à Francfort sur le Mein. Il y fut accueilli avec le plus vif empressement; et pour le décider à s'y fixer, on lui proposa un établissement très-avantageux. Il eut des élèves distingués, parmi lesquels on cite les deux Neefs, père et fils, et son propre fils Henri. Le Musée du Louvre a possédé deux tableaux de Steenwyck le père, rendus à la Prusse, en 1815, et qui représentent, le premier, un *Appartement gothique*, dans lequel il avait peint un épisode de l'*Ane d'or* d'Apulée; et le second, un *Intérieur de prison*, où l'on voit l'*Ange délivrant saint Pierre*. Ce peintre mou-

rut en 1604. — HENRI VAN STEENWYCK, le fils, né à Amsterdam, en 1589, fut élève de son père, avec lequel on l'a quelquefois confondu : mais tout en égalant son exactitude et sa vérité dans la perspective, il parvint à le surpasser en adoptant un ton plus clair et plus transparent. Van Dyck, qui faisait le plus grand cas du talent de ce peintre, le produisit à la cour d'Angleterre, où le roi Charles I^{er}. se plut long-temps à le faire travailler. Steenwyck a peint quelquefois les fonds d'architecture des portraits que faisait Van Dyck, entre autres à ceux du roi Charles I^{er}. et de la reine Henriette de Bourbon, en 1637. Les deux figures, debout; ont environ un pied de hauteur. Jamais Van Dyck n'a rien fini de plus précieux : c'est un véritable Mieris. Le fond, qui est d'un ton clair et transparent, représente la façade d'une maison royale, d'une belle architecture. Ces deux beaux portraits ont été gravés. C'est à tort que Sandrart et d'autres écrivains ont attribué le fond de ces tableaux à Steenwyck le père, puisque, lorsque ce peintre mourut, Van Dyck n'avait encore que cinq ans. Il amassa en Angleterre une fortune considérable, s'y maria, et y mourut dans un âge peu avancé. Sa veuve, qui avait appris de lui à peindre des perspectives, revint à Amsterdam après la mort de son mari, et y peignit plusieurs ouvrages estimés. Les tableaux de Steenwyck le fils sont rares et recherchés; le Musée du Louvre en possède trois : I. *Jésus chez Marthe et Marie*; les figures sont de Corneille Poelenburg. II. *Intérieur d'une église gothique, consacrée au culte catholique romain*. Sur le premier plan, on voit un religieux revêtu d'un surplis, qui converse avec un cavalier

et deux dames. III. *Vue d'une église* dans laquelle un prêtre montre à des curieux le tableau placé sur l'autel. Le même établissement a possédé quatre autres de ses tableaux, dont trois, provenant de la galerie de Vienne, représentaient des *Intérieurs d'église*. Le quatrième, venant de Prusse, était une *Vue intérieure d'une église gothique, éclairée par des flambeaux*. Sur le devant, on voit un prêtre donnant la bénédiction aux assistants. Ils ont été rendus à l'Autriche et à la Prusse, en 1815.

— STEENWYCK, que quelques historiens ont confondu avec le précédent, naquit, à ce qu'on croit, à Breda, vers l'an 1640. Il a du moins passé toute sa vie dans cette ville. Il excellait à peindre des sujets de nature morte, et de préférence des emblèmes du peu de durée de la vie. Au milieu d'objets qui indiquent le luxe et le plaisir, il place une tête de mort, une bougie qui s'éteint, ou une bulle de savon. Ses allégories sont spirituelles; et ses tableaux, d'une belle couleur et d'un bel effet, jouissent encore d'une réputation égale à celle qu'ils avaient du vivant de l'artiste, dont la conduite était loin de répondre aux leçons de morale, qu'il donnait dans ses tableaux; car, livré toute sa vie à la plus ignoble débauche, il mourut dans une misère profonde.

P—s.

STEEVENS (GEORGE), célèbre critique anglais, naquit, en 1736, à Stepney, d'un directeur de la compagnie des Indes Orientales, et fit de très-bonnes études à l'université de Cambridge. Le créateur de la scène anglaise fut de bonne heure pour lui l'objet d'une sorte de culte. Peu content de ce que les commentateurs avaient fait jusqu'alors pour éclaircir les obscurités et relever les beautés

que présente la lecture de Shakspeare, il résolut de mettre tous ses soins à remplir cette tâche, devenue difficile. Il s'entoura surtout des livres publiés sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques I^{er}, afin de se familiariser avec les idées, la langue, les dialectes et les coutumes de ces temps. L'érudition qu'il acquit était heureusement secondée en lui par beaucoup d'esprit, de goût, de justesse, et une merveilleuse pénétration. Il se borna d'abord à comparer ensemble les différentes éditions pour donner un texte exact et épuré de vingt pièces de théâtre de Shakspeare; et le recueil en parut en 1766, 4 v. in-4°. Le docteur Johnson avait donné récemment une édition de ce théâtre complet, avec des Commentaires: mais malgré le mérite éminent du commentateur, Steevens reconnut qu'il restait encore beaucoup à faire à cet égard; et ce fut peu de temps après qu'il eut lancé dans la circulation une espèce de prospectus, où il sollicitait les lumières des gens de lettres, pour l'aider dans cette entreprise, qu'il se mit en rapport avec Johnson. Leurs talents et leurs travaux réunis produisirent une édition très-supérieure, qui vit le jour en 1773, 10 vol. in-8°. et qui parut répondre à l'attente du public. Cependant une édition nouvelle fut bientôt jugée nécessaire. Parmi les personnes qui s'étaient empressées de lui fournir des documents pour perfectionner son travail, Steevens avait particulièrement distingué Malone. Il lui ouvrit ses trésors d'érudition, et enrichit des observations qu'il en reçut l'édition qu'il donna en 1778. Il espérait que Malone se réduirait à travailler ainsi obscurément sous sa direction; mais celui-ci, jugeant que son mérite pouvait se passer de la protection d'un nom étranger,

commença par publier, en 1780, séparément, un Supplément, en deux volumes, à l'édition de 1778; ce qui parut jeter de la froideur dans ses relations avec le commentateur en titre. Un autre incident, qu'il est inutile de rapporter ici, détermina leur rupture. Une nouvelle édition du Shakspeare de Johnson et Steevens fut publiée en 1785, en dix volumes. Malone en donna, en 1790, sous son propre nom, une autre, où Steevens, lorsqu'il réimprima la sienne, en 1793, ne dédaigna pas de puiser, quoiqu'il s'exprimât dans les termes les plus méprisants sur le travail de son concurrent. Quelque tort qu'il eût personnellement en cette occasion, on ne peut s'empêcher de reconnaître le mérite supérieur de cette édition, à laquelle il apporta, il est vrai, tous ses soins. Peu d'auteurs et d'éditeurs ont le même respect pour le public. Pendant dix-huit mois, tous les jours, et quelque temps qu'il fit, Steevens se levait régulièrement à une heure du matin, au signal que lui donnait la patrouille, pour aller à l'imprimerie s'emparer d'une feuille humide, qu'il ne quittait qu'après en avoir fait disparaître toutes les incorrections. On ne cite guère de lui, après ce commentaire, que quelques jeux d'esprit, ingénieux et élégamment écrits, insérés surtout dans les ouvrages périodiques. Il fut un des auteurs des *Anecdotes biographiques d'Hogarth*; et il a eu part à l'édition de 1782 de la *Biographie dramatique*. Sa vie s'était à-peu-près concentrée dans l'étude du barde de l'Avon; mais la culture des lettres n'avait pu adoucir en lui un naturel impérieux et jaloux. Il ne manquait point de libéralité; et une fortune considérable lui permettait de s'y livrer. Ses passions étaient impétueuses; son amitié était

ardente, mais peu durable. On a dit qu'il n'était constant que dans ses haines. Son esprit caustique et dénigrant l'avait rendu redoutable. Prompt à saisir le ridicule, il lançait cruellement autour de lui le sarcasme et l'épigramme. N'osant pas néanmoins manifester toujours sa malveillance et son mépris, il avait recours à la voie honteuse des attaques anonymes, et faisait insérer dans les journaux ses diatribes contre des personnes qu'il affectait de caresser en face. On lui a reproché même d'avoir déposé dans des lettres sans signature, des confidences qu'il s'était insidieusement procurées, et qui ne pouvaient que troubler le bonheur d'une famille. Mais sa scélératesse éclata enfin; et lorsqu'on eut éprouvé que son amitié était plus dangereuse que sa haine, tous les cœurs se fermèrent pour lui. Sa vie alors, dit Johnson, fut celle d'un banni. Privé des consolations de l'amitié et de celles de la religion, il mourut en en blasphémant, dans sa maison d'Hampstead, le 22 janvier 1800. On voit, dans la chapelle de Poplar, un monument à sa mémoire, exécuté par Flaxman. George Steevens avait formé une riche collection de livres curieux. M. Dibdin lui a donné, à ce titre, une place dans sa *Bibliomanie*. L.

STEFANI (PIERRE DE'), le plus ancien sculpteur de l'école napolitaine, naquit à Naples vers 1228, et fut souvent employé par Charles d'Anjou et par son fils Charles II. On voit encore dans l'archevêché de cette ville les tombeaux du pape Innocent IV et de l'archevêque Philippe Minutolo, exécutés par cet artiste. C'est de ce dernier monument qu'il est question dans un conte de Boccace (le cinquième de la seconde

journée), qui en a rendu le souvenir plus durable. Parmi un grand nombre de travaux attribués à Pierre de Stefani, on ne doit pas oublier le Crucifix qu'on voit dans l'église de N.-D. des Carmes, et qu'une ancienne tradition populaire fait regarder comme miraculeux. Un boulet de fer suspendu à côté de cette image, dont la tête est plus penchée que de coutume, a fait dire que ce crucifix, par un mouvement extraordinaire, esquiva un coup de canon, parti du camp des Espagnols, en 1436. Le sénat ou corps municipal de Naples a conservé l'usage d'aller en grande cérémonie visiter cette église, le 26 décembre de chaque année. Stefani mourut vers 1310.

A—G—S.

STEFANI (THOMAS DE'), peintre, frère cadet du précédent, naquit à Naples en 1230. Lorsque le roi Charles d'Anjou passa par Florence pour se rendre dans son nouveau royaume de Naples, on le conduisit dans l'atelier de Cimabué pour y voir le tableau de la *Vierge* que ce peintre venait de terminer pour la chapelle des Rucellai, et qui était la figure la plus grande que l'on eût encore vue jusqu'à ce jour. Tous les habitants de la ville accompagnèrent ce prince; leur enthousiasme fut si grand à la vue de ce tableau, qui passait à cette époque pour une merveille, ils firent éclater leur admiration par des transports de joie si éclatants, que l'endroit en reçut le nom de *Borgo Allegri*, qu'il a conservé. Cependant le roi Charles, arrivé à Naples avec le projet d'attirer Cimabué à sa cour, ayant vu les ouvrages de Thomas de Stefani, jugea ce peintre supérieur à l'artiste florentin, et le chargea d'orner de ses peintures une église qu'il avait

fondée. Thomas jouit du même crédit sous le roi Charles II, qui l'employa constamment ainsi que les principaux seigneurs du royaume. La chapelle de Minutoli, dans l'église du dôme, a été ornée par lui de plusieurs tableaux tirés de la *Passion de Jésus-Christ*. Il eut pour élève Philippe Tesauro, qui a peint, dans l'église de Santa Restituta, la *Vie du bienheureux ermite Nicolas*. C'est le seul tableau de ce peintre qui ait résisté aux ravages du temps. P—s.

STEFANO ou ÉTIENNE DE FLORENCE, peintre, naquit en cette ville en 1301. On croit que sa mère, nommée Catherine, était fille de Giotto, qui se plut à enseigner la peinture à son petit-fils. Stefano fut chargé de peindre la *Madone du Campo Santo* de Pise, et son ouvrage fut trouvé supérieur à tous ceux de son aïeul. Il peignit, dans le cloître du Saint-Esprit à Florence, trois tableaux enrichis de perspectives et d'architecture d'un goût qui semblait déjà un avant-coureur de ce que l'art deviendrait par la suite. Il avait tracé, dans un de ces tableaux, un grand escalier d'un dessin plein d'originalité, et qui servit de modèle à l'escalier extérieur du palais de Poggio à Cajano, bâti par Laurent-le-Magnifique. Il ne montra pas moins d'originalité dans la peinture des raccourcis, et il fut le premier à s'écarter de la manière sèche et roide des maîtres qui l'avaient précédé. Christophe Landini, son contemporain, dans son apologie, disait : « *Chacun appela Stefano le singe de la nature, tant il est habile à exprimer tout ce qu'il veut.* » Il peignit à Pistoia la chapelle de Saint-Jacques; et outre les travaux qu'il avait exécutés dans sa ville natale, il travailla à Milan, à Rome, à Assise, à Pérouse

et dans plusieurs autres villes d'Italie. Il mourut en 1350. P—s.

STEIGUER (NICOLAS-FRÉDÉRIC DE), avoyer de la république de Berne, né en 1729, fit ses premières études dans sa ville natale, les continua dans plusieurs universités, et voyagea dans les principaux états de l'Europe. Il venait à peine d'atteindre sa vingt-sixième année, lorsque la haute opinion que ses concitoyens concurent de ses talents le fit élire *avoyer de l'état extérieur*, institution où les jeunes praticiens apprenaient de bonne heure l'art de gouverner, en traitant entr'eux des affaires fictives, et en suivant dans leurs délibérations les formes établies par la constitution. Steiguer devint, en 1764, membre du conseil souverain, fut élu bailli de Thoun en 1772, et quitta cette place pour entrer dans le sénat. Ses connaissances, sa droiture, et les succès qu'il obtenait dans toutes les affaires dont il était chargé, lui acquirent bientôt une grande influence. En 1775 et 1776, il fut député par son canton aux diètes extraordinaires d'Arau et de Baden, pour le renouvellement de l'alliance avec la France, et fut, en 1777, envoyé à Soleure, pour la ratification de ce traité. En 1781 et 1782, il alla, par ordre de son gouvernement, à Genève, et y figura avec distinction dans la médiation des troubles qui avaient agité ce turbulent petit état. Enfin, en 1787, il fut élu presque unanimement avoyer de la république de Berne. Les puissances étrangères s'empressèrent d'honorer les grandes qualités de Steiguer; et en 1788, le roi de Prusse le décora du grand cordon de l'Aigle-Noir. Aux talents de l'homme d'état, il joignait la piété du chrétien. Sou-

vent on le surprit, à la veille de quelque délibération importante, demandant à Dieu son secours pour qu'elle tournât au plus grand avantage de la patrie. Telle était l'opinion publique en faveur de Steiguer, lorsque la révolution française éclata. N'eût-il pas été doué de la sagacité qui le distinguait, il lui eût été facile de prévoir que la Suisse ne pourrait pas rester tranquille spectatrice de ce grand événement. Le bouleversement des principes moraux et politiques en France, la chute de l'autel et du trône, le triomphe de l'anarchie, devaient nécessairement étendre leur influence sur les pays voisins. Quoique Steiguer fût convaincu que sa patrie ne tarderait pas à se ressentir d'un choc aussi vioient, il se borna d'abord au soin de la préserver de la contagion révolutionnaire; et partageant l'erreur des plus grands hommes d'état de ce temps-là, il crut pendant longtemps que la France, devenue république, étant divisée dans son intérieur, et régie par des chefs immoraux, devait nécessairement succomber sous les efforts réunis des puissances coalisées contre elle. Premier magistrat d'un peuple libre, et patriote par excellence, dans le vrai sens de ce mot, il avait été profondément indigné de l'attentat commis par les hordes révolutionnaires contre les troupes suisses qui étaient au service du roi de France. Il eût voulu que, fidèle aux principes de ses ancêtres, sa nation se fût levée en masse pour venger le massacre des braves helvétiques qui avaient péri aux Tuileries, le 10 août 1792; mais persuadé qu'il ne réussirait pas à réunir les suffrages en faveur d'une mesure aussi énergique, il renonça au projet d'en faire la proposition. Bientôt les opinions se divisèrent en Suisse

comme ailleurs : à Berne, un parti considérable se forma contre l'avoyer. Ce parti, composé essentiellement d'hommes attachés de cœur à la patrie, mais doués de moins d'énergie que le septuagénaire qui était à la tête de l'état, jugeait qu'il convenait de temporiser et de chercher à obtenir, par des négociations et par des déférences pour le directoire exécutif de France, ce que l'inflexible Steiguer espérait gagner en maintenant la dignité nationale. Le directoire, instruit par ses agents de ces divisions et de leurs causes, ne sut que trop bien en profiter. Le parti dit français conquist, dans le conseil souverain, en 1795, un ascendant qui commença l'anarchie. « Ce parti de neutralité, écrivait un des chefs, dans une brochure intitulée : *Réveillez-vous, Suisses!* » aimait simplement les Français » comme les alliés les plus naturels ; » on applaudissait à leurs efforts » pour remplacer un mauvais gouvernement par un bon ; on s'affligeait de leurs obstacles ; on se réjouissait de leurs succès : on admettait enfin leurs sublimes principes. » Plusieurs des adhérents de ce système pernicieux le suivaient de très-bonne foi : la Suisse, sur la parole de ces aveugles et crédules adversaires du sage et ferme avoyer, poursuivit la chimère de se concilier la bienveillance des directeurs français. C'était le sacrifice de ses constitutions, de son indépendance et de ses richesses, que voulait la France révolutionnaire. Dans l'hiver de 1797 à 1798, le pays de Vaud fut le théâtre d'une insurrection ; quelques révoltés de Vevey se firent livrer le château de Chillon. Le gouvernement bernois prit la résolution de mettre sur pied quelques batail-

lons fidèles de la milice vaudoise ; mais il n'entra pas dans le pays une seule compagnie de la partie allemande du canton ; et les mesures prises pour la mise en activité des troupes vaudoises restèrent sans effet. Malheureusement le baron d'Erlach de Spietz refusa le commandement. Par un aveuglement inexplicable, on le déféra au colonel de Weiss, partisan déclaré des nouvelles doctrines et auteur de la nouvelle brochure : *« Réveillez-vous, Suisses ! »* Tandis que les factieux appelaient à leur secours le général français Menard, qui déjà était à Ferney, Weiss porta son quartier-général à Yverdon ; et s'abstenant à ne pas profiter des bonnes dispositions de la majeure partie des milices vaudoises, se contenta d'inonder le pays de vaines proclamations. Tout-à-coup il quitta le poste de confiance où son gouvernement l'avait placé, et alla cacher à Berne sa honte ou son incapacité. La majorité des conseils bernois, continuant de se livrer à de fatales illusions, espérait encore gagner le directoire de France par des innovations démocratiques dans la constitution. L'occupation du pays de Vaud par l'armée française y ayant achevé la révolution, le conseil souverain de Berne admit dans son sein, le 3 février, cinquante-quatre députés des villes et villages de la partie allemande du canton. Telle était néanmoins l'excellence de l'esprit public que ces députés se contentaient de souscrire à ce qu'on proposait. La nécessité de substituer aux conseils un pouvoir plus secret et plus actif avait été reconnue par tous les partis. Celui des Français, instruit que la voix publique désignait pour cette dictature l'avoyer Steiguer et quatre magistrats d'une fermeté

éprouvée, cessa de soutenir une résolution qui mettait dans les mains de ses rivaux le salut de la patrie. Au milieu de tant d'hésitations et d'intrigues, on crut tout concilier en décrétant un plan constitutionnel par lequel les magistrats dépositaires de la constitution l'anéantirent par le fait. Dès ce moment, le gouvernement perdit son aplomb au milieu de magistrats sans force, et d'un peuple sans confiance. On vit les Suisses soulevés pour défendre leur gouvernement contre le gouvernement lui-même. A Lucerne, à Fribourg, à Soleure, les paysans se révoltèrent et réclamèrent séditionnellement le maintien de leurs anciennes lois. Cependant les menées des agents du directoire exécutif fomentaient toutes les divisions, faisaient naître toutes les défiances parmi les autorités suisses et dans l'armée. Une guerre de fourberie et de déception avait été combinée contre la loyauté de la nation helvétique. C'était le général Brune qu'on avait chargé de cette mission : il venait de paraître sur la scène avec le titre de commandant en chef des troupes françaises, qui menaçaient à-la-fois Fribourg, Soleure et Berne. Enfin, tous les conseillers qui entraînaient ce chef-lieu de la république suisse dans des lâchetés inutiles, commencèrent à ne paraître que des dupes ou des traîtres. Le 26 fév., le conseil souverain, par un mouvement national, conféra au général d'Erlach d'Hindelbank, commandant en chef les troupes bernoises, des pleins-pouvoirs illimités pour attaquer l'ennemi dès que l'amnistie serait expirée, et pour agir comme il le jugerait convenable si les Français venaient à rompre ce traité de suspension d'armes. Tous les militaires, qui étaient en même

temps membres du conseil souverain, avaient été appelés à cette séance, et leur présence avait beaucoup contribué à faire adopter les mesures vigoureuses proposées par l'avoyer. Mais dès que les officiers furent par-tis pour rejoindre leurs corps, les antagonistes de Steiguer reprirent leur influence, et tous les fondés de pouvoir, armés ou non armés, du directoire, se surpassèrent les uns les autres en fourberies. L'ultimatum des Pentarques français arriva; ils exigeaient la dissolution du gouvernement et le licenciement des troupes. Des délais, adroitement prolongés par de fausses promesses, avaient donné au général Brune le temps de réunir quarante-cinq mille hommes contre l'armée helvétique. Grâce à ses astucieuses pratiques, les bons Suisses, pleins d'un amour fanatique pour leur patrie, se défiaient, les cantons des cantons, et les milices de leurs officiers. Après la journée qui fut la dernière pour l'ancienne république, on vit des soldats montrer des lettres supposées de leurs chefs, par lesquelles ceux-ci s'engageaient à trahir et à faire battre l'armée. Plus de deux mille soldats bernois avaient reçu des billets semblables. Telle était la disposition des troupes opposées aux Français. Dans une nouvelle séance du grand conseil, il fut décidé, à une majorité de quelques voix, que les résolutions prises le 26 février, à Berne, seraient rapportées, et que l'ancien gouvernement serait remplacé par un gouvernement provisoire. Steiguer n'avait que trop prévu l'issue fatale de cette séance. Dans le moment où, pour la dernière fois, il se décorait du costume d'avoyer, prêt à partir pour l'Hôtel-de-Ville, il adressa à son gendre, M. May de Rund, ces paroles mémora-

bles : « Il ne me reste qu'une formalité à remplir ; après quoi, mon ami, nous nous rendrons ensemble là où l'honneur et le devoir nous appellent ». La séance était à peine levée qu'une agitation extrême se manifesta dans la ville et dans les environs. Tous les présages d'une catastrophe prochaine apparaissaient violemment ; le commandant de la place crut devoir offrir à Steiguer une garde pour sa sûreté personnelle : « J'ai toujours, répondit-il, rempli mes devoirs envers ma patrie ; de la part de qui aurais-je quelque chose à craindre ? » Voyant la décision du grand conseil prise à la honte et pour la ruine de son pays, l'avoyer s'écria : « La république est finie ; mes fonctions sont terminées ; je n'ai plus rien à faire ici, je n'ai plus de patrie ». Par une ancienne loi, l'avoyer en exercice était tenu, en temps de guerre, de commander l'armée le jour du combat. Quoique cette honorable obligation ne liât plus le premier magistrat du canton, redescendu parmi les simples citoyens, il oublia son âge de soixante-neuf ans, et alla rejoindre le général d'Erlach. Le vénérable vieillard passa la nuit du 4 au 5 mars dans la forêt de Grauholz, entre Soleré et Berne, à côté du général. Six mille hommes défendaient la position de Fraubrunnen, à trois lieues de la capitale ; mais après avoir été battus, ils se retirèrent, vivement poursuivis, sur la position du Grauholz. Au milieu d'un grand abattis d'arbres, tout au travers du grand chemin, se trouvait le tronc renversé d'un chêne majestueux. Ce fut là que se plaça le dernier des avoyers de Berne, pour être mieux vu de ses fidèles soldats, et pour soutenir leur courage par son

exemple. Exposé à un feu meurtrier de mousqueterie et de mitraille, il voyait tomber tous les braves qui combattaient autour de lui : il semblait être le seul qui ne pût rencontrer la mort glorieuse qu'il cherchait. Enlevé malgré lui, et entraîné dans la déroute générale qui fut suivie de la prise de Berne, Steiguer passa à la vue de sa ville natale, jeta sur elle un dernier regard de douleur, et se dirigea vers l'Oberland. Le gouvernement avait réuni dans les montagnes des munitions de toute espèce comme une dernière ressource ; et l'avoyer était convenu de ce point de ralliement avec le général d'Erlach. Au milieu des cris de désespoir qui retentissaient d'un bout du pays à l'autre, Steiguer, excédé de fatigues, arriva au village de Wichdorsf, dans l'instant où une troupe de paysans frénétiques venaient de massacrer le brave général d'Erlach. Ce respectable septuagénaire allait subir le même sort ; cent baïonnettes sont dirigées vers lui : « Avant de me frapper, insensés, » s'écria-t-il, il faut que vous sachiez à qui vous allez ôter la vie. » Les décorations de son ordre le font reconnaître : les armes tombent des mains de ces hommes égarés, criminels sans le vouloir, et le vieillard continue sa route. Il gagna sans accident Thoun et Brientz. Mais les mêmes rumeurs de trahison, inventées et propagées par la perfidie des agents de la France, se répandirent bientôt dans l'Oberland, et les braves et crédules montagnards partagèrent l'égarement et la fureur des soldats, erreur que devait suivre bientôt un repentir aussi profond qu'inutile. Steiguer fut obligé pour sa propre sûreté de s'éloigner, ainsi que toutes les familles bernoises qui étaient ve-

nues se réfugier dans l'Oberland. Il traversa les cantons d'Underwald et de Schwitz, et de là parvint à Lindau, où il se rendit à Ulm, auprès de sa famille. Dès cette époque, l'illustre avoyer, voyant l'asservissement de sa patrie consommé, n'eut plus qu'une pensée, celle de la venger et de la soustraire à un joug étranger. L'influence qu'il conserva en Suisse fut des plus remarquables : malgré tous les efforts du nouveau gouvernement helvétique, on vit des hommes marquants, de tous les cantons, accourir auprès de lui. « Le mal est fait, écrivait-il à son ami l'historien Muller, dans le mois de mai 1798 ; il faut cher-cher à le réparer : voilà notre tâche ; et le devoir de la remplir avec zèle, pendant le peu de temps que j'ai encore à vivre, m'est imposé en particulier par la manière en quelque sorte miraculeuse dont la providence m'a sauvé dans ces derniers événements. » Il partit pour Vienne, en juin 1798. Rien ne peut donner une idée plus vraie de son caractère et de ses principes politiques que ce que le même historien écrivait de lui : « Plus j'apprends à le connaître, plus il me paraît digne de respect, tant par sa constance que par sa modération. Ces deux vertus ont leur fondement dans son jugement sain et dans sa grandeur d'âme. Il est au-dessus de bien des personnes dont le cercle d'activité est plus étendu, mais auxquelles il manque ce qu'il a, c'est-à-dire le don de saisir le vrai point d'une question, de ne jamais la perdre de vue, et d'y ramener toujours. Il est méconnu en Suisse : ici, où il n'a certes aucun motif de se déguiser, j'ai lieu de me convaincre que loin de désirer cette

» oligarchie qu'on ne cesse de ca-
 » lomnier chez vous, il voudrait
 » plutôt l'établissement d'une cons-
 » titution analogue à celle que nous
 » avons en Suisse dans le qua-
 » torzième et le quinzième siècle
 » (1) ; et sans doute aucun homme
 » équitable ne pourrait se plaindre
 » de ces dispositions-là » (Muller, t. vi). Le même historien a dit en-
 » core : « *Lesage*, le *juste* (c'est ainsi
 » qu'il l'appelait), est plein de cons-
 » tance, et ne se plaint jamais ; mais
 » ayant aperçu parmi mes livres
 » quelques jolis classiques, il fut sin-
 » gulièrement attendri en se rappé-
 » lant les cent-vingt petits volumes
 » de l'édition de Glasgow qu'il pos-
 » sédait aussi naguère. » Cependant
 un grand nombre de jeunes gens
 avaient quitté la Suisse pour se sous-
 traire aux mesures oppressives du
 nouveau gouvernement ; Steiguer, qui
 était considéré comme chef de tous
 les amis de l'ancienne indépendance,
 fut leur point de ralliement. En 1799,
 des corps de Suisses se formèrent ; la
 prestation du serment du premier
 régiment commandé par le colonel
 de Roveréa, offrit le spectacle le
 plus imposant. Après que toute la
 troupe eut juré, entre les mains du
 vénérable septuagénaire, de rester
 fidèle à la patrie, lui-même, en uni-
 forme, contracta le même engage-
 ment entre les mains du colonel. Peu
 de jours après, ce régiment se cou-
 vrit de gloire à Nœfels et à Wallens-
 tadt. Après la bataille de Zurich, (25
 sept.) Steiguer entraîné dans la retrain-
 te précipitée de l'armée russe, quitta
 de nouveau la Suisse pour n'y plus
 revenir. La fatigue qu'il éprouva

(1) La constitution que l'avoyer Steiguer dési-
 rait pour la Suisse se trouve dans une brochure
 imprimée à Londres, et connue sous le titre de :
Constitution américaine.

dans ce désastre , et plus encore le chagrin de voir toutes ses espérances déçues , portèrent le coup fatal à sa santé ; et une apoplexie termina sa carrière à Augsbourg , le 3 décembre 1799. Sa mort répandit la consternation , non-seulement chez les Suisses émigrés , dont il était entouré , mais aussi dans l'intérieur du pays , parmi tous ceux qui se flattaient encore de le voir un jour rendre à sa patrie son indépendance et son ancienne considération. Cet événement produisit même une profonde impression chez les amis du nouvel ordre de choses ; et l'on entendit le directeur helvétique Laharpe , parler de ce *généreux ennemi* avec l'admiration et le respect qui lui étaient dus. Les généraux des deux armées impériales , les autorités de la ville d'Augsbourg et les ministres des puissances coalisées assistèrent aux obsèques de Steiguer , en habit de deuil ; et les troupes russes qui se trouvaient dans les environs furent réunies pour rendre les honneurs militaires à l'illustre défunt. Le régiment de Rovéréa , le crêpe au bras , ouvrait la marche , et tous les Suisses qui étaient alors à Augsbourg suivaient le cercueil. Il était réservé à cet homme célèbre de recevoir deux fois les honneurs de la sépulture : lorsque la médiation de Buonaparte eut rendu à la Suisse une apparence d'indépendance , le gouvernement bernois , affligé de penser que les restes du grand avoyer étaient déposés dans une terre étrangère , obtint du conseil de la ville d'Augsbourg qu'ils fussent exhumés. Trois commissaires bernois furent députés pour recevoir le cercueil , et les autorités d'Augsbourg donnèrent à son départ de nouveaux témoignages de leur vénération pour la mémoire de l'illustre

vieillard. Le convoi trouva , aux frontières du canton de Berne , une députation du conseil d'état. Le 16 avril 1805 , il entra dans la capitale , au son de toutes les cloches , et la dépouille mortelle de l'avoyer Steiguer fut déposée d'abord à l'Hôtel-de-Ville , dans cette même salle où il avait long-temps rempli les fonctions de premier magistrat de la république. Le cercueil fut ensuite porté dans une tombe à la gauche du chœur de la cathédrale. On y voit , aujourd'hui , un mausolée , qui est en pendant avec celui du duc Berchtold de Zähringen , fondateur de la ville de Berne. S—Y.

STEIN (GEORGE-GUILLAUME) , célèbre médecin et accoucheur , né le 3 avril 1737 , à Cassel en Hesse , où son père était valet de chambre du landgrave Guillaume VIII , et tailleur de la cour. Il fréquenta le collège dit *Carolinum* de sa ville natale , étudia la médecine , depuis 1756 , à Göttingen , et fit , en 1760 , un voyage à Strasbourg , Paris et Leyde pour se perfectionner dans l'art des accouchements. Après son retour dans sa patrie , il y pratiqua la médecine , obtint , en 1764 , la chaire de professeur de médecine , de chirurgie et d'accouchements au collège de *Carolinum* , et en 1766 , le titre de médecin de la cour. Depuis 1763 , il dirigea la maison d'accouchement et des enfants trouvés , fondée dans le courant de cette année , jusqu'au moment de sa suppression , en 1787. En 1791 , il fut nommé professeur à l'université de Marburg , et directeur d'une maison d'accouchement , qu'il dota d'une bibliothèque relative à cet art , et d'une riche collection d'instruments. Plusieurs sociétés savantes le reçurent dans leur sein ; il mourut le 24 septembre 1803 , sans avoir

été marié. Les élèves qu'il a formés, les découvertes qu'il a faites dans son art, les écrits qu'il a composés, le placent honorablement parmi ceux qui ont contribué aux progrès de la médecine en Allemagne. Doué d'une grande activité, mais peu communicatif, et très-réservé, il avait pour maxime : *nil admirari*. Ses écrits sont : I. *Théorie de l'art des accouchements*, Cassel, 1770, in-8°. ; septième édition, 1805, in-8°. II. *Pratique des d'accouchements dans les cas graves et contre nature*, Cassel, 1772, septième édition, 1805, in-8°. III. *Catéchisme pour les sages-femmes*, Lemgo, 1776; Francfort, 1785, in-8°. IV. *Opuscules relatifs à la pratique des accouchements*, Marburg, 1798, in-8°. V. *Catéchisme à l'usage des sages-femmes*, ibid., 1801, in-8°. VI. *Observations sur les accouchements*, ouvrage posthume, publié par George-Guillaume Stein, professeur à Marburg (neveu de l'auteur), 1807, in-8°. On a publié : *Memoria G. W. Stein ; scripsit Creuzer*, Marburg, 1803, in-4°. M.—D J.

STEINBACH. Voy. ERWIN.

STEINBOCK. Voy. STENBOCK.

STEINER (WERNER), né, vers le milieu du quinzième siècle, à Zoug en Suisse, d'une famille dès longtemps illustrée par les armes (1), entra de bonne heure dans la même carrière, et se distingua à la tête des troupes de son canton, aux batailles de Dornach et de Marignan. Il mourut, en 1517, dans sa ville natale, dont il était grand-bailli. On a de lui une *Chronique de la Suisse*, de 1503 à 1513, et une *Relation de la bataille de Marignan*. — WERNER STEINER,

l'un de ses fils, né à Zoug, en 1492, fit un pèlerinage à Jérusalem, et y reçut un brevet de protonotaire apostolique, en 1519. A son retour, il embrassa la réformation de Zwingli, son ami. Il a fait, sur la *Chronique d'Etterlin*, des Notes estimées et fausement attribuées à son père. On a encore de lui une *Chronique*, de 1503 à 1516, qui est restée manuscrite. — STEINER (Jean-Gaspar), de la même famille, né vers le commencement du dix-septième siècle, se fit catholique à la fin de sa carrière, et s'exprima avec beaucoup de force contre son ancienne croyance, surtout dans l'ouvrage intitulé : *Description allégorique de la Suisse*, Turin, 1682, in-12. On a encore de lui : *Table géographique de la Suisse*, 1680. — STEINER (J.-Jacques), de la même famille, né, en 1724, au château de Hégi, près de Winterthur, entra, en 1746, au service de France, dans le régiment de Monin, où il devint lieutenant et aide-major. Lors de la création du régiment de Lochmann, de l'état de Zurich, en 1752, il fut fait capitaine-commandant de la compagnie Murali, et devint capitaine effectif en 1757. Il se distingua dans la guerre de Sept-Ans, fut dangereusement blessé à Crevelt, et, ayant continué de se signaler, obtint une commission de colonel en 1770, devint brigadier en 1780, commandeur de l'ordre du Mérite militaire en 1783, maréchal-de-camp en 1784, et se retira en 1792, bailli de Regensberg (canton de Zurich), où il demeura jusqu'à la révolution de 1798. Il montra un grand courage et un grand dévouement dans les événements de 1795 à 1802, et commanda nommément, en 1795, à l'affaire de Stäfer, le corps zurickois envoyé pour

(1) Son père, son aïeul et ses deux oncles avaient péri sur le champ de bataille.

réduire les rebelles des bords du lac de Zurich. En 1802, le général Andermatt, ayant établi son camp devant les portes de la ville de Zurich, les 8 et 9 septembre, commença à tirer sur la place avec des canons et des obusiers. Ce bombardement dura depuis dix-huit heures, lorsque Steiner, ayant réuni quelques centaines d'hommes, attaqua les assiégeants, infiniment supérieurs en nombre, et fut obligé, après un combat très-vif, de se replier sur Regenberg; mais l'armée helvétique fut néanmoins forcée de décamper du Zurichberg, par la convention du 15 septembre. Steiner est mort en 1808. — Son fils Gaspar, capitaine au service d'Angleterre, né en 1770, entré, en 1783, dans le régiment de son père, quitta, comme lui, le service de France, en 1792; entra, en 1793, au service d'Autriche, dans les chasseurs tyroliens, revint bientôt après à Zurich, où il remplit quelques emplois; entra sous-lieutenant, en 1796, au régiment de Roll ou royal étranger, au service d'Angleterre, et mourut, en 1797, dans l'île Saint-Christophe, à la suite d'une chute. M—D J.

STELLA (FRANÇOIS), peintre, né à Malines, en 1563, apprit de son père les premiers éléments de son art. En 1576, il suivit à Rome Martel Ange, qui plus tard se fit jésuite, et devint un habile architecte. Après s'être perfectionné, François revint en France, et s'étant fixé à Lyon, s'y maria, et y exécuta un grand nombre de tableaux qui lui firent de la réputation. Il peignit à fresque, dans l'église des Minimes, entre les pilastres, un *Christ de douleur*, une *Vierge*, un *Saint Sébastien*, un *Saint Roch*, un *Saint François de Paule* et un *Saint Antoine*. Dans l'église de St.-Jean, on voit de lui un *Christ au*

tombeau, dans lequel il a introduit son portrait, dans la figure d'un de ceux qui accompagnent le corps du Sauveur. Ce tableau, de six pieds de haut sur dix-huit de large, est peint sur bois. Le tableau du grand autel des Célestins, représentant une *Descente de croix*, est de lui. Enfin il peignit à fresque les Sept Sacrements, dans la sacristie des Cordeliers; et les religieux furent si contents de son ouvrage, qu'outre le prix convenu, ils lui accordèrent, pour lui et ses descendants, le droit de se faire enterrer dans le chœur de leur église, au-bas des degrés du grand autel. La plupart des autres églises de Lyon possèdent quelques-unes de ses productions. Il n'avait pas moins de talent pour le paysage; et il aurait été plus loin s'il n'était mort à quarante-deux ans, le 26 octobre 1605. Il fut enterré aux Cordeliers, dans la sépulture qu'ils lui avaient accordée.

— Jacques STELLA, son fils et son élève, naquit à Lyon, en 1596. Il n'avait que neuf ans lorsque son père mourut; et il commençait dès lors à manifester les plus rares dispositions (1). Il continua de s'exercer dans la peinture, et à vingt ans, il entreprit le voyage d'Italie. Le grand duc Côme II, frappé de son talent et de sa jeunesse, l'employa dans les fêtes qu'il fit célébrer à Florence, lors du mariage du prince Ferdinand, son fils. Stella fit ensuite plusieurs tableaux et beaucoup de dessins précieux pour ce prince, qui le récompensa en lui accordant un logement et une pension égale à celle qu'il payait au célèbre graveur Cal-

(1) C'est sans doute au long séjour que François Stella a fait en Italie, que l'on doit attribuer ce qu'avancent Baglioni, le Taja et l'abbé Lanzi lui-même, que Jacques Stella était né à Brescia; ce qui est en contradiction avec le témoignage de tous les autres historiens.

lot. Après un séjour de sept ans en Toscane, il se rendit à Rome, en 1623, accompagné de son frère François, et s'y livra à l'étude avec une nouvelle ardeur. Le Poussin le prit en amitié, l'aïda de ses conseils et de son exemple, et le produisit chez plusieurs des princes de l'Eglise. Le premier ouvrage qu'on lui confia fut la peinture de tous les tableaux nécessaires à la canonisation de saint Ignace, de saint Philippe-Neri, de sainte Thérèse et de saint Isidore. Il fit plus de cent dessins de *Prophètes*, de *Sibylles*, d'*Apôtres*, de *Martyrs*, etc., qui ont été gravés en bois et en camaïeu, par Paul Maupin, d'Abbeville. Il fut aussi chargé de faire, pour le bréviaire du pape Urbain VIII, une suite de dessins, qui a été gravée par Audran et Gruter. Il s'amusait à peindre en petit, avec une extrême délicatesse; et l'on cite en ce genre, une bague sur laquelle il avait représenté le *Jugement de Paris*, dans une composition de cinq figures. Deux tableaux, peints pour le roi d'Espagne, engagèrent ce prince à l'appeler dans ses états. Il était prêt à s'y rendre lorsque ses ennemis, à l'aide d'une fausse accusation, parvinrent à le faire arrêter et plonger dans une prison. Il employa le temps de sa captivité à dessiner au charbon, sur le mur de sa chambre, une *Vierge avec l'Enfant Jésus*, que bientôt tout Rome alla visiter. Ce trait a fourni le sujet d'un charmant tableau à M. Granet, l'un des plus habiles peintres de notre époque. L'innocence de Stella ayant été reconnue, plusieurs de ses accusateurs furent fouettés en public, et il eut la satisfaction de voir la Vierge qu'il avait dessinée devenir l'objet des hommages des prisonniers, qui établirent au-dessous une lampe tou-

jours allumée, devant laquelle ils allaient prier. Il ne voulut pas cependant demeurer plus long-temps à Rome, et il se hâta de retourner en France sous la protection du duc de Créquy, dont il avait obtenu l'estime. Le cardinal de Richelieu, qui avait entendu parler de son talent et de son projet d'aller en Espagne, ne le sut pas plutôt arrivé à Paris, qu'il le fit appeler, et pour le déterminer à ne point quitter la France, lui fit donner le titre de peintre du Roi, une pension et un logement au Louvre. C'est en cette qualité que Stella fut le premier qui peignit le portrait de Louis XIV, encore dauphin. Il composa plusieurs grands tableaux pour l'Espagne. La reine le chargea de peindre la chapelle du Palais-Royal et lui demanda quelques tableaux pour son cabinet. Le cardinal de Richelieu en voulut aussi pour son palais de Paris et son château de Richelieu. En 1645, Stella reçut le cordon de Saint-Michel et le brevet de premier peintre du Roi. Quoique d'une faible santé, il était infatigable au travail. Durant les longues soirées d'hiver, lorsqu'il ne pouvait plus peindre, il s'occupait à dessiner des suites de *Sujets tirés de la vie de la Vierge*, des *Jeux d'enfants*, un grand nombre de *Vases*, etc. Ces dessins, recommandables par le fini, sont, en général, arrêtés à la plume, lavés au bistre ou à l'encre de la Chine et rehaussés très-proprement de blanc au pinceau. Le froid qui règne dans toutes les têtes, des figures peu contrastées et souvent roides, suffisent pour distinguer ses dessins. Les tableaux qu'il a exécutés à Paris ont particulièrement assuré sa gloire. On cite surtout le *Jésus disputant avec les docteurs de la loi*, qu'on voyait au noviciat

des Jésuites ; le *Baptême de Jésus-Christ*, dans l'église Saint-Germain ; le *Miracle des cinq pains* et la *Samaritaine* aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques, et l'*Annonciation*, dans un des trumeaux des croisées du dôme de l'Assomption, etc. Sa manière de peindre est agréable et fine ; il cherchait à imiter Poussin, et nul peintre n'en a plus approché. C'est dans les *Jeux d'enfants*, dans la *perspective* et l'*architecture* qu'il excellait. Son dessin, quoiqu'il consultât peu la nature, ne manque pas de correction ; son coloris est de pratique et quelquefois un peu rouge : mais son véritable défaut est la froideur. Ses derniers ouvrages sont seize petits tableaux des *Plaisirs champêtres et des arts*, et trente-deux petits sujets de la *Passion de Jésus-Christ*. Le Musée du Louvre possède deux tableaux et un dessin de Stella : l'un des tableaux représentant *Minerve au milieu des Muses*, est exposé dans la grande galerie ; l'autre, dont le sujet est *Clélie et ses compagnes s'échappant du camp de Porsetna*, (si ce ne sont pas plutôt tout simplement des *Baigneuses*) se trouve dans les appartements du château de Saint-Cloud. Il a toutes les qualités et tous les défauts de ce peintre. Il est peint et dessiné avec finesse ; les figures de femmes ne manquent pas de grâce ; mais rien de plus froid que l'ensemble de la composition, dont il est difficile d'ailleurs d'expliquer le sujet, même en sachant ce que le peintre a voulu représenter. Le dessin est une allégorie sur la convalescence du cardinal Scipion Borghèse, en 1638. Il est à la plume et lavé. Stella mourut à Paris, en 1647, et fut enterré à Saint-Germain l'Auxerrois. On ne lui connaît d'élèves, que son neveu, Antoine

STELLA, et un lyonnais, nommé George Charmeton. Il a gravé, à l'eau-forte, plusieurs sujets de sa composition, dont les uns sont marqués d'une étoile, par allusion à son nom. On fait cas surtout de la pièce qui représente *Jésus-Christ descendu de la croix, et pleuré par ses parents et ses disciples*. Celle qui a pour sujet la *Cérémonie des hommages que les villes de la Toscane rendent au grand-duc, le jour de la saint Jean*, très-grand in-folio en travers¹, gravée en 1621, et dédiée au grand-duc Ferdinand II, est extrêmement rare. — François STELLA, frère du précédent, né en 1603, suivit son frère dans tous ses voyages, et ne se sépara de lui que pour se marier à Paris. Il exécuta quelques tableaux dans le même style que Jacques ; mais avec moins de force. Son mariage lui occasionna une multitude de procès, qui le détournèrent de la peinture, détruisirent sa santé, et le conduisirent au tombeau, à l'âge de quarante-quatre ans. Il mourut en 1647, sans laisser d'enfants. — Antoine BOUSSONNET STELLA, neveu des deux précédents, né à Lyon, en 1630, et mort dans la même ville, en 1682, était fils d'Étienne Boussonnet Stella, frère de Jacques, et orfèvre estimé. Il fut élève de son oncle Jacques, dont il saisit parfaitement la manière ; il exécuta, dans sa ville natale, plusieurs tableaux estimés, remarquables par l'agrément du pinceau. Il obtint le même succès à Paris, où il fut admis dans l'académie de peinture. Il a gravé plusieurs morceaux à l'eau-forte : on estime principalement : I. Un *Paysage* où, d'un côté, on voit le Tibre appuyé sur son urne, ayant à ses pieds la louve qui allaita Romulus et Rémus ; de l'autre, un second fleuve tenant

en main une rame. Entre ces deux fleuves, on aperçoit la ville de Rome. II. Moïse défendant les filles de Jéthro, d'après le Poussin, très-grande pièce en travers. — Claudine BOUSSONNET STELLA, sœur du précédent, née à Lyon, en 1634, apprit la peinture de son oncle Jacques, et montra un talent réel pour cet art : mais elle préféra cultiver la gravure ; et au jugement des connaisseurs, elle a infiniment surpassé toutes les personnes de son sexe qui s'y sont appliquées. Elle peut avoir parmi elles des rivales pour le fini du travail ; mais aucune ne peut lui être comparée pour la profondeur de la science : on peut même avancer qu'aucun homme n'a saisi comme elle le caractère du Poussin, et n'est parvenu à indiquer d'une manière aussi parfaite la couleur de ce maître. En voyant les gravures de Claudine, on voit les tableaux du peintre. Dans cette partie, elle surpasse infiniment Pesne, et peut-être même l'emporte-t-elle sur G. Audran. Elle a gravé, d'après son oncle : I. Une *Suite de dix-sept pastorales*, y compris le titre. II. Une *Suite de sujets rustiques et de jeux d'enfants*. III. Le *Mariage de sainte Catherine*, d'après le Poussin. IV. *Moïse exposé sur les eaux*. V. *Saint Pierre et saint Jean, guérissant le boiteux*. VI. Une *Sainte-Famille*. VII. Une autre *Sainte-Famille avec plusieurs enfants qui apportent des fleurs*. VIII. *Moïse frappant le rocher*. IX. *Jésus-Christ mis en croix entre les deux larrons*, estampe connue sous le nom du *Grand Calvaire*. Ces deux derniers morceaux sont des chefs-d'œuvre, et les deux pièces capitales de Claudine. Cette habile artiste mourut à Paris, en 1697. — Françoise BOUSSONNET STELLA, sœur de la pré-

cédente, cultiva aussi la gravure. On connaît d'elle une *Suite de soixante-six planches d'ornements antiques*, et une autre *Suite de cinquante-six vases*, d'après son oncle Jacques. Voyant qu'elle ne pourrait atteindre à la réputation de sa sœur Claudine, elle se contenta de l'aider beaucoup dans ses travaux. — Antoinette BOUSSONNET STELLA sœur des précédentes, née à Lyon, vers 1635, apprit aussi de son oncle les éléments de la peinture ; mais, comme ses sœurs, elle cultiva la gravure et y montra un talent presque aussi précieux que celui de Claudine. On ne connaît d'elle que deux gravures, mais qui suffisent pour attester sa supériorité ; ce sont : I. *Romulus et Rémus allaités par la louve*, d'après son frère Antoine. II. *L'Entrée de l'empereur Sigismond à Mantoue*, d'après une longue frise en stuc, exécutée dans le palais du Té, sur les dessins de Jules Romain. Une chute qu'elle fit abrégéa ses jours, et elle mourut à Paris, le 20 octobre 1676. P—s.

STELLA (JULES-CÉSAR), poète latin, né à Rome en 1564, composa, à l'âge de vingt ans, un poème épique sur la découverte du Nouveau-Monde. Il avait été précédé par Gambara (*Voy.* ce nom, XVI, 412), qui s'était chargé de traiter le même sujet, à la demande du cardinal de Granvelle. Les vers de Stella furent très-applaudis dans la société du cardinal Alexandre Farnèse ; et ils obtinrent aussi les suffrages de l'académie florentine, et des plus illustres écrivains latins du seizième siècle, tels que Fulvio Orsino, le Bargéo, Muret, etc. Ce dernier se montra fort satisfait de la latinité et de la versification ; et c'est peut-être tout ce qu'il est

permis d'en louer ; car le plan de ce poème est tout-à-fait vicieux. Stella fut camérier secret sous Clément VIII, Paul V, et s'éteignit en buvant, peu après la mort de ce dernier pontife. Son poème est intitulé : *Columbeidos, libri priores duo*, Rome, 1590, in-4°. (1), dédié à Philippe d'Autriche, fils du roi d'Espagne. L'éditeur de cet ouvrage, dont la suite n'a jamais paru, fut le jésuite Benei, maître de l'auteur. M^{me}. Du Bocage lui a fait quelques emprunts dans sa *Colombiade*. Les autres ouvrages de Stella sont : I. *Ad Garsiam Loaisam Philippi Hisp. principis institutorem, carmen*. Ibid. 1594, in-4°. II. *Ad Margaritam austriam Philippi III, Hisp. regis, sponsam, Ferrariam venientem*. Ferrare, 1598, in-4°. III. *In Raynutii Farnesii et Margaritæ Aldobrandinæ nuptias, carmen*. Rome, 1600, in-4°. IV. *In Joann. Franc. Aldobrandini S. R. E. ducis generalis obitum, elegia*. Ibid., 1602, in-4°. A—G—S.

STELLER ou **STOELLER** (GEORGE-GUILLAUME), médecin voyageur, né en 1709, à Windheim en Franconie, étudia d'abord la théologie, les sciences naturelles, la médecine, et fit à l'université de Halle, des cours de botanique qui furent très-suivis ; mais n'étant pas reçu docteur, il alla prendre ses degrés à Berlin. De là il se rendit en Russie, et fut attaché, en qualité de médecin, à l'archevêque de Nowgorod, le savant Théophane-Procopovicz, auquel il donna ses soins

jusqu'à la mort de ce prélat. Ayant été nommé adjoint de l'académie des sciences, il fut proposé pour faire partie d'une commission d'explorateurs en Sibérie et dans la Grande-Tartarie, où Gmelin et Muller l'avaient précédé. Steller se mit en route en 1738, traversa la Sibérie, arriva l'année suivante au Kamtchatka, et accompagna le commandeur Bering dans sa navigation, au nord-ouest de l'Amérique (V. BERING, IV, 261). Il partagea l'honneur des découvertes de cette expédition, fit naufrage avec ses compagnons en revenant au Kamtchatka, et eut la douleur d'ensevelir Bering dans l'île où il s'était réfugié, et qui reçut depuis le nom du commandeur. Steller vécut misérablement pendant trois ans dans cette triste solitude, se nourrissant d'herbes et de poissons, pendant qu'en Europe on croyait toute l'expédition perdue par le naufrage. La science lui présenta plus de ressources qu'à ses grossiers compagnons d'infortune : il sut les encourager et les aider à reconstruire un petit bâtiment à l'aide des débris du vaisseau naufragé ; enfin il fut leur médecin et leur aumônier. Lorsque le navire fut prêt, ils eurent la joie de sortir de cette île, et d'arriver sains et saufs au Kamtchatka, où l'on fut bien étonné de voir revenir des hommes que l'on croyait ensevelis sous les flots depuis plusieurs années. Dès que cette nouvelle fut parvenue à Pétersbourg, un ordre partit pour enjoindre à Steller de se rendre dans la capitale. Le voyageur se mit en route, et se trouvait en mars 1745, à Iakoutsken en Sibérie ; un peintre qu'il envoya en avant, arriva à Moscou avec tous ses effets. Mais depuis lors on n'a plus eu de nouvelles certaines de Steller. Selon quelques rapports,

(1) Les Italiens, outre plusieurs poèmes en langue vulgaire sur les expéditions de Colomb, en ont deux autres en latin ; celui de Gambara déjà cité : *Columbus sive de navigatione Christoph. Columbi, libri IV*, Rome, 1585 ; et Garvara : *Columbus sive de itinere Christoph. Columbi, libri XII*, Ibid., 1515, in-8°.

l'était sur la route de Moscou, lorsque recevant une nouvelle mission avec ordre de retourner en Sibérie, il y mourut peu de temps après. Selon d'autres, il fut obligé de revenir en Sibérie pour se justifier des accusations portées par des employés russes dont il avait vu les malversations, et qui, craignant ses dénonciations, le dénoncèrent à leur tour, comme ayant voulu armer contre la Russie des peuplades asiatiques; et comme leur ayant fourni de la poudre. On prétend qu'en retournant en Sibérie, sous l'escorte de soldats, il mourut de froid dans son traîneau: Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut enterré, le 12 novembre 1745, auprès de Tumen. Les résultats des travaux auxquels il s'était livré pendant ses voyages pénibles et périlleux, ont été heureusement conservés; et quoique l'auteur n'ait eu le temps ni de les revoir ni de les mettre en ordre pour le public, ils ont pourtant tous été jugés dignes de l'impression, et jettent beaucoup de lumière sur la géographie et plus encore sur l'histoire naturelle de la Russie asiatique. Ce sont d'abord une *Description du Kamtchatka*, de ses habitants, mœurs et usages, etc., Francfort et Leipzig, 1774, in-8°, mis au jour par J.-B. S. (Scherer), avec fig.; puis le *Journal d'un voyage du port Saint-Pierre et Saint-Paul en Kamtchatka*, aux côtes occidentales de l'Amérique, inséré dans les *Nouveaux Mémoires du Nord*, par Pallas, qui y a joint une Relation de la suite de ce voyage. Dans le même recueil, tome II, on trouve de Steller la Description physique et topographique de l'île de Bering. L'académie des sciences de Pétersbourg a inséré de lui, dans les *Novi commentarii academici scient. Petropolit.*,

trois Mémoires, savoir: *De bestiis marinis*, tome II; *Observationes generales universam historiam piscium concernentes*, tome III, et *Observationes quædam nidus et ovæ avium concernentes*, tome IV. On croit que l'académie de Pétersbourg possède le reste de ses manuscrits. Le cabinet de cette académie fut enrichi d'un grand nombre d'objets d'histoire naturelle, que Steller avait recueillis avec soin pendant ses voyages. Il paraît résulter de l'incertitude qui règne sur la mort de ce voyageur instruit et infatigable, que la Russie avait assez mal récompensé un savant qui s'était sacrifié pour elle et pour la science. Voy. la *Vie de Steller*, imprimée en allemand, Francfort, 1748, in-8°, et la *Notice* sur sa vie et ses voyages, publiée par son frère Augustin Steller, dans plusieurs recueils périodiques indiqués dans la *Bibliotheca Bunaviana*. On a donné, en son honneur, le nom de *Stellera* à une plante annuelle de la famille des daphnoïdes, qui se trouve en Europe, dans tous les champs arides.

D—c.

STELLINI (JACQUES), moraliste, fils d'un pauvre tailleur de Cividale del Friuli, où il naquit en 1699, entra, dès l'âge de dix-huit ans, dans l'ordre des Somasques, et termina ses études à Udine. En sortant de l'école, il alla enseigner la rhétorique au collège des nobles à Venise, et y fit connaissance avec Jean Emo, dont il éleva les enfants. Appelé, en 1739, à une chaire de morale à l'université de Padoue, il y mourut le 17 mars 1770. Ce professeur, dont quelques lignes suffirent pour retracer la vie, est un des hommes les plus extraordinaires que l'Italie ait produits dans le cours du dix-huitième

siècle. Poète, orateur, géomètre, philosophe, théologien, médecin et chimiste, on le voit, dans ses écrits, s'exercer tour-à-tour dans la poésie latine et italienne; traduire Pindare, embrasser la défense d'Euclide, justifier Épicure, faire l'apologie d'Hermogène, épurer le texte de Platon, expliquer Aristote, commenter Aristide-Quintilien, traduire les principes de perspective de Taylor; enfin discuter avec Frisi sur le calcul infinitésimal, et les lois de la gravitation. Doué d'un talent aussi universel, il avait conçu le projet d'embrasser dans un seul système toutes les connaissances humaines; et personne mieux que lui n'était en état de l'exécuter: car, selon l'expression d'Algarotti, il aurait pu se charger d'enseigner le même jour toutes les sciences, comme ce mime de Lucien, qui représentait tous les dieux dans le même ballet. Mais l'étude principale de Stellini fut la morale; et c'est vers ce but qu'il tourna toutes les facultés de son esprit. Dans l'année qui suivit sa nomination de professeur, il publia un *Essai sur l'origine et les progrès des mœurs* qui fit beaucoup de sensation en Italie. Ce n'était pourtant que le prélude du grand ouvrage qu'il expliqua en chaire, pendant six ans, et dont l'édition posthume ne parut qu'en 1778. Les opinions de Stellini, presque inconnues en Europe, sont maintenant oubliées en Italie, où ce qui s'adresse à la raison est toujours moins durable que ce qui parle à l'imagination. Il faut convenir aussi que ce philosophe a rendu ses écrits inaccessibles pour la plupart des lecteurs, par les difficultés du style, le défaut de méthode, et l'emploi de la langue latine, qu'il a préférée à l'italien. Son ouvrage pourtant mérite

d'être médité; et nous croyons nécessaire d'en esquisser le tableau. — Selon lui, l'homme apporte en naissant le germe des forces et des facultés dont la nature l'a doué, et qui, par leur développement progressif, doivent un jour l'aider à se perfectionner et à contribuer au bien-être de la société. Ce n'est que par l'emploi sage et réglé de ses forces qu'il peut arriver au bonheur qui est le terme de ses desirs, et qui ne se trouve que sur le chemin de la vérité. Nous pouvons y parvenir par les moyens que la nature a mis à notre disposition; c'est-à-dire par l'intelligence, la volonté et la liberté. Les sensations réveillent l'intelligence, et lui apportent le tribut des idées: celles-ci sont le produit des sens, ouverts à toutes les impressions, et plus capables de nous égarer que de nous conduire. Ils ont besoin d'exercice et d'expérience: ils nous sont d'une grande utilité si on les maîtrise; ils peuvent nous devenir funestes quand on s'y abandonne. Ils sont la source du plaisir et de la douleur, dont l'effet est d'autant plus à craindre, qu'il est plus anticipé: car alors la raison n'est pas assez formée pour balancer leur influence, et une fois que ces sentiments ont pénétré dans notre cœur, il est difficile de les déraciner, et d'empêcher qu'ils ne deviennent le guide de nos jugements et de nos actions. Le plaisir peut nous faire tomber dans les pièges du vice, ou nous effaroucher de l'aspect austère de la vertu. Il n'est pas défendu de jouir; et les passions sont bien moins les maladies de l'âme que les instruments les plus utiles, les aiguillons les plus puissants pour remonter les esprits abattus, élever l'homme au-dessus de lui-même, et le ramener à la modération et à la

vertu, par la raison et l'expérience. Loin donc d'isoler l'âme des passions, il faut lui apprendre à les connaître et à les gouverner. — Mais les objets extérieurs ne sont pas toujours présents pour ébranler et irriter les sens : souvent même ils s'offrent devant eux, lorsque ceux-ci, engagés ailleurs, ou épuisés par des impressions longues et répétées, ne sont pas disposés à les accueillir. Alors les sens se taisent ; mais le plaisir se perpétue et devient plus vif avec le secours de l'imagination et de la mémoire. Se souvenir n'est autre chose qu'évoquer, par les forces de l'esprit, les idées que les organes nous ont transmises. L'imagination a un pouvoir plus étendu que la mémoire ; elle ne se borne pas à réveiller les impressions reçues ; elle les morcele, les assemble, les embellit, les défigure, et donne l'existence à ce qui n'a pas existé, et qui peut-être n'existera jamais. C'est au moyen de cette faculté que l'âme se rejette sur le passé, plane sur le présent, et s'élançe dans l'avenir. L'imagination a par conséquent un empire plus illimité que les sens ; car elle peut varier à l'infini les perceptions ; ce qui pourrait en rendre l'abus dangereux. On redresse une fausse impression en examinant avec plus d'attention l'objet qui l'a produite ; mais quelle ressource reste-t-il contre les écarts de l'imagination, qui ne peut pas en appeler à l'expérience pour combattre les fantômes qu'elle s'est créés ? — Les sensations agréables ou désagréables, déposées dans la mémoire, réveillées et altérées par l'imagination, composent la série interminable des affections de l'âme, qui, étant le résultat des forces combinées de l'esprit et du corps, ébranlent en même temps l'un et l'autre, et peu-

vent lui être utiles ou pernicieuses, selon qu'elles sont excitées par des idées vraies ou fausses. Tant que dure la fougue des passions, l'âme gémit dans un honteux esclavage, parce qu'elle ne vit que dans les sens ; ce n'est qu'en plaçant la raison sur le trône, qu'elle peut y monter elle-même. On n'est véritablement libre, que lorsque les actions émanent du fond de la pensée ; et d'une pensée pure, exempte de préjugés, et non obscurcie par l'erreur. Il est difficile de tracer le tableau des passions, qui sont aussi nombreuses qu'elles sont variées : on peut cependant les distribuer en deux catégories générales, et montrer d'un seul point leurs différentes nuances. Comme toutes nos sensations découlent de l'impression du plaisir ou de la douleur, de même nos passions prennent leur source dans la haine ou dans l'amour. L'envie, la méchanceté, la colère, la crainte, la défiance, le désespoir, la fureur, appartiennent à la première ; la bienveillance, l'admiration, la confiance, la cupidité, l'espérance, sont du ressort de la seconde. — L'âme, agitée par ces différentes affections, serait comme un vaisseau sans gouvernail au milieu de la tempête, si elle n'avait l'appui de l'intelligence, qui, bien qu'emprisonnée dans les sens, est destinée à régner sur'eux. C'est elle qui doit dissiper ou rectifier leurs erreurs ; en comparant ensemble les objets présents, en rapprochant ceux qui sont éloignés, en étudiant les causes et les effets, afin de se former par l'expérience, et de calculer la trempe de chaque faculté, pour en fixer l'usage et les bornes. Son premier soin doit être de décomposer les notions transmises par les sens, d'épurer chaque perception, de classer chaque idée,

pour que l'esprit ne soit pas troublé par leur désordre ; il faut qu'elle les reprenne dès leur origine, pour en découvrir les rapports et en prévoir les résultats. C'est avec cet appareil de connaissances positives qu'elle peut remonter la grande chaîne des êtres, et s'arrêter à ce dernier anneau qui est le commencement et la fin de tout ce qui existe. On voit combien il importe d'éclairer l'esprit ; et il est possible de se former une idée nette et précise de la vertu, sans s'élever à ces régions inconnues aux âmes vulgaires, ballotées par les sens, et à la merci de toutes leurs impressions. Mais la raison a aussi des bornes, qu'elle ne doit pas franchir ; qu'elle renonce à tout ce qui est inutile au perfectionnement et au bonheur de nous-mêmes ou des autres : ces vaines spéculations ne pourraient que la distraire des besoins réels de l'existence. La volonté, placée plus haut que l'intelligence, doit cependant lui être soumise : c'est cette dernière qui peut la préserver du choc violent et incalculable des passions. En s'appuyant sur la raison, elle n'aura rien à craindre de ces mouvements soudains, qu'il faut plutôt régler qu'éteindre, car en donnant une plus forte impulsion à l'âme, ils la poussent à des actions nobles et généreuses. La volonté s'affermira encore, en se proposant un but constant et assuré ; et en se concentrant de temps en temps en elle-même, comme pour y chercher, à l'abri du tumulte de la société, un asile tranquille pour se rendre compte de ses propres actions. Le but qu'elle choisit ne doit pas être trop borné, pour qu'elle puisse l'apercevoir dans toutes les situations de la vie. Qu'elle lance ses regards vers un point sublime, qui, en nous élevant au-des-

sus de nous-mêmes, nous serve de phare dans la route ténébreuse des passions. La volonté a des limites comme la raison : elle ne doit pas se jeter sur chaque détail, ni intervenir dans les actes consacrés par une longue habitude, et sanctionnés par l'assentiment unanime des sages. — La nature nous aurait fait un triste présent, si à toutes ces facultés qui nous sont utiles, elle n'eût ajouté la liberté qui nous est nécessaire. Sans ce don précieux, quoique redoutable, nous ne serions plus les maîtres de nos actions, ni par conséquent responsables de nos égarements. Notre âme, comme un miroir, serait condamnée à réfléchir, sans choix, toutes les impressions du monde extérieur, auxquelles elle n'aurait pas le pouvoir de se dérober. Si nous n'étions pas libres, les lois humaines et divines seraient injustes, car elles nous puniraient pour des fautes inévitables, et imposeraient les mêmes devoirs à des individus, qui, par la diversité de leurs moyens, n'auraient pas une force égale pour parvenir au même but. C'est la liberté qui, par le pouvoir qu'elle a de différer ou de refuser son consentement, préserve la raison et la volonté, des faux-pas auxquels elles seraient exposées par l'activité des sens et la violence des passions. Mais aussi c'est la volonté et la raison qui peuvent marquer les bornes d'une sage liberté et l'empêcher de les franchir. — Ces facultés ne se développent pas toutes à-la-fois. Les unes sont plus promptes, les autres plus lentes à s'annoncer ; ces dernières restent comme assoupies, et ne commencent à agir que lorsque les autres sont déjà en mouvement. Les premières à s'éveiller sont les organes physiques : plus tard se développent les ressorts de l'esprit ; tels

que l'intelligence, le jugement, la volonté, enfin la liberté. C'est alors que les forces du corps conspirent contre celles de l'âme, et de ce conflit de sensations, d'idées, d'affections, résulte cette diversité d'opinions sur le bien et le mal, sur le juste et l'injuste, sur les vertus et les vices; opinions qui ont une si grande influence sur la destinée de la société et des individus. » Après avoir ainsi analysé en détail les diverses facultés de l'homme, Stellini les examine dans leur ensemble, et marque le degré de puissance que chacune d'elles conserve dans leur action simultanée et réciproque. C'est de l'égal développement de ces facultés, de leur promptitude à remplir les fonctions que la nature leur a prescrites, qu'émane ce qu'on appelle *vertu morale*; cette force de l'âme et de l'esprit qui apprécie au juste la valeur de chaque chose; et qui tient d'accord et en équilibre des éléments si opposés. La vertu n'est que l'amour de l'ordre: elle est une; et si on lui donne des noms différents, ce n'est que pour exprimer ses tendances, et les divers objets sur lesquels elle s'exerce. On l'appelle piété dans les œuvres qui se rapportent à Dieu; justice, dans les actes qui regardent nos devoirs envers les autres; tempérance, dans ceux que nous nous devons à nous-mêmes: fermeté, si elle s'oppose aux maux; résignation, si elle les souffre; en un mot, la vertu a autant de noms qu'elle a de modifications. La source de toutes les vertus est la grandeur d'âme: c'est par elle que l'homme déploie du courage contre le danger, de la prudence dans les conseils, de la bonne-foi dans les affaires, de l'intégrité dans les charges. Cette grandeur n'existe point dans le cœur

de celui qui opère le bien sans en apprécier la valeur, qui le devine plutôt qu'il ne le connaît; qui le rencontre presque par hasard, et non de propos délibéré. Elle réside chez ces hommes généreux qui, bannissant toute idée d'utilité personnelle, ne s'occupent que du bonheur général, et se livrent avec ardeur à des entreprises nobles et périlleuses. Stellini trace le tableau des vertus, comme celui des passions. Il marque les traits les plus saillants de leur physionomie, en commençant par celles qui exigent plus de grandeur d'âme, telles que la magnanimité, la fermeté, l'honneur, la générosité, le désintéressement, la prudence, etc. — Ce n'est pas assez que de se connaître soi-même, il faut apprendre à connaître les autres; car l'homme n'est pas né isolé sur la terre. La nature l'a environné d'êtres qui lui ressemblent, et qui ont par conséquent les mêmes droits et les mêmes moyens que lui. Vivant avec eux, il nous importe de savoir quels obstacles ou quels secours nous en avons à craindre ou à espérer. Il faut également calculer l'usage de nos propres facultés, pour ne pas entraver la marche des autres. Nous sommes poussés à la vie sociale par le plaisir, par l'utilité présente et par une sage prévoyance pour l'avenir. En se rapprochant des autres, on se sent au-dessus ou au-dessous d'eux: cette première observation fait naître des idées d'estime pour nous-mêmes, ou de respect envers les autres. Cette inégalité, qui est l'origine de beaucoup de désordres, est cependant nécessaire à la formation des sociétés: si tous les hommes se ressemblaient ils seraient également propres à tout, et n'étant plus unis par le lien de l'utilité, ils cesseraient bientôt de vivre ensemble. C'est par cette

sage distribution de forces que l'on se devient mutuellement nécessaire dans ce grand drame de la vie, où chacun trouve son rôle. — Mais si l'on diffère par les moyens, on est d'accord pour le but, qui est d'arriver au bonheur. Les lois doivent servir d'appui et non pas d'obstacle, protéger et encourager également les efforts de tous. Les obligations des individus ne sont pas moins simples que celles des gouvernements : les hommes doivent d'abord être humains, puis justes, enfin amis. C'est dans le sein de l'amitié que l'on resserre les nœuds de famille, et ce sont les familles qui forment les bases de la société. Chaque état, chaque condition a ses devoirs. Etes-vous citoyen ? respectez les lois, travaillez à votre bonheur, et ne nuisez pas à celui des autres, auxquels vous devez de l'assistance et des conseils. Etes-vous père ? élevez vos enfants et donnez-leur l'exemple de la vertu. Etes-vous fils ? respectez vos parents et payez leurs bienfaits par votre reconnaissance. Etes-vous époux ? protégez et estimez votre compagne. Etes-vous femme ? soyez soumise et fidèle à votre mari. Etes-vous riche ? secourez les malheureux. Etes-vous puissant ? aidez les faibles. Etes-vous éclairé ? répandez les lumières. — C'est ainsi que Stellini a considéré l'homme dans l'état de nature, dans celui de société et dans les différentes situations de la vie. Il fonde les progrès du perfectionnement individuel et social sur le libre développement de nos facultés, sur leur usage modéré et légitime. Il fait consister la vertu de l'homme dans l'équilibre parfait de ces facultés et le bien-être de la société dans l'extension de ces forces, de manière que chacun, du point qu'il occupe, et à la distance où il est placé

du centre de l'ordre social, forme équilibre avec les moyens de tous ceux qui concourent avec lui à la formation et à la conservation de ce système. Il en cherche enfin la perfection, et il la trouve là où les institutions, les mœurs, les lois, concourent à régler l'usage des facultés de chaque individu, et à les diriger vers le but général de la société. Pour dérouler cette grande et sublime théorie, Stellini a été obligé d'examiner la nature et la destination de nos forces physiques et morales ; de sonder la source de nos vertus et de nos vices ; de calculer la puissance de l'intelligence, de la volonté et de la liberté ; de ces facultés primordiales, dont la nature nous a doués pour comprimer toutes les autres. Ce système, remarquable par sa simplicité et par l'enchaînement des idées ; ce système, qui explique d'une manière satisfaisante tous les phénomènes moraux de l'homme isolé, et de l'homme en société, n'est pas appuyé sur de vaines spéculations ; il est le résultat de la plus profonde connaissance du cœur humain, et d'un examen aussi complet qu'impartial de notre nature. Les ouvrages de Stellini sont : I. *De ortu et progressu morum, atque opinionum ad mores pertinentium*, 1740, in-4°. *ibid.*, Padoue, 1764, in-8°. traduit en italien par M. Louis Valeriani, Milan, 1806, in-8°. et par M. Melchior Spada, Bassano, 1816, in-8°. II. *Opera omnia*, *ibid.* 1778-79, 4 volumes in-4°. Cette édition, que l'on doit aux PP. Barbarigo et Evangelij, contient deux discours d'inauguration, l'Essai sur l'origine et le progrès des mœurs, et le cours de morale, (*Ethicæ, seu moralium disputationum*), en six livres, augmenté

d'une septième partie sur l'amitié et d'un appendix sur les différents systèmes philosophiques relatifs à la nature de l'homme et des mœurs. III. *Opere varie*, ibid., 1783, 5 vol. in-8°, recueillies et publiées par Evangelj, augmentées d'un sixième vol., contenant la correspondance littéraire et familière de Stellini, ibid., 1784, in-8°. Voy. Caronelli, *Vita di Stellini*, Venise, 1784, in-8°. — On peut consulter aussi deux éloges de Stellini, en italien, par Cossali, Padoue, 1811, in-8°, et par Croce, Milan, 1816, in-8°; un troisième par Fabroni, en latin, dans les *Vitæ Illust. ital.*, tom. XII, 318; — et Mabil, *Lettere Stelliniane*, Milan, 1811, in-8°, avec le portrait de Stellini. A—G—s.

STELLIOLA (NICOLAS-ANTOINE), physicien, né, en 1547, à Nola, dans le royaume de Naples, étudia d'abord la médecine, et fut reçu docteur à l'école de Salerne. Il renonça ensuite à cette profession, dans laquelle il avait déjà obtenu quelques succès (ayant été appelé à une chaire dans l'université de Naples), et s'appliqua aux sciences physico-mathématiques et à l'architecture militaire et civile. Il fut chargé de lever la carte du royaume, qui parut depuis, gravée par Cartari; et, en 1611, il mérita d'être admis dans l'académie des *Lincei*, fondée à Rome par le prince Cési, et élevée à la plus haute splendeur par Galilée. Stelliola, doué d'un talent presque aussi universel que son compatriote et ami J.-B. della Porta, quoique bien loin de l'égalier en génie, composa, sur le télescope, et en concurrence avec lui, un Traité que Galilée jugea digne de paraître sous les auspices de l'académie. Cependant il faut avouer que cet ouvrage est loin de justifier de

tels suffrages : il y règne tant d'obscurité et de désordre, qu'on est presque obligé de le deviner. Ce n'est pas, comme dans tous les livres de sciences, le texte qui explique les figures; ce sont plutôt les figures qui peuvent aider à déchiffrer le texte; et c'est peut-être d'après les planches, que Galilée a jugé du mérite du travail. Au reste, l'éditeur, dans une lettre écrite au cardinal Barberini, auquel l'ouvrage est adressé, a pris la précaution d'avertir que l'auteur n'avait pas eu le temps de revoir ce qu'il avait ébauché. On doit accepter cette excuse pour ce qui a rapport à l'ordre et à l'enchaînement des idées; car, quant au style, nous doutons que Stelliola fût parvenu à le rendre plus supportable que celui d'une longue lettre, où il parle de sa vie et de ses études. Ce document, inséré en entier, par M. Odescalchi, dans les *Memorie storico-critiche dell' accademia de' Lincei* (Rome, 1806, in-4°, pag. 277), n'a pas été connu par Signorelli, qui a dû ignorer également la petite Notice placée en tête de l'ouvrage de Stelliola sur le télescope, pour avancer, dans une Notice aux *Vicende della coltura nelle Due Sicilie* (Naples, 1811, tome V, pag. 315), qu'il a existé un autre Stelliola, nommé *Jean-Marius*, architecte de profession, et appartenant également à l'académie des *Lincei*. Les deux pièces que nous venons de citer lui auraient prouvé que c'est toujours le même Nicolas-Antoine qui a été *linceo*, médecin, et architecte; et qu'en cette dernière qualité, il avait proposé au gouvernement de son pays d'assainir les environs de Naples, en donnant un libre écoulement aux eaux crouissantes; d'agrandir le port, et de relever les fortifications de cette ca-

pitale. Il paraît qu'aucun de ces projets ne fut encouragé, et que Stelliola eut le chagrin de ne pouvoir pas attacher son nom à quelque grande entreprise. Dans la même lettre, écrite au prince de Cési, il parle d'un autre ouvrage auquel il travaillait, et qui devait paraître sous le titre d'*Investigazioni celesti*. C'était, autant qu'on peut le conjecturer d'après ses propres paroles, un cours d'astronomie fondé sur les observations. L'auteur avait aussi le projet d'établir, pour son usage, un observatoire, non loin d'une des portes de la ville (*incontro la porta della città nostra, detta regale*); et cette tradition est importante pour l'histoire de l'astronomie, car elle constate la première idée d'un observatoire dans le royaume de Naples. La lettre de Stelliola porte la date du 3 février 1612. Après sa mort, on trouva chez lui l'inscription suivante, destinée à décorer le vestibule de sa maison, qu'il se proposait de transformer en gymnase : *CÆSIO LINCEÆ ACADEMIÆ FELIX STELLIOLA ENCYCLOPEDIÆ GYMNASIUM EREXIT*. Il avait aussi tracé le plan d'un ouvrage immense, qui aurait embrassé toutes les connaissances humaines, et auquel il avait donné le titre d'*Enciclopedia Pitagorea*. Stelliola a passé pour le véritable auteur de l'Histoire naturelle publiée à Naples, en 1599, in-fol., sous le nom de Ferrante Imperato, auquel il l'aurait cédée pour la somme de cent écus. Ce marché, également honteux pour les deux savants, a été supposé par Placcius (*De scriptis et scriptoribus anonymis atque pseudonymis*, pag. 213), qui a été réfuté par Nicodemi : *Ad-dizioni alla biblioteca Napoletana*, de Toppi, pag. 77. Stelliola mourut

à Naples, le 11 avril 1623, laissant les ouvrages suivants : I. *Theriaca et Mitridatia, in quo horum antidotorum apparatus atque usus monstratur*, etc., Naples, 1577, in-4°. C'est l'apologie d'un ouvrage de Maranta (*V. ce nom*, XXVI, 557), sur le même sujet, contre les attaques de quelques médecins de Padoue. II. *Enciclopedia Pitagorea*, ibid., 1616, in-4°. Ce n'est que le Prospectus des traités qui devaient faire partie de cette Encyclopédie. L'auteur en avait déjà terminé plusieurs, qui sont restés inédits. III. *Il telescopio, over ispecillo celeste*, ibid., 1627, in-4°. Cet ouvrage, qui fut publié par Jean-Dominique Stelliola, fils de l'auteur, devait avoir six livres, dont il ne reste que les quatre premiers. Dans un avis placé en tête du volume, on parle d'un Traité de mécanique, d'un autre sur la fortification, en cinq livres; d'un Précis de castramétation, en un seul, et d'un Essai sur le positif et sur le négatif (*Toltivo*), qu'on donne tous comme imprimés, et que personne n'a cependant aperçus. A—G—S.

STELLUTI (FRANÇOIS), né à Fabriano dans l'état de l'Eglise, en 1577, se livra de bonne heure à l'étude des mathématiques, sans négliger les belles-lettres. L'ardeur qu'il mit à acquérir des connaissances de tout genre l'ayant fait entrer en relation avec le prince Cési (*V. ce nom*, VII, 582), celui-ci le jugea propre à seconder le desir qu'il avait de former une société destinée à favoriser les progrès des sciences. Stelluti fut donc des premiers que ce seigneur admit dans l'académie des Lyncées. Il y prit le nom de *Tardigrade*, et sa devise était : *Quo serius eo citius*. Ce fut en 1603. Depuis ce temps, il se distingua par le

zèle qu'il mit à participer aux travaux de cette société. Le prince le consultait spécialement dans toutes les contrariétés qu'éprouvait son entreprise. Il le chargea, entre autres, de faire connaître la découverte qu'on avait faite, sur son domaine d'Aquasparta, d'une veine de bois fossile. C'est ce que Stelluti exécuta par l'ouvrage suivant : *Trattato del legno fossile nuovamente scoperto*, Rome, chez Mascardi, 1637 de 12 p., avec 13 figures en cuivre. Il fut traduit en latin, par Dániel Major, et inséré dans les Actes de l'académie des Curieux (1^{er}, 3^e. ann., p. 523 à 531). Naudé, dans le *Mascurat*, pag. 472, prétendit que ce n'était pas du bois fossile, mais des troncs d'arbres ensevelis depuis des siècles par quelque tremblement de terre. Stelluti avait fait preuve de bonne volonté plutôt que de talent poétique, par deux épithalames, l'une sur les noces du prince Cesi, en 1617, et l'autre sur celles de son frère, en 1631. Son attachement pour ce prince s'étendit au-delà du trépas ; car, l'ayant perdu en 1630, il n'abandonna pas sa veuve dans ces moments douloureux. Il s'empessa de lui rendre tous les services qui étaient à sa disposition. Il prit surtout à cœur de soutenir le courage et la persévérance des Lyncées, regardant l'établissement de cette société comme le plus beau titre de gloire du prince. Il essaya de lui procurer un nouveau protecteur parmi les plus grands seigneurs de Rome. Il s'en expliquait dans une lettre qu'il adressait, quinze jours après cette perte, au commandeur Cassiano del Pozzo, l'un des ardens protecteurs du Poussin ; et il désignait, comme le plus digne de cette place, le cardinal Barberini : mais ce pré-

lat ne se montra pas disposé à se rendre à ses vœux. Bientôt les membres de cette société, privés d'un chef qui les animât, se dispersèrent. Stelluti seul persistait ; et dans toutes les occasions, il rappelait quelles obligations l'on avait aux Lyncées, notamment dans la préface d'une traduction de Perse, en deux livres, *in versi sciolti*, Rome, Mascardi, 1637. Il publia un autre ouvrage intitulé : *Della fisonomia di tutto il corpo umano, di Gio. Battista della Porta, in tavole sinottiche ridotta*, Rome, 1637, in-4°. Il cherchait principalement à faire terminer l'impression de l'Abrégé de l'histoire des plantes du Mexique, de Hernandès, fait par Recchi. (Voyez ce nom, XXXVII, 109.) Ce travail, commencé dès l'année 1612, se trouvait terminé en 1628 : mais on était effrayé des frais qui restaient encore à faire pour sa publication. Enfin la persévérance de Stelluti fut récompensée : Alfonse Turiano, ambassadeur du roi d'Espagne à Rome, seigneur également zélé pour le progrès des sciences et pour la gloire de son pays, subvint à tous les frais nécessaires. Il acquit par là le droit de la dédier à son souverain, Philippe IV, en lui souhaitant *salutem et victorias*, et en lui vantant la munificence que son aïeul Philippe II avait déployée à l'égard de Hernandès ; Stelluti s'applaudit de voir enfin les travaux de ses confrères les Lyncées mis au grand jour (1651) : car, au fond, les Commentaires ajoutés au texte de Recchi ne sont autre chose que les Mémoires de cette société, dont les travaux furent interrompus trop tôt. On peut voir, à l'article BIANCHI (IV, 441), que ce savant cherchait à la faire revivre dès 1740.

Plus récemment, elle a reparu avec honneur à Rome, comme le témoigne le duc Balthasar Odescalchi, dans ses *Memorie storico-critiche dell' accademia de' Lincei*, Rome, 1806, in-4°. D—P—S.

STENBOCK (MAGNUS, comte DE), général suédois, né à Northalen, en 1664, fit ses premières armes pendant la guerre des alliés contre la France, sous les princes de Waldeck et de Baden. En 1700, il suivit Charles XII en Russie, en Pologne et en Saxe, se distinguant par son zèle et par son activité, notamment à la bataille de Narva. En 1707, il prit congé de Charles, qu'il ne revit plus, et se rendit en Scanie, comme gouverneur-général de cette province. Il gagna la confiance des habitants par sa justice et sa popularité. Lorsque après la bataille de Pultawa, les Danois eurent fait une invasion en Scanie, Stenbock rassembla à la hâte un corps de milice, courut au-devant de l'ennemi, et remporta une victoire complète près d'Helsingborg, en 1709. Il passa ensuite en Allemagne avec un corps de troupes, dont-il avait obtenu le commandement, prit plusieurs villes, et livra, en 1712, aux Danois et aux Saxons combinés, une bataille où il resta vainqueur. S'étant avancé vers Altona, il ordonna de mettre le feu à cette ville, qui relevait du Danemark, et où il y avait quelques magasins. Depuis ce moment, Stenbock n'éprouva que des revers; soit qu'il fût égaré par les suggestions perfides de ceux qui étaient jaloux de sa gloire, soit qu'il n'écût que les conseils de sa propre ambition, il entra dans le Holstein, y fut bientôt suivi d'une armée de Danois, de Saxons et de Russes, et se vit réduit à s'enfermer dans la forteresse

de Toenningen. Ne pouvant recevoir aucun secours, il capitula, et devint prisonnier du roi de Danemark. Conduit à Copenhague, il fut d'abord gardé dans une maison de la ville; mais le soupçon s'étant répandu, qu'il donnait des avis aux Suédois, et qu'il avait le projet de s'échapper, il fut enfermé dans une prison obscure, gardé par huit soldats, et ne put communiquer avec personne. Sa santé ayant souffert de l'humidité de la prison, et de la mauvaise nourriture, il mourut en 1717, après avoir écrit la Relation de ses malheurs et de ses souffrances. Cette Relation, qu'il avait cachée avec soin, parvint, après sa mort, à sa famille, et on la trouve imprimée dans un recueil suédois d'anecdotes, qui a paru en 1773. Stenbock joignait à une valeur intrépide une éloquence entraînante; et avant de mener les troupes au combat, il les haranguait pour exciter leur courage. Ce fut surtout à ce moyen, qu'il fut redevable de la victoire d'Helsingborg. Sa Vie a été écrite en suédois par Laeborn, en quatre parties, Stockholm, 1757, 1765, in-4°. Elle forme le premier volume des *Vies des célèbres capitaines suédois*, Stockholm, 1821, in-8°. La famille Stenbock, une des plus anciennes et des plus illustres de Suède, a produit plusieurs autres hommes distingués dans la carrière des armes et dans celle des charges. Voyez le *Dictionnaire biographique de Gezelius*. C—AU.

STENDARDI (CHARLES-ANTOINE), voyageur, naquit à Sienna, en 1721. Entraîné par le goût des aventures, il entreprit, à l'âge de vingt ans, un voyage en Asie. Après une pénible traversée, que l'humeur fantastique d'un de ses camarades lui rendit encore plus désagréable, il

gagna le port de Smyrne, où il exhala sa bile en vers, ne se montrant nullement rebuté des contrariétés qu'il venait d'éprouver. Après trois années de dangers et de malheurs, il rentra dans sa patrie pour y compléter son éducation. En 1748, il obtint le consulat de Toscane à Constantinople, d'où il écrivit plusieurs lettres sur l'administration et les mœurs d'un pays alors si peu connu. Au bout de sept ans, il fut rappelé par son gouvernement, qui venait de signer la paix avec les puissances barbaresques, et il reçut l'ordre de se rendre à Alger, en qualité de résident. Tout le temps que Stendardi vécut dans cette espèce d'exil, il n'eut d'autre distraction que l'étude; quoique dépourvu de livres et d'instruments, il entreprit plusieurs observations, et composa un *Essai astronomique*, qu'il fit paraître sous la date d'Alger, suivi de deux Mémoires sur la nature, les causes, les effets et les remèdes de la peste. Il écrivit aussi quelques Mémoires sur le gouvernement et le commerce d'Alger, et fit une riche moisson de médailles, d'inscriptions, de pierres gravées, de bas-reliefs, et de monuments de toute espèce. Après un assez long séjour dans cette ville, où il vit une fois jusqu'à trois beys monter successivement, en un jour, sur un trône ensanglanté, il fut nommé consul à Naples, dont le beau climat ne put pas réparer le mal que le ciel africain avait fait à sa santé. Stendardi demanda à se rapprocher de sa famille, et en arrivant à Florence, il obtint la place de magistrat du tribunal sanitaire, et de la chambre du commerce; charges assez importantes, dont il exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 6 juillet 1764. Il était membre de la

Colombaria, de l'académie Florentine, et de celle des *Apatistes*. Ses ouvrages sont: I. *Saggio astronomico*, Alger (Florence), 1752, in-8°. II. *Inni*, Livourne, 1763, in-8°, fig. III. *Governo e Commercio d'Algieri*; — *Relazione della peste d'Algieri, negli anni 1752-1753*; — *Meteore ed altri fenomeni osservati in Algieri, nel 1753*; — *Relazione della morte di Mehemet Pascià* (11 décembre 1754); — *Descrizione d'un viaggio al Vesuvio*; — *Divinazione sopra la luce*, dans le tome XIII de la *Nuova raccolta Calogerana*. Voy. son Éloge (par J.B. Passeri), dans le même volume, pag. 251. A—G—S.

STEN STURE. V. STURE.

STENO (MICHEL) fut élu doge de Venise, en novembre 1400, pour succéder à Ant. Venieri. Dans sa jeunesse, Michel Steno avait excité la jalousie de Marin Falieri, par quelques galanteries dans la maison de ce vieux doge. Son impunité avait tellement indigné Falieri, que, pour se venger, il avait formé, en 1355, une conspiration, dont lui-même était ensuite demeuré victime. Ce scandale, lié d'une manière trop éclatante à l'histoire de la république, n'empêcha point Steno de parvenir, dans un âge avancé, à la plus éminente des dignités. Il gouverna Venise dans le temps de la guerre contre François de Carrare; et le supplice odieux de ce prince de Padoue et de ses fils fut exécuté en son nom, par ordre du conseil des dix. Il mourut le 26 décembre 1413. Thomas Mocenigo lui succéda. S. S—1.

STENON (NICOLAS), anatomiste, né à Copenhague, en 1638, était fils d'un orfèvre au service de Christian IV. Il fut élevé dans les principes les plus austères de la religion luthé-

rienne ; et , destiné à la médecine , il étudia sous Thomas Bartholin , et suivit les leçons de Borrichius et de Paulli. Peu après avoir été reçu docteur au collège de Copenhague , il se rendit à Leyde , attiré par la célébrité de François Sylvius , et fit connaissance avec Blasius , auquel il montra , sans défiance , le *conduit parotidien* , qu'il venait de découvrir. Obligé ensuite de justifier la priorité de cette découverte (1) , que Blasius avait cherché à lui ravir , il prouva que son compétiteur n'avait su bien marquer ni le commencement , ni la fin de ce canal , dont il paraissait ignorer aussi l'usage. Ce *canal excréteur de la parotide* , auquel on donne aussi les nom de *conduit de Sténon* (ductus Stenonianus) de *conduit parotidien* et de *conduit salivaire supérieur* , est formé par la réunion successive de nombreux conduits excréteurs très déliés fournis par chacune des grenulations ou cellules plus ou moins arrondies qui composent le parenchyme de cette glande salivaire. Chacun de ces petits conduits excréteurs , en se réunissant avec ses voisins , forme successivement des rameaux un peu plus forts , des branches , et enfin le tronc principal du conduit sténien. Ce conduit sort de la partie antérieure et externe de la glande , se porte presque horizontalement en avant sur la face externe du muscle masseter , se contourne sur son bord antérieur , s'enfonce dans le tissu graisseux de la joue , traverse une ouverture pratiquée au milieu des fibres du muscle buccinateur , et abou-

(1) Voici ce que Thomas Bartholin écrivait à Sténon , au sujet de cette découverte : *Cum Warthono laudem partitam mereris , quod interiori illius ductui , exteriori m addas , sicque saliva fontes detegas , de quibus nulla hactenus multi somniant.*

tit dans la bouche , au niveau de la seconde dent molaire supérieure , à trois lignes environ de la réunion de la joue avec les gencives correspondantes. Warthon en avait déjà signalé l'orifice , et l'on en trouve aussi quelques traces dans les écrits de Galien. Sténon , qui a suivi ce conduit dans toute sa longueur , l'a confondu avec celui des glandes sous-maxillaires , et il était réservé à Richard Hale d'en donner une description plus exacte (2). Pour se défendre contre Blasius , Sténon avait été obligé de revenir sur ses propres découvertes ; ce qui lui donna l'occasion d'en faire de nouvelles. Il s'arrêta surtout à examiner l'humeur visqueuse qui sort des amygdales , et qu'il vit suinter aussi du voile du palais. Il conclut , après un grand nombre de recherches , que ce sont principalement les artères qui fournissent la matière de la sécrétion salivaire , en rejetant l'hypothèse de Warthon , qui supposait que le suc des glandes était séparé par les nerfs. Sténon combattit également l'opinion de Bils , qui prétendait que non-seulement la salive , mais toutes les humeurs aqueuses , provenaient du canal thorachique. L'anatomiste danois prouva que ces sécrétions s'opèrent au moyen des vaisseaux sanguins ; car elles sont plus ou moins abondantes , selon que le sang coule avec plus ou moins de vitesse. Sténon dirigea ensuite son attention vers l'organe de la vue , dont il a décrit plusieurs vaisseaux , surtout une glande placée à l'angle interne de l'œil d'un veau. On serait peut-être fondé à lui reprocher d'avoir pris la caroncule lacrymale pour une glande , et de n'avoir pas répété ses ex-

(2) *Philosoph. Transactions* , tom. VI , part. 3.

périences sur le corps humain, où il juge, par analogie, que les mêmes parties doivent se rencontrer. Il donna ensuite un extrait de ses travaux sur la structure du nez : il prétend qu'au-dessous de l'os ethmoïde, il se trouve deux canaux qui se dégorgent dans le sac lacrymal ; qu'il en est d'autres qui rampent sur les parties latérales du *vomer*, et qui communiquent avec des canaux particuliers, qui se propagent jusqu'aux cartilages des narines. Il a encore décrit quelques glandes de la membrane pituitaire, et a découvert dans les moutons des canaux distincts et séparés dans les narines, qui s'ouvrent à côté du *vomer*, qui percent les os maxillaires derrière les dents incisives, et qui se réunissent en un tronc vasculaire, béant dans la cavité de la bouche. Le Traité des glandes contient des découvertes importantes, que Haller avoue lui avoir été très-utiles pour expliquer les différentes sécrétions des humeurs. Il fut suivi de celui des muscles, dont l'auteur indique vaguement la structure. Son but principal est le cœur, et il calcule avec assez de précision la force avec laquelle le sang est chassé dans les artères. Il a été aussi le premier à émettre des idées raisonnables sur la structure de ce viscère, auquel les anciens attribuaient un parenchyme particulier (3). Sténon le considère comme un assemblage de fibres musculaires au milieu, et tendineuses à leurs extrémités : elles sont séparées et distinctes les unes des autres, comme les fibres des autres muscles :

elles sont plissées, obliques, droites et quelquefois même circulaires. Selon lui, la plupart se réunissent dans le ventricule gauche ; quelques-unes se prolongent dans l'intérieur des cavités du cœur ; mais d'autres se replient vers la pointe, pour reparaître à la surface. Cette description est très-obscurc dans l'ouvrage de Sténon, qui ne paraît pas s'être formé une idée assez nette de la véritable structure du cœur. Ses recherches ont pourtant le mérite d'être antérieures à toutes les autres, et d'avoir conduit Lower à des résultats beaucoup plus satisfaisants. Trois ans après la publication de ces traités particuliers, il mit au jour ses *Éléments de myologie*, où il entre dans les plus grands détails sur la structure et la contraction des muscles, parlant plutôt en géomètre qu'en anatomiste ; car il emploie les mathématiques pour en montrer la configuration, et pour en déterminer les mouvements. « Pourquoi, dit-il, ne » ferions-nous pas pour les muscles, » ce que les astronomes ont fait pour » le ciel, les géographes pour la » terre, les physiciens pour l'optique » que ? » En effet, on a vu de quel secours a été pour la physiologie, l'application des principes de la mécanique, de la dynamique et de l'hydrostatique. Ce traité est accompagné d'une lettre à Thévenot, dans laquelle Sténon rend compte de la dissection d'un requin pris devant le port de Livourne, en 1666. Sténon s'était livré à des observations particulières sur les dents de ce poisson, et il croyait que la substance des dents, tendre dans son origine, durcit peu à peu, en commençant par les extrémités. Continuant ses recherches sur les animaux, il se proposa d'approfondir les mystères

(3) Cette opinion a été presque générale chez les anciens. On ne connaît qu'un seul écrivain d'Alexandrie, qui, dans un ouvrage sur le Cœur, inséré parmi les œuvres d'Hippocrate, donne expressément à ce viscère le nom de *fort muscle*.

de la génération. Il établit entre les hommes et les brutes plusieurs comparaisons, qui peuvent être regardées comme un des meilleurs essais d'anatomie comparée. Il adopta les idées de Malpighi sur la structure musculieuse de l'utérus, sur l'incubation des œufs et le développement de l'embryon dans les mammi-fères. Il était plongé dans ses études, à Amsterdam, lorsqu'il apprit la mort de sa mère. Il alla passer quelque temps à Copenhague, qu'il quitta de nouveau pour parcourir la France et l'Italie. En 1664, il vint à Paris, pour y reprendre ses travaux anatomiques. Il assistait régulièrement aux assemblées qui se tenaient chez Thévenot, avec lequel il fut intimement lié. Il y annonça ses découvertes, et y lut un Mémoire sur le cerveau, en se plaignant du peu d'attention accordé jusqu'alors à cet organe (4). Il tourne en ridicule l'opinion de ceux qui ne le considéraient que comme une masse informe de la substance blanche et grise; et il propose une nouvelle méthode de dissection, qui consiste à suivre les filaments nerveux qui traversent la substance médullaire. Il ne se dissimule pas la difficulté et l'imperfection de cette méthode; mais il la regarde comme préférable à toutes les autres. Il réfuta l'idée de Willis sur la double rangée de fibres dans les corps striés, fixa la position et la structure de la glande pinéale, et démontra qu'elle n'était nullement susceptible des mouvements que Descartes lui avait attribués; sa pointe étant toujours tournée vers le cervelet. Il blâma aussi plusieurs figures de Willis, comme inexactes; rejeta les dénominations de *nates* et

de *testes*; signala la valvule qui recouvre le quatrième ventricule, et crut prouver que le troisième ne communique qu'avec les deux latéraux. Pendant son séjour à Paris, Sténon eut occasion de connaître Bossuet, qui était alors très-zélé pour la conversion des protestants, et qui tâcha d'opérer celle d'un homme si célèbre: mais Sténon, trop occupé de ses études, fut alors peu sensible à l'éloquence de ce grand évêque, dont il n'oublia cependant pas les conseils. En s'éloignant de la France (1666), il franchit les Alpes, visita les différentes capitales de l'Italie, et alla s'établir à Florence, ville non moins illustre par les souvenirs passés, que par la présence de Redi, de Dati, de Viviani, de Magalotti. Ils rendirent tous hommage au mérite de l'illustre voyageur, qu'ils jugèrent digne d'appartenir à l'académie *del Cimento*. Un seul homme ne parut pas approuver ces témoignages; ce fut Jean-Alphonse Borelli, qui, dans l'introduction de son ouvrage sur la statique des animaux, attaqua les opinions de Sténon sur la structure et l'action des muscles. Celui-ci fut dédommagé de ces critiques par l'accueil que lui firent le grand-duc Ferdinand II et son frère Léopold, qui le comblèrent de faveurs; surtout depuis qu'il se fut décidé à embrasser la religion catholique (1667). Il rend compte lui-même des motifs qui avaient décidé sa conversion (V. Fabroni, *Lettere inedite di uomini illustri*, tome II). Ce fut vers ce temps qu'il écrivit une Dissertation dans laquelle il discute plusieurs faits géologiques. Le grand-duc, qui l'avait nommé son médecin, lui fournit tous les moyens nécessaires pour étendre ses recherches. Il avait mis à sa disposition les cabinets d'histoire natu-

(4) Voy. *Journal des sçavants*, an. 1670, p. 8.

relle de Florence et de Pise, et lui faisait présent de tous les objets qui pouvaient exciter la curiosité d'un naturaliste. Sténon composa plusieurs Mémoires sur les muscles des aigles ; sur le mouvement péristaltique des intestins du chat ; sur les tumeurs des conduits biliaires, et sur le mouvement du cœur, qu'il vit souvent se ranimer sous la pression des doigts. Il répéta cette expérience sur un chien mort depuis quelques jours, et dont une partie des ventricules palpitait encore quoique séparée du cœur. En 1672, Sténon se rendit à l'invitation de Christian V, qui lui offrit une chaire d'anatomie à Copenhague : il en prit possession par un discours remarquable, dans lequel, après avoir montré l'influence de l'anatomie sur l'art de guérir, et les jouissances sans nombre qu'elle promet à ceux qui s'y livrent avec ardeur, il déroula le plan et la méthode générale de ses leçons. Quel que fût le succès de ses travaux, et malgré la protection que le prince lui accordait, ce professeur n'échappa pas toujours aux traits de l'envie. Ne pouvant contester son talent, on l'attaqua sur ses opinions religieuses. On ne lui pardonnait pas, surtout, d'avoir abandonné la croyance de ses pères. Sténon, qui se regardait presque comme étranger à son pays natal, ne souffrit pas qu'on le gênât dans l'exercice d'un droit pour lequel il ne connaissait d'autre juge que sa conscience. Il aima mieux aller vivre en Toscane, où le grand duc Côme III lui confia l'éducation de son fils Ferdinand. Sténon donna dès-lors une nouvelle direction à ses idées : il renonça aux sciences naturelles, fut élevé à la prêtrise et ne songea plus qu'à faire son salut. Se croyant obligé de travailler à la conversion de ses anciens co-réligionnai-

res, il composa quelques ouvrages ascétiques, qui l'engagèrent dans une question théologique avec les ministres réformés de l'éna. Innocent XI récompensa son zèle, en le nommant (1677) évêque (*in partibus*) de Tivoli et vicaire apostolique dans le nord de l'Europe. Sténon fixa sa résidence à Hanovre, où le duc Jean Frédéric de Brunswick venait d'embrasser la religion catholique. A la mort de ce prince (1679), il dut s'éloigner de cet électorat tombé sous la domination de l'évêque d'Osnabrück, qui appartenait à une communion réformée et ne souffrait pas que l'on fit des prosélytes dans ses états. Sténon, après avoir passé quelque temps à Munster et à Hambourg, se rendit à Schwerin, où il mourut le 25 novembre 1687. Son corps, à la demande du grand duc Côme III, fut transporté en Toscane et déposé dans la basilique de Saint-Laurent. On a de lui : I. *Observationes anatomicæ, quibus varia oris, oculorum et narium vasa describuntur*, etc., Leyde, 1662, in-12. II. *Observationum anatomicarum de musculis et glandulis specimen*, Copenhague, 1664, in-4°. Ce traité est suivi de deux lettres : dans la première, l'auteur donne une description de la raie, et parle en passant des poumons de plusieurs autres poissons ; et dans la seconde, il s'étend sur la manière dont le poulet se nourrit dans l'œuf. III. *Elementorum myologiæ specimen, seu musculorum descriptio geometrica*, Florence, 1667, in-4°, fig., suivi de la relation de l'autopsie d'un requin et de plusieurs autres poissons de la même espèce. IV. *Discours sur l'anatomie du cerveau*, Paris, 1669, in-12, trad. en latin, Leyde, 1671, in-12. Tous ces ouvrages ont été réimprimés dans

la *Bibliotheca anatomica* de Leclerc et Manget, Genève, 1685, in-fol. V. *De solido inter solidum naturaliter contento, dissertationis prodromus*, Florence, 1669, in-4°. VI. *Observationes anatomicæ ova viperarum spectantes*. Dans le tom. I de la *Bibliothèque* de Manget. VII. *De vitulo hydrocephalo*, ibid., tom. II. VIII. *Embryo monstro affinis, Parisiis dissectus*. Dans les *Actes medico-philosophiques* de Copenhague, tom. I, pag. 200. IX. *Uterus leporis proprium sætum resolutis*, ibid., obs. III. X. *De ovo et pullo*, ibid., tom. II, obs. 34. XI. *Ex variorum animalium sectionibus, hinc inde factis super motum cordis auricularum et venæ cavæ*, ibid., obs. 46. XII. *Historia musculorum aquilæ*, ibid., obs. 127. XIII. *Lymphaticorum varietas*, ibid., obs. 197. XIV. *Proœmium demonstrationum anatomicarum in theatro Hafniensi*, ibid., obs. 124. XV. *Epistola exponens methodum convincendi acatholicum juxta D. Chrysostomum*, Florence, 1675, in-4°. XVI. *Epistola de interprete S. Scripturæ*, etc., ibid. 1675, in-4°. XVII. *Epistola ad novæ philosophiæ reformatorem, de verâ philosophiâ*, ibid. 1675, in-4°. XVIII. *Epistola ad Joannem Sylvium (de philosophiâ Cartesiana)*, ibidem, 1677, in-4°. XIX. *Scrutinium reformatorum*, ibid., 1677, in-4°, trad. en allemand, Hanovre, 1678, in-4°. XX. *Epistola de propriâ conversione*, Florence, 1677, in-4°. XXI. *Occasio sermonum de religione cum J. Sylvio*, Hanovre, 1678, in-4°. XXII. *Examen objectionis circa diversas scripturas sacras*, ibid., 1678, in-4°. XXIII. *Catholische Glaubens-lehr vom Fegfeur*, ibid., 1678, in-

4°, traduit en latin sous ce titre : *De Purgatorio*, ibid., 1680, in-4°. XXIV. *Defensio et plenior elucidatio scrutinii reformatorum*, ibid., 1679, in-4°. XXV. *Defensio et plenior elucidatio epistolæ de propriâ conversione*, ibid., 1680, in-4°, avec une continuation, ibid., in-4°. XXVI. *Epistolæ duæ ad Brummannum*, Copenhague, 1680, in-4°. XXVII. *Parochorum Hoc age*, etc. (anonyme), Florence, 1683, in-4°. imprimé par ordre du grand-duc de Toscane. Il ne faut pas le confondre avec un autre ouvrage intitulé : *Hoc doce ad parochos*, qui appartient à J. B. Frescobaldi. Le livre qui a pour titre : *l'Obbligo de' parrochi*, Florence, 1685, in-4°, imprimé aux frais de Mgr. Attavanti, évêque d'Arezzo, n'est, en grande partie que la traduction de celui de Sténon. XXVIII. *Antilogia contrâ M. Sircii ostensionem abominationum papatis idololatricam*, Rostock, 1687, in-4°. Dans la bibliothèque *Magliabechiana*, à Florence, il existe un manuscrit, contenant plusieurs traités ascétiques inédits de Sténon. Ils ont été rassemblés et copiés par un prêtre florentin, nommé Noferi. Voy. *De morte, ac rebus gestis episcopi Stenonis*, dans le *Recueil* de Bandini, intitulé : *Collectio monumentorum ad historiam litterariam pertinentium*, Arezzo, 1752, in-8°, pag. 78. — Portal. *Histoire de l'anatomie*, tom. III, pag. 159. — Manni, *vita del letteratissimo Mgr. Stenone*, Florence, 1775, in-8°. — Son *Eloge* par Fabroni, *Vitæ Italarum*, tome II, p. 7. Jacques-Bénigne Winslow, nom si illustre dans les fastes de l'anatomie, descendait d'une sœur de Sténon.

A—G—S.

STÉPHANIE. V. CRESCENTIUS.

STERBEECK (FRANÇOIS VAN) ecclésiastique séculier flamand, né à Anvers, en 1631, était chanoine à Hoogh-Part. Il s'occupa beaucoup de jardinage, et par suite il fit une étude particulière des plantes qui pouvaient fournir des aliments. Pour rendre utiles les connaissances qu'il avait acquises dans cette partie, il publia plusieurs ouvrages en langue flamande; le premier, sous ce titre : *Verstandigen hovenier*, où le parfait jardinier, 1654, était un traité du jardinage; le second, sous le titre de *Kook boek*, traité de cuisine, parut en 1668. L'auteur donna en 1680, un ouvrage plus considérable sur la culture des citronniers : *Citri cultura ofte regeering der uyt-heemsche boomen te weten orangen, citroenen, limoenen, gránáten, laurierén*, etc. C'est donc un traité des hespérides ou des agrumes, suivant l'expression italienne. Steerbeck se montra habile cultivateur, au jugement de Jean Commelin, qui écrivit sur le même sujet; mais il lui échappa des erreurs qui décelent en lui beaucoup d'ignorance, par exemple de citer Hérodien comme ayant écrit sous l'empereur Conrad. Il emprunta douze planches du traité de Ferrari. Ne se bornant pas à parler des seuls orangers, il traite de tous les arbustes exotiques, notamment de la grenadille. Puisant de tous côtés, il fit mention de plusieurs arbres qu'on n'avait jamais vus en Europe, comme du *Cascarille* de l'Inde et du *Ravensara* de Madagascar. Tous ces ouvrages furent plus ou moins utiles dans le pays où ils parurent; mais ils ne pouvaient étendre la renommée de l'auteur au-delà des limites où se renferme la langue flamande. Il en est un pourtant qui les a franchies, et qui lui a mérité une

place honorable parmi les botanistes; c'est le *Theatrum fungorum of het Tonneel der champernoelien*, (Théâtre des champignons). Dans un développement de ce titre, qui en forme une table des matières ou le plan de l'ouvrage, l'auteur annonce qu'à la suite des truffes et autres champignons souterrains, il décrira les plantes parfaites ou phanérogames tuberculeuses, comme la pomme de terre, le topinambour, avec des figures, qu'il termine par la description des plantes vénéneuses, également figurées. Un frontispice, dans le meilleur genre flamand, représente pour fond un portail rustique couronné par un portrait de l'auteur; des génies l'entourent de festons formés de champignons; au bas est un marché destiné à la vente de ces productions. Le principal personnage, qui est sûrement Van Sterbeeck lui-même, marchande les champignons qu'on lui offre. A la manière flamande, de nombreuses pièces de vers latins et flamands, sous toutes les formes, chantent les louanges de l'auteur; il s'y trouve surtout des acrostiches et des chronographes. Ces derniers constatent la date de l'ouvrage, et font reconnaître qu'il n'y a eu qu'une édition, en 1675 : l'auteur était alors âgé de quarante-quatre ans; depuis on a seulement changé le titre; de là une prétendue édition de 1712. Après ces préliminaires, commence l'ouvrage; il est accompagné de trente-six planches, et divisé en deux traités : le premier est sous-divisé en trois livres contenant les champignons comestibles (*gut Fungi*); les champignons dangereux (*quæde Fungi*), et les tubérosités, ou champignons souterrains (*Ærdebuylen*). A leur suite viennent les plantes tuberculeuses parfaites, comme la pomme

de terre. Le second traité est consacré aux plantes vénéneuses parfaites; leur figure, ainsi que celle des précédentes, sont de mauvaises copies des ouvrages antérieurs. Voilà donc tout ce que l'extérieur du livre peut indiquer à ceux qui ne connaissent pas la langue flamande; mais nous avons été en état d'aller plus loin, grâce à une analyse qu'on en trouve dans le Traité des champignons, du Dr. Paulet. Cet ouvrage, trop peu connu, a, sur la plupart des autres monographies, l'avantage de commencer par une histoire détaillée de cette partie; le premier volume est destiné à passer en revue les travaux de tous les auteurs qui ont traité des champignons: Paulet eût été embarrassé lui-même pour parler de Sterbeeck, si heureusement il n'eut obtenu de la complaisance de M. Vely, savant médecin hollandais, une traduction française dont il a donné l'extrait. Sa marche générale a été d'examiner dans l'ordre chronologique les ouvrages de botanique, et d'y noter successivement par un numéro les champignons qu'on peut distinguer, comme espèces. Il en avait déjà spécifié 93, en 1675. « Les choses en étaient à ce point, lorsque Van Sterbeeck, né avec le goût de la botanique, et avec la passion d'être utile, essaya de faire connaître les plantes nuisibles de son pays, et s'occupa spécialement des champignons. Il commença à s'y livrer dès l'année 1654, comme il nous l'apprend lui-même. Les bibliothèques de Leyde, d'Anvers et de Bruxelles lui furent ouvertes; et en 1668, il publia, en langue hollandaise, un petit essai sur les champignons, qu'il joignit à un livre sur le jardinage: (c'est ce qui a induit Séguier en erreur, en mettant à cette date une première édi-

tion du Théâtre des champignons). L'auteur l'avait commencé en latin. Sterbeeck ayant pu se servir d'un recueil de champignons avec leurs couleurs naturelles, que lui communiqua le docteur Syen, médecin de Leyde, il eut plus de facilité qu'un autre pour écrire sur cette matière; et il avoue que sans ce secours, il n'aurait jamais entrepris cet ouvrage. Il a l'avantage d'offrir les figures de presque tous les champignons dont L'Ecluse a fait mention, mais dont il n'avait fait graver qu'une partie. Suivant le docteur Paulet, c'était pour ne pas trop les multiplier; mais L'Ecluse, lui-même, donne un autre motif: c'est qu'une partie avait été égarée; il paraît qu'elles se retrouvèrent par la suite. C'était le fond de la collection de Syen, dont Sterbeeck profita, et il n'en ajouta qu'un petit nombre d'autres: sur les 36 doubles planches, 31 appartiennent aux champignons. Elles sont en général médiocres. Cet auteur fait l'énumération de 270 sortes de champignons, y compris les truffes; 98 sont regardées comme bonnes, 17 sont douteuses; 155, réputées pernicieuses, sont rangées à peu près dans le même ordre qu'avait suivi l'Ecluse. Du reste, il n'a rien épargné pour rendre son ouvrage complet, instructif et intéressant, en rapportant ce que ses prédécesseurs, notamment les anciens, avaient dit sur ce sujet. Il s'égare parfois dans les discussions: il se montre souvent crédule; cependant il paraît plus raisonnable sur la reproduction des champignons, pour laquelle il admet la nécessité des semences; mais racontant avec franchise les expériences qu'il a tentées à ce sujet, il avoue n'avoir pas réussi, notamment pour la truffe. C'est, suivant lui, à l'Italie que l'on est re-

devable, dans le Brabant, de la connaissance des champignons et de leurs qualités; en sorte qu'avant l'année 1620, où plusieurs Italiens vinrent s'y établir, on n'y faisait aucun usage de ce comestible. M. Paulet discute ensuite, avec beaucoup de sagacité, les champignons décrits et figurés par Sterbeeck, pour reconnaître la synonymie de ceux qui étaient précédemment connus; sur les 270 espèces mentionnées, il n'en accorde que 40 de nouvelles, dont la plupart encore, comme le remarquait Haller, ne sont que de simples variétés; en dernière analyse, il s'exprime ainsi : « On peut juger, d'après cet exposé, de toute l'étendue de la tâche que Sterbeeck s'était imposée. On lui a l'obligation d'avoir donné des figures assez exactes de presque tous les champignons qu'il a mentionnés : on lui a de plus celle d'avoir fait connaître distinctement une quinzaine d'espèces nouvelles; mais il en a beaucoup trop multiplié le nombre; on peut lui reprocher encore des erreurs qui pourraient devenir funestes; et une distribution très-vicieuse. Malgré ces défauts, c'est encore le traité le plus curieux et le plus étendu que l'on ait sur cette matière, et il a mérité les éloges de Dillen, un des plus grands botanistes qui aient existé. (*Voy. Paulet, Traité des champignons*, t. I, p. 115 à 175). D—P—S.

STERN (DIETRICH ou THÉODORE VAN), graveur et dessinateur hollandais, naquit vers 1500. Les pièces qu'il a gravées, et dont les dates comprennent l'espace de 1520 à 1556, sont en général d'après ses dessins, et représentent des sujets tirés de l'histoire sainte, et des paysages; elles sont de format in-8°. et in-12 : c'est pourquoi les Français rangent ce graveur dans la classe des

petits maîtres. Comme ses estampes sont ordinairement marquées des lettres D et V séparées par une étoile, il en a reçu le nom de *maître à l'étoile*. Il ajoutait ordinairement, à chaque pièce, la date de l'année et du mois dans lesquels il l'avait terminée. Toutes décèlent un talent rare pour l'époque à laquelle il a vécu. Il dessinait très-bien la figure, et ses fonds sont ornés de fabriques qui annoncent un excellent goût d'architecture. Les principales sont : I. *La pêche miraculeuse*. II. *Jésus marchant sur les eaux*. III. *Saint Pierre près d'enfoncer dans l'eau, appelant Jésus-Christ à son secours*. IV. *La tentation de Jésus-Christ*. Le diable y est représenté avec des souliers pointus. V. *Saint Luc faisant le portrait de la Vierge*. VI. *La Samaritaine*. VII. *Le Déluge universel*. Cette estampe est la seule de Stern qui soit in-folio. On y voit, au milieu, un grand arbre et un homme qui sauve ses effets dans une brouette. — Ignace STERN, peintre, né en Bavière, vers l'an 1698, vint fort jeune encore à Bologne, où il reçut des leçons de Cignani. Il travailla dans plusieurs villes de la Lombardie. Il existe à Plaisance, dans l'église de l'Annonciade, une *Annonciation* de ce maître, où il a déployé toute la grâce et toute l'amabilité qui faisaient le caractère distinctif de son talent. Stern alla enfin se fixer à Rome, où il avait été appelé, et peignit à fresque la sacristie de Saint-Paulin. Il fit également plusieurs tableaux à l'huile pour diverses églises de cette capitale, et particulièrement pour celle de Sainte-Élisabeth. Il se délassait de ses grands travaux, en peignant de petites compositions charmantes recherchées des amateurs, et dont plusieurs collec-

tions royales n'ont pas dédaigné de s'enrichir; elles représentent ordinairement des *sujets d'histoire*, des *conversations*, et autres scènes du même genre. Stern mourut à Rome, en 1746. P—s.

STERNBERG (JOACHIM, comte DE), chambellan de l'empereur d'Autriche, membre de la société royale des sciences à Prague, naquit en 1755, et se fit connaître du monde savant, comme naturaliste zélé, par son *Voyage de Moscou à Koenigsberg*, Berlin, 1793, in-8°. (en allemand). On a encore de lui des *Remarques sur la Russie, pendant un voyage en 1792-93* (Dresde), 1794, in-8°. (en allemand); et un grand nombre de Dissertations insérées dans la collection de la société royale des sciences, de Prague, et dans d'autres recueils semblables. Ses remarques sur la Russie ne sont pas exemptes de partialité. Il se donna beaucoup de peine pour perfectionner l'exploitation des mines en Bohême, et il consacra un capital de dix mille florins à l'encouragement des jeunes gens sans fortune, qui se vouaient aux sciences. Le comte de Sternberg mourut le 18 octobre 1808, dans une de ses terres en Bohême. M—D J.

STERNBERG (JEAN-HENRI), conseiller aulique et professeur en médecine à Marburg, naquit, le 15 avril 1772, à Goslar, où son père exerçait la médecine. Il étudia cette science à Göttingen, obtint la place de médecin de la ville d'Elbingerode près du Harz, retourna dans sa ville natale, et après y avoir passé trois ans, accepta, en 1804, l'emploi de professeur ordinaire en médecine et celui de directeur de l'hôpital de l'université à Marburg. D'un caractère enclin à la mélancolie, et fuyant la

société, il remplit très-régulièrement tous les devoirs de sa place, et vécut paisiblement jusqu'à ce que des mouvements insurrectionnels s'étant manifestés, en 1809, dans cette contrée contre le gouvernement du nouveau roi Jérôme Buonaparte, Sternberg fut arrêté, accusé de relations avec André Emmerich et Doerenberg, chefs d'une insurrection (V. SCHILL, XII, 130). Conduit à Cassel, il fut aussitôt jugé, condamné par une commission militaire, et fusillé le 19 juin 1809. Les ouvrages, tous écrits en allemand, par lesquels il s'était fait connaître comme médecin savant et judicieux, sont : I. *Sur les Maladies des Enfants, et les Rhumatismes*. II. *Défense de la doctrine de Brown contre Marcard*, Berlin, 1803, in-8°. M—D J.

STERNE (LAURENT) est du petit nombre de ces écrivains qui ont su intéresser et plaire en nous initiant aux divagations de leur esprit, aux caprices de leur imagination, aux singularités de leur caractère. Sterne peint l'homme en ayant l'air de ne chercher qu'à amuser ses lecteurs, qu'à se jouer d'eux et de lui-même; en paraissant uniquement occupé à étudier ses sensations, ses goûts, ses penchans particuliers, à se rendre un compte exact et minutieux des émotions qu'il éprouve et des hasards qui les font naître. Moraliste d'autant plus persuasif qu'il raconte et n'enseigne pas; satirique d'autant plus malin que c'est en agitant les grelots de la folie qu'il décoche ses traits les plus acérés; narrateur d'autant plus pathétique qu'il met plus de simplicité dans ses paroles et semble contenir davantage sa pénétrante sensibilité qui se trahit par des réticences; bouffon d'autant plus divertissant qu'il l'est sans le

vouloir, et qu'il ne fait que céder à l'humeur joyiale dont il est animé; enfin auteur d'autant plus aimable qu'il cause toujours, et ne compose jamais : tel est Sterne, qui n'a point eu de modèle et ne doit point en servir, parce que le genre dans lequel il a excellé est à-la fois reprouvé par la raison et par le goût; qu'il ne convient qu'au génie qui l'a créé, et que celui-là même n'a pu nous en montrer les avantages sans en produire en même temps les inconvénients et les vices. Sterne naquit à Clonmel dans le sud de l'Irlande, le 24 novembre 1713, de Roger Sterne, lieutenant dans le régiment de Handaside, lequel était petit-fils de Richard Sterne mort, en 1683, archevêque d'York. Cette famille, assez ancienne, originaire du comté de Suffolk, et dont une des branches s'établit dans le comté de Nottingham, avait pour armes un chevron d'or entre trois croix fleurdelisées de sable, et pour cimier ce sansonnet que la plume de notre auteur a immortalisé dans son *Voyage sentimental*. Le jour même de la naissance de Sterne, son père fut réformé avec plusieurs autres officiers; dépourvu de fortune et chargé de famille, il éprouva divers malheurs que Sterne a racontés dans une courte Notice écrite sur lui-même, peu de temps avant sa mort, pour sa fille Lydia. Il fait connaître, dans cette Notice, deux anecdotes remarquables. A l'âge de sept ans, tandis qu'il était à Wicklow en Irlande, il tomba dans une roue de moulin en mouvement, et échappa, comme par miracle, sans se faire aucun mal. « Cet événement, dit-il, paraît incroyable; mais il est bien connu dans cette partie de l'Irlande; les habitants des environs vinrent me voir par centaines. » L'autre anecdote

est relative à sa jeunesse, lorsqu'il se trouvait en pension à Halifax, en 1731. « Le plafond de l'école de mon maître, dit-il, venait d'être reblanchi, l'échelle était restée appuyée contre le mur. Un jour, je m'avisai, par malheur, d'y monter, et j'écrivis en grandes lettres capitales : *LAU. STERNE*; le précepteur me fouetta vigoureusement pour ce fait; mais mon maître fut très-affecté, et dit devant moi, que ce nom ne serait jamais effacé, car, ajouta-t-il, c'est celui d'un enfant de génie et qui parviendra un jour. Cet éloge me fit oublier entièrement le châtiment que j'avais reçu. » Au sortir de cette école, Sterne trouva un appui dans un de ses cousins, et fut envoyé par lui à l'université de Cambridge, au collège de Jésus. Il y entra en 1733, et obtint le grade de maître-ès-arts, en 1740. Jacques Sterne, son oncle, prébendier de Durham et d'York, se fit ensuite le patron et le protecteur de sa jeunesse. L'ayant décidé à se consacrer à l'état ecclésiastique, il lui procura le bénéfice de Sutton. Ce fut alors que Sterne alla demeurer à York; ce fut aussi dans cette ville qu'il se maria, en 1741, à une demoiselle dont il était devenu amoureux, et à laquelle il fit la cour pendant deux ans. On a imprimé, dans le recueil de sa correspondance, quatre lettres qu'il lui écrivit pendant cet intervalle; et ce sont celles qu'on lit avec le plus de plaisir, parce qu'elles sont empreintes de cette sensibilité exquise et douce dont la vive expression forme un des plus grands charmes des écrits de Sterne. Il est singulier que ni lui, ni aucun de ses biographes ne nous ait indiqué le nom de sa femme. Dans l'intitulé de ses lettres, elle n'est désignée que par une initiale *Miss L.* Cependant sa famille avait de l'in-

fluence, et Sterne nous apprend que ce fût par elle qu'il obtint le bénéfice de Stillington. « Je résidai pendant vingt ans, dit-il, à Sutton, remplissant les devoirs de mes deux places. J'avais alors une très-bonne santé. Les livres, la peinture (1), la musique et la chasse étaient mes amusements. » Pendant son séjour dans le comté d'York, Sterne tirait la plus grande partie de ses livres de la bibliothèque du château de Skeltons habité par son parent et son ami intime John Hall Stevenson, auteur de la collection spirituelle et licencieuse intitulée : *Crazy tales*. Sterne se brouilla cependant avec son oncle, whig ardent et zélé partisan de la maison de Hanovre. Cet oncle, entraîné par la violence de ses opinions, s'était engagé dans beaucoup de controverses, surtout avec le docteur Richard Burton (l'original du docteur Slop), qu'il fit arrêter pour crime de haute-trahison pendant les événements de 1745 : son neveu ayant refusé de le secourir en écrivant dans les journaux, il devint, depuis cette époque, son plus cruel ennemi. Dans une de ses lettres, Sterne se plaint de s'être sacrifié pour un ingrat, et d'avoir trop longtemps travaillé pour autrui. On a conjecturé qu'il faisait par là allusion aux services que, par sa plume, il avait pu rendre à son oncle. Il est certain du moins qu'en 1759, il n'avait encore fait imprimer que deux sermons, qui n'avaient pu le tirer de l'obscurité; mais en 1760, il se rendit à Londres, et surprit en quelque sorte le monde littéraire par la publication de deux volumes de *Tris-*

tram Shandy. L'originalité de cette production, l'espèce de tourment qu'elle faisait éprouver aux lecteurs pour en deviner le but, pour découvrir le sens de certains passages qui n'en avaient aucun, la gaieté folle et souvent licencieuse qui semblait maîtriser l'auteur, les pages d'un pathétique vrai, et d'une philosophie profonde qu'on y rencontrait, la singularité des caractères qui s'y trouvaient tracés, le ridicule versé sur des hommes que la gravité de leurs fonctions aurait dû faire respecter; tout concourut pour donner à ce livre un succès extraordinaire : mais en même temps ce succès provoqua la sévérité de la critique et l'animosité des membres du clergé, qui trouvaient, avec raison, que l'auteur ne respectait pas assez sa robe. Loin de s'effrayer de ce déchaînement contre sa personne, Sterne s'en félicite dans ses Lettres, parce qu'il lui donnait plus de célébrité. Il était aussi peu sensible au reproche d'écrivain licencieux. On voit qu'il avait même formé le plan de s'en moquer. « Crébillon le fils, écrivait-il à un de ses amis, a fait avec moi une convention qui, s'il n'est pas trop paresseux pour l'exécuter, fera un assez bon persiflage. Aussitôt après mon arrivée à Toulouse, il doit m'écrire une lettre de reproches sur le cynisme de Tristram Shandy; je lui en répondrai une qui sera une récrimination sur la licence de ses ouvrages. Nous ferons imprimer le tout avec cet intitulé : *Crébillon contre Sterne, et Sterne contre Crébillon*. On vendra ce factum; et nous partagerons le profit. N'est-ce pas là ce qui s'appelle de la bonne politique suisse? » Sterne demanda un jour à une dame de qualité, fort riche, du comté d'York, si elle avait lu *Tristram Shandy* : « Je ne l'ai pas lu,

(1) On peut voir un échantillon du talent de Sterne pour le dessin, dans les poèmes de Woodhul. 1772, in-8°.

Monsieur Sterne, répondit-elle ; et , s'il faut vous parler franchement, on m'assure qu'il n'est pas convenable qu'une femme le lise. — Ma chère dame, répliqua l'auteur, ne soyez pas dupe de ces contes-là ; mon ouvrage ressemble à votre jeune héritier : regardez-le (ajouta-t-il, en montrant un petit garçon de trois ans, qui se roulait sur le tapis, revêtu d'une simple chemisette) ; ne voyez-vous pas qu'il montre par intervalle, avec une parfaite innocence, ce qu'on doit toujours cacher. » Il nous semble que l'auteur célèbre qui affirme la vérité de cette anecdote, admet trop facilement cette excuse comme légitime. Les gravelures de Sterne n'ont rien d'innocent ; et la dame dont il a été fait mention aurait pu répondre que si elle voulait produire son enfant devant un public nombreux, elle prendrait ses précautions pour qu'il ne pût montrer ce qu'on doit toujours cacher. Quoi qu'il en soit, Sterne ne crut pas blesser les convenances en publiant deux volumes de *Sermons*, l'année d'après qu'il eut publié les deux premiers volumes de *Tristram Shandy*. Les quatre volumes suivants de ce dernier ouvrage, imprimés en 1761 et 1762, n'eurent pas moins de succès que les premiers ; mais le septième et le huitième, qui virent le jour en 1765, furent accueillis plus froidement, quoiqu'ils fussent supérieurs aux premiers. Le charme de la nouveauté était dissipé. Quatre nouveaux volumes de *Sermons* parurent en 1766. Comme ceux des deux premiers volumes, ils se distinguent par un style facile, une morale pure et douce, présentée avec finesse et sans prétention, mais souvent entachée par des saillies peu dignes de la gravité du ministère évangélique. Enfin,

en l'année 1767, on mit en vente le neuvième et dernier volume de *Tristram Shandy*. Aussitôt après la publication des deux premiers volumes de cet ouvrage, lord Falconbridge avait conféré à l'auteur le presbytère de Coxwold, retraite bien douce, dit-il dans sa Notice, en comparaison de Sutton. Il fut forcé, dès cette époque, c'est-à-dire en 1762, de faire un voyage sur le continent, pour recouvrer sa santé. Il y a lieu de soupçonner que les excès du plaisir, plutôt que les travaux littéraires, avaient contribué à miner sa constitution naturellement délicate. C'est ce que semblent prouver une lettre au comte de S., en date du 1^{er} mai 1767, et deux courts billets à une certaine M^{me}. H., en date du 12 octobre et du 15 novembre de la même année, qui font naître de fâcheux soupçons sur ses mœurs, dans les derniers temps de sa vie. Ce qui les confirme encore, c'est son amour, platonique ou non, mais si singulièrement exalté, pour Eliza Draper, cette beauté que Raynal a célébrée, dans son Histoire des deux Indes, par une apostrophe sublime selon les uns, ridicule selon les autres. Sterne avait emmené en France avec lui sa femme et sa fille. Il les laissa dans ce pays. Il continua seul sa route en Italie. C'est en visitant la France et l'Italie qu'il recueillit les matériaux de son *Voyage sentimental*, qui devait avoir quatre parties. Sa santé ayant décliné rapidement, il revint à Londres vers la fin de 1767, et publia la première partie de ce Voyage, qu'il avait écrit pendant l'été, dans sa retraite favorite de Coxwold. Le *Voyage sentimental* est incomparablement le meilleur des ouvrages de Sterne. C'est le seul qu'on réimprime très-souvent, le seul qu'on ai-

me à relire en entier. Sterne ne jouit pas long - temps du succès de cette nouvelle production. Son corps épuisé succomba à une courte maladie, le 18 mars 1768, à Londres, dans les appartements qu'il avait loués dans Bond-Street. Il fut enterré, le 22 du même mois, dans le nouveau cimetière appartenant à la paroisse de Saint-George, Hanover-Square. Il était grand et maigre, et avait toutes les apparences de la phthisie pulmonaire. Ses traits, où se manifestaient d'une manière particulière et prononcée les émotions sentimentales, avaient cependant cette expression fine, plaisante et moqueuse, qui indique un esprit vif, brillant et caustique. Sa conversation était animée et spirituelle; son caractère était jovial, mais capricieux et inégal; conséquence naturelle d'un tempérament irritable et d'un mauvais état de santé habituel. Nous avons, dans notre jeunesse, entendu dire en Angleterre, à plusieurs personnes qui avaient connu Sterne ou ses amis, qu'il n'éprouvait en aucune manière la sensibilité qui plaît tant dans ses écrits; qu'il était naturellement égoïste. Ses Lettres, qui répandent un assez grand jour sur son caractère et sa vie privée, démentent en partie, mais non pas entièrement, ces assertions. Elles prouvent, envers sa fille, l'affection la plus tendre: elles prouvent aussi qu'il était bon et généreux pour sa femme; mais en même temps on aperçoit que s'il pourvoyait avec libéralité aux besoins pressants de l'une et de l'autre, il n'avait aucune prévoyance pour leur existence future; qu'il ne s'imposait pour cela aucune privation. Aussi, avec un revenu assez considérable et des ouvrages qui lui valurent de fortes sommes, il ne laissa que des dettes. Son

imagination était prompte, énergique, originale; son cœur tendre et facile sympathisait vivement: mais il avait une âme faible, variable, incapable de vertus fortes et de résolutions courageuses et constantes. Nous avons, dans le commencement de cet article, tâché de l'apprécier comme écrivain; mais nous ne pouvons dissimuler que M. Walter Scott, qui a publié des Notices sur les romanciers, ses confrères, dans lesquelles il les loue presque tous avec une sorte d'effusion, se montre très sévère envers Sterne, et qu'il en porte un jugement tout différent du nôtre. Les lecteurs nous accuseraient d'avoir fait un article incomplet, si nous ne mettions sous leurs yeux l'opinion d'un si grand maître. En s'appuyant sur un écrit du docteur Ferriar de Manchester, intitulé: *Essai et éclaircissements sur les ouvrages de Sterne*, où les preuves sont développées, M. Walter Scott accuse de plagiat l'auteur de *Tristram Shandy*. « Il a, dit-il, mis à contribution Rabelais, le baron de Fœneste (de d'Aubigné), le *Moyen de parvenir* et le célèbre ouvrage du docteur Burton sur la Mélancolie, dont le prix, dit-on, a doublé chez les libraires, depuis l'Essai du docteur Ferriar. » Sterne, suivent M. Walter Scott, est un plagiaire éhonté; mais en même temps le critique ajoute qu'il choisit les matériaux de sa mosaïque avec tant d'art, et qu'il les arrange et les polit si bien, qu'on est presque toujours porté à lui pardonner son manque d'originalité, en faveur du talent exquis qui donne une forme nouvelle à des matériaux empruntés. » Il nous semble que dans un ouvrage d'imagination, cette forme nouvelle, lorsqu'elle est piquante et propre à plaire, est le principal mérite d'un auteur, et lui

donne des titres à l'originalité. Toutefois, dans une de ses précédentes pages, M. Walter Scott désapprouve cette forme, qu'il loue ici. « Les plus chauds partisans de Sterne, dit-il, doivent avouer que son style est plein d'affectation, et à un degré que tout ce qu'il a de pathétique n'a pu rendre supportable. Le style de Rabelais, qu'il a pris pour modèle, est essentiellement vague, décousu, et quelquefois fort absurde. Sterne ne suivit la méthode de son maître, que pour attirer l'attention et étonner le public. Aussi ses extravagances, semblables à celles d'un homme qui contrefait le fou, sont froides et forcées, même au milieu de ses plus grands écarts. » Après diverses observations de détail, M. Walter Scott se résume de la manière suivante : « Le style de Sterne, quoique défiguré par de capricieux ornements, est en même temps énergique et plein de cette chaleur vigoureuse qui ne s'acquiert que par une grande familiarité avec les anciens prosateurs anglais. Il excelle dans l'art de toucher les parties les plus sensibles du cœur humain, et d'en faire vibrer les cordes les plus délicates. Sous ce rapport, il n'a jamais été surpassé, peut-être même n'a-t-il jamais été égalé. On peut le mettre au nombre des écrivains les plus simples et les plus affectés, et le considérer comme un des plus grands plagiaires et un des génies les plus originaux que l'Angleterre a produits. » Tel est le jugement de M. Walter Scott sur Sterne. Il est vrai, sous certains rapports ; mais il n'est ni exact, ni juste, parce que la critique, et peut-être aussi l'éloge y sont exagérés. Ce jugement nous paraît tout-à-fait injuste, si on l'applique au *Voyage sentimental*, la meilleure des productions de Sterne. Or c'est d'après

ce qu'il a laissé de plus parfait et d'excellent qu'un auteur doit être jugé ; s'il en était autrement, notre grand Corneille même serait un poète médiocre, et l'on ferait, à tort, descendre du haut rang où il se trouve placé, comme romancier, l'auteur de *Old Mortality*, d'*Ivan-hoé* et de *Quentin Durward*. — Il n'existe pas de bonne édition des ouvrages de Sterne. La dernière, en quatre volumes in-12, Londres, 1823, est défigurée par des fautes d'impression. Toutes ne sont que des réimpressions des premières éditions. Dans les Lettres, on a négligé de faire connaître les noms propres, actuellement sans inconvénient, qui n'étaient désignés que par des initiales, quoique rien ne fût plus facile alors : ainsi, par exemple, toutes les lettres qui ont pour suscription ces initiales J. H. S. sont évidemment adressées à John Hall Stevenson, auteur de *Crazy tales*, dont nous avons parlé. Ces Lettres aussi auraient pu être mieux classées et accompagnées de notes. On aurait pu puiser des renseignements curieux pour une édition du *Voyage sentimental*, dans l'ouvrage de M. Davy, intitulé : *Macédoine* (*Olio*) ; toute l'histoire de Lafleur, qui n'est pas un personnage fantastique, mais réel, s'y trouve racontée. On apprend aussi de M. Davy que la marquise L., à laquelle Sterne fut redevable de son passeport, est la marquise de Lambert. L'ouvrage du docteur Ferriar donnerait, pour Tristram Shandy, ce que Sterne a imité ou emprunté à ses devanciers ; et ces rapprochements seraient à-la-fois curieux et instructifs. Un éditeur habile pourrait aussi enrichir cet ouvrage d'autres éclaircissements en consultant les écrits et les Mémoires du temps. On sait, en effet, que la plupart des personnages de

Tristram Shandy avaient leurs originaux dans la société d'alors. Sterne n'a pas laissé ignorer qu'il s'était peint lui-même sous le nom de *Yorick*, et l'on ne peut douter, selon M. Walter Scott, d'après les preuves qu'en donne le docteur Ferriar, que le docteur Slop, avec tous ses instruments d'accouchement, ne soit le même que le docteur Burton de York, qui publia, en 1751, un *Traité sur l'art des sages-femmes*. Si ce travail des éditeurs avait été fait, cet article eût été plus complet, parce que nous aurions connu plusieurs faits qui, sans cela, resteraient long-temps ignorés, et nous aurions eu plus de moyens pour bien apprécier Sterne et ses ouvrages. (2). — La plupart des écrits de Sterne sont connus en France par des traductions, dans lesquelles le goût a dicté des changements que la différence du génie des deux langues, et la délicatesse des lecteurs français, rendaient nécessaires. I. La *Vie et les opinions de Tristram Shandy*; la plus jolie édition est celle de Casin, 1784 et 85, 4 volumes in-16.; les deux premiers par M. Fresnais, et les deux autres par M. D. L. B. II. Le *Voyage sentimental*, traduit par M. Fresnais, de la même édition, et dans le même format que le précédent : la version de M. Paulin Crasous, 1803, 3 vol. in-18, contient aussi les *lettres de Yorick à Eliza*. III. *Nouveau Voyage en France*, dont la Traduction est de M. D. L., avocat général au parlement. C'est un extrait de la seconde partie du *Tristram Shandy*, où se trouve l'épisode souvent cité de l'*Abbesse des Andouillettes*. IV. Un Recueil de *Lettres* en 3 vol., imprimées à Londres, en 1776, et dédiées au célèbre

Garrick, ami intime de Sterne. On en trouve un choix à la suite de l'ouvrage précédent; et l'on en a extrait celles d'*Yorick à Eliza*, dont la traduction française est accompagnée d'une *Préface* intéressante de l'abbé Raynal, qui avait déjà consacré un monument à la mémoire de Sterne, dans le second volume de son *Histoire philosophique*, etc. V. Des *Sermons* recueillis, au nombre de quarante-quatre, par le zèle intéressé des imprimeurs, et réduits à seize par le goût éclairé du traducteur français de la seconde partie de *Tristram Shandy*. Sterne disait que ses autres ouvrages n'étaient que les enfants de son esprit, mais que ses sermons étaient sortis tout brûlants de son cœur. On le blâma sévèrement de les avoir laissé paraître sous le nom ridicule d'*Yorick*, personnage bouffon que Shakspeare a introduit dans *Hamlet*. VI. Des *Mélanges*, imprimés à Londres depuis la mort de l'auteur. On a publié en Angleterre, des *Lettres* de Sterne, qui ont été traduites dans notre langue, par Griffet-Labaume, 1 volume, 1789. L'authenticité de cette production posthume a été contestée, mais son mérite a réuni tous les suffrages. Elles sont pleines de cet esprit de philanthropie et de bienfaisance qui caractérise les ouvrages de Sterne, sans être gâtées par les défauts qu'on lui reproche. Elles sont très-supérieures en élégance aux lettres originales publiées par Mme. Médaille; mais on a observé qu'il y règne un style uniforme, quoiqu'on les suppose écrites à différentes personnes, et à des époques très-éloignées. Bastien a publié les *OEuvres de Sterne, traduites en français* (par Fresnais, de Bonnai et Salaville) 1803, 6 vol. in-8°. Deux édi-

(2) Tout ce qui suit sur les traductions françaises, n'est plus de l'auteur de cet article.

tions des *OEuvres complètes de Laurent Sterne*, traduites en français, ont paru en 1818, 4 v. in-8° ou 6 vol. in-18. On a publié en septembre 1825 le premier volume d'une nouvelle édition qui doit avoir 4 vol. in-8°. (3). W—R.

STERZINGER (FERDINAND), académicien de Bavière, naquit, le 24 mai 1721, à Lichtenwörth dans le Tyrol, où le château de sa famille était situé. Son père, conseiller de régence à Inspruck, lui donna une éducation soignée; et le jeune Sterzinger, développant dès-lors un goût extraordinaire pour l'étude, choisit, à l'âge de dix-neuf ans, l'état ecclésiastique, et entra dans l'ordre des Théatins, qui avait fourni un grand nombre de savants et d'hommes de lettres distingués. Il fit ses vœux en 1742, et continua de cultiver la littérature latine. Ses supérieurs l'envoyèrent, en 1747, à Rome, pour y étudier la théologie et le droit canon, sous Caraffa et Velo. Le climat de Rome ne lui convenant pas, il se rendit à Bologne, où il eut Masi et Offordi pour maîtres dans les mêmes sciences. De retour en Allemagne (1750), il fut nommé professeur de théologie morale à l'université de Prague. En 1753, il se rendit à Munich, où il devint professeur de droit canon; et dès-lors il jeta les fondements de sa réputation, en portant dans ses leçons une philosophie plus analogue à l'esprit de son siècle. Le P. Spe (*Voy. ce nom*, p. 264 ci-dessus), avait déjà, dès 1631, beaucoup circonscrit en Allemagne la croyance à l'existence des sorciers : Sterzinger la proscrivit tout-

à-fait. Elu, en 1762, supérieur de son couvent et membre de l'académie des sciences, nouvellement établie par l'électeur Maximilien - Joseph, il débuta par un discours *Sur le préjugé de la sorcellerie*, qu'il lut, en 1766, à l'occasion de la fête de l'électeur. Autant son succès fut grand à l'académie, autant une partie du clergé et des habitants crièrent au scandale. Toutefois on pourrait dater de la publication de ce Discours une nouvelle ère dans une grande partie de l'Allemagne catholique en général, et de la Bavière en particulier. Il fallait être doué d'un courage peu commun pour entrer en lice avec un préjugé aussi invétéré. L'année 1774, où le fameux exorciseur Gassner commençait à exciter la curiosité publique à Elwangen, lui donna une occasion de signaler son zèle contre les croyances superstitieuses. L'affluence des malades qui désiraient être guéris fut immense. Selon Gassner, leurs souffrances étaient l'ouvrage du diable, et cédaient à ses exorcismes. Sterzinger, persuadé qu'il n'y avait dans ces opérations, qu'illusion et charlatanisme, prit aussitôt la résolution de les démasquer. Il partit pour Elwangen, y examina une de ces cures, qui se faisaient en public (*Voy. GASSNER*, XVI, 540), et publia le résultat de ses observations. Gassner trouva des défenseurs, et Sterzinger fut dénoncé comme un philosophe et un athée; mais il eut assez de prudence pour ne pas répondre à ces attaques. En 1779, l'académie des sciences de Munich l'élut directeur ou président de la classe d'histoire. Il remplit dignement les fonctions de cette place, dans lesquelles il éclaircit des points obscurs de l'histoire de Bavière. Il mourut le 18 mai 1786.

(3) M. Revoil et M. le comte Auguste de Forbin, ont donné au théâtre du Vaudeville, en 1799, *Sterne ou le voyageur sentimental*. comédie en un acte, imprimée la même année, in-8°.

On a encore de lui : *Positiones selectæ ex philosophiâ mentis* (1755) et *sensuum* (1756), in-fol. : ce sont deux thèses qui firent du bruit par leur hardiesse. II. *Disputatio canonica de v° libro Decretalium*, 1761, in-fol. III. *Disputatio de jurisprudentiâ ecclesiasticâ*, 1764, in-4°. Les ouvrages suivants sont en allemand. IV. *Pensées sur l'amour de la vérité*, 1764, in-4°. V. *La Magie tromperie et la sorcellerie rêverie*, 1767, in-4°. VI. *Les Merveilleuses cures de Gassner dévoilées*, 1775, in-8°. de 55 pag. : il en parut la même année une 2^e. édition, augmentée d'un *Catéchisme sur les esprits*, dans lequel (en 34 pag.) il combat une foule de croyances populaires répandues en Allemagne, et qu'il traite toutes de superstition. Cet écrit fut réfuté par un pamphlet anonyme, intitulé : *Question : le Catéchisme sur les esprits est-il un catéchisme catholique ?* Augsbourg, Rieger, 1775, in-8°. de 48 pag. VII. *Introduction chronologique à l'histoire ecclésiastique*, Munich, 1764-1778, 5 vol. in-8°. Cet abrégé, qui s'arrête à l'an 1700, est proprement une continuation du travail de Pfeffel ; la préface est de P. d'Osterwald. Le secrétaire de la classe d'histoire à l'académie de Munich, Westenrieder, a publié un Mémoire sur Sterzinger, dans l'ouvrage périodique intitulé : *Recueil d'éclaircissements pour l'histoire de la patrie*. — Antoine-Regalat STERZINGER de Salzrein, professeur de théologie, conseiller épiscopal, et, depuis 1785, curé de l'église académique d'Innsbruck, né dans la même ville, en 1751, a publié en allemand deux dissertations sur le baptême et la confirmation, 1777 et 1778, in-8°, et a traduit de cette langue en italien

une *Histoire du Tyrol*, 1780, in-8°. — Don Joseph STERZINGER de Siegmundsried, théatin, né à Innsbruck, en 1746, conservateur de la bibliothèque et du cabinet d'antiques de l'université de Palerme, est l'auteur de la *Vie de Pierre ANICH* (V. ce nom), Munich, 1764, in-4°. Meusel lui attribue *Der Hexenprocess, ein Traum* (le Procès de sorcellerie, songe), 1767, in-4°. de 16 pag. qui semble plutôt être l'ouvrage de Ferd. Sterzinger, n°. v, ci-dessus.

Z.

STÉSICHORE, l'un des plus anciens poètes de la Grèce, naquit à Himère en Sicile, dans la trente-septième olympiade. Quelques-uns lui donnent Hésiode pour père, et selon Dodwell, sa naissance ne précéda que de douze ans la mort d'Homère. Il porta d'abord le nom de *Tisias* ; mais ayant ajouté aux deux mouvements des chœurs dans les danses religieuses, un temps de station ou de repos, pendant lequel était chantée l'épode, il en reçut le nom de *Stésichore*, qui indique cette station. Il est mis par Plutarque au nombre des poètes musiciens. Il était contemporain de Phalaris, et détournait les habitants d'Himère de se soumettre à l'autorité de ce tyrand'Aggrigente, comme ils y étaient disposés, en leur racontant la fable si connue du cheval et du cerf. Il encourut par là la disgrâce de ce prince : mais dans la suite ils se réconcilièrent. Parmi les lettres attribuées à Phalaris, il en est plusieurs qui sont adressées à Stésichore : toutes parlent de ce poète avec la plus haute estime ; et quoique ces lettres soient supposées, comme elles sont l'ouvrage d'un auteur ancien, leur témoignage doit être d'un certain poids. Stésichore mourut dans une extrême vieillesse, et Lucien le cite

parmi les exemples de longévité qu'il a recueillis dans un traité sur ce sujet. Ses concitoyens lui avaient érigé une statue qui le représentait sous les traits d'un vieillard courbé par l'âge, et tenant un livre. Cicéron nous apprend que sa perfection en fit un objet de la rapacité de Verrès. Après sa mort, on lui éleva un tombeau, dont toutes les parties étaient au nombre de huit, colonnes, degrés, angles, etc. Platon raconte que Stésichore perdit la vue, pour avoir médité d'Hélène dans un de ses poèmes; mais qu'instruit par les muses, il rétracta ce qu'il avait dit, dans une autre de ses compositions, et qu'il fut guéri. Il avait écrit un très-grand nombre de poésies en dialecte dorique; suivant Suidas, ils remplissaient vingt-six livres. C'étaient des hymnes, des poèmes épiques, etc. On en cite un sur la *Ruine de Troie*, qu'Alexandre plaçait parmi les livres dignes d'être lus par les rois. Un autre retraçait la funeste aventure de la jeune Calycé, qui, brûlant pour Évathlus, vit sa passion dédaignée, et se précipita du rocher de Léucade dans la mer. Tous les anciens ont parlé du talent de Stésichore avec les plus grands éloges. Denys d'Halicarnasse dit qu'il égale Pindare et Simonide dans les qualités par lesquelles ces deux poètes excellent, et qu'il en possède au plus haut degré d'autres qui leur manquent; c'est-à-dire la majesté des sujets, dans lesquels il a fidèlement conservé les mœurs et la dignité des personnages. « Les sujets qu'il a choisis, dit Quintilien, prouvent la force de son génie: il a chanté les guerres les plus célèbres des chefs les plus illustres, et a soutenu de sa lyre toute la grandeur de la poésie épique. S'il eût su se modérer, il aurait pres-

» que égalé Homère; mais on peut lui » reprocher d'avoir une trop grande » abondance, et de ne savoir point » s'arrêter. » Nous devons regretter vivement des poésies qui avaient obtenu de tels suffrages. Le temps les a presque entièrement dévorées. Il de nous en reste qu'un petit nombre ne fragments qui ont été recueillis par J. A. Suchfort, et publiés à Göttingue, en 1771, in-4°. — Un autre poète du même nom vivait également à Himère, dans le septième siècle avant J.-C. SI—D.

STETTEN (PAUL DE) l'aîné, historien, président du conseil suprême des églises d'Augsbourg, naquit dans cette ville le 8 novembre 1705. Il étudia à Altdorf et s'occupa de bonne heure à réunir des matériaux pour l'histoire de sa ville natale, où il a déployé une grande érudition. Cet ouvrage parut sous le titre de: *Histoire de la ville libre et impériale d'Augsbourg*, tom. I, Francfort 1743; tom. II, 1758, in-4°. Stetten se distingua dans sa longue carrière par son habileté et ses vertus dans l'exercice de différentes fonctions administratives, et il employa tous les moments qu'elles lui laissèrent à des recherches sur cette petite république, dont l'histoire politique occupe une assez grande place dans celle de l'Allemagne. Cet historien estimable mourut le 10 février 1786. M—D j.

STETTEN (PAUL DE), frère du précédent, naquit à Augsbourg en 1731, et mourut dans la même ville, en 1808. Ses connaissances dans l'histoire de sa patrie lui valurent une grande considération parmi ses concitoyens et lui firent une réputation très-étendue. La cour impériale de Vienne lui conféra le titre de conseiller; et lorsque la ville d'Aug-

bourg fut réunie au royaume de Bavière, en 1806, le nouveau roi le nomma conseiller privé. Parmi ses ouvrages on remarque : I. *Lettres d'une femme du quatorzième siècle, d'après d'anciens documents*, Augsbourg, 1777, in-8°, seconde édition, avec des gravures, 1783, in-12. Ces lettres, de son invention, présentent une peinture fidèle des mœurs de ce temps; elles eurent un grand succès, et ont été traduites en français, Amsterdam (Paris), 1788, in-12, fig. II. *Biographies utiles à l'encouragement et à la conservation des vertus civiques*, 2 tomes, Augsbourg, 1778-82, in-8°. III. *Histoire des arts et des métiers dans la ville d'Augsbourg*, 2 vol. in-8°, Augsbourg, 1779-88. Ce livre est un des plus utiles et des plus estimables qui soient sortis de la plume de Stetten, et il présente des faits et des recherches très-curieuses. IV. *Description de la ville d'Augsbourg, accompagnée d'un plan*, Augsbourg, 1788, in-8°. M—D j.

STEUCO (AUGUSTIN), théologien, qui est aussi nommé *Eugubinus*, du nom de Gubbio (*Eugubium*) dans l'Ombrie, où il naquit en 1490, s'appela d'abord *Gui*, et prit le nom d'Augustin lorsqu'il entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Sauveur, en 1513. Son ancien biographe Morando, et Nicéron, qui l'a copié, ont débité que ce religieux était né si pauvre, si difforme, qu'il ne pouvait pas traverser les rues sans être exposé aux railleries et souvent même aux coups de pierre et de poing de ses jeunes camarades. Tiraboschi, qui s'est donné la peine de démentir ces récits, a prouvé au contraire que Steuco appartenait à une famille aisée; et que d'après les portraits que l'on

montre encore à Gubbio, il ne devait être ni laid ni bossu. En 1525, il fut envoyé à Venise, et il habita le monastère de Saint-Antoine de *Castello*, auquel le cardinal Dominique Grimani venait de léguer sa nombreuse bibliothèque. Steuco, chargé de la conservation de ce riche dépôt, l'exploita en homme laborieux et éclairé; il s'enfonça tellement dans l'étude, qu'il refusa plusieurs fois les dignités de l'ordre pour ne pas se séparer de sa bibliothèque. Enfin, vers 1530, il accepta la charge de prieur d'abord à Reggio de Modène, puis à Gubbio, dans le même couvent de Saint-Second, qui avait été témoin de ses premiers pas dans la vie monastique. Mais son mérite n'était point fait pour rester enfermé dans un cloître. En 1538, Paul III l'éleva au siège de Kisamo en Candie, et le destina pour successeur d'Aléandre (V. ce nom, I, 475) dans la place aussi importante qu'honorable de préfet de la bibliothèque vaticane. Retombé dans la même position où il s'était trouvé à Venise, Steuco reprit ses anciennes habitudes, et poussa son amour pour l'étude plus loin qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Sa santé ne put tenir à de pareils travaux, et il fut obligé de les interrompre, pour aller respirer l'air de sa ville natale. Il fut remplacé par le cardinal Cérvin (V. MARCEL II, tom. XXVI, 585), que l'on nomma définitivement bibliothécaire, après la mort de Steuco, arrivée en 1549, à Venise. Il s'y était rendu, de Bologne, où, par ordre de Paul III, il devait assister au concile de Trente, qui, en 1547, avait été transféré dans cette dernière ville. Steuco était un des hommes les plus savants de son temps. A une profonde connaissance des langues anciennes et orientales,

il réunissait celle de l'histoire sacrée et profane. Il avait entrepris un ouvrage très-étendu sur la Bible, pour prouver que l'Eglise avait eu raison de préférer la Vulgate à la version grecque des Septante. Par des rapprochements bien entendus entre les deux traductions et le texte, il relève avec beaucoup de sagacité les erreurs des anciens interprètes, trop peu familiarisés avec la langue hébraïque. Ses recherches ne vont pas au-delà du Pentateuque; et ceux qui s'occupent de cette étude doivent regretter que la mort l'ait empêché de les continuer. Ce travail lui suggéra le plan de sa *Cosmopœia*, qui est une espèce de commentaires sur la création, d'après la Genèse. Il en rapporte le sens littéral et historique, et enrichit cette explication de plusieurs passages tirés des auteurs ecclésiastiques et profanes, auxquels il mêle ses propres réflexions. Mais son plus grand ouvrage est celui où il se propose de montrer que les philosophes païens ont reconnu de tout temps un être suprême, et que beaucoup d'entre eux ont eu une idée confuse de la création, de l'immortalité de l'âme, des peines, des récompenses éternelles, même des démons, des anges et de la Trinité. Il faut avouer que cet auteur, entraîné par son idée dominante, prête souvent aux anciens philosophes des opinions et des maximes auxquelles ils n'ont jamais pensé; et quoique Scaliger assure que ce livre avait suffi à son père pour opérer la conversion d'un athée, il n'est pas moins vrai, comme Vossius l'a observé (Epist. LXXVIII), que la lecture pourrait en être encore plus nuisible qu'utile à la religion, à cause de la fausseté ou de l'inexactitude des faits qu'il contient, et qui servent de base aux raisonnements de

l'auteur. Ses ouvrages sont: I. *Recognitio veteris Testamenti ad hebraicam veritatem, collata editione LXX interpretum*, Venise, Alde, 1529, et Lyon, 1531, in-4°. Voy. R. Simon; *Hist. critique du vieux Testament*, liv. III, chap. 12. II. *Pro religione christianâ adversus Lutheranos, libri III*, Bologne, 1530, in-4°, inséré par Rocaberti dans le 4^e. vol. de sa *Bibliotheca maxima pontificia*. III. *In psalmos XVII et CXXXVIII interpretatio*, Lyon, 1535, in-4°. Cet écrit donna lieu à une polémique entre Steuco et Erasme, dont les pièces se trouvent à la fin du volume. IV. *Cosmopœia, vel de mundano opificio, expositio trium capitum Geneseos*, Lyon, 1535, in-fol., et Paris, 1535, in-8°, avec un supplément intitulé: *De rebus incorporeis et invisibilibus*. V. *De perenni philosophiâ, libri X*, Lyon, 1540, in-fol., et Bâle, 1542, in-4°. VI. *De nomine Eugubii, urbis suæ*, Bâle, 1542, in-4°. (1). VII. *Contrâ Laurentium Valam, de falsâ donatione Constantini, libri duo*.—*De restituendâ navigatione Tiberis, et de aquâ virgine in urbem revocandâ*, Lyon, 1547, in-4°. VIII. *Enarrationes in Psalmos quadraginta priores*, etc., ibidem, 1548, in-fol. IX. *De mundi exitio*; à la suite de l'ouvrage de Jérôme Maggi, intitulé: *De mundi exustione, et die judicii*, Bâle, 1562, in-fol. X. *In librum Job enarrationes*.—*An Vulgatæ editio sit D. Hieronymi?* Venise, 1567, in-4°. Les œuvres de Steuco ont été recueillies en 3 vol. in-fol. Paris, 1577, et

(1) L'auteur soutient qu'au lieu d'Eugubium et d'Eugubius, il faudrait dire Igutium, et Ignius, et que les copistes ont transformé le premier de ces noms en Tignium dans César; en Sisignium dans Cicéron; en Icnium dans Ptolémée; en Istor dans Strabon; en Inginum dans Silius Italicus et Pline.

Venise, 1591 et 1601. Cette dernière édition est la plus complète. *Voy.* sa Vie, par Morando, à la tête de ses ouvrages; Nicéron, t. xxxvi, pag. 325; et Tiraboschi, tom. vii, 1^{re} part. — A—G—S.

STEVENS (GEORGE-ALEXANDRE), auteur et comédien, né à Londres, était fils d'un artisan, et destiné lui-même à une profession mécanique; mais ayant de l'aversion pour la vie sédentaire, il s'engagea dans une troupe de comédiens ambulants, et joua à Lincoln, à Dublin, et même à Londres, sur le théâtre de Covent-Garden, mais sans beaucoup de succès. Il composait en même temps des pièces pour un petit spectacle; et il publia quelques ouvrages, entre autres un roman intitulé: *Histoire de Tom Fool*, 2 vol., 1760. Quelque temps après, il conçut l'idée de lire publiquement des discours d'un genre bizarre, dont le sujet ordinaire était un buste ou portrait qu'il avait sous les yeux. L'agrément qu'il sut mettre à ces lectures leur donna de la vogue; et la fortune commença dès-lors à lui sourire. Il les répéta dans différentes villes de l'Angleterre; et il acquit, par ce moyen, des ressources suffisantes pour passer le reste de sa vie dans l'aisance. Lorsque, par suite des excès auxquels il s'était livré dans sa jeunesse, ses facultés vinrent à décliner, il vendit la propriété du recueil de ses discours à Lee-Lewes, qui, quoique beaucoup meilleur comédien que Stevens, ne put cependant y donner le piquant et l'originalité qu'ils avaient popularisés. Le recueil intitulé: *Lectures upon heads*, a été publié en un vol. in-12. On a aussi de Stevens: la *Religion*, ou le *Libertin repentant*, in-8°, 1751; poème qu'il composa pendant une

maladie que lui avaient attirée ses débauches. Son repentir dura tout juste autant que sa maladie. II. Les *Beautés des Magasins* (titre général de plusieurs ouvrages périodiques anglais, *London magazine*, *European magazine*, etc.); Recueil commencé en 1761. III. Un volume de *Chansons*, imprimé à Oxford, in-8°, 1772. On y trouve beaucoup d'esprit, mais non moins de licence. L'auteur les faisait valoir par la grâce avec laquelle il les chantait dans les sociétés. Il mourut presque imbécille, à Baldock, au comté de Hertford, en 1784. — L.

STEVIN (SIMON), mathématicien, est, avec Guid'Ubalde, le premier qui, depuis le renouvellement des sciences, ait fait faire des progrès à la mécanique. Né, vers le milieu du seizième siècle, à Bruges, il s'établit en Hollande, obtint le titre de mathématicien du prince Maurice de Nassau, et fut créé ingénieur des digues. C'est là tout ce qu'on sait de la vie de Stevin, et l'on ignore l'époque de sa mort. Weidler (*Hist. astronom.*, 410), et Montucla (*Hist. des mathémat.*, II, 179), s'accordent à dire qu'il mourut à Leyde, en 1633; mais il est évident qu'il ont confondu Stevin avec son traducteur français Alb. Girard, lequel mourut cette année, et non pas en 1634, comme on l'a dit par erreur à son article, d'après Montucla (*Voy. GIRARD*, XVII, 445). Stevin enrichit la statique et l'hydrostatique d'un grand nombre de vérités nouvelles. Le premier, il reconnut la vraie proportion de la puissance au poids dans le plan incliné; et la déterminait très-bien dans tous les cas différents, et quelle que soit la direction de la puissance. Il résolut une foule de questions de mécanique;

traita d'une manière neuve la fortification par écluses et la navigation ; et laissa , sur les différentes parties qu'il avait cultivées , des ouvrages qui n'ont pas peu contribué aux progrès de la science. On lui doit l'invention d'un chariot à voiles , célébré par Grotius dans une pièce de vers (*Grotii poemat.*, 224, édition de 1617), et qui , dit-on , dans les plaines de la Hollande , allait plus vite que la voiture la mieux attelée. On a de Stevin : I. *La pratique d'arithmétique* , Anvers , 1585 , in-8°. II. *Problematum geometricorum libri v* , ibid. , 1585 , in-4°. III. *Principes de statique et d'hydro-statique* (en hollandais) , Leyde , 1586 , in-4°. Il a fait précéder cet ouvrage d'un Discours dans lequel il cherche à relever l'excellence et la dignité de la langue hollandaise , dont il prétend que toutes les autres ne sont que des dérivés. IV. *Système nouveau de fortification* (en hollandais) , ibid. , 1586 , in-4°. V. *Libri tres de motu cæli* , ibid. , 1589 , in-8°. VI. *Traité de navigation* (en hollandais) , ibid. , 1599 , in-4° , traduit en latin par le célèbre Grotius , sous ce titre : *Limen heureticon seu portuum investigandorum ratio* , Leyde , 1624 , in-4°. Les *Ouvrages* de Stevin furent recueillis et publiés à Leyde , en 1605 , 2 vol. in-fol. Willeb. Snellius en traduisit la plus grande partie en latin , sous ce titre : *Hypomnemata , id est de cosmographiâ , de praxi geometricâ , de staticâ , de opticâ* , etc. , ibid. , in-fol. ; mais il ne put compléter son travail. Les *OEuvres* de Stevin ont été traduites en français par Alb. Girard , Leyde , Elzevier , 1634 , in-fol. , divisées en six parties : la première contient le *Traité d'arithmétique* ; les six livres d'algèbre

de Diophante d'Alexandrie , traduits du grec (les quatre premiers , par Stevin , et les deux autres par Girard) ; la pratique de l'arithmétique , et enfin l'explication du dixième livre d'Euclide ; la seconde , la cosmographie , c'est-à-dire la doctrine des triangles , la géographie et l'astronomie ; la troisième , la pratique de la géométrie ; la quatrième , l'art pondéraire ou la statique ; la cinquième , l'optique ; et enfin la dernière , la castramétation , la fortification par écluses , et le nouveau système de fortification. Le *Portrait* de Stevin est un de ceux qui décorent la bibliothèque de la ville de Leyde. La *Correspondance mathématique* , publiées à Bruxelles , par MM. Garnier et Quetelet , contient des réclamations en faveur de Stevin , pour avoir découvert la pesanteur de l'air. Voy. la *Revue* d'août , 1825 , p. 482. W—s.

STEWART-DENHAM (Sir JACQUES) , écrivain politique , né à Edinbourg , le 10 octobre 1713 , était fils d'un baronnet , procureur-général d'Écosse , et avait pour aïeul maternel le chevalier Hugh Dalrymple , président du collège de justice du même royaume. Élevé à l'université d'Edinbourg , il s'attacha plus particulièrement à l'étude des lois et de l'histoire de Rome , et montra aussi une grande prédilection pour les lois municipales de l'Écosse. Il venait à peine d'être reçu avocat , qu'il se rendit en Hollande , et de là en Allemagne. Il visita ensuite la France , l'Espagne , l'Italie ; et après une absence de cinq ans , il revint à Edinbourg , et épousa , en 1742 , la fille aînée du comte de Wemys. Robert Dundas , lord Arniston , ayant commis une injustice à son égard , il l'attaqua devant les tribunaux , et

déploya, dans le cours de ce débat, un talent assez remarquable. Il se retira ensuite dans ses terres. Les hommes les plus instruits et les plus distingués de l'Écosse s'empres-
saient de le visiter, et il les charmaient par sa conversation à-la-fois spiri-
tuelle et savante. Plusieurs de ses hôtes et de ses amis étaient des par-
tisans très-prononcés du prétendant, et Stewart ne tarda pas à partager leurs opinions. Comme il pas-
sait pour le jacobite le plus habile ; ce fut lui que l'on chargea de rédiger le manifeste du prince Édouard, et d'assister ce prince de ses conseils. La part qu'il avait prise aux affaires de 1745, le fit exclure nominative-
ment du bill d'amnistie ; mais il n'avait pas attendu que ce bill fût rendu pour sortir d'Angleterre et se réfugier en France. Ce fut à Angou-
lême qu'il résida le plus long-temps et qu'il s'appliqua à l'étude des finan-
ces. Les faits nombreux qu'il avait recueillis sur cette matière lui four-
nirent les chapitres les plus curieux de ses *Principes d'économie politi-
que*. En 1757, il publia, à Franc-
fort sur le Mein, son *Apologie du
sentiment de sir Isaac Newton sur
l'ancienne chronologie des Grecs,
contenant des réponses à toutes les
objections qui y ont été faites jus-
qu'à présent*. A la paix de 1763,
l'auteur obtint la permission de se
rendre à Londres incognito ; mais
ce ne fut qu'en 1767, qu'il fut com-
plètement rétabli dans ses droits de
citoyen. Il se retira dans sa terre et
s'occupa d'améliorations utiles pour
les grands chemins, les ponts, l'a-
griculture et les manufactures. Il
publia, vers cette époque, le projet
d'un acte du parlement pour régler
l'application du statut sur le travail
des paysans, et sur les routes pu-

bliques. La plus grande partie de ses
idées ont été adoptées depuis pour
les différents comtés de l'Écosse. En
1771, la compagnie des Indes Orien-
tales accepta l'offre généreuse qu'il
lui fit de ses services gratuits pour
examiner les meilleures méthodes de
fabriquer la monnaie dans ses éta-
blissements ; et l'année suivante, il
publia ses *Principes de la moné-
tation, appliqués à l'état présent
du monnayage du Bengale*. On
trouve dans une lettre adressée par
lui à lord Buchan, son neveu, un plan
pour établir l'uniformité générale des
poids et mesures, qu'il comptait sou-
mettre au parlement ; avant la paix
de 1763. Après l'avoir conçu à
Tubingue, il le perfectionna et l'é-
tendit, en 1778, à Coltness, lieu de
sa résidence en Écosse. Ce plan a été
imprimé à Londres, en 1790. Dans
l'été de 1779, Stewart fit des recher-
ches minutieuses sur l'état des distil-
leries et des brasseries, et sur leurs
revenus, à l'occasion des plaintes qui
s'étaient élevées contre un acte du
parlement qui augmentait la taxe
sur la distillation des esprits, et
la portait, en Écosse, à un taux
aussi élevé que celui de l'Angleterre.
Il publia la même année, sous le voi-
le de l'anonyme, dans l'*Edinburgh
Evening courant*, le résultat de ses
travaux à ce sujet, et l'envoya à un
de ses amis, membre du parlement,
avec les matériaux qui avaient servi
à composer son ouvrage. Cette pu-
blication produisit l'effet qu'il en at-
tendait, et empêcha les comtés d'É-
cosse de prendre aucune résolution im-
prudente sur un sujet d'une si grande
importance. Au commencement d'oc-
tobre 1780, sir James Stewart fut
attaqué d'une inflammation à laquelle
il succomba le 19 novembre suivant.
On n'est pas d'accord sur le mérite de

ses *Recherches sur les principes d'économie politique*, publiées en 1767, 2 vol. in-4°, réimprimées en 1805, avec d'autres ouvrages du même, en 6 vol. in-8°. Adam Smith, son rival, prétendait entendre mieux le système de Stewart, lorsque celui-ci le développait, qu'en le lisant dans son ouvrage. Lord Buchan a inséré une Notice sur Stewart, son oncle, dans les *Memoires de la société des antiquaires d'Écosse*. D—z—s.

STEWART (MATTHIEU), mathématicien anglais, naquit, en 1717, à Rothsay, dans l'île de Bute (côte d'Écosse), paroisse dont son père, Dugald Stewart, était ministre. Destiné lui-même à la carrière ecclésiastique, il passa de l'université de Glasgow à celle d'Édinbourg. Ses heureuses dispositions et l'application qu'il apportait à l'étude des mathématiques, lui concilièrent la bienveillance du docteur Hutcheson, et surtout du docteur Simson, dont les leçons contribuèrent puissamment à ses progrès. Ce savant ne lui fut pas moins utile, en le recommandant au célèbre Maclaurin, qui enseignait alors avec tant de succès la géométrie et la philosophie de Newton, et sous lequel le jeune Stewart fit les progrès qu'on devait attendre de la capacité d'un pareil élève, dirigé par un aussi habile maître; mais l'analyse moderne ne put lui faire perdre le goût que son premier professeur lui avait donné pour la géométrie des anciens. En s'occupant avec ardeur des *Porismes* d'Euclide, il développa ces curieuses et importantes propositions, qui furent publiées, en 1746, sous le titre de *Théorèmes généraux*, et qui, bien qu'elles ne fussent pas accompagnées de leurs démonstrations, placèrent aussitôt parmi les géomètres du premier rang celui qui les avait

trouvées. Aussi, lorsque la mort de Maclaurin eut rendu vacante la chaire de mathématiques d'Édinbourg, l'auteur des *Théorèmes* fut appelé à la remplir (sept. 1747). Il était alors dans les ordres, et avait été nommé ministre de Roseneath. Ses nouveaux devoirs comme professeur donnèrent une direction un peu différente à ses études mathématiques, et le conduisirent à chercher des méthodes plus simples et plus élégantes pour expliquer les propositions difficiles qui jusqu'alors n'étaient accessibles qu'aux hommes profondément versés dans l'analyse moderne. Il desirait ardemment de pouvoir appliquer la géométrie aux problèmes qu'on avait désespéré de résoudre autrement que par le calcul algébrique. Sa solution du problème de Keppler fut le premier exemple de ce genre qu'il donna au monde savant. Différente de tous les essais précédents, elle était à-la-fois directe dans ses moyens et simple dans ses principes. Elle parut dans le second volume des *Essais de la société philosophique d'Édinbourg* (1756). On trouve dans le premier volume du même recueil, quelques autres propositions de Stewart, qui sont l'extension d'un théorème curieux, inséré dans le quatrième livre de Pappus. Poursuivant le projet d'introduire dans les parties transcendantes des mathématiques mixtes la forme rigoureuse et simple de l'ancienne démonstration, il composa ses *Traitéés physiques et mathématiques*, qui furent publiés en 1761. Dans le premier, Stewart expose la doctrine des forces centripètes, dans une série de propositions démontrées (si l'on admet la quadrature des courbes), avec la plus grande rigueur, et n'exigeant de connaissance préalable des ma-

thématiques que celle des éléments de la géométrie plane et des sections coniques. L'ordre parfait qui règne dans ces propositions, joint à la clarté, à la simplicité des démonstrations, faisait de cet écrit le meilleur traité élémentaire d'astronomie physique que l'on eût jusqu'alors. L'auteur s'était proposé, dans les trois traités suivants, de déterminer, par la même méthode, l'effet des forces qui peuvent troubler les mouvements d'une planète secondaire, et d'en déduire, non-seulement la théorie de la lune, mais la détermination de la distance du soleil à la terre. On sait que le premier de ces objets, si connu sous le nom de problème des trois corps (*Voyez ALEMBERT, I, 484*), est le plus difficile auquel les mathématiques aient été appliquées. On doit regretter que l'affaiblissement de la santé de Stewart ne lui ait pas permis de donner suite à ce travail. A l'égard de la distance du soleil, le passage de Vénus, qui devait avoir lieu en 1761, avait appelé l'attention des mathématiciens sur la solution de ce curieux problème; mais quand on considérait de quelle nature délicate étaient les observations dont cette solution devait être déduite, et à combien d'accidents elles étaient exposées, il était naturel de faire quelque tentative pour constater les dimensions de notre système, par quelque méthode moins précaire. Tel était le dessein du docteur Stewart; et les recherches auxquelles il s'était livré sur les irrégularités du mouvement de la lune lui avaient suggéré un moyen de l'accomplir. Le passage de Vénus eut lieu. Les astronomes qui, des positions les plus éloignées, avaient observé, en 1761, ce curieux phénomène, étaient de retour; et la com-

paraison de leurs observations n'avait pas produit un résultat très-satisfaisant. Ce fut alors que Stewart résolut d'appliquer les principes qu'il avait déjà établis. En 1763, il publia son *Essai sur la distance du soleil*, où, d'après son calcul, la parallaxe du soleil ne serait que de 6'' 9; et conséquemment sa distance serait d'environ 29,875 demi-diamètres de la terre, ou de près de 119 millions de milles anglais (43 millions de lieues). Une détermination de la distance du soleil, qui excédait à ce point toutes les évaluations faites précédemment, fut accueillie avec surprise; et le raisonnement sur lequel elle était fondée ne pouvait guère manquer de subir un examen sévère; mais parmi les astronomes mêmes, peu de personnes étaient en état de porter un jugement dans cette difficile discussion. Aussi ne fut-ce que vingt-cinq ans après la publication du livre de Stewart, qu'on vit paraître un écrit intitulé : *Quatre propositions*, ayant pour but d'indiquer quelques erreurs survenues dans ses recherches, et qui l'avaient conduit à un résultat de beaucoup trop considérable. Le desir de simplifier et de n'employer que la méthode géométrique de raisonnement, l'avait réduit à la nécessité de rejeter des quantités assez importantes pour avoir un grand effet sur le résultat définitif. C'est ainsi que s'était introduite une erreur qui, sans quelques compensations, aurait frappé dès le premier moment, en donnant la distance du soleil, près de trois fois aussi grande que celle qui a été mentionnée ci-dessus. L'auteur des *Quatre propositions* fut le premier qui remarqua la dangereuse nature de ces simplifications, et qui essaya d'évaluer l'erreur à laquelle elles avaient donné lieu. Il signalait ce qui avait produit la compensation déjà

citée, c'est-à-dire, l'immense variation de la distance du soleil, correspondant à une très-légère variation dans le mouvement de l'apogée de la lune. Cet opuscule, d'abord anonyme, qui décelait un mérite éminent, était dû à M. Dawson, chirurgien à Sudbury dans le comté d'York. L'estimation de la distance du soleil fut aussi attaquée; en 1771, par un géomètre du premier ordre, Landen, mais avec moins d'égards et de politesse (1). Stewart, en prenant pour base le rapport qui existe entre la force perturbatrice du soleil et le mouvement des apsides de l'orbite lunaire, a du moins le mérite d'avoir essayé de résoudre, par la géométrie seule, un problème qui avait échappé aux efforts de quelques-uns des plus habiles mathématiciens, aidés même de toutes les ressources du calcul intégral. La *Distance du soleil* fut le dernier ouvrage que le docteur Stewart publia. Il dédaigna de répondre aux objections dont cet écrit avait été l'objet : il connaissait trop le prix du repos. C'est maintenant au public, disait-il, de décider si j'ai eu tort ou raison. Si mon calcul est juste, on ne pourra le détruire; s'il est faux, pourquoi le défendrais-je? La publication de cet ouvrage avait été précédée de peu de mois par celle d'un écrit intitulé : *Propositiones more veterum demonstratæ*. C'est une série de théorèmes géométriques, la plupart nouveaux, résolus d'abord par l'analyse, et ensuite démontrés synthétiquement par l'inversion de la

même analyse. Cette méthode jouait un rôle important dans les travaux des anciens géomètres : mais il en restait peu d'exemples dans leurs écrits; et ceux qu'on rencontre dans les *Propositiones geometricæ*, en deviennent plus précieux. L'usage constant que l'auteur avait fait de l'analyse géométrique l'avait mis en possession d'un grand nombre de propositions essentielles, qui n'entraient dans le plan d'aucun des ouvrages cités précédemment. Il s'en trouve plusieurs dans les écrits du docteur Simson, où ils attesteront à jamais l'amitié qui unissait ces deux savants, ainsi que l'estime du professeur pour les talents de son élève. Le dépérissement de la santé de celui-ci l'obligea, en 1772, de cesser les fonctions de professeur. Heureusement il trouva dans son fils toutes les qualités requises pour le remplacer dans sa chaire, où il lui fut adjoint en 1775. On sait quel éclat Dugald Stewart a donné depuis à ses leçons. Retiré à la campagne, Matthieu Stewart continua de s'occuper des mathématiques comme d'un simple amusement, jusqu'à sa mort, arrivée le 23 janvier 1785. Ce géomètre lisait peu, écrivait rarement, et se reposait uniquement sur la sûreté et la tenacité de sa mémoire, pour conserver les découvertes qu'il avait faites, jusqu'au moment où il les communiquait au public par la voie de l'impression. Son inaltérable attachement pour Simson, malgré la similitude des objets de leurs occupations, prouve que l'envie ou la jalousie était loin de son caractère. Prévenu en faveur de la géométrie des anciens, sa modestie lui faisait attribuer à la méthode dont il se servait les succès qu'il devait à son propre génie. Playfair lui a consacré une Notice biographique

(1) Lalande observe avec raison que le deuxième passage de Vénus, en 1769, a fait reconnaître la véritable parallaxe du soleil avec une telle précision que les hypothèses de Stewart sur ce point sont aujourd'hui insoutenables : « On n'a plus besoin, dit-il, de recourir aux inductions tirées des phénomènes de l'attraction, qui ne sont pas assez rigoureusement calculés ni assez parfaitement observés. » (*Bibliogr. astron.*, p. 483.)

dans le premier volume des Transactions philosophiques d'Édinbourg.

Z.

STEYAERT (MARTIN), théologien de Louvain et vicaire apostolique de Bois-le-Duc, né, le 16 avril 1647, à Somerghem dans le diocèse de Gand, fut un des sujets les plus distingués de l'université de Louvain. Après y avoir fait sa philosophie, il obtint à dix-huit ans le titre de *Premier*, qui conférait de grands avantages, et passa en théologie au grand collège. Il fut de bonne heure nommé professeur de philosophie, puis chanoine d'Ypres, et prit le bonnet de docteur à Louvain, en 1675. Deux ans après, l'université le chargea d'aller à Rome avec deux autres théologiens pour y déférer des propositions de morale relâchée qui circulaient dans les Pays-Bas, et ce fut principalement par ses soins qu'Innocent XI condamna soixante-cinq propositions par décret du 5 mars 1679. On trouve dans le premier volume des Œuvres du Steyaert plusieurs Opuscules relatifs à sa mission. Étant retourné à Ypres, le docteur y combattit les nouveautés en fait de doctrine. La ville tomba dans ce temps au pouvoir des Français, qui en restèrent les maîtres jusqu'en 1713. Steyaert ne se montra point favorable aux quatre articles du clergé de 1682, et ayant été appelé à concourir pour une chaire de théologie à Douai, il aima mieux renoncer au concours que de souscrire les quatre articles. Ce fut peut-être la même raison qui l'engagea, en 1687, à donner la démission de son canonat. De retour à Louvain, il fut admis dans le conseil de l'université, et devint successivement président du collège de Baius, professeur de théologie, doyen de la faculté et

lecteur de l'université. L'archevêque de Cambrai le chargea d'informer sur la conduite et les écrits des Oratoriens de Mons, que l'on soupçonnait de jansénisme; l'avis de Steyaert à ce sujet lui suscita des contradictions, et donna lieu à quelques écrits d'Arnauld et de ses amis. En 1690, Steyaert et Harney, son collègue, déférèrent les opinions de Huygens et de quelques autres théologiens de Louvain; ce fut le commencement d'une longue controverse, dans laquelle Steyaert montra autant de savoir que de zèle. En 1691, Innocent XII le nomma vicaire apostolique de Bois-le-Duc; et Steyaert assista en cette qualité à l'assemblée des évêques de la province de Malines, qui se tint en 1697. L'année précédente, il avait été élu doyen du chapitre de Saint-Pierre à Louvain. Il prit part à la controverse excitée par le livre du cardinal Sfondrate, dans lequel il trouvait plusieurs choses à reprendre, et condamna la version française du Nouveau Testament, dite de Mons. On le destinait à l'évêché de Ruremonde, lorsqu'il mourut le 17 avril 1701, dans le grand collège de Louvain, dont il était président depuis douze ans. C'était un homme infatigable au travail; outre le latin, le grec et l'hébreu, il avait appris les principales langues de l'Europe moderne, avait étudié l'histoire et s'était surtout rendu fort habile dans la connaissance de la théologie et de la tradition. Aussi jouissait-il, dans les Pays-Bas, d'une grande réputation de sagacité et d'orthodoxie. Foppens en trace un juste éloge dans sa *Bibliothèque belgeque*, ainsi que dans son *Histoire de l'évêché de Bois-le-Duc*. On trouve une notice très-intéressante, sur le docteur Steyaert, dans le *Synopsis monumentorum...*

archiepiscopatus Mechliniensis, par Van-de-Velde, Gand, 1822, 3 vol. in-8°; l'auteur y fait connaître le titre et le sujet des écrits de Steyaert, parmi lesquels nous ne citerons que sa *Theologia moralis emendata*, Ypres, 1686, in-4°. et *Theologiæ practicæ aphorismi*. Il a écrit un grand nombre de thèses, de dissertations, de lettres, de mémoires, de discours et d'opuscules. On les a réunis dans une édition donnée à Louvain, 1703, 6 vol. in-8°, et réimprimée dans la même ville en 1743; il faut y joindre les *Fragmenta Steyaertiana* publiés, en 1734, par les soins de P. L. Danes. V. la Notice ci-dessus citée, dans le *Synopsis*, t. III, p. 853 et suiv. P—C—T.

STIERNHIELM (GEORGE), savant Suédois, né en 1598 et mort en 1672, avait fait des voyages dans la plupart des pays de l'Europe. Étant à Londres, il assista aux conférences savantes qui firent naître la société royale, et fut un des premiers étrangers qu'on y associa. De retour dans sa patrie, il fut revêtu de plusieurs charges importantes, et les remplit avec autant de zèle que de désintéressement. La reine Christine l'admettait souvent à sa cour et lui donna plusieurs fois des preuves d'estime et de confiance. Stiernhielm avait une instruction très-étendue. Il était versé dans les mathématiques, dans la physique, dans l'histoire, dans les langues, et il cultivait la poésie. Ses connaissances en physique, et en particulier les expériences qu'il fit avec le microscope, encore peu connu à cette époque dans le Nord, lui firent une réputation de sorcier. Ses principaux ouvrages sont : I. *Magog arameo-gothicus, sive origines vocabulorum in linguis pæne omnibus ex lingua sueticâ veteri* ;

il n'a paru que la première lettre, Upsal, in-4°. II. *Lexicon vocabulorum antiquorum gothicorum*, dont il n'a paru également que la première lettre, Stockholm, 1642, in-4°. III. *Archimedes reformatus*, ibid., 1644, in-4°, dédiée à Christine. IV. *Recueil de poésies suédoises*, Upsal, 1653, et Stockholm, 1668, in-4°; le morceau le plus considérable du recueil est intitulé *Hercules*; c'est un poème héroïque et moral en vers hexamètres, d'après le mécanisme de la poésie latine. V. *Vestgothæ leges, sive leges Vestrogothicæ ex codice membranaceo veteri*, etc., Stockholm, 1663, VI. *Ulphilas sive versio quatuor Evangeliorum gothica, litteris latinis quam gothicis antea ediderat Fr. Junius, cum versionibus parallelis sueo-gothicâ, islandicâ, et vulgata latinâ*, Stockholm, 1671, in-4°. (Voyez ULPHILAS). VII. *Anticluverius, sive de originibus sueo-gothicis*, ibid., 1686, in-8°. Il y a un Éloge historique de Stiernhielm, en Suédois, par Gasnerus, Stockholm, 1776. C—AU.

STIERNHÖEK (JEAN), conseiller de cour du roi de Suède, naquit, en 1596, dans la province de Dalécarlie, où son père était pasteur. Il séjourna pendant quatre ans dans l'étranger pour perfectionner ses études, qu'il avait faites en Suède. En 1624, il retourna dans ce pays, et après avoir professé le droit à Vesteras et à Upsal, il devint professeur à Abo, et en même temps membre de la cour de justice de cette ville. En 1649, il obtint des lettres de noblesse, et en même temps on lui confia plusieurs places importantes. Il mourut à Stockholm en 1675. Il est principalement connu par son traité *De jure Sueonum et Gothorum ve-*

tusto, Stockholm, 1672, in-4°. Ses autres ouvrages sont indiqués en détail dans la *Biblioth. Sueo-Goth. de Stiernman*, tom. 2, pag. 538. Il laissa un fils, qui se distingua également comme jurisconsulte, et qui rédigea plusieurs ouvrages restés manuscrits. C—AU.

STIERNSKOLD (NILS GÖRANSSON), général suédois, issu d'une famille très-ancienne, était fils d'un gouverneur du château de Calmar, qui fut fait prisonnier et envoyé à Cologne, par le roi Sigismond. Le jeune Stiernsköld suivit, en 1601, le roi Charles, dont il était page, dans une expédition en Livonie; puis voulant connaître le service militaire à fond, il demanda au roi la permission de servir à l'étranger, et s'engagea dans l'armée du prince Maurice de Nassau, qui combattait pour l'indépendance des Pays-Bas contre l'habile général Spinola. De là il se rendit en Hongrie, et fit, avec l'armée impériale, des campagnes contre les Turcs. Revenu dans sa patrie, il suivit de nouveau le roi en Livonie, assista au siège de Riga (1605), et fut nommé capitaine de cavalerie. Charles lui confia ensuite le commandement de la place de Pernau, puis celui de Dünamünde. Nommé plus tard maréchal de camp, il fit la campagne de Russie, et fut grièvement blessé au siège d'Ivanogorod, puis rappelé en Suède; à cause des hostilités des Danois, qui s'étaient emparés du château de Calmar. Il fut chargé de la défense du château de Visby, et justifia la confiance qu'on avait eue en son habileté en arrêtant les progrès de l'ennemi. Il rendit les mêmes services en défendant le fort Elfsborg, et en protégeant la Dalécarlie. La paix ayant été conclue entre le Danemark et la Suède, il obtint le gouver-

nement de plusieurs provinces, et fut envoyé en Hollande, pour y acheter une escadre et enrôler des matelots. A son retour, il eut le commandement de l'armée suédoise en Livonie, où il reprit les places de Dünamünde et Pernau. Obligé, en 1627, de faire les fonctions d'amiral et d'attaquer, devant Dantzic, la flotte russe, fort supérieure en nombre, il l'assailit avec audace; mais se voyant cerné, il ordonna de mettre le feu aux poudres, et périt dans le même instant, frappé d'un boulet. Une grande persévérance et l'abnégation de ses intérêts, dit le *Plutarque suédois*, distinguèrent Stiernsköld, comme général. A l'assaut de Wittenstein, il fut le premier à escalader les murs. A la défense de Dünamünde, où la famine et les maladies épuisaient sa faible garnison, il sacrifia son argenterie; et les pleurs de sa femme et de son fils, qui avaient été faits prisonniers, et qui lui furent renvoyés par le général ennemi, ne purent le fléchir. Il fit toute la campagne de Danemark avec des béquilles. Des voyages et des fatigues continuelles ne diminuèrent point son activité. On a la correspondance de ce général avec Gustave-Adolphe: elle est remarquable par le ton de franchise qui y règne et par l'estime que lui témoigne le roi. D-G.

STIEVENARD (SIMON-PIERRE), chanoine de Cambrai, fut honoré des bontés de Fénelon, qui l'envoya étudier à Paris, et le rappela ensuite pour lui servir de secrétaire. L'abbé Stievenard était licencié en la faculté de théologie de Paris, et fut nommé, en 1703, par Fénelon, à un canonicat de sa métropole. Mais il ne cessa point pour cela de se rendre utile au vertueux archevêque. Ce fut lui qui acheva l'impression de la se-

conde édition de l'Instruction pastorale en forme de dialogue, sur le système du jansénisme; il publia cet ouvrage de Fénelon, en 1715, et y joignit une préface où l'on trouve une liste exacte de tous les écrits imprimés de l'archevêque sur la controverse du jansénisme. Son zèle pour la mémoire de son protecteur l'engagea, quelques années après, à réclamer contre une assertion du P. Billuart, dominicain, qui, dans son *Thomisme triomphant*, publié en 1725, avait reproché à Fénelon de confondre le système des thomistes avec celui des jansénistes, et de les envelopper dans la même condamnation. Il motivait cette accusation sur la première lettre de Fénelon à Quesnel, dont il avait cité inexactement un passage. Stievenard traduisit le théologien comme calomniateur dans son *Apologie pour feu M. de Fénelon contre le Thomisme triomphant*, 1726, in-4°. Billuart avoua que sa citation était inexacte; mais il prétendit que, dans d'autres écrits, Fénelon avait mérité le même reproche; c'est ce qui engagea Stievenard à publier, la même année, 1726, deux nouvelles *Apologies* aussi in-4°, en faveur du prélat. Plus tard il fit paraître un écrit latin intitulé: *Concertationes Jansenianorum....*, Cologne, 1730, in-8°. Il y donnait une idée des disputes sur la grâce, et soutenait la doctrine de l'équilibre contre un livre imprimé récemment à Utrecht. M. Le Glay, dans ses *Recherches sur l'église de Cambrai*, 1825, in-4°, cite des fragments d'une *Dissertation* inédite de Stievenard sur la *Chronologie des évêques de Cambrai*, et il le croit auteur d'une autre *Dissertation* manuscrite sur le temps du pontificat de saint Géri. Le même écrivain a donné une

courte Notice sur Stievenard, qui mourut le 19 août 1735. P-c-r.

STIGAND, archevêque de Canterbury, ayant déjà passé d'un évêché moins élevé à celui de Winchester, trompa le roi Édouard, pour se faire donner le premier archevêché du royaume, du vivant même de l'archevêque Robert, et cela sans quitter l'évêché, et sans se démettre des abbayes qu'il possédait contre les canons. Il n'avait aucune instruction, mais il était adroit et habile dans les affaires temporelles. Regardant l'Église comme une ferme destinée à satisfaire son ambition et son avarice, il n'avait pas honte de faire un trafic public des abbayes et des évêchés. Il tenait déjà le siège de Canterbury depuis dix-sept ans, sans avoir pu obtenir, malgré la richesse de ses offres, que la cour de Rome le revêtît du pallium. Enfin, apprenant que l'anti-pape Benoît avait usurpé le trône de saint Pierre, il se hâta de le reconnaître, quoique tous les évêques d'Angleterre méprisassent cet usurpateur. Benoît, flatté par cette condescendance du premier prélat d'Angleterre, lui envoya le pallium, en 1158. L'indigne prélat, ayant été interdit par le Saint-Siège, ne put sacrer S. Wulstan, nommé à l'évêché de Worcester, quoique cette église fût placée sous la métropole de Canterbury. Cependant S. Wulstan promit obéissance à Stigand; et Aldrède, archevêque d'York, qui avait fait le sacre, déclara que, par cette ordination, il n'avait point acquis de droit sur le nouvel évêque (1162). Guillaume-le-Conquérant s'étant emparé de l'Angleterre, on assembla, par ses ordres, à Winchester, un concile (1070), où Stigand fut déposé de son archevêché, parce qu'avec ce siège, il avait gardé celui de Win-

chester ; parce qu'il avait usurpé l'église de Canterbury, pendant que le titulaire vivait encore ; enfin parce qu'il avait demandé et reçu le pallium de l'anti - pape Benoît, excommunié par l'Église romaine. Stigand fut, outre cela, convaincu de parjures et d'homicides. On déposa quelques-uns de ses suffragants, comme menant une vie scandaleuse, et ignorant les devoirs épiscopaux ; entre autres, Angelmar, son propre frère ; qui fut mis, par ordre du roi, en prison à Winchester, pour le reste de ses jours. Les annalistes anglais reprochent à Guillaume d'avoir, par une politique mondaine, privé des grandes dignités ecclésiastiques les Anglais qui lui étaient suspects, de les avoir conférées à des Normands, et d'avoir eu plutôt en vue, dans ces changements, l'affermissement de sa puissance que le bien de l'Église. Les auteurs normands prétendent au contraire que ce prince ne fit déposer aucun prélat qui ne l'eût mérité. Ce qui est certain, c'est que Stigand ne fut regretté par aucun parti. Il eut pour successeur le célèbre Lanfranc.

G—x.

STIGLIANI (THOMAS), poète italien, naquit à Matera, dans le royaume de Naples, peu avant la moitié du seizième siècle. Fier de son propre mérite, il eut de vives contestations avec Marini, qu'il tourna en ridicule dans ses ouvrages. Celui-ci à son tour ne le ménagea pas (1) ;

(1) Stigliani avait dit, dans son poëme intitulé *Il Mondo nuovo* :

*In questo fiume e per lo mar vicino
Vive il Pescium, con' sue mirabil membra,
Detto altramente il cavalier Marino:
Verace bestia, benchè al vulgo uom sembra.*

Et Marini avoit répondu dans l'*Adonis* :

*Da qual profonda e tenebrosa buca,
Nottola temeraria, al giorno uscisti?*

*Tu dell' invidia rea, figlio maligno,
Di p'ipistrel vuoi trasformarti in cigno?*

et ces premières attaques furent le signal d'une guerre poétique, non moins animée que celle qui venait de finir au sujet de la supériorité du Tasse ou de l'Arioste. Stigliani eut à lutter presque seul contre les nombreux admirateurs de son rival, qui les encourageait par sa voix et par son exemple. Cette dispute ne contribua pas peu à la corruption du goût en Italie. Dans la chaleur du combat, on recherchait moins le beau que le saillant, et ce qui n'était que simple dut paraître fade. Stigliani rencontra, dans la personne de Davila (*Voy. ce nom, X, 609*) un ennemi bien plus dangereux que Marini ; et pour quelques mots offensants qui lui étaient échappés en public, il en reçut un coup d'épée qui le laissa presque mort sur le terrain. Dès qu'il fut guéri de sa blessure, il quitta le service du duc de Parme, où ce malheur lui était arrivé, pour aller vivre à Rome ; et c'est dans cette dernière ville qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Le cardinal Scipion Borghese, J. Ant. Orsini, duc de Bracciano, et Pompée Colonna, prince de Galliciano, furent au nombre de ses protecteurs. Il mourut octogénaire dans la maison de ce dernier, qu'il chargea de la publication de ses travaux inédits. On a de lui : I. *Rime*. Venise, 1601, in-16 ; et 1605, in-12. L'édition de 1605 fut supprimée la même année, par un décret de l'inquisition, à cause de quelques sonnets libres de la 4^e. partie intitulée : *Amori giocosi*. L'auteur les exclut de la réimpression de ses poésies, qui parurent sous le titre suivant : *Canzoniero di Stigliani, dato in luce da Balducci*. Rome, 1623, in-12. II. *Il Mondo nuovo*. Plaisance, 1617, in-12 ; et Rome, 1628, in-12. La première

édition ne contient que vingt chants ; celle de Rome en a trente - quatre. C'est le plus long poème italien sur la découverte du nouveau monde. Il est *in ottava rima* ; et si on avait la patience d'en achever la lecture , on y trouverait quelques beaux morceaux et plusieurs vers heureux ; mais le profit n'est pas proportionné au travail , ce qui fait que ce poème est presque oublié. III. *Dell' ocehiale, opera difensiva, in riposta al cavalier Marini*. Venise , 1627 , in - 12. Dans une préface placée en tête du volume , on dit que ce n'est que le quatrième livre de l'apologie de Stigliani ; mais comme on ne connaît point les trois précédents , et que d'ailleurs , celui qu'on a publié contient toute la critique de l'Adonis , il est à présumer qu'on n'a parlé des autres que pour en imposer aux lecteurs. Cet ouvrage donna lieu à plusieurs pamphlets plus ou moins virulents , mais tous ignorés aujourd'hui (V. APROSIO , II , 340). IV. *Lettere*. Rome , 1661 et 1664 , in-12. C'est la même édition sous deux titres différents. V. *Arte del verso italiano, colle tavole delle rime di tutte le sorti*, ibid., 1658 , in-8°. ; et Bologne , 1693 , in-12. L'éditeur de ce traité est le prince de Gallicano , qui l'a augmenté de quelques notes. C'est un Dictionnaire des rimes , précédé d'un discours sur la poésie italienne : compilation bien médiocre qui n'est d'aucune utilité pour ceux qui s'exercent dans l'art des vers. On ne sait pas sur quel pied l'auteur vivait dans la maison de Gallicano ; mais il ne devait pas y occuper une place bien importante , puisque le prince , en parlant de Stigliani dans l'introduction de son ouvrage , s'est permis de dire qu'il vécut et mourut son *attual servidore*. Stigliani prenait pourtant le titre de chevalier ,

et l'on sait qu'il appartenait à l'ordre de Malte ; mais il paraît qu'il n'était qu'un *chevalier servant*.

A—G—S.

STILICON (*FLAVIUS STILICO* ou *STILICHO*), général sous Théodose , ministre , ou plutôt souverain de l'empire d'occident , sous le faible Honorius , célèbre par ses exploits , son ambition et sa fin tragique , tirait son origine de la nation des Vandales. Son père avait commandé , sous Valens , les troupes auxiliaires de la Germanie. Claudien , dans un panégyrique dont la sincérité est au moins suspecte , puisque c'est celui d'un ministre , composé pendant la vie et la puissance de ce ministre même , nous a tracé de Stilicon le portrait le plus brillant. Il admire dans son héros un esprit plein d'ardeur et d'élévation , la hardiesse à former de grands projets et la persévérance nécessaire pour les exécuter , le don de l'éloquence , enfin tous les avantages extérieurs. Quoi qu'il en soit de la vérité de ces louanges , Stilicon fit des progrès rapides dans la faveur de Théodose. Très-jeune encore , nous le voyons honoré d'un témoignage éclatant de l'estime de son maître. En 384 , il fut député vers le roi de Perse Sapor III , fils et successeur d'Artaxerce. Sa dextérité dans les négociations , et surtout la souplesse de son caractère lui assurèrent un plein succès. Les rois de Perse étaient passionnés pour la chasse. Stilicon s'efforça de se signaler dans cet exercice , et fit admirer son adresse à tirer de l'arc et à lancer des javelots. Il n'en fallut pas davantage ; ses propositions furent accueillies , et le diplomate ne réussit que grâce à l'habileté du chasseur. Stilicon épousa Sérène , nièce de Théodose , et regardée com-

me la fille adoptive de ce prince, si l'on en juge par une flatterie du sénat, qui, faisant élever une statue à Stilicon, lui donna dans l'inscription le titre de gendre de l'empereur. Il dut à cette alliance les charges de grand écuyer, de général de l'infanterie et de la cavalerie, et de comte des domestiques. Le rang de sa femme lui procura des avantages plus importants encore. Elle le servait avec adresse dans les intrigues de cour; tandis qu'il était dans les camps, elle éclairait les démarches de Rufin, et dissipait tous les nuages que l'envie cherchait à jeter sur la conduite de son mari. Ce fut à elle que Théodose, après la mort de Flaccille, son épouse, confia l'éducation de son fils Honorius, alors âgé d'un an; et lorsqu'en 394, le monarque vieillissant, crut, après s'être associé déjà le faible Arcadius, affermir son pouvoir en proclamant dans Honorius un auguste de dix ans, il mit le nouvel empereur sous la tutelle de Stilicon et de Sérène, avec des expressions qui attestaient son aveugle confiance dans la fidélité comme dans les talents de l'heureux vandal. Stilicon partit pour Rome, chargé d'annoncer au sénat la promotion de son pupille à l'empire. Il paraît qu'il eut en même temps commission de réprimer l'idolâtrie qui avait commencé à relever la tête sous l'usurpateur Eugène; mais Stilicon ne semble pas avoir été animé d'une piété bien fervente pour la religion chrétienne. On peut même croire, en voyant avec quelle partialité les auteurs païens se sont déclarés pour lui, qu'il flotta toute sa vie entre les deux cultes, au point même de faire élever son fils Eucherius dans des sentiments favorables au paganisme. Peut-être était-ce un trait de

politique; peut-être, ayant formé dès long-temps le dessein d'usurper la pourpre impériale, voulait-il se ménager des fauteurs parmi les païens en leur laissant entrevoir dans son fils un nouveau Julien, s'il montait un jour au trône des Césars. Néanmoins, pendant la vie de Théodose, Stilicon déploya un grand zèle contre l'idolâtrie, ou plutôt il fit de cette affectation de zèle un masque pour son avidité. Il enleva des lames d'or d'un grand poids dont les portes du temple de Jupiter Capitolin étaient enrichies; et, s'il faut en croire une tradition assez douteuse, on trouva sous ces lames d'or l'inscription suivante: « On les garde » pour un misérable tyran. » Sérène ne se montra pas moins zélée que son mari. Étant entrée dans le temple de Rhée, qu'on adorait sous le nom de mère des dieux, elle fit ôter à la statue un riche collier qu'elle mit à son cou, et chasser ignominieusement du temple une ancienne vestale qui lui reprochait ce honteux larcin. Cependant Théodose penchait vers son déclin, et Stilicon voyait approcher le moment où l'empire du monde allait être partagé entre Rufin et lui. Rufin était le seul homme qui contrebalançât son crédit auprès de l'empereur. Outre cette rivalité de puissance qui devait naturellement les rendre ennemis, Stilicon avait encore un motif de haine personnelle contre l'indigne préfet de Constantinople. Promote, son ami, lui avait été enlevé par la trahison de Rufin, qui l'avait fait massacrer dans une embuscade par un parti de Bastarnes. Stilicon ne pouvant alors se venger sur le véritable auteur de ce meurtre, avait résolu du moins d'en punir les exécuteurs, et tenait un corps de Bastarnes enfermé dans

un défilé dont ils ne pouvaient s'échapper. Il allait les faire passer au fil de l'épée, lorsqu'un ordre, dicté par Rufin à l'empereur, vint lui arracher sa vengeance, en permettant aux barbares de sortir des frontières de l'empire. La perte d'un ami et d'une victoire était une double injure qu'une âme comme celle de Stilicon ne pouvait pardonner. En 395, Théodose fut attaqué d'une maladie sans remède, et, sentant sa fin prochaine, il recommanda ses deux fils à Stilicon, ce qui fournit plus tard un prétexte à ce général, pour soutenir que Théodose avait également soumis les deux princes à sa surveillance, et qu'il avait le droit d'exercer la même autorité dans les deux empires. Si l'on ajoute foi au récit de Claudien, Théodose avant sa mort avait arrêté le mariage d'Honorius avec Marie, fille de Stilicon et de Sérène. Au surplus, avec ses richesses et la faveur des soldats, des prétextes encore moins vraisemblables auraient suffi à Stilicon pour troubler le repos du monde. Théodose étant mort à Milan, le premier soin du ministre fut de partager également les trésors de ce prince entre ses deux fils. Il eut bientôt après à calmer une émeute prête à s'élever entre les soldats de Théodose et ceux qui avaient autrefois servi Eugène; et, pour rétablir la concorde, il se hâta de faire publier dans tout l'empire d'Occident, soumis à Honorius, une amnistie promise par Théodose aux partisans de l'usurpateur, mais qu'avaient retardée jusqu'alors des intrigues de cour. Après avoir pris de sages mesures, pour que la tranquillité de l'Occident ne fût point troublée, Stilicon se proposa d'aller à Constantinople faire reconnaître son prétendu droit à

la tutelle d'Arcadius, et dépouiller Rufin de sa puissance. Mais afin de ne laisser derrière lui aucun sujet de crainte, il crut devoir s'assurer des barbares de la Germanie; et traversant la Rhétie, il parcourut les bords du Rhin jusqu'à son embouchure, avec une incroyable activité. Les rois des Suèves et des Allemands lui demandèrent la paix, et lui donnèrent leurs enfants en otage. Les peuples Germains, depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe, vinrent traiter avec lui; il compléta les garnisons qui bordaient la frontière de la Gaule, arrêta les pirateries des Saxons, força Marcomir et Sunnon, rois des Francs, à venir se soumettre aux conditions qu'il leur imposa; et sur quelques sujets de plainte qu'ils lui donnèrent, emmena l'un prisonnier, et fit périr l'autre, qui s'était sauvé dans son pays. Telle fut enfin la terreur de son nom, que les Pictes, qui désolaient la Grande-Bretagne, prirent l'épouvante, et, comme s'il eût été sur le point de passer la mer, coururent se réfugier dans leurs marais. Rufin trembla, sur les marches du trône d'Orient, de tous ces succès, bien plus menaçants pour lui que pour les Pictes: craignant de voir bientôt aux portes de Constantinople un rival aussi redoutable, il résolut de le retenir à tout prix en Occident, et ne trouva rien de plus sûr que d'introduire lui-même les barbares dans l'empire. Ayant dépêché secrètement vers Alaric, il obtint, à prix d'or, que le roi des Goths vînt fondre sur la Grèce, et mettre par la dévastation d'une province, une barrière entre deux ministres jaloux. Docile agent de Rufin, Alaric se précipita d'abord sur la Mésie, la Thrace et la Pannonie, à la tête de ses troupes, grossies d'une foule d'Alains, de

Huns et de Sarmates. Tout fut en proie aux plus affreux ravages, depuis la mer Adriatique jusqu'au Bosphore. A cette nouvelle, Stilicon revint à Milan, et, marchant à la tête d'une nombreuse armée, composée des troupes de l'Occident et de celles d'Orient qui avaient servi sous les ordres de Théodose, il traversa la Dalmatie, et rencontra le roi des Goths, dans les plaines de Thessalie. Il se disposait à l'attaquer, et l'armée romaine montrant une ardeur qui présageait la victoire, s'avancait en poussant de grands cris, lorsque des messagers accoururent, porteurs d'un ordre d'Arcadius qui enjoignait aux troupes d'Orient de se détacher du reste de l'armée, et de revenir sur le champ à Constantinople. Cet ordre était le crime de Rufin. (*Voyez ce nom*, XXXIX, 281.) Les soldats indignés refusèrent de s'y soumettre et offrirent à Stilicon de le suivre et d'attaquer l'ennemi; mais le ministre d'Honorius, n'osant pas se déclarer ouvertement contre le collègue et le frère de son souverain, fit sonner la retraite, et reprit la route d'Italie, après avoir concerté avec Gainas le complot dont Rufin fut la victime. Alaric, resté maître de la Grèce, entra dans Athènes, et ruina tout le Péloponnèse. La Grèce faisait partie de l'empire d'Orient; mais Eutrope, qui avait remplacé Rufin, songeait moins à sauver les provinces de l'empire qu'à se rendre maître de l'empereur. Stilicon se mit une seconde fois en campagne contre les Goths (an 396). Par des marches savantes, il les enferma dans les forêts de l'Arcadie, et détournant le cours d'une rivière qui leur fournissait de l'eau, les tint assiégés sans espoir de ressource. Ils périssaient

de soif et de maladies, et allaient être forcés de se rendre sans combat; mais Stilicon, enivré par l'avance d'un triomphe qu'il regardait comme infaillible, ne pensa plus qu'aux plaisirs, et se livra tout entier à une honteuse débauche avec une troupe de femmes et d'histrions dont il s'était fait accompagner. La discipline se relâcha dans son armée. Ses soldats abandonnaient leur poste pour aller piller les campagnes voisines. Alaric profita de ce désordre pour s'échapper pendant la nuit, et se retira en Épire, où il continua ses ravages. La négligence de Stilicon le fit soupçonner d'être d'intelligence avec le roi des Goths. Du moins ne se mit-il pas en peine de le poursuivre. Il se rembarqua bientôt après, abandonnant au pillage la malheureuse Grèce, non moins dévastée par ses défenseurs que par l'ennemi. Eutrope, qui, en succédant à Rufin dans son pouvoir, lui avait succédé aussi dans sa haine pour le ministre d'Occident, eut l'art de transformer en attentat contre les droits d'Arcadius, l'expédition de Stilicon dans le Péloponnèse, et fit déclarer ce général, ennemi de l'empire. L'année suivante, il excita Gildon, qui commandait les troupes en Afrique, à se révolter contre Honorius, et à soumettre sa province à l'empire d'Orient. Stilicon sentit toute l'importance d'une guerre où les deux frères allaient combattre, et les deux empires se heurter l'un contre l'autre. N'osant prendre sur lui seul le fardeau d'une telle responsabilité, il engagea Honorius à renouveler, en cette occasion, un usage depuis long-temps oublié, celui de n'entreprendre aucune guerre sans un décret du sénat. Le décret fut rendu, et Gildon déclaré ennemi de l'état. Eutrope tenta en vain de

faire périr Stilicon par le fer ou le poison. Le ministre d'Honorius, poursuivant ses desseins, équipa une flotte qu'il envoya en Afrique, sous la conduite de Mascezil, propre frère de Gildon, et qui avait à venger sur le rebelle le massacre de ses deux fils. Mascezil remporta une victoire complète; mais la récompense qu'il obtint fut celle qu'un ministre ambitieux réserve presque toujours à ceux qui servent trop bien l'état. Stilicon lui prodigua d'abord les honneurs, les louanges et l'accueil le plus empressé; mais un jour qu'il le conduisait hors de Milan, à une de ses maisons de campagne, sous prétexte de lui donner une fête, comme ils passaient ensemble sur un pont, les gardes de Stilicon, à un signal de leur maître, se saisirent de Mascezil, et le jetèrent dans le fleuve. Il fut englouti en un moment, tandis que Stilicon riait de ce spectacle, comme d'une piquante plaisanterie; « Action atroce, dit Lebeau, qui seule méritait la fin tragique par laquelle fut terminée dans la suite la vie de ce politique barbare! » Cependant Alaric, ayant achevé le pillage de la Grèce, se jeta sur l'Italie, en 401, pendant que les légions romaines étaient occupées, en Rhétie, à repousser une irruption des Germains. Bientôt la Vénétie et la Ligurie furent mises à feu et à sang. La cour d'Honorius, qui était à Milan, effrayée de l'approche des Goths, se préparait à chercher un asile dans les Gaules. Stilicon rassura les esprits, en protestant que ni sa femme, ni son fils, ni l'empereur même ne quitteraient l'Italie; et il promit de ramener au plutôt les légions qui combattaient en Rhétie. Il passa, sur une barque, le lac de Come, et traversa, à cheval, au milieu de l'hi-

ver, les Alpes couvertes de glace, ne prenant de repos que dans des cavernes ou dans les cabanes de quelques bergers. Sa présence en Rhétie effraya les barbares, qui traitèrent avec lui. Rassemblant toutes les troupes, il ordonna au reste de l'armée de le suivre à grandes journées, et reprit lui-même le chemin de Milan, avec la cavalerie légère. Alaric avait déjà passé l'Adda, et s'était emparé du pont. Stilicon traversa le fleuve pendant la nuit, tantôt à la faveur d'un gué, tantôt à la nage; et renversant un détachement qu'Alaric lui avait opposé sur l'autre rive, il gagna Milan à toute bride. Le roi des Goths, averti de l'approche d'une armée formidable, députa vers Honorius, pour lui demander ou de le laisser s'établir paisiblement en Italie ou d'accepter sur-le-champ la bataille, afin de décider laquelle des deux nations céderait à l'autre cette belle contrée. Stilicon répondit par une trahison à cette franchise du barbare: il engagea l'empereur à céder au roi des Goths un établissement au-delà des Alpes. Alaric, l'ayant accepté, passa le Pô, et se mit en marche vers les Alpes, qui séparent la Gaule d'avec l'Italie. Stilicon, dont l'armée venait enfin d'arriver, le suivit, cherchant l'occasion de le surprendre. Il crut l'avoir trouvée près de Pollence, où le roi des Goths s'était arrêté pour faire reposer sa cavalerie. C'était le 6 avril de l'année 402. La fête de Pâques tombait précisément ce jour-là; et les Goths, se reposant sur la foi romaine, ne s'occupaient qu'à célébrer la solennité d'un si grand jour, lorsque Stilicon fit donner le signal de l'attaque; mais, par une bizarrerie digne de remarque, pour diminuer la double horreur de sa perfidie et de son sacrilège, il s'abstint de

prendre lui-même part à l'action, et chargea du commandement un capitaine barbare et païen, nommé Saül. Alaric, après avoir d'abord essayé, par scrupule religieux, d'éviter le combat, se mit enfin en défense, et parvint à rendre la victoire douteuse. Cette sanglante bataille avait affaibli les deux armées. Stilicon, par un nouveau traité, convint de laisser sortir les Goths d'Italie; mais il les attaqua encore, sur un frivole prétexte, et chassa devant lui jusqu'en Illyrie Alaric fugitif et abandonné par ses soldats, qui passaient en foule dans le camp des Romains. Stilicon n'avait triomphé que par une perfidie; une perfidie plus criminelle encore le réunit, trois ans après, avec l'ennemi de l'Empire. Las de n'avoir que la réalité du pouvoir suprême, il en voulait encore le titre; et la même ambition qui avait associé Rufin au roi des Goths, et l'avait entraîné à sa perte, conduisit Stilicon au même terme, par les mêmes chemins. Il faut prendre ce récit de plus haut. En 398, lorsque Honorius atteignait à peine sa quatorzième année, Stilicon s'était hâté de célébrer l'hymen de l'empereur avec sa fille Marie, qui n'était pas encore nubile. Pour prévenir les desirs prématurés du jeune prince, Sérène employa des compositions qui ne furent que trop efficaces; et Honorius resta toute sa vie hors d'état de donner des héritiers à l'empire. Marie mourut en 404. Stilicon n'avait plus qu'à écarter du trône d'Occident le fils d'Arcadius, pour y faire un jour monter Eucherius, son fils, cousin des deux empereurs, et fiancé avec Placide, fille de Théodose et de Galla. Pour réussir dans ses vues ambitieuses, croyant avoir besoin d'Alaric, il le pressa, en 405, de se joindre à lui pour atta-

quer l'Illyrie orientale, sous prétexte que cette province devait appartenir tout entière à Honorius. Son véritable but était d'affaiblir l'empire d'Orient, et de jeter ensuite assez de trouble et de confusion dans celui d'Occident pour s'en emparer au nom de son fils, sans attendre la mort d'Honorius, qui n'avait alors que vingt ans. Pendant qu'il formait ce plan, un chef de Germains, Radagaise, passa les Alpes, à la tête de deux cent mille hommes, pour envahir l'Italie. Stilicon réunit à la hâte trente légions; et, secondé par Uldès, roi des Huns, et par Sarus, capitaine goth, il enferma Radagaise entre les montagnes de Fésule, et fit périr son armée de faim, de soif et de maladies. Après cette victoire, il ne s'occupa plus que de l'exécution de son projet. D'autres barbares, les Alains, les Suèves et les Vandales, avaient passé le Rhin, le dernier jour de l'année 406, et s'étaient répandus, comme un torrent, dans la Gaule. Pour comble de maux, Constantin avait usurpé la pourpre dans cette province. Stilicon n'en restait pas moins tranquille à Ravenne, où il disposait les préparatifs de son attaque contre l'Illyrie. Tout entier aux rêves de son ambition, il voyait avec une froide insensibilité le déchirement de l'empire; et il fallut un ordre absolu d'Honorius pour le rappeler à Rome, où il prit quelques faibles mesures contre les ennemis qui se présentaient de toutes parts. Du reste, son séjour n'y fut marqué que par des intrigues de cour et par la division qui éclata entre sa femme et lui. Sérène aimait sincèrement Honorius, qu'elle avait élevé; et, persévérant dans le dessein de l'avoir pour gendre, elle travaillait à lui faire épouser son autre fille Æmilia-Materna-Thermantia. Stilicon refu-

sait de consentir à cet hymen incestueux, ne voulant pas couvrir une seconde fois le risque de laisser naître un héritier de l'empereur. Sa crainte était aussi vaine que criminelle; et la téméraire précaution de Sérène n'avait que trop bien prévenu ce danger. Le mariage fut célébré malgré lui, et ne resta pas moins infructueux que le premier. Cependant Alaric, qui, sur l'invitation du ministre, s'était avancé, depuis trois ans, jusqu'en Épire, se lassant enfin de l'attendre, vint au-devant de lui jusqu'à la frontière de l'Italie, et envoya demander une somme d'argent considérable, comme dédommagement du temps qu'il avait perdu. Tous ceux des sénateurs qui conservaient encore quelque chose de romain étaient d'avis de combattre Alaric, plutôt que de souscrire à une demande si déshonorante; mais Stilicon, qui voulait ménager le roi des Goths, fit décider qu'on lui donnerait quatre mille livres pesant d'or. Un sénateur, Lampadius, fut si indigné de ce lâche trafic, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier, comme autrefois Démosthène : « Ce n'est » pas un traité de paix; c'est un contrat de servitude. » Telle était néanmoins la terreur qu'inspirait le ressentiment du ministre, que Lampadius, effrayé de sa propre hardiesse, courut, au sortir du sénat, se réfugier dans une église voisine. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des manœuvres secrètes de Stilicon : on le trouvera dans Zosime, l. v, et dans Sozomène, l. ix, ch. 4. Cet habile politique avait d'ailleurs l'art d'envelopper ses intrigues dans une marche si tortueuse qu'on peut difficilement en saisir le fil à travers les contrariétés des jugements portés par les divers historiens. L'empereur n'avait pas le moindre soupçon des com-

plots tramés par son ministre. Un seul homme fut assez clairvoyant pour les pénétrer, et assez hardi pour en informer le prince. Olympe, qui devait sa fortune à Stilicon, n'hésita pas à dénoncer son protecteur, dans l'espoir de le remplacer. Il déroula sous les yeux d'Honorius la conduite et les vues mystérieuses de son ministre, qu'il accusa même de faire déjà frapper des pièces de monnaie marquées de son empreinte et de celle d'Euchérius, son fils. Honorius fut atterré, mais ne trouvant pas en lui assez d'énergie pour l'amener à une résolution prompte et violente, Olympe forma seul un complot qui devait contreminer celui de Stilicon. Après s'être concilié adroitement la faveur des troupes, il les poussa à un soulèvement, pendant qu'Honorius les passait en revue à Pavie, et fit égorger, sous les yeux et auprès même de l'empereur, tous ceux qu'il désignait aux assassins comme des traitres, c'est-à-dire tous les amis du ministre. Stilicon était à Bologne, lorsqu'il reçut la nouvelle de ce massacre. Les officiers des troupes barbares qu'il avait autour de lui, proposaient de courir à Pavie pour en tirer une prompt vengeance. Mais Stilicon, incertain des sentiments d'Honorius, et ne se croyant pas encore en état de lever l'étendard de la révolte, s'arrêta au plus dangereux de tous les partis, celui de n'en prendre aucun et de temporiser. Cette timide inaction révolta Sarus, ce capitaine goth, qui lui avait été dévoué jusqu'alors, et qui passa tout-à-coup du zèle au mépris, et du mépris à la haine pour un ministre qui, en s'abandonnant lui-même, compromettait les intérêts de ses amis. Pendant la nuit, Sarus, avec sa troupe, attaqua et tailla en

pièces les Huns qui formaient la garde de Stilicon, et courut à sa tente pour le tuer lui-même. Ce général n'eut que le temps de se sauver à Ravenne. Dès qu'Olympe en fut averti, il envoya un ordre de l'empereur pour enjoindre aux soldats qui étaient à Ravenne, de se saisir de sa personne. Le malheureux Stilicon se réfugia pendant la nuit dans une église. Au point du jour, plusieurs officiers allèrent le trouver dans cet asile et lui jurèrent qu'ils n'avaient pas ordre d'attenter à sa vie. Sur cette garantie, il se mit entre leurs mains, espérant sans doute que s'il pouvait se trouver encore une fois en présence d'Honorius, il reprendrait tout son ascendant sur l'esprit du faible empereur. Mais dès qu'il fut sorti de l'église, l'officier qui avait apporté le premier ordre, en montra un second qui condamnait Stilicon à mort, comme traître au prince et à la patrie. Les amis et les domestiques du ministre prirent les armes et accoururent pour le sauver, s'il faut s'en rapporter à Zosime, partisan déclaré de Stilicon, de même que les auteurs païens; mais il s'opposa lui-même à leur tentative, et présenta courageusement sa tête au coup mortel. Il eut la tête tranchée le 23 août 408, supplice dû aux crimes de ses dernières années, qui ont déshonoré une vie long-temps utile et glorieuse. Eucherius fut tué par deux eunuques, peu de temps après la mort de son père, et Sérène étranglée par ordre du sénat. Honorius répudia Thermantie; et cette jeune princesse, veuve sans avoir eu d'époux, vécut encore sept ans dans l'obscurité et dans la douleur. On proscrivit les amis de Stilicon; ses biens furent confisqués, et ses créanciers même frustrés de leurs droits. On fit périr son beau-frère

Bathanaire, comte d'Afrique, dont la charge fut donnée à Héraclien, qui avait prêté son bras pour trancher la tête à l'infortuné ministre. Le nom de Stilicon fut effacé de tous les actes et de tous les monuments publics. Peu de sujets d'un prince absolu ont obtenu plus d'honneurs pendant leur vie. Il fut deux fois consul. On lui prodigua les titres de seigneur et de père, on lui éleva de nombreuses statues; et lorsque Honorius entra dans Rome, Stilicon était assis dans le même char que ce prince. Enfin le poète Claudien alla jusqu'à dire, dans un panégyrique en vers, que si Stilicon était heureux d'avoir l'empereur pour gendre, l'empereur était bien plus heureux encore d'avoir Stilicon pour beau-père. Il ne fut pas seulement avide, ambitieux et perfide; le trait suivant semblerait prouver qu'il fut aussi quelquefois très-superstitieux. Honorius donnait au peuple de Milan le spectacle d'un combat de léopards qu'on lui avait envoyés de Libye; la coutume était alors de faire combattre des hommes contre les bêtes féroces. Par ordre de Stilicon, des soldats allèrent, pendant les jeux, enlever de l'église un criminel nommé Crescore, qui s'y était réfugié. Le ministre tout-puissant était loin alors de prévoir qu'il aurait un jour besoin pour lui-même qu'on respectât cet asile sacré. Saint Ambroise, qu'on retrouve à cette époque dans toutes les circonstances où la vertu et le courage peuvent se signaler, s'opposa en vain à cette violence. Les soldats arrachèrent Crescore de l'autel qu'il tenait embrassé, et retournèrent à l'amphithéâtre comme en triomphe. Tandis qu'ils rendaient compte à Stilicon de la manière dont ils avaient exécuté ses ordres, les léopards s'é-

lancèrent sur eux et les mirent en pièces; Stilicon frappé de terreur épargna la vie de Crescore et alla faire satisfaction à l'évêque de Milan, et depuis il se montra sincèrement attaché à saint Ambroise. Lorsque ce grand homme fut attaqué de la maladie qui priva l'église de son plus digne ornement, Stilicon s'écria que cette perte entraînerait celle de l'Italie; et il manda les principaux habitants de Milan, qui étaient amis d'Ambroise, et les envoya auprès du saint évêque pour le solliciter d'obtenir de Dieu par ses prières, que sa propre vie fût prolongée. Stilicon doit compte à l'histoire et à la critique d'une perte regrettable pour elle. Il fit, en 399, réduire en cendres ces fameux livres des Sibylles, qui, s'ils étaient parvenus jusqu'à nous, auraient peut-être jeté quelque jour sur le caractère du paganisme dans les premiers temps de Rome et sur la superstition des anciens. Nous avons déjà cité le panégyrique composé par Claudien, et qui a pour titre, *De laudibus Stiliconis*, ouvrage bien inférieur aux invectives du même poète contre Rufin. La mort de Stilicon a fourni à Thomas Corneille le sujet d'une tragédie en cinq actes, représentée en 1660, et à laquelle le grand Corneille rendait l'hommage le plus flatteur, en déclarant qu'il eût voulu l'avoir faite. P. D—T.

STILLING (JEAN-HENRI), dont le véritable nom était Jung, naquit à Grund dans le duché de Nassau, en 1740. Il devait d'abord être charbonnier; il préféra le métier de tailleur. Son esprit actif le poussait avec force à s'instruire, il se fit maître d'école; mais la contrariété du sort, qui ne lui donna pas de quoi vivre, le ramena bientôt à la profession plus lucrative qu'il avait embrassée d'a-

bord. Jung, luttant avec courage contre la destinée qui semblait le poursuivre, entra enfin comme instituteur dans une maison particulière. Il y acheva sa propre éducation, et s'établit ensuite à Elberfeld, en qualité de médecin. Il est curieux de lire, dans les Mémoires qu'il a rédigés, sous le titre de *Jeunesse, adolescence, voyages et vie privée de Henri Stilling*, Berlin, 1777-79, 3 vol., et sous le titre de *Biographie*, Berlin, 1805, les aventures, ou plutôt les malheurs qui accablèrent, dans sa jeunesse, cet homme extraordinaire. Il se forma lui-même, et parvint à se procurer une existence agréable, malgré le sort qui avait placé sa naissance dans les derniers rangs de la société. A cette candeur qui, loin de chercher à se produire, cachait, pour ainsi dire, ses bonnes qualités et ses bonnes actions, se trouvait mêlée, peut-être par suite d'une première éducation négligée, une piété bizarre, qui dégénéra plus tard en mysticisme, et même en superstition. Il crut aux revenants, composa les trois ouvrages suivants pour prouver leur existence, et pour démontrer le commerce des esprits avec le monde sublunaire : I. *Scènes du règne des esprits*, Francfort, 1803. II. *Théorie de la connaissance des esprits*, Nuremberg, 1808. III. *Apologie de cette théorie*, 1809, dans laquelle Stilling a réuni en système toutes ses idées superstitieuses. Il crut aussi avoir trouvé la clef de l'Apocalypse, et publia un Commentaire, dans lequel il reconnut et signala la prédiction de la révolution française. D'autres ouvrages de Stilling, tels que *Théobald le rêveur*, le *Heimvech* (nostalgie ou maladie du pays); l'*Instituteur du peuple*; le *Philantrope chrétien*, ou Contes pour les

bourgeois et les paysans, 2 vol. ; le *Manuel pour les amis du christianisme*, et l'ouvrage périodique intitulé *l'Homme gris*, qui a été continué par d'autres, sont tous empreints de sa douce piété et de ses rêves mystiques. Dans l'un de ces écrits, il va jusqu'à prédire que J.-G. apparaîtra visiblement aux hommes avant 1836. Il avait une foi robuste dans ses prédictions, et souffrait difficilement les contradicteurs. Goethe le compare à un somnambule qui se déconcerte et se trouble lorsqu'on l'arrête dans ses courses nocturnes. Son esprit mystique ne l'empêcha pourtant pas d'être utile à la société par des ouvrages de science pratique. Il publia divers écrits sur l'économie publique, tels qu'un *Traité de la police*, 1788, in-8°, dans lequel il propose, entre autres choses singulières, de suspendre les modes nouvelles au carcan pour arrêter les progrès du luxe ; un *Manuel de la science financière*, Leipzig, 1789, où il se prononce contre les impôts indirects ; un *Manuel de la science d'administration* et une *Méthode d'opérer la cataracte et de la guérir*, Marbourg, 1781, in-8°. avec fig. ; il écrivit aussi sur l'art vétérinaire et celui de l'oculiste. Stilling opéra avec succès la cataracte par extraction, suivant la méthode de son maître Lobstein. Des centaines d'aveugles indigents lui durent la vue ; et tels furent son désintéressement et sa charité que, loin de rien exiger d'eux, il en prenait soin, et contribuait à les défrayer pendant le traitement. Depuis 1778, il enseigna l'économie publique à l'école de Lautern ; il professa ensuite aux universités de Marbourg et de Heidelberg : le grand-duc de Bade le nomma conseiller aulique. Il est mort à Heidelberg, au

commencement de 1817. Son dernier ouvrage fut un Recueil de *Contes*, qui parut en 3 petits vol. in-12, avec une Préface d'Ewald. Tous les auteurs allemands qui l'ont connu et qui parlent de lui, tels que Goethe et Mathisson, louent sa bonne foi, sa franchise et la douceur de son caractère ; ce qui donna un grand intérêt à ses écrits et les fait lire avec plaisir, malgré toutes les idées bizarres dont ils sont remplis. D—G.

STILLINGFLEET (ÉDOUARD), évêque de Worcester, et l'un des plus savants controversistes de l'église anglicane, naquit le 17 avril 1635, à Cranbourn, dans le comté de Dorset. Il se distingua au collège de Saint-Jean de Cambridge, par son esprit et par son application à l'étude. Son premier ouvrage, quoique écrit en anglais, parut sous le titre latin d'*Irenicum*, 1659, in-4°, considérablement augmenté dans l'édition de 1662. Il y soutient que J.-C. n'a déterminé la forme du gouvernement de l'Église par aucune loi positive ; que les apôtres n'en ont point réglé le gouvernement sur un plan fixe et général, mais qu'ils se sont conformés aux croyances des temps, des lieux et des personnes, pour en varier les formes, et que les plus habiles théologiens protestants n'en ont jamais reconnu une absolument nécessaire. Cet ouvrage, plein d'une vaste érudition, écrit sur un ton très-moderé, avait pour objet de concilier toutes les communions prétendues réformées. Les zélés partisans de l'épiscopat y trouvèrent des germes de presbytérianisme ; ce qui mit plusieurs fois l'auteur dans la nécessité d'expliquer ses principes et d'en faire l'apologie, soit en chaire, soit dans ses écrits postérieurs. En 1662 parurent ses *Origines sacræ*, in-4° ;

ou *Exposé des fondements de la religion naturelle et révélée*, dédié à son ami Viger Bourgoyne, qui l'avait nommé à la cure de Sutton. Cet ouvrage, dans lequel il prouve savamment la vérité et la divinité de l'Ancien et du Nouveau Testament, lui fit une grande réputation ; il se proposait de l'étendre davantage ; mais la mort l'en empêcha ; les additions qui ont paru dans l'édition in-fol., donnée après sa mort, sont peu de chose. On avait publié à Paris un livre intitulé : *Labyrinthus cantuariensis*, contre la conférence de Laud avec le jésuite Fisher. Le docteur Hanchman, évêque de Londres, ayant engagé Stillingfleet à y répondre, celui-ci publia, en 1664, une *Défense* in-fol. de l'ouvrage de Laud, dans laquelle il se proposa d'établir les fondements de la doctrine anglicane, et de prouver que c'est dans l'Eglise romaine qu'il faut chercher le schisme. Cette défense eut un grand succès dans la communion de l'auteur. Il publia, en 1685, ses *Origines Britannicæ*, in-fol. Elles sont pleines de recherches. Il y rejette une foule de fausses traditions sur la fondation des églises du pays. Il s'y montre néanmoins disposé à croire que la foi a été prêchée en Angleterre par saint Paul (V. USHER). On l'a réfuté sur des points plus importants (Voyez SCHELSTRATE). Stillingfleet, cité par le roi à la cour de haute-commission, refusa de comparaître, et prouva l'illégalité de cette commission, dans un discours qui ne fut imprimé qu'en 1689. A cette époque, Guillaume III le fit évêque de Worcester. Il avait déjà joui d'un grand nombre de bénéfices, entre autres de la cure de Saint-André d'Holborn : et il était alors doyen de Saint Paul. Son premier objet fut

de rétablir la régularité dans son clergé. Il parut avec distinction dans la chambre des lords, et fut nommé un des commissaires pour révoir la liturgie anglicane. Stillingfleet ne cessa d'attaquer, dans ses sermons, les Catholiques, les Presbytériens, les Déistes, les Sociniens. Ces provocations l'engagèrent dans de longues disputes avec les uns et les autres, et le conduisirent à composer un grand nombre d'écrits de controverse. Il avait aussi censuré en chaire le système de Locke, sur la définition que ce philosophe donnait de la *substance*, sur la nature et l'origine des idées ; il en résulta une discussion assez sérieuse entre les deux athlètes. Les lords ayant contesté aux évêques, à l'occasion du procès du comte de Danby, le droit de délibérer dans les affaires où il s'agissait du crime de haute trahison, passible de la peine capitale, il publia un ouvrage rempli de recherches très-étendues sur cette question, en faveur de son ordre. Tant de travaux, joints aux sollicitudes pastorales, minèrent sa santé qui était naturellement très-robuste ; et il mourut à Westminster le 27 mars 1699. Son corps fut transféré dans son diocèse, et enterré dans sa cathédrale. Le célèbre Bentley composa une longue épitaphe latine pour être gravée sur sa tombe. Stillingfleet était doué d'une excellente mémoire, d'une rare sagacité, d'un jugement excellent et d'une vaste érudition. Sa conversation était gaie, instructive. Il inspirait beaucoup d'intérêt, de confiance et de respect. Sa bibliothèque était très-curieuse : elle lui avait coûté beaucoup de peines et de dépenses à rassembler. L'archevêque d'Armach en fit l'acquisition pour la rendre publique à Dublin ; le comte d'Oxford en avait acheté les

manuscrits, qui ont passé dans la collection bodléienne. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Stillingfleet avait publié un nombre infini de Traités de controverse, de sermons. Ses *OEuvres*, réimprimées en 1710, forment 6 vol. in-fol. (1). Un Recueil de ses *OEuvres diverses* sur toute sorte de sujets, 1735, in-8°, a été publié par son fils, chanoine de Worcester. T—D.

STILLINGFLEET (BENJAMIN), petit-neveu du précédent, naquit en 1702, et fut élevé à l'école de Norwich, où il se distingua par ses succès dans les langues anciennes. Il continua ses études à Cambridge, et y suivit aussi les cours de mathématiques. Il entra, l'année suivante, chez un M. Windham, pour l'éducation de son fils unique, et passa quatorze ans dans cette famille, se vouant avec zèle à la tâche qu'il avait entreprise, et que le caractère et les dispositions de son élève lui rendirent aussi facile qu'agréable. En 1737, il l'accompagna dans un voyage sur le continent. Les événements de ce voyage et les liaisons que Stillingfleet avait formées avec beaucoup d'hommes instruits, déterminèrent le choix de ses occupations. Après son retour en Angleterre, en 1743, le père de son élève lui ayant fait une rente viagère, cette pension fut longtemps sa principale ressource. Demeurant tantôt à Londres, tantôt chez des amis en province, il s'adonna surtout à la poésie, et fit un travail sur Milton, qui n'a pas été publié, mais dont Todd a profité

pour son excellente édition, ayant eu le manuscrit entre les mains. Ce fut aussi vers ce temps que Stillingfleet composa ses deux poèmes intitulés : I. *Essai sur la conversation*. II. *Les Tremblements de terre*. Pendant son séjour à la campagne, dans le voisinage de Hereford, il eut souvent occasion de diriger ses études vers l'histoire naturelle, et il se livra à cette science avec beaucoup d'ardeur. Il devint un des premiers, et l'un des plus zélés propagateurs du système de Linné en Angleterre, et publia, en 1759, *Mélanges et Dissertations diverses sur l'histoire naturelle*, accompagnés d'une Préface, qui contient un éloge spirituel de l'étude de la nature, et le tribut d'admiration dû aux talents et aux découvertes de l'illustre Suédois. Ce livre, dans lequel étaient traduites plusieurs des ingénieuses dissertations contenues dans les *Amœnitates academicae*, peut être regardé comme ayant donné la première impulsion à l'établissement de la société Linnéenne en Angleterre. Après la publication de la seconde édition de ses *Mélanges*, en 1762 (Londres, in-8°, de 360 pages), Stillingfleet entreprit un travail fort utile et d'une grande étendue. C'était une histoire générale de l'agriculture, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Il est à regretter que l'ouvrage n'ait pas été terminé, et que les matériaux nombreux, ainsi que le commencement du livre que l'on a trouvé à sa mort, n'aient pas pu être publiés. Stillingfleet cultiva aussi la musique; il avait sur cet art des notions assez étendues, qu'il a développées dans son *Traité sur les principes et le pouvoir de l'harmonie*, 1771, in-4°, espèce d'analyse ou abrégé du *Trattato di musica* de Tartini (V. ce nom). Ce

(1) On a une traduction française du traité intitulé : *Si un protestant laissant la religion protestante pour embrasser celle de Rome peut se sauver dans la communion romaine?* dans lequel il soutient l'affirmative comme les autres docteurs protestants consultés par Henri IV, par la princesse Elisabeth de Wolfenbuttel, etc.

fut son dernier ouvrage. Il mourut à Londres le 15 décembre 1771. Les connaissances les plus réelles de Stillingfleet étaient surtout en histoire naturelle et en agriculture. Il détruisait beaucoup de préjugés qui dominaient encore, de son temps, dans les hautes classes de la société. Il avait, dès 1755, publié un *Calendrier de Flore*; après avoir présenté celui que Linné avait composé pour Stockholm, il en donna un second appliqué au climat et aux productions naturelles de Straton, dans le comté de Norfolk. Il les fit entrer l'un et l'autre dans la seconde édition de ses *Mélanges*, en y ajoutant l'esquisse d'un troisième calendrier : celui des environs d'Athènes, tiré des ouvrages de Théophraste. Comme il le dit lui-même, on ne devait pas s'attendre à une grande exactitude dans l'emploi de pareils matériaux; mais il annonce qu'il voulait seulement, par cet essai, attirer l'attention de ses compatriotes sur cette Attique, d'où nous ont été transmis les meilleurs modèles du bon sens et du goût dans toutes les branches des connaissances humaines; il aurait donc désiré qu'on y eût envoyé des gens instruits, avec l'injonction de faire, pendant une année au moins, leur principal séjour à Athènes, pour en tracer la Faune et la Flore, c'est-à-dire la détermination des productions naturelles de ce pays, regardant ce travail comme nécessaire pour éclaircir un grand nombre de passages des anciens. Ce souhait a été réalisé en partie par Sibthorp (V. ce nom). Le recueil est terminé par des observations sur les graminées : *Observations on grasses*. Ce morceau, le plus important du livre, fait suite à la traduction du *Pan suecus* de Linné, et offre, dans la revue des graminées

qui composent les prairies en Angleterre, un catalogue de 90 de ces plantes, sous les noms que Linné avait fait paraître pour la première fois, dans son *Pan suecus*. Il qualifia fort improprement ces noms de *triviaux* et ne les produisit qu'avec une sorte d'hésitation; ils devinrent cependant l'innovation la plus heureuse qu'il eût proposée. Stillingfleet en composa d'analogues en anglais : ils furent adoptés par Hudson dans sa Flore anglaise de 1761 (V. HUDSON XXI 14). Des observations sont ajoutées à onze de ces plantes, elles sont figurées assez exactement, mais sans aucun détail de fructification. Il fit à chacun de leurs articles des additions dans la seconde édition, distinguées par les caractères italiques, et destinées principalement à indiquer l'influence que ces plantes peuvent avoir sur la bonne qualité de la chair des moutons, ou autres animaux qui s'en nourrissent principalement. Ainsi, d'après son expérience, il prétend que l'espèce si vantée pour les prairies artificielles, sous le nom de *ray-grass*, le *lolium perenne*, n'est pas favorable à la saveur ni du mouton ni du daim. Il remarque à ce sujet que ce n'est que dans quelques contrées d'Angleterre qu'on lui donne le nom de *ray-grass*, mais c'est par erreur, car il appartient à une autre graminée bien différente, l'*elymus europæus*, tandis que c'est celui de *perennial darnel*, qui désigne réellement un *lolium*. Le *Gentlemen's magazine* de 1776 donne quelques notices sur Stillingfleet, et le représente comme un homme aussi recommandable par son savoir que par ses qualités morales. On peut voir aussi les anecdotes de Bowyer où se trouve son portrait, et la *Biographia dra-*

matica, 1782. Il ne peut cependant être compté parmi les auteurs dramatiques que pour un *Oratorio* du Paradis perdu. On trouve une analyse détaillée de ses écrits et un jugement sur leur mérite, dans la *Vie littéraire et OEuvres choisies de B. Stillingfleet*, par G. Coxe, Londres, 1811, 3 vol. in-8°. D—P—S.

STILPON, philosophe, de Mégare, florissait vers l'an 306 avant J.-C. Il eut pour maîtres quelques-uns des disciples d'Euclide, fondateur de l'école mégarique, que l'on a confondu long-temps avec le géomètre du même nom (*V. EUCLIDE*, XIII, 406). Doué d'une grande vivacité d'esprit, il fit de rapides progrès dans les sciences, et acquit une telle réputation d'éloquence et de savoir, qu'on désertait les autres écoles pour venir écouter ses leçons. Dans un voyage qu'il fit à Athènes, lorsqu'il passait dans les rues, les ouvriers interrompaient leurs travaux pour le regarder : les Athéniens, lui dit quelqu'un, vous traitent comme un animal étranger; non pas, répliqua Stilpon, ils sont empressés de voir un homme. Il avait eu, dans sa jeunesse, les passions très-vives; mais il apprit de bonne-heure à les modérer, et il s'en rendit si bien le maître, qu'on ne lui reprocha jamais la moindre faiblesse : c'est le témoignage honorable que Cicéron lui rend dans le livre de *Fato* (ch. 5). Trop éclairé pour adopter le système du polythéisme, il était trop sage pour attaquer publiquement les croyances populaires. Quelqu'un lui ayant demandé si les prières pouvaient être agréables aux dieux; « cette question, dit-il, n'est pas de celles qu'on aborde dans la rue. » Sa prudence ne le mit point à l'abri des persécutions. Traduit devant l'aréopage, pour

avoir dit que la Minerve de Phidias n'était pas un dieu, il crut se tirer d'embarras en prétendant qu'il avait voulu dire que ce n'était point un dieu, mais une déesse. Malgré cette excuse, il fut condamné à l'exil. C'est d'après les réparties de Stilpon qu'on n'a pas craint de le ranger au nombre des athées. Mais qui ne sent qu'un philosophe pouvait nier la divinité de Minerve, et avoir, en même temps, l'idée d'un dieu immatériel, créateur et rémunérateur? La fermeté de Stilpon eut à soutenir des épreuves plus rudes que l'exil. Sa fille unique, qu'il avait mariée à un de ses amis, tomba dans des désordres qui n'étaient que trop communs aux Mégariennes⁽¹⁾. Elle vous déshonore, lui dit-on un jour; « pas plus, répondit-il, que je ne peux l'honorer. » Le roi Démétrius, surnommé Poliorcetes, ayant pris Mégare, donna l'ordre de respecter tout ce qui appartenait à Stilpon. Il sut que ses ordres n'avaient point été suivis, et fit demander au philosophe l'état de ses pertes pour le dédommager. Je n'ai rien perdu, lui dit Stilpon, car je porte avec moi tout ce qui m'appartient réellement : mais il profita de la bienveillance que le roi lui témoignait pour plaider la cause de ses compatriotes, ruinés par la guerre. Vainqueur de Démétrius, Ptolémée Soter offrit de l'argent à Stilpon et une charge honorable à sa cour. Stilpon consentit à prendre une légère somme pour ses besoins les plus pressants, et se retira dans l'île d'Égine, où il resta jusqu'après le départ de Soter. Ce philosophe mourut dans un âge très-avancé. Diogènes Laërce prétend

(1) Voy. les *Recherches* d'Élie Blanchard sur les *Mégariens*, dans le recueil de l'académie des inscriptions, XVI.

qu'il avança volontairement le terme de ses jours par l'usage immodéré du vin. Il avait laissé neuf dialogues, dont il ne reste plus que les titres. Parmi ses disciples nombreux, on cite Zénon, qui devint le chef de la secte des Stoïciens. Outre les *Vies des Philosophes* par Diogènes, on peut consulter, sur Stilpon, le *Dictionnaire* de Bayle.

W—s.

STIRLING (WILLIAM-ALEXANDER, comte de), poète et homme d'état, né en Écosse, l'an 1580, vécut sous les règnes de Jacques I^{er}. et de Charles I^{er}. Il accompagna le duc d'Argyle dans ses voyages, et revint dans son pays, où il composa une espèce de complainte poétique, intitulée *Aurora*. Il se maria peu de temps après, et vint à la cour de Jacques VI, où il essaya de donner quelques drames sur le plan des anciennes tragédies grecques et romaines : il y introduisit des chœurs entre les actes, et les écrivit en vers rimés. Le premier, intitulé *Darius*, parut en 1603 ; il le fit réimprimer en 1607, avec trois autres, *Crésus*, l'*Alexandreïde* et *Jules César*. Il donna le titre de *Tragédies monarchiques* à ces pièces, dont le ton est grave, noble, sentencieux, et dont le style est assez correct. Le roi goûta beaucoup ces essais d'un nouveau genre, et appela l'auteur son *poète philosophe*. Alexander publia ensuite un supplément pour compléter la troisième partie de l'*Arcadie* de sir Philippe Sidney. En 1614, il fit paraître un très-long poème intitulé : *le Grand jour du Jugement*, qui lui valut de magnifiques éloges, et le titre de *Poète divin*. Cette même année, le roi Jacques I^{er}. le fit chevalier. Alexander ne se bornait pas à composer des tragédies et des poèmes ; on lui doit aussi des projets

politiques. Ce fut lui qui conçut l'idée d'établir une colonie à la Nouvelle-Écosse, dans l'Amérique Septentrionale, qu'il proposait de peupler, de défricher, et de planter aux dépens d'une compagnie qu'il formerait. Le roi adopta ce projet, et fit une cession formelle de la Nouvelle-Écosse à William Alexander, par un acte royal du 21 septembre 1621. Ce prince avait résolu de créer un ordre de chevaliers-baronnets, pour encourager un établissement si important ; mais il ne vécut pas assez pour voir le projet mis à exécution. Son fils Charles I^{er}. adopta les mêmes vues ; il nomma sir William Alexander son lieutenant dans la Nouvelle-Écosse, et fonda, dès la première année de son règne, l'ordre des chevaliers-baronnets d'Écosse, avec des privilèges particuliers. Chacun des nouveaux chevaliers eut une certaine portion de terre assignée dans la nouvelle colonie. Sir William eut le privilège de faire frapper une petite monnaie de cuivre. Ce projet, qui avait eu tant d'encouragements, ne réussit pas. Sir William trafiqua des titres qu'il avait à conférer ; et finit par vendre tout le pays à la France pour cinq ou six mille livres sterling. Il fut nommé secrétaire-d'état pour l'Écosse, en 1626, et pair du royaume en 1630, sous le titre de vicomte de Stirling. Il obtint en 1633, le titre de comte, et remplit avec distinction la place de secrétaire d'état jusqu'à sa mort, arrivée en 1640. Peu de temps auparavant, il avait donné une nouvelle édition de ses *poésies* corrigées avec le plus grand soin sous le rapport du style, et y avait joint le premier livre d'un poème héroïque, intitulé : *Jonathan*. Il ne paraît pas que ses tragédies aient jamais été représentées. Au

reste, ses ouvrages, quoiqu'honorés de l'approbation d'Addison, sont aujourd'hui peu lus et peu recherchés.

S—D.

STIRLING (JAMES), mathématicien anglais, très-distingué, et qui a été omis jusqu'à présent dans toutes les biographies; où il mérite cependant un rang honorable, naquit vers la fin du dix-septième siècle, et fit ses études à Oxford. Il était encore à cette université lorsqu'il publia son premier ouvrage sur les lignes du troisième ordre: *Lineæ tertii ordinis Newtonianæ, sive illustratio tractatûs Newtoni de enumeratione linearum tertii ordinis*, Oxford 1717, in-8°. Il y a démontré que Newton avait omis deux lignes du troisième ordre. Gua de Malves a remarqué que Newton et Stirling lui-même en avaient omis quatre autres; mais, comme le dit Montucla, Stirling eût pu donner une théorie complète des ordres supérieurs, s'il ne s'était pas trop attaché à suivre son auteur. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage lui fit le plus grand honneur, et il ne tarda pas à être reçu membre de la société royale de Londres. Quelque temps après, il justifia ce choix par un nouvel ouvrage, qui est le véritable fondement de sa réputation. C'est son *Methodus differentialis sive tractatus de summatione et interpolatione serierum infinitarum*, Londres, 1730, petit in-4°. Dans ce second écrit, Stirling est un des premiers qui aient ajouté aux découvertes de Moivre sur la théorie des séries. Adoptant les principes de cet auteur, mais se frayant une route nouvelle, il parvint lui-même à de nouvelles découvertes fort importantes et fort nombreuses, dont on peut voir l'analyse dans Montucla, tom. III, pag. 233

et suiv. « Elles partent toutes de ce principe, dit cet auteur, que lorsqu'une série n'est passomnable en termes finis, il faut joindre la somme d'un petit nombre de termes de la série proposée à celle d'un petit nombre de termes d'une autre série extrêmement convergente et qui converge d'autant plus rapidement, qu'on a pris un plus grand nombre de termes de la première. Dix ou douze termes de chacune font ordinairement le même effet que plusieurs milliers de la première seule. » On trouve dans le même auteur, tome III, page 300, un compte détaillé de la seconde partie du *Methodus differentialis*, etc., dans laquelle Stirling traite avec beaucoup de talent de l'interpolation des séries. On a encore de Stirling un Mémoire en anglais sur la *figure de la terre et sur les variétés de la gravité à sa surface*, qui a été imprimé, en 1735, dans le 39^e. vol. in-4°. des *Transactions philosophiques*. Nous ne savons pas précisément l'année de sa mort: il est à présumer qu'il ne survécut pas long-temps à la réimpression de son *Methodus differentialis*, qui eut lieu en 1764. On lit encore dans les *Transactions philosophiques*, volume 53, in-4°, une lettre écrite par le révérend James Stirling à John Ducan, où l'auteur rend compte d'une obscurité remarquable qui arriva au Détroit, en Amérique. Cette lettre est datée de l'endroit où ce phénomène fut observé, en 1763.

C—Y.

STOA. Voyez QUINZANO.

STOBÉE (JEAN), *Stobaios*, *Stobæus* ou *Stobensis*, n'est probablement qu'un surnom tiré de la ville de Stobi, deuxième métropolitaine de la Macédoine, après la division de cette province, et dans laquelle

on suppose qu'est né cet écrivain. Quoiqu'on ne connaisse aucun ouvrage qui soit véritablement de lui, cependant il est pour nous un des plus précieux auteurs de l'antiquité. Si l'on peut à toute force lui contester la qualification d'auteur, et ne lui accorder que celle de *compilateur*, au moins sera-t-il le plus intéressant de tous ceux à qui on l'a donnée, ainsi que le prouve le recueil que nous lui devons. C'est un grand corps de doctrine ou un traité de philosophie physique et morale, divisé en deux sections principales, chaque section en deux parties, et chaque partie en chapitres, dont le nombre total monte à deux cent huit. Cet ensemble n'est composé que de fragments recueillis et classés méthodiquement par Stobée, qui les a transcrits des plus célèbres auteurs grecs, au nombre d'environ cinq cents, de tout genre, poètes, orateurs, philosophes, historiens, dont la plupart des ouvrages sont perdus ou ne sont parvenus jusqu'à nous que fort mutilés, tel que celui de Stobée lui-même. Dans l'état où nous l'avons, c'est encore le plus riche dépôt des restes de ces productions antiques qui ont été plus ou moins détruites ou dégradées par le temps. On trouve bien, il est vrai, dans les auteurs grecs des citations tirées de leurs prédécesseurs. Athénée, Hesychius, Clément d'Alexandrie, Photius, etc., font preuve en cela d'érudition; mais ce qu'on leur doit sous ce rapport n'est point comparable à la collection de Stobée, qui est, pour ainsi dire, une encyclopédie où presque tous les écrivains de l'ancienne Grèce nous retracent eux-mêmes l'état des connaissances dans ces temps reculés. Photius et Suidas, écrivains du moyen âge, sont les seuls qui

fassent mention de Stobée. Le dernier n'en dit presque rien; l'autre donne une description détaillée de son recueil; et par elle on reconnaît avec regret qu'il y manque aujourd'hui un grand nombre de chapitres. Stobée l'avait formé pour l'instruction de son fils Sestimius (ou Epimius, selon Suidas), ainsi qu'on le voit au commencement de cet ouvrage, qu'on désigne le plus souvent sous le titre général de : *Ἀνθολογιὸν ἐκλογῶν, ἀποφθεγγμάτων, ὑποθηκῶν*, *Recueil d'extraits choisis; sentences et préceptes*. Photius, au neuvième siècle, avait lu cet ouvrage complet et divisé en deux volumes, qu'il avait trouvés séparément. On ne connaît point encore de manuscrit qui les contienne tous deux; et jusqu'ici ils n'ont été imprimés ensemble qu'une fois, en 1608. Le premier est nommé plus particulièrement *Eclogæ physicae et ethicae*; le second *Anthologicon (Florilegium)* ou *Sermones*. Chacun se divise en deux parties; et le tout n'est qu'un assemblage de fragments d'auteurs anciens, parmi lesquels on trouve même plusieurs personnages fameux antérieurs à Homère et à Hésiode, tels qu'Orphée, Linus, Hermès, etc. Tout amateur des lettres doit sentir le prix d'un pareil trésor. Non-seulement il est inestimable par les richesses qui n'existeraient plus sans lui, mais il a encore été infiniment utile aux savants qui ont donné les premières éditions des anciens auteurs grecs échappés au ravage des temps. Il leur a offert de grands secours pour rectifier des manuscrits defectueux, remplir des lacunes, confirmer les bonnes leçons, rejeter les mauvaises, éclaircir les douteuses; recueillir quelquefois des variantes remarquables qu'ils ont rapportées

dans leurs notes, et soumises à la discussion des érudits. Cependant on est surpris que dans la république des lettres, Stobée ne soit guère connu que des savants de profession. Ils sont presque les seuls qui le citent. Bayle n'en dit rien dans son dictionnaire. Chauffepié et Prosper Marchand l'ont également négligé. Moréri, Ladvocat et leurs continuateurs lui accordent à peine quelques lignes superficielles. Nous croyons être plus justes en tâchant de le faire un peu mieux connaître : heureux si par là nous pouvions exciter les savants à faire de nouvelles recherches dans les anciennes bibliothèques de l'Europe, qui recèlent peut-être quelque manuscrit complet de cet auteur. Quant à sa personne, on n'en sait absolument rien. Photius et Suidas nous laissent à cet égard dans une profonde ignorance. On a tâché d'en découvrir quelque chose dans son ouvrage même. Ne trouvant, parmi les auteurs qu'il y a mis à contribution, aucun écrivain chrétien, on en a conclu qu'il était étranger au christianisme qui, de son temps, n'était peut-être pas très-répandu dans la Macédoine ; et comme les plus récents de ces auteurs étaient Themistius, qui vivait à la fin du quatrième siècle, et Hiéroclès, vers le milieu du cinquième, on a supposé, avec assez de probabilité, que Stobée écrivait entre les années 450 et 500. Mais ensuite on trouva dans quelques éditions de son recueil, des passages d'auteurs plus modernes, et même d'écrivains ecclésiastiques. On prétendit alors que Stobée n'était pas aussi ancien qu'on le pensait, et qu'on ne pouvait rien décider sur sa croyance. Virent ensuite des érudits plus attentifs ou plus pénétrants, qui s'aperçurent que ces passages

avaient été intercalés par des éditeurs, et surtout par Conrad Gesner. On ne put en douter, et l'on sentit alors qu'on ne devait mettre au nombre des auteurs véritablement cités par Stobée, que ceux dont Photius a donné la liste. Il fallut donc en revenir à la première opinion, qui est aujourd'hui celle de tous les bons critiques. Les quatre parties composant l'ouvrage entier de Stobée, ont été imprimées en deux divisions dans l'ordre suivant : les troisième et quatrième parties (le *Florilegium*), ont été mises au jour par Victor Trincavel, sous ce titre : *Stobæi collectiones sententiarum, græcè, Venise, ære et diligentia Joan. Francisc. Trincavelli, 1535, in-4o.* ; id. à *Conrado Gesnero, cum versione latinâ, Zurich, 1543, 1559, in-fol.* ; id. Bâle, 1549, in-fol. On cite aussi une traduction latine par Favorinus (*V. cenom*). Les première et deuxième parties (les *Eclogæ*) parurent pour la première fois à Anvers, en grec, avec la version latine de Guillaume Canter, Plantin, 1575, in-fol. Le *Florilegium* fut réimprimé par Wechel, à Francfort, 1581, in-fol. Cette édition est beaucoup mieux exécutée que les premières ; mais l'éditeur a entremêlé aux chapitres de Stobée, ceux de deux collections postérieures du même genre ; l'une faite par saint Maxime, abbé et protonotaire de l'empereur Héraclius, l'autre par Antoine Mellissa. Ce mélange, en changeant tout l'ordre des chapitres, a bouleversé l'ouvrage de Stobée. C'est ce qui a engagé Fabricius à donner, dans sa bibliothèque grecque, une table fort utile pour la concordance des différentes éditions. Les *Eclogæ* et le *Florilegium*, réunis pour la première fois, parurent sous ce titre : *Stobæi*

sententiæ, ex thesauris græcorum delectæ, grec-latin, Lyon, 1608, in-fol. Les bibliographes parlent d'une édition de Genève (*Aureliæ Allobrogum*), 1609, in-fol. Mais en la comparant avec la précédente, nous avons vérifié que c'est la même, et que le titre seul en est changé. L'éditeur y a séparé avec raison tout ce qu'on avait ajouté de saint Maxime et d'Antoine Melissa, dans le texte, et l'a mis à la fin du volume. Il est surprenant que depuis lors il se soit passé plus de deux siècles sans qu'on ait pensé à mettre au jour une édition plus complète de cet auteur. Ce ne fut que vers la fin du siècle dernier que deux savants distingués eurent en même temps le dessein d'en publier de meilleures d'après les manuscrits; l'un des *Eclogæ*, l'autre du *Florilegium*. M. Heeren de Göttingue publia les *Eclogæ*, en quatre parties, in-8°, en 1792, 1794 et 1801. M. Nic. Schow, danois, avait recueilli dans ses voyages de bons matériaux pour une édition du *Florilegium*, comme on le voit dans ses *Epistolæ criticæ, una ad C. Heynium*, etc., Rome, 1790, in-4°. A son retour, en 1792, il remit au libraire Weidmann de Leipzig, le texte grec, revu et corrigé, des vingt-sept premiers chapitres, avec de courtes annotations relatives aux variantes. C'était à-peu-près le quart du *Florilegium*. Le reste devait suivre; mais M. Schow fut alors pourvu d'une chaire à Copenhague, et chargé de l'instruction du fils du prince royal, ce qui nuisit au Stobée. Le libraire ne reçut rien de plus en 1793, et il apprit au commencement de 1794, que tous les papiers de M. Schow avaient péri avec le château de Copenhague, par un incendie. Après une longue et vaine at-

tente, il se détermina à publier ces vingt-sept chapitres, avec ce titre : *Jo. Stobæi sermones ex codicibus manuscriptis emendatos et auctos edidit Nic. Schow, etc.*, 1797, in-8°. Ce volume, ne contenant, en 432 pag., que le texte grec, est bien exécuté, ce qui ajoute aux regrets de n'avoir pas l'ouvrage entier. M. Schow y a laissé subsister les passages ajoutés par Gesner. Peut-être eût-il mieux fait de les supprimer ou de les donner à part, soit à la suite des chapitres, soit à la fin du volume, comme supplément. Il convenait tout au moins que les notes indiquassent les additions étrangères au recueil de Stobée. Personne n'apprit avec plus de peine l'interruption de cet ouvrage, que M. Heeren, qui travaillait alors à l'autre partie de ce recueil. Après l'avoir achevée, il nous fit espérer qu'il pourrait engager un de ses amis à poursuivre l'édition du *Florilegium*, et l'aiderait dans ce travail. Mais les guerres qui ravagèrent l'Allemagne renversèrent ce projet, qui ne put être exécuté qu'en Angleterre, où Th. Gaisford publia enfin le *Florilegium*, avec notes et suppléments, à l'imprimerie de Clarendon (Oxford) 1822, 4 vol. in-8°. Il paraît, à ce que nous apprend M. Schoell, que cette édition se réimprime à Leipzig, où le premier volume a paru en 1823, in-8°. Cet ouvrage complète du moins, avec l'édition des *Eclogæ* de M. Heeren, tout ce qui nous est parvenu des écrits de Stobée. Après ces éditions, fort supérieures aux précédentes, il reste à désirer qu'un habile helléniste enrichisse notre littérature française de la traduction d'un si riche trésor d'érudition. Canter et Gesner ont donné des versions latines de Stobée. Le célèbre Grotius a mis en

beaux vers latins les passages des poètes grecs, rassemblés par cet auteur, et son travail a paru sous ce titre : *Dicta poetarum quæ apud Jo. Stobæum exstant*, Paris, 1623, in-4^o.

D—x.

STOBÉE (KILIAN), érudit suédois, professeur d'histoire à l'université de Lund, naquit en 1690, et mourut en 1742. Ayant des connaissances très-variées, il s'exerça sur différentes matières, ce qui fit l'objet de plusieurs Mémoires particuliers. Ils furent réunis, après sa mort, en un seul volume, sous ce titre : *Opera in quibus petrefactorum, numismatum et antiquitatum historia illustratur in unum volumen collecta*, in-8^o. de 327 pag., avec 17 planches, tant en bois qu'en cuivre, Dantzig, 1753. On voit qu'il y a traité des pétrifications, des médailles et des antiquités de son pays. Il a fait connaître aussi, dans les Mémoires de l'académie d'Upsal (*Acta litterar. Suecana*, année 1722), une monstrosité singulière, qu'il avait observée dans les fleurs de la julienne, (*hesperis matronalis*,) qui prouve qu'il s'occupait aussi de botanique. Cela n'aurait pas suffi pour le faire compter parmi les botanistes, et surtout pour donner, en son honneur, le nom de *Stobæa* à un genre de plantes des composées. C'était donc pour récompenser un service plus éminent qu'il avait rendu à cette science, par l'accueil qu'il fit à Linné. Cet homme, qui devint illustre à tant de titres, se trouvait jeté à Lund sans aucune ressource. Stobée devina son mérite naissant, et se l'attacha, comme simple copiste, pour pouvoir lui donner les moyens de subsister; mais Linné ayant été surpris, au milieu de la nuit, employant le temps qu'il dérobait au sommeil à dévorer les li-

vres qu'il détournait furtivement de la nombreuse bibliothèque du savant professeur, celui-ci, loin de s'en offenser, l'encouragea dans ses recherches, et sut, par ce moyen, conserver à son pays un de ses plus beaux ornements. On doit donc savoir gré à Thunberg, lorsqu'il forma ce genre au cap de Bonne-Espérance, d'avoir songé à payer une dette de celui dont il se glorifiait d'être le disciple.

D—p—s.

STOCCHI (FERDINAND), fameux imposteur, naquit à Cosenza; en 1599. Doué d'un talent peu commun, il était parvenu à bien apprendre, de lui-même, les mathématiques et la philosophie. Avec des connaissances aussi positives, il lui prit la fantaisie de se faire passer pour astrologue, se vantant de découvrir, par la cabale, les auteurs des vols, les trésors cachés et les remèdes propres à la guérison des maladies les plus invétérées. Il avait déjà fait plusieurs dupes, lorsqu'il eut occasion de connaître un grand personnage, dont il sonda l'ineptie et l'orgueil. Charles Calà, qui, de simple avocat, s'était élevé en peu de temps aux premières charges de la magistrature, et avait pris les titres de duc de Diano et de marquis de Villanova, dont ses descendants jouissent encore, était dévoré de l'ambition secrète de donner une grande illustration à sa famille. Un jour que Stocchi s'entretenait avec le père de ce magistrat, calabrais lui-même, sur les anciennes traditions de leur province, il fit tomber adroitement la conversation sur les grands hommes que la Calabre avait produits, en se plaignant du peu de zèle que l'on mettait à en conserver le souvenir. « J'en connais un, ajouta-t-il, qui porte votre nom, qui pourrait bien vous appar-

tenir de près , dont plusieurs historiens ont parlé , et qui n'en est pas moins inconnu dans notre pays. C'est Jean Calà , descendant des rois d'Angleterre et des ducs de Bourgogne , et dont la famille s'était alliée avec l'auguste maison de Hohenstauffen. Elle avait été transplantée en Calabre par lui et par son frère Henri , l'un et l'autre généraux sous l'empereur Henri VI , et chefs de cette fameuse expédition qui fit passer la couronne des deux Siciles sur la tête des princes de Souabe. Aussitôt que la guerre eut cessé , Jean Calà se retira dans un couvent , où , doué de l'esprit prophétique , il termina sa vie en odeur de sainteté. » Ce discours mit Stocchi en correspondance avec le duc de Diano , qui lui offrit de fortes sommes d'argent pour bien établir la généalogie et les miracles de son bienheureux ancêtre Calà. Le charlatan ne s'arrêta pas en si beau chemin : il forgea plusieurs documents , tant écrits qu'imprimés , auxquels il sut donner un air de vétusté par des contrefaçons et par le style dans lequel il les avait rédigés. Le ministre en fut tellement frappé , que , ne doutant plus des assertions de Stocchi , il fit exposer dans son oratoire privé les prétendues reliques de Jean Calà , dont il publia la vie , à la suite de l'ouvrage intitulé : *Istoria degli Svevi , nel conquisto de' regni di Napoli e di Sicilia per l'imperatore Errico VI ; con la vita del Beato Giovanni Calà , capitano generale che fu di detto imperatore* , etc. , Naples , 1660 , in-fol. Il aurait été difficile de reconnaître cette imposture , si un complice de Stocchi , en se sentant approcher de sa fin , n'eût éprouvé quelques remords de cette mystification. Il en consigna l'aveu dans une déclaration détaillée ,

et il chargea un notaire de la transmettre à l'évêque de Martorano ; ce qui fut fidèlement exécuté. Le duc de Diano , honteux alors de sa crédulité , fit disparaître de la chapelle les reliques exposées à la vénération des fidèles , et qui n'étaient que des ossements d'âne , que Stocchi avait fait cacher dans un ancien cimetière , pour justifier ce qu'il avait débité sur la taille gigantesque des anciens Calà (1). Le tribunal de l'inquisition , informé de cette profanation , déclara apocryphe tout ce qui avait été publié sur ce sujet , et en ordonna la suppression. Ce décret a rendu très-rare l'*Histoire de la maison de Souabe* , de Calà , ainsi qu'un autre ouvrage que le même auteur avait composé pour obtenir la canonisation de son parent. Il est intitulé : *Indice de' libri antichi , opuscoli , frammenti , lamine , medaglie , iscrizioni , privilegi , istromenti ed altre publiche scritture d'archivj , che si mandano in Roma per fondamento e chiarezza del B. Giovanni Calà* , sans date (Naples) , in-fol. Le P. Paoli , président de l'académie ecclésiastique à Rome , a publié l'ouvrage suivant : *Notizie spettanti all' opera apocrifia intitolata Storia degli Svevi e vita del B. Calà* , Rome , 1792. Stocchi perdit son crédit , et mourut méprisé en 1661. On a de lui : I. *Del portentoso decennio , opera astrologica* , Cosenza , 1655 , in-8°. , première partie seulement : livre rempli de prédictions extravagantes sur les affaires politiques du temps. II. *Carmina et lus* , ibid. , in-8°. Il y a

(1) On assure que Stocchi , le jour de la translation de ces reliques , suivait la procession un cierge à la main et en chantant des hymnes , auxquels il entremêla le distique suivant :

*Felices asini , qui tot meruistis honores ,
Quot jam Romulei vix meruere duces.*

quelques bons vers (2). Un compatriote de Stocchi en a écrit la Vie, pour en justifier la mémoire. *Voy. Schettini, Opera quæ extant, Naples, 1779, in-8^o, pag. 51.*

A—G—S.

STOCHOVE. *V. FERMANEL.*

STOCK (le B. SIMON), général de l'ordre du Carmel, né, au douzième siècle, dans le comté de Kent, n'avait que douze ans quand il abandonna le monde pour mener une vie pénitente et fixa son séjour dans le creux d'un chêne, d'où lui fut donné le nom de *Stock*. A son retour de la croisade, Richard lord Gray ramena quelques ermites du Carmel, et les établit dans le bois d'Aylesford. Touché de leurs vertus, Simon les sollicita de l'admettre parmi eux. Dès qu'il en eut reçu l'habit, il alla faire ses études à Oxford, et se distingua par la rapidité de ses progrès dans les saintes lettres. L'éclat de ses talents et sa piété lui méritèrent l'estime de ses supérieurs, qui le choisirent, en 1215, pour remplir les fonctions de vicaire - général de l'ordre. Simon se rendit à Rome, en 1226, chargé de repousser les attaques dont l'institut était l'objet, et il eut le bonheur d'obtenir du Saint-Siège la confirmation de la règle du B. Albert (*V. ce nom, I, 400*). Après avoir passé plusieurs années à Rome, uniquement occupé des intérêts de son ordre, il alla dans la Palestine, visiter ses frères du Carmel. Il assistait, en 1237, au chapitre dans lequel ces

religieux prirent la résolution de se retirer en Europe, pour se soustraire à l'oppression des Sarrasins. Le plus grand nombre se dirigèrent sur l'Angleterre, où Simon les suivit, en 1244. Bientôt après, Alain, général de l'ordre, ayant donné sa démission, Simon fut élu pour lui succéder dans ce poste important. Il obtint du pape Innocent IV une nouvelle confirmation de la règle du Carmel, et, en 1251, fit placer cet ordre sous la protection spéciale du Saint-Siège. C'est à la même année que les historiens rapportent l'institution de la confrérie du *Scapulaire*, établie pour honorer d'une manière spéciale la mère de Dieu. On dit qu'elle doit son origine à une vision de B. Stock, regardée comme fabuleuse par le docteur Jean Launoy (1), mais défendue par un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels il suffira de citer les PP. Théoph. Raynaud et Cosme de Villiers (2). L'office et la fête du Scapulaire ont été approuvés par le St.-Siège; et cette confrérie est très-répandue dans tous les pays catholiques. Pendant vingt ans que Simon resta chargé du gouvernement du Carmel, cet ordre prit un accroissement considérable; mais il ne fut nulle part aussi florissant qu'en Angleterre, où il posséda jusqu'à quarante maisons. Malgré son grand âge, le pieux général voulut visiter les établissements de son ordre en France; mais en arrivant à Bordeaux, il

(2) Les ouvrages suivants appartiennent aussi à Stocchi, qui les composa pour accréditer son imposture : I. *De rebus fortiter gestis à Johanne II. Calà, auctore J. Bonatio*, Hedwæ, 1509. II. *Processus vitæ B. Joh. Calà, auctore Martino Schener ejus contubernale*, Tifer vel Dantoua, 1643. III. *Vita gestaque B. Joh. Calà descripta à D. Anglo Primo cisterciensi*, Mss. IV. *Tractatus Lucii de Donato, de spiritu prophetiæ B. Joh. Calà*, Mss. V. *Opusculum D. J. Bonatii de prophetis sui temporis*, Mss.

(1) J. de Launoy : *De Simonis Stochii viso et de scapularis sodalitate*, Leyde, 1642; Paris, 1653 et 1663, in-8^o.

(2) Le P. Théoph. Raynaud a réuni tous les témoignages en faveur de la vision de Stock, dans le *Scapulare Marianum illustration et defensum*, inséré dans le tome VII du recueil de ses *Œuvres*; et depuis le P. Cosme de Villiers les a reproduits dans la *Biblioth. Carmelitana*, à l'art. Stock, II, 753. Voyez aussi le savant traité du pape Benoît XIV : *De canonisatione sanctorum*, tom. IV, part. 2, cap. 9, p. 74.

tomba malade, et mourut en 1265, le 16 mai, jour où l'Eglise honore sa mémoire d'un culte particulier. Outre des Lettres et Homélie, on a du B. Stock : *Canones officii divini*; — un Opuscule : *De christianâ pœnitentiâ*, et deux Hymnes à la Sainte Vierge : *Flos Carmeli vitis*, et *Ave stella matutina*. On trouvera d'autres détails dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, et dans les *Vies des Pères* de Godescard, qui d'ailleurs, suivant son usage, a cité les meilleures sources. W—s.

STOCKDALE (PERCIVAL), littérateur, né en 1736, au village de Branxton en Écosse, dont son père était vicaire, acheva ses études à l'université de Saint-André. Il servit ensuite, dans l'armée anglaise, à Gibraltar, et dans l'île de Minorque; mais lassé de la profession des armes, il entra dans les ordres sacrés, et il exerça quelques fonctions ecclésiastiques. Cette nouvelle situation ne le fixa pas davantage, et le goût des voyages le conduisit en Italie. Les muses avaient reçu de bonne heure ses hommages : à dix-huit ans il avait traduit en vers anglais une élégie de Cornelius Gallus; il avait fait imprimer, en 1765, deux petits poèmes de circonstance, *Churchill disséqué*, dédié à la minorité; et *les Constituants*, au sujet d'une élection de députés. Une traduction de *l'Aminte* de Tasse, qui parut en 1770, peu de temps après son retour d'Italie, obtint les éloges de Johnson et de Hawkesworth, et commença la réputation de son auteur. Les libraires, alors, vinrent lui faire leur cour. En 1775, un poème intitulé *le Poète* attira particulièrement l'attention. Le *Critical Review* le compta, vers cette époque, au nombre de ses rédacteurs. Stockdale ve-

nait de mettre au jour quelques sermons contre le luxe et la dissipation, et sur la bienveillance universelle, lorsqu'il fut nommé aumônier du vaisseau de guerre la *Résolution*. Ce fut pendant les trois années qu'il occupa cette place, qu'il composa six *Sermons aux gens de mer*. Il publia, en 1778, in-8°, *Recherches sur la nature et les vraies lois de la poésie*, renfermant une défense particulière des écrits et du génie de Pope contre le docteur Wharton. Le succès de cet ouvrage, et celui d'une *Vie du poète Waller*, confirmé par les suffrages de Gibbon, de Burke et de Johnson, persuadèrent malheureusement à Percival Stockdale qu'il était appelé dès-lors à tenir le sceptre de la critique et à dispenser les réputations littéraires : aussi se montra-t-il profondément offensé lorsqu'il vit les principaux libraires de Londres fixer leur choix sur Samuel Johnson, pour la composition de notices biographiques dont on voulait enrichir une édition nouvelle des Poètes anglais. Jamais il ne pardonna à quelques-uns de ces libraires une préférence qu'il ne pouvait comprendre et qu'il appelait une *étrange bévue*. Les observations qu'il eut occasion de faire pendant quelque temps qu'il fut gouverneur du fils aîné de lord Craven, lui fournirent la matière d'un opuscule qu'il publia en 1782, sous ce titre : *Examen de cette question importante : « laquelle est préférable de l'éducation publique ou de l'éducation particulière? »* Il était depuis deux ans ministre d'Hinckworth en Hertfordshire, lorsque le chancelier Thurlow lui donna la cure de Lesbury en Northumberland, à laquelle fut jointe plus tard celle de Long-Houghton. Malgré tant d'avantages qui devaient le retenir dans sa patrie, un

de ses amis , M. Matha , consul à Alger , lui ayant persuadé que l'air de ce climat convenait mieux à sa santé , il n'hésita pas à partir. Il fit , en Espagne , et sur la côte de Barbarie , des recherches savantes , dont il réunit les résultats pour en former une description fort étendue de Gibraltar , comprenant l'histoire naturelle et politique de ce boulevard de la puissance britannique. De retour en Angleterre , il allait livrer cet ouvrage à l'impression , lorsqu'à l'occasion de quelque contrariété nouvelle , il se crut désabusé pour toujours de la gloire littéraire ; dans ce moment de désespoir , il jeta au feu son manuscrit , en se promettant de dérober désormais au public le fruit de ses veilles. Ce fut cependant après qu'il eut pris cette résolution qu'il occupa de lui plus que jamais le public : il fit imprimer , en 1807 , un cours de *Leçons* (lectures) *sur les mérites respectifs des plus grands poètes anglais* , et , en 1809 , des *Mémoires* sur sa vie. Un choix de ses *Poésies* parut en 1808 , 1 vol. in-8°. Stockdale mourut le 11 septembre 1811. Si sa vanité lui avait fait quelques ennemis , ses talents et des qualités estimables lui acquirent des amis honorables. Il était pénétré d'un profond sentiment de religion , qui anime fréquemment son style ; son ame était généralement bienveillante , et son humanité s'étendait à tous les êtres sensibles. Il ne pouvait supporter les traitements barbares qu'on voit trop souvent exercer envers les animaux. Un de ses écrits est dirigé contre le spectacle cruel et dangereux des *combats de taureaux*. On prétend que c'est lui que la célèbre romancière Miss Burney a voulu peindre dans le personnage de Bilfield de sa *Cecilia*. Aux ouvrages

que nous avons cités , il faut ajouter : I. les *Antiquités de la Grèce* , traduit de Lambert Bos , 1772. II. *Les Institutions des peuples anciens* , traduit de Sabbathier , 1776. III. *Essai sur la misanthropie* , 1780. IV. *Les Bords du Wear* , et *l'Ile invincible* , poèmes. Vers l'an 1771 , il fut éditeur de l'*Universal Magazine* ; et dans l'été de 1779 , plusieurs lettres politiques , dues à sa plume , furent insérées , avec la signature d'*Agricola* , dans le *Public Advertiser*. L.

STOCKMANS (PIERRE) , né à Anvers , en 1608 , fut successivement professeur en droit à Louvain , conseiller à la cour souveraine de Brabant , assesseur à la chambre mi-partie de Malines , membre du conseil privé , maître des requêtes , garde des archives , premier intendant de la justice militaire , et souvent député aux diètes de l'empire pour le cercle de Bourgogne ; il mourut à Bruxelles , le 7 mai 1671 , Stockmans avait publié , en 1641 , sous le titre de *Somnium Hipponense* , une fiction où il est transporté en songe au milieu d'un concile , devant lequel Jansenius est conduit en criminel par des Jésuites qui veulent le faire condamner. Mais saint Augustin , assisté de saint Prosper et de saint Fulgence , après avoir examiné les raisons pour et contre , prononce que l'évêque d'Ypres a été le fidèle interprète de sa doctrine. L'ouvrage fit beaucoup de bruit ; l'auteur n'en ayant pu être découvert , on dut se borner à une sentence contre le livre , qui fut réimprimé la même année , 1641 , sous ce titre : *Conventus Africanus , seu disceptatio judicialis apud tribunal præsidis Augustini , enarratore Artemidoro*. Ce livre fut mis à l'index , et on l'at-

tribua d'abord à Libert Fromond ou à Ignace Huart. Les autres ouvrages de Stockmans sur la même matière sont : 1°. *Parallelum Sti. Augustini Jansenii et Calvinii*, 1641, in-4°. , pour établir, contre le P. Deschamps la différence des sentiments de Jansenius et de ceux de Calvin. 2°. *Vertumnus* : ce sont des dialogues, où l'auteur tourne en ridicule le P. Paludanus, augustin, qui après avoir approuvé et défendu le livre de l'évêque d'Ypres, en avait ensuite souscrit la condamnation et attaqué la doctrine. On a, du même, différents ouvrages dont le sujet appartient spécialement aux emplois qu'il avait remplis : I. *Jus Belgarum, circa bullarum pontificiarum receptionem*, dont l'objet est de justifier, par l'exemple de tous les états catholiques, la nécessité du *placet* ou lettres patentes, pour tous les rescrits, bulles, etc., émanées de la cour de Rome. II. *Defensio Belgarum contra evocationes ad peregrina negotia* : l'objet de ce livre est de démontrer que les évêques ne doivent pas être traduits hors de leur province pour être jugés devant un tribunal étranger. III. *Deductio ex quâ probatur non esse jus devolutionis in ducatu Brabantiae*. IV. *De jure devolutionis adversus Franciæ reginam*. Ces deux écrits furent mis à l'index en 1654. V. *Tractatus de jure devolutionis*. Ces trois derniers ouvrages regardent les droits réclamés par Marie-Thérèse, reine de France, sur le Brabant; ils sont dirigés contre les prétentions de Louis XIV, et particulièrement contre Joly, conseiller au Châtelet de Paris. Il y a une collection de tous les écrits de Stockmans, publiée à Bruxelles, en 1686-1700, in-4°. L'autorité de ce jurisconsulte est encore d'un grand

poids dans les tribunaux des Pays-Bas. T—D.

STOEFLER. Voy. STOFFLER.

STOELLER. Voy. STELLER.

STOERK (ANTOINE, baron de), médecin de la cour de Vienne, naquit dans la petite ville de Soulgau, en Souabe, le 21 février 1731, de parents pauvres. Les ayant perdus dans sa première enfance, il fut élevé dans la maison des indigents, à Vienne, où il trouva des amis et des bienfaiteurs, dont il sut conserver la bienveillance par ses talents, son application et sa modestie. Il se voua, avec un grand zèle, à l'étude des lettres, prit, en 1752, le grade de maître-ès-arts; et après avoir subi, devant la faculté de médecine, un examen rigoureux, il obtint, en 1757, des mains de Van-Swieten, le diplôme de docteur. Il eut bientôt une clientèle très-étendue, et fut nommé médecin de la cour, en 1760. La carrière brillante qu'il parcourut depuis, lui fut surtout ouverte par l'estime de l'impératrice Marie-Thérèse, qu'il guérit, en 1767, de la petite vérole. Depuis ce moment, il fut élevé aux premiers emplois de sa profession, et fut, en outre, nommé conseiller aulique et baron. Successeur de Van-Swieten, Stoerk a puissamment contribué aux progrès de l'art de guérir dans les états autrichiens, et il a rempli, avec un zèle qui ne se démentit jamais, les devoirs des différentes fonctions qui lui furent confiées. Il mourut le 11 septemb. 1803, laissant une fortune d'un demi-million de florins. On lui doit surtout la découverte de propriétés utiles dans quelques plantes vénéneuses. Voici la liste de ses écrits : I. *Dissertatio de conceptu, partu naturali, difficili et præternaturali*, Vienne, 1758,

in-4°. II. *De Cicutâ libellus I et II cum supplem.* Vienne, 1761, in-8°, traduction allemande, par L. J. Neyder, ibid., 1764, in-8°. III. *Libellus de Stramonio, Hyosciamo, Aconito*, ib., 1762, in-8°. Traduction allemande, Zurich, 1763, in-8°. IV. *De Colchico.* Vienne, 1763, in-8°. Trad. allemande, par S. Schinz. Zurich, 1764, in-8°. V. *Libellus de flammulâ Jovis*, Vienne, 1769, in-8°. Trad. allemande, Francfort, 1769 - 1778, in-8°; Nuremberg, 1770, in-8°. VI. *De usu Pulsatillæ nigricantis.* Vienne, 1771, in-8°; en allemand, Leipzig, 1771, in-8°. Ces divers traités ont été traduits en français par Lebègue-de-Presle. VII. *Libellus, quo continuantur experimenta et observationes circa nova medicamenta.* Vienne, 1765, in-8°. VIII. *Annus medicus, quo sistuntur observat. circa morbos acutos et chronicos.* Vienne 1760-61, in-8°, continué par H. J. Collin. (*Voy. ce nom.*) IX. *Instituta facultatis medicæ Vindobonens.*, ibid., 1775, in-8°. Trad. allemande, par P. J. Ferro, ibid., 1785, in-8°. X. *Instruction médicinale - pratique pour les médecins des armées et de la campagne des états autrichiens*, 2 tom. Vienne, 1776 (en allemand); traduit en latin par J. M. Schosulan, ibid., 1777; 3^e édition, 1791, in-8°. XI. Avec J. M. Schosulan, J. F. et N. J. Jacquin, la *Pharmacopœa Austriaca provincialis emendata.* Vienne, 1794, in-8°. Z.

STOEVEY (JEAN-HERMANN et DIDIER-HENRI), deux frères, historiens allemands, dont le cadet a, tout en gardant l'anonyme, exercé, pendant vingt-neuf ans, une influence puissante sur l'opinion publique, non seulement de l'Allemagne, mais de l'Europe entière. Ils

étaient nés tous les deux à Verden, l'un le 10 février 1764, l'autre le 19 juill. 1767. L'aîné fut, depuis 1783 jusqu'en 1786, collaborateur de Schirach au journal politique, et pendant quelques années rédacteur du *Courier d'Altona*; enfin, recteur au gymnase de Buxtehude, où il mourut le 24 février 1792. Il publia divers ouvrages historiques, sans se nommer sur le titre. Quand il quitta Schirach, en 1786, son frère Didier-Henri prit sa place, et fut, jusqu'en 1793, le principal co-rédacteur du journal politique. Il prit, en 1788, le grade de docteur en philosophie à l'université de Helmstadt, après avoir fait une dissertation *De historia studii historici in Daniâ, et de præcipuis rerum Danicarum historicis*. En 1793, on lui confia la rédaction du célèbre journal intitulé: *Correspondant impartial de Hambourg*. Il en resta chargé jusqu'à sa mort, arrivée le 13 avril 1822. C'est à sa conduite prudente qu'on doit la conservation de ce journal dans des époques très-difficiles: il eut la satisfaction de lui voir reprendre une nouvelle vigueur depuis 1814, et il fit son possible pour le reporter à son ancienne splendeur. Stoevey n'avait jamais exercé de fonctions; mais comme en Allemagne, pour être considéré, il faut porter un titre, il se fit donner, en 1816, celui de conseiller de légation du duc de Meklenbourg. Il fut aussi nommé chevalier de l'ordre de Wasa. On lui doit une vie de Linné, 2 volumes in-8°; une collection des Lettres de ce naturaliste, en latin, 1 vol. in-8°; et l'ouvrage suivant en allemand: *Notre siècle*, ou Tableau des choses remarquables et des hommes les plus célèbres, manuel de l'histoire moderne, Altona, 1791; trois vol. in-

80. Cet ouvrage, qui a du mérite, est attribué par quelques personnes à son frère. S—L.

STOFFLER ou STOEFFLER (JEAN), en latin *Stofflerinus*, célèbre astronome, était né le 10 décembre 1452 (1), à Justingen dans la Souabe, de parents obscurs. Son goût le porta de bonne heure vers l'étude des mathématiques, et il y fit de grands progrès. Il continua les *Éphémérides* de Régiomontanus (Muller) depuis 1482, et se fit bientôt connaître avantageusement en Allemagne. En 1499, il se trouvait à Ulm; il offrit au sénat de cette ville de nouvelles *Éphémérides* calculées pour les vingt années suivantes. Nommé professeur de mathématiques à l'académie de Tübingen, Stoffler remplit cette place avec beaucoup de succès et eut la satisfaction de voir ses leçons suivies par une foule d'élèves. Il fut l'un des astronomes qui s'occupèrent de la réformation du calendrier, et il adressa son travail au concile de Latran : mais la gloire d'attacher son nom à cette utile opération était réservée à un autre astronome. Cependant si, comme on l'assure, il proposa de retrancher dix jours pour rectifier l'erreur introduite par Sosigènes dans le calendrier Julien (V. SOSIGÈNES ci-dessus, p. 140), Stoffler avait trouvé le moyen qui fut adopté depuis (V. GRÉGOIRE XIII, XXIII, 409). Mais rien ne contribua plus que ses *Éphémérides* à étendre la réputation de notre astronome. A la tête de celles qu'il publia pour l'année 1524, il annonça que, par suite de la con-

jonction des grandes planètes, il arriverait, le 20 février, une inondation qui, sans le moindre doute, bouleverserait la surface de la terre. On aurait dû peut-être se rassurer sur cette prédiction, en voyant que Stoffler n'avait pas laissé de continuer ses calculs pour les années suivantes; mais la frayeur ne raisonne pas. En vain les prédicateurs essayèrent de démontrer, par les textes des livres saints, l'impossibilité d'un nouveau déluge; en vain les princes firent démentir les sinistres pronostics de Stoffler (V. NIFO, XXXI, 283); chacun était occupé de pourvoir à sa sûreté : tandis que les uns cherchaient un asile sur le sommet des montagnes les plus élevées, d'autres se procuraient des barques pour s'y réfugier avec leurs familles. Enfin le mois de février arriva; malgré la conjonction des planètes, il fit très-sec. Stoffler se hâta d'expliquer la cause du démenti que ses calculs venaient de recevoir, et ses *Éphémérides* n'en eurent que plus de vogue (2). Outre les mathématiques et l'astronomie, il enseignait la géographie : il exécuta des cartes, des mappemondes, et fit construire, dans le château de Tübingue, une sphère dont un de ses élèves (Imsser de Strasbourg) parle avec admiration. Il se rendit à Vienne, en 1530, pour assister à l'installation du professeur de mathématiques; et mourut le 16 février de l'année suivante, si l'on en croit Melch. Adam (*Vitæ viror. eruditor.*), à Blaubeuren, d'une maladie contagieuse. D'autres prétendent que Stof-

(1) Cette date est certaine, puisqu'on voit au bas d'un portrait de Stoffler, gravé en 1531, qu'il était alors âgé de soixante-dix-neuf ans. C'est donc par erreur que Lalaude place la naissance de Stoffler, en 1454; et c'est sans doute par une faute typographique, qu'on lit 1472, dans l'*Hist. de l'astronomie* de M. Delambre.

(2) On a dit que Stoffler avait annoncé la fin du monde pour l'année 1586; mais Bayle remarque très-bien que les calculs de cet astronome ne s'étendent pas jusqu'à cette époque, et explique la cause de l'erreur qui a fait attribuer cette prédiction à Stoffler.

fler périt par suite de sa confiance dans l'astrologie. Ayant trouvé qu'il était menacé d'être tué par la chute d'un corps grave qui lui tomberait sur la tête, il résolut de rester chez lui pendant la journée, avec quelques amis qu'il pria de lui tenir compagnie. Mais une discussion s'étant élevée entre eux, il voulut la décider par un passage d'un auteur; et sur le mouvement qu'il fit pour prendre le volume dont il avait besoin, la planche chargée de livres lui tomba sur la tête. Il ne survécut que peu de jours à cet accident. Quoi qu'il en soit, Stoffler mourut dans un âge très-avancé; ses obsèques furent célébrées avec pompe, et on voyait à Tubingue son tombeau décoré de son portrait et d'un distique latin rapporté par Freytag (*Analect. litterar.*, 912). Parmi ses nombreux élèves, on cite Melanchthon et Munster auquel il permettait de copier tous ses ouvrages. Cette complaisance les a sauvés d'une destruction inévitable, puisque les manuscrits et les instruments de Stoffler furent détruits peu de temps après sa mort, dans un incendie. Parmi ses ouvrages dont on trouvera la liste dans l'abrégé de la Bibliothèque de Gesner (*V. FRIES*), nous nous bornerons à citer : I. Des *Éphémérides*, depuis 1482, souvent réimprimées en Allemagne et en Italie, avec des retranchements et des additions. Les premières éditions sont rares : celle de Venise, 1522, in-4°, que nous avons sous les yeux, contient des calculs pour dix ans. Philippe Imsser en a publié la suite, depuis 1532 à 1552, Tubingue, 1532 in-4°. Dans la dédicace, il nomme son maître l'*Archimède* de l'Allemagne. II. *Tabulæ astronomicæ*, Tubingue, 1500, in-fol. III. *Elucidatio fabricæ ususque astrolabii*, ibid.,

1513, in-4°, Paris, 1585, in-8°, Cologne, 1594, même format. IV. *Calendarium romanum magnum*, Oppenheim, 1518, 1524, in-fol., traduit en allemand. C'est le seul ouvrage de Stoffler que l'on puisse encore consulter utilement. L'édition d'Oppenheim, 1518, est très-remarquable sous le rapport de l'exécution typographique. V. *Commentarius in Procli Sphæram; elucidatio fabricæ ususque astrolabii; et tabulæ astronomicæ*, Tubingue, 1534, in-fol. Outre l'ouvrage de Melch. Adam, déjà cité, on peut consulter sur Stoffler le *Dictionnaire* de Bayle. L'article que Delambre lui a consacré dans l'*Histoire de l'Astronomie du moyen âge*, p. 373, est instructif mais incomplet. Jean-Fred. Wahl a publié : *Programma singularia nonnulla de insigni quondam mathematico J. Stoeslerino proponens*, Giessen, 1743, in-4°.

W—s.

STOFFLET (NICOLAS), général vendéen, était fils d'un menuisier de Lunéville, où il naquit en 1751. Il servit pendant quinze ans, dans le régiment de Lyonnais, y fut caporal de grenadiers, et eut le bonheur de sauver la vie à son colonel, le comte de Colbert Maulevrier, dans un péril imminent. Ce gentilhomme, par reconnaissance, l'emmena dans ses terres en Anjou, et en fit son garde-chasse général. En mourant, il le recommanda à son fils, qui eut pour lui les mêmes égards. Stofflet vécut ainsi fort content de son sort, jusqu'au temps de la révolution. Alors il ne put voir sans indignation les vexations que l'on fit subir à la noblesse française, et plus particulièrement à son bienfaiteur. Connu dans le canton par sa bravoure et son activité, il fut choisi

pour chef, le 11 mars 1793, par quelques jeunes-gens de Maulevrier et des environs. Sa troupe s'étant grossie, il se joignit à Cathelineau pour attaquer Chollet; et cette ville, quoique défendue par une assez nombreuse garnison, ne put résister à l'impétuosité des royalistes. Après avoir combattu vaillamment à la journée de Fontenai, le 24 mai suivant, Stofflet fut nommé commandant de cette ville, et il ne la quitta que pour aller au-devant du général républicain Ligonier, qui menaçait Chollet. S'étant avancé jusqu'à Vihiers, il s'empara de ce poste, et ne céda qu'à une extrême supériorité de nombre. Quelques jours après, il se trouva à l'attaque de Saumur, et fut chargé, avec les Angevins, d'occuper les hauteurs, afin de contenir le château. Au mois de juillet 1793, il rejoignit Lescure à Chollet. Voulant attaquer Westermann, posté sur les hauteurs du Mongaillard, où il était difficile d'arriver jusqu'à lui, Stofflet proposa de faire marcher l'armée par la route de Maulevrier à Châtillon; mais cette route était sous le feu de l'ennemi. Lescure combattit vivement sa proposition, et ne pouvant vaincre son opiniâtreté, il s'écria : « Que ceux qui veulent périr suivent Stofflet; pour moi je prends une route opposée. » Tous les soldats quittèrent Stofflet, et lui-même se vit contraint de suivre Lescure. On surprit les républicains en plein jour : Stofflet tourna leur position, coupa leur retraite, et les mit dans la déroutela plus complète. Le 15 juillet, il fut nommé par les chefs vendéens major-général de l'armée catholique et royale. Le 14 septembre de la même année, de concert avec d'autres chefs, il attaqua le corps de Santerre (V. ce nom), à Doué, et

fut frappé d'un coup de feu à la cuisse (c'est la seule blessure qu'il ait reçue dans plus de cent combats). Le 15 octobre, les républicains ayant attaqué Châtillon, Stofflet se trouva enveloppé par l'ennemi : sautant à bas de son cheval, il gagna un champ voisin, fut arrêté par des chasseurs, et se dégagea à coups de sabre. Dans la sanglante et malheureuse bataille de Chollet, il attaqua l'aile gauche des républicains avec La Rochejaquelein : déjà il s'était emparé de leur artillerie, lorsque, par une manœuvre habile, le général républicain Haxo parvint à le tourner, et reprit tout ce qui était au pouvoir des Vendéens. Stofflet passa la Loire avec l'armée royale, et le 26 octobre, il eut la plus grande part à la victoire obtenue sur le général Léchelle près de Laval, en se glissant avec sa troupe derrière les colonnes ennemies. Il eut un cheval tué sous lui dans la mêlée, et ne cessa de combattre qu'après avoir achevé la défaite des républicains. Il suivit ensuite l'armée royale à l'attaque de Granville, et dans sa marche en Bretagne. Quand les malheureux Vendéens, battus et désespérés, méconnurent la voix de leurs chefs, Stofflet seul conserva de l'ascendant sur cette multitude en désordre; Talmont étant près de s'éloigner, il se met à la tête d'un piquet de cavalerie, court au rivage, et trouve le prince sur le point de s'embarquer avec l'abbé Bernier; il l'empêche de se deshonorner, le ramène à l'armée, et suspend le bras des Vendéens prêts à l'égorger. A la bataille qui fut donnée sur la route d'Antrain en avant de Dol, Stofflet, qui avait en tête le général Marceau, et qui fut mal secondé, résista faiblement : un brouillard extraordinaire s'étant élevé des marais qui entourent Dol, il

se vit obligé de se retrancher dans un bois avec deux pièces de canon , fut repoussé par les républicains , et manquant de cartouches , regagna Dol avec les fuyards. Le combat ayant recommencé le lendemain , il repoussa deux fois l'ennemi , qui toujours revenait à la charge. A l'attaque du Mans , le 12 déc. , après avoir combattu vaillamment à côté de La Rochejaquelein , voyant que tout était désespéré , il donna lui-même l'exemple de la fuite , et on le vit , dans cette nuit terrible , démentir sa réputation de bravoure. Il suivit bientôt après La Rochejaquelein , repassa la Loire avec lui sur quelques planches liées à la hâte ; et ces deux chefs se mirent à parcourir le Haut-Anjou , rassemblant les débris fugitifs du parti royaliste (*Voyez ROCHEJAQUELEIN*). A la nouvelle de la mort de ce général (27 janvier 1794) , Stofflet parut peu touché , et il s'empara du commandement que personne n'osa lui disputer. Impatient de se signaler dans ce nouveau poste , il se hâta d'attaquer Chollet , défendu par le général Moulin , à la tête de cinq mille hommes et de neuf pièces de canon : le 10 février , il y entra triomphant ; mais s'étant avancé jusque sur la route de Nantes , il fut repoussé et forcé de regagner les hauteurs de Nuaillé. Son infatigable activité ne cessa de harceler les républicains , qui furent contraints d'évacuer Chollet , laissant une quantité d'effets précieux au pouvoir des royalistes. Stofflet resta ainsi en possession de tout le pays qu'avait occupé la grande armée catholique ; et le 11 mars , il prit , à Saint-Aubin de Baubigné , un arrêté qui déclarait soldats du roi tous les habitants de l'Anjou et du Haut-Poitou : depuis quinze jusqu'à cinquante ans , tous eurent ordre de

suivre l'armée , sous peine de mort. Ne voulant point s'exposer à la rivalité des nobles , il choisit la plus grande partie de son état-major parmi les paysans. Ce fut alors qu'il commença une correspondance avec Charette , et que , déterminé par l'influence du curé de Saint-Laud , il l'engagea à combiner leurs forces. Il reçut ensuite Charette à Beaurepaire , et tous deux se concertèrent avec Marigny , pour chasser les républicains des bords de la Loire. On assure que , dès ce temps , les deux généraux vendéens méditèrent la perte de Marigny , dont l'influence leur faisait ombrage. Cependant ils signèrent avec lui , à Jallais , l'engagement de ne jamais séparer leurs opérations. Peu de temps après , Marigny ayant fait , avec ses seules forces , une tentative sur la Chataigneraie , le conseil de guerre le condamna à mort ; et Stofflet , chargé de l'exécution de ce cruel arrêt , envoya une compagnie de chasseurs pour le saisir au château du Saulier , promettant une récompense au nommé Barbot qui les commandait , s'il parvenait à l'arrêter ; celui-ci ne réussit que trop dans sa mission , et Marigny fut impitoyablement fusillé. (*Voyez MARIGNY*) On imputa aux conseils de Bernier , ce crime qui flétrit si malheureusement les lauriers de Stofflet. Ce fut peu de jours après ce funeste événement , que , de concert avec Charette , il attaqua St-Florent , et que , dans le moment décisif , il éloigna sa troupe , de peur , a-t-on dit , de procurer à son rival un triomphe trop brillant. Il en fut encore à-peu-près de même à l'attaque de Chalans , où il arriva trop tard. Cependant il montra dans la retraite un sang-froid et une prudence admirables. A la tête d'une centaine de ses chasseurs , il rallia les fuyards ,

et les forçant de faire face à l'ennemi, les préserva d'un carnage complet. S'étant alors séparé mécontent de Charette, il regagna le haut pays, et fixa son quartier-général à la Me-rozière, où il convoqua un conseil qui nomma Bernier commissaire-général de l'armée catholique. Dès-lors Stofflet se laissa entièrement conduire par les conseils de cet ecclésiastique; et au travers d'une foule de mesures oppressives, on ne peut nier qu'il ne fit prendre à l'insurrection de l'Anjou un caractère imposant. Il y réunit tout le territoire qui avait été soumis à Marigny, voulut y établir une sorte d'administration, et manquant entièrement de moyens pécuniaires, il arrêta la création d'un papier-monnaie, en fit mettre pour six millions en circulation, et força les habitants à le recevoir. De pareilles décisions, prises sans l'avis des autres chefs, mécontentèrent excessivement Charette; il manda Stofflet à son quartier-général, pour qu'il eût à rendre compte de sa conduite, et prononça la nullité de toutes ses opérations. Le curé de Saint-Laud, à son tour, répondit, au nom de Stofflet, avec beaucoup de violence au manifeste publié par Charette, et la division des deux chefs royalistes, signe précurseur de leur ruine, éclata sans retour. Ce fut à cette époque (fin de 1794), que Charette traita de la paix avec les républicains, et que Stofflet, malgré les avis de la plupart de ses officiers, résolut de continuer la guerre. Cependant à la fin il fallut céder à la nécessité, et traiter aux mêmes conditions que Charette. Seulement Stofflet insista, par ses envoyés à Nantes, sur l'entier remboursement des bons royaux; ce qu'ils ne purent obtenir. Il eut alors le chagrin de

voir ses principaux officiers l'abandonner pour s'attacher à Charette, et faire partie de l'armée du centre. Averti que s'il ne se rendait point en hâte au château de la Jaunais, où se tenaient les conférences, Charette signerait sans lui, et entraînerait une partie de l'armée d'Anjou, il partit accompagné de quelques officiers. Ayant appris en arrivant, que le traité était conclu, et que Charette était absent, il se crut joué, se mit en fureur, et s'éloigna au galop, en criant avec ses chasseurs, au *diable la république! au diable Charette!* Le lendemain, il envoya un détachement de cavalerie pour arrêter Sapinaud, commandant de l'armée du centre, qui avait traité de son côté; mais heureusement ses soldats ne purent le trouver. Plus tard, il fit saisir Julien Prodhaume au milieu de sa division, et donna ordre qu'on le traduisît à Maulevrier, où le conseil militaire le condamna à mort. Stofflet se proposait de punir ainsi tous ceux qui avaient manifesté l'intention de se réunir à Charette. Mais les républicains lui enlevèrent alors la plus grande partie de ses postes; et ce fut en vain qu'il tenta de soulever la masse des habitants de l'Anjou; ce fut en vain qu'il prononça la mort de tous ceux qui refuseraient de combattre sous ses ordres: il ne parvint à réunir par de tels moyens que cinq à six mille hommes, avec lesquels il tâcha de reprendre Saint-Florent, évitant prudemment une action générale contre un ennemi supérieur. Serré de près par la cavalerie d'élite, il eut recours à une ruse pour se dégager, et parvint ainsi à déconcerter les plans de l'ennemi. Cependant, abandonné des chefs de la Basse-Vendée, il chercha à lier ses opérations avec celles des royalistes d'outre Loire, et

il leur envoya deux députés, écrivant au général Canclaux pour lui dire qu'il se joindrait à la pacification des royalistes de Bretagne. Il demandait en conséquence que les républicains évacuassent l'Anjou. Canclaux ne lui accorda rien si ce n'est la faculté de se rendre aux conférences de Mortagne, qui furent sans résultat. Stofflet s'enfonça alors dans la forêt de Vezin, qu'il abandonna presque aussitôt. Les colonnes républicaines la fouillèrent inutilement. Il combattit encore long-temps; mais enfin les envoyés de la Convention s'étant adressés au curé de Saint-Laud, il y eut, le 2 mai 1795, une entrevue dans un champ près de Saint-Florent, et le traité fut arrêté sur les mêmes bases que celui de la *Jaunais*. Stofflet reçut deux millions pour les frais de la guerre. Il obtint deux mille gardes territoriaux, soldés par le trésor public, et il promit de livrer son artillerie (1). Cet arrangement fait, il publia une adresse aux habitants de son arrondissement pour les engager à la paix. Peu de temps après, le marquis de Rivière, aide-de-camp du comte d'Artois, étant venu dans la Vendée pour chercher à reconcilier Charette et Stofflet, ce dernier y consentit, et livra pour gage de la paix Delaunay, qui s'était réfugié près de lui, et que Charette fit massacrer. Mais bientôt mécontent de ne pas jouer qu'un rôle secondaire, il s'éloigna encore de son rival; et, le voyant disposé à recommencer les hostilités, il voulut à son tour entrer en négociation avec les républicains. Le général Hoche lui ayant demandé une entrevue, il s'y rendit; et dans

la conférence qui eut lieu près de Chollet, le 12 septembre 1795, il fit des protestations de soumission, et même de zèle, pour la république. Cependant vers le mois de janvier 1796, s'étant laissé gagner par les pressantes sollicitations de Charette, et des agents du comte d'Artois, qui le fit lieutenant-général et chevalier de Saint-Louis, il se décida à recommencer la guerre; mais il ne trouva plus les mêmes dispositions dans les habitants de l'Anjou. Il fit une proclamation pour rappeler aux armes ses compagnons. « Bra- » ves amis, leur dit-il, la républi- » que a conspiré la ruine de votre » pays; elle veut arracher de vos » mains le fruit de vos travaux, vos » grains, vos subsistances, vous » abandonner, pour revenir vous » accabler en force, etc. Volez au » combat, je vous y précéderai, » vous m'y distinguerez aux couleurs » que portait Henri IV à Ivry. » Tous ses efforts ne parvinrent qu'à réunir trois à quatre cents hommes. Sa position devenant alors très-critique, il sollicita une entrevue du général Caffin. Dans cette conférence, on le rassura; mais le général Hoche était décidé à s'emparer de Stofflet, auquel il réservait le sort de Charette; il fut servi par des espions et des traîtres qui épiaient tous les mouvements du chef de l'Anjou. Par une marche nocturne, un détachement vint entourer la ferme où Stofflet s'était réfugié. Le chef de bataillon *Loutil*, qui demanda à s'y introduire, ayant répondu *royaliste*, les portes s'ouvrirent, et les républicains aperçurent Stofflet lui-même avec deux aides-de-camp et trois domestiques; ils le sommèrent aussitôt de mettre bas les armes, et *Loutil* avec un sergent et deux grenadiers s'avança pour

(1) En faisant son accommodement avec les républicains, Stofflet exigea le rappel du comte de Colbert Maulevrier, son ancien seigneur, et sa réintégration dans ses biens.

le saisir; il résistait de toutes ses forces, décidé à mourir en se défendant. Mais la lutte était trop inégale; il fut bientôt désarmé et lié, ainsi que son aide-de-camp Lichtenheim, et Moreau son fidèle domestique, qui n'avait pas voulu le quitter. Tous les trois furent conduits à Angers, et traduits à la commission militaire, qui les condamna à mort. Il se bandèrent mutuellement les yeux, s'embrassèrent, et moururent avec courage le 23 février 1796. Le cri de *Vive le Roi!* précéda leur dernier soupir. Stofflet était âgé de quarante-quatre ans. Cet homme courageux, né dans la dernière classe de la société, n'était cependant pas, comme on l'a prétendu, tout-à-fait dépourvu d'instruction. D'une extrême vivacité, il ne sut pas toujours contenir l'indignation que lui faisait éprouver toute espèce d'injustice, de vexation ou de lâcheté. Il fut d'abord sans ambition, n'ayant d'autre désir que de voir la cause de la monarchie triompher, et il ne pensa jamais à l'élévation que ce triomphe pouvait lui procurer. Il disait souvent que son bonheur serait de pouvoir reprendre sa bandoulière chez M. de Maulevrier, quand la royauté serait rétablie. Dans les derniers temps, le curé de Saint-Laud abusa indignement de sa franchise et de sa crédulité; et si ce méprisable transfuge ne le livra pas lui-même aux républicains, on ne peut du moins nier que dès-lors il préparait sa lâche défection (V. BERNIER).

B—P.

STOKE (MÉLIS ou ÉMILE), poète chroniqueur hollandais, florissait à Utrecht sur la fin du treizième et au commencement du quatorzième siècle. Il était prêtre et attaché au comte de Hollande Florent V; c'est

à lui qu'il a dédié son ouvrage, qui semble, d'après certains indices, avoir été commencé dès 1283. Cette chronique rimée s'étend depuis le comte Thierry I^{er}. (885) jusqu'à la mort de Jean II (1305), ou à l'avènement de Guillaume III, auquel l'auteur adresse une allocution remarquable. Stoke paraît avoir traduit ou imité du latin quelque chronique conservée de son temps à l'abbaye d'Egmont, dont les trésors historiques et littéraires périrent par les fureurs des iconoclastes. Sa diction est pure, eu égard au temps; mais sa versification est irrégulière, traînante, négligée. Il y a lieu de douter que le commencement de l'ouvrage soit de la même plume que la fin. Stoke n'aurait mis la main à l'œuvre que du temps de Florent V, mort en 1296. Il faut pourtant, dans cette supposition, qu'il en ait coordonné le style, car il n'offre pas de disparates sensibles. Cette chronique fut publiée, pour la première fois, par Janus Douza, en 1591. P. L. Spiegel fit les frais de cette édition (V. SPIEGEL). Elle devint presque tout entière la proie des flammes: ce qui décida le libraire Vanwouw à en publier une deuxième à la Haye, en 1620. Ces deux premières éditions portent: *Chronique d'un anonyme*. Ce n'est que plus tard que Scriverius en découvrit l'auteur. Alors le savant antiquaire Corneille Van Alkemade en donna une troisième édition avec le nom de Stoke; elle est enrichie de savantes notes, et ornée de portraits originaux des comtes de Hollande. Enfin l'aristarque hollandais Balthasar Huydecoper a laissé encore bien loin derrière lui son prédécesseur Alkemade, dans l'édition qu'il a publiée en 1772, 3 vol. in-8°. Le Commentaire de Huydecoper est un tré-

sor sans prix pour l'histoire et la philologie. On ne lira pas sans intérêt, sur Stoke, l'*Histoire de la langue hollandaise*, par A. Ypey, p. 333-342, et l'*Histoire de la poésie hollandaise*, par M. de Vries, t. 1, p. 7-10. M—ON.

STOLBERG-STOLBERG (FRÉDÉRIC-LÉOPOLD, comte de), naquit le 7 novembre 1750, à Bramstedt, dans le Holstein, où son père, le comte Christian-Gunther, occupait une charge de grand bailli. Devenu, en 1756, grand maître de la maison de la reine de Danemark Sophie Madelène, veuve de Christian VI, auquel il était allié par sa mère, Christian-Gunther transporta son domicile en Danemark, passant l'hiver à Copenhague, et l'été dans un château royal situé près de la mer et dans un des plus beaux sites de la Sélande. Ce séjour des premières années de Frédéric-Léopold ne fut pas sans influence sur son imagination et sa vocation poétiques. Distingués l'un et l'autre par les dons de l'esprit, mais surtout par des sentiments nobles et pieux, Christian-Gunther et son épouse, de la maison de Castell, en Franconie, s'attachèrent à développer dans le cœur de leurs enfants les qualités et les vertus qui les animaient eux-mêmes. Pendant que la charitable activité du comte améliorait le sort des paysans des terres de la reine; la comtesse, menant une vie retirée au sein même de la cour, puisait dans la lecture des meilleurs écrivains, et dans la conversation d'un petit nombre d'amis, les leçons d'éducation qu'elle voulait donner à ses fils. Dans ce cercle choisi se trouvaient Klopstock et Cramer, Jean-Ernest Bernstorff, le premier des trois ministres de ce

nom, et son digne neveu André Pierre, qui, en épousant depuis la fille aînée de la maison de Stolberg, en devint plutôt le fils que le gendre. Le comte Christian-Gunther mourut en 1765. Sa veuve continua de diriger sous ses yeux l'éducation de ses fils Christian et Frédéric-Léopold; mais en 1770, elle les envoya terminer leurs cours dans les universités de Halle et de Göttingue. Homère devint leur auteur de prédilection, et ses poèmes le sujet principal de leurs études. Il ne faut donc pas s'étonner si l'une des premières occupations de Frédéric-Léopold, à la sortie de la dernière de ces écoles, fut la traduction en vers de l'*Iliade*. Quoique composée à la hâte au milieu des distractions de la cour et de la ville, cette traduction, qui n'est pas à l'abri de la critique, sous le rapport de la versification, a cependant fait passer dans la langue allemande tout le feu de l'imagination et les grandes beautés du poète divin. S'il n'a pas rendu le texte avec toute la fidélité que réclame une langue qui, comme l'allemande, sait merveilleusement se plier aux tours de la phrase et de la pensée grecque, du moins il l'a rendu avec esprit, avec grace, et dans un libre mouvement qui tient de l'inspiration originale. Vers cette époque, les deux frères, qui, depuis long-temps, avaient formé le projet d'un voyage en Suisse, l'exécutèrent en partie à pied avec Goethe et Lavater. Ils traversèrent le pays des Grisons, sous la conduite du baron Ulysse de Salis; et après avoir visité le Milanais, le Piémont et la Savoie, ils revinrent à Copenhague. Ce voyage fut pour eux une source féconde d'inspirations poétiques. Ce fut peu après leur retour que le duc d'Oldenbourg, prince évê-

que de Lubeck, nomma Frédéric-Léopold son ministre plénipotentiaire en Danemark. Celui-ci n'accepta ce poste que parce qu'il le mettait en rapport avec ses deux intimes amis, le comte Bernstorff, son beau-frère, et le comte Holmer, ministre du prince évêque à Eutin, et que d'ailleurs ses occupations favorites n'en devaient que très-peu souffrir. Le mariage du comte Christian, en juin 1777, avec une comtesse de Reventlau, ayant fixé dans le Holstein les jeunes époux, amena l'heure de la séparation des deux frères. Bientôt la vue d'Agnès de Witzleben, que Frédéric-Léopold eut occasion de rencontrer à Eutin dans l'été de 1781, le fit songer à la formation d'un semblable lien : il le contracta le 11 juin 1782. Ses traductions d'Eschyle, plusieurs ouvrages dramatiques et un grand nombre de poésies datent de cette époque. Il révèle, dans ces dernières, tous les dons naturels et les qualités acquises de sa jeune compagne. Leur bonheur fut troublé par la mort de leur sœur la comtesse de Bernstorff. Le comte de Stolberg accepta, en 1785, un bailliage dans le pays d'Oldenbourg; mais avant d'entrer en fonctions, il fut chargé d'une mission assez importante de la part du duc auprès de la cour de Russie. Après s'en être acquitté, il vint s'établir à Neuenbourg, chef-lieu de son bailliage, avec toute sa famille. C'est là qu'il donna le jour à son ouvrage intitulé *l'Isle*, mélange de prose et de poésie, à ses idylles et à tant d'autres productions, dont une partie seulement a été livrée à l'impression. Mais au milieu de ses paisibles jouissances, un coup terrible vint subitement le frapper. Pour nous servir de ses expressions, il vit se fermer son

ciel sur la terre, les yeux de son Agnès, presque sans avoir senti la faulx de l'ange. La comtesse mourut le 17 novembre 1788. Christian accourut auprès de Frédéric-Léopold pour lui prodiguer ses consolations et l'emmener chez lui dans le Holstein. Il y passa l'hiver en partie et en partie à Altona, chez son ami le comte de Reventlow. Ce fut à cette époque que le prince régent de Danemark le demanda au duc d'Oldenbourg, pour lui confier une mission du plus haut intérêt. La Suède venait d'attaquer la Russie, qui était alors en guerre avec les Turcs. Catherine II ayant réclamé du roi de Danemark les secours stipulés par leur traité d'alliance, une armée danoise ne tarda pas d'entrer en Suède. De son côté, la cour de Berlin, alliée de celle de Stockholm, menaça le Danemark d'une invasion dans le Holstein; et cette invasion paraissait imminente au moment du départ du comte de Stolberg. L'orage se calma; et néanmoins sa mission dura plusieurs années. Il fit, à Berlin, connaissance avec la comtesse Sophie de Redern, qui demeurait chez sa sœur, épouse du comte de Fontana, envoyé de Sardaigne. Une conformité de goûts et d'éminentes qualités les rapprocha naturellement; et leur mariage scella cette liaison, le 15 février 1790. Le comte de Stolberg avait toujours désiré de visiter l'Italie. Peu de temps après son mariage, il se mit en route, avec son épouse, son fils aîné et le gouverneur de celui-ci, M. Nicolovius, aujourd'hui conseiller-d'état du roi de Prusse. La relation de ce voyage, qui embrasse une grande partie de l'Allemagne, la Suisse, toute l'Italie, y compris la Sicile, formant quatre volumes, est un monument

du goût et de l'imagination du comte. Il serait très-difficile de décider si cet illustre écrivain y est plus remarquable par la variété de sa vaste érudition et par l'étendue de ses connaissances littéraires que par la promptitude de sa pénétration et l'exactitude de son jugement. A la suite des brillants tableaux d'une nature grande et belle, viennent des observations pleines de justesse, et qui même, sous les rapports politiques, ont reçu presque toutes la sanction de l'expérience. Quelle mine inépuisable de trésors pour l'âme d'un poète que le séjour de cette belle Italie, et surtout de la Sicile ! Les souvenirs ne s'en effacèrent jamais de sa mémoire. C'est de cette île qu'il adressa à son vieil ami Ébert ses *Épîtres poétiques*, auxquelles il donna le nom d'*Hespérides*. Elle sont insérées dans la Description de son voyage. A son retour à Eutin, après dix-huit mois d'absence, il fut mis, par le prince-évêque de Lubeck, à la tête du gouvernement, du consistoire et des finances de ce petit état. Le comte remplit avec zèle les devoirs de sa charge ; mais, doué par le ciel d'une prodigieuse facilité, il trouva encore assez de loisir pour se livrer à ses études favorites. Il entreprit la traduction des derniers Discours de Socrate et des plus sublimes Dialogues de Platon, qu'il publia en trois volumes. Imaginant que les doctrines de ce philosophe pourraient être opposées avec succès à l'esprit frivole, incrédule et détracteur des temps modernes, il tendit constamment par ses efforts à y mettre une digue. Plusieurs notes de ces Traductions et la dédicace du dernier Discours de Socrate adressée à ses fils, prouvent que tel fut dès-lors son but principal. Il lui était d'ailleurs impossible de reconnaître

les traits d'une vraie liberté, et le retour d'Astrée, tant promis par les novateurs, dans une révolution qui versait des torrents de sang, encombrait les prisons de tout ce qu'il y avait de distingué par le rang ou par la vertu, dégradait tout ce qui était noble, profanait tout ce qui était saint, et qui, après avoir mis sur le trône l'anarchie populaire, y élevait ensuite le pouvoir et la volonté tyrannique d'un soldat. Aussi ces notes excitèrent les clameurs des amis de cette révolution, beaucoup plus répandus alors qu'on ne le suppose, dans les universités germaniques. Frédéric-Léopold avait hautement et publiquement manifesté son zèle pour la religion. On osa publiquement lui reprocher d'être chrétien. A la mort de Catherine II (1797), il fit un second voyage en Russie, pour y complimenter, au nom du duc d'Oldenbourg, le nouvel empereur. Une maladie assez grave l'empêcha de suivre la cour à Moscou. Il est probable qu'il eût succombé, sans les secours d'un célèbre médecin anglais, le docteur Robertson, que l'impératrice Marie elle-même envoya pour le soigner. Les eaux de Carlsbaden achevèrent sa guérison. A son premier voyage à Pétersbourg, Catherine lui avait conféré la grande décoration de l'ordre de Sainte-Anne. Paul 1^{er}. lui donna celle de St.-Alexandre Newski. — Dans les dernières années du dix-huitième siècle, les sciences morales et théologiques, après avoir long-temps fleuri en Allemagne, subissaient l'influence de la révolution. Une grande partie du clergé protestant, se laissant aller au courant des nouvelles doctrines, en proclamait les principes, soit dans des ouvrages exégétiques, soit dans les chaires des temples et des écoles, et livrait le texte des saintes

Écritures aux interprétations les plus hardies, les plus fausses et les plus indiscrètes. Le sentiment religieux qui animait Frédéric-Léopold, et qu'on retrouve dans tous ses écrits, devait naturellement être blessé du spectacle d'un désordre devenu presque général; et c'est peut-être la raison qui l'engagea à examiner sérieusement les rites et les dogmes d'une communion dont la prétention essentielle est de ne pas s'écarter des règles et des coutumes de la primitive Église; et l'on peut croire sans difficulté que celui qui, dans le nombre des dispositions préparatoires pour un voyage d'Italie, avait mis au premier rang une nouvelle étude des langues grecque, latine et italienne, et avait consacré dix-huit mois à s'en nourrir l'esprit, dût mettre en mouvement tous les ressorts de son zèle, de son érudition et de son jugement, pour une étude bien autrement importante, celle des vérités de la religion. Ce fut après avoir lu et comparé les plus habiles controversistes catholiques et protestants, pendant plusieurs années, et entretenu à ce sujet avec l'évêque de Boulogne une correspondance dont une partie a été imprimée (1), qu'il fit, en 1800, sa rentrée mémorable dans le sein de l'Église catholique. Au mois de septembre de cette année, il s'était démis de toutes les charges que le duc lui avait confiées. S'arrachant, avec la douleur que devait ressentir une âme aussi tendre, à ses amis, à ses parents et à un frère chéri, il vint établir sa résidence à Munster. Cette ville était habitée par le respectable Furstemberg, depuis long-temps vicaire-général du diocèse; par l'amie

vénérée de Hemsterhuys, la princesse de Galitzin, femme aussi distinguée par les grandes qualités de son cœur que par les dons de l'esprit (2); enfin par Hamann, Jacobi et les deux frères Droste (3), qui avaient été ses compagnons de voyage en Calabre et en Sicile. On peut croire qu'une telle réunion influa beaucoup sur la préférence qu'il donna à Munster. Libre d'affaires, et jouissant d'une tranquillité d'âme qui ranimait ses forces, Frédéric-Léopold conçut et médita le plan d'un ouvrage vaste et important, auquel il attacha dès-lors un vif intérêt: nous voulons parler de son *Histoire de la religion chrétienne* (4). L'esprit de l'auteur et sa piété évangélique s'y révèlent tout entiers. Il y étale d'ailleurs tous les trésors de son immense érudition et le fruit de ses recherches, tant sur l'objet principal que sur ses rapports avec la littérature ancienne et moderne. Cette Histoire est certainement un des plus beaux monuments que le génie ait élevés à la religion; et c'est à tel point l'opinion de la cour de Rome, qu'en ce moment la congrégation de la Propagande la fait traduire en italien (5). Le comte de Stolberg traduisit aussi les deux Traités de saint Augustin: *De la vraie religion* et *Des mœurs de*

(2) La princesse de Galitzin, née comtesse de Schmettau, femme du prince Dimitri III (Voyez GALITZIN, XVI, 342), avait embrassé la religion catholique, et mourut le 3 août 1807. Son fils est prêtre et missionnaire aux États-Unis, et sa fille a épousé un prince de Salm.

(3) Depuis, un des frères Droste se distingua par sa résistance à Buonaparte, dans le prétendu concile tenu à Paris, 1810 et 1811.

(4) Hambourg, 1806, 15 vol. in-8°. la 4^e édition est de Vienne, 1816: elle commence à la création du monde, et l'histoire profane y est souvent mêlée avec l'histoire sainte. Ce livre a confirmé plusieurs catholiques dans leur croyance, et a ramené quelques protestants: on croit que c'est à cette lecture que le prince de Mecklenbourg a dû sa conversion.

(5) Les traducteurs sont J. G. de Rossi et Henri Keller: le tome 3^e, a paru en avril 1824.

(1) *Œuvres choisies de M. Asseline, évêque de Boulogne*, tom. VI, p. 133 et suiv.

l'Église chrétienne (Munster, 1803), et dans la suite un petit Dialogue de sainte Catherine de Sienne, sur la plus haute perfection (ibid., 1808, in-8°). Il acheva sa Traduction en vers, depuis long-temps commencée, des Poésies d'Ossian, et en fit la dédicace à son frère, dans une Épître des plus touchantes. Ces divers travaux ne remplissaient cependant pas son temps de telle manière qu'il n'en pût consacrer quelques instants aux douceurs de la vie domestique, au commerce de ses amis et à la culture des plantes et des fleurs. Il faisait presque seul l'éducation de sa nombreuse famille⁽⁶⁾, et initia ses fils dans la connaissance des littératures grecque et latine. Il allait aussi visiter ses enfants mariés et son frère, chez lequel il passa les étés de 1807 et de 1816. En disposant les matériaux de son Histoire de la religion, il avait pris goût aux recherches historiques, biographiques et chronologiques. Il sentait le désir de retracer les principaux traits de la vie d'un des plus illustres héros des contrées saxo-germaniques; et c'est à cet essor patriotique que l'on doit son Histoire d'Alfred-le-Grand (1815). Il écrivit sur le frontispice cette épigraphe tirée du livre de Ruth, II, 20. « Cet homme est à nous. » Manière indirecte et délicate d'exprimer que les contrées de la Saxe le revendiquaient, et peut-être aussi qu'il appartenait plutôt à un Stolberg qu'à tout autre d'être le biographe de ce héros; car on prétend que la maison de Stolberg compte Alfred et Charlemagne au nombre de ses ancêtres. Au milieu des interruptions de son grand ouvrage

sur la religion, il écrivit la vie d'un des héros de la charité chrétienne, saint Vincent de Paul (1818), et trouva moyen d'y lier et d'y présenter sous un aspect plein d'intérêt quelques-uns des principaux événements des règnes de Henri IV et de Louis XIII, de la régence d'Anne d'Autriche, et des premières années de Louis XIV. Aux approches de sa soixante-dixième année, il sentit décroître ses forces et sa vue s'affaiblir. Quiconque a lu son grand ouvrage sur la religion chrétienne, peut se faire une idée de l'immensité des recherches et des travaux auxquels il avait dû se livrer. Le quinzième volume était achevé: il résolut de s'arrêter à l'époque de l'ouverture du concile-général d'Éphèse, en 430, et de la mort de saint Augustin, arrivée dans la même année. Vingt ans auparavant, le comte de Stolberg avait fait insérer dans les feuilles périodiques un Dialogue plein d'esprit, intitulé: *Lessing*, et en 1808, un petit Traité sous ce titre: *De notre langue*. Il y joignit un autre opuscule rempli de verve et de sensibilité: de *l'Esprit du siècle*; et les fit imprimer ensemble, en 1818 (1 volume in-12). Si les peuples ont leurs époques de gloire fécondes en grands hommes et en sublimes vertus, ils ont aussi leur temps de décadence et de dégradation, où l'on ne voit pas, à la vérité, les Titans attaquer le ciel, mais de misérables Pygmées voulant imiter les Géants, s'élever contre la religion, les mœurs et la justice, en s'efforçant de détruire tout ce qui est saint et vénérable. En examinant l'esprit du siècle et ses funestes résultats, Frédéric-Léopold entraînait en lice contre ces champions des doctrines perverses: aussi son écrit, quoique distin-

(6) Il eut quinze enfants: treize vivent encore et sont tous catholiques, à l'exception de sa fille aînée, la comtesse Ferdinand de Stolberg-Wernigerode.

gué par la solidité et par la force des raisonnements, encourut-il le blâme des écrivains du parti philosophique. Il eut encore, cette année, le bonheur de réunir chez lui ses enfants, son frère Christian et sa sœur. Peu de temps après leur départ, il fut atteint d'un mal qui lui causait de vives douleurs, et qui aurait pu avoir des suites fâcheuses; il s'était formé audessous de son œil gauche une glande ou loupe, qui s'étendait et commençait à s'enflammer. Les médecins en ayant jugé l'extirpation indispensable, elle fut faite par le célèbre chirurgien Langenbeck, de Göttingue: il fut bientôt guéri, et put de nouveau se livrer aux occupations qui lui étaient chères. Il traita, dans des articles séparés, divers sujets religieux, dont le premier volume intitulé: *Réflexions et considérations sur les saintes Écritures*, parut immédiatement après sa mort, et sera suivi d'un second. Les préceptes de la charité divine étaient depuis long-temps comme une sorte d'inspiration habituelle de son esprit et de son cœur. Dans sa dernière année, les sentiments conformes à ces préceptes remplissaient à tel point son âme, qu'il céda au désir de les consigner dans un petit écrit auquel il donna le titre de *Livre de la charité*, et dont on peut bien dire que chaque page est empreinte d'un amour fervent et divin. Frédéric-Léopold passa la fin de l'été et l'automne de 1819 chez son fils André, dans la belle terre de Soeder, appartenant à l'épouse de ce dernier. C'est là qu'il acheva son livre, et qu'il le termina par une espèce de chant du cygne, écrit avec une verve et une inspiration vraiment prophétiques. Revenu dans sa terre de Sundermuhlen au pays d'Osna-bruck, il fut attaqué de violentes

douleurs d'estomac et de vomissements presque continus. Ses douleurs augmentant, il sentit que sa dernière heure allait sonner, et n'en conserva pas moins la tranquillité de son âme et la sérénité de ses traits. Sa femme et ceux de ses enfants qui étaient auprès de lui continuèrent à être l'objet de l'affection la plus expansive, comme ils furent les témoins de cette vie céleste qui déjà commençait pour lui. Il indiqua lui-même les passages des saintes Écritures et des chants de Klopstock que ses enfants devaient lui lire, et souvent en récitait divers morceaux. Enfin après avoir donné sa bénédiction à sa famille, et imploré la miséricorde divine, il mourut le 5 décembre 1819. Plein d'ardeur pour tout ce qui est noble, honnête, juste, le comte de Stolberg était simple et doux comme un enfant: il apportait dans le commerce de la vie une grâce, un charme de bonté qu'on ne croyait pouvoir trouver qu'en lui. Aussi était-il respecté et chéri de tout ce qu'il entourait. L'offense personnelle ne l'irritait point et n'arrêtait point son obligeance. Le mensonge lui était odieux, et jamais la plus légère atteinte à la vérité ne souilla sa bouche. On n'aurait point osé en sa présence tenir un discours qui portât un préjudice quelconque à la réputation du prochain; son intégrité, sa patience, et sa générosité dans l'exercice de ses fonctions, lui avaient mérité l'affection des habitants de son bailliage d'Oldenbourg, qui tous le regardaient comme un père. Ayant peu de besoins, il n'exigeait rien pour lui-même, et présentait toujours un front serein et un visage satisfait. Il eut, sans doute, des chagrins à essuyer à l'occasion de son retour à l'Église catholique, des liens chers à rompre, des pré-

ventions injustes à subir, même de la part d'anciens amis que l'irritation du moment emporta, et qui eurent envers lui des torts réels. Il ne répondit à aucune des diatribes dont il était l'objet : il n'y opposa que la modération d'une âme pénétrée des dons de la grâce et des principes de la charité chrétienne. Au reste ses amis les plus intimes lui restèrent fidèles, et lui montrèrent autant d'attachement et de respect qu'avant sa conversion. L'ami de sa jeunesse, le compagnon de tous ses travaux, son frère Christian, ne cessa de voir en lui le modèle de toutes les vertus ; et l'Élégie qu'il fit à la mort de son cher Frédéric-Léopold, en 1820, exprime ses sentiments avec tout l'abandon de la tendresse et de la douleur. En général le caractère de Stolberg fut respecté par la grande majorité des Protestants, et très-peu osèrent l'attaquer durant sa vie. Klopstock, qui au premier moment s'était séparé de lui, finit par s'apaiser et par se rapprocher. Gleim en fit de même. Jacobi, le philosophe, après quelques objurgations assez amères, lui rendit son ancienne amitié ; Herder, seul de tous les écrivains protestants, le jugea de prime abord, avec noblesse et équité. Ce n'est qu'après sa mort, que sa mémoire a été en butte aux calomnies de quelques-uns. Un des plus violents durant sa vie et après sa mort, fut Voss, qui le premier osa faire paraître un écrit plein de haine contre la religion catholique et d'accusations aussi dénuées de preuves que de vraisemblance. Peut-être Voss saisit-il cette occasion pour satisfaire à une vieille haine contre l'aristocratie nobiliaire, qu'il fit éclater au sujet de la conversion du comte de Stolberg. Son aversion du catholicisme lui servit de pré-

texte pour manifester les principes démocratiques dont il était animé. Voss étant le seul qui ait cherché à attaquer le comte dans son caractère et dans ses intentions, et cette guerre opiniâtre faite à l'ami de son enfance, lorsque tous deux se trouvaient à un âge voisin de la tombe, ayant accéléré le terme de la vie de Frédéric-Léopold, mort en cherchant à repousser les injures faites à son honneur par celui qu'il appelait son ami, et dont au commencement de sa carrière, il avait assuré jusqu'à l'existence physique en lui procurant un emploi honorable, il est nécessaire que nous nous arrêtions sur de telles inculpations. Le comte est d'abord attaqué sous le rapport de la naissance. Aux yeux du plébéien, c'est une tache ineffaçable que d'être né dans la caste nobiliaire. Un gentilhomme ne saurait avoir ni science, ni véritable indépendance d'esprit, ni générosité de caractère. Quoique Voss ne nie pas que Stolberg soit doué d'une instruction riche et variée, il la trouve superficielle, parce que, suivant lui, un comte ne peut être un érudit, et que, d'après son détracteur, il faut être un érudit pour avoir de l'instruction. Ici perce et se trahit un véritable et pédantesque *orgueil de collège* qui contraste avec l'*orgueil nobiliaire* dont Stolberg est accusé. « Un gentilhomme ne saurait » être non plus indépendant, ainsi » que le conçoit Voss ; car le noble » n'admet que ceux de sa caste à la » jouissance de la liberté, et il en » exclut la bourgeoisie et les paysans. » Tout au plus voudrait-il s'unir au » sacerdoce pour leur commune indépendance et pour mieux cimenter » l'oppression des peuples. Encore » n'aime-t-il dans le clergé que les » prélats et pas du tout le clergé in-

» férieur , dont il prétend cependant
 » régler le sort et fixer les destinées.
 » Un gentilhomme , s'il n'est pas le
 » favori ou au moins le courtisan des
 » rois , s'il ne s'interpose pas entre
 » eux et leurs sujets , s'il ne gou-
 » verne pas par eux , est leur en-
 » nemi naturel. Ainsi restreint dans
 » une sphère étroite et absolument
 » isolée , il est dans la nature une
 » espèce de monstre digne de haine.
 » Le meilleur , le plus généreux , le
 » plus humain des nobles ne sau-
 » rait abdiquer ce caractère ; il res-
 » tera donc toujours un monstre. Tel
 » fut Stolberg , malgré un certain ver-
 » nis de bonnes qualités qui le distin-
 » guaient dans sa jeunesse. » Il est
 » assez plaisant de voir l'orgueil plé-
 » béien de Voss s'insurger ainsi contre
 » l'orgueil aristocratique du comte de
 » Stolberg , surtout lorsqu'on sait que
 » ce dernier n'injuria jamais de sa vie
 » quelque plébéien que ce fût , et qu'il
 » en eût constamment plusieurs pour
 » amis particuliers ; aussi Voss attaque-t-
 » il avec violence le philosophe Jacobi
 » et le poète Claudius , parce qu'ils vé-
 » curent dans l'intimité du comte , après
 » que lui Voss l'eut solennellement ana-
 » thématisé comme aristocrate. Il attri-
 » bue la politesse et les formes aim-
 » ables de Stolberg envers des plébéiens
 » ses amis , à un raffinement d'orgueil.
 » Il en veut surtout à l'urbanité , à la
 » délicatesse , aux manières nobles , ai-
 » sées de son ancien ami. Voss préfé-
 » rerait aux mœurs élégantes et distin-
 » guées une grossièreté extrême , une
 » âpre rudesse , une franchise agreste ,
 » et avant tout l'ébullition des senti-
 » ments d'orgueil et de haine. Un no-
 » ble grossier , sans éducation , lui plai-
 » rait d'avantage qu'un noble bien
 » élevé , parce qu'il offrirait plus de
 » prise à sa colère contre la caste en-
 » tière. Quelquefois l'expression de la

haine de Voss contre ce qu'il appelle
 les dehors imposteurs de la cheva-
 lerie , et les *manières françaises* ,
 va jusqu'à la bouffonnerie. Un gentil-
 homme , d'après lui , « ne peut avoir
 » non plus la véritable bonté de ca-
 » ractère des curés de campagne ; les
 » plébéiens et les rois seuls en sont sus-
 » ceptibles ; les meilleurs des prélats
 » et des nobles sont diversement im-
 » bus de l'esprit de domination. La
 » bonté de Stolberg n'était pas une
 » bonté réelle ; elle n'alla jamais
 » jusqu'à *tutoyer* Voss , quoiqu'ils
 » fussent amis d'enfance. » Et cepen-
 » dant Stolberg tutoya Jacobi et autres
 » plébéiens ses amis , sans craindre
 » pour cela d'avoir dérogé. S'il fut
 » moins familier avec Voss , c'est que
 » probablement le naturel de ce dernier
 » n'excitait pas les effusions les plus in-
 » times de l'amitié. Mais c'est surtout
 » à cause de sa conversion que Voss
 » exhale sa bile contre le malheureux
 » comte. Suivant lui , il est devenu ca-
 » tholique par deux raisons ; la pre-
 » mière est dans sa faiblesse d'esprit ,
 » parce qu'il est clair comme le jour
 » qu'on ne saurait croire à la supré-
 » matie du pape et à la présence réelle ,
 » sans être un imbécille et un fau-
 » tique ; l'autre tient à l'intérêt privé de
 » la caste nobiliaire , qui trouve plus
 » d'avantages à s'allier au clergé catho-
 » lique qu'au clergé protestant , le pre-
 » mier étant plus opposé à l'affran-
 » chissement des peuples. Telles sont ,
 » en somme , selon Voss , les rai-
 » sons de la conversion du comte de
 » Stolberg. Malgré ces indignes ac-
 » cusations , la mémoire du comte de
 » Stolberg est en vénération dans toute
 » l'Allemagne catholique ; son Histoire
 » de la religion y est estimée comme
 » un ouvrage classique : on en trouve
 » le style aussi noble que correct , et
 » joignant l'élégante simplicité à la

profondeur des pensées. Ses Odes ont de l'élevation dans la pensée, de l'exaltation dans les idées, de l'imagination dans les peintures ; mais des connaisseurs de la poésie allemande prétendent que l'enthousiasme est plutôt dans l'expression qu'au fond des choses. Klopstock avait voulu être le Pindare de la Germanie, et quelques-unes de ses Odes ont une beauté d'expression et une délicatesse de pensées vraiment délicieuses. Cependant, en général, son amour pour les Germains des temps primitifs a quelque chose de factice, et l'enthousiasme pour Arminius n'est pas dans la nature, au moins chez les Allemands du dix-huitième siècle. Son disciple et bientôt son émule, le comte Frédéric crut remédier à cet inconvénient en choisissant, mais d'une manière tout aussi vague que Klopstock l'avait fait pour le temps du paganisme, les siècles de la chevalerie pour sujet de ses chants pindariques. Il faut l'avouer, le genre de l'ode n'est ni aussi propre, ni aussi naturel aux modernes qu'aux anciens : cette division de la poésie lyrique est d'origine grecque et se lie aux fêtes publiques comme aux cérémonies religieuses de ce peuple. L'ode fut pour les Hellènes, ce que les chants de triomphe, les hymnes de reconnaissance ou les cantiques sacrés furent pour les Hébreux et les autres nations de l'Orient : mais notre poésie moderne n'a pas, en général, ce caractère de pompe héroïque et de solennité religieuse, qui seul assigne à l'ode son véritable type. En revanche, les romances du comte de Stolberg sont d'une grande beauté. Les sentiments chevaleresques n'y ont plus cette teinte fantastique et indéterminée qu'on remarque dans ses dithyrambes ; ils y ont pris une

forme, plus en harmonie avec leur caractère : les faits leur servent d'appui : leur mouvement, pour avoir été assujéti à la loi de la rime, n'en est pas moins libre, gracieux et vraiment rythmique, tandis que les odes du même auteur sont imparfaites, lorsqu'on les considère comme des imitations de Pindare et des chœurs tragiques chez les Hellènes. Comme poète tragique, Stolberg a voulu reproduire, dans toute sa sévérité, la forme du théâtre des anciens ; mais il manquait absolument des qualités les plus essentielles pour réussir sur la scène : nulle part il n'est dramatique. Sa muse, plutôt encore lyrique que dramatique, le domine et l'entraîne ; et l'on croit constamment lire des hymnes, en étudiant ses pièces, qui d'ailleurs n'ont jamais été représentées. Indépendamment d'Homère, Stolberg a aussi traduit en partie Eschyle et Pindare. Ces traductions ont les mêmes défauts et les mêmes qualités que celle de l'Iliade. On peut dire que les traductions de Voss ont éclipsé celles de son rival, et supposent une étude plus approfondie du génie des originaux. Aussi ne prétendons-nous pas trouver dans les traductions de Stolberg les principaux titres littéraires de cet écrivain. On a encore de lui une composition satirique appelée *iambes*, dans laquelle il a cherché à faire revivre ce que nous savons, par les anciens, du génie d'Archiloque. Un esprit élevé, un caractère indépendant et une facilité entraînant distinguent cet ouvrage ; mais la forme en est également étrangère au génie des modernes et trop rigoureusement calquée sur celui de l'antique pour qu'il ait pu obtenir l'estime qu'il mérite. Aussi est-il peu lu, quoiqu'il témoigne toujours en faveur du génie poétique et de la

verve de son auteur. — STOLBERG (Christian, comte de), frère du précédent, né le 15 octobre 1748, bien qu'il ne soit pas destiné à laisser dans l'histoire de la littérature germanique un aussi grand nom que Frédéric Léopold, est cependant compté parmi les poètes distingués que l'Allemagne a produits durant le siècle dernier. Il reconnut aussi Klopstock pour maître, et, d'après l'impulsion de ce beau génie, il se livra à l'étude de la poésie des Grecs. Tendrement attaché à Frédéric Léopold, il sembla ne lui survivre un peu de temps, que pour jeter des fleurs sur la tombe de ce frère chéri. Le comte Christian est mort sans enfants, le 18 janvier 1821. G—RD.

STOLL (MAXIMILIEN), l'un des médecins les plus distingués de l'école de Vienne, né à Erzingen, village de la juridiction du prince de Schwartzenberg en Souabe, le 12 octobre 1742, commença ses classes chez un ecclésiastique son parent, et fut dirigé dans ses premières études médicales par son père qui était chirurgien et qui le destinait à la même carrière : mais à l'aspect d'une amputation faite par celui-ci à un bûcheron qui s'était coupé la main gauche d'un coup de hache, Maximilien prit la chirurgie en si grande aversion, qu'il obtint de continuer ses études de latinité. Il y fit de tels progrès, qu'il fut bientôt admis au collège des Jésuites de Rotweil. Séduit par les insinuations de ses maîtres, il fut reçu dans la compagnie de Jésus, en 1761, après trois ans de noviciat. On l'avait chargé, en 1756, d'enseigner les humanités mineures à Halle en Tyrol; mais comme sa manière d'instruire différait beaucoup de celle des Pères, il déplut à ses supérieurs, qui l'en-

voyèrent à Ingolstadt et de là à Eichstadt; mais Stoll dégoûté de cet état, le quitta en 1767. Il retourna dans sa patrie et de là se rendit à Strasbourg pour y recommencer la médecine. Un an après il alla étudier à Vienne sous de Haën, et, en 1772, il fut reçu docteur de la faculté. Quelques mois après, on le nomma médecin d'un canton en Hongrie. Là, après avoir recueilli un grand nombre d'observations sur les maladies populaires, désespérant de ramener la médecine à des principes certains et conformes à la doctrine hippocratique; il résolut encore une fois d'abandonner cette carrière; mais la lecture attentive des ouvrages de Sydenham l'en rappela. Ses travaux excessifs altérèrent sa santé et il fut obligé de revenir à Vienne où il trouva de Haën au lit de mort. Il continua les leçons de ce célèbre professeur et le remplaça, sur la demande de Storck, en 1776. Il attira un grand concours d'élèves et s'acquit une réputation brillante. Peu de médecins ont apporté autant de soins et d'exactitude à observer et à décrire les maladies; et le portrait qu'il retracedans ses écrits, du vrai médecin, est le sien propre, lorsqu'il dit: *Medico opus est in curandis morbis sagacissimo, summè industrio, summè attento, perseverante, nec imprudenter festinante, indicationibus solum certis, remediis solum simplicissimis inherente, neque spe neque metu, neque perviciaciâ, neque præfidentia, neque aliud agendo, neque novitatis studio in transversum acto.* Stoll fut un grand partisan de l'inoculation; et tous les étés il louait, hors de Vienne, un jardin pour l'y pratiquer plus commodément. Il était depuis long-temps tourmenté de la goutte. Le soir du

22 mars 1783, en rentrant chez lui, il fut subitement attaqué d'une fièvre aiguë avec transport au cerveau; il y succomba le lendemain. Stoll a rendu de grands services à la science : on peut lui reprocher seulement d'avoir abusé des vomitifs, et en général de la méthode évacuante. On a de lui : I. une Prolusion académique *De præstantiâ linguæ græcæ*. II. *Ratio medendi*, 1777, 78, 79, 80, 4 vol. in-8°, ouvrage important, traduit par Mahon, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. III. *Opera posthuma Ant. de Haen collect. à Max. Stoll*, 1779. IV. *Observationes de colicâ saturninâ*, 1781. V. *Van Swieten constitutiones epidemicæ, edente Max. Stoll*, 1782. VI. *Aphorismi de cognoscendis et curandis febribus*, 1787, 1 vol. in-8°. Cet excellent ouvrage, qui annonce un praticien consommé et un profond observateur, a été traduit en français par Mahon et Corvisart, 1 vol. in-8°. VII. *Prælectiones in diversos morbos chronicos*, Vienne, 1788-89, 2 vol. in-8°, publiés par Eyerel. VIII. *Epistolæ de matrum infantes lactandi officio*, 1788, in-8°. IX. *De optimâ nosocomia publica constituendi ratione*, 1 vol. X. *Dissertationes medicæ ad morbos chronicos pertinentes in universitate vindobonensi habitæ*, Vienne, 1788-89, 4 vol. in-8°, publié par les soins d'Eyerel.

Oz—M.

STOLLE (THÉOPHILE), en latin *Stollus*, bibliographe, né en 1673, à Lignitz, en Silésie, continua ses études à Breslau et à Leipzig, fut chargé de l'éducation d'un jeune baron de Hamfeld; accompagna son élève en Hollande et dans une partie de l'Allemagne; enfin, il revint achever ses cours à l'université de Halle et à celle de Iéna, où il soutint, en 1705, une

thèse très-remarquable : *De splendîdâ magis quàm solidâ ethnicorum philosophorum doctrinâ morali*. Après avoir reçu ses degrés, il se décida pour la carrière de l'enseignement, qui s'accordait avec ses goûts studieux. Il ne tarda pas d'être nommé recteur du gymnase d'Hildburghausen; et s'étant fait agréger, vers 1714, à la faculté de philosophie de Iéna, il fut pourvu, quelque temps après, d'une chaire de cette science, qu'il remplit avec beaucoup de succès. Quelques jeunes littérateurs, zélés pour les progrès de la langue et de la littérature allemande, ayant résolu, en 1729, d'établir à Iéna une académie dans le genre de celle qui venait de se former à Leipzig (*V. MENCKE*, XXXVIII, 269), choisirent Stolle pour leur président, et tinrent chez lui leurs séances, tant que dura cette réunion. En 1738, il fut nommé conservateur de la bibliothèque de l'université. Possédant lui-même une bibliothèque assez considérable, il consacra ses loisirs à l'histoire littéraire, dont il avait, dès 1709, commencé à donner des cours publics, et qu'il enrichit de plusieurs ouvrages, moins connus qu'ils ne méritent de l'être, parce qu'ils sont tous écrits en allemand. Stolle mourut à Iéna, le 14 mars 1744. Il a eu la plus grande part au journal intitulé : *Die academischen Nebenstunden* (les Loisirs académiques), Iéna, 1717-19, in-8°. six part. Il est auteur de quelques poésies allemandes, de plusieurs articles dans le grand *Dictionnaire historique* (*Voy. BUDÆUS*), et d'un grand nombre de Dissertations, parmi lesquelles on cite : *De vitâ, moribus et placitis Antisthenis Cynici*, 1724, in-4°. Enfin ses principaux écrits sont : I. *Historia des Heydnischen Morâ-*

le; c'est-à-dire Histoire de la philosophie morale des païens, Iéna, 1714, in-4°. II. *Courte Introduction* à l'histoire littéraire (en allem.), Halle, 1718, in-8°. Cet ouvrage estimable a été réimprimé plusieurs fois avec des additions, form. in-4°, et traduit en latin par Ch. Henri Lange, 1728, in-4°. On doit y joindre : *Introduction* à l'histoire de la médecine, Iéna, 1731. — de la Théologie, ibid., 1739. — de la Jurisprudence, ibid., in-4°. III. *Kurze Nachrichten*, etc., courtes observations sur les livres les plus importants de la bibliothèque de Stolle, Iéna, 1733 et ann. suivantes, in-4°, 2 v. L'auteur publiait ses remarques par livraison ou fascicule, dont huit formaient un volume. Il n'en a paru que dix-huit. IV. *Aufrichtige Nachricht*, etc., Notice exacte sur la vie, les écrits et la doctrine des pères des quatre premiers siècles de l'Eglise, ibid., 1733, in-4°. Il s'y montre bon historien et critique judicieux. V. *Anmerkungen*, etc. Remarques sur l'ouvrage de Heumann : *Conspectus Reipublicæ litterariæ*, ibid., 1738, in-8°. Suiv. Jugler (*Bibl. histor. littér.* 1., 63) elles n'ont rien ajouté à la réputation de Stolle, fondée sur des titres beaucoup plus solides. W—s.

STOLLER. *Voy.* STELLER.

STONE (EDMOND) (1), mathématicien écossais, né vers la fin du dix-septième siècle, était fils d'un jardinier du duc d'Argyle. Son amour pour l'étude triompha des obstacles que ne pouvait manquer d'éprouver sa première éducation. Il apprit, sans le secours d'aucun maître, le latin et le français, et les éléments des ma-

thématiques. Le duc d'Argyle l'ayant vu tenir un livre, fut fort étonné de savoir que c'était un ouvrage de Newton, dont son jardinier préparait un commentaire. Il lui donna des maîtres, sous lesquels Stone fit de rapides progrès dans les sciences exactes. Il vint ensuite à Londres, et ne tarda pas à s'y faire connaître. La société royale l'admit parmi ses membres en 1725; mais son nom fut rayé des registres de cette compagnie en 1742 ou 1743. Forcé par le besoin de se mettre aux gages des libraires et de consacrer une partie de son temps à des répétitions, il ne put soutenir la réputation qu'il s'était faite, et mourut dans la misère, en mars ou avril 1768. Outre quelques articles dans les *Transactions philosophiques*, on lui doit des traductions anglaises, avec d'utiles additions, du *Traité* de la construction des instruments de mathématiques, par Bion (*Voy.* ce nom), Londres, 1723 et 1758, in-fol.; des leçons de géométrie d'Isaac Barrow, et des *Éléments* d'astronomie de David Gregory, ibid., 1729, in-8°. Il est l'éditeur du *Traité* de la construction et de l'usage du secteur, par Samuel Cunn; ibid., 1729, in-8°, auquel il fit d'importantes améliorations. Enfin il a publié : I. *Méthode des fluxions*, tant directe qu'inverse. Londres, 1730, in-4°; trad. en français par Rondet, sous le titre d'*Analyse des infiniment petits, comprenant le calcul intégral dans toute son étendue*;.. servant de suite aux infiniment petits du marquis de l'Hôpital, Paris, 1735, in-4°, avec un discours préliminaire de 100 pages, par le P. Castel, et une *Lettre* de Ramsay, contenant un abrégé de la Vie de Stone. Cet ouvrage, dit Montucla, probablement arraché à l'état

(1) Lalande, dans sa *Bibliographie astronomique*, paraît avoir confondu Edmond avec Edouard Stone, autre mathématicien anglais.

peu aisé de son auteur, est rempli de méprises; et quoique très-vanté par son traducteur et le P. Castel, il a été justement critiqué par Jean Bernoulli (*Hist. des mathématiques*, III, 133.) II. *Dictionnaire de mathématiques*, 1726, 1743, in-8°. III. *Some reflexions*, c'est-à-dire Quelques réflexions sur l'incertitude de la figure et de la grandeur de la terre, et sur différentes opinions des plus célèbres astronomes. Londres, 1766, in-8°.

W-s.

STONHOUSE (sir JAMES), médecin, puis théologien anglais, naquit d'une bonne famille, en 1716, près d'Abingdon, dans le comté de Berk. Il fit ses études classiques successivement à l'école de Westminster et au collège Saint-John d'Oxford, et ses études médicales sous le docteur Franck Nichols, déiste déclaré, qui, prévenu pour cet élève, par la facilité avec laquelle il lui vit embrasser ses opinions dangereuses, protégea de tous ses moyens son avancement. Stonhouse se forma ensuite à la pratique de l'art de guérir, en fréquentant l'hôpital Saint-Thomas, alla se perfectionner en France, et à son retour, choisit sa résidence à Coventry, où il épousa la fille d'un membre du parlement : la mort la lui ravit en 1747. L'année suivante, il transféra sa demeure à Northampton, où il exerça la médecine avec un grand succès et un rare désintéressement. On lui dut, entre autres bienfaits, en 1743, la fondation, dans la ville qu'il habitait, d'une *infirmerie du Comté*, spécialement destinée à recevoir les indigents. Le livre de *Statuts et réglemens*, qu'il rédigea à cette occasion, a été introduit depuis dans d'autres établissemens du même genre. Le docteur Akenside (*V.* ce nom), qui vint, à cette époque, résider à

Northampton, ne put soutenir la concurrence avec un médecin aussi bien établi. Stonhouse, après avoir exercé pendant vingt années sa profession, fut contraint, par l'affaiblissement de sa santé, de cesser une pratique qui ne faisait que s'étendre tous les jours. Nous avons dit qu'il avait, dans sa jeunesse, avidement embrassé des principes funestes : il avoua depuis lui-même qu'il fut, pendant sept ans, un franc incrédule, et qu'il avait fait tout ce qui lui avait été possible pour détruire le christianisme : il écrivit, contre la religion révélée, un pamphlet qu'il croyait piquant, et qui eut trois éditions; mais il eut ensuite l'avantage d'être en relation avec James Hervey, auteur des Méditations, et le théologien Philippe Doddridge, dont les écrits opérèrent dans ses sentimens une révolution salutaire. Il résolut de réparer, autant qu'il le pourrait, les torts qu'il avait eus. Il brûla la troisième édition du livre impie échappé à sa plume aux jours de son aveuglement. Il entra dans les ordres sacrés, et fut ordonné presque en même temps, et par une faveur spéciale, diacre et prêtre. En 1764, lord Radnor lui donna la cure de Petit-Cheverel, à laquelle fut jointe, en 1779, celle de Grand-Cheverel. La popularité dont il avait joui dans sa précédente carrière ne lui manqua point dans celle où il venait d'entrer. Il portait dans la chaire une éloquence pénétrante; son action, comme son langage, était pleine d'énergie et de chaleur; aussi son talent en ce genre a été célébré par M. Polwhele dans un poème intitulé *l'Orateur anglais*. Stonhouse, convaincu qu'un des moyens les plus sûrs de produire du bien parmi le peuple, est de répandre des traités clairs et familiers

sur des sujets importants, en écrivit lui-même un grand nombre qui ont été souvent réimprimés, et qui, pour la plupart, ont été adoptés par la *Société instituée pour avancer la science chrétienne*. Stonhouse s'était marié, pour la seconde fois, en 1769. Il mourut le 8 décembre 1795, dans sa quatre-vingtième année. Il avait écrit l'histoire de sa vie, et la destinait à être imprimée après sa mort, dans l'espoir que l'exposé des circonstances de sa conversion pourrait être utile; mais un de ses amis lui ayant fait craindre qu'on n'en fit un usage contraire, il crut devoir en détruire le manuscrit. On a publié sa correspondance en 1805: *Lettres de Job Orton et de sir James Stonhouse*, etc., 2 vol. in-12. L.

STORCH (1) (NICOLAS), l'un des chefs des Anabaptistes, et le fondateur de la secte des Pacificateurs, était né, vers la fin du quinzième siècle, à Stolberg dans la Saxe (2). Moins éloquent et moins instruit que Luther, dont il adopta les principes, il avait des manières plus douces, plus insinuantes, et possédait à un degré supérieur le talent de se mettre à la portée des intelligences vulgaires. Son air modeste et pénitent prévenait d'avance en faveur de ce qu'il allait dire. Il paraissait pénétré du désir de voir les hommes plus heureux, et ne semblait occupé que de chercher les moyens d'adoucir leur sort. Mais sous un extérieur humble et mortifié, Storch cachait une âme ardente, et le désir de se faire remarquer dans les événements dont il était le témoin. Il confia d'abord à quelques amis ses idées particulières sur

la réforme religieuse qui s'effectuait en Allemagne. Elles n'étaient que la conséquence naturelle, mais outrée, des principes posés par Luther, qui n'avait pas prévu qu'en rejetant toute autorité, il avait fourni à ses disciples des armes dont ils se serviraient tôt ou tard contre lui-même. Ainsi Luther avait établi qu'on est justifié par la foi, et non par les sacrements. Storch en tira la conclusion que les enfants n'étaient point justifiés par le baptême, puisqu'ils ne pouvaient avoir la foi, et que tous les Chrétiens devaient être rebaptisés (3). Le chef de la réforme avait enseigné qu'on ne doit admettre, en matière de foi, que ce qui est contenu dans l'Écriture; et son disciple proscrivit comme dangereux les Pères, les conciles et même les belles-lettres. Storch donna d'ailleurs la plus grande latitude à la liberté de conscience, en annonçant que c'est de Dieu seul que nous devons attendre des lumières propres à nous faire distinguer la vérité d'avec l'erreur; et qu'ainsi l'unique application du Chrétien doit être de consulter l'esprit intérieur et de s'abandonner à l'inspiration. C'était placer sur la même ligne les hommes instruits et les ignorants; et il ne pouvait manquer de se faire, parmi ces derniers, un grand nombre de partisans. Les élèves des universités furent charmés d'entendre dire qu'ils ne seraient plus forcés d'étudier. A Wittemberg, ils brûlèrent publiquement tous leurs livres en signe de réjouissance. Luther devint furieux en apprenant ce désordre, et il obtint de l'électeur de Saxe un ordre de bannissement contre Storch et ses adhérents. Munzer,

(1) Ce nom signifie en français une cigogne. Storch le traduit en grec par *Pelargus*.

(2) Et non à Zwickau, comme le P. Catrou le dit.

(3) C'est de là que ces sectaires ont reçu le nom d'anabaptistes ou rebaptisants.

l'un de ses plus ardens sectateurs, emmena Storch à Zwickau, où ses principes se propagèrent rapidement. Ils parcoururent ensuite la Souabe, la Thuringe et la Franconie, attaquant à-la-fois le pape et Luther, dont les maximes, disaient-ils, autorisaient un relâchement dans les mœurs, contraire à l'Évangile, et fondèrent leur nouvelle église sous la communauté des biens et l'indépendance la plus absolue. Muncer, plus ambitieux ou moins prudent que Storch, souleva les paysans, au nom de la liberté, contre leurs seigneurs; mais les fanatiques qu'il avait rassemblés en armes, ayant été défaits par le comte Mansfeld (V. MUNCER, XXX, 405), Storch s'enfuit dans la Silésie, et vint à bout de gagner à ses opinions une grande partie des habitants de Freistadt. Les troubles que sa présence excitait dans cette ville l'en ayant fait bannir, il se rendit, en 1527, dans la Pologne, où il jeta les fondements de la secte qui prit le nom de frères Moraves ou Hernhutes. Obligé de quitter la Pologne, il alla chercher un asile en Bavière. L'âge et l'expérience l'avaient éclairé sur l'abus qu'on pouvait faire de ses principes. Il leur fit subir divers changements, et donna des bases plus sages et plus solides à l'anabaptisme, qui s'est perpétué jusqu'à ce jour sous diverses dénominations (V. le *Dict. des Hérésies* de Pluquet). Quant à Storch, consumé par les douleurs d'une maladie aiguë, il mourut à Munich, en 1530. Outre l'*Histoire* du P. Catrou (V. ce nom), on peut consulter sur l'anabaptisme les principaux historiens de la réforme, tels que Seckendorf, etc. Arnold Mehov : *Historia anabaptistica*, Cologne, 1627, in-4°. ; J. H. Ottius, *Annales anabaptistici*,

Bâle, 1672, in-4°. , etc. (V. HERSEBACH, XX, 248). W—s.

STORCK (ANTOINE, baron de). Voy. STOERK.

STORR (GOTTLÖB-CHRÉTIEN), théologien protestant, né à Stuttgart, le 10 sept. 1746, dut sa principale éducation aux soins de son père, qui était conseiller du consistoire, et tenait un rang distingué parmi les théologiens de son temps. Reçu en 1763 au séminaire de Tübingen, le jeune Storr y étudia pendant huit ans les langues anciennes, l'histoire, la philosophie et les mathématiques, et pendant le même espace de temps, les sciences théologiques. Il voyagea ensuite, pendant trois ans, pour compléter son éducation, en Hollande, en Angleterre, en France, et il suivit à Leyde les savants Valkenaer et Schultens. A son retour, il fut nommé répétiteur au séminaire de Tübingen, et en 1775, professeur extraordinaire à la faculté de philosophie. Dès cette époque il avait fait preuve, par quelques écrits de circonstance, d'une saine critique et d'une érudition remarquable dans les langues orientales. En 1777, il reçut le grade de docteur de théologie, et fut nommé professeur extraordinaire. Plus tard, il devint professeur ordinaire et pasteur de la ville. En 1797, il vint à Stuttgart comme premier prédicateur de la cour et conseiller du consistoire. Il y mourut le 17 janv. 1805. Storr était un savant du premier ordre. Très-versé dans la littérature ancienne, et particulièrement dans celle de l'Orient, il avait étudié aux sources l'histoire du christianisme, et il fut considéré dans sa communion comme un des interprètes les plus exacts des saintes Écritures. Ses ouvrages sont : I. *Opuscula academica*.

ad interpretationem librorum sacrorum pertinentia, vol. I-III. Tübingen, 1796-1803, in-8°. II. *Authenticité de l'Apocalypse de saint Jean*, ibid., 1783, in-8°. III. *Sur le but des Évangiles et des Épîtres de saint Jean*, ibid., 1786 et 1800, in-8°. IV. *Interprétation de l'Épître de saint Paul aux Hébreux*, 1789 et 1809, in-8°. Le système théologique de Storr était l'orthodoxie luthérienne et il passe pour un des plus habiles défenseurs des anciennes doctrines. Ce système est exposé dans son livre intitulé : *Doctrinæ christianæ pars theoretica*, Stuttgart, 1793 et 1807, in-8°, trad. en allem. et enrichi de notes et d'additions par K. C. Flatt, ibid., 1803 et 1813, in-8°. Après la mort de Storr, F. G. Süsskind et J. F. Flatt ont publié, en 1806, deux volumes de ses *Sermons*.

Z.

STOSCH (PHILIPPE, baron DE), archéologue, né, le 22 mars 1691, à Küstrin, où son père était médecin et bourgmestre, fit ses premières études au gymnase de cette ville et à l'université de Francfort sur l'Oder. Il se destinait à la théologie, mais un goût invincible le porta vers la numismatique. Dès l'enfance, il s'occupa de recueillir des médailles et de petites monnaies rares. En 1708, Stosch visita Iéna, Dresde, Leipzig, Berlin, et continua l'année suivante ses excursions scientifiques dans le nord de l'Allemagne, examinant partout les cabinets de médailles et d'antiquités. Il arriva ainsi à Amsterdam où il passa près de deux ans pour suivre les leçons de Küster, de Jean-le-Clerc et de Hemsterhuys. En 1710, il se rendit à la Haye, où son oncle le baron de Schmettau, ministre prussien, le pressa de se vouer à la diploma-

tie. Cet oncle mourut bientôt après; mais il avait recommandé son neveu au célèbre Fagel, greffier des États Généraux, qui eut pour lui beaucoup de bonté et lui fit don d'une grande quantité de médailles antiques, à condition qu'il lui cèderait toutes les modernes qu'il pourrait se procurer. L'un et l'autre gagnèrent à cet arrangement. Fagel ayant ensuite chargé Stosch de quelques affaires en Angleterre, lui donna des recommandations qui le mirent en rapport avec Bentley, Sloane, les comtes de Pembroke et de Winchelsea, lord Carteret, etc. De Londres, Stosch vint, en 1713, à Paris, où les monuments, les riches collections publiques et particulières de toutes sortes d'antiquités et surtout le cabinet des médailles et de pierres gravées du roi, fixèrent son attention. Il eut, pendant son séjour dans cette capitale, des rapports très-suivis avec l'abbé Des-Camps, possesseur d'un très-beau cabinet de médailles, avec Crozat, connu par sa collection de tableaux et de pierres gravées, avec le père Montfaucon, Banduri, madame Dacier, enfin avec le jésuite Chamillard, grand connaisseur en médailles, qui l'introduisit chez le P. Letellier, confesseur du roi et chez tous les savants de son ordre. Le désir de voir l'Italie et ses richesses dans les arts et l'antique, lui fit entreprendre ce voyage en 1714. Il passa trois ans à visiter les villes les plus célèbres, et fit connaissance avec les principaux savants et surtout les archéologues. Sa réputation de savoir était déjà telle que le pape Clément XI, le voyant près de partir, le pressa de se fixer à Rome, lui promettant sa protection spéciale; mais Stosch était trop occupé d'augmenter et de perfectionner les collec-

tions qu'il avait commencées ; il retourna en Allemagne et finit par réunir de très-beaux objets, particulièrement en pierres gravées. Le hasard le favorisa singulièrement à Augsbourg, où il découvrit chez un particulier l'original du célèbre manuscrit connu sous le nom de *Table de Peutinger*. Il le vendit plus tard au prince Eugène ; et ce manuscrit est à présent conservé à la bibliothèque impériale de Vienne. Stosch se rendit ensuite à Dresde, où il fut parfaitement accueilli du roi de Pologne, qui le nomma son conseiller, titre qu'il n'accepta qu'après y avoir été autorisé par le greffier Fagel, de qui il dépendait toujours, et qui avait fourni, de la manière la plus généreuse, à toutes ses dépenses. Voulant enfin revoir son bienfaiteur, Stosch alla, en 1719, à la Haye, avec une mission du roi de Pologne. Pendant son séjour dans cette ville, il eut occasion de rendre un service important à de Boze et à Lancelot, chargés de recouvrer deux manuscrits chinois contenant des ouvrages de Confucius, qui appartenaient à la bibliothèque royale, et qui avaient été volés par l'apostat Aymon devenu protestant. Ces deux commissaires s'étant adressés à Stosch, il leur conseilla de ne pas user de moyens extrêmes, à cause du crédit dont Aymon jouissait auprès de beaucoup de protestants, et par la crainte de le voir détruire ces manuscrits si on le poussait à bout. Les commissaires suivirent cet avis ; et quelques mois après, Stosch se fit donner pour vingt ducats ces précieux objets, qu'il remit à l'ambassadeur de France. Le régent ayant voulu lui faire accepter pour récompense une pension de mille écus, il la refusa à cause de ses emplois qui ne lui permettaient pas

d'être pensionné d'un gouvernement étranger. Le baron de Gesdorf, ministre du roi de Pologne à la Haye, étant mort à cette époque, Stosch eut quelque espoir de lui succéder ; mais il n'y réussit pas. Lord Carteret étant alors passé par la Haye pour aller négocier un traité avec la Prusse, offrit de le faire entrer au service de l'Angleterre, ce qu'il accepta. En recevant sa démission, le roi de Pologne lui laissa un traitement sous le titre de pension, et lord Carteret étant devenu ministre, l'envoya à Rome en 1722, avec une mission très-délicate, puisque l'objet principal était de surveiller les Anglais attachés au prétendant, et qui formaient une espèce de cour auprès de ce prince. Les liaisons que Stosch avait contractées auparavant dans cette ville, et la considération qu'il s'y était acquise, rendirent ses devoirs moins difficiles, et il eut encore assez de temps pour se livrer à ses études favorites. En quittant la Hollande, il avait laissé au célèbre Bernard Picart toutes les empreintes, les dessins et les matériaux de son grand ouvrage, qui fut publié, en 1724, avec une dédicace à l'empereur Charles VI, sous ce titre : *Gemmae antiquæ cælatae sculptorum imaginibus insignitæ, ad ipsas gemmas aut earum ectypos delineatæ, et æri incisæ per Bernardum Picart, ex præcipuis museis selectæ et commentariis illustratæ*, in-fol. Limiers en donna la même année une mauvaise traduction française sous ce titre : *Pierres antiques gravées sur lesquels les graveurs ont mis leurs noms* : in-fol. orné de 70 pl. Des 48 glyptographes dont ce livre reproduit les ouvrages, trois seulement étaient cités par les historiens, savoir : Pyrgotèles, Dioscoride et

Apollonides ; on n'a aucun détail sur la vie des autres. Benoît XIII étant mort, et Clément XII, de la maison Corsini, lui ayant succédé, la cour de Rome devint plus favorable à la cause des Stuarts, et dès-lors la position de Stosch fut encore plus difficile. Il fut même en butte à des haines très-violentes, au point que des gens armés l'arrêtrèrent un soir dans sa voiture et menacèrent de le faire périr s'il ne quittait Rome aussitôt. Il crut alors prudent de se rendre à Florence ; et se livrant dans cette ville, avec une activité nouvelle, à l'étude de l'antiquité, il acheva le second volume de son grand ouvrage sur les camées et les pierres gravées, dont F. Adam Schweickard, graveur de Nuremberg, avait fait les planches. On a encore de lui : *Lettera sopra una medaglia nuovamente scoperta di Carino imperatore e Magnia Urbica Augusta, sua consorte, scritta dal bar. Fil. de Stosch*. Florence, 1755, in-4°. Stosch mourut, le 7 novembre 1757, d'une attaque d'apoplexie. Il méritait une place distinguée parmi les antiquaires de son temps. Ses collections, spécialement celle des camées et pierres gravées, étaient des plus précieuses. Le nombre des pierres gravées et pâtes antiques de son cabinet se monte à 3444, et il avait formé, dans le cours de ses voyages, une autre suite composée de 2800 empreintes en soufre, dont les plus remarquables ont été décrites dans le Catalogue de Tassie et imitées dans sa fabrique. Winkelmann composa un Catalogue raisonné du cabinet de pierres gravées et de pâtes de Stosch, par lequel le public apprit, pour la première fois, quelque chose sur les richesses de ce savant et heureux antiquaire. Les pier-

res gravées furent achetées après sa mort par le roi de Prusse, Frédéric II. M. Frauenholz, éditeur et marchand d'estampes à Nuremberg, en possède les empreintes en soufre. Il en a fait graver les plus belles pièces, qui ont été publiées en français avec une explication de Schlichtegroll, sous ce titre : *Principales figures de la mythologie*, Nuremberg, 1793-94, 2 cahiers, in-fol. L'Atlas ou collection géographique du baron de Stosch, formant environ 300 volumes in-folio, était le plus ample qui eût été formé jusqu'alors : on y voyait entre autres 9 cartes japonaises, et un grand nombre de cartes manuscrites du Brésil, levées par les Hollandais pendant qu'ils occupaient cette contrée. On trouve dans les *Récréations numismatiques* de Köhler. (IV 19 pag. 145.) La gravure de trois médailles frappées en l'honneur du baron de Stosch. Z.

STOW (JEAN), laborieux antiquaire et historien anglais, naquit à Londres en 1525. Fils d'un tailleur, il exerça la même profession, qui fut aussi celle de l'antiquaire Speed. Mais un goût prononcé le porta de bonne heure vers la recherche des objets d'antiquités. Il y fut encouragé par l'occasion qui se présenta pour lui d'en prouver l'utilité ainsi que les progrès qu'il avait déjà faits. Le quartier de Bishopsgate avait usurpé quelques maisons qui appartenaient à celui de Limestreet, où habitait Stow. Il s'agissait de constater la limite des deux quartiers ; et c'est ce que fit le jeune antiquaire, qui s'était particulièrement occupé de l'histoire de sa ville natale. Dès 1560, ayant observé la confusion qui régnait dans les anciennes chroniques, il forma le projet de composer des Annales de l'histoire d'An-

gletorre. Dominé par son penchant , il négligea d'abord , puis quitta sa profession et se mit à parcourir à pied diverses parties de l'Angleterre , visitant les cathédrales et autres monuments publics , examinant les actes , les chartes et d'autres documents des temps antérieurs ; achetant de vieux livres , des manuscrits et des parchemins que la suppression récente des maisons religieuses avait dispersés. Il eut bientôt épuisé ainsi ses faibles ressources , et il se vit obligé de retourner avec un grand désavantage à son premier état qu'il avait imprudemment abandonné. Il lui manquait un protecteur dont les bienfaits lui permissent de se livrer sans inquiétude à ses études favorites , et il le trouva dans le docteur Parker , archevêque de Canterbury , qui étant lui-même connaisseur en antiquités , encourageait volontiers une inclination qu'il partageait. L'accès qu'il eut depuis auprès de plusieurs personnes qui pouvaient faciliter ses recherches , telles que William Lambard , Bowyer , garde des archives de la Tour de Londres , et le célèbre Camden , le mit à portée de recueillir de nombreux matériaux qu'il destina à composer une description de la capitale de l'Angleterre. Un incident lui procura une nouvelle protection : toujours à la piste des livres rares et curieux , il rencontra un jour un traité écrit de la main d'Edmond Dudley , pendant sa détention dans la Tour. Ce traité avait pour titre : *l'Arbre de la république* (the Tree of the commonwealth) , et était dédié à Henri VIII , auquel il ne parvint cependant pas. Stow en fit une copie soignée , et saisit une occasion favorable pour la présenter au petit-fils de l'auteur , lord Robert Dudley , comte de Leicester , favori de la reine Élisabeth.

Ce seigneur l'engagea à composer lui-même quelque ouvrage dans le même genre , et ce fut pour répondre à cette invitation , que Stow commença d'écrire le *Sommaire des chroniques de l'Angleterre*. On y trouve le tableau du règne de tous les rois d'Angleterre , depuis l'époque du fabuleux Brutus jusqu'au temps où vivait l'auteur , avec la liste des principaux magistrats de Londres , depuis la conquête. Cet ouvrage , qui parut en 1565 , précédé d'une dédicace au comte de Leicester , fut réimprimé en 1573 , enrichi d'additions , formant un gros volume in-8° , en caractères gothiques. Il a été continué par Edmond Howes , qui en a donné plusieurs éditions. La dernière et la plus complète édition de la *Chronique de Bretagne* (1587) , qui porte le nom d'Holinshed , quoique celui-ci n'en fût que l'éditeur , s'enrichit d'un grand nombre d'additions communiquées par Stow , et qui en forment la plus grande partie. Les relations sociales auxquelles l'objet de ses travaux le conduisait naturellement , ne pouvaient manquer , dans ce siècle d'intolérance , de porter ombrage au gouvernement ; il fut dénoncé devant le conseil , en 1568 , comme un homme très-suspect et comme possédant des livres pleins de superstition. L'évêque de Londres Grindal ordonna qu'on fit une visite dans son cabinet ; on y trouva en effet plusieurs livres entachés de papisme , que cet homme paisible avait acquis parmi beaucoup d'autres exempts du même reproche. Deux ans après , une accusation en cent quarante articles , fut portée contre lui devant la redoutable commission ecclésiastique ; et il n'en fallait pas tant alors pour qu'il fût condamné , si l'on n'eût reconnu que les témoins

qui déposaient contre lui étaient tous des hommes flétris de réputation ; plusieurs avaient été convaincus de parjure, d'autres avaient été marqués à la main pour félonie ; celui qui le premier l'avait dénoncé était son propre frère, qui, non content de lui avoir dérobé ses effets, voulait encore lui ôter la vie. Stow absous, mais toujours suspect, continua de poursuivre ses innocents travaux. Il eut, en 1575, le malheur de perdre le plus utile de ses protecteurs, l'archevêque Parker : n'ayant pas songé à s'assurer un avenir indépendant, il se trouva enfin réduit à une extrême pauvreté. On le voit, en 1585, présentant au lord maire et à la cour des *aldermen*, une pétition dans laquelle, après avoir exposé les dépenses et les démarches qu'il a faites afin de rendre digne de l'impression son histoire de la ville de Londres, il sollicite quelque légère faveur. On ignore si cette pétition, qui fut renouvelée quatre ans après, lui procura les encouragements qu'il méritait ; on sait seulement qu'il obtint la place d'historiographe (*Chronicler*) de Londres, à laquelle furent attachés sans doute quelques émoluments. Ce fut, en 1598, que parut, pour la première fois cet ouvrage, *The Survey of London*, qui lui avait coûté tant de travail, de voyages et d'argent ; la première idée de le composer lui était venue en lisant, dans la *Perambulation du comté de Kent*, par William Lambard, l'invitation que faisait cet écrivain topographe à tous ceux qui en avaient la facilité et le talent, de rendre aux provinces où ils résidaient, le même service qu'allait lui devoir à lui-même le comté de Kent. Il manquait, à la première édition de l'*Histoire de Londres*, un aperçu du gouver-

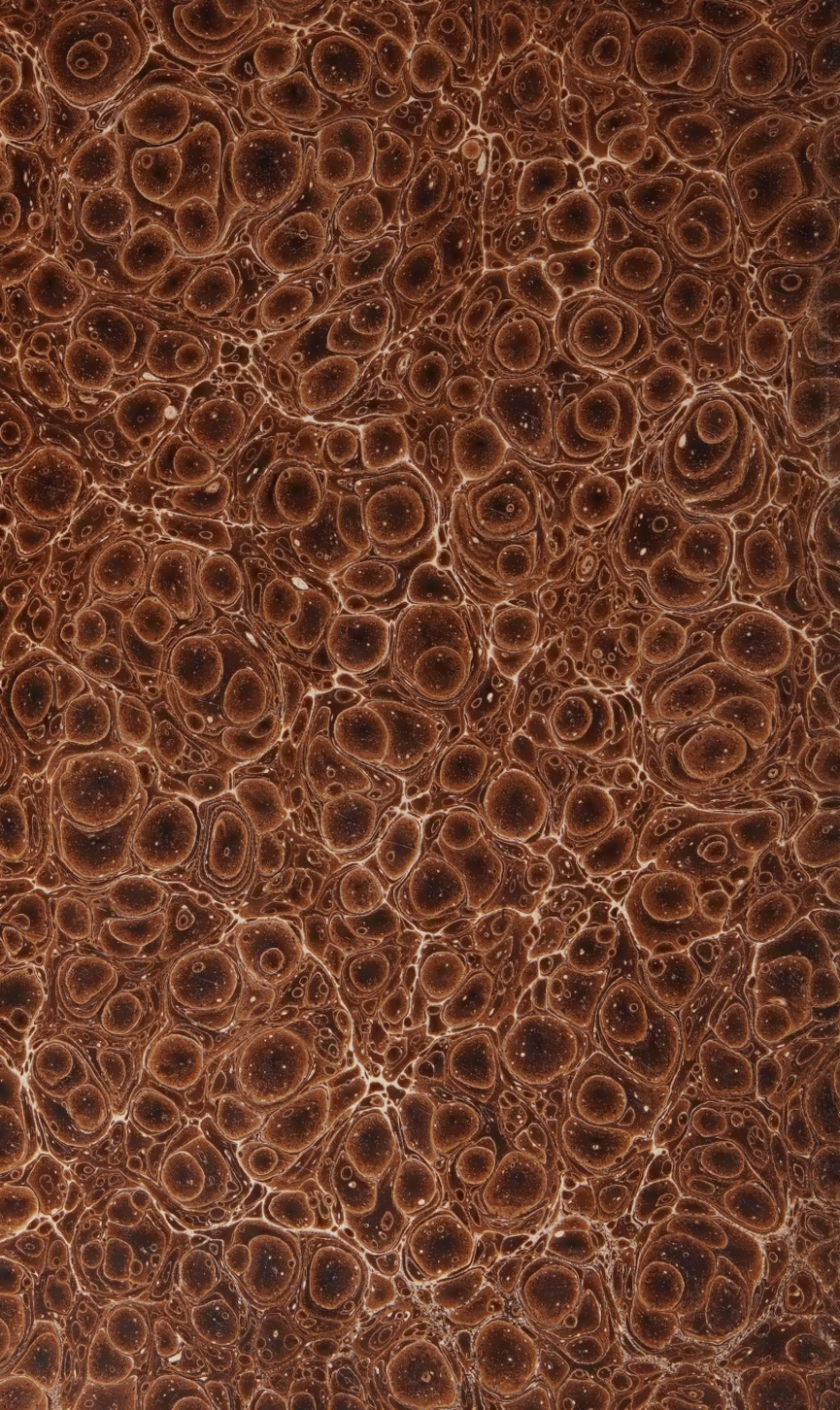
nement politique de la ville. L'auteur s'était abstenu de traiter ce sujet, parce qu'il était informé qu'un autre savant, James Dalton, s'en occupait spécialement ; mais ce dernier étant mort sans avoir rien laissé sur ce point, Stow y suppléa dans la deuxième édition de son livre, qui vit le jour en 1603 : cette édition fut suivie de plusieurs autres. Malgré le mérite reconnu de cet ouvrage et de ceux qu'il avait publiés précédemment, la situation de leur auteur n'en était pas améliorée. La misère assaillit ses dernières années. On s'étonne aujourd'hui que ni la ville de Londres, pour l'honneur de laquelle il avait consumé sa vie dans un pénible travail, ni l'opulente compagnie des marchands-tailleurs dont il était un des membres, ni le gouvernement même, ne se soient pas empressés de lui épargner l'humiliation où il fut enfin réduit. Stow, obligé de solliciter du roi Jacques I^{er}, la permission de recourir à la commisération publique, ne recueillit que de faibles aumônes, qui font peu d'honneur à la générosité anglaise de son siècle. La permission délivrée au nom du roi, l'autorisait à « aller dans les églises » et autres lieux, recevoir les dons « charitables des personnes bienveillantes. » Elle était accordée pour un an et elle devait être publiée par le clergé du haut de la chaire. Ainsi la récompense de cet homme estimable, fut de devenir dans sa vieillesse un *mendiant patenté*, suivant l'expression de M. d'Israeli, qui lui a donné une place trop chèrement payée dans ses *Calamités des auteurs*. « Telle fut, ajoute cet écrivain, la rémunération publique envers un homme qui, en se rendant utile à sa nation, n'avait pas su l'être à lui-même. » On peut conjecturer

jusqu'où s'éleva la libéralité des habitants de Londres envers leur historien ; quand on sait que la collecte faite dans toute la paroisse de Sainte-Marie Wolnoth, ne produisit pas plus de sept schellings et six pence. Ce fut dans cet état de pauvreté que, après avoir souffert des maladies douloureuses, John Stow mourut, le 5 avril 1605. Sa veuve, secondée apparemment par quelques personnes qui se repentaient trop tard de leur insouciance, lui érigea un beau monument dans l'église de Saint-André-Undershaft. Stow avait amassé, pendant quarante ans, les matériaux d'une grande Chronique, ou Histoire de l'Angleterre, qu'il se flattait de terminer ; mais il ne put qu'en donner un abrégé, en 1600, sous le titre de *Flores historiarum*, ou Annales de l'Angleterre, in-4°, dédié à l'archevêque Whitgift. Des corrections et des notes communiquées par lui ont ajouté du prix à deux éditions des poésies de Chaucer, dont la dernière fut publiée par Th. Speight, en 1597. La réputation de Stow se fonde surtout sur l'*Histoire de Londres*, et c'est à cette source qu'ont principalement puisé les auteurs qui depuis ont traité le même sujet. Après sa mort, il parut, en 1618, une troisième édition de ce livre, toujours in-4°, publiée par A. Munday, qui, prétendant avoir été initié au travail et aux intentions de l'auteur, fit quelques additions et redressa quelques erreurs auxquelles on lui reproche toutefois d'en avoir substitué de plus nombreuses. Il publia une édition in-fol., en 1633,

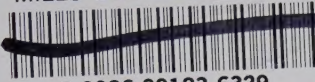
toujours augmentée, mais altérée au point qu'une édition nouvelle, dirigée par une main habile, était devenue nécessaire. Ce fut John Strype qui se chargea de remplir le vœu de ses concitoyens. Il répara les torts des précédents éditeurs, redressa un grand nombre d'erreurs, et continua l'Histoire de la cité jusqu'au moment de la publication. Cette cinquième édition, en 2 volumes in-fol. de près de 800 pages chacun, est de l'année 1720. Il y en eut une sixième et dernière, en 1754, avec des additions et des planches nouvelles. Ce qui distingua spécialement Stow, ce fut l'amour de l'étude et le désintéressement. Le désir d'être utile, dans sa sphère obscure, à sa patrie et surtout à la ville qui le vit naître, fut la passion de sa vie entière. N'ayant jamais pu monter à cheval, c'est à pied qu'il faisait ses excursions. Il voulait voir par ses propres yeux ce qui lui paraissait mériter d'être soustrait à l'oubli. Peu effrayé d'un long travail dès qu'il le croyait nécessaire, il transcrivait les livres dont il avait besoin, lorsqu'il ne pouvait les acheter : on assure qu'il copia ainsi, pour son propre usage, les six volumes des collections de Leland. Ses écrits respirent un grand amour de la vérité, avec une vive ardeur pour la trouver. « Si on ne peut le ranger, dit un de ses biographes, sous les rapports du style et des sujets qu'il a traités, que parmi les historiens d'un ordre inférieur, il a au moins le mérite d'avoir été humblement utile. » L.



30885



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6329

